UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

12302

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME LIV. — 1er NOVEMBRE 1909.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

102276
6/6/10

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1909

AP
20
R5
pér.5
t.54

GEORGE ANDERSON[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

IV

A trois heures exactement, dans l'énorme gare de Winnipeg, sur le quai près du wagon de lady Merton, il y avait grande animation dans un groupe composé de gens très divers : un président de Cour d'Alberta; un des sénateurs du Manitoba; un riche marchand de bois de la Colombie anglaise; un manufacturier de Toronto, propriétaire de la ferme modèle qu'on devait visiter; deux ou trois dames, parmi lesquelles une jeune Anglaise avec de beaux yeux que Philippe Gaddesden daigna remarquer; enfin un homme de haute taille, au teint brun, avec des joues creuses, de larges oreilles et un grand menton, qui fut présenté cérémonieusement par Anderson à Élisabeth : M. Félix Mariette, membre du Parlement, appartenant sans doute à quelque collège électoral de la province de Québec.

Les quelques personnes réunies là, toutes éminentes dans le monde canadien, et quelques-unes au delà, examinaient leur hôtesse de l'après-midi avec une bienveillance amusée. Élisabeth avait expédié des lettres à la ronde. Anderson, bien connu à Winnipeg, — comme cet empressement en donnait la preuve, — avait beaucoup usé du téléphone. Et, par lettres ou par téléphone, tous ces hommes très occupés avaient accepté l'invitation d'Éli-

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1909.
(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

sabeth, simplement, en souvenir de son père et aussi parce qu'il était bon que des étrangers fussent exactement informés et rapportassent chez eux quelques notions précises sur le pays qu'ils étaient venus voir.

Quant à lady Merton qui, en Angleterre, n'aurait jamais fait un pas pour rechercher une nouvelle connaissance, elle était là le pivot de la situation, distinguant ce qui caractérisait chacun de ses visiteurs avec une surprenante rapidité, allant de l'un à l'autre, se faisant des amis de tous et contraignant Philippe à agir de même. Anderson, sentant évidemment qu'il était solidaire dans l'organisation et la réussite de cette *party*, s'empressait à la seconder.

Il trouva le temps cependant de murmurer à l'oreille de Mariette comme ils montaient en wagon :

— *Eh bien?*

— *Mais oui, très gracieuse*, repartit celui-ci gravement et en haussant les épaules. En venant, il n'avait d'autre idée que d'être agréable à Anderson. Que lui importait l'aristocratique voyageuse anglaise avec son Jingoïsme et son Impérialisme? Qu'était-elle pour lui, qu'était-il pour elle?

Pendant que la foule des hôtes pénétrait lentement dans le wagon ; que Yerkes, à l'autre extrémité, surveillait la scène, resplendissant dans sa veste boutonnée, avec son tablier et son bonnet blancs ; que la machine spéciale, semblable à un cheval fougueux, soufflait et faisait grand fracas pour partir, un homme qui était entré à la consigne pour déposer un paquet, juste au moment où arrivait le wagon réservé, s'approcha de la porte de sortie et regarda à travers la vitre à demi relevée. Ses gestes embarrassés et son étrange attitude ne furent pas remarqués. Il y avait à la consigne une bruyante assemblée d'émigrans, qui retiraient les bagages déposés la nuit précédente. Tous étaient absorbés par leurs propres affaires ou par quelque querelle avec les employés, qui se traduisait en injures de part et d'autre.

L'homme était vieux et grisonnant. Sa figure, aux traits accentués, avait dû être belle, surtout de profil, dans sa jeunesse, mais l'apparence décelait, à ne pas s'y tromper, un déclassé. Ses yeux étaient injectés, sa bouche avait un mouvement convulsif, ses jambes flageolaient, tandis qu'il se tenait, l'air inquiet, debout près de la porte. Ses vêtemens étaient malpropres, et sa per-

sonne et ses habits dégageaient l'odeur du cabaret d'où il venait de sortir. Le portier de la salle de consigne l'avait regardé d'un œil soupçonneux déposer son paquet. Maintenant, personne ne faisait attention à lui, tandis que le vieillard, ramassé sur lui-même et en éveil comme un vieux loup flairant une piste, suivait tous les mouvemens des invités qui entraient dans la voiture des Gaddesden.

George Anderson et son ami le Canadien Français quittèrent le trottoir les derniers. Comme Anderson atteignait la porte du wagon, il se retourna pour parler à Mariette, et sa figure se montra distinctement à celui qui les guettait derrière la porte grillée de la salle de la consigne. Une lueur d'excitation farouche passa sur la figure du vieillard, et le tremblement de ses membres s'accentua.

A travers les fenêtres de la voiture, on pouvait voir les invités, assis sur des sièges confortables, rire et se livrer par petits groupes à une conversation animée. Dans la salle à manger, la nappe blanche mise pour le thé, la porcelaine fine et l'argenterie étalée offraient un joli coup d'œil. Deux employés supérieurs du chemin de fer s'empressaient auprès de lady Merton, l'un pour s'informer si tout allait bien, l'autre pour prendre part à l'excursion organisée.

Élisabeth Merton, vêtue de blanc, était sortie de son compartiment, et, penchée sur la rampe, prenait gracieusement congé de l'inspecteur, qui restait à Winnipeg. Il salua, puis le wagon s'ébranla lentement, et l'on put voir derrière lady Merton, aussi longtemps que le train spécial resta en vue, la belle tête aux épais cheveux blonds de George Anderson.

Silencieusement, le vieillard se leva et sortit de la gare. A peine dehors, il rencontra un jeune homme qui l'attendait sans aucun doute; un vigoureux gaillard, d'allure pittoresque, avec le teint et la contenance d'un métis.

— Eh bien? dit celui-ci avec impatience. Pensiez-vous donc que j'allais coucher ici?

— Je n'ai pu sortir plus tôt. Et puis...

— Qu'est-ce que cela me fait, dit l'autre avec mauvaise humeur. Je me f... de vous..., de vous et de vos affaires! Mais donnez-moi mes deux dollars un peu vite! Ne me faites pas attendre encore une demi-heure. C'est ce que vous m'avez promis, et je suis venu pour être payé.

Il tendit la main. Le vieillard chercha lentement dans la poche intérieure de son ignoble pardessus crasseux.

— Vous dites que la voiture partira cette nuit?

— Oui, sale type, et M. George Anderson par le même train, numéro 97, comme toujours. Le wagon spécial sera garé à Calgary, demain pour la nuit. Ainsi, assez de bêtises. Aboulez!... J'en ai eu du mal à avoir ce « tuyau. »

Le vieillard de ses doigts tremblans laissa tomber quelque argent dans la main du jeune homme. Celui-ci, qui était garçon de bar d'un petit cabaret proche de la gare, le toisa avec mépris.

— Vous ne « désoûlerez » donc jamais! Vous feriez bien, je pense, de vous nettoyer un peu; sinon, l'on ne voudra pas de vous dans le train.

— Qui vous a dit que je voulais prendre le train? repartit vivement le vieillard. Je reste à Winnipeg.

— Ah! vous restez, vous restez! dit l'autre en se moquant. Nous ne pleurerions pas à chaudes larmes si vous nous disiez au revoir... Ha, ha!... — Et les dollars dans la main, la tête en avant, il partit comme une flèche.

Le vieillard attendit que le jeune homme fût hors de vue. Alors il rentra dans la gare, et prit un billet de troisième classe pour le train de nuit qui s'arrêtait à Calgary. Il sortit de nouveau et parcourut la grande rue de Winnipeg, qui, par ce bel après-midi, était pleine d'animation et encombrée de marchandises. Il passa devant la porte d'une étude d'avoué où il avait reçu, la veille, une petite somme d'argent provenant d'un legs, et se rendit à la bibliothèque publique de Winnipeg.

Il y prit les derniers numéros de la *Winnipeg Chronicle*, et tourna avec peine quelques pages, mais non sans résultat. Sa vue était faible, ses mains paralysées; mais il savait ce qu'il cherchait. Il le trouva enfin et s'assit pour méditer le même paragraphe qu'il avait découvert par hasard à la même place vingt-quatre heures auparavant, et qui avait entièrement changé ses idées.

Donaldminster, Sask., 6 *Mai*. — Nous sommes heureux d'apprendre de cette ville florissante que les libéraux se sont assuré comme candidat au siège vacant M. George Anderson. C'est lui qui, l'année dernière, remporta un si grand succès en mettant fin, pour le plus grand bien du *Canadian Pacific Railway*, à la dangereuse grève qui avait pris naissance

dans la section de la ligne des Montagnes Rocheuses, et qui menaçait, non seulement d'atteindre tous les chantiers de construction du district, mais de s'étendre aux ouvriers mêmes du chemin de fer dans toute la section de Winnipeg... M. Anderson semble exercer une remarquable influence sur les employés et ouvriers de la Compagnie, et il est, de plus, un puissant orateur. On assure qu'il a pris la parole dans vingt-trois meetings et passé quinze jours sans avoir, pour ainsi dire, le temps de manger et de dormir. Il est fin, habile, loyal dans les négociations autant qu'éloquent dans ses discours. L'arrangement à l'amiable qu'il a obtenu satisfait tous les partis. Tous les fermiers de l'Ouest font grand cas de M. Anderson. Il en est de même pour le *Canadian Pacific Railway*, car, si la grève avait éclaté en octobre dernier, juste au moment où le transport des blés est en pleine activité vers l'Est, les fermiers, le chemin de fer, et le Canada tout entier eussent été à la merci des grévistes. Nous souhaitons à M. Anderson une brillante élection, puisqu'on dit qu'il accepte la candidature, et toute sorte de succès dans sa carrière politique. Il est, croyons-nous, né au Canada, dans une ferme du Manitoba. C'est ainsi qu'il a grandi en même temps que grandissait le Nord-Ouest, et il partage à la fois toutes ses espérances et toutes ses ambitions.

Le vieillard, les deux coudes sur la table, était couché sur le journal, tandis que des images incohérentes du passé traversaient son esprit encore hébété et stupide à la suite de ses excès de boisson de la nuit.

Cependant, le train spécial entrait en pleine campagne en longeant à toute vitesse la belle Rivière-Rouge. Dans toute l'étendue de la prairie, le blé était levé et formait un tapis de verdure, coupé çà et là par des champs de fléoles et de trèfles, les pièces de terre laissées en friche, ou les blanches constructions des bâtimens d'exploitation. Le soleil de juin dardait ses rayons sur la terre féconde; un mirage, né du soleil et de l'humidité, s'élevait à la limite de l'horizon. Élisabeth, — l'amoureuse des lacs, — pouvait s'imaginer, dans son exaltation, que le lac Winnipeg ou le lac Manitoba avait changé de place et se portait au Sud ou à l'Est, à sa poursuite, tant les maisons et les arbres, au loin derrière eux, étaient clairement visibles, et, par l'effet d'un mirage, semblaient se dresser au bord des eaux bleues, dans lesquelles se reflétaient des nuages blancs, tandis qu'un lit de roseaux se déployait le long des rives. Mais, à mesure que le train s'éloignait, le mirage le suivait; l'eau imaginaire venait lécher le pied des arbres, la lisière des champs; même la voie qu'il venait de parcourir semblait submergée.

Combien était singulier, pour un œil anglais, ce paysage plat et sans haies, avec ses vastes champs de blé d'un vert-bleu de satin; ses fermes protégées par leurs *coupe-feu* labourés et leurs ceintures de jeunes arbres; ses rares villages, chacun se déployant en une interminable file de maisons de bois éparpillées dans la plaine; ses lacs, éloignés les uns des autres, sans arbres, d'où les canards sauvages s'envolaient au passage du train! Était-ce la nouveauté du spectacle, ou le charme du contraste qui frappa si vivement, mais si agréablement Élisabeth, ou bien quelque vision d'un avenir qui s'ouvrait non seulement pour le Canada, mais aussi pour elle-même, se confondant avec la grande lumière, l'air pur et l'admirable étrangeté de la scène?

Et pourtant, elle parla à peine à Arthur Delaine auquel on aurait pu supposer que ces sentimens cachés se rapportaient. A la vérité, elle était préoccupée de lui tout le temps. Elle l'observait à la dérobée, tout en s'observant aussi elle-même, selon la manière caractéristique d'aujourd'hui. Mais, en apparence, elle était absorbée par sa conversation avec ses invités.

Le Premier Président, tout rondelet, avec sa petite figure rose ornée de cheveux blancs, était depuis un demi-siècle au Canada, et, depuis sa première enfance, il avait suivi les progrès du Nord-Ouest. Il avait dépassé l'âge de soixante-dix ans; mais Élisabeth avait remarqué que, chez les vieillards du Canada, l'espérance demeurait toujours aussi vivace et non moins forte que celle de la plus jeune génération. On n'eût pu trouver dans les paroles de sir Michaël aucune allusion au *Nunc dimittis*, mais plutôt un ardent regret que la vie fût pour lui à son déclin, et que le voile tombât bientôt sur le spectacle captivant et dramatique qu'offrait son pays.

— Avant la fin du siècle, nous serons un peuple de 80 millions d'âmes, et, dans un temps peu éloigné, cette plaine de plus de quatre cents lieues, qui s'étend d'ici aux Montagnes Rocheuses, sera aussi peuplée que celle de la Lombardie.

— Et puis après? dit une voix rude à l'accent français qui interrompait le Président de Cour.

Le visage d'Arthur Delaine se tournant vers celui qui parlait s'éclaira soudain, comme si l'Anglais se fût dit lui aussi : Parfaitement! Voilà la question!

— La plaine de Lombardie n'est pas un Paradis, continua Mariette, avec un rire un peu forcé.

— Elle n'est pas loin d'en être un! murmura Delaine, en regardant au dehors le vaste champ de blé qu'ils traversaient, — un champ d'environ trois kilomètres de long, uni, vert et nu comme une table de billard; — et il se rappelait les châtaignes et les vignes aux pampres enroulés, les champs de blé soyeux et de maïs aux feuilles lancéolées, et toutes les merveilleuses richesses, pareilles à des festons de broderies entrelacées, de la plaine italienne. Tous ses instincts se révoltaient contre cette terre vierge trop crue et trop simple et la brutalité de ses rapides destinées. C'était bon, sans doute, pour ceux qui sont obligés d'y vivre et d'y travailler! Mais, si bon que le Canada puisse être, il y a mieux que cela, — dans cette Italie partout empreinte de l'enchantement des prestigieux souvenirs qu'elle doit à la continuité des générations innombrables qui s'y sont succédé.

Il disait tout bas ces choses à Élisabeth, qui souriait.

— L'Italie est dans son linceul, dit-elle pour le taquiner, et la nation canadienne a sur elle sa robe de noce!

Il se demanda ce qui lui était arrivé. Elle semblait rajeunie de plusieurs années depuis son départ d'Angleterre. Une délicieuse pensée lui vint tout à coup que son arrivée était peut-être pour quelque chose dans ce changement. Il se pencha vers elle.

— Bon gré, mal gré, vos amis doivent aimer le Canada, lui dit-il à l'oreille, s'il vous rend heureuse à ce point.

Il ne connaissait pas l'art de faire des complimens, mais ses paroles étaient simples et sincères, et Élisabeth, à son grand déplaisir, se sentit rougir soudain. Avant qu'elle eût pu répliquer, le président de Cour insistait pour qu'elle prît part de nouveau à la conversation générale.

— Venez et apportez la paix, lady Merton. Voici mon ami Mariette, qui se fait l'avocat du diable comme d'habitude. Anderson m'assure que vous êtes encline à penser quelque bien de nous; c'est pour cela qu'il est bon que vous l'entendiez.

Mariette s'inclina d'un air un peu froid. Il était sec et maigre; mais il avait l'air *grand seigneur*. De fait, il appartenait à l'une des plus anciennes et des plus aristocratiques familles de Québec.

— Je demandais à sir Michaël s'il voit sans émotion tous ces Yankees se répandre dans nos nouvelles provinces. Comme tout

le monde, il prophétise de grandes choses pour le Canada; mais imaginez le Canada devenu Canada Américain.

— Laissez-les venir, les Yankees, dit Anderson avec quelque peu de dédain. Ce sera une excellente affaire. Nous sommes à même de les absorber, et de les absorber rapidement.

— Le pouvez-vous? Ils pullulent sur tous les nouveaux districts aussi vite que le cadastre est établi et les chemins de fer projetés. Ils apportent des capitaux, ce que vos Anglais ne faisaient pas. Ils y ajoutent la connaissance de la prairie, que vos Anglais ne peuvent avoir. Pour l'apport des capitaux, l'Amérique fait tout : elle détient les actions des chemins de fer, achète les terres, afferme les forêts. La Colombie britannique n'est à nous que de nom; le capital américain et le commerce américain ont embrassé dans une solide étreinte tous les organes essentiels de la province.

— C'est parfaitement exact, approuva l'entrepreneur des bois de construction de Vancouver. Les trois quarts des forêts sont dans leurs mains.

— Cela n'a pas d'importance, dit Anderson avec calme. Le danger a existé un moment : il y a vingt ans. Il est passé. Le Canada ne sera pas plus américain que catholique, — ceci à l'adresse de Mariette. A peine arrivés, les Yankees deviennent Anglais, en six mois. Ils célèbrent le *Dominion Day* le 1er juillet, et l'*Independance Day*, le 4, conformément à la vieille coutume, et leurs enfans seront d'aussi loyaux sujets que ceux de Toronto.

— Hélas oui! et aussi sots! dit Mariette cruellement.

La conversation s'acheva en un rire de protestation. Le président de Cour, Anderson et le marchand de bois de construction abordèrent un autre sujet. Philippe et la jolie Anglaise flirtaient sur la plate-forme extérieure. Mariette s'assit à côté d'Élisabeth.

— Vous connaissez mon ami Anderson, madame?

— J'ai fait sa connaissance dans le voyage, hier. Il a été on ne peut plus obligeant pour nous.

— C'est un esprit supérieur. Quand il sera au Parlement, il se fera écouter. Il laissera peut-être une trace au Canada.

— Vous êtes d'anciens amis?

— Depuis nos études. J'étais naturellement à l'Université française de Laval, et lui, chez Mac Gill. Mais nous nous sommes

vus beaucoup. Il avait l'habitude de passer ses jours de congé avec moi, dans ma famille.

— Il m'a dit aussi quelque chose de ses premières années.

— Vraiment ? C'est une triste histoire, et je crains que nous, qui lui sommes si attachés, ne l'ayons rendue plus triste encore. Il y a trois ans, il a été fiancé à ma sœur... L'archevêque interdit, à ce moment, les mariages mixtes. Ma sœur dut rompre, et maintenant, elle est religieuse au couvent des Ursulines de Québec.

— Oh ! la pauvre enfant ! s'écria Elisabeth, les yeux fixés sur Anderson.

— Ma sœur est très heureuse, dit Mariette avec vivacité. Elle a fait son devoir ; mais mon pauvre ami a souffert. Maintenant il a pris le dessus, et j'espère qu'il se mariera. Il m'est très cher, quoiqu'il n'y ait pas une seule opinion qui nous soit commune.

Élisabeth le laissait parler. Le portrait d'Anderson esquissé par l'affectueuse admiration de son ami, et qui cependant n'excluait pas toute critique, la toucha et l'émut. Ses succès au collège, les efforts accomplis pour pousser ses frères dans le monde, son tempérament sensible et généreux, qui lui avait valu des amis parmi les étudians franco-canadiens, quoiqu'il restât constamment le plus Anglais des Anglais, — sa tendance à la mélancolie, — une certaine mélancolie de nature spéciale et très particulière, — qui se confondait en lui avec un enthousiasme passionné pour le Canada et l'avenir du Canada. Mariette lui peignit tout cela dans un majestueux mais piquant français, qui la frappa singulièrement, comme si le français de Saint-Simon ou quelque chose d'approchant revivait dans une bouche canadienne. Anderson cependant se tenait au dehors avec le président de Cour. Elle le regardait de temps à autre, intriguée par cette histoire d'amour. S'était-il réellement consolé, ou était-ce une illusion de M. Mariette ? Elle aimait à penser qu'il était constant et avait le cœur brisé.

. . . . . .

Le wagon s'arrêtait sur la verte prairie à cinquante kilomètres environ de Winnipeg. Élisabeth en était descendue et marchait en compagnie d'Anderson et du propriétaire de la grande ferme modèle, un de ces Canadiens riches, et qui ont le culte de l'intérêt public.

Delaine passa une pénible demi-heure. Pas un instant, il ne put s'adresser à Élisabeth, et puis, les animaux primés n'avaient aucun intérêt pour lui. Lorsque la demi-heure fut écoulée, il s'échappa, sans être aperçu, du groupe des visiteurs. Il avait remarqué derrière la maison un petit lac ou étang tapissé d'un épais lit de roseaux et ombragé par un massif de peupliers du Canada. Il se dirigea vers les peupliers, sortit de sa poche un *Homère* et un carnet de notes, et commença sa tâche. Il était au treizième livre de l'*Odyssée :*

ὡς δ' ὅτ' ἀνὴρ δόρποιο λύσαιτο ῷ τε πανήμαρ
νειὸν ἀν' ἕλκετον βοε οἴνοπε πηκτὸν ἄροτρον,
ἀσπάσιος δ' ἄρα τῷ κατέδυ φάος ἠελίοιο
δόρπον ἐποιχέσθαι, βλάβεται δέ τε γούνατ' ἰόντι
ὡς Ὀδυσεῖ ἀσπαστὸν ἐδύ φάος ἠελίοιο.

« *Comme le laboureur, qui, après avoir conduit tout le jour deux bœufs couleur de vin traînant la charrue à travers les jachères et y avoir tracé de pénibles sillons, attend avec impatience que le soleil se couche dans l'Océan, donnant le signal du souper, et s'en retourne avec joie, car ses genoux tremblaient de lassitude pendant qu'il marchait : ainsi le coucher du soleil était bienvenu d'Ulysse.* »

. . . . . .

Et il se laissait aller à son plaisir familier, celui de lire du grec et de contempler les images mêmes de la vie grecque. Il marchait avec le laboureur grec; il sentait l'odeur de la terre hellénique; ses pensées se berçaient au pas des bœufs, s'acheminant pesamment sous le joug. Il sentait toute la saveur de ce tableau, qui lui paraissait délicieux. De tout cela, les grands champs canadiens ne lui offraient rien.

Cependant, on n'avait pu décider Philippe Gaddesden à quitter le wagon. Tandis que les autres parcouraient les écuries et les étables tenues comme un boudoir de reine, lui et la jolie jeune fille jouaient au « bob cherry (1), » dans le salon, au grand scandale de Yerkes, qui semblait porter sur ses épaules tout le poids de la responsabilité, de la réputation et de l'honneur du wagon, de la compagnie du *Canadian Pacific Railway* et du Canada lui-même et ne pouvait souffrir qu'aucune atteinte fût portée au programme officiel...

(1) A la cerise pendante.

Mais pour Elisabeth, tout semblait transfiguré : les superbes chevaux de la contrée, le fameux taureau ancêtre d'une race future, les étables pleines de vaches reluisantes et de veaux à la robe bigarrée. Ces paisibles et douces créatures, élevées là pour le profit du Canada et la prospérité des fermes, semblaient à Elisabeth non moins poétiques que le troupeau d'Hélios à Delaine. Elle aimait les chevaux, les vaches résignées au souffle doux ; elle se trouva même de la sympathie pour la race porcine.

Au moment où son hôte, le propriétaire, la quitta pour expliquer quelques-unes de ses expériences aux autres visiteurs, elle resta seule avec Anderson. Celui-ci, tandis qu'il se promenait à côté d'elle, trouva que cet après-midi de juin passait avec une extraordinaire rapidité. Cependant il n'était ni aussi brillant, ni aussi à l'aise que le jour précédent. Plus il appréciait sa compagne de voyage, mieux il se rendait compte des différences qui existaient entre eux et que son orgueil exagérait. Il n'avait jamais traversé l'Atlantique, mais il comprit qu'elle et les siens étaient « swells » — bien nés, dans le sens anglais, et riches. — Dans son for intérieur, il leur prêtait les défauts de la société anglaise dont on parle au Nouveau-Monde : le goût des jouissances matérielles et les préjugés de caste. Il n'y en avait certainement aucune trace dans la conversation de lady Merton. Mais est-il chose plus facile que d'être aimable dans un pays nouveau? Quant à son frère, il lui arrivait bien souvent de prendre des airs de morgue insupportables. Anderson se laissa petit à petit gagner par ces idées, et, pour un peu, il se fût violemment reproché d'avoir tant parlé de ses propres affaires, le jour précédent, à cette petite lady. Quel intérêt pouvait-elle y avoir pris?

Malgré tout, il lui était impossible de s'éloigner d'elle. Toutes les fois que Delaine quittait sa calme retraite du lac pour faire un tour et examiner ce qui se passait, il apercevait invariablement Anderson et lady Merton. Que ce fût près ou que ce fût loin, ils étaient toujours ensemble. Très dépité, il revint à Homère, et à ses roseaux.

Comme ils retournaient à Winnipeg, un mot entendu par hasard apprit à Elisabeth qu'Anderson prendrait aussi le train de nuit pour Calgary.

— Dans ce cas, demain, vous viendrez causer avec nous, s'écria-t-elle aimablement. Son regard amical, le joli geste de sa tête en disant ces mots causèrent à Anderson un véritable

plaisir. Il ne fut pas le seul qui en fit la remarque. Arthur Delaine, qui se tenait près de là, jugea, pour la première fois de sa vie, que les manières d'Élisabeth étaient réellement un peu trop libres.

. . . . . .

Cette nuit-là, le wagon quitta Winnipeg pour les Montagnes Rocheuses. Un vieillard dans la salle d'attente de troisième classe bondée de voyageurs, tenant sous son bras un paquet, guettait l'arrivée des Gaddesden et de leurs invités. Il vit Anderson les accoster sur la plate-forme, et incontinent se dirigea lui-même vers son propre wagon, qui précédait le leur.

Le train reprit sa course vers l'Ouest à travers les fermes et les villages du Manitoba. Anderson ne dormit guère, hanté qu'il était par les différentes affaires importantes qu'il avait en tête et par les souvenirs de l'après-midi, tandis qu'à l'avant du train, l'exemplaire de la *Winnipeg Chronicle* était soigneusement enfoui dans la poche d'un vieux gilet de vagabond.

V

— Je vous assure, Élisabeth, que vous ne devriez pas rester ainsi assise au grand air tout le jour, au risque de mourir de froid. Pourquoi ne rentrez-vous pas à l'intérieur du wagon lire un roman comme une femme raisonnable?

— Parce qu'un roman, je puis le lire chez moi, et que je n'y peux voir le Canada.

— Voir le Canada? Qu'y a-t-il à voir? dit le jeune homme d'un ton méprisant, — en s'appuyant contre la porte, — une pièce de blé, des lieues et des lieues d'une misérable végétation qu'ils appellent de l'herbe, et tout ça aussi plat et nu que votre main. Oh! *by Jove!* la drôle de petite bête! — un *gopher* (1), n'est-ce pas leur nom ridicule? — qui court sur la voie. Allez! jeune scélérat! — Philippe laissa tomber le couvercle d'une boîte à biscuits sur le petit animal brun qui disparut; — un lac marécageux, insalubre, horrible et empesté, bordé d'une croûte de sel, une misérable ferme, etc., etc.

— Ah! Philippe, et cette école!

Élisabeth se pencha curieusement. Sur la prairie dénudée se

(1) Nom donné à plusieurs espèces de rongeurs en Amérique et spécialement au Canada.

découpait une petite maison blanche comme les maisons que les enfans dessinent sur leurs ardoises : une cheminée au milieu, une porte et une fenêtre de chaque côté. Alentour, une vingtaine d'enfans jouaient et dansaient. Par la large baie, on pouvait apercevoir dans l'intérieur quelques têtes penchées sur des pupitres.

La patience de Philippe était à une trop rude épreuve. Avait-elle donc supposé que les enfans n'avaient pas d'écoles au Canada?

Mais elle n'y faisait pas attention.

— Regardez comme ces enfans sont adorables et gais! Que sera devenu le Canada quand ils seront vieux? Aujourd'hui, aucun signe d'habitation,... nulle part,... rien que la petite maison et la terre aride à perte de vue..., et ils dansent comme si le monde leur appartenait! Et en effet le monde leur appartient...

— Comme ma sœur à un asile de fous, dit Philippe exaspéré. Au fait, pourquoi cet Anderson ne vient-il pas nous voir?

— Il a promis de venir déjeuner.

— Il est terriblement bien élevé, dit le jeune homme avec chaleur.

— Je ne savais pas que vous l'eussiez remarqué, dit Élisabeth, étonnée.

— Je ne l'avais pas remarqué en effet, répliqua-t-il naïvement; mais avez-vous vu ce qu'il m'a apporté ce matin? — Il montra à sa sœur un siège chargé d'une masse de romans, qui ajoutaient une importante contribution à leur bibliothèque de voyage. — Il les a demandés ou empruntés à ses amis ou aux gens de l'hôtel; il a compris que je pourrais m'ennuyer aujourd'hui et en avoir besoin. C'est *chic* de sa part, n'est-ce pas? mais franchement, cela me dépasse.

Élisabeth fut touchée, car Philippe n'avait fait preuve que d'une amabilité relative à l'égard de M. Anderson, et cette prévenance pour un voyageur malade et capricieux attira son attention.

— Delaine sera bientôt ici, je suppose, ajouta Philippe.

— Je le suppose aussi.

Philippe s'assit mollement à côté d'elle.

— Vous savez, reprit-il en baissant la voix, je crois que Delaine n'est pas beaucoup plus enchanté du Canada que moi. Il m'a dit hier soir qu'il trouve les environs de Winnipeg tout à fait hideux.

— Oh! se récria Élisabeth, comme si quelqu'un l'avait frappée.

— Vous lui devrez une compensation à la suite de ce voyage, Élisabeth. Pourquoi lui avez-vous demandé de venir?

— Je ne le lui ai pas demandé, Philippe. Il l'a demandé lui-même.

— Oui, mais vous l'avez laissé venir, dit malicieusement le jeune homme, et je ne trouve pas que vous agissez très gentiment avec lui.

— En quoi est-ce que je n'agis pas très gentiment?

— Parce que vous le négligez un peu trop. Savez-vous à quoi il était occupé, hier, pendant que vous admiriez les vaches?

Élisabeth avoua à contre-cœur qu'elle n'en avait aucune idée.

— Il était assis près d'un lac, — une sorte de marais, — derrière la maison et lisait. Et Philippe éclata de rire.

— Pauvre M. Delaine! s'écria Élisabeth en riant aussi. C'était probablement du grec, ajouta-t-elle, rêveuse.

— Eh bien! ce qui est plus risible encore, car vous pensez qu'il pourrait lire du grec chez lui, c'est qu'il en lit parce que vous le négligez!

— Ne me contez pas de pareilles sornettes pour m'agacer, Philippe, dit Élisabeth en rougissant, et, appuyant doucement la main sur le bras de son frère, elle ajouta : — Savez-vous que je n'ai pu dormir la moitié de la nuit?

— A cause de Delaine? Dois-je le lui dire?

— Philippe, il faut que vous soyez sérieux, et que vous teniez votre langue, dit lady Merton, suppliante. Si j'avais quelque chose à dire, je vous le dirais. Et si j'ai...

— Si vous avez...?

— Agi comme une étourdie, vous me soutiendrez.

Une expression de chagrin passa sur son visage.

— Oh! sans doute, je vous soutiendrai! Je ne crois pas avoir besoin pour me guider d'un conducteur d'ours supplémentaire, comme M. Arthur, si c'est à cela que vous pensez. Avec vous et mère, c'est bien suffisant. Hé! le voilà.

Quelques minutes plus tard, Delaine et Élisabeth étaient assis l'un à côté de l'autre sur les chaises de jardin, dont quatre seulement pouvaient être alignées sur la petite plate-forme à

l'arrière du wagon. Elisabeth voulait être aimable, et, pendant quelque temps, elle y mettait tous ses efforts. Delaine, lui aussi, faisait tout ce qu'il pouvait. Il avait étudié son *Baedeker*, et il fit de justes remarques sur le Saskatchewan méridional. Il discuta le « trek » [1] américain dans la province voisine. Il convint que les nouveaux bâtimens publics de Régina étaient réellement beaux, quoique ceux d'Edmonton fussent plus remarquables. Il admira les effets de lumière et d'ombre sur l'immense étendue et nota les particularités des lacs alcalins.

Cependant plus il devenait expansif, plus Élisabeth devenait froide. On aurait pu croire que le Canada avait cessé de l'intéresser. Malicieusement, elle amena la conversation sur d'autres sujets, et le véritable Arthur Delaine réapparut. Avait-elle entendu parler des fouilles les plus récentes en Étrurie ? A Grosseto ? Merveilleuses ! Une quantité de témoignages révélateurs. Boni, Lanciani, le monde savant tout entier en émoi ! De la dernière trouvaille ? Un fragment de marbre qui portait une inscription en deux langues. Allait-on enfin déchiffrer la vieille, l'éternelle énigme ?

Appuyé sur le dos de sa chaise, il était devenu une fois de plus le narrateur agréable, si apprécié en Europe. Ses cheveux noirs grisonnans, dont la masse retombait constamment sur son front, encadraient élégamment ses yeux gris et grands et ses traits bien dessinés. Il avait une légère hésitation dans la parole, qui s'exagérait lorsqu'il s'animait et l'habitude de rejeter en arrière, d'un brusque mouvement de la tête, les mèches capricieuses de sa chevelure.

Élisabeth écouta longtemps, longtemps et, quand il eut fini de parler, elle aurait volontiers crié comme un *baby* pour tout ce que ce discours lui avait fait perdre. Elle savait qu'on a chance sur toute cette partie de la ligne, si l'on observe attentivement, de voir des antilopes et des coyotes, sans parler des *gophers*, ces ravissans petits rongeurs qui semblent choisir de préférence la ligne de chemin de fer même pour leurs terriers, leurs groupemens en société, leurs causeries, spectacles tout à fait nouveaux pour des voyageurs comme elle.

A ce moment, elle s'aperçut que la région des blés finissait : un grand changement s'opérait dans le paysage ; sa curiosité

[1] Marche en avant, exode.

s'accrut. Des troupes de chevaux et de bêtes à cornes commencèrent à paraître à de rares intervalles dans la vaste plaine. Plus de ces fermes blanches entourées d'arbres comme les fermes du Manitoba; mais, éparpillés à de longues distances près du chemin de fer ou sur la ligne d'horizon, ces campements primitifs des nouveaux colons, le grossier « shack » (1) de la première année, ébauches de villages, esquisses de villes.

— J'ai toujours pensé que le problème étrusque est le plus fascinant qui soit au monde! s'écria Delaine avec un amusant enthousiasme. Quand on considère toutes ses conséquences historiques ou linguistiques...

— Oh! regardez, s'exclama Élisabeth en montrant du doigt, regardez tous ces fils télégraphiques et ces postes, là-bas au loin? Savez-vous que toutes ces fermes écartées sont reliées les unes aux autres et communiquent avec le chemin de fer par des téléphones? M. Anderson m'a dit aussi que quelques fermiers aménagent leurs clôtures de façon qu'elles puissent servir de lignes téléphoniques, et que de la plus petite hutte que l'on voit là, on peut, quand on veut, parler à Montréal. Et, justement un peu avant de quitter Londres, j'étais dans une grande maison de campagne, à douze lieues de Hyde Park Corner, et l'on ne pouvait téléphoner à Londres, à moins de faire huit kilomètres à cheval jusqu'à la ville voisine!

— Très ingénieux en vérité, dit Delaine avec raideur, très ingénieux.

Élisabeth rit, et toute rougissante :

— Oh! ce ne sont pas les téléphones en eux-mêmes, c'est... elle hésita, puis reprit en essayant de préciser sa pensée : quand on songe à tous les hasards de l'histoire; comment tant de nations sont restées incultes ou ont dégénéré au cours des siècles d'aveuglement et d'erreurs, c'est alors qu'il est merveilleux d'assister à l'évolution d'un peuple, — de le voir naître et se fixer devant vos yeux, — par la science et l'intelligence... chaque chose étant réfléchie, prévue... Et d'abord ce merveilleux chemin de fer tracé au travers de déserts en dépit des obstacles, de l'inconnu, de l'incertitude, par une poignée d'hommes, qui risquaient tout et ont peut-être changé la face du monde.

Elle s'arrêta, souriante. Elle n'était, assurément, pas moins

(1) Petite maison de bois du campement primitif qui, plus tard, sert de grange ou de dépendance de la ferme.

surprise que Delaine, de cette facilité nouvelle à entonner un dithyrambe.

— Je retourne à mon sujet, fit-il, non sans aigreur. Il s'agit de savoir si les hommes nouveaux sont adéquats aux nouveaux États.

— Ne le sont-ils pas?

Il lui parut qu'une certaine fierté se manifestait dans son maintien.

— L'autre jour, on m'a expliqué à Winnipeg ce que le gouvernement fait pour les émigrans; comment il les guide et les soutient, comment on les assiste dans la maladie et dans toutes leurs difficultés, et à quel point, pendant les premières années, on les protège efficacement, fût-ce contre eux-mêmes. Et quand on pense combien les gouvernemens du passé ont taxé, torturé, volé et tondu! Ah! certainement, le monde est en progrès!... Elle croisa ses mains sur son genou comme pour essayer de contraindre par cette pression matérielle ses sentimens intérieurs.

— Oui, voir ainsi s'établir sous ses yeux les fondemens solides et profonds d'un grand État, jetés par des hommes qui savent ce qu'ils veulent, voir ainsi commencer sur une page blanche un premier chapitre de l'histoire par des hommes qui savent ce qu'ils écrivent, n'est-ce pas merveilleux, merveilleux!

— Chère lady, dit Delaine sarcastique, l'Amérique est en contact avec des émigrans depuis bien des générations et d'aucuns affirment que la corruption est très répandue au Canada.

Mais Élisabeth ne voulait pas être interrompue.

— Nous venons après l'Amérique. Nous nous élevons sur ses fortes épaules pour voir le chemin; mais rien, en Amérique, n'est comparable à la soudaineté de ce développement. Il n'y avait rien dans tout ce Nord-Ouest, il y a dix ans, matériellement rien. Et alors Dieu dit : « Qu'une nation soit! » — et une nation fut, — en une nuit et une matinée. Et de la main, elle montrait le large horizon de la prairie. — Et quant à la corruption...

— Eh bien? — et il attendait malicieusement.

— Il n'y a pas de forte bière sans écume, dit-elle en riant. Mais trouvez-moi n'importe où dans le monde une bière aussi forte où il y ait si peu d'écume!

— M. Anderson serait, j'imagine, bien enchanté de vous entendre, dit sèchement Delaine.

Élisabeth fronça le sourcil.

— Croyez-vous que je répète sa leçon? Je vous assure qu'il ne rapsodie pas.

— Non, mais il vous fournit la matière de vos rapsodies.

— Et pourquoi pas? reprit-elle en colère. S'il n'aimait pas ce pays, et s'il n'y croyait pas, il n'entrerait pas dans la vie publique. Vous pouvez sentir qu'il est Canadien jusqu'à la moelle.

— Fils d'un fermier du Manitoba, je le sais?

— Oui!

Le ton d'Élisabeth était tant soit peu défensif.

— Ne regrettez-vous pas quelquefois, puisque vous connaissez si bien sa carrière, qu'avec son habileté il n'ait pas l'entourage et l'auditoire du Vieux Continent?

— Jamais!... Il sera l'un des fondateurs du Nouveau!

Delaine la regarda avec une certaine émotion.

— Tout cela est bien. Mais *vous* n'y appartenez pas. Le Vieux vous réclame!...

— Oh! quant à moi, je suis pétrie d'habitudes mauvaises et malsaines, répliqua-t-elle précipitamment, je ne suis pas assez bonne pour le Nouveau!

— Dieu en soit loué! dit Delaine avec ferveur, et il se penchait pour essayer de voir l'expression de lady Merton; mais celle-ci ne le lui permit pas. Elle n'avait pu s'empêcher de rougir; elle s'était tournée du côté de la plate-forme, et, regardant au loin en avant du train, elle annonça de sa voix la plus gaie, qu'une ville était en vue, et que c'était probablement Régina.

Quelques heures plus tard, Anderson était assis près d'Élisabeth. On était dans le Southern Alberta; la journée de mai touchait au crépuscule, et, pour la première fois, lady Merton sentit le froid et la solitude de la prairie, dont, jusque-là, elle n'avait éprouvé que la gaîté.

Un vent violent accompagné de pluie soufflait sur la plaine sans bornes. Les signes d'habitation devinrent plus rares, les fermes moins nombreuses. Çà et là, seulement, des groupes de chevaux, des troupeaux de vaches, se montraient dispersés sur la plaine herbeuse et sans fin; les lignes brunes des coupe-feu labourés se continuaient indéfiniment longeant la voie; les herbes desséchées réservées pour le fourrage d'hiver apparaissaient toutes blanches sous la lumière blafarde d'un ciel d'orage,

jusqu'à ce que le voile d'un nuage plus sombre les dérobât aux yeux. Et tout à coup, il n'y eut plus rien d'autre que la solitude et la désolation. Il semblait que l'homme fût devenu incapable de lutter plus longtemps contre l'immensité absolue et triomphante de la terre,... d'une terre sans rivières et sans arbres, manifestement trop nue et incommensurable.

— Que c'est effrayant ! s'exclama Élisabeth en grelottant dans sa fourrure, tandis que, d'un léger mouvement de la main, elle indiquait la plaine. Et qu'est-ce que ce doit être en hiver ?

— L'hiver, objecta Anderson, est beaucoup plus doux ici, que dans le Manitoba : un radieux soleil pendant de longues périodes, et le chaud vent Chinook. C'est précisement ici que les terrains réservés concédés au C. P. R. atteignent un prix plus élevé que partout ailleurs et que les colons se les arrachent. Voyez !...

Malgré l'obscurité, Élisabeth aperçut le reflet d'un cours d'eau, que le train longea une minute ou deux, puis l'obscurite environnante le déroba de nouveau à ses yeux.

— Une rivière ?

— Non, un canal, alimenté par la Bow River, qui est devant nous. Nous sommes dans la zone d'irrigation des canaux, et, dans peu d'années, des milliers de gens seront établis ici. Qu'on donne de l'eau à la terre, aussitôt le blé leve ! Des maintenant déjà, au Sud et au Nord, le froment se propage et chasse les « ranchers. » Irriguer, là est tout le secret. Partout, nous sommes devenus les maitres d'une terre rebelle... Et vous avez pu croire, ajouta-t-il en la regardant d'un air réjoui et triomphant, que la Nature nous a dominés ?

Il y avait dans sa voix et dans ses yeux une expression qui semblait être l'expression même de la nation. « Splendide ! » fut le mot qui vint à l'esprit d'Élisabeth, et il y eut un moment de silencieux recueillement.

L'orage était devenu plus violent, les averses plus fréquentes ; mais Élisabeth ne pouvait se décider à quitter la plate-forme. Dans le wagon, Delaine et Philippe jouaient aux dominos, en dé espoir de trouver quelque chose de plus divertissant. Yerkes donnait tous ses soins au dîner, qui devait être la consolation de Philippe en cette triste journée.

En attendant, Élisabeth faisait parler Anderson. C'était une de ses qualités de savoir écouter.

Il lui conta en détail, un fait succédant à l'autre, toute l'histoire de ce pays d'élevage, et celle de l'émigration qui envahissait l'Alberta. Au commencement de la journée, elle lui avait trouvé une certaine contrainte et quelque réserve, qui avait fini par disparaître comme dans le premier après-midi de la « Sink-hole, » simplement parce qu'en face de cette physionomie d'une intelligence si fine, de ces yeux si attentifs et si doux, la raideur et la réserve ne pouvaient exister. Combien large et généreux était l'esprit de cet homme! Comme il était pénétré de ces « choses mortelles » simples et douces, étranges ou sublimes qui font le sort de l'humanité!...

Avait-il parlé ainsi à la jeune fille catholique de Québec?... Et elle pouvait avoir renoncé à lui! Elle n'avait jamais dû l'aimer assurément. Aimer cet homme, c'était se lier à lui à jamais.

Une fois, dans une éclaircie entre deux averses sur la prairie, à peine à une centaine de mètres du train, Élisabeth vit un groupe d'antilopes immobiles dans une tranquille indifférence, leurs cornes lyriformes se détachant sur un pâle rayon de lumière; puis ce fut un loup de prairie, solitaire et immobile; et enfin, au moment où le train s'ébranlait après un arrêt, un vieux blaireau qui traversait la voie lentement et d'une allure lourde. Une autre fois aussi, à travers l'épais rideau d'une pluie d'orage qui semblait ne devoir jamais cesser de tomber sur ces solitudes uniformes, elle aperçut soudain une tente tout près de la ligne du chemin de fer et la flamme d'un foyer; et, comme le train glissait lentement, trois hommes, qui paraissaient tous jeunes, surgirent en poussant des exclamations joyeuses et en saluant de signes précipités le train qui passait. Cette tente, ce feu, ces jeunes figures provocantes, le son de ces voix anglaises, qui tintèrent dans l'obscurité et la tempête, amenèrent des larmes dans les yeux d'Élisabeth, elle ne savait pas pourquoi.

— Des colons dans leur première année, dit Anderson en se retournant.

Mais pour Élisabeth ce fut comme le symbole du nouveau Canada.

Une heure plus tard, dans une éclaircie de nuages à l'Ouest, une vapeur d'or se déployait sur la prairie. Anderson se dressa d'un bond :

— Les Montagnes Rocheuses!

Pendant des lieues et des lieues, à l'extrême point de la terre courait, du Nord au Sud, une vaste chaîne de pics neigeux, et Élisabeth vit enfin que la Prairie elle-même avait une limite.

Le wagon fut garé à Calgary, de façon que ceux qui l'occupaient pussent jouir d'une nuit paisible. Lorsqu'elle fut seule dans sa petite chambre, Élisabeth vit son image dans la glace : ses yeux étaient sombres et tristes, ses joues brûlantes. Arthur Delaine, son vieil ami, lui avait souhaité un froid bonsoir, et elle reconnaissait qu'elle le méritait. « Je lui donnerai toute ma matinée de demain, se promit-elle. J'ai fait du mieux que j'ai pu, mais, hélas! pourquoi, pourquoi l'ai-je laissé venir! »

Et même dans la tranquillité relative du wagon à l'arrêt, elle ne pouvait dormir, tant son pouls était agité et tant étaient persistantes les impressions de la journée.

VI

Arthur Delaine arpentait en fumant le grand balcon de bois de l'hôtel de Banff, d'où la vue s'étend sur un vaste amphithéâtre de montagnes et de chutes d'eau. La splendide Bow River, qui descend en tourbillonnant des plus hautes cimes aux plaines de Saskatchewan, passe à proximité de l'hôtel. D'un côté, des roches escarpées, dévalant à pic, plongent presque jusqu'aux bords de la rivière; de l'autre, des bois de pins masquent le chemin de fer et les collines, tandis qu'étincellent à l'horizon les pics neigeux des Montagnes Rocheuses. C'est l'entrée grandiose de ces montagnes, belle et largement taillée, digne enfin d'un tel paysage.

Et pourtant, Delaine n'observait pas la scène. Toutes ses pensées étaient concentrées sur ses propres affaires. Les excursionnistes étaient depuis quatre jours à Banff, jouissant du confort de la vie d'hôtel. Le compagnon de voyage, dont Arthur Delaine n'avait pas escompté la présence en rejoignant Lady Merton et son frère, George Anderson, avait pris congé d'eux à Calgary; mais, trente-six heures après, il avait reparu. Le travail de construction qu'il dirigeait dans la vallée de C... ne requérait donc pas sa présence assidue? — Il fallait que la situation qu'il avait

acquise dans la Compagnie qu'il allait quitter fût bien indépendante, et que l'influence, due sans doute à ses services de l'année précédente, fût bien appréciée, puisqu'il était absolument maître de son temps et qu'il pouvait en disposer pour l'agrément du voyage de lady Merton?

Delaine se rendait compte que la venue de cet étranger avait tout gâté pour lui et qu'Élisabeth et son frère ne pouvaient rien faire sans avoir recours à Anderson. Appuyé sur la balustrade, il aperçut, au loin dans les bois, une robe blanche qu'il reconnut. C'était en effet lady Merton qui se promenait accompagnée du Canadien. Celui-ci avait été l'organisateur de toutes les excursions, en ces quatre derniers jours, et devait encore accompagner les jeunes Anglais au *Kicking Horse Pass*. Cette excursion avec un seul wagon et une machine était une nouvelle prévenance des directeurs de la Compagnie.

Assurément, lady Merton n'eût pu trouver un meilleur guide qu'Anderson, puisque celui-ci avait été activement mêlé comme ingénieur aux travaux de réfection de la ligne, qui, maintenant, se poursuivaient dans le fameux défilé. Mais qu'avait-elle besoin d'un guide? Que savait-elle du nouveau venu si rapidement admis dans son intimité et celle de son frère? Delaine ne pouvait cependant, en toute sincérité, accuser le Canadien d'avoir calculé les chances de cette rencontre, car il était indéniable que Philippe Gaddesden avait été pris d'un caprice de malade pour ce nouveau compagnon à la belle prestance et aux cheveux blonds, et qu'il l'avait instamment prié, et même presque contraint, de revenir près d'eux.

Delaine était froissé et même irrité. Durant l'unique journée où il avait été seul avec ses jeunes amis, Élisabeth lui avait paru la grâce et l'amabilité en personne. Mais, au lieu de cette intimité opportune sur laquelle il avait compté pour avancer sa cour agréablement, loin des indiscrétions et des commentaires du voisinage qu'il avait fui, il constatait amèrement que, l'hiver précédent, en Angleterre, il n'avait jamais été aussi loin d'elle qu'il l'était maintenant, après avoir accompli un parcours de plus de deux mille lieues, purement et simplement pour avoir chance de faire sa demande. Il ne pouvait comprendre comment un désastre aussi complet, et peut-être irréparable, avait pu fondre sur lui en une seule semaine. Lady Merton, il le voyait, ferait tout ce qu'elle pourrait pour éviter une explication; elle

gardait Philippe près d'elle et lui enlevait à lui-même toute occasion de se dévoiler; elle semblait possédée et ensorcelée par le Canada. Pour comble de malheur, le président de Cour et le Canadien-Français Mariette les avaient retrouvés, deux jours auparavant, à l'hôtel, en allant à Vancouver, et, à la demande d'Élisabeth, ils avaient fini par accepter de se joindre à eux pour la course au *Kicking Horse* et avaient retardé leur voyage dans l'Ouest!

Ainsi, au lieu de la solitude qu'il avait cherchée, Delaine voyait s'augmenter encore une société insupportable. Et son amertume s'accroissait en constatant que ce nouveau voyage au Canada avait été pour lui une épreuve à laquelle, quelque souffrance qu'il en éprouvât, il n'avait pu se soustraire, puisque le hasard ainsi qu'Élisabeth étaient conjurés contre lui. En même temps le découragement qu'il éprouvait à cause de lady Merton augmentait son aversion pour ce pays barbare, sans société, sans art, sans histoire, sans antiquités, qu'il n'eût jamais, jamais choisi pour y passer un des étés de cette courte vie, si ce n'avait été pour les charmes d'Élisabeth! Plus il s'ennuyait, moins il était un compagnon de voyage agréable pour lady Merton. Dans sa tristesse, il n'en était que trop certain. Eh bien! pensait-il avec amertume, elle savait, après tout, ce qu'elle avait à faire et pouvait prendre soin d'elle-même! Cet homme, dont ils avaient fait un ami, était de bonne mine, et, si l'on en croyait sa réputation, il avait de la valeur. Ses manières étaient distinguées, quoique, aux yeux de Delaine, il fût trop présomptueux et trop entiché du Canada. Mais il était d'humble origine, fils d'un fermier qu'on disait mort, et petit-fils par sa mère, — Delaine le lui avait entendu dire, — d'un des colons du clan Selkirk de 1812; sans doute de quelque Écossais, *gillie* (1) ou berger? Un tel personnage en Angleterre n'aurait jamais pu prétendre à faire partie de la société intime d'Élisabeth Merton. Mais ici, elle était seule, réellement sans protection, car quelle aide pouvait-elle attendre de ce jeune étourdi de Philippe? Elle-même n'avait que vingt-sept ans, et elle était si charmante! beaucoup plus jolie même qu'elle n'avait jamais été... C'était une situation dangereuse, une situation à laquelle elle n'aurait pas dû s'exposer. Delaine l'avait toujours crue susceptible et fière, et, à ses yeux, toute femme devait être susceptible et fière, surtout envers ceux

(1) Garde ou pêcheur.

qui ne sont pas ses égaux au point de vue social... Il était clair qu'il ne l'avait pas tout à fait comprise. Et cet homme qu'ils avaient raccroché était, sans conteste, beau, vigoureux, dominateur, du genre de ceux que toutes les femmes admirent; mais lui, Delaine, n'avait jamais cru qu'Élisabeth Merton était comme toutes les femmes, et c'était là une désillusion.

Quel parti devait-il prendre? Il était battu; mais, s'il laissait voir son ressentiment, il serait fort gêné dans l'avenir, puisque les Gaddesden et lui étaient d'anciens amis, et qu'ils resteraient forcément ses voisins. Après tout, lui-même ne s'était pas compromis de façon irrémédiable. Pourquoi ne pas s'en tenir aux relations amicales qu'il avait tant appréciées avant que d'autres idées ne lui fussent venues?... Ah! ce n'était plus facile, car la tristesse qu'il éprouvait avait des causes profondes. Il fallait qu'il se mariât, sa situation l'y conviait. Mais sa nature était très circonspecte, invinciblement défiante, et ce n'est que très lentement qu'il se décidait à prendre un parti. Il lui faudrait refaire d'autres projets de mariage.... avec qui, et comment? C'est tout naturellement, et par degrés, qu'il en était venu à penser à Élisabeth. Le voisinage en avait été la cause initiale... Maintenant que cet espoir était ruiné, il n'imaginait pas quel nouveau hasard pourrait le servir. Car il était généralement timide et hésitant avec les femmes... Penché sur le balcon qui surplombait la rivière profonde, ses quarante ans envisageaient soudain, toutes proches, la vieillesse et la solitude. Un cruel ressentiment et un découragement invincible déchiraient son cœur.

. . . . . .

Lady Merton commençait à gravir les nombreux gradins qui reliaient l'allée du parc à la terrasse où Delaine songeait...

Élisabeth lui fit un signe amical, et il dut forcément l'attendre, en la regardant venir côte à côte avec le beau Canadien.

— Ah! quel agréable programme, dit-elle en s'asseyant tout essoufflée. Nous avons commandé une machine pour deux heures! Songez, je vous prie, monsieur Arthur, que je n'aurai jamais en ce monde pareille occasion de « commander » une locomotive à deux heures!... et une de ces grandes et superbes machines du *Canadian Pacific Railway!* Nous descendrons le défilé jusqu'à Field, où nous prendrons le thé; et nous le traverserons de nouveau, ce soir, pour dîner et coucher à Laggan. Sur les pentes, la machine mise en avant nous retiendra, et, quand

nous remonterons, placée en arrière, elle nous poussera... Et il paraît, ajouta-t-elle, rieuse, se tournant vers Delaine et faisant appel à leurs communs souvenirs du pays natal, — que la pente est plus escarpée que la côte du Shap.

— Trop raide, j'en conclus, pour être sans danger, dit-il d'un ton tranchant.

Il tournait le dos au panorama et son regard allait d'Élisabeth à son compagnon.

— Nous nous y prenons, répliqua Anderson, de telle sorte que la sécurité soit absolue ; mais, comme il est trop coûteux d'assurer à l'ordinaire cette sécurité sur cette voie, nous avons entrepris un nouveau tronçon.

Remarques sans importance, mais qui, par l'intonation même avec laquelle elles étaient échangées, eussent clairement démontré à tout observateur perspicace que ces deux hommes ne sympathisaient pas. Or Élisabeth avait beaucoup de finesse.

. . . . . .

A deux heures, la machine et le wagon étaient prêts, et Yerkes, tout souriant, recevait les hôtes de la Compagnie à la gare. A l'entendre, tous les privilèges dont ils jouissaient étaient son œuvre, et il était extrêmement jaloux de toute ingérence d'Anderson.

— Vous vous adresserez à moi, milady, si vous avez besoin de quoi que ce soit? L'année dernière, j'ai fait le voyage avec une princesse russe en train officiel. « Vous prendrez soin de la grande-duchesse, Yerkes, » m'ont-ils dit à Montréal; car ils savent qu'il n'y a personne sur la ligne à qui l'on puisse mieux se fier qu'à moi-même quand il s'agit d'une dame. Naturellement, je ne pouvais pas l'empêcher de s'évanouir sur les hauts ponts suspendus de la Rogers Pass; mais ça n'était pas du tout de ma faute.

— S'évanouir sur les ponts ! dit Élisabeth étonnée, je n'ai jamais entendu parler de quelque chose de semblable, Yerkes.

— Attendez jusqu'à ce que vous les voyiez, milady, répondit Yerkes, d'un air moqueur.

Le jour était radieux, et Philippe lui-même, en quittant la gare de Banff, se sentait pour un moment réconcilié avec le Canada. Depuis longtemps, il n'avait été d'aussi belle humeur, quoique, aux yeux soucieux d'Élisabeth, il ne fût pas beaucoup plus robuste que lorsqu'ils avaient quitté l'Angleterre. Il fumait

beaucoup trop, et Élisabeth souhaitait sincèrement que Yerkes ne lui versât pas aussi libéralement le whisky et le champagne. Mais Philippe n'était pas facile à gouverner. En une ou deux circonstances, cependant, la sympathie très marquée qu'il manifestait pour Anderson avait aidé Élisabeth à agir sur lui. Le soir où ils étaient arrivés à Calgary, le jeune homme voulait à toute force se promener en voiture, au clair de lune, à travers la prairie, pour se rendre à un *ranch* exploité par un de ses anciens camarades de Cambridge. La nuit était froide, et le long voyage depuis Winnipeg l'avait certainement fatigué. Élisabeth, si désespérée qu'elle fût de sa résolution, ne pouvait l'en dissuader. Alors Anderson était intervenu, et, l'on ne savait comment, avait immédiatement découvert un trappeur, qui descendait justement des Montagnes avec un superbe butin de peaux de renards et de martres; et, dans sa satisfaction de palper et de retourner un tas de magnifiques fourrures et d'en acheter pour sa mère quelques-unes au chasseur lui-même, le jeune homme avait oublié sa fantaisie obstinée. Sans que Philippe s'en doutât, Élisabeth avait chaudement remercié Anderson de son appui.

— Il ne lui manque qu'un peu de distraction, avait dit Anderson avec un sourire contraint, comme si les remerciemens d'Élisabeth lui plaisaient et lui déplaisaient à la fois.

Et elle s'était laissée aller à lui donner beaucoup de détails sur Philippe et sur sa maladie, sur leur mère et sur leur vieille demeure du Cumberland. Comment avait-elle pu se montrer aussi communicative sur ses affaires de famille avec un étranger! Était-ce parce que deux jours de voyage dans un wagon privé au Canada permettaient de lier plus ample connaissance qu'on ne l'eût fait ailleurs en un mois?

Un autre passager avait été présenté à lady Merton par Anderson, une heure avant le départ du train, et lui avait fait une si agréable impression qu'elle lui avait également demandé de se joindre à eux, ce à quoi il avait consenti avec empressement. C'était un Américain, M. Val Morton, administrateur, comme Élisabeth l'apprit, d'un grand réseau de chemin de fer dans le *Middle West* des États-Unis. Les affaires de la Compagnie lui avaient été confiées à la veille de la banqueroute, que son énergie et sa probité avaient conjurée; et, des relations plus étroites étant devenues nécessaires entre cette ligne et les chemins de fer de l'Alberta, il se trouvait au Canada pour

inspecter les lieux avant de négocier. Il était déjà connu du président de Cour et de Mariette ; et Élisabeth fut promptement captivée, autant par ses cheveux blancs, par ses yeux de couleur sombre que par sa vivacité et sa finesse acérée, sa courtoisie envers les femmes et sa facilité de parole.

. . . . . .

A grande vitesse le petit train franchissait les gorges des Montagnes Rocheuses. Les défilés devenaient plus profonds, la neige plus épaisse, l'atmosphère brillait plus lumineuse, les forêts, plus denses, dégageaient un parfum plus subtil sous les rayons du soleil.

Soudain la machine ralentit et stoppa. Aucune trace de station. Seulement une grotte rustique, sur laquelle était écrit : « The Great Divide (1) » et de la grotte, on voyait l'eau sourdre en deux petits filets, l'un coulant vers la droite, l'autre vers la gauche.

Le wagon se vida, et tous les voyageurs se groupèrent près des sources. Ils étaient sur la ligne de partage des eaux. L'un des ruisseaux roulait ses eaux vers l'Atlantique tandis que l'autre les dirigeait vers le Pacifique.

Éternel symbole des humbles commencemens et des grandes destinées ! Mais, dans ces montagnes inviolées, près de ce chemin de fer qui déjà faisait circuler ses wagons-salons, ses wagons-restaurans, — établissant avec ses télégraphes, sa lumière électrique, et ses hôtels, comme un fil conducteur de vie et de civilisation à travers la solitaire et sauvage grandeur des pics neigeux et des rocs, et transformait, jour par jour, les destinées du Canada, — l'allégorie devenait une vérité prouvée par l'expérience des hommes.

Les invités de lady Merton s'assirent sur l'herbe au bord des eaux limpides et murmurantes, et Yerkes apporta le café. Pendant qu'ils le prenaient, les deux mécaniciens descendirent de leur machine et cueillirent quelques fleurs et quelques branches vertes aux buissons printaniers qui croissaient près de là. Ils en firent une gerbe et l'offrirent à lady Merton. En les remerciant, elle apprit qu'ils étaient Anglais et du North Country.

— Philippe ! Ils sont de notre pays de Carlisle !

Et elle entama avec eux une conversation animée. C'étaient

(1) La grande ligne de partage des eaux.

deux vaillans compagnons bien appareillés, qui travaillaient constamment ensemble, et auxquels on avait confié le soin périlleux de conduire sur la section la plus difficile de la ligne. Mais ils n'y passeraient pas toute leur vie! certes non! Comme tous ceux qui appartiennent aux régions de l'Ouest, c'est de la terre qu'ils voulaient... dans un district déterminé un peu au delà... dans le Northern Alberta, dans un district qui n'était pas encore colonisé et pas même arpenté... Mais ils attendaient leur moment, et aussitôt que la ligne projetée atteindrait un certain point, leur dessein était bien arrêté de réclamer leur concession et de travailler leur terre ensemble.

Élisabeth retourna à ses compagnons, la gerbe de fleurs en main, et le visage animé.

— Nos mécaniciens vous plaisent-ils? lui demanda Mariette. Son sourire avait toujours quelque chose de retenu et de satirique.

— Deux parfaits gentlemen, dit Élisabeth chaudement. Quelle complaisance ils ont de nous conduire!

Les autres riaient.

— Je connais le pays qu'ils convoitent, dit l'Américain. J'ai parcouru tout l'Alberta, l'automne dernier, et une partie en automobile. Je puis vous certifier que nous bondissions sur ces pièces de chaumes, de façon à rendre jaloux un léopard! Mais j'y ai vu beaucoup de choses qui m'ont donné à penser. C'était au moment de la dernière distribution des terres réservées du domaine national. Chaque *Land office* était assiégé. A Edmonton, je vis des gens assis, toute la nuit, sur des escabeaux de campement; personne n'ouvrait la bouche, de crainte que son voisin pût deviner quelle partie du pays il désirait. Vos colons de l'Extrême-Ouest ne laissent rien à la chance! Chacun choisit sa ferme et s'y établit « squats (1) » pour travailler à coup sûr. Et ils affluent! Par milliers du monde entier! Anglais, Américains, Hollandais, Italiens, Français. Oh! nous sommes habitués à ces scènes dans les États-Unis! Un grand « trek » se poursuit en ce moment vers notre Sud-Ouest. Mais, quand cet exode sera terminé, nous n'aurons plus un seul morceau de terre libre. C'est le Canada, sur ce continent, qui en verra la dernière division.

(1) C'est-à-dire s'y établit illégalement jusqu'à ce que les arpenteurs du gouvernement viennent et alors il peut avoir un titre légal sur sa terre.

— Si le Canada dans ce temps-là n'est pas l'Amérique, dit Mariette sèchement.

L'Américain souligna la remarque.

— Je vous y prends, monsieur, dit-il avec un sourire. Certes, si j'étais Canadien, je serais peut-être un peu nerveux.

Mariette développa avec grande animation son thème de « l'invasion américaine. » Winnipeg était un endroit dangereux, la Colombie Britannique en était un autre. « La « pénétration pacifique » à la fois des hommes et du capital allait si rapidement que, dès qu'un mouvement pour l'annexion serait une fois commencé dans certains districts du Canada, il deviendrait irrésistible. Le rude et puissant visage de Mariette se transfigura ; on devinait en lui quelque mobile secret qui le poussait à contester, à diminuer les importans courans d'opinion et les sympathies qui l'environnaient. Il parlait comme un prophète, mais la foi qui l'animait était jalousement cachée aux yeux de tous.

Anderson ne s'émut pas. Le président de Cour souriait :

— Le danger a pu exister, dit-il, il a dû exister même ! Ce chemin de fer a tout changé. — Il étendit la main en montrant la ligne et le défilé. — Il y a vingt ans, je suis venu sur ce terrain avec les premiers explorateurs qui aient traversé la Roger's Pass et descendu par la vallée d'Illecillewaet jusqu'au Pacifique. Nous avons même campé ici une nuit. Et, le soir, j'étais assis tout seul sur les pentes de cette montagne en face, — il la désignait du doigt, — regardant le chantier du chemin de fer au-dessous de moi, et le premier tracé qui coupait la forêt. Et je pensais au jour où les trains sillonneraient en tous sens ces régions, où ces vallées sans nom et ces pics seraient devenus les lieux de villégiatures du Canada et de l'Amérique. Mais ce que je ne vis pas, c'était l'ombre de l'Angleterre, qui veillait, de l'Angleterre, qui grandissait grâce à cette troupe de terrassiers qui piochaient au-dessous de moi, à ces milliers de travailleurs qui s'agitaient de tous côtés, occupés, nuit et jour, à relier l'Est à l'Ouest. Le trafic du Nord au Sud cela amenait la fusion de *votre* Nord-Ouest avec *notre* Nord-Ouest qui se fût américanisé ; les transports de l'Est à l'Ouest, cela produit une cohésion plus étroite avec l'Angleterre, l'expansion anglaise, l'Empire anglais ! Et cela, à ce moment, je ne le vis pas.

— Me permettez-vous de faire une citation que j'ai trouvée l'autre jour dans le journal d'Edmonton, dit Anderson, et rele-

vant la tête, avec un regard profond et sympathique fixé sur l'Américain, il récita :

Land of the sweeping eagle, your goal is not our goal!
For the ages have taught that the North and the South breed different of soul.
We toiled for years in the snow and the night, because we believed in the spring!
And the mother who cheered us first, shall be first at the banqueting!
The grey old mother, the dear old mother, who taught us the note we sing!

Pays de l'aigle rapide, votre but n'est pas notre but! — Car le temps nous enseigne que le Nord et le Sud créent des âmes dissemblables. — Nous peinions pendant des années dans la neige et la nuit, parce que nous croyions au Printemps. — Et la mère qui nous berça la première sera la première au banquet. — La vieille mère aux cheveux gris, la chère vieille mère qui nous apprit le chant que nous chantons.

L'Américain souriait.

— Un peu rudimentaire comme vos villes de la prairie, mais cela frappe juste. Peut-être avons-nous manqué notre coup! Mais qu'importe! Nous avons déjà assez à faire chez nous, notre morceau est assez difficile à mastiquer.

Il y eut un moment de silence, les yeux d'Élisabeth étaient voilés de larmes. Philippe, la bouche ouverte, regardait fixement Anderson. Mariette continua :

— Et, pour finir, que ferons-nous du Canada? Une imitation de l'Europe ou de l'Amérique? Une nation de grippe-sous, sans autre foi que le dollar? S'il en devait être ainsi, après avoir eu une chance unique dans l'histoire, nous l'aurions perdue!

— Nous ne la perdrons pas! dit Anderson, à moins que les dieux ne se moquent de nous.

— Pourquoi pas? dit Mariette d'un ton grave. D'autres peuples sont devenus fous avant nous.

— Oh! que de prophéties! que de prophéties! dit le président de Cour avec mélancolie. C'est bon pour vous, jeunes gens, mais, pour nous, qui nous en allons! Nous assistons au commencement. Et, quoi qu'il arrive, pourrons-nous savoir ce qu'il en adviendra? Je n'ai jamais senti aussi amèrement qu'aujourd'hui combien sont bornées les limites de notre connaissance et de notre existence.

Personne ne répondit. Mais Élisabeth en levant les yeux sur le visage de Mariette, — le visage d'un penseur et d'un mystique,

— le vit lentement se détendre et s'épanouir en une sorte d'extase : sa dureté s'était transformée en sérénité, et son aigreur était devenue paix. Et, avec sa prompte intelligence, elle eut l'intuition que les tristes réflexions du président de Cour n'avaient fait qu'évoquer dans cet esprit religieux l'hymne fervent : « Vous seul, Seigneur, êtes Éternel, et Vos années n'auront pas de fin. »

. . . . . .

A Field, où la plus hospitalière auberge s'abritait sous les contreforts du mont Stephen, ils quittèrent leur wagon, prirent le thé dans l'hôtel, et parcoururent les bois qui l'entourent. Tout l'après-midi jusqu'alors, Elisabeth avait témoigné à Delaine les plus délicates et les plus amicales attentions. Elle avait mis la conversation sur ses sujets favoris, l'avait placé à côté d'elle au thé, et avait fait pour lui plus qu'elle n'y était obligée. En pure perte. Delaine se faisait l'effet d'un condamné à qui on accorde quelques faveurs avant l'exécution. Elle n'aurait probablement rien fait de semblable à son égard, s'il lui était resté une chance réelle.

Dans la promenade après le thé, Anderson et lady Merton allèrent au hasard. Ils avaient dû faire un grand effort sur eux-mêmes pour rester aussi longtemps éloignés l'un de l'autre. Mais, en ce moment, le président de Cour et Delaine causaient ensemble. Philippe flânait en fumant sur le balcon de l'hôtel, très occupé d'un ancien camarade d'Eton qu'il venait de rencontrer là par hasard, et qui était venu se distraire et faire des ascensions dans les Montagnes Rocheuses pour sa santé. Mariette, après avoir regardé ce que faisaient ses compagnons, et particulièrement Elisabeth et Anderson, s'était éloigné, tout seul, dans les bois.

Elisabeth et Anderson traversèrent la rivière et suivirent la route du Lac d'Émeraude. La superbe vallée qui s'étendait à leur gauche était dominée par la masse neigeuse du Mont Stephen resplendissant sous les rayons du soleil; au loin, vers l'Ouest, les pics déchiquetés de la chaîne du Van Horne s'enlevaient dans une gloire; au bord de la rivière, des fleurs d'un rouge vif, qu'Élisabeth n'avait jamais vues, et qui semblaient d'autant plus transparentes qu'elles recevaient la lumière de biais, émaillaient la prairie. Et le murmure du torrent les accompagnait.

Cette fois, ce fut de l'Angleterre qu'ils s'entretinrent. Anderson fit maintes questions sur les personnages marquans et sur la

politique anglaise. Et elle, pour lui plaire, parlait vite et familièrement des hommes et des événemens du jour, des scènes et des orateurs du Parlement, des diplomates et des personnages de la Cour, — le mettant au courant de tous les potins mondains, des on-dit du moment en passant en revue les principales figures de la politique anglaise et européenne. C'était le sujet de conversation qui lui était le plus habituel, il avait trait au monde qu'elle connaissait le mieux; et comme Élisabeth ne manquait ni de finesse, ni d'esprit naturel, sa conversation était généralement appréciée, et elle le savait.

Mais, quoique ce fût Anderson qui eût abordé ce sujet, il ne paraissait y prendre aucun agrément. Bien au contraire, elle eut le sentiment qu'il devenait de plus en plus renfermé et froid, sec et caustique, et même satirique, comme le premier après-midi où elle l'avait rencontré. Aussi, après un moment, la conversation languit, car, pour la maintenir, il fallait être à deux de jeu.

Le front d'Anderson se rembrunissait, son visage se colorait, et elle ne pouvait deviner ce qu'elle avait pu dire ou faire qui l'eût contrarié.

Elle essaya alors de ramener la conversation sur le Canada, mais elle n'obtint que peu ou pas de réponse.

— Pour vous, dit-il enfin avec impatience, notre politique, comparée à celle de Londres ou de l'Europe, n'est que le bruit, le remous d'une pierre tombant dans une citerne.

— Une citerne assez grande.

— La grandeur n'a pas d'importance.

Les lèvres d'Élisabeth se plissèrent d'un léger sourire, car elle se rappelait semblable protestation de Delaine; mais elle ne perdit pas contenance et s'acharna d'autant plus à combattre l'étrange accès de mauvaise humeur de son compagnon. A la longue, elle y réussit: il se repentit et se laissa conduire comme elle le voulait. Était-ce la conséquence de cet échange d'impressions, l'influence réciproque de leurs pensées les plus secrètes, l'effet de cette réaction en eux, — ou le parfum de cette journée de juin qui s'exhalait des sapins, ou la splendeur gigantesque du mont Burgess qui s'élevait droit devant eux au bout d'une sombre avenue de la forêt, — on ne saurait le dire; quoi qu'il en soit, ils devinrent plus intimes qu'ils ne l'avaient jamais été et s'intéressèrent de plus en plus l'un à l'autre. Les pensées

et l'idéal d'Anderson exerçaient sur Élisabeth une fascination croissante. Sa curiosité amicale et délicatement féminine était aussi de plus en plus satisfaite : les idées qu'il émettait sur la vie étaient souvent austères et mélancoliques, mais elles n'avaient jamais rien de faux ou de médiocre.

Pourtant, avant que la promenade s'achevât, Élisabeth reçut un choc. Comme ils revenaient vers Field et se trouvaient dans l'ombre des pins, il dit brusquement :

— Me pardonnerez-vous ce que je vais vous dire?

Surprise, elle le regarda.

— Ne laissez pas votre frère boire autant de champagne!

Le sang afflua aux joues d'Élisabeth. Elle se redressa sous le coup d'une douleur aiguë mêlée de colère. Un étranger qui ne les connaissait que depuis dix jours! Mais elle vit sur la physionomie d'Anderson une telle expression mêlée de gêne et de résolution qu'elle en fut ébranlée et ne put balbutier fièrement que ces mots :

— Je ne sais vraiment pas ce que vous voulez dire, monsieur Anderson!

— J'ai cru voir que vous éprouviez de l'inquiétude, et j'en éprouverais à votre place, répliqua-t-il avec précipitation. Il a été malade, et il n'est pas tout à fait maître de lui... C'est toujours le moment critique. C'est un charmant garçon, — vous lui êtes toute dévouée, — pour l'amour de Dieu! ne le laissez pas ainsi se perdre corps et âme!

Élisabeth restait muette. Des pleurs emplirent ses yeux ; sa voix s'étranglait dans sa gorge ; elle devait, elle voulait défendre son frère. Alors elle se souvint du dîner de la veille, du dîner de l'avant-veille, de la note des vins à Winnipeg et à Toronto. Elle pâlit, son cœur se serra. Mais n'était-ce pas une offense que d'oser lui parler ainsi? Lui, avait repris son sang-froid et continua cependant avant qu'elle pût souffler mot.

— Pardonnez-moi! Je sais que cela peut vous paraître une pure insolence de ma part. Mais je ne puis me taire. Je ne puis voir une telle chose et rester silencieux. Je voudrais m'expliquer! Je vous en prie, permettez-le-moi!... Je vous ai dit, — sa voix tremblait, — que ma mère et mes sœurs sont mortes brûlées. J'adorais ma mère. Elle était tout pour moi. Elle nous avait élevés avec un courage infini, quoiqu'elle fût très délicate. Dans ce temps-là, l'exploitation d'une ferme dans le Manitoba demandait de plus

grands efforts qu'aujourd'hui. Ma mère cependant ne se plaignait jamais; elle était toujours de bonne humeur et toujours à la tâche. Mais... mon père buvait! C'est après une maladie dans sa jeunesse que mon père avait contracté ce défaut; il ne fit qu'empirer avec l'âge. Chaque fois que la prospérité nous favorisait, mon père retombait dans son vice. Les gains que nous faisions, il les buvait, il nous eût tous ruinés sans ma mère... Et, à la fin, il fut le propre meurtrier de ma mère et de mes pauvres sœurs!

Élisabeth poussa un cri d'horreur.

— Oh! il n'avait pas l'intention de les tuer, dit Anderson tristement. C'était en hiver. Il était resté toute la nuit à boire deux bouteilles de whisky. Au matin, il fut réveillé par le froid; le feu était éteint. Il sortit en trébuchant pour chercher le bidon d'huile de houille dans l'étable. Encore hébété par la boisson, il le rapporta et en versa sur le bois. Il n'y avait pas assez de bois. Il retourna en chercher, laissant sa bougie allumée, — un vieux bout branlant dans un chandelier cassé sur le sol à côté de l'huile de houille. Lorsqu'il revint à l'étable, elle lui parut chaude et confortable; il oublia pourquoi il était venu, s'affala sur un amas de paille et fut pris d'un lourd sommeil. La bougie a dû tomber dans l'huile, qui fit explosion, et, en quelques secondes, la maison de bois fut en flammes. Au moment où je rentrais en courant du marais dont j'étais allé casser la glace pour avoir de l'eau, le toit s'était écroulé presque entièrement. Ma pauvre mère et deux des enfans avaient évidemment essayé de s'échapper par l'escalier, et ils avaient péri là; les deux autres étaient brûlés dans leurs lits.

— Et votre père? murmura Élisabeth incapable de détacher ses yeux du narrateur.

— Je l'éveillai dans l'étable, et lui dis ce qui était arrivé. Mot par mot, je lui arrachai l'aveu de ce qu'il avait fait et j'ajoutai : — Maintenant choisissez! — ou vous partirez, ou bien ce sera nous qui nous en irons. Après l'enterrement, mes frères et moi nous en aurons fini avec vous; nous ne vous verrons plus. Vous ne pouvez pas nous forcer à vivre avec vous; nous nous tuerions plutôt. Ou vous resterez ici, et nous irons à Winnipeg; ou vous vendrez le matériel, prendrez l'argent, et partirez. Nous exploiterons la ferme. Il s'emporta; mais je lui déclarai que notre parti était pris. Une semaine plus tard, il disparaissait.

Il avait tout vendu et nous laissait les murs calcinés, et la terre.

— Et vous ne l'avez jamais revu depuis?

— Jamais.

— Vous croyez qu'il est mort?

— Je sais qu'il est mort dans le premier « rush » (1) du Yukon, il y a dix ans. J'ai suivi sa trace jusque-là, peu de temps après. Il a été probablement tué dans une rixe de quelques mineurs aussi buveurs que lui.

Il y eut un silence. Anderson se fit très humble.

— Me pardonnez-vous? Sur ce sujet, je ne suis pas de sang-froid. J'ai conscience que j'ai gâté votre journée.

Elle leva sur lui des yeux mouillés de larmes et lui tendit la main.

— Il n'y a rien de tel, vous savez, dans notre cas, dit-elle en essayant de sourire, Philippe est un enfant.

— Je le sais; mais veillez sur lui! reprit-il avec insistance en lui étreignant la main.

Les arbres s'espaçaient et les voix se rapprochaient. Ils sortirent de la forêt et rencontrèrent le président de Cour qui les appelait.

. . . . . .

Le voyage, pour remonter le défilé, fut encore plus merveilleux que ne l'avait été la descente. Les rayons du soleil couchant coloraient à la fois les forêts dans la fière solitude des montagnes et la vallée du Yo-Ho, sans route et sans maison, mais qui est appelée à devenir bientôt aussi fameuse que Grindelwald ou Chamonix.

Ils descendirent le défilé et explorèrent les vastes chantiers de travailleurs; ils admirèrent les bouillonnemens du fleuve qui avait frayé la voie du chemin de fer; ils cueillirent les cornouilles blancs, de jaunes lis des neiges (Yellow snow-lilies) et de rouges pinceaux de peintre (Painter's brush).

Élisabeth et Anderson se parlèrent à peine. Elle conversa longuement avec Delaine, et Mariette soutint une discussion quelque peu aigre avec elle sur les derniers ouvrages français d'Anatole France et d'Émile Zola, — des auteurs qu'il haïssait de toute son âme.

(1) Invasion d'émigrans.

Cependant ce jour avait noué un lien durable entre Anderson et Élisabeth, et ils le comprirent.

. . . . . .

La nuit vint, claire et froide, constellée d'étoiles qui scintillaient sur la neige.

Delaine, qui, ainsi qu'Anderson, était logé dans une des rares maisons habitables de Laggan, sortit pour se promener et fumer avant de se mettre au lit. Il longeait la voie du chemin de fer qui se dirige vers Banff. Et, dans l'amertume de son âme, il se demandait s'il lui était décemment possible de se séparer de ses amis tout de suite.

Lorsqu'il eut dépassé la gare et fut hors de vue des habitations, il s'aperçut qu'un homme le suivait avec persistance. Il serra vigoureusement la forte canne qu'il avait à la main, et fit volte-face.

— Que me voulez-vous? Vous semblez me suivre...

— Êtes-vous M. Arthur Delaine? dit une voix pâteuse.

— Oui, et puis...

— Et vous logez, cette nuit, dans la même maison que M. George Anderson?

— Oui. Qu'est-ce que cela vous fait?

— Il faut que je cause vingt minutes avec vous, dit l'inconnu après une pause.

L'accent était écossais. Dans l'obscurité, Delaine distinguait à peine un vieillard tout courbé, s'appuyant lourdement et chancelant sur son bâton.

— Et moi, je n'ai rien à vous dire.

Et il poursuivit son chemin.

Le vieux s'attacha à ses pas, et dit alors quelque chose qui causa à Delaine un tel étonnement qu'il s'arrêta court. Pendant quelques minutes, il écouta, stupéfié; puis, faisant demi-tour, il permit à cet étrange compagnon de marcher lentement à côté de lui jusqu'à Laggan.

MARY A. WARD.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

VI[2]

LA DISGRACE DE TURGOT

I

L'équilibre du ministère reposait tout entier sur l'entente politique entre Turgot et le comte de Maurepas. Que cette union fût définitivement détruite, la combinaison s'écroulait, tout était remis en question. C'était donc sur ce point vital que devait se porter l'effort des adversaires du Cabinet, et c'est ce que saisirent fort bien les petits Machiavel de la société de la Reine. Nous retrouvons encore ici l'initiative du baron de Besenval. Dans une conversation qu'il eut avec Mme de Polignac, tous deux tombèrent d'accord que « l'on ne pouvait se flatter d'ébranler le crédit de M. de Maurepas, » que, « ne pouvant rien contre lui, » il était à souhaiter qu'on le rapprochât de la Reine, afin de l'avoir dans son jeu (3). Cette résolution prise, on se partagea la besogne ; Mme de Polignac se chargea de la Reine, Besenval de Maurepas. Chacun d'eux s'acquitta heureusement de son rôle. Les argumens dont se servit Besenval pour décider Maurepas

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1909.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, 15 septembre, 1er et 15 octobre 1909.
(3) *Mémoires* de Besenval, t^me^ II.

les peignent au vif l'un et l'autre : « Je consens, lui dit le baron, à me lier avec vous et à vous rapprocher de la Reine ; j'y ferai ce que je pourrai. Il vous est plus aisé qu'à qui que ce soit de parvenir à gagner son amitié ; vous êtes gai, très aimable ; en l'amusant, vous pourrez l'instruire. C'est un des devoirs de la place où le Roi vous a mis, et celui qui peut le plus contribuer au bien des affaires et à l'agrément de la Cour. »

C'était prêcher un converti. Maurepas comprit à demi-mot et accepta de se prêter à ce qu'on désirait de lui. La Reine, de son côté, fut aisée à convaincre. Une entrevue fut arrangée entre elle et le Mentor. Une fois de plus, Maurepas promit son dévouement, Marie-Antoinette sa confiance ; ils échangèrent les plus gracieux propos. Louis XVI, qu'on avait eu soin d'avertir, entra pendant cette scène touchante : « Sire, s'écria Maurepas, vous voyez l'homme le plus heureux, le plus pénétré des bontés de la Reine, et qui n'existera dorénavant que pour lui en témoigner sa reconnaissance et lui prouver son zèle ! » La Reine parla de même, toutefois avec moins de chaleur : « J'ai reconnu, dit-elle, que j'étais dans l'erreur au sujet des sentimens de M. de Maurepas. Je vous déclare que je suis contente de lui. » Le Roi, rapporte l'abbé de Véri, « courut alors à elle pour l'embrasser, en serrant d'une de ses mains celle de M. de Maurepas. La Reine, se soulevant de son canapé pour répondre aux caresses du Roi, laissa tomber sa coiffure, que M. de Maurepas se trouva à portée de relever, tandis qu'il se baissait pour baiser la main du Roi. Tout cela produisit un mélange d'attendrissement et de gaîté (1). »

Un accommodement analogue eut lieu entre Maurepas et la comtesse de Polignac, qui, jusqu'alors, plutôt méfiante à l'égard du vieil homme d'État, fit soudain volte-face et prôna ses mérites avec une telle ardeur que quelques personnes de la Cour en conçurent des soupçons : « J'ai découvert et fait voir à la Reine, mande l'ambassadeur autrichien (2), que la comtesse de Polignac était manifestement gagnée et conduite par le comte de Maurepas. Mes preuves à cet égard ont acquis le plus grand degré d'évidence à la suite des propos que la comtesse a hasardé d'insinuer, pour persuader la Reine qu'il serait de son intérêt de déterminer le Roi à nommer le comte de Maurepas premier mi-

(1) Journal inédit de l'abbé de Véri, *passim*.

(2) Lettre du 13 avril 1776. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

nistre. » Mercy revient, à quelques jours de là, sur les rapports « plus que suspects » établis secrètement entre la favorite et le conseiller de Louis XVI, ainsi que sur l'utilité de mettre la souveraine en garde contre l'union de ces deux puissans personnages. Peine perdue : la coalition a désormais un chef : elle marche vers un but précis, dont nul ne parle ouvertement, mais que chacun poursuit dans l'ombre : le renversement de Turgot, la destruction de ses réformes.

Certaines imprudences du ministre, qu'on ne peut passer sous silence, servirent singulièrement les projets de ses adversaires. Rude avec ses contradicteurs comme nous le connaissons, il avait des faiblesses pour ceux qui flattaient ses idées et se proclamaient ses disciples. Sa droiture, sa candeur, l'ardeur même de ses convictions, l'entraînèrent ainsi plus d'une fois à protéger des hommes qui méritaient peu sa confiance. De cette crédulité fâcheuse il me serait aisé de multiplier les exemples; je n'en rapporterai qu'un seul, caractéristique, il est vrai, par l'importance du personnage et par le tort que fit cette aventure au prestige de Turgot. Je veux parler de Jean Devaines (1), type curieux de cette race de gens qui, partis de plus ou moins bas, prétendent arriver à tout prix et s'accrochent, pour s'élever, à ceux dont leur instinct subtil a su deviner la fortune. Fut-il vraiment « fils de laquais, » comme l'ont écrit quelques mémorialistes? Une ombre plane sur sa naissance et sur ses débuts dans la vie. Toujours est-il qu'il marcha d'un pas leste, tour à tour secrétaire d'un intendant de province, puis d'un riche fermier général, ensuite rédacteur officieux des gazettes du duc de Choiseul, se glissant par cette voie dans l'intimité de Diderot, de Suard, de Morellet, des chefs de l'Encyclopédie, enfin directeur des domaines à Limoges, où Turgot était intendant. Il semble avoir, l'un des premiers, pressenti les hautes destinées de son voisin de résidence. Dans tous les cas, il s'appliqua dès lors, avec un plein succès, à gagner le cœur du grand homme, épousant toutes ses théories, entrant dans toutes ses vues et se pliant à tous ses goûts. Plusieurs années durant, le parvenu vaniteux et épris de luxe, insolent avec ses égaux et familier avec les grands, dont nous ont laissé le portrait ceux qui l'ont rencontré plus

(1) Consulter sur Devaines l'intéressante notice de M. Frédéric Masson : *Un académicien de l'an XI.* — *Revue hebdomadaire* du 27 octobre 1906.

tard au temps de sa prospérité (1), prend la figure d'un philosophe austère, détaché des biens de ce monde, ennemi et dédaigneux du faste. « Point de jeu, point de valet de chambre, en un mot la plus grande simplicité, c'est-à-dire au ton de M. Turgot; » ainsi le jugeait ceux qui fréquentent chez le contrôleur général (2).

Comment Turgot se serait-il défié d'un si fidèle disciple? A peine est-il installé au contrôle, qu'il mande Jean Devaines (3) à Paris, en fait le premier commis des finances, un personnage considérable, qui dispose des emplois et qui manipule les millions. Cependant, avec les grandeurs, commence l'ère des tribulations. En juillet 1775, un sieur Blonde, avocat, lance un pamphlet, où, sous couleur d'éclairer le ministre, il attaque son « bras droit » avec une impressionnante précision, dénonçant les spéculations, les pots-de-vin reçus, les malversations de toute sorte. La brochure fait grand bruit; Devaines semble « accablé sous ce coup de massue. » Mais Turgot fait tête à l'orage; il a confiance dans son commis, il le défendra publiquement, avec une chaleur généreuse. Il demande et obtient pour lui la place de « lecteur ordinaire de la Chambre du Roi, » qui donne droit aux « entrées, » et il l'en informe aussitôt, par une lettre qu'il l'autorise à rendre publique à son gré : « Je me devais à moi-même de montrer authentiquement mon mépris pour des calomnies atroces. Il est dans l'ordre que vous y soyez exposé, vous, tous ceux qui ont quelque part à ma confiance, et moi peut-être plus que personne. Trop de gens sont intéressés au maintien des abus, pour que tous ne fassent pas cause commune contre quiconque s'annonce pour vouloir les réformer. Je vous prêche la morale que je tâcherai de suivre pour moi-même. Si la raison ne peut dissiper entièrement l'impression que vous a faite cet amas d'atrocités, je souhaite que l'assurance de mon estime et de mon amitié vous serve de consolation (4). »

Ce baume est à peine appliqué, que la blessure se rouvre. Une deuxième bombe éclate, un réquisitoire mieux écrit, plus

(1) Mémoires de Nouvelles. — Mémoires de Freuilly, etc.

(2) Lettre de Mme de Lespinasse du 27 août 1776. — Ed. Aime.

(3) Entre temps, celui-ci avait coupé son nom en deux et s'était appelé de Vaines, s'anoblissant de la sorte à bon compte.

(4) Lettre du 28 septembre 1775, reproduite par le baron Rivière dans sa correspondance avec le prince de Saxe. — Archives de l'Aube.

modéré que l'autre, et plus redoutable d'autant : *Lettre écrite à M. Turgot par un de ses amis*. On soupçonne d'en être l'auteur, — l'inspirateur du moins, — un fermier général du nom de Gérard de Mesjean, « secrétaire des commandemens de M. le Comte de Provence. » Nouvel émoi dans le public, nouvel affolement de Devaines, nouveau geste de protection du contrôleur général. Sur son ordre, on perquisitionne chez le secrétaire de Mesjean, la police interdit la vente de la brochure, les colporteurs sont pourchassés, l'un d'eux est mis à la Bastille, où Blonde, l'auteur de la première attaque, ne tarde pas à le rejoindre. Ces mesures aggravent le scandale; le parlement s'agite et délibère, toutes chambres assemblées, au sujet des arrestations. Chacun attend avec une curiosité impatiente le grand procès engagé par Devaines pour démontrer son innocence. Hélas ! cette attente est déçue... Après quelques semaines, le plaignant se désiste, les prisonniers sont libérés, le silence se fait sur l'affaire ; personne jamais n'en pénétrera le mystère. Ce qui reste de cette histoire, c'est non seulement un fâcheux discrédit pour le héros de l'aventure, mais les éclaboussures qui rejaillissent sur son patron et son obstiné protecteur. Nul ne suspecte assurément l'exacte probité, la parfaite bonne foi de Turgot, mais on doute de sa clairvoyance, de son talent à discerner les hommes ; et l'on imagine le parti que peuvent tirer de l'incident ceux qui ont intérêt à le desservir près du Roi.

II

Les insinuations personnelles font cependant moins d'effet sur l'esprit du maître que les murmures contre les actes. Construits avec absolutisme et appliqués avec raideur, les édits de Turgot provoquaient maintenant les critiques de ceux-là mêmes qui les acclamaient au début. De fait, cette réaction était peut-être inévitable. Toute réforme profonde, avant d'être entrée dans les mœurs, amène quelques perturbations, un désarroi dans les vieilles habitudes, certains désordres passagers. Les erreurs de détail rendent les contemporains injustes envers les bienfaits de l'ensemble, et le présent leur cache l'avenir. Les innovations de Turgot traversaient cette phase difficile. Le renchérissement sur-

venu à la suite de l'édit sur la circulation des grains n'avait pas encore disparu, et la loi qui portait suppression des corvées, en grevant d'un impôt nouveau les gros propriétaires fonciers, les forçait, disait-on, à vendre à plus haut prix le produit de leurs terres. Il est certain que le pain se maintenait au-dessus du taux habituel, « mal plus réel pour le peuple, écrivait le duc de Croy, que sa gêne d'auparavant. » On se racontait à l'oreille que le contrôleur général, tout en interdisant les magasins de blé, était bien obligé, pour assurer la nourriture du peuple de Paris, de recourir à ce qui subsistait encore des approvisionnemens jadis faits par l'abbé Terray (1).

L'abolition des maîtrises et jurandes était une autre cause de trouble. Dans nombre d'ateliers, à Paris et dans les grandes villes, les ouvriers, affranchis par la loi, avaient, sans crier gare et du jour au lendemain, « planté là leurs patrons » et interrompu le travail. « Ce n'est qu'en haussant les salaires que l'on peut à présent parvenir à s'en procurer, » écrit au prince Xavier de Saxe un de ses correspondans habituels (2). Des incidens se produisaient, qui, de nos jours, passeraient inaperçus, mais qui excitaient en ce temps la stupeur et l'indignation de la bourgeoisie parisienne. On citait, par exemple, le cas d'un maître serrurier qui, ayant accepté une forte commande à date fixe, voyait « tous ses garçons, » débauchés par l'un d'eux, le quitter brusquement, sans avertissement préalable, et laisser la besogne en plan. Désespéré de ne pouvoir terminer ni livrer l'ouvrage, « le malheureux homme » portait plainte au commissaire de son quartier : les « déserteurs, » admonestés, menacés de Bicêtre, narguaient impertinemment la police, qui s'avouait enfin impuissante et laissait ruiner le patron (3). Ces scènes, journellement renouvelées, répandaient, disait-on, parmi la population ouvrière, l'habitude du désœuvrement et, par suite, de l'ivrognerie, et la police avait beaucoup à faire pour réprimer tous les excès commis dans les faubourgs. « Tous ces faits, ou vrais, ou controuvés, ou exagérés, sont colportés de bouche en bouche, conclut la relation d'où j'ai tiré ces traits, et les clameurs qu'ils produisent dans la bourgeoisie s'élèvent contre la besogne de M. Turgot. » Tout Paris répéta le mot attribué à

(1) *Particularités*, etc., par M. de Montyon, *passim*.
(2) Lettre du sieur Rivière, du 14 avril 1776. — Archives de l'Aube
(3) *Ibidem*.

l'abbé Terray : « Pendant mon ministère j'ai fait le mal bien, et M. Turgot fait le bien on ne peut plus mal. »

Aussi voit-on bientôt une pluie de récriminations, de plaintes au sujet des édits, s'abattre sur le parlement, lequel profite de l'occasion pour satisfaire ses vieilles rancunes. Un arrêt dogmatique émané de ce corps rappelle les lois fondamentales de la société, « ébranlée en ce moment par des esprits inquiets, » recommande aux vassaux, aux paysans, aux artisans, de ne se point écarter de leurs devoirs d'obéissance, « dont nul fantôme de liberté ne peut ni ne doit les relever. » Cet arrêt, d'après les on-dit, devait être bientôt suivi de remontrances au Roi, pour dévoiler les conséquences des « prétendues réformes » et dénoncer solennellement « au tribunal de la nation » le mal déjà fait à la France par le contrôleur général.

Les méfaits dont on accusait les réformes réalisées redoublaient la défiance à l'égard des nouveaux projets que Turgot portait dans sa tête et que l'on soupçonnait vaguement, sans en savoir au juste la nature. Mieux renseignés que les contemporains, nous en connaissons les grandes lignes. Un mémoire rédigé, ébauché plutôt, par Turgot, peu de semaines avant sa chute et publié après sa mort par Dupont de Nemours, nous a livré le fruit secret de ses méditations. Ce programme gigantesque comportait une refonte complète de l'ancienne administration française, un système ingénieux d'assemblées électives, paroissiales, provinciales, urbaines, couronnées au sommet par une manière d'assemblée nationale qui siégerait à Versailles et que Turgot appelait « la grande municipalité, » une assemblée qui n'aurait point de pouvoir politique, et dont la fonction essentielle serait d'organiser et de répartir l'impôt. Par ce système affirmait hardiment Turgot, « au bout de quelques années, le Roi aurait un peuple neuf et le premier des peuples. Le royaume s'embellirait chaque jour comme un fertile jardin. L'Europe, Sire, vous regarderait avec admiration et respect. » A quel moment précis ce document fut-il communiqué au Roi, la chose est incertaine ; mais il est établi que Louis XVI en eut connaissance et qu'il ne crut guère à l'âge d'or que prophétisait son auteur, ainsi qu'en témoignent ces lignes inscrites par lui en marge du mémoire (1) : « Le passage du régime aboli au régime

(1) *Mémoires* de Soulavie. — *Les Réformes de Louis XVI*, par Sémichon.

que M. Turgot propose actuellement mérite attention. On voit bien ce qui est, mais on ne voit qu'en idée ce qui n'est pas, et on ne doit pas faire des entreprises dangereuses, si on n'en voit pas le bout. » — « J'ignore, dit-il plus loin, si la France gouvernée par les élus du peuple et les plus riches serait plus vertueuse.. Je trouve, dans la suite des administrateurs nommés par mes aïeux, et dans les principales familles de robe et même de finance, des administrateurs qui auraient illustré toutes les nations connues. »

Je n'ai pas à juger ici le mérite intrinsèque de ces conceptions de Turgot, les avantages ou les inconvéniens qui eussent pu résulter de leur application ; mais on conçoit qu'une révolution si hardie ait pu effaroucher Louis XVI et l'inquiéter sur la sagesse de son contrôleur général. Tout ce qu'il entendait était d'ailleurs bien fait pour augmenter ses craintes. De quelque part qu'il se tournât, des doléances, des récriminations et de funestes prédictions retentissaient à ses oreilles. J'ai tour à tour énuméré l'hostilité des grands, l'anathème du clergé, le trouble de la bourgeoisie, la haine du parlement. Turgot n'est guère plus épargné par ceux qui siègent auprès de lui dans les conseils du Roi. Si l'on en excepte Malesherbes, il n'y compte plus un seul ami. Nous connaissons l'attitude de Maurepas, qui le crible de ses railleries, qui murmure d'un ton d'ironie : « Il est trop fort pour moi (1), » qui, passé maître en l'art de ridiculiser toutes choses, « transforme les nouveaux systèmes en projets romanesques, en rêves et en chimères, qu'il est insensé de concevoir et dangereux d'adopter (2). » C'est aussi Saint-Germain, blessé de voir ses comptes soumis à la revision d'un collègue, s'efforçant à secouer le joug et se rapprochant du Mentor dans l'espérance de sortir ainsi de tutelle (3). Et c'est encore Sartine, gagné, dit-on, par le parti Choiseul (4), s'associant sournoisement aux manœuvres d'un intrigant dans le procès scandaleux qu'il intente au président Turgot, frère aîné du ministre. En discréditant sa famille, on compte atteindre du même coup le

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

(2) *Particularités*, etc., par M. de Montyon.

(3) Un des griefs du comte de Saint-Germain était la remise au Roi par Turgot de deux mémoires, dont l'un proposait deux millions de réduction immédiate dans le département de la Guerre, et dont l'autre faisait prévoir, sur ce même chapitre, quinze millions d'économies pour les années suivantes.

(4) Lettre de Turgot à Louis XVI du 30 avril 1776. — *Mémoires* de Soulavie.

contrôleur lui-même. Vergennes et Bertin restaient neutres et gardaient un silence prudent; mais leur réserve froide était sans bienveillance.

Surpris, déconcerté par cette levée de boucliers, Louis XVI, au fond du cœur, s'en prenait à celui qui, l'an dernier si populaire, s'était si promptement attiré la désaffection générale. Un trait rapporté par Véri nous révèle sa pensée intime. Comme il félicitait Malesherbes d'avoir échappé jusqu'alors aux attaques du public : « C'est sans doute, répondait celui-ci en souriant, que je remplis mal la place que Votre Majesté m'a donnée; car, si je m'en acquittais bien, je ferais une foule de mécontens. » Alors le Roi, avec une mélancolique amertume : « Ce serait donc comme M. le contrôleur général, qui ne peut jamais être aimé! »

Comme pour donner corps au mouvement, un puissant adversaire entrait tout à coup dans la lice et résumait tous les griefs dans un réquisitoire d'une âcre et brûlante éloquence. Le 1er avril 1776, une brochure anonyme (1), répandue dans la capitale, provoquait une sensation vive, car l'auteur, disait-on, était le propre frère du Roi, le Comte de Provence. S'il n'avait pas tenu la plume, on ne doutait pas, en tout cas, qu'il n'eût inspiré ce libelle, véhémente philippique contre le ministère et spécialement contre Turgot. « Il y avait en France, y lit-on, un homme épais, lourd, né avec plus de rudesse que de caractère, plus d'entêtement que de fermeté, plus d'impétuosité que de tact, charlatan d'administration ainsi que de vertu, fait pour décrier l'une et dégoûter de l'autre, du reste sauvage par amour-propre, timide par orgueil, aussi étranger aux hommes, qu'il n'avait jamais connus, qu'à la chose publique, qu'il avait toujours mal aperçue... C'était une de ces têtes demi-pensantes, qui adoptent toutes les visions, toutes les manies gigantesques. Nuit et jour, il rêvait philosophie, liberté, égalité, produit net. On le croyait profond; il était creux. Il s'appelait Turgot... » Tous les actes du contrôleur sont passés en revue, habilement travestis, présentés sous un jour perfide. Il n'est pas jusqu'à la répression de l'émeute pour les blés qui n'y soit appréciée en termes que, quinze ans plus tard, n'auraient pas désavoués les chefs de la Révolution : « Turgot déploie le grand étendard de la liberté. Le peuple.

(1) *Le songe de M. de Maurepas, ou les Machines du gouvernement français.*

prenant la liberté au pied de la lettre, se soulève. Turgot appuie ses raisonnemens de la force. Il prêche très militairement ce pauvre peuple, son bien-aimé; il emprisonne, il fait pendre. Il se méprend, par exemple, sur les vrais coupables. N'importe; ce qui est pendu est bien pendu; le calme est rétabli en France. « Le Roi, poursuit l'auteur, abusé par « ce faux prophète, » et dont « ce prétendu grand homme annihile toutes les volontés, » le Roi, livré aux mains de son ministre, n'est plus « qu'une sorte de mannequin. » Ses ancêtres jadis régnaient sur un seul peuple; grâce à Turgot, qui a « décomposé l'État, » Louis XVI en tient deux sous son sceptre : l'un, — les privilégiés, — qu'il est « devenu juste de fatiguer » et de dépouiller à merci; l'autre, — les roturiers, — que l'on s'applique « à caresser, à rendre libre et insolent. » Quel sera, dans ces conditions, le prochain avenir de la France, l'auteur n'hésite pas à le dire : Turgot, si on lui en laisse le loisir, « renversera la monarchie, » et il « restera seul debout au milieu des ruines. »

III

Parmi de tels assauts, dans cette marée montante d'injures, Turgot conservait son sang-froid et poursuivait sa tâche avec une constance héroïque. « La tranquillité d'âme et, je puis dire, la gaîté sont toujours dominantes chez lui, témoigne un homme qui vit dans son intimité. En butte à toute la Cour, haï des financiers qui veulent sa chute, contredit par les parlementaires, étourdi des cris que l'on fait pousser à cette populace de Paris pour laquelle il combat, abandonné par les ministres, jalousé par ses confrères médiocres, aidé seulement dans ses vues par M. de Malesherbes, dont les bourrades d'impatience pour quitter le ministère le découragent plus que tous les autres embarras, c'est dans ces conditions qu'il a l'âme calme et qu'il suit avec persévérance ses plans, sans jamais rien sacrifier à des considérations qui ne soient pas fondées sur le bien de l'État (1). » S'il est un reproche à lui faire, c'est bien plutôt sur son indifférence, sur son silence de parti pris, où perce du dédain pour ses

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

contradicteurs. Il va jusqu'à se refuser à informer le conseil des ministres des résultats heureux de son administration financière. Certain jour que Véri l'engage à publier, dans un tableau succinct, les sommes épargnées au Trésor par ses opérations, les avantages réalisés dans les divers services : « Que voulez-vous? objecte-t-il, il me semble que l'on ne va dire ces choses-là que pour s'en faire un mérite. Cette idée m'arrête. » Pour qu'il consente au moins à renseigner Louis XVI, l'abbé doit lui faire observer que « son devoir est de mettre le Roi au courant des affaires de la France, qui sont aussi les siennes. » Détachement excessif, où peut-être entre-t-il moins de modestie que d'orgueil.

Ce calme et cette sérénité ne tinrent pas cependant devant la perspective de la retraite imminente de Malesherbes, dont la nouvelle se répandit aux derniers jours d'avril. Rien, à vrai dire, n'était moins imprévu. Depuis qu'il s'était résigné à accepter le ministère, pas un jour ne s'était passé que Malesherbes n'eût déploré son inutilité et gémi sur son impuissance, qu'il n'eût dénoncé les intrigues qui paralysaient, disait-il, tous ses efforts pour faire le bien, pour réformer les multiples abus qui blessaient sa conscience. Du moins prétendait-il, selon son expression, « sauver par sa démission volontaire un quart de son honneur, craignant d'avoir perdu les trois autres quarts depuis le peu de temps qu'il était en place (1). » Ce découragement, sans nul doute, tenait pour une bonne part au caractère de l'homme; il faut reconnaître pourtant qu'il n'était pas injustifié.

Une des premières difficultés qu'il avait rencontrées venait de « l'administration des lettres de cachet, » qui ressortissait au ministère de la Maison du Roi. L'abus en avait été criant sous Louis XV; l'abolition de ce procédé arbitraire était l'un des dogmes sacrés du *credo* encyclopédique. Lorsque le « parti philosophe » était arrivé aux affaires, il avait fallu, malgré tout, subordonner la rigueur des principes à la raison d'État. Turgot, tout le premier, avait senti la nécessité de fléchir; à Sénac de Meilhan, qui lui envoyait un mémoire pour le rappeler à ses idées d'antan, il répondait d'un ton embarrassé : « J'applaudis aux principes d'humanité et de justice que vous développez...

(1) Journal de Hardy, 13 mai 1776, *passim*.

Mais, dans cette espèce de conflit entre la loi et l'autorité, pour établir des principes fixes, il faudrait peut-être distinguer entre les lois faites et les lois à faire. Je crois que, dans l'état actuel des lois et de la police, les actes particuliers d'autorité peuvent être souvent nécessaires, et il est bien difficile d'y éviter tous les abus (1). » Malesherbes, comme Turgot, en prenant le pouvoir, avait fait amende honorable. Il avait consenti au maintien d'une pratique ancienne, laquelle, d'ailleurs, observait justement Vergennes, ne s'exerçait le plus souvent que dans l'intérêt des familles, le Roi « usant des lettres de cachet pour empêcher le scandale et le déshonneur » et « se prêtant à corriger pour empêcher la justice de punir (2). » Mais, sans abolir le système, il entendait en restreindre l'usage et en atténuer la dureté. Son premier soin, lorsqu'il se vit ministre, fut de soumettre à une revision minutieuse les hôtes des citadelles et des prisons d'État, de rechercher scrupuleusement les prisonniers détenus par une décision arbitraire et sans raisons valables. On prétend que, dans toute la France, il n'en put découvrir que deux rentrant dans cette catégorie (3). Non content de cette précaution, il aurait voulu obtenir qu'il ne fût lancé à l'avenir nulle lettre de cachet sans un examen préalable dans le conseil du Roi. Mais là il se heurta à une résistance invincible. Il fallut, pour chaque cas nouveau, batailler, soit contre le Roi, soit contre un des ministres; de là des conflits incessans. Plus d'une fois, rapporte Hardy, le Roi prit le parti de faire expédier par Bertin telle lettre de cachet refusée par Malesherbes, de même qu'on vit Louis XVI, devant les sollicitations des personnes de son entourage, en arrêter telle autre que le ministre avait jugée « de nécessité indispensable (4). »

Chacun de ces légers déboires emplissait d'amertume l'âme sensible et douce de Malesherbes. Rebuté par le moindre obstacle, il désertait la lutte, se renfermait dans une inaction désolée, que lui reprochaient ses amis. « Particulier, écrit Condorcet à Voltaire, il avait employé son éloquence à prouver aux rois et aux ministres qu'il fallait s'occuper du bien de la nation; devenu ministre, il l'emploie à prouver que le bien est impos-

(1) Lettre du 2 novembre 1775. — *Les Autographes*, par Lescure.
(2) Vergennes à Senac de Meilhan. — *Ibidem*.
(3) Les *Intendans*, etc., par Ardascheff, *passim*.
(4) Journal de Hardy, mai 1776, *passim*.

sible. » C'est, au reste, ce dont il convenait lui-même quand il lançait cette boutade familière : « M. de Maurepas rit de tout, M. Turgot ne doute de rien, et moi je doute de tout et je ne ris de rien. Voilà un f... ministère (1) ! »

L'échec de son grand projet de réformes dans la Maison du Roi vint achever son dégoût. Des différens chapitres de dépense, c'était assurément, selon sa judicieuse remarque, celui où les abus provoquaient le plus de scandale, celui où l'on pouvait « tailler » avec le moins de scrupules : « Dans la Guerre, la Marine, les Affaires étrangères, écrivait-il au Roi, en même temps qu'on demande la diminution des dépenses, on craint aussi de diminuer les forces du royaume ; dans la Maison du Roi, on n'a pas la même crainte. » Aussi préparait-il, d'accord avec Turgot, « un plan général de réformation économique. » Ce plan fut prêt en avril et soumis sur-le-champ à l'examen de Maurepas. Ce dernier jeta les hauts cris ; pas une des mesures proposées ne trouva grâce à ses yeux. Il eût sans doute cédé devant une ferme volonté et une longue insistance ; Malesherbes, semble-t-il, n'essaya même pas de la lutte. Discuter, se fâcher, imposer ses résolutions, nul rôle ne convenait moins à ce charmant rêveur, aussi éloquent et habile dans le maniement des idées que gauche et désarmé dans la bataille contre les hommes. Sa démission, de ce moment, fut arrêtée dans son esprit ; ce fut bientôt chez lui un désir maladif. Maurepas, loin de le retenir, paraît avoir tout fait pour l'y encourager. En écartant le seul allié que le contrôleur général conservât dans le ministère, en isolant Turgot dans le conseil du Roi, il se sentait sûr de sa chute, et il se saisit de l'atout avec son astuce ordinaire.

On ne sait à quelle date précise Louis XVI fut informé de la décision de Malesherbes. La lettre qu'on va lire indique du moins qu'au début de cette crise il n'y eut pas d'explication verbale entre le Roi et son ministre. Cette lettre, écrite par Malesherbes à Louis XVI au mois d'avril 1776 (2), est empreinte d'une émotion grave qui gagne le lecteur, et je me reprocherais de ne pas citer en entier ce qui en est parvenu jusqu'à nous :

(1) *Souvenirs* de Moreau.

(2) Le brouillon, malheureusement incomplet, de cette lettre, que je crois inédite, fait partie de la belle collection de M. Gustave Bord, qui a bien voulu me le communiquer.

« Sire, il y a huit jours, j'ai osé représenter à Votre Majesté que c'est un état fâcheux et embarrassant que celui d'un de vos ministres, qui, n'ayant reçu aucune autre preuve de mécontentement de Votre Majesté, est privé de la liberté de lui parler à Elle-même sur tout ce qui doit le plus l'intéresser. J'ose ajouter aujourd'hui que l'état incertain où je suis nuit aux affaires de votre service dans mon département, surtout dans celui de Paris, où les subalternes ne savent à qui ils doivent obéir, du ministre actuel ou de celui qu'ils imaginent devoir être son successeur.

« Une troisième considération m'engage à demander à Votre Majesté la permission de m'expliquer avec Elle-même. Je quitte le ministère pour les mêmes raisons qui me faisaient craindre d'y entrer ; mais, dans ce moment décisif où il faut tout dire à Votre Majesté, je me crois obligé de lui avouer que mon amour pour la liberté et mon peu d'ambition n'étaient pas les seules causes de ma répugnance. Il est vrai que j'aime la liberté, mais je ne crains pas le travail, et Votre Majesté peut croire, d'après la conduite que j'ai eue toute ma vie, que je suis aussi sensible qu'un autre à la gloire la plus flatteuse, qui est celle de rendre au Roi et à l'État des services utiles... Je ne me suis donc refusé si longtemps à la place éminente à laquelle on voulait m'appeler que parce qu'il m'était démontré que je ne pourrais pas y remplir l'attente que Votre Majesté avait conçue de moi.

« J'en suis convaincu plus que jamais, depuis que j'ai vu les affaires de plus près. Or, sire, je ne puis m'empêcher d'observer que les raisons qui font désespérer à un ministre de pouvoir faire le bien méritent d'être connues du Roi ; et, si je n'ai pas pu vous servir aussi utilement que je l'aurais voulu, étant en place, il me semble que je suis dans le moment où je puis vous en rendre un plus considérable, en vous exposant au vrai la situation de mon administration (1)... »

L'audience réclamée par Malesherbes eut lieu à quelques jours de là (2). Des paroles qui s'y échangèrent, nous connaissions seulement la phrase mélancolique échappée à Louis XVI en acceptant la démission de ce bon serviteur : « Vous êtes plus heureux que moi, vous pouvez abdiquer ! » Le Roi exigea

(1) Le brouillon s'arrête sur cette phrase.
(2) Journal de Hardy, *passim*.

seulement l'engagement que cette affaire restât secrète pendant quelques semaines (1) et il pria Malesherbes de garder ses fonctions jusqu'au jour de son remplacement. La promesse fut faite et tenue; mais, malgré les précautions prises, l'événement s'ébruita vite dans le monde de la Cour, et les compétitions surgirent pour recueillir la succession ouverte.

IV

Si peu surpris qu'il en pût être, ce fut avec un vif chagrin que Turgot apprit la nouvelle de la défection de Malesherbes. C'était, il n'en pouvait douter, un pas fait vers sa propre chute, la ruine presque assurée de ses belles espérances. Il se refusait, malgré tout, à quitter la partie, à renoncer de soi-même à la lutte, à laisser inachevée, sans un effort suprême, la tâche au succès de laquelle il croyait attaché le salut de la monarchie. Faute de l'homme de son choix, du collaborateur en qui il avait mis toute sa confiance, il se raccrochait à l'espoir de rencontrer, dans le successeur de Malesherbes, un auxiliaire, et peut-être un ami. Il est certain qu'il songea pour ce poste à l'abbé de Véri; Mercy le dit expressément dans sa dépêche officielle du 16 mai; Véri lui-même le confirme dans son journal (2). L'intimité qui unissait l'abbé au ménage du Mentor rendait la chose possible, et Mme de Maurepas semble y avoir été un moment favorable. Turgot mit aussi en avant le nom de Bernard de Fourqueux, intendant des finances, bon administrateur et habile financier. Enfin, comme pis aller, il se rabattait sur Sartine, dont il reconnaissait la stricte probité et la capacité réelle. Les griefs personnels qu'il pouvait avoir contre l'homme s'effaçaient en son âme devant l'intérêt des affaires et le souci du bien public.

Entre ces divers candidats, Maurepas flottait irrésolu. Pour le décider à agir, il fallut les exhortations d'un personnage assez

(1) « Jusqu'à la Pentecôte, » spécifie Turgot dans la lettre à l'abbé de Véri dont il sera question plus loin.

(2) « L'objet principal, écrit-il, pour lequel Turgot voulait *mon association*, ou celle de tout autre, était son plan de réformes dans la Maison du Roi. » — Journal de Véri.

médiocre, le fermier général Augeard, esprit fumeux, intrigant subalterne, féru de politique, où il se croyait passé maître. Augeard, dès qu'il fut informé du portefeuille vacant, alla trouver sa tante, la marquise d'Annezaga, parente et amie de Maurepas, laquelle avait pour fils le sieur Amelot, intendant de Bourgogne et conseiller d'État. Le dit Amelot était d'une nullité notoire; sa propre mère ne retint pas un sursaut d'étonnement lorsque Augeard prononça son nom pour la succession de Malesherbes : « Mon fils, objecta-t-elle, est-il capable d'être secrétaire d'État (1)? » Il fallut, pour la rassurer, cette considération qu'étant donnée sa parenté avec le conseiller du Roi, Amelot serait bien dirigé et, malgré « son faible génie (2), » ne ferait sans doute pas « plus de sottises qu'un autre. » Le consentement de la marquise arraché non sans peine, Augeard courut endoctriner Maurepas. Nouvelle explosion de surprise : « M. de Maurepas, confesse Augeard, m'envoya presque promener. » Augeard insista néanmoins et tint au vieux conseiller de Louis XVI ce discours plein de sens : « Prenez-y garde, si vous mettez à ce département un intrigant, ou un être systématique comme M. Turgot, il vous fera enrager. Il faut mettre là un homme absolument à vos ordres... Je sais que M. Amelot n'est pas bien fort, mais vous le guiderez, et ce département-là n'est pas la mer à boire. Donnez-lui un bon premier commis. » Ces mots produisirent leur effet. Après quelques hésitations, le Mentor accepta l'idée, se chargea d'arranger l'affaire. La Reine, mise au courant de la combinaison projetée, s'y rallia sans difficulté; Louis XVI, devant cet accord, ne fit guère plus de résistance. Il fut implicitement convenu que Malesherbes, en se retirant, serait remplacé par Amelot. Maurepas, trop avisé pour être bien glorieux d'un pareil dénouement, s'en consolait par une boutade : « Au moins, bouffonnait-il, on ne m'accusera pas d'avoir pris celui-là pour son esprit (3)! »

Turgot apprit par la rumeur publique le nom de son futur collègue. Un tel choix, dans un tel moment, lui causa une douleur et une indignation dont on trouve l'expression dans les

(1) *Mémoires secrets* d'Augeard.

(2) Journal de Hardy, *passim*.

(3) Allusion aux critiques qui avaient naguère accueilli l'élévation de Miromesnil au poste de garde des Sceaux. — Moreau donne de ce mot de Maurepas une version un peu différente : « Ils doivent être las des gens d'esprit; nous verrons s'ils aiment mieux une bête. »

lignes brûlantes, et comme jaillies du cœur, que nous a pieusement conservées l'ami auquel s'adresse cette confidence, j'ai nommé l'abbé de Véri. Découragé, peut-être las, du rôle de conciliateur et d'arbitre qu'il remplissait en vain depuis de si longs mois, l'abbé avait quitté Versailles pour se réfugier en Berri, dans une terre de famille. C'est là que lui parvint ce billet de Turgot, daté du 30 avril (1) : « Croirez-vous, mon ami, ce que je vais vous mander, et à quel point vos amis (M. et Mme de Maurepas) vont se faire tort dans l'opinion publique? Leur choix est fixé sur M. Amelot pour remplacer M. de Malesherbes! La chose est encore secrète, mais elle perce, au point que je ne l'ai apprise que par le public. Vous imaginez bien qu'on s'est gardé de me faire une pareille confidence... Oh! si vous étiez ici, vous les décideriez du moins à un choix raisonnable, comme serait celui de M. de Fourqueux. Je n'ose vous dire : changez tous vos projets de voyage ; mais je vous dis qu'il s'agit de l'honneur de vos amis, du repos et de la gloire du Roi, du salut de plus de vingt millions d'hommes pendant tout son règne, et peut-être pendant des siècles! Car nous savons quelles racines le mal jette dans cette malheureuse terre, et ce qu'il en coûte pour les arracher! Je vous embrasse, mon ami, dans l'amertume de mon cœur. »

Le même jour, sous le coup de la même émotion, Turgot écrivait à Louis XVI une lettre longue et passionnée, que l'on peut regarder comme son testament politique. Ce document, d'une si grande importance, ne fut longtemps qu'imparfaitement connu. Un historien, quelquefois imprécis, mais généralement véridique, le fameux abbé Soulavie, avait affirmé avoir lu, parmi les papiers de Louis XVI enfermés dans l'Armoire de fer, des lettres de Turgot au Roi, datées du temps de sa disgrâce et lui disant des vérités « dures, terribles, épouvantables. » L'une de ces lettres, raconte-t-il, avait été mise par Louis XVI « dans une enveloppe cachetée du petit sceau royal, grand comme un centime, avec cette inscription de sa main : *Lettre de Turgot* (2). » Et Soulavie en cite de mémoire quelques lignes, qui l'ont plus spécialement frappé. C'est cette même lettre dont Véri reçut,

(1) Journal de Véri. — Cette lettre et celles qui suivent ont été jadis communiquées au baron de Larcy, qui les a publiées en 1866 dans l'article du *Correspondant* auquel je me suis plus d'une fois référé.

(2) *Mémoires historiques sur le règne de Louis XVI*, par Soulavie.

ainsi qu'il le rapporte, une copie faite de la main de Turgot. Il la reproduit tout entière dans le précieux Journal auquel j'ai déjà fait tant d'emprunts (1). Le texte, dans l'ensemble, est conforme au souvenir qu'en avait gardé Soulavie. Tous les voiles y sont déchirés avec une singulière audace. C'est l'accent d'un loyal sujet qui, à la veille d'être chassé du service de son maître, cherche à soulager sa conscience en lui tenant, une dernière fois, le langage de la vérité.

Pour arriver au Roi, Turgot, à cette époque, n'avait guère d'autres voies que la correspondance. Louis XVI en usait avec lui comme il avait accoutumé de faire envers les gens dont il se détachait. Il ne lui parlait plus, lui répondait à peine, fuyait tout tête-à-tête, évitait toute explication, « le renvoyait à M. de Maurepas chaque fois qu'il présentait quelque projet ayant rapport à ses dernières opérations (2). » Force était donc au contrôleur d'écrire ce qu'il désirait faire savoir. Il confiait ces messages à son ami, le comte d'Angivilliers, suivant une convention acceptée par Louis XVI. Cet étrange et blessant mutisme du souverain est le sujet des plaintes qu'on lit au début de la lettre.

« 30 avril 1776. — Sire, je ne veux point dissimuler à Votre Majesté la plaie profonde qu'a faite à mon cœur le cruel silence qu'Elle a gardé avec moi, dimanche dernier, après ce que je lui avais marqué avec un si grand détail dans mes lettres précédentes sur ma position, sur la sienne, sur le danger que courent son autorité et la gloire de son règne, sur l'impossibilité où je me verrais de la servir, si Elle ne me donnait du secours. Votre Majesté n'a pas daigné me répondre... Il faut donc que Votre Majesté n'ait pas cru un mot de ce que je lui avais dit et écrit. Il faut donc qu'Elle m'ait cru un fourbe ou un imbécile... »

(1) Si un témoignage de plus était utile pour démontrer l'authenticité de cette lettre, il suffirait d'invoquer une note récemment retrouvée dans les archives du château de Lautheuil et inscrite par Malesherbes sur la chemise d'un dossier vide. Cette chemise, rapporte Malesherbes, renfermait les minutes de quatre lettres de Turgot adressées à Louis XVI à la veille de sa retraite. L'analyse succincte qu'il en donne est exactement conforme à la lettre conservée par l'abbé de Véri. Malesherbes, en terminant, exprimait le vœu que ces lettres fussent détruites, par une discrète réserve à l'égard des personnes qui y sont désignées et par respect pour la mémoire du Roi. Ce souhait fut exaucé, et les lettres seraient perdues si l'abbé de Véri n'eût préservé l'une d'elles, et sans doute la plus importante.

(2) Journal de Hardy, 14 avril 1776.

A ces reproches pour des procédés dont il souffre — « car, dit-il, un ministre qui aime son maître a besoin d'en être aimé, » — succèdent des remontrances hardies sur « le manque d'expérience d'un roi de vingt-deux ans, » qui, « ne pouvant juger les hommes ni les choses » par lui-même, devrait du moins se rappeler les leçons du règne précédent, évoquer le triste tableau de ce qu'était l'autorité royale à la mort du Roi son grand-père : « Sire, vous avez vingt-deux ans, et les parlemens sont déjà plus animés, plus audacieux, plus liés avec les cabales de la Cour, qu'ils ne l'étaient en 1770... Votre ministère est presque aussi divisé et plus faible que celui de votre prédécesseur. Songez que, suivant le cours de la nature, vous avez cinquante ans à régner, et, pensez au progrès que peut faire un désordre qui, en vingt ans, est parvenu au point où nous l'avons vu ! Ah ! sire, n'attendez pas qu'une pareille expérience vous soit venue, et sachez profiter de celle d'autrui. »

Sortant des généralités, Turgot tranche alors dans le vif et vient à la question du jour, la crise ministérielle ouverte par la retraite de Malesherbes et le choix scandaleux que l'on propose au Roi. De ce danger pressant, il se prend franchement à Maurepas. Il peint, en termes saisissans, avec une vigueur implacable, la légèreté, la versatilité de ce vieux conseiller du Roi, dominé par tous ses entours, dominé par sa femme, — « qui, avec infiniment moins d'esprit, mais beaucoup plus de caractère, lui inspire toutes ses volontés, » — changeant d'idées dix fois de suite, cédant « aux cris des gens de Cour, » et craignant en même temps tous ceux qui pourraient le soutenir et lui donner l'énergie qui lui manque. « Sire, vous avez besoin d'un guide ; il faut à ce guide lumière et force. M. de Maurepas a la première de ces qualités, et il ne peut avoir la seconde, s'il n'a lui-même un appui. » Il se défend pourtant de toute hostilité à l'égard d'un collègue qui jouit de la confiance du Roi et qui, — il ne cherche pas à le nier, — possède aussi des droits sur sa propre reconnaissance : « Je dois à M. de Maurepas la place que Votre Majesté m'a confiée, jamais je ne l'oublierai... Mais je dois mille fois davantage à l'État et à Votre Majesté. Je ne pourrais sans crime sacrifier les intérêts de l'un et de l'autre. Il m'en coûte horriblement pour dire à Votre Majesté que M. de Maurepas est vraiment coupable s'il vous propose M. Amelot, ou du moins que sa faiblesse vous serait aussi funeste

qu'un crime volontaire. M. Amelot est incapable d'aucune vue supérieure; dans tous les temps de sa vie, il a passé pour un homme sans talent. Voilà, sire, le ministre qu'on veut vous donner! »

Plus sa plume court sur le papier, plus l'écrivain s'anime. Son style s'échauffe, s'élève, touche à la réelle éloquence : « Voilà où vous en êtes : un ministère faible et peu uni, tous les esprits en fermentation, les parlemens ligués avec toutes les cabales, enhardis par une faiblesse notoire, des revenus au-dessous de la dépense, la plus grande résistance à une économie indispensable, nul ensemble, nulle fixité dans les plans, nul secret dans les résolutions du Conseil. Et c'est dans ces circonstances qu'on propose à Votre Majesté un homme qui n'a d'autre mérite que la docilité!... C'est dans ces circonstances que Votre Majesté peut n'être pas frappée des dangers que je lui ai montrés avec tant d'évidence! » Une phrase, parmi ces adjurations chaleureuses, une phrase jetée comme au hasard et inconsciemment prophétique semble éclairer d'une lueur sanglante les abîmes obscurs de l'avenir : « N'oubliez jamais, sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur un billot (1)! »

La lettre se termine par de courtes excuses sur la rudesse de ce langage, que lui inspirent seuls, assure-t-il, son zèle pour le bien de l'État, son affection pour la personne du Roi : « Il faut bien que je sois animé par une trop forte conviction, pour que je me sois permis de dire ce que je pense sur la trop grande faiblesse de M. de Maurepas, au risque de déplaire à Votre Majesté... Je vous supplie de réfléchir encore, avant de vous déterminer à un choix qui serait mauvais en lui-même et funeste par ses suites. Si enfin j'ai le malheur que cette lettre m'attire la disgrâce de Votre Majesté, je la supplie de m'en instruire Elle-même. Dans tous les cas, je compte sur son secret. — Turgot. »

Si j'ai fait une si large place à ce document historique, ce n'est pas uniquement à cause de son pathétique intérêt, mais pour l'effet que cette lettre exerça sur la politique générale, en hâtant la chute de Turgot. « Louis XVI, dit l'abbé de Véri, l'a jugée suivant la portée médiocre de son esprit. Il y a vu des critiques dictées par l'intrigue et l'ambition, au lieu d'y voir

(1) C'est cette phrase qu'avait retenue Soulavie et qu'il cite presque textuellement dans ses Mémoires.

l'intention pure d'un ministre intègre, qui ne veut qu'indiquer à son souverain ce qu'il croit être son vrai bien. » Ce résultat, Turgot l'avait d'ailleurs prévu : « La démarche que j'ai faite et qui paraît vous avoir déplu, écrira-t-il au Roi peu de jours après sa retraite, vous aura prouvé qu'aucun motif ne pouvait m'attacher à ma place, car je ne m'y serais pas exposé, si j'avais préféré ma fortune à mon devoir (1). » Louis XVI fut spécialement blessé des attaques dirigées contre le vieux ministre auquel il était attaché et qu'il considérait comme son conseiller le plus sûr. Il eut l'impardonnable tort de trahir le secret réclamé par Turgot et de révéler à Maurepas ce qui n'était destiné qu'au Roi seul, dans la plus intime confidence : « Ne croyez pas, lui souffla-t-il, que M. Turgot soit de vos amis. J'ai la preuve du contraire (2). » Et il lui lut la plus grande partie de la lettre, « en ne passant que les endroits qui étaient personnels au Roi. » On imagine le ressentiment du vieillard, l'indignation qu'il éprouva pour une conduite qu'il crut dictée par la basse convoitise de le supplanter dans sa place, et qu'il regarda de bonne foi comme la plus noire ingratitude. Dès lors, il n'eut plus qu'une pensée, se débarrasser au plus tôt de ce dangereux collègue, saisir la première occasion pour le jeter hors du pouvoir. Il n'eut pas longtemps à attendre. Le malencontreux épisode dont il me faut aborder le récit allait fournir, à point nommé, le prétexte cherché pour satisfaire à cette rancune.

V

Ce fut aux premiers jours de mai que la « coterie » de Marie-Antoinette apprit l'arrivée à Versailles d'un puissant auxiliaire, le comte de Guines, naguère ambassadeur à Londres. Relevé de son poste, il débarquait à l'improviste, bouillonnant de colère contre Turgot et ses amis. Entre Guines et Turgot, la mésintelligence remontait à un incident qui avait un moment ému l'opinion britannique. Vers la fin de l'année 1775, Turgot, dans son désir d'effacer peu à peu l'effet de la persécution contre les réformés, avait expédié secrètement en Angleterre et en Allemagne

(1) *Œuvres de Turgot*, avec les notes de Dupont de Nemours.
(2) Journal de Véri.

des émissaires chargés de « travailler sous main » les protestans français connus pour « les plus riches, les plus industrieux, » et de leur persuader qu'ils pouvaient désormais rentrer dans leur ancienne patrie. A Londres, cette mission échut à « trois abbés, » dont les noms restent inconnus et qui agissaient de concert (1). La chose, malgré les précautions, finit par transpirer; elle fut connue du ministère anglais, qui se plaignit au comte de Guines. Sur quoi, l'ambassadeur mandait chez lui les trois abbés, les tançait vertement, puis, sans prendre le soin d'en référer à la cour de Versailles, les réembarquait sur-le-champ et les réexpédiait en France. On devine les suites de l'histoire : profond mécontentement de Turgot, lettres « vives et blessantes » échangées les semaines suivantes entre le diplomate et le contrôleur général, plaintes réciproques au Roi sur les procédés discourtois dont on s'accusait des deux parts (2).

Les choses en étaient là, lorsqu'une nouvelle affaire, d'un caractère plus grave, aviva cette hostilité. Le 1er février 1776, l'ambassadeur d'Espagne en France, le comte d'Aranda, remettait à Vergennes une lettre du prince de Masseran, ambassadeur d'Espagne à Londres. Cette lettre rapportait des confidences étranges faites par le comte de Guines sur l'attitude présumée de la France au cas où la guerre éclaterait, comme il semblait probable, entre l'Espagne et Portugal. Si ces propos étaient fondés, c'était, affirmait d'Aranda, la dénonciation de l'alliance espagnole et la rupture du *pacte de famille*. L'indignation fut vive dans le conseil du Roi, quand Vergennes y donna lecture de cette pièce. Louis XVI, justement irrité, proposa le rappel de son ambassadeur; les ministres unanimement approuvèrent cette motion, Turgot, dit-on, avec plus d'empressement et de véhémence que les autres (3). Il fut convenu que Guines aurait avis de sa révocation et que le marquis de Noailles lui succéderait un peu plus tard. La faute de Guines était si évidente,

(1) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 22 mars 1776. — Archives de l'Aube.

(2) *Ibidem.*

(3) D'après une lettre de Mme du Deffand, Turgot aurait d'abord chargé Malesherbes de parler à Louis XVI contre le comte de Guines, croyant qu'il aurait mieux que lui l'oreille du Roi, et Malesherbes, cédant à l'ascendant de son ami, se serait décidé à faire « cette sotte démarche. » Lettre du 5 juin 1776. — (Éd. Lescure.) Il est plus probable que Turgot et Malesherbes tombèrent d'accord pour faire à ce sujet de justes représentations dans le conseil du Roi.

que ses plus chauds amis, dans le premier moment, firent mine de déserter sa cause. Choiseul, son ancien protecteur, le déclarait inexcusable, disait que, si son propre fils eût fait pareille sottise, la seule faveur qu'il demanderait serait « qu'on le mît à la Bastille (1). »

Cette sagesse, par malheur, fut de courte durée. La coterie de la Reine ne crut pas devoir supporter qu'un de ses membres fût frappé sans que le parti se levât pour prendre sa défense, sans quoi, disait Lauzun à Marie-Antoinette, « il serait impossible aux plus fidèles serviteurs de la Reine de compter sur ses bontés et sur son intérêt. » Un « complot » se forma pour sauver la victime de Vergennes et de Turgot, et la Reine s'y jeta avec une passion singulière, qui désolait le comte de Mercy-Argenteau. « Votre Majesté, écrit-il à l'Impératrice (2), sera sans doute surprise que ce comte de Guines, pour lequel la Reine n'a ni ne peut avoir aucune affection personnelle, soit cependant la cause de si grands mouvemens. Mais le secret de cette énigme consiste dans les entours de la Reine, qui se réunissent tous en faveur du comte de Guines. Sa Majesté est obsédée... On parvient à piquer son amour-propre, à l'irriter, à noircir ceux qui, pour le bien de la chose, veulent résister à ses volontés. Tout cela s'opère pendant les courses et autres parties de plaisir. »

Guines, resté à son poste jusqu'à l'arrivée de Noailles, attisait habilement le feu. Il adressait lettre sur lettre au Roi, demandant à se justifier, réclamant « une confrontation » avec ceux des ministres qu'il dénonçait comme ses ennemis, le prenant de si haut, que Louis XVI, devant cette audace, commençait à faiblir et que Vergennes avait beaucoup à faire pour maintenir chez son maître un semblant d'énergie. « Si Votre Majesté, écrivait-il au Roi (3), daigne se rappeler que c'est par son commandement exprès que j'ai annoncé au comte de Guines son rappel, Elle sentira que la seule explication que je puisse avoir avec lui est de lui dire ingénument qu'il a été rappelé parce que Votre Majesté m'a ordonné de le faire... Il s'agit bien moins, ajoutait-il, de la justification du comte de Guines que de jeter

(1) *Mémoires* du duc de Lauzun.
(2) Lettre du 16 mai 1776. — Correspondance publiée par d'Arneth.
(3) *Correspondance* de Vergennes avec Louis XVI. — Archives nationales, K 164.

dans votre ministère une confusion dont on espère profiter. » Il menaçait de se démettre, au cas où le Roi jugerait bon de conserver dans la carrière un homme qui, disait-il, « a trop prouvé que sa vocation n'est pas pour être ambassadeur... Je n'entends rien aux tracasseries. Insuffisant à un genre de combat qui m'est nouveau, je supplie Votre Majesté de me permettre de le refuser et d'offrir le sacrifice de la place dont Elle m'a honoré au respect de son autorité et à mon attachement inviolable pour sa gloire. »

C'est au milieu de ce débat que l'arrivée du personnage à la cour de Versailles venait apporter au conflit une acuité nouvelle. Guines était renseigné ; il savait Turgot ébranlé ; ce fut contre Turgot qu'il dirigea l'effort de ses amis. L'assaut fut rude, mené avec adresse, à la muette et dans l'ombre, sans qu'aucun bruit donnât l'éveil à celui qu'on visait. La Reine, à qui l'on avait fait la leçon, semblait, assure le comte de Creutz, indifférente à la querelle de Guines, affectait en public de ne lui point adresser la parole. « On le croyait abandonné » tandis que la « cabale » travaillait pour sa cause avec une ardeur acharnée (1). Tous les moyens furent jugés bons pour échauffer Louis XVI. On alla même, d'après le témoignage de Dupont de Nemours, jusqu'à forger, en imitant son écriture, des lettres de Turgot, pleines de sarcasmes injurieux à l'égard de la Reine, de paroles blessantes sur le Roi. « Toute cette correspondance était portée à Louis XVI ; il la communiquait à M. de Maurepas, qui n'exprimait point, on le pense bien, des doutes trop fermes sur son authenticité. » Mais l'arme la plus efficace fut l'obsession tenace de Marie-Antoinette. Elle harcelait jour et nuit son époux, passant des larmes aux menaces, de la douceur à la colère. Sa véhémence dépassa toute mesure. Non contente d'exiger, sous forme d'un titre ducal, une éclatante réparation pour l'ambassadeur révoqué, elle voulait que « le sieur Turgot fût chassé » le jour même où Guines recevrait cette faveur. Elle alla jusqu'à demander que le contrôleur général fût envoyé à la Bastille. « Il fallut, dit Mercy, les représentations les plus fortes et les plus instantes pour la détourner d'insister sur une pareille folie (2). »

Louis XVI, devant un tel emportement, pensa sans doute faire

(1) Dépêche du comte de Creutz à la cour de Suède, du 12 mai 1776.

(2) Dépêche de Mercy-Argenteau du 16 mai 1776. — Correspondance publiée par d'Arneth.

preuve de fermeté en n'accordant qu'une part de ce que réclamait sa femme : le prochain départ de Turgot, une lettre au comte de Guines pour panser sa blessure et lui conférer le duché. Cette lettre, il l'écrivit sous l'œil soupçonneux de la Reine : trois fois, elle la lui fit refaire, « ne le jugeant jamais assez favorable (1). » Elle fut enfin rédigée en ces termes : « Versailles, 10 mai. — Lorsque je vous ai fait dire, monsieur, que le temps que j'avais réglé pour votre ambassade était fini, je vous ai fait marquer en même temps que je me réservais de vous accorder les grâces dont vous êtes susceptible. Je rends justice à votre conduite, et je vous accorde les honneurs du Louvre, avec la permission de porter le titre de duc. Je ne doute pas, monsieur, que ces grâces ne servent à redoubler, s'il est possible, le zèle que je vous connais pour mon service. Vous pouvez montrer cette lettre. — Louis (2). »

C'est, comme on voit, une capitulation complète, et rien n'est plus tristement instructif sur l'humiliante faiblesse d'un prince qui, à quelques semaines de distance, se déjuge publiquement avec cette docilité complaisante. « Le Roi, observe Mercy-Argenteau, se trouve ainsi dans une contradiction manifeste avec lui-même. Il se compromet, et il compromet tous ses ministres, au su du public, qui n'ignore aucune de ces circonstances, et qui n'ignore pas non plus que tout cela s'opère par la volonté de la Reine et par une sorte de violence exercée de sa part sur le Roi. » Le scandale provoqué par cette palinodie se mesure au retentissement qu'elle eut dans l'opinion. Les amis sincères de Louis XVI se montrèrent « consternés, » partagèrent le chagrin de Mercy-Argenteau et de l'Impératrice. « Les Choiseul, » en revanche, exultèrent. C'était, depuis l'exil de d'Aiguillon, la première victoire du parti ; ils l'accueillirent avec ivresse. « Que d'événemens, que de surprises, et je peux ajouter que de joie et de plaisir ! s'écrie la marquise du Deffand (3). Ce qui m'en a fait le plus, c'est le triomphe de M. de Guines. J'y vois non seulement tout ce qu'il a de brillant, de flatteur, de charmant, mais j'y vois mille autres choses, qui s'étendent bien loin ! » La duchesse de Choiseul, à quelques jours de là, appuie

1 Dépêche de Mercy-Argenteau du 16 mai 1776. — Correspondance publiée par d'Arneth.

2 Ce billet du Roi est renfermé dans la lettre du comte de Guines à Mme du Deffand du 14 mai 1776. — Correspondance publiée par M. de Lescure.

(3) Lettre du 14 mai 1776. — Édition Lescure.

plus cruellement encore et tire la morale de l'histoire : « J'ai été (1) comme transportée de joie du triomphe de M. de Guines. Je trouve que la disgrâce des deux ministres, qui l'a accompagné, le fait ressembler aux triomphateurs romains qui traînaient leurs esclaves à leur suite. »

VI

Turgot, tandis que se machinait cette intrigue, semble avoir ignoré le coup médité contre lui. Il savait sa chute imminente, mais croyait avoir, pour tomber, le choix de l'heure et du terrain. « Eh bien ! mandait-il le 10 mai à l'abbé de Véri, tout est dit. Votre vieil ami (Maurepas) a mis tant de force et d'art à parvenir à son but, qu'il a décidé le Roi ce matin. Il vient d'annoncer à notre ami Malesherbes que le Roi l'enverrait chercher ce soir ou demain pour conclure, et il lui a annoncé pour successeur M. Amelot. J'ai lieu de croire que, depuis longtemps, il travaillait à détruire vos deux amis dans l'esprit du maître. Il compte avec raison sur ma retraite... Il me faut peu de jours pour mettre sous les yeux du Roi le plan de réforme dans sa Maison. Il ne sera sûrement pas adopté, et je demanderai ma liberté. » Il ne dissimulait d'ailleurs pas son chagrin de cette perspective : « Je partirai avec le regret d'avoir vu dissiper un beau rêve et de voir un jeune Roi, qui méritait un meilleur sort, et un royaume entier, perdus par celui qui devait les sauver. Mais je partirai sans honte et sans remords (2). » Un billet du lendemain le montre inquiet à plus brève échéance : « M. de Guines a le brevet de duc, par conséquent blanc comme neige. Le choix de M. Amelot sera déclaré peut-être aujourd'hui. Vous pouvez, d'après ces nouvelles, former vos spéculations politiques. » Enfin, trois jours plus tard, c'est l'annonce du fait accompli : « 14 mai. — Ce que vous pouviez prévoir est arrivé, quoique d'une manière un peu différente. Votre vieil ami m'a fait renvoyer, sans attendre que je demandasse ma retraite. Je vous raconterai ce que je puis deviner de tout cela, si vous voulez venir me voir à la Roche-Guyon, où je dois passer

(1) Lettre du 18 mai 1776. — Édition Sainte-Aulaire.
(2) *Journal* de l'abbé de Véri, *passim*.

quelque temps. » Si Turgot, comme il le confesse, était encore à ce moment mal instruit du dessous des cartes, nous connaissons, par les détails que l'on a lus plus haut, l'origine immédiate et les raisons cachées de ce brusque renvoi.

Louis XVI, la promesse arrachée et la décision prise, avait senti l'impatience d'en finir. Son procédé, comme il arrive aux faibles, eut même quelque chose de brutal. Turgot, dans l'après-dînée du 10 mai, s'était rendu au château de Versailles, dans l'espoir d'obtenir du Roi quelques explications. Il fut annoncé par Vergennes. Louis XVI, en entendant son nom, eut un mouvement d'humeur ; il ferma un tiroir avec une si grande violence, « qu'il en pensa fausser la clé. » Il se leva, parut sur le seuil de son cabinet : « Que voulez-vous ? dit-il au contrôleur général. Je n'ai pas le temps de vous parler, » et, lui tournant le dos, il rentra dans la chambre (1). Cette tentative, renouvelée trois fois le lendemain, eut toujours le même insuccès. Le dimanche 12, vers dix heures du matin, Malesherbes, sortant du château, où, suivant la convention faite, il venait d'apporter lui-même sa démission au Roi, fut chez Turgot pour lui en donner la nouvelle. Sa visite terminée, il prit congé de son ami ; dans l'escalier, il rencontra Bertin, l'homme à tout faire, qui, depuis la retraite du duc de La Vrillière, était chargé d'annoncer leur disgrâce aux ministres qu'on renvoyait (2). Il devina sans peine le sens de cette démarche matinale, remonta les degrés, entra sur les pas de Bertin dans l'appartement de Turgot : « Je comptais partir seul, s'écria-t-il avec gaîté, nous partirons deux ensemble ! » Turgot prit la chose plus gravement. Lorsque Bertin lui eut « brièvement notifié l'ordre du Roi, de remettre son portefeuille en même temps que sa démission de la surintendance des postes, » il parut, au dire de Hardy (3), « aussi surpris que mortifié. » Malgré l'injonction faite, — « sans d'ailleurs prescrire de délai, » — de quitter la ville de Versailles sans paraître à la Cour, une dernière fois il essaya d'obtenir une audience du Roi. Cette faveur lui fut refusée. Alors seulement il partit pour Paris, et de là pour la Roche-Guyon, chez la duchesse d'Anville.

(1) *Souvenirs* de Moreau.

(2) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, du 12 mai 1776. — Archives de l'Aube.

(3) Journal inédit, *passim*.

Ceux que l'on doit considérer comme les auteurs de cette disgrâce éprouvèrent, semble-t-il, dans le premier moment, un peu de gêne de leur victoire et comme une involontaire confusion. La Reine, en annonçant l'événement à sa mère, décline toute responsabilité directe : « J'avoue à ma chère maman que je ne suis pas fâchée de ces départs, mais je ne m'en suis pas mêlée (1). » L'Impératrice ne fut qu'à demi convaincue : « Je suis bien contente, répondit-elle (2), que vous n'ayez point eu de part au changement des deux ministres, qui ont bien de la réputation dans le public... Vous dites que vous n'en êtes pas fâchée ; vous devez avoir vos bonnes raisons ; mais le public, depuis un temps, ne parle plus avec tant d'éloge de vous et vous attribue tout plein de petites menées qui ne seraient convenables à votre place. » De même que Marie-Antoinette, les Maurepas s'évertuèrent à retirer leur épingle du jeu. Le jour même du renvoi, la comtesse de Maurepas adressait à Véri ces lignes de condoléance, d'une féminine hypocrisie (3) : « Je vous mandais hier la retraite de M. de Malesherbes. Aujourd'hui je vous dirai que le Roi a remercié M. Turgot. Je vous avouerai que cela me fait beaucoup de peine, et, ce qui l'augmente, c'est que je crois qu'il tenait à sa place plus que vous ne le pensiez. Il y a un mois que cet orage gronde sur sa tête, sans qu'il ait voulu s'en apercevoir. Je lui ai parlé de façon à lui faire voir que le Roi n'était pas prévenu pour lui ; il n'a pas voulu me croire. Enfin voilà tous vos amis hors de la Cour. Il n'y reste plus que nous ; l'âge et les infirmités nous en feront bientôt sortir. » Il n'est pas jusqu'à Maurepas qui, le même jour, n'ait essayé, assez gauchement d'ailleurs, de donner le change à Turgot : « Si j'avais été libre, monsieur, de suivre mon premier mouvement, ne craignit-il pas d'écrire, j'aurais été chez vous. Des ordres supérieurs m'en ont empêché. Je vous supplie d'être persuadé de toute la part que je prends à votre situation. » Ce qui lui valut cette réplique, d'une ironique amertume : « Je reçois, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne doute pas de la part que vous avez prise à l'événement du jour, et je vous en ai la reconnaissance que je dois... Quand on n'a ni honte ni remords, quand on n'a connu d'autre intérêt que celui de l'État,

(1) Lettre du 13 mai 1776. — Correspondance publiée par d'Arneth.
(2) Lettre du 30 mai 1776. — *Ibid.*
(3) Lettre du 12 mai 1776. — Journal de l'abbé de Véri.

quand on n'a ni déguisé, ni tu aucune vérité à son maître, on ne peut être malheureux. »

Si peu sincères qu'elles fussent, les excuses déguisées témoignaient tout au moins d'une espèce de pudeur. On n'en peut dire autant de l'attitude des courtisans et des privilégiés. La chute du ministère fut saluée à Versailles par une explosion d'allégresse. A peine la nouvelle du renvoi se répandit-elle au château, ce furent, dit Dupont de Nemours, « des rires bruyans et multipliés, des félicitations réciproques, dans la galerie, dans l'antichambre, dans la chambre même du Roi. » Les princes du sang montraient l'exemple : « Monsieur (1) et le Comte d'Artois manifestent leur joie avec une indécence que quelques personnes regardent comme le plus bel éloge qu'on pût faire du ministre tombé. » Le comte de Saint-Germain, que Turgot, l'année précédente, comme le rappelle Véri, avait « tant désiré, si amicalement accueilli, » oublie toutes ses obligations pour « se réjouir publiquement de sa chute. » L'archevêque de Paris, par allusion à l'événement du jour, déclare dans une audience « qu'il faut attribuer ce succès aux prières du jubilé. » Quant au parti Choiseul, il faut, une fois de plus, recourir à la plume de Mme du Deffand pour connaître de quelle façon on y piétine sur les vaincus : « Le Malesherbes (2) est un sot, bon homme sans talent, mais modeste, qui n'avait accepté sa place que par faiblesse. Il eût voulu faire le bien, mais il ne savait comment s'y prendre. Il aurait fait le mal qu'on lui aurait fait faire, faute de lumière, et par sa déférence pour ses amis... Pour le Turgot, il aurait tout bouleversé. Il avait les plus beaux systèmes du monde sans prévoir aucun moyen. Qui est-ce qui lui succédera, je l'ignore, mais on ne peut avoir pis qu'un homme qui n'a pas le sens commun... De plus, il est d'un orgueil et d'un dédain à faire rire. En voilà assez sur ce sot animal ! »

On n'en juge pas partout ainsi. Une étrangère, la princesse de Kaunitz, dans une lettre adressée de Vienne à l'abbé de Véri, résume ainsi qu'il suit l'état de l'opinion publique : « Je conviens que M. Turgot allait un peu vite et que ses opérations portaient préjudice à la fortune de bien des particuliers haut placés, mais quelle multitude innombrable n'a-t-il pas soulagée ! Versailles se

(1) Journal de Hardy, *passim*.
(2) Lettre du 5 juin 1776. — Édition Lescure.

réjouira, et les provinces seront désolées (1). » Cette formule est exacte. Si l'on excepte ceux « dont l'existence tient aux abus, » l'impression qui domine, dans tout l'ensemble du royaume, c'est un étonnement douloureux et une déception vive. « Tous les honnêtes gens de ce pays-ci gémissent sur le renvoi de M. Turgot, » reconnaît un témoin sincère. Dans la bourgeoisie éclairée, ceux-là mêmes qui le critiquaient, qui redoutaient les entreprises trop promptes « d'un génie un peu chimérique, » envisagent à présent comme une calamité la chute d'un homme dont les vertus, les talens, le zèle généreux, honoraient le pays qui possédait un tel ministre et le prince qui l'avait choisi. Louis XVI portait le poids du mécompte général; sa popularité en reçut une mortelle atteinte. « Que penser en effet, dit un gazetier du temps (2), d'un Roi qui, après s'être enthousiasmé de son ministre, après avoir adopté ses idées, après avoir résisté aux remontrances de ses cours, avoir déployé les coups d'autorité les plus frappans, tenu deux lits de justice en moins d'un an, retire sa main protectrice à l'auteur d'une constitution nouvelle, non seulement avant d'en avoir pu reconnaître les vices ou les inconvéniens, mais au milieu de la confusion et du désordre qu'entraîne dans son commencement toute opération vaste, alors que tout le mal est fait et qu'on ne peut encore démêler le bien qui doit en résulter? »

Bien des gens, de ce jour, se sentent l'âme oppressée d'angoisse devant le mystère de l'avenir et sont pris du découragement que l'abbé de Véri confesse sous cette forme éloquente (3) : « Je me réjouissais naguère de ce que l'on travaillait à réparer solidement un bel édifice que le temps avait endommagé. Désormais on verra tout au plus boucher quelques-unes de ses crevasses. Je ne me livre plus à l'espoir de sa restauration; je ne peux plus qu'en redouter la chute plus ou moins tardive... J'avais eu mon beau rêve, en imaginant que la France pouvait avoir un ministère honnête, capable et uni, dont M. de Maurepas serait le lien. Mon cœur éprouve une vive amertume, quand je pense que les trois hommes publics avec lesquels j'étais le plus lié ont été placés par le sort dans le même ministère, qu'ils semblaient destinés à rendre le règne actuel le plus glorieux de

(1) Journal de l'abbé de Véri.
(2) *L'Espion anglais*, 3 juin 1776.
(3) Journal de Véri, *passim*.

tous, et qu'ils en ont laissé échapper l'occasion, le premier (Malesherbes) faute de volonté pour rester au pouvoir, le second (Turgot) faute de conciliabilité, le troisième (Maurepas) faute d'âme pour suivre ses lumières. Et c'est ainsi que nous avons perdu la circonstance la plus favorable qui se soit rencontrée dans l'histoire pour des hommes d'État patriotes et éclairés. »

Les sentimens exprimés par Véri sont aussi, à n'en pas douter, ceux de Turgot lui-même. Sans doute est-il blessé des procédés du Roi, de la brusque façon dont on lui a signifié son congé; mais la douleur de voir son œuvre arrêtée soudainement, bientôt détruite peut-être, étouffe en lui toute pensée personnelle. De ce détachement de soi-même, le manuscrit que je viens de citer rapporte un trait assez frappant. Turgot, quelques jours après sa retraite, alla faire visite à Véri. Il s'y rencontra par hasard avec M. de Clugny, son successeur au contrôle général. L'entretien se porta sur une grave épizootie qui désolait le Limousin. Turgot s'anima sur ce thème et se mit tout à coup à parler des mesures à prendre, en s'adressant à M. de Clugny, sur un tel ton d'autorité, qu'on eût cru entendre un ministre donnant ses instructions à un intendant de province. « Je riais à part moi de ce ton, dit l'abbé de Véri, et quand je lui en fis l'observation, après le départ de M. de Clugny, il en fut tout surpris. Il n'avait vu que la chose sur laquelle son cœur s'était échauffé, sans aucun retour sur ce qu'il n'était plus rien. »

Même noble désintéressement dans le dernier billet, daté du 18 mai, — six jours après sa chute, — qu'il écrivit au Roi pour refuser tout dédommagement pécuniaire autre que la pension de ministre (1) : « Si je n'envisageais, dit-il en terminant, que l'intérêt de ma réputation, je devrais peut-être regarder mon renvoi comme plus avantageux qu'une démission volontaire, car bien des gens auraient pu regarder cette démission comme un trait d'humeur déplacé... et moi-même j'aurais toujours craint d'avoir mérité le reproche que je faisais à M. de Malesherbes. J'ai fait, sire, ce que je croyais de mon devoir, en vous exposant, avec une franchise sans exemple, les difficultés de la position où j'étais et ce que je pensais de la vôtre (2). Tout mon désir est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le

(1) *Œuvres de Turgot*, avec des notes de Dupont de Nemours.
(2) Allusion évidente à la lettre du 30 avril ci-dessus reproduite.

temps ne me justifie pas et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille, pour vous et pour vos peuples, qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. »

Après ce vœu suprême, il se renferma pour toujours dans la retraite et le silence. Une fois pourtant, à quelques mois de là, quand il connut les projets préparés pour abroger ses principales réformes, il ne put réprimer un mouvement de révolte. Il prit sa plume, écrivit à Maurepas, le conjura de réfléchir avant d'entrer dans une voie si funeste : « Il m'est inconcevable que vous ayez seulement pu en avoir l'idée !... Je veux essayer de vous rappeler à vous-même, à ce que vous avez mille fois pensé et dit, à ce que vous devez au public, au Roi, à votre propre réputation... Pardonnez-moi cette franchise. Mon intention n'est pas de vous blesser par des vérités dures ; mais vous me connaissez assez pour juger que je ne puis voir, sans un sentiment très douloureux, détruire un très grand bien, auquel j'avais eu le bonheur de contribuer, que la volonté du Roi avait soutenu contre les obstacles qui y étaient opposés, et que je devais croire solidement affermi. Je suis sensible sans doute à cet intérêt, j'ose l'être encore à l'honneur du Roi, qui peut être compromis par un changement si prompt, et qui doit m'être cher, comme citoyen, et comme ayant eu part à sa confiance et à ses bontés... » Cette lettre ne fut pas achevée, par conséquent pas envoyée. La réflexion en démontra sans doute la parfaite inutilité. Le brouillon, retrouvé plus tard dans les archives du château de Lantheuil [1], subsiste en témoignage de l'âme sincère et passionnée de celui qui jeta ce généreux cri de souffrance.

Ainsi prit fin la plus vaste entreprise, ainsi échoua le plus puissant effort, qui aient été tentés pour rénover la monarchie, lui donner le moyen et la force de vivre. Quel eût été, si les circonstances eussent permis de la mener jusqu'à son terme, le succès d'une telle œuvre? Turgot, maintenu et soutenu par Louis XVI, aurait-il réussi à limiter, à canaliser, si j'ose dire, le flot montant de la Révolution? La royauté, se transformant d'elle-même et de sa propre initiative, serait-elle parvenue à concilier, dans un heureux accord, la tradition et le progrès, le passé et l'avenir? Enfin, eût-on vu se produire, comme le rêvait

[1] Ce document fut communiqué par les héritiers de Turgot à M. Léon Say, qui l'a publié dans l'ouvrage déjà cité.

Turgot, la fusion du fait historique et du droit national? Toutes les hypothèses sont permises. Il me sera permis de dire qu'elles sont également vaines. Broder en imagination sur des événemens accomplis et refaire après coup l'histoire est un divertissement d'esprit pour lequel je me sens peu d'aptitude et peu de goût.

Mais une autre question se pose, sur laquelle nous avons des données plus précises et à laquelle, par suite, on peut essayer de répondre : c'est quelle fut l'influence, sur le sort de la monarchie, du ministère réformateur, et quel résultat produisit, dans les conditions politiques où se fit l'expérience, la tentative avortée de Turgot. J'ai rendu aux lumières comme au caractère de Turgot un assez respectueux hommage pour avoir le droit de dire qu'à mon avis le résultat final fut nuisible à la royauté. Turgot, sans peut-être en avoir conscience, concevait la monarchie comme une démocratie royale, où un despote vertueux régnerait seul sur un peuple nivelé. Il semble n'avoir point compris la nécessité primordiale, dans un pays constitué comme la France, d'une aristocratie solide, élargie à sa base, tempérée dans ses privilèges, assez puissante toutefois pour être le support du trône, pour lui servir de digue contre l'assaut de la vague populaire. La vieille constitution française était trop vermoulue pour qu'on pût, sans danger, retirer les étais qui maintenaient encore l'édifice. Louis XVI, tout médiocre qu'il fût, en avait eu le sentiment, comme en font foi les notes ajoutées de sa main aux éloquens mémoires de son ministre; le simple instinct de la conservation lui enseignait ce que n'avait pu découvrir l'impeccable logique d'un théoricien de génie. L'échec des projets de Turgot découle essentiellement de cette conception fausse, et cet échec ne pouvait qu'aggraver le péril menaçant. En éveillant des espérances qui ne furent point réalisées, en annonçant de beaux projets qui ne purent aboutir, en faisant luire aux yeux des misérables un idéal qui s'évapora en fumée, Turgot, selon toute apparence, précipita les catastrophes qu'il prévoyait avec lucidité et que son noble cœur voulait épargner à la France. Il avait, en effet, rendu sensibles et, pour ainsi dire, éclatantes, « deux vérités également funestes à la monarchie : la nécessité d'une grande réforme, et l'impuissance de la royauté à l'accomplir [1]. »

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution.*

Seize ans plus tard, sous la Terreur, au fond du noir cachot qu'il ne devait quitter que pour la guillotine, le confident et le collaborateur de Turgot, Malesherbes, méditait sur les événemens de sa vie. Avec ce détachement et cette clairvoyance supérieure que donnent aux âmes élevées l'attente prochaine et la certitude de la mort, voici comment il appréciait les faits dont on vient de lire le récit (1) : « M. Turgot et moi, nous étions de fort honnêtes gens, très instruits, passionnés pour le bien. Qui n'eût pensé qu'on ne pouvait mieux faire que de nous choisir? Cependant nous avons très mal administré. Ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté pour les affaires, nous avons laissé diriger le Roi par M. de Maurepas, qui ajouta toute sa faiblesse à celle de son élève, et, sans le vouloir, nous avons, par nos idées mêmes, contribué à la Révolution. » Je ne saurais, au bas de la présente étude, inscrire une meilleure conclusion que ce mélancolique aveu.

MARQUIS DE SÉGUR.

(1) Fragment d'une lettre de Malesherbes adressée à l'un de ses amis. — Collection de M. Gustave Bord.

LA
CRISE DE L'ÉTAT MODERNE

LA CORPORATION ET L'ANCIEN RÉGIME
FORMATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Dans l'essai d'analyse, où je vais me risquer, de ce qui constitue *les circonstances du travail*, en procédant selon les méthodes consacrées, j'aurais d'abord à décrire « l'espèce. » Si je me sers ici de ce mot, ce n'est point du tout que je prétende avoir découvert une nouvelle ou particulière espèce d'hommes qu'à l'imitation de l'école de Turin, j'appellerais, — après *l'uomo delinquente* de Cesare Lombroso et *l'uomo parlamentare* de Provido Siliprandi, — « l'homme travaillant, » *l'uomo lavorante*. Non, je ne soutiens pas du tout, — et je proclame même qu'il serait absurde de le soutenir, — que « l'ouvrier » puisque c'est le terme passé en usage, et aussi bien le plus simple, quoique exagérément grandi par une sorte de légende démocratique forme une espèce d'hommes distincte des autres, différente des autres, caractérisée par certains traits physiologiques ou psychologiques généraux et permanens, portant fatalement tel ou tel stigmate, reconnaissable à tel ou tel signe, comme *l'homme criminel* de Lombroso le serait au prognathisme ou à l'asymétrie de la face. « L'homme travaillant, » pur pléonasme; par cela même qu'il travaille, l'ouvrier, c'est l'homme, l'homme éternel et universel, qui, un peu plus durement, un peu moins durement, depuis la première heure du premier âge, avant qu'il ait su compter par

mois et par années, remplit sa destinée, subit la loi commune. Pourtant, si cette loi est constante, les modalités en varient selon le milieu et le moment; non pas sans doute jusqu'à créer dans l'humanité, par sélection, une nouvelle espèce d'histoire naturelle, mais assurément jusqu'à former dans la société, par adaptation, une classe d'histoire sociale, *la classe ouvrière*. J'ai donc écrit : « l'espèce » par une habituelle association d'idées et d'expressions, pour l'équilibre de mon plan et comme on écrit : « la race, » pour avoir écrit ou pour être près d'écrire : « le milieu et le moment. » Mais on dirait assez, et on ne dirait pas trop, en écrivant : *la classe, le milieu, le moment*.

La formation de « la classe ouvrière » est, à y bien regarder, un fait relativement récent. Le mot lui-même de « classe, » avec ce sens-là, qui est le premier, semble être, assurent les dictionnaires, entré dans la langue au XIVe siècle. Encore l'exemple qu'ils en donnent correspond-il mieux à ce que la science politique moderne appelle *des ordres* qu'à ce qu'elle appelle proprement *des classes*. Ce sont, à l'origine, des « catégories de citoyens : les trois classes des patriciens, des chevaliers et des plébéiens dans l'ancienne Rome; des nobles, des vilains, des serfs au moyen âge. » Puis, « de nos jours, par une analogie tirée de l'inégalité des conditions, les hautes classes, les basses classes. » Enfin, par extension, « l'ensemble des personnes qui ont entre elles une certaine conformité d'intérêts, de mœurs et d'habitudes : classes gouvernantes ou dirigeantes, classes industrielles, agricoles, ouvrières; les classes laborieuses, celles qui travaillent spécialement. »

D'ailleurs, toute cette terminologie est assez confuse et s'obscurcit en outre, quand on veut pousser plus avant, du fait que les théoriciens qui s'y sont le plus appliqués, et qui sont surtout des Allemands, intervertissent les choses, disant souvent « l'ordre » où nous dirions « la classe » et « la classe » où nous dirions « l'ordre. » Il ne serait pas sans péril, et au surplus il serait sans profit, de s'attarder à la démêler. Ne suffit-il pas de bien noter ce que nous entendrons, nous, par « la classe ouvrière ? » Nous y arriverons en refaisant le chemin à l'envers, en remontant la pente des trois sens ou des trois temps d'un sens demeuré, au fond, presque le même, en rechargeant le mot de tout ce qu'il contient, pour le contenir toujours ou l'avoir une fois contenu : de telle sorte que la classe ouvrière, ce sera sans

doute un « ensemble de personnes qui ont entre elles une certaine conformité d'intérêts, de mœurs et d'habitudes, » mais on ne laissera pas d'y voir aussi la trace d'une « inégalité des conditions, » et l'on y découvrira même le souvenir, — heureux si ce n'était qu'un souvenir et si le progrès avait consisté en autre chose qu'à retourner l'abus au bénéfice du plus grand nombre, — des « catégories de citoyens. »

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, la « classe » ne cessa pas de se prendre littérairement au premier sens, celui du XIVe siècle et de Servius Tullius, « catégorie de citoyens, » ordre politique et civil. Bien qu'il y eût assurément « inégalité de conditions, » et que les ouvriers, de quelque nom qu'on les nommât, formassent dès lors « un ensemble de personnes ayant entre elles une certaine conformité d'intérêts, de mœurs et d'habitudes, » cependant il serait prématuré, avant le milieu du XVIIIe siècle au plus tôt, de parler d'une « classe ouvrière » au deuxième et au troisième temps de la vie du mot *classe*. Auparavant, il n'y avait pas de « classes : » il y avait eu des castes, il y avait des ordres, il y avait des états. Tant que l'ouvrier, — sergent, valet, compagnon ou apprenti, — a vécu chez le maître, « l'inégalité des conditions » a été moins sensible, moins choquante : ni philosophes, ni publicistes ne la dénonçaient, ou leurs phrases tombaient dans le vide et se perdaient sans écho. Sous l'ancien régime du travail, quand on ne connaissait guère, sauf de rares exceptions qui, selon l'usage, confirmaient la règle, que des industries dispersées, lorsque le type général était l'atelier de famille, « la conformité d'intérêts, de mœurs et d'habitudes » entre les ouvriers n'apparaissait pas très clairement. Il a fallu l'avènement du nouveau régime, de la grande industrie concentrée, l'usine à eau, la machine à vapeur, pour que les ouvriers pussent se séparer des patrons dans le travail et après le travail, se replier, sinon se refermer, sur eux-mêmes, et composer ainsi à eux seuls et d'eux seuls une classe, la classe ouvrière, qui se posât comme une classe *en s'opposant à une autre classe*, la classe patronale.

Classe *ouvrière* et classe *patronale* ne sont pas, — on est trop porté à le croire, — des survivances d'un très vieux passé. Leur formation est, je le répète, un phénomène social relativement récent, qui n'eût pas pu se produire si, de certaines inventions mécaniques, il ne se fût pas ensuivi tout un ensemble de

conditions hautement favorables à sa naissance, ou à sa croissance et à sa puissance. Il vaut d'étudier cette formation d'un peu près, de bien établir ces conditions, afin de serrer autant que possible une réalité si complexe, en tâchant de n'oublier jamais ni l'aspect politique ni l'aspect économique de la question, de n'omettre jamais aucun des trois facteurs que l'on a reconnus et désignés, pour plus de brièveté, par ces abstractions : le Travail, le Nombre et l'État.

I

Une condition nécessaire, — et peut-être la plus efficiente de toutes, — à la formation et au développement d'une classe, c'est la concentration, le rassemblement en un lieu. Cette condition s'est affirmée, elle a été constatée de très bonne heure. Après la famille, avec l'église ou la paroisse, le quartier. Non seulement les membres et les branches d'une même famille se pressent les uns contre les autres; non seulement tous les rejetons d'une même souche ont une justice familiale; non seulement ils nouent entre eux des « voisinages, » des confréries ou fraternités; mais, entre ces fraternités, la famille même en son acception la plus large, la *familia*, serfs et clients compris, n'est pas l'unique lieu. Déjà, tout de suite, la profession, le métier, joue un grand rôle : « De même que les membres naturels ou fictifs d'une même famille, les artisans d'un même métier, les marchands d'une même profession se massent, se fixent côte à côte. Ils forment ainsi des quartiers ou des rues homogènes, où ils se sentent chez eux et maîtres, et qu'ils mettent, au besoin, en état de défense (1). » Ainsi en forment-ils avant même, probablement, de former des corporations, avant que le métier soit régulièrement organisé (2) ; et, à mesure que le métier s'organise, ce trait s'accuse de plus en plus dans la physionomie des villes. C'est

1 Jacques Flach, *les Origines de l'ancienne France*, livre III, ch. XI : « La formation du lien corporatif » (Xe, XIe et XIIe siècles), t. II, p. 375 et 378.

2 C'est ce qu'on peut induire d'un texte du IXe siècle, l'exposé des revenus de l'abbaye de Saint-Riquier (Bolland., *Acta sanct.*, février, t. III, p. 109), que vise Achille Luchaire, *Manuel des Institutions françaises. Période des Capétiens directs*, p. 261. Le métier organisé apparaît authentiquement au commencement du XIIe siècle (Louis VI, 1112), mais dans un acte qui ne fait que confirmer un acte antérieur de Philippe Ier concernant les crieurs de vin, *magisterium præconum vini*. La corporation des bouchers apparaît en 1116, les tanneurs, etc., en 1160, mais dans des textes du reste douteux.

le cas à Saint-Riquier, où, dès le milieu du IXe siècle, on relève une rue des Marchands en gros, une rue des Forgerons, une rue des Armuriers, une rue des Selliers, une rue des Boulangers, une rue des Cordonniers, une rue des Bouchers, une rue des Foulons; et à Sithieu, où Foulques, abbé de Saint-Bertin, en 881, distribue la population ouvrière par métiers (1). C'est le cas à Verdun, où le quartier des marchands, muré comme une forteresse, est séparé par la Meuse de la cité, à laquelle le relient deux ponts (2). C'est le cas également à Paris, dans ce Paris du XIIIe ou du XIVe siècle, dont il n'est pas impossible et dont il serait amusant de reconstituer le tableau. « L'activité industrielle et commerciale se déployait surtout sur la rive droite de la Seine qu'on appelait le quartier d'Outre Grand Pont. Les artisans de même profession étaient fréquemment groupés dans le même quartier. Le nom seul de certaines rues prouverait qu'elles étaient, à l'origine du moins, le siège d'une industrie spéciale (3). » En la rue de la Mortelerie, devers Saine, « on fait les mortiers. La population de la Tannerie se composait en majorité de tanneurs. Les selliers, les lormiers et les peintres étaient domiciliés en grand nombre dans la partie de la Grant Rue ou rue Saint-Denis qui s'étendait depuis l'hôpital Sainte-Catherine jusqu'à la Porte de Paris et qui était appelée la Sellerie. La rue Érembourg de Brie portait aussi le nom de rue des Enluminieurs, qu'elle devait à la profession de ses habitans, composés presque exclusivement d'enluminieurs, de parcheminiers et de libraires. C'était dans les rues Trousse-Vache et Quincampoix que les marchands de tous les pays venaient s'approvisionner de mercerie. Les tisserands étaient établis dans le quartier du Temple, rue des Rosiers, des Écouffes, des Blancs-Manteaux, du Bourg-Thibout, des Singes ou Perriau d'Étampes, de la Courtille-Barbette et Vieille-du-Temple. Jean de Garlande nous apprend que les *archers*, c'est-à-dire les fabricans d'arcs, d'arbalètes, de traits et de flèches, avaient élu domicile à la Porte Saint-Ladre. On comptait un grand nombre de *fripiers* dans la paroisse des Saints-Innocens. Les *attachiers* demeuraient sur la paroisse Saint-Merry, car, durant le carême, ils cessaient

(1) G. Fagniez, *Corporations et syndicats*, p. 10.

(2) Texte de Richer, cité par Flach, t. II, p. 378.

(3) La rue des Bouchers, à Limoges, en offre, aujourd'hui encore, un très curieux exemple.

de travailler quand complies sonnaient à cette église [1]. »

Représentons-nous le Paris marchand de ce temps-là, XIIIe ou XIVe siècle, et particulièrement le centre, — on devait dire plus tard le ventre, — le cœur de ce vieux Paris, les Halles. Au siècle suivant, Guillebert de Metz notera, sans faire crier à l'hyperbole, qu'elles sont, à elles seules, « aussi vastes qu'une ville. » Mais déjà, en 1323, Jean de Jandun célèbre leurs *immenses galeries*, « les provisions considérables de draps, les fourrures, les soieries, les fines étoffes étrangères exposées au rez-de-chaussée, et, dans la partie supérieure, les objets de toilette, couronnes, tresses, bonnets, épingles à cheveux en ivoire, besicles, ceintures, aumônières, gants, colliers. » C'est tout à fait le *souk* tunisien, le *bazar* oriental, ancêtre de nos bazars à nous, de nos grands magasins. Les Halles d'alors ressemblent à notre Louvre ou notre Bon-Marché, avec cette différence que toutes les marchandises offertes en ces « immenses galeries » appartiennent maintenant au même propriétaire : leur concentration en un lieu a amené, elle suppose la concentration des commerces et des capitaux. Dans les Halles, au contraire, les commerces étaient rigoureusement spécialisés ; chacun faisait le sien avec ses ressources ; chaque producteur vendait son produit et ne vendait que lui, ou chaque marchand ne vendait qu'un produit ; ils s'alignaient et ne s'accumulaient pas, se juxtaposaient et ne se superposaient pas. Plutôt encore qu'à nos grands magasins, elles ressemblaient à certains coins de nos marchés, où, à la suite les uns des autres, chacun sur une façade de quelques mètres, et parmi les amas de comestibles, de modestes trafiquans étalent casquettes, vêtemens, chaussures, vaisselle et même couronnes funéraires. Ainsi le Temple ou le marché Saint-Germain, par exemple, sont ou étaient, il y a peu d'années encore, comme un type intermédiaire entre les Halles d'autrefois et le Louvre, ou le Bon-Marché d'aujourd'hui.

Dans le voisinage, rue au Feurre, rue Saint-Denis, pour la facilité des transactions, se trouvent quelques *billonneurs ;* mais la plupart ont été, par le prévôt de Paris, cantonnés sur une place nouvelle, vis-à-vis de l'Écorcherie, au bout de la Grande-Boucherie, comme les *changeurs* l'ont été sur le Grand-Pont, par Philippe le Bel, depuis 1305. La Grande-Boucherie elle-

(1) Gustave Fagniez, *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris aux XIIIe et XIVe siècles*, p. 21.

même, ou Boucherie Saint-Jacques, du Grand-Châtelet et de la porte de Paris, est située au Nord du Châtelet, vers l'endroit où s'élève maintenant la Tour Saint-Jacques (précisément Saint-Jacques-la-Boucherie). Elle se compose de trente et un étaux et d'une maison commune, que l'on nomme le « four » (*forum?*) du métier, parce que le maître et les jurés y tiennent leurs audiences. Les autres boucheries sont hors la ville : les bouchers de Sainte-Geneviève, rue Sainte-Geneviève; ceux du bourg Saint-Germain-des-Prés dans la rue conduisant à la poterne des Frères mineurs, appelée depuis, à cause d'eux, rue de la Boucherie; ceux du Temple, ceux de la porte Baudoyer ou de la porte Saint-Antoine, ceux de l'Hôtel-Dieu ou de la rue Notre-Dame, ceux du bourg-Saint-Marcel et du Petit-Pont. Nulle part le caractère local du métier ne se marque mieux que chez les bouchers de Saint-Germain-des-Prés; nulle part il ne se défend avec plus de vigueur et ne se garde avec plus de fidélité. Il y a seize étaux, nombre fixe. Celui qui devient vacant ne peut être loué qu'à un homme « connaissant bien le métier, » originaire du bourg, « né à Saint-Germain, » ou, s'il est étranger, marié à une femme native de Saint-Germain, et seulement pendant la durée du mariage. L'exclusivisme est là porté à son plus haut point, mais il se fait jour à peu près partout. A quoi se joignent les exigences naturelles et les précautions sociales. Certaines industries, telles que la teinturerie et la tannerie, ne pouvaient s'exercer qu'aux environs d'un cours d'eau. Certaines sont attirées dans certains quartiers par des avantages divers, certaines ne peuvent s'en écarter pour des raisons d'hygiène et de police. Il en est qui choisissent une place et qui s'en emparent; il en est à qui l'on en assigne une et qu'on y relègue. Avant 1395, les mégissiers corroyaient leur cuir depuis le Grand-Pont jusqu'à l'hôtel du duc de Bourbon : le procureur du Roi au Châtelet veut les obliger à transporter plus en aval leurs ateliers, parce qu'ils corrompent l'eau nécessaire aux riverains (1). Par-dessus tout une force agit, que les hommes connaissent mal et mesurent mal, mais qui, instinctivement, inconsciemment, sans qu'ils se rendent un compte exact de la cause et de l'objet, tend à les rapprocher, à les associer par affinités de rang, d'état, d'occupation.

(1) Gustave Fagniez, *ouvr. cité.*

Le premier groupement était donc local, et c'est donc la première condition de la formation d'une classe : du moins, ç'a été, historiquement, la première circonstance de la formation de la classe marchande ou bourgeoise. Un second groupement se fit ensuite par profession, d'abord de quartier à quartier, et puis de métier à métier, la confrérie de métier et la confrérie de quartier étant organisées l'une comme l'autre, l'une et l'autre ayant son fonds commun et ses représentans, la confrérie de métier poursuivant seulement « un but plus immédiat de richesse et de bien-être, s'efforçant surtout de s'assurer un monopole au regard des tiers, » et, par là même, devenant rapidement très forte. « Au début, les artisans d'une même *familia* s'étaient groupés, quel que fût leur métier. Puis les artisans d'un même métier s'étaient groupés, quelle que fût leur famille. Plus tard, quand une branche de commerce se développa, elle irradia autour d'elle et finit par absorber les marchands et les artisans qui s'y rattachaient, quel que fût le quartier de la ville qu'ils habitassent, ou même par englober d'autres genres de négoce ou d'industrie. » De *familia* à *familia*, de métier à métier, pour former le quartier; de quartier à quartier, pour former la ville, et de ville à ville, pour former la profession ; tantôt le quartier, et tantôt le métier, « la corporation la plus vivace d'une ville » fut comme la cellule organique autour de laquelle les groupes secondaires se sont agglutinés ; « tantôt le lien corporatif s'élargit, et tantôt il se resserre; mais toujours l'élément prépondérant, quartier ou métier, « fait l'office d'un ferment ; tout autour de lui et sous son impulsion, la masse s'agite et se lève (1). » En somme, deux élémens : l'un local, l'autre professionnel; du rapprochement naît la conscience des intérêts communs : ce n'est pas encore la conscience de classe, mais c'en est le germe ou l'amorce.

Ces deux élémens, nous les retrouverons jusque dans les phénomènes les plus récens, jusque dans la formation de la classe ouvrière moderne, jusque dans la composition de la Confédération générale du Travail, où se rejoignent sans se confondre le groupement local, les Bourses du travail, et le groupement professionnel, les Unions ou Fédérations de syndicats. Mais, pour ce qui est du passé, la concentration du métier en un

(1) Jacques Flach, *ouvr. cité*, p. 378-380, 387.

lieu semble avoir eu, sur la formation et le premier développement de la classe bourgeoise, la même influence, toutes proportions gardées et, en tout cas, une influence dans le même sens que la concentration de la grande industrie mécanique dans l'usine et des ouvriers autour de l'usine. Au demeurant, quelles que soient les différences dans l'organisation intérieure du métier comme dans les relations privées qui en résultaient entre maître et valet, l'ancien régime du travail et son nouveau régime présentent, quant aux manifestations de leur vie extérieure et en quelque sorte publique, beaucoup plus de traits de ressemblance ou beaucoup moins de traits de dissemblance qu'on ne le penserait tout d'abord. Bien des choses, bonnes ou mauvaises, que nous croyons toutes nouvelles, réservées à nos jours et impossibles en d'autres, n'ont pas été ignorées de nos pères, ni même de nos grands-pères et arrière-grands-pères. L'ancien régime du travail a connu ces secousses, ces troubles qui paraissent à certains et quoiqu'ils en souffrent, cependant ils s'en vanteraient presque être le fâcheux privilège du nôtre : coalitions, violences, grèves, parfois essais ou menaces de grèves que nous qualifierions aujourd'hui de « générales. » Non pas, sans doute, au même degré que nous, mais il n'y a point échappé. Il a connu quelques-uns de nos « derniers cris : » la réglementation de la veillée, la « semaine anglaise, » avant la lettre, la mobilité, le *déracinement* de la population ouvrière, les longs chômages (1), la fixation d'une espèce de salaire minimum par corporation, la responsabilité du patron pour les contraventions professionnelles de l'ouvrier. C'est une question de mesure, et une question de date. Il est en vérité trop simple de faire un « bloc » de l'ancien régime du travail et de l'opposer au nouveau, comme un âge d'or à un âge de fer. Le caractère principal ou fondamental, la « caractéristique » universellement admise de ce régime ancien, c'est la corporation, mais là non plus il n'y a pas de bloc, là encore il faut distinguer. Car, 1° la corporation n'a jamais couvert tout le territoire ni embrassé tous les métiers : il est toujours resté, en dehors d'elle, des villes libres et des métiers libres ; dans les villes à jurandes elles-mêmes, des métiers qui n'étaient pas jurés ; 2° la corporation ne s'est pas conservée la même d'âge en âge, à travers les

(1) G. Fagniez, *ouvr. cité*, p. 82-83, 85, 86.

siècles ; elle n'a pas toujours couvert tout le métier organisé, ni protégé également le maître, le valet, l'apprenti (1). Il est venu un temps où l'ouvrier s'est senti ou s'est cru si peu défendu, et, au contraire, si certainement opprimé par elle, qu'à côté d'elle et contre elle il s'est réfugié et comme caché dans le compagnonnage. A partir de ce moment même, quand l'ouvrier, sorti de la corporation, entre dans le compagnonnage, quand, séparé du maître, il se pose en face de lui et bientôt s'oppose à lui, quand le groupement se fait non plus *un et deux*, maître et valet comme jadis, mais *un et un*, maître et maître, ou *deux et deux*, compagnon et compagnon, l'embryon de la classe ouvrière existe, il est à point, il n'attend que le foyer concentré de la grande industrie pour évoluer pleinement et mûrir. Et, à partir de ce moment, un changement profond, un changement de fond, se fait ou se prépare dans l'État ; en cette évolution gît le secret de plusieurs révolutions.

C'est par conséquent une importante et instructive histoire que celle de la corporation et du compagnonnage dans leurs relations avec l'État ; c'est celle qu'on a sinon négligée, du moins insuffisamment dégagée, et c'est celle dont je voudrais, à l'aide des matériaux amoncelés par l'érudition des autres, tracer un sommaire, sachant tout ce que la position du problème des rapports de l'État avec le Travail et le Nombre y gagnera en précision et en netteté.

II

Pour commencer, essayons de définir la corporation par comparaison avec les institutions et les idées qui nous sont familières. Sous le très ancien régime du travail, dès qu'on l'aperçoit (XIIIe, XIV, XVe siècles), c'est une sorte de syndicat mixte, commun au maître et au valet, corps complet et corps parfait dans le milieu politique morcelé, fragmentaire, d'alors ; je veux dire ayant son pouvoir propre, sa législation en forme de réglementation statutaire, qui oblige les uns et les autres, sa juridiction particulière à qui les uns et les autres ressortissent. Puis cela tend à être, et ce sera dans la suite, au lieu de ce syndicat mixte, où le maître et le valet étaient tous les deux chez soi,

(1) G. Fagniez, *ibid.*, p. 88, 89.

comme un syndicat patronal, tourné à l'avantage du maître, et visant beaucoup moins à la protection du travail qu'au monopole du métier, si bien qu'à la longue l'ouvrier sera tenté, presque forcé d'aller ailleurs, et, sacrifié dans l'association officielle qu'est la corporation, ira se réfugier dans l'association secrète que sera le compagnonnage.

Telle fut, si l'on pouvait en ramener le tout aux intentions qu'elle poursuivit et aux directions qu'elle suivit, la vie intérieure de la corporation. Quant à sa vie extérieure, — à sa vie de droit public et dans l'État, — en voici l'essentiel. Si obscures que restent leurs origines, les corporations de métiers semblent être issues du travail servile ou domestique de la Gaule franque beaucoup plus sauf peut-être une ou deux exceptions comme les *marchands de l'eau* de Paris et les bouchers de la Grande Boucherie que de *collegia opificum* d'importation ou d'imitation romaine. De l'un à l'autre, du serf travaillant chez le seigneur au valet travaillant chez le maître, on trouve facilement le passage, il est aisé de saisir et de tenir l'anneau. L'artisan, attaché au service et logé dans l'enclos, dans la « cour » du seigneur (il faut se faire une idée de ce qu'était un de ces domaines, une *villa*, avec la demeure du maître, le *mansus dominicus*, l'*indominicatum*, et les cases des ouvriers, ruraux ou de métier, — forgerons, charrons, orfèvres, meuniers, boulangers, tailleurs, cordonniers, — groupées autour, au pied de l'habitation seigneuriale), cet artisan donc travaillait à la fois pour le dedans et pour le dehors. « Le maître tirait un profit pécuniaire des talens de ses esclaves en vendant les produits de leur industrie ou en louant leurs bras à prix d'argent... C'est à ces ouvriers travaillant à la fois au profit de leur maître et à leur profit personnel que s'adressaient les hommes libres qui n'étaient pas assez riches pour entretenir des esclaves aussi nombreux, aussi experts que l'exigeaient leurs besoins. » Comme organisation matérielle du travail ils étaient distribués, selon leurs métiers, dans des ateliers dont chacun était dirigé par une sorte de contremaître (*ministerialis*). On voit que nous ne cessons pas d'écrire : « une sorte ; » une sorte de syndicat mixte, une sorte de syndicat patronal, une sorte de contremaître, car, dans la différence des temps, les choses se ressemblent, mais ne s'identifient pas, et se rappellent, mais ne se reproduisent pas. De ces groupes d'artisans établis sur les domaines des grands propriétaires sor-

tirent les corps de métiers du moyen âge. « Une organisation, imaginée dans l'intérêt du maître pour discipliner et rendre plus productif le travail servile, devint la garantie des privilèges de la classe industrielle, la source de sa prospérité. Cette transformation s'accomplit par degrés; l'artisan réussit d'abord à s'assurer une partie des bénéfices du travail, » et, quand il eut, de bonne heure, franchi ce premier pas, « le maître les lui abandonna entièrement, en stipulant seulement des droits pécuniaires; enfin les associations ouvrières s'attribuèrent des privilèges exclusifs qui firent disparaître les travailleurs isolés (1). » Tout cela du moins est probable. Au second stade, l'artisan se détache du domaine, s'installe chez lui, offre au public son industrie, et se fait payer, quitte à payer à son tour une redevance au seigneur. Et c'est la période féodale du métier, transition vers la période royale. Eux-mêmes, les droits royaux, en matière de travail, sont et resteront des droits féodaux. Il n'y a pas là de droit spécifiquement régalien, de droit qui tienne nécessairement à la souveraineté, qui en soit une fonction ou un attribut, qui soit de son essence et de sa substance. C'est une simple marque de suzeraineté; c'est une trace de propriété primitive, affirmée et tant bien que mal conservée par une taxe. Autrefois la terre et l'homme, le domaine et le travail, étaient liés ensemble et ne faisaient qu'une valeur aux mains d'un même propriétaire. Puis l'homme s'est arraché ou a été détaché de la terre, le travail est parti du domaine; il n'a subsisté, de l'artisan, jadis serf, maintenant affranchi, au seigneur que quelques liens, plus ou moins suivant les cas, entre autres cette redevance. Les relations de la corporation avec l'État seront en conséquence non de droit royal, mais de droit féodal, qui, comme toujours et partout, — ou le plus souvent, si l'on le veut, — aura ses racines dans la terre : le Roi possédera éminemment le métier, parce qu'il possède non la royauté, mais le royaume, le domaine, la terre, et que le seigneur qui possède la terre possède éminemment les hommes. Ce qui le prouve, c'est que le droit du Roi sur les métiers s'arrête, dans Paris même, à la limite des autres seigneuries (Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin-des-Champs, le Temple, l'Évêque, etc.). Aussi est-ce comme seigneur, plutôt que comme roi, que nous voyons, dans

1. G. Fagniez, *ouvr. cité*, p. 2 et 3.

une charte de 1160, Louis VII concéder, — on pourrait dire donner en fief, — à Thèce Lacoche les métiers de tanneurs, baudroyeurs, sueurs, mégissiers et boursiers (1); exemple célèbre et tant de fois cité qu'il en est devenu comme classique.

III

Je sais que cette explication est contestée et que l'origine des corporations de métiers demeure incertaine. L'hypothèse ne vaut que pour une hypothèse; mais c'est pourtant la seule qui, dans le fait, puisse concilier ensemble les prétentions du droit régalien et celles du droit féodal, qu'il faut bien concilier, puisque le droit du seigneur, en matière de travail, très avant dans l'histoire de la monarchie décidément victorieuse, jusqu'au XVIe siècle, jusqu'au XVIIIe siècle, presque jusqu'à la fin, fait et continuera de faire limite au droit du Roi; que ce droit du seigneur soit d'ailleurs exercé par des personnes ou par des collectivités, comme les villes (2). Au surplus, de droit royal plein ou de droit mixte, à demi féodal, à demi royal, et royal ensuite parce que d'abord féodal, le point qui nous intéresse dans les relations de la corporation avec l'État, n'est-ce pas de connaître ces relations elles-mêmes, leur nature, leur allure, leur tournure, et si elles furent bonnes ou mauvaises, faciles ou tendues? Disons tout de suite que, là aussi, c'est une question de mesure et une question de date; qu'elles furent tantôt bonnes, et tantôt mauvaises, tantôt faciles et tantôt tendues; bonnes dans leur ensemble, ou plutôt bonnes en général, mais avec des moments critiques, de vraies crises; et qu'en tout cas il n'apparaît point qu'il y ait entre le régime corporatif et le régime monarchique une affinité si intime que celui-ci serait comme le lieu ou le milieu nécessaire de celui-là. Une certaine école professe que le problème social serait résolu si le régime corporatif était rétabli, mais que cette restitution ne se peut faire que si l'on rétablit au préalable le régime monarchique, qui en serait la condition, et comme le support ou l'armature. Cette double restauration opérée, on aurait reconstitué l'ordre intégral. C'est aller plus loin que n'autorisent à aller les faits interprétés sans parti pris, non sollicités vers une conclusion à l'avance préférée. Rien d'essentiel

(1) G. Fagniez, *op. cit.*, p. 4.
(2) Cf. Levasseur, Luchaire, Hauser, Et. Martin Saint-Léon, Germain Martin.

dans le régime corporatif ne dépend du régime monarchique, ni rien d'essentiel dans le régime monarchique, du régime corporatif. Ils se développent sur deux plans qui peuvent être voisins et même contigus par endroits, mais qui demeurent différens. La corporation a vécu avec l'État monarchique et l'État monarchique avec la corporation ainsi que la corporation eût vécu avec tout autre régime et tout autre régime avec elle, comme ils ont pu. Ils ont fait à eux deux un ménage ordinaire, un ménage médiocre, qui n'ignore ni les brouilles, ni les raccommodemens. Durant les six siècles de leur vie commune, du XIIe siècle au XVIIIe, on peut distinguer trois périodes : 1° du XIIIe siècle à la fin du XVe; 2° de la fin du XVe siècle (du règne de Louis XI) à l'ordonnance de 1581 ; 3° de l'ordonnance de 1581 à l'édit de Turgot et à l'abolition des corporations. La belle époque, l'âge d'or, et, pour suivre la comparaison, la « lune de miel » de l'union entre la corporation et le régime monarchique, — encore y est-elle parfois voilée de quelques nuages, — c'est le XIIIe siècle, c'est le commencement de la première période, c'est le temps où Étienne Boileau codifie, sur l'ordre ou l'invitation du Roi, les statuts des métiers parisiens (1261-1271). Dès les toutes premières années du XIVe siècle, les choses se gâtent. Voici, en 1306, un conflit envenimé. « L'émeute qui éclata cette année-là fut l'œuvre de la population ouvrière et marchande. Les propriétaires voulurent être payés de leurs loyers en bonne monnaie ; cette prétention légitime n'en irrita pas moins les petits locataires qui voyaient tripler brusquement les loyers qu'ils payaient depuis onze ans. Des gens du peuple, foulons, tisserands, taverniers et autres, envahirent la maison de campagne d'Étienne Barbète, voyer de Paris et maître de la Monnaie, la brûlèrent, saccagèrent le jardin, enfoncèrent les portes de son hôtel de la rue Saint-Martin, mirent le mobilier en pièces, enfin poussèrent l'audace jusqu'à bloquer le Roi dans le Temple (1). » Il est vrai que Philippe le Bel eut le courage de recourir et la constance de s'en tenir à « la manière forte. » Il fit pendre vingt-huit des meneurs, disent les uns ; quatre-vingts, disent les autres ; et il en est même qui disent : un maître de chaque métier. Mais il fit plus ; je veux dire quelque chose de plus grande conséquence pour les déductions que nous en pourrons tirer. Soit à la suite

(1) Fagniez, *ouvr. cité*, p. 51.

de cette sédition de 1306, soit peut-être un peu avant, Philippe le Bel abolit les confréries religieuses, prolongement des corporations de métiers. Par mandement royal du mercredi après Quasimodo 1305, il avait interdit, dans Paris, « aux personnes de toute classe et de toute profession, les réunions de plus de cinq personnes, publiques ou clandestines, pendant le jour ou la nuit, sous n'importe quelle forme ou quel prétexte (1). » Sans doute la mesure paraît n'avoir été qu'occasionnelle, puisque, dès le 13 octobre 1307, le même prince autorise à nouveau *les marchands de l'eau* à célébrer la fête annuelle de leur confrérie et que, le 21 avril 1309, après enquête, il rétablit celle des drapiers. Toute méfiance ne fut pourtant pas dissipée : les successeurs de Philippe le Bel recoururent aussi quelquefois à cette précaution de l'enquête et mirent généralement pour condition au rétablissement d'une confrérie que les réunions auraient lieu en présence d'un délégué du prévôt de Paris (2). Mais non point seulement à Paris. Des exemples de Brive (1257), de Figeac, de Louvres-en-Parisis (1270), de Saint-Martin-de-Tours (1305), montrent qu'au XIVe siècle, et même déjà au XIIIe, les confréries furent suspectes au pouvoir royal. Elles ne l'étaient guère moins à l'Église (conciles de Toulouse, 1229, de Montpellier et d'Arles, 1234, de Valence, 1248, d'Avignon, 1281 et 1326). Quoiqu'il ne faille rien exagérer, on voit donc bien que, même aux plus beaux jours, ce n'est pas la pure idylle, la paix parfaite, l'ordre français imperturbé. Et cela se gâte, à mesure qu'on avance dans ce XIVe siècle si profondément déchiré, en de certains moments si révolutionnaire ou si anarchique. « Cinquante ans après l'émeute de 1306, on voit, en effet, les corps de métiers engagés dans le parti d'Étienne Marcel et formant une véritable armée à ses ordres. Le 22 février 1358, il réunit 3 000 de leurs membres, en armes, à l'abbaye de Saint-Éloi. C'est cette foule qui massacra Regnaut d'Acy et d'où sortirent les meurtriers des maréchaux de Champagne et de Normandie. » Un des historiens que nous suivons remarque à ce sujet : « La population laborieuse, qui obéit, en 1306, à un mouvement tout spontané, agit ici, au contraire, avec une discipline et un ensemble qui s'expliquent certainement par le système d'associations où elle était comme enrégimentée. » Voilà qui nous intéresse gran-

(1) Fagniez, *ouvr. cité*, p. 52.
(2) Entre autres, Philippe le Long. Voyez Luchaire, *Manuel*, p. 369.

dement, et voici qui va nous intéresser encore davantage. « Le 10 août 1358, le dauphin-régent (qui est le futur roi Charles V) accorde une amnistie presque générale aux Parisiens compromis dans l'insurrection. Au nombre des délits et des crimes énumérés par les lettres d'abolition figure le fait de *s'être affilié* par serment et sans la permission du dauphin à une association illicite qui n'est autre que la confrérie de Notre-Dame (1). » Comme on serait tenté de songer aux incidens récens de Fresseneville et de Méru, à propos du pillage de la maison d'Étienne Barbète, de même, à propos de « la Grant Confrérie Notre-Dame, » on pourrait être tenté d'évoquer notre Confédération générale du travail. La C. G. T. au XIVe siècle : il y aurait de quoi piquer la curiosité ! Mais justement, c'est le péril de ces sortes de rapprochemens, qu'ils la piquent trop : c'est à la fois le charme et le danger du procédé qui consiste à projeter bon gré mal gré le présent dans le passé, à vouloir toujours et quand même, dans les choses d'autrefois, retrouver les choses d'aujourd'hui. Excès et abus : il y a des ressemblances, il y a des différences : et souvent les différences l'emportent sur les ressemblances. Entre la Grant Confrérie Notre-Dame et la Confédération générale du travail, les différences sont telles que ce serait vraiment une moquerie de comparer ces associations l'une à l'autre. Par leur recrutement, par leur objet, par leur esprit, elles sont en opposition manifeste. « La grande confrérie aux prêtres et aux bourgeois de Notre-Dame n'avait *d'autre but avoué* que la pratique de la dévotion et de la charité, » — ce dont la C. G. T. ne se préoccupe évidemment pas. Rien que pour parler de l'une à propos de l'autre, on ne saurait donc oublier les « comme » et les « presque ; » et peut-être est-ce déjà forcer et fausser l'image que de parler de l'une à propos de l'autre. Néanmoins, du point de vue légal et par rapport au pouvoir central, la position de la première était sensiblement ce qu'est la position de la seconde. Les termes de l'ordonnance de dissolution sont formels, — de l'ordonnance de 1358. Le régent reproche aux confrères « *de faire, par manière de monopole, une grant compaiguie appellée la confrérie Notre-Dame, à laquelle ils avoient fait plusieurs sermens, convenances et alliance sans l'autorité et licence de nous.* » Pesons les termes de l'incrimination. Ce qui choque, ce qui inquiète, et ce que

(1) Voyez *Ordonnances des rois de France*, IV, 346.

l'on poursuit, c'est le « monopole, » ce sont les « sermens, convenances et alliances, » et c'est enfin le mépris ou la violation de l'autorité royale. Peu importe, au bout du compte, *le but avoué* de l'association. Fût-il plus innocent, plus méritoire encore, il y a monopole, il y a serment, il y a alliance, lâchons le gros mot, il y a confédération, par conséquent atteinte au pouvoir monarchique... et le pouvoir monarchique n'hésite pas à briser la confédération.

Respecte-t-il au moins, ou tolère-t-il toujours, les corporations de métiers en tant que telles, chacune pour son compte et prise à part? Il ne faut pas qu'elles lui portent ombrage, et, vis-à-vis d'elles, il est aisément « sur l'œil. » La sédition des Maillotins (1er mars 1382), une année entière de troubles jusqu'à la rentrée de Charles VI dans Paris (11 janvier 1383), le souvenir de ce qui s'était passé sous le règne précédent : « et en oultre aient par plusieurs fois mesprins des le temps de nostredit seigneur et pere (1), » déterminèrent le Roi, entre autres mesures de rigueur, à dissoudre les corporations. La Chronique de Saint-Denis en donne ce motif : « comme prêtant occasion à des assemblées illicites. » Charles VI remplaça les maîtres électifs des métiers par des visiteurs à la nomination du prévôt, supprima la juridiction professionnelle exercée par plusieurs de ces corporations, et défendit d'une façon générale, et notamment aux confréries, de se réunir ailleurs qu'à l'église sans son autorisation ou celle du prévôt, et en l'absence de cet officier ou de son délégué. Cette défense était sanctionnée par la *confiscation* et la *peine capitale*. — C'était ne pas y aller de main morte! — Les biens des corporations passèrent entre les mains du Roi; telle dut être pour toutes la conséquence de leur dissolution, et nous avons la preuve qu'en exécution de son ordonnance, Charles VI confisqua la Grande-Boucherie. Mauvaise affaire ; à cause des charges, il se vit obligé de la rendre aux bouchers, au bout de cinq ans, en 1388. Les autres communautés, elles aussi, ne tardèrent pas à se reformer (2).

De tout ce qui précède, il résulte que, dans la suite des rapports entre le régime monarchique et le régime corporatif, même en sa première période, il y eut bien des vicissitudes et, comme on dit vulgairement, des hauts et des bas. C'est, en his-

(1) *Ordonnances des rois de France*, VI, 686.
(2) G. Fagniez, *ouvr. cité*, 54.

toire, je le crains, une imprudence, de systématiser. Ces constructions, faites après coup, à force de dégager les grandes lignes, et pour les dégager, négligent trop de détails qui ont cependant leur importance, et chancellent de quelque côté. J'ai peur que l'histoire philosophique ou la philosophie de l'histoire ne soit souvent de l'histoire un peu imaginative, ou, si l'on le préfère, ne s'édifie pas sans un peu d'imagination historique. L'histoire ne doit pas être si constamment raisonnée, parce que l'homme n'est pas si constamment raisonnable; et elle ne peut pas être toujours « ordonnable, » parce que la vie est loin d'être toujours ordonnée. Aussi les grands classemens de faits, s'ils sont trop logiques, trop catégoriques, sont-ils par là même exposés à être un peu artificiels; un certain nombre de ces faits débordent des casiers où l'on voulait les enfermer; ils dérangent tout et brouillent tout. On ne les y fait rester qu'en les comprimant, mais, à leur tour, trop comprimés, ils tendent à faire éclater la cloison. Gardons-nous d'écrire, car, tout en étant vrai, ce ne serait pas vrai : dans la première période de leurs relations, la monarchie protège les corporations, les encourage, les aide à se développer; dans la deuxième, elle s'en sert et travaille à mettre la main sur elles; dans la troisième, elle les exploite en vue d'un intérêt fiscal. Les choses ne se présentent pas avec cette roideur et cette rigueur. La simplicité de cette vue de l'esprit ne correspond pas, ne se conforme pas aux réalités plus complexes. Des origines on ne sait pour ainsi dire rien; en tout cas, rien de sûr. On voit, à la fin du XIIe siècle, des métiers inféodés; au cours du XIIIe siècle, des métiers organisés, qui fournissent le guet, qui se disputent et bataillent pour le fournir ou ne pas le fournir, qui ont leur juridiction ou veulent l'avoir, se disputent et bataillent pour l'obtenir, la garder ou l'étendre, et dont le prévôt de Paris recueille les statuts et les usages, pour les mettre en ordre et en faire en quelque sorte la loi de la profession. On voit, pendant le XIVe siècle, les corporations remuantes, agitées, mêlées aux événemens de la rue, y tenant même parfois un rôle prépondérant, et le pouvoir royal en lutte, en colère ou en méfiance contre elles ou contre les confréries, leurs filiales ou leurs voisines. C'est à peu près tout ce qui ressort assez nettement des lignes coupées et confuses du tableau. Le même spectacle continue dans la première moitié du XVe siècle. S'il ne semble pas que l'émeute des Maillotins ait eu rien de propre-

ment corporatif, celle des Cabochiens, en revanche, fut avant tout l'œuvre d'une corporation, la plus puissante de toutes, la corporation des bouchers : ses deux chefs principaux, Simon Caboche et Denys de Chaumont, étaient deux écorcheurs (1412-1413). Et c'est pourquoi, c'est pour cette raison ou pour une raison toute pareille, qu'il fut prescrit au prévôt de faire démolir la Grande-Boucherie, le 13 mai 1416, et que, le 22 août, le Roi abolit, pour la seconde fois, la communauté qui y avait son siège. Mais il est vrai également que la Grande-Boucherie fut relevée, et, pour la seconde fois aussi, la communauté rétablie par les Bourguignons victorieux en août 1418. Un autre fait émerge encore de la masse, une autre ou plutôt deux autres séries de faits, dont l'importance ne devait se montrer tout entière que beaucoup plus tard : et ce sont des faits complémentaires, quoiqu'en apparence contradictoires. D'abord, la formation d'une espèce d'aristocratie professionnelle, phénomène analogue à celui qui, à Florence, produisit la distinction des métiers en arts majeurs et arts mineurs. A cette date, 1431, et dans une circonstance mémorable, l'entrée du roi Henri VI d'Angleterre, apparaissent publiquement pour la première fois ce qu'on appela *les six corps* : drapiers, épiciers, changeurs, orfèvres, merciers, pelletiers (1). Ensuite, ou en même temps (et même dès le XIVe siècle, — exemples de 1325, de 1358), s'esquisse une ébauche du compagnonnage, se dessine, vaguement, mais non imperceptiblement, la formation d'une organisation ouvrière, extérieure à la corporation et en opposition avec cette dernière. C'est, comme diraient les sociologues, un essai de différenciation ; est-ce une première manifestation de vie de la classe ouvrière? dans le métier, les ouvriers se séparent, ou plutôt se groupent, en face des maîtres, à l'état séparé. Et il ne manque pas de signes que, bien auparavant, ils ont déjà conscience, parfois une conscience aiguë et exaspérée, de la solidarité de leurs intérêts. A Rouen, en 1285, on refuse la concession d'une place pour « eux alouer » aux compagnons tisserands. Autrefois, on en convient, ils se réunissaient auprès d'une maison nommée Damiette. Mais, depuis plus de cinquante ans (et cela nous reporte au delà de 1235), cet emplacement leur avait été retiré, « car ils firent compilacions, taquehans, mauvaises montées et

(1) Les changeurs furent, dans la suite, remplacés par les bouchers. Voyez l'ordonnance de 1625. — D'après Et. Martin Saint-Léon.

enchérissemens de leurs œuvres et moult d'autres vilains fais qui ne sont pas à recorder, au dommage du commun de la draperie et de la ville de Rouen. » De leur côté, les patrons paraissent ne pas s'être comportés différemment, puisque les statuts corporatifs interdisent, dès le XIIIe siècle, toute coalition entre maîtres comme entre valets, soit pour élever ou maintenir les prix, soit pour réduire la journée de travail, ou faire hausser le salaire. Néanmoins, la forme même de l'industrie dans tous ces temps-là, et l'on peut dire : antérieurement au régime de la grande industrie concentrée, la dispersion, qui, malgré les exceptions qu'on pourrait alléguer, en est le caractère fondamental, empêche que cette conscience collective, cette conscience de classe demeure toujours éveillée et comme armée, qu'elle sorte des limbes, qu'elle brille plus que par intermittence et qu'en devenant vive, active, sans cesse et partout présente, elle fasse, d'un fait particulier ou d'une série particulière de faits, un fait permanent et général : une situation, une condition, presque une loi.

IV

La deuxième période de l'histoire des relations de la corporation avec la monarchie part du règne de Louis XI (1461-1483), et va jusqu'à la fin du XVIe siècle, soit jusqu'aux ordonnances royales de 1581 et de 1597. L'esprit politique d'un prince en qui s'allient la ruse et la force, qui, s'il n'est pas authentiquement lion, est le plus avisé des renards et qui, sous cette peau médiocre, se révèle de la grande race, aperçoit très clairement ce que la monarchie pourra tirer de ressources et retirer de secours des métiers, dans les besoins auxquels il lui faudra pourvoir et dans les luttes qu'il lui faudra soutenir. Pour être sincère, je crois que, lorsqu'il prend sur lui de rétablir plusieurs confréries dissoutes, il en use sans doute ainsi que d'un *expédient fiscal*, et que cela ne lui déplaît pas, parce qu'il est besogneux ou avide, mais qu'il en use aussi comme d'une sorte de mesure de police, parce qu'il est plus facile, les gens de métier étant enregistrés, j'allais dire enrégimentés dans les corporations, de savoir ce que l'on a devant soi ou derrière soi. A la même heure et sous la même main se poursuit le travail d'unification du royaume, et c'est assez indiquer le penchant qui désormais fera glisser la monarchie vers la corporation obligatoire. Évidemment, il y aura

des temps d'arrêt, et comme des crans sur cette pente. Il y aura, par instans, du flottement dans la politique « professionnelle » de la monarchie. Aux premiers jours du XVIe siècle, le 28 juillet 1500, voici un arrêt du Parlement défendant au prévôt de Paris d'autoriser de nouvelles confréries, et lui prescrivant d'ouvrir une information sur les anciennes; dans le même sens, et plus net encore, un autre arrêt, du 15 mars 1524. Mais voici mieux, et qui ménage quelque surprise à ceux qui sont flattés de penser que leur siècle, le nôtre, a le monopole des initiatives audacieuses et des nouveautés révolutionnaires, *rerum novarum cupido*. En 1529, éclate à Lyon une émeute, — une des plus anciennes entre les fameuses émeutes lyonnaises, si spécifiquement ouvrières, — suscitée par les confréries de compagnons qui s'étaient transformées en organisations de combat. La confrérie des imprimeurs, par exemple, élisait un capitaine, un lieutenant, des enseignes, et ses membres s'étaient affiliés à une vaste ligue qui comprenait tous les artisans lyonnais. L'affaire de 1529 ne fut d'ailleurs probablement pas sans lendemain, car une ordonnance de 1539 fait « défense à tous maîtres, compagnons ou apprentis de faire aucune congrégation ou assemblée, grandes ni petites pour quelque cause que ce soit, *d'avoir aucune intelligence les uns avec les autres du fait de leur métier*, à peine de confiscation de corps et de biens. » A l'idéologie près, — il est vrai que c'est tout, et que la Révolution érigea le système contre toutes les corporations, ce qui ne fut jamais pour la monarchie qu'une mesure de circonstance contre telle ou telle corporation, — n'est-ce pas, deux siècles et demi plus tôt, la loi Le Chapelier : en pleine monarchie, un texte où l'on se plaît à reconnaître l'esprit révolutionnaire, destructeur de l'association, individualiste à outrance; et n'est-il pas, quand on y songe, permis de remarquer que peu de choses se disent ou se font en histoire qui, à quelque degré et par quelque côté, ne se répètent : non point identiquement, parce que les circonstances varient, mais semblablement, parce que le fond de l'humanité et le fond de la réalité persistent? — De même encore, le 28 décembre 1541, défense aux serviteurs ou compagnons imprimeurs de « suborner et mutiner la plupart des autres compagnons et de *se bander* ensemble. » Ajoutez, si vous le voulez, l'arrêt de 1553, l'ordonnance de 1560, l'ordonnance dite de Moulins (1566), les dispositions coercitives prises, de 1576 à 1579, contre les confréries, bien que

partout, mais notamment à Lyon, elles continuent leurs menées, à la faveur, — il faut l'avouer, — du désordre que jettent dans l'État les guerres de religion. A la paix, avec Henri IV, les défiances royales désarment, au moins vis-à-vis de la confrérie qui, rendue à son rôle d'association pieuse et charitable, ne disparaîtra qu'avec la corporation. Cependant, note M. Étienne Martin Saint-Léon, à qui nous devons la matière des observations résumées ci-dessus, « la lutte entreprise par le pouvoir royal contre les confréries n'est pas le seul fait caractéristique de l'histoire des corporations au XVIe siècle. Il est manifeste qu'à cette époque *la corporation est tenue en suspicion* par la royauté (1). » On discute déjà sur l'abolition de tous corps et collèges, comme en témoigne cette phrase de Jean Bodin, — qui n'est pas pour l'abolition : — « Ils ne regardent pas que la famille et la république même ne sont autre chose que communautés (2) ; » mais ce sont théoriciens et publicistes qui travaillent de leur métier. Quant à la monarchie elle-même, quant au pouvoir royal lui-même, plutôt que d'abolir la corporation, ils méditent de faire du régime corporatif, aux prises duquel trop de villes, à leur gré, et trop de professions se soustraient encore, le type unique de l'organisation du travail dans tout le royaume. Ils peuvent avoir, à de certaines minutes, en de certaines conjonctures, des mouvemens d'humeur contre telle ou telle corporation ; mais élever la corporation au degré de régime corporatif, lier fortement ce régime au régime monarchique, l'y soumettre, faire du travail une affaire d'État, un droit d'État, un organe d'État, à l'occasion un revenu d'État, reste, à travers tant de vicissitudes, leur grand et perpétuel dessein. C'est ce dessein qu'affirment solennellement les deux ordonnances célèbres de 1581 et de 1597. Ici commence la troisième période de l'histoire des corporations sous la monarchie, et celle-là, à l'envisager d'ensemble, ce n'est pas en médire que de la qualifier de « période de fiscalité. »

Cette fiscalité s'exerce surtout de deux manières : par la délivrance de « lettres de maîtrise » et par la création d'offices que les métiers doivent racheter (3). Elle s'accentue de siècle en

(1) *Histoire des corporations*, 2e édition, p. 287 et *passim*.

(2) *Les six livres de la République*, livre III, ch. VIII.

(3) Édits et ordonnances de 1581, 1597, 1673, 1691, 1694, 1696, 1702, 1704, 1706, 1708, 1709, 1711, 1723, 1735, 1743, 1745, 1767.

siècle, avec les nécessités du Trésor : au XVIIIe siècle, elle bat son plein, car « la science fiscale » n'a pas attendu nos jours, fortunés ou infortunés, pour nous découvrir ses merveilles. Contre les métiers, et à leurs dépens, sous mille prétextes plus ingénieux les uns que les autres, de mille sources et sous mille formes, la fiscalité jaillit, s'amasse, se déploie ; elle les fouette à jet brisé ou continu. Mais, la question de fiscalité mise à part, les relations de la monarchie et de la corporation sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises. Ces deux forces sont tantôt en union, tantôt en lutte. Une noble page de l'histoire des métiers serait celle où l'on raconterait la scène du 4 août 1636, lorsque Richelieu, à l'approche des Impériaux, ayant fait convoquer au Louvre toutes les corporations et leur ayant demandé de sauver Paris et le royaume, elles lui répondirent avec un élan si enthousiaste que le roi Louis XIII ne put se retenir d'embrasser le syndic des savetiers, et que maîtres, valets, apprentis, coururent en foule, au sortir de l'audience, s'enrôler dans l'armée du maréchal de la Force. La gratitude royale n'empêcha pas du reste que les Six-Corps, — cette aristocratie professionnelle que nous avons vue naître en 1431 et qui, depuis lors, avait grandi, — ne fussent frappés d'un impôt de 700 000 à 800 000 livres, à répartir entre leurs membres, outre, bien entendu, les impôts généraux dont ils avaient à supporter leur part (1). Et le loyalisme des métiers n'empêcha pas davantage que, mécontens de l'édit sur le rachat des censives, ils n'eussent pour la Fronde, au début du moins, mieux que des sourires, ravis au surplus de l'honneur que le Parlement leur faisait en les y associant ; mais, obligés de payer cet honneur, ils inclinèrent vite à la conciliation. A ce moment, on comptait à Paris 120 corps de métiers ; l'édit de 1673, rappelant et renouvelant ceux de 1581 et de 1597, en énumère 73 officiellement reconnus ; et, après l'édit de 1691, on en peut distinguer 127, rangés en quatre classes. Il suit de là, pour peu qu'on en rapproche la liste de la nomenclature complète des professions, — qui, dès l'an 1300, s'élevaient, à Paris, au nombre de 450 environ (2), — que les ordonnances de 1581 et de 1597 n'avaient jamais été strictement obéies, et que

(1) 1646. Taxe remplacée en août 1647 par un octroi sur les marchandises entrant dans Paris.

(2) Exactement 447, d'après le rôle de la taille de l'an 1300, publié par M. G. Fagniez, *ouvrage cité*.

la monarchie n'a jamais tout à fait rempli son dessein d'étendre à tous les métiers dans tout le royaume le régime corporatif.

Quant à la législation contre les « assemblées illicites, » si elle est, au XVIIIe siècle, plus abondante que jamais, loin d'être nouvelle pourtant, elle est, — on l'a vu, — traditionnelle depuis Philippe le Bel interdisant les réunions de plus de cinq personnes. Mais tandis qu'autrefois elle visait indifféremment les patrons et les ouvriers, peu à peu, et sans doute à mesure que les ouvriers se constituaient en embryon de classe à l'état séparé, elle en venait à être dirigée plutôt, et de plus en plus, contre les ouvriers seuls. L'ordonnance de 1539 disait encore : « tous maîtres, compagnons ou apprentis; » l'ordonnance de 1541 dit uniquement : « serviteurs et compagnons. » Ainsi, de la longue suite d'actes qui va jusqu'à la veille de la Révolution. D'abord, la prohibition tombe, impartiale et égale, sur les employeurs et les employés, comme nous disons en notre jargon (1); puis, les « associations ouvrières » sont expressément et presque exclusivement menacées ou touchées. Je sais bien que l'article 13 de l'édit de Turgot, de l'édit final et, c'est le cas de le dire, capital, de février 1776, porte lui-même : « à tous maîtres, compagnons, ouvriers des dits corps et communautés; » mais on lit, dans les lettres patentes du 2 janvier 1749 (art. 3) : « Faisons pareillement défense à tous compagnons et ouvriers de s'assembler en corps, sous prétexte de confrérie ou autrement, de cabaler entre eux, etc. » Après ces lettres, et même avant elles, les interdictions s'accumulent : ordonnances royales et lettres royaux; déclarations; arrêts du Conseil, arrêts des cours de parlement; ordonnances de police; l'autorité cherche à atteindre les coalitions ouvrières par tous les canaux où elle peut s'épandre (2).

(1) Arrêt du Parlement du 28 juillet 1560; ordonnances de Villers-Cotterets (art. 191); de Moulins (1566) et de Blois, art. 37 (579); Code Michaud (1629), art. 175 et 177; règlemens généraux de Colbert.

(2) Ordonnance de 1541; lettres de 1542; ordonnances de 1744, de 1571; lettres royaux de 1579. — Déclarations de 1629, 1707, 1661. Ordonnance de 1670. Arrêts du Conseil du 7 juin 1702, 30 janvier 1717, 7 juillet 1720, 23 février et 2 juillet 1723, 11 mai 1725, du 5 août 1745; lettres patentes du 2 janvier 1749; arrêts du 18 avril 1760; avril 1777; 7 septembre et 11 novembre 1778; 22 mai 1779; arrêt de la Cour de Toulouse du 3 novembre de la même année; 4 mai et 20 décembre 1781; septembre 1783; 21 février 1785; 19 mars 1786, etc., etc.

Ordonnances de police. Paris, 1720, 1764; la Rochelle, 1718, 1721; Chartres, 1761; Nîmes, 1770; Bourges, Orléans, Amiens, Languedoc, etc. — Cf. Etienne Martin Saint-Léon, *ouvr. cité;* Germain Martin, *les Associations ouvrières au XVIIIe siècle.*

Là sont les sources nombreuses et confluentes de la disposition contenue dans la loi Le Chapelier, qui n'est pas en cela contraire, mais concordante à la législation de l'ancien régime.

La mort de la corporation est connue; elle se remit mal, elle ne se remit point du coup que lui avait asséné Turgot. Sur le papier, les communautés de Paris furent rétablies en août 1776; celles de Lyon, en avril 1777; d'autres, ailleurs, en 1778, 1779, 1780; mais ce ne fut que pour quelques années, pleines d'incertitude et de débilité. Minées du dedans, attaquées du dehors, étouffant de leurs propres abus, à la fois atrophiées et hypertrophiées, c'étaient de ces institutions vidées de leur vertu qui tiennent encore debout on ne sait comment, attendant qu'on les renverse et qu'on les enterre. Ce qu'on allait enterrer, c'était donc, non pas le groupement, qui est nécessaire, mais ce genre de groupement; non pas la corporation, qui est pour ainsi dire d'ordre naturel, mais ce type de corporation. Lorsque l'ancien régime faisait défense « aux compagnons ou apprentis de tenir aucune congrégation ou assemblée pour quelque cause que ce soit, d'avoir aucune intelligence les uns avec les autres du fait de leur métier; » lorsque la Révolution, à la voix de Mirabeau (1), par l'organe d'Allarde (2), sous la dictée de Le Chapelier (3), reprenait ces prohibitions pour les pousser jusqu'au bout, non contente « de punir les délits que peuvent commettre les associations ouvrières, mais regardant le fait même de s'associer comme un délit, » la Révolution ne faisait que maintenir, on l'a remarqué, « les mesures prises contre les associations depuis des siècles, » avec d'autant plus de rigueur, sans doute, que « les faits engagent le législateur à ne pas secouer le joug d'une longue tradition (4). » Mais, en décrétant cela, la mort de la corporation, la proscription de toute association, la Révolution, comme l'ancien régime, décrétait l'impossible, parce que l'un et l'autre légiféraient contre la nature des choses. D'autre part, il fallait, pour que l'association survécût ou revécût, que la corporation se modifiât, s'accommodât au monde nouveau, s'ouvrît et s'assouplît en des formes nouvelles. De grosses difficultés, jusqu'alors inconnues, ou très rarement

(1) 14 octobre 1789.
(2) 17 mars 1791.
(3) 17 juin 1791.
(4) Germain Martin, *ouvrage cité*.

éprouvées, avaient accompagné la naissance et l'enfance de la grande industrie concentrée; et, sans entrer dans le détail, on peut observer que c'est depuis ces moments-là, après que Colbert eut suscité les manufactures, en donnant aux privilégiées le titre de manufactures royales, après que la Régence leur eut préparé un aliment, en commençant à exploiter un peu en grand les mines de houille, après que se furent créées ou multipliées les usines le long des cours d'eau, c'est à partir de là que la législation contre les assemblées illicites de compagnons ou d'ouvriers devient plus abondante et plus sévère, probablement parce que ces assemblées deviennent plus fréquentes et plus gênantes, du fait même que les ouvriers se réunissent plus aisément, qu'ils se trouvent tout réunis dans le travail, et que, par un contact de plus en plus intime, ils prennent de leurs besoins, de leurs intérêts, de leurs droits, et enfin de leur classe même, une conscience de plus en plus vive. Quand ils en seront à ce point, quand ils seront une classe, et ils seront une classe quand ils croiront en être une, ce sera une autre société.

V

Mais considérons cette société-là, la société de l'ancien régime, en pleine vie et en pleine force. Je veux dire : considérons surtout le régime corporatif durant la belle époque du régime monarchique. Nous avons, pour nous y introduire et nous y conduire, un guide excellent, le jurisconsulte Charles Loyseau, mort en 1627, et qui, par conséquent, peut nous être, pour la fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle, un témoin très autorisé. C'était un savant homme, qui, comme tous ceux de son temps, abuse un peu des citations, mais un homme de jugement droit et de sens pratique, qui observe bien et raisonne bien. Il n'y aura donc qu'à négliger chez lui les Grecs et les Romains, pour retenir seulement l'excellente peinture qu'il a faite de la société française telle qu'il l'a connue. Le titre de ses livres est déjà instructif : *Traités des seigneuries, des ordres et simples dignités, des offices*, et leur composition, leur arrangement, leur plan ne l'est pas moins : ils annoncent à eux seuls une société étroitement, puissamment hiérarchisée. Aux plus hauts degrés de l'échelle, immédiatement au-dessous du Roi, les seigneuries, qui ne nous arrêteront pas ici; puis les

ordres, et en premier lieu « les simples gentilshommes, » dont la condition nous intéresse dans les rapports qu'elle peut avoir avec les métiers. Qu'advient-il du noble que la nécessité condamne ou que l'adversité réduit à gagner son pain? Le bon jurisconsulte relève, comme entrée de jeu, un contraste qui nous étonne, et dont il s'étonne grandement lui-même : « Puisque la noblesse de race, dit-il, n'est point éteinte tout à fait par le crime, il s'ensuit, à plus forte raison, qu'elle ne le doit estre par l'exercice des arts mécaniques. Et toutefois (ce qui semble étrange d'abord), encore que le crime ne prive le Gentilhomme de l'exemption des tailles, néanmoins, il est notoire que les exercices vils et mécaniques l'en privent. » Cette privation, — qui semble d'abord étrange, — Loyseau veut en rechercher le motif, et il ajoute : « dont la raison est qu'ès commissions des tailles il est porté que les exempts et non exempts y seront cotisés, fors, entr'autres, les Nobles, vivans noblement, de sorte que ce n'est pas assez d'estre noble, si on ne vit noblement. » Heureusement qu'il n'est ni faute sans rémission, ni déchéance sans rédemption : « Mais il faut toujours revenir à ce point que la noblesse n'est pas éteinte absolument par tels actes dérogeans, mais est seulement tenue en suspens, de sorte que le Gentilhomme est toujours sur ses pieds pour rentrer à sa noblesse, quand il voudra s'abstenir d'y déroger. » Notez l'énergie de la phrase : « Le gentilhomme *est toujours sur ses pieds pour rentrer à sa noblesse ;* » et Loyseau disserte doctement sur les plus sûres manières qu'il y ait d'y rentrer. Ce qui se rattache davantage à notre sujet, c'est la manière d'en sortir. Un mot vient d'apparaître joint au nom d'arts mécaniques, la brève et dure épithète de *vil;* et aussi cette expression, qui en dit long en sa sobriété : *vivre noblement.* Qu'est-ce qui est vil, en fait d'arts mécaniques, et quand ne vit-on plus noblement?

« Les exercices dérogeans à la noblesse sont ceux de procureur postulant, notaire, clerc, *marchand* et *artisan de tous métiers*, fors de la verrerie, qui toutefois n'attribue pas la noblesse, et n'est pas affectée aux nobles, comme aucuns pensent. Ce qui s'entend quand on fait tous ces exercices pour le gain : car c'est le gain vil et sordide qui déroge à la noblesse, de laquelle le propre est de vivre de ses rentes, ou du moins de ne point vendre sa peine et son labeur. » Certes, le cœur saigne à cet homme de loi de comprendre dans cette triste énumération

des gens de loi, procureurs, notaires et clercs. Aussi se reprend-il, explique-t-il, distingue-t-il. « Et toutefois les juges, avocats, médecins, et professeurs de sciences libérales ne dérogent point à la noblesse qu'ils ont d'ailleurs, encore qu'ils gagnent leur vie par le moyen de leur estat: pour ce que outre qu'il procède du travail de l'esprit, et non de l'ouvrage des mains, est plutôt honoraire que mercenaire. » Peu à peu se précise ce qui fait déroger: c'est le métier manuel, et plus encore, le gain, le salaire, surtout en ce qu'il marque une dépendance: « Le labourage ne déroge point à la noblesse, non pas, comme on estime communément, à cause de l'utilité d'iceluy; mais d'autant que nul exercice que fait le gentilhomme pour soy et sans tirer d'argent d'autruy, n'est dérogeant. »

A la suite de la noblesse, seigneurs et simples gentilshommes, marche le Tiers-État, qui, selon Loyseau, « n'est pas vray ordre, n'estoit mis en compte en l'ancienne Gaule, ni en ce royaume anciennement; » la bourgeoisie, qui « ne comprend pas tous les habitans des villes; bourgeoisie ne signifie que les habitans des villes privilégiées. » Quelle peine se donne notre auteur pour mettre, dans le Tiers-État ou la bourgeoisie, chacun à son rang et assigner à chacun sa place dans la procession! En tête viennent les « quatre facultez de gens de lettres, » — et l'on peut en être surpris! — puis les avocats, plaidans et jurisconsultes, consultans ou conseillers, puis les financiers, les « praticiens de longue et courte robe, » les procureurs; et puis, — voici notre affaire, — les marchands, les laboureurs, les artisans ou gens de métier; et, pour finir, les gens de bras, au-dessous desquels il n'y a plus que les mendians.

Les marchands ont une situation à part, intermédiaire, au centre du Tiers-État, au cœur de la bourgeoisie, entre ce qui est vil et ce qui ne l'est pas, moins loin, paraît-il, de ce qui ne l'est pas que de ce qui l'est: « Après les principaux praticiens suivent les marchands, tant pour l'utilité, même nécessité publique du commerce... que pour l'opulence ordinaire des marchands, qui leur apporte du crédit et du respect, joint que le moyen qu'ils ont d'employer les artisans et gens de bras leur attribue beaucoup de pouvoir dans les villes : aussi les marchands sont les derniers du peuple qui portent qualité d'honneur, étant qualifiez d'*honorables hommes, ou honnestes personnes, et bourgeois des villes :* qualitez qui ne sont attribuées ny aux laboureurs, ny aux sergens, ny aux

artisans, et moins encore aux gens de bras, qui sont tous réputés viles personnes. » Quant aux marchands, « Aristote, bien que d'ordinaire il les méprise, néanmoins au 4 l. *des Pol.*, ch. 3, il les met au rang des personnes honorables. » Mais ne nous occupons par d'Aristote, ni de Cicéron, ni de Callistrate, dont le témoignage, invoqué ici, au XVIIe siècle, serait plutôt pour nous inquiéter, si Charles Loyseau ne le corrigeait ou ne le corroborait par l'observation directe de la société contemporaine. Pour lui aussi, sous Henri IV et sous Louis XIII, il faut donc mettre les bourgeois « au rang des personnes honorables. » — « C'est pourquoy j'ay dit qu'ils se qualifient bourgeois, parce qu'ils ont part aux privilèges, et sont capables des offices des villes, qui ne doivent estre communiquez aux artisans et gens mécaniques : même par les anciennes ordonnances, les marchands semblent estre seuls capables [des offices] des villes, pour ce que les officiers du Roy, et les avocats, et encore les praticiens en sont exclus : c'est possible pourquoy le premier officier de la ville de Paris est appellé prévost des marchands. »

Passons rapidement encore sur ce qui regarde les laboureurs, dont Loyseau dit qu'à son avis ils doivent « suivre les marchands et précéder les praticiens de courte robe ; » que même l'antiquité en a parfois jugé mieux ; « comme aussi on voit en France que la vie rustique est la vacation ordinaire de la noblesse, à laquelle la marchandise déroge. » Il nous en a prévenus : le labourage en lui-même ne déroge pas ; mais il y a labourage et labourage. Le seul, justement, qui ne déroge pas est celui « que le gentilhomme fait pour soi et sans tirer d'argent d'autruy. » Ce n'est point le cas de « ceux qui ont pour vocation ordinaire de labourer pour autruy comme fermiers : exercice qui est aussi bien défendu à la noblesse comme la marchandise. » Assurément, « il n'y a point de vie plus innocente, ny de gain plus raisonnable que celuy du labourage, que les philosophes ont préféré à toute autre vacation. » Le pouvoir n'est du reste pas sans tort et sans reproche envers eux : « Et au contraire, en la police de France, nous les avons tant rabaissez, mesme opprimez, et par les tailles, et par la tyrannie des gentilshommes, qu'il y a sujet de s'étonner comment ils peuvent subsister, et comment il se trouve des laboureurs pour nous nourrir. Aussi voit-on que la plupart d'entr'eux ayment mieux estre valets et chartiers des autres, que maistres et fermiers. Quoy qu'il en soit, nous répu-

tons aujourd'huy les laboureurs et tous autres gens de village, que nous appelons paysans, personnes viles. »

Personnes viles également, les artisans et gens de métier. Ce sont « ceux qui exercent les arts mécaniques, ainsi appelez à la distinction des arts libéraux: parce que les mécaniques estoient autrefois exercez par les serfs et esclaves. » Ici, une définition en quelque sorte retournée. « Et de fait, nous appellons communément *mécanique* ce qui est vil et abject. » Mais ces arts inférieurs, des maîtrises les relèvent: « Néanmoins, parce qu'à ces arts mécaniques il gist beaucoup d'industrie, on y a fait des maîtrises, ainsi qu'aux arts libéraux. » Loyseau résume ensuite les conditions requises pour être reçu maître, telles qu'elles sont fixées par l'ordonnance (de 1581 ou de 1597), telles d'ailleurs qu'on les connaît; et il approuve notamment l'obligation du chef-d'œuvre. « Chose très bien instituée, dit-il, tant afin qu'aucun ne soit receu maistre, qui ne sçache fort bien son métier, qu'afin aussi que les maistres ne manquent ny d'apprentifs, ny de compaignons, pour les ayder à leurs ouvrages. » Le malheur est que les meilleures institutions se corrompent: « Toutefois ce bel ordre se perd, du moins aux petites villes, par le moyen des maistrises de lettres, qui sont dispenses tant d'apprentissage, bachelerie (1), que du chef-d'œuvre, lesquelles le Roy baille à son avènement à la Couronne, la Reyne apres son mariage, M. le Dauphin et encore maintenant les autres enfans du Roy masles ou femelles, après leur naissance ou la Reyne, pour eux, et finalement le premier Prince du sang après sa déclaration. Ce qui est provenu de ce que, comme les officiers domestiques de ces princes sont privilegiez, aussi les artisans qu'ils choisissoient autrefois de chacun métier pour les servir estoient présumez dignes d'estre maistres. » Petite cause, mais qui ne sera pas de petite conséquence: « Et cela s'est augmenté de telle façon, qu'enfin on a toléré que ces Princes donnent une lettre de retenue de chacun métier en chacune ville jurée, mais à présent le Roy leur donne pouvoir d'en bailler deux, et quelquefois trois: et encore on fait naître tant de nouveaux sujets pour donner ces lettres, qu'il n'y a pas assez d'artisans pour les lever dans les petites villes, en la plupart des métiers. De sorte qu'à la fin tous les artisans deviendront comme officiers du Roy et des

(1) On appelait anciennement *bachelier* le prétendant et aspirant à la maîtrise Loyseau, *ouvr. et passage cités.*

Princes, par le moyen de ces lettres, si le désordre continue. »

Au demeurant, la lettre de maîtrise n'est point une lettre de noblesse, et qu'ils soient maîtres de lettres ainsi créés ou maîtres régulièrement reçus après chef-d'œuvre, les artisans, en général, n'en sont pas moins « proprement mécaniques et réputez viles personnes. » Mais, comme les marchands sont, eux, qualifiés « honorables hommes, » le fait de marchandise en sauve quelques-uns. « Il y a toutefois certains métiers qui sont métier et marchandise tout ensemble esquels, en tant qu'ils sont métiers, on est receu par les mêmes façons des simples métiers; mais en tant qu'ils participent de la marchandise, ils sont honorables, et ceux qui les exercent ne sont point mis au nombre des viles personnes, mais *a digniori parte* ils se peuvent qualifier *honorables hommes et bourgeois*, ainsi que les autres marchands : comme les Apotiquaires, Orfèvres, Jouailliers, Merciers, Grossiers, Drappiers, Bonnetiers, et autres semblables, comme il se voit dans les ordonnances. » Seulement, si tous les artisans, qui ne sont qu'artisans, sont également vils, tous les marchands sont-ils également honorables? Ils sont les premiers à ne pas le penser, et chacun, comme dit le poète,

> Chacun en son degré se complaît et s'admire,
> Voit l'autre par dessous et se retient d'en rire.

De quel ton, par exemple, et avec quel mépris, les Six-Corps ne repoussent-ils pas la prétention des marchands de vin à leur être adjoints comme septième corps privilégié ! Tant d'audace les scandalise, les jette en une fureur comique : on dirait qu'il y va de la ruine de l'État. C'est une faute, suivant eux, « de vouloir toucher à la distinction que l'autorité souveraine a jugé à propos de faire parmi les membres qui composent le commerce... Les marchands de vin sont tombés dans cet écart. Ils se sont oubliés eux-mêmes. Ils ont cédé à la démangeaison qu'ils ont depuis longtemps de satisfaire leur ambition démesurée... et, sortant du fond de leurs antres avec les marques et parures qui composent un corps, ils ont voulu augmenter le nombre des Six-Corps en voulant se faire admettre au nombre de 7e corps des marchands. Toutes ces idées ont dégénéré en chimères... Lorqu'exhaussés sur une futaille, qui leur sert de piédestal, on les entend publier qu'ils ont conservé une égalité entre les

membres de leur communauté et les maîtres des Six-Corps, c'est une erreur dont il est nécessaire de les guérir. » Pour défendre leur dignité, les Six-Corps forment une sorte de confédération du commerce, réduite à eux seuls, agissant en justice conjointement et solidairement.

La question est surtout une question de protocole, puisque, des Six-Corps ou non, capables ou non des offices des villes, marchands et artisans forment « ordinairement d'autres communautez, qui ont corps et collège licite, par concession du Prince, sans laquelle toute assemblée est illicite, et ces collèges licites ont par conséquent bourse commune, sans laquelle nulle communauté ne se peut longuement entretenir, et laquelle pourtant est la marque de communauté licite... Plus, elles ont communément pouvoir de faire statuts et règlemens concernant leur communauté, pourveu qu'ils ne contreviennent en rien au droit public... Et pour ce que ces statuts seroient inutiles, s'il n'y avoit des officiers pour les maintenir, c'est pourquoy les communautés licites ont volontiers quelques officiers, qu'elles élisent elles-mêmes ; pour ce aussi que ce seroit chose monstrueuse, qu'un corps fût sans chef. » La chose, à l'origine, n'alla pas toute seule : « On faisoit grande difficulté d'ériger des corps et confrairies de métier... En France, il n'y avoit anciennement que certaines bonnes villes, où il y eust certains métiers jurez, c'est-à-dire ayant droit de corps et communauté, en laquelle on entrât par serment : lesquelles villes, à cette occasion, étoient appellées villes jurées. Mais, par édit du Roy l'an 1581, confirmé et renouvellé par autre du roy Henri IV de l'an 1597, toutes les villes de France sont à présent jurées : mesme il est porté par ces Édits que les maistres de métier, non seulement des villes, mais aussi du plat païs, doivent estre jurez et receus en justice, et aussi ont droit de corps et communauté. En conséquence de quoy, ces corps et métiers ont leurs offices particuliers, qui sont particulièrement appellez *jurez, visiteurs, et gardes des métiers.* » Ce sont « les premiers de la profession, » car la profession « signifie particulièrement la maîtrise des métiers (1). »

Pour tout le reste, pour tout ce qui n'est pas marchandise ou métier mêlé de marchandise, condamnation brutale : « Au

(1) Suivent des détails sur l'élection des jurés, leurs fonctions et leurs prérogatives. Voyez Charles Loyseau, *Traité des Offices*. Des offices des seigneurs, livre V, Des offices des villes, ch. VII, p. 73, 75 et 77.

contraire, il y a des métiers qui gisent plus en la peine du corps qu'au trafic de la marchandise, ny en la subtilité de l'esprit, et ceux-là sont les plus vils. » A plus forte raison, pour cette masse confuse de muscles, pour cette vague humanité, qui, elle, ne se qualifie absolument que par la peine, « pour ceux qui ne font ny métier ni marchandise, et qui gaignent leur vie avec le travail de leurs bras, que nous appellons partout *gens de bras*, ou *mercenaires*, comme les crocheteurs, aydes à masson, chartiers et autres gens de journée, sont tous les plus vils du menu peuple, car il n'y a point de plus mauvaise vacation, que de n'avoir point de vacation. » — Voilà, en opposition à la profession organisée, ce que nous, aujourd'hui, nous appelons « le travail inorganisé. » Et de même que l'on ne peut pas dire qu'entre l'un et l'autre il n'y ait pas de heurt, on ne peut pas dire non plus que, pour la société, il n'y ait pas de crise ; la conclusion de Loyseau nous la dénonce : « Encore ceux qui s'occupent à gagner leur vie à la sueur de leur corps, selon le commandement de Dieu, concède-t-il, sont-ils grandement à maintenir, au prix de tant de mendians valides, dont notre France est à présent toute remplie, à cause de l'excès des tailles, qui contraint les gens de besogne d'aimer mieux tout quitter et se rendre vagabonds et gueux, pour vivre en oisiveté et sans soucy aux dépens d'autruy, que de travailler continuellement sans rien profiter et amasser, que pour payer leur taille. A quoy si on ne donne ordre en bref, il arrivera deux inconvéniens, par la multiplication énorme qui se fait journellement de cette racaille : à sçavoir que les besognes des champs demeureront, faute d'hommes qui s'y veuillent employer : l'autre, que les voyageurs ne seront plus en asseurance par les chemins, ny les gens des champs en leurs maisons. » C'est donc, par quelques-unes de ses faiblesses et de ses plaies, une société semblable à la nôtre beaucoup plus qu'on ne le croirait ; mais c'est, en même temps, une société très différente de la nôtre, par sa structure interne, par les cloisons multiples qui la partagent. Le Tiers-État n'y est pas tout, il n'y est pas rien, une partie au moins du Tiers-État y est ou peut y être quelque chose. « Mais au Tiers-État, il y a tant de diverses sortes d'ordres particuliers, et aussi tant de menus offices, qu'il est bien malaisé de particulariser le rang de chacun d'eux, si encore le rang des ordres parmy les offices, tant ils sont embarrassés les uns dans les autres. Et bien que le président Chas-

sanée, l'un des grands personnages de son temps, en ait fait un gros volume : *Catalogus gloriæ mundi*, si est-ce qu'il en a encore plus laissé qu'il n'en a dit (1). » Tout le travail n'est pas du Tiers-État : il n'est pas tout entier dans le *Catalogue de la gloire de ce monde*. En marge du Tiers-État se tiennent les artisans qui ne sont qu'artisans, qu'ils soient d'ailleurs maîtres ou compagnons, patrons ou ouvriers. Le procès n'est pas clos encore sur ce point de fait : la distance entre le patron et l'ouvrier était-elle, autrefois, plus ou moins grande qu'aujourd'hui? Un ouvrier pouvait-il plus ou moins facilement s'élever au patronat? Les uns disent : oui ; les autres : non ; et il ne manque d'argumens ni pour ni contre. Mais peu nous importe. Car, non plus en marge, mais en dehors et au-dessous du Tiers-État, non organisés, presque non comptés, personnes viles, — à peine des personnes, — il y a un quatrième État, les gens de bras ou mercenaires. Et ce n'est pas une « classe, » puisque, précisément, ils ne sont pas « classés. » Mais de la conscience qui va se dégager en eux d'exister socialement, des moyens qu'ils vont acquérir d'exister politiquement, de l'idée qu'ils vont se faire de former une classe, et par là même de leur tendance à en former une, de la conscience et de l'idée aussi que les autres classes vont avoir de la formation de celle-ci, de là va naître l'État moderne.

CHARLES BENOIST.

(1) Ch. Loyseau, *Des Ordres*, ch. I, Ordres du Tiers Estat.

MICHEL DE BOURGES

Voici un livre qui arrive bien. Il arrive quand l'attention avait été ramenée à Michel de Bourges, bien oublié, par le charmant ouvrage de M. Doumic sur George Sand. Il avait reparu devant nos yeux, le fameux « Everard, » le quadragénaire de 1836, petit, grêlé, voûté, myope, porte-lunettes, à triple crâne chauve, toujours coiffé de trois madras, vêtu d'une grosse houpelande informe, chaussé de sabots, à qui George Sand écrivait : « Je suis fatiguée d'une nuit de travail ; j'ai faim ; j'ai froid. Eh bien ! parais, mon amant, et, ranimée comme la terre au retour du soleil de mai, je jetterai mon suaire de glace et je tressaillerai (*sic*) d'amour et je te semblerai belle et jeune, parce que je bondirai de joie dans tes bras de fer. Viens, viens, et j'aurai de la force, de la santé, de la jeunesse, de la gaîté, de l'espérance. J'irai à ta rencontre comme l'épouse du *Cantique des Cantiques* au-devant de son Bien-Aimé... »

On n'eût pas été fâché de savoir ce qu'était au juste ce bien-aimé, illustre du reste et dont tous nos pères ont célébré l'éloquence, ce Girondin mal vêtu, mais dont le nom sonnait haut, en 1848, à l'égal de ceux de Ledru-Rollin et de Lamartine.

Ce vœu est exaucé, juste au moment où il était conçu et un moment avant d'être oublié. M. Louis Martin, député du Var, avocat, a pieusement réuni les *Plaidoyers et Discours* de l'illustre tribun, les a accompagnés d'une introduction précise, essentielle, et le plus souvent judicieuse, et il nous offre le tout dans un volume qui, assez gros pour cela, du reste, incontestablement a comblé, non seulement un vœu, mais une lacune.

Michel de Bourges n'est point du tout de Bourges, comme on le croit généralement. Si M. Clemenceau est du Var, mais est né en Vendée, Michel était de Bourges comme député, mais était né dans le Var, à Pourrières, le 30 octobre 1797. Il était né républicain, son père, avant de l'avoir vu venir au monde, ayant été assassiné par les réactionnaires royalistes. Il fut élevé par son grand-père et par sa mère, celle-là même dont George Sand a tracé dans son *Simon*, sous le nom de la paysanne Féline, un beau portrait délicieusement idéalisé. Après quelque temps passé dans l'armée, il se trouva très beau parleur, fit son droit, en donnant pour vivre des leçons de latin et de mathématiques, lia connaissance avec l'éloquent Manuel, son compatriote, avec Thiers, avec Mignet, provençaux aussi, et, sur les conseils de son camarade de l'École de droit, Brisson, père de l'actuel président de la Chambre, il s'établit à Bourges comme avocat.

Il y réussit pleinement, plaida plusieurs affaires retentissantes, entre autres celle de la séparation de corps de George Sand, des procès politiques aussi, en très grand nombre, s'y maria, chercha à y devenir député, n'y réussit pas et se fit nommer par une circonscription de Niort en 1837. Il marqua sa place au Corps législatif, dans la session de 1838, par plusieurs discours importans. Il ne fut pas réélu en 1839 et resta simple avocat jusqu'en 1849. En 1849, il fut élu représentant par le Cher et par la Haute-Vienne.

Il arrivait très tard à une grande situation politique. Déjà et depuis longtemps du reste, il était fatigué. Plaidant le 23 avril 1849 devant la cour d'assises de la Vienne pour les insurgés de Limoges, il disait en commençant : « Messieurs, les luttes judiciaires au grand criminel sont désormais au-dessus de mes forces : le temps et le mal m'ont brisé. J'apporte ici l'éclatant témoignage de mon zèle pour les accusés, qui sont tous mes frères et de mon impuissance pour la défense qui, grâce à Dieu, n'a plus besoin de moi. Si j'avais su que le moment arriverait où notre ami Bac pourrait prêter à la cause qui est la sienne à tant de titres le secours de sa parole,... je n'aurais point quitté la solitude de mon cabinet,... mais à l'appel des accusés de Poitiers, j'ai consulté mon devoir et non mes forces, je suis accouru ; me voici. »

Il ne s'en prodigua pas moins à l'Assemblée législative, surtout depuis que, par l'éloignement de Ledru-Rollin, il était

devenu le chef de la *Montagne*. Il parla dans l'affaire des poursuites contre sept représentans de l'extrême gauche accusés de complot, dans l'affaire de la modification de la loi électorale (restriction du suffrage universel), dans l'affaire de la revision de la Constitution (contre les projets du prince Louis), dans l'affaire de la proposition des Questeurs.

Dans cette dernière affaire, ni la Gauche ni lui ne me paraissent, toutes réflexions faites, avoir été très bien inspirés. On se rappelle peut-être ce dont il s'agissait. Le coup d'État était dans l'air. Personne ne doutait qu'il ne fût préparé et imminent. Voulant se défendre, l'Assemblée, surtout la Droite, proposa, par l'organe des Questeurs, une loi permettant au Président de l'Assemblée, en cas d'alerte, de requérir la force armée. La Gauche s'opposa à ce projet. Michel de Bourges parla. Il ne dit rien du tout, M. Louis Martin lui-même le reconnaît : il ne fit valoir aucun argument. Il affirma seulement qu'il *n'y avait pas de danger;* que l'armée était à lui et à ses amis « *l'armée est à nous;* » qu'il défiait un général de la Droite de venir à l'Assemblée en faveur de la Droite; qu'il s'en remettait à la « sentinelle invisible » qui gardait l'assemblée et qui était le peuple. La proposition fut repoussée par 108 voix, qui étaient celles de la Gauche et celles des hommes du Centre, inclinant déjà soit à ne pas se compromettre, soit à se mettre du côté du manche. C'était le coup d'État qui était voté. Il l'a été par le Centre et par la Gauche.

M. Louis Martin cherche à disculper la Gauche et Michel de Bourges. Il fait remarquer que pour ceux qui savent les choses, on était entre deux coups d'État. Le prince Louis voulait faire le sien. La Droite voulait faire le sien. Elle voulait mettre la force armée aux mains du général Changarnier. La Gauche et le Centre ont sauvé la France du coup d'État du général Changarnier.

Il est possible; mais il est sûr qu'ils ont prêté la main à celui du prince Louis. Or des deux coups d'État, à supposer qu'en effet il y en eût deux qui fussent prêts, lequel était le moins redoutable? Celui, sans doute, auquel ne se serait pas prêtée l'armée; et celui auquel l'armée ne se serait pas prêtée, c'était, ce me semble, celui de la Droite et de son général. Au 17 novembre, craindre plus Changarnier que le prince Louis me paraît bizarre.

Mais, fait observer M. Louis Martin, permettre de requérir

l'armée, à qui ? au président de l'Assemblée, c'est-à-dire *à Dupin*, la belle garantie ! Je reconnais que Dupin n'est pas une garantie. Mais dans des circonstances de ce genre, ce n'est pas l'homme qui est la garantie, c'est la fonction. Dupin n'aurait peut-être pas requis l'armée contre le prince Louis ; mais le président de l'Assemblée aurait été forcé par l'Assemblée de requérir l'armée, et cela eût été au moins gênant pour le prince Louis.

Mais, me dira-t-on, quelque requise qu'elle eût été, l'armée ne serait jamais venue au secours de l'Assemblée. Veuillez croire que j'en suis sûr. L'illusion de la Droite était de croire avoir l'armée pour elle. L'illusion, tout aussi plaisante, de la Gauche était de croire avoir l'armée pour elle. (Michel de Bourges : « l'armée est pour nous. ») Donc l'armée ne serait pas venue au secours de l'Assemblée. Mais encore il était très bon de faire savoir au prince Louis qu'on avait au moins l'intention de se défendre ; tout au moins, c'était meilleur que de lui faire savoir qu'on était résigné à ne le point faire. Il était très bon de « montrer les dents » au prince-président. Après tout, au 19 Brumaire les grenadiers n'ont pas obéi si facilement au général Bonaparte. « La majesté des lois » a toujours quelque prestige. La fermeté de l'Assemblée pouvait faire hésiter le prétendant. S'il est vrai, — et l'on m'accordera que c'est vraisemblable, — que le vote des 408 a réjoui le prince Louis ; s'il est vrai, — et l'on m'accordera que c'est vraisemblable, — que, le soir du 17 novembre 1851, il a dû se dire : « La Droite se défie de moi ; mais la Gauche se défie de la Droite plus que de moi et le Centre se résigne ; et l'affaire est bonne, » la question est jugée : il fallait faire front, même sans beaucoup d'espoir, contre le prince Louis ; il ne fallait pas faire quelque chose qui n'a pu que le réjouir et l'encourager.

Quant à l'argument de M. Louis Martin qui consiste à dire : « Voyez quels hommes ont voté avec Michel de Bourges : Arago, Jules Favre, Victor Hugo, Pierre Leroux, Edgar Quinet, de Flotte, Bac, Madier de Montjau, Baudin, Nadaud, Pascal Duprat, Charles Boysset, Joigneaux, Greppo, Miot, Schœlcher ! » je ne sais pas pourquoi cet argument me laisse complètement insensible.

Quoi qu'il en soit, le coup d'État eut lieu, et Michel de Bourges fit son devoir contre lui. Il chercha à réveiller la sentinelle invisible ; il fit partie du comité de résistance. « Il monta » même,

dit M. Louis Martin, « sur la barricade, à côté de Victor Hugo et de Baudin. » S'il est vrai, quoique l'histoire n'en ait rien dit, qu'il monta sur la barricade à côté de Baudin, je n'ai qu'à m'incliner; mais si c'est à côté de Victor Hugo, il faudrait spécifier sur quelle barricade Victor Hugo est monté. C'est un point obscur. Tant y a qu'il fit son devoir.

Puis il prit le chemin de l'exil, vécut quelque temps en Belgique et en Suisse; puis, succombant à la maladie, il rentra en France, à Bourges, où il mourut le 16 mars 1853 dans les sentimens de philosophe déiste où il avait toujours vécu. Il n'avait que cinquante-six ans.

C'était un homme cordial plutôt que bon, mais cordial, communicatif, ardent, empressé, tout en dehors et tout en avant. A lire la correspondance de George Sand, encore inédite, M. Doumic « le devine grossier, despote, infidèle et jaloux. » Adoucissez un peu les termes. Il était rustique, trivial, personnel, volage et peu endurant. Ce qui guérit George Sand de lui, ce fut le perpétuel besoin qu'il avait d'être adulé : « J'ai des grands hommes plein le dos... Je voudrais les voir tous dans Plutarque. Qu'on les taille en marbre et qu'on n'en parle plus... Lasse de dévouement, ayant combattu ma fierté avec toutes les forces de l'amour et ne trouvant qu'ingratitude et dureté pour récompense, j'ai senti mon âme se briser et mon amour s'éteindre. » Cela sans doute veut dire que Michel de Bourges répétait souvent le mot du personnage de comédie : « Tu ne n'aimes pas : tu ne me parles jamais de moi. »

Mon père m'a souvent dit : « En 1836 j'eus pour compagnon de diligence, de Nevers à Bourges, un gros homme, laid, commun, qui engagea immédiatement la conversation. Il parla, très brillamment, très spirituellement, très littérairement, sachant qu'il parlait à un professeur. Il se montra poète, orateur, humaniste et aussi humanitaire, comme on disait alors, philosophe de l'école de Cousin, mais se souvenant de Rousseau, magnifiquement abondant en souvenirs, en aperçus, en considérations générales et point du tout en reparties, ne m'ayant pas laissé un seul instant l'occasion de lui en fournir. Comme tous les orateurs, il devenait beau en parlant. Nous arrivâmes à Bourges. Un gendarme me demanda mon passeport. Je n'en avais pas. « Laissez donc, monsieur, dit mon compagnon, je réponds de lui. — Mais vous-même? — Michel de Bourges. » — Il était l'orateur né. Il

lui fallait un public et il le prenait sous la forme du premier venu. C'est lui qui a dit le premier le mot de Numa Roumestan : « Quand je ne parle pas, je ne pense pas. » Il l'a dit en analyste assez fin : « Parler, c'est penser tout haut. En pensant tout haut, *je vais plus vite* qu'en pensant tout bas. » Ceci est bien vu ; c'est la parole excitatrice de la pensée, l'aiguillonnant et l'éperonnant, la forçant à courir et à ne pas s'égarer et vagabonder à droite et à gauche. La pensée parlée, c'est la pensée contrainte à ne pas se disperser dans la rêverie. La rêverie, c'est la pensée qui s'attarde ; la pensée parlée, c'est la pensée cravachée pour fournir un temps de galop : « je vais plus vite qu'en pensant tout bas. »

Son instruction semble, tout compte fait, avoir été assez forte. A la vérité, ses citations, d'ordinaire, ne vont guère au delà de celles que l'on fait sans avoir lu aucun auteur, ne vont guère au delà de *Res sacra miser* et de *Quis custodiet custodes* ; mais on croit voir qu'il a lu Cicéron, dont quelques discours nous reviennent à la mémoire quand nous lisons ceux de Michel ; il a, sans aucun doute, quelque teinture d'Aristote ; il est certain qu'il a lu Mirabeau et surtout qu'il possède très bien Montesquieu. « C'est mon maître, » dit-il quelque part ; « je le sais par cœur, » dit-il ailleurs. Et il le cite et il le cite bien, je veux dire dans les endroits que l'on ne connaît que quand on l'a beaucoup fréquenté, et dans le vrai sens de sa doctrine, parfois fuyante. Qui, dans une affaire où est soulevée la question du duel, s'aviserait de citer Montesquieu ? Michel le fait : « Je ne veux pas rester seul ; car je serais vaincu. Voici ce que m'apprend mon maître en politique *et le maître, je crois, de tous ceux qui savent quelque chose*, celui qui fut aussi bon magistrat qu'il fut grand publiciste, encore qu'il détestât la procédure. Voici ce que dit Montesquieu : « Je trouve qu'au commencement de la troisième race... »

Et, la question étant de savoir quel est le principe de la République, MICHEL DE BOURGES : « Montesquieu a dit que la vertu républicaine était dans l'amour de la République... — M. GOULHOT DE SAINT-GERMAIN : Montesquieu n'a pas dit cela ; il a dit que le principe des Républiques est *la vertu*. — MICHEL DE BOURGES : Il a défini la vertu l'amour de la République et de l'égalité. — M. DE SAINT-GERMAIN : Je me suis permis de rétablir l'esprit de Montesquieu... » — Or c'est Michel de Bourges qui est dans

l'esprit de Montesquieu. Montesquieu commence par dire que *la vertu* est le principe des Républiques ; *puis*, définissant ce mot de vertu, il dit que « la vertu, dans une république, est l'amour de la république » et que « l'amour de la république, dans une démocratie, est celui de la démocratie et l'amour de la démocratie celui de l'égalité. » Comme citateur, c'est Michel de Bourges qui a raison.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il ne « sent pas du tout son temps »; c'est qu'il n'a rien, nulle part, de la couleur romantique, encore qu'il ait été comme gorgé de littérature romantique par les lettres que lui écrivait George Sand; jamais on ne surprend rien chez lui de la manière de Victor Hugo (sauf une seule fois, sur quoi nous aurons à revenir; car cela fait un petit problème), de Lamartine ou de Lamennais. Il semble, et il est possible que ce soit vrai, qu'il n'ait jamais lu un ouvrage de tous ces auteurs-là. Ce que son éloquence rappelle, c'est celle des orateurs révolutionnaires, Mirabeau, Barnave, Saint-Just et Robespierre et son style même ressemble au leur; et bien qu'il ne les ait jamais cités, sauf, une fois, Mirabeau, je ne doute pas qu'il ne les ait fréquentés. Il est vrai, faisons-y bien attention, que l'éloquence des orateurs parlementaires de la Restauration (Manuel, général Foy) était calquée sur celle des orateurs révolutionnaires et que c'est à l'école des orateurs de la Restauration que Michel de Bourges a été élevé. — Quoi qu'il en soit, voilà tout ce que je puis conjecturer sur l'éducation intellectuelle et littéraire de Michel de Bourges.

Les idées de Michel de Bourges ne sont pas extrêmement compliquées. Chose qui surprendra un peu ceux qui ne voient Michel que comme chef de la Montagne de 1849, « ce Sinaï de la démence, » elles sont (relativement) assez modérées. Ce sont celles d'un radical-socialiste d'aujourd'hui et d'un radical-socialiste très circonspect. Un radical-socialiste est un homme qui n'est pas socialiste radical. Michel est, non seulement un socialiste modéré, mais un radical-socialiste plein de tempéramens. Il s'arrête au seuil du socialisme en y posant la moitié du pied. Voici le fragment de discours où il a le plus précisément tracé son programme (Banquet démocratique du Cher, 21 septembre 1849) :

« Serons-nous plus heureux que nos pères? J'affirme que, si nous le voulons, nous établirons une République démocratique

sans la Terreur. Que faut-il pour cela? Il faut savoir et pouvoir. Il faut savoir que toutes les victoires remportées sur le peuple tournent fatalement contre la liberté; — que si les idées font les révolutions, les intérêts seuls les consolident; — que le peuple passera d'abord à l'indifférence, puis à la haine si on ne lui montre jamais la République que sous ses aspects les plus sombres et les plus attristans; — qu'il y a deux sortes d'intérêt pour le peuple, l'intérêt matériel et l'intérêt moral; — qu'une république démocratique doit au peuple du pain, du travail, de l'instruction et l'aisance; — que l'idéal des républiques démocratiques, c'est l'égalité, non cette égalité céleste, présent trop facile des poètes sacrés et profanes; non cette égalité devant la loi, présent trop innocent des publicistes monarchiques, mais l'*égalité réelle* qui fait un partage égal des biens et des maux entre les enfans d'une même famille, entre les égaux d'une cité libre... »

— Eh bien! nous voilà au pur socialisme! — Attendez; le programme continue.

« ... que cet idéal, *auquel on n'atteindra jamais*, il faut sans cesse y tendre par l'éducation, les mœurs, les institutions et les lois; — que l'aisance, fruit d'un travail modéré et d'un capital modeste, est le type de la fortune du démocrate parfait [c'est du Biétry]; — qu'au-dessous il n'y a pas assez : l'État y remédie sans cesse par des travaux largement distribués, par la distribution de parcelles du Domaine public; — qu'au-dessus il y a trop : l'État nous ramène sans cesse au niveau salutaire par des lois économiques sagement calculées sur les successions, les testamens et les impôts progressifs [c'est du Caillaux]; — qu'en un mot il faut, dans un État démocratique, que nul ne soit assez pauvre pour être tenté de vendre sa conscience et que nul ne soit assez riche pour être tenté de l'acheter [souvenir de Montesquieu et imitation de son style]. »

Tel est le programme de Michel en 1849, et rien dans ce qu'il a dit après, ni du reste dans ce qu'il a dit avant, n'est en désaccord le moins du monde avec ce programme. L'expression seulement, parfois et souvent, est plus vive. Toute sa vie Michel de Bourges a défendu des idées modérées avec des paroles violentes et c'est ainsi, qu'avec un intérieur bourgeois, il a fait façade de révolutionnaire. Ne soyez pas trompés par le discours *à la Marat* prononcé par Michel de Bourges devant trois ou

quatre amis, une nuit, devant les Tuileries éclairées pour un bal, et rapporté dans l'*Histoire de ma vie* de George Sand : « Moi, je vous dis que pour rajeunir et renouveler votre société corrompue, il faut que ce beau fleuve soit rouge de sang; que ce palais maudit soit réduit en cendres et que cette vaste cité où plongent vos regards soit une grève nue où la famille du pauvre promènera la charrue et dressera sa chaumière. » — Cela ne compte pas; ce sont *Tusculanes* d'après souper.

L'éloquence de Michel de Bourges est bien mêlée. Le plus souvent elle est déclamatoire et un peu creuse et très médiocrement logique; quelquefois elle est presque serrée, vive au moins et pressante, mais toujours gâtée par quelque exagération aussi malencontreuse que facile; quelquefois enfin elle est belle, élevée, pleine, et nous enlève assez haut sans nous faire retomber brusquement, et alors, ce qu'elle mérite, c'est quelque chose qui n'est pas éloigné de l'admiration. Feuilletons, si vous voulez.

Procès de Mme Dudevant (George Sand). Il y a affluence dans le prétoire, comme on peut penser. L'avocat de Mme Dudevant se lève, et, se rappelant une *Messénienne* célèbre de Casimir Delavigne :

> A qui réserve-t-on ces apprêts meurtriers?
> Pour qui ces torches qu'on excite?...
> D'où vient ce bruit lugubre? Où courent ces guerriers?...
> Sans doute l'honneur les enflamme...
> Non...

il s'écrie de prime abord : « Pourquoi cette foule empressée qui vous environne? Pourquoi cette réunion inaccoutumée qui se presse dans cette enceinte? Pourquoi ces femmes parées, comme pour un jour de fête? Êtes-vous appelés à délibérer sur une mesure d'où dépend le bonheur de l'État? Allez-vous donner votre sanction à l'un de ces édits de clémence qui font la gloire d'un règne? Non. Qu'est-ce donc, messieurs? Une femme veut reconquérir sa liberté outragée... » Ils le savaient. L'utilité, l'opportunité et le tact de cet exorde font un doute.

Je voudrais qu'on lût le discours du 15 juillet 1851 sur la revision de la Constitution. C'est un grand effort. C'est un discours de circonstance sur l'histoire universelle. L'orateur y a voulu faire entrer les politiques constitutionnelles de toutes les nations, tant anciennes que modernes. L'effort est trop grand.

Le bon avocat de province a plié dessous. Il a des transitions qui révèlent comme il s'égare plutôt qu'elles ne montrent comment il se conduit. Il se contredit quand il croit se confirmer. La doctrine flotte, fléchit, montre des lacunes. Rien ne peut moins créer une conviction. Le sophisme abonde. Parce que M. de Falloux accepte 1789, il parait qu'il est « étouffé par la logique » et forcé d'accepter 1793. Michel invente « le bloc. » Il s'écrie : « Est-ce qu'il n'y a que 1789 dans notre Révolution? Est-ce que 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, est-ce que tout cela n'appartient pas à la Révolution? Ah! vous croyez que nous séparons ces choses-là! » On lui crie : « Nous savons bien que vous ne les séparez pas! » Et il dit : « La République renie 93 qui n'est pas la République; la Révolution invoque 93 qui la défend contre vos attaques. » Et j'avoue que je ne comprends plus du tout. — Il reproche à la Restauration d'avoir confié l'enseignement public, non seulement « au clergé, » mais « aux jésuites. » — « Au contraire! dit M. de la Rochejaquelein. — Comment! Au contraire!... — Sans doute! Les ordonnances de 1828! — Ah! s'écrie Michel, les ordonnances de 1828! Si je vous apportais ici l'immense tas de brochures et d'écrits qu'ont soulevés ces ordonnances? Étaient-elles, ces réclamations et ces remontrances, en faveur de l'Université? Non, elles étaient en faveur des Jésuites. » Et voilà la Restauration convaincue d'avoir donné l'enseignement public aux Jésuites parce que les amis des Jésuites lui reprochaient de les en avoir écartés. « Oh! c'est trop fort! » s'écrie M. de la Rochejaquelein. — Mais non, ce n'est pas trop fort; c'est un peu faible. Tout le discours, à bien peu près, est fait de ces arguties qui ne sont pas loin d'avoir quelque chose de puéril (1).

(1) A propos de ce discours, quelque chose m'embarrasse que je soumets à M. Louis Martin et à l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. J'ai lu, je n'ai plus en ma possession, un petit volume où étaient réunis les Discours politiques de Victor Hugo de 1849 à 1852. Il y avait un discours sur la revision de la Constitution. Or, certaines phrases, très caractéristiques, que j'ai retenues de ce discours de Victor Hugo, *je les retrouve* dans le discours de Michel de Bourges publié par M. Louis Martin, notamment celles-ci (début) : « Messieurs, cette tribune est-elle aussi redoutable qu'on l'a dit? Elle l'est toujours pour moi; car de cette hauteur du monde intellectuel, il ne devrait tomber que des paroles dignes du peuple auquel elles s'adressent... » et, au milieu du discours : « Eh bien! quant à nous, nous respectons, nous honorons les Girondins éloquens qui proclamèrent la République et les Montagnards superbes qui la sauvèrent... » Je fais mon enquête. Les deux phrases en question ne sont ni dans le discours de Victor Hugo au *Monitor* (17 juillet 1851), ni dans les *Œuvres oratoires de Victor Hugo* (Bruxelles, 1863), mais dans le petit volume que je lisais en 1865 je suis absolument sûr qu'elles y étaient. Reste à retrouver ce petit volume. Quelqu'un doit l'avoir.

D'autres fois, et particulièrement en cour d'assises, Michel de Bourges ne se refuse pas une sorte de pathétique idyllique que je ne crois pas, à quelque époque qu'il ait été employé, qui ait jamais pu vraiment émouvoir. Michel n'a, du romantisme, que le manque de la crainte du ridicule ; mais il me semble qu'il l'a bien. Il l'a à ce point qu'on se demande parfois s'il n'y a pas chez lui gageure d'avocat se faisant fort de « leur faire avaler cela, » y réussissant et se promettant de se réjouir de ce succès, après l'audience, entre confrères. Cependant je le crois plus naïf. Procès des accusés de Limoges : « Si vous les connaissiez, ces hommes, comme je les connais... si, un jour quand les débats sont suspendus, vous montiez avec nous dans cette salle où ils se délassent entre eux des épreuves qu'ils subissent ici... Jamais spectacle plus touchant ne s'est offert à vos regards attendris : ici, une vieille mère, assise entre ses deux enfans réunis à ses pieds et rompant sur ses genoux tremblans le pain de la fraternité ; là-bas, deux jeunes amis se promenant bras dessus bras dessous et rêvant des douceurs de la liberté que nous leur faisons espérer, de printemps, de fleurs, peut-être d'amour... Vous seriez touchés jusqu'aux larmes devant cette grande famille où règnent la paix, la concorde, l'union, la fraternité. Les gendarmes eux-mêmes, les bons gendarmes, ils sont émus, attendris ; et quand l'heure de se séparer est venue, alors recommencent les larmes, les bénédictions, les douleurs. Oh ! je vous en supplie, ne lancez pas la foudre au sein de ce pieux phalanstère... »

Ce manque de goût, cette tendance à l'hyperbole et à l'emphase gâtent chez lui, brusquement, des développemens qui sont très bons, très justes et très probans. Parlant, en 1839, pour le suffrage universel il exprime cette idée très acceptable que le suffrage restreint est un privilège abusif ; mais il faut qu'il compromette cette assertion raisonnable par l'outrance des expressions : «... Ainsi sur trente-cinq millions d'hommes dont la nation se compose, quatre millions jouissent du privilège odieux d'imposer des lois au trente autres millions. Ainsi en France, après deux révolutions scellées du sang du peuple, il s'est trouvé encore des *maîtres* et des *esclaves*. *Le nom ne fait rien à la chose* [il y fait qu'il la définit mal]. Vous avez beau le décorer du titre pompeux de citoyen, celui qui obéit à la loi qu'il n'a pas faite est en réalité un esclave. Et ce qu'il y a de plus odieux, dans cette

tyrannie, c'est que cet esclave, ici, n'est pas un étranger que le sort de la guerre a fait tomber entre vos mains, que vous pouviez tuer, comme l'a écrit si élégamment le Hollandais Grotius... »

Plaidant pour un journal : « La liberté de la presse n'est pas seulement destinée à vous donner toutes les nouvelles, son but et son devoir sont de défendre tous les droits, envers et contre tous. Abolissez la Charte, supprimez nos codes, congédiez les Chambres ; mettez à la place Néron, don Miguel si vous voulez, qui vous voudrez, conservez-nous la liberté de la presse... » qu'attendez-vous? Qu'il dise : « Et vous serez encore un peuple libre, » et il aurait raison ; mais, non, il faut qu'il dise : « *et Néron sera un Marc-Aurèle et don Miguel sera un Louis XII.* » Il exagère, le tribun, il exagère.

Quelquefois le souci de l'emphase, et rien autre, fait qu'il exprime une idée très simple en un style métaphorique qui approche du galimatias. Pour dire que l'appel à une Haute Cour ne pourrait se justifier ou s'excuser que par une série d'acquittemens scandaleux prononcés par les jurys : « Il faut une jurisprudence d'acquittement (!), il faut que le jury ait manifesté par une suite de verdicts ou l'impuissance de son intelligence ou la couardise de son cœur. Alors, messieurs, vous reprenez votre juridiction souveraine et *vous faites découler de la hauteur de vos sièges une jurisprudence qui lie toutes les autres Cours du royaume...* »

Il faut convenir cependant qu'il est capable d'éloquence vraie, d'éloquence sobre et essentielle. Derniers mots d'une plaidoirie : « Vous comprendrez, messieurs les jurés, ces enseignemens de l'histoire. Vous êtes les représentans d'une société qui a besoin d'égalité, qui depuis longtemps lutte contre les privilèges de toutes sortes. Vous ne consacrerez point les privilèges par votre verdict, qui n'aura d'autorité, sachez-le bien, qu'autant que vous le mettrez en harmonie avec le sentiment national. Les privilèges étouffent l'égalité. Je n'ai plus rien à dire. »

Plaidant pour le prince Louis, ou, plus précisément, pour un publiciste qui avait voulu justifier le prince Louis de la tentative de Strasbourg : « ... Voilà ce qu'on a voulu lui ôter. On a dit qu'il [le prince] n'était pas Français ! Je ne veux pas faire parler ici les émotions du cœur ; mais je ne puis m'empêcher de faire un triste retour sur les choses humaines. Il m'est impossible de ne pas rappeler qu'en 1815 la famille Bonaparte a été

proscrite ; elle a été proscrite par la Restauration qui l'a été en 1830 elle-même, et en ce moment, proscrits et proscripteurs sont enveloppés dans la même proscription. Voilà ce qui m'émeut, et devant ce grand exemple des vicissitudes du monde, je voudrais que l'on respectât le malheur de ce jeune homme, qui, au lieu de siéger dans ce Sénat où il tiendrait honorablement sa place, est puni pour porter un nom glorieux. Que la raison d'État l'emporte, que le malheureux prince soit banni de son pays, si le repos public l'exige ; qu'il soit puni du crime de sa naissance ; mais ne dites pas qu'il n'est pas Français ! »

Et voilà bien la vraie qualité de cet homme, qui fut surtout, même à la tribune, un avocat d'assises : il a le pathétique ; il l'a faux, et à merveille, quelquefois, nous l'avons vu ; il l'a vrai, fort, pénétrant, presque profond assez souvent. Dans ce même procès des conspirateurs de Limoges où vous l'avez peut-être trouvé ridicule, il rencontre ceci : l'accusation tournant contre un certain Raybaud des propos de sa femme. L'occasion est belle pour un développement dramatique. Il se rue sur elle, comme vous pouvez croire, mais il en tire un très beau parti : « L'accusation... va jusqu'à essayer de perdre Raybaud par sa femme. Dieu ! où vivons nous donc ! Quels temps que les temps politiques ! Quels procès que les procès politiques ! Invoquer le témoignage d'une femme contre son mari ! Quel renversement de toutes les notions de droit ! Que parle-je du droit quand je dois parler de l'humanité ! Quand la loi défend au magistrat d'entendre la femme dans un procès où l'honneur de son mari est engagé, ce n'est pas qu'elle ait manqué de foi en son témoignage ; non ; mais elle a cru à ce glorieux mensonge, *splendide mendax*, de la fille de Danaus. Elle a dit, la Loi, dans son respect profond pour le mariage : Ne séparez pas ce que le ciel a uni. Innocent, elle le sauverait ; criminel, elle le sauverait encore. Et vous ramassez les paroles tombées de la bouche de la mère, de l'épouse, pour perdre le père et le mari ; vous la faites parler pour condamner et vous la repoussez de cette barre quand elle veut parler pour absoudre ! Ah ! s'il était possible que Reybaud fût condamné, voyez jusqu'où vont vos imprudences : les enfans du proscrit diraient à leur mère : « Ce n'est pas la loi qui l'a tué ; ce n'est pas le magistrat, ce ne sont pas les témoins, c'est toi, notre mère, c'est toi qui nous l'as ravi ! »

Reconnaissons du reste, encore qu'il soit surtout avocat d'as-

sises, que Michel de Bourges, très rarement, il est vrai, est capable d'humour, d'une sorte d'humour qui s'allie à la solennité et qui la traverse brusquement, très imprévue par conséquent et d'autant meilleure. J'en pourrais citer deux ou trois exemples. En voici un : « Je ne puis pas, messieurs, avant d'aborder le fond, m'empêcher de vous faire part d'une réflexion touchant la méthode et les dangers des accusations politiques. L'esprit humain a besoin de conclure ; invinciblement il veut aller du connu à l'inconnu ; il faut qu'il assigne à chaque effet sa cause. Là est son tourment, là est sa faiblesse, là est sa gloire. Ce besoin produit chez les philosophes l'esprit de système, chez les peuples le goût du merveilleux et sur les hauteurs du ministère public les accusations téméraires. » — Très réussi. C'est tout à fait d'un avocat anglais.

Tout compte fait, il est de second ordre. Ni comme force et étendue de pensée, ni même comme fougue et magnificence verbale il n'a passé un certain niveau, ou, si l'on trouve que le mot honorable serait trop faible, on trouve que le mot grand orateur serait ironique. C'est un avocat très distingué. On est un peu déconcerté, après avoir lu tous les discours que l'on nous donne, de lire ce que nous dit de lui M. Émile Ollivier, de quoi pourtant il faut tenir grand compte, puisque c'est la déposition d'un témoin oculaire et auriculaire, si belle du reste qu'on tiendrait à la reproduire rien que pour l'esthétique : « Il n'avait pas la voix irrésistible de Berryer (pour celle-ci, je suis d'accord ; je l'ai encore dans l'oreille : entendre *la voix* de Berryer, cela pouvait dispenser de toutes les musiques du monde ; du reste combien il le surpassait par la science, par la logique (?), par la poésie (?), par une certaine véhémence contenue, par l'élévation et l'étendue de ses pensées (?) Son parler était succulent, nerveux, court et serré (!) « non tant délicat et soigné comme véhément et brusque, non plaideresque. » Michel a été un des rares hommes de ce temps qui a été plus qu'il n'a paru. Je ne sais pourquoi en plein air, son éloquence, quoique supérieure encore, s'évaporait un peu : dans le petit cercle, elle était inouïe; elle s'adaptait à tous les sujets, au droit, à l'histoire, à la philosophie, à la politique... Il aimait à rappeler les entretiens du Cap Sunium. Un soir que nous étions réunis autour de lui dans une villa qui dominait le cours de la Saône, il nous

parla de la fragilité des renommées humaines avec une éloquence égale à celle de Platon. Il ne fut pas inférieur, le lendemain en nous exposant la doctrine des philosophes de l'antiquité. Nous étions tellement fascinés par sa parole que nous ne nous apercevions pas de la fuite du temps. »

Méry a laissé une immense réputation d'homme d'esprit. J'ai lu ses livres et n'y ai pas trouvé autant d'esprit que je m'attendais à en rencontrer. Je me suis dit : « Il devait être infiniment spirituel dans la conversation. » Philibert Audebrand, avec sa magnifique mémoire, publia, il y a une vingtaine d'années, les conversations de Méry. Je ne les trouvai pas autrement spirituelles. Je me dis : « Ce devait être le geste et l'accent. » La merveilleuse éloquence de Michel de Bourges, l'élévation et l'étendue de ses pensées, sa poésie, sa logique, son parler court et serré paraissent peu dans les discours qu'on a conservés de lui, et M. Ollivier reconnait lui-même qu'il était plus orateur, chose rare, invraisemblable, contre nature, mais possible, devant six auditeurs que devant quinze cents. Mais encore, que presque rien de ces admirables qualités ne perce dans ses discours imprimés, cela étonne. Décidément, ce devait être l'accent. Et l'accent de Michel de Bourges, non plus que la voix de Berryer, personne ne peut nous le rendre. — Michel de Bourges « a paru moins qu'il n'était » au public de son temps ; encore moins, naturellement, à la postérité. Qu'y faire? Il était dans le vrai, en parlant avec une mélancolique éloquence de la fragilité des renommées humaines.

ÉMILE FAGUET.

LES GRÈVES

ET

L'INSCRIPTION MARITIME

Les grèves d'inscrits maritimes, qui éclatent si fréquemment dans les divers ports de France, et principalement dans celui de Marseille, ont non seulement pour conséquence de compromettre les intérêts vitaux de l'Algérie-Tunisie et du commerce franco-méditerranéen, mais de jeter une perturbation profonde dans le commerce général français.

C'est en 1900 que les inscrits entrèrent pour la première fois en révolte et, depuis cette époque, le nombre des grèves ne se compte plus. Or, comme les Pouvoirs publics n'ont pas cessé d'user à leur égard de la plus grande mansuétude, le public français et étranger en a conclu que la grève est une maladie endémique, une plaie rongeant sans cesse notre marine et ne permettant plus de compter sur la régularité de nos services. Aussi, s'oriente-t-on vers les ports étrangers, et les compagnies de navigation étrangères envahissent-elles de plus en plus le bassin de la Méditerranée : elles seraient vraiment bien maladroites de ne pas tirer parti de la situation exceptionnellement favorable qui leur est faite, et on ne saurait leur en vouloir.

Le rétablissement de la *liberté de pavillon* entre la France et l'Algérie en temps de grève, voté récemment et que l'attitude des inscrits a imposé, ne peut que faciliter ce mouvement, d'autant plus que des considérations, purement électorales sans doute, ont déterminé le Parlement à ne pas voter le corollaire

obligatoire de ce rétablissement, c'est-à-dire la faculté laissée aux armateurs français, en temps de grève, de s'affranchir des obligations de la loi sur l'Inscription maritime, pour la composition de leurs équipages.

I

Les grèves d'inscrits se présentent sous diverses formes : grève générale, grève partielle, mise à l'index de telle ou telle compagnie, ou même de tel ou tel bateau. Il serait trop long d'en retracer l'historique complet, mais elles affectent depuis quelque temps une forme qui mérite une mention spéciale, parce qu'elle entraîne pour l'armement, le commerce en général et les voyageurs, des conséquences aussi désagréables que ruineuses : nous voulons parler de la grève éclatant *ex abrupto*, marchandises, dépêches et voyageurs étant embarqués.

Ce procédé constitue un véritable raffinement dans cet art nouveau, où les meneurs des inscrits tendent à passer maîtres. La veille du jour du départ du navire, tout paraît tranquille : aucun signe de mécontentement n'a été observé ; le matin même, l'équipage a procédé aux travaux usuels, allumé les feux, mis les chaudières en pression ; il a déjeuné de bon appétit..., quand tout à coup, cinq minutes avant de lever l'ancre, au moment où le commandant monte sur la passerelle pour donner l'ordre de larguer les amarres, tous les hommes de l'équipage vont prendre leurs sacs, descendent à terre et déclarent ne pas vouloir partir en alléguant un prétexte quelconque.

Il est facile de se rendre compte du désappointement et de la mauvaise humeur des voyageurs, surtout des étrangers, qui jurent de ne plus s'exposer à une aussi détestable plaisanterie, en prenant les lignes françaises. Quant à l'armateur ou celui qui le représente, il parlemente pour essayer de ramener l'équipage à bord, il s'adresse au Commissaire de la marine en le priant d'user de son autorité et d'appliquer la loi, en cas de refus définitif de départ. Peine perdue..., ses réclamations restent vaines, tout aussi bien auprès des marins que des représentans des Pouvoirs publics, et il ne lui reste qu'à veiller au plus pressé, c'est-à-dire à ouvrir toutes grandes les soupapes d'échappement de vapeur, pour que les chaudières ne fassent pas explosion, à éteindre les feux, à se préoccuper de l'expédi-

tion des dépêches, à rembourser aux voyageurs leurs frais de passage et à leur procurer les moyens de se rendre à leur destination par une autre voie. Quant aux marchandises embarquées, elles attendront le bon plaisir des inscrits. Conformément à la loi, l'armateur dépose une plainte en mains du commissaire de l'Inscription maritime; mais ce dernier, l'accueillant avec un sourire, ne prend pas même la peine de la faire suivre au ministre compétent et la met philosophiquement au panier.

Un fait plus grave encore peut-être, puisqu'il s'est passé en pleine mer, s'est produit le 9 septembre, à bord du paquebot *Moïse* rentrant d'Oran.

Au départ de ce port, un soutier a été reconnu malade par le docteur et exempté de service. Le chef mécanicien, jugeant qu'il était nécessaire de le remplacer par un autre soutier, en a en effet désigné un dans la bordée *non de quart*, en l'informant qu'il toucherait pour ce travail des heures supplémentaires. Le soutier désigné a refusé ses services au chef mécanicien; il a même réitéré son refus au capitaine, qui l'avait fait appeler, et l'a insulté et menacé devant des passagers. Dans ces conditions, le capitaine lui a déclaré qu'il le débarquerait à son arrivée à Marseille.

Cet inscrit modèle a rejoint alors ses quartiers et prévenu ses collègues des intentions du capitaine; aussitôt la bordée de quart, qui devait prendre le service de la chauffe, a déclaré qu'elle refusait le travail, à moins que le capitaine ne donnât sa parole d'honneur qu'il ne débarquerait pas leur camarade en arrivant à Marseille. Comme il faisait assez mauvais temps, le capitaine, craignant des avaries pour le navire si on laissait tomber les feux, et se préoccupant justement de ses passagers, qui manifestaient déjà leur inquiétude, a donné sa parole, contraint et forcé.

Nous sommes ici en présence d'une véritable révolte éclatant non point dans le port, mais en cours de voyage, en pleine mer. C'est un acte d'indiscipline sévèrement puni par la loi et qui, à ma connaissance, n'a été suivi d'aucune sanction pénale.

Enfin, pour donner une idée de l'état d'âme, non pas des inscrits, qui ont été longtemps de très braves gens et ne demanderaient pas mieux de le redevenir, mais de ceux qui les mènent et qui prétendent veiller à la défense de leurs intérêts en mentors dévoués, voici comment se termine une circulaire récente,

portant le numéro 2, de la *Fédération nationale des syndicats maritimes; Union syndicale des marins et pêcheurs du commerce réunis de France :*

« La loi n'est que ce que le travailleur veut qu'elle soit... Camarades, organisez-vous. »

Quelque opinion politique que l'on professe, et sans en exclure les plus avancées, il est difficile de lire cette déclaration sans une profonde tristesse, car ce sont là des principes purement anarchiques : ils n'ont rien à voir avec la doctrine républicaine.

Veut-on un autre exemple? Voici la délibération prise à la Bourse du travail de Marseille, le 29 septembre dernier, à la suite de condamnations prononcées contre deux inscrits par le tribunal maritime : « Les adhérens à l'Union syndicale des marins et pêcheurs du commerce réunis de France, section de Marseille, réunis en assemblée générale ce soir à la Bourse du travail, après avoir pris connaissance des déclarations faites par M. le Sous-Secrétaire d'État à la commission mixte, relativement à l'application du décret-loi du 20 mars 1852, déclarations parmi lesquelles M. le Sous-Secrétaire d'État indiquait aux membres de cette commission qu'il entendait gouverner par la conciliation et non par la répression, ont adopté un ordre du jour dans lequel, considérant les condamnations arbitraires des camarades Lasinal, Bardi et Monteux, condamnés pour désertion alors qu'ils voulaient faire respecter la loi du 27 avril 1907 sur la réglementation du travail à bord et la sécurité de la navigation ;

« Ils protestent énergiquement contre les peines d'un mois de prison pour Lasinal, un mois pour Bardi avec suppression de quinze jours de salaire et vingt jours pour Monteux, infligées à leurs camarades.

« Invitent le Sous-Secrétaire d'État à donner des ordres aux administrateurs des quartiers maritimes, en général, et à M. Aubertin, administrateur à Marseille en particulier, pour qu'ils assurent le respect de la loi par tous et ne se fassent pas les complices des armateurs;

« Réclament :

« 1° L'élargissement de leurs camarades victimes de la vindicte des armateurs;

« 2° La refonte immédiate du décret précité qui n'est digne que de gouvernemens monarchiques et césariens.

« La séance a été levée aux cris de : Vive l'Internationale!

après le vote d'un second ordre du jour joignant les protestations énergiques de l'assemblée à celles du prolétariat mondial contre la répression du mouvement espagnol et exprimant son admiration pour les vaillans pionniers espagnols qui ont manifesté leur aversion pour la guerre marocaine. »

Ce sont, ne l'oublions pas, des soldats de l'armée de mer qui s'élèvent contre nos lois, blâment leurs juges et affirment hautement et publiquement les doctrines détestables de l'antimilitarisme, et leurs représentans sont appelés dans les conseils du gouvernement! En vieux républicain que je suis, il m'est impossible de voir, d'un œil sec, battre en brèche l'idée de patrie par ceux qui sont appelés à la défendre et remplacer le chant de la *Marseillaise* par celui de la *Carmagnole* et de l'*Internationale*.

Nous croyons que les Pouvoirs publics commettent une erreur dangereuse en prêtant une oreille indulgente à ces fauteurs de désordre et en coquetant avec eux, tandis qu'ils affectent de considérer et de traiter les armateurs en ennemis. Notons bien que l'armement ne réclame aucune prépondérance, aucune supériorité, aucun traitement de faveur, mais uniquement *l'égalité*; elle n'existe pas ici, bien qu'elle figure sur notre devise républicaine.

Dans tous les ports et à bord de chaque navire, le syndicat des Inscrits délègue un de ses représentans, chauffeur, soutier ou matelot, pour être le trait d'union entre le syndicat et l'équipage, recueillir par suite toutes les plaintes, ou au besoin les provoquer, contrôler le capitaine et les officiers et inspecter en permanence toutes les parties du navire. A chaque rentrée dudit navire dans son port d'armement, le délégué adresse son rapport au syndicat

Tels sont les sentimens, les procédés, et telle est l'organisation de guerre de nos collaborateurs.

Le nouveau sous-secrétaire d'État à la Marine a cru bien faire en instituant une commission mixte, composée en nombre égal d'armateurs et d'inscrits, siégeant sous sa présidence. Il croit à juste titre à l'efficacité des contacts directs, de la pénétration, pour ainsi dire, entre employeurs et employés, et il a la noble ambition de ramener ainsi les inscrits dans la bonne voie et de prévenir les conflits qui se produisent à jet continu. Sa présence au ministère de la Guerre a déjà exercé une trop heureuse

influence sur les ouvriers dépendant de ce département et son patriotisme nous est trop connu, pour qu'il soit permis de douter un instant de ses intentions. Nous n'avons jamais fondé cependant de grandes espérances sur l'efficacité de son institution, et les événemens semblent nous donner raison. La commission mixte, en effet, vient de siéger pendant plusieurs jours au ministère de la Marine; les membres qui la composent ont été unanimes à reconnaître la nécessité d'éviter, *d'une manière absolue*, le renouvellement des grèves déclarées *ex abrupto*. Mais, hélas! cette sage délibération n'a point produit sur les inscrits l'effet qu'on en attendait, puisque, à la date du 25 septembre, un incident du même ordre que les précédens s'est produit à bord du paquebot *Tafna*.

Ce navire devait appareiller au bassin de la Joliette, à midi, pour Bizerte et Tunis, avec une cinquantaine de passagers, la poste et cinq cents tonnes de marchandises diverses. A 11 heures et demie, les chauffeurs et les soutiers, au nombre de 13, se rendirent auprès du commandant qui se trouvait sur la passerelle et lui signifièrent que si un de leurs camarades, qui n'avait pas fait cause commune avec eux, lors de la récente grève, n'était pas débarqué, ils se verraient dans la nécessité de mettre sac à terre. A cette prétention que rien ne faisait prévoir, le commandant déclara que leur réclamation n'était non seulement pas prévue par les règlemens, mais pas même par l'arbitrage de M. le président Ditte, et qu'en conséquence, il ne pouvait approuver leur décision et leur donner satisfaction. Devant le résultat négatif de leur démarche, les chauffeurs et soutiers décidèrent de déserter le bord, à la grande surprise des passagers, qui ne s'attendaient pas à pareille mésaventure, et le navire n'a pris la mer qu'à 5 heures 30 du soir, après intervention des armateurs et de l'administration de la Marine, mais sans qu'aucune sanction pénale ait été infligée aux inscrits.

On voit par là que les espérances de M. Chéron ne se sont pas réalisées et que l'institution de la commission mixte n'a pas apporté grand changement au mal dont nous nous plaignons à bon droit.

Une fort regrettable lacune existe d'ailleurs dans la composition de cette commission, puisque aucun représentant des capitaines, des officiers, qui sont aussi des inscrits maritimes, n'y figure. Leur place y est cependant marquée, puisque personne ne

saurait contester leur compétence, leur impartialité. En perpétuel contact avec les équipages, ils peuvent, mieux que qui que ce soit, juger de la justesse ou de l'inanité de leurs réclamations et sont, en somme, responsables de tout ce qui se passe à leur bord. Il est difficile que les états-majors n'aient pas été vivement peinés et froissés de l'inexplicable et injuste ostracisme dont ils ont été frappés; et nous nous permettrons de répéter, à cette occasion, que le jour où l'on aura laissé porter atteinte à l'autorité du commandant, à bord, le jour où le commandant sera, pour ainsi dire, le subordonné du délégué du syndicat, — et c'est là le but poursuivi par les meneurs, — il n'y aura plus de navigation possible, et la marine marchande française aura vécu.

Une grève, surtout une grève subite, a des conséquences infiniment plus graves et des répercussions beaucoup plus vastes pour l'industrie de l'armement que pour les autres. Elle peut presque être assimilée à celles qui se produisent dans les chemins de fer ou dans un autre service public.

Il n'en est pas de l'expédition d'un navire pour le long cours, et même pour le cabotage, comme du départ d'une automobile pour Versailles ou Saint-Germain. Le public français, qui a le tort de trop se désintéresser des questions maritimes, serait certainement surpris des approvisionnemens de tous genres qui sont nécessaires à ces villes flottantes, du chiffre des dépenses occasionnées par leur mise en mouvement et de la perte énorme, des embarras multiples entraînés par le brusque arrêt dans un départ, et même par un retard de quelques heures. Mais si le public l'ignore, les inscrits, les hommes qui composent les équipages le savent fort bien, et il est douloureux de constater qu'ils ne se préoccupent en rien des intérêts primordiaux d'une industrie à laquelle ils collaborent, dont le caractère est essentiellement national, à la prospérité de laquelle ils devraient tenir, puisqu'ils en vivent, tandis qu'ils travaillent journellement à sa ruine, sous l'œil indifférent des représentans de l'autorité.

En somme, les inscrits ne sont plus les collaborateurs de l'armement, mais ses ennemis déclarés et prêts, au moindre signe de leurs chefs, à manifester leur mauvaise humeur, pour ne pas dire leur haine.

Comment expliquer ce fait étrange, si ce n'est par les détestables conseils que leur infusent quelques meneurs qui ont su gagner leur confiance, en exploitant les plus mauvais sentimens,

et qui ont résolu le séduisant problème de récolter de larges prébendes leur permettant de ne jamais mettre le pied sur un navire, de coucher dans un bon lit, de se lever tard et de mener joyeuse vie sur terre, pendant que leurs protégés besognent sur mer et affrontent les tempêtes.

Il est surprenant que les inscrits, si indépendans et indisciplinés à l'égard de leurs patrons, ne fassent pas ces très simples réflexions et qu'ils obéissent au contraire aveuglément aux quelques meneurs qui, non seulement les trompent et les exploitent, mais travaillent cyniquement à la destruction de leur mère nourricière.

Il est aussi inadmissible qu'un gouvernement, quel qu'il soit, tolère de pareils procédés et qu'il ferme les yeux quand, par la simple application de la loi, il pourrait faire rapidement rentrer ces malheureux égarés dans l'ordre et mettre un terme aux difficultés intolérables au milieu desquelles l'armement se débat depuis dix ans.

II

Qu'est-ce, en effet, que la loi sur l'inscription maritime? Quel en est l'esprit? Comment est-elle appliquée et comment devrait-elle l'être? Comment sont alimentées la caisse des invalides de la marine et la caisse de prévoyance? Quelles charges en résulte-t-il pour le budget de l'État et pour l'armement? Quelles sont les répercussions sur cette industrie des diverses lois sociales récemment votées par le Parlement? Ce sont les questions que nous allons examiner.

La première et la principale des charges qui pèsent sur l'armement, dont toutes les autres dépendent pour ainsi dire, résulte du décret-loi du 21 décembre 1793, édictant que les officiers et les trois quarts de l'équipage doivent être français. Cet acte de navigation, imité de celui de Cromwell, interdisait, en outre, la francisation des navires construits à l'étranger et réservait à notre pavillon le monopole des transports entre la France et ses colonies.

Aujourd'hui, il ne reste de la loi de 1793 que la clause relative à la nationalité du personnel naviguant, mais cette clause suffit à mettre les armateurs français en état d'infériorité marquée vis-à-vis de leurs concurrens anglais, allemands, hollan-

dais et norvégiens, qui ne sont, eux, assujettis à aucune prescription de ce genre.

Le régime de l'inscription maritime restreint encore la catégorie de Français auxquels les armateurs peuvent s'adresser pour recruter leurs effectifs. On sait en quoi consiste le régime fondé par Colbert, en vue de faciliter le recrutement *des équipages des vaisseaux du Roi* et d'abolir l'odieux système de la *presse* qui se bornait à fermer de temps en temps les ports et à cueillir, sans autre formalité, les matelots qui s'y trouvaient. Aux termes de la loi du 24 décembre 1896, qui a refondu cette organisation, sont compris dans l'inscription maritime *les Français et naturalisés Français qui exercent la navigation à titre professionnel, c'est-à-dire comme moyen d'existence.*

Les inscrits accomplissent leur service militaire dans l'armée de mer et sont exempts de tout autre service public ; la durée de leur assujettissement militaire s'étend de dix-huit à cinquante ans et comprend notamment une période obligatoire de sept années qui se suddivise nominalement en cinq ans de service actif et deux ans de disponibilité. Je dis nominalement, car les marins ne font généralement que trois ans de service, et il est même question de le réduire à deux ans, comme pour l'armée de terre.

Je fatiguerais le lecteur en lui citant un à un tous les articles de la loi : il est bon cependant de lui faire savoir que, sur un nombre total de 160 000 inscrits, le commerce ne dispose que d'un effectif de 45 433 hommes et que la pêche en absorbe 88 123.

En compensation des obligations auxquelles la loi les astreint, les inscrits maritimes jouissent d'importans privilèges professionnels, qui se rapportent notamment à l'exercice de la pêche côtière et au quasi-monopole de la navigation. Ils bénéficient, en outre, d'une série de mesures protectrices qui se sont multipliées dans ces dernières années.

C'est d'abord l'article 262 du Code de commerce en vertu duquel tout matelot tombé malade pendant le voyage, ou blessé au service du navire, est payé de ses loyers, traité et pansé aux frais du navire, c'est-à-dire de l'armateur. S'il a dû être laissé à terre, l'armateur doit également le rapatrier, après lui avoir payé ses salaires durant un délai maximum de quatre mois à dater de son débarquement ; toutefois, l'armateur peut se libérer des

frais de traitement et de rapatriement en versant, entre les mains de l'autorité française, une somme fixe d'un tarif arrêté par décret.

En vue de remédier au caractère transitoire des secours accordés par l'article 262 du Code de commerce, la loi du 21 avril 1898 a créé au profit des marins français une *caisse nationale de prévoyance* contre les risques et les accidens de leur profession ; cette caisse, dont la loi du 29 décembre 1905 a étendu le bénéfice aux embarqués non inscrits, c'est-à-dire aux agens du service général à bord, est alimentée, entre autres ressources, par les cotisations des participans et par celles des armateurs.

Égales à l'origine, ces cotisations sont, depuis la loi de 1905, fixées pour l'armement à 3 et demi pour 100 des salaires des personnes embarquées, au lieu du taux primitif de 1 et demi pour 100, tandis que celles qui sont versées par les participans sont au maximum de 1 pour 100 pour les officiers, et de 0,75 pour 100 pour les gens de l'équipage.

En dehors de la caisse de prévoyance, il existe une *Caisse des Invalides de la Marine*, création ancienne, que la loi du 14 juillet 1908 a complètement réorganisée. Cette loi porte que les inscrits maritimes ayant accompli trois cents mois de services ont droit, à partir de l'âge de cinquante ans, à une pension sur la caisse des Invalides de la Marine. Sont dispensés toutefois de la condition d'âge, ceux qui sont atteints d'infirmités évidentes, qui les mettent dans l'impossibilité absolue de naviguer.

Pour alimenter ces pensions, dites de *demi-solde*, les articles 13 et 15 de la loi imposent aux inscrits un versement de 5 pour 100 de la totalité des salaires, et aux armateurs un versement de 3 pour 100.

C'est donc, pour les deux caisses, une contribution totale de 6 et demi pour 100 que le législateur a mise à la charge de l'armement français, en sus des sacrifices imposés par l'article 262 du Code de commerce. Comme l'ensemble des salaires maritimes s'élève à une somme approximative de 50 millions par an, on peut calculer aisément l'importance de cette contribution qui est de 3 250 000 francs.

La Caisse des Invalides a donné lieu en 1907 à une grève d'un caractère très particulier, puisque les états-majors y ont

pris part; mais celle-là, au moins, était dirigée contre le gouvernement, et non contre les armateurs. Il est vrai que ces derniers, comme toujours, en ont payé les frais.

M. Jules Siegfried, député du Havre, assimilant les inscrits à des pensionnés militaires, — et il en avait le droit puisque la loi du 18 avril 1831 est intitulée : « Loi sur les pensions de l'Armée de mer, » et que l'article 17 de la loi de finances du 26 février 1887 établit que les pensions dites de demi-solde sont assimilables aux *pensions de l'armée de mer*, — avait déposé une proposition de loi par laquelle le minimum de la pension entière pour les inscrits de la dernière catégorie serait porté à 600 francs et le maximum à 750 francs, et ceux de la première catégorie seraient respectivement de 1 800 et de 1 600 francs. Le gouvernement, qui participe annuellement à la Caisse des Invalides par une forte subvention, et qui était peu désireux de l'augmenter dans d'aussi fortes proportions, poussa les hauts cris, et, le 23 mai 1907, M. Thomson, alors ministre de la Marine et M. Caillaux, ministre des Finances, déposèrent un projet de loi réduisant de 600 à 360 francs le minimum de la pension de demi-solde.

Ce fut la raison de la grève... Les inscrits, états-majors en tête, voulaient les chiffres de M. Siegfried et protestaient contre ceux du gouvernement. La Chambre adopta cependant le projet de ce dernier, et ce projet, après avoir subi quelques remaniemens, fut voté par le Sénat dans la séance du 16 juin 1908. La Chambre l'a adopté définitivement le 26 juin.

En 1906, la cotisation globale des inscrits, c'est-à-dire 3 pour 100 de leurs salaires, s'élevait à 1 870 000 francs. Les pensionnés, au nombre de 49 000 (30 000 marins et 19 000 veuves) recevaient annuellement de la caisse 17 millions de francs, en chiffres ronds, provenant de la cotisation ci-dessus de 1 870 000 francs et de la rente du portefeuille de la caisse (3 500 000 francs). Le reste était fourni par le Trésor, obligé de verser annuellement à la Caisse une subvention variant de 11 à 13 millions, « versement qui ira toujours croissant au fur et à mesure que croîtra le taux des pensions. » En 1791, le taux des pensions était de 96 francs; en 1862, de 135 francs; la loi du 11 avril 1881 l'a porté à 204 francs; enfin la loi de 1908 l'a élevé à 360 : soit une augmentation de 78 pour 100 qui entraînera une charge supplémentaire de 7 millions pour le budget et

portera la contribution annuelle de l'État à une vingtaine de millions, venant s'ajouter à la cotisation de 3 pour 100 imposée aux armateurs.

M. Perrinjaquet, avocat à la Cour d'appel, et docteur en droit, dans une étude très sérieusement documentée qu'il a publiée dans la *Revue Économique de Bordeaux* de septembre 1907, s'exprime en ces termes : « Les inscrits prétendent, il est vrai, que l'État a puisé à différentes époques dans la Caisse des Invalides et qu'il ne ferait, en augmentant les pensions, que restituer ce qu'il doit aux gens de mer. L'État a fort mal géré la Caisse des Invalides, mais s'il y a parfois puisé, il y a aussi beaucoup versé en subventions. Aujourd'hui, tout compte fait, l'État a rendu beaucoup plus qu'il n'avait pris. Il subit une lourde charge pour les marins ou plutôt pour les inscrits, car la plupart de ceux-ci n'exercent pas le métier de marin, et s'adonnent tout simplement à la pêche. L'État paie bien cher les services que lui rendent ou lui auront rendus les inscrits maritimes. Si l'on songe que l'Inscription maritime ne procure à l'État que 5 000 hommes par an pour accomplir un service qui n'excède que de vingt mois celui des autres citoyens, on est effrayé du coût du système. Chaque inscrit embarqué annuellement représente actuellement (1906) une charge financière de 5 200 francs par an (26 000 000 : 5 000), sans compter la solde et l'entretien. Après l'augmentation des pensions, ce sera une somme de 6 400 francs que chaque inscrit embarqué coûtera à l'État. Comme ils accomplissent à peine deux années de services militaires, en plus de la durée du service obligatoire, chaque année de services supplémentaires reviendra à l'État à 3 200 francs. Ainsi, les sacrifices imposés au budget pour les inscrits représenteront une somme de 3 200 francs pour chacune des deux années de services supplémentaires des inscrits. Un pareil résultat est inadmissible, et il n'est pas exagéré de dire que les inscrits maritimes jouissent d'avantages exorbitans pour les services qu'ils rendent à l'État. Mais la liste des charges véritables de l'État, du chef de l'Inscription maritime, n'est cependant pas close ; l'État renonce, en effet, à toute taxe sur les inscrits maritimes pour l'industrie de la pêche côtière et l'exercice de la profession de marin, et il leur donne des concessions de plage gratuites. Ces sacrifices ne représentent pas une bien grosse somme, mais constituent de nouveaux pri

vilèges à leur profit. Le principe d'égalité n'est plus rompu au détriment des inscrits, mais en leur faveur. »

On le voit, les inscrits sont de véritables privilégiés, investis d'un quasi-monopole, puisque non seulement les capitaines et officiers doivent être Français, mais que les deux tiers des équipages doivent l'être également. Mais, en échange de ces avantages et de ceux qui sont énumérés plus haut, ils ont des devoirs à remplir. Ce sont des sortes de soldats de réserve, devant présenter toutes les garanties de moralité, de discipline et de dévouement indispensables à l'armée de mer, comme à l'armée de terre. Aussi, le décret-loi de 1852, revisé et atténué en 1908, considère-t-il comme déserteur tout marin ayant quitté son bord, après avoir signé le rôle d'équipage, véritable contrat bilatéral, et renvoie le délinquant devant un tribunal spécial, *le Tribunal Maritime*, chargé d'appliquer les peines fixées par la loi.

C'est cette dernière partie de la loi que le gouvernement a jugé opportun de ne plus appliquer. En d'autres termes, les Pouvoirs publics maintiennent pour l'armement toutes les charges entraînées par l'inscription maritime, — ils les ont même sérieusement aggravées dans ces derniers temps, — et ils suppriment, *par le fait du prince*, les seules garanties dont jouissaient les armateurs.

Singulière façon, à mon humble avis, de veiller à l'exécution d'un contrat bilatéral !

Il m'est impossible de passer sous silence les lois votées par le Parlement, au cours de ces dernières années, et qui ont majoré dans de fortes proportions les dépenses de l'armement, et dont la plus lourde, celle de 1907, intéresse directement les inscrits et n'a été votée qu'à leur profit.

Le décret du 4 janvier 1896, portant règlement de police sanitaire, avait institué des droits tels que droits de reconnaissance à l'arrivée d'un navire dans un port français, droits de station payables pour les navires soumis à l'isolement, etc., etc. Un décret du 15 juin 1899 a modifié, en les aggravant, les mesures édictées par le décret de 1896.

Un décret du 21 septembre 1903 a prescrit des mesures au sujet de la désinfection des navires et de la dératisation.

Un décret du 26 juin 1903 réglemente les conditions d'installation des moyens de sauvetage à bord des navires affectés au transport des passagers.

Un décret du 22 juin 1904 est relatif au jaugeage des navires. Son application entraîne un surcroît de charges qu'on peut évaluer au bas mot à 1 950 000 francs par an pour l'ensemble de la marine.

Nous arrivons à la loi du 17 avril 1907 sur la *sécurité de la navigation maritime et la réglementation du travail à bord des navires de commerce*, loi dont l'application a été reconnue, dès l'abord, singulièrement délicate, puisqu'elle n'est entrée en vigueur que le 27 mars dernier. Elle astreint les armateurs à toute une série d'obligations, dont je n'ai pas à critiquer le principe, mais qui sont aussi gênantes qu'onéreuses : — Permis de navigation pour les navires nouvellement construits ou nouvellement acquis à l'étranger ; appareils à vapeur ; visites exceptionnelles après des avaries graves ou de notables changemens ; visite de partance effectuée à chaque départ par un inspecteur de la navigation maritime et portant non seulement sur les bonnes conditions de conservation, de navigabilité et de sécurité du bâtiment, mais encore sur les vivres, les boissons et l'eau potable ; obligation de donner à l'équipage une nourriture équivalente à celle des marins de la flotte ; obligation pour les navires voyageant au long cours et dont la jauge brute atteint 700 tonneaux d'avoir à bord avec le capitaine, pour le service du pont, au moins un officier en second et un lieutenant diplômé ; fixation des quarts et du total quotidien des heures de travail des officiers et de l'équipage ; rétribution supplémentaire pour toute heure excédant le service normal ; établissement du repos hebdomadaire, etc., etc.

Je ne peux citer ici que les dispositions les plus saillantes d'une loi, qui ne comprend pas moins de 57 articles, dont la mise en vigueur a nécessité deux règlemens d'administration publique et une très importante instruction ministérielle, et qui est tellement touffue et compliquée que, malgré ces précautions, elle a donné et donnera encore lieu à de multiples débats.

Sans discuter la sentence arbitrale rendue récemment par l'honorable président Ditte, on ne peut nier qu'elle a été une surprise pour les inscrits eux-mêmes, qui ne s'attendaient pas à pareille aubaine, et qu'elle a aggravé singulièrement la portée de la loi de 1907 en stipulant que le repos hebdomadaire perdu en mer *doit être remplacé au port d'attache ou dans les escales par un nombre équivalent de jours de congé avec solde.*

Il est bien difficile d'évaluer dès à présent les conséquences financières de la loi et de la sentence arbitrale, mais en fixant les nouvelles charges qu'elle entraîne à 10 millions de francs par an, on est certainement au-dessous de la vérité.

Si donc aux augmentations de salaires, aux heures supplémentaires, aux diminutions d'heures de travail résultant de chacune des grèves, on ajoute les charges de l'inscription maritime et autres qui proviennent des lois votées récemment par le Parlement, on arrive à un surcroît de charges considérable.

De plus l'exemple donné par les inscrits a été contagieux ; les *dockers*, employés au chargement et au déchargement des navires, qui sont des ouvriers ne jouissant d'aucun privilège, voyant que les inscrits obtiennent tout ce qu'ils veulent en se mettant en grève, ont adopté le même système. Nous en avons subi maintes fois l'application et, en ce moment, les dockers du Havre se sont mis en grève et exigent un salaire de six francs, avec la journée de huit heures. Après les dockers viennent les charbonniers, puis les charretiers, tous les corps de métier, en un mot, vivant de notre industrie. Les divers syndicats sont du reste en parfaite harmonie, se prêtent un appui dévoué et font mutuellement appel à la solidarité. Il en résulte que l'armement est traqué de tous côtés, que ses représentans dans les ports, journellement astreints à parer les coups qui leur sont portés, n'ont plus le temps matériel de s'occuper de leurs affaires et vivent dans un état permanent d'énervement et de cacophonie.

J'ai prié le secrétaire du Comité des armateurs de France de procéder à une enquête pour apprécier la somme totale approximative et annuelle représentée par les augmentations de salaires et l'application des lois sociales et le chiffre dépasse trente millions.

Or, comme les primes et compensations d'armement allouées à la marine atteignent 30 585 000 francs, on voit qu'on retire d'une main plus qu'on ne donne de l'autre et que l'effet de la loi organique de 1906 se trouve annihilé. Le but de cette loi ainsi que de celles qui l'ont précédée (janvier 1893 et avril 1902) avait été de faciliter le relèvement de la marine par une protection non déguisée, et je me demande si ce ne serait pas une des raisons inavouées des exigences des inscrits, dockers, etc. N'ont-ils point fait le raisonnement que, dès l'instant où l'armement bénéficiait de sérieux encouragemens, ils

n'avaient pas à se gêner pour obtenir des avantages corrélatifs. — Nous savons, du reste, depuis longtemps que le régime de la protection est un dangereux engrenage et que, si l'on y met le doigt, le corps y passe tout entier.

Il n'y a plus alors à rechercher les causes du malaise dont souffre notre marine marchande : ce sont celles que nous venons d'énumérer et auxquelles il convient d'ajouter les rigueurs de notre tarif douanier, que la terrible Commission des douanes de la Chambre des députés semble vouloir encore majorer, et dont j'ai été un des premiers à signaler les désastreux effets à la tribune de la Chambre, dès 1892. Enfin l'insuffisance des dimensions et de l'outillage de nos ports de commerce est une dernière cause du malaise. Il n'existe, en effet, de grandes cales de radoub ni à Dunkerque, ni à Rouen, ni au Havre, ni à Marseille, et les travaux votés pour ces ports ont été conduits avec une telle lenteur qu'ils auront perdu, une fois terminés, la plus grande partie de leur effet utile.

Nous ne méconnaissons nullement le but humanitaire des lois sociales votées par les Chambres et sommes fort partisan de l'amélioration graduelle des conditions d'existence des marins à nos bords ; mais nous croyons que l'assimilation du travail à la mer au travail à terre est une dangereuse utopie. De plus, les Compagnies de navigation ne sont pas des œuvres de pure philanthropie. Elles ont à rémunérer les capitaux qui leur sont confiés, à procéder à d'importans amortissemens pour maintenir leurs flottes à leur véritable valeur et les renouveler. Un législateur prudent et avisé devrait donc veiller à ne pas charger leurs épaules d'un poids qu'elles sont incapables de supporter. Qu'il nous soit permis d'ajouter que la socialisation des compagnies de navigation et leur conversion en industries d'État, système vers lequel le Parlement semble s'orienter, ne facilitera pas la solution du problème, car, de toutes les industries, celle qui nous occupe réclame le plus de liberté et d'indépendance, conditions indispensables non pas à sa prospérité mais à son existence.

Enfin un mal dont souffre profondément notre marine marchande réside dans ce fait qu'elle dépend de quatre ministères et qu'auprès de chacun d'eux elle ne joue forcément qu'un rôle très secondaire.

Le ministère de la Marine a pour principal souci sa flotte de

guerre; celui du Commerce a pour unique mission de liquider les primes et compensations d'armement, au sujet desquelles il est rarement d'accord avec la Marine; aux Travaux publics, on s'occupe des ports et nous n'hésitons pas à déclarer que nous avions trouvé auprès de M. Barthou un sérieux appui et que nous fondons sur M. Millerand les plus grandes espérances; quant aux Postes et Télégraphes, on y prépare les cahiers des charges des Compagnies postales subventionnées et on veille à leur stricte exécution, mais on n'a pas à sortir de là. La marine marchande se trouve ainsi en face de quatre départemens ministériels, animés sans doute des meilleures intentions, mais confinés chacun dans son rôle spécial, dont aucun n'a le mandat ni la possibilité d'envisager de haut et dans son ensemble la grande cause qui nous intéresse. Aucun cerveau n'y songe, n'y réfléchit, ne s'y applique exclusivement avec compétence et esprit de suite, avec cet amour, cet intérêt passionné qu'inspire seule l'unique direction d'une œuvre et la responsabilité qui en résulte.

Ce système d'administration, surtout pour une industrie nationale aussi complexe et difficile, est incontestablement défectueux: il n'a de similaire chez aucun de nos concurrens étrangers.

III

Après cette digression, qui est intimement liée à notre sujet, revenons à la loi sur l'inscription maritime; étudions-la dans sa lettre et dans son esprit, en nous plaçant au point de vue juridique.

La première question à examiner est de savoir si, invoquant le droit de grève, les inscrits peuvent se soustraire au décret de 1852, et s'ils ne tombent pas au contraire sous le coup de la loi civile et de la loi pénale.

Une première thèse, qui est la thèse socialiste, consiste à considérer le droit de grève comme d'essence tellement supérieure, qu'il soustrait ceux qui en usent à l'exécution de toutes les obligations par eux contractées. Pour les partisans de cette thèse, l'ouvrier, ou, d'une façon générale, le salarié qui se met en grève, ne rompt pas le contrat de travail qui le lie à son patron; il en suspend simplement l'exécution avec l'intention bien arrêtée d'en reprendre le cours à des conditions meilleures

pour lui et sans s'exposer à des dommages-intérêts vis-à-vis de son patron, eût-il abandonné le travail dans les conditions les plus abusives. Cette thèse a toujours été condamnée par la Cour de cassation qui, dans plusieurs arrêts, a décidé que, même lorsque l'exercice du droit de grève est légitime, le gréviste ne peut pas se soustraire aux obligations qui, d'après la convention ou l'usage, découlent pour lui du contrat de travail passé avec son patron.

Il faut donc que ce droit de grève s'exerce dans des conditions qui ne soient pas abusives; sinon le gréviste s'expose à des dommages-intérêts envers le patron lésé par la rupture illicite du contrat et le brusque abandon du travail. C'est ainsi que, lorsque d'après la convention ou l'usage, l'ouvrier ne peut quitter le travail sans préavis, il doit, à peine de dommages-intérêts, observer le délai de prévenance à l'égard de son patron, avant de se mettre en grève. A l'inverse, les mêmes principes seraient applicables aux patrons qui feraient la grève, connue sous le nom de *lock out*.

A un premier point de vue, il est donc certain que les inscrits maritimes qui, liés vis-à-vis d'une Compagnie de navigation par un contrat régulier, abandonnent brusquement et dans les conditions précisées plus haut, le travail et le navire sur lequel ils sont embarqués, font du droit de grève, à supposer même que ce droit leur appartienne, un exercice abusif et qu'ils s'exposent à une condamnation à des dommages-intérêts.

Voilà le premier point, celui qui est relatif à la loi civile et aux sanctions qu'elle comporte.

Mais il en est un second plus important encore, celui qui touche à la loi pénale et aux sanctions qu'elle établit. Comme nous l'avons vu, les articles 65, 66 et 67 de la loi du 15 avril 1898 portant modification du décret-loi disciplinaire et pénal du 24 mars 1852 relatif à la marine marchande, édictent des pénalités d'emprisonnement contre les gens de mer qui, dans un port de France, des colonies ou de l'étranger, désertent le navire ou le laissent partir sans se rendre à bord. Les compagnies d'armement, en cette matière, n'ont pas le droit de citation directe; elles ont donc déposé entre les mains de l'autorité compétente des plaintes contre les inscrits qui, liés vis-à-vis d'elle par un engagement régulier, ont déserté leur poste et abandonné le navire prêt à partir.

Ces plaintes sont restées sans résultat, et, en définitive, le gouvernement refuse de poursuivre.

Quels en sont les motifs?

Visiblement, le gouvernement résiste à la doctrine consacrée par la Cour de cassation et il incline vers la thèse socialiste qui considère le droit de grève comme un droit d'essence supérieure, et comme un droit sacré qui soustrait le gréviste aux obligations que la convention ou la loi impose en temps ordinaire.

Mais, pour que cette conception pût être appliquée aux faits qui nous occupent, encore faudrait-il que les inscrits maritimes eussent le droit de se mettre en grève. Or, on peut soutenir avec de très fortes raisons que ce droit ne leur appartient pas. Le législateur n'a nulle part consacré en termes exprès et formels ce droit dont on parle tant et dont on use souvent si mal. Il découle *implicitement* de l'abrogation prononcée par l'article premier de la loi du 21 mars 1884, de celle des 14-27 juin 1791 et de l'article 416 du Code pénal qui punissait d'emprisonnement et d'amende tous *ouvriers*, patrons et entrepreneurs d'ouvrages qui, à l'aide d'amendes, défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté, auraient porté atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail.

Quelques explications sont ici nécessaires.

En abrogeant l'article 416 du Code pénal, la loi du 21 mars 1884 a eu simplement pour but et pour effet de permettre *collectivement* ce qui avait toujours été licite *individuellement*. Or, pour les inscrits maritimes, qui, ainsi qu'on l'a vu, ont un statut spécial, la situation est *précisément inverse*. Alors que dans l'industrie ordinaire l'individu, même lié par un contrat, ne s'expose à aucune peine en refusant brusquement et abusivement d'exécuter son contrat, l'inscrit maritime régulièrement engagé qui ne se rend pas à bord ou qui déserte le navire s'expose, en dehors des sanctions de droit civil, aux peines sévères édictées d'abord par le décret réglementaire du 24 mars 1852 et maintenu par la loi du 15 avril 1898, qui (cela est important à retenir) est *postérieure à la loi de 1884*. Il n'est donc pas libre *individuellement* de faire ou de refuser le travail promis, et cette observation est capitale pour la solution de la question en cause, à savoir le prétendu droit de grève des gens de mer.

Pourquoi cette restriction au principe de la liberté? Les raisons abondent.

Nous avons vu que les inscrits maritimes sont des travailleurs privilégiés à certains points de vue et le privilège suppose presque toujours des obligations corrélatives qui sont le tribut et la rançon de ce privilège. Les inscrits ont un état spécial, comme le dit le titre 4 de la loi du 24 décembre 1907, et cet état les différencie nettement des salariés ordinaires. Leur situation n'est pas sans analogie avec celle des fonctionnaires et employés des services publics auxquels le gouvernement refuse avec énergie, précisément à cause de leur statut spécial, le droit de grève.

En échange des avantages qui leur sont concédés, et pour des considérations d'ordre public, de sécurité des navires et des passagers, les inscrits sont soumis à une discipline qui, dans une certaine mesure, restreint leur liberté. C'est ainsi que la loi leur défend, sous des sanctions pénales, de déserter le navire à bord duquel ils sont engagés. Cette défense *doit conduire nécessairement*, selon nous, *à refuser aux Inscrits maritimes le droit de grève*, et cela pour le motif que nous venons de dire, à savoir qu'ils ne peuvent pas faire collectivement ce qui leur est interdit individuellement. Or la loi leur défend individuellement d'abandonner le travail. Quoi qu'on puisse dire, une action collective ne saurait être, en droit, que la mise en œuvre, par réunion, d'actions individuelles isolément licites. D'où il résulte que les inscrits maritimes, liés par un engagement vis-à-vis des Compagnies de navigation, ne peuvent rompre cet engagement sous prétexte de grève, et que cette rupture les expose, non seulement au paiement de dommages-intérêts, mais aux pénalités de la loi du 15 avril 1898. Le gouvernement devrait donc traduire les déserteurs devant les tribunaux compétens.

On a beaucoup insisté, au cours des débats parlementaires que les grèves de Marseille ont provoqués en novembre 1904, sur l'exemple de pays étrangers (Angleterre, Amérique, Allemagne), où d'importantes grèves maritimes auraient éclaté sans que les pouvoirs publics aient cru devoir intervenir et appliquer aux grévistes les peines de la désertion.

Pour que l'exemple invoqué eût quelque valeur, il faudrait étudier les législations étrangères dans leur ensemble et dans leurs détails, tenir compte des mœurs nationales et d'une foule d'autres circonstances. Mais on ne se livre pour ainsi dire jamais à une étude complète et sincère; on procède par affirma-

tion, sans aller au fond des choses ; on ne cherche qu'à produire un effet sur l'auditoire.

Pour résoudre la question litigieuse, d'après les règles du droit, il faut : 1° préciser l'espèce ; 2° étudier les textes qui sont en vigueur *en France*.

Il s'agit d'inscrits maritimes *liés* à l'armateur par un engagement contracté d'après les principes du Code de commerce et les règles administratives et qui, brusquement et sans préavis, rompent cet engagement, en quittant le navire sur lequel ils étaient embarqués, au moment même où il allait prendre la mer. Or il existe, dans la législation française, un texte qui considère comme déserteurs les gens de mer engagés qui laissent partir le navire sans rejoindre le bord ou s'absentent sans permission trois fois vingt-quatre heures de leur navire ou du poste où ils ont été placés.

Ce texte n'est pas, comme on l'a dit à la tribune de la Chambre, un texte suranné qui remonte à la sombre époque du Second Empire. C'est un texte rajeuni en tout cas par le législateur de 1898 qui, tout en maintenant dans leur ensemble les principes posés par le décret de 1852, les a mis en harmonie avec les idées actuelles et a adouci certaines de ces dispositions au point de vue répressif. C'est par suite d'une flagrante inexactitude qu'il a été dit que la loi pénale atteignait seulement le marin déserteur *à l'étranger* et hors d'un port de France.

Il y a dans la loi du 15 avril 1898 deux articles visant des situations distinctes. L'article *65* prévoit le cas de gens de mer qui, *dans un port de France*, s'absentent sans permission pendant trois fois vingt-quatre heures de leur navire et du poste où ils ont été placés. L'article *66* prévoit le cas de marins qui abandonnent leur navire et leur poste à l'étranger et leur applique des peines plus sévères. Le fait individuel de l'inscrit maritime qui, étant *engagé*, quitte son navire et, l'ayant quitté, ne le rejoint pas en temps utile, est donc un fait illicite et réprimé par une loi pénale récente, postérieure de quatorze ans à la loi de 1884, qu'on considère comme ayant consacré le droit de grève.

En réclamant l'application des lois existantes, les armateurs ne demandent nullement, comme on l'a prétendu, le maintien des inscrits maritimes en état de sujétion et de servage. Le droit de grève est une chose, l'exercice abusif et illicite de ce

droit en est une autre. C'est cette distinction, consacrée par la jurisprudence de la Cour de cassation, qu'il ne faut pas perdre de vue. On peut parfaitement admettre que les inscrits maritimes aient, en vertu de la loi de 1884, le droit de se concerter pour l'étude et le règlement de leurs intérêts professionnels; on peut admettre aussi que, lorsqu'ils ne sont pas liés à l'armateur par un contrat débattu et accepté, ils peuvent s'entendre pour n'accepter le travail qu'à des conditions déterminées; on peut soutenir qu'il n'y a là rien d'illicite. Mais où la faute qui entraîne la responsabilité civile des inscrits apparaît et où apparaît aussi, à cause de la législation spéciale non abrogée qui les régit, le délit entraînant leur responsabilité pénale, c'est lorsque, liés par un contrat régulier et ce contrat ayant même reçu un commencement d'exécution, ils abandonnent brusquement leur navire et leur service. La grève qu'ils font ne les met pas à l'abri des risques et des périls auxquels ils s'exposent. En un mot et d'une façon générale, la loi de 1884 a simplement fait disparaître le délit *spécial* de coalition résultant de l'article 416 du Code pénal; il ne s'ensuit nullement qu'en se coalisant et en faisant grève dans certaines conditions, les salariés n'encourent pas les responsabilités civiles et pénales résultant des *autres* textes de lois non abrogées.

Je me serais bien gardé de m'aventurer dans cette discussion juridique sans avoir pris conseil de jurisconsultes éminens, tels que Me Dambeza, avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'État, et leur opinion est entièrement conforme à celle que je viens d'exposer.

Du reste, M. Chéron qui a pour les inscrits un cœur de père, ce dont personne ne le blâmera, — ne vient-il pas de prescrire l'emploi de la *trousse individuelle* qui sera mise à la disposition de chaque marin et où il trouvera les moyens prophylactiques contre l'avarie? — M. Chéron ne paraît pas très rassuré sur la légalité de l'interprétation actuellement donnée à la loi. Il prépare, en effet, un projet dont nous ne connaissons pas la teneur, mais dont le but est certainement de modifier le texte du décret-loi disciplinaire dont nous avons longuement parlé, et de le mettre en harmonie avec les opinions émises à la tribune de la Chambre en 1904. Si ce projet était voté, ce serait le dernier coup porté à l'armement, livré dès lors pieds et poings liés aux

fantaisies des meneurs des inscrits dont on a pu apprécier les dispositions bienveillantes ainsi que l'esprit nettement révolutionnaire et tristement inventif.

A dire vrai, nous sommes de plus en plus sceptique sur l'énergie dont peut faire preuve le gouvernement en présence du mauvais vent qui souffle de toutes parts et mon passage au Palais-Bourbon m'a prouvé qu'il est bien difficile, en politique, de faire machine en arrière. Si le gouvernement, moins optimiste que M. Chéron, et frappé enfin de la gravité de la crise imposée à la Marine, se décide à prendre les moyens nécessaires pour l'enrayer, les députés ne manqueront pas de se mettre en campagne, M. Camille Pelletan en tête, et feront entendre les plus amères protestations. L'approche des élections ne fera qu'exciter leur zèle. Il n'existe à nos yeux qu'un moyen de sortir de l'impasse dans laquelle nous a acculés la détestable politique suivie jusqu'à nos jours, c'est l'abrogation pure et simple de la loi sur l'Inscription maritime et la liquidation de la Caisse des Invalides. De cette réforme urgente dépendent l'avenir de notre industrie et de sérieuses économies pour le budget de l'État.

L'armement pourrait alors composer ses équipages comme il l'entendrait et passer avec eux des contrats de travail. Il serait placé, en somme, pour le recrutement de sa main-d'œuvre, dans la même situation que les autres industriels et non plus en face d'une classe de privilégiés en perpétuelle ébullition, usant avec âpreté de tous leurs droits, les excédant même et méconnaissant tous leurs devoirs. Nous vivrions sous le même régime que toutes les grandes nations maritimes, car, sauf en Italie dont la législation se rapproche de la nôtre, l'Inscription maritime n'existe nulle part.

Dans un prochain article nous indiquerons comment il conviendrait de procéder, à notre sens, pour la liquidation de la Caisse des Invalides et le recrutement de notre armée de mer.

J. Charles-Roux.

NOTES D'UNE VOYAGEUSE EN TURQUIE

(AVRIL-MAI 1909)

V [1]

Mme Ange connaît mon amie Selma Hanoum et elle nous a réunies chez elle, un matin.

J'avais vu Selma Hanoum à Paris, il y a neuf ans, quand elle était arrivée, sans bruit et sans réclame, pour vivre auprès de son frère Ahmed-Riza bey et remplacer la famille lointaine.

Dans le salon peint à la chaux bleue, sur le divan de toile, nous sommes assises, côte à côte, tout attendries de nous retrouver là. Mon amie est toujours belle, plus belle dans ce long manteau de crêpe de Chine noir dont les plis amples ont tant de grâce et de majesté. Elle porte une espèce de toque qui soutient son voile et couronne royalement son front énergique et fier. Elle a de très beaux yeux, un profil un peu court, très noble, et une curieuse manière de redresser son menton, de porter la tête en arrière, comme les chevaux de race qui « encensent. » Elle paraîtrait hautaine, si elle n'avait tant de charme.

J'aime tendrement, et j'admire cette femme, supérieure à tant d'Européennes, vaillante, loyale et méconnue. Ce n'est pas une naïve comme Mélek Hanoum; ce n'est pas une « désenchantée. » C'est un être d'action, de décision, qui a le sens des réalités et même du bon sens tout court. Si la nature l'avait

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet, 1er août, 1er septembre et 1er octobre.

faite homme, Selma Hanoum eût tenu un rôle important dans l'histoire de son pays.

— Comme nos projets ont été changés! Je voulais vous recevoir chez nous, à Makrikeuy... Et deux jours avant votre arrivée, il y a eu cette sédition des soldats...

Elle me raconte que ces événemens ne l'avaient pas surprise. La dame de Salonique qui va partout, sait tout et devine tout, à l'abri du tcharchaf, avait aussi prévu la réaction, et elle était allée au Comité pour engager les Jeunes-Turcs à veiller sur l'état d'esprit des troupes et les manœuvres des hodjas. Mais on avait ri de cette fâcheuse Cassandre.

Le matin du 13 avril, Ahmed-Riza bey, comme d'habitude, était parti pour Stamboul, laissant à Makrikeuy sa sœur Selma et sa vieille mère malade. Quelques heures plus tard, Selma reçut un message incompréhensible pour elle : « Votre frère est en sûreté... » Elle comprit qu'Ahmed-Riza avait couru quelque danger. Peu après, un ami et une journaliste américaine, miss May de W..., vinrent lui confirmer la nouvelle. Entre temps, des soldats envahirent Makrikeuy et cernèrent la maison.

Selma Hanoum était restée seule avec sa mère, les servantes et miss de W... A travers les *caffess* ajourés, les deux jeunes femmes voyaient la bande hurlante des soldats qui criaient des menaces et des injures, et par un geste symbolique et sinistre, se passaient la main sous le menton, en imitant le va-et-vient d'un couteau dans une gorge ouverte. Dans le petit port tout voisin, une mouche à vapeur, sous pression, commandée par des amis dévoués, attendait les fugitives. Mais comment sortir?

Je dis à Selma :

— Avec le tcharchaf et le voile, vous aurait-on reconnue?

— Vous oubliez ma haute taille! Je suis presque aussi grande que mon frère. Je suis peut-être la plus grande femme de Stamboul. Ah! j'ai maudit cette stature imposante qui trahit mon incognito! Une petite personne fluette glisse partout et passe inaperçue, mais une dame d'un mètre quatre-vingts! on ne peut pas ne pas la voir! Aujourd'hui encore, je n'ose pas aller dans les quartiers de fanatiques... On m'a tant calomniée!

Son regard, fier et doux, s'attriste. Elle murmure :

— Et pourquoi? Jamais je n'ai excité mes compatriotes, mes sœurs, à commettre des imprudences. Jamais je n'ai cru que les réformes profondes des mœurs s'accompliraient en quelques

mois. Est-ce un crime que d'avoir rêvé une organisation meilleure de l'instruction féminine, une protection légale plus efficace et le minimum de liberté indispensable au développement, à la dignité de créatures humaines? N'est-ce pas ridicule et odieux, cette campagne qu'on a menée contre mon frère et contre moi, à propos des chapeaux que nous aurions commandés à Paris!

— Revenons à la journée du 14 avril. Comment êtes-vous sortie de la maison cernée?

Elle reprend son récit. Tout d'abord, elle fit partir sa vieille maman qui ne se doutait de rien, et que les esclaves accompagnèrent, et elle demeura, avec miss de W..., dans le logis barricadé. Douze heures, elle entendit les vociférations des soldats; douze heures, elle attendit le moment où les portes seraient forcées. Très calme, très pâle, elle avait pris un revolver.

« Jamais ces brutes ne m'auraient eue vivante. »

Enfin, la nuit venue, elle se déguisa en pauvresse, franchit le mur du jardin, traversa une maison inhabitée, et s'en alla vers le port, une lanterne à la main, la taille courbée, avec la démarche d'une vieille femme boiteuse. Ses amis la reçurent à bord de la mouche qui cingla aussitôt vers la côte d'Asie.

Selma, sauvée, dut rester cachée pendant de longs jours. Ahmed-Riza bey que l'on disait à Salonique, ou à l'ambassade de France, s'était réfugié simplement dans une maison de Stamboul, en plein quartier de mutins, d'espions et de réactionnaires.

Le jour de l'émeute, il avait été presque seul à conseiller la résistance, mais son avis n'avait pas prévalu. Quand on lui annonça la mort du ministre de la Marine tué à sa place, par des assassins mal informés, il dut penser à sa sûreté. Aucun déguisement n'était possible. Mais le président de la Chambre, figure connue et caractéristique, s'avisa d'un stratagème bien simple : il mit des lunettes noires et attacha un mouchoir en bandeau sous son menton, sur les oreilles, comme un homme qui souffre des dents. Et sans plus de précautions, il put gagner sa retraite.

Selma Hanoum m'avait dit :

— Nous habitons tous, provisoirement, chez mon beau-frère, tout près d'ici. Venez ce soir. Vous trouverez mon frère qui désire vivement vous parler. Mélek Hanoum vous accompa-

gnera. Vous mettrez un tcharchaf, ce sera très amusant... Nous ferons une surprise à mon frère.

Cette idée de déguisement enchante Mme Ange et la dame de Salonique. Malgré leurs théories sociales et leur philosophie, elles s'amusent d'un rien, et adorent les plaisanteries, les comédies, les farces de pensionnaires.

Après dîner, Mme Ange a fait apporter un tcharchaf. La jupe de soie noire est assez longue, mais trop large à la ceinture; il faut l'adapter avec des épingles anglaises. L'esclave au nom impossible tient un miroir que sa gaîté mouvementée déplace constamment. Mme Ange pose la voilette noire sur mes cheveux, serre un ruban et dispose le capuchon sur la voilette. Une autre épingle le fixe sous mon menton. La voilette relevée, je me regarde au miroir. Cette petite dame endeuillée, cette espèce de religieuse, c'est mon nouveau moi. Bonjour! Je suis bien aise de vous connaître, fausse hanoum!

Mes amies sont dans un délire de joie. Mme Ange me dit de marcher autour du salon. Et elle s'écrie :

— Non, chère amie, ce n'est pas ça du tout. Vous marchez trop vite. Vous n'êtes pas convenable. Il faut aller à petits pas, en minaudant.

La dame de Salonique défait ses tresses pour la nuit. Elle va coucher dans le salon, sur un matelas. L'esclave et Mélek Hanoum se sont transformées en fantômes noirs, et nous descendons. Le vieux cuisinier, portant une énorme lanterne, nous précède.

La nuit est tiède, transparente, sucrée par les acacias. Pas une âme dans les rues. Nous marchons, avec une lenteur de canes et je connais enfin les sensations que donne le costume turc. La jupe m'embarrasse; le tulle baissé m'aveugle. Je maudis les pavés pointus et pose mes pieds avec circonspection.

Mme Ange a relevé son voile. A la campagne, la loi souffre quelques licences. Les dames sortent après le coucher du soleil, et le jour elles s'habillent d'un léger voile blanc et d'un cache-poussière affreux... Mais je n'ose pas imiter Mélek Hanoum. Si quelqu'un me regardait, je prendrais, malgré moi, un air de gravité bête ou j'éclaterais de rire...

Voilà justement le veilleur de nuit. Il passe, lent et pacifique, frappant le pavé de son bâton et le choc régulier se répercute dans la petite ville sonore, dont les maisonnettes semblent

vibrer. Jardinets devant les façades, grilles, perrons minuscules, rues plantées de jeunes platanes, on dirait une station balnéaire, un « petit trou » déjà cher, de nos plages du Sud-Ouest français. Les maisons, dans la pénombre, ont un air de faux chalets suisses ou normands, et Mme Ange, l'esclave et moi, suivant le cuisinier solennel, nous pourrions être trois dames économes qui s'en vont à pied, au Casino, enveloppées de mantes noires en guise de « sorties de bal. »

Pan!... pan!... Le veilleur de nuit s'éloigne. Derrière les stores de bois ou de toile, quelques lampes brûlent, mais aucune rumeur, — rire de jeune fille, pleurs d'enfant, gamme appesantie sur le piano, — aucun des bruits familiers de nos rues et de nos soirs, ne révèle, ici, la vie cachée.

Nous allons, et nous nous trompons de chemin, une fois, deux fois... Ces rues, sans noms apparens, se ressemblent toutes.

Enfin, voici la maison d'O... Pacha, assez grande, sur le modèle classique des maisons de Stamboul. Des lueurs vagues dessinent les claires-voies des volets. Le cuisinier s'écarte, et la porte du haremlik s'ouvre pour nous.

Il y a un escalier à double course, au fond du vestibule, et, rangées au bas de l'escalier, des esclaves en robes roses, en toquets roses, qui s'avancent, se courbent et baisent l'ourlet de nos jupes. De jeunes femmes rieuses s'appellent, au premier étage ; on voit passer des robes claires, en froufrous rapides. Une étrange personne, vêtue d'habits modestes, mais extravagans, coiffée de travers, avec un tas de mèches qui sortent de son toquet, une personne mûre, maigre, laide et hilare, a saisi le parapluie de Mélek Hanoum. Voilà qu'elle met sur son épaule ce parapluie, comme un fusil, et elle simule le soldat qui monte à l'assaut.

Vraiment, je n'avais pas prévu cette dame, dont chaque mouvement excite la gaîté des esclaves. Est-ce une parente pauvre dont l'esprit est un peu dérangé? Un mot de Mélek Hanoum m'avertit. Je me souviens que miss May de W... m'avait dit :

— Vous trouverez, chez O... Pacha, un personnage naguère important dans les harems, et qui devient rare : une « femme bouffon, » une amuseuse... Ces femmes bouffons sont très souvent des veuves sans fortune, qui vont, de famille en famille, égayant les musulmanes recluses par des danses, des chansons, des récits. Elles colportent les nouvelles, aident parfois aux in-

trigues, et sont les vivantes gazettes de tout le monde féminin. Les hanoums les traitent en amies, et les gardent des semaines et des mois entiers, jusqu'à ce que le répertoire des drôleries s'épuise. Alors, la femme bouffon va divertir d'autres ennuyées Mais à mesure que les dames, mieux instruites, cherchent un plaisir plus personnel dans la musique ou la lecture, la vogue des amuseuses décroît. »

Avec force grimaces et contorsions, la femme bouffon nous précède, brandissant le parapluie et lançant la jambe comme un soldat bien entraîné. La maison est disposée à la vraie manière turque, et comporte un haremlik et un selamlik séparés. C'est dans le salon du haremlik que toute la famille du pacha est réunie, et les sœurs et belles-sœurs, blanches, roses, bleues, nous attendent sur le palier, pour nous introduire. Autour de moi, c'est un babillement, doux et joli, que je voudrais bien comprendre, et qui me rend confuse tout à coup. Je maudis ce déguisement inventé par Mélek Hanoum, et j'ai grand'peur d'être ridicule. Je ne vois pas mon amie Selma. Ses sœurs gracieuses m'entourent en riant. Elles insistent : « Oui, oui, il faut entrer au salon avec le tcharchaf, — ce sera très drôle... » On a dit à Ahmed-Riza bey que j'étais trop lasse pour sortir et que Mélek Hanoum était venue, avec une amie. L'une des jeunes sœurs me prend la main, m'attire.

Un grand salon, luxueux et chaud, vivement éclairé, des bois dorés, des soieries... Sur le divan, entre les deux fenêtres, une dame âgée, au visage énergique, intelligent, bienveillant, sous le réseau des rides fines. C'est l'âme de la maison, la mère et l'aïeule très chérie, divinité familiale qu'entoure un culte pieux Ses filles et petites-filles sont tendrement groupées autour d'elle, et à quelques pas, son fils, debout, accueille les visiteuses.

Il les accueille... Comprenez bien! Il ne s'avance pas pour leur serrer ou baiser la main, comme autrefois, à Paris. Il est redevenu Turc, mon ami Ahmed-Riza bey, et il a l'attitude réservée, indifférente, des hommes de son pays. Il ne lève même pas les yeux. Sans doute, ça l'ennuie, cette visite indiscrète, et je me flatte qu'il est un peu déçu. Un instant, à travers le masque de tulle épais, je l'observe, comparant le président de la Chambre ottomane à cet Ahmed-Riza bey que j'ai connu autrefois, dans un humble logement de la place Monge Il publiait alors le *Mechveret*. Il fréquentait les cénacles positivistes. On

disait de lui : « C'est un honnête homme, un patriote, un proscrit. » Il était sympathique, à cause de son exil, de sa probité, de sa pauvreté fière, de son grand air de calife philosophe ou de roi mage encore jeune. On disait aussi : « C'est un rêveur. » Et cela paraissait tout à fait charmant qu'il fût un Turc, un vrai Turc. Je me rappelle l'avoir rencontré à un bal costumé, chez un peintre. Il y avait des Turcs, à ce bal, des faux Turcs. Lui, Ahmed-Riza bey, en frac, semblait le seul Parisien de toute la bande, mais, sérieux imperturbablement, il avouait l'espèce de dégoût que la danse, le décolletage et les travestissemens lui inspiraient. Et alors on comprenait qu'il n'était pas Parisien du tout, mais Turc, dans le sang et dans l'âme.

Il n'est pas moins grave qu'autrefois ; il est beaucoup plus majestueux, très « Président de la Chambre, » avec ses cheveux taillés en brosse, sa barbe en pointe, ses larges yeux clairs. Seulement, la barbe et les cheveux ont blanchi ; les joues pâles se sont creusées, le regard est plus vague, le sourire découragé. On sent que cet homme est mal réveillé encore d'un cauchemar douloureux.

Une des sœurs, passant derrière moi, lève mon voile... Ahmed-Riza bey m'a reconnue ! Sa figure s'éclaire de surprise amusée. Il me tend les mains et s'exclame...

Il n'est pas choqué du tout, et même il se dit charmé de me revoir dans ce costume qu'il aime, dans ce costume sévère, mystérieux et point messéant que je ne critiquerai pas, plus tard, en France, puisque je l'aurai porté par plaisir. Je promets de n'en jamais dire de mal. J'assure que j'ai, grâce à lui, une âme presque turque, et les jeunes femmes déclarent qu'il faut me donner un nom oriental : Haïdié ou Leïla... Ahmed-Riza bey, qui se prête à ce jeu, propose Leïla, un très joli nom qui signifie « crépuscule. » Je suis Madame Crépuscule, pour quelques heures. Les sœurs, les esclaves en robe rose, collées au mur et attentives, s'amusent infiniment, et la femme bouffon est stupéfaite. Elle n'avait pas préparé cette comédie-là !

Mais, après nous être égayés, si puérilement, nous commençons à causer de choses sérieuses, et le sourire d'Ahmed-Riza bey s'efface. Il me parle de la contre-révolution qui a mis à néant ses projets très chers. Bien qu'il ne m'apprenne rien de nouveau, je comprends ses raisons de tristesse. Il rêvait que la Turquie évoluerait pacifiquement, aisément, dans le parfait accord de

tous les citoyens. L'émeute du 13 avril l'a désillusionné, comme tant d'autres, et il voit, maintenant, les énormes difficultés qui ne découragent pas, certes, mais qui préoccupent justement les patriotes Jeunes-Turcs.

Lui, en particulier, s'intéressait à l'éducation du peuple, à l'éducation de la femme. Il voulait fonder un lycée de filles, et déjà il avait obtenu du Sultan un magnifique konak. Ses intentions ont été dénaturées, ses projets rendus impopulaires.

— Vous connaissez l'histoire des chapeaux?

— Oui, je la connais. Elle est caractéristique.

— Et l'on a prétendu que nous voulions dévoiler les femmes!... Vous savez à présent combien j'aime ce costume national, ce sombre uniforme féminin, qui, après tout, n'est pas incompatible avec le développement moral et intellectuel.

J'ose dire :

— Pas avec l'exercice physique, car il est bien gênant pour marcher, le sombre uniforme féminin. Nos robes trotteur sont plus commodes, sur vos horribles pavés. Cela m'amuse de porter le tcharchaf, un soir, mais si je devais le garder toujours, je le prendrais en grippe.

— Voilà pourtant une dame, Européenne comme vous, qui l'a librement pris, en se mariant, et qui a pris, avec le tcharchaf, la foi musulmane. Ma mère était chrétienne. Elle a voulu partager les croyances de son mari.

Je regarde la sereine et bienveillante vieille dame... Quoi? Une chrétienne? Une Européenne? Elle est devenue mahométane par amour? Elle a renoncé à la liberté, à la société, à la langue, à la religion même de ses ancêtres... Elle a dit, à l'époux, les paroles de Ruth à Noémi :

« Ton pays sera mon pays; ton Dieu sera mon Dieu. »

C'est très touchant, très beau, mais tout de même un peu terrible... Pauvre dame vénérable et douce, elle a dû souffrir souvent, non par regret, certes, puisqu'elle aimait, mais parce que la destinée lui a réservé bien des épreuves. Elle a vécu dans l'ombre de la tyrannie; elle a vu son fils, sa fille, partir pour l'exil peut-être éternel; et, après la revanche inespérée, après le triomphe, elle a vu ce même fils, cette même fille menacés de mort.

Comme je regrette de ne pouvoir lui parler! Elle ignore le français, et je ne comprends pas l'allemand. Ahmed-Riza bey

traduit nos compliments réciproques. Et l'heure coule... Nous n'avons pas dit la moitié de ce que nous voulions dire, et Mélek Hanoum m'avertit qu'il se fait tard, et que l'état de siège existe encore dans la banlieue de Constantinople.

Quand reverrai-je Ahmed-Riza bey, et comment le reverrai-je? Le hasard nous a toujours rapprochés en des circonstances si singulières : le bal costumé, le cénacle positiviste, le petit appartement de la place Monge, et maintenant ce harem d'O... Pacha!... Je lui demande :

— Ne souhaitez-vous pas revenir en France, revoir vos amis?

— Plus tard... Je ne suis pas libre... Je ne m'appartiens plus. Ma tâche est très lourde, et je me dévoue absolument à l'accomplir. Dites pourtant à mes amis et surtout à mes camarades positivistes que je garde les idées, les convictions qui leur sont chères. Vous reviendrez ici, vous; et peut-être vous verrez des choses nouvelles.

— Leïla... C'est un très joli nom, Leïla! — dit Mme Ange, quand nous nous retrouvons dehors, avec la petite esclave et le cuisinier arménien. — Dire à une dame qu'on veut l'appeler Leïla, c'est lui faire un compliment, parce que Leïla représente la femme aimable et aimée. Savez-vous, chère amie, la légende arabe de Leïla?

— Non, mais je la saurai tout à l'heure, chère Mélek, parce que vous allez me la conter.

— Eh bien, il était une fois un jeune prince...

La nuit est bleue; le parfum des acacias palpite au souffle de la mer. La lanterne balancée du vieil Arménien agite sur le pavé des reflets jaunes, des ombres falotes. Toute noire entre mes compagnes noires, fantôme parmi ces fantômes, j'écoute l'histoire poétique, amoureuse et compliquée où l'amant chevaleresque et l'amante fidèle se perdent, se retrouvent, et meurent ensemble, après mille aventures merveilleuses. Mélek Hanoum conte comme Sheherazade, avec grâce, avec minutie, avec lenteur. Je devine, à travers le français pénible et incorrect, tout le charme du beau récit qu'elle ferait, si je savais le turc, car elle doit parler très joliment, Mélek Hanoum, en vraie poétesse... Un homme tourne à l'angle d'un carrefour. Il passe tout près de nous. Il nous frôle presque et grommelle. Et quand nous

sommes rentrées dans le salon peint à la chaux bleue, où la lampe file, où la dame de Salonique, demi-vêtue, fume, accroupie sur un matelas, la petite esclave nous dit :

— Quand il a entendu que vous parliez français, cet homme, il a dit : « Voilà des femmes qu'on devrait embrocher... »

Mme Ange est pâle de terreur rétrospective.

— Vous voyez, chère amie, comme le peuple est animé contre nous... Oh ! tout ça, c'est la faute des réactionnaires, des fanatiques, des méchans hodjas, pas civilisés du tout !

Elle soupire et conclut par cette phrase extraordinaire :

— Nous aurons liberté quand on aura tué tous les hodjas *comme on a tué tous les curés à Paris.*

!!!

Quelques figures de dames turques.

Mme L... Pacha. Une grande jeune femme presque blonde, au teint de fleur, aux larges yeux de ce gris nuancé qui verdit dans l'ombre et bleuit à la lumière. Le profil aquilin, très délicat, rappelle un peu celui de la belle actrice parisienne Andrée Mégard.

Cette jeune femme me reçoit dans le cabinet de travail de son mari, — une pièce petite et sobre, de style moderne viennois, — car L... Pacha a supprimé dans la maison la division traditionnelle en haremlik et selamlik.

Le beau visage, la robe d'intérieur rose, garnie de guipure et de velours noir, le langage pur, aisé, sans accent, me font penser à la Djénane de Pierre Loti. Mais Djénane, paraît-il, était une créature à demi chimérique et les dames de Stamboul lui refusent toute existence réelle... — Mme L... Pacha sourit doucement quand je lui parle d'une ressemblance physique avec la romanesque Désenchantée.

— Des Désenchantées? Il y en avait quelques-unes à Stamboul, et ce n'étaient pas les plus intéressantes parmi mes compatriotes. Le livre de Loti en a fait éclore des douzaines. Oui, beaucoup de dames ont appris qu'elles étaient fort malheureuses. Elles ne s'en doutaient pas, avant d'avoir lu le roman. Pour moi, je me contente de ma destinée... Chacune de nous porte son bonheur en elle-même.

— Vous êtes sage et sensée, madame, et je devine que vous êtes heureuse. Sans doute votre caractère s'est adapté aux conditions nécessaires de votre vie, mais ces conditions auraient pu être très pénibles, très opprimantes. Et vous auriez lutté peut-être, et souffert, avant de vous résigner.

— Je suis heureuse, — répond Mme L... Pacha, — et il m'a été facile de l'être, parce que j'ai épousé un homme intelligent et bon qui m'a traitée en vraie compagne, en amie. J'ai plusieurs enfans, et je m'occupe de leur éducation. Enfin, je lis, je reçois des amies, j'espère voyager un peu.

— L... Pacha est donc un mari exceptionnel?

— Peut-être.

— Il est libéral; il vous respecte; il a confiance en vous. Mais vous laisserait-il sortir sans voile?

— Oui, certes, si je n'avais pas à craindre la fureur de la populace.

— Admettrait-il chez lui, chez vous, ses amis?

— Il les admet. Nous ne racontons pas à tout le monde cette infraction aux antiques convenances, mais nous recevons, ici, qui nous plaît.

— Alors, vous vivez presque à l'européenne?

— Ce serait trop dire. Nous transigeons avec les coutumes, nous tournons les difficultés. Il est bien dangereux de se poser en révolutionnaire. D'ailleurs, je sors très peu; je ne me mêle pas de politique, je suis *vieux jeu* sous bien des rapports.

Je demande à Mme L... Pacha ce qu'elle pense de la vie des Européennes telle que les romans la décrivent.

— C'est une vie bien fatigante! Et toutes ces histoires de passion, cela fait peur.

— La passion est de tous les pays, et l'on prétend qu'à Stamboul même, il y a des amans heureux et des maris infortunés.

— C'est possible. Mais il y a de bons ménages en Turquie, et peut-être aussi en France.

— Il y en a en France.

— Beaucoup moins qu'en Turquie!

— Quelle idée! Les Françaises choisissent leur mari ou, tout au moins, sont choisies par lui. Les fiancés se connaissent avant le mariage...

— Ils se connaissent? — Un sourire d'ironie légère errait

sur les lèvres de Mme L... Pacha. — Ils se connaissent tant que ça? Ils ne montrent pas une façade apprêtée et trompeuse?

— Il est vrai que toutes les fiançailles comportent une comédie réciproque, volontaire et inconsciente.

— Allez, vos fiancés de France s'ignorent, tout comme s'ignorent les fiancés turcs. Et ils se marient au petit bonheur.

— Ils ont pourtant l'illusion de la liberté, du choix, de l'amour. Cela fait une grande différence à leur avantage. La jeune fille éprouve le plus vif, le plus doux sentiment de fierté, pendant cette courte royauté des fiançailles. Elle reçoit l'hommage du désir de l'homme, qui demande ou feint de demander l'amour comme une faveur suprême. Elle sent sa dignité, sa jeune puissance, son prestige féminin. Les souvenirs de ces heures mettent une lumière dans sa vie qui sera, peut-être, grise, triste et déçue...

— Nous autres, nous ne connaissons pas l'amour, tel que vous le ressentez, — tel que vous le recherchez, dit gravement Mme L... Pacha. — Nous souhaitons aimer le mari qu'on nous destine; nous nous attachons souvent à lui, par une grande et forte affection... Mais l'amour... la passion?... Nos enfans seuls nous inspirent une tendresse passionnée. La maternité est le seul amour permis que nous goûtions dans sa plénitude.

— Cependant Mme Ange et Djavid Pacha?...

— Oh! c'est un bel homme, Djavid Pacha, et Mélek Hanoum est sensible à la beauté!... Et puis, elle a tant d'imagination!... Quand on a besoin d'aimer, on aime ce qu'on a.

Cette jeune femme est bien sceptique.

Sans doute, elle a raison. Il n'y a aucun rapport entre l'amour sentimental que rêvent les femmes françaises, et l'amour que ressentent les femmes turques. Dans le mariage turc, le petit roman conjugal commence par la fin. La possession, ou du moins le droit de posséder, précède la naissance et l'échange du désir. La femme, même respectée par un mari délicat, se sait conquise d'avance. Le don de sa personne, ne fût-il pas réclamé le soir même des noces, est obligatoire dans un délai plus ou moins court. Et cela suffit pour fausser les relations sentimentales, pour modifier essentiellement l'attitude des époux. Après, oui la nature et l'accoutumance créent des liens solides. Mais l'heure de l'amour est passée et ne reviendra plus. La logique de l'instinct disposera plutôt la femme à s'éprendre de l'inconnu

qui passe, et qui regarde le voile soulevé, comme par hasard; l'inconnu qui risquera sa vie pour un billet, pour une fleur, pour un périlleux rendez-vous, car la femme veut être désirée, méritée, conquise...

Mme L... Pacha, qui a de l'esprit, devine ma pensée, et comme son orgueil lui défend tout regret apparent, elle déclare :

— Tant mieux que nous soyons délivrées du risque de l'amour. Il cause trop de désordres et de souffrances.

Oui... Les raisins sont verts, chère Mme L... Pacha!

Autre cloche, autre son. C'est une jeune fille qui se plaint, une jeune fille riche et jolie. Elle se plaint en très bon français, et maudit le tcharchaf qu'elle dispose sur sa robe printanière.

— Horrible costume ! Je le déteste!

Pourtant la jupe de soie noire bien ajustée, le capuchon court qui laisse deviner les bras et la ceinture, donnent à la brune Eminé une grâce provocante d'Espagnole.

Sa mère, belle personne de quarante ans, sereine et douce, surveille la toilette de la petite révoltée.

— Ta voilette est trop transparente; tes cheveux sont trop bouffans. Cache mieux tes bras, et surtout ne quitte pas la voiture. Les marchands de légumes t'insulteraient.

— N'est-ce pas odieux? — me dit Mme Eminé, — les gens du peuple ont le droit de nous surveiller dans la rue. Ils ne s'en privent point. L'autre jour, je passais, avec une amie, dans une rue de Péra. Un vendeur de salades a grogné derrière nous : « On les déchirera, ces tcharchafs ! » Pendant la semaine de la contre-révolution, le veilleur de nuit est venu chez nous, et a déclaré aux esclaves : « Que vos maîtresses fassent attention! Si elles portent des tcharchafs indécens et si elles se coiffentcomme les infidèles, en montrant leurs cheveux, elles auront affaire à nous! » Voilà notre liberté, dans ce pays qu'on dit libre; Jeunes-Turcs ou Vieux-Turcs, ils nous persécutent également.

— Tu exagères, mon enfant, — dit la mère. — Vous autres, jeunes filles, vous voulez la liberté tout de suite. Les hommes ont mis trente-trois ans à l'ac quérir! Soyez patientes. Le fruit n'est pas mûr. Il mûrira...

— S'il est mûr quand nous n'aurons plus de dents, nous serons bien avancées, maman! La belle consolation que tu me donnes! Peut-être, dans cinquante ans, on supprimera le tchar-

chaf. Ce sera fort bien, pour mes petites-filles, mais pour moi? Je serai vieille et laide, moi, dans cinquante ans!

— Eh bien, mademoiselle, vous aurez mérité, par votre obéissance aux lois religieuses, une place dans le paradis.

— Dans le paradis de Mahomet! Il n'y aura que des hommes. Même dans l'autre monde, les femmes seraient... comment dites-vous? « roulées. »

— Vous n'êtes donc pas bonne musulmane?

— Hum!... N'insistez pas... Et d'ailleurs, on sait pourquoi le Prophète a imposé le voile aux femmes! Il avait vu la femme d'un ami et il l'avait trouvée trop charmante. Il l'obligea de divorcer et l'épousa. Mais après, il se dit : « Si un autre homme voit ce beau visage, il fera ce que j'ai fait. » Cette idée lui était désagréable, infiniment. Alors, pour n'être pas trompé, il fit voiler sa femme et toutes les femmes des autres. Croyez-vous qu'elle est très édifiante, cette histoire-là?

Mai.

— Les femmes ne sont pas seules à se plaindre, — me disait hier Adrien B... — Quelques jeunes hommes, élevés en Europe sont peu satisfaits du mariage que leurs parens arrangent, à la mode turque. Ils épousent des Européennes, ce qui ne va pas sans risques et sans déceptions. Ou bien, ils font comme mon ami Hassan bey.

— Racontez-moi l'histoire de votre ami Hassan bey.

— Hassan bey est employé dans une grande administration. Il a fait ses études en France, et il a senti, vivement, le charme de la société féminine. Quand il a dû se marier, — voilà deux ans bientôt, — j'ai cru qu'il épouserait une Occidentale ou une jeune fille turque très moderne, très francisée. A ma grande surprise, il choisit, ou plutôt laissa choisir par sa mère une fillette de dix-neuf ans, élevée à l'ancienne mode, très pieuse, très docile, et sachant tout juste lire et écrire.

Un mois après les noces, Hassan bey fut envoyé à Paris pour les affaires de l'administration. Il y demeura près d'une année, et je l'y trouvai pendant un congé que je pris. Sa petite femme lui avait donné un fils, qu'il ne connaissait pas encore. Il se réjouissait de la revoir et m'emmena un jour, chez Paquin, pour commander des robes qu'il voulait emporter. Nous revînmes presque en même temps. Hassan bey et les robes de

Paquin furent reçus avec amour par la nouvelle jeune mère qui avait été si peu jeune épouse. Toute la personne d'Hassan exprimait la satisfaction intime de l'homme qui s'est installé dans la vie comme dans un bon fauteuil à sa mesure.

J'aime tendrement Hassan bey, et il a pour moi une affection fraternelle. L'autre jour, après avoir dîné avec moi, il me dit :

— A ton tour, tu dîneras avec moi, mais non pas au restaurant, chez moi, à la campagne.

— Chez toi?

— Je veux dire chez nous. Tu es presque mon frère. Je n'ai pas de préjugés, et ma confiance en toi est absolue. Tu dîneras avec ma femme.

Cette proposition d'Hassan bey était plus qu'audacieuse : elle était, au point de vue des convenances musulmanes, sacrilège et abominable. Je me défendis, par scrupule :

— Es-tu sûr que ta femme y consentira?

— Ma femme n'a pas d'autre volonté que la mienne.

— C'est fort agréable pour toi, mais elle sera peut-être gênée... Elle gardera son voile, naturellement.

— Elle paraîtra devant toi le visage découvert et la tête nue, comme une Française.

Hassan bey ajouta :

— Mon cher, tu n'as pas compris les raisons de mon mariage. Je ne suis pas de ces faux libéraux qui redeviennent fanatiques dès qu'ils rentrent dans leur harem. Je n'ai pas de harem : j'ai un foyer. En prenant une femme, j'ai voulu avoir une compagne. J'aurais pu demander une de ces demoiselles bien modernes qui parlent français, lisent des romans, et ne sont ni Turques, ni Franques. Mais j'ai redouté leurs prétentions, leur pédantisme, leurs caprices, la vanité qu'elles tirent, bien à tort, d'une instruction superficielle. Alors, j'ai prié ma famille de me chercher une jeune fille toute simple, naïve, ignorante, une « oie blanche, » comme on dit dans ton pays. Et j'ai décidé de faire moi-même son éducation.

« Ce sera long; c'est malaisé; mais c'est intéressant. Je n'y ai pas de mérite : je travaille pour moi. Ma femme n'est pas un génie, mais elle n'est pas sotte; elle a de la bonne volonté. Et puis elle m'aime... Elle m'aime avec fierté, avec gratitude, avec soumission. J'avais pensé à l'emmener en France. Je me

suis avisé qu'elle ne pourrait me suivre à chacun de mes voyages, et que sa vie recluse lui semblerait plus pénible par le contraste avec ses souvenirs. Aussi l'ai-je laissée à ses devoirs maternels.

J'admirai l'égoïsme ingénieux d'Hassan bey et j'acceptai son invitation.

— Devrai-je porter un fez?

— Inutile. Nous habitons la campagne. J'enverrai à la gare un gamin qui te conduira chez nous.

Le dimanche suivant, je me présentai à la villa d'Hassan bey. Mon ami me fit entrer dans un petit salon où sa jeune femme, confuse et rougissante, attendait ma visite. Par le truchement du mari, nous échangeâmes quelques politesses, mais la conversation languissait un peu. Un grand bruit, au-dessous, inquiéta soudain mes hôtes. Ils me laissèrent seul, un moment, et reparurent, lui riant aux éclats, elle consternée.

— Mon ami, déclara Hassan bey, je t'ai dissuadé de mettre un fez. J'ai eu tort : nous sommes menacés d'une catastrophe domestique. La cuisinière qui t'a vu, refuse de te servir à déjeuner. C'est une vieille paysanne, très fanatique, qui a nourri ma femme et qui est un peu servante-maîtresse. Elle me menace des foudres d'Allah, et me traite d'impudique, parce que je te montre ma femme « toute nue, » c'est-à-dire « tête nue. » Je te prie de patienter quelques minutes. Je vais persuader cette mégère...

Je restai donc avec la jeune femme, pendant que mon ami morigénait la cuisinière. Il nous avertit enfin que l'irascible musulmane consentait à préparer la nourriture du giaour. Et nous passâmes dans la salle à manger. La vieille apporta un plat qu'elle me servit à bout de bras, en détournant la tête. Elle était empaquetée et voilée hermétiquement, mais Hassan bey me dit :

— Elle te surveille, et fait une moue horrible en te regardant.

Dans l'après-midi, après une amicale conversation, Hassan voulut prendre du café. Ce fut le signal d'un nouveau drame. La vieille, qui s'était désemmaillotée pour laver sa vaisselle, refusait de se vêtir et refusait aussi de me révéler son visage. Hassan bey redoubla d'éloquence, et déclara qu'il prenait tout le péché pour lui et que lui seul en rendrait compte au jour du Jugement.

Alors, la vieille fit le café ; mais elle ne se résolut pas à montrer ses charmes à l'infidèle. La porte du salon s'ouvrit, et nous vîmes un être étrange s'avancer, portant un plateau. Cet être avait des jambes nues jusqu'au genou ; un énorme pantalon, en indienne rayée, enfermait ses cuisses opulentes. Les outres de sa poitrine ballotaient sous une mince camisole, — et le visage était voilé jusqu'aux yeux!

Ainsi, la cuisinière d'Hassan bey concilia sa pudeur farouche avec les devoirs pénibles de son état et le mépris que je lui inspirais. Je regagnai la gare sans encombre, mais je suis confondu encore de l'imprudence de mon ami. Quelques mots de cette cuisinière fanatique auraient suffi pour ameuter les voisins, et que fût-il arrivé d'Hassan bey, de sa femme, et de moi-même ?

Mai.

Assises dans une *araba* de campagne, le seul véhicule que nous ayons trouvé, nous allons, Mélek Hanoum et moi, à Gueuy-Tépé, chez Fatmé Alié Hanoum, la romancière.

La campagne, sous le ciel bleu, est plate, humide, verte, avec des maisons blanches à toit rouge. Paysage simplet, en quatre couleurs franches, aquarelle enfantine où la mer apparue au bout des chemins blancs est un large trait d'indigo sombre. C'est le matin qui donne aux choses ce caractère naïf, cette fraîcheur mouillée. A midi, sous le soleil vertical, elles reprendront leur figure d'Orient, leurs teintes atténuées par la trop grande lumière.

Matin de printemps, printemps d'Asie, douceur dans la douceur, je vous respire au passage et je me rajeunis en vous. J'ai posé le capuchon noir et le voile. Ma vie de fausse Turque va finir. Aujourd'hui même, je rentre à Stamboul.

L'*araba* où nous nous tenons accroupies, jambes croisées, sur un long matelas, ressemble à un petit corbillard qui aurait des rideaux de toile rayée et dont le bois serait peint de vives guirlandes de fleurs. Le cocher n'a point de siège. Assis sur l'extrême bord de la voiture, les pieds appuyés aux brancards, il chantonne sans s'occuper de nous ou siffle pour exciter son cheval.

Je devais bien cette visite à Fatmé Alié qui est très célèbre. Et puis, le type de la femme de lettres turque manquait à ma collection. La curiosité m'attire donc autant que la sympathie confraternelle.

Ses compatriotes — les hommes même — ont loué devant moi le talent de Fatmé Alié, sa délicate sentimentalité, son style clair et poétique. Elle a publié de nombreux ouvrages. Deux seulement ont été traduits en français : *Musulmanes*, — étude sur la vie intime des femmes turques, — et *Oudi* (la Joueuse de luth).

Des qualités littéraires de l'écrivain, rien n'est resté dans les traductions que je viens de parcourir, traductions déplorablement lourdes, qui offensent à la fois l'art, la logique et la grammaire. Si Fatmé Alié connaissait à fond la langue française, elle garderait une rancune éternelle à ses traducteurs. Malgré les gaucheries de la transcription, la sentimentalité se révèle, un peu surannée pour nous, un peu larmoyante, à la mode de 1820. Quant aux idées de l'auteur, elles sont très sages, plus sages que hardies, et ne mettent en péril ni la société, ni la religion. Fatmé Alié est une pieuse musulmane, qui vénère le Prophète, qui a lu et étudié le Coran dans le texte, et qui est savante en théologie comme un hodja.

Son roman, *la Joueuse de luth*, passe ici pour un chef-d'œuvre. Que n'ai-je pu le lire dans le texte original! Assurément, les grâces du style lui doivent ajouter un charme que je ne soupçonne pas.

L'affabulation est simple. Nous avons vu ce même sujet traité par de nombreux écrivains. Nous connaissons le méchant mari, la danseuse perverse, l'épouse vertueuse qui, trompée et ruinée, gagne sa vie en donnant des leçons de musique. Cette histoire morale et attendrissante, contée par une dame turque, reprend une espèce d'originalité.

Ce qui étonne le lecteur, c'est l'extrême naïveté de l'auteur quand il passe de l'analyse sentimentale aux détails de la vie pratique. On voit comment une personne, enfermée dans son foyer, se représente les réalités sociales et la lutte pour la vie.

Fatmé Alié pense que la femme doit exercer un métier et gagner de l'argent. C'est fort bien. Mais l'héroïne du livre se tire d'affaire avec une facilité aussi enviable que surprenante, et celles qui tenteraient de l'imiter risqueraient quelques déceptions.

Le père de Bédia, Nasmi bey, s'était ruiné parce qu'il aimait trop le plaisir et la musique. « Il passait pour maître, même parmi les professionnels. Quand il constata que sa bourse était

complètement vide, l'instruction solide qu'il avait reçue lui permit d'obtenir un poste important, aux émolumens mensuels de cent livres turques, soit 2 300 francs. » C'est plaisir de se ruiner dans ces conditions-là.

La petite Bédia, élevée par ce distingué fonctionnaire, devient une violoniste et une psaltériste merveilleuse. Et Fatmé Alié dit, avec une grâce exquise, les premières impressions de la fillette musicienne. Le père raconte à l'enfant l'histoire des instrumens et leur légende, et tous deux, improvisant pour leur plaisir, oublient jusqu'aux heures des repas. La musique est comme un aliment nécessaire à leur âme.

Mais il est un autre aliment nécessaire à Nasmi bey. L'excellent père, le musicien passionné, a un faible pour les boissons fortes. Il est vrai qu'il « sauve la face » et boit tout seul, dans le secret du sélamlik. Or, son fils aîné Chémi, qui est lui-même marié et père, est aussi enclin à la boisson. Et Nasmi bey, illogique et majestueux, ne lui épargne pas les remontrances.

« Nasmi bey joignait à ses qualités de poète et de musicien celles de littérateur et de philosophe. Les conseils qu'il donnait à ses enfans découlaient de sa science. Il persistait pour leur inculquer ses idées (*sic*). Chémi était tenu de rendre compte à son père des heures qu'il passait à la maison, le soir, après avoir quitté son travail. Nasmi bey voulait savoir par lui-même si son fils suivait les conseils donnés... Il tremblait aussi pour l'avenir de Bédia, une fille si sensible, en pensant qu'elle pouvait distinguer quelqu'un, l'aimer. Il voulait qu'elle n'aimât rien que la musique et n'entendît même pas le mot « amour. » Avant de raconter une histoire à sa fille, il y pensait pendant plusieurs jours (1)... » Mais Chémi qui a trente et un ans, et qui a l'ivresse moins philosophique que son vénérable père, fait l'éducation sentimentale de sa sœur.

Un jour, Nasmi bey, trouvant son fils pris de boisson, « lui cogne la tête sur le parquet. » Mais quelques mois plus tard, ayant bu lui-même, plus qu'à l'ordinaire, il entre dans le sélamlik et se trouve en présence de Chémi. Saisi de honte, il fait vœu de ne plus boire. Cette abstinence tardive cause sa mort, « les médecins trouvant du trouble dans la circulation du sang, par suite du manque d'alcool dans le corps de leur patient. »

(1) *Oudi*, traduction de Gustave Séon. Mehmed Tahis bey, éditeur

Un peu avant sa mort, Bédia épouse le beau capitaine Maïl bey. Elle a déjà vingt et un ans; elle est presque vieille. Maïl bey est musicien aussi. Il joue du luth, mais il n'aime que les morceaux légers. La musique sérieuse le fait bâiller. Enfin, il imite son beau-père, en dévorant la dot de Bédia, « au lieu d'acheter des immeubles de rapport, » et il se révèle alcoolique! C'est le troisième ivrogne de la famille.

Il pousse l'infamie jusqu'à tromper sa femme avec la danseuse Haloula, fille de la juive Naoumé, et il donne à sa maîtresse les bijoux de Bédia. La pauvre délaissée et la danseuse triomphante se rencontrent dans une fête... Haloula, qui n'a pas mauvais cœur, prie Bédia de lui pardonner. Elle aime sincèrement le capitaine Maïl bey. Et elle explique qu'elle a connu la misère, que les hommes ont abusé de sa détresse, au lieu de la secourir, et qu'elle danse pour gagner sa vie.

« Oui, il y a eu des jours où ma mère, tenant un de mes frères par la main et moi, en portant sur le dos un autre emmailloté, nous avons tendu notre main glacée par le froid aux passans. On ne nous fit même pas l'aumône de quelques paras. Tandis que lorsque je n'avais que douze ans, après avoir joué du tambourin je le faisais circuler et des pièces blanches et des medjidiés pleuvaient dedans. Pour un frissonnement (*sic*) pendant la danse, pour un sourire on m'ornait le front de pièces d'or. Cet or nous a permis de manger à notre faim, ce que nous voulions, et de prendre une bonne pour les enfans. Ils ont maintenant une gouvernante... »

Cette Haloula a des sentimens fraternels qui devraient attendrir Bédia. Mais celle-ci lui répond que tous ces discours sont de la sophistique, que la femme honnête se contente de manger du pain sec, fruit de son travail.

« Haloula sentait en elle-même combien la femme de son amant lui était supérieure. Elle était anéantie. »

Enfin, à bout de souffrances, Bédia quitte le domicile conjugal et se réfugie chez son frère, en emportant son cher luth. Elle est très malade, et Chémi s'occupe activement de la faire divorcer. Maïl bey, qui n'a plus le sou, demande son changement de garnison et se fait envoyer à Salonique. Mais « une nuit qu'il avait vidé un gallon de *raki*, il eut une hémorragie par la bouche qui provoqua sa mort. »

Jusqu'ici, cette histoire ressemble à un roman anglais, où

des gentlemen et des officiers s'alcoolisent et « vont à la perdition. » Mais l'épisode qui suit est imprévu : Bédia, allant à Constantinople, aperçoit sur le pont du paquebot une dame cossue et riante qui s'approche et se nomme : « Mme Salomon, depuis six mois. » C'est Haloula, rangée et mariée. Elle avoue que la morale de Bédia l'a fait réfléchir. Sa fortune étant déjà rondelette, elle a pu se livrer en paix au remords... « J'ai voulu devenir honnête. J'ai mis mes affaires en ordre et me suis rendue à Beyrouth. C'est là que je me suis mariée avec un jeune homme de mes parens. Avec ma dot, mon mari a ouvert un bureau. Il fait du commerce, et je suis heureuse autant qu'on peut l'être. » — Le mari aussi.

Les malheurs de Bédia ne sont pas finis. Elle perd son frère, et se voit réduite à la pauvreté, elle, sa nièce Mihirban et le fidèle esclave Rustem. Comment subvenir aux besoins du ménage? Plus de meubles, plus d'effets à vendre; elle n'avait que son corps lui appartenant. Devrait-elle imiter Haloula? Elle préférerait mourir.

C'est alors qu'elle commence à enseigner le luth. Sa vertu, son infortune et ses talens inspirent des sympathies chaleureuses, et bientôt elle se trouve en possession d'« un amas d'or » gagné, pièce par pièce, à la sueur de son front... Avec cet amas d'or, elle fait bâtir une maison de cinq chambres, deux salles, un vestibule dallé de marbre. « Elle rêva même d'acheter un magasin de rapport, qui lui permît de faire de la musique pour son agrément. » Le vieux serviteur devient garçon de bureau dans un ministère et porte un habit galonné. La nièce est heureuse, et les élèves affluent dans la belle maison. Les jours de cours, le vestibule est rempli de galoches. Bédia a tant de succès que les manches de ses habits s'usent par le frottement de l'instrument. Mais elle n'a pas besoin des marchands pour renouveler sa garde-robe. Les étoffes que ses élèves lui offrent, à l'occasion du Bairam, suffisent amplement. Bientôt, sans doute, elle achètera le « magasin de rapport. » Mais l'excès du travail et les courses sous la pluie ont altéré la santé de la jeune femme. Elle doit renoncer au luth, et meurt poitrinaire, sans avoir acheté le « magasin de rapport, » et après avoir dicté sa triste histoire, « pour publier... »

Fatmé Alié semble avoir beaucoup d'illusions sur les bénéfices pécuniaires que peut réaliser, en deux années, un profes-

seur de musique. Nos premiers prix du Conservatoire, qui meurent de faim à Paris, voudraient tous émigrer à Constantinople, pour faire bâtir, sur leurs économies, une maison de cinq chambres avec un vestibule dallé de marbre!... Mais Fatmé Alié Hanoum ne s'est pas mise en peine de la vraisemblance. Et elle a voulu exposer une idée qui lui est chère : le droit, pour la femme musulmane, de travailler, de vivre, indépendante de l'homme.

Comment, dira-t-on, une romancière théologienne et conservatrice peut-elle concevoir cette idée audacieuse? Comment peut-elle l'accorder avec le respect des lois et de la religion?

C'est ce que Fatmé Alié Hanoum m'a expliqué elle-même.

L'illustre romancière est une personne entre deux âges, maigre, pâle, vive, et plus que simple en ses atours. Une jupe grise, une camisole de percale, satisfont sa coquetterie. Elle ressemble à ces bonnes bourgeoises d'Andrinople, qui sont occupées uniquement de leur ménage, de leurs enfans et de leur seigneur et maître. En fait, notre romancière est une bourgeoise, malgré son origine aristocratique. Économe, ordonnée, sédentaire, elle dirige sa maison, élève à merveille ses filles, et doit être une épouse accomplie. Jamais romancière ne réunit autant de vertus domestiques!

Ah! certes, Fatmé Alié ne réclame pas la suppression du voile et du tcharchaf! Elle n'envie pas les Européennes, et dans son livre, *Musulmanes*, elle se plaît à rapporter des conversations entre des dames turques et des dames françaises, conversations où les dames turques vantent leur parfait bonheur. Fatmé Alié a eu le bon sens et le courage de protester contre l'adoption des modes et des meubles européens. Elle a loué, comme il fallait, les jolis toquets de gaze, les tuniques en soie de Brousse, les souliers charmans des aïeules... Fatmé Alié est une artiste, et, comme tous les artistes, elle sent profondément le charme du passé. Sans doute, elle a dû renoncer, pour elle-même, aux toquets de tulle et aux robes de Brousse, mais elle ne n'est pas européanisée. Elle demeure ennemie du corset, et sa camisole flottante est une protestation.

La villa de Fatmé Alié est assez vaste, toute sonore, toute claire, avec des fenêtres ouvertes sur la campagne printanière et l'azur foncé de la Marmara. Le jardin qui entoure la maison est cultivé, avec amour, par la romancière, par son mari, et

par leurs enfans. Tous se divertissent à tailler les arbres, à couper et à planter les boutures. Fatmé Alié parle beaucoup de ses livres; mais plus encore de ses rosiers.

— Oui, — dit-elle de sa voix aiguë et inlassable, — le jardinage, l'exercice sont nécessaires pour la santé... C'est le grand malheur de nos femmes turques de vivre enfermées. Les riches ont des jardins; elles ont des voitures et des caïques qui les transportent à la campagne; elles ont des villas, des *yalis* sur le Bosphore, des parcs où elles peuvent marcher, jouer au tennis, aller même à bicyclette. Les femmes du peuple doivent supporter, en ville, les chaleurs épuisantes de l'été. Elles ne quittent leurs logis sombres et malsains que pour les rues malpropres ou les cimetières. Le soleil et l'air ne touchent jamais leur visage. Comment résisteraient-elles à l'anémie qui les décime? Vous avez remarqué leur teint jaune, leurs corps bouffis? Les avez-vous trouvées belles?

Non. Je n'aurais pas osé le dire à Fatmé Alié; les voyageurs qu'excite le mystère du tcharchaf seraient bien déçus si toutes les passantes de Stamboul levaient leurs voiles. La beauté turque est rare, très rare, car la beauté ne va pas sans la santé.

Dans le monde riche, on trouve encore les éclatantes figures blondes, les yeux vert de mer, les formes robustes héritées des aïeules circassiennes Mais dans le peuple et même dans la petite bourgeoisie, quel déchet! Ce n'est pas que la race soit laide, bien au contraire! elle est enlaidie par la mauvaise hygiène, la vie sédentaire, la réclusion. Les jeunes filles turques sont des fleurs de cave.

Certes, les yeux sont splendides, toujours, les chevelures pesantes et soyeuses. Il faut les admirer, sans arrêter un regard trop insistant sur les dents douteuses, les chairs molles, la peau qui n'a pas la chaude pâleur italienne, mais une pâleur morbide, révélatrice d'un sang appauvri. Pénibles à voir sont les effets plastiques de la dégénérescence graisseuse. On mène, en France, une campagne contre le corset. Que les ennemis de cet objet de toilette aillent voir, en Orient, ce que deviennent les dames anémiques et grasses dépourvues de ce soutien protecteur!

Un chirurgien du pays me disait un jour:

— Les femmes turques? A vingt-cinq ans, leur chair est mûre. Le couteau entre dedans comme dans du beurre.

Fatmé Alié comprend que les tares physiologiques ne se

limitent pas à l'individu, qu'elles se fixent en se reproduisant, de mère en fille, et deviennent des caractères constans.

— C'est l'intérêt des hommes, d'avoir des épouses saines pour procréer des enfans sains. Il faut qu'ils améliorent la vie physique des femmes. Pourquoi ne réserverait-on pas des espaces clos de barrières ou de murs, plantés d'arbres, où les femmes du peuple se promèneraient librement, à l'abri des curiosités masculines? Leur foi, leur pudeur ne seraient offensées par aucun regard indiscret, par aucune parole malsonnante.

Je voudrais demander à mon interlocutrice son avis sur des événemens récens, sur l'état d'esprit des dames-musulmanes, sur leur désir de liberté. Mais je vois que ce sujet de conversation lui est désagréable. Elle est très prudente, Fatmé Alié Hanoum! Elle craint d'exprimer une opinion qui serait peut-être mal interprétée.

Je la devine très conservatrice, par tempérament, par timidité aussi. Elle se borne à réclamer une bonne hygiène, de l'air, des jardins, et pour les femmes, veuves ou orphelines, la liberté de travailler. L'auteur d'*Oudi* déplore la misère trop fréquente des familles où un seul homme, père, frère ou mari, doit nourrir toutes les femmes de la parenté, sans qu'aucune de ces femmes puisse l'aider dans cette tâche respectable, mais écrasante. Bien pire encore est la situation des femmes que nul homme ne soutient.

Je me suis laissé dire que le Coran n'a pas toujours imposé aux musulmanes le voile, — devenu un symbole religieux, — et l'exclusion absolue de toute la société masculine. Il paraît qu'au temps du Prophète des femmes vertueuses faisaient les métiers appropriés à leurs qualités et à leurs forces. Certaines se mêlaient aux pieux étudians et l'on vit des dames enseigner la théologie. D'autres combattirent parmi les soldats de Mahomet. Pourquoi la même tolérance, — en ce qui concerne l'étude et les métiers féminins, — n'existerait-elle pas aujourd'hui?

Les brodeuses, couturières, lingères, sont presque toujours des chrétiennes. Les musulmanes ne pourraient-elles exercer ces professions, soit chez elles, soit en atelier? Elles ne seraient pas obligées de modifier leurs habitudes; elles conserveraient le voile et le tcharchaf, et n'auraient affaire qu'à des personnes de leur sexe.

Telles sont les réflexions que m'ont inspirées et ma visite à Fatmé Alié et la lecture de son livre. Je ne suis pas sûre que l'illustre romancière m'approuve entièrement, et je revendique,

pour mon compte personnel, toutes les hérésies, erreurs et inconvenances qui ont pu glisser sous ma plume. Il est si difficile de bien comprendre, d'exprimer, sans la trahir, une pensée étrangère! Le moindre faux sens dont je serais coupable, on l'imputerait peut-être comme un crime à la très sage, très pieuse, très prudente Fatmé Alié. Je répète donc qu'aucune dame musulmane ne m'a paru plus musulmane que celle-ci, plus sincèrement attachée à la foi de son père et au voile de sa mère!

Et d'ailleurs, je ne crois pas que les femmes orientales aient un violent désir de gagner leur vie elles-mêmes, sauf le cas de force majeure. Elles s'accommodent très bien du travail de l'homme, et suivent, en cela, l'instinct de nature. Les Françaises mêmes, qui réclament le libre accès à toutes les professions, préfèrent, presque toujours, les devoirs de la vie familiale aux soucis de la vie active et extérieure. Elles ont, en majorité, le goût d'Henriette pour le mariage et ses conséquences :

> Les suites de ce mot, quand je les envisage,
> Me font voir un mari, des enfans, un ménage...

Mais encore faut-il que le mari se présente, et qu'il suffise à nourrir les enfans et à entretenir le ménage.

Les dames turques qui lisent nos livres et croient connaître nos mœurs, soupçonnent-elles le malaise croissant des femmes occidentales, affranchies par le travail, mais délaissées par l'homme? Peuvent-elles s'imaginer les vies mélancoliques de nos vieilles filles sans amour, les vies laborieuses de nos ouvrières qui doivent quitter le berceau du nouveau-né pour l'atelier étouffant ou l'usine meurtrière? Peuvent-elles, surtout, se représenter cette rivalité des sexes qui tourne parfois à la haine, l'attitude ennemie de l'homme inquiet ou jaloux, qui chasse des syndicats « la camarade » en jupons, et qui décline jusqu'aux charges de l'amour?...

Ah! certes, je ne prétends pas que l'existence des femmes orientales soit plus heureuse que la nôtre! A tout prendre, les maux de la liberté sont préférables, mille fois, aux maux de la servitude. Mais il ne faut pas que les « Désenchantées » de là-bas croient que la vie nous est toujours riante et facile. Je souhaite à mes amies turques tout le loisir, tous les moyens de s'instruire et de se développer, d'exercer même les arts et les mé-

tiers convenables à leur sexe... Mais qu'elles prennent garde. L'homme perd aisément l'habitude de travailler pour la femme, et il prend plus aisément encore l'habitude de faire travailler la femme pour lui. Les bergères Karagachanes que j'ai vues accomplissaient tous les gros travaux, dans le campement ; elles bâtissaient, défrichaient, tissaient, lavaient, et nourrissaient les mioches, pendant que les vaillans palikares surveillaient les bêtes et faisaient les beaux, avec leur fusil...

Péra.

Depuis que je suis revenue à Péra, on me taquine à propos de ma « prise de voile, » et il ne se passe pas de journée où un visiteur ne me demande, — d'un air alléché et discret, — le récit de mes aventures au harem, et mes impressions sur les femmes turques.

Que sera-ce donc, à Paris?... Ici même, des gens croient encore au harem légendaire, et je constate, une fois de plus, la fascination que la femme orientale exerce sur l'Européen, le prestige du voile... Toute figure cachée, interdite, est pour cela même supposée belle. Une Turque sexagenaire, qui aurait conservé de la sveltesse et une démarche gracieuse, pourrait troubler les cœurs naïfs des touristes. Ils voient partout Djénane et Aziyadé...

Quand j'essaie de rectifier cette image trop littéraire de la femme turque, ils sont déçus. Et cependant si le type chimérique, la création idéale, a sa beauté, combien la réalité est plus émouvante!

Je voudrais résumer mes impressions, et voilà que j'hésite... Plus que jamais, je dois me défendre des généralisations hâtives. Oserai-je dire que je connais la femme turque? Démêlerai-je le caractère commun, la parenté de race, entre les types féminins, si variés, qui ont sollicité ma curiosité affectueuse? J'ai vu la femme politique, la femme écrivain, l'intellectuelle de demi-culture, la grande dame, la jeune fille mondaine, l'épouse modeste d'un modeste employé, l'institutrice provinciale, l'infirmière... Laquelle incarnait vraiment, complètement, cet être mal connu : la femme turque?

Je revois celles qui représentent le passé : je revois la vieille dame d'Andrinople, — silhouette ratatinée, serre-tête noir, minces bandeaux teints au henné comme les ongles. — Première

épouse d'un pacha, elle avait choisi elle-même une seconde épouse à son mari, et elle avait tendrement élevé le fils de sa... coadjutrice.

Femme du passé, elle aussi, cette seconde épouse qu'aucune jalousie n'a effleurée et qui demeure, à quarante-cinq ans, si déférente pour la hanoum décrépite, et vit à l'aise dans son ignorance, comme dans les larges robes où flotte son corps amolli.

Ces deux femmes ont vécu heureuses parce que leurs désirs et leurs besoins étaient conformes à la loi qui réglait leur vie. Et leur bru commune, la pâle jeune femme aux yeux toujours baissés, est heureuse aussi. Sa maison, son petit jardin, bornent ses rêves. Elle n'a jamais lu les livres « où l'amour est écrit. » Soumise à son époux débonnaire, elle n'a pas besoin de savoir « comment aiment les autres hommes. »

Femmes du passé... Il y en a des milliers et des milliers comme celles-là, en Turquie, des créatures toutes simples qui ne souffrent pas du tout d'être voilées, séparées des hommes, mariées à des inconnus ; qui végètent dans une douce apathie, mangent des confitures, fument des cigarettes, bavardent ou prient, suivant les heures.

Mais parmi celles-là, les plus jeunes sont déjà inquiètes. Elles n'exigent rien, elles ne se plaignent pas ; pourtant, elles sortent de leur passivité séculaire et demandent, timidement, un peu plus d'instruction. Elles s'éveillent à la foi patriotique. Telles les charmantes institutrices d'Andrinople qui souhaitent « faire quelque chose pour la pauvre Turquie. »

Et, plus haut dans l'échelle sociale, il y a les femmes à demi instruites, qui ont pris conscience de leur dignité et qui souffrent de leur situation inférieure. Ces femmes appartiennent au passé par leur éducation et leur mode de vie, mais toutes leurs pensées vont à l'avenir... Impatientes du joug ancien, elles regardent sans cesse du côté de l'Europe... Et il y a aussi les femmes plus jeunes, élevées tout à la franque, celles qui n'ont jamais eu, même dans leur enfance, le vieil idéal héréditaire, celles qui sont devenues sceptiques et révoltées, dès leur premier tcharchaf.

Ah ! certes, il faut les plaindre, celles-là, ces Turques de l'heure présente, qui ne comprennent plus le langage de leurs aïeules, et qui ne trouvent pas, sans difficultés, des maris appariés à elles. La culture qu'elles ont reçue leur a fait des âmes

plus fines, plus riches, plus avides, qui ne savent où se prendre. Si le mariage ne leur apporte pas la douceur d'une affection intelligente, si la maternité ne canalise pas leur ardeur confuse et débordante, elles se déséquilibrent, dans la rêverie pernicieuse et l'ennui stérile.

On répond à leurs plaintes : « Sachez attendre. Votre heure n'a pas sonné. En aidant, selon votre pouvoir, à l'avènement du nouveau régime, vous n'avez pas travaillé pour vous, mais pour les femmes qui naîtront de vous, vos filles et petites-filles. N'accusez pas trop les hommes, s'ils vous ménagent avec parcimonie la liberté. A peine l'ont-ils conquise pour eux-mêmes. A peine commencent-ils l'œuvre de civilisation plus difficile en Orient que partout ailleurs, à cause du mélange des races et des religions. Puisque vous êtes patriotes, faites un sacrifice aux intérêts immédiats de votre pays. Ne compliquez pas la tâche de ceux qui gouvernent. Il y a parmi eux des hommes justes, qui comprennent vos aspirations, qui reconnaissent vos droits, et voudraient vous faire, dans la Turquie nouvelle, la place que vous méritez. Mais ces hommes sont peu nombreux. Ils doivent compter avec le fanatisme de leurs électeurs et les préjugés de leurs collègues. Vos exigences prématurées, vos imprudences, deviendraient des armes terribles contre eux, vos amis, et contre vous

« Vous avez pour vous la sympathie de toutes les femmes européennes. Celles qui vous ont entrevues vous feront aimer par celles qui vous ignorent. Nous pensons à vous comme à des sœurs lointaines. Si nous pouvions, — ce qui n'est pas sûr, — vous aider par un mouvement d'opinion favorable à vos désirs, nous y emploierions toute notre adresse, toute notre influence, toute l'énergie de notre amitié. Mais, si elle n'était prudente, notre intervention désintéressée, notre croisade fraternelle, vous ferait plus de mal que de bien.

« Ne désespérez pas, sœurs et amies d'Orient. Les hommes de votre race sentiront tôt ou tard que vous êtes un des agens indispensables au succès de leur entreprise. Leur conception du mariage et de la famille évoluera peu à peu. Ils souhaiteront trouver en vous des compagnes, et non pas des servantes ou des poupées de plaisir. Dans l'intérêt de leur bonheur, dans l'intérêt de leurs fils, ils vous élèveront en dignité et en liberté. Mais il faudra du temps, beaucoup de temps... »

Les dames turques qui ont du bon sens, comprennent, et se résignent. Mais d'autres, — les très jeunes, — répondent comme la petite Eminé :

« Peu m'importe le bonheur de mes descendantes ! Je n'ai que ma vie à vivre, et je veux la liberté tout de suite ou jamais. »

Pour celles-là, il n'y a pas de consolations...

Les femmes chrétiennes de l'Empire ne sont pas restées indifférentes aux efforts des femmes musulmanes. J'ai pu voir une jeune Arménienne, écrivain fort distingué, paraît-il, qui songe à fonder une *Association de solidarité des femmes ottomanes*. Mme Zabel Essaïan, secondée par Mme Hassan Fehmi bey, — une Française mariée à un Turc, — voudrait former un comité de neuf dames, tant musulmanes que chrétiennes. Par les réunions, conférences, publications, par l'enseignement gratuit et réciproque de la langue turque aux chrétiennes et des langues occidentales aux musulmanes, l'Association préparerait l'entente de toutes les femmes pour la sauvegarde de leurs intérêts communs.

Les événemens d'avril ont retardé la formation de ce comité et je n'ai pu avoir aucun détail précis sur l'organisation pratique de l'Association. Néanmoins, je tiens à signaler ce projet très intéressant, difficile, mais non pas impossible à réaliser.

Juin.

Me voici, pour un jour encore, dans ma chambre toute petite, toute blanche de laque, de mousseline et de soleil, dans ma chambre où les roses des porte-bouquets se renouvellent comme par miracle, où, sur mes cahiers de notes, les fins *loukoums* du confiseur Hadji-Békir répandent leur amidon sucré qui sent la vanille et l'orange.

Je soulève le rideau ; je regarde entre les volets. Quelle foule dans cette rue des Petits-Champs, devenue un lieu de plaisir depuis que le jardin s'est rouvert ! Les tables des cafés encombrent le trottoir, débordent sur la chaussée, gênant le trot des chevaux et les ébats des chiens jaunes. L'odeur anisée du mastic avive la soif des passans. Que de fez rouges mêlés aux chapeaux de paille, que de belles dames en robes claires, que de voitures, que de crieurs de journaux ! Un régiment passe, drapeau déployé, les hommes en tenue de campagne, portant sur

leur dos poussiéreux le sac, la marmite de cuivre, un tas d'ustensiles qui doivent peser lourd. Matin et soir, des soldats défilent ainsi, rappelant la bataille récente, la chute du vieux Sultan, l'état de siège qui se prolonge... Et comme pour les saluer, éclate, imprévue et tonitruante, sous les platanes en boules vertes du jardin, la marche de *Sambre-et-Meuse*.

Cinq heures : le concert des cuivres va durer jusqu'à minuit. Pour finir le vacarme et trouver la fraîcheur, j'irai sans doute, après-dîner, du côté du Bosphore, dans les rues tranquilles où le courant d'air du détroit est plus sensible, où les grands acacias en pleine fleur embaument la nuit étoilée. Et demain, avec le bon M. Bareille, je reverrai les cyprès d'Eyoub, le palais de Justinien, les vieux *turbés* aux faïences plus belles que des pierreries, — à moins que je ne reprenne le tcharchaf de Mme Ange pour me promener dans une *araba* campagnarde à Kadikeuy ou à Gueuy-Tépé.

Non. Demain, à cette heure, je serai sur un paquebot, au large de Stamboul, cinglant vers la France. Il est fini, mon beau songe d'un printemps turc! Il est venu, le suprême soir de ce voyage qui fut tragique, étrange, drôle et charmant, — inoubliable. Ah! que de pays, que de choses, que de figures, que d'âmes se sont révélées à moi, en quelques semaines! Quelles images merveilleuses, quel trésor de souvenirs j'emporterai.

Mes malles sont ouvertes. Sophie, mon Arménienne, si curieuse des *suspendus*, plie mes robes et demande les papiers et les livres « pour ranger. » Mais jusqu'à demain, je ne veux pas fermer mon journal de voyage. Je veux garder l'illusion que ces préparatifs ne sont pas ceux du grand départ, et que je reviendrai bientôt, après une excursion à Andrinople ou une visite chez Mélek Hanoum.

Et je relis, en les feuilletant, ces notes hâtives. J'ai oublié sans doute bien des détails intéressans, et j'en ai passé d'autres sous silence, par une discrétion nécessaire — plus nécessaire ici que partout ailleurs. J'ai changé des noms trop connus, j'ai tu des confidences trop dangereuses; je n'ai pas dit *tout*, mais je n'ai rien dit qui ne fût strictement vrai. Peut-être mes amis Turcs, dont j'estime les grandes qualités et le sincère désir de progresser, me pardonneront-ils d'avoir souri, quelquefois, au lieu d'admirer aveuglément. On me dit qu'ils sont très susceptibles, très orgueilleux, qu'ils ne comprennent pas l'ironie française, l'ironie

pas méchante, qui n'empêche pas la sympathie, qui est le sel même de la louange.

Mais j'ai meilleure opinion d'eux. Ils ne s'offenseront pas de ma franchise. Ils ne se fâcheront pas parce que j'aurai dit la laideur des maisons à l'européenne, des bibelots de pacotille, des suspensions en zinc doré et des canapés Louis XV allemands. Ils ne se fâcheront pas si je déplore les fautes de goût qui sont, paraît-il, la rançon du progrès, si je regrette les vieux divans, les vieilles broderies, les vieilles demeures, la vieille Turquie!

La vieille Turquie peuplée de Jeunes-Turcs qui n'essaieraient pas d'en rajeunir le vénérable visage! La liberté politique et la poésie des traditions subsistant, sans désaccord! Un gouvernement de gens éclairés, tolérans, pratiques, mais capables de respecter les ruines de Byzance, déjà trop livrées aux démolisseurs! C'est sans doute une chimère d'artiste et de femme, un idéal irréalisable.

Mes amis de Stamboul souriront, à leur tour, en lisant ces lignes. Hélas! ils ont fait venir des architectes pleins de talent, qui moderniseront leur ville, et bientôt le chant des muezzins sera couvert par les cornes rauques des tramways... Je n'aurai pas vu ces perfectionnemens, par bonheur. Je me rappellerai une Turquie encore un peu barbare, que j'aime tout entière, avec ses laideurs et ses beautés, avec son soleil et sa boue, avec ses convulsions terribles, ses éveils, ses espérances, et aussi son fatalisme serein, avec toutes ses contradictions. Je me rappellerai que cette terre me fut clémente, que j'y trouvai beaucoup de gaîté, de joie, d'émotions belles et profondes. Le souvenir de ce printemps sera dans mon âme, comme un flacon d'essence de rose qu'on peut briser, mais dont le parfum dure éternellement.

Une dernière fois, avec mes amis fidèles, j'ai voulu descendre à Kassim-Pacha. Nous nous sommes arrêtés dans la rue en corniche qui domine les cimetières, en contre-bas du jardin.

Que de fois nous sommes venus là, par les fins d'après-midis brûlantes, pour voir le soleil mourir derrière Stamboul, tandis que la brume montait de la Corne-d'Or! Je ne puis croire que nous n'y viendrons plus. Tout m'est devenu si familier, ici, les rues, les gens, les plus petites choses! J'ai subi si vite et presque à mon insu, l'enchantement oriental.

Une femme turque m'a dit, l'autre semaine : « Vous avez bu

l'eau du Taxim, vous reviendrez à Constantinople... » Triste de m'en aller, je ne souhaite pas revenir. J'aurais trop peur de ne pas retrouver le plaisir délicieux de la découverte, la saveur, l'éclat, l'éblouissement de l'imprévu.

Mais pourtant, j'ai bu l'eau du Taxim.

J'écoute mes amis parler. Je n'ai plus rien à leur dire, même ma gratitude pour leur protection affectueuse et leur gentille camaraderie. Je regarde ce que je ne reverrai plus.

Elle est déserte, ce soir, la rue sans maisons, la triste rue des cyprès, des pierres, de la poussière. Les troncs noirs, les feuillages noirs élancés en fuseaux, dégringolent, par files, sur la pente, dans le brouillard. On ne sait pas où ils s'en vont, dans quel gouffre. Les plus lointains sont submergés : leurs pointes fantômales émergent à peine de la vapeur. Au delà, Stamboul, dressé sur l'horizon, devient une masse compacte, ondulée de coupoles, hérissée de minarets aigus, une masse d'un violet uniforme où s'allument déja des feux pâles. Et vers la droite, au-dessus d'Eyoub, c'est un vaste bouleversement de nuages, et le soleil glisse, rouge, sans irradiation, comme vu à travers la pluie de cendres d'un Vésuve.

Et quand il tombe tout à fait, quand les deux rives de la Corne d'Or s'assombrissent et que les cyprès semblent grandir jusqu'aux étoiles, il y a un instant où l'eau, ternie par le ciel terne, tout à coup s'avive... Un œil d'argent s'ouvre dans le paysage obscurci... Un instant, à peine...

Le crépuscule est là... On ne l'a pas vu venir; il est là. Il ramène les femmes voilées à leurs petites maisons rougeâtres, et les caïques à l'embarcadère boueux de Kassim-Pacha. Un clairon déchire sa robe grise. Il est là, tout près de nous, sur nous. Il nous chasse.

« Allez-vous-en ! C'est fini... »

Et je regarde mourir doucement, si doucement qu'il m'attendrit jusqu'aux pleurs, ce soir funèbre et doux, mon dernier soir de Turquie.

Juin.

La dernière halte, en Orient, sur le chemin du retour...

Ce jardin de couvent où fleurissent, dans le soir doré, les roses du mois de Marie, exhale, avec son parfum naïf et dévot, toute la douceur de France.

N'est-ce pas un enclos perdu dans un coin de province méridionale, sanctifié par le chant des cloches, la prière des petites filles sages, la présence des religieuses noires et blanches comme les hirondelles du bon Dieu? Entre les parterres candides, les allées pas très larges sont semées de cailloux si nets et si jolis qu'on les croirait tombés des poches du Petit-Poucet. Les géraniums grimpent, s'étagent, forment des reposoirs que dominent saint Joseph avec son lys, saint Jean avec son agneau. La maison entr'ouvre ses fenêtres sur les parloirs intérieurs, que remplit un clair silence, et, devant le perron, trois prêtres à grande barbe, et la mère supérieure des Dames de Sion regardent la sœur jardinière qui circule, arrosant les lauriers en pots.

C'est la France... Non : le ciel trop bleu ne prend pas ces nuances de perle qui enchantent nos crépuscules. Derrière la porte entre-bâillée, dans la rue sonore, passent des voitures bizarres et peintes, des hommes vêtus de cotonnades bariolées, coiffés du fez ou du turban. Et le bruit qui monte de la ville est fait du lent soupir de la mer, du frisson des cyprès, de cent mille voix grecques, syriennes, turques.

J'ai cru retrouver mon pays et des images de mon enfance. Mais je me rappelle les épisodes de l'aventureux voyage, et que je suis venue hier vers vous, Smyrne d'Asie ! Cité des roses, des figues, des tapis somptueux, vous gardiez, comme un lys aux plis somptueux de votre robe, ce petit couvent français, de Notre-Dame de Sion. Dût-on m'accuser du plus néfaste cléricalisme, je dirai le charme de cette découverte et l'hospitalité si franche, si cordiale, de mes compatriotes en soutane et en cornette. Le plus farouche socialiste serait désarmé par leur bonne grâce courageuse et leur belle humeur. Comme mon sexe et mes goûts m'interdisent les passions politiques, je me trouve fort à mon aise parmi eux, d'autant plus qu'ils m'ignoraient tout à l'heure, et qu'ils n'ont pas lu mes livres, et qu'ils ne les liront jamais.

Nous allons visiter les classes... Les petites demoiselles, qui se tiennent toutes droites devant leurs pupitres, ne baissent pas leurs yeux noirs, d'un air faussement timide. Elles sont jolies presque toutes, avec des visages ronds, un peu pâles, des cheveux brillans, et ces larges prunelles veloutées des Grecques d'Asie qu'on voit dans les portraits en mosaïque du IVe siècle. Elles apprennent notre langue qui devient presque leur langue, notre histoire, un peu de notre littérature, et la plus grande, qui, je

crois, se nomme Mireille, s'enorgueillit d'avoir reçu une lettre autographe de Mistral.

Comme il se fait tard, nous visiterons plus rapidement l'école voisine, celle des Pères, qui est moins riche, moins élégante, moins peuplée que celle des Dames de Sion... Ici, le caractère oriental s'accuse davantage, dans les salles blanchies à la chaux, dans la cour, déjà baignée d'ombre bleue où pendent les franges mauves des glycines... Le Père D... n'a pas beaucoup d'argent. Il supplée aux revenus absens par une ingéniosité admirable, tour à tour professeur, maçon, ébéniste, peintre en bâtiment, et sa gaieté, éternellement jeune, sa gaieté de fin Provençal, le fait plus riche qu'un Crésus, plus heureux aussi, et entretient, autour de lui, une atmosphère vivifiante.

... Je m'en vais, au soir tombé, emportant un laurier blanc, donné par les sœurs, et un fragment de chapiteau d'Éphèse dont le Père D... m'a fait hommage.

Et déjà les images de France pâlissent dans ma pensée. Au seuil de l'Asie que je vais quitter, mon désir s'en va vers la Grèce éclatante.

Soir de Smyrne, effacez dans ma mémoire le soir navrant et splendide de Kassim-Pacha. Ici, tout est grâce et molle volupté, et sur Mitylène invisible à l'horizon, le ciel se fane lentement, comme une rose.

Les femmes aux robes blanches, si indolentes qu'elles semblent toutes des amoureuses, se promènent sur le quai lumineux encore, devant les maisons à terrasses, les cafés pleins de musiques italiennes. Des enfans, nu-pieds, vendent des fleurs sans tige, de larges roses posées sur des plateaux de jonc. Quelques bateaux se découpent, noirs, contre l'argent mobile du golfe, et les montagnes, en hémicycle, sont d'un violet intense et pur : le violet des violettes.

Et quand les premiers feux du port s'allument, tout change, nuances et valeurs, le ciel plus pâle, l'eau plus moirée, les montagnes devenues étrangement, obscurément bleues...

Soir de Mitylène, si beau entre tous les soirs !

MARCELLE TINAYRE.

CE QUI CONSTITUE LA SUPÉRIORITÉ

D'UN

NAVIRE AÉRIEN

I

On discute beaucoup, depuis quelque temps, pour savoir, parmi les nombreux appareils qui transportent actuellement l'homme à travers l'atmosphère, quel est le type qui présente les qualités les plus remarquables. Les uns sont partisans de l'aéroplane ; les autres, du dirigeable. Dans ces deux camps rivaux et parfois ennemis, l'unanimité est d'ailleurs loin d'exister. Il y a, dans l'aviation, les fervens des monoplans et des biplans, ceux qui préfèrent les aéroplanes sans queue, comme ceux de Wright, ou avec queue comme tous les autres. En aérostation, les uns tiennent pour le type souple, analogue à la *Ville-de-Paris;* les autres, pour le type semi-rigide, comme *République;* d'autres, enfin, vantent les mérites du type rigide, comme le *Zeppelin.*

Comment se reconnaître au milieu de toutes ces opinions? On peut trouver, au point de vue technique, d'excellens argumens en faveur de chacun des types des navires aériens actuels, comme de ceux qu'on pourra ultérieurement inventer; les spécialistes peuvent indéfiniment discuter sur ces questions. Tout en ayant, en ce qui me concerne, une opinion bien établie, ce n'est pas au point de vue théorique que je compte me placer aujourd'hui ; sans vouloir porter un jugement, il nous paraît utile d'indiquer au moins les considérations qui doivent servir à l'établir. Je voudrais, en un mot, examiner ici quelles sont, au point

de vue pratique, les qualités que l'on peut demander à un navire aérien, et choisir parmi ces qualités celles qui présentent le plus d'intérêt et qui, par conséquent, doivent de préférence servir de critérium aux jugemens que l'on porte sur ces véhicules d'un nouveau genre.

Suivant le point de vue auquel on se place, on peut attendre d'un navire aérien des performances, — si l'on me permet d'employer cette expression sportive, — d'ordres très différens.

On peut, par exemple, chercher à s'élever le plus haut possible dans l'atmosphère; la capacité d'ascension en hauteur est évidemment une qualité à considérer ici. Mais ce n'est pas tout que de s'élever dans l'air, il faut encore s'y maintenir; la durée pendant laquelle l'aéronef restera suspendu dans l'atmosphère sans prendre contact avec le sol, est donc aussi un des élémens intéressans de la question.

D'autre part, un engin de locomotion est un agent de transport; la distance qui sépare le point de départ du point d'arrivée est donc une des caractéristiques essentielles du voyage, et l'on peut être tenté de déclarer que le meilleur navire aérien est celui qui pourra parcourir la plus longue distance d'un seul bond, avant de reprendre le contact du sol.

Ce n'est pas tout enfin que de parcourir une distance donnée, il faut encore mettre le moins de temps possible à le faire; en d'autres termes, avoir de la vitesse est une qualité de plus en plus appréciée à l'heure actuelle. Dans tous les genres de locomotion, qu'il s'agisse de bicyclettes, d'automobiles, de trains de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou de canots à pétrole, il semble que le but principal soit de gagner de la vitesse, toujours de la vitesse, et encore de la vitesse. Cette recherche de l'accélération des moyens de transport est une des caractéristiques de notre époque; il ne faut pas s'en étonner, si l'espace est ouvert devant nous, le temps nous est parcimonieusement mesuré, et depuis que nous disposons de moyens mécaniques puissans, il semble que le meilleur usage que nous puissions en faire est de l'économiser au mieux, c'est-à-dire de parcourir le plus d'espace possible dans le moins de temps possible, en d'autres termes de réaliser de toutes les manières possibles des vitesses de plus en plus considérables.

La navigation aérienne n'échappera pas à cette loi générale de la locomotion : on doit donc considérer que la vitesse est un

des élémens importans d'appréciation de la valeur d'un aéronef. Toutefois, il y a une distinction à faire; on peut envisager deux sortes de vitesses qui, dans le langage technique, ont reçu les noms de *vitesse absolue*, et de *vitesse propre*.

La vitesse absolue ou effective est celle que nous sommes tous habitués à considérer; c'est la vitesse mesurée par rapport au sol au-dessus duquel se déplace le navire aérien. Si un dirigeable, parti de Paris à 8 heures du matin, se trouve à 11 heures au-dessus d'Auxerre, la distance qui sépare ces deux villes étant, à vol d'oiseau, de 150 kilomètres, on dira que sa vitesse absolue aura été, en moyenne, de 50 kilomètres à l'heure. Cette vitesse absolue est celle qui nous intéresse au point de vue pratique. C'est le fait brutal, abstraction faite des circonstances.

Mais, au point de vue du mérite de l'appareil, ce sont précisément ces circonstances qui sont à considérer. La vitesse effective résulte de la combinaison de deux autres vitesses: la vitesse propre du véhicule, qui sera définie tout à l'heure, et la vitesse du vent. Pour employer l'expression consacrée, la vitesse absolue est la résultante de la vitesse propre et de la vitesse du vent.

Tout le monde sait ce qu'est la vitesse du vent. Quant à la vitesse propre d'un navire aérien, sa définition est très simple; c'est la vitesse qu'il pourrait obtenir, s'il n'y avait pas de vent; ou encore, c'est sa vitesse en air calme, ou enfin sa vitesse par rapport à l'air ambiant supposé immobile.

De ces deux élémens, dont la combinaison détermine la vitesse absolue, l'un, la vitesse propre, dépend de la constitution du navire aérien, et les efforts de tous les ingénieurs aéronautes tendent à lui donner une valeur aussi grande que possible; l'autre élément, la vitesse du vent, nous échappe complètement, et nous devons la subir telle qu'elle est. Or, suivant la direction et la vitesse du vent, il faut avoir des vitesses propres très différentes pour obtenir une vitesse effective déterminée.

Si, par exemple, le jour où notre dirigeable s'est rendu de Paris à Auxerre en trois heures, le vent soufflait précisément dans la direction voulue, avec une vitesse de 50 kilomètres à l'heure, le vent à lui seul aurait suffi à faire effectuer le voyage dans le temps donné, sans que la vitesse propre ait eu à intervenir; l'aéronaute aurait pu laisser stopper son moteur indéfiniment, et il aurait atteint à peu de frais le résultat cherché. La vitesse effective serait la vitesse même du vent; la vitesse propre

serait nulle ce jour-là, le vent aurait tout fait et la machine rien.

Si le vent, bien que soufflant dans la direction convenable, de Paris vers Auxerre, n'avait qu'une vitesse de 30 kilomètres à l'heure, l'aéronaute, au cas où il se serait contenté de se laisser porter par le vent, aurait mis cinq heures à faire le voyage au lieu de trois heures; il a dû, pour atteindre la vitesse constatée de 50 kilomètres à l'heure, ajouter à la vitesse du vent les 20 kilomètres qui lui manquaient, et cet appoint n'est pas autre chose que sa vitesse propre. Dans ce cas, on dira que la vitesse du vent a été de 30 kilomètres à l'heure, la vitesse propre de 20, et la vitesse absolue ou effective de 50. Au lieu de faire comme tout à l'heure toute la besogne, le vent n'en aura fait que la majeure partie, et le moteur aura fait le reste.

Si la vitesse du vent n'avait été que de 10 kilomètres, le moteur aurait dû cette fois ajouter, non pas 20 kilomètres, mais 40. Cette fois, c'est au moteur que reviendrait le principal mérite du voyage, et le vent n'aurait fourni qu'un petit complément de vitesse.

Supposons maintenant que l'air soit absolument calme, c'est-à-dire que la vitesse du vent soit nulle; il ne faut alors compter que sur le moteur seul; c'est grâce à lui que sera réalisée la vitesse de 50 kilomètres à l'heure; la vitesse effective sera égale à la vitesse propre, le moteur aura tout fait, et le vent rien.

Si enfin le vent possédant la vitesse de 30 kilomètres à l'heure, soufflait non pas dans la direction à suivre de Paris à Auxerre, mais en sens inverse, il faudrait au moteur une vitesse propre de 80 kilomètres à l'heure; les 30 premiers ne servant qu'à compenser l'effet nuisible du vent, et les 50 suivans étant seuls effectifs. Cette fois, non seulement le moteur a tout fait, comme en air calme, mais il a fait davantage, car il a dû fournir, en plus de la vitesse absolue, un supplément de vitesse propre destiné à contre-balancer l'effet pernicieux du vent.

En un mot, pour obtenir le même résultat pratique, c'est-à-dire une vitesse absolue de 50 kilomètres à l'heure, suivant la vitesse du vent, les moteurs devaient être capables d'imprimer à l'aérostat une vitesse propre de 0, 20, 40, 50 ou 80 kilomètres à l'heure.

On n'a envisagé ici qu'un cas simple, celui où le vent souffle dans la direction du but à atteindre, ou dans la direction exactement opposée; il n'en est presque jamais ainsi dans la pratique, et il faut déterminer quelle vitesse propre il est nécessaire d'avoir

pour obtenir une certaine vitesse absolue. Le problème est un peu plus compliqué, mais les conséquences sont les mêmes, et la vitesse propre, nécessaire est tantôt plus faible, tantôt plus forte que la vitesse absolue, parfois même elle lui est égale. En somme tout cela revient à dire que le vent peut être, soit un auxiliaire, soit un obstacle pour la marche des navires aériens, et que, dans des cas exceptionnels, il ne gêne, ni ne favorise leurs évolutions.

Dans un ordre d'idées différent, on peut enfin se demander s'il n'y a pas lieu d'apprécier la valeur d'un navire aérien d'après l'importance du poids utile transporté, en personnel ou en matériel. La puissance de transport est en effet une des qualités recherchées pour certains véhicules.

Toutes les qualités que nous venons de passer en revue : altitude, durée de voyage, distance parcourue, vitesse, puissance de transport, ont ce caractère commun, d'être exactement mesurables, leur valeur peut s'exprimer sous forme de chiffres précis, et à ce point de vue, elles permettent d'établir, entre différens types d'aéronefs, des comparaisons inattaquables, d'ordre mathématique, car elles sont fondées sur des constatations rigoureuses, et les questions de sentiment n'ont pas à intervenir. En l'espèce, si, par exemple, on prend l'altitude comme criterium de la valeur d'un dirigeable, celui qui est monté à 1 500 mètres est incontestablement supérieur à celui qui n'a atteint que 1 200 mètres de hauteur; s'il s'agit de la distance parcourue, celui qui, d'un bond, a franchi 800 kilomètres est supérieur à celui qui n'en a couvert que 600 ; il n'y a pas là de contestation possible.

Mais il est d'autres qualités, moins précises de leur nature et qui pourtant ne sont pas négligeables. Les questions de sécurité, de commodité et d'agrément des voyages sont de ce nombre. Nous ne songeons pas à entrer dans un examen détaillé de ces sortes de qualités ; d'une part, elles se refusent à des appréciations nettes, et, d'autre part, il est parfois assez facile de se les procurer, par des moyens d'ordre secondaire. C'est ainsi qu'en employant des coussins élastiques et des dossiers capitonnés, on augmente, sans aucun doute, le bien-être des voyageurs. Ces questions sont du ressort de l'art du tapissier, et non de l'ingénieur. Il est toutefois une propriété qui joue un rôle énorme au point de vue de la sécurité et de l'agrément des voyages, c'est la stabilité du véhicule. Cette stabilité est obtenue par des moyens d'ordre technique, elle est souvent très difficile à réaliser, elle

mérite donc d'être examinée au même titre que les qualités plus précises dont nous nous sommes d'abord occupés. Pour un véhicule quelconque, la stabilité peut s'entendre de plusieurs façons. Le centre de gravité de l'appareil peut décrire une trajectoire fort régulière, ce qui n'empêche pas le véhicule d'être instable; il peut en effet avoir des mouvemens oscillatoires fort gênans et parfois dangereux.

On a donné à ces mouvemens des noms différens, suivant le sens dans lequel ils se produisent. Lorsqu'ils sont horizontaux, on dit que ce sont des mouvemens de lacet ou des embardées; s'il s'agit de mouvemens verticaux, ils peuvent être de deux sortes : dans le sens longitudinal, c'est du tangage; dans le sens transversal, c'est du roulis. Tous les déplacemens de ce genre, qui n'affectent pas la trajectoire du centre de gravité et qui peuvent, par suite, ne pas empêcher le véhicule de suivre sa route, n'en sont pas moins fort désagréables, surtout s'ils se combinent les uns avec les autres. La stabilité de route, la stabilité longitudinale et la stabilité transversale, qui nous font respectivement échapper aux embardées, au tangage et au roulis, sont donc des qualités fort appréciables.

Il est une quatrième stabilité, spéciale celle-ci aux navires aériens, c'est la stabilité en altitude. Les véhicules terrestres sont forcément au niveau du sol sur lequel ils s'appuient; les véhicules aquatiques flottent à la surface des eaux; les navires aériens au contraire, et avec eux il faut placer aussi les sous-marins, sont plongés dans un fluide, et peuvent monter ou descendre à travers la masse gazeuse ou liquide. Lorsque l'aéronef reste à la hauteur choisie par son pilote, ou lorsqu'il monte ou descend à son gré, on dit qu'il possède la stabilité en altitude; il en est au contraire dépourvu quand ses mouvemens verticaux se produisent d'eux-mêmes, en dehors de l'intervention de l'aéronaute.

II

Nous en avons fini avec cette énumération des qualités que peut posséder un navire aérien; il s'agit maintenant de choisir parmi elles les plus importantes pour déterminer la valeur du véhicule. Mais, avant de faire ce choix, il est indispensable de savoir à quel point de vue on veut se placer.

On peut en effet se demander quelle est, parmi ces qualités, la plus difficile à réaliser. S'il s'agissait de déterminer la valeur technique des ingénieurs, c'est ainsi qu'on devrait procéder, et on proclamerait la supériorité du constructeur qui aurait su douer son appareil des propriétés dont la réalisation était la moins facile. Mais il ne s'agit pas pour nous de donner des prix à des ingénieurs; nous voulons savoir quels sont les navires aériens qui possèdent les plus grands avantages au point de vue de leur application pratique. En choisissant parmi leurs qualités diverses, nous ne nous demanderons donc pas quelles sont les plus difficiles à obtenir, mais quelles sont les plus désirables en elles-mêmes. On pourra ensuite rechercher si les qualités les plus désirables sont d'une réalisation plus ou moins malaisée : ce sera un point accessoire.

C'est donc au point de vue des avantages pratiques qu'il faut se placer pour établir le jugement. Et le premier point est de ne pas perdre de vue les conditions dans lesquelles, par définition même, se trouve un navire aérien, conditions différentes de celles d'un bateau, ou d'un train de chemin de fer; on ne peut apprécier équitablement des appareils aussi dissemblables qu'en connaissant les conditions fondamentales de leur utilisation, c'est-à-dire la nature du point d'appui par rapport auquel ils se déplacent; la terre, l'eau, ou l'air.

La locomotion terrestre met en relations tous les points habitables de la surface de notre planète, pourvu qu'ils ne soient pas séparés les uns des autres par des étendues d'eau impossibles à tourner. Mais, à côté de cet avantage, elle présente un grand inconvénient. Pour la réaliser dans des conditions perfectionnées de vitesse et de puissance de transport, il n'a pas suffi à l'homme de discipliner des animaux, ni de créer de puissantes et d'ingénieuses machines; cela n'eût pas servi à grand'chose, si entre le point de départ et le point d'arrivée on n'avait préparé le terrain, en construisant des voies de communication qui ont occasionné des dépenses énormes de travail et d'argent. Sans routes et sans voies ferrées, les automobiles et les locomotives seraient impuissantes. Cela est tellement vrai, qu'à l'époque actuelle l'importance et la perfection des voies de communication sont considérées comme le principal criterium de la civilisation matérielle, et là où ces voies de communication font défaut, nous ne sommes pas plus avancés qu'on ne l'était au temps de Josué.

La locomotion maritime ne permet, et c'est là son infériorité, de relier les uns aux autres, qu'un nombre très limité de points de la surface du sol, ceux qui bordent les rivages des mers ou des cours d'eau navigables. En revanche, elle possède l'immense avantage de ne pas exiger un établissement préalable de voies de communication ; pour la réaliser, avec tous les perfectionnemens dont elle est susceptible, il suffit de posséder de bons navires. La mer a été, de tout temps, le grand moyen de liaison entre les différentes contrées du globe ; tous les rivages de nos océans étaient à peu près connus depuis longtemps, qu'il restait à l'intérieur des continens d'immenses espaces inexplorés. Si, pour faire une hypothèse gratuite, il existait dans le centre de l'Afrique, ou au milieu des déserts de l'Asie, une ville inconnue, peuplée, foyer d'une civilisation florissante, les explorateurs qui l'auraient découverte pourraient, à leur retour, en raconter les merveilles mais cette cité nouvellement découverte resterait à l'écart de la civilisation générale du monde, tant qu'elle n'aurait pas été reliée à d'autres contrées par des voies de communication perfectionnées. Si, au contraire, on découvre dans les solitudes du Pacifique un ilot nouveau et sans grande importance, ce coin de terre, inconnu la veille, peut être mis en relation directe avec New-York, Marseille ou Sydney et entrer immédiatement dans la circulation mondiale.

La navigation aérienne réunit les avantages de ses sœurs aînées et est exempte de leurs inconvéniens. Elle peut aussi bien relier Paris à Rio-de-Janeiro, que Madrid à Saint-Pétersbourg. D'autre part, pas plus que la locomotion aquatique, elle n'exige d'établissement préalable de voies de communication ; elle crée des liaisons directes sans intermédiaire, et il suffit pour les établir de posséder les véhicules appropriés. Grâce à elle, tous les points du globe jouiront donc du privilège qui fut jusqu'ici réservé aux rivages maritimes, et dans quelques années, l'atmosphère sera certainement le grand moyen de liaison des peuples entre eux, de la même manière que l'océan l'a été depuis longtemps d'une façon plus incomplète et moins parfaite.

III

Ces considérations générales ne sont pas un simple hors-d'œuvre au point de vue de la question qui nous occupe aujour-

d'hui; il est même indispensable de ne pas les perdre de vue, si l'on veut sainement apprécier les choses. N'entend-on pas dire, en effet, bien souvent : « Quel intérêt présentent les dirigeables ou les aéroplanes? Cela ne va pas plus vite que les chemins de fer, cela a beaucoup moins de puissance de transport que les bateaux; ne vaudrait-il pas mieux, au lieu de chercher un mode de locomotion nouveau, perfectionner les vieux véhicules terrestres ou aquatiques? »

Si la navigation aérienne ne différait pas, par ses propriétés essentielles, des deux autres modes de locomotion connus de toute antiquité, cette manière de voir serait très rationnelle; et si l'on poursuit avec tant d'acharnement la conquête de l'air, si le public suit ses progrès avec un intérêt aussi grand, ce n'est pas parce qu'on espère trouver ainsi le moyen de posséder, à un plus haut degré, les qualités de vitesse ou de puissance désirables pour tout véhicule; c'est en raison des propriétés toutes spéciales de la navigation aérienne. S'il n'en était pas ainsi, la conquête de l'air serait certainement une chose intéressante, mais ne vaudrait pas tous les efforts qu'elle provoque, et l'intérêt palpitant qu'elle suscite; on ne s'en rend peut-être pas toujours compte d'une manière explicite, mais c'est à l'heure actuelle une idée latente dans tous les esprits, et c'est à cause de cela que la recherche de la locomotion aérienne n'est pas un vain caprice de l'homme, mais correspond au sentiment profond et instinctif des changemens extraordinaires qu'elle apportera dans les conditions d'existence de l'humanité.

Il faut maintenant entrer plus avant dans l'étude détaillée des qualités que nous avons énumérées, et choisir les plus importantes.

La première qualité dont nous avons parlé est la faculté de s'élever le plus haut possible. Le moyen d'y parvenir est différent, suivant qu'il s'agit d'appareils plus lourds ou plus légers que l'air. Dans le premier cas, pour pouvoir s'élever, il faut disposer d'une puissance motrice supérieure à celle qui est nécessaire pour obtenir la sustentation et le déplacement horizontal; c'est donc une question de puissance de moteur.

S'il s'agit, au contraire, d'un dirigeable, le moteur n'a pas à intervenir; pour s'élever, il suffit de jeter une quantité de lest déterminée; plus cette quantité sera grande pour un ballon donné, plus on montera haut. Il faut donc, indépendamment du

poids du moteur et du mécanisme, de celui de l'approvisionnement du combustible et du poids utile transporté sous forme de marchandises ou de voyageurs, disposer d'un poids supplémentaire, sous forme de lest, qu'on puisse sacrifier. Il ne suffit pas pour cela d'augmenter le volume du ballon, afin d'augmenter par là même le poids de lest disponible : l'altitude atteinte ne dépend pas, en effet, du poids de lest jeté considéré dans sa valeur absolue, mais de la proportion de ce poids au volume du ballon. Si par exemple, avec un ballon de 1 000 mètres cubes, en jetant 250 kilog., de lest, on doit atteindre une hauteur d'environ 2 300 mètres ; pour parvenir à la même hauteur avec un ballon de 2 000 mètres cubes, il faudrait jeter non pas 250 kilog., mais 500. Si le poids de l'aérostat lui-même, celui du moteur, du mécanisme, des approvisionnemens et des passagers augmentait proportionnellement au volume du ballon, on aurait toujours la même proportion de lest, et on ne pourrait pas monter plus haut dans un cas que dans l'autre. Mais il n'en est pas ainsi ; les gros ballons pourront emporter une proportion de lest plus grande que les petits, et c'est avec eux qu'on atteindra le plus facilement les altitudes élevées. L'altitude est donc pour beaucoup une question de volume.

Il faut remarquer que, si l'on dispose de moteurs plus légers pour une puissance donnée, ou plus puissans pour un poids donné, en d'autres termes, si le poids du cheval-vapeur est plus réduit, il restera plus de poids disponible, plus de lest, par conséquent plus de facilité de monter haut.

Il est d'ailleurs évident que pour atteindre une altitude élevée, il faudra diminuer autant que possible le poids transporté ; ainsi, on réduira au minimum le nombre des voyageurs ; et l'on emportera peu ou point de matériel. En agissant ainsi, dans le cas du dirigeable, on augmentera le poids de lest disponible de toute l'économie qu'on aura réalisée sur le reste ; et dans le cas d'un appareil d'aviation, on diminuera son poids total, et par suite la dépense motrice nécessaire à la sustentation, et on augmentera la puissance disponible pour gagner de l'altitude.

En résumé, avec tous les navires aériens, quels qu'ils soient, l'altitude s'obtiendra d'autant plus facilement qu'on disposera d'une puissance motrice plus grande pour un poids donné ; mais avec les dirigeables, le principal moyen de s'élever haut résultera de l'augmentation des dimensions du ballon.

Un voyage aérien peut se prolonger tant qu'il reste des approvisionnemens disponibles, qu'il s'agisse du plus lourd ou du plus léger que l'air. Le plus important de ces approvisionnemens est le combustible destiné au moteur et accessoirement les huiles à graisser, dont le poids est relativement minime; pour les dirigeables, il faut en outre un approvisionnement de lest dont la dépense est, comme celle du combustible, sensiblement proportionnelle à la durée du voyage.

La qualité de durée est donc, en somme, une question de capacité de transport, et les moyens de l'obtenir sont les mêmes.

La distance parcourue est évidemment proportionnelle à la durée; elle est, d'autre part, proportionnelle à la vitesse absolue du véhicule aérien. Nous venons de parler de la durée; quant à la vitesse absolue, c'est une qualité qu'il faudra considérer pour elle-même. Nous n'avons donc, en ce qui concerne la distance, qu'une notion à retenir, c'est qu'on l'obtiendra en combinant les moyens qui servent à acquérir la durée et la vitesse.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la vitesse absolue est une résultante de deux vitesses, celle du vent et celle du navire aérien. Sur celle du vent, nous ne pouvons rien; quant à la vitesse propre, c'est autre chose. Il faut d'abord remarquer que, si la vitesse propre était inférieure à celle du vent, l'appareil n'avancerait pas, il reculerait plus ou moins sur son point de départ. Mais en pareille circonstance, il ne serait pas dirigeable et ne mériterait pas le nom de navire aérien. Nous entendons ne nous occuper ici que des appareils réellement dirigeables, c'est-à-dire dont la vitesse propre est supérieure à celle du vent régnant.

S'il en est ainsi, qu'il s'agisse de remonter le courant ou de marcher dans sa direction, la vitesse absolue augmentera avec la vitesse propre. Supposons un vent de 50 kilomètres à l'heure. Le navire aérien doué d'une vitesse propre de 60 kilomètres fera 10 kilomètres à l'heure en remontant le courant, et 110 en le descendant; s'il possède une vitesse propre de 70 kilomètres, il pourra remonter le vent en faisant du 20 à l'heure et le descendre en faisant du 120; dans un cas comme dans l'autre, il est évident que la vitesse absolue augmente en même temps que la vitesse propre. On peut même démontrer mathématiquement que lorsqu'un navire aérien décrit un circuit fermé se rapprochant sensiblement de la forme d'une circonférence ou d'un polygone régu-

lier, quelles que soient la vitesse et la direction du vent, celui qui possédera la plus grande vitesse propre aura en moyenne, sur tout le parcours, la plus grande vitesse absolue.

Comme nous ne pouvons rien sur la vitesse du vent, rechercher la vitesse absolue, c'est donc en fait rechercher la vitesse propre. On vient de voir combien cette qualité est désirable en elle-même. Sans elle, il n'y a pas de dirigeabilité possible; et plus elle sera grande, plus fréquentes seront les circonstances où l'on pourra évoluer dans toutes les directions, et plus grandes seront les vitesses de déplacement réalisées. C'est donc, quant à l'importance, la qualité principale d'un navire aérien, sans laquelle il n'est que le jouet des vents, et c'est vers elle que doivent tendre tous les efforts.

Comment obtenir cette vitesse propre? Pour les dirigeables, il faut diminuer le plus possible les résistances à l'avancement, et on y arrive par des formes appropriées. Il faut maintenir la permanence de ces formes; il faut disposer de moteurs puissans, actionnant de bons propulseurs. En somme, tous les perfectionnemens qu'on s'ingénie à apporter aux ballons dirigeables doivent avoir pour principal, sinon pour unique objet, l'augmentation de la vitesse propre.

Il en est de même pour les appareils d'aviation, mais pour eux la difficulté est beaucoup moindre, car en raison de leurs formes grêles, ils présentent beaucoup moins de résistance à l'avancement que les dirigeables, condamnés à traîner leur énorme vessie pleine d'hydrogène. Avec une puissance motrice donnée, ils peuvent donc obtenir des vitesses plus grandes qu'un ballon, et c'est ce que l'expérience a surabondamment démontré.

Quoi qu'il en soit, pour les uns comme pour les autres, la vitesse propre est une question de puissance motrice; et comme, dans les appareils de navigation aérienne, on ne dispose que d'un poids limité pour le moteur, il faut que celui-ci ait une puissance spécifique aussi grande que possible; en d'autres termes, que le poids du cheval-vapeur soit réduit autant que le permet l'état actuel de l'industrie. La question de vitesse propre est donc une question d'allégement des moteurs.

Il faut en outre utiliser cette puissance motrice le mieux possible, grâce à de bonnes hélices; il faut diminuer les résistances à l'avancement, grâce à des formes bien étudiées. Il faut aussi que le navire aérien soit stable dans tous les sens, hori-

zontal, longitudinal ou transversal, car les mouvemens de lacet, de tangage ou de roulis, indépendamment des ennuis qu'ils procurent aux voyageurs, et des dangers qu'ils peuvent présenter, sont un obstacle formidable à la vitesse. Dès qu'un dirigeable s'avance par le travers, il présente à l'air une surface énorme, de forme déplorable au point de vue de la résistance, et la vitesse se trouve diminuée dans des proportions invraisemblables.

On pourrait presque résumer en un mot ce qu'on a à dire de la vitesse propre, c'est que, pour qu'un navire aérien possède au suprême degré cette qualité, il faut qu'il soit doué de toutes les autres.

Reste la capacité de transport. Ici la question se présente d'une manière toute différente, selon qu'il s'agit du plus léger ou du plus lourd que l'air.

Pour un dirigeable, c'est simplement une question de volume à donner au ballon. Il ne faudrait pas croire toutefois qu'en augmentant indéfiniment le volume de l'enveloppe à gaz, on pourra augmenter au delà de toute limite la puissance de transport d'un aérostat. L'augmentation de volume entraîne l'augmentation de la surface d'étoffe, et celle-ci exigera plus de solidité dans un gros ballon que dans un petit, ce qui alourdira le poids du mètre carré de l'enveloppe; de là un double motif d'augmentation du poids total. Il en sera de même de tous les cordages de suspension et de tous les agrès qui constituent le poids mort. On peut démontrer que, dans des ballons de volume différent, ces poids morts augmentent à peu près comme la quatrième puissance des dimensions linéaires, c'est-à-dire plus rapidement que le volume. Ainsi, avec un ballon d'un volume double, le poids mort sera multiplié non pas par 2, mais par 2,52; avec un volume triple, le poids mort sera multiplié, non pas par 3, mais par 4,33, et ainsi de suite. Malgré cette condition défavorable, dans les limites de la pratique, on peut dire que la capacité de transport d'un ballon augmente avec le volume. Elle augmente aussi avec l'allégement des moteurs, car si pour une puissance donnée le moteur est plus léger, on peut employer l'économie de poids ainsi réalisée à augmenter le poids transporté; mais, en général, on préférera profiter de cet allégement pour augmenter la puissance motrice, et par suite la vitesse propre.

Pour un dirigeable, la force ascensionnelle totale est égale au

produit du volume du ballon par la force ascensionnelle du mètre cube de gaz. Cette dernière dépend uniquement du poids spécifique de l'air et de celui du gaz employé. Tant qu'on ne trouvera pas un gaz plus léger que l'hydrogène, il n'y a aucun changement à espérer aux conditions actuelles, et quand même on découvrirait un tel gaz, on serait toujours limité par le poids du mètre cube d'air, qui, on le sait, est, dans les conditions normales, de 1kg,293. Ce chiffre représente la limite extrême de ce que pourrait enlever un mètre cube d'un gaz qui ne pèserait rien. Or, l'hydrogène pur ne pèse, par mètre cube, que 0kg,090. Un mètre cube de ce gaz permet donc d'enlever 1kg,203, et s'il existait un gaz de densité nulle, on ne gagnerait, par mètre cube, que 90 grammes, par rapport à la force ascensionnelle de l'hydrogène. C'est donc actuellement, et ce sera toujours, par l'augmentation de volume seule, qu'on peut augmenter la force ascensionnelle totale d'un aérostat.

Pour un appareil plus lourd que l'air, cette force ascensionnelle totale est encore égale au produit de deux facteurs, mais qui sont cette fois la superficie des sustentateurs et la charge par mètre carré. Pour augmenter cette force ascensionnelle totale, on peut donc agir sur l'un ou sur l'autre de ces facteurs.

Théoriquement, on peut augmenter les dimensions des surfaces sustentatrices; dans la pratique, c'est assez difficile, car lorsqu'elles augmentent, ces surfaces deviennent fort lourdes, et absorbent ainsi une bonne partie de l'accroissement de force ascensionnelle obtenu. Si l'on pousse plus loin, l'accroissement du poids des surfaces sustentatrices peut aller jusqu'à faire perdre tout le bénéfice de leur amplification, et même davantage.

On doit donc chercher à augmenter la charge par mètre carré de sustentateur. Or, cette charge augmente d'une part avec la qualité sustentatrice de la surface porteuse, et c'est dans la recherche de cette qualité que consiste essentiellement le perfectionnement des appareils plus lourds que l'air. C'est une question de forme, de dimensions, d'orientation à étudier dans tous les détails. Une semblable étude constitue en réalité, à elle seule, les neuf dixièmes du problème de l'aviation.

D'autre part, la charge qu'on peut emporter par mètre carré de sustentateur pour un appareil donné, augmente avec la puissance motrice dont on dispose; plus cette puissance est grande par rapport au poids de l'appareil, plus la charge imposée à

chaque mètre carré de sustentateur pourra être élevée ; l'augmentation n'est pas proportionnelle, mais elle suit une marche assez rapide, dont quelques chiffres pourront donner une idée.

Si un aéroplane disposant d'un moteur de 25 chevaux porte 10 kilogrammes par mètre carré, le même aéroplane, avec une machine de 50 chevaux, en portera 16, avec une machine de 75 chevaux, 21, et avec une machine de 100 chevaux, 25 kilogrammes par mètre carré.

Mais il est une remarque très intéressante à faire ; c'est que, pour un aéroplane donné, la charge par mètre carré est reliée à la vitesse. Supposons que notre aéroplane muni d'un moteur de 25 chevaux et portant 10 kilogrammes par mètre carré, fasse 60 kilomètres à l'heure ; lorsqu'il possédera un moteur de 50 chevaux, qui lui permettra, ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure, de porter 16 kilogrammes par mètre carré au lieu de 10, sa vitesse sera augmentée, elle ne sera plus de 60, mais de 76 kilomètres. De même, s'il a un moteur de 75 chevaux, grâce auquel sa charge par mètre carré peut atteindre 21 kilogrammes, sa vitesse, en même temps, atteindra 86 kilomètres. Et enfin, avec le moteur de 100 chevaux et la charge de 25 kilogrammes par mètre carré, il aura une vitesse de 95 kilomètres.

La vitesse propre et la puissance de transport augmentent donc en même temps, avec la puissance du moteur ; il ne se passe rien d'analogue pour les dirigeables.

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de dirigeables ou d'appareils d'aviation, la puissance de transport est reliée à l'allégement des moteurs et à la perfection générale de tout l'appareil ; mais ces causes ont une influence beaucoup plus considérable dans le système du plus lourd que l'air que dans celui du plus léger. Pour les dirigeables, en effet, intervient dans cette question un élément prépondérant, celui du volume du ballon dont l'influence masque à peu près tous les autres ; cet élément n'existe pas pour les appareils d'aviation.

Nous aurions encore à examiner la stabilité sous toutes ses formes, mais ainsi que nous l'avons déjà vu, cette propriété est indispensable, si l'on veut obtenir une vitesse propre de quelque valeur. Il n'y a donc pas lieu de s'en préoccuper d'une manière spéciale ; retenons seulement qu'un navire aérien rapide est nécessairement stable.

IV

Il résulte de tout ce qui précède que les différentes qualités que peut posséder un aéronef ne sont pas indépendantes les unes des autres, mais peuvent se réduire à deux fondamentales : la vitesse propre et la capacité de transport.

La première de ces qualités, la vitesse propre, est éminemment désirable en elle-même, car sans elle il n'y a pas de dirigeabilité possible. Elle est, en outre, le seul moyen dont nous disposions pour augmenter la vitesse absolue, qui nous intéresse tant au point de vue pratique. Enfin, la vitesse absolue est l'un des deux facteurs de la distance que l'on peut parcourir d'un seul trait ; quand on augmente la vitesse propre, on augmente donc, par le fait même, et la vitesse absolue et la distance franchie. Si l'on ajoute que sa possession suppose nécessairement celle de la stabilité sous toutes ses formes, on conclura que c'est là une qualité tout à fait primordiale.

La capacité de transport peut être mesurée par la valeur du poids de toute nature que l'on peut emporter en sus de l'aéronef proprement dit, de son moteur, de son propulseur, en somme de toutes les parties indispensables au fonctionnement du navire aérien. Ce poids étant donné, on peut l'utiliser de différentes manières. On peut en profiter pour transporter de nombreux voyageurs, ou un poids plus considérable de marchandises. Sous forme de lest, il peut servir à monter le plus haut possible ; il contribue aussi à prolonger la durée des voyages aériens. Sous forme d'approvisionnement de combustible, il assure la durée du voyage ; cette durée est elle-même l'un des deux facteurs de la distance parcourue.

Ainsi, la vitesse propre ne peut pas exister, si on ne possède pas la stabilité ; elle permet d'obtenir la vitesse absolue, et, combinée avec la durée, elle procure la distance parcourue. La capacité de transport n'a rien à voir avec la stabilité ; elle peut être utilisée soit pour elle-même, soit pour obtenir l'altitude, soit pour prolonger la durée du voyage et, par ce moyen, contribuer à augmenter la distance parcourue.

Les différentes qualités sont donc partagées en deux groupes : les unes filles de la vitesse propre ; les autres, de la capacité de transport. Quant à la distance parcourue, elle est l'aboutisse-

ment commun des deux groupes, car elle est le produit de la vitesse absolue par la durée, qualité appartenant respectivement à des groupes différens.

Si l'on veut se faire une idée synthétique de la valeur d'un navire aérien, c'est donc en raison de la distance parcourue qu'il convient de l'apprécier ; mais cette qualité n'est que le produit de deux autres : la vitesse absolue et la durée du voyage. Ces deux facteurs peuvent jouer un rôle divers dans l'importance du résultat final.

Le facteur durée est certainement moins intéressant que le facteur vitesse. Pour obtenir la durée, il n'est même pas nécessaire d'être dirigeable, un simple ballon libre peut la posséder, et c'est même jusqu'à présent les ballons sphériques qui ont fait les plus longs voyages ininterrompus. Tout en reconnaissant l'indication précieuse que donne la distance parcourue au point de vue de l'appréciation de la valeur d'un aéronef, il faut, parmi les deux élémens qui la constituent, attacher beaucoup plus d'importance à la vitesse absolue qu'à la durée.

Mais on se rappelle que ces deux qualités ne sont pas primordiales. La vitesse absolue dépend elle-même du vent et de la vitesse propre, et, au point de vue qui nous occupe, elle n'est intéressante que si elle est obtenue, non point par le caprice de l'atmosphère, mais dans la direction voulue par le pilote ; pour cela, il faut de la vitesse propre, qualité fondamentale.

La durée du voyage est, elle, une conséquence de la capacité de transport. Nous arrivons nécessairement à conclure que, parmi ces deux propriétés fondamentales, c'est la vitesse propre qui tient sans conteste le premier rang, et la capacité de transport le deuxième.

Ainsi que nous l'avons annoncé au début, nous avons dégagé les conclusions qui précèdent de considérations simplement utilitaires. En examinant la question au point de vue des difficultés à vaincre, quel rang conviendrait-il d'assigner aux deux qualités primordiales d'un aéronef ?

S'il s'agit d'un aéroplane, la question est très simple, les difficultés sont les mêmes pour acquérir l'une ou l'autre. Avec la vitesse propre augmente, en effet, la charge transportable par mètre carré de sustentateur ; par conséquent, en gagnant sur l'une, on gagne en même temps sur l'autre. On peut résumer la question en disant qu'il faut qu'un aéroplane soit aussi parfait

que possible, c'est-à-dire soit stable, ait des surfaces porteuses douées d'une excellente qualité sustentatrice, un bon propulseur, un moteur puissant et léger; s'il possède cette perfection, il pourra en faire l'usage qu'il voudra; il pourra aller vite, en emportant un poids considérable, poids qu'il utilisera soit pour véhiculer un poids utile, soit pour augmenter la durée de son voyage; s'il s'allège, il diminuera sa vitesse, mais la puissance surabondante de son moteur lui permettra de s'élever. En résumé, avec un aéroplane parfait, l'aviateur obtiendra à son gré telle ou telle des qualités qu'il voudra, ou les combinera entre elles, dans la proportion qu'il jugera convenable.

Pour les aéroplanes, la question des difficultés à vaincre n'existe donc pour ainsi dire pas, et les considérations utilitaires gardent entièrement leur valeur. Pour ces appareils, c'est la vitesse propre qui est, comme pour tous, la qualité la plus précieuse; mais on pourra obtenir les autres sans rien modifier à la construction, et sauf en ce qui concerne l'altitude, sans rien perdre de la vitesse, en l'augmentant même, en même temps que la capacité de transport et les qualités qui en dérivent.

Il n'en est pas de même pour les dirigeables. Certes, pour eux comme pour les aéroplanes, la perfection générale de l'appareil, moteur, hélices, formes peu résistantes, est indispensable à la vitesse et peut aussi exercer une influence heureuse sur la capacité de transport et les conséquences qui en dérivent; mais un autre facteur intervient, le volume du ballon. Celui-ci exerce sur la capacité de transport une influence énorme, qui masque celle qui résulte de la perfection générale de l'appareil. Si donc en augmentant la vitesse propre on peut indirectement, et dans une faible mesure, augmenter la capacité de transport, on possède pour augmenter celle-ci un moyen absolument indépendant de ceux qui procurent la vitesse.

Ajoutons que ce moyen, il n'y a pas grand mérite à l'employer; ce n'est pas très difficile d'ajouter à un ballon quelques centaines de mètres cubes, ou même davantage; je ne vais pas jusqu'à dire que le problème soit d'une simplicité enfantine, mais il est bien peu de chose à côté de ceux qu'il est nécessaire de résoudre pour augmenter la vitesse propre d'un dirigeable.

En conséquence, en ce qui concerne le plus léger que l'air, si au point de vue utilitaire la capacité de transport est une qualité inférieure, elle l'est également au point de vue technique,

car il est beaucoup plus facile de l'obtenir que de réaliser la vitesse propre.

Ainsi, il n'y a, pour un navire aérien, que deux qualités d'où dérivent toutes les autres : la vitesse propre et la capacité de transport ; au point de vue utilitaire, cette qualité est beaucoup moins intéressante que la première.

Si l'on se place au point de vue des difficultés à vaincre, dans le cas d'un aéroplane, la question ne se pose même pas, car pour ces appareils les qualités à rechercher sont tellement solidaires les unes des autres, que tout perfectionnement apporté permet d'augmenter à son choix l'une ou l'autre des propriétés du navire aérien. Pour les dirigeables, il n'en est pas de même ; la capacité de transport est beaucoup plus facile à obtenir que la vitesse propre, et les considérations techniques viennent, quand il s'agit du plus léger que l'air, corroborer celles qui sont fondées sur l'utilisation du navire aérien.

Parce qu'un dirigeable colossal aura exécuté de longs voyages, et parcouru de grandes distances, il ne faut donc pas proclamer la supériorité de ce type de navire aérien sur tous les autres. Celui qui doit le plus nous intéresser est celui qui disposera de la plus grande vitesse propre ; et comme cette vitesse est difficile à mesurer, nous l'apprécierons d'après la vitesse absolue parcourue en circuit fermé, de manière à éliminer autant que possible, dans le résultat final, l'influence du vent.

Je crois que, sous ce rapport, nos navires aériens n'ont rien à envier à ceux de l'étranger ; je crois même qu'ils leur sont franchement supérieurs. Nous pouvons donc continuer à être fiers de nos aéronefs ; ils possèdent, à un plus haut degré que d'autres, la première de toutes les qualités, la vitesse propre ; ils l'augmentent de jour en jour ; et quand nos ingénieurs le voudront, ils posséderont en outre la capacité de transport dont nos rivaux paraissent si fiers. Et la France ne risque pas, comme on l'a annoncé parfois avec fracas, de perdre l'empire de l'air (1).

COMMANDANT PAUL RENARD.

(1) Ces lignes étaient écrites avant la catastrophe du dirigeable « République. » Ce tragique événement ne change rien aux conclusions de cet article.

LE ROLE POLITIQUE ET LES SURVIVANCES

DE

LA COMPAGNIE SECRÈTE DU SAINT-SACREMENT

Lorsque la Compagnie secrète du Très Saint-Sacrement de Paris fut obligée de cesser, vers la fin de l'année 1665, ces assemblées qu'elle tenait sans interruption depuis le mois de mars 1630, ce fut, nous l'avons vu (1), parce que le gouvernement de Louis XIV, éclairé et aussi, sans doute, stimulé depuis 1660 par les dénonciations des Jansénistes, voulait sa perte. Est-ce qu'en dehors des prévarications délictueuses que les Parlemens de Bordeaux et de Paris avaient condamnées chez les confrères, d'autres délits leur furent reprochés? Est-ce que d'autres heurts s'étaient produits entre le zèle officieux de la Compagnie et les actes autorisés de l'administration civile? Nous n'en trouvons nulle trace, et il ne semble pas qu'il y ait eu en effet de tels conflits. Le gouvernement ne se souciait pas beaucoup plus en 1660, ou même en 1666, qu'en 1627, au moment où la Compagnie était née, de ce que nous appelons aujourd'hui ses devoirs sociaux. Peut-être même l'histoire, mieux connue, de l'assistance publique (2), des prisons, de l'instruction, nous montrerait-elle qu'il s'en souciait moins sous Mazarin que sous Richelieu, et qu'il y eut, à cet égard, entre les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, un déchet, qu'expliqueraient surabondamment

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

(2) Voyez Parturier, *l'Assistance à Paris sous l'ancien régime*, et Camille Bloch, *l'Assistance et l'État en France*, p. 46 et suivantes.

et les guerres continuelles, et les charges financières qui en résultaient, et l'absence des États généraux, dont la voix ne s'élevait plus pour rappeler à la royauté les parties intérieures de sa besogne et les besoins de la vie du pays. Cependant il ne faudrait pas dire non plus qu'il s'en désintéressât complètement. En 1643, la Cour appuie les efforts du chevalier Gerbier pour l'établissement des Monts-de-Piété ; en 1650, le Parlement ordonne l'exécution exacte des arrêts et règlemens sur la police des pauvres ; en 1656, un édit nomme le premier président et le procureur général seuls chefs de cet Hôpital-général de Paris, dont la Compagnie du Saint-Sacrement avait, sous main, préparé la fondation ; en 1662, une déclaration du Roi prescrit l'établissement d'un hôpital dans toutes les villes et gros bourgs du Royaume. Et ce qui est encore plus certain, c'est que la monarchie absolue, de plus en plus jalouse de son pouvoir, ne voulait pas, si peu qu'elle fît pour améliorer le bien-être et le bon ordre public, laisser faire à autrui ce qu'elle ne faisait pas elle-même. Ses conseillers, ses théoriciens l'avertissaient assidûment de ne pas permettre qu'on empiétât par ce côté plus que par d'autres sur les « attributs » de la souveraineté. Le parlementaire Le Bret, en 1652, dans son *Traité de la souveraineté des Rois*, revendiquait pour l'autorité royale, non seulement l'institution des foires et marchés ou des grandes administrations, comme les Postes, mais celle des « Universités, écoles et académies ; » comme aussi le droit exclusif « d'empêcher » par des règlemens de police « la corruption des bonnes mœurs, de retrancher le luxe, de bannir les brelans et les jeux illicites. » Il réclamait même pour le Roi le privilège des grandes aumônes, « car, dit-il, bien qu'elles soient très louables en toutes sortes de personnes, néanmoins celui qui les ferait au-dessus du Prince souverain se rendrait suspect à l'État. » En 1649, un des publicistes officiels de la cour de France, Samuel Sorbière, traduisait les *Élémens philosophiques du Citoyen* de Hobbes, où il était dit que le Roi est aussi fondé à s'immiscer dans toutes les parties de la vie de la nation que Dieu lui-même, « s'il voulait s'appliquer immédiatement, » dans l'économie de l'univers, « à toutes sortes de matières ; » — qu'il appartient « à l'autorité publique de définir quelles choses servent au maintien de la paix et aux commodités de la vie ; » — qu'enfin, chez les particuliers, c'est une disposition très nuisible à la tranquillité publique que l'*ambition des*

bons services. Autant d'axiomes absolutistes qu'Omer Talon, si la Compagnie du Saint-Sacrement avait comparu en justice, n'eût pas manqué d'asséner sur son « illégale » charité. Et les confrères s'en rendaient bien compte : « Nos emplois, » écrivait en 1657 Du Plessis-Montbard, « par leur diversité et par leur force, appartiendraient plutôt à des souverains qu'à nous (1). »

Toutefois, il y avait sous l'ancien régime, contre une compagnie telle que celle du Saint-Sacrement, un grief plus redoutable encore que celui d'une concurrence impertinente faite au gouvernement dans le domaine social : c'était le grief de *cabale*, autrement dit d'intrigue politique.

I. — LE RÔLE POLITIQUE DE LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT : L'OPPOSITION DÉVOTE SOUS LOUIS XIII ET LOUIS XIV

Dans son mémorial de la Compagnie du Saint-Sacrement, d'Argenson s'évertue à écarter d'elle ce soupçon fatal, et quand ce soupçon devint une accusation, à la réfuter. La Compagnie du Saint-Sacrement de Paris a toujours évité, selon lui, de se mêler des affaires de l'État, et même des affaires de l'administration. « D'abord qu'elle trouvait dans les commissions » que lui confiaient les Compagnies des provinces, « quelque chose qui regardait la finance, le ministère ou l'État, elle répondait que toutes ces matières n'étaient pas de son objet, qu'elle n'avait en vue que le spirituel et le soulagement des pauvres, sans se mêler du gouvernement public qu'elle devait toujours respecter. » En 1649, elle a résisté aux particuliers qui voulaient l'engager à réclamer contre les vexations des traitans. « Durant la Fronde, elle a été d'une fidélité inviolable à son légitime souverain ; » « elle n'oublia rien de tout ce qui dépendait d'elle pour faire de sorte que le Roi fût toujours servi ; » elle « priait ceux qui n'avaient pas suivi le parti du Roi » de ne plus se trouver aux assemblées. En 1657 encore, elle a refusé à la Compagnie de Moulins l'autorisation d'admettre un confrère de Rennes exilé à Moulins pour raison politique. Elle fut toujours « aussi attentive que possible » à ne rien faire qui pût « ni préjudicier à l'État, » ni seulement « déplaire à la Cour en matière de gouvernement. »

Mais d'Argenson caresse le rêve d'un rétablissement de la

(1) Lettre publiée par l'abbé Croulbois, dans la *Revue d'histoire et littérature religieuse* de 1904, p. 540.

Compagnie à la fin du règne de Louis XIV. Son histoire est un plaidoyer, où, il faut bien le dire, le récit démentait la thèse. La liste seule des noms de personnes qu'il lui fallait enregistrer, depuis l'origine jusqu'à l'année 1666, où il s'arrête, était propre à infirmer ses allégations optimistes. Sans doute, deux des fondateurs de la Compagnie, le P. Philippe d'Angoumois, capucin, et M. l'abbé de Grignan ne paraissent avoir été à aucun titre des hommes politiques. Mais il n'en était pas ainsi du troisième, de celui-là même auquel d'Argenson attribue la pensée primitive de l'œuvre. Henri de Lévis, duc de Ventadour, prince de Maubuisson, participait par sa naissance et par ses emplois aux grandes affaires. Ce fut à la Cour, et dans les emplois élevés, que les trois fondateurs cherchèrent leurs premiers adhérens : M. de Pichery, maître d'hôtel ordinaire du Roi, le P. Jean Suffren, confesseur du Roi et de la Reine mère, le marquis d'Andelot, lieutenant-général au gouvernement de Champagne, Jean de Galard de Brassac, qui allait être ministre d'État. Parmi ceux qu'ils choisirent dans l'Église, c'était, sans doute, un pur « spirituel » que le P. de Condren, mais le P. de Condren était aussi le directeur de conscience de M. de Bérulle. « Ce grand cardinal avait tant de respect pour lui qu'il l'honorait comme une relique vivante. » Or, on sait combien Bérulle était mêlé aux luttes gouvernementales de son temps, et tout le système qu'il représentait à la Cour de Louis XIII (1). Si Condren ne faisait pas de politique, il pouvait être l'agent utile de la politique de Bérulle, lequel, par son intermédiaire, se trouvait « diriger tout ce qu'il y avait de saint dans Paris, » M. Olier, M. de Renty. Du seul fait de la présence de Condren dans ses rangs, la Compagnie du Saint-Sacrement prenait, dès 1627, une « couleur » politique.

Parmi les adhérens qui lui vinrent ensuite, beaucoup continuaient de l' « engager » de la même façon, soit que, personnellement, ils eussent une part dans les « affaires d'État, » soit qu'ils appartinssent à des familles qui y étaient constamment mêlées. Là-dessus l'*Index* de la Relation de Voyer d'Argenson, dans l'édition de dom Beauchet-Filleau, — celui des lettres de décès ou autres, adressées par la Compagnie de Marseille à celle de Paris, — celui des procès-verbaux de Limoges, de

(1) Voyez H. Mariéjol, *Histoire de France Lavisse*, t. VI, p. 235 et suivantes.

Grenoble et de Marseille (1), prouvent que la Compagnie du Saint-Sacrement accueillit un grand nombre d'hommes que l'on retrouve dans les mémoires, journaux, correspondances ou pamphlets politiques du milieu du XVIIe siècle : — grands seigneurs ou grands officiers de la Cour, comme le prince de Conti, les comtes de Brienne et de Noailles, les marquis de Belloy, de Liancourt, de Salignac-Fénelon, de Laval, de Fontenay-Mareuil, le commandeur de Jars, les Rochechouart-Chandenier, les maréchaux de La Meilleraye et de Schomberg ; — magistrats importans tels que les Lamoignon, les Séguier, les De Mesmes, les Mesliand, les Maignart de Bernières, les Aubery, les Le Fèvre d'Ormesson, les Barillon et les Morangis, les Voyer d'Argenson ; — prélats très en vue, ou religieux, ou prêtres séculiers très militans et influens, comme Potier, évêque de Beauvais, Godeau, évêque de Vence, Cospeau, évêque de Lisieux, François de La Fayette, évêque de Limoges (2), François de Péricard, évêque d'Angoulême, Henri de la Roche-Pozay, évêque de Poitiers, François Fouquet, évêque d'Agde, puis archevêque de Narbonne, ou comme les abbés Gautier de Montaigu, de Roquette, Lescalopier, Picote, Olier, comme le docteur de Sorbonne Grandin, comme les missionnaires Lambert et Vincent de Paul. Jusque dans la foule des petits personnages, gentilshommes, ecclésiastiques ou bourgeois, qui figurent sur les listes de la Compagnie, il en est plusieurs, — un Patroclé (3), un Frotté, un Le Comte, un Castille, un La Nauve, un Germain, un Devaux, un Laisné (4), — qui risquent bien (car leur identité est parfois difficile à déterminer sûrement) d'être ceux-là mêmes que les *Mémoires* de Richelieu, d'Omer Talon ou de Feuquières, de Dubuisson-Aubenay ou de Nicolas Goulas, de la Fare ou de la Porte, de Gourville ou de Fontenay-Mareuil, de Mademoiselle de Mont-

1 Voyez les ouvrages ou articles cités précédemment de MM. R. Allier et Alfred Leroux, et *la Compagnie secrète du Saint-Sacrement. Lettres du groupe parisien au groupe marseillais* 1639-1662. Paris, Champion, 1908.

2 Voyez l'intéressant ouvrage de l'abbé Aulagne, la *Réforme catholique dans le diocèse de Limoges*, Paris, 1906.

3 C'est le père (ou le frère aîné) probable de l'Orgon du *Tartufe* dont nous avons précédemment parlé. Mêlé vers 1637 à des intrigues de Cour, et intermédiaire entre le P. Caussin et la Reine mère, il fut exilé à Bourges.

4 Pour plusieurs de ces accointances politiques de la Compagnie, consulter, outre les ouvrages de Chéruel, de Chantelauze, de Gazier, de V. Cousin et de J. Lair, sur Mazarin, Retz, Fouquet, et, sur la Fronde, trois savans et ingénieux articles de Charles Boudhors, dans la Revue *l'Enseignement secondaire* (1903).

pensier ou de Madame de Motteville, les anecdotes de Tallemant des Réaux, les lettres de Guy Patin, les *Courriers* de la Fronde et les *Mazarinades* mentionnent çà et là, comme ayant joué, sur la scène publique, un bout de rôle. Que si, enfin, l'on regarde les « amis du dehors » de la Compagnie, les grands personnages dont le crédit ou la bourse lui étaient ouverts, tous, plus ou moins, « faisaient de la politique : » Chavigny, le président de Bailleul, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés (Henri de Bourbon-Verneuil), les marquises de Séneçay et de Maignelay, la duchesse d'Aiguillon ; et surtout le prince dont le nom, sinon la personne, eut un si grand rôle dans la Fronde et servit à tant d'intrigues, l'oncle propre du Roi, le duc d'Orléans, qui, sans être membre de la Compagnie, se prêtait avec une complaisance surprenante à ses desseins, et, en revanche, nous l'avons vu (1), obtenait d'elle qu'elle fît, officieusement, la police de son apanage.

Et Voyer d'Argenson, l'historien apologiste de la Compagnie du Saint-Sacrement, raisonne mal, quand « faisant réflexion sur un si grand nombre de grands seigneurs, d'illustres magistrats, d'évêques, de gentilshommes qualifiés, et des plus remarquables officiers et bourgeois de Paris, » qui ont « composé » ou favorisé « cette Compagnie, » il se demande « d'où le ministère a pu prendre des soupçons et des jalousies » contre une association si honnêtement, si brillamment peuplée. Mais précisément, de cette quantité, et de cette « qualité ! » Mieux étaient fréquentées les réunions du Saint-Sacrement, plus elles étaient suspectes. D'une confrérie, eût-elle été publique, où se faisaient inscrire tant d'hommes de « condition, » et d'« hommes d'État, » les ministres ne pouvaient pas ne pas penser, — et Louis XIV tout le premier s'il la connut, — ce qu'ils pensèrent plus tard de Port-Royal, selon ce qu'avouait à un janséniste l'archevêque de Paris : « Cette maison avait trop de réputation ;... cela leur gagnait des amis qui s'unissaient et qui faisaient ensemble des pelotons contre l'État... Ces unions sont dangereuses dans un État : c'est ce que l'on a voulu dissiper. » — Les actes ou seulement la réputation de tant de membres de la Compagnie du Saint-Sacrement rejaillissaient sur elle, et eussent suffi pour la compromettre, à supposer même qu'elle se fût abstenue de toute intrusion dans les affaires politiques.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

Mais s'en abstint-elle d'une façon aussi rigoureuse et aussi absolue que la prétend Voyer d'Argenson, son avocat?

Il y a une chose très sûre, c'est que, dans l'histoire politique de cette partie du XVIIe siècle, il est souvent question d'une « Cabale des Dévots. » Or, les membres et les actions de cette cabale, tels que des documens bien connus nous les font connaître, sont identiques aux membres et aux actes de la Compagnie du Saint-Sacrement, tels que les documens nouvellement retrouvés nous les révèlent. De cela les preuves abondent à travers l'assez long espace de temps limité par les dates de la naissance et de la mort, au moins apparente, de la Compagnie, — 1627 et 1666. — Prenons seulement la dernière année du règne de Louis XIII et les dix premières de celui de Louis XIV.

En 1642, à peine Richelieu a-t-il disparu, qu'autour de Louis XIII, mourant lui-même avec les sentimens de piété que l'on sait, une petite troupe de prêtres s'insinue sans bruit au pouvoir. Son chef est « M. Vincent, » chef timide, du reste, saint homme aussi dépouillé que possible d'ambition personnelle, dénué de goût pour « les affaires qui ne sont pas purement de Dieu, » sans entregent, sans influence sur les mondains de la Cour, qui se raillent de sa souquenille noire. Mais il a la confiance du roi Louis XIII, lequel, à la veille d'expirer, a témoigné que c'est ce saint qu'il veut pour purifier enfin l'Église. La veuve de Louis XIII se conforme à cette désignation, et le supérieur de la Mission, immédiatement chargé, par Anne d'Autriche régente, de toutes les affaires qui concernent les pauvres, est également placé par elle à la tête du Conseil de Conscience où se décident le choix des évêques et des abbés et la distribution des pensions et des bénéfices; et il est même encore investi d'une espèce de surveillance des évêques, des congrégations, des Huguenots. Or ce « sous-secrétaire d'État nouveau, » ministre anonyme, et qui reste dans la pénombre, des affaires ecclésiastiques et charitables, M. Vincent, est de la « Compagnie. »

Bientôt les choses politiques se brouillent. Dès 1643, les féodaux, contenus par Richelieu, se revanchent, s'élancent au pouvoir, mais ils sont divisés. Les Bourbon-Condé veulent leur part plus grande. « Madame la Princesse » est âpre à déloger « les Importans. » Or quels sont les instrumens qu'elle emploie?

Le Père Vincent, Liancourt et Montaigu, tous trois membres de la « Compagnie ».

C'est Mazarin qui profite de la chute des Importans. Mais le parti des « Saints, » — qui voit que le nouveau cardinal sera aussi peu ecclésiastique que son prédécesseur, moins encore, — travaille tout de suite contre lui. Dans ce « parti des Saints, » d'après les notes que Mazarin lui-même consigne au jour le jour sur ses « carnets, » qui inscrit-il au premier rang? « *Il padre Vincent* ». Et si le Cardinal parvient de bonne heure à lui arracher la distribution des « bénéfices, » il ne peut lui enlever le mystique respect de la Reine, qui continuera, jusqu'en 1648 au moins, d'avoir avec lui « de longues conversations. » Un autre « saint » a aussi l'oreille de la Reine : c'est le P. Lambert. Or, le P. Lambert n'est pas seulement, comme M. Vincent, de la congrégation de la Mission, mais il est, comme lui, de la Compagnie du Saint-Sacrement.

Vincent et Lambert ont des collaboratrices; qui sont-elles? La marquise de Maignelay, amie de la duchesse d'Aiguillon, et, comme elle, grande bienfaitrice de la Compagnie; Mme de Loménie de Brienne, d'une famille où la Compagnie est connue; Mme de Liancourt, femme d'un membre de la Compagnie. — Ils ont des alliés; lesquels? D'anciens fauteurs du duc de Beaufort : l'évêque de Beauvais, Potier, l'évêque de Lisieux, Cospeau, l'évêque de Limoges, François de La Fayette. Et ceux-là aussi sont des « confrères » de MM. de Renty, de Garibal et Du Plessis-Montbard.

Arrive la Fronde. Pendant cette tumultueuse anarchie, la conduite de la Compagnie, nous assure-t-on, fut irréprochable. Un autre confrère, — devenu plus tard janséniste, celui-là, — Du Ferrier, confirme qu' « on lui doit attribuer la soumission de la ville de Paris. » Vers 1650, raconte d'Argenson, « un homme de qualité, qui était de la Compagnie, se jeta bien avant dans le parti de la Fronde. Aussitôt que l'Assemblée en fut avertie, elle députa deux de ses amis pour le prier de n'y plus revenir qu'il n'eût quitté ce mauvais parti, et, depuis ce temps, dit-il, je ne l'ai vu nommé, ni dans les registres, ni dans le rôle de ceux qui la fréquentaient. »

N'y contredisons pas, mais observons que si la Compagnie appliqua ce principe, elle dut avoir à décimer ses rangs. Car, parmi les noms que nous relevons à la fois sur les listes du

Saint-Sacrement et dans les chroniques politiques de la Fronde, les deux tiers sont des noms du parti anti-mazarin. Or, en dépit des arguties des Frondeurs, — parlementaires ou partisans des princes, prétendant à l'envi qu'ils étaient les meilleurs, les seuls serviteurs du Roi, — le nom d'anti-mazarin signifiait bien anti-royaliste.

D'ailleurs, en admettant même, comme le veut d'Argenson, que la Compagnie, — dont le ministère ne devait pas tarder à découvrir plus clairement la clandestinité obstinée, — ne pût pas être compromise par ce hasard, pourtant singulier, que tant de ses adhérens, mêlés à l'action pendant la Fronde, y travaillaient invariablement dans un sens contraire à celui de la « Cour, » il y avait quelque chose de plus précis et de plus grave : c'était l'attitude, durant ces années de la Fronde, de deux au moins des hommes qui furent deux de ses chefs ou de ses instrumens les plus puissans, je veux dire saint Vincent de Paul et Jean-Jacques Olier (1).

L'un et l'autre, il faut bien le dire, furent des Frondeurs en soutane qui, s'ils firent moins de bruit que les Frondeurs de robe ou d'épée, firent, pacifiquement, au moins autant de besogne.

Saint Vincent de Paul, dès le temps des Barricades, entre en scène. Le 14 janvier 1649, le voici partant pour Saint-Germain, afin, écrit-il à l'un de ses confrères, dans son style coutumier de dévote bonhomie, « de rendre quelque petit service à Dieu. » Ce petit service, c'est, tout simplement, « de presser la Régente de se séparer de Mazarin... » Et dans cette démarche franchement hostile au Cardinal, M. Vincent s'engage si à fond que, comme elle échoua, — « mes péchés, écrit M. Vincent, m'ont rendu indigne de réussir, » — le négociateur malheureux dut partir en hâte pour une tournée de visite, dont il découvrit tout à coup l'opportunité, à travers les maisons provinciales de sa Congrégation de missionnaires. Qui sait si, alors, sans l'amitié de la Régente, M. Vincent n'aurait pas été incarcéré comme un Broussel ou comme un Longueville?

Cet échec le décourage-t-il pourtant d'intervenir dans la politique? Nullement. En 1652, il redevient diplomate et, cette fois, plus fin diplomate. Fondé de pouvoirs du Duc d'Orléans auprès

(1) Voyez spécialement l'abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul*, 1860, 4 vol. et les *Lettres* du saint publiées en 1880, 4 vol.; Faillon, *Vie de M. Olier*, 4e éd., 1873, et les *Lettres* de M. Olier publiées en 1885.

de Mazarin, il tâche de décider le Cardinal, par persuasion (lettre du 5 juillet) à accorder à ce prince « la satisfaction que ce prince désire, » c'est-à-dire à s'en aller. Il écrit, en août et septembre de la même année, deux autres lettres, l'une au pape Innocent X pour lui exposer les maux de la France et le prier de les faire cesser, en « rétablissant l'union dans la famille royale, » l'autre, à Mazarin lui-même (un long mémoire où se mêlent aux conseils spéculatifs des renseignemens minutieux sur l'état des esprits dans la capitale). Ces deux lettres nous montrent en saint Vincent de Paul un homme très informé. Et encore qu'il y déclare « n'avoir plus aucune communication avec *ses anciens amis* qui sont dans les sentimens contraires à la volonté du Roi, » il y avait une coïncidence et un accord étrange entre ces écrits et les efforts que faisaient, à cet instant précis, Lamoignon et Fontenay-Mareuil, — deux autres membres de la Compagnie, — pour déterminer le cardinal de Retz à assumer hardiment le rôle de « sauveur » de l'État. Et c'est immédiatement après que Retz alla faire auprès de la Cour, à Compiègne, — à la tête de son clergé, escorté de deux cents gentilshommes et de « cinquante gardes de Monsieur, » — une démonstration comminatoire et triomphale.

Dans ces démarches de saint Vincent de Paul, il est impossible de méconnaître, non seulement la « démangeaison » de négociations, la « fièvre d'État, » — selon le mot de Retz, — qui régnait alors, et qui mettait les gens les plus sages en « une sorte de frénésie, » mais encore une véritable « ligne » politique. Cette activité, comment l'expliquer?

Le dernier historien ecclésiastique de saint Vincent de Paul, l'abbé Maynard, avoue très sincèrement que la physionomie traditionnelle du saint est incomplète, que l'humble missionnaire et le doux philanthrope chrétien y ont effacé indûment un politique ignoré ou méconnu, politique inspiré, bien entendu, des meilleures intentions et du plus louable désir de la paix publique, — mais « politique. » — Faut-il toutefois que nous prenions si aisément notre parti d'une transformation nécessaire de la physionomie traditionnelle du saint homme? Lui qui, sur le devoir qu'ont les ecclésiastiques, surtout les missionnaires, de s'abstenir, — même pour le bon motif, des affaires temporelles, lui qui, sur l'inutilité qu'il y a, pour les vrais serviteurs de Dieu, à s' « empresser, » à hâter les choses divines par des moyens

humains, lui qui a dit, maintes fois, de si bonnes et de si graves paroles, devons-nous admettre que, de gaieté de cœur, et spontanément, et si souvent, durant ces années de la Fronde, il ait oublié et démenti ces beaux principes de mystique neutralité? Et si l'on conjecture qu'ici M. Vincent se faisait, par obéissance, par devoir, l'agent d'autrui, ne répugnerions-nous pas quelque peu à voir en lui soit un instrument de Retz ou de sa coterie, soit, comme le croyait Mazarin, un pieux fantoche aux mains de la duchesse d'Aiguillon?... L'existence de la Compagnie du Saint-Sacrement résout peut-être ce petit problème, et nous soulage de ce scrupule, si nous osons supposer que saint Vincent de Paul fut, dans l'ordre de la politique, comme il paraît l'avoir été souvent dans l'ordre de la charité, le bras visible des dévots « invisibles. »

D'autant qu'à ce moment, Olier travaillait, dans le même sens que lui, à la Cour et parmi les grands.

Lui aussi, Olier, il est en bons termes avec la famille de Condé, dont la fierté remuante fait que Mazarin regarde toujours du côté de Chantilly avec crainte. Lui aussi, il est en relations avec le Duc d'Orléans, sur qui, en 1655 encore, il compte pour « soutenir l'Église et la relever de ses ruines. » Même, afin de tenir sous sa main ce prince « inconstant et variable, » il avait mis auprès de lui trois personnes : un ecclésiastique, un gentilhomme, et une femme, Mme de Saujon, à laquelle il demande, « encore que le prince la poursuivît de ses assiduités, » de demeurer auprès de lui, pour le conduire.

Lui aussi, en 1651, avec la même animosité que saint Vincent de Paul, il s'efforçait de chasser définitivement du cœur d'Anne d'Autriche, et du pouvoir, le cardinal « simoniaque » et « sacrilège. » Écrivant, peu après le deuxième départ du Cardinal, à la Régente, il l'en félicite plus qu'il ne l'en console : « Souffrez, madame, avec amour et joie, » la retraite de la personne « que Dieu vous ôte, » afin de « purifier la fin de votre régence, » et de « vous renouveler dans les premiers désirs que vous aviez, en y entrant, d'aider son Église et de le faire régner. Dieu ne veut pas que votre âme se compromette davantage. » De plus, à la fin de cette exhortation sévère, Olier indiquait très nettement à la Reine mère qu'un groupe de conseillers nouveaux était tout prêt à succéder à Mazarin : « vrais serviteurs de Dieu, » ceux-là, avec qui elle pourra, en toute sûreté, « examiner les

affaires de l'Église, » soin principal de sa royale fonction. Ceux-là ne feront pas faire à Anne d'Autriche, comme Mazarin, des « nominations » ecclésiastiques insuffisamment « pesées au poids du sanctuaire : » car ils ont dans les mains, — elle pourra les « prendre par avance, » — *des mémoires sur les gens de bien du royaume* auxquels on peut confier les bénéfices. Ces hommes pieux dont les archives sont si pleines de dossiers précieux pour une épuration du Clergé français, ressemblent vraiment à ceux du Saint-Sacrement. — En outre, poursuit Olier, ce qu'apprendront à la Reine ces meilleurs conseillers, c'est à consacrer sa puissance souveraine à l'exécution d'un programme singulièrement conforme, pour ne pas dire identique, jusque dans les termes, aux statuts de la Compagnie du Saint-Sacrement : « détruire les vices et crimes publics, comme sont les duels, les impiétés, les blasphèmes et autres maux semblables, » « *faire partout les grands biens.* »

L'année suivante, Olier revient à la charge au moment où Anne d'Autriche se laissait voir disposée à rappeler Mazarin. Sur un ton d'autorité, presque de menace, il lui montre l'opinion publique soulevée contre le ministre; il lui conseille de céder, par une sage condescendance, à cette « opposition » du peuple, qui est le signe de l' « opposition » de Dieu. Et voici que, de nouveau, ces admonestations pieuses se concluent en une offre de personnes : Olier assure la Reine que « Dieu lui tient en réserve, » non plus seulement un nouvel ensemble de conseillers plus purs, mais un ministre, puisqu'il lui en faut un. Apparemment tiré de cette élite sainte dont Olier a bien l'air d'être le plénipotentiaire, ce ministre méritera non seulement « l'approbation » et la « révérence des peuples, » mais le concours puissant de ces « fidèles serviteurs » du Roi, aujourd'hui plongés dans la tristesse à la vue de la « désolation » imminente « du royaume et de la religion (1). »

Si l'on ajoute que cette « désolation » de la religion et du royaume, des pamphlets nombreux la criaient alors au public; — que de ces pamphlets, quelques-uns, et ceux-là d'une assez chaleureuse et vigoureuse éloquence, étaient rédigés, nous l'avons vu, par la Compagnie du Saint-Sacrement de Paris, et

(1) Quel était ce candidat, offert par Olier à Anne d'Autriche? Peut-être « le milord Montaigu » dont il fut question fortement en 1660 pour succéder à Mazarin. Peut-être Lamoignon, comme on le verra plus loin.

expédiés par ses soins à ses cinquante-quatre ou cinquante-six succursales de province (1); — que beaucoup d'autres des « Mazarinades » pieuses, mêlées aux Mazarinades parlementaires et princières, ressemblent tellement, pour le fond et pour le style, aux circulaires de la Compagnie qu'elles ont l'air de sortir de la même plume; — si l'on réunit toutes ces circonstances, on comprendra que Mazarin ait pu considérer les Dévots du Saint-Sacrement comme les chefs de cette partie de ses adversaires qui ne voulait peut-être pas le renverser par la force, mais qui voulait cependant le renverser. On comprendra le langage que, selon d'Argenson, Mazarin tint à Anne d'Autriche et à mylord Montaigu le jour où, deux ou trois ans plus tard, l'organisation des Compagnies du Saint-Sacrement lui fut plus clairement révélée. « Il est vrai, Madame, » — répondit-il (2) à la Reine mère qui lui reprochait de « pousser à bout » la Compagnie, — « qu'ils n'ont rien fait de mauvais jusqu'à présent, » mais « ils en peuvent faire par leurs grandes intrigues et les correspondances qu'ils ont par toutes les villes du Royaume. En bonne politique, pareille chose ne doit point se souffrir dans un État. » Qu'est-ce, poursuivait le Cardinal, que ces tournées du marquis de Fénelon, qui parcourt le royaume en y établissant ces Compagnies? « La noblesse s'assemble en secret, » sans doute pour cabaler quelque chose contre le service du Roi; Fénelon a bien l'air de vouloir « se faire des amis pour devenir puissant; » « tous ces dévots sont intéressés et ambitieux. » Se souvenant des dessous mystiques qu'il avait confusément devinés dans les réalités de la Fronde, Mazarin crut qu'il avait enfin découvert et l'état-major et la milice organisée de ce parti insaisissable et nébuleux des Dévots dont, depuis douze ans, il avait trouvé devant ses pas, à chaque instant, soit les assauts publics, soit les souterraines manœuvres, encouragées par la discrète complicité d'Anne d'Autriche. Après qu'il eut « rompu les assemblées » de la Compagnie, se vantant à la princesse de Conti d'avoir détruit « toutes ces cabales » d'apparence religieuse, il assurait que *la Ligue avait eu de moindres commencemens...*

Mais Mazarin se flattait : la « Cabale des Dévots » n'était pas détruite. Colbert, n'étant encore qu'agent du Cardinal, avait,

1 Voyez la *Revue* du 15 août 1908.
2 D'Argenson, éd. de dom Beauchet-Filleau, p. 262, 263 et suivantes.

dès 1657, constaté avec irritation les embarras, même diplomatiques, que suscitait au gouvernement le zèle des « dévots du faubourg Saint-Germain, » pour vouloir à toute force faire supprimer « le prêche public que l'ambassadeur de Hollande fait en français dans sa maison. » Devenu, en 1661, le secrétaire, — secrétaire directeur, apparemment, — du Conseil du jeune Roi, l'une des premières affaires qu'il voit y revenir (1), c'est précisément cette âpre réclamation des anti-huguenots de la paroisse Saint-Sulpice.

Dans la grande lutte que Colbert entreprit sans tarder contre le surintendant Fouquet, il se heurte de nouveau à la sourde opposition de ces pieux importuns. Naguère amis de Retz, qu'ils subventionnaient peut-être, ils sont à présent fauteurs de Fouquet, qui les subventionne certainement. Entre eux et la famille Fouquet, les liens de collaboration pieuse et de reconnaissance financière sont nombreux et anciens. Le père de Fouquet s'occupait déjà de l'évangélisation des sauvages : il fut mêlé aux affaires de missions. Sa mère, depuis 1634, est la bienfaitrice de saint Vincent de Paul et de ses amis. Son frère, François, l'évêque, est un des « principaux » dans les réunions mystérieuses du Jeudi. Aussi lorsque Colbert dresse un inventaire rigoureux des dilapidations du surintendant, il découvre « des gratifications considérables » faites aux « principaux de la Cabale des Dévots; » notamment, une somme de 6000 livres par an, attribuée par Fouquet à une certaine « assemblée des duels » qui se réunit à l'Hôtel-Dieu. En revanche, les Dévots s'emploient avec ardeur pour Fouquet malheureux, — qu'ils soient dans l'armée comme Fabert, dans la magistrature comme Olivier Le Fèvre d'Ormesson, dans le clergé paroissial comme Claude Joly : — ces trois dévots amis de Fouquet font partie, très probablement, tous trois de la société de M. de Ventadour. — Toutefois, le patron le plus puissant, quoique le plus prudent, de Fouquet, est encore Lamoignon, Lamoignon dont la haute probité paraît étrangement fourvoyée en cette véreuse affaire. Mais c'est que, comme l'écrit Colbert lui-même, si Lamoignon intervient en faveur du surintendant, ce n'est pas en qualité d'homme d'État, qui ne pouvait approuver Fouquet, mais à titre et par obligation de *dévot*, « engagé très avant dans la cabale que l'on

(1) *Mémoriaux du Conseil du Roi de 1661*, publiés par Jean de Boislisle, t. I et II.

appelle de ce nom. » Et ce nom, ici, sous la plume de Colbert, est moins, évidemment, l'appellation générique d'une masse diverse d'individus pieux que la désignation d'une « compagnie » spéciale. Quelle compagnie, sinon celle dont Lamoignon, protecteur fidèle, accepte de cacher chez lui le « coffret des papiers (1)? »

Bientôt après, Colbert aborde l'œuvre économique qu'il médite : tout de suite, et à deux reprises au moins (2), soit sur la question des vœux monastiques, dont il veut reculer l'âge légal, soit sur celle des fêtes chômées dont il veut diminuer le nombre, il est combattu. Par qui? De nouveau par ce Lamoignon, qui se plaint du reste, ouvertement, d'être éloigné des affaires, comme s'il était ce candidat au ministère, — évincé, — qu'Olier proposait naguère à Anne d'Autriche...

Dans le même moment, le prestige du jeune Roi, l'éclat de sa Cour, l'attrait des plaisirs et des fêtes qu'il aime, sont précieux aux desseins de Colbert : or, qu'observe-t-il en 1663, à propos du voyage du Roi à Marsal en Lorraine? « Tout ce qu'il y avait de gens de qualité à la Cour ont suivi le Roi; » « même tous les gentilshommes des provinces voisines se sont mis en chemin pour le joindre : » les seules personnes de qualité qui boudent, ce sont « celles qu'on appelle *les dévots*. » Et parmi ces gentilshommes de méchante humeur et d'attitude irrespectueuse, Colbert en nomme un, le comte d'Albon, qui est un membre des plus notables et des plus actifs de la Compagnie du Saint-Sacrement...

Ce n'était pas tout encore, et toujours à cette date, Colbert et Lyonne, et même Le Tellier, d'accord avec Louis XIV, sont alors engagés à fond dans « cette politique d'humilier Rome et de s'affermir contre elle (3), » politique dont le résultat, sinon le but, eût été de ne conserver en France avec le Saint-Siège qu'un « lien nominal. » Ils envoient à Rome les diplomates les plus propres « à allumer le feu entre Louis XIV et le Pape. » Ils trompent le Souverain Pontife par des promesses publiques et le com-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1903, p. 54, et sur Fouquet, les ouvrages de Chéruel et de Lair.

(2) P. Clément, *Colbert* et les *Lettres et Mémoires* publiés par P. Clément et P. de Brotonne.

(3) Ce sont les termes de Bossuet, dans une conversation rapportée par l'abbé Le Dieu (*Journal*, t. I, p. 8). Voyez, pour les détails suivants, Charles Gérin, *Louis XIV et le Saint-Siège*, t. I, p. 2[illegible], 435-443, 461-486, et l'abbé Croutbois, *L'Intrigue romaine*, article cité ci-dessus.

battent sous main dans ses projets de croisade contre le Turc. Ils prétendent se passer de lui dans le règlement des affaires du Jansénisme. Dans le conflit de la Garde corse, ils prennent aveuglément parti pour le plus emporté des ambassadeurs, le duc de Créqui, et ne cherchent, comme lui, qu'à « pousser les choses à l'extrême. » En 1663, le Pape tardant à se soumettre, le vice-légat est renvoyé d'Avignon, le Comtat Venaissin réuni à la couronne, une grosse armée va envahir les petits États pontificaux, tandis qu'à Paris, toute l'année, dans les gazettes, une campagne officielle « d'invectives ouvertes » est menée contre Alexandre VII et sa famille avec une « âpreté » étudiée dans l'outrage... Et cette conduite, tour à tour violente ou perfide, toujours hostile et injurieuse, du « roi très chrétien » à l'égard du chef de la chrétienté, est acceptée en France avec docilité. Cependant, de 1662 à 1664, quelques signes de mécontentement paraissent. Des catholiques clairvoyans et loyaux commencent à s'émouvoir, à s'indigner de « cette manière peu noble de se venger de Rome. » A la Cour même, Lyonne est entrepris par des seigneurs sur « sa brutalité » systématique « avec les prêtres. » Or, de qui viennent, contre lui et contre Colbert, ces critiques? Lyonne l'écrit lui-même : d'une certaine « Cabale des bigots » qui a des amis parmi les maréchaux de France et les courtisans amis du Roi. Et cette « cabale, » non seulement, comme il le répète, elle « murmure » d'une façon qui l'impatiente, mais, ainsi qu'il doit le savoir, elle intrigue. Dès l'avènement de cet Alexandre VII que Mazarin, Hugues de Lyonne, et Louis XIV haïssent comme leur ennemi personnel, la Compagnie du Saint-Sacrement s'est hâtée de se mettre en relations avec lui. En 1657, puis en 1659-1660, elle a tâché de s'implanter à Rome. Elle y a un agent, Brisacier. Elle y fait dire qu'elle « n'a rien plus en recommandation que la soumission et l'obéissance au Saint-Siège. » Aussi bien, à Paris, elle se trahit comme foncièrement ultramontaine (1). Quand la logique protestation des consciences catholiques contre l'étrange politique romaine de Louis XIV se fait jour, — quand en Sorbonne quelque bachelier ou quelque président de thèse osent défendre, dans une soutenance, « des sentimens un peu moins durs » à l'égard du Pape (mai 1663), — quand des docteurs

(1) Voyez R. Allier, *la Cabale des Dévots*, p. 365-383; Ch. Gérin, *Recherches historiques sur l'assemblée de 1682*, 2e édition, p. 521, 524 et *passim;* le P. Rapin, *Mémoires*, éd. Aubineau, t. III, p. 195 et *passim*.

de la vieille Faculté parisienne répugnent à donner au gouvernement des consultations contraires aux prérogatives du Saint-Siège, quels sont ceux qui prennent l'initiative de cette opposition ? C'est M. Vincent de Meur, — membre probable, — ce sont MM. Grandin, Abelly, l'abbé Bossuet, — membres certains de la Compagnie, — ce sont MM. d'Albon et de la Mothe-Fénelon « et quelques autres que l'on connaît trop, » et que la police de Colbert et de Lyonne leur dénonce. C'est donc, encore, la « Cabale des Dévots ! » Ainsi, à tous les torts qu'elle s'était donnés, la Compagnie du Saint-Sacrement ajoutait le délit d'anti-gallicanisme (1) ; ainsi, quand le gouvernement s'irritait des menées « ultramontaines, » c'était la petite troupe obscure de ces « particuliers dévots » à laquelle il se butait, comme partout où des obstacles le gênaient.

Si donc, en 1665, Colbert obtient de Louis XIV de reprendre contre la Compagnie du Saint-Sacrement des poursuites qui, cette fois, la décidèrent à se dissoudre, n'est-ce pas que Colbert pensait, à son tour, comme Mazarin, que c'était là l'*assemblée* centrale de ces « dévots » « qui n'ont pas accoutumé d'être, » en rien, « favorables aux intentions de Sa Majesté, » qui, en tout, contrecarrent ce que veulent tous « les bons Français et véritables sujets du Roi : » en somme un nid de « *factieux* ? »

« Factieux, » ce mot de Colbert est bien gros, sans doute, comme celui de « Ligue » que Mazarin prononçait tout à l'heure. Et il ne convient pas d'exagérer le rôle que put jouer, dans la coulisse de l'histoire politique du XVIIe siècle, notre Compagnie, acteur dissimulé et, jusqu'à ces derniers temps, inaperçu. La multiplicité de ses établissemens, comme la présence, dans son sein, de membres nombreux de la noblesse, s'expliquent surabondamment par ses beaux desseins charitables, et de supposer ici une dernière conspiration de la féodalité, cela serait un peu ridicule. Mazarin et Colbert, quand ils ont découvert la Compagnie du Saint-Sacrement et son secret, ont vu les choses avec les yeux apeurés des gouvernans de l'ancien régime, pour qui tous groupemens, toute communauté d'idées et d'action, toute « correspondance » était un danger qu'il fallait étouffer au plus vite. De plus, comme on l'a remarqué (2), nos « dévots »

(1) On se rappelle (voyez la *Revue* du 15 octobre, p. 900) que Guy Patin accusait la Compagnie de préparer le rétablissement de l'Inquisition en France.

(2) Ch. Boudhors, *article cité*.

ne semblent pas avoir été pourvus « des talens et des énergies qui font le triomphe d'un parti » et que possèdent les conspirateurs sérieux. Jamais, on peut le conjecturer sans crainte, on ne révélera dans Gaston de Renty, Garibal, Du Plessis-Montbard, Vincent de Paul, ni même probablement dans La Mothe-Fénelon ou le comte d'Albon, de dignes émules, inédits, du cardinal de Retz...

Mais ces réserves faites, il ne paraît pas possible, non plus, de se représenter la Compagnie du Saint-Sacrement comme aussi exempte, en son activité, de toute compromission politique, aussi purement spirituelle et idéaliste, en ses rapports avec le siècle, que d'Argenson le prétendait. Un tel désintéressement, après tout, et tellement immaculé, ne serait-il pas invraisemblable? A une société, ardemment préoccupée à la fois du salut spirituel et du soin matériel des « peuples, » est-il possible, quand elle est puissante et nombreuse, de ne pas désirer la présence au pouvoir de ceux qui favorisent ses grands projets, de ne pas travailler à leur avènement ou à leur maintien, en d'autres termes, de ne pas « faire de la politique? » Religieux ou laïque, mystique ou incrédule, le zèle propagandiste n'a pas de mérite à se cantonner rigoureusement, platoniquement, dans son domaine, tant qu'il est restreint dans son expansion; mais, du moment où il s'élargit aux proportions où nous avons vu la Compagnie du Saint-Sacrement s'étendre, — du moment où il se réalise par des entreprises aussi vastes et aussi heureuses, — alors, forcément, il doit céder à la tentation de peser sur les choses du siècle.

Disons donc, en fin de compte, qu'assurément la Compagnie du Saint-Sacrement devra toujours, et avant tout, être considérée comme l'organe, trop persévéramment clandestin, trop habile, très fanatique, mais généreusement passionné et merveilleusement organisé, du catholicisme français en dehors de l'Église dans la France du XVIIe siècle. Mais si les petits faits concordans, dont nous venons de rassembler quelques-uns, se trouvaient confirmés par d'autres, ce ne serait point diminuer la valeur morale de cette grande tentative d'action catholique secrète que de voir en elle, — à côté de l'ennemie du Protestantisme, pieusement désireuse d'annihiler la Réforme protestante, à côté de la restauratrice du culte, de l'organisatrice des Missions, à côté du grand bureau chrétien de charité qu'elle

voulut être, — l'adversaire perspicace, au point de vue religieux, du système de gouvernement « réaliste, » et indifférent ou neutre, qui fut, soit dans les alliances extérieures, soit dans l'administration intérieure, celui de Richelieu, de Mazarin et de Colbert. Il ne se pouvait pas que la Compagnie du Saint-Sacrement ne fût pas l'instinctive et logique ennemie de ce que d'Argenson appelle les « ministères indévots, » et dès lors, qu'elle ne fût aussi, en présence de la direction que prenait l'histoire de France, le foyer secret de tous les mécontentemens mystiques.

II. — JUSQU'À QUELLE DATE SE PROLONGEA PEUT-ÊTRE LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

Mais il était impossible aussi qu'une société dont le dessein primitif avait été si heureusement rempli, et dont la volonté de vivre était encore, après quarante ans de durée, si jeune, disparût aussitôt et à tout jamais, docilement. La Compagnie du Saint-Sacrement survécut à l'abolition de 1666, et, en plusieurs endroits de la France, sinon partout, d'une façon beaucoup plus réelle et plus prolongée que la relation de Voyer d'Argenson ne permet de le supposer.

A en croire d'Argenson, il n'aurait subsisté d'elle, au moins à Paris, que « les ouvrages solides et permanens établis par ses soins pendant qu'elle avait toute sa force : « par exemple, la *Compagnie des Prisons*, la *Compagnie des nouveaux convertis*, la *Compagnie pour le secours spirituel des malades et des agonisans de l'Hôtel-Dieu*, » les *Compagnies des Dames*, les *Compagnies des paroisses pour les pauvres honteux*, enfin et surtout l'*Hôpital général* et la *Société* et le *Séminaire des Missions étrangères*. Dans toutes ces créations, assurément, elle avait mis le plus possible de son esprit, spécialement dans les deux dernières. L'Hôpital général « a renfermé, dit d'Argenson, une grande partie des bonnes œuvres qui étaient de l'esprit de cette Compagnie, » et quant à la Société des Missions étrangères, le Saint-Sacrement en avait caressé le rêve et soigné la formation avec une particulière complaisance; « il y voyait son Benjamin, le plus cher enfant de sa vieillesse, l'ouvrage le plus spirituel et le plus rempli de foi qu'il eût jamais entrepris. » En outre, comme beaucoup de confrères de la Compagnie dissoute firent à la fois

partie de plusieurs des petites Sociétés issues d'elle, l'uniformité d' « esprit » se trouva, dans une certaine mesure, sauvegardée dans ces emplois dispersés.

Seulement, toutes ces œuvres dérivées et ces nouvelles Compagnies étaient publiques : celle des Prisons avait été fondée, dès 1654, « avec la connaissance et avec l'agrément des magistrats. » Elles avaient chacune leur destination spéciale et leur but propre. Elles étaient dans la main des curés, de ces curés de Paris qui, si souvent, furent au moins suspects de Jansénisme. A ce triple égard, elles se distinguaient essentiellement de la Compagnie d'où elles étaient sorties. Il y eut-il, et à Paris même, quoique d'Argenson n'en dise rien, autre chose que ces continuations fragmentaires et imparfaites ?

Vers 1652, M. Olier, ou plutôt la Compagnie du Saint-Sacrement, avait établi dans la capitale, « pour la défense des intérêts des pauvres et l'accommodement de leurs procès, » une assemblée composée de « toute sorte de personnes tant laïques qu'ecclésiastiques. » Cette assemblée avait-elle duré ? Il ne le semble pas. En tout cas, elle revécut bien à propos. C'est à la fin de 1665 ou au commencement de 1666 que, vraisemblablement, les assemblées de la Compagnie du Saint-Sacrement, devenues « fort languissantes à cause du petit nombre, » cessèrent, que son effectif intimidé ne se recruta plus, et que ses œuvres, « faute de concours, de bons offices et d'aumônes, » parurent s'interrompre. Or, ce fut le 1er août de cette année-là que, « dans la salle de M. le curé de Saint-Sulpice » et sous sa présidence, se rencontrèrent ensemble dix hommes pieux, parmi lesquels M. le duc de Luynes, M. le marquis de Laval, M. le président de Garibal, M. Charles Loyseau, conseiller en la Cour des Aides, M. Du Plessis-Montbard, conseiller du Roi en ses conseils, » — tous anciens membres de la Compagnie du Saint-Sacrement, et des faits et gestes desquels l'histoire de d'Argenson est pleine. — Là fut décidé, comme chose nouvelle et sans qu'il fût parlé de la tentative de 1652, l'établissement d'une compagnie charitable ayant pour but « le soulagement des pauvres honteux engagés dans quelque procès, soit pour conserver et maintenir leur bon droit, ou bien pour les désabuser de la mauvaise cause (1). »

(1) Les procès-verbaux de ce « Conseil Charitable » de 1665 à 1673 se trouvent sous une forme résumée, dans un volume très rare : le tome III des *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice* (de Simon de Doncourt).

Ainsi l'objet du nouveau « Conseil charitable » était, d'abord, fort limité et purement judiciaire : « le principal but de cette Compagnie » était « de porter et disposer l'esprit des pauvres familles aux accommodemens. » — De même, sa sphère d'action était restreinte au territoire, du reste assez vaste à cette date, de la paroisse Saint-Sulpice : « M. Du Plessis-Montbard fut d'avis d'inviter à cette assemblée le bailli de Saint-Germain, lequel y serait fort utile comme juge. » — Enfin l'on stipulait « qu'il serait fait mention, dans le registre des délibérations de l'*Assemblée de Paroisse*, de la subordination » du Comité nouveau « à ladite assemblée de paroisse. »

Mais déjà, peut-être, différens détails pouvaient révéler, chez ces pacifiques avocats des pauvres, d'autres desseins. Dès la troisième séance, on choisit pour jour de réunion le jeudi, c'est-à-dire le jour où, depuis quarante ans, la Compagnie du Saint-Sacrement s'assemblait. — Aux séances suivantes, où les assistans se font plus nombreux, beaucoup d'autres personnages, dont l'histoire de Voyer d'Argenson répète les noms, reparaissent : Le Moyne, avocat, Lamy, Lefèvre d'Ormesson, La Mothe-Fénelon, d'Hémery, de Bernage, Pingré, Jasse, d'Argenson lui-même. — Puis, surtout, l'ordre du jour change, et étrangement.

Voici qu'on ne s'occupe plus seulement d' « un différend entre mari et femme » ou de « la retardation d'un paiement dont se plaint un porteur de chaise, » ou du « règlement de compte entre un cordonnier et sa fille ; » — on s'occupe, à partir du 26 janvier 1668, de la visite de la prison de Saint-Germain ; à partir du 10 mai, de la punition des blasphémateurs, article sur lequel, dès le jeudi 15 novembre, la Compagnie obtient satisfaction : « M. Amy, » qu'elle a délégué à cet effet, lui ayant annoncé que par l'ordre du Conseil de guerre, un soldat a eu le fouet, et ensuite la fleur de lys au visage, et ensuite a été banni pour raison desdits blasphèmes. » Le 31 janvier 1669, l'assemblée décide « que l'on fera imprimer les derniers arrêts et sentences intervenus à ce sujet. » Le 13 mars, l'un de ses membres « dit avoir porté à M. le Procureur fiscal deux plaintes contre deux particuliers, afin de les lui faire signer et obtenir permission d'informer, et attend la réponse. » Au printemps de cette même année, l'assemblée se procure « expédition des sentences rendues contre une personne qui débauchait les filles, » et « contre des ecclésiastiques, » vraisemblablement afin de tenir la main

à l'exécution de ces sentences. Elle travaille à empêcher « le fils d'un maître écrivain qui fait profession de la Religion Prétendue Réformée, de parvenir à son tour audit art. » Le 20 avril 1670, ayant obtenu un décret du bailli de Saint-Germain, « pour juremens et reniemens, » contre un vendeur de limonade de la rue du Petit-Lion, « elle s'ingère » de mettre « elle-même ledit décret ès mains d'un huissier pour l'exécuter, » elle fournit les frais à cet effet, et comme le coupable a quitté la paroisse, elle obtient un « ordre de M. le lieutenant criminel pour exécuter le décret dans tout Paris. » Au même magistrat elle signale « deux matrones » dont l'une vit séparée de son mari, et l'autre est la maîtresse d'un homme de la R. P. R...

Le *Conseil Charitable* de la paroisse Saint-Sulpice, créé ou recréé en 1666, avait, dès 1668, repris tout l'héritage, toute la besogne dénonciatrice et répressive de la Compagnie du Saint-Sacrement. Il abordait une foule d'œuvres qui n'avaient avec la mission de « justice de paix » bénévole qu'il s'était à l'origine assignée, qu'un très lointain rapport. Et à la fin de 1670, il était assez satisfait du succès parisien de cette restauration de l'œuvre de Ventadour et de Renty pour reprendre son mouvement d'expansion en province. Les prélats de l'Assemblée du Clergé, alors réunie, sont saisis par lui, sous main, d'une proposition à l'effet « d'établir, chacun dans son diocèse ou autres en dépendans, une Compagnie de personnes capables pour les accommodemens des particuliers. » Le dimanche 21 décembre, la Compagnie apprenait avec consolation que messieurs du Clergé s'ouvraient à cette idée, et que, d'ailleurs, « messieurs les missionnaires, » rendant, on le voit, à la Compagnie ce qu'ils en avaient autrefois reçu, « faisaient de semblables fondations aux endroits de leurs missions. » Faut-il croire que le Saint-Sacrement ressuscité à Paris de 1666 à 1673 (1), sous une étiquette changée, ne se cachait plus à présent des évêques ni des curés? Il n'en faudrait pas jurer, car les procès-verbaux du Conseil charitable de Saint-Sulpice nous montrent qu'à ceux qui demandaient communication des règlemens la réponse donnée fut empreinte de la même circonspection, dont jadis la Compagnie du Saint-Sacrement se faisait une loi. Or fallait-il une si « grande pru-

(1) Le dernier procès-verbal donné par le document que j'utilise est du 4 avril 1673.

dence, « s'il ne s'agissait que d'un Conseil d'assistance judiciaire « pour l'accord des procès et la défense des pauvres? » Cette obstination dans le mystère paraît indiquer qu'on se proposait, derechef, de poursuivre, en dehors de l'Église officielle, l'effort universel et profond pour lequel le secret était indispensable.

Au surplus, si, dès 1670-1673, la Compagnie, renaissant sous le travestissement du « Conseil charitable » de Saint-Sulpice (1), songe à reconquérir les provinces, cette ambition n'avait rien d'étonnant. Il est en effet douteux qu'elle les eût jamais perdues.

La tourmente de 1660-1666 n'avait, peut-être, sévi gravement que sur la Compagnie de Paris. Dans le clergé provincial, la Compagnie du Saint-Sacrement avait, semble-t-il, dès 1660, pris ses précautions pour continuer à exercer une action sûre. Des associations secrètes (2) groupaient « dans plus de vingt villes de France, » — Bordeaux, Toulouse, Carcassonne, Cahors, Clermont, Lyon, Orléans, entre autres, — les étudians en théologie ou en philosophie, — et quoique le président des réunions fût, dit-on, un Père jésuite, le fondateur, au moins à Bordeaux, de ces associations paraît avoir été M. de Meur, l'un des confrères les plus distingués du Saint-Sacrement. De plus, ces associations, — distinctes des congrégations de la Vierge, qu'avaient fondées depuis longtemps les PP. Jésuites, et qui ne se dissimulaient pas, — ressemblaient à la Compagnie du Saint-Sacrement par leur attachement au mystère. Aux séminaristes qu'elles groupaient, on enseignait, — comme Renty ou Du Plessis-Montbard aux confrères du Jeudi, — que « le secret est l'âme de la Compagnie, » que le violer, c'est la détruire. « Ne la révélez à qui que ce soit, ni aux amis les plus intimes, ni aux parens les plus chers, pas même au confesseur le plus affidé. » Dès qu'il sera fait à un « associé » une question à laquelle celui-ci ne pourra répondre sans convenir de l'existence de la Société, ou sans blesser la vérité, cet associé devra répondre hardiment « qu'il n'existe point de Société pareille. » En quoi, il ne mentira point : attendu qu'aus-

(1) Je rappelle que d'Argenson, indiquant, en 1670, à l'archevêque de Paris, les endroits où l'on pourrait recruter à nouveau la Compagnie du Saint-Sacrement, si on voulait la refaire, ne dit pas un mot du « Conseil charitable. »

(2) J'emprunte quelques-uns de ces renseignemens à une brochure intitulée : *Une Société secrète aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'AA cléricale... A Mystériopolis, chez Jean de l'Arcane*, 1893, in-8°. Tiré à 100 exemplaires, brochure qui, sous cette forme de clandestinité humoristique, est appuyée de faits, de dates et de textes sérieux. L'auteur était probablement un ecclésiastique.

sitôt que le Supérieur sera informé que cette fâcheuse question a été posée à l'un des adhérens, il décidera, rétrospectivement, que la Société *a été* dissoute *ipso facto*, dans l'instant même où fut posée la question importune... Et, dès lors, ce Supérieur la laissera « dans l'extinction. »

Il est sûr, aussi, que la Compagnie du Saint-Sacrement, en outre de ces groupemens cléricaux, — si tant est que c'est elle qui les créa, — maintint en province, après 1666, sinon toutes ses succursales, au moins beaucoup d'entre elles. D'Argenson lui-même l'avoue, en dépit de sa discrétion, dans cette relation de 1696, destinée à édifier Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris. Parlant de ce Congrès des compagnies qu'en 1658 la Compagnie de Paris avait organisé (1) : « Il semble, dit-il, que la divine Providence avait ordonné ces conférences pour inspirer *l'esprit* de la Compagnie aux compagnies de province, *où il se continue encore aujourd'hui*, bien que leur mère soit anéantie. »

A Grenoble, à Dijon, cette continuation a déjà été constatée (2). La *Compagnie des œuvres fortes*, — qui était le nom bourguignon de la Compagnie du Saint-Sacrement, — ne cessa probablement pas d'exister en 1666 ; mais en 1673, sous l'impulsion de messire Benigne Joly, prêtre, docteur de la Faculté de Paris, elle reprit une vie nouvelle et une vie si ardente que, de 1677 à 1679, les Conseils de ville s'émurent de ces agissemens, « voilés du prétexte de la charité chrétienne, » mais dont « les voies sont directement opposées à cette même charité chrétienne qui condamne la diffamation. » Le zèle de ces « Frères des œuvres fortes » contre la débauche allait, à Dijon, comme jadis à Bordeaux, jusqu'à la séquestration arbitraire des coupables.

A Lyon, où la Compagnie du Saint-Sacrement avait eu des

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1908 (t. XLVI, p. 845).

(2) Allier, *Cabale des Dévots*, p. 411-436. L'un des membres les plus actifs de la Compagnie du Saint-Sacrement, Du Plessis-Montbard, mourant en 1672, légua tous ses biens à Philippe Aubery, l'un des anciens officiers de la Compagnie (J. Croulbois, *art. cité*, p. 535). M. Allier a signalé (p. 430) qu'au mois de mars 1671, Colbert invite le procureur général de Harlay à enquêter sur une « des assemblées de particuliers qui se sont qualifiées d'*Œuvres fortes*, » et qui, « quoique animées de zèle et de bonnes intentions, sont néanmoins contraires aux ordonnances du royaume. » Cette Société est peut-être la même que celle dont parle S. Mercier dans son *Tableau de Paris* (éd. de 1782, t. IV, p. 87-91), mais il en parle comme d'une association de « censeurs publics » des scandales, fondée en 1661, assertion qui prouve qu'à Paris, à la fin du XVIIIe siècle, le souvenir de la Compagnie du Saint-Sacrement était entré dans la légende et s'y était déformé.

commencemens traversés, — sous l'archevêque, frère de Richelieu, — elle dura plus solidement encore et plus tranquillement. Les poursuites ministérielles, recommencées en 1663 contre la Compagnie-mère de Paris, n'atteignirent qu'au printemps suivant la succursale lyonnaise. Et alors, celle-ci déclara qu'elle ne consentait pas à mourir. « Le 21 mai 1667, Messieurs de Paris consultés, il fut résolu qu'on tirerait des anciens registres toutes les délibérations importantes à la gloire de Dieu, utiles à notre instruction et à celle de nos successeurs, ou celles dont l'exécution n'est pas encore parfaite et achevée, et qu'ensuite, » — mais ensuite seulement, — « lesdits registres seraient brûlés. » Les Dévots lyonnais se bornèrent à restreindre, pour un instant, leur zèle à la simple et ordinaire charité à l'égard des individus (1) ; mais, dès le commencement de 1668, ils se donnent, de nouveau, carrière et décident « d'établir au quartier Saint-Georges, une école publique pour les pauvres. » Dix ans après, la Compagnie de Lyon se fait présenter un « mémoire des désordres auxquels il est important de remedier en cette ville pour la gloire de Dieu et le bien des peuples. » Sept ans plus tard, très activement, quoique toujours par de secrètes démarches, elle intervient dans les rapports de la maison des Filles Pénitentes et de la maison des Recluses. En même temps, elle repasse ce qu'elle a fait, pour le parfaire. Et un rôle écrit prouve qu'elle continue la visite des prisons sans interruption, depuis 1682 jusqu'en 1714. A Marseille (2), jusqu'en 1697, au moins, il y a des admissions; la dernière qui soit cotée au « Rôle des confrères » est celle de M. Robert Fortuné de Ruffi, et le dernier des procès-verbaux conservés est daté du 10 août 1702.

Voilà donc la Compagnie du Saint-Sacrement sortie du règne de Louis XIV. Au XVIIIe siècle, jusques à quel moment se prolongea-t-elle? A Lyon, encore, certainement, jusqu'en 1730. Les réceptions y continuent : nobles, bourgeois, prêtres, magistrats, médecins, avocats, fonctionnaires civils ou militaires, notaires royaux et trésoriers du Roi, y entrent jusqu'à cette année-là, et, parmi les trois derniers admis, figure le « lieutenant de la

(1) Les découvertes de M. Georges Guigues, archiviste du département du Rhône, à l'obligeance de qui je dois une partie de ces faits, seront bientôt publiées, et l'on y verra les preuves documentaires de cette survivance lyonnaise.

(2) Voyez R. Allier, *La Compagnie du Très Saint-Sacrement de l'Autel à Marseille. Documens*, p. 9, 447, 464.

Compagnie franche du régiment lyonnais. » Or, pendant ce temps, durent toujours dans les séminaires les associations cléricales dont nous avons parlé plus haut : celle de Carcassonne dure au moins jusqu'en 1749, celle de Cahors jusqu'en 1750; celle de Marseille ne se fonde qu'en 1773, celles de Toulouse et de Bordeaux paraissent vivre jusqu'en 1791. Il n'est donc pas défendu de supposer que la Compagnie du Saint-Sacrement, soit sous sa forme pure et primitive, soit sous des formes dérivées, persista jusqu'à la Révolution (1).

Pourrait-on même conjecturer qu'elle se continua dans le XIXe siècle?

On voit ce qui pourrait nous induire ici en tentation d'hypothèse. C'est peu après le moment où les dernières petites traces documentaires de la Compagnie du Saint-Sacrement se perdent, qu'apparaît, — 1800-1801, — la fameuse « Congrégation. » Son fondateur (2), le Père Jésuite Delpuits, né en 1736, était de ce pays d'Auvergne, où la Compagnie du Saint-Sacrement avait jeté de fortes racines. Son premier compagnon, Régis Buisson, était de Lyon. D'autres congréganistes célèbres de la première ou seconde génération, Frain de la Ville-Gonthier, Louis Fizeau, Maisonneuve, Besnier, Laennec, étaient de Rennes ou de Nantes, où il y avait d'actives « compagnies de M. de Renty. » Le célèbre Père Roger, le marquis de Choiseul-Beaupré, congréganistes militans, étaient tous deux pénétrés des souvenirs religieux de l'ancien régime. La « Congrégation » naissante n'a-t-elle pas pu trouver dans ces survivans du XVIIIe siècle des traditions instructives, d'impressionnans souvenirs de propagande à la fois audacieuse et prudente, des exemples propres à encourager l'effort de la renaissance catholique, dans un milieu peu favorable, et sous des gouvernemens gênans, alors même qu'ils étaient, comme celui de Napoléon, théoriquement favorables à l'idée religieuse?...

Seulement, il paraît bien que la Congrégation de 1801, dans la pensée de son premier fondateur, n'était qu'une restauration discrète, mais point secrète (au moins jusqu'en 1808) des réunions de prière, d'avancement spirituel et de préservation morale à l'usage surtout des jeunes gens, fondées par les Jésuites au

(1) A Poitiers, une des œuvres de la Compagnie du Saint-Sacrement, une sorte de Conseil charitable, subsista, je crois, jusqu'à la veille de la Révolution.

(2) On connaît l'intéressant livre de M. de Grandmaison, *la Congrégation* p. 1889, auquel je me réfère pour la plupart des détails qui suivent.

xvie siècle. Il est vrai qu'après les mesures répressives prises par le gouvernement impérial en 1805, la « Congrégation, » officiellement dissoute, mais secrètement reconstituée, fut quelque chose d'autre et de plus ample qu'elle n'avait été précédemment. En 1810 ou 1812, l'abbé Legris-Duval lui adjoignit une « Société de bonnes œuvres, » qui se recrutait du reste parmi les membres de la « Congrégation » antérieure, et dont il est impossible de ne pas remarquer l'analogie avec la Compagnie du Saint-Sacrement. Ainsi étendue, la Congrégation, qui se réunissait dans les bâtimens de ce séminaire des Missions étrangères, — créé par le zèle et les deniers des messieurs du Saint-Sacrement, — avait, elle aussi, repris l'« esprit universel » de ses devanciers : c'est le mot dont se sert son dernier historien. Ainsi qu'eux, elle avait la généreuse ambition de toucher à tout, dans cette France bouleversée par la Révolution, où, au regard des catholiques de 1815, tant de choses étaient à réédifier et tant d'autres à détruire. Alors, sans doute, il semble que, pareille aux compagnons de Renty et de Du Plessis-Montbard, elle évita systématiquement la lumière, et à tel point que, s'il en faut croire certains témoignages, elle eut, en outre de sa partie visible, « une élite occulte, archi-secrète, » dont l'existence était un mystère, dont les noms des membres étaient un mystère plus grand encore. » Quoi qu'il en soit de ces raffinemens d'obscurité, il n'y a pas lieu, toutefois, de supposer que la « Congrégation » en puisa le goût dans les traditions du Saint-Sacrement. Elle le trouvait surabondamment dans l'air ambiant. Les Francs-Maçons, les Bonapartistes, les Libéraux ne lui cédaient en rien à cet égard, et l'on sait que jamais histoire n'a eu plus de tréfonds mystérieux, tragiques ou mélodramatiques, que celle des dernières années de l'Empire et de la Restauration. De plus, la « Congrégation » n'avait pas coutume, ce semble, de se cacher ou de se laisser ignorer des évêques. Rien donc, en somme, n'autorise à présumer solidement un lien entre la Compagnie du Saint-Sacrement et la « Congrégation, » soit sous la forme semi-politique que Montlosier dénonça avec tant de véhémence, soit, encore moins, sous la forme première, et purement spirituelle, du P. Delpuits.

Où l'on pourrait être mieux fondé à chercher une filiation des entreprises catholiques du xixe siècle avec la Compagnie de M. de Ventadour, c'est dans ces *Compagnies du Divin Cœur de Jésus*, pour les hommes, et du *Sacré Cœur de Marie*, pour les femmes, dont le

plan fut conçu à Dinan, dès 1790, et réalisé à Paris, dès 1791, par ce très intéressant Père de Clorivière, né en 1735, qui a été l'un des « mainteneurs » les plus hardis de la vie catholique en pleine Révolution. Il n'est pas du tout impossible que les souvenirs de la Compagnie du Saint-Sacrement dans un pays où elle avait eu de bonne heure cinq foyers (à Saint-Brieuc, à Morlaix, à Rennes, à Vitré, à Laval, sans compter les autres Compagnies de Bretagne, que nous ne connaissons pas), aient été pour quelque chose dans la conception du P. de Clorivière. Car il rêvait « une nouvelle Société religieuse d'hommes qui ne respireraient que la gloire de Dieu et le salut du prochain, » mais qui, pour atteindre son but, « devrait se former comme *à l'insu des peuples, et en quelque sorte malgré eux;* » — société dont la constitution congréganiste permettait cependant l'entrée à « tout le monde » et laissait aux membres la faculté de rester dans la « société civile ; » — société que, du reste, les évêques d'alors n'autorisèrent pas, ce semble, sans quelque hésitation.

Malgré ce peu d'appui et malgré la difficulté des temps, les Sociétés des Cœurs de Jésus et de Marie se répandirent assez vite, surtout après 1792, dans un assez grand nombre de diocèses, notamment à Saint-Brieuc, Aix, Rouen, Chartres, Sens, Séez, Besançon, Poitiers, Tours, Orléans. Il est permis de croire que cela tient à ce qu'elles trouvèrent des foyers de zèle, non encore éteints, des effectifs tout prêts à un enrôlement nouveau, dans des groupes du Saint-Sacrement que leur caractère extra-ecclésiastique et leur vie clandestine avaient pu préserver de la tourmente. D'autant que la collaboratrice habituelle du P. de Clorivière, Mlle de Cicé, qu'il avait mise à la tête des Dames du Sacré-Cœur de Marie, dirigeait parallèlement une « Société des Bonnes œuvres (1). » — Dans la persistance, ininterrompue, on le sait à présent, du culte catholique pendant la Révolution, et dans sa restauration, si rapide, qui sait si les vieilles Compagnies du Saint-Sacrement n'ont pas fourni des élémens précieux ?

René II de Voyer de Paulmy d'Argenson commence ainsi son histoire de la Compagnie de Paris (2) :

« On aura sujet de me demander pourquoi je me donne la

(1) Voyez sur le P. de Clorivière et ses collaborateurs, les ouvrages des PP. Guidée et Terrien.

(2) *Annales*, publiées par le R. P. dom H. Beauchet-Filleau, moine bénédictin, p. 7.

liberté d'écrire les Annales d'une Compagnie dont la première règle, c'est de se tenir fort cachée. La même difficulté me frappa l'esprit aussitôt que je fus chargé de travailler à cet ouvrage, et voici ce que j'ai cru pouvoir y répondre : c'est une Compagnie qui n'est plus, mais qui peut renaître quelque jour, et il n'est pas juste de laisser périr la mémoire de tant d'entreprises héroïques de piété et de tout ce que le vrai zèle a produit d'important pour la gloire de Dieu pendant trente-trois années. »

Souhaitons que les détenteurs de documens qui concernent la Compagnie du Saint-Sacrement, sans avoir la même arrière-pensée que le pieux M. d'Argenson, se répondent comme lui. Nous voyons déjà que l'entreprise dont le duc de Ventadour, en juin 1627, s'ouvrait au Père capucin Philippe d'Angoumois et à l'abbé de Grignan, n'a pas seulement duré « trente-trois années. » Ce qu'il serait intéressant maintenant de savoir, pour l'histoire religieuse et sociale de la France, c'est si, dans les villes où la Compagnie se soutint, — plus ou moins ignorée des pouvoirs civils et de l'Église même, — elle continua de travailler, et jusques à quand, en vue d'œuvres particulières et locales, avec la vigueur et l'habileté qu'elle avait mises à Paris, entre 1627 et 1666, à entreprendre les réformes les plus diverses et les innovations les plus vastes.

ALFRED RÉBELLIAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Bien que les Chambres se soient réunies le 19 octobre, le travail parlementaire ne commencera vraiment que dans les premiers jours de novembre. Le budget n'est pas prêt au Palais-Bourbon, et la loi sur les retraites ouvrières n'est pas encore arrivée, au Luxembourg, à sa parfaite mise au point. En attendant, la Chambre a entamé la discussion de la réforme électorale, qu'elle paraît d'ailleurs résolue à ne pas faire, la plupart des députés subordonnant l'intérêt général à leur intérêt particulier, et la majorité radicale craignant de ne pas revenir si elle changeait le mode de scrutin d'où elle est sortie en 1906.

Il s'en faut cependant que cette discussion soit purement académique. Elle ne fait que commencer, et il est encore trop tôt pour en indiquer la physionomie générale; mais déjà des coups retentissans ont été frappés, et un discours comme celui de M. Paul Deschanel, par exemple, après avoir produit une vive impression sur son auditoire immédiat, ne saurait manquer d'avoir un grand retentissement dans le pays tout entier. Jamais M. Deschanel n'avait été mieux inspiré. En quelques phrases nerveuses et lumineuses, il a présenté tous les argumens en faveur de la réforme, et son éloquence sobre et forte leur a donné une forme lapidaire. La Chambre a beaucoup applaudi le talent de l'orateur; elle n'a pas méconnu l'excellence de sa thèse; mais entre la conviction qui ne s'adresse qu'à l'esprit et la persuasion qui entraîne les sentimens et les votes, il y a malheureusement très loin : peut-être aucune éloquence ne peut-elle faire naître cette persuasion à travers l'épaisse broussaille des intérêts individuels. Ni M. Piou, ni M. Joseph Reinach n'y ont réussi. Le scrutin d'arrondissement a la vie dure. Quoiqu'il soit très mal défendu, il vaincra encore cette fois. Mais tout porte à croire que ce sera la dernière, et que le discrédit profond dans lequel il est tombé ne tardera pas à

l'emporter : sa victoire n'aura pas de lendemain. En effet, tous les hommes qui comptent dans le monde politique se prononcent résolument contre lui. Il y a quelques jours, M. Poincaré le condamnait. Plus récemment encore, M. Jean Cruppi ne se montrait pas pour lui moins sévère. Nous pourrions multiplier ces témoignages. Quelque force que donne à la médiocrité l'abondance de sa représentation, elle ne saurait prévaloir indéfiniment contre la croisade entreprise en faveur du scrutin de liste par les chefs et les principaux orateurs de tous les partis. Le scrutin d'arrondissement n'a été jusqu'ici défendu que par M. l'abbé Lemire, qui, dans un discours optimiste et bon enfant, a affirmé que la Chambre était composée de braves gens et qu'elle était bien telle qu'elle est. Braves gens, c'est possible ; mais pauvres gens, c'est certain. S'ils sont nos maîtres, ils ne sont pas les leurs. Il faut les entendre, dans les couloirs, se plaindre de leur étroite dépendance à l'égard des exigences privées et des intérêts locaux les plus terre à terre. Ils gémissent, ils protestent, ils devraient dès lors, semble-t-il, être partisans de la réforme électorale qui allégerait leur servitude, si elle ne la faisait pas complètement cesser ; mais, avant tout, ils veulent vivre, comme le bûcheron de La Fontaine, et ils estiment que c'est assez. Assez pour eux peut-être, mais non pas pour le pays. Le pays, en effet, commence à se rendre compte du mauvais fonctionnement de la machine politique, et il en ressent un malaise qui va toujours en grandissant. Des voix nombreuses, éloquentes, autorisées, lui indiquent à la fois le mal et le remède. Comment ne finiraient-elles pas par être entendues ?

En tout ceci, l'attitude du gouvernement est singulière : jamais on n'en vit de plus embarrassée. Il y a dans le ministère un certain nombre d'hommes de valeur qui, naturellement, sont pour le scrutin de liste et la représentation proportionnelle ; mais ils dépendent de la majorité actuelle et, s'ils croient pouvoir parler, ce dont ils ne se privent pas, ils sentent bien qu'ils ne peuvent pas agir, ce qui doit être extrêmement pénible à des hommes de réalisations. A la veille de la rentrée des Chambres, M. le président du Conseil est allé prononcer à Périgueux le discours que l'on sait. C'est un discours en faveur du scrutin de liste ; il n'y manque que la conclusion, à savoir la promesse de soutenir la réforme devant la Chambre. Cette conclusion devant laquelle M. Briand a reculé, il s'en faut de bien peu que M. Millerand ne l'ait admise dans un discours qu'il a récemment adressé à ses électeurs de Paris.

Après avoir fait à ce sujet les plus expresses réserves, nous négli-

geons pour le moment la partie de son discours où M. le ministre des Travaux publics a repris son ancien programme socialiste et a annoncé l'intention de le réaliser : la manière dont il a parlé du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle nous intéresse aujourd'hui davantage. Bien loin de chercher à atténuer, comme un autre de ses collègues l'avait fait, l'impression produite par le discours de Périgueux, il a renchéri sur tout ce qu'avait dit M. le président du Conseil, poussant l'argument à ses dernières conséquences, renversant les obstacles et cassant les vitres. M. Briand avait parlé de « ces petites mares stagnantes et croupissantes » dont, au dessert, il avait fait monter jusqu'aux narines de ses auditeurs l'haleine empestée. Ces petites mares, formées par les intérêts privés et locaux, M. Millerand a assuré qu' « il était temps, et grand temps d'y faire passer le grand courant purificateur qui doit enfin, a-t-il dit, entraîner pour jamais loin de nous les procédés détestables, jadis réprouvés avec tant de véhémence et de raison par notre parti. » Et que faut-il pour cela? Le scrutin de liste et la représentation proportionnelle. M. Millerand ne se fait pas illusion plus que nous sur l'insuffisance de cette réforme, si on la réduit à elle-même; mais il croit qu' « on ne se trompera pas en affirmant que rien de décisif, ni même simplement d'utile ne sera fait au point de vue de l'organisation administrative et judiciaire de ce pays; qu'il ne pourra même pas être question d'améliorer ces mœurs politiques que personne ne défend plus, tant que subsistera le scrutin de clocher. » Hélas! personne ne défend plus ces mœurs politiques; on se contente, dans la majorité et dans l'administration qui lui obéit servilement, de les pratiquer sans pudeur. A son tour, M. Millerand les flétrit; mais elles ont l'habitude d'être flétries, et dans aucun sens cela ne les change. M. Briand n'a-t-il pas commencé son discours de Périgueux en disant que les paroles n'étaient rien? Pourtant celles de M. Millerand sont très fortes; elles fournissent, sinon des argumens, au moins des armes aux partisans de la réforme électorale, qui ne manqueront pas de s'en servir, et on se demande avec curiosité de quel front, à la tribune, après avoir caractérisé ces mares infectes, le gouvernement conseillera à la majorité de s'y retremper. « Nous sommes dans l'incohérence, disait, il est vrai, M. Clemenceau : restons-y. » Le gouvernement actuel imitera-t-il cet exemple, qui finalement n'a pas réussi à M. Clemenceau? Nous attendons mieux de M. Briand; nous attendons de lui qu'il sorte de l'indécision et de l'équivoque. Un gouvernement n'a pas le droit de faire la critique de nos institutions

s'il n'est pas résolu à en demander le changement ; il n'a pas le droit d'attaquer le scrutin d'arrondissement dans des banquets et dans des réunions publiques et de le défendre, ou même seulement de s'y résigner, à la Chambre : contradiction déconcertante qui, pour sauver les débris de la majorité actuelle, jette le discrédit sur la Chambre prochaine et la condamne d'avance à l'impuissance ou à la dissolution.

M. Millerand, dans son discours, a dit encore un mot qui mérite d'être relevé : « La République n'a rien à redouter que des fautes de ses partisans. » Nouvelle confirmation du discours de Périgueux où, M. le président du Conseil a si bien expliqué que la République avait traversé la période militante, qu'elle était arrivée à la période triomphante, et que, dès lors, elle pouvait être généreuse et libérale impunément. Cependant elle l'a été autrefois plus qu'elle ne l'est aujourd'hui, et l'effort de nos Jacobins consiste surtout, en ce moment, à rogner quelques-unes des libertés que la République avait largement données à l'origine, et dans l'exercice desquelles elle s'est fondée. Comment ces libertés qui ne l'ont empêchée ni de naître, ni de grandir, ni de se fortifier, seraient-elles devenues plus dangereuses pour elle, maintenant qu'elle a atteint toute sa croissance et qu'elle n'a rien à craindre de ses adversaires vaincus et découragés ? Tous les gouvernemens antérieurs sont morts par leurs propres fautes : il y a là un avertissement pour la République actuelle, et il est bon qu'il lui soit adressé par un républicain avancé, par un socialiste avéré comme M. Millerand. Les radicaux-socialistes rêvent, en effet, de commettre une faute. Après avoir porté indirectement des atteintes sensibles à la liberté de l'enseignement, ils visent aujourd'hui directement son principe et proposent de la supprimer. Peut-être n'y a-t-il là de leur part qu'une manœuvre électorale. Nous avons déjà fait prévoir qu'à la veille des élections, ils chercheraient à réveiller la question religieuse et pousseraient à nouveau le vieux cri de guerre qui leur a souvent réussi : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! Ils n'ont plus de programme, et ils auront beaucoup de peine à en recomposer un qu'on prenne au sérieux avec les débris de tant de promesses qu'ils ont si souvent faites et qu'ils n'ont pas tenues. Mais la guerre au cléricalisme suffit à tout ! Voilà pourquoi les radicaux-socialistes ont affecté de prendre ombrage de la lettre que les évêques ont adressée aux pères de famille à l'occasion de certains livres scolaires dont ils ont condamné l'usage. Ils ont vu là, ils ont voulu y voir le commencement d'une campagne contre l'enseignement laïque, et ils ont proposé tout de suite des mesures défensives, des-

tinées à devenir bientôt agressives, contre l'enseignement libre. Y a-t-il donc péril en la demeure? L'enseignement laïque est-il vraiment menacé? Est-il nécessaire de supprimer ou de diminuer une liberté jusqu'ici respectée, pour sauver les instituteurs de l'État et leur enseignement? A toutes ces questions, nous répondrons avec M. Millerand : « La République n'a rien à redouter que des fautes de ses partisans. »

Le gouvernement s'inspirera-t-il de la même pensée? Il ne suffit malheureusement pas qu'il l'ait énoncée, pour que nous en soyons sûr. Cependant, s'il veut l'apaisement et la détente, il doit aussi en vouloir les moyens. Qu'il abandonne à d'autres le soin d'agiter et de troubler les esprits à la veille des élections prochaines. Qu'il n'invente pas des complots ridicules, comme on l'a fait à la veille des élections dernières. Et s'il n'est pas assez fort pour rétablir tout de suite le scrutin de liste avec la représentation proportionnelle, qu'il laisse du moins le scrutin d'arrondissement se prononcer librement, c'est-à-dire dans le calme et dans la sécurité. Peut-être ne pouvons-nous pas, pour le moment, lui demander davantage.

On a fait de Francisco Ferrer, condamné à mort et exécuté à Barcelone, le représentant en Espagne de cette école laïque qu'on déclare en péril chez nous; on en a fait un champion de la libre pensée; on a voulu voir en lui un apôtre des temps nouveaux, ou même futurs, et on a assuré que c'était pour tout cela qu'il était mort. Nous n'en croyons rien. Ferrer a été un révolutionnaire et un anarchiste très actif, et certaines lettres de lui qui ont été publiées, si elles ne prouvent pas sa participation aux pires violences, ne permettent pas *a priori* de l'en déclarer incapable. En réalité, nous ne sommes pas très renseignés sur lui; son nom était peu connu à la veille de son arrestation et de sa mort, et c'est même ce qui a permis aux révolutionnaires internationaux de lancer l'opinion sur son compte dans la direction qui leur convenait le mieux. Les manifestations qui se sont produites un peu partout, mais particulièrement en France et à Paris, sont venues de là. Beaucoup de ceux qui y ont pris part, le plus grand nombre même, entendaient parler de Ferrer pour la première fois, lorsqu'ils ont résolu de venger sa mémoire. Cette mémoire, nous n'avons d'ailleurs nullement l'intention de l'attaquer ici. Ferrer est mort simplement et courageusement; s'il a eu des torts graves, il les a expiés; laissons-le dormir en paix.

On peut bien le dire aujourd'hui que les événemens ultérieurs l'ont

prouvé d'une manière démonstrative, sa mort a été une faute politique, mais cette faute n'est pas sans excuses. Nous ignorons si Ferrer a été justement condamné; en tout cas, il l'a été légalement, et les membres du Conseil de guerre ont jugé suivant leur conscience, après avoir observé toutes les formes de la justice militaire. Par malheur, ces formes ont, en Espagne, quelque chose d'archaïque dont nos esprits, amoureux de clarté, ont de la peine à se contenter. Le secret de l'instruction judiciaire, l'absence de débat contradictoire après audition de témoins dans le procès public, tous ces procédés d'un autre âge laissent de l'incertitude et de l'angoisse au cœur. Si les preuves de la culpabilité de Ferrer n'ont pas manqué aux juges, eux seuls les ont connues, l'opinion les a ignorées. Ce que les journaux ont reproduit de l'acte d'accusation ne nous en a rien dit, et, à parler franchement, les faits mêmes sur lesquels l'accusation reposait n'ont pas paru avoir un caractère incontestablement criminel. Mais la procédure des conseils de guerre espagnols a été appliquée à d'autres qu'à Ferrer sans que personne s'en soit ému. Pourquoi cette exception pour lui? Est-ce parce que, à la suite d'exécutions nombreuses, une dernière goutte de sang a fait déborder le vase? Non assurément, car on n'a fusillé en tout, à Barcelone, que cinq personnes, et on ne peut pas dire que ce soit une répression excessive après les odieux attentats dont cette ville a été le théâtre. Le gouvernement espagnol avait le droit de se croire modéré. La seule explication à donner de l'émotion quasi universelle que sa mort a causée, est que Ferrer avait de nombreux amis à l'étranger, que ces amis ont attiré l'attention sur son cas avec une mise en scène très habile, qu'ils ont surexcité et entraîné violemment l'opinion, et que leur succès a peut-être dépassé leurs espérances.

Il est trop tard pour raconter les manifestations de Paris: tout le monde en a lu le récit dans les journaux. Nous éprouvons de la confusion à penser qu'il a fallu protéger l'ambassade d'Espagne: mais enfin on l'a protégée d'une manière efficace, et le flot de l'émeute a été arrêté et refoulé à une distance convenable. Nous parlons ici de la première manifestation; la seconde, qui a mis en mouvement une foule beaucoup plus considérable, a eu un caractère plus inoffensif; elle a consisté seulement en une promenade à travers Paris de cinquante mille personnes, dit-on, soigneusement encadrées par la troupe. Dans les deux cas, la police a rempli tout son devoir. M. Lépine a montré une fois de plus le courage et le sang-froid dont il est coutumier. On sait qu'un coup de feu, tiré sur lui à bout portant, lui a brûlé la

figure. Un agent de police a été tué, un autre grièvement blessé; quant aux émeutiers, ils se sont tous tirés sains et saufs de la bagarre sanglante qu'ils avaient provoquée. Des manifestations du même genre ont eu lieu dans d'autres pays, notamment en Italie. Les pays latins paraissent avoir été plus agités que les autres par la mort de Ferrer, peut-être parce qu'ils ont l'émotion plus facile et l'impulsion plus prompte. Tout ce mouvement s'est arrêté au bout de quelques jours. Le bureau du Conseil municipal de Paris ayant proposé d'attribuer à une rue le nom de Ferrer et de prendre ses petits-enfans à la charge de la Ville, sa proposition a été repoussée par la majorité, et il a donné sa démission comme un simple ministère. On s'était déjà ressaisi, soit parce que la violence des premiers sentimens s'était épuisée, soit plutôt parce que, lorsqu'ils ont regardé du côté de l'Espagne, nos manifestans se sont aperçus que l'agitation fiévreuse qu'ils se donnaient, bien loin de provoquer une impression communicative, embarrassait leurs amis et laissait le pays très froid. C'est une chose curieuse à remarquer que la mort de Ferrer, qui a causé tant d'émotion en deçà des Pyrénées, n'en a causé presque aucune au delà. En général, un peuple n'aime pas qu'on se mêle de ses affaires intérieures, et le peuple espagnol l'aime encore moins que tout autre. Les sommations injurieuses que nos révolutionnaires, et même nos socialistes et nos radicaux, ont adressées au gouvernement de Madrid pour lui enjoindre de gracier Ferrer ont très mal servi la cause de ce malheureux. Loin de porter le gouvernement à la clémence, ces menaces l'ont détourné de céder à l'intimidation.

Les Cortès se sont réunies. Dans des circonstances analogues, il y aurait eu tout de suite chez nous des interpellations et des discours extrêmement passionnés. Il y a eu aussi une interpellation en Espagne, mais les passions ne s'y sont pas déchaînées tout de suite, et peut-être même ne l'auraient-elles pas fait du tout si le gouvernement ne les avait pas provoquées et attisées lui-même par l'imprudence de son langage. Pendant les premiers discours, l'opposition avait pris le parti de ne pas parler de Ferrer; M. Moret, qui a soutenu tout le poids de la discussion, n'en a pas dit un mot; c'est seulement à la fin que les républicains ont prononcé son nom : encore ne l'ont-ils fait que timidement. A aucun moment, la sentence rendue par le Conseil de guerre de Barcelone n'a été mise en cause, ni le gouvernement n'a été blâmé pour l'avoir laissé exécuter. Par cette réserve calculée et voulue, les orateurs espagnols ont donné une leçon de convenance à ceux qui, au dehors, avaient montré qu'ils en avaient besoin. L'opi-

nion européenne ne leur était assurément pas indifférente, mais la manière dont elle s'était quelquefois exprimée les avait blessés et ils n'ont pas cru conforme à leur dignité de s'appuyer sur elle contre leur gouvernement. L'interpellation a porté d'abord sur l'expédition de Melilla, puis sur les affaires de Barcelone prises dans leur ensemble, sans aucune allusion à un fait particulier. Ici et là, l'opposition a accusé le gouvernement d'avoir manqué de prévoyance et d'avoir marché à la remorque des événemens. A entendre M. Moret, il aurait été facile à Barcelone d'arrêter l'émeute dès les premiers pas, et à Melilla de conduire les opérations militaires avec plus de fermeté et de rapidité. En Espagne même, disait-il, le trouble des esprits était augmenté par le maintien de l'état de siège à Barcelone et par la restriction apportée partout à l'exercice de la liberté. S'il y avait là une obligation pour le gouvernement, elle existait par sa faute seule; mais la vérité, assurait M. Moret, est qu'elle n'existait pas et que le gouvernement entretenait, par simple maladresse, une tension qui disparaîtrait avec lui. La conclusion logique de ce discours aurait été le dépôt d'un ordre du jour de blâme contre le ministère. M. Moret n'est pas allé aussi loin. Il ne voulait pas la chute immédiate du Cabinet conservateur; celle de son chef, M. Maura, lui suffisait: que M. Maura s'en allât et qu'on fît un autre ministère conservateur, M. Moret n'en demandait pas davantage.

En fait, les libéraux ne se sentaient pas en situation de prendre le pouvoir. Se rappelant dans quelles conditions fâcheuses ils l'avaient quitté en 1906, ils jugeaient prématuré d'y revenir aujourd'hui. Peut-être aussi aimaient-ils mieux attendre la liquidation de l'expédition de Melilla, dans la pensée que, puisque les conservateurs l'avaient engagée, c'était à eux à en accepter jusqu'au bout toute la responsabilité. On le voit, l'attaque a été d'abord assez molle. M. Maura y a répondu spirituellement qu'il retenait, pour une autre fois, l'invitation à se retirer que M. Moret lui adressait, mais que, pour le moment, il n'y obéirait pas. Il a défendu sa conduite à Barcelone et à Melilla, et il n'y a eu, en somme, ni dans ces premiers discours de l'opposition, ni dans ceux du gouvernement, rien que ce qu'opposition et gouvernement ont l'habitude de dire en pareil cas. Mais les esprits se sont échauffés peu à peu. La discussion a été beaucoup plus vive le second jour que le premier, et finalement le ministre de l'Intérieur, M. de la Cierva, moins maître de sa parole que ne l'est M. Maura, a tout compromis par sa violence. Il a peint la situation sous le jour le plus sombre, et a déclaré que le gouvernement y ferait face avec des

rigueurs de plus en plus sévères ; puis, reprochant aux libéraux la faiblesse de leur politique lorsqu'ils avaient été au pouvoir, il les a accusés d'avoir abouti par là à l'attentat de la Calle Mayor, c'est-à-dire à la tentative d'assassinat qui a eu lieu contre le Roi et la Reine le jour même de leur mariage. M. Moret a bondi d'indignation. « Vous n'avez pas, a-t-il dit à M. de la Cierva, assez d'autorité pour me parler sur ce ton, » et, se tournant vers M. Maura, il lui a demandé si le moment n'était pas venu pour lui d'intervenir. M. Maura s'est tu. Peut-être a-t-il regretté les paroles de son collègue, mais il a cru que, s'il les répudiait, son ministère serait disloqué et sa force politique amoindrie. Il a préféré accepter, quelles qu'elles fussent, les conséquences de l'incident.

Nous en avons eu récemment en France un du même genre, et nous savons comment il s'est terminé. En Espagne, toutefois, les choses ne se passent pas comme chez nous, parce que les mœurs politiques y sont différentes. Notre opposition cherche à tout moment à renverser le gouvernement pour prendre sa place. En Espagne, au contraire, il y une sorte de collaboration, nous allions dire de camaraderie entre l'opposition et le gouvernement, qui se mettent d'accord pour alterner au pouvoir et y rester à tour de rôle un temps convenable : le gouvernement s'en va lorsqu'il a duré assez longtemps ou qu'il sent sa force politique épuisée. Ces mœurs peuvent nous paraître singulières, mais comment pourraient-elles être différentes dans un pays où un ministère, lorsqu'il arrive au pouvoir, dissout la Chambre et en fait élire une autre dans laquelle il distribue d'avance, et à coup sûr, les sièges entre l'opposition et lui et se compose une majorité qui ne l'abandonnera jamais? Puisque ce n'est pas la Chambre qui les renverse, il faut bien que les ministères se démettent eux-mêmes, lorsqu'ils éprouvent une difficulté de gouverner, comme Fontenelle éprouvait, quand il mourut, une difficulté de vivre. Le Roi est le régulateur de ce jeu où les choses se passent à l'amiable. En attendant que le ministère démissionne, l'opposition le critique, mais il l'aide à vivre en votant avec lui les mesures et les crédits nécessaires au fonctionnement régulier de l'institution, et quand l'opposition refuse son concours, le gouvernement devenant impossible, le ministère se retire. C'est ce qui vient d'arriver. M. Moret, blessé au vif par les attaques de M. de la Cierva, a déclaré que l'opposition rompait avec le gouvernement et qu'elle cesserait désormais de prendre part aux travaux parlementaires. M. Maura a donné sa démission au Roi, qui l'a acceptée tout de suite : le lendemain, le ministère de M. Moret était formé.

Il a été accueilli favorablement, et nous en sommes heureux pour lui, car il se trouvera aux prises avec de très grandes difficultés. Les principales lui viendront peut-être des divisions intérieures du parti libéral, divisions qui l'ont obligé à quitter le pouvoir, il y a trois ans. D'autre part, M. Maura, dès le lendemain de sa chute, a poussé contre le parti libéral un cri de guerre strident, et on se demande dans quelle mesure il donnera au nouveau ministère le concours qu'il semblait lui promettre dans sa lettre de démission adressée au Roi. Mais M. Moret est un homme habile, expérimenté, prudent, dont l'esprit conciliant est capable d'aplanir bien des obstacles. Il faut avouer que M. Maura, quels que fussent ses mérites, avait beaucoup tendu depuis quelque temps les ressorts du gouvernement, et dans le ministère même, les esprits étaient arrivés à un point d'excitation qui n'était pas sans danger. Nous avons dit, et rien n'est plus vrai, que l'exécution de Ferrer n'avait pas produit de l'autre côté des Pyrénées la même émotion que de celui-ci; nous avons fait remarquer que, dans la discussion des Cortes, le nom du révolutionnaire n'avait presque pas été prononcé; tout le monde en Espagne, opposition et gouvernement, s'est raidi contre la manière indiscrète, théâtrale, tumultueuse dont l'opinion de l'étranger a paru vouloir s'imposer. Mais quand cette opinion est très générale, elle finit, en dépit même de la forme qu'elle affecte, par peser sur un pays et par y produire un événement et une irritation dont le langage de M. de la Cierva a montré l'inconvénient. Le Roi a soutenu jusqu'au bout le cabinet conservateur avec fermeté et courage; toutefois, quand M. Maura lui a donné sa démission, il a pensé que le jour était venu de faire de la détente et de ne pas laisser les passions contraires s'exalter encore davantage. Il a eu très vraisemblablement raison. Si la détente n'est pas à elle seule un principe de gouvernement durable, elle aide à traverser des moments délicats et difficiles comme l'était devenu le moment actuel. Nous souhaitons bonne chance à M. Moret. Il ne cherchait pas immédiatement le pouvoir; les circonstances lui ont imposé l'obligation de le prendre. Il n'a pas montré d'impatience; quelque rapide qu'ait été sa résolution, elle n'avait pas été préméditée. Il faut espérer qu'il ramènera la paix en Catalogne, autant du moins qu'elle peut y exister, et qu'il conduira à bon terme l'expédition de Melilla. Au point de vue militaire, l'Espagne est seule juge de la manière dont elle doit conduire ses opérations. Au point de vue politique, puisque M. Allendesalazar quitte le ministère des Affaires étrangères où il laissera les souvenirs les plus sympathiques, les puissances qui étaient représentées à Algésiras ne

peuvent que se féliciter d'y voir arriver M. Perès Caballero dont le rôle a été si important à la conférence. Sa compétence est connue, son caractère inspire toute confiance. Dans les circonstances où se trouve l'Espagne, il était difficile d'y constituer un ministère plus capable de remplir sa double tâche, au dedans et au dehors.

*

Le voyage de l'empereur Nicolas en Italie a excité l'attention dans le monde entier. Il a suscité beaucoup de commentaires. Tout le monde s'accorde à en reconnaître l'importance.

En un sens, rien n'est plus simple que ce voyage. Le roi d'Italie, après son avènement, avait fait à l'empereur de Russie une visite que celui-ci devait lui rendre un jour ou l'autre ; mais ce n'est pas sans intention qu'il a choisi aujourd'hui pour cela. Une fois déjà il avait été question de ce voyage ; on avait même cru qu'il allait se faire ; puis il avait été ajourné *sine die*, ce qui n'avait pas été sans causer quelque déception en Italie. Mieux vaut cependant qu'il ait été renvoyé au moment présent. Autrefois, l'opinion était partagée en Italie ; elle n'y était pas, tant s'en faut, favorable à un rapprochement avec la Russie, contre laquelle les partis avancés manifestaient les plus mauvaises dispositions. C'est peut-être ce qui alors a arrêté l'Empereur. Mais les temps sont changés : aujourd'hui les socialistes eux-mêmes ont déclaré dans leurs journaux qu'ils n'avaient aucune manifestation à faire contre l'hôte de leur pays. Cela vient de causes diverses, dont les unes sont déjà lointaines et les autres toutes prochaines. Les premières sont que l'Italie s'est rapprochée de la France, qui est alliée de la Russie, et que l'Angleterre, qui est amie de l'Italie, s'est la première rapprochée de la Russie dont de vieux malentendus l'avaient longtemps séparée, au point de pratiquer avec elle une autre entente cordiale. Ce sont là les causes les plus sérieuses sans doute et les plus durables qui ont ramené les sympathies italiennes à l'empereur Nicolas, à son gouvernement et à son peuple. Il y en a d'autres qui tiennent à des circonstances récentes. Nous avons dit plusieurs fois que les sentimens de l'Italie étaient médiocrement d'accord avec l'alliance qui la lie à l'Autriche. On peut être alliés sans s'aimer : la raison a des raisons que le cœur ne connaît pas. Mais si l'alliance politique est la règle permanente d'un gouvernement, il y a des jours où le sentiment reprend ses droits chez un peuple impressionnable. Les souvenirs de campagnes diplomatiques qui datent seulement de quelques mois ont accentué une situation dont l'empereur Nicolas n'a d'ailleurs rien fait pour dissimuler le caractère. Tout le

monde a remarqué que, au lieu de traverser l'Autriche, ce qui aurait été le chemin le plus court, il a contourné soigneusement son territoire et a pris le chemin le plus long pour se rendre en Italie. L'intention était très claire. Enfin, après un long voyage, l'Empereur est arrivé à Racconigi, près de Turin, et les deux souverains se sont embrassés. Les fêtes qui ont eu lieu ont été ce qu'elles sont toujours en pareil cas; mais les toasts qui ont été échangés ont été très significatifs. « La visite de Votre Majesté, a dit le roi Victor-Emmanuel, est la confirmation de la sincère amitié et de la conformité des buts unissant nos maisons, nos gouvernemens et nos pays. » A quoi l'Empereur a répondu : « L'accueil si sympathique que je trouve en Italie répond aux sincères amitiés et à la communauté de vues et d'intérêts qui unissent nos maisons, nos gouvernemens et nos pays. » Conformité de buts, communauté de vues : si on pèse tous ces mots, on leur trouvera un certain poids. Il est permis d'en conclure que la Russie et l'Italie se sont entendues sur un certain nombre d'objets qui ne peuvent se rapporter qu'au problème oriental, et que leurs gouvernemens ont jugé utile de manifester cet accord.

A son retour d'Italie, l'Empereur traversant pour la seconde fois la France comme il l'avait déjà fait à son premier voyage, M. le ministre des Affaires étrangères est allé à Modane lui apporter les hommages du gouvernement de la République. Personne ne prendra ombrage de ces manifestations, qui ne menacent personne. Elles ont causé une grande satisfaction à l'Italie, et son gouvernement peut à bon droit les regarder comme un succès pour lui. Quant à nous, comment ne nous réjouirions-nous pas de tous les rapprochemens qui s'opèrent entre notre allié et nos amis ?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

GEORGE ANDERSON[1]

TROISIÈME PARTIE [2]

VII

Oh! la fraîcheur du matin sur le Lac Louise!

Il était à peine huit heures, Élisabeth Merton avait déjà pris son café dans la grande véranda et se promenait. Situé à près de 1800 mètres au-dessus de la mer, l'hôtel venait seulement d'ouvrir pour ses hôtes d'été. Élisabeth et ses invités en étaient les premiers habitans. Anderson avait préparé leur arrivée, et les avait accompagnés jusque-là. Mais, le soir même où les touristes étaient revenus de Laggan, il avait été appelé par télégraphe à prendre part à une réunion d'ingénieurs convoqués pour résoudre les difficultés relatives à l'établissement du tracé du chemin de fer dans le district de Kootenay. Il était déjà parti, lorsque Delaine, le lendemain matin, avait frappé à sa porte avec l'intention de lui parler.

Anderson, dans une courte lettre à lady Merton, expliquait ce brusque départ, donnait tous les renseignemens pour l'excursion au Lac Louise, et exprimait l'espoir de rejoindre ses amis aussi promptement que possible. Il n'y avait que trois jours qu'il les avait quittés, et Delaine, à l'étonnement d'Élisabeth, s'était déjà une ou deux fois enquis de ce retour probable.

Élisabeth avait suivi quelques instans un petit sentier au bord du lac; mais bientôt la splendeur et la beauté du site la dominèrent à un tel point qu'elle s'arrêta d'elle-même. Elle s'assit à la pointe d'un rocher, et s'absorba dans l'admiration des formes et des couleurs matinales.

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1909.
(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

En face d'elle, une muraille de glace aux teintes roses émergeait, toute droite, de l'eau profonde et s'élevait, sous l'éclat lumineux du ciel, à une hauteur de plusieurs milliers de pieds au-dessus du lac. De chaque côté de ses éblouissantes blancheurs, des montagnes de roc rouge, ornées de pins, tombaient abruptement jusqu'au bord de l'onde, entourant et soutenant le glacier de leurs contreforts; et de gigantesques pics d'un rose pâle, nuancés d'or en fusion, brisaient ici et là la rayonnante splendeur de la glace. Le soleil dardait ses rayons juste au-dessus de la grande nappe d'eau; il animait les prismes cristallins, et transformait les roses et les jaunes éclatans, les pourpres pâles et les rouges cramoisis des rochers, en flamme et en splendeur, tandis que des ombres du bleu le plus froid accentuaient les creux et les cavités des séracs. Au plus profond du lac immobile se reflétaient les neiges étincelantes, et aussi les rochers rose-rouge, les ombres bleues, les sombres contreforts escarpés avec leurs pins. De sommets en sommets, de merveille en merveille, le regard descendait de la réalité, jusqu'aux reflets adoucis et lointains de leurs images, qui dormaient là, féeriques et immatérielles comme le rêve même de la Nature.

Le ciel n'était que pure lumière, l'air n'était que parfum. Une rosée abondante dégouttait des pins et des mousses, et luisait au soleil. A côté d'Élisabeth, sous un groupe de pins, s'étendait un parterre de lis de neige, leurs têtes dorées, inclinées sous le poids de la rosée comme dans l'attente des rayons du matin, — dans l'attente aussi, pensa-t-elle, du poète canadien qui ferait, pour les immortaliser, ce que Wordsworth avait fait pour les « daffodils (1) » du Westmoreland.

Elle pouvait à peine respirer, tant son émotion était délicieuse.

Les Alpes, sous leur aspect suisse ou italien, lui étaient également chères et familières : elle était bonne alpiniste, elle subissait la magie des hautes cimes. Mais assurément jamais œil humain n'avait contemplé plus noble fantaisie de la Nature que celle qu'elle avait composée avec ces neiges et ces forêts du Lac Louise; — avec ces rochers d'opales et de perles; cette succession de sombres gradations dans la splendeur de l'eau calme; — avec un tel équilibre dans l'enchevêtrement compliqué, une telle har-

(1) Asphodèles.

monie dans l'édification de ce palais de glace, qui élevait sa majesté au-dessus du lac; — avec une pareille beauté de lignes, toutes coordonnées et convergentes pour servir d'arcs-boutans aux montagnes qui le flanquaient des deux côtés; comme si l'Esprit Créateur s'était attardé à son œuvre en l'achevant et en la perfectionnant avec amour.,

Et le cœur d'Élisabeth, lui aussi, était pénétré d'une fraîcheur de printemps, d'effluves indéterminés et invincibles.

Et pourtant, ce qui est assez étrange, à ce moment, son âme était en proie aux regrets et aux remords. Depuis l'aurore, elle avait été incapable de dormir. La lumière crue, l'air vif, l'avaient tenue éveillée, et son temps s'était passé à écrire à sa mère, qui était aussi son amie...

« Chère petite mère, vous allez penser que j'ai été peu aimable. Je me fais le même reproche. Mais eût-il mieux valu que je lui défendisse de nous rejoindre? Il y avait alors une chance, — cela me semble ridicule maintenant, — mais il y avait alors une chance, je le confesse. Et par ma lettre de Toronto, — quoique ce petit billet eût pu être écrit à n'importe qui, — je lui disais franchement: Venez, et jetons les dés, nous verrons ce qu'il en adviendra !... En réalité, c'était le sens ou à peu près de ce que j'écrivais, et quel n'en est pas mon repentir !... Eh bien !... nous avons jeté les dés,... et cela ne peut pas se faire,... non, cela ne va pas,... et cela ne peut pas aller. Et c'est entièrement de ma faute, — ce qui est abominable... Mais je vois, maintenant, ce que je n'ai jamais vu chez nous ou en Italie : c'est qu'il est de mille ans plus vieux que moi.... que je l'ennuierais et le froisserais à tout moment..., si je l'épousais. J'ai encore découvert, — et je crois, mère chérie, que vous avez deviné tout cela depuis longtemps ! — qu'il y a au plus profond de moi-même une sorte de sauvage,... une créature qui a en horreur les couteaux à poisson et les toilettes de dîner; toutes les choses d'apparat que j'ai pratiquées toute ma vie, et qu'Arthur Delaine pratiquera toute la sienne, et j'ajoute encore que désormais je n'éprouverai plus, ou du moins avant longtemps, le besoin de visiter un musée, et que je ne me soucie pas pour deux sous de savoir si Herculanum est remis au jour, ou non !

« N'est-ce pas choquant? Je ne saurais me l'expliquer moi-même; et le pauvre M. Arthur évidemment ne comprend rien à toute ma personne et me considère comme un peu folle... Je

le suis en un sens. Je souffre d'un nouveau genre de « folie des grandeurs. » Le monde me semble être soudain devenu si grand,... les pages essentielles de l'épopée humaine, — celles du moins qui ont trait aux choses primitives et fondamentales, — sont ici si largement écrites!... Espérance et ambition, amour et courage, l'homme luttant avec la terre, la femme qui enfante et qui soigne ses enfans,... tout cela est pour moi comme si je ne l'avais jamais senti, jamais vu auparavant!... Idées sublimes, qui sortent directement du sein de la nature!... Elles s'élèvent bien au-dessus de la poussière et du brouillard de notre vie moderne,... Et, en le contemplant, je retiens mon souffle! Derrière elles, et comme cadre, tout le muet et vieux passé de ces plaines et de ces montagnes; en avant, l'avenir en œuvre sur le métier, et la jeune Nation, radieuse, navette en main, tissant la tâche qu'elle doit accomplir!

« Quelle chose imméritée pour M. Arthur que cette étrange intoxication, qui lui fait tant de tort à mes yeux insensés! — comme si quelqu'un avait lavé tout le vernis doré d'un vieux tableau pour le laisser nu et sans charme... Ce n'est pas sa faute; c'est la mienne. En Europe, nous avions les mêmes goûts, son plaisir créait le mien. Mais ici, il n'apprécie rien de ce que j'apprécie, il soupire après la fin d'un jour ennuyeux, au moment même où mon cœur chante un hymne de joie... Car ce n'est pas seulement l'ensemble du Canada qui m'attire, mais tout ce qui y est attachant, humain, fruste,... jusqu'à ses bizarres particularités, le bruit et le mouvement de toutes ses nouvelles villes, et de ses fermes qui se développent, ses chemins de fer audacieux et ses jeunes parlemens, ses routes et ses ponts en construction, ses scieries et ses chantiers de bois de charpente, toutes ces nouveautés qui diffèrent de tout ce dont je m'occupais avec Arthur Delaine auparavant... Quelques-unes sont laides, je le sais... Je n'en ai cure! C'est comme la laideur d'un Rembrandt, — qui le fait ressortir encore mieux et produit seulement une beauté plus forte,... la beauté de la prairie et du ciel, la beauté du combat humain, du combat de la race et de l'intelligence contre les forces de la Nature :

Enter these enchanted woods, ye who dare (1)!

(1) Vous qui l'osez, entrez dans ces voies enchantées! (George Meredith, — *Woods of Westermain*).

« Nous avons rencontré ici un M. George Anderson dont je vous ai déjà parlé dans ma dernière lettre, et qui semble personnifier la vie de ce pays, la prairie, le chemin de fer et la forêt, ou leur essence même et leur incarnation. Son caractère est souvent triste, sa vie a été dure... Et pourtant, son cœur reste tout plein d'espoir et de courage, tout pénétré aussi du bonheur qu'il a d'imaginer chaque jour et d'exécuter d'étonnans projets et de dompter les forces et les combinaisons de la nature en la faisant servir à ses besoins, en lui prenant ses secrets, en la dominant et en déjouant ses ruses,... tout ce qui fait un Canadien, et surtout un Canadien de l'Ouest.

« Je suppose qu'il ne connaît rien des arts. Il semble n'avoir rien de commun avec M. Arthur ; mais il émane de lui une telle énergie vitale, que, sûrement, l'art et la poésie ne lui resteront pas étrangers quand le temps en sera venu...

« De tout cela, ne concluez rien d'excessif. Ce n'est qu'un jeune ingénieur d'origine écossaise, qui paraît avoir gagné de l'argent comme on en gagne ici, — rapidement et honnêtement, — et va bientôt entrer au Parlement. On dit qu'il sera certainement un homme éminent. Pour nous, pour Philippe et moi, il a été extrêmement bon. Je veux dire simplement qu'il semble être bien à sa place ici, et, en réalité, il le serait partout où le monde est en marche ; tandis que M. Arthur, au Canada, est un anachronisme vivant. Il est hors de son cadre ; il n'est pas dans sa fonction.

« Vous ne manquerez pas de m'objecter, naturellement, que, si je l'épousais, ce ne serait pas pour vivre au Canada, et qu'une fois de retour *at home*, toutes ses qualités du passé réapparaîtraient et reprendraient leur valeur. Mais moi, — et ne vous en alarmez pas ! — en un certain sens, je vivrai toujours au Canada, ou plutôt, je ne redeviendrai jamais absolument la même qu'autrefois, et M. Arthur trouverait en moi une femme agitée, impossible et mécontente.

« Ne vaudrait-il pas mieux, réellement, lui suggérer de prendre pour rentrer en Angleterre la route de la Californie, tandis que nous reviendrions de notre côté en traversant de nouveau les Montagnes Rocheuses? N'est-ce pas votre avis?... Je sens que je commence à lui porter sur les nerfs, comme lui commence à m'énerver. Si seulement vous étiez ici !... Mais je vous assure qu'il n'a pas l'air désespéré ; et je pense qu'il en prendra très bien son

parti. Et, si cela peut vous consoler un peu que je sois rongée de remords, alors soyez réconfortée, mère très chérie, car le remords me ronge horriblement, et hors de toutes proportions, je le jure, avec mes crimes.

« L'état général de Philippe est meilleur, et il s'est complètement engoué de M. Anderson ; mais, comme je vous l'ai déjà dit, il n'est pas encore tout à fait aussi bien que vous et moi nous l'espérions. Je prends soin de lui autant que je le puis, mais vous savez qu'il n'est guère malléable quand on est obligé de le gouverner... A ce propos, M. Anderson a été d'un grand secours... »

Les pensées que traduisait cette lettre et d'autres du même genre, surgies du fond de son âme où elles étaient ancrées beaucoup plus solidement qu'elle n'avait voulu le révéler à sa mère, traversaient par intervalles la conscience d'Élisabeth, tandis qu'elle était assise au bord du lac.

Un bruit de pas à côté d'elle la fit tressaillir. En levant les yeux, elle vit Delaine qui s'approchait.

— Déjà dehors, monsieur Arthur ! Mais *moi*, j'ai déjeuné !

— Moi aussi... Quel site !

Élisabeth ne répondit pas, mais son charmant regard embrassa d'un tour rapide l'éblouissant panorama du lac.

— Avant peu, tout cela sera gâté et vulgaire, dit Delaine en haussant les épaules. L'an prochain, je gage, un funiculaire atteindra le sommet du glacier.

Élisabeth se récria.

— Pourquoi pas ? répliqua-t-il, en prenant avec calme et délibérément place à côté d'elle. Vous applaudissez à l'établissement du téléphone dans la prairie ; pourquoi n'approuvez-vous pas les funiculaires ici ?

— L'un sert, l'autre gâte, dit vivement Élisabeth.

— Sert qui ? gâte quoi ? — La voix de Delaine était froide. — Tous les voyageurs ne sont pas comme vous.

— Je n'ai aucune crainte, les Canadiens sauront défendre leur héritage.

— Que l'Angleterre va vous paraître banale quand vous y reviendrez ! reprit-il, après un moment, d'un ton qui trahissait son amertume et qu'Élisabeth entendit avec gêne.

— Oh ! j'aime ce que je dois aimer, répondit-elle avec viva-

cité. En ce moment certainement, j'adore le désert plat ou montagneux, à la condition pourtant qu'on y apporte le tempérament de wagons réservés.

Il rit par manière d'acquit. Et, soudain, elle eut l'impression qu'il était venu la chercher avec une intention préméditée et qu'un instant décisif pouvait être proche. Ses joues s'empourprèrent, et, pour cacher sa rougeur, elle se pencha sur le bord de l'eau et commença à traîner machinalement le doigt dans l'onde claire.

Lui cependant restait assis, hésitant, et la regardait en proie à des réflexions dont elle ignorait la cause. Il ne pouvait prendre de décision, quoiqu'il eût consacré presque une nuit d'insomnie à songer à ce qu'il devait faire.

Le silence devint embarrassant. Alors, puisqu'il tâtonnait, elle en prit avantage :

— Que ce fut aimable à vous de venir nous rejoindre dans nos vagabondages ! dit-elle tout à coup.

Sa voix était claire et douce. Il tressaillit.

— Vous savez que je ne souhaitais rien au delà, répliqua-t-il simplement, et non sans dignité. C'est un inestimable privilège de vous voir ainsi chaque jour !

Le pouls d'Élisabeth s'accéléra.

« Comment vais-je m'y prendre ? pensa-t-elle désespérément, mais il le faut... » Et très haut :

— Vous êtes trop indulgent, alors que je vous ai tant ennuyé avec mes enthousiasmes. Et maintenant, cela va prendre fin, comme toutes les meilleures choses. Philippe et moi, nous avons l'intention de nous arrêter à Vancouver... Et le gouverneur nous a demandé d'aller passer quelques jours à Victoria... Je suppose que vous ferez un trajet plus rationnel, en revenant par Seattle et San Francisco ?

Delaine reçut le choc, et comprit. Aucun plan définitif n'avait été arrêté entre eux. Il croyait qu'il avait été sous-entendu qu'il reviendrait avec eux en Angleterre en passant par Montréal. Cette gentille question était une façon de lui faire comprendre que ses espérances étaient vaines, son voyage sans résultat. Il n'avait pas souvent été contrecarré dans la vie et un flot de ressentiment envahit son esprit très perplexe.

— Je vous remercie,... oui, je reviendrai par San Francisco.

L'allure hautaine de ses façons, — les façons d'un gentleman

de tout temps accoutumé à être très considéré dans son monde, — n'atténua pas la peine intérieure qu'éprouvait Élisabeth... Il lui était dur de blesser son vieil ami. Mais elle ne pouvait agir efficacement qu'en affectant de ne rien ressentir et de n'attacher aucune importance à ce propos.

Et c'est ce qu'elle fit en toute perfection.

Delaine, en dépit de son émotion, avait amèrement conscience de sa grâce, de sa réserve, de sa délicate dignité. C'était tout cela qu'il appréciait chez une femme, et c'est ce qu'il espérait avoir conquis en Élisabeth. Comment l'avait-il laissé échapper? Il fonça aveuglément sur l'obstacle qui lui barrait le chemin, et le secret qu'il n'avait pas encore pu se décider à divulguer obséda son esprit.

Il s'engagea résolument. Une légère coloration de son visage trahissait seule son émotion.

— Lady Merton!... Il se peut que cette occasion ne se renouvelle pas... Voulez-vous m'autoriser à vous dire quelques mots,... en toute franchise,... en usant du privilège d'un vieil ami?

Élisabeth se tourna vers lui en souriant et, le regardant bien en face, les yeux brillans, lui dit :

— Bien volontiers, monsieur Arthur. Mais qu'ai-je donc pu faire de si terrible?

— Puis-je vous demander ce que vous savez personnellement de ce M. Anderson?

Il vit, ou crut voir, qu'elle se mettait sur la défensive dans sa surprise d'entendre ce nom prononcé à l'improviste, et il jouit de son embarras momentané.

— Ce que je sais de M. Anderson? répéta-t-elle étonnée. Pourquoi en saurais-je plus que ce que nous en savons tous? Pourquoi me faites-vous cette question, monsieur Arthur? Ah! oui, je me rappelle : la première fois que vous l'avez rencontré c'était à Winnipeg,... *nous* avions fait sa connaissance le jour précédent.

— La première fois? Mais depuis, vous l'avez vu beaucoup. Êtes-vous absolument certaine, — pardonnez-moi si ma demande vous semble impertinente, — qu'il soit tout à fait digne d'être admis quotidiennement en votre compagnie?

Il parlait avec calme et gravité, et l'effort qu'il imposait à sa nature nerveuse et naturellement courtoise, pour se permettre

ne question aussi indiscrète, en accusait le caractère offen-
ant.

— Journellement en notre compagnie? Que voulez-vous
lire, monsieur Arthur? Qu'y a-t-il à reprendre dans la conduite
le M. Anderson? Vous avez pu voir, à Winnipeg, qu'il est
pprécié et considéré de tous, par des personnes comme le *Chief*
Justice (1), par ce sénateur dont j'oublie le nom, et aussi par
M. Mariette. Je ne peux comprendre comment vous me faites
une pareille question. Pourquoi supposer qu'il y ait des mys-
ères concernant M. Anderson?

Son doux visage s'était assombri, sa voix était altérée.

Delaine en éprouva quelque remords. Il eût voulu reculer.
Mais il était trop tard... Il poursuivit donc :

— Toutes les personnes que vous nommez ne sont-elles pas
en relations officielles avec M. Anderson? Son succès, lors des
grèves de l'an passé, lui a valu une grande notoriété... Mais de
sa vie privée, de sa famille, de ses antécédens, que savez-vous?

Une expression indéfinissable anima le visage d'Élisabeth,
et avec une sorte de satisfaction intime elle pensait que, pour
un royaume, elle n'eût pas révélé ce qu'elle savait.

— M. Mariette m'a appris ce qu'on a besoin de savoir!
reprit-elle vivement. Demandez-lui ce qu'il en pense..., et ce
qu'il en sait! Mais si vous me le demandez à *moi*, l'histoire de
M. Anderson me semble écrite sur son visage.

Delaine réfléchit un moment tandis qu'Élisabeth, les yeux
animés, attendait dans une expectative provocante.

— C'est possible... mais quelques faits parvenus à ma con-
naissance, avoua-t-il enfin, m'ont décidé à vous faire cette ques-
tion. Mon seul but, — vous devez le croire, — est de vous
épargner une contrariété possible, une surprise.

— Monsieur Arthur! — et le ton devint péremptoire, — si
vous avez entendu quelque chose sur la vie privée de M.Ander-
son,.. par hasard et à son insu,... quelque chose qu'il préférerait
nous cacher,... je vous supplie de ne pas me le dire,... je vous
en prie, en vérité,... je vous défends de le faire... Nous devons
beaucoup à son amabilité depuis quelques semaines. Je ne peux
pas, derrière son dos, faire des bavardages sur son compte.

Toute l'élégance de sa taille svelte, la délicatesse de ses

(1) Président de Cour.

traits se raidissaient et vibraient ainsi qu'un parfait instrument de précision, dont les ressorts eussent été tendus pour exprimer un sentiment ou une intention.

Mais quels sentimens? Delaine s'efforçait de deviner si elle-même en avait conscience... Et sa tristesse s'en trouvait accrue.

— Chère lady Merton!... n'avez-vous pas foi en un vieil ami?

Elle ne s'apaisait pas.

— J'ai foi en lui. Mais, — et son visage s'éclaira, — les nouveaux amis ont leurs droits!

— Vous ne voulez pas comprendre, dit-il vivement. Ce que je sais, bien malgré moi, je l'ai appris sans que j'eusse aucun desir de l'apprendre. Car vous ne supposez pas que j'aie voulu me mêler des affaires de M. Anderson? Mais, puisque cette information m'est venue, je me crois une grande responsabilité vis-à-vis de vous.

— Ne vous croyez pas responsable. Je suis une femme opiniâtre.

— Ou plutôt troublante. Mais, au moins, puis-je être certain que... — il hésita, — que vous serez sur vos gardes?

— Sur mes gardes?... Et contre quoi? demanda-t-elle fièrement, en fronçant les sourcils.

— C'est précisément ce que vous ne voulez pas me laisser dire.

Elle rit d'un rire un peu fébrile.

— Restons-en là!... Mais songez, je vous prie, monsieur Arthur, que nous allons tous nous séparer avant peu. Et rien de bien grave ne peut advenir en ces quelques jours, n'est-il pas vrai?

Pour la première fois, il y avait dans son intonation une légère nuance de malice.

Delaine se leva, fit quelques pas dans le sentier et, se retournant soudain du côté de lady Merton, reprit avec affectation :

— Je suppose que M. Anderson sera obligé de s'éloigner très prochainement pour affaires, avant que vous n'atteigniez Vancouver... Au reste, je discuterai cela avec lui... Vous n'avez pu me donner d'adresse, c'est ce qui m'a empêché de lui faire cette communication.

De nouveau Élisabeth fronça les sourcils, et, se levant à son tour :

— Naturellement, vous ferez ce que vous jugerez le mieux... Si nous retournions à l'hôtel?

Tous deux marchèrent en silence. Il vit bien qu'elle était irritée et qu'il avait complètement échoué dans sa manœuvre, et il ne savait comment remédier à la situation.

— Ah ! voilà Philippe qui va pêcher, s'écria Élisabeth comme si rien n'était arrivé. Aussi, je m'étonnais qu'il se fût levé de si bonne heure !

Philippe lui fit des signes de la main, en criant quelque chose qui se perdit dans les échos de la montagne.

Il était accompagné par un jeune homme, qui remplissait à l'hôtel les fonctions de guide, de pêcheur, de chasseur, au gré des voyageurs. Mais Élisabeth savait aussi que ce guide s'exprimait en gentleman, et qu'en hiver, il suivait les cours de l'Université de Manitoba. En l'absence d'Anderson, Philippe, sans doute, l'avait engagé pour la matinée.

Un amas de poutres était déposé au bord du lac. Philippe, ligne en main, commença à les escalader à un endroit où plusieurs gros troncs surplombaient l'eau profonde, tandis que son compagnon, assis sur la mousse, s'occupait de quelques préparatifs.

— J'espère que Philippe sera prudent, dit soudain Delaine. Rien n'est aussi instable que des troncs d'arbres ainsi superposés.

Élisabeth, qui rêvait, le regarda avec anxiété. Au même instant, Philippe, haut perché sur la plus avancée des poutres, se retourna vers sa sœur avec des cris d'allégresse, sa mince silhouette se détachant nettement dans l'atmosphère ensoleillée.

Puis la silhouette vacilla, on perçut le bruit sec d'un morceau de bois qui craque, et Philippe tomba, la tête la première, dans le lac.

Son jeune compagnon l'aperçut du bord, jeta sa ligne et son vêtement. Il allait plonger, mais il fut devancé par quelqu'un qui était descendu en courant de la terrasse de l'hôtel et qui déjà était dans l'eau. Élisabeth, en se précipitant vers le bord du lac, reconnut Anderson. Philippe avait disparu ; mais Anderson plongea et revint sur l'eau avec son flasque fardeau. Le guide le secondant alors, ils ramenèrent entre eux le jeune Gaddesden à terre.

Tout ce drame s'était passé si rapidement que Delaine et

Élisabeth, courant à toute vitesse, avaient à peine atteint le lieu de l'accident qu'Anderson était déjà sur la rive, portant le jeune imprudent dans ses bras.

Élisabeth se pencha sur son frère en poussant un cri d'effroi. Elle le crut mort.

— Il n'est qu'évanoui, dit Anderson avec assurance. Il faut le porter à l'hôtel.

Et il continua sa marche précipitée, refusant l'aide de Delaine : il soulevait sans effort apparent le corps élancé de son ami tout le long du sentier et en gravissant les degrés conduisant à la terrasse. Le guide avait déjà été expédié en avant pour avertir le personnel.

Ainsi, par suite d'un banal accident de voyage, tout leur programme fut changé :

Philippe Gaddesden se serait peu ressenti de sa chute dans le lac, s'il n'avait été encore sous le coup de la fièvre rhumatismale. Un nouvel accès se déclara, les symptômes cardiaques, que l'on croyait guéris, réapparurent, et, quelques heures après l'accident, il devint évident que, quoiqu'il ne fût pas en danger, il serait nécessaire de rester au moins une dizaine de jours, peut-être quinze, au Lac Louise.

Élisabeth, très abattue, écrivit longuement à sa mère en lui racontant l'accident en détail, et, la tête dans les mains, elle réfléchissait avec émotion à tout ce dont Philippe et elle étaient redevables à George Anderson, qui avait dû arriver par le train de nuit et s'était dirigé vers l'hôtel au moment opportun... Nul doute que le guide, très bon nageur et *coureur de bois* expérimenté, eût réussi à lui seul et sans aide à sauver son frère... Mais, après tout, c'étaient les bras vigoureux d'Anderson qui l'avaient tiré des profondeurs glacées du lac ; c'était à lui que Philippe devait son salut... Et depuis? On n'aurait pu se servir avec plus d'habileté des ressources du téléphone et du chemin de fer, se procurer plus rapidement tous les moyens de secours indispensables qu'Anderson et les gens de l'hôtel ne s'y étaient employés. — « N'ayez pas la moindre inquiétude, écrivait Élisabeth à sa mère; nous avons un docteur renommé, toutes les drogues dont il est besoin, — et nous pourrions avoir une garde instantanément. M. Anderson n'a qu'à donner un ordre, et il en

viendra une de l'ambulance du chantier établi dans le défilé. Pour l'instant, Simpson et moi nous suffisons à le soigner. »

Elle entendit parler dans la pièce voisine : une question faite d'une voix affaiblie par Philippe, à laquelle Anderson répondait... Quelle influence cet homme de tempérament énergique n'avait-il pas déjà conquise sur son frère, si volontaire et si présomptueux !... Elle en avait constaté les effets répétés, et elle en était profondément reconnaissante... Ses pensées remontèrent aux événemens des trois dernières semaines, à tout ce qui lui avait graduellement dévoilé la puissante personnalité d'Anderson. Elle se souvint de la première impression qu'il lui avait faite le jour de la *sink-hole*... Un jeune homme robuste, intelligent, ambitieux, occupé d'intérêts pratiques, aux manières brusques, et manquant apparemment de quelques-uns de ces dehors conventionnels, auxquels elle était accoutumée, c'est ainsi qu'elle l'avait jugé tout d'abord... Puis, à Winnipeg, grâce à Mariette et à ses autres compagnons de route, elle l'avait vu comme le voyaient en général ses aînés ou ses contemporains, les hommes engagés comme lui à travailler à la formation de ce grand pays. Elle avait apprécié son caractère et compris le rôle que, probablement, était appelé à jouer dans la vie publique ce lutteur énergique à qui tous ceux qui l'entouraient prophétisaient une belle carrière et un grand avenir. Elle admirait son loyalisme profond pour le Canada, un certain idéal latent sur lequel ce loyalisme même était fondé ; l'atmosphère à la fois démocratique et impérialiste dans laquelle évoluaient ses pensées et ses désirs, et qui plus d'une fois l'avait pénétrée, elle aussi, d'un semblable enthousiasme,... enfin une note de poésie, de mélancolie, de noblesse même,... elle avait découvert tout cela peu à peu. Ç'avait été la seconde étape. Quant à la troisième, elle durait encore.

En y pensant, ses joues devenaient rouges malgré elle. Un verset des Écritures lui venait à l'esprit :

Out of the strong shall come forth sweetness (1).

Elle se prit à souhaiter, comme tous ceux qui lui voulaient du bien, qu'il se mariât bientôt, et heureusement... Et la femme qui l'épouserait aurait un avenir peu ordinaire...

(1) De la force viendra la douceur.

Tout à coup les avertissemens de Delaine lui revinrent à la mémoire.

...Était-il possible de trahir plus d'impuissance, de rester plus inutile et inhabile qu'Arthur Delaine depuis l'accident? Et il était encore là!... Elle s'avoua pourtant, en toute sincérité, que leur vieil ami ne pouvait les abandonner dans de pareilles circonstances. Mais il ne représentait qu'un embarras de plus.

Un coup frappé à sa porte la troubla. Elle aperçut Anderson.

— Je vais à Banff, lady Merton, dit-il du seuil. Vous m'avez bien donné toutes vos commissions? Votre lettre est-elle prête?

Elle la cacheta et la lui remit. Puis elle leva les yeux sur lui, et, pour la première fois, Anderson constata que l'émotion qui agitait Élisabeth ne venait pas de ses inquiétudes pour son frère, mais était causée par sa présence.

— Je ne sais comment vous remercier! Elle lui tendit la main en lui adressant un de ces beaux regards aimables et candides dont elle avait le secret.

Lui aussi se troubla, leurs yeux se rencontrèrent. Un peu brusquement, il retira sa main.

— Pourquoi? Cela n'en vaut pas la peine!... Il n'était pas en danger... Le guide l'aurait tiré de là en un clin d'œil. Je voudrais, ajouta-t-il d'un air contrarié, que vous n'en éprouviez pas un pareil accablement...

— Oh! ce n'est rien...

— Je vous avais apporté un livre ce matin. Par bonheur, il était resté dans le salon et il n'a pas disparu dans le lac.

Il le retira de sa poche. C'était un roman français qu'elle avait souhaité lire.

— Comment vous l'êtes-vous procuré?

— Mariette l'avait. Il me l'a envoyé de Vancouver. Voudrez-vous le lire en vous reposant?

Il avança un canapé devant la fenêtre; le reflet du soleil couchant éclairait le glacier.

Allait-il lui offrir un châle et la border comme un enfant?

Elle se recula précipitamment vers la table à écrire et s'y appuya d'une main. Il admira la ligne harmonieuse que formaient sa robe grise, sa tête si fine et son cou délicat, sa brune chevelure lisse de quakeresse se détachant dans la lumière. Cette élégante silhouette était la grâce et le raffinement mêmes. Mais

c'était une grâce qui impliquait un entourage : — ce cadre cosmopolite, — ce milieu luxueux dans lequel de telles femmes vivent et respirent...

Un nuage passa sur ses yeux. Il dit un bref au revoir, et partit.

Élisabeth resta haletante, une main sur son cœur, avec l'impression qu'elle avait échappé à quelque chose ou qu'elle avait laissé échapper quelque chose.

En quittant l'hôtel, Anderson fut abordé par Delaine, dans le jardin, et dut s'arrêter pour lui donner les dernières nouvelles.

— L'état est réellement bon, tout considéré, dit-il avec une cordialité produite par leur commune anxiété; et il répéta ce que le docteur lui avait dit à lui-même.

— C'est parfait, répondit Delaine ; puis d'un ton plus élevé, il ajouta : — Monsieur Anderson, puis-je avoir un instant d'entretien avec vous ?

Anderson, tout surpris, lui jeta un regard interrogateur et l'invita à l'accompagner dans la direction de Laggan.

Ils s'engagèrent à travers bois dans une route solitaire. Il était tard, et le soleil, à son déclin, éclairait la vallée de Laggan, qui s'étendait au-dessous d'eux, de ses rayons obliques de pourpre et d'or.

— J'ai peur que ce que j'ai à vous dire ne vous soit désagréable, commença Delaine *ex abrupto*. Et justement en ce jour, où nous vous devons tant, ce m'est plus que désagréable à moi-même,... mais je n'ai pas le choix. Par un hasard extraordinaire, auquel ma propre volonté, soyez-en convaincu, est absolument étrangère, j'ai appris quelque chose... quelque chose qui concerne votre vie privée... quelque chose qui, — je le crains, — vous surprendra très péniblement.

Anderson restait immobile.

— Que voulez-vous dire? demanda-t-il, saisi d'étonnement.

— Me promenant, l'avant-dernière nuit, le long de la voie du chemin de fer, j'ai été accosté par un homme que je n'avais jamais vu, un homme, — veuillez croire qu'il m'est extrêmement pénible d'avoir l'air de m'immiscer dans vos affaires de famille, — qui se dit,... le balbutiement nerveux de Delaine l'empêcha de prononcer tout de suite le mot,... votre père !

— Mon père?... Ce doit être un fou! dit tranquillement Anderson... Mon père est mort depuis dix ans.

— Je crains qu'il n'y ait là quelque erreur. L'homme qui m'a parlé sait que vous le croyez mort. Il avait des raisons, dit-il, de vous laisser dans ce doute. Il désire actuellement renouer des rapports avec vous, et, à mon grand regret, malgré mon indignation même, c'est moi, un étranger, qu'il a choisi comme intermédiaire! Il semble nous avoir suivis partout depuis Winnipeg où, pour la première fois, il vous a vu par hasard dans la rue. Naturellement, je me suis efforcé de m'en défaire et de vous l'adresser, mais il m'a été impossible de l'éviter, la nuit sur cette route unique le long de la voie. J'étais à sa merci. Et depuis, je n'ai pas trouvé moyen de vous voir.

— Quelle raison a-t-il invoquée pour ne pas s'adresser à moi directement?

Ils firent une pause sur la route. Delaine put constater, malgré le crépuscule, qu'Anderson était devenu très pâle. Mais il distingua aussi une expression d'impatience dédaigneuse dans les yeux bleus fixés sur lui.

— Il a prétendu avoir des craintes...

— Que je ne le tue? dit Anderson avec un rire nerveux... Et quelle sorte d'histoire vous a-t-il racontée?

— Une longue histoire, j'ai le regret de le dire.

— Et pas à ma louange?

— L'accent en était certainement hostile. Je préfère ne pas la répéter.

— Je n'ai aucune intention de vous la demander. Et où peut-on rencontrer ce précieux individu?

Delaine dit l'adresse qui lui avait été donnée : un logement à l'usage des hommes du chemin de fer, près de Laggan.

— J'irai le trouver, dit brièvement Anderson. Toute cette histoire n'est assurément qu'un chantage, un simple moyen de gagner de l'argent; mais je l'éclaircirai.

Au silence de Delaine, Anderson comprit que l'histoire lui semblait vraie. L'image de lady Merton dominait leur pensée à tous deux. Anderson dédaignait de lui demander s'il avait parlé de cette rencontre à leurs amis communs, et Delaine éprouvait la crainte que cette question ne lui fût faite. En voyant la contenance d'Anderson en sa présence, sa propre conduite du matin lui parut discutable. Il s'était alors posé en défenseur d'Élisa-

beth et de la société à laquelle ils appartenaient tous deux contre les aventuriers de basse naissance et de passé douteux. Maintenant, en face de « l'aventurier, » la conscience de gentleman qui le distinguait et qui le caractérisait se réveilla. Mais cette sorte de remords ne fit qu'accentuer sa raideur.

Anderson ne demanda rien de plus, et se tournant du côté de Laggan :

— Bonne nuit. Je vous ferai connaître le résultat de mes investigations.

Il fit une légère inclination de tête, et partit en descendant la route d'un pas régulier.

« Je n'ai fait que mon devoir, se répétait Delaine en se dirigeant vers l'hôtel. Sans doute, il était particulièrement délicat d'agir ainsi en de telles circonstances; mais je ne lui dois rien après tout, et j'ai des obligations envers lady Merton et sa famille. »

VIII

Le crépuscule se faisait, — si l'on peut appeler crépuscule ce demi-jour étoilé où rayonne la blancheur des plaines de neige et des glaciers, — lorsque Anderson atteignit Laggan. Il s'occupa, avant tout, d'envoyer à Banff le message pour les commissions d'Élisabeth, puis se dirigea tout droit, à la hâte, vers la maison de mauvaise apparence dont Delaine lui avait donné l'adresse.

Elle était tenue par un couple étrange qu'il connaissait bien : un Irlandais et sa femme, qui gagnaient leur vie en faisant de petites besognes au chemin de fer et en logeant des ouvriers en quête de travaux dans les différens chantiers de la ligne. Anderson était une figure familière à ces gens-là, surtout depuis les grèves de l'année précédente.

La maison était située dans une sorte de petite clairière à deux ou trois cents mètres de la gare. On y montait par une mauvaise route à travers un bois de pins.

Anderson frappa à la porte, et Mrs Ginnell, une femme d'apparence fatiguée et maussade, se présenta sur le seuil.

— J'ai appris que vous aviez un pensionnaire ici, Mrs Ginnell, dit Anderson, un nommé Mac Ewen, et qui désire me voir pour quelque affaire.

La contenance de Mrs Ginnell parut plus maussade encore,

— Nous avons ici un vieillard, monsieur Anderson, qui répond à ce nom; mais vous ne tirerez rien de lui,... et je ne crois pas qu'il ait rien à voir avec aucune personne honnête. Lorsqu'il arriva, il y a deux jours, c'était encore pis, après tout ce qu'il avait bu à Calgary. Je l'ai fait veiller par mon mari, l'autre nuit, pour qu'il ne manquât de rien; mais, hier, il nous a échappé à tous deux, et je crois qu'il est maintenant par là dans cette cahute en train de dormir. Des vieillards comme ça, on devrait les envoyer dans quelque endroit sûr et les enfermer.

— Je vais aller voir s'il est éveillé, Mrs Ginnell. Ne vous dérangez pas pour m'accompagner. Vous n'avez pas d'autres locataires?

— Non, monsieur. Il en est parti une bande ce matin pour aller travailler sur le Crow's Nest.

Anderson s'achemina vers le petit *shack*, — sorte de petit hangar rustique, demeure des Ginnell à leur arrivée, et utilisé maintenant comme dépôt général, à la fois pour les instrumens, les décombres et les provisions.

Il regarda à l'intérieur.

Sur un tas de paille, dans un coin, gisait une forme confuse, une sorte de loque humaine.

Anderson hésita un moment, puis entra, suspendit à un clou la lampe qu'il avait apportée et ferma la porte derrière lui.

Il examina le dormeur, qui s'agitait comme s'il allait s'éveiller. Mac Ewen se tournait sur un côté, puis sur l'autre, en murmurant et en s'étirant.

Lentement, une ombre se répandit sur le visage d'Anderson; ses mains pendantes derrière lui se serrèrent convulsivement, et, secoué par un frisson, il étouffa un gémissement. L'abjection de cette figure, la terrible identification qui s'opérait dans son esprit, les souvenirs qu'elle évoquait, le déchiraient et l'aveuglaient... Il revoyait ce matin d'hiver dans la prairie couverte de neige,... avec l'odeur de la fumée que lui apportait le vent,... les flammes de la maison embrasée, l'horreur de la recherche parmi les ruines... Puis, c'étaient l'aveu de son père, sa propre rage et son désespoir. Ces images gravées au plus profond de lui-même revivaient, et il était une fois de plus torturé par cette angoisse.

Comment l'avait-on trompé? Et qu'allait-il faire?

Assis sur un monceau de débris à côté de la paille, il regar-

dait son père. La dernière fois qu'il l'avait vu, c'était un homme de cinquante ans, vigoureux, roux, rudement taillé, quoique déjà miné par l'alcool... L'homme qui gisait sur la paille approchait de soixante-dix ans et paraissait beaucoup plus vieux. Ses cheveux visqueux étaient presque blancs, son visage couperosé et caverneux, et l'accablement du sommeil accentuait l'abjecte expression de la bouche. Ses habits étaient déchirés et crasseux, ses mains d'une saleté répugnante.

Anderson ne put supporter ce spectacle au delà de quelques minutes. Une honte instinctive le saisit : il se pencha sur son père et l'appela :

— Robert Anderson!

Un choc soudain secoua le dormeur. Il se réveilla en sursaut, et Anderson vit sa main se glisser à ses côtés, cherchant quelque chose, sans doute un revolver.

Mais il lui saisit le bras.

— N'ayez pas peur, on ne vous veut pas de mal.

Mac Ewen, encore égaré par le sommeil et la boisson, essayait d'échapper à cette étreinte et de voir qui était près de lui. Anderson le lâcha et se plaça de façon que la clarté de la lampe l'éclairât lui-même complètement.

Lentement, le vieillard reprit ses facultés. A la lumière, il vit son fils George, — l'homme aux beaux cheveux et aux larges épaules qu'il avait suivi ces jours derniers, — et il comprit.

Il se redressa, en essayant de prendre un air de dignité.

— Ah! c'est vous, George? Vous auriez dû m'avertir.

— Où étiez-vous depuis des années, dit Anderson d'une voix indistincte, et pourquoi m'avez-vous laissé croire que vous étiez mort?

— Parce que... J'avais mes raisons, George... Mais je n'ai pas l'intention de vous les expliquer... Tout cela est passé et enterré... J'avais un tas de gens sur le dos qui me pesaient comme du plomb. Je cherchais à m'en débarrasser. Je m'en débarrassai..., et de vous aussi... Je sais que vous m'espionniez, et je n'ai pas besoin d'être espionné. Cela ne me convient pas... Vous pouvez en conclure ce que vous voudrez. Je vous dis que tout ce passé est mort, et bien mort... Quoi qu'il en soit, il m'a semblé qu'il était mieux que Robert Anderson s'éloignât quelque temps, et j'ai pris mes mesures en conséquence.

— Vous saviez qu'on m'avait trompé?

— Oui, je le savais, dit l'autre avec le plus grand calme. Mais qu'y faire?

— Et où avez-vous été depuis?

— Au Nevada, George,... à Comstock, dans les mines d'argent. Une rude tâche, mais où on a un coup de chance quelquefois... Nous en avons une en ce moment, moi et un de mes amis... et une chance de premier ordre.

— Qu'est-ce qui vous a ramené au Canada?

— Eh bien! c'est votre tante Mrs Harriet Sykes. Vous n'avez jamais entendu parler d'elle, George?

Anderson secoua la tête.

— Vous avez dû en entendre parler lorsque vous étiez gamin. Quand je quittai Ayrshire, en 1840, elle avait seize ans. Elle épousa un homme qui avait fortune faite, et qui la laissa veuve et sans enfans... Et, à sa mort, l'autre jour, elle me comprit dans son testament en recommandant aux avoués de faire une enquête de tous côtés, à la fois au Canada et aux États-Unis. Je suis tombé sur cet avis dans un journal de Chicago, où l'on disait de s'adresser à Smith et Dawkins, à Winnipeg. C'est pour cela que je suis venu revoir Winnipeg.

— Quand y êtes-vous arrivé?

— Juste en même temps que vous, dit le vieillard, avec un regard de triomphe, qui, pour un moment, faisait oublier son aspect repoussant. Je sortais de chez Smith et Dawkins, avec l'argent dans ma poche, lorsque je vous aperçus en face de moi, entrant dans un magasin. Vous étiez si près que vous auriez pu facilement me toucher, je vous le garantis... Je ne comptais pas vous trouver aussi rapidement... Mais enfin c'était bien vous, et, lorsque vous êtes sorti et que vous êtes descendu dans la rue, je vous ai suivi à distance respectable et je vous ai vu entrer dans l'hôtel. Alors j'allai à la bibliothèque publique pour réfléchir un peu. Je lus dans un journal l'article sur vous et sur le siège vacant à Saskatchewan : je fis appel à l'aide d'un jeune garçon de restaurant pour me renseigner tout au long sur vous et tous ces chics Anglais que vous promenez tout alentour,... et, la nuit où vous preniez le train, je le prenais aussi. Voilà. Seulement, je ne suis pas chic, moi,... comme vous voyez. Voilà!

Tout ce discours fut débité avec un mélange de bravade, de ruse, et de cynisme avantageux.

Anderson écoutait, la tête dans les mains, le regard fixé sur le sol boueux. — Quand ce fut fini, il leva les yeux.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé à moi tout d'abord?

L'autre hésita.

— Eh bien! je n'étais pas beau à voir. Je ne vous aurais pas fait grand honneur. Je ne savais pas si vous m'auriez reconnu... Et puis je n'aime pas beaucoup les villes; il y a trop de monde... J'avais pensé vous retrouver quelque part dans un endroit tranquille. Mais, lorsque j'ai su que vous partiez pour les Montagnes Rocheuses, j'ai pensé que je pourrais aussi bien courir après vous jusqu'à Seattle. Et voilà!

— Vous avez eu bien des occasions depuis Winnipeg de vous faire reconnaître de moi, dit Anderson d'une voix sombre. Pourquoi vous êtes-vous adressé à un étranger au lieu de venir directement à moi?

Mac Ewen hésita encore.

— Eh bien! je n'étais pas sûr de vous. Je ne savais pas comment vous le prendriez, et j'avais perdu mon aplomb, ces derniers temps, le diable m'emporte! Je pensais que vous auriez pu me jeter dehors à coups de pied,... ou mettre la police à mes trousses.

Anderson examinait celui qui débitait ce récit. Le sang affluait à son visage, son front se plissait malgré lui, décelant l'effort douloureux de ses pensées intérieures :

— Qu'avez-vous dit à ce monsieur, l'autre soir?

Mac Ewen sourit d'un air retors, en enlevant quelques brins de paille sur sa manche.

— Je ne me souviens plus au juste de ce que j'ai dit. Rien qui puisse vous faire tort d'aucune façon. J'ai pu dire que vous n'aviez jamais été un garçon facile à vivre... J'ai pu le dire comme j'ai pu ne pas le dire... Je pense l'avoir dit; mais je ne me souviens pas.

Les regards des deux hommes se croisèrent pendant un moment. Les yeux de George Anderson étaient brillans et fixes. Il devinait parfaitement ce que Mac Ewen avait pu dire à l'Anglais, ami et compagnon de voyage de lady Merton; — qu'il s'était donné comme un père accablé par la mauvaise fortune et la pauvreté, désavoué par un fils riche et hypocrite, qui n'a que l'apparence de la vertu; qu'il s'était représenté comme un père qui avait

à son compte quelques peccadilles du genre de celles que la plupart des hommes pardonnent, et qu'il avait dû les opposer à des mérites que tous les hommes haïraient. La vieillesse et les infirmités d'un côté, une dureté et une cruauté méprisables de l'autre, Élisabeth avait-elle eu déjà sous les yeux ce tableau?

Et cependant, non!... A moins que la nuit n'ait été complète, jamais l'être qu'il voyait n'aurait pu simuler l'innocence poursuivie par la fatalité, persécutée partout et toujours. La débauche, la ruine de l'âme et du corps, pouvaient-elles être plus profondément marquées que sur ce visage et dans toute cette personne?

Un frémissement d'horreur secoua Anderson, révolté à la fois contre sa fatale destinée dans le passé et l'épouvante de la destinée que leur réservait l'avenir... Puis, sa volonté fut la plus forte : il reprit son calme et il s'assit tranquillement pour examiner ce qu'il y avait à faire.

— Nous ne pouvons causer ici, dit-il à son père. Venez dans la maison. Il y a quelques chambres vacantes. Je vais les prendre pour vous.

Mac Ewen se leva avec difficulté et poussa des gémissemens en mettant le pied par terre.

Anderson s'aperçut alors que la cheville et le pied droit de son père étaient enveloppés dans un chiffon ensanglanté, et apprit que, la nuit précédente, le vieillard avait trébuché sur une cruche qu'il avait cassée dans la cuisine de Mrs Ginnell, et s'était fait une profonde blessure.

Mac Ewen en vérité pouvait à peine se traîner; il marchait en boitant, et, quoique soutenu par Anderson, il poussait des gémissemens entremêlés de malédictions. Sous l'excitation produite par l'arrivée de son fils, il avait, un moment, oublié sa souffrance, mais la gêne et la douleur de cette blessure se faisaient maintenant sentir avec plus d'acuité, et Anderson s'était vite aperçu, tandis qu'ils traversaient la cour, qu'il en résulterait de nouvelles complications.

Une courte explication suffit pour calmer l'étonnement de Mrs Ginnell et pour assurer à Anderson la disposition de la petite maison.

Anderson installa son père au rez-de-chaussée, ferma la porte sur lui et alla retrouver la logeuse. Celle-ci demeurait ahurie à l'examiner. Mais Anderson avait eu l'occasion de lui

rendre service ainsi qu'à son mari, et sa décision fut vite prise.

Simplement, en quelques mots, il la mit au courant des faits réels, se fiant à la fois à l'intérêt que cette femme avait à le servir et à son humanité. — Mac Ewen devait rester son unique pensionnaire jusqu'au moment où l'on pourrait prendre une nouvelle détermination. Elle aurait à soigner le vieillard, à l'empêcher de boire, et à lui procurer des vêtemens. Son mari l'accompagnerait, s'il insistait pour sortir; mais Anderson pensait que sa blessure l'obligerait à se tenir tranquille un jour ou deux. Surtout qu'aucun bavardage ne fût fait à ce propos. Et il va de soi qu'il les récompenserait généreusement pour tout ce qu'il demandait.

Mrs Ginnell comprit bien qu'on ne s'était pas adressé à elle seulement comme à une commerçante; mais, avant tout, comme à une femme qui a de la sensibilité et sa bonne part de finesse irlandaise. Cela l'émut et la décida. Elle prit l'affaire à cœur. Anderson pouvait compter sur elle; quant à son mari, elle en répondait.

Des plaintes répétées venant de la chambre voisine troublèrent leur entretien. Mrs Ginnell alla s'informer et revint en demandant à Anderson un médecin. Le malade souffrait beaucoup, les plaies avaient mauvaise apparence; elle redoutait la fièvre.

— Il ne faut pas vous attendre à ce que les plaies se cicatrisent, dans l'état où il est, ajouta-t-elle, effrayée.

Sans rien dire, Anderson se résigna. Il courut à la gare télégraphier à Field pour avoir un médecin. Ce qui arriverait ensuite, il ne pouvait le prévoir. Il n'avait fait avec son père aucune convention : si le vieillard voulait révéler son identité, il le ferait. Anderson n'avait aucune intention de discuter avec lui, ni de l'implorer. D'autres que lui avaient eu à porter de semblables fardeaux à la face du monde : puisque celui-là tombait sur lui, il devait l'accepter, il n'avait qu'à se contraindre, à se taire et à le supporter courageusement, si pénible et si douloureux que ce fût... Et il se disait avec orgueil qu'il saurait quand même se faire respecter.

Une heure s'écoula. Une réponse vint de Field annonçant que le médecin prendrait place sur un train de marchandises qui partait immédiatement et qu'on pouvait l'attendre dans le plus bref délai.

Pendant que Mrs Ginnell veillait sur son pensionnaire, Anderson sortit à la lueur des étoiles pour réfléchir à la situation et essayer d'y porter remède.

La nuit était pure et embaumée. Les neiges des hautes cimes répandaient une pâle clarté à travers le crépuscule et, dans l'atmosphère, on sentait les promesses de l'été. Une exquise fraîcheur montait des bois de pins et des ruisseaux, et dans sa marche le long de la ligne, — puisqu'il n'y a pas d'autre route à travers la Kicking Horse Pass, — il atteignit une éminence où la grande vallée du Yo-Ho devenait visible sur la droite. Il arrêta alors son pas rapide, dont l'accélération lui avait apporté une sorte de réconfort physique et, en face de cette grandiose et splendide solitude, il se disposa à lutter contre le malheur.

Tout d'abord, il pensa à cet Anglais, — Delaine, — et à la lettre qu'il était obligé de lui écrire. Mais, là non plus, il n'emploierait ni détours ni supplications. Delaine devait être informé de la vérité; nul doute qu'il ne se crût autorisé à agir en conséquence... Anderson avait très bien deviné dans son attitude de l'après-midi une protestation sous-entendue au sujet de lady Merton, et cette pensée seule était suffisamment humiliante. Il vibrait encore à ce souvenir. Jusqu'alors, il avait éprouvé pour Delaine une sorte de dédain instinctif, comme pour un beau monsieur au savoir inutile, enclin à considérer d'un air protecteur les « coloniaux. » Les deux hommes s'étaient heurtés dès le début. A leur première rencontre à Banff, Anderson avait tout de suite reconnu en Delaine un prétendant possible à la main de lady Merton. Il s'était également rendu compte que Delaine blâmait son intrusion dans l'entourage d'Élisabeth et de son frère, ainsi que la rapide intimité qui s'en était suivie. « Eh bien! pensa-t-il, qu'il use de sa chance, si cela lui plaît. Je ne saurais rien lui demander. Il ne peut être question même d'aucune allusion à une entente quelconque. » Le fait brutal qui était venu à sa connaissance devait être admis, et il était libre d'user de la situation comme bon lui semblerait. De sa façon d'agir dépendrait celle d'Anderson; voilà tout.

Mais lady Merton?

Anderson regardait fixement la vallée voisine par delà l'obscurité qui couvrait les forêts du Yo-Ho, comme aussi ces sommets éthérés d'où un homme pourrait apercevoir, d'un côté, les spirales de la fumée des trains de la grande voie ferrée et de

l'autre les pics inviolés, indomptés, inexplorés des Montagnes Rocheuses du Nord.

Mais ses yeux regardaient sans voir : il ne percevait ni la neige, ni les forêts ; et il n'entendait pas le grondement du fleuve roulant à ses pieds.

N'y avait-il que trois semaines qu'il avait admiré pour la première fois l'ovale délicat de ce visage et ces yeux si purs ?

Cet homme énergique, accoutumé à se maîtriser, à concentrer en soi toute sa force comme l'instrument irrésistible et indispensable d'une volonté de fer, se révoltait contre le sentiment qu'il était cependant forcé de reconnaître. Dans la compagnie quotidienne de cette jeune femme impressionnable et charmante, douée, sous sa gracieuse réserve, de tout l'attrait de sentimens non encore émoussés, — et qui avait acquis pourtant, en vertu des longues traditions d'une vieille société, mille délicatesses et subtilités qui jouaient sur les sens novices d'Anderson comme la brise sur les feuilles nouvelles, — où avait-il été emporté au gré des vents?... Sur le bord de quel précipice s'était-il avancé sans le voir ?

Il restait là sans notion du temps, immobile au milieu des troncs d'arbres brûlés sur le bord de la voie, les bras croisés, le regard perdu.

Pourquoi n'était-ce pas aujourd'hui comme hier ? songeait-il. Pourquoi, en même temps qu'éclatait sa passion, était-il accablé par cet impuissant et violent désespoir ? Avant qu'il eût considéré cette forme étendue sur la paille du hangar de Mrs Ginnell, s'était-il vraiment figuré qu'Élisabeth aurait pu l'épouser ?

Oui !... Il se remémorait avec un tremblement de tout son être l'expression idéale qu'il avait, cet après-midi même, surprise au fond de ses yeux charmans. Maintes fois, il avait essayé de maîtriser, par le rigoureux rappel de la supériorité sociale d'Élisabeth, les sentimens qu'il éprouvait. Mais, à ce moment de crise, l'homme en lui se rebellait. Il se savait sain et fort intellectuellement et moralement. Il avait devant lui une carrière dont une ambition raisonnable pouvait envisager sans crainte le parcours assuré. Dans les progrès du Canada, s'il se comparait à ses contemporains, il pouvait prévoir sans hésitation que son rôle serait prépondérant. Quant à l'argent, il en aurait ; il était

à même d'en gagner en quantité suffisante, et d'une manière honorable.

Il se rendait bien compte assurément que, pour beaucoup de femmes appartenant aux classes dirigeantes de Grande-Bretagne, les liens qui les attachent à leur monde, à ses traditions, à son prestige, sont si forts qu'essayer de les rompre serait tout simplement s'exposer à un désastre. Mais pour de telles femmes, son propre orgueil, l'orgueil même de son pays, aurait suffi pour étouffer sa passion. C'était à l'adorable sympathie d'Élisabeth, à son détachement généreux d'elle-même, à son esprit enthousiaste et libéral que toute son âme était allée, que toute son existence s'était attachée... Sûrement, *Elle* ne se laisserait jamais détourner d'épouser un Canadien, — si cela lui plaisait, — sous le prétexte que cela l'éloignerait de Londres, de Paris, et de toutes les antiquités et les traditions beaucoup trop usées de la vie d'outre-Manche et européenne... Même dans cette région du Nord-Ouest où la population est si peu nombreuse et dispersée, dans ces contrées auxquelles son propre avenir était attaché, combien y avait-il de femmes anglaises, sorties tout nouvellement de riches et fastueuses demeures pour venir s'établir dans des *ranches* ou des fermes de la Prairie, dans la vallée d'Okanagan! « Le Nord-Ouest n'est plus une solitude! pensait-il. Amener dans la Prairie une femme cultivée et délicate ne doit plus être considéré comme un saut dans les ténèbres. »

Oui, quelques heures plus tôt seulement, il aurait pu se flatter de faire partager la passion qui s'était emparée de lui...

Mais maintenant!... Toute sa vie paraissait souillée!... Son amour était à peine né qu'il tombait comme un oiseau blessé, battant de l'aile, sur le sol. Établir la moindre solidarité entre une femme comme Élisabeth Merton et un être comme celui qu'il avait laissé derrière lui dans la hutte de Laggan! un lien, si frêle qu'il fût, entre ces deux existences?... Mais ce ne serait que trahison et sacrilège en vérité! Il n'avait pas besoin que Delaine le lui dît pour le savoir... Son père était comme l'ombre,... la terrifiante image du passé, — et lady Merton le connaissait déjà. — De ses propres origines, de son histoire personnelle non plus, elle n'avait rien à apprendre... Mais l'homme qui, jusqu'à la rencontre de la hutte, avait pu oser l'aimer n'était plus maintenant qu'un esclave attaché à un cadavre...

C'était bien fini!

Et tandis que l'angoisse de ces pensées s'emparait de lui, par une association d'idées toute naturelle, l'évocation soudaine et douloureuse du passé surgit tout entière avec son cortège de malheurs, l'image des figures et le son des voix tendrement aimées. A l'atroce cauchemar de son père avili, avait succédé la vision de sa mère... Il la voyait maintenant... C'était bien ce visage usé et amaigri, ses doux yeux humides; il sentait ses bras autour de son cou et sur son visage les larmes de sa cruelle agonie... Elle avait souffert, il devait souffrir aussi... Plus près !... plus près !... Il la pressait sur son cœur. Et comme la brillante et radieuse image d'Élisabeth s'évanouissait dans les ténèbres, sa mère, — brisée, au désespoir, que le martyre lui avait ravie en pleine jeunesse, — vint à lui et le réconforta : il devait faire son devoir envers ce pauvre déclassé, — comme elle l'eût fait elle-même, — en renonçant aux pensées et aux ambitions trop hautes pour lui-même.

Résolument il s'arracha à cette extase, et reprit sa route en revenant le long de la voie... Allons, il retournerait au Lac Louise le lendemain matin comme il l'avait promis. Et tant qu'il le pourrait, il ne cesserait de veiller sur lady Merton et sur son frère ; Philippe Gaddesden serait bientôt en état d'être transporté et il avait l'intention de les escorter jusqu'à Vancouver.

Un bruit lointain se fit entendre. « Ce doit être le *freight* (1), pensa-t-il, qui commence à monter la passe et dans lequel est le docteur. »

Il se dirigea en toute hâte vers le poste de l'employé qui fait les signaux et prit les dispositions nécessaires pour l'arrêt du train.

Il était environ minuit lorsqu'il sortit, en compagnie du docteur, du logement des Ginnell.

— Je suis persuadé que nous guérirons ses blessures, dit le docteur. J'ai indiqué à Mrs Ginnell ce qu'il y a à faire. Mais le pauvre diable est dans un triste état. Je doute qu'il en ait pour longtemps.

Anderson tressaillit. Les yeux fixés à terre et les mains dans les poches, il demanda l'explication du diagnostic.

— C'est un miracle qu'il se soit maintenu si longtemps... Une artérite tout d'abord, et puis une vingtaine d'autres choses. — Que peut-on espérer ?

(1) Train de fret, de marchandises, de cargaisons.

Le médecin entra dans quelques détails, discutant le cas méthodiquement... Un mineur du Nevada!... D'étranges enfers le plus souvent, ces camps de mineurs, qu'ils soient sur la frontière canadienne ou américaine.

— Vous connaissiez sa famille? Canadienne d'origine, je crois?

— Oui. Il a fait appel à moi pour l'assister. Vous a-t-il beaucoup parlé de lui-même?

— Non. Il se vante d'avoir un lot dans quelque mine du district de Comstock, qui fera sa fortune, s'il peut se procurer l'argent pour l'exploiter. Il dit que, s'il pouvait trouver quinze mille dollars, il ne daignerait pas appeler Rockefeller son oncle!

— C'est tout ce dont il a besoin? dit Anderson distraitement, — quinze mille dollars?

— Il paraît. Je lui souhaite de les trouver! dit en riant le docteur... Alors, empêchez-le de boire si vous pouvez. Mais je doute que vous puissiez tromper la Mort très longtemps. Bonne nuit. Le départ du train que je vais prendre est proche.

Anderson retourna à la cabane. Son père était tombé dans un profond sommeil. Il laissa de l'argent avec ses instructions à Mrs Ginnell, et rentra dans son propre logis.

Il s'assit pour écrire à Delaine. Il était clair que jusqu'ici, en dehors de lui, celui-ci et Mrs Ginnell étaient les deux seuls êtres qui connussent le secret de l'identité de Mac Ewen. Le vieillard ne l'avait pas livré au docteur. En pouvait-on conclure qu'en dépit de son premier entretien téméraire avec l'Anglais, il avait quelque idée d'un accord avec son fils sur la base des quinze mille dollars?

C'était possible; mais ce fils n'en avait pas moins à arrêter sa ligne de conduite. Une fois qu'il eut commencé d'écrire, il écrivit avec fermeté et d'une seule traite. Sa lettre n'était pas longue.

IX

Le lendemain du jour où il avait informé Anderson de ce que lui avait révélé Mac Even, Delaine attendait impatiemment sur la route de Laggan l'arrivée du courrier du matin venant de cette ville.

Quand on lui remit ses lettres il reconnut sur l'une des enve-

loppes l'écriture d'Anderson. Élisabeth, après avoir déjeuné avec son ami, était remontée auprès de Philippe. Néanmoins Delaine prit la précaution de sortir pour lire ce message.

Il était ainsi conçu :

« Cher monsieur Delaine, vous étiez bien informé. L'homme que vous avez vu est mon père. C'est avec intention que j'ai été trompé, il y a dix ans, par un faux rapport sur sa mort. Mais il est superflu d'approfondir cette question. Si vous avez causé avec lui pendant une demi-heure, comme je crois le comprendre, vous aurez pu juger, j'imagine, que sa vie, malheureusement, lui a été aussi nuisible à lui-même que peu profitable aux autres. Mais ceci encore ne regarde que lui et moi. Et, quoique, dans un moment de caprice, et pour des raisons que je ne m'explique pas, il vous ait révélé sa véritable personnalité, il ne semble pas moins désireux de conserver le nom et l'identité qu'il s'est attribués, après avoir quitté Manitoba, il y a dix-sept ans. Pour ma part, je ne m'y opposerai pas. Vous, naturellement, vous prendrez le parti qui vous plaira, et je ne doute pas que vous ne m'en informiez. Je ne puis supposer que mes affaires privées ou celles de mon père aient le moindre intérêt pour vous, mais peut-être dois-je vous dire qu'il est pour quelques jours dans les mains du médecin et qu'aussitôt sa santé rétablie, j'ai l'intention de m'occuper de son retour aux États-Unis où il a vécu si longtemps. Il va sans dire que je suis prêt à prendre pour lui toutes les dispositions les plus convenables et auxquelles il voudra bien consentir...

« Je me propose de monter au Lac Louise demain, et j'apporterai une ou deux choses que lady Merton m'avait chargé de lui procurer. La semaine prochaine, j'espère qu'elle acceptera et qu'il lui sera possible de faire quelques-unes des excursions habituelles de l'hôtel, si M. Gaddesden va aussi bien que nous le souhaitons tous.

« Bien à vous.

« GEORGE ANDERSON. »

— Par ma foi ! quel calme ! quel sang-froid ! murmura Delaine en mettant la lettre dans sa poche, puis il s'en fut se promener au bord du lac. Il songeait à l'étrange rencontre nocturne qui avait rendu encore plus désagréables ses relations avec Anderson.

Il se rappelait ce répugnant vieillard, son langage grossier, tout ce qui dénotait en lui la bassesse et l'ivrognerie, ses accusations équivoques et haineuses contre son fils, qui, soi-disant, l'aurait expulsé de sa ferme du Manitoba, à la suite d'une querelle de famille et ne se serait jamais inquiété depuis de savoir si son père était mort ou vivant : — « Bien fâché de vous déranger, je vous assure, monsieur, un gentleman comme vous! » — avait dit le vieux bandit obséquieux ! — mais mes fils ont toujours été difficiles à mener, et George est le pire de tous. Si vous vouliez être assez bon pour lui dire un mot d'avertissement. »

Delaine croyait encore entendre sa brusque réplique : « Je n'ai absolument rien à voir, monsieur, dans vos affaires ! Adressez-vous vous-même à M. Anderson, si vous avez quelque réclamation à faire. » Sur ce, le vieil aventurier d'un ton à moitié cauteleux, à moitié menaçant, avait insinué que, s'il n'était pas bien traité, il en pourrait résulter quelque désagrément, et que peut-être cette « lady » voudrait bien l'écouter et plaider pour lui auprès de son fils.

Lady Merton ! Juste ciel !... Immédiatement Delaine avait été prêt à consentir à tout pour la mettre à l'abri.

Cependant, la situation restait extrêmement compliquée et incorrecte. Anderson allait revenir à l'hôtel ; il y serait dans les termes les plus amicaux avec lady Merton et son frère, il allait s'occuper de tout pour eux, leur créer constamment de nouvelles obligations, alors qu'Élisabeth ignorait ce qu'il était, ainsi que son vieux chenapan et ivrogne de père qu'il traînait derrière lui, qui avait presque menacé de s'adresser à elle, et serait tout à fait capable, s'il était contrecarré, de faire acheter son silence en exploitant l'amitié des jeunes Anglais pour son fils.

« Que puis-je faire? se demandait-il avec dégoût. Je n'ai aucun droit de divulguer les affaires privées de cet homme ; mais en même temps je ne me pardonnerais jamais, — et Mrs Gaddesden ne me pardonnerait pas, — de laisser lady Merton courir le risque d'être mêlée à quelque vulgaire scandale dont s'empareraient les feuilles publiques ! Ce jeune homme devrait disparaître ; s'il avait quelque sentiment des convenances, il comprendrait combien il est déplacé, avec de pareils antécédens, de conserver des relations aussi amicales avec des personnes telles qu'Élisabeth Merton et son frère ! »

Malheureusement, il fallait bien tenir compte dans ces relations de ce qu'il avait sauvé Philippe des eaux du Lac Louise et de l'appui prêté à Élisabeth en toutes circonstances, appui qui lui avait été si utile en pays étranger, et dont elle n'aurait pu se passer. Le déplorable accident de Philippe était deux fois déplorable, s'il devenait le prétexte d'une intimité encore plus étroite, alors qu'elle n'aurait pas même dû commencer.

Comment se dégager maintenant de cette toile d'araignée? Delaine se mettait l'esprit à la torture et ne trouvait rien de mieux que l'attente, avec le faible espoir d'un secours de la Providence. Qui pouvait prévoir sous quel aspect inattendu Élisabeth envisagerait toute cette affaire, étant donné le sentimentalisme exagéré qui s'était emparé d'elle durant ce voyage? Il était probable que les soucis de ce jeune homme seraient pour elle une raison de plus de s'intéresser à lui!

Non! il n'y avait rien d'autre à faire que de rester, comme un chien de garde, et, si Élisabeth n'acceptait pas ses conseils, de se considérer comme responsable tout au moins envers sa mère et les membres de la famille, qui avaient si visiblement approuvé ses avances, l'hiver précédent, et blâmeraient certainement Élisabeth à son retour, si ce voyage restait sans résultat... Il prit la résolution magnanime d'empêcher tout autre que lui-même de blâmer lady Merton. Il n'avait aucune intention de jouer le rôle de prétendant éconduit. Et, tout en marchant, il sentit s'affirmer tout son orgueil d'Anglais de bonne naissance et grandir son dédain. Il était blessant pour son amour-propre de rester, puisqu'il était clair qu'Élisabeth pouvait se passer de lui et n'aurait aucun regret de son départ; mais il n'était pas moins blessant d'être congédié comme il l'était pour un Anderson. Il ne voulait pas être évincé; il voulait agir à sa guise. Lui aussi, il irait donc avec eux à Vancouver; et, jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté sous la protection du Lieutenant gouverneur à Victoria, il ne quitterait pas son poste.

Il ne donnerait pas d'autre avertissement à Élisabeth. Il se rendait compte que les allusions auxquelles il s'était laissé entraîner n'avaient été d'aucun profit ni pour lui, ni pour elle. Elle lui en avait gardé rancune, et il était peu probable qu'elle lui demandât de nouvelles explications. Puisqu'il en était ainsi, il valait mieux, désormais, garder le silence, à moins toutefois qu'il n'advînt de nouveaux ennuis.

La voiture de l'hôtel qui, à midi, descendait pour les approvisionnemens à Laggan porta sa réponse à Anderson.

« Cher monsieur Anderson, votre lettre m'a beaucoup affecté. Je compatis profondément à votre situation. Pour moi, je ne dois l'envisager qu'au point de vue de mes compagnons de voyage. Il faut que lady Merton ne soit ni importunée, ni inquiétée. Tant que j'en aurai la certitude, je ne me croirai pas libre de divulguer un fait d'ordre privé dont je n'ai eu connaissance que par accident. J'entends que votre père ne fasse plus aucune tentative pour communiquer avec moi. Quant à son interview, je me propose d'agir comme si elle n'avait pas eu lieu.

« Je transmettrai votre message à lady Merton. Il me semble toutefois douteux qu'elle soit disposée à faire des excursions la semaine prochaine. Vous n'ignorez sans doute pas que l'hôtel se charge de tous les arrangemens les meilleurs et les plus complets pour ce genre de promenades et qu'il s'acquitte très bien de ce soin. Je suis sûr que lady Merton serait fâchée de vous donner un embarras facile à éviter.

« D'ailleurs, nous vous verrons demain, et nous serons bien aises d'avoir votre avis.

« Bien à vous.

« ARTHUR MANDEVILLE DELAINE. »

Le teint clair d'Anderson tourna au rouge écarlate en lisant cette lettre. Il l'enfonça dans sa poche en arpentant à grands pas d'un bout à l'autre la pièce de terre à moitié défrichée derrière la maison des Ginnell. Il comprit parfaitement que la lettre de Delaine avait pour objet de l'avertir de ne pas se montrer trop empressé au service de lady Merton. « Ne vous croyez pas indispensable, et n'oubliez ni ce qu'il y a de fâcheux dans le passé, ni votre situation compromettante. A ces conditions, je me tairai. »

Stupide poseur! Anderson eut grand'peine à contenir son orgueil qui, d'une autre nature que celui de Delaine, n'en était pas moins violent. Cependant, par égard pour lady Merton, il était désirable, et peut-être nécessaire, de rester en des termes polis avec ce personnage de sa suite. Il éprouvait un ardent désir de la prendre pour confidente et d'en finir avec ce secret. Mais il le réprima. Quel droit avait-il de l'importuner de ses affaires per-

sonnelles et surtout de la tournure désagréable qu'elles venaient de prendre? Son amour et sa fierté s'y opposaient. Quelle que fût son humiliation de se sentir au pouvoir de Delaine, il n'avait d'autre alternative que de renoncer de lui-même à ses relations avec ses amis anglais, — c'était tout justement ce que souhaitait Delaine, — ou d'en appeler à la sympathie et à la compassion de lady Merton. Eh bien! il ne ferait ni l'un ni l'autre, et Delaine pouvait aller se faire pendre!

Mrs Ginnell, un tablier sur la tête pour se garantir d'un soleil de feu, se montra à l'angle de la maison et gémit d'un ton maussade :

— On a bien besoin de vous, monsieur!

— Rien de fâcheux? interrogea Anderson avec appréhension.

— Rien d'autre que sa « rosserie, » monsieur. Il ne nous laisse pas un instant tranquilles et ne veut rien faire de ce qu'on lui demande.

Anderson rentra dans la maison. Son père était assis sur son lit.

Pendant l'heure précédente, Mrs Ginnell s'était efforcée de donner des soins à son malade, pour qu'il fût plus propre et plus à l'aise dans une chambre en ordre; mais elle avait été obligée d'y renoncer à la suite de ses accès de mauvaise humeur et de ses injures.

— Que puis-je pour vous? demanda Anderson.

— Sortez-moi de ce sacré trou le plus vite possible : c'est tout ce que vous pouvez! J'ai dit à cette femme de m'apporter mes affaires et de me changer de chambre, mais elle est à vos gages, je suppose. Elle ne veut rien faire de ce que je lui commande. Qu'elle aille au diable!

— Le médecin a ordonné que vous gardiez le repos aujourd'hui.

Mac Ewen jura qu'il n'obéirait pas. Il n'avait pas le temps de rester étendu dans son lit comme une belle dame. Il avait de la besogne et besoin de rentrer chez lui.

— Si vous vous levez avec cette fièvre, dans l'état où est votre jambe, affirma tranquillement Anderson, vous aurez un empoisonnement du sang, qui vous tuera ou vous obligera de séjourner ici des semaines. Vous dites que vous avez besoin de causer affaires avec moi. Eh bien! je reste ici pour le moment; mais, dans une heure, j'ai un rendez-vous à Calgary. Profitez de l'occasion.

Mac Ewen regardait fixement son fils. Ses yeux bleus dissi-

mulés sous leurs paupières plissées ne laissaient rien ou presque rien voir de ce qui se passait dans son esprit. Ses cheveux blancs tombant en mèches désordonnées autour de sa figure enfiévrée et couverte de pustules attirèrent l'attention d'Anderson. En se reportant à trente ans en arrière, il se rappelait son père dans toute sa force : un bel homme solidement bâti avec une épaisse chevelure blonde... Enfant, combien il avait été fier de s'asseoir, haut perché sur le chariot qui, l'été, les conduisait chaque dimanche au temple, à vingt-cinq kilomètres de là! Il revoyait sa mère à l'arrière de la voiture avec les petites filles, sa robe d'alpaga gris, ses gants de coton et son air résigné... Sa gorge se serra. Ce n'était pas seulement le souvenir de sa mère qui lui causait cette douloureuse angoisse. Tout entier en proie à sa mélancolie naturelle, encore accrue à la pensée de ce détestable lien du sang à la fatalité duquel il ne pouvait échapper, il éprouvait aussi une amère et secrète pitié pour ce déclassé. Voilà donc à quoi aboutissaient, après soixante-dix années d'existence, toutes les forces d'une vie! Des doutes cruels envahirent son esprit... Avait-il agi comme il le devait il y a dix-sept ans? Comment sa mère l'aurait-elle jugé alors? N'était-il pas aussi un peu responsable?

Pendant ce temps, son père ne cessait d'exhaler des plaintes entrecoupées de nombreux jurons, dans une sorte d'argot familier aux mineurs et qui n'était pas toujours intelligible à Anderson. Il lui semblait qu'il était question d'une mine d'argent autrefois exploitée aux flancs de la montagne en Nevada, abandonnée depuis dix ans, lorsque le lavage des sables avait été terminé, et qui allait être rouverte comme beaucoup d'autres dans la même région, grâce au perfectionnement des méthodes et aux machines perforantes qui remplaçaient les procédés primitifs. De quoi paver Montréal en argent!... Dix mille dollars pour le matériel! Cinq mille pour le *claim* et l'affaire était bâclée!

Le vieillard devint de plus en plus incohérent; il insistait sur la facilité et la rapidité avec lesquelles la mine pourrait être revendue à un syndicat avec un profit énorme pour lui et ses partenaires, s'ils ne voulaient pas prendre la peine de la faire valoir eux-mêmes... Si George pouvait trouver l'argent,... eh bien! George ferait sa fortune comme les autres, si mal qu'il se fût conduit jusqu'ici...

Anderson prêtait toute son attention. Il posa quelques ques-

tions précises et techniques. Les regards de son père, jusqu'alors brillans de convoitise, devinrent incertains. Il s'en aperçut et y lut de la surprise et du dépit.

— Vous avez dû savoir que j'ai été ingénieur des mines? dit-il en poursuivant son examen.

— Oui, j'ai entendu parler de vous une fois à Dawson City, répondit sèchement l'autre. J'ai pensé que vous étiez venu fourrer votre nez là dedans, — comme les autres!...

— Mais je n'y allais pas comme un simple prospecteur. J'ai fait mes études à Montréal. — Et Anderson résuma ses questions.

Mais Mac Ewen ne prenait plus la peine d'y répondre. Il devenait de moins en moins communicatif. La localité exacte de la mine, les noms des associés, le matériel nécessaire, sur tout cela Anderson ne put obtenir aucun renseignement. Au bout de quelques minutes, il fut bien convaincu qu'il perdait son temps. Que son père complotât quelque escroquerie, il en était certain. Mac Ewen était probablement l'instrument de quelques rusés compères qui l'avaient envoyé à Winnipeg pour toucher son legs et le dépouilleraient à son retour.

— Au fait, l'héritage de tante Sykes, à quelle somme montait-il? demanda soudain Anderson. Je suppose que vous pourriez l'employer là dedans.

Mac Ewen fit une réponse évasive. C'était loin d'être suffisant, à beaucoup près. Ce faux-fuyant sembla sans but à Anderson : simple perfidie résultant de longues années d'une vie malhonnête. Et de nouveau, il interrogeait sa conscience troublée : ses enfans étaient-ils excusables d'avoir si inexorablement abandonné leur père?

— Eh bien! le mieux serait de descendre la visiter moi-même. Si l'affaire est bonne, j'ai la certitude de vous trouver les fonds.

— Descendre où? visiter quoi? demanda Mac Ewen vivement.

— La mine, naturellement. J'en prendrai le temps la semaine prochaine.

— Inutile de vous déranger. Mes partenaires ne me pardonneraient pas de trahir leurs secrets.

— Pourtant, vous ne pouviez pas supposer que je fournirais l'argent sans en savoir un peu plus sur l'affaire, n'est-il pas vrai? sans une expertise en règle? dit Anderson en souriant.

— Vous pourriez sans crainte me confier trois ou quatre mille

dollars, dit Mac Ewen de mauvaise humeur, parce que je suis votre père et que je vous donne ma parole. Sinon, n'en parlons plus. Je veux que personne ne se mêle de mes affaires.

Anderson resta un moment silencieux.

— Êtes-vous sûr, reprit-il d'un ton tranchant, que tout cela est parfaitement exact?

— Exact? Naturellement, ça l'est. Qu'est-ce que vous voulez dire? Vous croyez encore à quelque infamie de votre vieux père, vous êtes toujours le même. Je n'ai pas eu votre chance, George. Je ne suis pas un beau monsieur à la piste d'une bande de chics Anglais. Je suis un pauvre vieux mineur usé, qui a besoin d'un trou pour nicher quelque part et d'un peu de confortable pour sa vieillesse. Et, si vous aviez du cœur au ventre, vous me tendriez une main secourable. Quand je vous vis à Winnipeg, — le ton devint un peu plaintif et traînant, — je me dis : George était d'habitude un bon diable. Si quelqu'un doit m'aider, c'est mon propre fils. Et c'est pourquoi j'ai pris le train. Mais je suis un homme abattu, et vous m'avez traité durement.

— Il vaut mieux ne pas continuer, interrompit Anderson d'une voix claire et résolue. Cela ne sert de rien. Écoutez! Supposons que vous quittiez ce genre de vie et que vous vous fixiez quelque part : je suis prêt à vous faire une pension et à m'occuper de vous. Votre santé est mauvaise. A parler franc, ces affaires de mines me paraissent passablement louches. Lâchez tout cela! Je vous mettrai chez des gens convenables qui prendront soin de vous.

Les regards des deux hommes se croisèrent : l'un clair et pénétrant, l'autre sournois et fuyant. Le soleil de juin entrait dans la petite chambre à travers le store à raies tout déchiré, éclairant les grossiers madriers dont elle était bâtie, les découpures de journaux illustrés épinglées aux planches, le misérable mobilier et le lit malpropre. La tête et les épaules d'Anderson recevaient en plein cette lumière tamisée : son extérieur révélait, malgré lui, la violence de ses sentimens. Chacun de ses gestes et toute son attitude exprimaient la fierté et la franchise, et sans doute aussi la délicatesse, ou plutôt la sensibilité, mêlée à cette fierté n'eussent pas échappé à un œil clairvoyant. Le sang des montagnards écossais coulait dans ses veines et lui avait transmis quelque chose de la séduction particulière à la race celtique. Le vieillard placé en face de lui dans l'ombre, le dos seul éclairé,

avait l'aspect redoutable et faux d'une bête aux aguets. C'était comme s'il eût découvert dans son fils ce que lui-même avait perdu à jamais et que sa rancune autant que son envie repoussaient.

Visiblement la proposition d'Anderson lui déplut, car il s'écria en boudant :

— Oh ! j'étais bien sûr que vous voudriez m'envoyer au diable. Mais je ne suis pas encore ramolli.

Malgré tout, il écouta en silence le plan qu'Anderson exposait, tout en tirant lui-même des bouffées de la pipe qu'il s'était fait donner par Mrs Ginnell.

— Je ne puis pas rester par ici, dit-il enfin résolument. Il y a une ou deux choses qui pourraient tourner contre moi, les camarades me joueraient un sale tour, s'ils venaient à me rencontrer avec ces mauvais gars que j'avais l'habitude de fréquenter à Dawson City. Je ne resterai pas au Canada, prenez-en votre parti. Du reste, l'hiver me tuerait.

Alors Anderson proposa San Francisco ou Los Angeles. Son père voudrait-il aller quelque temps à la colonie de l'Armée du Salut près de Los Angeles ? Il connaissait les principaux officiers, des hommes d'élite et sans aucune hypocrisie. Une exploitation de fruits, — un merveilleux climat, — des soins en cas de maladie, — pas d'alcools, — autant ou aussi peu de travail qu'on le désirait, — et toutes les dépenses payées...

Mac Ewen partit d'un éclat de rire irrésistible à la mention de l'Armée du Salut. Mais il écoutait patiemment et finit par laisser entendre qu'il pourrait y avoir quelque chose à faire de ce côté. Il ne fit plus aucune allusion à son projet d'exploitation de mine. Anderson ne s'y trompa point et comprit que, derrière ces yeux rusés de loup, le projet de son père était aussi inébranlable qu'auparavant.

— Comment en plein jour avez-vous pu descendre pour venir me voir ? murmura Mac Ewen. Je vous croyais à la remorque de ces gommeux d'Anglais.

— Je ne suis à la remorque de personne, et rien ne saurait m'empêcher de m'occuper de vous, dit Anderson en se levant. Laissez Mrs Ginnell prendre soin de vous, votre jambe se guérir, et nous verrons.

Mac Ewen examinait son fils, sa bonne mine et son élégance, son raffinement de gentleman ; et le froncement de ses épais sourcils blancs s'accentua.

— Pourquoi m'avez-vous ainsi repoussé, George? demanda-t-il.

Anderson se détourna.

— Il vaut mieux ne pas remuer le passé!

— Où sont mes autres fils, George?

— A Montréal, réussissant bien.

Anderson donna des détails sur leurs fonctions et leurs appointemens.

— Et jamais une pensée pour leur vieux père! il y a gros à parier, dit Mac Ewen, à la fin, avec une rage contenue.

— Vous oubliez que c'est votre faute. Nous vous croyions mort.

— Oui! Vous ne m'aviez pas donné envie de vous revoir!... Et tout cela pour un accident qui aurait pu arriver à n'importe qui!... Il élevait la voix et défiait son fils d'un air sombre.

Anderson, debout les bras pendans, regardait par la fenêtre. Puis, lentement, il prit dans sa poche un grand portefeuille, en tira un écrin de cuir délicatement travaillé, le tint dans sa main un moment en considérant d'un air hésitant son père étendu dans son lit.

— Qu'est-ce que vous avez là? grogna Mac Ewen.

Anderson traversa la chambre. Sa figure avait perdu ses couleurs. Arrivé près de son père, il pressa un ressort qui ouvrit l'écrin et le lui présenta.

Il contenait une miniature : — celle d'une jeune femme entourée d'un groupe d'enfans.

— Vous rappelez-vous,... cette photographie prise dans une tente,... lorsque vous nous avez tous conduits à Winnipeg pour la première exposition agricole? dit-il d'une voix étranglée. J'en avais une épreuve,... qui ne fut pas brûlée. Un artiste français qui est venu à Montréal m'a fait cette peinture.

Mac Ewen contempla la miniature; — une douce figure de jeune Écossaise et de ses enfans. Alors, d'un brusque mouvement, il se tourna vers le mur en fermant les yeux.

Une ou deux fois, comme pour s'efforcer de traduire la violence de son émotion, les lèvres d'Anderson s'ouvrirent; mais il ne put parler. Il remit la miniature dans sa poche et sortit de la chambre à pas lents.

Mac Ewen éprouva un immense soulagement en entendant la porte se fermer. Il se retourna dans son lit, ralluma sa pipe

pour chasser le plus vite possible l'impression causée par la vue de la miniature. Quel besoin George avait-il de le bouleverser ainsi? Il avait déjà assez de malchance.

Il continua de fumer en songeant vaguement à la conversation qu'il venait d'avoir. Ça ne serait pas facile de tirer l'argent des poings fermés de son grigou, de son puritain de fils. Une expertise! en vérité!... Mac Ewen fut pris d'un fou rire à l'idée des révélations qui s'ensuivraient. George était un imbécile.

Les pensées les plus diverses se succédaient et s'entrechoquaient dans son cerveau fiévreux et, de temps à autre, il était tourmenté par un désir ardent de boire de l'alcool. La proposition relative à l'Armée du Salut lui paraissait grotesque et le rendait furieux à la fois. Il les connaissait, leurs colonies. Ah oui! Avoir été son maître pendant dix-sept ans, mêlé à des tas d'entreprises, ce ne serait pas à faire d'aller bavarder avec la police et finir ses jours avec ces chanteurs de psaumes... George était un triple sot. Quoi qu'il en soit, il fallait lui extorquer ses dollars de façon ou d'autre.

Et maintenant, pour s'affranchir de ces désagréables réflexions, le vieillard étendit la main vers un exemplaire du *Vancouver Sentinel*, qui était sur le lit, et commença de lire paresseusement. Un paragraphe attira son attention. Il serra le journal avec force et, se soulevant sur son lit, s'absorba dans cette lecture. Tandis qu'il y restait plongé, ses traits frémissaient d'avidité. C'était le récit de l'attaque d'un train de l'Union Pacific à un endroit situé entre Seattle et la frontière canadienne. Quelques hommes masqués, quelques charges de dynamite et l'affaire avait été prestement menée... Tout un train terrorisé, le *mail van* (vagon-poste) fracturé et un gros magot enlevé. On soupçonnait Billy Symonds, le fameux voleur de train de Montana, et ce n'était qu'un cri de malédiction sur toute la frontière contre lui et ses complices, parmi lesquels, disait-on, était une bande de mineurs étrangers venue du Canada et qui avait pris part aux actes de violence commis lors de la grève de l'année précédente.

Billy Symonds! Mac Ewen très excité se tournait et se retournait sur sa couche... Il connaissait Symonds, — un franc luron! Pourquoi ne viendrait-il pas tenter un coup de ce côté-ci? Des monceaux d'argent étaient sans cesse en circulation sur le C. P. R. Les milliers de dollars expédiés chaque semaine pour la

paie aux chantiers de construction devaient être envoyés en espèces de quelque banque de Winnipeg ou Montréal... Il commença à caresser cette idée, à l'élaborer, à la préciser, et, maintenant, toute une épopée d'attaque et de capture envahissait son cerveau affaibli.

Il avait lâché le journal et regardait distraitement par la fenêtre dans l'interstice laissé par le store élimé. Au dehors, à travers la clairière, entre des souches de « Jack pines » serpentait un sentier, un raccourci qui faisait communiquer Laggan avec une usine située plus haut sur la ligne.

Mac Ewen vit un groupe d'hommes sortant d'un fourré du côté de Laggan et marchant à la file le long du sentier : des terrassiers sans doute, portant des ballots et des pioches. Le sentier passait à quelques mètres de la fenêtre et d'un petit ruisseau qui approvisionnait la maison.

Mac Ewen se redressa dans son lit. Les deux premiers arrêtés au bord de l'eau lavaient leurs figures brûlantes, sortaient des gobelets de leurs poches et se baissaient vers le ruisseau. Le vieillard couché dans la cabane les guettait avec une extrême attention et, comme ils se relevaient pour suivre leurs compagnons déjà hors de vue, il fit un appel à voix basse.

Les deux hommes tressaillirent, et regardèrent autour d'eux en portant la main à leurs poches. Mac Ewen s'efforçait d'atteindre la fenêtre, et répéta son appel, cette fois dans un ton différent. Les deux hommes échangèrent quelques mots à la hâte. En examinant soigneusement la maison, ils remarquèrent qu'on agitait un journal avec précaution dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte. L'un d'eux s'avança, l'autre resta au bord du ruisseau, baignant ses pieds et ses chevilles dans l'eau.

Personne d'autre n'était en vue, Mrs Ginnell cuisinait de l'autre côté de la maison. Anderson était parti pour prendre son train. Pendant vingt minutes, l'homme s'appuya contre le châssis de la fenêtre : il paraissait flâner tout en fumant. Du sentier on ne pouvait voir autre chose qu'un store délabré flottant dans la brise de juin et, derrière, une chambre plongée dans l'obscurité.

MARY A. WARD.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES

DEPUIS SEPT SIÈCLES

II[1]

LA NOURRITURE

Les peuples et les gens qui « vivent pour manger » sont surtout ceux qui n'ont pas de quoi manger, parce qu'il n'est point de bien auquel nous tenions plus et dont nous jouissions autant que celui dont la possession est rare, et dont la perte est toujours imminente ou redoutée.

Cela ne veut pas dire que plus les humains ont de quoi manger et moins ils mangent ; c'est le contraire qui est vrai : l'augmentation prodigieuse des consommations dans notre pays, depuis un siècle, suffit à prouver que les générations précédentes manquaient assez du nécessaire, puisque les générations actuelles, avec une ration plus que doublée, ne se découvrent pas de superflu. Mais à mesure que la nourriture devient plus abondante, qu'il se voit une plus grande variété de mets sur chaque table et moins de différence entre les tables des différentes classes, le souci de la pâture diminue et sa place dans la vie sociale, si grande encore aujourd'hui chez les nations à demi barbares, si large chez les Français d'autrefois qui craignaient toujours de mourir de faim, devient de moins en moins importante au foyer de nos concitoyens enrichis et repus.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1909

I

Est-ce parce que nos alimens sont plus nombreux que nous avons cessé d'en réglementer le commerce ? Les socialistes contemporains, préoccupés du bonheur de la masse laborieuse, s'efforcent d'augmenter artificiellement son salaire, c'est-à-dire ses recettes, sans oser jusqu'ici prétendre s'opposer, par des édits de *maximum*, à l'enchérissement des denrées. Ils ne tiennent ainsi qu'un des plateaux de la balance. Nos pères étaient plus logiques.

Le « socialisme » d'hier, — la monarchie ignorait le mot, mais elle pratiquait la chose, bien qu'avec des vues opposées, — le vieux socialisme, dont nous sommes sortis depuis cent vingt ans à peine, avait très bien jugé que pour régner sur les prix, dans ce qu'elle estimait de l'intérêt public, la puissance exécutrice et législative devait ordonner à son gré de la production, de la circulation et de la vente des marchandises. Qu'il s'agît du vin ou de la viande, des légumes ou du poisson, qu'il s'agît du laboureur ou du tavernier, du seigneur ou du vilain et que les prescriptions et les défenses fussent l'œuvre des autorités locales, des magistrats de la province ou du Conseil royal, il y avait sur tout et pour tous des règlemens minutieux : sur la manière de cultiver ses vignes et de vendre ses volailles, sur le poids au-dessous duquel les bouchers, à leur « sacre, » juraient de ne pas descendre pour chaque quartier de veau, sur la déclaration d'origine dont tout porteur de choux ou d'ail pouvait être requis, sur le bénéfice mesuré des détaillans, la façon de cuire le pain et de fondre le suif, l'obligation pour certains bœufs de fréquenter certains marchés, la défense pour les restaurateurs d'acheter avant une heure convenue, les dates de l'année avant ou après lesquelles il n'était pas permis de vendre des raisins, des harengs frais ou des melons.

Ces règlemens changeaient souvent, suscitaient des plaintes incessantes et, quoiqu'on les renouvelât fréquemment, on ne parvenait guère à les faire observer. Une armée formidable de fonctionnaires était censée pourtant tenir la main à leur application, mais s'appliquait surtout à percevoir les menus droits qui leur étaient attribués sur le trafic, chaque marchandise ayant ses jurés mesureurs, porteurs, courtiers et contrôleurs, et le plus simple légume n'y échappait pas : Paris avait ses « visiteurs

d'oignons, » héréditaires en titre d'office, comme ses jaugeurs de vin ou ses briseurs de sel.

Parfois les édits rendus pour prévenir une augmentation de prix étaient abrogés bien vite, parce qu'ils favorisaient la hausse; ces fixations arbitraires étaient toujours fort difficiles à établir : à Strasbourg, jusqu'à la veille de la Révolution, on se disputa sur la taxe de la bière, les brasseurs et l'administration ne parvenant pas à se mettre d'accord sur le rendement en liquide d'un sac de malt. Hâtons-nous d'ajouter que nulle part et à aucune époque l'ingérence officielle ne parvint à régenter le prix des objets d'alimentation; les seules taxes viables étant celles qui consacraient simplement les évaluations du libre négoce, auquel cas elles ne servaient à rien.

Les Français de jadis mangeaient beaucoup moins que ceux d'aujourd'hui, ai-je dit tout à l'heure; pourtant, les menus copieux du temps passé semblent démontrer le contraire. Comment concilier le fait, paradoxal en apparence, d'une nation mal nourrie avec des repas plus abondans que les nôtres? C'est que ce luxe de la table était le privilège d'une élite. Pour le grand nombre, ces régals étaient l'événement de quelques jours dans l'année, ou même dans la vie; ils en soulignaient les dates mémorables. Précisément parce que la bonne chère était un apanage de richesse, auquel le commun peuple ne pouvait prétendre, rien n'était plus glorieux et plus caractéristique de fête, pour les bourgeois et les paysans, que de faire bombance, une fois au moins, comme des princes; et, pour les princes, rien ne manifestait mieux leur puissance qu'une prodigalité quotidienne sur ce chapitre de la bouche, où s'attachait le respect de la foule et l'émulation de leurs pairs.

Il est clair que les convives du moyen âge bâfraient une « franche-lippée » avec d'autant plus d'entrain qu'elle était plus rare; de même que les convives actuels font plus ou moins d'honneur à un repas plantureux, suivant qu'ils sont plus ou moins blasés sur cet article. Il est possible aussi que l'usage de la saignée chronique exerçât quelque peu naguère l'activité des fonctions digestives; mais la remarque mélancolique de Berchoux :

> Hélas! nous n'avons plus l'estomac de nos pères,

n'est qu'une boutade de poète-gastronome. Les estomacs du passé n'étaient pas plus capables que les nôtres d'ingérer ces

victuailles alignées dont l'énumération seule défie le goinfre le plus déterminé.

L'appétit de nos aïeux n'est qu'une légende, que l'étude de leur table fait évanouir. Ils avaient les yeux plus grands que la bouche; et c'était, par les yeux, à frapper l'esprit bien plus qu'à remplir le ventre que visaient ces rangées de plats que l'on nommait un « service, » jouissance de vanité, non de sensualité; les hommes, ici comme partout, étant tourmentés par l'opinion qu'ils ont des choses plus que par les choses elles-mêmes, l'amphitryon était fier d'offrir et les hôtes de se voir offrir *à la fois* toutes les sortes d'alimens que la cuisine pouvait mettre en œuvre.

Quand Louvois, en 1681, donne à la Reine un dîner en quatre services : le premier de 40 plats d'entrées, le second de 40 plats de rôtis et salades, le troisième d'entremets chauds et froids, le quatrième de dessert, nous nous doutons un peu que les 19 conviés à ce festin n'ont pas absorbé successivement une centaine de mets. Et nous voyons bien qu'un voyageur anglais plaisante lorsqu'il nous dit, sous Louis XV, avoir remarqué que, « si un Français a 500 plats à table, il mangera de tous et se plaindra en même temps de n'avoir pas d'appétit. » Qu'il y ait, au xve siècle, sept sortes de potages dans le gala donné au Roi par le comte de Foix, ou que l'on serve, chez un archevêque du xive siècle, trois « paires de soupes de diverses couleurs, » sucrées et sursemées de graines de Grenade, il en était jadis comme dans nos dîners d'aujourd'hui, où l'on ne prend qu'un potage, bien que souvent l'on en passe deux à choisir.

La division des repas en plusieurs « services » était conventionnelle, comme celle des sermons anciens en plusieurs « points; » il ne faudrait pas conclure, en comparant les ordonnances somptuaires de Philippe le Bel, qui permettaient deux services, avec celles de Louis XIII qui en autorisaient trois, que les menus se fussent allongés du xiiie siècle au xviie. Suivant les époques, chaque « service » comportait un plus ou moins grand nombre de plats : dans tel banquet princier du xve siècle, divisé en sept services, le premier et le sixième consistaient seulement en hypocras blanc avec oublies, — gaufrettes; — c'était, si l'on veut, l'intermède du « punch à la romaine, » en honneur sous Napoléon III et depuis vingt ans abandonné. Des épiceries et confitures « faites en façon de lions, cygnes et cerfs, » formaient le dessert, ou septième service; et le cinquième, constitué par des

tartes, darioles, plats de crème, oranges ou citrons confits, correspondait à notre entremets. Les deuxième, troisième et quatrième services étaient la partie solide du repas : poissons, pâtés à haute graisse, jambons et viandes de boucherie, volailles ou gibier.

Nous continuons à classer les mets à l'ancienne mode en relevés, entrées ou rôtis, suivant leur nature et leur apprêt ; mais au lieu du maximum de cinq ou six plats, auquel se bornent nos « grands dîners » actuels, nos pères en faisaient apparaître au moins vingt et souvent plus de soixante répartis en deux ou trois étalages successifs.

II

Ce faste obligatoire n'était point pour encourager la ripaille. Gargantua lui-même n'aurait pu se gaver de tous ces plats pour cette raison très simple qu'on ne les lui eût pas servis : on les passait plusieurs à la fois, — autrement, certains repas auraient duré dix heures, — et *la contenance de chaque plat*, qui souvent nous est exactement connue, n'aurait pas permis de faire le tour de la table, si tous les convives avaient fixé leur choix sur le même. Aussi avait-on soin de multiplier en double ou en quadruple les exemplaires de certains mets que l'on savait appelés à plus de faveur, — petits pâtés ou boudins mêlés, — tandis que la plupart ne s'adressaient qu'à un petit groupe : les uns prenant soit les « pigeons à l'italienne, » soit les « pigeons romains aux truffes, » ou encore le « pâté chaud de pigeons ; » ceux-ci jetant leur dévolu sur les « queues de saumon au citron, » ou sur le « saumon en salade, » tandis que ceux-là préféraient les saumoneaux » ou la « hure de saumon ; car ces divers plats voisinent sur un menu du XVIIIe siècle que j'ai sous les yeux.

Quand les ordonnances somptuaires, dont on n'a pas besoin de dire qu'elles furent toujours lettre morte, défendaient en 1563 ou en 1629, plus de trois services de six plats chacun au plus, elles avaient soin de spécifier que chaque plat contiendrait une seule sorte de viande ou de volaille, « sans que cette volaille pût être mise en double. » Le plat de chapon par exemple devait être d'un chapon et non de deux.

Le législateur craignait que, pour éluder ces prohibitions, demeurées d'ailleurs platoniques, sur le *nombre* des plats, les cuisiniers ne les *remplissent* davantage. C'est ce qui se faisait

d'ailleurs et depuis longtemps, mais dans l'intimité, où la pyramide de viandes, « la pyramide éternelle, » dit Mme de Maintenon, constituait le fonds du repas familial. Cet amas de victuailles, où

> Sur un lièvre, flanqué de six poulets étiques,
> S'élevaient trois lapins, animaux domestiques...

cet entassement, décrit et raillé par Boileau, justement parce qu'il était ridicule dans un soi-disant dîner de cérémonie, cessa d'être en usage au commencement de la Régence.

Pour la belle ordonnance d'un festin, la règle voulait que la table fût couverte de plats différens. Mais la meilleure preuve que chacun de ces plats ne pouvait pas contenir grand'chose, *c'est leur exiguïté*. Les plats d'autrefois étaient généralement *plus petits que les nôtres*, bien que nous soyons portés à nous figurer le contraire; leur taille médiocre nous est révélée par la comparaison de leur poids avec celui de nos plats actuels. Aujourd'hui il ne se fait pas de plats d'argent d'un poids moindre de 850 grammes et les plats à rôti, destinés à une table de douze couverts, atteignent couramment 1500 grammes, sans y employer plus de métal qu'il n'est strictement nécessaire à leur solidité.

Or, dans l'argenterie du duc de La Trémoïlle en 1605, les « grands plats, » — ainsi sont-ils qualifiés, — pèsent 850 grammes, la « vaisselle moyenne » 570 grammes et les « plats de fruiterie » 430 grammes, c'est-à-dire moins qu'une de nos simples assiettes à dessert contemporaines, dont le poids minimum est de 500 grammes. Cent ans auparavant (1501) les « plats de cuisine, » — ainsi nommés pour les distinguer des plats de dessert, — pesaient 685 grammes seulement chez un grand seigneur. Chez le roi Philippe de Valois (1328), les plats d'argent doré pèsent 1260 grammes, les « plats à fruits » d'argent « nué » 245 grammes. Dans le célèbre inventaire de Charles V (1380), dont je parlerai plus tard, les « grands plats » ressortent à 1650 grammes; les « plats à fruits » ne dépassent pas 382 grammes. Les « escuelles » chez ce même prince sont de 735 grammes; mais il ne faut pas oublier qu'au XIVe siècle on mangeait plusieurs à la même écuelle.

Lorsque, cent cinquante ans plus tard, la mode vint de donner à chaque convive des assiettes séparées, leurs dimensions égalaient rarement celles des nôtres; elles sont communément sous Louis XIV de 430 grammes et descendent à 300 et 250 grammes

dans les plus riches maisons. A ce poids, ce n'étaient donc que de larges soucoupes, et l'on n'y pouvait pas mettre grand'chose.

Si, comme le démontre une étude plus attentive de leur table, nos pères n'étaient pas les dévorans héroïques que l'on croit, si la consommation de chacun dans ces frairies anciennes, ne répondait pas du tout à la profusion des mets offerts, l'hospitalité culinaire atteignait un niveau inconnu de nos jours. Nos Crésus actuels ne se piquent plus d'entretenir un domestique innombrable, ni de nourrir quotidiennement une foule de convives, et leur dîner de famille ne diffère pas sensiblement de celui d'un bourgeois aisé.

« Manger sa fortune, » au sens propre du mot, n'est plus guère possible ; ce n'était pas une simple métaphore au temps où un certain rang comportait une maison ouverte. La table de Samuel Bernard lui coûtait, *paraît-il*, pour le dîner seulement, 429 000 francs par an de notre monnaie (1). Lorsque Gourville se chargea de mettre ordre aux affaires du grand Condé, il se trouva en présence de fournitures de vivres impayées qui montaient, *en demande*, à plus de 2 millions de francs. Elles dataient, il est vrai, du temps de la Fronde, où la suite du prince révolté constituait une petite armée, et les chiffres avaient dû être fortement majorés, puisqu'on « accommoda » le tout sans trop de peine pour 450 000 francs. Ce qui rendait la nourriture si onéreuse au châtelain du moyen âge aussi bien qu'au seigneur moderne, c'est *le nombre* des bouches perpétuellement à leur charge : chaque jour, chez tel personnage de distinction, sont dressées deux tables de 20 et 25 couverts, l'une tenue par le maître, l'autre présidée par son écuyer ou son secrétaire. Outre cet ordinaire, une cérémonie quelconque, un événement gai ou triste sert-il de prétexte à réunion, cette réunion comportera un festin obligatoire où s'assoiront des 200 et 300 personnes.

Vers la fin de l'ancien régime, la mode subsistait encore à Paris « d'avoir une table » à laquelle, une fois invité, vous l'étiez toujours. 18 à 20 000 hommes, dit Mercier, sans patrimoine, sans emploi, trouvaient ainsi le moyen de vivre en bonne compagnie. Les variations de prix des comestibles leur étaient parfaitement étrangères ; ils ne payaient que le porteur d'eau. Cet effectif de

(1) Les prix contenus dans cet article sont exclusivement formulés en francs de nos jours, d'après la valeur intrinsèque et la puissance d'achat relative des sommes de chaque époque.

convives professionnels, fût-il exact sous Louis XVI ?), ne trouverait plus à s'alimenter dans notre capitale actuelle, sextuplée, mais où les couverts sont comptés d'avance. Depuis le moyen âge, où le luxe était de ne les compter pas, cet usage libéral était allé se restreignant peu à peu. Au XVIIe siècle, bien que ce fût encore pour un homme en vue une sorte d'abaissement social que de « retrancher sa table, » le bon ton n'obligeait plus à la campagne, ni à la ville, à donner à manger à tous ceux qui se présentaient; et l'on voyait des auberges, dites « tourne-brides, » à proximité des châteaux dont les maîtres ne se souciaient pas d'héberger les valets et les chevaux des hôtes qu'ils recevaient.

Dans la bourgeoisie, la réjouissance fondamentale n'était plus le repas-monstre auquel prenait part tout le voisinage, banquets de baptêmes, de relevé de couches, de don du pain bénit; les traiteurs au XVIIIe siècle se plaignent que les festins de noce deviennent de jour en jour moins fréquens : pour n'en point faire, on s'enfuit à la campagne. A la Cour, les derniers Valois avaient opéré « sur leurs maisons et mangeailles beaucoup de retranchemens; » c'était « par boutades, dit Brantôme, que l'on y faisait bonne chère, car le plus souvent la marmite se renversait. » Néanmoins, sous les Bourbons, le nombre des gens qui « avaient bouche à la Cour » maintenait très haut ce chapitre des dépenses royales, sans que d'ailleurs le faste y fût bien grand : au bal masqué donné pour le mariage de la Dauphine (1747) dans les grands appartemens de Versailles, il n'y avait aux buffets que du vin, des brioches, du pain, quantité d'oranges et des paquets de sucrerie.

Quant à la cuisine personnelle de Louis XV, elle n'était guère bonne, malgré, ou peut-être à cause, de la façon dont se recrutaient les officiers des fourneaux. Il est curieux de penser que ce monarque délicat ne mangeait vraiment bien que pendant certains voyages où, au lieu des titulaires en charge, il se servait de cuisiniers d'extra, choisis parmi les plus fins de Paris.

Ses prédécesseurs n'étaient pas plus favorisés, si l'on en juge par une ordonnance de Henri III, relative à sa propre table, où ce prince s'exprime ainsi : « Les jours que le Roi mangera de la chair aura son bouillon le matin, bien cuit et bien consommé, et non si plein de graisse et clair comme il est quelquefois... » Le reste n'était pas moins défectueux : la même ordonnance porte : « Seront très soigneux les officiers de bien accoutrer la viande du Roi, que l'on ne lui serve rien qui ne soit fort bon et

bien tendre... et que le maître d'hôtel lui demande tous les jours si Sa Majesté se trouve bien traitée. »

III

« Si l'on pouvait, écrivait Mercier en 1781, détailler au juste de quelle manière se nourrissaient jadis le paysan, le simple citoyen, le noble campagnard, le grand seigneur, le clergé et les moines, on verrait peut-être par la table quel était alors le degré de l'aisance particulière, et cela serait bon à savoir. »

Nous ne serions pas encore, il faut l'avouer, beaucoup plus renseignés là-dessus qu'il y a un siècle si, comme on l'a fait souvent, nous attachions trop d'importance à quelques tables opulentes, ou si nous regardions la table bourgeoise aux jours de gala exceptionnel, — encore devrait-on prendre garde à mesurer les plats et à évaluer leur contenu. — C'est dans la vie journalière, en comparant les sommes dépensées aux quantités d'alimens qu'elles représentent et les alimens consommés au nombre des bouches à nourrir que nous pourrons apprécier l'ordinaire des classes moyennes et privilégiées, comme nous avons reconstitué déjà celui du peuple (1).

Avant tout, faut-il se rendre compte de la *qualité* des denrées, parce que les *mêmes noms* servent, suivant les siècles, à désigner des *comestibles très différens*. Ce que nous appelons aujourd'hui du « pain » est normalement composé de la pure farine de froment. Cette farine, inconnue dans certaines parties de la France jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, était jadis un produit précieux dont on faisait quelques pains de luxe et des « bouillies » sucrées, régals de princes sous Louis XIII. Ce pain de froment, les citadins actuels prétendent le manger frais; les boulangers de Gonesse, qui apportaient naguère deux fois par semaine du pain à Paris, trouveraient dans cette capitale peu de cliens qui se contenteraient d'un pain vieux de quatre jours. Je ne parle pas de l'accueil qui serait aujourd'hui réservé aux boulangers forains, à qui il était permis seulement d'étaler des pains de rebut « durs, brûlés ou entamés par les rats! »

Dans la campagne, après avoir travaillé longtemps à secouer le joug du four banal, commode peut-être à la population du

(1) Voyez nos *Paysans et ouvriers depuis sept cents ans*, ch. VI à IX.

moyen âge et fructueux alors pour la commune ou le seigneur, tandis qu'il devient de plus en plus déserté dans les temps modernes, — tel se louait 650 francs en 1622 qui ne rapportait plus que 7 fr. 50 à la veille de la Révolution; — après avoir lutté pour se servir chez lui de son propre four, le paysan actuel, devenu plus difficile, cesse de cuire chaque quinzaine et s'adresse à un nouveau « four banal, » facultatif cette fois, celui du boulanger de village qui le fournit de pain meilleur et plus frais. Les progrès de l'industrie ayant permis au meunier contemporain de réduire de moitié le prélèvement de grain qui constituait son salaire, le moulin moderne est devenu plus « banal » encore que le four; mais il tire d'un sac de blé « deux moutures, » c'est-à-dire deux fois plus de farine qu'autrefois.

Comme le laboureur de son côté tire d'un même sol beaucoup plus de froment que ses devanciers, de sorte que la consommation de ce grain a triplé depuis 1815, — de 39 millions d'hectolitres à 120 millions, — il advient que le « pain de deux couleurs » a disparu pour les « gens de moyenne étoffe, » que les seigneurs ne mangent plus de « pain rousset » dans leur potage, et que l'on n'a plus à défendre aux boulangers d'introduire frauduleusement dans leurs miches diverses matières de fantaisie.

Et de même qu'il n'y avait rien de commun jadis entre le « pain de pape » ou « de chevalier » et le « pain ballé, » d'avoine ou d'orge avec l'écorce, que mangeaient les domestiques des champs, de même l'aliment désigné de nos jours sous le nom de « pain » est tout autre chose que ce que l'on appelait autrefois ainsi.

On en peut dire autant de la viande : la chair des bœufs, vaches et veaux d'aujourd'hui est une substance fort différente, au point de vue *alimentaire*, de ce qu'elle était aux siècles passés, bien qu'au point de vue zoologique ces animaux semblent continuer l'espèce. L'histoire des prix nous a révélé que la hausse du bétail *par tête* avait été double de celle du *kilo de viande*, depuis le moyen âge ; preuve évidente que les bestiaux actuels, dépecés, fournissent deux fois plus de kilos que les anciens et sont par conséquent deux fois plus gras. Ce fait nous est confirmé par la comparaison des prix de la graisse, jadis si rare qu'elle se vendait le double de la chair maigre, tandis que c'est juste le contraire maintenant. La profusion de bestiaux étiques avait cet autre résultat que les cuirs étaient abondans,

mais le suif rare ; d'où provenait, par une suite naturelle, le bon marché des souliers et la cherté des chandelles.

Jusqu'au premier quart du XVIe siècle, la chair de boucherie fut une nourriture populaire, en raison de son prix minime par rapport à celui des autres denrées et au taux des salaires ; comme à dater du règne de François Ier sa cherté relative contraignit les petites gens à y renoncer, il s'établit dans nos contrées cette opinion singulière que la viande est nourriture de riche ; bien qu'il n'en eût rien été antérieurement et qu'à l'heure présente, sur la surface du globe, notamment en pays encore peu cultivés et adonnés au pâturage, il existe des millions d'hommes que l'absence d'autres comestibles oblige à se nourrir presque exclusivement de viande... faute de mieux.

Cette viande « naturelle » était aussi celle que mangeaient nos aïeux ; ils semblent jusqu'à la Renaissance en manger beaucoup, à ne regarder que le *chiffre global* des animaux. Mais ces statistiques locales de jadis ne sont qu'un trompe-l'œil, même lorsqu'elles distinguent les sortes abattues dont la consommation respective a beaucoup varié : à Paris, en 1600, la proportion était de 10 veaux ou moutons pour un bœuf ; en 1780, elle était pour un bœuf de 4 moutons et 2 veaux. Au temps où les trois quarts du sol étaient en friche ou en jachères, où les animaux domestiques cherchaient indifféremment leur subsistance dans les forêts ou dans les cités, de sorte que ce fut un grand progrès édilitaire d'empêcher les porcs de vaguer librement par les rues, comme les chiens, et que la réforme ne s'opéra pas sans résistance, on pourrait croire que le bétail pullulait. De fait, il ne devait pas être si nombreux, puisque les bestiaux « en location, » — forme de propriété inconnue de nos jours, — rapportaient au bailleur jusqu'à 30 pour 100 de leur valeur vénale.

Mais quelle était la viande de ces types ultra-maigres et, pendant six mois d'hiver, à peu près squelettiques ? Certes, dans la France de 1909, il est encore des sortes à tous prix, depuis le bœuf préparé dans des herbages de choix jusqu'à la vieille vache militaire que notre démocratie réserve à ses enfans sous les drapeaux, et depuis le veau presque artificiel, élevé pour la table parisienne, jusqu'au veau sanguinolent, massacré à l'âge de quinze jours. Mais la moyenne n'est pas du tout comparable à ce qu'elle était sous Henri II ou sous Louis XIV, et ce n'est plus qu'au figuré que nos contemporains peuvent « manger de la vache enragée. »

Nos éleveurs modernes ont sélectionné des races dont la chair a cette faculté de prendre un développement rapide au détriment de la graisse, qui pénètre dans les tissus cellulaires et ne s'accumule plus, en aussi grande quantité, dans les cavités abdominales; ces animaux gagnent en poids alimentaire ce qu'ils perdent en suif. Les anciens ne cherchaient pas à restreindre le suif puisqu'il se vendait mieux que le reste. Mais comme leurs bestiaux décharnés conservaient la charpente osseuse, les muscles et les nerfs, il se trouvait, dans un kilo de viande, une proportion énorme de matières peu assimilables, nullement « profitantes, » comme disent les ménagères; elles n'avaient pas le même goût que les nôtres et il en fallait un poids bien supérieur pour obtenir le même effet nutritif.

Faute de prés, de foin, d'herbes et de racines fourragères, de riz et de céréales à bon marché, l'engraissement du bétail était une spéculation onéreuse; il eût fallu le vendre trop cher, et il n'eût pas trouvé de débouchés. Tandis qu'aujourd'hui il y a profit pour le marchand à livrer au public des animaux gras, faciles à transporter à grande distance : il en vient à Paris de 73 départemens et d'une douzaine de pays étrangers. Si la viande semble avoir renchéri dans son ensemble plus que les autres alimens, cela tient surtout à la disparition des basses qualités et le résultat est qu'elle s'est transformée, c'est une nourriture toute différente.

Lorsqu'on peut comparer des qualités à peu près semblables, on s'aperçoit que les bons morceaux n'ont pas augmenté de prix depuis soixante ans ni même depuis trois siècles : en 1844, le filet de bœuf et le jambon fin coûtaient à Paris le même prix que de nos jours. A la fin du XVIe siècle, le jambon, qu'il fût de Bayonne, — « de Basque, » disait la reine de Navarre, — de Mayence, ou simplement de France, car les Français, dès cette époque, se flattaient d'« avoir surpris le secret des Allemands, » se vendait, en monnaie actuelle, 4 francs le kilo (1583), et, pendant les deux cents années suivantes, se maintint aux environs de ce prix qui est aujourd'hui celui des sortes les plus chères chez les spécialistes parisiens.

La charcuterie ordinaire commence à prendre chez nous la forme industrielle qu'elle a depuis longtemps en Amérique et cette fabrication en gros a pour conséquence une baisse sensible des prix de détail. La boucherie se modifie de son côté par le développement, dans les quartiers populaires, des maisons de

« casse, » dont l'étalage offre aux clients des morceaux coupés à l'avance et marqués en chiffres connus. Suivant le mérite de l'animal, et suivant la place du morceau, il se voit du bœuf à 4 francs et à 0 fr. 25 le kilo; comme il se vend mille fois plus de bons animaux qu'autrefois, nous croyons que la viande a *enchéri*, tandis qu'elle a seulement *changé* de nature. Pourtant, la distance est moindre actuellement entre les classes sociales, qui ne mangent pas le même bœuf, qu'elle n'était au XVIIIe siècle, entre les riches qui en mangeaient de médiocre et le peuple qui n'en mangeait pas du tout.

Le rôle du poisson dans la nourriture aurait dû être, aux siècles passés, plus important que de nos jours, puisque les lois de l'Église, qui imposaient le maigre pendant cent soixante jours par an, étaient généralement observées. A Paris même, l'Hôtel-Dieu, attentif à la conservation de son privilège de vendre la viande aux malades pendant le carême, ne trouvait à signaler sous Louis XV qu'une dizaine de boucheries clandestines, établies, au mépris des ordonnances, aux hôtels de Soissons, Soubise et Nevers, aux écuries de Madame et chez les ducs d'Uzès, de Rohan, d'Humières et le prince de Talmont.

Cependant, nos pères avaient fort peu de poissons et le payaient très cher : sur ce chapitre aussi l'alimentation s'est transformée; l'*espèce* des poissons, l'*état* sous lequel on les consommait et les *catégories sociales* qui en usaient, ont changé. Le marsouin, le chien de mer, l'esturgeon commun ou la baleine ne sont plus, comme au moyen âge, servis sur les meilleures tables; le prolétaire des villes mange à son gré le poisson frais qu'il ignorait jadis et le paysan s'offre le poisson salé que sa cherté réservait autrefois à la bourgeoisie.

Loin du littoral, le poisson de mer cessait vite d'être comestible, bien que le fait de n'en jamais manger d'autre qu' « avancé » accoutumât le palais à cette saveur voisine de la décomposition ; ce qu'on appelait à Paris « la marée, » c'était du poisson salé au départ, afin de lui permettre de voyager sans trop d'avarie, que l'on dessalait, détrempait et blanchissait à l'eau de chaux, additionnée d'alun et autres drogues, pratiques souvent défendues par la police. Il en venait d'ailleurs assez peu, parce que sa qualité ne le faisait pas priser très haut par les riches et qu'il était encore hors de la portée des bourses modestes. Peu rémunératrice, avec un marché très étroit, la pêche côtière ne pouvait se développer.

La pêche maritime, dans son ensemble, a doublé d'importance depuis quarante ans : passant de 56 millions de francs à 115. Mais la consommation du poisson frais a vingtuplé depuis 1789 dans la seule ville de Paris, — de 2 millions de kilos à 40 par an, — tandis que celle des salaisons y tombait de 4 millions de kilos sous Louis XV à 900 000 aujourd'hui. Avant la découverte de Terre-Neuve, le hareng et le maquereau salé étaient, aux jours maigres, l'ordinaire des classes moyennes ; depuis, la morue s'y ajouta, trop chère encore pour le peuple.

En 1226, dans l'Aisne, un particulier est condamné « à fournir une morue et à défaut un saumon. » Cet « à défaut » n'aurait rien de désagréable à nos yeux ; mais il signifie seulement que la morue était très rare au XIIIe siècle et non pas que le saumon fût à vil prix. Le saumon frais surtout, puisque à la même époque il se paie 150 francs pour la table du roi saint Louis et que, du XIVe siècle au XVIIIe, il varia, suivant sa taille, de 180 à 50 francs ; tandis que le saumon salé coûtait six fois et jusqu'à dix fois moins.

Le poisson de rivière atteignait des chiffres incroyables ; dans un banquet donné par le sire de La Tremoille au roi Louis XII, les brochets et les carpes coûtent 63 francs pièce ; 18 lamproies, sans doute expédiées vivantes en tonneaux, de Nantes à Paris, valent 1 520 francs, — 84 francs chacune. — Un brochet, une carpe « fort raisonnable, » c'était le clou d'un dîner ; le voyageur à qui l'on en promet pour le lendemain retarde son départ afin de ne pas manquer cette friandise, et l'on dit de M. Colbert, intendant d'Alsace, qu'il est « reçu en roi, » parce qu'on lui offre une carpe de 18 livres, entourée d'une douzaine d'autres dont la moindre pesait 2 livres.

Pour avoir du poisson à leur portée, les riches entretenaient de vastes étangs qu'ils repeuplaient chèrement, et dont la location, s'ils n'en jouissaient pas eux-mêmes, procurait un très bon revenu : l'étang de Montmorency, — lac d'Enghien actuel, — rapportait au grand Condé 125 000 francs par an. Souvent les étangs étaient affermés en détail : tel, en Bourgogne, produit 7 300 francs payés par 48 locataires. Le poisson d'eau douce ne représente aujourd'hui qu'un appoint modeste : Paris en absorbe seulement 2 millions et de demi de kilos, dont la France ne fournit que le tiers ; les deux autres tiers proviennent de l'étranger, principalement de Hollande. Mais il ne faudrait

pas croire que le desséchement de la plupart des anciens étangs, transformés en prairies depuis un siècle, a réduit cette alimentation et que nos aïeux, sans avoir besoin d'importer des anguilles d'Amsterdam ou des brochets de Dordrecht, trouvaient dans leur voisinage les élémens d'un large approvisionnement : les Parisiens de 1804 ne mangeaient pas 300 000 kilos de poisson *d'eau douce*, c'est-à-dire neuf fois moins que maintenant, et dans l'ensemble du pays, le prix naguère constamment élevé de cette denrée suffit à prouver sa rareté.

IV

Ce phénomène de comestibles qui ont gardé leur *nom* en changeant de *nature*, le constaterons-nous aussi pour la volaille? Quelques volatiles anciens ont disparu de nos tables : le cygne ou le paon, ce dernier valant une trentaine de francs au XIVe siècle et moitié seulement au XVIIe. Le paon fut au moyen âge un mets symbolique, « viande des preux, » « nourriture des amans ; » avant de le rôtir, on l'écorchait, et une fois sorti de la broche, on rappliquait la peau, et on étalait la queue ; une dame de haut rang posait l'animal devant le plus qualifié des convives, qui devait le découper en miettes. C'est alors que se prononçait le vœu chevaleresque : « Je voue à Dieu, à la Vierge, aux Dames et au paon. »

Le coq et la poule d'Inde, moins nobles, mais très exceptionnels, valaient jusqu'à 150 francs, à tout le moins 40 francs la pièce, jusqu'au règne de François Ier, où, importés d'Amérique, ils ne tardèrent pas, sous leur nom moderne de dindon, à tomber aux taux actuels.

L'abandon ou le succès de quelques espèces est sans intérêt ; le fait saillant, c'est que le mot de « poulet » n'a plus le sens qu'il avait jusqu'à la fin du XVIIIe siècle de poussin à peine adulte, estimé moitié du prix de la « géline » ordinaire, le tiers du « chapon paillé, » élevé librement, et cinq fois moins que le chapon gras ou la poularde. Les anciens connaissaient aussi bien que nous les procédés d'engraissement de la volaille ; seulement, ils ne les pratiquaient pas, c'eût été trop cher. On citait à Paris au XIVe siècle trois ou quatre « cages » ou basses cours d'élevage, fantaisies de grands seigneurs ou de riches bourgeois.

Mais la généralité des « poulets » ne ressemblaient nullement

à la volaille classée, sous cette rubrique, chez nos marchands. C'étaient de chétifs paquets de plumes et d'os, comme ceux que l'on vend encore 1 fr. 25 la pièce, au printemps, en des campagnes reculées. Il en fallait beaucoup pour représenter un sujet doté d'un certain embonpoint. Ils coûtaient *le même prix que les pigeons* de colombier, auxquels du reste ils étaient assimilés dans les menus. De même existait-il entre les prix du simple chapon, et ceux du « chapon gras, » une distance si grande qu'elle nous révèle, par comparaison, la rareté des uns et la médiocrité des autres. Il était évidemment moins onéreux de « chaponner » un coq que de l'engraisser. Au XIIIe siècle, et jusqu'en 1380, il n'est fait mention que de poules et chapons simples dont le coût oscille de 0 fr. 80 à 4 francs. Ces différences pouvaient tenir à l'état de l'animal et aussi à sa race : livrées à elles-mêmes, sans aucun souci de sélection, les races de volatiles domestiques dégénéraient au point qu'une poule « bonne et raisonnable » valait sous Louis XIV 3 fr. 50, alors que les poules ordinaires ne coûtaient pas plus de moitié.

Quant au « chapon gras, » c'est à des prix inconnus de nos jours, à 14, 18 et jusqu'à 25 francs que nous le voyons vendre au moyen âge, la même année et dans la même ville où les vulgaires poulets se vendent de 1 fr. 20 à 2 francs. Ce dernier prix était, sous Henri IV, le coût moyen de la « poule au pot » que ce prince souhaitait à chacun de ses sujets le dimanche. Mais cette poule, assez voisine des poulets à 1 fr. 30 de l'époque, n'avait rien de commun avec les chapons gras qui se vendirent 7, 9 et 12 francs au XVIIe siècle et sous Louis XV.

De sorte que, depuis les siècles passés, la volaille de luxe a plutôt diminué de prix, et que les volailles ordinaires ont grossi de volume. Elles ont aussi augmenté en nombre ; à Paris, depuis cent ans, la consommation de chaque habitant a triplé. Pour le gibier, l'accroissement n'est pas moins rapide : les entrées dans la capitale sont passées de 400 000 kilos en 1850 à 2 800 000 kilos aujourd'hui.

Le gibier ne représente d'ailleurs que le dixième de la volaille ; et il serait erroné de conclure de sa multiplication sur le marché parisien à son développement analogue sur le reste du territoire ; la création des chemins de fer a permis à la province de multiplier ses expéditions aux Halles, et les importations de l'étranger y tiennent une place égale à celle de la chasse ou du braconnage

national. La moitié des perdrix et des lièvres sont autrichiens ou allemands et la majorité des pigeons sont italiens.

Mais si la révolution des transports tend à concentrer le gibier dans les grandes villes, les progrès de l'agriculture ont dû, semble-t-il, diminuer son effectif dans les campagnes. On est porté à supposer que nos pères devaient en manger à discrétion, aux époques où la population était clairsemée, où les bois couvraient une grande partie du sol. Cependant l'histoire des prix nous montre le contraire ; elle nous apprend que le gibier n'a pas enchéri depuis cinq siècles plus que la moyenne des denrées, et que par conséquent il ne foisonnait pas jadis.

Ce fait, singulier au premier abord, tient-il à ce que les animaux à l'état de nature se détruisaient eux-mêmes, les plus faibles devenant la proie des plus forts, à ce que les armes des chasseurs étaient moins meurtrières, ou bien à ce que la reproduction des espèces comestibles s'effectuait dans des conditions peu favorables ; la chasse, je l'ai dit ailleurs (1), était libre au moyen âge et ne s'interrompait jamais. Toujours est-il qu'avec notre législation cynégétique, nos garennes closes, nos forêts gardées et nos tirés artificiels, où l'art du « faisandier » consiste surtout à faire envoler, devant les fusils, des bêtes si bien nourries par l'homme depuis leur naissance qu'elles n'ont pas appris à le redouter, nous obtenons, dans ce pays ultra-civilisé, un stock de gibier de poil et de plume supérieur à celui que les âges barbares possédèrent, puisque, malgré la crue de la population, l'offre s'est maintenue au niveau de la demande.

Les goûts, il est vrai, se sont modifiés : nous ne nous délectons plus de la chair coriace du héron ou du butor, qui se vendaient 10 et 15 francs au moyen âge. Les cigognes, les grues, les corneilles aux choux ou les cygnes marinés, surtout les vautours ou les cormorans, nous paraîtraient de minces régals. De même le jeune bois de cerf, fort estimé en friture, ou la langue entrelardée du même animal, ne seraient plus vantés, ainsi qu'au XIIIe siècle dans la *Devise des Lécheurs*, comme des mets de roi. La hure du sanglier, qu'un auteur du XVIe siècle affirme « ne convenir qu'aux gens très riches, » et le chevreuil qu'il nous dit « réservé pour la bouche des grands, » étaient aussi coûteux que de nos jours.

(1) Voyez *la Fortune privée à travers sept siècles*, ch. III, p. 125 ; Droits des maîtres primitifs.

Le faisan était deux ou trois fois plus cher qu'aujourd'hui, — question d'élevage, — et la perdrix un peu meilleur marché. La diversité des prix était d'ailleurs extrême : un perdreau se payait sous Louis XV depuis 6 francs jusqu'à 0 fr. 60, comme sous Henri II ou sous Charles V. Aux époques les plus précaires du moyen âge, le lièvre et le lapin, que l'on se figurerait pulluler librement dans des champs désertés, coûtaient l'un le même prix, l'autre plus cher qu'à la fin de l'ancien régime; le lièvre de 3 à 7 francs, le lapin de 1 fr. 70 à 4 francs.

Le mouvement des prix ne saurait nous renseigner exactement sur l'importance relative des consommations à diverses dates, si nous ne connaissons pas les chiffres de production. Lorsque l'offre et la demande d'une denrée ont également augmenté ou diminué, son prix peut demeurer immobile, bien que son rôle dans l'alimentation ait énormément changé. Il arrive aussi qu'une denrée baisse de prix sans être plus offerte, ou hausse sans être plus demandée. Toutefois, lorsque nous savons qu'une marchandise traitée présentement de luxueuse, comme par exemple le gibier, coûtait le même prix jadis, nous sommes en droit de conclure qu'elle n'était pas autrefois plus copieuse; et lorsque aussi nous sommes sûrs que la production d'un article s'est accrue dans une très large mesure, sans que son prix ait baissé, cela nous prouve que sa consommation a dû progresser parallèlement.

Tel est le cas du beurre, du fromage et du lait : depuis trente-cinq ans seulement, le nombre des vaches et génisses a passé de 7 à 12 millions, et le rendement moyen de chaque bête, en lait, a augmenté grâce à une alimentation plus riche et au perfectionnement de l'espèce. Il y a quelques siècles, la généralité des vaches ne donnaient de lait que pendant six mois de l'année; les six mois où elles trouvaient dans les champs et les bois livrés à la vaine pâture quelque chose de plus qu'il ne leur fallait pour subsister. Nous avons encore des vaches que l'on ne trait jamais, dans quelques départemens du Midi où elles ne servent qu'à la culture et à la boucherie. Mais ce qui est aujourd'hui l'exception, pour deux cents milliers de têtes peut-être, était d'usage au temps passé pour la grande majorité des troupeaux.

Il ne se faisait donc de beurre et de fromage que pendant la belle saison, et le lait se vendait trois fois plus cher en hiver qu'en été : 0 fr. 40 le litre fut le prix moyen du moyen âge et des temps modernes. Avec la création des prairies artificielles, vers

la fin de l'ancien régime, le lait avait baissé à 0 fr. 30 dans les campagnes, mais coûtait encore 0 fr. 55 à Paris. Il y était apporté de deux lieues de tour par des femmes qui le criaient dans les rues, ou le déposaient sur la *Pierre-au-lait*, nom d'une petite place près Saint-Jacques-la-Boucherie, centre de ce commerce.

Aujourd'hui, grâce aux voies ferrées et à la pasteurisation, le rayon d'approvisionnement de la capitale n'a presque plus de limites pour les industriels qui livrent en détail chaque matin du lait pur à 0 fr. 25, tandis que l'Assistance publique le payait encore 0 fr. 40 en 1864. L'intermittence de la production du lait dans les provinces avait cette conséquence naturelle qu'il n'existait pour ainsi dire pas de beurre frais en hiver; « les Français, dit un écrivain du XVIe siècle, servent du beurre frais sur leurs tables... au mois de mai. » En souhaitiez-vous pendant la mauvaise saison, il ne fallait pas regarder à la dépense : une princesse le paie 15 francs le kilo à Charenton au XIVe siècle.

Le beurre de Vanvres, sous Louis XIV, était celui que les Parisiens prisaient le plus; il coûtait cher : 10 francs le kilo, et conserva sa vogue et son prix, jusqu'à ce que des marchands du Vexin français eussent l'idée, vers la fin du XVIIIe siècle, d'acheter en Normandie le beurre de Gournay, de le travailler et purger du petit-lait qu'il contenait pour l'envoyer à Paris en grosses mottes. Il est clair que, le terroir de Vanvres n'ayant aucun mérite particulier, c'était par la fabrication seule que le beurre de cette provenance était supérieur à celui des autres localités; et c'est seulement de nos jours que la science de cette fabrication s'est répandue dans les campagnes. Il y a moins de cent ans, on faisait parfois du beurre en battant la crème avec une cuiller de bois. Le commerce parisien avait bien essayé, dès le règne de François Ier, de remédier aux défauts des beurres qui parvenaient aux Halles; il les remaniait, repétrissait et « patrouillait, » comme dit une ordonnance du prévôt des marchands, qui défend de mêler le vieux avec le nouveau et de l'additionner de fleurs de souci pour le jaunir.

Ces innocentes pratiques n'auraient pu faire disparaître l'odeur nauséabonde que prend, au bout de vingt-quatre heures, une crème barattée trop tard, lorsque les germes de putréfaction y sont déjà développés. L'écrémeuse centrifuge, le malaxage, la création d'une industrie beurrière, ont remplacé les mauvaises qualités, ordinaires dans la petite culture, par des produits plus

ou moins fins, suivant les herbages, mais toujours comestibles.

Nos pères, tout résignés qu'ils fussent à manger du beurre rance comme du poisson un peu faisandé, ne connaissaient d'autre procédé de conservation qu'une forte addition de sel. De ce beurre salé l'approvisionnement même était restreint; on y suppléait par l'importation ; il se consommait sous Louis XV dans le centre de la France des « beurres d'Irlande, » introduits en barils et vendus 2 francs le kilo; tandis qu'aujourd'hui où l'usage du beurre a partout augmenté, où il a pénétré dans la région du Midi qui l'ignorait naguère et où Paris seul en consomme dix fois plus que sous Napoléon Ier, nous exportons pour 80 millions de francs de cette denrée.

En fait de fromages au contraire, les entrées dépassent les sorties de quelques millions de kilos; bien que le débit de cet article se soit largement accru, notre agriculture trouve plus de profit à utiliser autrement ses laitages. La « seule bonne chose qui nous vienne de Brie, » disait au xve siècle Eustache Deschamps, c'est le fromage; les autres sortes aujourd'hui connues, telles que Roquefort, Livarot, Pont-l'Evêque ou Marolles, sont modernes. Les réputations du xvie siècle : Chauny en Picardie, Béthune en Flandre, Les Angelots en Normandie, Rosanois en Bourgogne, Bréhemont en Touraine ou la Grande-Chartreuse en Dauphiné, sont depuis longtemps abolies.

Olivier de Serres conseillait aux fermiers le fromage de lait bouilli, qui, dit-il, « se fait maintenant en Suisse, où l'on cherche à imiter le Parmesan. » L'auteur du *Théâtre d'Agriculture* entendait-il par cette « imitation » le Gruyère, connu en Alsace dès 1550 et fabriqué en Franche-Comté dès 1690? Le fromage d'Auvergne, regardé jadis comme « le meilleur de l'Europe, » n'est plus aujourd'hui que le meilleur... marché. Il a baissé d'un tiers depuis le xviie siècle, ainsi que le Roquefort, qui valait 4 fr. 50 le kilo à Rodez sous Henri IV; tandis que les prix du Hollande et du Gruyère ont peu varié. Mais comme il s'en fabrique maintenant dix fois plus, leur consommation a dû croître dans une mesure équivalente.

Si les œufs ont enchéri plus qu'aucune autre denrée, c'est sans doute que les 250 millions de douzaines, auxquelles on évalue la ponte annuelle des poules françaises, ne suffisent pas à nos concitoyens. Nous achetons en effet à l'Italie, à la Russie et même à la Turquie un stock supérieur à celui que nous vendons

à l'Angleterre; supérieur en nombre, mais non pas en qualité, car les petits œufs exotiques se vendent moitié prix des œufs de choix, picards ou normands. Lorsque ceux-ci montent à 1 fr. 75 la douzaine, ceux-là ne dépassent pas 0 fr. 85 à l'automne, époque de disette et de cherté.

Notre temps, qui a résolu beaucoup de problèmes alimentaires, n'a pas encore trouvé le secret de faire pondre les poules en toutes saisons, ou de conserver les œufs frais sans dommage d'une saison à l'autre. Il existe vingt systèmes dont le but est de soustraire la coquille aux influences extérieures, sans pourtant la rendre tellement imperméable que l'œuf, sorte d'animal vivant, une fois privé d'air, s'étiole, meure et se décompose. Aucune de ces méthodes n'étant assez efficace pour garantir les producteurs des pertes considérables que la gelée, la pourriture et diverses maladies leur infligent, les consommateurs doivent payer les œufs en hiver le double de ce qu'ils coûtent au printemps.

L'amplitude de ces fluctuations était beaucoup plus grande jadis où de grosses entreprises ne contribuaient pas comme aujourd'hui à équilibrer les cours; mais si la douzaine d'œufs, suivant les mois de l'année, s'élevait parfois au moyen âge et sous l'ancien régime jusqu'à 1 fr. 75, elle baissait à 0 fr. 40 et même au-dessous dans les campagnes, lorsque à la fin du carême, pendant lequel la vente et la circulation étaient suspendues, les « œufs de Pâques » représentaient moins une occasion de cadeaux qu'une ressource d'alimentation populaire.

Le bon marché des œufs anciens est toutefois plus apparent que réel; leur volume étant d'un tiers moindre que celui des nôtres, il en fallait beaucoup plus pour la même omelette et, par la sélection des races, ce comestible, sans avoir changé de nature ni de nom, se trouve lui aussi tout autre que par le passé.

V

Dans un livre intitulé l' « An 2440, » où Mercier prétend deviner l'avenir, il conte qu'*au vingt-cinquième siècle :* « les légumes, les fruits, étaient tous de la saison et l'on avait perdu le secret de faire croître au cœur de l'hiver des cerises détestables. On n'était pas jaloux des primeurs, on laissait faire la nature. » Nul ne sait quels seront dans cinq cents ans les goûts de nos descendans; jusqu'ici la prédiction de Mercier ne paraît pas se

réaliser, au contraire. Mais, à l'entendre, on croirait que le luxe des « primeurs, » représenté surtout par quatre-vingts cerises précoces payées 80 francs par la Ville de Paris, pour un repas offert à Louis XV, fut alors à son apogée, tandis que c'est une industrie toute récente.

Depuis le XVIe siècle où la duchesse de Vendôme envoyait porter en Flandre à la reine d'Espagne (1532) des melons et des artichauts ; depuis le règne de Louis XIV où La Quintinie était parvenu à entretenir d'asperges en hiver la table du grand roi, friand de ce légume, toute la culture forcée des maraîchers parisiens consistait à faire avancer les raves sous cloches. En 1800, ils ne possédaient pas encore de châssis, puisaient leur eau à bras et portaient leurs marchandises aux Halles dans des hottes. Ils eurent ensuite la « manivelle, » puis vers 1835 la pompe à manège permettant les puisages profonds et l'usage des plateaux plus élevés, puisque l'eau est ici la question primordiale. En 1860, les irrigations commencèrent; en 1889, les moteurs à gaz et à pétrole, les chemins de fer Decauville avec plaques tournantes pour entrer dans les carrés de légumes, firent leur apparition.

Les « marais, » ou potagers urbains, meublés au milieu du XIXe siècle de 350 000 châssis et de 2 millions de cloches, étaient garnis en 1900 d'un million de châssis et de 6 millions de cloches, sans compter leurs serres chauffées au thermosiphon. Leurs exploitans faisaient 3 millions d'affaires sous Napoléon Ier, ils en font aujourd'hui 36 millions sur quelque 1 200 hectares; situés partie en ville, partie dans la banlieue à cause du renchérissement des terrains. La production n'a pas seulement décuplé, comme le chiffre d'affaires ; elle est vingt-cinq ou trente fois plus forte, parce que les primeurs sont beaucoup moins chères en 1909 qu'en 1850 ou même en 1875. C'est un profit positif pour les consommateurs. En hiver, où son devancier vendait avec peine un millier de laitues, notre maraîcher en vend 50 000, et, malgré la hausse des loyers et de la main-d'œuvre, il y gagne encore.

Les « primeuristes » actuels s'appliquent autant à retarder la maturité qu'à la hâter; à obtenir des légumes tardifs, le profit est même quelquefois plus grand qu'à devancer la saison, parce qu'alors la rivalité du Midi n'est plus à craindre et que celle des « conserves » est moins redoutable. L'art de garder en flacons ou en boîtes closes la viande ou le poisson, les fruits ou les

légumes, d'après les procédés enseignés par la science, — élimination d'air, action de la chaleur ou du froid, soustraction d'eau ou addition d'antiseptiques, — est une découverte moderne qui, sans influer beaucoup sur les prix, a fort modifié l'alimentation; elle a permis aux classes moyennes de jouir partout et toute l'année de comestibles réservés jadis à certaines contrées et à de courtes périodes. Les humains des divers continens échangent ainsi des denrées qu'un jour suffit à décomposer ou à flétrir, et qui traversent les mers ou vieillissent sans dommage à l'abri du verre ou du fer-blanc.

Mais primeurs ou conserves, en prolongeant l'usage de *légumes connus*, ne constituent pas une innovation comparable à celle de l'introduction, sur nos tables, de légumes *inconnus* il y a deux ou trois cents ans : le haricot, que l'on appelait d'abord fève turque, l'asperge et le melon datent chez nous du XVIe siècle ; le chou-fleur, l'aubergine, le salsifis, du XVIIe siècle; la tomate et la betterave du XVIIIe. J'allais oublier les petits pois, accueillis par la cour de Versailles avec un enthousiasme dont Mme de Maintenon, dans sa correspondance, transmet l'écho à la postérité : « Le chapitre des pois dure toujours; l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé et la joie d'en manger encore, sont les points que nos princes traitent depuis trois jours. Il y a des dames qui, après avoir soupé avec le Roi, et bien soupé, trouvent des pois chez elles pour en manger avant de se coucher, au risque d'une indigestion. C'est une mode, une fureur. »

La lettre est du 10 mai, date qui ne nous paraît plus extraordinaire pour cette primeur. Sans doute y en avait-il de plus précoces : « C'est une chose étonnante, dit un auteur de 1695, de voir des personnes assez voluptueuses pour acheter les pois verts 50 écus le litron, » — or, 50 écus correspondent à plus de 500 francs de notre monnaie, — luxe fort rare assurément, même chez les princes; ce n'est pas pour les « herbes potagères » que l'on faisait des folies : dans la dépense des cuisines du duc de Savoie, en 1700, les légumes ne figurent que pour 10 fr. 50 par jour. Le goût s'en est répandu de notre temps, et les chemins de fer autant que les progrès horticoles ont contribué au bon marché, en permettant aux régions les plus propices de cultiver en vastes plaines les artichauts ou les oignons, les tomates ou les choux-fleurs qui ne poussaient naguère qu'en de petits carrés de jardins.

Parfois cette industrie s'exerce sous terre : les galeries des anciennes carrières parisiennes, de Passy à Vaugirard et de Montrouge à Châtillon, sont utilisées par 1 800 ouvriers champignonnistes qui entretiennent 2 000 kilomètres courans de meules de fumier, moyennant une dépense de 3 millions de francs par an. Grâce à une technique spéciale, qui met à profit les découvertes de la science pour utiliser le « blanc, » ou *mycelium*, et le défendre contre les microbes hostiles, ces cultivateurs souterrains tirent de leurs cavernes 7 millions de kilos par an de champignons de couche, d'une valeur brute de 8 500 000 francs.

La vraie révolution, en fait de légumes, est due à la pomme de terre. Importée d'Amérique en Irlande par John Hawkins, délaissée, réintroduite en 1628 par l'amiral Walter Raleigh, la pomme de terre réussit en Angleterre et en Prusse sans pouvoir pénétrer en France, bien qu'elle eût été cultivée en 1655 au jardin du Roi. C'était alors une racine noueuse plutôt qu'un tubercule bien formé; ses débuts, humbles et troublés, furent chez nous contrariés par la calomnie : elle passa pour vénéneuse, de la famille de la belladone, et des arrêts judiciaires la proscrivirent comme substance capable de donner la lèpre. Sous Louis XVI on en fit manger quelque peu aux animaux ; mais les 99 centièmes des Français, observe Arthur Young, refusaient de l'employer pour leur propre nourriture. Elle valait alors 12 francs le quintal. « La pomme de terre, écrivait en 1786 un intendant de province, pourrait, en cas de dernière disette, être mêlée pour les pauvres gens avec de la farine dont elle grossirait le volume. Il peut se faire que ce serait une ressource *comme la racine de fougère*, ce qui ne peut arriver que *dans le temps d'une famine cruelle.* »

C'était aussi à titre de pain de secours que Parmentier, Mustel et autres agronomes recommandaient le plus la propagation de la pomme de terre, et la panification est justement l'emploi auquel nos contemporains l'ont reconnue la moins propre. Les préventions furent si tenaces qu'en 1828, dans l'acte de location d'un jardin, il était enjoint au preneur : « ... de l'entretenir convenablement et *surtout* de n'y point planter la pomme de terre. » Pourtant, la récolte annuelle, évaluée en 1815 à 30 millions de quintaux, s'élève aujourd'hui à 120 millions d'une valeur de 680 millions de francs.

On conçoit à peine comment il était possible de se passer d'un aliment d'une consommation si générale. D'autant plus que celle des autres légumes a augmenté dans une mesure incroyable et que celle des farineux, tels que pois, lentilles, haricots, dont nos pères faisaient grand usage, ne paraît pas avoir décru. Nous en achetons à l'étranger, et notre importation, qui comprend des fèves d'Égypte et des pois du Canada, a passé depuis 1867 de 380 000 quintaux à 1 250 000.

D'une date à l'autre les provenances changent, mais les arrivages grossissent; le riz par exemple, que nous vendaient il y a cinquante ans le Piémont et la Caroline, nous est maintenant expédié par l'Indo-Chine et le Japon. Le riz, dont se nourrit plus de la moitié de l'espèce humaine, était une rareté dans la France du moyen âge où il coûtait 2 à 3 francs le kilo; à la fin de l'ancien régime, à 1 fr. 20 le kilo, il demeurait objet de luxe. En 1875, il ne valait plus que 0 fr. 75 centimes, et nous en consommions 34 millions de kilos; aujourd'hui, nous importons 110 millions de kilos que nous partageons avec les animaux de ferme, car une partie de ce grain ne vaut que 0 fr. 25 centimes.

Le seul légume qui ait enchéri, c'est la truffe. Non qu'elle soit devenue plus rare, au contraire; nos pères ne connaissaient que les truffières naturelles; nos contemporains en ont créé d'artificielles par la culture en terrains propices du principe organique de ce champignon précieux. Aussi la récolte se vendait-elle sur le pied de 35 francs le kilo, il y a trente ans, au lieu que son prix de gros n'est aujourd'hui en moyenne que de 15 francs sur les marchés d'origine du Comtat-Venaissin ou de Provence. Le Périgord en effet, malgré sa réputation, n'est que le cinquième sur la liste des départemens truffiers, avec 160 000 kilos, tandis que Vaucluse, les Basses-Alpes, le Lot et la Drôme fournissent ensemble 1 400 000 kilos.

Chaque année, de temps immémorial, les communes favorisées de la présence de ce tubercule mettent en adjudication le droit exclusif de sa recherche sur leur territoire forestier. Ce tribut qui, sous Louis XV, représentait quelques centaines d'écus, figure aujourd'hui pour 30 000 et 40 000 francs dans certains budgets ruraux, dont il est le plus beau revenu. De Henri IV jusqu'à Louis XVI, la valeur courante du kilo de truffes était montée de 3 à 5 francs; si elle a triplé et quadruplé depuis, c'est que la vogue de cette denrée a de beaucoup dépassé

sa production. Le sol malgré tout en reste avare; il ne s'en recueille pas plus de 5 millions de kilos; ce n'est guère auprès des 12 milliards de kilos de pommes de terre.

Le jour où la nature aurait laissé surprendre son secret de fabrication, les déterreurs de truffes, qui ne travaillent jusqu'ici que pour les riches, verraient leur clientèle s'étendre autant que celle des planteurs de choux ou des cueilleurs de fraises. Car avant qu'on ne les eût transportées, au XVIe siècle, des bois dans les jardins, il n'était de fraises que sauvages. A s'apprivoiser, elles perdirent d'abord en qualité ce qu'elles gagnèrent en grosseur, puis on les perfectionna. De nos jours elles ont envahi les champs, on les élève en pleine terre.

Ah! qu'il fait donc bon cueillir la fraise!
Au bois de Bagneux
Quand on est deux.

Oui, mais quand on est deux mille et qu'au lieu de s'égarer dans les sentiers ombreux, les cueilleurs marchent en file accroupis sous le soleil, la cueillette a sans doute moins de charme. Elle a pourtant sa grandeur, cette moisson de fraises, pour laquelle chaque matin, dans la saison, des centaines de charrettes viennent aux Halles écumer les travailleurs. Ces recrues ne sont pas toutes de premier choix; il y a contraste entre la besogne et les mains qui l'accomplissent. Plus d'une de ces mains est inquiétante, et ce n'est pas seulement à des fraises sur leur tige qu'elles sauraient à l'occasion tordre le cou.

Chaque homme est muni d'une corbeille qui sert à contenir sa récolte et à mesurer son salaire; le travail se paie aux pièces, les plus rapides à dépouiller le fraisier gagnent davantage; le patron ne fournit que le gîte dans des campemens et la soupe que préparent de vastes cantines. Et tout le long du jour les corbeilles s'empilent, pour l'apport de la nuit prochaine aux marchés. Des formes vagues rampent dans la verdure sous l'œil des gendarmes, dont la silhouette se découpe sur l'horizon, la présence des brigades du voisinage n'étant pas inutile pour empêcher les rixes parmi cette foule bigarrée.

Grâce à la culture industrielle des fraises par milliers de quintaux, les plus humbles prolétaires mangent pour quelques sous le dessert que, seuls, les Français aisés pouvaient s'offrir il y a un demi-siècle. Quittez Paris, allez dans l'Est, allez dans le

Centre, descendez le Rhône de Lyon à Valence, vous trouverez tantôt des espaces immenses plantés de cerisiers, tantôt des kilomètres couverts de pêchers et d'abricotiers de plein vent et, dans chaque village, des amas de paniers, de caisses, de harasses vides ; cette vannerie qui atteint la hauteur d'un premier étage se remplit journellement, emportée par les chemins de fer dans toutes les directions.

Au temps où les fruits ne voyageaient pas, les prix variaient suivant la récolte dans des proportions inouïes; mais, personne n'ayant intérêt à entretenir des vergers un peu vastes dont les produits n'eussent pas trouvé de débouchés, les fruits d'été étaient en moyenne moins abondans et les fruits d'hiver étaient plus chers qu'en notre siècle. Dès le milieu de l'automne, la pyramide de pommes et de poires, que la mode dressa de plus en plus haute sous Louis XIV, devenait l'immuable ressource. Les « quatre mendians » l'encadraient; figues de Malte, raisins secs et dattes d'outre-mer, tous luxes interdits aux petites bourses du moyen âge, lorsqu'un kilo de figues se payait aussi cher que trois poulets et un kilo de dattes le même prix que dix kilos de viande.

Un prince seul pouvait s'offrir des grenades à 10 francs ou des oranges à 5 francs la pièce au XIVe siècle. Plus tard, les « bois d'orangers, » un peu mécaniques dans leurs grandes caisses, qui se succédaient en fleurs tous les quinze jours dans la galerie de Versailles, ne portaient bien entendu pas de fruits. Les oranges, de 40 centimes à 1 franc chacune, demeuraient un luxe; et lorsque les transports par terre se furent un peu développés vers la fin de l'ancien régime, le commerce des marchandes d'oranges ou de citrons sur le Pont-Neuf était encore fort peu de chose. Pour tous les fruits frais ou secs, nous constaterions un phénomène analogue à celui des oranges, dont la consommation en France a triplé depuis trente-cinq ans : le Paris de 1819 mangeait vingt fois moins de raisin que le Paris de 1909.

Si l'on en juge par leur valeur en douane, l'ensemble des fruits importés dont la quantité a sextuplé depuis 1870, — 216 millions de kilos au lieu de 35, — s'adressent à la consommation populaire : que le raisin d'avril, à 25 francs le kilo au temps du second Empire, ait baissé de prix, cela n'est pas de grande conséquence auprès des nouvelles cargaisons de bananes, offertes chaque année par centaines de millions aux tables les

plus modestes. Un hectare planté en bananier, donnant près de 100 000 kilogrammes de fruits, suffirait à nourrir 90 hommes par an, avec une ration de 3 kilogrammes par jour, coûtant sur place 7 à 8 centimes. Voilà qui, sans aller jusqu'à la pilule chimique prédite par Berthelot, ouvre de singulières perspectives sur la capacité de rendement de notre planète et sur l'alimentation possible d'une humanité centuplée.

VI

Les vins, pour le plus grand nombre des Français, ont changé de goût, de prix et de provenance, parce que la culture de la vigne se localise, que les crus renommés sont presque tous modernes, et que les bourgeois d'aujourd'hui conservent leur vin en bouteilles tandis que les seigneurs d'autrefois le buvaient à la pièce.

Le vignoble de Choisy, apprécié par Philippe-Auguste, celui de Coucy en Picardie réservé pour la bouche de François Ier, celui d'Argences aux environs de Caen, qui fournissait au XVIIe siècle tout le voisinage, ceux des environs de Paris, de Gonesse, de Montmorency, de Sèvres ou de Suresnes, chantés par les poètes du moyen âge et qui n'avaient point, disait un auteur sous Henri IV, « l'inconvénient d'occasionner des obstructions ou des humeurs comme ceux de Bordeaux, » tous ces crus ne sont plus qu'un souvenir. Le Prispartout, « gloire du Vendômois » au XVIe siècle, où l'Auvernat, « si noble qu'il ne peut souffrir l'eau, » étaient déjà fort dédaignés sous Louis XIV, si l'on en croit les vers où Boileau parle

> D'un Auvernat fumeux qui, mêlé de Lignage,
> Se vendait chez Crenet pour vin de l'Hermitage,
> Et qui, rouge et vermeil, mais fade et doucereux,
> N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux.

L'Hermitage, vendu 7 francs la bouteille sous Louis XV, est, avec le Beaune, la seule des illustrations viticoles respectées par le temps. Sans porter le nom d'un cru déterminé, certains « bourgognes » à 500 et 1 000 francs l'hectolitre aux XIIIe ou XVIe siècles, atteignirent des prix supérieurs à ceux du Chambertin, de la Romanée, du Montrachet au XVIIIe siècle ou de nos jours.

C'est dans les Flandres que nous trouvons au moyen âge ces types exceptionnels de la Côte-d'Or, et c'est encore en Belgique

qu'on les rencontre aujourd'hui. Ils n'ont jamais cessé de s'y rendre et sous Louis XVI, au dire de voyageurs étrangers, il était plus facile et moins cher de boire du « généreux bourgogne » à Bruxelles qu'à Dijon et dans la plupart des villes de France, où il ne s'en trouvait pas une goutte d'authentique.

Quant aux bordeaux, ils allaient depuis longtemps à Londres, qui ne les marchandait pas. Ils se payaient en Angleterre, sous les Stuarts, de 200 à 300 francs et jusqu'à 400 francs l'hectolitre. Montaigne parle avec honneur du vin de Graves : « Si vous fondez votre volupté à le boire friand, vous vous obligez à la douleur de le boire autre. » Le Graves pourtant, sauf une apparition sur la table de Louis XI, qui le paya 120 francs l'hectolitre, ne fut longtemps connu en France que sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Mais, à l'époque de la Révolution, le Château-Laffitte ou le Château-Latour se vendaient aussi cher que de nos jours : de 500 à 1000 francs la pièce suivant les années. A l'exception du champagne, coté, suivant son mérite, depuis 7 francs au détail jusqu'à 3 fr. 50 par « mannequin » de cent bouteilles, les vins fins ou « de cadeau, » français ou étrangers, Frontignan, Malvoisie, Alicante, Malaga, étaient par leur valeur un luxe tout autre qu'ils ne sont actuellement.

Le vin d'ordinaire aussi, chez les riches, était beaucoup plus onéreux : Richelieu ou Mazarin payaient leur vin de table 150 francs l'*hectolitre*, celui de leur suite 100 francs et celui de leurs valets 75 francs ; le vin de sa table coûtait à la Duchesse de Bourgogne (1697) 290 francs l'hectolitre et celui du « commun » 128 francs. A moitié prix, nos contemporains ont de meilleurs vins, parce qu'ils les laissent en bouteilles un certain temps développer leur bouquet avant de les boire. Cette simple pratique, qui devait transformer le goût des boissons, a mis des siècles à s'établir. Elle était inusitée même à Versailles, où l'on allait comme au moyen âge « traire au tonnel » pour remplir les aiguières. Si, dans ses maisons de campagne ou dans ses soupers particuliers, Louis XV avait des bouteilles de vin sur la table, à cause de la difficulté du service, c'est qu'on les avait remplies quelques heures avant le repas. Avec ce système, la futaille entamée perdait sa qualité très vite, et de là sans doute était venue cette coutume, chez les grands, de l'abandonner au maître d'hôtel lorsque le vin était « à la barre du tonneau, » c'est-à-dire à moitié vide.

Sur les millions de barriques de vin qui entrent aujourd'hui à Paris, 2 ou 3 pour 100 seulement coûtent plus de 100 francs l'hectolitre; la capitale pourtant reçoit, *proportionnellement* à toute autre ville, beaucoup plus de vins fins. Ceux-ci demeurent donc exceptionnels comme ils l'étaient naguère, mais les autres, ceux que consomment les classes moyennes et populaires, se sont transformés par ce seul fait que la vigne a de plus en plus émigré vers le Midi, suivant la tendance de toutes les cultures à se concentrer dans les régions les plus favorables.

Les années que l'on regardait, en tel district de Provence ou de Languedoc, comme rares et même embarrassantes par leur rendement excessif au XVe ou au XVIIe siècle, sont inférieures de moitié ou des deux tiers aux années normales d'aujourd'hui *dans ces mêmes districts*. Le nombre actuel des hectares, couverts des cépages choisis parmi les plus productifs, explique cet accroissement, fructueux d'abord, puis si exagéré, que les Méridionaux, ruinés par l'abondance, ont fini par s'insurger contre leur propre surproduction. Cette inondation de vins eût-elle été causée par le sucrage des vendanges, que le législateur, *à vingt ans d'intervalle*, favorisait par des remises d'impôts au temps du phylloxera comme une « pratique recommandable, » 1884 et flétrissait ensuite du nom de « fraude délictueuse, » l'histoire, indulgente aux contradictions des hommes, ne saurait s'en émouvoir.

Des moûts ou des piquettes sucrés, miellés, aromatisés, soufrés si fortement que leur couleur s'en ressentait, c'est ce que l'immense majorité de nos aïeux a bu sous le nom de vin pendant six siècles, dans la plupart des départemens où le raisin mûrissait mal et où les vignes, regardées comme une richesse, ont subsisté, grâce au prix élevé de leurs produits, jusqu'à ce qu'elles aient passé au contraire pour une charge, concurrencées de nos jours par des jus plus alcooliques ou meilleur marché.

Car, si les grands vins n'ont guère enchéri, les vins communs ont beaucoup baissé de prix : c'est de 30 à 70 francs l'hectolitre que se paya durant cinq cents ans le vin des maçons ou des soldats, celui qui était aumôné aux pauvres par les hospices ou distribué gratis lors des fêtes publiques. Quelques boissons ont disparu : la « bouillie » par exemple, décoction d'eau et de son que les paysans du Nord faisaient fermenter avec du levain. Les autorités actuelles n'ont plus souci d'interdire le brassage de la bière en certaines années, à cause de la rareté des grains. Il n'est

pas jusqu'à l'eau qui n'ait changé dans les villes, presque toutes abreuvées aujourd'hui d'eau pure captée à la source; tandis que les Parisiens mêmes buvaient, il y a cent ans, l'eau de Seine, souvent trouble, que 2000 porteurs distribuaient à domicile.

Quelque peu potable que fût l'eau de Seine à 2 sous la voie, elle était moins dangereuse peut-être pour la santé que l'eau-de-vie à 0 fr. 10 le petit verre. Paris est loin pourtant de tenir le premier rang pour l'usage de l'alcool; la consommation par tête, dans la banlieue, dépasse des trois quarts celle de la métropole; celle d'une dizaine de départemens de l'Ouest est double, celle de la Seine-Inférieure est triple. Ici l'alcool est une passion morbide; partout il est le fléau populaire; les classes bourgeoises en sont chez nous à peu près indemnes. Et, puisqu'il sévit principalement sur les moins fortunés de la nation, il serait possible de l'enrayer, comme a fait l'Angleterre, en renchérissant encore l'eau-de-vie par l'impôt.

Le goût des spiritueux est moderne. Nos pères, qui n'avaient pas à craindre de voir frelater leur « esprit-de-vin, » puisqu'il n'en existait pas d'autre, ne le buvaient guère pur, mais seulement dosé dans des liqueurs assez douces. Lorsque l'antique hypocras, vin épicé, délices des richards au moyen âge où il coûtait 8 et 10 francs le litre, fut devenu moins élégant, — sans doute lorsqu'il se vendit meilleur marché, — la mode le remplaça par le *populo*, le *rossolis*, puis par le *Parfait amour* ou le *Ratafiat*, à 10 francs la bouteille. Les boissons du XVIIIe siècle, suaves comme leur nom, *Huile de Vénus* ou *Crème des Barbades*, ont été remplacées par les amers et par l'absinthe, ce dépotoir des « queues de distillation, » sursaturé d'essences, dont il se boit le double de toutes les liqueurs réunies.

Ce n'est pas la cherté de l'eau-de-vie, — 2 à 3 francs le litre de 1600 à 1790, — qui l'aurait empêchée de se répandre à cette époque parmi les riches; et ce n'est pas non plus le bas prix des alcools d'industrie qui sollicite maintenant le peuple à en boire, puisque les trois-six sont rehaussés déjà par l'impôt au prix des eaux-de-vie de vin du temps jadis. Le triplement de la consommation en soixante ans, — de 500 000 à 1 500 000 hectolitres, — vient de la hausse des salaires; l'absorption de l'alcool étant pour nombre de prolétaires le luxe le plus urgent.

Dans ce livre cité plus haut, — « l'An 2440, » — Mercier faisait dire par le citoyen du XXVe siècle à celui du XVIIIe :

« Nous avons sagement banni trois poisons dont vous faisiez un perpétuel usage : le tabac, le café et le thé. » Cette prédiction de 1775 semble se confirmer assez peu jusqu'ici.

Depuis que le thé, « impertinente nouveauté du siècle, » écrivait Gui Patin en 1648, avait été introduit en France sous les auspices du chancelier Séguier, il ne s'y était guère répandu. Son prix, quoique fort élevé, — de 20 à 40 francs le kilo, — était cependant plus bas qu'en Angleterre, et l'on trouvait à Boulogne-sur-Mer pour 36 francs, sous Louis XV, d'aussi bon thé qu'à Londres pour 70. Boulogne était en effet le siège d'une importation qui monta un instant jusqu'à 265 000 kilos par an.

Le thé servi l'après-midi dans quelques salons était alors bouilli plutôt qu'infusé et se prenait avec une égale quantité de lait. Cet usage disparut sans doute au temps de la Révolution et du premier Empire; en 1831, la consommation n'était en France que de 86 000 kilos, tandis qu'elle s'est élevée graduellement à 1 160 000 de nos jours.

Le cacao, que les Espagnols avaient tiré du Mexique en 1520, fut encore plus mal accueilli que le thé à son début. Le cardinal de Richelieu écrivait à son frère Alphonse, l'archevêque de Lyon, qui l'un des premiers en France avait eu l'audace d'en absorber : « Je ne saurais vous celer que la drogue qu'on appelle *scocolato*, dont on m'a dit que vous usez souvent, étant du tout préjudiciable à votre santé, j'estime qu'il serait à propos que vous eussiez recours aux remèdes ordinaires. » C'était pour « modérer les vapeurs de sa rate » que cet archevêque prenait du chocolat et les médecins affirmaient positivement que le chocolat donnait des vapeurs, des palpitations et même une fièvre continue et mortelle. Est-ce par la reine Marie-Thérèse qui en avait pris le goût en Espagne et s'en faisait faire à Versailles en cachette que le chocolat fut introduit dans le grand monde? Toujours est-il que Mme de Sévigné ose le recommander à sa fille : « Vous ne vous portez point bien; le chocolat vous remettrait, mais vous n'avez point de chocolatière; j'y ai pensé mille fois, comment ferez-vous? » Le « chocolate, » qui coûtait alors de 22 à 30 francs le kilo, descendit à la fin du XVIIIe siècle à 13 francs; cependant, au début du règne de Louis-Philippe, la France ne recevait que 674 000 kilos de cacao, et elle en reçoit maintenant 22 millions.

Tout autre fut la fortune du café : il ne rencontra pas d'en-

nemis, il ne coûta pas trop cher. Quelques années après que Soliman Aga, l'ambassadeur du Grand-Seigneur, l'eut mis à la mode (1669), des Levantins ambulans le vendaient dans les rues de Paris pour 0 fr. 35 centimes la tasse. Procope et les autres « cafés » popularisèrent la boisson parmi la bourgeoisie et, dans les dernières années de l'ancien régime, au coin des rues, à la lueur d'une pâle lanterne, des femmes portant sur leur dos des fontaines de fer-blanc en servaient dans des pots de terre pour 0 fr. 20 centimes. Le sucre n'y dominait pas et le café, à 6 fr. 50 le kilo, — prix moyen d'alors, — devait être faible, mais le peuple trouvait ce café au lait excellent.

C'était à cette époque le déjeuner de beaucoup d'ouvriers en chambre, à Paris du moins ; car, malgré l'entrée en franchise du café colonial, la France de 1750 ne consommait que 1 275 000 kilos, tant Moka que Bourbon, au lieu qu'aujourd'hui elle en consomme *cent fois plus :* 120 millions de kilos, venus de tous les points de l'univers, sans parler des 20 millions de kilos de chicorée française qui s'y ajoutent. Encore les droits de douane augmentent-ils de 200 p. 100 le prix du café ordinaire ; sinon, il coûterait cinq fois moins cher qu'au XVIIIe siècle.

Après avoir comparé les alimens du passé et du présent, il faudrait voir nos pères faire leur cuisine, les suivre à table et les regarder manger ; c'est à quoi sera consacrée une prochaine étude. Dès à présent, nous constatons que si l'on pouvait rassembler en un tas unique les nourritures que le Français du XXe siècle ingurgite dans le cours d'une année par rapport à celles qu'il absorbait jadis, on serait stupéfait de l'énormité du bloc actuel et de la médiocrité du bloc ancien. On se demanderait comment la même créature a la capacité de consommer, suivant ses ressources, tant et si peu de chose.

Encore cela ne nous renseignerait-il que sur la *quantité* des alimens ; or on a vu qu'ils sont meilleurs, plus variés et moins chers. Le caractère de ce bienfait nouveau est de s'adresser à l'universalité des citoyens ; *la masse même de ces denrées le prouve :* elle est telle que, pour l'avaler, la collaboration de toutes les bouches est nécessaire.

Pour créer cette masse énorme il a fallu, depuis cent ans seulement, un prodigieux travail de pensée, une audace incroyable de spéculation, où les vainqueurs ont remporté quelques lots de gloire et d'argent, sans parler des milliers de tentatives obscures

et d'entreprises avortées des vaincus. Pour procurer à ce Français actuel ce qu'il mange et boit si béatement, il a fallu révolutionner l'agriculture et l'industrie, découvrir les engrais artificiels, acclimater et sélectionner des races, des plantes et des graines, inventer des faucheuses, des batteuses, des moulins, des pressoirs, des turbines, des écrémeuses, des alambics, des appareils et des instrumens innombrables; il a fallu inventer les transports à vapeur par terre et par mer, combattre et enrayer les maladies des bêtes ou des choses, imaginer des procédés scientifiques pour reproduire à volonté des phénomènes naturels; préparer, conserver ou transformer des substances multiples, en tirant d'une première création les élémens d'une création nouvelle, lorsqu'on a fait par exemple de la betterave avec des produits chimiques, du sucre avec de la betterave, de l'alcool avec du sucre et du vinaigre avec de l'alcool.

Allons-nous donc crier victoire? Entonnerons-nous un chant de triomphe? Hélas! nullement. Les générations précédentes n'étant jamais bien sûres d'avoir de quoi se sustenter l'année prochaine, la question des vivres était pour elles d'un intérêt constant; on en parlait sans cesse. Aujourd'hui, l'on n'en parle plus. Ce peuple que nous sommes ignore même si bien tout ce que ses devanciers immédiats ont fait pour susciter son bien-être que personne ne s'en aperçoit; personne donc n'en jouit, l'énorme effort est vain et, si les chiffres n'étaient pas là, on pourrait mettre en doute les résultats eux-mêmes et croire qu'il ne s'est rien passé, que le monde fut toujours pareil.

De ces chiffres pourtant, qui nous font saisir l'évolution accomplie, une conclusion philosophique se dégage : c'est que l'humanité est au fond indifférente au progrès matériel; elle ne se passionne que pour des idées. La masse électorale se complaît au rêve d'un remaniement social, pratiquement incapable d'augmenter son aisance d'une livre de pain ou d'une côtelette, plus qu'à tous les gains effectifs de la société présente. L'effort l'intéresse plus que les résultats, parce que l'effort est « idée » et que le résultat est « matière. » Peut-être ne faut-il pas s'en plaindre; s'il en était autrement, les hommes tomberaient dans une animalité supérieure.

G. D'AVENEL.

LES
ERREURS SOCIOLOGIQUES ET MORALES
DES DÉMOCRATIES

On sait qu'Auguste Comte, à l'exemple des anciens, regardait la politique comme une véritable science. Le gouvernement est une application des lois générales de la sociologie à telle nation donnée, dans telles circonstances historiques. Un des principaux hommes d'État de la troisième République, Gambetta, ne faisait que se souvenir des vues d'Auguste Comte lorsqu'il caractérisait ainsi la politique de l'avenir : « Il viendra un jour où, ramenée à son véritable rôle, ayant cessé d'être la ressource des habiles et des intrigans, renonçant aux manœuvres déloyales et perfides, à l'esprit de corruption, à toute cette stratégie de dissimulation et de subterfuges, la politique deviendra ce qu'elle doit être, une science morale, expression de tous les rapports des intérêts, des faits et des mœurs, où elle s'imposera aussi bien aux consciences qu'aux esprits et dictera les règles du droit aux sociétés humaines. » Certes, la science n'est pas tout dans la politique, puisque celle-ci implique l'art. Il n'en est pas moins vrai que l'art doit être soumis à des règles. La science morale doit déterminer le but à poursuivre, qui est la justice; la science sociale doit trouver les moyens et faire pour les peuples ce que l'astronomie et l'hydrographie font pour les navigateurs ; ceux-ci, grâce aux astronomes, ne prévoient-ils pas souvent les tempêtes et n'évitent-ils pas parfois les naufrages?

Gouvernement de la nation par la nation, la démocratie

peut être entendue de diverses manières, selon l'idée même qu'on se fait d'une nation. Deux erreurs doivent être ici évitées: individualisme exclusif et socialisme exclusif. La première absorbe entièrement la nation dans les individus; la seconde absorbe les individus dans la nation ou dans tout autre groupe qu'on prétend lui substituer. Nous verrons que les excès de la première erreur, par une réaction inévitable, entraînent les excès de la seconde.

Ce qui domine toute la science politique, c'est ce principe de sociologie que la nation ne représente ni un pur contrat entre volontés, ni un simple organisme vivant, mais la synthèse des deux. Que le contrat implicite ou explicite entre individus qui s'associent joue un rôle prépondérant dans les démocraties modernes, c'est ce qui est incontestable: mais elles ne doivent pas oublier pour cela, comme elles l'oublient trop souvent, les liens organiques qui font de chaque patrie un corps animé, ayant sa structure et ses fonctions. C'est la considération exclusive du premier point qui aboutit à l'individualisme; la considération du second, si elle était seule, aboutirait à l'anéantissement de l'individu dans l'organisme collectif, par conséquent au collectivisme. Nous voudrions montrer que la vraie démocratie doit éviter ces deux écueils, d'abord dans le domaine de l'éducation, puis dans celui des institutions nationales.

I

Ce qu'il y a de vrai et de juste dans l'individualisme, c'est que la personne humaine, conçue comme douée de « raison » et de « liberté, » a une valeur morale sans commune mesure avec toutes les valeurs matérielles, une valeur qui lui confère un droit au respect et à l'amour. L'individu se rend sacré et inviolable par l'idée même qu'il a de sa dignité possible et par la force inhérente à cette idée. Or tous les individus humains, passés et à venir, ayant la même idée directrice, ont les mêmes droits et, à ce titre, forment une vraie société humaine, non plus animale.

Aussi le point de vue individuel, quand il s'agit d'êtres intelligens, doit-il être absolument inséparable du point de vue social. Tout système est faux qui considère les personnes humaines sans leurs rapports avec l'ensemble, ou l'ensemble sans ses rapports avec les personnes. L'individualisme exclusif tombe dans le premier excès, ou, s'il met l'individu en présence

des autres, il comprend mal leurs rapports, qu'il ramène à ceux d'une collection numérique.

Cette sorte d'atomisme moral et social s'était déjà montré à Athènes. Même dans le domaine de la pensée, la doctrine qui parut finalement la plus claire aux Grecs, ce fut l'atomisme. De petits morceaux insécables de matière, de petits individus s'agrégeant et s'associant dans le temps et dans l'espace, quoi de plus lucide pour l'imagination? La nature s'explique alors avec une facilité étonnante : c'est une question de « gauche, droite ! » Les atomes s'accrochent et le monde se fait. L'individualisme démocratique de notre époque transporte une conception non moins « claire » et non moins rudimentaire dans le monde moral et social : chaque individu devient un atome qui, selon son bon plaisir, s'accroche ou ne s'accroche pas à l'atome voisin. On additionne les atomes : c'est le suffrage purement numérique. Toute idée d'organisme stable est écartée comme attentatoire à l'autocratie de l'individu. Rendre tous les groupemens éphémères, comme des tourbillons de sable qui montent ou tombent selon le vent, voilà l'idéal. Chacun n'est plus tenu par rien et ne sera bientôt plus tenu à rien. Moi, dis-je, et c'est assez!

La liberté individuelle, premier terme de la devise républicaine, a pour inévitables conséquences des abus que son essence même l'empêche de prévenir; l'entière liberté de l'individu devrait donc avoir son contrepoids dans son entière responsabilité envers la nation dont il est solidaire. Exalter la liberté individuelle au sens purement négatif de Mill et de Spencer, c'est, selon le mot d'un Anglais, comme si on exaltait la force centrifuge du système solaire en écartant la force centripète. « Laisser faire » toutes les libertés, rien de plus facile ; organiser toutes les responsabilités, rien de plus difficile.

Quant à l'*égalité*, second terme de la devise républicaine, les individualistes s'en font une idée non moins fausse que de la liberté. Qu'est-ce que la Révolution a voulu proclamer? L'égalité de tous les citoyens *devant la loi*, c'est-à-dire le droit de tous les individus à être traités *également* pour des actes *égaux*, *inégalement* pour des actes *inégaux*. Cette proportionnalité ne doit pas être confondue avec l'égalité brute, qui ne met en ligne de compte ni la différence des mérites, ni celle des intelligences ou des volontés. L'égalitarisme individualiste, aujourd'hui à la mode dans les démocraties, est, sous son faux nom, le triomphe

de l'inégalité même, puisqu'il traite également ce qui est inégal. De son côté, le collectivisme égalitaire voudrait payer les mêmes salaires au travailleur et au paresseux, à l'homme intelligent et à l'inintelligent, à l'ignorant et au savant, au citoyen dévoué ou à l'égoïste; et il appelle cela égalité! C'est l'inégalité même, puisque celui qui a fourni quatre fois plus d'effort ne recevra rien de plus que les autres: l'homme actif et capable sera donc moins bien traité que le paresseux ou l'incapable.

Si l'égalitarisme brut est contre la justice, il est aussi contre la nature, car il méconnaît le mode naturel du progrès. Dans les organismes, comment ont lieu les perfectionnemens? Par sélection. Or, la sélection suppose précisément une rupture d'égalité, une supériorité quelconque de force, soit physique, soit intellectuelle, soit morale. Si, à l'encontre de cette loi, l'individualisme égalitaire et le socialisme égalitaire s'accordent pour niveler tout, ils suppriment par cela même la possibilité de sélection et de progrès. En vertu d'une telle méthode, les vieux anthropoïdes auraient dû empêcher l'homme de faire souche à part, de s'élever peu à peu au-dessus de ses cousins les gorilles et orangs-outangs. C'est en cela qu'eût consisté leur égalitarisme. Si, dans l'avenir, une fausse démocratie arrivait à réaliser sur terre le nivellement artificiel des individus, elle ferait rétrograder l'humanité vers ses origines. La sélection des pires se substituant à la sélection des meilleurs, on verrait l'homme civilisé, après avoir redescendu tous les degrés de l'échelle, retomber dans les bras de son frère l'homme des bois et lui dire: — Enfin nous sommes égaux! Faisons-nous maintenant les égaux de nos inférieurs, jusqu'à ce que nous soyons abîmés dans le néant, seul domaine où règne l'absolue égalité. Exister, c'est déjà être l'inégal de zéro.

Le faux égalitarisme veut que nous soyons le plus possible *semblables* aux autres; mais la similitude n'est qu'une relation extérieure, qui ne détermine pas ce que nous devons être en nous-mêmes et par nous-mêmes. Avant de ressembler à autrui, il faut être soi. L'égalité vraie est précisément l'égal pouvoir pour chacun de n'être pas semblable aux autres sous tous les rapports; c'est le droit égal aux inégalités de toutes sortes, en tant que compatible avec le même droit chez autrui. La vraie justice est donc la proportionnalité, qui enveloppe sans doute une égalité fondamentale de *droits*, mais qui implique aussi des rapports variables et des qualités inégales.

Le troisième principe proclamé par la Révolution, la « fraternité, » doit être entendu, selon nous, comme une forme de la justice sociale et socialement organisée. C'est l'obligation de rendre à chacun ce qui lui est dû en raison de sa fonction dans le tout vivant et de sa solidarité avec autrui, non plus seulement en raison de ses droits individuels. Une société dont tous les membres sont volontairement solidaires est une société fraternelle.

Outre le faux individualisme et le faux égalitarisme, dont nous venons de parler, les démocraties ont un autre péril à craindre: le matérialisme pratique, qui finit par envahir l'éducation comme la politique. Nous voyons aujourd'hui sur tous les points et chez tous les peuples, mais principalement dans les démocraties, se produire un mouvement général qu'on pourrait appeler, avec M. Simmel, l'*extériorisation* de la vie. Le marxisme en a été la formule. Au point de vue intellectuel, ce que la plupart des esprits considèrent de nos jours, ce n'est plus le ressort de toute science, je veux dire la *théorie*, œuvre de l'invention et de l'initiative, due aux grandes individualités; c'est la technique, dont parle Marx, œuvre de l'application et, trop souvent, de l'*imitation*, plus ou moins perfectionnée par les petits efforts successifs de petits individus. Le triomphe de ce nouvel esprit s'est exprimé dans la proposition de Karl Marx: la *technique* régit le mouvement de l'humanité. C'est le procédé pratique pour construire le moulin à bras ou le procédé pratique pour construire la machine à vapeur qui est érigé en principal moteur du genre humain. Ce n'est pas sans raison que Marx, pour désigner cette *extériorisation*, a employé les mots de *matérialisation* et de *matérialisme historique*.

Au point de vue esthétique, même évolution à la fin du XIXe siècle. Là encore, la technique est trop souvent passée au premier plan, le procédé a remplacé l'inspiration. Qui fut jamais plus habile que certains ouvriers en vers? Ils sont rompus aux tours de main qui constituent le métier; trop souvent les pensées et sentimens leur manquent. Pareillement, certains peintres sont des techniciens d'adresse consommée; certains compositeurs nous intéressent par les tours de passe-passe de la technique musicale: ils accomplissent les sauts de modulation les plus hardis et, d'une faute contre les règles, ils savent faire un raffi-

nement de quelque règle. Mais la science n'est pas le génie, pas plus que l'intelligence n'est le cœur.

Passez maintenant au point de vue moral et social : vous verrez, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le même triomphe du dehors sur le dedans. Il ne s'agit plus pour une société, comme on osait le dire au bon vieux temps, d'être *juste* ; il s'agit, ici encore, de découvrir la meilleure technique pour assurer le *bien-être* du *plus grand nombre*, — chose que la morale même, d'ailleurs, ordonne de poursuivre, mais qui n'est pour le moraliste que le moyen d'une élévation finale de l'humanité entière.

Cette élévation, maints techniciens de la démocratie, individualiste ou socialiste, ne s'en préoccupent guère ; ils ont leurs regards tournés vers les procédés les plus propres à répartir les jouissances matérielles, à les faire circuler partout comme des canaux d'irrigation ingénieusement distribués. L'intensité de la vie intérieure n'est plus rien : il s'agit, pour l'individu, d'être une unité extérieurement utile dans le total social ; la technique marxiste, par des procédés matériels, assurera la conservation et la prospérité également matérielles de l'ensemble. A la morale se substitueront l'économique et la politique, qui sont, en somme, deux formes de technique sociale. Dans la pédagogie, nous voyons les mêmes tendances triompher. Sur la fin du dernier siècle, littérature et histoire ont fait place à la technique littéraire et historique, à la philologie, à la grammaire, à la métrique, à l'érudition, à la critique : que ne poursuit-on pas, sauf la vraie production intellectuelle et l'invention ? Aristote a eu beau dire que, « pour savoir, il faut faire, » savoir ce que les autres ont fait est tout pour maints pédagogues, faire n'est plus rien. Pouvez-vous scander un vers de Virgile ? Oui ? Cela suffit : peu importe que vous n'en sentiez pas la poésie ou que vous soyez vous-même incapable de faire un vers. Connaissez-vous la date et le plan des oraisons funèbres de Bossuet ? Oui ? C'est parfait. Peu importe que, personnellement, vous soyez incapable de bien écrire ou de bien parler. Même en philosophie, certains pédagogues vous demanderont maint détail de psycho-physiologie ou de logique ; sur les grandes questions, qui sont les questions vitales, ils feront silence. C'est là ce qu'on appelle *s'objectiver*, *s'extérioriser*, *se matérialiser*. La « vie moderne, » dont la fin du siècle nous a rebattu les oreilles, a pour synonymes : industrie, commerce, agriculture, colonisation. On

l'a décorée du nom de « vie active, » de « vie intense, » comme si le penseur, le chercheur, le grand savant, le grand théoricien, le spéculatif, l'artiste, le poète, le philosophe, le moraliste étaient des inactifs, des « oisifs » traînant une vie de faiblesse et de langueur. La formule du XIXe siècle qui résume tout, explique tout, justifie tout, c'est : *lutte pour la vie*, pour la vie matérielle bien entendu; on ne parle pas, et pour cause, de lutte pour la vie intellectuelle ou morale, car il faudrait dire, au contraire : *accord* pour la vie. Mais on ne se soucie plus d'accord ni d'union entre tous, on ne se soucie que du succès pour chacun ou pour le groupe dont on fait partie.

C'est ainsi que, dans le dernier siècle, la valeur économique des choses matérielles a augmenté beaucoup plus rapidement que la valeur intérieure des hommes. Le progrès des sciences positives, en produisant le perfectionnement rapide de la technique, a provoqué un développement matériel tellement en avance sur le progrès moral, que la contradiction a fini par éclater entre les choses et les hommes, entre la civilisation du dehors et la barbarie du dedans. Pour parler comme Marx, l'infra-structure matérielle a tout conquis aux dépens des supra-structures *idéologiques* (car les marxistes parlent comme Bonaparte). La « technique, » simple *effet* de la découverte spéculative et simple *moyen* pour une fin supérieure, est donc bien devenue une « fin en soi. » Peu importe ce que moud le moulin à bras ou ce que moud le moulin à vapeur; ce dernier a plus de rendement net: cela suffit. C'est toujours le même grain que la *terre* nous donne, heureusement, quel que soit le moulin; mais est-ce le même grain que nos têtes produiront avec n'importe quel genre d'instruction ou de gouvernement? C'est ce dont on n'a cure. Pourtant, il y a des choses, et les plus essentielles, qui ne peuvent être le résultat d'un procédé et qui sont l'œuvre des *personnes :* ce sont les choses intellectuelles et morales. Le matérialisme historique les ignore.

Pour résumer le tout en une formule germanique, le perfectionnement de l'*objet* n'a fait, au dernier siècle, que mettre en évidence l'imperfection du *sujet*. Le plus important de la tâche reste donc à faire pour la démocratie : appliquer aux *sujets* pensans eux-mêmes cette perfection de méthode, de science et de technique qui, jusqu'ici, a si bien réussi pour les objets. Après avoir construit de si parfaites machines, il s'agit d'assurer main-

tenant la force motrice centrale, qui est intellectuelle et morale. Si on continue d'oublier les personnes pour les choses, celles-ci finiront par nous échapper à leur tour, de même que, sans les progrès de la théorie, la fameuse technique dont parle Marx s'arrêterait net. Le moulin à bras, faute d'eau, le moulin à vapeur, faute de force motrice, finiraient par demeurer immobiles; pareillement le moulin de la civilisation industrielle, faute de pensée. On répète sans cesse : *Primum vivere, deinde philosophari;* mais, si une société démocratique ne philosophe pas, soit sous forme religieuse, soit sous forme métaphysique et morale, elle ne pourra pas vivre.

II

Dans l'éducation, le faux individualisme, le faux égalitarisme et le matérialisme économique inspirent la plupart des réformateurs qui prétendent parler et agir au nom des principes démocratiques. Le nivellement, l'« indifférenciation » et l'anonymat sont leur idéal. — « Enseignement primaire ! » Pourquoi primaire ? Ce nom a quelque chose d'odieux; il rappelle les classes, les castes, les inégalités ! Enseignement *intégral* sonne bien mieux. Et de même, au second degré de l'instruction, que parle-t-on d'études « libérales, » de professions « libérales ? » Avons-nous donc encore des esclaves ? Les études *classiques* manifestent une prétention nobiliaire; remplaçons-les par des études *modernes* ou, ce qui serait mieux encore, par des études *contemporaines*, au jour le jour. Égalité des sanctions pour tous les individus; examens spéciaux et purement professionnels à l'entrée des carrières, où l'on viendra se présenter des quatre coins de l'horizon et où les examinateurs ne s'inquiéteront de constater qu'une chose : avez-vous les connaissances techniques individuellement utiles au médecin, s'il s'agit de médecine, à l'ingénieur, s'il s'agit de ponts et chaussées ou de tabacs, à l'avocat, s'il s'agit du Barreau (vieille institution d'ailleurs, comme l'Armée, l'Université, l'École polytechnique, l'École normale, etc.) ? « Si un homme connaît bien son métier, que voulez-vous de plus ? » s'écriait à la Chambre un ancien ministre de l'Instruction publique.

Selon nous, cette conception individualiste de l'enseignement est fausse; le nivellement universel qu'elle poursuit est opposé

au véritable idéal de la démocratie. Ne contredit-elle pas la division du travail, grande loi de l'organisme contractuel comme des autres organismes? Ne contredit-elle pas la loi non moins importante de solidarité sociale, sans laquelle encore il n'y a point de vraie démocratie? A tout vouloir égaliser, à admettre tous à tous les emplois sans demander, pour les emplois supérieurs, des conditions supérieures de culture générale, on aboutit à tout rabaisser, à compromettre à la fois toutes les fonctions de la vie collective. Il doit y avoir dans la démocratie des organes et milieux différens, selon la différence même des travaux et des liens de solidarité. C'est une injustice que de vouloir flétrir ces différences de milieux en les traitant de « castes » ou de « classes. » La vérité est qu'il faut des « élites, » fondées non sur des privilèges, mais sur des supériorités naturelles ou acquises. Ce qui légitime les divers degrés d'enseignement et les divers types d'un même degré, ce sont ces milieux divers à entretenir, non à confondre. Le milieu primaire n'est pas le milieu secondaire; le milieu classique n'est pas le milieu « spécial » ou « moderne. » Et il est nécessaire pour les démocraties que les atmosphères ne soient pas partout les mêmes : comme il y a des plantes qui ne poussent que dans la plaine, il y en a qui ne croissent que sur les sommets.

Il existe notamment, sous le régime démocratique comme sous les autres, des fonctions ou, pour mieux dire, des missions sociales qui, n'étant point des « métiers » à l'usage des individus, doivent se recruter dans l'élite intellectuelle, parce que, en dehors, elles ne sauraient vivre. Le jour, par exemple, où la magistrature ne sortira plus d'une élite, il n'y aura plus de magistrats; il ne restera que des manœuvres en droit, chargés d'apprendre les articles du Code et de les appliquer avec plus ou moins de servilité, pour gagner un certain salaire. Le jour où la médecine ne sortira plus d'une élite intellectuelle, vous n'aurez que des artisans en thérapeutique et en chirurgie. Le jour surtout où le professorat ne sera plus lui-même une élite, vous n'aurez que des manœuvres en préparation scientifique ou littéraire, analogues aux plus humbles préparateurs des cabinets de physique et de chimie; l'éducation aura vécu et l'instruction même sera bientôt morte, parce que, malgré les apparences contraires, une certaine hauteur d'éducation est la condition même d'une haute instruction.

Si donc la démocratie laisse exercer [illegible] les professions libérales par les utilitaires, par les esprits de perpétuelle hâtive qui se sentent incapables d'apprendre individuellement les connaissances nécessaires à l'exercice, qui n'aspirent pas comprendre les choses, qui ne se sentent pas virtuelles aux grands sujets littéraires, scientifiques, philosophiques, ou politiques équivoques sera pour conséquence la suppression de toutes ouverts aux moins dignes et aux moins scrupuleux, c'est-à-dire l'oppression des meilleurs par les pires. Tous contre le barrage s'élancent pour à peu [illegible] il le fait déjà et se plaisent de résistance à l'invasion d'une foule sans valeur morale; la seule digne sera dans le « conseil de l'Ordre » — s'il existe encore, et dans une discipline chargée pour moins prononcée. La médecine, qui, par malheur, n'a pas un conseil de l'Ordre et en aurait grand besoin, sera livrée sans défense aux charlatans; la pharmacie, aux vendeurs de spécialités lucratives et de médicaments falsifiés. Et comme le « peuple » ne peut pas juger en toutes ses choses, faire les analyses chimiques, vérifier les ordonnances de ses médecins, comme il ne saurait dire, partout et en tout, que la grande dupe, le prolétaire naïf tombera de plus en plus dans la boue. — L'esprit de corps » des syndicats, comme celui des syndicats, — esprit pour intégrer d'une démocratie, parce qu'il [illegible] je ne sais quelles traditions « [illegible] » d'indépendance, je ne sais quelles prétentions [illegible] à former une élite, — s'évanouira au profit d'un autre esprit d'esprit, qui sera tout simplement l'âme nouvelle.

Outre les justes traditions de milieu, d'éducation et de personnalité, les traditions de famille doivent s'opposer vaincu, pourtant pour, à l'isolement individualiste, comme au pôle-mêle collectiste. Mais, dans les démocraties actuelles, la vieille d'où naître ailleurs, et tend à disperser artificiellement le groupe même le plus ancien de tous, puisqu'il est établi par la nature. L'individualisme absolu, dont les socialistes adoptent comme les principes, voudrait que les fils qui commencent devant avoir une valeur propre et indépendante, se trouvent en vue solidaires de leur famille, qu'ils devraient choisir comme un individu T... tendre du ciel, bon à tout faire, n'ayant d'autres règles que les désirs de son goût. Tout ce qui peut entraîner les hommes [illegible] vers [illegible] une chaîne [illegible] à la démocratie.

Elle commence à se révéler [illegible] contre la différence des

[illegible]

[illegible]

[illegible]

nions philosophiques pour celui qui ne sait même pas ce qu'on entend par philosophie? Qu'est-ce que la liberté de l'art pour celui qui n'a rien qu'un sens grossier de l'agréable? Il comprendra la liberté des cafés-concerts et des danses lascives, mais comment s'intéresserait-il à la liberté des œuvres d'art sérieuses et savantes, qui le dépassent. Et la liberté de parler, pour celui qui est incapable de prendre la parole dans une réunion et qui, d'ailleurs, ne veut pas écouter ceux qui ne sont pas de son avis? On a toujours vu le peuple applaudir aux coups d'État supprimant la liberté des orateurs et des écrivains. Pourvu que le paysan ait son *Petit Journal* où se lisent des aventures de Rocambole, que lui importe, pour le reste, la liberté de la presse? On ne sent le prix que de ce qu'on possède réellement, non de ce que les autres possèdent sans que vous en puissiez user pour votre part.

Aussi M. Menger, socialiste lui-même, élève-t-il des doutes sur le souci que, dans une démocratie socialiste, les prolétaires auraient de l'indépendance et de la liberté des intellectuels. Ce qui ne l'empêche pas, dans son plan d'État socialiste, de supprimer une multitude de libertés, y compris celle d'enseigner la littérature antique, qu'il accuse de tous les méfaits antisocialistes. A ce sujet, on a rappelé que Bastiat, au contraire, accusait les lettres anciennes et le baccalauréat de tous les méfaits socialistes. Peut-être l'étude de l'antiquité fait-elle défaut à M. Menger comme à Bastiat.

Les libertés de la pensée, de la parole et de la publication, si essentielles sous la démocratie, ont pour complément indispensable la liberté de l'enseignement, sous les communes garanties de capacité et de moralité. Les partisans du monopole de l'État objectent : — L'enfant a droit à la vérité. — Mais qui donc a le droit de se dire *la vérité*? Il n'existe que des opinions humaines sur la vérité, et ces opinions doivent pouvoir être librement contestées.

Dans les questions d'enseignement, trois droits sont en présence : celui de l'enfant, celui de la famille, celui de l'État. L'enfant a droit à une certaine portion *minima* du capital intellectuel et moral de la nation. Ce minimum est celui qui lui est nécessaire pour être vraiment un homme civilisé parmi des hommes civilisés, un citoyen parmi des citoyens. L'État démocratique, d'autre part, a le droit et le devoir d'exiger de tous le minimum de connaissances scientifiques, morales et civiques, nécessaire pour exercer les droits de citoyen, y compris le droit

de vote, qui implique un certain pouvoir sur autrui en même temps que sur soi. Nos communes destinées sont liées à cette condition que le suffrage universel ne soit pas exercé par des ignorans, des incapables, des insociables et des immoraux, qui n'en feront pas moins la pluie ou le beau temps, la paix ou la guerre. Le père de famille, enfin, a le devoir et le droit d'élever et d'instruire ses enfans, soit personnellement, soit par délégation, conformément à sa conscience en même temps qu'aux garanties exigées par l'État. L'enfant mineur ne peut pas exercer lui-même ses droits; il est sous une double tutelle, la tutelle immédiate de ses parens et la tutelle plus lointaine du gouvernement. Il reste donc pratiquement deux termes en présence : la famille et l'État. Méconnaître les droits de l'un ou les droits de l'autre, égale erreur. Donner à l'un ou à l'autre un pouvoir absolu sur l'enfant, égale erreur. C'est, avant tout, au père qu'il appartient de faire ou d'assurer l'éducation de son enfant; l'État ne peut intervenir que pour obliger les parens, s'il est nécessaire, à remplir leur devoir civique en même temps que familial d'éducation et d'instruction. Les parens gardent le droit de choisir les maîtres qui ont leur confiance, pourvu que ces maîtres remplissent les conditions de capacité exigées par la loi. Le droit d'enseigner, en effet, a des limites plus étroites que le droit d'aller et de venir, de parler et d'écrire ; c'est qu'il s'exerce à l'égard de mineurs, qui sont encore incapables de faire le triage du vrai et du faux, du bon et du mauvais. Si je parle en public ou si j'écris un livre, je parle et écris pour des citoyens majeurs, qui peuvent m'écouter ou ne pas m'écouter, me lire ou ne pas me lire. Dans l'enseignement, au contraire, je parle à des enfans; ceux-ci sont obligés d'écouter ce que les parens et l'État demandent que je leur enseigne. De là des conditions de capacité, de moralité, d'indépendance, dont l'État est juge et garant. On comprend donc qu'il impose ces conditions, même rigoureuses ; on comprend qu'il pratique au besoin des exclusions; en un mot, on comprend toutes les précautions possibles et toutes les garanties possibles; mais ce que l'on ne comprend pas, c'est la confiscation de l'enseignement au profit de la majorité actuelle, représentée par une minorité d'hommes qui, pas plus que les autres, ne doivent dire : La vérité, c'est moi. Une fois toutes les conditions de capacité remplies, au nom de quel droit me refuserait-on le pouvoir d'enseigner, si des parens veulent

me confier leurs enfans? L'intérêt bien entendu de l'État lui-même est de laisser toutes les opinions libres, toutes les portes ouvertes, tout l'air et toute la lumière circulant sans entraves.

En somme, le monopole de l'enseignement, que réclament les socialistes, serait une injustice à l'égard de ceux qui voudraient et pourraient enseigner sous les conditions reconnues nécessaires; il serait une injustice à l'égard des parens qui, ayant élevé leurs enfans jusqu'à un certain âge, se verraient tout d'un coup retirer le droit de les faire instruire conformément à leurs propres convictions; il serait une injustice à l'égard des enfans mêmes, que l'État obligerait à n'entendre que le son d'une seule cloche, celle qu'il ferait sonner. Il serait une injustice à l'égard de la nation entière, dont il compromettrait la liberté de conscience et le progrès intellectuel. Enfin il serait un mauvais service rendu à ceux mêmes qui espèrent profiter du privilège. Rien n'est pire que d'avoir seul le droit de parler et de prononcer : c'est l'origine de toutes les erreurs invétérées et de tous les aveuglemens. On devrait, au besoin, solliciter la contradiction; on devrait, au besoin, payer les gens pour vous contredire, pour chercher les points faibles de vos opinions. Les démocrates et socialistes qui veulent s'arroger, par politique, le monopole de l'enseignement, répètent tous les vieux sophismes des fanatiques qui se sont prétendus la voie et la vie. Ils ont beau dire qu'ils enseigneront au nom de la Science : là où il y a vraiment science il n'est pas nécessaire d'établir des monopoles. Croyez-vous que des professeurs libres, munis de diplômes d'État et soumis à l'inspection de l'État, enseigneront aux élèves que deux et deux font cinq, qu'un triangle a quatre angles ou que l'eau est un corps simple? Que craignez-vous? Si vous craignez quelque chose, c'est que vous savez qu'il s'agit de croyances et d'opinions, non de « science. » Par conséquent, vous voulez que votre opinion, à vous, soit tenue pour indiscutable. Vous voulez un monopole parce que vous savez que, si vous ne parliez pas seul, on trouverait cent raisons de vous contredire. Vous mettez en avant l'État, comme si vous étiez l'État; mais l'État est-il plus infaillible que les autres? l'État n'est-il pas, en fin de compte, le gouvernement, — le gouvernement de tels et tels hommes aujourd'hui au pouvoir, demain renversés et remplacés par d'autres non moins éphémères? Et c'est à ces hommes que vous voulez donner le droit d'exploiter exclusivement les

consciences de nos futurs citoyens! Non l'État n'a qu'un droit de surveillance, de protection et de concurrence en face des initiatives individuelles ou associées. L'État, dans le problème de l'éducation, n'est qu'un élément, il n'est pas le tout. Laissez-le s'ériger en tout, vous aurez un despotisme destructeur de la science et de la morale. Si absurde que soit une croyance, elle a ses élémens de vérité; elle est utile pour empêcher votre croyance, à vous, de se prétendre définitive et absolue, de se faire ainsi tyrannique. Pourvu que, dans mon enseignement, je ne renverse pas les bases contractuelles de l'ordre social, auxquelles chacun adhère par un consentement implicite, c'est-à-dire les lois de justice inscrites dans les codes, j'ai le droit d'enseigner ce que je crois, ce que croient avec moi les parens qui me confient leurs enfans, dont ils ont la garde et la responsabilité. De même que le droit de la famille a pour limite le contrôle de l'État, le droit de l'État a pour limite la mission éducatrice de la famille. Mon enfant est à moi avant d'être à vous et à tout le monde, et, si j'ai pris la peine de le soigner, de l'élever, de le moraliser, ce n'est pas pour le voir arraché de mes mains, traîné malgré moi sous le joug des politiciens de l'heure présente. On ne saurait trop répéter que toute puissance tend à abuser d'elle-même, que la « volonté de puissance » dont parle Nietzsche a toujours besoin d'être tenue en échec par d'autres volontés. Cette balance de tous les pouvoirs n'est-elle pas le but même de la politique ? C'est surtout dans le domaine de la pensée qu'il faut bannir les monopoleurs.

IV

Les erreurs des systèmes d'éducation que préconisent les démocraties individualistes et socialistes se retrouvent, agrandies, dans leurs systèmes politiques. Occupons-nous d'abord de l'individualisme, et montrons les antinomies auxquelles il aboutit.

Une nation, quoi qu'en puissent dire les sans-patrie, n'est pas une réunion accidentelle d'individus, une rencontre de passans au même carrefour ; c'est une personne vivante et perpétuelle, qui a un corps organisé à conserver et à développer, des traditions, des droits et devoirs séculaires, des richesses morales et matérielles à défendre contre la passion ou l'intérêt du moment, contre la volonté même de la majorité présente. Car l'intérêt

actuel peut, encore plus pour un peuple que pour un individu, se trouver en contradiction avec l'intérêt futur, surtout avec le devoir éternel. La vraie volonté nationale n'est pas seulement celle du plus grand nombre d'individus dans le moment qui passe; elle est composée, — pour imiter le mot célèbre d'Auguste Comte, — d'encore plus d'hommes à naître que d'hommes déjà nés. Aussi le devoir essentiel de la démocratie est-il de réserver partout l'avenir, de ne jamais le laisser à la disposition, non pas seulement d'un homme ou d'une dynastie, mais encore d'une caste ou d'une majorité. En un mot, le vrai gouvernement démocratique est celui qui, au lieu d'adopter le point de vue exclusif de l'individualisme, se propose d'assurer tout à la fois : 1° la liberté et l'égalité des droits individuels; 2° la solidarité organique et volontaire des individus dans l'ensemble.

En méconnaissant dans la pratique les principes que nous venons de mettre en lumière, la démocratie individualiste tombe dans un amas de contradictions et d'antinomies.

La première, c'est celle qui éclate entre le droit de se gouverner et celui de gouverner autrui. Mon droit politique de *me* gouverner, à vrai dire, se trouve être indivisiblement le droit de *vous* gouverner : comment donc le confondre, comme on le fait aujourd'hui, avec des droits purement civils et tout individuels? Si j'use personnellement de mon droit civil « d'aller et de venir » pour me rendre de Marseille à Paris, je ne vous empêche pas, vous, d'aller de Paris à Marseille; l'exercice de ma liberté civile ne vous enlève rien de la vôtre. Mais, quand j'envoie à la Chambre un député qui appliquera à vos dépens des mesures contre lesquelles vous avez toujours protesté, cette façon de *me* gouverner implique une façon de *vous* gouverner qui vous est pénible et qui peut être injuste. Le droit *civil* est *une liberté pour soi et sur soi* ; le droit *politique* est *un pouvoir sur autrui et sur le tout en même temps que sur soi-même* ; le droit civil est d'essence individualiste, le droit politique est social par essence et relatif à tout l'ensemble de l'organisme contractuel. C'est ce qu'ont oublié les théoriciens de la démocratie, et encore plus les praticiens.

La seconde antinomie, inséparable de la première, est celle du droit et de la capacité. Pour l'exercice des droits civils, le législateur a bien été obligé de reconnaître qu'une certaine capacité est nécessaire; et pourtant, comme ce sont surtout des

droits individuels, l'incapacité civile ne retombe guère que sur l'individu même, ou sur ses proches, ou sur quelques autres individus en relation avec lui. En politique, au contraire, l'incapacité de l'un retombe sur tous les autres, sur l'ensemble du corps social, de ses organes et de ses fonctions. Aussi le droit de gouverner devrait-il avoir pour condition une certaine aptitude à gouverner, tout au moins à choisir les gouvernans. On l'a dit cent fois : l'élection, étant une désignation de capacités, suppose elle-même la capacité de les désigner. C'est cette capacité intellectuelle et morale qui fait le plus souvent défaut dans les démocraties individualistes, et qui ne serait pas moins absente des démocraties socialistes. C'est aussi la volonté même de désigner les meilleurs; le votant cherche, pour le représenter, non les hommes les plus utiles à la société entière, mais les plus complaisans pour lui-même, les plus décidés à servir ses droits individuels ou ses intérêts individuels. « On ne peut pas avoir une démocratie habile, disait Stuart Mill, si la démocratie ne consent pas à ce que la besogne qui demande de l'habileté soit faite par ceux qui en ont. » Dans son ignorance actuelle, le peuple viole ce grand principe : il gouverne contre lui-même, je veux dire contre ses besoins vrais et durables. La démocratie encore en enfance est, sur plus d'un point, l'équivalent d'un gouvernement des enfans par les enfans et pour les enfans.

La puissance politique du « peuple souverain » et sa sujétion économique nous présentent une troisième antinomie. Le peuple-roi est, économiquement, le peuple serf; intellectuellement, il est serf aussi par l'ignorance; il n'est roi que par le pouvoir. Or, ce roi a toujours des conseillers et des ministres, et il est loin de les chercher dans l'élite intellectuelle, qui ne serait pas d'humeur à le flatter. Il les cherche donc surtout parmi ceux qui servent ses intérêts matériels du moment présent. Peut-on demander les longs desseins politiques et les vastes pensées à des individus que presse la nécessité de vivre? A Berlin, en 1808, après des désastres analogues aux nôtres, le philosophe Fichte disait à ses compatriotes abattus : « Les causes de nos malheurs actuels sont complexes et difficiles à démêler; mais, si on voulait analyser la part qui revient aux gouvernemens, leur tort spécial, on trouverait que les maîtres de l'État, tenus plus que les autres à prévoir l'avenir pour le

dominer, n'ont songé, devant les événemens de ce siècle, qu'à une seule chose : se tirer le mieux possible de leurs embarras immédiats. Ils ont écarté la pensée de l'avenir ; ils ont vaguement espéré que quelque coup de fortune trancherait le long enchaînement des effets et des causes. De telles espérances sont trompeuses. Toute force, tout principe d'action qu'on a laissé s'introduire dans la trame des événemens, continue à cheminer, produit son œuvre ; la première négligence commise, une réflexion trop tardive ne peut en conjurer les effets. » — Ce que Fichte disait aux Allemands s'applique aussi bien aux Français d'aujourd'hui. Le principal péril des gouvernemens populaires, c'est précisément de ne pas songer à l'avenir ; c'est, pourrait-on dire, d'être injustes pour l'avenir. Les démocraties ne se composent-elles pas d'une majorité d'hommes obligés de vivre dans le présent, soit par l'insuffisance de leurs ressources matérielles, soit par l'insuffisance de leurs ressources intellectuelles ?

L'oubli de l'avenir et l'absence de visées lointaines entraîne un autre vice, que tous les sociologues anciens et modernes ont relevé dans les gouvernemens populaires : *l'instabilité*. C'est une des plus frappantes manifestations de l'individualisme démocratique. « Quel bonheur pour l'Angleterre, s'écriait autrefois lord Brougham, que la France fasse une révolution tous les quinze ans ! Sans cela, elle serait la première nation du monde. » Aujourd'hui, nous ne faisons plus de révolutions tous les quinze ans, mais, au dernier siècle, notre république a changé de ministère tous les huit mois, cinq fois plus souvent que le pays parlementaire par excellence, la Grande-Bretagne. Nous ne faisons que commencer à nous assagir.

Un philosophe a dit : « Le progrès, c'est la permanence et quelque chose de plus. » Ce qui manque à la politique individualiste, c'est la permanence ; le « quelque chose de plus, » ne trouvant pas à quoi s'attacher, ne peut même pas se produire. Au lieu d'un changement progressif, on n'a donc que des vicissitudes sans résultat durable. Notre démocratie purement individualiste semble rouler sur ces postulats philosophiques sous-entendus, dont chacun est gros d'injustices, parce qu'il est gros d'erreurs : 1° Le moment présent seul existe, le passé est mort à jamais ; quant à l'avenir, il sera ce qu'il pourra ; après nous, le déluge ; 2° les individus présens ont seuls des droits, et c'est leur volonté *du jour* qui fait le droit ; le mieux serait un gouvernement

élu tous les matins ; et encore, en un jour, la volonté du peuple pourrait changer ; 3° parmi les individus présens, qui tiennent pour rien les hommes à venir, il en est qui eux-mêmes doivent être tenus pour rien dans le présent : ce sont les moins nombreux. Ceux-ci n'existent pas, les plus nombreux seuls, c'est-à-dire les plus forts, imposent leur volonté, qu'ils sacrent volonté *nationale*. La nation, c'est eux et eux seuls. Ils sont nos modernes Louis XIV. Mais Louis XIV restait au pouvoir ; les démocraties individualistes, elles, ont un gouvernement de voyageurs. Au lieu de volontés, elles ont trop souvent des velléités ; aujourd'hui l'une, demain l'autre, selon le hasard des aspirations individuelles. Dans la politique au jour le jour, les hommes légers réussissent le mieux parce qu'ils sont portés par tous les vents ; mais ils sont emportés de même. De cette universelle instabilité résulte la *discontinuité* dans les idées et dans les desseins. C'est le règne de l'imprévu et de l'imprévisible, du *clinamen* épicurien.

Une dernière conséquence, plus regrettable encore au point de vue philosophique et moral, c'est l'universelle *irresponsabilité*. Chacun des gouvernans ou co-gouvernans se décharge sur tous les autres. Qu'une mésaventure arrive, ce n'est jamais la faute de personne. Survient-il un danger, sauve qui peut ! C'est l'équivalent d'une foule amassée sur une grande place et qui, devant un péril, se disperse de tous côtés, avec une poussée sauvage où il est impossible de faire à chacun sa part. Tant pis pour ceux qui tombent et se font écraser : nul n'est responsable. Que la guerre éclate, à qui s'en prendra-t-on ? Que cette guerre soit désastreuse, à qui s'en prendra-t-on ? Qu'il n'y ait rien de prêt, pas de munitions dans les forts ou dans les ports, à qui s'en prendra-t-on ? Chaque ministre dira, comme l'enfant pris en faute dans une école indisciplinée : « Ce n'est pas moi ! » Le grand mal des démocraties individualistes, c'est cette absence de responsabilité : le gouvernement y reste anonyme.

Si l'on poussait à l'extrême les vices d'un tel régime, on aboutirait à la conséquence finale : émiettement de la nation au profit des individus, des groupes et des syndicats, dissolution de la patrie par les égoïsmes de toutes sortes ; règne de la passion, éclipse de la raison et, par cela même, de la vraie liberté. Cet état d'injustice chronique, où l'individualisme n'aurait plus aucun contrepoids, est celui qu'on désigne d'un seul mot : *anarchie*.

V

Quels sont les principaux moyens d'éviter, dans l'ordre pratique, les écueils dont les démocraties sont menacées ? Sans empiéter sur le domaine des hommes d'État, le philosophe a le devoir de poser les règles les plus générales.

Nous avons vu que le fondement de la science politique devrait être ce principe, également opposé au despotisme et à l'anarchie, que la nation est tout à la fois un *contrat social* et un *organisme social*. Pour que le Parlement « représente » la nation, il faut donc qu'il en exprime les deux aspects essentiels. Selon nous, c'est l'objet des deux Chambres, considérées au point de vue sociologique et moral. La Chambre des députés répond au contrat social, c'est-à-dire au consentement des volontés libres et égales, qui s'entendent pour faire la loi et pour diriger la politique générale. Nous verrons tout à l'heure que le Sénat devrait exprimer l'organisme social et ses fonctions permanentes. De là dérivent la légitimité et la nécessité du suffrage universel, appliqué à l'élection des députés. L'organisation de ce suffrage est ce qu'il y a de plus essentiel dans une démocratie, puisque tout le reste en dépend. La première condition du progrès politique, en France, c'est de répandre dans la nation entière cette idée que notre façon actuelle d'élire nos députés, quoique reposant sur un fondement de justice, aboutit à violer la justice dans la pratique; que, par conséquent, au lieu de considérer notre mode de suffrage comme l'objet d'une adoration béate et d'un *noli tangere*, il en faut faire un objet constant d'étude et de réforme en vue d'assurer les droits de tous.

Notre démocratie est ici victime d'une erreur sociologique. Ou vous ne groupez pas les électeurs, et vous avez alors, pour tout un pays, l'unité de collège ; ou vous les groupez par circonscriptions, et alors vous introduisez manifestement l'idée d'un certain ordre d'intérêts et de droits attachés à ces intérêts. Il s'agit donc, pour être logique, de savoir si les circonscriptions *territoriales* sont les plus justes groupemens d'intérêts et de droits. Or, les intérêts ainsi groupés ne sont que locaux ou régionaux. Si ce n'est pas le clocher même, c'en est chose bien voisine. Dans un même arrondissement, la majorité est ou agricole, et veut alors le protectionnisme, ou commerçante, et veut

alors le libre-échange, ou ouvrière, et veut alors le collectivisme, etc. Les intérêts de classe, de profession ou d'individus passent au premier rang, et ils y passent au hasard des circonstances locales, sans méthode, sans régularité, sans franchise.

Tandis que notre suffrage mêle ainsi, d'une manière désastreuse, les intérêts particuliers des votans au mode de consultation nationale, une démocratie mieux entendue devrait placer les électeurs dans des conditions où l'intérêt universel leur apparût comme prédominant. Ne faut-il pas, en effet, dans une Chambre de députés, que l'âme de la patrie puisse s'exprimer d'une manière collective, sans considération des différences entre régions, comme aussi entre professions ou entre conditions sociales, avec le seul souci de porter au pouvoir les hommes les plus capables et les plus désintéressés? Aussi n'est-ce pas sans raison qu'on a proposé des mesures correctives du suffrage actuel : élargir les circonscriptions de manière à leur faire embrasser de vastes portions de territoire; aux députés de ces grandes régions adjoindre, s'il est possible, des « députés nationaux » nommés par le pays et représentant le pays tout entier.

Outre cet élément de généralité et même d'universalité, qui seul peut refréner l'individualisme égoïste, la justice exige, en toute représentation vraiment démocratique, la *proportionnalité*. Émile de Girardin appelait notre mode de suffrage la barbarie organisée; d'autres l'ont appelé la barbarie mathématique. « En barbarie, qui doit commander? Les plus forts. Qui sont les plus forts? Les plus nombreux (1). » Cette satire méconnaît sans doute la base légitime du suffrage universel, qui est le *droit* pour chacun de contribuer à l'élection des pouvoirs représentatifs d'un peuple. Mais il est certain que, dans le système présent, le suffrage universel devient suffrage des majorités et que le droit risque d'être étouffé sous la force du nombre. S'il y a, aux yeux du philosophe, une iniquité fondamentale dans le gouvernement de tous par un seul ou par plusieurs, il y en a une semblable dans le gouvernement de tous par les plus nombreux *comme tels*, ou par ceux qui sont censés représenter les plus nombreux et qui eux-mêmes ne sont qu'un petit nombre. L'iniquité peut être moindre et moins durable, soit; vous avez l'espoir d'être demain à votre tour parmi les plus nombreux et

(1) M. Faguet.

les plus forts; mais comment se persuader que ce soit là le gouvernement selon la justice? Le droit exclusif des majorités n'est qu'un substitut plus ou moins fidèle du droit des unanimités. On convient unanimement, faute de mieux, de s'en rapporter à la majorité, mais c'est à la condition que cette majorité se considère comme représentant les droits et intérêts de la totalité, non pas seulement ceux des individus les plus nombreux. En pratique, il est difficile de compter sur une telle abnégation. La vraie justice veut donc que, par un mécanisme approprié, on réserve aux minorités leur part d'influence proportionnelle, pour sauvegarder ainsi les droits de tous.

En assurant, par la Chambre des députés, une représentation vraiment universelle et proportionnelle des volontés, la démocratie aura-t-elle, aux yeux du philosophe et du sociologue, achevé l'œuvre de justice? Pas encore. La représentation proportionnelle, en effet, n'est que numériquement proportionnelle; or, l'idée de *valeur* est plus haute que celle de quantité. La représentation proportionnelle ne traite encore les majorités que comme des nombres; elle compte sans peser. Elle compte tous les votes, et c'est un grand point, mais ce n'est pas le seul. Sa vraie supériorité théorique est que, en comptant tous les votes, elle a plus de chances de faire place, dans la représentation, à tous les droits individuels et à tous les grands intérêts nationaux. C'est en cela, au fond, que consiste sa signification la plus élevée. Mais il est naturel d'aller plus loin et de se demander si, dans la représentation nationale, le point de vue arithmétique ne doit pas être dépassé, s'il n'est pas juste d'introduire des considérations de valeur.

Pour aucun sociologue la réponse ne sera douteuse. Il s'agit seulement de savoir quelles valeurs doivent être représentées, et comment. Pour le déterminer, reportons-nous à l'idée de l'organisme contractuel. Nous avons vu que la Chambre des députés, fondée sur le vote de tous les individus égaux et libres, représente le contrat social, l'accord et le consentement des volontés individuelles sur les questions collectives. Mais, nous l'avons vu aussi, l'idée d'*organisme* n'est pas moins importante que celle de contrat. Sans vouloir assimiler entièrement la nation à un animal comme le font certains sociologues, encore est-il qu'elle contient tout ce que renferme un être vivant, avec quelque chose de plus et de plus important. Une nation peut-elle vivre sans des organes

d'éducation et d'enseignement, sans des organes de recherche scientifique, sans des organes de travail industriel, de travail agricole, etc.? Il faut que tous ces organes de la vie spirituelle ou matérielle aient, dans la direction finale de l'ensemble, une influence proportionnée à leur importance et à leur « subordination » naturelle. Supposons que, dans le corps humain, chaque cellule du tissu ou des os, chaque globule du sang ait sa représentation *individuelle* au cerveau, mais que les *organes* eux-mêmes, cœur, poumons, estomac, mains et pieds, ne l'aient pas, qu'il n'existe aucune région sensitive et motrice pour recevoir leurs impressions et leur communiquer des impulsions; pourra-t-on dire que l'organisme soit vraiment représenté et qu'il y ait dans le cerveau une vraie volonté collective? Non. Nous ne trouverons plus là qu'un total numérique d'individus cellulaires, sans que leurs associations et leurs groupemens essentiels soient reconnus. Tel est, dans nos démocraties, l'effet de la représentation purement numérique et non organique.

La suppression de tout mandat représentatif héréditaire est sans doute la condition primordiale et légitime de la démocratie, mais elle n'implique nullement la suppression de toute continuité, de toute constance, de toute représentation des grandes fonctions durables; elle n'implique pas la remise de toutes choses aux hasards des votes, aux caprices du nombre et à l'usurpation des plus nombreux; elle n'implique pas l'universelle désorganisation politique au sein d'une nation socialement organisée; elle n'implique pas la perpétuelle contradiction entre l'idée de justice sociale, sur laquelle la vraie démocratie repose, et le triomphe des intérêts d'individus, de localités, de partis ou de classes, exploités par les plus habiles. Cette erreur est au fond de tous les gouvernemens démocratiques actuels; elle en explique les aberrations et les iniquités. L'absorption de l'organique par l'inorganique, des fonctions sociales par la quantité brute ou par le nombre régit et fausse la politique contemporaine. En fait, la nation n'est pas représentée en ses organes essentiels par son gouvernement et, en conséquence, ne peut se gouverner elle-même. Nous ne sommes pas, comme nous le croyons, en vraie *république*. Nous nous dupons nous-mêmes en le proclamant, et nous dupons les autres. Nous vivons de sophismes et d'expédiens au jour le jour.

Il faut donc, outre la part des volontés individuelles, qui,

elles-mêmes ne devraient pas être entièrement sacrifiées aux plus nombreux et aux plus forts, faire la part de l'organisation sociale et des fonctions sociales, qui sont permanentes; il faut assurer la stabilité de la vie collective sous la mobilité des volontés individuelles.

C'est pour cette raison que, aux yeux du philosophe et du sociologue, une seconde Chambre, fondée sur l'idée de valeur organique, est absolument indispensable pour compléter la première, fondée sur l'idée de nombre. Une démocratie soucieuse non pas seulement du bien des individus, mais du bien de l'État, doit assurer aux droits universels de la nation, comme à ses intérêts universels, une constante prépondérance au moyen d'une constante représentation de tous par l'élite. A côté de la Chambre des députés, qui représente surtout les droits et intérêts légitimes des individus, dans leurs rapports mutuels et dans leurs rapports avec l'État, la Chambre haute doit représenter les intérêts des organes essentiels de l'État dans leurs rapports mutuels et dans leurs rapports avec les individus. Sans cette seconde Chambre, nous avons la tyrannie ou l'anarchie, ou les deux à la fois; nous n'avons pas la vraie liberté. L'existence d'un Sénat n'est donc pas seulement facultative; elle est de droit. Et ce Sénat doit être organisé de manière à ne pas être une simple doublure de la Chambre, mais son complément nécessaire, répondant aux grands organes sociaux.

Maintenant, quels sont ces organes? Le sociologue peut-il les reconnaître dans les conseils municipaux et dans les conseils généraux, c'est-à-dire dans des conseils purement locaux? Le territoire et ses divisions représentent-ils les appareils les plus essentiels de la vie nationale? Non. L'Université, l'armée, la marine, les associations savantes, les associations ouvrières, industrielles, agricoles, sont des organes autrement importans que le Conseil municipal de Carpentras ou même celui de Toulouse, à qui les défunts sont chers. Dans nos sociétés de plus en plus complexes, les groupemens sociaux, intellectuels et économiques, l'emportent de plus en plus sur les groupemens géographiques. J'ai beau habiter Menton, je vis surtout avec ceux qui ont des préoccupations d'esprit semblables aux miennes. Si donc la Chambre des députés représente plus particulièrement les volontés de tous les individus actuellement vivans, le Sénat, lui, devrait représenter les intérêts perpétuels et collectifs de

la science, des arts, de la morale, de la justice, de la défense nationale, des finances, de l'agriculture, etc. Cette différence entre les deux Chambres est fondamentale; la méconnaître ou ne pas la consacrer dans les institutions, c'est s'abandonner au caprice des hommes et des choses. Tous les grands peuples ont plus ou moins vaguement compris ce rôle de la Chambre haute; tous sont arrivés, par des moyens plus ou moins empiriques et imparfaits, à représenter les intérêts universels. Au-dessus de l'empirisme politique, il serait temps d'élever des institutions vraiment raisonnées. N'est-ce pas, par exemple, un intérêt et même un droit absolument général, indépendant de toutes les professions et commun à toutes, que l'*instruction* soit bien organisée et qu'elle soit surveillée par l'État? Il faut donc, au Sénat, des représentans de l'enseignement, non en tant que profession, mais en tant que fonction et magistrature publique. N'est-ce pas encore un intérêt absolument général que la haute science progresse? Il faut donc au Sénat des représentans des corps savans, qui, à leur manière, exerceront encore une magistrature. C'est un intérêt et un droit absolument général que la défense militaire de la patrie soit forte et stable; il faut donc des représentans de l'armée et de la marine. C'est un intérêt absolument général que d'assurer l'essor de l'industrie, de l'agriculture, du commerce; il faut donc des représentans de l'industrie *en général*, du commerce *en général*, de l'agriculture *en général*, indépendamment de toute profession particulière. Il faut, en d'autres termes, qu'une démocratie emprunte les membres de sa Chambre haute aux élites de l'enseignement, de la science, de la littérature, de l'armée, de la magistrature, de l'industrie, du travail ouvrier, du commerce, de l'agriculture, des finances, de la politique, de la diplomatie. Il faut que cette élite des élites, élue par les corps compétens avec ratification par le suffrage universel, continue et maintienne, au-dessus des volontés changeantes, la tradition ininterrompue de la vie nationale.

Le vrai problème démocratique, on le voit, n'est pas de représenter *tous les intérêts* particuliers des individus ou des groupes; il est de dégager l'intérêt général, qui n'est nullement le simple total des intérêts d'individus ou de groupes, qui souvent même leur est opposé, qui, en tout cas, a son existence et sa valeur propre, durable, lointaine et universelle. Aussi un philosophe se gardera-t-il d'employer ici le

terme à la mode de « représentation des intérêts, » ou celui de « représentation professionnelle, » qui semblerait encore une forme de l'individualisme démocratique. C'est, nous ne saurions trop le redire, au maintien des grandes *fonctions sociales* et des grands *organes sociaux* qu'il faut songer.

Ajoutons que le Sénat est institué pour résister à un mouvement irréfléchi des volontés présentes; raison de plus pour que le collège électoral qui nomme cette assemblée soit un collège différent de tout autre. C'est une idée philosophiquement et sociologiquement inexacte que celle de l'uniformité absolue. Par malheur, le faux égalitarisme entraîne cet amour de l'uniformité trop fréquent dans un pays comme le nôtre, qui est ami des symétries logiques et confond volontiers l'identité abstraite avec l'identité réelle. Notre esprit simpliste n'admet, en politique, aucune complication; il semble que toute assemblée doive être composée d'une manière absolument uniforme. C'est méconnaître les variétés réelles et, sous une trompeuse apparence d'égalité, inégaliser la représentation nationale en sacrifiant les uns aux autres. Moins grossière sera la méthode des démocraties futures; elles sauront distinguer ce qui est distinct, réunir ce qui est vraiment semblable. Rien de simple dans les choses humaines. Tout progrès est une complication : le char traîné par des bœufs était moins compliqué que nos locomotives. Notre politique en est encore, ou à peu près, au char des rois fainéans.

VI

La démocratie politique a une naturelle tendance à devenir peu à peu démocratie sociale. Comment le peuple, sachant qu'il a le pouvoir d'élire, ne choisirait-il pas de préférence ceux qui lui promettent des changemens à son profit et même une transformation radicale de la société? L'esprit absolu du peuple, surtout en France, se porte immédiatement aux doctrines extrêmes. Le labarum socialiste devient obligatoire comme symbole de soumission à la classe des travailleurs manuels : *in hoc signo vinces.*

Est-il donc vrai que la démocratie aboutisse fatalement au socialisme? Les partisans de cette thèse disent : — Le collectivisme existe déjà pour les droits et intérêts absolument généraux, puisque l'État démocratique et républicain est la défense collec-

tive de ces droits, l'organisation collective de ces intérêts; pourquoi ne réaliserait-on pas aussi le collectivisme dans l'ordre économique, à commencer par le régime de la propriété? — Mais l'ordre économique n'est nullement l'ordre juridique et politique. Il n'y a d'absolument général, dans l'ordre économique, que certains grands intérêts qui enveloppent aussi des droits et qui, en effet, deviennent ou peuvent devenir de plus en plus œuvre collective. Mais l'ordre économique, au-dessous des droits universels et intérêts universels, est le champ des intérêts individuels ou associés; c'est aussi la sphère du travail individuel ou volontairement associé, qui varie selon les personnes, selon leur intelligence, leur force corporelle, leur valeur morale, etc. C'est, par cela même, la sphère des libertés. On ne peut donc, de ce que l'autorité juridique et politique est devenue collective dans les démocraties, conclure que le progrès économique doive aussi être l'œuvre d'une autorité collective. Ce progrès est essentiellement œuvre de liberté; l'autorité n'y intervient que pour assurer la liberté même avec le respect de tous les droits. Que la part de l'intervention collective dans l'organisation économique aille croissant, cela est possible, probable et même certain ; mais il n'en résulte pas que tout doive devenir collectif. Un régime de liberté économique pour les individus et pour les associations, sous des règles de justice absolument communes à tous et égales pour tous, constitue une démocratie économique et n'est nullement le collectivisme, De même, la diffusion progressive des capitaux aux mains des travailleurs, avec l'égalisation progressive des conditions et la disparition progressive des « classes, » voilà de la démocratie sociale, et ce n'est pas du collectivisme.

Le régime de justice civile, politique et sociale, fondé sur l'idée du droit, s'oppose au régime distributif des richesses et du bien-être, fondé sur l'idée d'intérêt. Il a cet immense avantage que les droits qu'il protège, qu'il consacre ou rétablit, sont les droits de tous, égaux pour tous, assurant la liberté réelle de tous. Nous trouvons là un exemple de ces biens dont parle Platon, qui peuvent être possédés par les uns sans que les autres en soient dépossédés. Pour vous rendre justice, je n'ai pas d'injustice à faire aux autres; pour maintenir votre liberté, je n'ai pas à confisquer la liberté des autres; pour reconnaître vos droits, je n'ai pas à méconnaître les droits des autres. Les connaissances que j'acquiers vous privent-elles des vôtres? La lumière qui

s'allume dans mon esprit éteint-elle celle qui brille au fond de votre pensée? Tout au contraire; plus il y a de foyers lumineux, plus la lumière est éclatante pour tous. De même, ma moralité vous prive-t-elle de la vôtre? N'en est-elle pas, au contraire, le complément et, en partie, le soutien? Tant que nous sommes dans la région des biens intellectuels ou moraux, nous sommes dans la paix et dans l'union. Là est la vraie démocratie, c'est-à-dire l'égalité réelle des libertés pour tous et la solidarité des biens moraux entre tous : démocratie civile, démocratie politique, démocratie sociale, mais non pas démocratie socialiste. Il y a entre les deux conceptions une barrière, celle qui sépare le droit de l'intérêt, la justice de la richesse.

Est-ce à dire que les inégalités excessives des biens matériels doivent subsister? Pas le moins du monde. Mais il faut qu'elles disparaissent spontanément par le progrès du vrai régime démocratique. Il n'y a pas besoin pour cela de supprimer la propriété individuelle; il faut, au contraire, la consacrer dans ce qu'elle a de vraiment légitime et de vraiment personnel. Il n'y a pas de confiscations ni d'expropriations à opérer; il n'y a que des droits à défendre ou des dénis de droit à réparer. La tâche est déjà énorme; du moins est-elle nécessaire et normale pour la société humaine; mais la tâche de la distribution matérielle par la collectivité est surhumaine. La démocratie n'est qu'une organisation de libertés égales pour tous; elle ne s'occupe pas du fond des choses, du contenu; elle n'a pour but que de donner à tous les citoyens voix au chapitre, droit de voter, d'être représentés, droit de participer au gouvernement par ses mandataires. Malgré la simplicité relative de ce problème, que de difficultés et de complications qui, nous l'avons vu, aboutissent à fausser la démocratie, à la changer tantôt en oligarchie, tantôt en démagogie! Que serait-ce s'il s'agissait de demander et de rendre à chacun selon ses capacités et selon ses mérites?

On ne peut concevoir que deux modes d'administrer : l'un, par des corporations et syndicats comprenant les ouvriers qui travaillaient auparavant dans les usines : l'autre, par des fonctionnaires publics que le Corps législatif déléguerait pour diriger les industries devenues nationales. Mais, en ce qui concerne la première hypothèse, les ouvriers sont encore d'une incapacité notoire quand il s'agit d'administrer. Ce n'est pas tout d'un coup, par une action révolutionnaire ou par une décision législative,

qu'ils peuvent acquérir la capacité nécessaire. La difficulté que l'ouvrier éprouve de nos jours à faire marcher une coopérative de production en est la preuve. Imprévoyant, insoucieux du lendemain, trop peu instruit, l'ouvrier est obligé de faire appel le plus souvent à des « bourgeois » pour gérer la production et l'échange. Sans qu'il y ait de sa faute, son incapacité politique n'est pas moindre à notre époque que son incapacité administrative. Toute la politique, pour la plupart des ouvriers, se réduit à voter en faveur des candidats les plus révolutionnaires (que leurs théories soient absurdes ou non), à faire des émeutes, à tenter des révolutions, à saboter et boycotter, enfin à changer presque toutes les grèves en scènes de violence et de pillage. Écraser quiconque n'est pas de son avis, voilà le plus souvent la politique de l'homme du peuple ; elle se montre à nu dans les réunions publiques (« *Enlevez-le!* »), surtout dans les coalitions et grèves. Les socialistes sincères le reconnaissent eux-mêmes, mais ils espèrent que, dans l'avenir, tout changera par le seul fait qu'on aura proclamé la collectivité des biens. On pourrait leur demander s'ils croient vraiment que, dans cent ans, dans cinq cents ans, dans mille ans, la foule ne sera pas toujours la foule, ayant devant l'élite la même infériorité relative, la même incapacité foncière de s'élever en masse à des vues désintéressées et de longue portée, qui embrassent l'avenir lointain. Quand donc la démocratie collectiviste sera-t-elle possible, étant donné la nature humaine en général et celle des foules en particulier? Une masse de bourgeois n'est pas plus sage qu'une masse de prolétaires et, si vous mettez seulement cinq cents bourgeois dans un palais législatif, ce palais retentira des clameurs d'une cohue mal disciplinée.

Quant aux fonctionnaires de la démocratie, sur lesquels compte le collectivisme, nous savons la peine qu'ils ont déjà, de nos jours, à bien accomplir une besogne souvent toute machinale: nous savons aussi l'indiscipline dont ils sont capables envers leurs chefs et les coalitions qu'ils peuvent former pour imposer leurs volontés au gouvernement et au public. Il est donc imprudent de compter sur le fonctionnarisme pour réaliser la justice distributive. Nous ne saurions croire que le seul remède à nos maux soit de tout décharger sur les épaules de l'administration, qu'il s'agisse de l'État, de la commune ou de la fédération des syndicats. Les mérites de nos gouvernemens

actuels, même démocratiques, n'autorisent guère les rêves paradisiaques sur l'infaillibilité des gouvernemens à venir. Compter toujours sur l'État ou sur la société, c'est reporter la difficulté plus loin et plus haut, non la résoudre. Les statisticiens ont vingt fois démontré, chiffres en main, que les ressources actuelles de la bienfaisance suffiraient déjà à empêcher les grandes misères, si celles-ci n'étaient décuplées par l'alcoolisme ; vingt fois, ils ont montré que, si l'homme du peuple employait pour son bien et celui de sa famille ce qu'il dépense en alcool et en tabac, il n'y aurait plus de prolétaires et les usines rachetées passeraient aux mains des travailleurs. Que fait cependant l'État démocratique, que font les communes, avec leur armée de fonctionnaires, que font les syndicats devant l'alcoolisme, devant le tabac, le jeu, la prostitution, la pornographie, l'excitation à la débauche? Rien. Toucher aux vices, ce serait toucher à l'Arche Sainte. Prendre des mesures contre les cabarets, ce serait cent fois plus grave que de fermer des temples : les prêtres sacrés de l'ochlocratie ne sont-ils pas les marchands de vin? Lutter contre le tabac, ce serait renoncer au plus lucratif des monopoles. N'a-t-on pas proposé aussi le monopole des maisons de débauche? Si l'État y ajoutait celui des publications licencieuses, il ferait fortune. Que la foule dirige de plus en plus toutes choses par l'intermédiaire de ses serviteurs, et vous verrez s'abaisser de jour en jour le niveau des gouvernans ou chefs d'administration, tout tremblans devant leurs maîtres d'en bas.

Le collectivisme se flatte, en socialisant tous les biens, de supprimer les *intermédiaires*, qui perdent la force vive et finissent par être des parasites ; il condamne le commerce en général, les marchands en gros et surtout en détail, tout ce qui s'interpose entre le producteur et le consommateur. Et sans doute l'idéal serait que le producteur et le consommateur fussent en face l'un de l'autre, que le producteur de café, par exemple, livrât une tasse de café à celui qui doit la boire. Mais qui ne voit l'impossibilité de cette présence immédiate et eucharistique? L'espace et le temps sont deux premiers obstacles : le café consommé en Europe est produit en Amérique : vous ne supprimerez pas l'Océan ; il y aura toujours l'intermédiaire des transports. Ce n'est pas tout. Une fois le temps et l'espace surmontés dans la mesure du possible, la démocratie socialiste aura toujours à *distribuer* les produits pour les besoins des consommateurs.

Cette distribution ne pourra jamais se faire d'un seul coup et sans intermédiaires, de quelque nature qu'ils soient. Les producteurs, eux aussi, sont des intermédiaires. « Le boulanger m'a dit en rêve : Fais ton pain. » Mais, quand même je ferais mon pain, j'aurais encore besoin des intermédiaires qui ont fait mon pétrin, ma huche, qui ont fait ma farine, semé et récolté mon blé, etc. Robinson seul n'avait pas d'intermédiaires. Au sein de la société, tous les hommes qui se rendent des services sont des moyens et des intermédiaires les uns par rapport aux autres. Si le marchand prétendu improductif m'épargne, à moi producteur, une certaine portion de temps et d'espace que j'aurais à parcourir pour me procurer tel objet, il aura augmenté la production possible ; il aura coopéré à la production réelle. Produire, ce n'est pas nécessairement frapper une enclume avec un marteau. Puisque j'habite Menton, quand j'aurai besoin de quinine pour couper ma fièvre, il faudra toujours que je m'adresse à quelqu'un qui en aura le dépôt à Menton : pharmacien fonctionnaire de la collectivité, ou pharmacien établi à son compte, ce sera toujours un pharmacien. Les démocrates collectivistes ne voient pas qu'ils ne suppriment point les intermédiaires, mais les remplacent par d'autres ; aux commerçans ils substituent des fonctionnaires, mais qu'importe le nom ? Si les commerçans sont aujourd'hui trop nombreux, qui me dit que les fonctionnaires de la démocratie collectiviste ne seront pas trop nombreux ? D'autant plus que chaque citoyen demandera une place, un emploi, une occupation quelconque dans les bureaux et dans les magasins collectifs. Voit-on aujourd'hui que les administrations et les bureaucraties, avec leurs écritures, leurs paperasses, leur hiérarchie d'employés de toute sorte, simplifient tellement les besognes et suppriment les intermédiaires ? Allez au ministère des Finances pour quelque somme à toucher, au ministère de la Justice pour quelque pièce à vous procurer, vous verrez si les intermédiaires ne foisonneront pas, depuis le portier ou l'huissier jusqu'au premier commis qui vous renvoie au second, le second au troisième, de guichet en guichet, pendant des heures. La suppression totale des intermédiaires est une utopie. Ce qui est vrai, c'est que la démocratie doit en diminuer le nombre et surtout remplacer les intermédiaires inutiles par des intermédiaires utiles ; mais il y aura toujours une distance entre la coupe et les lèvres, entre le besoin et la satisfaction. Ce qui supprime le mieux les intermé-

diaires, ou plutôt, ce qui les organise de la façon la plus économique et la plus profitable à l'ensemble, ce sont les associations coopératives, surtout quand il y a association des sociétés de production et des sociétés de consommation. La suppression des intermédiaires ne peut être que progressive et ne peut résulter que d'une organisation de plus en plus avancée et savante des associations de toutes sortes, non d'une mesure générale prise par l'État démocratique, qui, pour assurer la dite mesure, aurait précisément besoin d'innombrables intermédiaires.

Nous devons conclure que la démocratie à venir ne sera ni le salariat actuel, ni le fonctionnarisme d'État, ni le collectivisme. L'initiative individuelle, les coopératives et les syndicats, les diverses espèces de contrôle municipal ou de contrôle d'État, resteront également nécessaires pour l'organisation industrielle et sociale des démocraties. Sous leurs apparentes oppositions, ces diverses formes d'organisation ont un même objectif : trouver des conditions qui assurent, dans tout produit et dans toute valeur, la légitime part de la société et la légitime part de l'initiative individuelle. La justice protectrice, préventive et réparative, voilà le but auquel il faut toujours revenir ; la justive distributive ne doit être que la conséquence spontanée du progrès de toutes les autres justices.

Ceux qui ont la conscience des droits universels en ont aussi, par cela même, la garde : ils doivent s'unir pour la défense de ces droits et s'opposer à ceux qui les compromettent. Loin de se décourager, ils doivent considérer l'espérance comme un devoir. Ce n'est point d'en bas, c'est d'en haut que peut venir le mouvement de régénération, l'effort premier contre les maux dont souffrent les démocraties. La tâche la plus importante incombe aux minorités les plus éclairées. Qu'elles se persuadent bien que leurs devoirs augmentent sans cesse, augmenteront toujours à mesure qu'elles les accompliront mieux. Et peut-être la masse leur sera-t-elle de moins en moins reconnaissante du devoir accompli. Est-ce une raison pour s'y soustraire ? Ce n'est pas par intérêt pour nous que nous devons faire le bien de tous. Le progrès même de la justice nous oblige à plus de justice encore.

ALFRED FOUILLÉE.

L'ŒUVRE LITTÉRAIRE ET SOCIALE

D'ISRAËL ZANGWILL

J'ose toucher à la question juive, à cette question qui nous a tant divisés, tant aigris, tant agités depuis quelques années. Je l'aborde sans trouble parce que je ne sens en moi aucune de ces passions qui font trembler ou dévier la plume : rien que la sympathie curieuse pour tout effort honnête et généreux de l'intelligence, pour le labeur artistique et social qui tend vers un état meilleur de l'humanité. Une chose, d'ailleurs, me rassurerait pleinement, si j'étais inquiet : c'est qu'aucun des irritans sujets de discussion qui ont empoisonné notre vie publique et privée ne se rencontrera sur mon chemin. Avec l'homme dont je vais parler, le problème juif se pose sous un jour nouveau, ou, plutôt, c'est un nouveau problème. Ni les amis, ni les ennemis du judaïsme n'y reconnaîtront ce qu'ils ont obstinément défendu ou ardemment attaqué.

I

Le 14 février 1864 naissait à Londres un enfant appelé Israël Zangwill. Le prénom semblait déjà le prédestiner à devenir un symbole vivant, une incarnation de sa race. Le nom indique une origine lointaine, polonaise ou galicienne. J'ignore pourquoi la famille Zangwill était venue s'établir en Angleterre et depuis combien de temps elle y résidait. Par conséquent, je ne puis dire jusqu'à quel point elle avait subi la transformation désignée par le mot d'*anglicisation*. Ce mot, que je demande au lecteur la

permission de faire passer dans notre langue, ne désigne pas cette lente évolution des caractères et des tempéraments qui, sous l'action de causes profondes, substitue des traits nouveaux aux traits héréditaires de la race, évolution à laquelle, — personne ne l'ignore, — le Juif est plus réfractaire qu'aucun autre peuple. L'anglicisation n'est pas un phénomène naturel, mais un acte volontaire et réfléchi, une adaptation, plus apparente que réelle, de l'individu à un nouveau milieu social dont il sent qu'il ne peut s'assimiler les avantages que s'il en accepte aussi les obligations, les préjugés et les contraintes. Au surplus, c'est M. Zangwill lui-même qui nous initiera à tous les détails de ce curieux procédé par lequel un juif devient un Anglais sans cesser d'être un juif et, par analogie, nous en tirerons, peut-être, quelques lumières sur l'état véritable des relations qu'entretient, avec le sémitisme, notre société française.

Ce qui est certain, c'est qu'Israël dut au fait d'être né sur les bords de la Tamise le privilège d'échapper aux épreuves les plus pénibles de l'anglicisation.

On ne peut avoir qu'une âme, et celle d'Israël Zangwill devait être, et tous les jours davantage, une âme juive, mais on peut loger, dans des compartimens étanches du cerveau, deux intelligences de nationalité différente. A Bristol, dans l'école de Redcross Street, et à Londres, dans la Jews' Free School, l'enfant reçut une double éducation, anglaise et juive. Grâce à des facultés prodigieuses, — le mot n'est pas trop fort! — qui éveillèrent l'attention de protecteurs influens, il avait, de bonne heure, poussé aussi loin que possible cette double éducation et, à ses momens perdus, emmagasiné dans son cerveau toute la littérature romanesque de son pays d'adoption. Il n'avait que dix ans lorsqu'il composait, sur ses cahiers d'écolier, un roman en deux volumes où il mettait en scène les incidens et les aventures de la vie scolaire. Un de ses anciens camarades croit même se rappeler une œuvre encore plus ancienne, mais le précoce écrivain n'en a aucun souvenir. A seize ans, nous le voyons errer dans les sables de Ramsgate, avec une comédie dans sa poche. Les protecteurs dont j'ai parlé l'ont envoyé là pour respirer la brise de mer et reprendre des forces après un travail excessif. Il espère rencontrer sur la plage le célèbre acteur Toole auquel il veut offrir son manuscrit. Mais Toole ne se montre pas et, à sa place, Israël Zangwill trouve et ramasse une feuille détachée d'un

magazine qui ouvre un concours de romans. Là-dessus, sans désemparer, il bâcle une nouvelle, l'envoie et obtient le prix.

A dix-huit ans, lorsqu'il était élève-maître dans la grande institution où il avait terminé ses études, un de ses camarades, un peu plus riche que lui, fit imprimer une œuvre composée en commun. Citaient des scènes de la vie juive dans l'East End. Sous la forme d'une livraison populaire à un penny, elles eurent grand succès dans le quartier dont elles dépeignaient les mœurs. On vit une petite libraire bougre dans une rue détournée qui en débita quatre cents exemplaires en quelques jours. Cette œuvre juvénile est, probablement, introuvable à cette heure, mais ceux qui voudraient s'en faire une idée n'ont qu'à lire dans *The Children of the Ghetto* la description du marché juif. — cette description étourdissante de mouvement, de couleur et de bruit ! Elle a été transportée littéralement par l'auteur de l'ébauche enfantine dans les pages du chef-d'œuvre de sa jeunesse.

Quoique Israël Zangwill se fût gardé de mettre son nom sur la couverture, le directeur de l'école eut vent de l'escapade, et le haut comité de patronage s'émut d'un succès qui était un scandale. Les deux complices méditaient une nouvelle publication. Pour économiser les frais d'affichage, le collaborateur du jeune Zangwill allait, collant lui-même des annonces dans les rues habitées par les Israélites. On l'arrêta, le pot de colle à la main, très étonné d'apprendre qu'à Londres (comme à Paris, du reste) nul n'a le droit de poser des affiches sans y être autorisé. Le lendemain, l'orage éclatait sur la tête de l'élève, coupable d'avoir du talent trop tôt. Il s'engagea à n'en plus avoir ou, du moins, à n'en plus montrer sans la permission de ses chefs. Pendant les trois années qui suivirent, il s'absorba dans des études qui le conduisirent à l'obtention de son diplôme de bachelier ès arts devant l'Université de Londres, avec les « honneurs » dans trois branches d'étude (1).

C'est à ce moment que l'ambition littéraire reviut le tenter. Un écrivain, plus âgé de quelques années, et qui avait déjà débuté dans le journalisme, M. Lewis Cohen, lui proposa d'écrire ensemble un roman à tendances politiques et sociales, dont il fournit la donnée. La proposition fut acceptée, et les deux jeunes gens se mirent à l'œuvre. De cette collaboration sortit un gros

1. Les examens comportent un degré supérieur et spécial, qui est à peu près équivalent à nos licences.

volume, *The Premier and the Painter*. On y voit un vieil homme d'État réactionnaire et un peintre en bâtimens qui changent de rôle et de fonctions l'un avec l'autre. Les impressions du ministre en présence et au contact des prolétaires, celles de l'ouvrier transporté au centre de la sphère aristocratique et officielle, les modifications profondes que subissent leurs opinions lorsqu'ils voient de près les hommes et les choses dont ils ont tant parlé sans les connaître, telle est la matière première du livre, et elle donne lieu à une foule de traits ingénieux et piquans. Mais les auteurs visaient plus haut, trop haut peut-être. La fantaisie spirituelle sur laquelle leur livre est bâti est trop légère pour supporter le poids de toute cette sociologie, — d'ailleurs un peu confuse et contradictoire, — dont il est chargé. La critique qui aime ces sortes d'ouvrages, fit assez bon accueil à celui-là, mais le public fit la sourde oreille. Il est revenu de ce dédain, et plusieurs éditions successives ont replacé au niveau des autres volumes de M. Zangwill l'œuvre anonyme de sa première jeunesse.

M. Zangwill avait brûlé ses vaisseaux, rompu avec ses premiers protecteurs, dont la protection, cela va sans dire, n'était pas tout à fait désintéressée, et qui entendaient récolter des services là où ils avaient semé des bienfaits. « Je suis le seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Égypte... » M. Zangwill préférait retourner avec les Égyptiens, plutôt que de s'entendre rappeler trop souvent sa délivrance.

Les années qui suivirent furent des années d'épreuve et, — pourquoi ne pas le dire? — des années de découragement et de tristesse, durant lesquelles le jeune auteur éditait et rédigeait un petit journal comique intitulé *Ariel*. Quand j'ai eu le plaisir de causer avec M. Zangwill, il m'a semblé qu'il ne gardait pas un souvenir agréable de son passage à travers le journalisme. Ne serait-ce point parce que les soucis de l'éditeur troublaient l'inspiration de l'écrivain? Pourtant M. Zangwill possédait quelques-uns des dons les plus brillans du chroniqueur. Un de mes compatriotes qui, depuis, est devenu célèbre pour avoir écrit des sottises, mais qui, avant d'être célèbre, avait donné quelques jolies chroniques, me disait un jour : « Je n'ai jamais tant de talent que quand je ne sais pas un mot de ce que je vais dire. » C'est dans cette disposition que l'éditeur d'*Ariel* dut s'asseoir à sa table certain matin, — ou certain soir, — où la fantaisie lui prit de

dresser le catalogue des énigmes qui défiaient la curiosité des hommes il y a vingt-cinq ans. C'est une cohue, une bousculade de problèmes qui roulent, pêle-mêle, les uns sur les autres, dans un désordre voulu et ironique, énormes ou minuscules, poignans ou grotesques, ceux qui s'évaporent en un éclat de rire et ceux que les siècles ne résoudront pas. Mais tous les articles recueillis dans le volume intitulé *Without Prejudice* (un grand nombre ont vu, d'abord, le jour dans la *Pall Mall Gazette*) sont loin d'être aussi heureux. Écrire sur des riens, fournir, à jours fixes, de la fantaisie, de la gaîté et du paradoxe, ce sont là des tâches qui ne sauraient convenir longtemps à un esprit avide de véritable action intellectuelle et on sent qu'il y avait des jours, — ces jours-là devenaient plus nombreux à mesure que le temps s'écoulait, — où le jeune écrivain était las de son métier. Et pourtant, M. Zangwill n'en avait pas fini avec les années de servitude. Ne fallait-il pas, pour devenir le maître du public, devenir d'abord son favori en lui offrant les produits littéraires dont il est friand? Or, que demande le public anglais? De l'humour à la Pickwick. Mysticisme, réalisme, esthétisme, toutes les autres marchandises de notre boutique répondent à des goûts artificiels et adventices qu'on lui impose et qu'il subit par genre, par décence, par mode.

En six ans, M. Zangwill n'était pas certain d'avoir avancé d'un pas dans la faveur de ses contemporains lorsqu'un libraire, dans la boutique duquel il était entré pour je ne sais quelle affaire insignifiante, lui offrit de collaborer à une série de romans humoristiques en préparation. M. Zangwill accepta cette proposition et apporta au libraire, quelques semaines plus tard, le manuscrit du *Bachelors' Club*.

Voici, en substance, la donnée de ce livre que l'auteur a fait le plus extravagant qu'il a pu. Douze célibataires ont fondé une association en s'engageant, par serment, à ne jamais prendre femme. Or, nous les voyons succomber les uns après les autres et se marier en dépit de leur serment. Chaque chapitre forme une petite nouvelle qui nous raconte la chute d'un des douze apôtres du célibat. Vous devinez, peut-être, que chacune de ces histoires est une histoire d'amour, mais vous devinez mal, car ce serait trop simple et rien ne doit être simple dans ce livre. L'humour n'est-il pas un perpétuel défi au sens commun? M. Chesterton, qui s'y connaît, l'a défini à sa manière dans un

livre qui a eu trop de succès, *The Napoleon of Notting Hill*, lorsqu'il nous a montré un roi humouriste, qui est en même temps le roi des humouristes, marchant sur la tête dans Hyde Park. M. Zangwill a prouvé qu'il pouvait marcher sur la tête tout comme un autre et mieux qu'un autre, mais je suis convaincu qu'il préfère l'attitude ordinaire.

Je prends une phrase au hasard dans un des plus ingénieusement absurde de ces récits : « Nous lui demandâmes la permission de rester. — Impossible ! répondit-elle. — *Donc*, nous restâmes. » Tout l'esprit du *Bachelors'Club* est dans ce *donc* étourdissant

Pas un seul des vieux garçons du Club ne cédera à l'Amour ; mais tous seront poussés, contraints au mariage par quelque raison baroque et saugrenue. L'un, qui est critique dramatique, reçoit deux fauteuils pour les premières et se marie afin d'éviter la fatigue cérébrale que lui donne l'effort de trouver un titulaire au second fauteuil ; un autre, pour échapper au ridicule d'avoir pour oncle un baby âgé de trois ans, épouse la tante de ce baby ; il devient ainsi l'oncle de son oncle et son propre grand-oncle. Un autre épouse sa cuisinière qui lui fait une cuisine exécrable, mais qu'il ne veut ou ne peut renvoyer. Une fois maîtresse de la maison, elle sera obligée de prendre, à son tour, une cuisinière et n'approchera plus de ses fourneaux. Le trésorier du club, qui est un économiste, entêté de statistique et de chiffres, se marie pour démontrer, pratiquement, que le budget d'un homme marié est toujours plus lourd que celui d'un garçon : à quoi il ne réussit point, parce qu'il a, sans le savoir ou en feignant de n'en rien savoir, pris pour femme une riche héritière qui acquitte en secret les notes de la communauté avec ses revenus personnels. Le secrétaire est un poète qui prétend faire ce que personne n'a jamais fait avant lui. Pour réaliser ce beau rêve, il n'imagine rien de mieux que de se marier sans aucun motif. Ainsi va se dissolvant le club des célibataires. Le président resté seul sur la brèche est convaincu de bigamie, ou à peu près ; il n'a fondé le club que pour dérouter les soupçons et s'abriter dans cette forteresse contre les poursuites de ses deux femmes.

Au milieu de ces folies sont jetées des pages, éblouissantes de style et d'ironie, qui cachent beaucoup de bon sens et d'observation vraie sous leur exagération satirique et qui éclairent certains aspects de la vie sociale ou des mœurs littéraires. Ce sont des documens sous une forme caricaturale.

Le succès fut si rapide que l'auteur a peine à se l'expliquer à lui-même. Deux éditions furent enlevées en un jour, et Londres apprit en vingt-quatre heures le nom d'Israël Zangwill qui, depuis six ans, s'épuisait en efforts inutiles et sollicitait son attention sans l'obtenir. L'éditeur eut une de ces idées qui viennent toujours en pareil cas : donner un pendant à ce premier succès. Après le club des vieux garçons, le club des vieilles filles. Généralement, la spéculation ne réussit pas. Cette fois elle fut assez heureuse. Le jeune écrivain se retourna prestement et déploya, dans l'œuvre parallèle, des qualités différentes.

Le premier volume, — en vertu de sa conception première, — excluait la femme. Dans le second elle triomphait ; elle s'étalait avec une irrésistible séduction et une adorable impertinence. Il en est des romanciers comme des peintres : quelques-uns, seulement, par un don de nature, font sentir à l'esprit ou aux yeux la présence d'une jolie femme, le charme, le contact, *l'odore di femina.* M. Zangwill avait ce don-là et son *Club* des vieilles filles est, peut-être, avec les *Dolly's Dialogues*, le livre qui donnera le mieux la note à ceux qui chercheront un jour ce qu'a été la femme anglaise vers 1890. En effet, toutes ces prétendues « vieilles filles » sont jeunes et jolies. Elles ont renoncé au mariage pour des raisons aussi peu sérieuses que les célibataires du *Bachelors' Club*. L'une veut s'épargner le souci de gouverner une maison parce qu'elle a vu sa mère mourir à la peine ; l'autre est aimée d'un homme de génie, mais, comme elle a du génie elle-même, elle n'entend pas être éclipsée par son mari ; une troisième a deux amoureux entre lesquels elle ne peut se décider, car toutes les épreuves auxquelles elle les soumet aboutissent à un *dead heat;* une quatrième ne prendra pour époux qu'un homme absolument affranchi de toutes les routines, de tous les préjugés sociaux, et cet homme-là, est-il besoin de le dire? ne se marie pas. Ainsi de suite. On devine que toutes ces résolutions fantaisistes finissent par s'évanouir. Le club n'a été qu'un projet et ne se condense jamais en une réalité. La soirée d'ouverture est remplacée par un bal de noces où toutes les héroïnes figurent au bras d'un époux. Si un roman qui s'achève par un mariage a de grandes chances de plaire aux lectrices anglaises, combien ces chances n'étaient-elles pas multipliées en faveur d'un volume qui, à la dernière page, mariait tout le monde?

II

Il est probable que la réputation de M. Zangwill n'aurait jamais passé le détroit, et je n'aurais jamais songé à l'étudier ici s'il s'en était tenu là. Mais, dès qu'il eut un nom et un public, il jeta aux orties sa défroque de clown et apparut tel qu'il était. C'est alors qu'on connut l'âme juive, le vrai Zangwill. Ce Zangwill-là gardait son merveilleux instrument, cette langue souple, riche, mordante, dont il s'était si bien approprié toutes les ressources, cet humour anglais dont il avait surpris le secret. Mais les facultés nouvelles qu'il allait montrer venaient d'ailleurs. Cette imagination d'une magnificence orientale, unie à une vision du réalisme le plus intense, l'émotion sous la satire, une mélancolie pénétrante qui se faisait jour à travers l'optimisme de la jeunesse et du talent, rien de tout cela n'était le fruit d'une éducation anglaise.

C'était l'âme même de ces humbles inconnus qui, après avoir longtemps vécu, travaillé et souffert, là-bas, à l'autre bout de l'Europe, étaient venus enfin chercher la paix et la liberté, sinon la fortune, sur les bords de la Tamise. Ils avaient été, toute leur vie, des muets, — *inarticulate*, comme dit Carlyle, — et, tout à coup ces sensations, ces rêves, ces pitiés, ces colères, ces gaîtés qui étaient en eux, mais dont ils avaient à peine conscience, trouvaient la parole dans leur petit-fils. Ils « reviennent » dans les *Children of the Ghetto*.

La première impression peut se traduire par ces mots : curiosité, surprise, amusement. On a devant soi une foule qui occupe le premier plan, une infinité de petites figures distinctes, comme dans les tableaux de Memlinck. Ces figures se meuvent, parlent, agissent, ensemble ou successivement. Elles nous donnent, à toutes les heures, sous tous ses aspects, joyeux ou navrans, intimes ou publics, diurnes ou nocturnes, l'impression exacte, continue, vivante, du Ghetto londonien.

Le mot de Ghetto est-il justifié? Au sens littéral, Londres n'a jamais eu de Ghetto, si l'on entend par là un lazaret, une ville-prison où la race juive était détenue, soit pour la protéger contre les attaques du fanatisme, soit, au contraire, pour la mieux désigner à ses persécuteurs. Mais le Ghetto est une enceinte morale, et aucun rempart de terre ou de pierre ne peut s'élever

aussi haut que cette muraille imaginaire qui sépare le monde juif du monde chrétien. Partout où il y a un Juif, n'occupât-il qu'un galetas de quelques pieds carrés dans une maison pleine de chrétiens, ce galetas est un ghetto. C'est surtout en Angleterre que cette ligne de démarcation idéale s'accuse et fait sentir ses effets. Londres n'a jamais eu de Ghetto proprement dit au moyen âge et, au seuil de notre xxe siècle, le ghetto londonien est le seul véritable ghetto qui subsiste en pays civilisé, à l'exception des pays slaves. Les Juifs des États-Unis et de l'Argentine tendent, dit-on, à s'absorber rapidement parmi la population qui les entoure, à abandonner leurs mœurs et leur langue pour s'assimiler les mœurs ambiantes. Au contraire, la vie juive tend à se concentrer, de plus en plus, dans l'East End de Londres. Elle résiste non seulement aux maladroites tentatives de conversion dont on la sollicite, mais à toutes ces infiltrations lentes, à ces contacts de tous les jours qui triomphent, en quelques années, ou, tout au moins, en deux générations, de la nationalité la plus tenace. D'où vient cette persistance? La réponse ou, plutôt, les diverses réponses qu'on peut faire à cette question se trouvent dans les *Children of the Ghetto* et dans ses appendices, je veux dire dans les autres livres par lesquels M. Zangwill a complété sa peinture de la vie juive en Angleterre. Ce phénomène s'explique partie par des raisons exotériques et partie par des raisons ésotériques. Une atmosphère de malveillance, sinon d'hostilité, entoure et isole le Juif. L'Anglais des hautes classes voile ce sentiment sous l'hypocrisie du savoir-vivre. Il éclate, dans le monde d'en bas, en récriminations violentes contre la concurrence déloyale que fait le nouveau venu au travail indigène. Mais le Juif s'isole volontairement encore plus qu'il n'est tenu à l'écart par une dédaigneuse et méfiante hospitalité. Bien que des lois toutes récentes aient apporté des restrictions à l'immigration des Juifs nécessiteux, venus de l'Europe orientale, cette immigration, conséquence naturelle des persécutions dont ils sont l'objet dans le pays que je n'ose appeler leur patrie, continue et va s'accusant de jour en jour. C'est par elle que le Ghetto s'alimente et se perpétue. Dans l'un des récits des *Ghetto comedies* (le dernier né de ses livres), M. Zangwill a fait raconter au Juif son odyssée depuis la lointaine frontière russe, qu'il a eu tant de peine à franchir, jusqu'à ce grenier de Spitalfieds ou de Highway Ratcliffe où il vient s'échouer, sans ressources, avec sa femme

et ses enfans. En route, que de dangers, que de fatigues, que d'épreuves! Chose triste à dire, c'est par ses coreligionnaires, surtout, qu'il a été exploité et, — chose plus triste encore! — l'écrivain nous jette un doute dans l'esprit au moment où nous sommes le plus émus : « Peut-être que cet homme ment? » Tel est le résultat d'une oppression séculaire, elle engendre chez l'opprimé l'esprit de ruse et de tromperie; elle lui dégrade l'âme encore plus que le corps, si bien qu'il lui faudra un long apprentissage pour se rendre digne de la liberté reconquise.

Donc, les voilà dans ces mansardes nues et démeublées, qui réalisent l'impossible problème d'être sans air et d'être, en même temps, ouvertes à tous les vents. La charité juive vient à leur secours. Cette charité est très réelle, mais, par l'esprit, le ton, la méthode, elle diffère complètement de la charité anglaise. On cherche du travail à ces malheureux, mais la chose n'est pas aisée, car, d'ordinaire, ils n'ont point de métier. Dans leur pays primitif, peut-être tenaient-ils une boutique ou une auberge. Pour exercer une profession semblable en Angleterre, il faut un capital, or leur dernier kopek a disparu avant qu'ils aient mis le pied sur le sol anglais. Que faire? Mendier? Le Ghetto a ses *schnorrers*, et M. Zangwill leur a consacré un volume spécial. Mais beaucoup aimeraient mieux mourir que de tendre la main. Ils sont réduits à vivre de *jobs*, c'est-à-dire de besognes temporaires et accidentelles qui n'assurent jamais le pain du lendemain. L'homme essaiera de vendre des oranges ou des allumettes, la femme et les filles laveront du linge chez des Juifs aisés ou coudront des boutonnières dans l'atelier d'un *sweater* qui se posera en philanthrope en leur donnant, pour un travail utile, un salaire dérisoire. Pendant des semaines, des mois, souvent pendant des années, l'existence de la famille est un problème quotidien qui se pose chaque matin et que chaque soir résout tant bien que mal.

Peu à peu une sélection s'opère. Le Juif actif et intelligent se débrouille; la jolie fille trouve des amis, des protecteurs. Heureuse si elle rencontre sur son chemin un brave garçon qui l'épouse! Sa beauté peut lui valoir d'autres succès qui la feront sortir du ghetto par une mauvaise porte. Cet aspect de la vie juive, qui aurait fourni bien des pages à l'auteur de *la Comédie humaine* ou à l'auteur des *Rougon-Macquart*, est absent, et pour cause, des *Children of the Ghetto*. M. Zangwill y a touché dans

The convert, l'un des récits qui composent *The Ghetto comedies;* il y a touché avec une vigueur de pinceau que nos maîtres réalistes n'auraient pas désavoué, mais avec cette délicatesse et cette grâce qui ne l'abandonne jamais lorsqu'il met une femme en scène.

Dans *The Children of tho Ghetto*, nous assistons à l'acclimatation des pauvres émigrans. Les enfans vont à l'école où ils apprennent à parler l'anglais, mais les adultes restent fidèles, au moins lorsqu'ils causent entre eux, à cette langue qui leur est propre et qui est un lien de plus pour tous les membres de cette race dispersée, ce Yédisch qui est une sorte de patois mélangé de mauvais allemand et d'hébreu corrompu. Ils y ajoutent quelques lambeaux d'anglais incorrect, dont ils ont besoin pour leurs relations d'affaires avec les Gentils. Une phrase qu'on entend souvent dans le ghetto de M. Zangwill est celle-ci : « Nous ne sommes pas en Pologne ! » Mais reviendrait-elle aussi souvent si la vieille patrie n'était pas encore présente à l'esprit de beaucoup d'entre eux, si les idées et les mœurs de là-bas n'adhéraient pas à leur être moral en vertu d'une habitude que le sentiment religieux consacre et fortifie ? En apparence, ils conforment leur existence à cette loi anglaise sous la protection de laquelle ils sont venus vivre, mais, en réalité, c'est la loi mosaïque qui gouverne tous leurs actes et, — pourrait-on dire, — tous leurs gestes. A les entendre, vous croiriez qu'ils viennent de s'échapper non de l'Empire des tsars, mais du royaume des Pharaons ou que ces trois mille ans ont passé sur l'âme juive sans l'entamer, sans l'effleurer. Nous voyons les habitans du ghetto naître, grandir, se marier, se démarier, mourir, sous la tutelle, à la fois paternelle et oppressive, de cette loi religieuse qui, pour eux, est aussi une loi civile, au milieu des observances minutieuses et innombrables qui font un péché de prier avec la tête découverte ou de manger le poisson frit avant qu'il soit refroidi ou, encore, qui identifient l'orthodoxie avec certaine boucle de cheveux pendant sur l'oreille et avec la perruque noire des vieilles femmes.

Le Ghetto a son aristocratie, des classes qui se superposent les unes aux autres, se jalousent et se déprécient, et ne se réunissent que contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre l'infidèle, contre le gentil. Souvent une même maison contiendra toute cette hiérarchie juive. Au rez-de-chaussée, le marchand

de poisson, le boucher qui vend de la viande orthodoxe (kacher), le brocanteur ou le prêteur sur gages qui commence, dans son humble boutique, une fortune destinée, peut-être, à régner sur les grands marchés d'Europe et d'Amérique avant la fin du XXe siècle; au premier, le maître tailleur chez qui vingt métiers ronronnent à la fois et font trembler les vieilles poutres du plancher. Montez l'escalier obscur et mal odorant, et vous verrez la misère grandir d'étage en étage jusqu'à la mansarde où les infirmités clouent sur son grabat quelque vieille paralytique qui achève de vivre, dénuée de tout, évoquant, dans ses vagues geigneries, le pays d'origine et maudissant ce grand Londres dont elle ne connaît rien, dont elle ne voit rien qu'un carré de ciel couleur de poix, entrevu par une lucarne!

Si l'argent crée des inégalités sociales dans le ghetto, il en est d'autres où il n'a point de part. Le Juif fixé depuis quinze, vingt ou vingt-cinq ans en Angleterre, se prend pour un parfait Saxon, sans cesser de se croire un israélite modèle. Et, bien que son nom trahisse souvent la même origine, il écrase, de son John Bullisme fastueux et protecteur, l'humble Polonais débarqué de la veille. Le Juif espagnol et portugais, dont le type physique a toujours de la finesse et de la distinction, est presque introuvable dans le ghetto. Lorsqu'il y paraît, ses façons d'hidalgo contrastent avec la vulgarité ambiante. Le Juif hollandais a peu de considération pour le Polonais et le Russe qui, à leur tour, se moquent de lui. La prononciation de l'hébreu varie tellement entre ces races que, très souvent, ils ne s'entendent pas. Or, ne pas se comprendre, c'est se mépriser, sinon se haïr.

Ces figures qui se pressent devant nous, que nous voyons dans toutes les attitudes, à toutes les phases de la vie religieuse et sociale, à table, derrière un comptoir, tirant l'aiguille, marchandant du poisson, que nous retrouvons à l'école ou à la synagogue, sont infiniment variées et originales; elles ont toutes le trait caractéristique qui vaut vingt pages de psychologie. Il n'en est pas une auprès de laquelle on n'aimerait à s'arrêter pour l'étudier à loisir. Mais il faut choisir. Je choisirai donc deux caractères, l'un à cause de sa haute valeur artistique, l'autre à cause des réflexions fécondes qu'il suggère, Melchissédech Pinchas, le poète et Schemuel, le rabbin.

Pinchas est-il un homme de génie ou un grotesque? Nous arrivons à la fin du volume sans être éclaircis sur ce point. Pour-

quoi ne serait-il pas, à la fois, un homme de génie et un grotesque? C'est là, je crois, la conclusion que M. Zangwill a voulu suggérer à ses lecteurs et, pour ma part, je l'accepte. Pinchas me représente un des aspects du sémitisme moderne : la vanité intraitable et colossale de l'homme de lettres greffée sur l'obséquiosité, la servilité juive, Olympio, Giboyer et Trissotin fondus ensemble ou émergeant l'un après l'autre d'un flot de rhétorique biblique, additionnée de marxisme. Naïf comme un enfant et, au fond, bon camarade, il parle de tuer les gens avec un acrostiche et, avec cette âpreté que sa race met à poursuivre les petits gains, dispute à un coreligionnaire une infime besogne de presse, comme un chien, dans une basse-cour, dispute un os à un autre chien, tout en se croyant l'égal, sinon le supérieur des premiers écrivains de son temps. Il n'est jamais plus humain, ni plus vrai, ni, — ajouterai-je, — plus tristement comique que dans ces heures de crise où il semble douter de lui-même et qui ne sont pas moins inattendues que ses accès de lyrique optimisme et ses rengorgemens orgueilleux. « Il est las de tout, il ne fera plus rien. A quoi bon vivre? A quoi bon écrire des chefs-d'œuvre? » On cherche à le consoler, à lui montrer son avenir sous des couleurs moins sombres. « Oui, dit-il comme un homme qui fait une concession et cède à la force de la vérité, oui, c'est vrai, toute l'Europe sait mon nom... » Plus tard dans les *Ghetto comedies*, l'auteur reprendra ce type qui est, évidemment et avec raison, un de ses favoris; il y ajoutera une ou deux dernières retouches, lorsqu'il le montrera pérorant au milieu des socialistes ou se vantant de refaire Shakspeare, mais je le tiens pour complet dans les *Children of the Ghetto*. Il s'incruste dans ma mémoire, tel que je l'ai trouvé là, dans son impudence à demi sympathique, des manuscrits débordant de toutes ses poches, appuyant l'index à son nez caractéristique, et mâchonnant un éternel bout de cigare, toujours éteint et toujours rallumé. Je ne pourrais plus l'oublier, même si je cherchais à l'évincer de mon souvenir. Que je le veuille ou non, il a pris sa place parmi les grands hâbleurs, les immortels loqueteux, mémorable compagnie de fantômes littéraires plus réels que des vivans.

Quant au rabbin Schemuel, je le ferai comprendre d'un mot : il incarne la religion des formules, la lettre qui tue. M. Zangwill s'est bien gardé de lui donner les traits d'un fanatique hargneux et intolérant. Loin de là. C'est le plus doux des hommes,

le plus dévoué des maris, le plus tendre des pères. Lorsque nous le voyons, à la veille de la Pâque, faire la chasse, à travers la maison, à la moindre croûte, à la plus imperceptible miette de pain qui pourrait y demeurer, nous sourions de son pieux zèle; mais il se mêle une sorte d'attendrissement à notre amusement, car, dans toutes les religions, le respect des anciens rites a sa beauté et sa vertu morale à laquelle sont sensibles ceux-là mêmes qui appartiennent à un autre culte ou qui n'appartiennent à aucun. Lorsque nous voyons de quel amour délicat et profond il aime sa fille Hannah, nous le soupçonnerions d'incliner à la faiblesse, et nous serions loin d'imaginer que sa foi étroite et inflexible brisera le cœur et empoisonnera la vie de l'enfant. C'est cependant là ce qui arrive sous nos yeux. Le père et la fille assistent ensemble à un dîner de fiançailles dans une famille amie, et voici que le fiancé, au dessert, pour faire une farce, passe au doigt d'Hannah l'anneau destiné à sa future. « Ma fille est mariée, prononce le rabbin, la *Thora* est formelle. » On se récrie, on rit, on se fâche, rien n'y fait : « Ma fille est mariée! » Après de longues discussions, on décide d'avoir recours à une procédure en divorce qui rend à Hannah sa liberté. Elle est aimée d'un jeune homme qu'elle a rencontré dans un bal et tous deux se sont engagés l'un à l'autre. Le rabbin accueille avec bonté ce brave garçon et le questionne sur ses convictions religieuses. Le jeune homme répond franchement. Il avoue être un peu hétérodoxe. Mais il ajoute, en riant, pour atténuer l'effet de cette confession : « Et pourtant, je suis *cohen*. Au Transvaal, en l'absence d'un rabbin, j'ai rempli les fonctions sacerdotales. » « — Vous êtes cohen! Un cohen ne peut épouser une femme divorcée! » Suit une belle scène où l'amour et le bon sens unissent leurs forces contre l'invincible et douloureux entêtement du pauvre rabbin : « La *Thora* est formelle! » Les deux jeunes gens projettent de fuir en Amérique. Mais, à la dernière minute, le courage manque à la jeune fille. Elle restera là et verra sa jeunesse se flétrir, à jamais séparée de l'homme qu'elle aime, et ce tendre père, bourreau de son enfant, continuera à se complaire dans son aveugle ritualisme, sans rien savoir de cette lente et silencieuse tragédie dont sa maison est le théâtre. Un jour sa fille lui jettera à la face la vérité et il sera écrasé sous la révélation du mal qu'il a fait, lui qui a toujours voulu le bien, à l'être qu'il aime le mieux au monde.

III

Le décor change; cette foule de miséreux qui remplissait le devant de la scène a disparu. Nous sommes en plein luxe. Des lumières, des cristaux, des fleurs, tout l'appareil de la vie riche qu'on appelle complaisamment la haute vie. Des valets poudrés, en bas de soie et en livrée, tournent discrètement autour de la table où sont assis des hommes en habit noir et des femmes décolletées. Regardez-les bien et, sous leur déguisement fashionable, vous reconnaîtrez les traits distinctifs du Ghetto : traits du visage et traits du caractère. Cependant, il y a de grandes différences entre ces Juifs du West End et ceux que nous venons de quitter. Il est à peine nécessaire de dire qu'ils parlent l'anglais très couramment. C'est à peine si, de loin en loin, une locution inattendue trahit l'origine exotique, ou si un accent un peu lourd, dont il serait malaisé de préciser le lieu d'origine, vient, périodiquement, épaissir certaines syllabes. Leur intérêt, d'accord avec leur vanité, est de se faire prendre pour des Anglais authentiques et de faire oublier qu'ils sont Juifs. L'oublient-ils eux-mêmes?

L'artiste cosmopolite qui s'est fait applaudir dans toutes les capitales et que les belles chrétiennes, — ou soi-disant telles, — d'Europe et d'Amérique ont enivré de leurs flatteries, s'inquiète peu de la *Thora* et est parfaitement capable de manger du pain ordinaire le jour de la Pâque, ou du jambon le jour du grand jeûne annuel. Mais le banquier juif réprouve tacitement cet état d'indifférentisme. Il attend encore beaucoup d'avantages de sa solidarité avec ses coreligionnaires et des forces latentes que le Ghetto tient pour lui en réserve. Sur la table des Goldsmith, — c'est ainsi que l'auteur nomme les maîtres de la maison où il nous introduit, — on ne sert que des viandes kacher, c'est-à-dire des viandes orthodoxes, provenant d'animaux tués suivant les prescriptions de la loi et débitées par des boucheries spéciales. Les Goldsmith font ainsi leur salut sans avoir à s'en occuper : l'ironique Zangwill veut qu'une femme de charge, très bonne catholique elle-même, veille pour eux à tous ces détails. Les Goldsmith et leurs amis subventionnent les écoles juives et administrent la synagogue. C'est par là que le financier de second ou de troisième ordre se glisse dans l'intimité des grands Juifs

qui mènent le marché universel. C'est par là aussi qu'ils tiennent dans leur dépendance les rabbins qui, dans le Ghetto, formaient une sorte de patriciat et ne sont plus ici que des gagistes. Que pensent-ils de la question juive? Tout simplement qu'il n'y a pas de question juive. Dans les *Ghetto comedies*, on voit sir Assher Abrahams, qui a occupé un siège au parlement et qui a été fait chevalier par la Reine, prononcer, à table, devant ses hôtes chrétiens, qui en sont profondément édifiés, une longue prière où il demande à Dieu de repeupler Jérusalem et de rebâtir son temple. Pour écouter ces pieuses paroles, il oblige ses enfans à se couvrir la tête avec une serviette, à défaut des *Phylacteries* sacramentels. Mais il refuse carrément la main de sa fille à un jeune homme qui a voué sa vie au sionisme, c'est-à-dire à la rapatriation des Israélites en Palestine.

Les Goldsmith sont encore plus accommodans avec le christianisme ambiant et il leur échappera de vous souhaiter une *Merry Christmas* sans y entendre malice ou y attacher d'importance. Ils entretiennent, par décence, des journaux scrupuleusement orthodoxes, mais ils attendent le Messie avec une patience qui est loin d'être épuisée. En somme, il leur paraît que les choses ne vont pas trop mal dans cette société de l'Occident chrétien où, jadis, placés au dernier rang, ils supportaient tout le poids écrasant de la structure sociale et au sommet de laquelle ils sont aujourd'hui confortablement installés.

Pourtant, au milieu de cette prospérité où ils s'épanouissent, il est des âmes inquiètes et délicates que tourmente le génie de la race. Raphaël est une de ces âmes-là. Il croit fermement à un idéal juif et à un avenir glorieux pour sa nation. C'est la religion qui a préservé l'unité du peuple hébreu dans sa dispersion à travers le monde. Il faut donc, pour continuer l'œuvre des siècles et pour la servir, demeurer invinciblement fidèle à cette religion et à ses pratiques. Cet ancien étudiant d'Oxford, nourri de toutes les idées modernes, refuse à sa raison le droit de discuter des rites dont le sens, parfois, lui échappe. Il fonde un journal qui servira de signe de ralliement à tous les orthodoxes, tout en élevant, de plus en plus haut, l'idéalisme religieux qui est, suivant lui, la raison d'être, le sceau de la prédestination juive, et il invite à y collaborer une jeune fille, assise près de lui à la table des Goldsmith, une enfant du Ghetto que nous aurions pu remarquer au cours des premiers chapitres du

livre si notre attention n'avait été attirée ailleurs et si elle ne s'était perdue, en quelque sorte, dans la foule. Fille d'un pauvre juif polonais, honnête et pieux, mais contemplatif et fataliste, médiocrement expert à gagner sa vie et celle de sa famille, elle a suivi les cours de l'école et s'y est distinguée; si bien qu'on lui a confié, dans cette même école, des fonctions enseignantes. Les Goldsmith l'ont adoptée et se parens des talens extraordinaires qu'elle annonce, qu'elle montre déjà. Elle en a donné une preuve encore ignorée de tous, en écrivant un livre anonyme qui est un tableau et une satire de la vie juive, un livre qui doit ressembler quelque peu à celui de M. Zangwill. Elle a trop souffert de la contrainte morale, de l'oppression du Ghetto pour ne pas aller, d'un bond, jusqu'à l'autre extrême. Le ritualisme juif, la religion littérale a fait d'Esther Ansell une révoltée, presque une nihiliste. Elle a rejeté les rites et les dogmes et elle tend à une rupture suprême avec la race elle-même. Elle est, — M. Zangwill nous l'avouera plus tard, — le symbole du judaïsme qui traverse une crise douloureuse où il est prêt à se renoncer lui-même. De même que les Goldsmith s'absorbent tout doucement dans la société moderne, Esther et ses pareils iront grossir les rangs de ce groupe, toujours plus nombreux, où l'on ne reconnaît plus ni race, ni secte, et il n'y aura plus de Juifs sur la terre, si ce n'est quelques obstinés marmotteurs de formules dans un coin oublié du Ghetto.

Entre Raphaël et Esther s'engage une lutte étrange : deux âmes qui s'attirent, deux principes qui se repoussent et se combattent. Quelle est l'issue de ce duel émouvant, où l'un avance, quand l'autre recule et où chacun, tour à tour, croit avoir tout gagné ou tout perdu? Esther renaît à l'enthousiasme héréditaire; Raphaël, dégoûté des mesquines intrigues qu'il a trouvées à l'ombre et sous l'abri du ritualisme, sépare définitivement les pratiques du haut idéal religieux dont sa race a reçu le dépôt dès les premiers temps du monde et qu'elle est destinée, finalement, à faire prévaloir. Quel est cet idéal? Raphaël nous l'explique dans une conversation avec un jeune rabbin qui, lui aussi, s'échappe de la prison des dogmes et qui se prépare à aller chercher dans la patrie d'Emerson des auditeurs sans préjugés. Ce chapitre est un des plus remarquables de l'ouvrage et nous livre la pensée intime de M. Zangwill, mais sous une forme si ample et si riche que je ne puis lui donner place dans

un article. La meilleure manière de le résumer sera, peut-être, de citer deux noms pour lesquels M. Zangwill professe une révérence particulière et qu'il réconcilie dans une large synthèse, Moïse et Spinoza, l'organisateur et le penseur : l'un qui fait reposer les bases indestructibles de la morale sociale et privée sur la notion d'un Dieu unique et personnel; l'autre qui enferme l'humain dans le divin et dont l'analyse, bien qu'impitoyable, laisse à l'homme assez d'intelligence pour connaître son devoir et assez de volonté pour l'accomplir. Comme la race juive a donné au monde antique l'exemple du monothéisme, elle apportera au monde moderne l'idéalisme supérieur qui est l'essence de la religion d'Israël, et qui peut seul conduire l'humanité vers ses véritables destinées. Le triomphe du christianisme n'a été que le prélude et l'annonce de la conquête du monde par l'idée juive. Le Messie ne sera pas un homme, mais le peuple juif tout entier. Comme l'a dit Henri Heine, « le peuple du Christ est le Christ des peuples. »

M. Zangwill compléta sa pensée en écrivant trois volumes sur la couverture desquels se lit encore ce nom magique du Ghetto, dont son premier succès avait fait une si puissante attraction : *The Ghetto tragedies* (1893), *The Dreamers of the Ghetto* (1898), *The Ghetto comedies* (1907). J'ai déjà fait de nombreux emprunts à ce dernier livre parce qu'il est le plus récent ouvrage publié par M. Zangwill et que, par conséquent, j'y crois trouver l'expression des idées auxquelles il s'est arrêté. *The Dreamers of the Ghetto* met en scène, sous des formes très variées de ton et de couleur, des épisodes de l'existence du judaïsme à différentes époques des temps modernes. C'est de l'histoire mise en roman, de l'histoire qui serait neuve, probablement, pour beaucoup de lecteurs français comme elle l'a été pour moi. Quant aux tragédies du Ghetto, elles contiennent un ou deux récits qui placent M. Zangwill au premier rang des conteurs. Lorsque j'essayais, tout à l'heure, d'esquisser devant le lecteur les *Children of the Ghetto*, le penseur m'a trop fait oublier l'artiste; j'ai négligé l'émotion dramatique pour m'attacher à la peinture des caractères ou à l'exposition d'une thèse intéressante. Dans l'*Incurable*, il n'y a plus rien que le drame humain.

Nous sommes dans une salle d'hôpital, à l'heure où les malades reçoivent leur famille et leurs amis. On va, on vient, on

cause ; il y a comme une gaîté passagère qui traverse ce lieu de souffrance. Il est, cependant, un lit dont nul ne s'approche, une malade que personne ne vient voir. Quel âge a-t-elle ? Je ne sais, nul ne le sait. Elle doit être jeune encore, bien qu'il n'y ait plus de jeunesse sur ses traits. Elle est condamnée, elle ne peut guérir. Elle a laissé derrière elle, au quartier juif, un mari qui est venu d'abord la voir fréquemment. Peu à peu ses visites se sont espacées, ses manières sont devenues plus froides, plus gênées. Elle devine. Il a fait la connaissance d'une autre femme. Ce cœur, le seul bien qu'elle possédât au monde, n'est plus à elle. Lorsqu'elle est certaine du fait, lorsqu'elle lui a fait avouer la vérité, elle songe à ce qui va se passer, au double péché qui sera infailliblement commis. Un divorce peut empêcher cela, régulariser la situation de son mari et de cette fille. La loi juive lui permet de signer un acte de renonciation qui délie son mari de tout devoir envers elle. Elle signera cet acte. La joie de l'homme, mal dissimulée, le vague remerciement qu'il balbutie, l'air moutonnier de cette belle fille qu'il amène près de la malade, insolente de santé, mais un peu honteuse et pressée de s'enfuir, sont autant de déchiremens. Mais ce n'est rien à côté du néant où elle va tomber vivante, isolée du genre humain, dans ce lit d'où elle ne sortira plus que pour passer dans un cercueil, sans autre diversion à la torture morale que la torture physique. Combien de temps durera son agonie ?... Des semaines ? Des mois ? Des années ? Dieu clément, est-on tenté de s'écrier, accordez-lui la mort en récompense de son sacrifice ! Le jour où j'ai lu l'*Incurable*, j'ai cru toucher le dernier fond de la douleur humaine.

M. Zangwill était à l'apogée du succès lorsqu'il épousa miss Ayrton, fille d'un professeur bien connu et d'une femme distinguée qui a donné au public plusieurs livres notables. Ce mariage lui ouvrait une sphère nouvelle de la société anglaise et, par conséquent, un nouveau champ d'observations. Pourquoi ne ferait-il pas pour cette société ce qu'il avait fait pour le Ghetto ? L'idée dut se présenter à lui, si elle ne lui fut pas suggérée par ses nouveaux amis. Dans *the Mantle of Elijah*, où le titre seul est biblique, il traça un tableau satirique du haut monde politique en mêlant les parvenus de la littérature et de l'art aux privilégiés de la naissance. Deux hommes y personnifiaient les deux âges de la démocratie qui a été un rêve généreux

avant d'être un métier plus que rémunérateur. M. Zangwill a eu soin de rejeter les événemens assez loin en arrière dans le XIXe siècle pour éviter la malveillante curiosité qui veut toujours voir un roman à clef dans une satire sociale. Le livre a été écrit avec soin et porte, en toutes ses parties, des marques de talent. C'est la vie anglaise, vue, peinte, jugée à distance par un étranger bien informé et pénétrant, qui a lu et relu, de préférence, Thackeray et Disraeli. Mais il n'y faut pas chercher cette intimité étroite avec le sujet, cette émotion profonde qui semblait sourdre, si je puis dire, des pages les plus ironiques des *Children of the Ghetto*.

M. Zangwill n'avait pas encore quarante ans. Vers quel objet, dans quelle carrière allait, maintenant, évoluer son activité? Allait-il persister dans la voie nouvelle où il n'avait rencontré qu'un demi-succès? Allait-il retourner au Ghetto qui lui avait déjà donné, au point de vue littéraire, presque tout ce qu'il pouvait donner?

IV

« Un matin, me dit M. Zangwill (1), je vis entrer dans mon cabinet un gentleman qui m'était inconnu. C'était le docteur Hertzl. Il me dit *ex abrupto :*

« — Je m'occupe de constituer une patrie pour les Juifs. Voulez-vous m'aider?

« J'étais très surpris, continua M. Zangwill. J'avais un autre idéal et je l'avouai au docteur Hertzl. »

On a vu tout à l'heure quel était cet idéal poursuivi ou, du moins, caressé par M. Zangwill : la conquête du monde par l'idée juive, c'est-à-dire par la religion mosaïque, débarrassée des formules étroites aussi bien que des pratiques puériles, et condensée, concentrée dans ces grands principes qui en sont l'essence.

Le docteur écouta M. Zangwill avec un sourire amical.

— Très bien, mais votre idéal est un idéal lointain. Peut être faudra-t-il des siècles pour s'en approcher. Pendant que vous vous complaisez dans un noble rêve, à l'abri de libres institutions, nos frères, là-bas, souffrent la persécution pour leur foi.

(1) Cette conversation avait lieu le 18 juin 1909, au quartier général de l'Ito (King's Chambers, Portugal Street).

C'est là qu'il faut courir. Il faut marcher au cri de ceux qu'on égorge comme le soldat marche au canon... J'ai besoin de vous, venez avec moi.

M. Zangwill se leva et le suivit. Depuis ce moment, il s'est voué sans réserve à l'œuvre du patriote juif. Il a trouvé en lui, pour la continuer et l'élargir, lorsque, à la mort du docteur Hertzl, il est devenu le chef, universellement reconnu, de ce mouvement, il a, dis-je, trouvé en lui des facultés que nous ne soupçonnions pas et que, peut-être, il ne se connaissait pas à lui-même. N'y a-t-il pas, dans notre être intellectuel et moral, des régions inexplorées, des virtualités qui sommeillent et qui, parfois, ne s'éveillent jamais? Peut-être existe-t-il, dans le monde, un Beethoven expéditionnaire ou un Chopin maçon qui n'approchera jamais d'un piano, un Napoléon qui s'use à écrire des romans-feuilletons. Aussi bien l'évolution de M. Zangwill n'a rien qui me surprenne. C'est un signe des temps où nous vivons que le romancier, après avoir étudié et décrit la société présente, ses infirmités et ses plaies, soit tenté, lorsqu'il voit cette société attaquée de toutes parts au dehors et menacée de ruine au dedans, de la réformer ou de la défendre. Pareille chose est arrivée à Tolstoï; pareille chose arrive à un contemporain et à un confrère de M. Zangwill, à H. G. Wells dont j'ai raconté ici les débuts et les progrès, et lorsqu'on lit les œuvres de nos propres écrivains, on sent que l'ambition d'agir sur le mouvement social n'est jamais loin de leur pensée.

Lorsque M. Zangwill commença à jouer, dans le monde israélite, ce rôle nouveau et difficile d'homme d'État *in partibus*, les espérances des Juifs qui souhaitaient la réunion des tribus dispersées, se concentraient sur Jérusalem et sur la Palestine. C'est là ce qu'on appelait le Sionisme, et diverses associations avaient été fondées, avec l'appui, plus platonique que réel, des sommités de la société israélite, en vue d'organiser un courant d'émigration ou, plutôt, de retour vers la Terre-Sainte, parmi les Juifs persécutés de la Russie et de la Pologne. M. Zangwill, qui a visité Jérusalem et qui y a parlé en public, ne semble pas avoir éprouvé, en présence des souvenirs qu'un tel lieu évoque, ce tressaillement intime que beaucoup de touristes y trouvent, probablement parce qu'ils l'y vont chercher. Mais il constata par lui-même toutes les difficultés qui s'opposaient au retour et à la concentration des Juifs en Palestine. La population juive

actuelle forme à peine le dixième de la population totale, et les moyens manqueraient pour assurer la subsistance d'un contingent nombreux de Juifs indigens, s'ils étaient brusquement amenés dans un pays qui ne possède ni épargne, ni outillage et qui est presque dénué de ressources naturelles. Il était clair, d'ailleurs, pour M. Zangwill, que le gouvernement turc prendrait ombrage d'une immigration en masse et ne tolérerait qu'une « infiltration. » Or, dès qu'il s'adonna au problème et l'envisagea d'une manière pratique, il jugea que l'immigration en masse avec une certaine dose d'autonomie, — d'autonomie municipale, sinon politique, — était la solution vraie, la seule définitive.

La nouvelle Terre promise ne pouvait donc se rencontrer sur le site de l'ancienne. Un grand nombre de Sionistes, pour qui la tradition religieuse primait l'idée nationale, refusaient de se rendre à ces raisonnemens. De là une scission dans le mouvement et un nouveau groupement des forces. Les Sionistes dissidens fondèrent la *Jewish Territorial Organization*, qui se déclarait prête à accepter, comme lieu de refuge et comme patrie, telle contrée qui leur promettrait une existence assurée et indépendante. Avec les trois initiales I. T. O., un mot fut fabriqué, Ito, qui servit de racine à plusieurs dérivés, Itoism, Itoist. On désigna du nom d'Itoland cette contrée anonyme où la patrie juive devait se reconstituer. Ici va paraître un moment sur la scène M. Chamberlain. Il s'était intéressé au projet du docteur Hertzl. Il ne lui eût pas déplu d'abriter un État juif à l'ombre de ce drapeau anglais qui protège déjà de vastes communautés françaises ou hollandaises et 300 millions d'Indiens. A son retour du Transvaal, il crut avoir découvert, du pont de son navire, le lieu prédestiné, sur la côte de l'Afrique Orientale. C'est à ce moment, je crois, que la divergence du Sionisme et de l'Itoïsme fut le plus accusée et déchaîna les plus aigres polémiques. L'idée de M. Chamberlain, d'abord accueillie avec enthousiasme, ne résista pas à un examen attentif. Le paradis qu'il désignait aux Juifs était trop loin, et il était évident qu'une race européenne ne pourrait s'y implanter qu'après avoir payé un tribut meurtrier au climat de la zone équatoriale. On renonça donc à l'Afrique orientale et on étudia un plan de colonisation dans la Cyrénaïque. Ce projet amena des conversions dans les rangs des Sionistes. La Cyrénaïque offrait de grands avantages. Elle

était séparée seulement de la Russie méridionale par la Méditerranée et de la Palestine par l'Égypte. C'était comme une étape vers Jérusalem. Avec son sol fertile et sa belle étendue côtière, la Cyrénaïque ferait des Juifs, peuple de marchands, un peuple de marins et d'agriculteurs. La vie active, la vie en plein air, au sortir des noires boutiques d'Odessa, relèverait et fortifierait la race. Toutes les pensées des patriotes juifs se tournèrent vers cette classique Pentapole qui a été autrefois l'un des foyers de la civilisation hellénique et qui a donné le jour à une philosophie. L'intelligence sémite allait la réveiller d'un sommeil de plus de vingt siècles. Une commission fut chargée d'aller explorer la contrée, d'en contrôler les ressources à tous les points de vue, et le résultat de cet enquête est consigné dans une sorte de *Blue book* illustré qui est ouvert, en ce moment, sur ma table. Les conclusions sont favorables, sauf sur un point, qui est de première importance : pas d'eau potable en suffisance pour de grandes agglomérations humaines.

Alors, sans condamner définitivement la Cyrénaïque, on se prit à chercher un autre lieu de refuge. Un nom fut mis en avant : la Mésopotamie. Si la Cyrénaïque avait des traditions grecques, la Mésopotamie pouvait offrir mieux encore : des souvenirs qui se rattachaient à l'ancienne histoire des Juifs. La Mésopotamie est un désert. Soit : on n'en sera que plus à l'aise pour s'y installer. Mais le pays est malsain, sans ponts ni routes ; il faudrait vingt-cinq ou trente millions de livres sterling pour le drainer, pour y assurer les communications et les transports. Qui fournira ce capital ? Et M. Zangwill de répondre : « La haute finance juive les donnera, lorsqu'on l'aura convaincue que c'est un placement à 10 ou 12 pour 100. Refuserait-elle de gagner de l'argent, simplement parce qu'en faisant un gros bénéfice, elle risque de faire un peu de bien à ses humbles coreligionnaires ? » Cette saillie humoristique qui rappelle l'auteur du *Bachelors' Club*, ne me convainc pas tout à fait. Les financiers israélites pourraient bien demeurer indifférens à l'affaire proposée autant qu'à l'épigramme. Puis il faut obtenir l'adhésion et le concours du gouvernement turc. En dépit des illusions auxquelles a donné lieu la récente révolution de Constantinople, les Jeunes-Turcs ne se montrent pas plus favorables qu'Abdul Hamid à la colonisation juive sur une grande échelle, comme la comprend M. Zangwill. Au mois de juillet dernier, comme le Congrès

Itoïste tenait ses séances à Londres, on y a vu arriver un certain nombre de membres du nouveau parlement Turc qui venaient, avec un caractère semi-officiel, sonder l'opinion anglaise sur différens points de politique internationale. Dans le nombre, il y avait deux Juifs, qui ne représentent pas la Palestine, — le député de Jérusalem est un Turc orthodoxe, — mais qui sont, évidemment, au courant des tendances, des besoins et de l'influence politique dont peuvent disposer leurs coreligionnaires établis dans l'Empire ottoman : on les a interviewés et ils se sont empressés de décourager à la fois les Sionistes et les Itoïstes. Le gouvernement turc verra avec satisfaction des Israélites s'établir sur divers points du territoire, mais ne permettra pas qu'ils s'agglomèrent sur aucun, de façon à former une majorité et à prendre en main l'administration. Loin de s'isoler et de former une race à part, ces nouveaux venus devront s'assimiler la langue, les intérêts, les aspirations de leurs nouveaux compatriotes. En une ou deux générations, ils seront absorbés dans la nationalité turque.

Si ces vues, comme il est probable, sont partagées par la grande majorité des députés ottomans, le Sionisme n'a plus de raison d'être, mais l'Itoïsme demeure. Il ne peut plus être question de la Cyrénaïque, ni de la Mésopotamie, mais le cas était prévu et sur les nombreux plans que le Conseil de l'Ito avait à considérer, il en reste encore beaucoup à étudier et à approfondir. Puis, il y a les deux Amériques vers lesquelles s'est dirigé depuis quelques années le courant de l'émigration juive. New-York est aujourd'hui une ville à moitié juive; la population israélite s'est aussi concentrée dans l'Ouest autour de Galveston. Elle est plus nombreuse encore dans l'Argentine, où elle se fond dans la population ambiante plus rapidement que partout ailleurs. Tout en aidant leurs compatriotes persécutés à trouver un asile sur le sol du Nouveau-Monde, les Itoïstes ne cessent pas de chercher une contrée qui leur offre non un abri provisoire, mais un refuge définitif et une véritable patrie.

J'ai dû résumer les principales phases du mouvement sans avoir la prétention d'en écrire l'histoire. C'est la personnalité de M. Zangwill qui fait l'objet de mon étude. Cette personnalité a subi un changement si considérable qu'elle déroute, au premier abord, un observateur désireux de reconnaître, à travers les vicissitudes d'une existence humaine, la continuité de la vie mo-

rale et l'identité du sujet. Mais la croyance à cette continuité et à cette identité est trop enracinée chez moi pour céder devant de simples apparences. M. Zangwill a substitué à son vague et lointain idéal un but prochain. Il prononce des discours au lieu d'écrire des récits romanesques. Il a changé de métier : il ne saurait avoir changé de nature et d'âme. A sa peur d'être éloquent, au soin avec lequel il refuse l'essor à sa puissante imagination pour s'attacher aux faits et aux chiffres, je devine que les dons de sa jeunesse sont toujours en lui, mais qu'il n'en veut pas user. Quelquefois, mais rarement, il donne carrière à son ironie. Mais sa prétention justifiée, sa coquetterie, c'est d'être un orateur d'affaires, un pur *debater*, et d'éviter cette rhétorique, ces gros et grands mots qui fournissent des péroraisons émouvantes à un manufacturier enrichi, lorsqu'il veut entrer au parlement, ou à un jeune scholar d'Oxford nourri dans les débats des parlotes universitaires. Cependant lorsque je lis l'une après l'autre les trois harangues qu'il a prononcées cette année, à Londres et à Leeds (10 mai, 16 juin, juillet 1909), je remarque une progression dans l'ampleur oratoire, comme si la fièvre de ces vastes auditoires en qui frémissent les émotions les plus profondes de l'âme humaine remontait vers l'orateur et enflammait, malgré lui, sa parole.

M. Zangwill a cherché encore le succès sous une autre forme; j'entends le succès pour sa cause et pour ses idées. Il a abordé le théâtre, poussé d'abord par le désir qui vient si souvent aux conteurs contemporains de transformer leurs romans en pièces de théâtre. Plus récemment il a considéré la scène comme un moyen de propagande et de discussion plus prompt et plus actif que le volume. Il a donc traité la question juive dans des drames ou des comédies : je ne saurais dire lequel, car ces pièces n'ont pas été encore imprimées et n'ont été jouées qu'en Amérique. Chicago et New-York les ont écoutées avec beaucoup d'intérêt et même de faveur. Quand les verrons-nous à Londres? On ne croit pas le public londonien assez affranchi de préjugés pour entendre ces choses dans la disposition d'esprit nécessaire.

Lorsque s'est tenu à Londres, au mois de juillet, le congrès international de l'Ito, M. Zangwill a déposé les pouvoirs présidentiels qui lui avaient été conférés à la mort du docteur Hertzl. Il ne voulait pas, disait-il, que ses ennemis devinssent les adversaires de l'institution, ni que sa personne fût un obstacle à la

réconciliation des partis. Le congrès a répondu en le réélisant par un vote unanime à la présidence, sans aucune limitation de temps ou de pouvoirs. On voit que la Constitution de l'Ito, ainsi qu'on l'a remarqué à cette occasion, est « toute monarchique. » On peut donc dire de M. Zangwill ce que nous disions de Parnell il y a vingt ans : c'est un roi sans couronne, le roi sans couronne d'un peuple sans terre. Mais cette comparaison est décevante comme toutes les comparaisons. En réalité, M. Zangwill est le premier leader démocratique qu'ait eu la race juive dans les temps modernes. Il est le chef d'un parti inorganique, d'une foule dont je ne puis apprécier ni les forces, ni l'étendue, ni le courage ; pas plus qu'il ne m'est possible de prévoir où aboutira cette nouvelle marche dans le désert. M. Zangwill est-il destiné à mettre fin à la période du parasitisme qui a succédé à celle de la persécution ? Ou n'est-il qu'un précurseur ?

Je lui parlais du beau livre de M. Anatole Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations*, et je lui demandais s'il n'y avait pas là beaucoup de choses justes et vraies. Il me répondit : « Oui, mais pourquoi dit-il que les Juifs n'ont pas le sentiment de l'honneur? » Or, M. Zangwill nous a fait voir et toucher, dans plus d'un de ses récits, la douloureuse dégradation morale qui résulte de la servitude et qui a condamné toute une race humaine, merveilleusement douée, au mensonge, à la bassesse et à la peur. La révolte de la fierté raciale chez M. Zangwill contre une accusation... je me trompe, contre une constatation qu'il a faite lui-même, n'est pas seulement la révélation d'un caractère : elle est tout un programme. Relever le moral des Juifs, leur rendre la conscience d'eux-mêmes, la soif de la vie indépendante, le courage et les mâles vertus des races qui puisent leurs forces dans cette terre d'où est sortie toute énergie, telle est la mission qu'il semble s'être donnée et que lui confirme, on vient de le voir, le libre suffrage d'un grand nombre de ses coreligionnaires. Quelqu'un devait remplir cette mission : elle est, si je puis dire, à l'ordre du jour du xxe siècle. En la prenant, — ou en l'acceptant, — a-t-il trop présumé de ses forces? On verra. S'il réussit à l'accomplir, le monde chrétien lui en devra autant de reconnaissance que la nation juive.

AUGUSTIN FILON.

GOTHARD ET SIMPLON

A PROPOS DES DEUX CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE 1909

C'est à qui s'ingénie et s'acharne à transpercer les Alpes. Un tunnel est à peine achevé qu'un autre est entrepris. Depuis plus de cinquante ans, des multitudes disciplinées d'ouvriers sont, en un point ou en un autre de la puissante chaîne alpine, occupés à forer d'étroits et réguliers couloirs souterrains pour procurer accès et passage aux lourdes théories noires que mènent les locomotives.

Marchands, soldats ou pèlerins ont de tout temps traversé l'énorme et complexe bastion de l'Europe centrale, et les deux cols célèbres, le Grand et le Petit, mis sous le vocable de Saint-Bernard, — Saint-Bernard de Menthon, le zélé patron hospitalier des voyageurs — ont compté jadis parmi les chemins les plus fréquentés de tout le monde occidental. Le Septimer était alors le col principal de la Rhétie. Mais nos masses croissantes de marchandises et nos foules humaines de plus en plus pressées et haletantes, ne peuvent ni ne veulent plus monter jusqu'à de pareilles altitudes : il faut que la voie ferrée s'enfonce en plein cœur dans la montagne pour économiser ces deux richesses souveraines, l'énergie et le temps, dont le relief des hautes Alpes exige la trop coûteuse dépense. C'est donc par un souci d'économie bien comprise que tant de millions ont été consacrés à faire des trous.

Cinq grandes lignes ferrées traversent les Alpes : les deux premières ont été celles du Semmering (de Vienne à Venise), terminée en 1854, et celle du Brenner (d'Innsbruck à Vérone),

terminée en 1867; elles ont été construites par l'Autriche, à l'époque où cette puissance prétendait garder sous sa domination le Milanais et la Vénétie. La troisième est la ligne du Mont-Cenis de Chambéry à Turin, avec son tunnel de 13 kilomètres, ouverte en 1871, et qui correspond dans l'histoire aux alliances entre la France et l'Italie nouvelle. Les deux dernières en date, sinon certes en importance, sont les lignes transalpines suisses; elles ont été achevées, l'une, la ligne du Gothard, depuis plus de vingt-cinq ans, tandis que l'autre, la ligne du Simplon, date d'hier : les trains réguliers franchissent le nouveau souterrain depuis le 1er juin 1906.

Combien d'autres voies ont été créées et combien de tunnels percés en d'autres sens et selon d'autres directions pour rattacher ces cinq lignes essentielles les unes aux autres ou pour les atteindre plus directement! Rappelons seulement la plus grandiose de ces lignes alpines secondaires, celle de l'Arlberg, de Bregenz à Innsbruck, de la vallée du Rhin à la vallée de l'Inn, avec son grand tunnel de 10 240 mètres, ligne déjà vieille de vingt-cinq ans. Et si l'on en vient aux faits les plus récens, le Simplon est à peine terminé que, pour franchir les masses montagneuses de l'Oberland bernois et pour se relier à lui, on construit la ligne du Lötschberg, on creuse un nouveau grand tunnel de plus de 13 kilomètres et demi.

Ne faudrait-il pas songer un peu davantage aux efforts trop souvent homicides et aux dépenses prodigieuses qu'exigent de pareilles entreprises? Ne faudrait-il pas se rappeler que les États-Unis, ces créateurs acharnés de voies ferrées, possesseurs d'un réseau de 400 000 kilomètres construits, c'est-à-dire exactement centuple du réseau ferré de la Suisse, considèrent comme plus avantageux de faire l'ascension des montagnes que de les creuser à leur base et ne possèdent comme plus long tunnel qu'un souterrain de 7 300 mètres? Ne faudrait-il pas enfin considérer que l'énergie électrique est en train de transformer les conditions de la traction par rapport aux fortes pentes? On se demande, en vérité, si ce n'est pas le fait d'une sorte de folie collective que de multiplier outre mesure des œuvres semblables. En tout état de cause, les travaux réalisés correspondent à une période déjà finissante de l'histoire et de la géographie de la circulation, la période de l'exclusive traction à vapeur et le règne industriel de la houille.

Pour les pays de haute montagne dont l'essor économique a dû se produire ou se poursuivre en cette période, passagère si l'on veut, mais longue et décisive, force a bien été de niveler les montagnes en les creusant. La Suisse, « plaque tournante de l'Europe, » avait un besoin impérieux que voyageurs et marchandises vinssent « tourner sur la plaque. » Elle a dû, pour sauvegarder sa situation économique et politique internationale, demeurer une grande voie de passage du Nord au Sud. Le Gothard et le Simplon sont la double expression de cette nécessité vitale. Or, les destinées de ces deux routes ferrées dépendent des États voisins tout autant, sinon plus que de la Suisse elle-même; et le caractère ainsi que les modalités de ces relations obligées viennent d'être précisément revisés ou fixés au cours de deux conférences internationales qui se sont succédé à Berne, à peu de semaines d'intervalle, en cette même année 1909.

I. — LE GOTHARD ET LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU GOTHARD (MARS-AVRIL 1909)

18 juillet 1870, à Berne, au Conseil national (Chambre des députés), séance agitée et âpre qui a marqué dans l'histoire du tunnel du Saint-Gothard une journée décisive.

La mi-juillet 1870 a été, non seulement pour la France et pour la Prusse, mais pour toute l'Europe, une période telle qu'il est permis d'avoir oublié le débat parlementaire helvétique de ce lundi matin, première journée d'une semaine qui devait être celle de la déclaration de guerre franco-allemande.

Les Chambres fédérales avaient été appelées à ratifier le traité conclu à Berne le 15 octobre de l'année précédente entre la Confédération suisse et le Gouvernement royal d'Italie pour la construction d'un chemin de fer par le Saint-Gothard, ainsi que la Convention signée à Berlin le 20 juin 1870 et par laquelle la Confédération de l'Allemagne du Nord y adhérait. Le Conseil fédéral, ou gouvernement de la Suisse, qui avait été le négociateur, était tout acquis au projet; déjà, devant la Chambre haute ou Conseil des États, le Gothard avait été discuté dans les séances des 13 et 14 juillet, et il avait triomphé à une très grande majorité. Lorsque les arrêtés du Conseil fédéral furent transmis au Conseil national qui devait en délibérer, aucun des membres de l'Assemblée, ni parmi les amis zélés du Gothard, ni même parmi

ses adversaires, ne mettait en doute l'issue du débat : la majorité « gothardiste » était forte et compacte; les argumens des cantons orientaux, partisans du Lukmanier ou du Splügen, ou des cantons occidentaux partisans du Simplon, tout comme la pétition de 58 000 protestataires, étaient voués par avance à un échec indiscuté.

Mais voilà que la rupture entre la France et la Prusse est imminente; on connaît à Berne les paroles prononcées par le duc de Gramont et par Émile Ollivier; la guerre n'est pas déclarée, mais elle est certaine. Pour sauvegarder la neutralité de la Suisse, le Conseil fédéral vient de décréter la levée des troupes, la levée de 40 000 hommes. L'émotion est poignante. La pensée et les préoccupations sont ailleurs qu'au Gothard. A quoi bon signer un pareil traité, alors que personne ne sait quelle sera demain la carte de l'Europe? A quoi bon presser le débat et les décisions parlementaires, alors que les détenteurs des capitaux attendront à coup sûr la fin de la crise pour donner suite à leurs engagemens?... Ces réflexions sont celles d'un grand nombre de députés de tous cantons et de tous partis; elles rendent quelque espoir aux ennemis du Gothard : les délibérations sur le traité avec l'Italie remises *sine die*, n'est-ce pas la seule chance qu'ils puissent avoir d'une moindre défaite?... Mais les Gothardistes se reprennent; ils pressentent et interprètent les événemens comme leurs adversaires : ils redoutent ce lendemain si trouble et qui sera certainement si troublé; tout est prêt pour leur projet; coûte que coûte, et quels que soient les événemens, il faut profiter des circonstances favorables et des avantages si patiemment conquis; il faut s'opposer à tout ajournement.

Tel est l'état d'esprit surexcité qui règne au Conseil national en ce matin du 18 juillet 1870, lorsque le président ouvre la séance. Il arrive souvent dans l'histoire parlementaire que la vraie bataille, — celle qui est décisive, — se livre à propos d'une question accessoire, question de règlement ou question d'ordre du jour. Il s'agit ici de décider si les députés renverront oui ou non à une session prochaine cet important débat.

Au sein de la Commission, l'ajournement n'est rejeté qu'à une voix de majorité, — par quatre voix contre trois. Dans la séance même du Conseil national, les Gothardistes sentent qu'ils jouent leur va-tout; ils trouvent en face d'eux, alliés à leurs adversaires déclarés, des amis d'hier qui seront encore des amis de

demain, mais des prudens et des sages chez qui les inquiétudes de l'heure présente se tournent en hésitations ; et ils retrouvent, plus éloquens que jamais, tous les défenseurs des tunnels rivaux; ils entendent, unis au service de la même cause, Ruchonnet et Carteret, deux hommes de premier rang qui seront durant de longues années les chefs politiques de leurs cantons respectifs (Vaud et Genève). Après cinq heures de discussion, la proposition d'ajournement est repoussée par 65 voix contre 42. Le sort en est jeté. Dans les séances qui suivent, et où l'on aborde le fond du débat, les députés Saint-Gallois, Grisons ou Vaudois se battent pour l'honneur; mais tous comprennent et savent que le Gothard est chose résolue, que le Gothard se fera.

Il s'est fait. On connaît l'histoire de la construction, et les déboires de l'entreprise. Les 85 millions fournis par les subventions des États contractans (Suisse, 20 millions représentant la part contributive des cantons et compagnies de l'Union du Gothard; Italie, 45 millions; Confédération de l'Allemagne du Nord, 20 millions), ainsi que les 102 millions de la Compagnie concessionnaire, en tout 187 millions ne devaient pas suffire.

« M. de Bismarck avait fait sien le projet du Gothard. On fit faire, par les ingénieurs Beckh et Gerwig, à une échelle manifestement insuffisante, 1 : 10000, un levé préliminaire, qui dissimulait les difficultés, surtout dans les rampes d'accès, et qui permit d'abaisser la dépense prévue à 187 millions, sur lesquels les États allemands s'engagèrent pour une part. Quelques années plus tard, quand les études définitives, avec levé à 1 : 1000, furent achevées, on se trouva en présence d'une dépense totale de 290 millions, 103 millions de plus que les chiffres prévus, soit 100 pour 100 pour les lignes d'accès, 40 pour 100 pour le coût total.

« Mais ce qu'avait prévu M. de Bismarck arriva ; les dépenses étaient engagées, on ne pouvait reculer, on creusa quand même. C'est ainsi que le Gothard se fit, de par la volonté et à la gloire du Chancelier, qui, par ce coup de surprise, avait eu son tunnel, comme par la dépêche d'Ems il avait eu sa guerre (1). »

Il convenait avant tout de rappeler ce caractère internatio-

(1) Paul Girardin, *l'Ouverture du Simplon et les intérêts français* dans les *Questions diplomatiques et coloniales*, VIII, 1er déc. 1904, p. 707. En fin de compte, les subventions globales de l'Italie et de l'Allemagne furent respectivement de 8 millions et de 30 millions.

nal originel de la création et du développement du Gothard. Lorsqu'en mars et avril de cette année même 1909, les plénipotentiaires de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse se sont réunis à Berne pour fixer les clauses du rachat de cette ligne ferrée, toute l'histoire des vicissitudes diplomatiques de ce grand tunnel est remontée, pour ainsi dire, du passé jusqu'à nous : l'image de Bismarck semblait encore planer au-dessus de ces délibérations techniques et financières. Après cette conférence si laborieuse et pénible, on peut se demander : L'ombre de cette image ne s'étend-elle pas encore sur le texte de la nouvelle convention libératrice ? Quelles sont les empreintes de la puissante pensée de l'heure première ?

On ne saurait comprendre le sens de ce nouveau traité qu'en résumant ici très brièvement l'origine des discussions et divisions entre cantons suisses au sujet des voies ferrées transalpines; l'histoire qui précéda et prépara les délibérations devant les Chambres fédérales, l'histoire qui s'est un jour comme cristallisée en cette séance critique de juillet 1870 que nous avons à dessein replacée au premier plan, explique seule la suite historique dont la convention de 1909 est le plus récent retentissement.

La voie ferrée du Brenner, ouverte à la circulation en 1867, bordait et contournait la Suisse vers l'Est; celle du Mont-Cenis, terminée en 1871, la bordait et la contournait vers l'Ouest. Les grandes Alpes suisses ne constituent pas une chaîne centrale unique, mais, en général, elles se décomposent en deux grandes masses montagneuses parallèles entre lesquelles s'étend un sillon profond qui est lui-même parallèle aux plis alpins. Dans ce sillon se rassemblent les eaux supérieures du Rhône et du Rhin, formant deux vallées dites longitudinales, dont les têtes sont toutes voisines du massif du Gothard et qui s'éloignent de plus en plus l'une de l'autre, l'une vers l'Ouest, et l'autre vers l'Est. Elles restent fidèles au grand sillon interne jusqu'à ce qu'elles se coudent brusquement pour franchir la chaîne extérieure du versant Nord des Alpes suisses et rejoindre, par un angle droit, le lac de Constance et le lac de Genève.

C'est seulement au massif du Gothard que le système des Alpes suisses est en apparence plus simple : là, grâce à deux vallées transversales dont la direction est exactement perpendiculaire à celle des hautes vallées du Rhin et du Rhône, grâce à la Reuss et au Tessin, le versant Nord des Alpes et le versant Sud ne sont

séparés que par une même masse montagneuse qui a mérité à ce titre le nom « de Château d'eau » de l'Europe. Au massif du Gothard on peut parvenir directement du Nord par la vallée de la Reuss et directement du Sud par la vallée du Tessin, position unique qui est inscrite dans la géographie physique, et qui s'est tout naturellement révélée dans la géographie humaine.

Pour passer du versant Nord des Alpes suisses jusqu'au versant méditerranéen, il y a et il n'y aura jamais que trois ordres de solutions : ou bien franchir le Gothard, ou bien profiter de l'un ou de l'autre des admirables sillons de pénétration qui sont la haute vallée du Rhône et la haute vallée du Rhin; ces deux derniers chemins, jalonnés des centres historiques de vieille installation humaine du canton du Valais (Rhône supérieur) et du canton des Grisons (Rhin supérieur), se trouvent allongés par l'angle droit que font les cours d'eau et que les routes doivent suivre ; l'angle de Martigny est presque limitrophe de la France ; celui de Coire l'est de l'Autriche. Aussi les préférences de toute la Suisse centrale sont-elles allées à la voie de la Reuss et du Gothard, à la voie centrale, à celle qui traverse les cantons primitifs de la Confédération elle-même. Au point de vue du rayonnement de la Suisse et de ses relations avec les États voisins, on devine au contraire l'importance des passages alpins valaisans ou grisons.

Les trois vieilles Ligues du Rhin ont dû leur rôle historique à ces cols transalpins qui sont le Septimer, le Splügen, le Saint-Bernardin et le Lukmanier. Au milieu du siècle dernier, les Grisons ont consacré 10 millions, — somme énorme pour ce petit peuple actif, mais pauvre, — à refaire ou à construire un magnifique réseau de routes. Le pays des Grisons, historiquement et géographiquement, ce sont des routes. Aussi bien, ce sont les Grisons qui ont les premiers mené des négociations pour établir un chemin de fer à travers les Alpes, du lac Majeur au lac de Constance. C'était en 1845 que les trois cantons de Saint-Gall, des Grisons et du Tessin conclurent un premier traité auquel ils donnèrent comme suite une convention avec le royaume de Sardaigne : il s'agissait alors d'un projet de voie ferrée et de tunnel par le col du Lukmanier. En 1852, les Chambres fédérales votent la loi sur les chemins de fer qui laisse à l'industrie privée la construction des voies nouvelles et qui établit sous la forme de compromis assez vagues les principes des négociations des can-

tons et de la Confédération avec l'étranger. Le Lukmanier gardait toujours l'avance. La Sardaigne confirma ses intentions de n'accorder son concours qu'à une ligne du Lukmanier à l'exclusion de toute autre. Cependant, l'argent fit défaut et la concession accordée par le Conseil fédéral dut être plusieurs fois prolongée, mais en vain. On peut à juste titre appeler cette première période, de 1845 à 1857, la période du Lukmanier.

En l'année 1857 fut créée la première Union du Saint-Gothard qui groupait, avec les cantons primitifs, Uri, Schwyz, Unterwald et Lucerne, les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. L'Italie entre alors en scène, et, par une première note diplomatique, elle demande que la Suisse ne prenne pas d'engagemens en faveur d'une ligne transalpine sans avoir étudié tout l'ensemble des solutions possibles. L'Italie, très habilement, affaiblit le projet du Lukmanier en faisant naître un projet voisin et concurrent, celui du Splugen. De plus, le Tessin était amené, — sous l'influence de l'Italie, sans aucun doute, — non seulement à refuser mais à retirer son adhésion signée au Lukmanier ; d'autre part, les Tessinois créaient dans les Chambres fédérales et dans toute la Suisse un état d'esprit fondé sur ce postulat que toute ligne transalpine devait passer par le seul canton italien et méridional de la Suisse : le canton du Tessin se trouvait ainsi le maître de la situation, et l'on peut dire que c'est lui qui a ruiné les espérances des Grisons. Sur ces entrefaites se constitue la seconde Union du Saint-Gothard (1863), qui donne résolument à son projet le caractère d'une ligne d'intérêt international, et qui détermine le Conseil fédéral à entrer en négociations avec l'Italie et avec les États de l'Allemagne.

Le Simplon était également au bénéfice d'une concession ; il avait suscité une grande activité dans toute la Suisse occidentale. Des travaux étaient poursuivis, des projets étudiés et des subventions promises.

1857-1869, période de lutte ; lutte très acharnée, autour du Conseil fédéral et dans les pays voisins, entre les partisans des trois types de chemins de fer transalpins : ou le passage par le massif du Saint-Gothard, ou le passage dont la ligne d'accès devait remonter la vallée du Rhône, ou l'un des tunnels correspondant à la vallée du Rhin.

Or la Suisse ne pouvait songer à exécuter toute seule un travail aussi gigantesque ; les fonds lui manquaient. En fin de

compte, les États qui fournissent les subventions finissent par dicter leurs volontés. Parmi les États de l'Allemagne, le grand-duché de Bade s'était vivement intéressé, dès l'origine, au projet de traversée des Alpes ; mais ce fut la Confédération de l'Allemagne du Nord, guidée par le cerveau pratique et perspicace de Bismarck, qui, en apportant sa subvention de 20 millions et en se liant avec l'Italie qui en fournissait 45, fit pencher définitivement la balance, — sous le poids de l'or, — en faveur du Gothard.

Le grand tunnel transalpin n'était plus un projet suisse, ni intercantonal, ni même fédéral ; il devenait à la lettre, comme l'avaient voulu ses promoteurs, un projet international, répondant aux visées politiques grandissantes des jeunes nationalités en voie d'élaboration et de conquête.

La question étant ainsi posée, les projets grisons étaient voués à un échec certain ; car les routes transalpines des Grisons n'ouvraient pas de communications directes entre l'Italie et les contrées de l'Allemagne septentrionale ; elles reliaient plutôt l'Autriche à ses anciens domaines politiques, la Lombardie et la Vénétie. L'Italie naissante et l'Allemagne naissante ne pouvaient songer à s'unir qu'en dehors de l'Autriche, et nous dirions presque contre l'Autriche ; il fallait donc fuir les parages du lac de Constance et de la haute vallée du Rhin. La faveur que suscitaient les ardentes ambitions nationales du Nord et du Sud devait fatalement faire du Gothard la ligne d'élection. Elle fut, et resta la grande voie germano-italo-suisse.

Des contrées si disparates, mises en relation par une route courte et facile, multiplièrent entre elles les échanges pour le plus grand profit de la Compagnie concessionnaire du nouveau chemin de fer. Dès l'exercice de 1883, le nombre des kilomètres parcourus par les voyageurs s'était élevé à plus de 55 millions, et, vingt-cinq ans après, il avait triplé ; le nombre des marchandises-kilomètres avait atteint, dès 1883, 75 millions et vingt-cinq ans après il s'était encore accru de 100 millions. Ce sont là les expressions numériques d'une prospérité qui avait outrepassé les espérances les plus optimistes. De leur côté, tous les cantons suisses, dits « gothardistes, » avaient bénéficié du Gothard, et Zurich était devenu une grande place commerciale, de par l'immédiate influence du très puissant mouvement d'affaires entre l'Allemagne et l'Italie.

En 1908 et 1909, la Confédération suisse qui avait, de 1900 à 1903, négocié et opéré le rachat des cinq grandes compagnies (1), dut aborder le problème pratique du rachat du Saint-Gothard. Faut-il être surpris que les gouvernemens d'Allemagne et d'Italie lui aient fait alors savoir que la Suisse n'avait pas, à leur avis, le droit de racheter ce réseau sans leur assentiment?

Le Conseil fédéral leur répondit que les traités internationaux du Saint-Gothard ne s'opposaient nullement au rachat, et que l'opération s'effectuerait le 1er mai 1909. « Chaque partie maintenant son point de vue, » on convint de réunir une Conférence à Berne « pour chercher un terrain d'entente. » Les délégués des trois pays se rencontrèrent à Berne le 24 mars 1909, et il ne fallut pas moins d'un mois de négociations très pénibles et de 17 séances plénières pour aboutir, le 20 avril, au texte des nouvelles conventions.

Dans le texte de cet arrangement amiable international, deux séries de résolutions méritent une spéciale attention.

Afin d'obtenir un rendement kilométrique plus considérable des lignes ferrées de haute montagne dans lesquelles tant de millions ont été engloutis, on majore les taxes de transit en majorant conventionnellement la distance réellement parcourue; on ajoute donc au nombre exact de kilomètres un certain nombre de kilomètres supplémentaires, et la surtaxe résulte de ce que voyageurs et marchandises paient comme s'ils parcouraient en réalité ce supplément hypothétique. D'Erstfeld, sur le versant Nord du Gothard, jusqu'à Chiasso, sur le versant Sud, la voie a exactement 164 kilomètres 500 mètres : la surtaxe actuellement en vigueur est de 64 kilomètres. D'Erstfeld à Pino, la surtaxe est de 50 kilomètres.

Grâce à ces majorations fictives des distances, la Compagnie concessionnaire du Gothard est parvenue à réaliser les bénéfices inespérés qui sont un fait bien connu. D'une recette kilométrique de 39 600 francs en 1885, elle est passée à 61 700 francs en 1895, et à 92 500 francs en 1905, ce qui, déduction faite des dépenses, laissait, pour cette année 1905, un excédent de recettes de 39 641 francs par kilomètre.

Les chemins de fer fédéraux, dont le budget ne s'équilibre

(1) On trouvera un remarquable résumé de l'histoire des chemins de fer suisses dans un livre récent et bien informé : Pierre Clerget, *la Suisse au XXe siècle, Étude économique et sociale*, Paris, Armand Colin, 1908.

pas très aisément, se proposaient, en rachetant le réseau du Gothard le 1er mai 1909, de maintenir bien entendu les mêmes taxes et surtaxes; et cette mesure s'imposait d'autant mieux que les affaires et les recettes du Gothard, loin de progresser, avaient subi en 1908 un sensible fléchissement par rapport à 1907 :

	Nombre de personnes transportées.	Tonnes de marchandises transportées.	Recettes totales de l'exploitation du Gothard en francs.
1907	3 705 829	1 737 214	30 200 000
1908	3 860 203	1 586 452	29 100 000

Mais la Suisse avait compté sans les États subventionnans, et, disons-le nettement, sans l'Allemagne. C'est sur la réduction de ces surtaxes que l'Allemagne a fait porter ses prétentions et dirigé son effort diplomatique. Unie à l'Italie, elle a obtenu pour le trafic-marchandises les avantages suivans :

Les surtaxes de 64 kilomètres pour Erstfeld-Chiasso et de 50 kilomètres pour Erstfeld-Pino sont réduites :

De 35 pour 100 dès le 1er mai 1910 (c'est-à-dire ramenées à 42 kilomètres pour le premier de ces parcours et à 33 pour le second);

Et de 50 pour 100 à partir du 1er mai 1920 (c'est-à-dire ramenées à 32 kilomètres pour le parcours Erstfeld-Chiasso et à 25 kilomètres pour le parcours Erstfeld-Pino).

Les articles 7 et 8 de la convention constituent, en matière de réglementation internationale des chemins de fer, une nouveauté plus originale. Voici le texte exact de ces deux articles :

Art. 7. — Le trafic sur le chemin de fer du Saint-Gothard jouira toujours des mêmes bases de taxes et des mêmes avantages qui sont ou seront accordés par les chemins de fer fédéraux à tout chemin de fer qui existe déjà ou qui sera construit à travers les Alpes.

Art. 8. — Pour ce qui concerne le transport des voyageurs et des marchandises d'Allemagne et d'Italie, pour et à travers ces deux pays, la Suisse s'engage à ce que les chemins de fer fédéraux fassent bénéficier les chemins de fer de l'Allemagne et de l'Italie au moins des mêmes avantages et des mêmes facilités qu'elle aura accordés soit à d'autres chemins de fer en dehors de la Suisse, soit à des parties et à des stations quelconques de ces chemins de fer, soit enfin aux stations frontières suisses. Les chemins de fer fédéraux ne peuvent entrer dans aucune combinaison avec d'autres chemins de fer suisses, par laquelle ce principe se trouverait violé.

On remarquera la rigueur de ces dernières lignes, si elles étaient prises à la lettre. En réalité, elles sont expliquées, — et

atténuées, — par un procès-verbal qui est joint à la Convention et qui fournit un commentaire à cet article 8 :

La deuxième phrase de l'art. 8, « Les C. F. F., etc., » veut seulement dire que les C. F. F. ne peuvent entrer dans aucune combinaison avec d'autres chemins de fer suisses par laquelle ils accorderaient sur leurs lignes des bases de taxes plus réduites que celles qui sont appliquées au trafic et transit par le Gothard.

Ainsi se trouve établie en faveur du Gothard une clause que nous pourrions appeler « la clause de la ligne la plus favorisée. » L'article 12, en prévoyant le cas d'un renchérissement du prix de la houille qui ne permettrait plus au Gothard de faire face à ses affaires et en autorisant, dans ce cas extrême, le rétablissement des anciennes surtaxes de montagne, a bien soin d'ajouter : « La Suisse aura égard, en relevant les surtaxes, à la clause du traitement le plus favorable dont bénéficie la ligne du Saint-Gothard vis-à-vis des autres chemins de fer par les Alpes. »

L'Allemagne et l'Italie ont, en somme, obtenu, comme rançon de leur ancienne et décisive coopération en faveur de la ligne transalpine, un privilège réel et indiscutable, non pas en faveur de cette ligne, — au contraire, — à son détriment, mais en faveur des marchandises qui seront transportées par le Gothard. Ces marchandises, de quelque provenance qu'elles soient, bénéficieront des taxes plus faibles accordées par la Suisse; mais comme le Gothard est par-dessus tout la grande voie germano-italienne, ce sont les produits industriels de l'Allemagne et les produits agricoles de l'Italie qui seront les principaux bénéficiaires des avantages consentis.

Des termes heureux dupent parfois les meilleurs esprits. Le Gothard une fois racheté, le « nouveau confédéré » une fois rentré au bercail des C. F. F., le voilà assimilé « à la nation la plus favorisée. » Quelle originale trouvaille ! Lorsqu'il s'agit d'un traité de commerce, le service des douanes de « la nation la plus favorisée » peut y perdre, mais la nation y gagne ; ici, c'est le Gothard qui perd, ce sont les chemins de fer fédéraux qui perdent, c'est la Suisse qui perdra toujours. Et c'est ailleurs qu'on gagnera. La politique de l'Allemagne vis-à-vis de la Suisse est une grande politique. On dit que l'Italie s'était proposé d'introduire à la Conférence la question du Splügen : si elle avait obtenu qu'une partie des millions de son ancienne subvention fût versée au bénéfice d'un nouveau tunnel transalpin oriental,

elle aurait travaillé en même temps pour ses propres intérêts et pour ceux de la Suisse, mais non pas pour ceux de l'Allemagne : l'Allemagne a réussi à faire écarter des discussions ce problème dangereux. Comment les cantons gothardistes abandonnent-ils la cause de « leur » Gothard, en acceptant pour autrui des concessions telles que le gouvernement suisse est obligé de s'en excuser? Le communiqué officiel, distribué par la chancellerie fédérale, — et donc rédigé par le gouvernement lui-même, — au lendemain de la Conférence du Gothard, plaide ainsi les circonstances atténuantes ; nous nous ferions, en vérité, scrupule de ne pas en donner un extrait textuel :

Il y a lieu de remarquer qu'il s'agit toujours du transit par le chemin de fer du Saint-Gothard, soit des tarifs pour les voyageurs et marchandises qui entrent par Chiasso et Pino d'une part et sortent par Lucerne, Zoug et Immensee d'autre part ou *vice versa*. La Suisse garde son entière liberté en ce qui concerne les tarifs pour les voyageurs et marchandises au service intérieur du Gothard; de même pour les voyageurs et marchandises d'Allemagne et d'Italie à destination de stations du Gothard ou inversement.

Lisez et comprenez: il est bien entendu que tout ce qui est suisse est exclu du privilège.

Au lendemain de la « guerre des farines » qui avait révélé à bon nombre de Suisses les répercussions lointaines des méthodiques négociations commerciales de l'Allemagne, l'habile ministre de ce pays à Berne, M. de Bülow, le propre frère de l'ex-chancelier, pouvait-il escompter une aussi enviable faveur? Les puissantes locomotives du Gothard travailleront désormais, — à partir du 1er mai 1910, — et les puissantes rotatives souffleront les neiges pour déblayer la voie durant d'interminables hivers, — non pas à perte, nous l'espérons bien, nous en sommes même assurés, — mais au rabais... pour le roi de Prusse!

II. — LE SIMPLON ET LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VOIES D'ACCÈS AU SIMPLON (JUIN 1909)

Lors de cette discussion de la convention du Gothard devant les Chambres fédérales dont nous rappelions tout à l'heure quelques-uns des épisodes, — à la dernière heure de la dernière séance, le 22 juillet 1870, — un des vaincus, un député du canton des Grisons, nommé Caflisch, disait, sinon avec une très délicate élégance, du moins avec une grande vérité :

M. le Président de la Confédération Dubs pense nous consoler lorsqu'il nous dit que notre mère l'Helvétie ne pouvait pas donner le jour à deux jumeaux, que pour le moment elle a assez de peine à mettre au monde le Saint-Gothard, mais que plus tard il y aurait des chances pour les jumeaux, le Lukmanier et le Simplon. Je ne puis pas, quant à moi, me satisfaire de cette perspective; je crois, au contraire, que si l'Helvetie peut enfanter le Saint-Gothard, ses couches seront très laborieuses et qu'elle n'aura guère la force de donner le jour à un nouvel enfant, et moins encore à deux jumeaux.

Caflisch, prophète de malheur, était bon prophète. Le Simplon n'a pu être achevé que trente-six ans plus tard, en 1906, et s'il était permis, à propos de ces tunnels, de continuer la comparaison du député des Grisons, nous dirions que le Lukmanier ou le Splügen ne sont pas encore tout près de voir le jour! Nous craignons même que, si les Grisons ne sortent pas de leur isolement politique et ne se résolvent pas à lier solidement partie avec d'autres puissans amis dans la Confédération, on ne les mène de nouveau et ils ne se laissent mener du Splugen au Lukmanier ou à sa variante nouvelle, la Greina. Ballottés entre les projets de tunnels directement italo-suisses et les projets de tunnels aboutissant au Tessin, c'est-à-dire au Gothard, ils risquent d'être encore à la merci de l'intelligente diplomatie des Tessinois...

Les cantons rhénans n'ont d'ailleurs qu'à suivre l'exemple d'énergie méthodique et acharnée que leur ont donné les cantons rhodaniens, conduits à la conquête du Simplon sous la direction tenace et heureuse du canton de Vaud.

Le Gothard l'avait emporté grâce aux appuis financiers et politiques de l'extérieur. Après de très longues et inefficaces négociations avec la France, le Simplon a été exécuté par la Suisse elle-même. C'est à peine si l'Italie y a contribué par une subvention de quelque quatre millions. La force des cantons simplonistes et surtout des hommes d'État vaudois, à l'esprit loyal et pratique, a été de s'appuyer sur les Conseils de la Confédération, de lier à leur cause le Conseil fédéral et de déterminer en leur faveur, — par le rachat et depuis le rachat, — la bonne volonté sympathique de l'administration supérieure des chemins de fer fédéraux.

La construction du tunnel du Simplon, entreprise à forfait par la Société Brandt, Brandau et Cie, a été fertile en surprises et en déceptions. La complication des couches géologiques ren-

contrées, l'abondance des sources et surtout des sources d'eau chaude, la température qui est montée au front des chantiers jusqu'à 54°, ont causé de grandes et coûteuses difficultés ; le premier forfait a dû être augmenté d'une dizaine de millions. Aujourd'hui, l'œuvre est achevée, les trains circulent de Paris à Milan, remontant la vallée du Rhône et franchissant ce souterrain qui, avec ses 20 kilomètres de longueur (exactement 19 730 mètres) et sa faible altitude maximum (705 mètres au-dessus du niveau de la mer), constitue le plus long et le plus bas des grands tunnels des Alpes, de l'Europe et du Monde.

Le tunnel du Simplon a l'une de ses entrées sur territoire suisse et l'autre sur territoire italien ; il est bien certain que la Suisse a dû régler avec l'Italie diverses questions techniques et administratives ; cette réserve faite, on peut dire que le Simplon ne pose pas de gros problème international ; il est, de par ses origines politiques et financières, beaucoup moins international que le tunnel du Gothard dont les deux ouvertures sont pourtant en Suisse.

Par ses voies d'accès, au contraire, le Simplon est une grave affaire internationale. En avant des Alpes se dressent les plis et les plateaux du Jura : le Jura, malgré ses altitudes beaucoup moindres, est presque plus rebelle à qui le veut traverser que le système alpin. Comme la loi d'acheminement des marchandises est entre les divers pays la loi brutale de la plus courte distance, et que c'est par là surtout que toutes les grandes lignes internationales doivent entrer en concurrence et en lutte, tous les initiateurs et protecteurs de la ligne du Simplon devaient pousser leurs ambitions à faire améliorer et abréger les voies transjurassiennes, c'est-à-dire les avenues françaises du Simplon. Il y eut de longs débats, d'interminables querelles, des séries de négociations entamées et rompues : nous n'en parlerons pas, de peur de ranimer, sans le vouloir, des disputes qui doivent aujourd'hui s'évanouir, puisque le traité de paix est signé, — la paix du Simplon.

L'ambassadeur de la République française à Berne, le comte d'Aunay, par son esprit conciliant, et grâce à son désir de donner quelque satisfaction à tous les groupes opposés d'intérêts, est d'abord parvenu à faire adopter par les deux gouvernemens français et suisse, un protocole préliminaire en vue d'une conférence internationale. Une plume avisée avait inscrit au pro-

gramme le terme vague de « toutes autres questions connexes, » qui devait assurer à la conversation internationale toute l'ampleur souhaitable. Le ministère français eut raison de placer à la tête de sa délégation celui-là même qui avait présidé au ministère des Travaux publics, à Paris, les très nombreuses séances de la Commission française interministérielle des voies d'accès au Simplon, M. Charles Laurent. Les choses en sont devenues plus faciles.

Une première fois, la Conférence s'est réunie à Berne du 16 au 23 mars 1909. Elle a dû se séparer parce que la délégation française avait reçu le mandat et avait plaidé le droit de joindre aux problèmes débattus la question du Moutier-Granges, et que la délégation suisse et le Conseil fédéral ne se considéraient pas comme pouvant admettre cette adjonction. Mais les délégués ne se sont pas quittés sans être tombés d'accord sur de nombreux points discutés et sans avoir même noté les solutions possibles sous la forme de résolutions entièrement rédigées. Ceux qui ont lu les procès-verbaux inédits des séances de la première conférence, étaient convaincus que, de part et d'autre, les bonnes volontés étaient trop grandes pour qu'on ne finit pas par tomber d'accord. Après bien des retards dus à des causes très diverses, la seconde conférence que tant de Cassandres intéressées avaient vouée d'avance à l'insuccès s'est réunie du 1er au 10 juin 1909, et elle est parvenue, plus tôt même qu'on ne le supposait, à une parfaite entente (1).

Une convention avait été signée en 1902 entre la Compagnie P.-L.-M. et le Jura-Simplon pour fixer les conditions de la construction du Frasne-Vallorbe; mais cette convention, soumise aux Chambres fédérales et approuvée par elles, n'avait jamais été ratifiée par le gouvernement français. De longs pourparlers, parfois assez aigres, rendaient la situation plus épineuse que si on s'était trouvé en face d'une question neuve. Rapiécer et raccommoder demande plus d'art, plus de souplesse et plus de science que tailler et coudre !

L'opinion publique et le gouvernement sentaient en France que, pour s'acheminer vers le tunnel romand, le Frasne-Vallorbe, — c'est-à-dire l'amélioration de la ligne actuelle Paris-Dijon-

(1) Délégués de la France : MM. Charles Laurent, Sergent, Mocquery, Fontaneilles, de Billy et R. Cosson. — Délégués de la Suisse : MM. von Arx, Weissenbach, Colomb, Winckler, Stockmar et Pestalozzi.

Vallorbe-Lausanne et la vallée du Rhône supérieur, — était chose indispensable et obligatoire ; c'était la carte forcée, la logique même. Pourtant, la logique s'impose-t-elle toujours? et s'impose-t-elle sans débat?

La Conférence des voies d'accès au Simplon, qui s'est close le 10 juin, consacre d'abord comme évidemment urgente la construction du Frasne-Vallorbe, et les chemins de fer d'État suisses consentent aux majorations sur les devis primitifs qui résultent du retard même de l'exécution et de toutes petites modifications du tracé. Mais, après avoir, pour ainsi dire, déblayé le terrain de cette première solution admise par tous, il a fallu aborder les questions complémentaires et connexes qui, en raison même des difficultés qu'elles soulevaient, se trouvaient constituer les problèmes essentiels et comme le nœud vital de la Conférence.

A droite et à gauche, au Sud et au Nord de la voie d'accès la plus courte, — la voie Dijon-Vallorbe-Lausanne, — d'audacieux et de clairvoyans défenseurs des intérêts franco-suisses avaient cherché des solutions qui, quoique kilométriquement plus longues, pouvaient avoir une grande portée : elles élargissaient de beaucoup la zone de retentissement économique et par suite la signification politique du Simplon.

Vers le Sud, un projet très ingénieux, très élégant, mais assez coûteux (115 à 140 millions), consistait à joindre Lons-le-Saunier à Genève par une ligne nouvelle dite de la Faucille. Outre les particularités techniques de cette ligne dont presque la moitié devait être en tunnels (39 kilomètres de tunnels), un obstacle se présentait au point terminus à Genève : la traversée du Rhône. Il fallait obtenir de la Suisse la promesse éventuelle de la construction d'un pont sur le Rhône et le raccordement des deux gares genevoises de Cornavin et des Eaux-Vives.

La Conférence des voies d'accès a obtenu ces promesses. Le jour où le gouvernement français se décidera à faire la Faucille, il ne trouvera plus d'objections du côté de la Suisse. Bien mieux, tous les points qui auraient pu être des écueils sont d'avance explorés et élucidés.

Rachat par la Suisse de la gare de Cornavin, raccordement de la gare de Cornavin à la gare des Eaux-Vives, passage des trains internationaux avec personnel du P.-L.-M., simplification des formalités douanières, etc., tout cela a été examiné. On

s'est comme placé en face de la Faucille construite et on a tout décidé comme si le rêve ardent du Jura, de la Savoie et de Genève avait été subitement réalisé par une fée bienfaisante.

Ceux qui ont assez de foi pour croire à la vertu pratique des « distances virtuelles » peuvent dès aujourd'hui laisser leurs esprits optimistes courir sur les voies doublées de Saint-Gingolph-Bouveret, et choisir à leur gré la rive septentrionale ou la rive méridionale du lac Léman, la ligne suisse ou la ligne savoisienne, entre lesquelles par avance la sagesse des nouveaux Salomons a coupé et tranché trafic et recettes, pour la plus grande satisfaction des parties adverses!

Le gouvernement de Genève, partagé entre les exigences de son énergique loyalisme suisse et les aspirations de ses très nobles ambitions genevoises, s'était trouvé pris entre la France et la Confédération, entre la Savoie et le canton de Vaud, et avait fait preuve dans ces dernières années de lutte d'une réelle habileté. Tant que la question d'un nouveau tunnel transalpin n'était pas mûre, et que Genève était médiocrement assurée de la sympathie des C. F. F., le Conseil d'État genevois ne pouvait guère accepter que l'on discutât le raccordement des deux gares. Dans la séance du 8 février 1906, le conseiller Vincent représentant le gouvernement déclarait en plein Grand Conseil : « La question du raccordement n'est pas posée, et on ne songe pas à la poser. » Il fallait à tout prix maintenir au projet de la Faucille sa signification primitive de voie d'accès au Simplon. Tactique fructueuse : c'est à ce titre, en effet, que la Faucille a pu être discutée par la Conférence, et que la Conférence des voies d'accès au Simplon a fini par libérer la Faucille de cet enchaînement limitatif et fatal au tunnel du Simplon, en lui accordant, en lui promettant son pont sur le Rhône. La Faucille n'est plus dès lors la voie coudée, tordue, presque illégitime, une sorte de rejeton mal venu du Simplon ; elle recouvre toute sa stature rectiligne, elle devient la grande voie droite, voie d'accès vers Genève, voie d'accès vers la Savoie, peut-être même un jour voie d'accès vers un nouveau tunnel franco-italien (1). C'est là un avantage appréciable au

(1) Ce dernier projet est d'ailleurs bien délicat et complexe, même aux yeux de ceux qui en sont les partisans ; il offre des difficultés de divers ordres, sur lesquelles nous ne voulons pas insister ici. Ajoutons enfin que pour certains la

point de vue des intérêts français, et un profit plus grand encore au point de vue des intérêts genevois. Les Genevois paraissent l'avoir compris. Le premier moment qui a suivi la Conférence a été une heure de déception : des amis trop zélés leur avaient donné trop d'espoir! Lorsqu'ils ont vu que la Convention consacrait plus de la moitié de son texte à fixer les conditions lointaines d'un projet qui n'était pas concédé, ils se sont demandé s'ils n'avaient pas été joués par les plénipotentiaires; mais ils se sont ravisés. Que la France ait pu exécuter la Faucille sans s'être assurée que la Confédération helvétique jetterait à Genève le pont sur le Rhône, était une telle absurdité qu'on serait mal venu à laisser supposer à ses meilleurs amis qu'on les en aurait crus capables; les clauses de la Convention constituent donc l'acte de naissance qui marque l'avènement de la Faucille comme projet sérieux et raisonnable. Sur les conseils éclairés d'hommes tels que le Consul général de France à Genève, M. Jullemier, ou de M. Léon Janet, le président récemment décédé de la Commission des travaux publics, les membres si actifs de la Chambre française de commerce, unis aux promoteurs genevois de la Faucille, ont recommencé leur brillante campagne. Ils sentent qu'ils peuvent travailler en pleine lumière : en s'appuyant sur un acte international, ils peuvent maintenant donner à la Faucille sa vraie portée; ils n'ont plus à redouter qu'en France on ne la considère comme trop exclusivement « simploniste, » ni que les autorités supérieures de la Suisse ne la rejettent comme trop « hétérodoxe. » C'est de toute évidence une ligne franco-genevoise; pourquoi ne pas le déclarer très haut maintenant?

L'histoire humaine se recommence. Que les Genevois se remémorent les vicissitudes du Gothard : nous l'avons dit, le jour où l'Italie et la Confédération de l'Allemagne du Nord ont promis leurs subventions à fonds perdus, la cause « gothardiste » a été gagnée. De même, le jour où l'Association pour le percement de la Faucille ou le Syndicat franco-suisse qui en est naguère issu apportera à la nouvelle voie projetée quarante ou cinquante millions à fonds perdus, il ne se trouvera que bien peu de récalcitrans pour discuter si la Faucille doit oui ou non aboutir à Genève et traverser son territoire. Que nos amis de Genève laissent crier ceux qui ne savent que parler; qu'ils agissent,

Faucille reste avant tout un projet de voie d'accès au Simplon, et nous devons à la vérité de dire que l'ambassadeur de France à Berne est de ceux-là.

comme ils savent le faire, en gens avisés et pratiques, et leur cause sera bien près d'être entendue.

Au Nord de la ligne centrale Paris-Vallorbe-Simplon, des rêves hardis ont également voulu tirer parti du tunnel du Simplon. Mais là, les énergies combinées du canton-État de Berne et de la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises ainsi que les ressources financières des banques françaises et de la Compagnie de l'Est ont déjà partiellement résolu le problème posé; il ne s'agissait plus que de parfaire l'œuvre commencée.

Pour atteindre le Simplon à travers la partie montagneuse du canton de Berne, — l'Oberland bernois, si connu et admiré des touristes, — il fallait un second grand tunnel : ce sera celui du Lötschberg. Il est déjà en construction, et c'est un ingénieur français de grand talent, M. Zürcher, qui en dirige l'exécution.

Ligne qui est, en réalité, berno-française et doit avoir une très féconde signification, si on sait l'interpréter et la compléter. En quoi consiste ce que nous appelons ici son « interprétation ? »

C'est par le réseau de la Compagnie de l'Est qu'on doit s'acheminer vers la ligne Lötschberg-Simplon : c'est par la gare frontière de Delle que voyageurs et marchandises de France devront entrer en Suisse. Mais on est là en plein Jura, et pour traverser cette zone montagneuse à plis parallèles, les lignes ferrées suivent les vallées et font des zigzags qui allongent indéfiniment les distances. Il importe de couper ces angles. Pour gagner une abréviation sensible de cette ligne, un tunnel et un raccourci s'imposaient, le Moutier-Granges.

Raccourci et tunnel sur territoire suisse qui coûteront plus de 20 millions, mais qui ont pour la France cet incomparable avantage de faire de la ligne nouvelle la plus courte voie vers Milan, non seulement pour la France de l'Est et du Nord, mais encore pour la Belgique et pour une partie de l'Angleterre et de la Hollande. Le transit si puissant d'Anvers et de Rotterdam vers l'Italie du Nord rentre ainsi dans la sphère économique française, et les marchandises de cette origine et de cette destination devront passer sur les rails français au lieu de s'acheminer par les rails allemands comme ils le font depuis l'ouverture du Gothard.

Le grand projet aimé, soutenu, voulu par Bismarck a été réalisé au détriment des intérêts économiques français. Or, le

Simplon, aidé du Lötschberg et complété par le Moutier-Granges, peut devenir comme une revanche compensatrice.

On comprend maintenant pourquoi l'ambassadeur de France à Berne, M. le comte d'Aunay et la délégation francaise avaient fait un cas de rupture des négociations du refus de la prise en considération du Moutier-Granges lors de la première Conférence des voies d'accès en 1908. Les Français ne peuvent être qu'unanimes sur cette question, et les délégués le furent. Leur point de vue fut présenté avec tout le tact admirablement énergique et de bonne humeur conquérante de celui qui était leur chef, M. Charles Laurent.

Peu à peu, la Suisse reconnut la légitimité du point de vue français : il fallait bien se rendre à l'évidence, et, avant même la réunion de la seconde Conférence, le Moutier-Granges, qui avait déterminé l'interruption de la première, était regardé comme devant être consenti.

Est-ce à dire que les complications n'ont pas été nombreuses? Certes, il a fallu de longues et de pénibles négociations pour coordonner et concilier les intérêts suisses contradictoires qui étaient en jeu dans l'affaire ; et toute la ténacité intelligente et prépotente des Bernois a été nécessaire pour établir le tracé définitif du Moutier-Granges, devenu le Moutier-Longeau, et pour faire charger tout à la fois la Compagnie du Lötschberg de la construction et les chemins de fer fédéraux de la future exploitation. Ces conventions extérieures, et pour la plus grande partie antérieures à la seconde Conférence, étaient le prologue indispensable de la Conférence internationale.

La part de celle-ci n'était pas moindre. Il ne s'agissait pas simplement de faire naître une ligne, il fallait la faire vivre, c'est-à-dire lui assurer un trafic suffisant. Nourrir est une œuvre plus longue et plus patiente que créer. Pour que la ligne Moutiers-Berne-Lötschberg vécût, il fallait obtenir un partage du trafic arrivant en Suisse par Delle. Les délégués français ont obtenu en faveur de Moutier-Longeau le 70 pour 100, et d'autres avantages pour l'exploitation : c'est un très beau résultat.

Ils ont dû consentir de leur côté à ne faire inscrire qu'au protocole de la Conférence leurs desiderata concernant un raccourci complémentaire du Moutier-Longeau, c'est-à-dire le Longeau-Dotzingen ; et pareillement, on a remis à des négociations ultérieures entre les Compagnies intéressées la question du rac-

courci complémentaire du Frasne-Vallorbe, c'est-à-dire le Vallorbe-Bussigny. Mais consentir des concessions qui ne sont pas des renoncemens, et laisser des satisfactions à ses partenaires, est le seul moyen d'aboutir dans le présent et d'empêcher les regrets de naître dans l'avenir. M. Charles Laurent et les plénipotentiaires français, qui avaient en face d'eux des hommes de valeur et de très habiles ingénieurs, ont compris que les ententes durables sont celles qui tiennent compte des intérêts essentiels, voire des susceptibilités légitimes des deux parties.

Somme toute, la Conférence aboutit à l'exécution immédiate du Frasne-Vallorbe, projet longtemps et bien des fois réclamé par la Suisse et qui rentre en même temps, depuis plusieurs années, dans les plans clairvoyans de la Compagnie française P.-L.-M. En second lieu, elle assure des avantages précieux et un statut diplomatique décisif à toute future Faucille. Enfin, elle donne à l'effort bernois du Lœtschberg, qui parachève l'œuvre du Simplon, la satisfaction, dont les Français ne peuvent que se réjouir, d'étendre la zone d'attraction franco-suisse du Simplon jusqu'aux grands ports maritimes de l'Escaut et du Rhin.

La Convention du Simplon a été signée à Berne le 18 juin 1909, par les plénipotentiaires des deux pays, M. le comte d'Aunay pour la France, MM. Deucher, Comtesse et Forrer pour la Suisse.

La Convention du Gothard, définitivement rédigée le 20 avril 1909, n'a été signée par les plénipotentiaires des trois Etats, Allemagne, Italie et Suisse, que le mercredi 13 octobre 1909. Il reste à soumettre l'une et l'autre à l'approbation des pouvoirs compétens, parlemens et gouvernemens, des pays étrangers qui y sont parties intéressées; elles doivent être également discutées et approuvées par les Chambres fédérales suisses, lors de la session prochaine, au mois de décembre 1909.

Il ne nous appartient pas de discuter si, au point de vue suisse, ou au point de vue allemand, il est ou il n'est pas opportun de consacrer une telle « servitude » internationale à l'endroit de la ligne du Gothard; — le mot de « servitude » est pris ici, bien entendu, dans le sens juridique; — mais il nous est permis de dire au nom des intérêts franco-suisses qu'en ce qui concerne les voies d'accès au Simplon, la convention, dans son ensemble, est conforme aux intérêts engagés de part et d'autre. Nous souhaitons que le texte global en soit tel quel admis et approuvé. C'est là comme une

fondation solide sur laquelle les esprits positifs et réalistes pourront édifier à leur gré tous les projets capables d'affermir les relations économiques entre la France, la Suisse et l'Italie.

Les routes, les voies ferrées, les rails posés sur le sol, les trous forés dans les montagnes n'ont pas simplement un sens et une valeur techniques ou économiques; ils ont encore ce que j'appellerai une valeur d'expression; ils sont les empreintes matérielles et géographiques des grands faits historiques et politiques qui séparent ou rapprochent les sociétés humaines; ils les expriment et, tout à la fois, ils les confirment; ils en procèdent et ils les renforcent. Par delà les longues réflexions et les longs rapports, d'ailleurs féconds et indispensables, sur les distances kilométriques, sur les pentes, sur le coût des projets opposés; par delà ces mille petits faits et ces multiples et contradictoires tâtonnemens qui risquent de nous faire exagérer notre pouvoir de libre choix en face des conditions durables de la nature et vis-à-vis des solutions éphémères des financiers ou des ingénieurs; par delà toutes les conversations, discussions et délibérations, la grande histoire humaine dicte et inscrit sur le sol les phrases décisives. Ce sont, répétons-le encore, les visées politiques de l'Autriche sur les rivages de l'Adriatique et sur la Haute-Italie qui ont fait le Semmering et le Brenner; c'est la politique du second Empire vis-à-vis de l'Italie nouvelle qui s'est traduite par le Cenis; et la Confédération de l'Allemagne du Nord, à laquelle devait si promptement succéder l'Empire d'Allemagne, a choisi pour la voie de type moderne appelée à relier les plaines prussiennes et les houillères du Nord aux pays toujours captivans de la Méditerranée, ce même Gothard, dont la route attirait déjà au XIIIe siècle les préférences des souverains germaniques et notamment des Hohenstaufen, et qui valut aux pieux et vertueux gardiens de cette porte et de cette avenue, aux gens d'Uri et de Schwyz, les faveurs de Frédéric II, l'empereur excommunié.

Ce ne sont pas simplement des tonnes de marchandises et des recettes kilométriques, des tunnels ou des raccourcis, qui sont ici en cause; nous avons affaire à un épisode important de la politique contemporaine internationale, et ce ne sera pas le dernier de la série. Conférence du Gothard, fin d'une vieille histoire; Conférence du Simplon, début d'une histoire nouvelle.

JEAN BRUNHES.

EUGÉNIE DE GUÉRIN

ET

JULES BARBEY D'AUREVILLY

A PROPOS D'UNE SOLENNITÉ LITTÉRAIRE

Jules Barbey d'Aurevilly est né le 2 novembre 1808, mais les fêtes de son centenaire ont été quelque peu retardées par diverses circonstances : en revanche, elles auront plus d'importance qu'on ne l'avait prévu d'abord, puisqu'on lui prépare aujourd'hui deux monumens, l'un à Valognes dans sa province natale et l'autre à Paris sur son tombeau. Cependant des mains pieuses ont, sans plus de retard, honoré dignement sa mémoire par un autre monument, le plus durable de tous, *ære perennius :* on a publié sa correspondance avec son ami Trébutien, le bibliothécaire de Caen. Cette correspondance dont on connaissait mainte page, et qui fut célèbre longtemps avant d'être imprimée, nous est désormais accessible dans son ensemble, — ou à peu près [1]. — Or les familiers de Barbey n'ignorent pas qu'en feuilletant jadis le volumineux recueil de ces lettres intimes, il écrivit dans son *Mémorandum* de 1856 :

1 Paris, A. Blaizot, 1908. — Les lettres qui furent écrites pendant les dix-huit derniers mois de cette étroite intimité font défaut cependant, sans qu'il nous soit expliqué pour quelle raison.

« Collection qui sera la plus belle plume de mon aile si je dois devenir un oiseau glorieux. Le meilleur de moi est dans ces lettres où je parle ma vraie langue. » Bien plus, il nota dès lors sur le recueil même : « Je puis attendre la gloire appuyé là-dessus ! » Orgueilleuse épigraphe que les années n'ont point fait mentir toutefois, puisque nous la lisons sans sourire après un demi-siècle écoulé ; et c'est là une justice qu'il convient de rendre avant tout à l'original écrivain trop longtemps méconnu.

Il y a beaucoup à goûter dans ces pages étincelantes, beaucoup à apprendre aussi, et l'on y rencontre en particulier certains aperçus qui jettent une lumière nouvelle autant que singulière sur le caractère et sur l'existence d'Eugénie de Guérin. Le nom de cette femme d'élite revient fréquemment sous la plume de Barbey d'Aurevilly. Il avait été en effet le condisciple de Maurice de Guérin. Après la mort de cet écrivain de si grande espérance, il était devenu, pour quelques mois, le confident de sa sœur : et, d'autre part, Trébutien préparait alors, avec l'assistance de son correspondant parisien, l'édition des « reliques » échappées au naufrage de ces grands artistes prématurément disparus. C'est même la publication des œuvres de Maurice qui devait diviser pour jamais Trébutien et Barbey en 1858, sans que les causes de cette rupture soient jusqu'ici parfaitement expliquées. Au contraire, les *Reliquiæ* d'Eugénie, imprimées par leurs soins dès 1856, ne troublèrent nullement leur cordiale entente. D'un commun accord, ils laissèrent dans l'ombre certains incidens qui avaient agité la courte vie de leur héroïne ; mais, sur ces incidens significatifs, les lettres de d'Aurevilly se montrent plus explicites, et ses confidences, aujourd'hui placées sous nos yeux, nous conduisent à intercaler dans la biographie d'Eugénie un chapitre sentimental qui échappait hier encore aux historiens de cette âme d'élite. Tel sera le sujet de cette étude.

Ajoutons dès à présent que Barbey qui pensait très haut de ses lettres à Trébutien en général, avait en particulier la plus complaisante opinion de celles où il évoque le souvenir des Guérin. Il engagea même son ami de Caen à recopier ces passages à part, de sa magnifique écriture, pour en former un recueil de *Guériniana*, dont lui-même écrivit quand il l'eut sous les yeux : « Rien de ce que je pourrai faire logiquement et d'esprit rassis ne vaudra ces rayons solaires intersectés, éparpil-

lés... Nos fragmens de lettres sur les Guérin sont indubitablement ce qu'il y aura jamais de mieux. Je les ai lus ou plutôt relus cette semaine et j'en ai été enchanté comme s'ils étaient écrits par un autre que par moi. Cela m'a frappé : c'est vivant, intensément vivant : la grande qualité de tout, la vie! Ah! que toutes les toilettes que nous ferons à cela pour le public ne vaudront rien! Nous gâterons ces choses vraies, intimes, profondes, perçantes jusqu'à l'axe, d'un tour unique de prime-saut, et tout cela parce que nous n'avons pas l'autorité qui permet de dire : prends cela, public, dans sa familiarité sublime! — Mais figurez-vous, mon ami, que nous fussions Gœthe, Scott ou Chateaubriand ou tout autre grand *accepté* de l'opinion et dites-moi si les fragmens du *Guériniana* dans tout ce qu'ils ont de brut, d'abrupt et de lâché ne seraient pas la meilleure pierre de la gloire des Guérin et une composition à ravir les connaisseurs! » C'est peut-être beaucoup dire, comme on va le voir, — puisque nous allons réaliser le vœu exprimé dans ces lignes, en étudiant de près les *Guériniana*, — mais on ne saurait certes refuser à ces fragmens, pas plus qu'à l'œuvre de Barbey en général, l'éclat de la forme, l'originalité de l'image et même une certaine perspicacité dans l'interprétation psychologique, bien que l'image du réel se déforme trop souvent dans le cerveau tumultueux de cet artiste visionnaire.

Cette psychologie est la bienvenue, car les *Memoranda* de Barbey, révélés à notre curiosité depuis quelque temps déjà, tracent d'Eugénie un portrait assez sommaire, ce portrait ayant été ébauché avant l'heure de leurs relations plus intimes : d'autre part, celui qui figure dans la préface des *Reliquiæ* fut peint de couleurs volontairement atténuées. Tel n'est pas le défaut de cette Eugénie qui se profile en silhouette hardie dans la correspondance avec Trébutien; celle-là se dessine animée d'une vie intense au contraire et nous rappelle, par son geste excessif, les héroïnes des plus fougueux romans de son évocateur. Nous dirons qu'il a esquissé quelque chose comme un roman à propos de Mlle de Guérin sous les yeux de son ami normand et nous dégagerons, s'il est possible, la réalité de la fiction inconsciente dans le récit décousu de ses lettres. Ce récit on pourrait l'intituler à la mode de nos pères : *l'Épreuve d'une sainte dans le monde, ou Eugénie de Guérin à Paris.*

I

Les *Lettres à Trébutien* nous renseignent en effet sur le seul épisode qui ait interrompu dans son cours uniforme l'existence austère d'Eugénie de Guérin : sur son amitié avec Mme de Maistre et les deux séjours à Paris qui furent la conséquence de cette relation imprévue. On sait que Maurice de Guérin, s'étant particulièrement lié avec un camarade d'études, Adrien de Sainte-Marie, entra bientôt en relations avec la sœur de ce jeune homme, la baronne Marie de Maistre. D'Aurevilly assure même qu'après avoir soupiré pour Mlle Louise de Bayne, la confidente intime d'Eugénie, Maurice voua plus tard un amour respectueux et distant à Mme de Maistre, qui, dans les affections de sa sœur, allait devenir également rivale de la gracieuse Louise : « Il n'y a, écrit Barbey à propos de la baronne, qu'une manière de louer ces yeux-là, c'est de vous dire qu'ils ont, pendant quelque temps, fait rêver un homme qui ne voyait guère que l'œil du monde, Maurice de Guérin : il a cru les aimer. » Il ajoute ailleurs que le poète du *Centaure* définissait la dame de ses pensées : « une herbe haute tremblant dans la lumière, » allusion peut-être à la frêle santé de la baronne.

Maurice avait sans doute lu à Mme de Maistre, comme à la plupart de ses amis intimes, quelques pages du Journal de sa sœur : or cette lecture exerçait une irrésistible séduction sur les connaisseurs, puisque Barbey, initié de la sorte, écrivit aussitôt dans son *Memorandum* de 1838 (1) : « Quelle distinction d'esprit, quelle noble fille!... talent qui ne se doute pas de lui-même naturel, chef-d'œuvre de perfection ! » La brillante Parisienne entra peu après en relations directes avec la solitaire du Cayla pour lui demander des nouvelles de son frère, revenu quelques semaines au pays natal, afin d'y guérir une première atteinte de son mal implacable. Presque aussitôt l'amitié se noue entre les deux femmes, car la seconde lettre d'Eugénie renferme déjà cette phrase significative : « Je vous écrirai tous les jours puisque mes paroles vous font du bien, ma chère Marie ! »

Arrêtons-nous donc un instant, afin de présenter au lecteur

(1) Premier *Memorandum*, p. 280.

l'amie lointaine dont l'influence sur la destinée d'Eugénie est mise en pleine lumière par les lettres de Barbey. Nous emprunterons à ce dernier une page éclatante qui, avec cet emportement de verve propre à son pinceau hardi, évoque à la fois les attraits de Mme de Maistre et sa déplorable santé : « Jeune encore, écrit d'Aurevilly, avec une beauté faite pour durer les trois quarts d'un siècle, elle n'est plus belle. Elle a été empoisonnée par un médecin qui lui a campé [1]... un emplâtre d'émétique qu'elle a gardé trois heures avec le courage et la stupidité d'un sauvage : c'était pour je ne sais quelle maladie de l'estomac. Ce remède assassin l'a tuée sans la faire mourir... Dans sa rage d'avoir perdu sa taille..., elle invente des robes de chambre et des peignoirs qui flottent et font nuage autour d'elle, mais de la nuée de soie ou de mousseline des Indes, il sort des bras qui n'ont rien de nuageux, des bras dignes du torse perdu, façonnés à la Michel-Ange, plus grandioses que fins, des mains comme celles de Monna Lisa, des épaules à porter les enfans de la Niobé, surmontées d'un cou où les signes physiologiques de la maternité sont empreints avec une rare énergie. Voilà ce que la souffrance, le poison, les médecins, la vie clouée sur un canapé, — le roc de soie de cette Prométhée-femme, — ont épargné; mais le reste est détruit ou va l'être. Le visage s'enflamme d'un sang qui roule des aiguillons de feu, la bouche est défaite, le menton lourd à force d'être gras ; les cheveux noirs et épais plaqués en bandeaux aux tempes perdent de leur épaisseur et de leur ténébreuse noirceur. Ils rougissent faiblement, déjà, signe de la vie qui s'en retire. Seuls les yeux et l'arc des sourcils ont gardé la beauté la plus fièrement immortelle. Pour ma fantaisie, ils sont trop noirs, et, pour être si noirs, pas assez méchans! » Puis il définit en ces termes l'amitié qui l'attache à la baronne : « entré dans la vie de cette femme par Guérin, je suis scellé et soudé à cette âme-là comme l'épée rompue dans la blessure : ma volonté seule m'en arracherait, mais la sienne tout irritée, toute violente et

(1) Nous avons cru devoir écarter de ce portrait quelques traits un peu crus. On y voit qu'en 1844, date de ces lignes, Mme de Maistre attribuait volontiers à un accident, à l'erreur d'un médecin la plupart de ses misères et l'on trouve en effet la trace de cet accident dans la Correspondance d'Eugénie en 1840; mais leurs premières relations ne montrent guère la baronne moins éprouvée par la maladie qu'elle ne devait l'être par la suite.

frémissante qu'elle fût, non !... Comme toujours, ajoute-t-il, nos relations ne sont pas ce que le monde dit ! »

Eugénie reste muette sur les attraits physiques de son amie, mais nous renseigne en revanche sur les dispositions morales de cette « enfant au cœur de feu, » qui sent s'agiter dans son sein deux âmes antagonistes : l'une convaincue de l'inanité des plaisirs mondains, les méprisant, soupirant après un bien inconnu ici-bas ; l'autre, esclave du monde, pleine de vanité, fière de ses succès, recherchant toutes les jouissances et préférant enfin le plaisir à l'ennui. A cette imagination ardente, à ce cœur fiévreux qui a « tant d'orages et tant de battemens de trop, » Mlle de Guérin offre pour remède le dictame de son maître François de Sales, l'*Introduction à la vie dévote :* c'est le premier livre qu'elle place entre les mains de Marie. Mais celle-ci est l'admiratrice du mystique, du préromantique Pascal et cherche à lui gagner son amie : il n'est pas d'opposition plus instructive et qui révèle mieux le contraste de leur caractère. Ajoutons qu'Eugénie, directrice parfois sévère, a souvent des paroles émues pour dire combien la baronne est aimable, bonne, attachante, et d'esprit distingué.

Barbey de son côté tracera douze ans plus tard ce portrait intellectuel de Mme de Maistre : « Grand cœur, grand esprit, défauts aimables, *naturel* inouï qui lui donne la réputation d'une teinte d'excentricité parmi les *affectés* du faubourg Saint-Germain, qui ne se doutent pas de la nature du *naturel :* vanité plus grande que l'esprit qui est fort grand, mais vanité ronde et bien tournée dans laquelle il n'y a pas d'angles aigus ; bonté sans fond comme le ciel, compatissance toujours prête ; plus infatigable faculté de pleurer avec des yeux de feu qui seraient la gloire d'une infante, et belle gaîté pourtant à rires fous : une vraie femme, voilà la baronne ! » On sait ce que les moralistes romantiques à la façon de Barbey appellent le naturel en matière de conduite : c'est la fantaisie librement obéie ; c'est précisément ce qu'Eugénie instruite à l'école du renoncement combattait, — et goûtait aussi peut-être par effet de contraste, — dans l'âme sans discipline, mais non pas sans séduction, qui vint se jeter inopinément au travers de sa vie, enfin ordonnée après vingt années d'effort. L'eau et le feu, pour employer une métaphore populaire, tels sont les deux élémens que vont rapprocher les relations de Maurice avec le monde parisien.

II

Nous l'avons dit, dès le 12 mars 1838, Eugénie entame avec Mme de Maistre une véritable correspondance de direction. Dans la pensée de la solitaire, son rôle sera de prémunir durablement contre les tentations mondaines cette exquise femme du monde dont la santé fatiguée entrave seule, et provisoirement, l'essor vers les plaisirs dangereux. En revanche, les bruits du dehors parviennent désormais jusqu'au Cayla et y sont commentés avec une sévérité attentive qui est déjà de l'intérêt peut-être : « Savez-vous, ma chère Marie, que vous me faites du bien par vos réflexions, que vous me faites voir le monde, que vos lettres sont des tableaux qui me détachent fort de toutes nos illusions, de tout ce qui ne vous rend pas heureuse. Votre expérience m'instruit et je bénis cent fois Dieu de ma vie retirée et tranquille. Quel danger autrement ! Je me sens dans le cœur tout ce que je vois dans les autres : le même levain est dans tous : mais il fermente ou ne fermente pas, suivant les circonstances et la volonté. »

Tentatrice inconsciente et sincèrement bienveillante, Mme de Maistre témoigne bientôt le desir d'attirer auprès d'elle la correspondante si originale et si attrayante dont elle a conquis l'affection à distance. Cette Parisienne qui, par l'imagination, s'en va chercher près d'Eugénie, dans sa solitude ensoleillée du Languedoc, au milieu de ses poules et de ses bergers patoisans, une distraction analogue à celle que Marie-Antoinette goûtait à Trianon, cette enfant gâtée dont les caprices sont des lois pour son entourage, voudrait bien pouvoir respirer de près le parfum de la fleur sauvage dont elle goûte de loin l'arome subtil et fort. Le projet d'une entrevue se précise donc bientôt dans son esprit et reçoit au Cayla un favorable accueil. Déjà les deux amies se préoccupent de cette rencontre avec de bien féminins scrupules : la baronne feint de redouter les regards de sa visiteuse, défaite comme elle l'est à cette heure par les assauts répétés de la maladie ; Eugénie, de son côté, prépare Marie à son aspect provincial et austère. Mais elle sera, lui écrit-on, accueillie à bras ouverts quand elle devrait apparaître sous les traits de la fée Carabosse, et elle riposte avec bonne humeur : « Vous m'amusez fort avec

votre fée Carabosse et rassurez l'amour-propre de ma figure qui vous plaira donc comment qu'elle soit. Charmante assurance pour ma pâleur, qui du reste ne m'a jamais tourmentée. Quelle que soit la forme, l'image de Dieu est là-dessous ! » Il est enfin convenu qu'Eugénie, se rendant à Paris pour le mariage de Maurice à l'automne de 1838, gagnera de là le château des Coques en Nivernais où se trouve à ce moment la baronne. « La translation de l'ermite est décidée ! Il n'y a plus qu'à laisser faire la Providence ! »

Ce premier séjour à Paris de Mlle de Guérin débute pourtant de façon assez austère, en dépit des modestes fêtes du mariage de son frère : elle habite à ce moment chez sa future belle-sœur, rue du Cherche-Midi : elle se couche à dix heures comme au Cayla et « se sent à Paris comme n'y étant pas. » Elle visite quelques monumens, quelques musées, surtout nombre d'églises, entend beaucoup d'offices et beaucoup de sermons. Le bal de noces, le premier bal de sa vie, lui semble « un joli enfantillage. » Au total, cet assaut préliminaire des séductions mondaines n'est pas des plus dangereux : l'enchanteresse n'est pas encore là qui va lui ouvrir toutes grandes les portes d'une société raffinée dont rien ne la rapproche à ce moment.

Barbey d'Aurevilly, l'ami intime de Maurice de Guérin, s'était montré fort impatient de connaître cette sœur lointaine dont il admirait, lui aussi, le talent. Voici sa première impression après qu'on l'eut présenté à la voyageuse, le 8 octobre 1838 : « Vu Mlle Eugénie de G... N'est pas jolie de traits et même pourrait passer pour laide si on peut l'être avec une physionomie comme la sienne. Figure tuée par l'âme, yeux tirés par les combats intérieurs, un coup d'œil jeté de temps en temps au ciel avec une aspiration infinie : air et maigreur de martyre ; lueur purifiée, mais ardente encore d'un brasier de passions éteintes seulement parce qu'elles ne flambent plus... Mais tout, tout n'est pas consommé, et le *démon*, comme parle cette pieuse et noble fille, pourrait être encore le plus fort dans cette âme, si le démon se donnait la peine d'être beau, fier, éloquent, passionné, car le *Diable de diable* trouverait là à qui parler ! »

Il insiste ensuite longuement sur tout ce que la sœur de Maurice lui semble posséder de distinction naturelle et de politesse non apprise : « Que Mlle de G... fasse faire une robe chez Palmyre, et l'on jurera qu'elle n'a jamais quitté le faubourg

Saint-Germain. » Exagération déjà que ce jugement, comme nous le verrons, car le don naturel ne remplace jamais les lentes adaptations sociales ; Eugénie nous le dira elle-même, lorsqu'une amitié imprudente aura fait tailler pour elle ces robes de Palmyre qui finiront par peser lourdement sur ces épaules « maigres et ascètes comme l'imagination en prête à Marie d'Égypte et aux saintes femmes du désert ! » Remarquons aussi que dès ce moment et au premier coup d'œil, Barbey arrête, dans son portrait moral d'Eugénie, les deux traits dont il ne voudra plus démordre par la suite : passion possible, probable même pour un galant cavalier tel que lui-même ; aptitude aux succès mondains qui va créer le désir de ces succès. Est-ce là chez lui perspicacité divinatrice ou plutôt illusion d'imaginatif qui, dorénavant, s'efforcera sans cesse à modeler la réalité sur son rêve ? Nous penchons pour la seconde hypothèse, et nous essaierons plus loin d'appuyer notre opinion sur des preuves.

Les derniers jours de l'année 1838 conduisent cependant Eugénie au château des Coques près de son amie. Intimidée au premier abord, « plus dégoûtée du monde que jamais, visitée par les affres de l'ennui, » elle s'apprivoise néanmoins sans délai : elle s'avoue bientôt sous le charme de ses hôtes intelligens et bons. Les parens de Mme de Maistre, M. et Mme de Sainte-Marie, se montrent fort reconnaissans à la visiteuse des soins qu'elle prodigue à une fille tendrement chérie et se prennent à la traiter elle-même en fille adoptive. A cette heure d'accord sans nuage, Eugénie ne se lasse pas de célébrer son aimable amie : « Elle a l'instinct pour deviner tout ce qui peut faire plaisir : j'ai presque trop de bonheur... Il y a quelque chose de providentiel dans notre rencontre, dans le bien que je fais à cette chère malade. C'est une chose que je ne comprends pas, mais qui se voit : ce que je lui dis, ce que je lui lis, ce je ne sais quoi que je lui fais quand nous sommes ensemble la rend contente, gaie, moins souffrante... Son père prend soin de moi jusqu'à venir voir dans ma chambre si j'ai bon feu quand je fais mes prières. Il craint que l'air du Nord ne me fasse mal et disait en riant par un beau froid : « La fleur du Midi se gèlera ! » Eugénie gagne tous les cœurs : elle chante, en dansant, des complaintes patoises pour les deux petites filles jumelles de son amie, et, comme elle l'écrit joliment, elle « conquête » vieux et vieilles, grands et petits, ce qui lui paraît très facile.

En elle, la transformation physique suit l'épanouissement moral. Mme de Maistre s'est chargée de moderniser la toilette de son amie comme Barbey, le dandy, avait jadis habillé Maurice, arrivant du Cayla en redingote informe, avec « la tournure d'un couvreur en ardoises » et gâtant par une mise antédiluvienne sa beauté mauresque d'Abencerrage. Eugénie va-t-elle visiter à Nevers une religieuse de son pays, celle-ci n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la capote à fleurs et la toilette toute fraîche de la visiteuse, pour juger que cette compatriote n'entre pas dans le couvent afin d'y prononcer ses vœux. N'a-t-elle pas désormais de belles robes, des cols magnifiques, des cheveux bouclés? La baronne veut faire connaître ses amies à son amie, qui ne dit pas non. « Nous retournons à Paris dans les premiers jours de janvier. C'est alors que je verrai les grandeurs du monde : je n'en connais que l'aimable, le joli, le simple. » Ce sera donc désormais, écrit Eugénie à Mlle de Bayne, « baronnes, duchesses, princesses et tant d'esprit que vous voudrez. Cela m'amuse à voir comme une galerie, car, mon amie, ne plaçons pas le cœur là dedans, l'âme encore moins. Dieu et le monde ne sont pas d'accord. Hélas ! qu'on pense peu au ciel dans cet éclat et ce tourbillon ! C'est ce que me dit mon amie, qui le connaît et qui s'en détache ! » Curiosité et défiance, tel est donc l'état d'esprit de Mlle de Guérin au seuil de la société parisienne.

Toutefois, ce nouveau séjour à Paris garde encore un caractère relatif de gravité et de retraite. Eugénie n'a pas cessé de loger chez sa belle-sœur et ne donne à son amie que le jeudi de chaque semaine. Quelques présentations seulement se font dès cette époque : elle visite la baronne de Vaux, une héroïne légitimiste qui, en 1830, ne demandait que cinquante hommes résolus derrière elle pour renverser l'usurpateur : puis encore la duchesse de Damas, Hyde de Neuville, l'ancien ministre de Charles X, enfin Xavier de Maistre, qui n'est pas sans décevoir quelque peu sa visiteuse, « étonnée de ne rien voir d'étonnant » et d'apprendre qu'un grand homme ressemble tant aux autres hommes. — Puis, après un second séjour de printemps aux Coques, l'ermite reprend le chemin de son ermitage, saluant d'un tendre « au revoir « la plus aimable amie, celle « à qui elle doit tout après Dieu ! » — On lui a fait promettre expressément de revenir l'année suivante.

III

A ce moment, se prépare et se consomme la grande douleur de la vie d'Eugénie : son bien-aimé frère, ramené mourant au Cayla, y expire le 29 juillet 1839, après huit mois de mariage, et cette circonstance tragique va grandement transformer les relations de Mlle de Guérin avec l'ami de Maurice, Jules Barbey d'Aurevilly. Ce dernier avait tenu, en apparence, fort peu de place dans la pensée d'Eugénie, alors qu'ils se rencontraient rue du Cherche-Midi ou chez Mme de Maistre. A deux reprises, elle fait mention de lui fort brièvement dans ses lettres, la seconde fois, en le donnant pour un voisin « de choix » au dîner de noces de son frère. Mais peut-être sa réserve sur ce sujet est-elle la simple mise en pratique du précepte sévère et sage qu'elle formule un jour en ces termes : « Je n'aime pas que les hommes sachent l'opinion que j'ai sur leur compte, parce que cela donne un air d'observation. » Nous apprenons, en effet, par les *Memoranda* de Barbey qu'elle avait trouvé, dès ce temps pour le définir, une métaphore brillante qui était allée au cœur du dandy : un beau palais, dans lequel il y a un labyrinthe (1). En outre, elle l'accusait de coquetterie, « ce mot que je répète tant, » dit Mlle de Guérin, « probablement parce que j'ai la chose, » écrit d'Aurevilly avec une fatuité satisfaite.

Rentrée au Cayla, elle avouera bientôt une prédilection pour les lettres que lui adresse dès lors d'Aurevilly, afin de la renseigner sur la santé de Maurice, si précaire durant l'hiver et le printemps de 1839. Toutefois, — et il y a là comme un présage du sombre avenir qui attend leurs relations amicales, — la première de ces lettres inflige à la sœur inquiète une pénible émotion. Elle est, en effet, cachetée de noir, bien qu'apportant des nouvelles plutôt favorables et un frisson involontaire a secoué celle qui la reçut : « L'effet n'en a été que triste, en dépit des beaux remerciemens et hommages ; je ne sais quoi de lugubre m'est resté dans l'âme, comme une teinte noire sur laquelle nulle autre couleur ne peut prendre. »

(1) Non seulement il a cité cette métaphore avec satisfaction dans ses *Memoranda*, mais encore il l'a commentée dans son *Brummell* comme un principe excellent de Dandysme.

Après la mort de Maurice, Barbey, entraîné par un bel élan de compassion, se prend à correspondre plus fréquemment avec le Cayla : « Il m'écrit, dit Eugénie : il m'appelle sa sœur et Érembert (1) son frère. Ses lettres, à format de cœur, bien grandes, sont remarquablement belles d'expression et de sentiment. Mon père en est charmé ! » Ces mots sont du 9 septembre 1839, et c'est précisément vers cette date que la sympathie éloquente de Barbey ayant réveillé dans le cœur de la solitaire le souvenir ému de leurs relations parisiennes, elle se décide à continuer pour lui, sur sa demande, le journal intime, le « tous les jours » du Cayla qu'elle rédigeait depuis longtemps pour Maurice. Une pareille décision surprend chez cette fille prudente, et elle l'annonce en ces termes, dont on remarque l'effusion contenue : « Vous êtes là, frère vivant,... j'écrirai pour vous comme j'écrivais pour lui... Je marque ce jour comme une époque de ma vie, ma vie d'isolement qui s'en va vers vous à Paris comme à peu près, je vous l'ai dit, je crois, si Eustochie, de son désert de Bethléem, eût écrit à quelque élégant chevalier romain. Le contraste est piquant, mais je ne m'en étonne pas. Quelqu'un, une femme, me disait qu'à ma place elle serait bien embarrassée de vous écrire. Moi, je ne comprends pas pourquoi je le serais. Rien ne me gêne avec vous : en vérité, pas plus qu'avec Maurice... Vous m'êtes lui au cœur et à l'intelligence ! » Et Barbey riposte sur le même ton : « Je veux que vous ayez le fil de mon âme : je veux que vous puissiez vous dire ma sœur de prédilection autant que d'adoption volontaire et réfléchie ! »

Au surplus, Eugénie s'étonne parfois elle-même à se trouver soudain si confiante. Lorsque Maurice et Jules étaient ensemble au collège, quelques années auparavant, qui lui eût dit, songe-t-elle un jour, que cet *enfant* saurait ses douleurs, qu'elle les lui confierait, qu'il les apaiserait par des paroles comme elle n'en a pas entendues, paroles *divines*, écrit-elle en formulant le projet d'aller les écouter souvent : « Quand je souffrirai trop, je ferai ce pèlerinage, frère de cœur : vous me voyez toute ici jusqu'à l'intime, jusqu'au fond de l'être, comme me voyait Maurice ! » — On sait que Maurice, plus jeune que sa sœur de près de cinq années et orphelin de mère à huit ans, avait été élevé par Eugénie : ainsi qu'il arrive en pareil cas, il resta jus-

(1) Fils aîné de M. de Guérin.

qu'à la fin un enfant pour elle, et son camarade d'école participa d'abord de ce privilège d'innocence aux yeux de la solitaire. Mais ces affections quasi maternelles peuvent être subtilement trompeuses au cœur de la femme, et l'on dirait parfois qu'Eugénie cherche à se rassurer lorsqu'elle interpose sans cesse une tombe, le mausolée de son frère, entre elle et son correspondant de Paris. Que n'accorde-t-elle pas cependant aux souhaits de Jules? Elle va jusqu'à prier pour une « amie » qu'il a perdue, pour Paula, sans doute la Pauline des *Memoranda* de Barbey, la femme blonde qu'il a si passionnément aimée, et qui semble bien avoir été une demi-mondaine: « Qui sait comment elle vous était liée, cette enfant qui vous était attachée plus qu'une âme vivante? Mais laissons-la : aussi bien est-il de ne penser à mal sur personne. »

Après quelques mois pourtant, Barbey semble se fatiguer déjà d'une assiduité épistolaire qui lui fut dictée au début par un élan du cœur: il se tait longuement, et, sous l'influence de ce premier déboire, peut-être aussi devant les commentaires de Mme de Maistre, parfois sévère à d'Aurevilly, un scrupule se précise vers cette époque, dans la pensée d'Eugénie. On reconnaîtrait sans peine en effet le journal rédigé pour Jules dans ces « écrits » qu'elle dépose entre les mains d'un saint prêtre, en décembre 1840, afin d'écarter de son esprit un doute angoissant : « Oh! mes pauvres pensées que je n'ose plus juger! Que Dieu les juge! » Mais la consultation a une issue favorable : « Je suis tranquille : le prêtre à qui j'avais donné certains écrits à juger, ou plutôt mon cœur et mes pensées, me les a rendus non pas jugés, mais approuvés, mais goûtés, mais compris mieux que je ne les avais compris moi-même. » — Sentence généreuse et digne sur cette première impulsion d'un noble cœur.

Tandis que les rapports de Mlle de Guérin avec Barbey d'Aurevilly prenaient cette nuance d'intimité confiante, quel était, au cours des dix-huit mois de retraite au Cayla qui suivirent pour elle la mort de son frère, le caractère de ses relations avec Mme de Maistre? Il semble que, sous l'empire de son chagrin, Eugénie ait accentué parfois ses sévérités de « directrice; » mais elle a bientôt des excuses touchantes et des retours de câlinerie maternelle : « Ma pauvre amie, je vous renverse, toujours contraire à vos idées, vos sensations, presque à vos larmes. La méchante amie que je dois être! Pouvez-vous

m'aimer ! Non, je ne comprends pas ce que vous trouvez en moi : ma raison s'y perd. » Et, s'étant laissée aller certain jour à prononcer quelques paroles amères sur la foi que ne soutient pas la pratique, elle ajoute : « Passez, mon amie, cette singulière page à une peine que j'ai dans l'âme ; comme je vous passe vos idées, vos rêveries, vos douleurs, passez-moi aussi les miennes et le naturel de mes expressions quand je vous parle. » Nuages alors très fugitifs à coup sûr, mais qui nous aideront à mieux comprendre les événemens dont il nous reste à retracer le cours.

Eugénie redoute à ce moment de délaisser son père et voudrait que Mme de Maistre pût lui rendre au Cayla sa visite. Mais ce projet, un instant caressé de part et d'autre, est bientôt traversé par une crise plus grave encore que les précédentes dans la santé de la baronne. Tout d'abord, elle est éprouvée par une fausse couche qui, dans ce tempérament maladif et nerveux, produit de cruels ravages. Peu après, vers le mois d'août 1840, se produit sans doute l'accident de l'émétique dont Barbey nous a donné une si romantique description. Eugénie écrit, en effet, vers cette date au mari de son amie : « Dans quel état l'ont plongée tant de docteurs, et, dernièrement, ce fatal X!... Je dis fatal et doublement fatal, car il semble avoir été imposé par le malheur à notre chère malade. Tous, vous vous êtes entendus contre elle à ce sujet, comme je l'eusse fait, si je m'étais trouvée parmi vous! » — Et, parlant à Mme de Maistre, elle ajoute : « On vous a tuée ! »

Dans ces conditions, il n'est plus d'autre moyen de se revoir qu'un nouveau voyage d'Eugénie en Nivernais et à Paris, car son influence bienfaisante est plus que jamais nécessaire à son amie, et les parens de la malade la pressent de venir. M. de Guérin ayant accordé volontiers son autorisation paternelle, l'ermite reprend son bâton de voyage. Elle est d'ailleurs attendue comme un Messie et elle se hâte. « Je sens trop, écrit-elle, vos palpitations à chaque porte qui s'ouvre. Je sais tout, je sais à quel point incroyable vous m'aimez. Que je serais heureuse si vous n'en souffriez pas tant, pauvre amie, chez qui tout se tourne en douleurs! » Il y a certes quelque excès dans les sentimens ici marqués par la malade, car de pareilles effusions ont trop souvent de brusques retours.

Eugénie revient donc à son métier de garde-malade et s'y confine tout d'abord, même plus sévèrement que jamais, car elle

trouve son amie presque anéantie par la souffrance. Mais, lorsque toutes deux ont regagné la capitale avec l'hiver de 1841, lorsque Eugénie commence son second séjour parisien, — non pas cette fois dans le provincial quartier du Cherche-Midi, mais dans une belle demeure dont les fenêtres donnent sur le Jardin des Tuileries, centre du Paris élégant de Louis-Philippe, — la baronne reprend assez de forces pour chercher des distractions dans la vie mondaine et pour y mêler sa commensale. L'absente avait d'abord écrit en Languedoc qu'on ne la croirait pas à Paris, qu'il s'en faut de bien peu qu'elle n'y soit point en effet, puisqu'elle se voit confinée au chevet d'une infirme et que « tous les murs se ressemblent. » Elle les franchit à l'occasion pourtant, ces murs tendus de satin, puisqu'elle reprend dans la même lettre à Louise de Bayne : « Que Paris vous plairait ! Ce bruit, cet éclat, ce monde, cet esprit, ces choses qu'on ne voit pas ailleurs, ces hommes distingués, ces femmes élégantes ! Paris, en un mot, vous charmerait et il me prend de vous souhaiter à ma place, moi, indigne du lieu où je suis, moi qui suis plus touchée d'un chant de grive sur les genevriers du Cayla que des concerts de Valentino. Jugez si c'est étrange et si cela fait rire ! Et néanmoins, on m'aime beaucoup, enfant gâtée de cœur que je suis. »

IV

Ainsi Mlle de Guérin se commente elle-même ; mais tel ne fut pas, sur ses dispositions morales à cette époque, l'avis de Barbey d'Aurevilly, spectateur privilégié de son existence parisienne, et c'est ici qu'il va nous étonner par ses interprétations excessives. Le 1er octobre 1851, il écrit à Trébutien : « Eugénie de Guérin était venue à Paris pour le mariage de son frère. Très liée avec la baronne de Maistre, on lui mit des robes faites par Palmyre sur ses épaules ascètes de Marie l'Égyptienne et on la conduisit partout au faubourg Saint-Germain. Elle y fut ce qu'est une fille de race que rien n'étonne et qui devine tout : une fille des Guarini d'Italie, une arrière-nièce de grands maîtres de Malte et de cardinaux de la Sainte Église romaine (1). Elle

(1) Ces assertions sont empruntées par Barbey à une notice généalogique que lui fournit Eugénie elle-même et qui fut publiée plus tard par Trébutien à la fin des *Œuvres* de Maurice. Quelque grand-père à l'imagination complaisante avait

n'avait, comme l'agneau de La Fontaine, bu que dans le courant du petit ruisseau du Cayla ; mais cette lèvre pure trouva bon cet immense verre de champagne couvert de mousse qu'on appelle Paris et que les dévotes de province nomment la coupe de Babylone. Elle y grisa cette tête ardente masquée d'un visage qui ressemblait à la tête de mort d'une caverne d'anachorète. Elle souhaita désespérément ce qu'elle n'avait jamais pensé à désirer : elle souhaita la beauté avec la flamme de désir de Mme de Staël, et, bien entendu, elle resta laide, avec des salières à la poitrine, des bras plats, une taille plate (1) : mais avec une âme ronde comme la Vénus de Médicis et aussi voluptueuse dans ses contours *psychiques* pour les idéalistes et les cœurs qui voient les âmes comme on voit les corps... Elle se fit parisienne avec une rapidité d'Alcibiade devenant tout à coup le plus persan des satrapes. »

Il ne faut jamais demander à d'Aurevilly la mesure ou le goût que lui-même se refuse à plusieurs reprises dans ses lettres, et l'on jugera sans doute singulièrement choisies les images dont il use en cet endroit pour évoquer une mémoire qui lui est pourtant chère et vénérable. Mais devant les yeux étonnés de son ami, Barbey n'hésite pas à dérouler d'autres perspectives encore. A ces séductions mondaines, après tout fort innocentes, qui, pour un instant peut-être, purent troubler de sensations nouvelles une âme d'artiste et de poète comme celle d'Eugénie, convient-il de joindre une séduction plus subtile et plus dominatrice ? L'hiver parisien remit en présence Eugénie et Jules, resserrant entre eux une intimité déjà si étroite : on assure même que le monde annonçait à ce moment leur prochain mariage (2). En effet, Barbey donne à entendre à Trébutien qu'il fut aimé : il exprime

sans doute préparé la rédaction de ce document en s'annexant la gloire de tous les Guérin rencontrés par lui dans les chroniqueurs, — celle par exemple de ce Guérin, évêque de Senlis, qui régla l'ordre de bataille de l'armée française à Bouvines. — Mais Guérin, ce nom de baptême germanique, fort répandu au moyen âge, n'était probablement pas le privilège d'une seule famille. Ainsi nous avons montré ailleurs Gobineau se faisant honneur de tous les Gauvain qui figurèrent jadis dans la chevalerie européenne. — « Vous connaissez ma naissance : elle est honorable et voilà tout, » écrit quelque part Maurice de Guérin, sur ce point moins romantique que sa sœur. Il est certain seulement que leur noblesse était authentique et de bon aloi.

(1) Il la montre ailleurs avec « sa coiffure de vendangeuse et ses mains hâlées, » portant néanmoins sans embarras « sa robe rose sur ses grêles membres de sauterelle. »

(2) Voyez l'opuscule de Firmin Boisson, *Barbey d'Aurevilly*. Besançon, 1901.

même cette conviction en termes si hardis que nous préférons ne pas les reproduire par respect pour la noble mémoire qui met en cause (1). Mais nous ajouterons aussitôt à sa déclaration qu'il entendit cacher au public sa pensée à cet égard. On ne le verra pas, dit-il, se vanter dans une notice faite pour le lecteur d'avoir inspiré une passion à la pauvre fille. Car il y a poursuit-il avec sa fatuité coutumière, trois choses dont les gentilshommes et les gens de goût (ces gentilshommes de la Nature) ne parlent jamais aux indifférens : leur naissance, leur bravoure et leurs conquêtes. « Faire une confidence à un ami comme vous, soit ; le mettre au courant des choses de sa vie n'est pas une révélation à la Rousseau dans un livre destiné à tout le monde. Je méprise Rousseau et ses façons de dire et de faire : que serais-je donc si j'allais l'imiter. »

Barbey apprend encore à son correspondant que, chez Eugénie, la séduction mondaine comme la séduction sentimentale (si tant est que cette dernière ait jamais effleuré son cœur) furent en même temps et brusquement tranchées dans leur racine par un accident dont rien n'a transpiré dans les publications de Trébutien. L'amitié de Mlle de Guérin et de la baronne de Maistre, depuis quelques années si tendre de part et d'autre et même si passionnée d'une part, aurait fini soudain par une brusque rupture et par une brouille que nulle réconciliation ne devait suivre. Voici sur ce dernier point les incomplètes et pourtant décisives confidences des *Lettres à Trébutien* : « Le milieu de femmes dans lequel Eugénie vécut lui fit plus de mal que de bien : il y eut une bataille à *trois* qui emporta trois amitiés à jamais dans un drame de jalousie et laissa des blessures qui saignent encore aujourd'hui : je vous conterai cela quelque jour. Cela me serait impossible aujourd'hui : les souvenirs aussi ont des nerfs ! »

Bataille à trois, dit Barbey. Serait-ce donc Eugénie, Jules et Marie heurtés dans quelque conflit de sentimens dont il ne serait

(1) Voyez *Lettres à Trébutien*, II, 62. — Nous n'insisterons pas non plus sur son appréciation des rapports qui unirent Eugénie à sa belle-sœur, Mme Maurice de Guérin : déjà dans ses *Memorandia* il les avait conçues comme rivales secrètes et montré la jeune Indienne aiguisant son œil de colombe en œil d'aigle pour épier l'effet produit sur lui par Mme de Guérin. — A Trébutien il recommande de ne pas croire aux mansuétudes des lettres d'Eugénie : « Comme toutes les femmes, même les meilleures, elle s'entendait aux duels aux épingles et quand elle avait fait la piqûre, elle mettait dessus la goutte de citron de la fausse pitié avec des coquetteries de Samaritaine qui regarde si on la guette dans les chemins de Jéricho ! »

pas très difficile, en ce cas, de soupçonner la nature? Telle est la première impression du lecteur de cette page. Mais non, car Barbey nous apprend un peu plus tard qu'il s'agit de trois *femmes*. En effet, ramené trois ans après au même sujet, il se dérobe d'abord une fois de plus : « Quant au drame dont vous me parlez, dit-il, je vous le raconterai plus tard. J'aimerais mieux le dire que l'écrire : les mots que j'écris, je les vois quand ils sont écrits et ils me fusillent. Du moins, la parole va plus vite; une fois dite, elle est évaporée et il n'en reste pas plus qu'il ne reste un peu de fumée dans les vents (1) ! » Une dernière fois cependant, à propos du *Memorandum* d'Eugénie à Paris, dont nous allons parler, il revient sur ces événemens pénibles : « La belle Sirène de l'amitié entre femmes commence (dans ces pages d'Eugénie à montrer sa queue bifurquée et écaillée d'acier. Cela reluit sinistrement déjà. Demain, il y a aura du sang sur les écailles. Ce memorandum est en effet la dernière chose écrite chez cette amie qui allait cesser de l'être. Deux jours après la dernière date de ce recueil, la palombe Eugénie avait quitté l'hôtel où se tassaient *trois cœurs de femme* dans la plus fervente amitié... et les couteaux étaient tirés. »

Avant d'interpréter de notre mieux ces incomplètes et comme furtives confidences, cherchons à déterminer quel fut le troisième acteur féminin du drame qui nous est révélé par les lettres de Barbey. Ce rôle ne peut guère avoir été tenu que par une certaine Mlle Sophie de R... (2), qui apparaît déjà dans la première lettre intime adressée par Eugénie à la baronne, le 12 mars 1838; qui, au lendemain de la mort de Maurice, écrit au Cayla la lettre « la plus touchante » et qui inspire un peu plus tard à Eugénie cette innocente épigramme : « Mon cœur est mort, mais, de votre côté, il y a des cordes vives, et je dirais *vibrantes*, si j'étais Sophie l'aimable, la trop bien disante. Que savez-vous de cette pauvre amie? Saint-Quentin la console-t-il de Vienne? » Enfin, dans une autre lettre d'Eugénie, qui est datée de Paris, au début de l'hiver 1841, on lit encore : « Si une *charmante* Sophie de R...

(1) Barbey acheva sans doute de vive voix ses confidences à son ami lors de son voyage à Caen en 1856. (*Memor.* de Caen, 28 sept.) « Dit les choses inexprimables par lettre, ce que j'appelle le quatrième dessous de tout ! Jugement de Josaphat sur les choses, les autres et soi-même ! »

(2) Ce nom est en toutes lettres dans la correspondance avec Trébutien. Mais les intempérances de langage que Barbey se permet à ce propos nous conseillent de lui laisser la responsabilité de son indiscrétion.

que nous attendons arrive, je sortirai un peu avec elle qui connaît Paris comme sa chambre et qui aime à courir comme une alouette. » — Sophie vint en effet, reçut vraisemblablement comme Eugénie l'hospitalité de l'hôtel de Maistre et il est fort probable que nous devons la reconnaître dans cette *charmante* amie dont le dernier *Memorandum* d'Eugénie vante, en ces termes, la séduction irrésistible : « La *Charmante* m'a dit : Nous causerons demain; ce qui promet d'intimes confidences. Quand les sources d'émotion ont coulé, quand le cœur est plein, c'est sa façon d'en annoncer l'ouverture. Nous causerons demain. Nous nous embrassons là-dessus : chacune va à son sommeil, et je ne sais si on attend le jour pour causer. Une tête agitée fait bien des révélations à son oreiller! »

Barbey de son côté entretient Trébutien à plusieurs reprises de Mlle de R... et parfois en termes peu parlementaires, suivant sa coutume. Il la pose tout d'abord en 1845, — un peu plus de trois ans après la crise de 1841, — comme une personne qui le déteste, et qui « tombe asphyxiée dès qu'il met le pied dans un salon où elle est, et dit de lui des horreurs à rendre les ongles bleus en les écoutant. » Il ajoute que les causes de cette attitude sont *tout un roman qui n'est pas écrit*, et, très probablement, ce roman n'est autre que la crise dont il hésite à fournir à Trébutien le récit. Mais, cinq ans plus tard, le temps ayant fait son œuvre, il se montre beaucoup moins ironique à l'égard de l'ancienne amie d'Eugénie : « Nos seigneuries sont très bien ensemble après avoir été longtemps à faire ce qu'on appelle du commerce armé! » Il indique encore à Trébutien que Mlle de R... est la Sophie de Révistal qui figure dans le *Dessous de cartes d'une partie de whist*, ce chapitre des *Diaboliques* publié dès cette époque. La baronne de Mascranny, qui apparaît dans le même récit « éternellement couchée comme Cléopâtre sur un lit de repos, » est évidemment la baronne de Maistre. Sophie de Révistal nous montre « un grand œil brun baigné de lumière qui est humide encore, quoiqu'il ait pourtant diablement brillé. » C'est elle qui prononce à la fin du conte cet aphorisme ingénieux : « Ah! il en est également de la musique et de la vie : ce qui fait l'expression de l'une et de l'autre, ce sont les silences bien plus que les accords. »

Enfin, à la mort de Mlle de R..., survenue en 1854, Barbey l'appelle la *fameuse* Sophie de R... et écrit qu'elle a fermé des yeux

« qui, quoi qu'elle ne fût vieille que comme fille et non pas comme femme, avaient de liquides et frais éclairs encore, mais qui devaient être fatigués de leurs rotations enragées, car si j'ai jamais vu tourner, comme on dit, la prunelle, ç'a été à cette dévote-là ! » Il la regrette cependant au moment de publier les *Reliquiæ* des deux Guérin, parce qu'elle aurait servi les éditeurs : « Elle aurait embouché une trompette haute comme elle, elle l'eût sonnée aux quatre coins des salons de Paris et comme l'archange du Jugement, elle eût réveillé les cadavres. C'est une renommée que nous perdons. *It is noxious !* »

Il nous reste à examiner quelle fut l'occasion de la discorde entre ces trois amies de cœur ? Rien ne nous permet de le décider à coup sûr, de reconnaître si Barbey fut autre chose que spectateur et confident dans l'aventure. Notons pourtant que la situation d'Eugénie était délicate : elle avait beaucoup accepté de son amie plus riche et gardait la juste susceptibilité des obligés dont l'âme est sensible et fière. Pour notre part, nous inclinerions à supposer que Mme de Maistre, enfant gâtée, imagination capricieuse, malgré la bonté de son cœur, fort malade de nouveau en septembre 1841 et qui semble avoir été disposée à la jalousie, — car Eugénie dut la rassurer dès le début de leurs relations sur son amitié pour Mlle de Bayne, — que Mme de Maistre, disons-nous, jugea ses deux amies trop liées entre elles et les accusa peut-être de lui cacher leurs commentaires à son sujet. Ces commentaires, elle les supposait un peu sévères désormais de la part d'Eugénie et non sans raison comme nous allons le voir par les notes quotidiennes de cette dernière. Marie se serait sentie refroidie pour Eugénie à la suite de ces soupçons plus ou moins justifiés, et le contraste si marqué de leurs tempéramens aurait alors éclaté au grand jour dans une explication qui devint mortelle à leur amitié.

V

Pour discuter ces faits en connaissance de cause et pour réduire à leurs justes proportions les différentes assertions de Barbey, nous possédons heureusement, grâce à lui, un document de valeur inestimable, le dernier *Memorandum* d'Eugénie que Trébutien publia en appendice à ses cahiers du Cayla, et qui, bien

mieux que les autres, nous introduit pour un instant dans l'intimité de cette âme secrète. Ce *Memorandum* de 1841 tranche en effet sur tous les écrits de son auteur par l'émotion de l'accent et la sincérité du jugement : il est unique en son genre, et Barbey n'exagère nullement pour une fois, lorsqu'il annonce à son ami cette découverte presque miraculeuse en termes enthousiastes. « Pendant ma grippe, je me suis amusé, ne pouvant faire autre chose que baguenauder, à fouiller dans le fond d'une vieille malle, une vieille dormeuse que depuis longtemps je n'ouvrais plus. Les vieilles malles, c'est comme le fond de la vie : quand on s'avise de chercher là dedans, on en rapporte des choses étranges. » Il énumère alors ses trouvailles, et il ajoute : « Plus enfin, et ceci est le morceau exquis, un Memorandum d'Eugénie fait pour moi après la mort de son frère et à son second voyage à Paris. De tous les Memoranda qu'elle a pu écrire, c'est le plus curieux à coup sûr... Je vous jure que ce Memorandum vaut une bonne poignée d'or ! » — Ce n'est pas trop dire en vérité, car ces quelques pages, complétées par les *Lettres à Trébutien*, jettent un rayon furtif, mais direct sur la crise morale de cette existence difficile, sur le choc qui, s'ajoutant à la mort de son frère, atteignit Mme de Guérin en plein cœur et lui ôta ses dernières raisons de vivre.

Par malheur, ces pages précieuses ne nous sont parvenues que tronquées. Mme de Maistre, à qui on les soumit tout d'abord, les surchargea pour sa part de « grosses ratures, » que Barbey ne lui pardonna pas (1). Trébutien à son tour y pratiqua des coupures que son ami eût souhaitées moins scrupuleuses peut-être (2). Consultons-les toutefois sur les trois problèmes que soulèvent les confidences épistolaires de d'Aurevilly : entraînement d'Eugénie vers les plaisirs du monde, nature de son sentiment pour lui, préliminaires de sa rupture avec Mme de Maistre. — Sur le premier point, elle-même s'est chargée de répondre en toute sincérité, en toute dignité, à celui qui la représentera quelques années plus tard comme « grisée » par le capiteux parfum des distractions frivoles. Elle ne nie pas ses complaisances : « O ma traversée de six mois si étrange, si diverse, si belle et si triste, si dans l'inconnu qui m'a tant accrue d'idées, de vues, de choses nouvelles qui ont tant laissé à dire et à

(1) *Lettres*, II, 199.
(2) *Ibid.*, II, 180.

décrire! » Mais elle ne s'est jamais sentie pleinement confiante dans ce milieu factice et nous fait ici l'aveu de ses inadvertances mondaines que Barbey n'a pas voulu ou su constater, lorsqu'il nous présentait Eugénie comme entrée de plain-pied dans la société parisienne, sans hésitation ni apprentissage : « Bonne nuit, écrit-elle à son confident, je vais dormir ; je vais chercher mes songes *gris de perle!* Et, à propos, pourquoi a-t-on ri lorsque j'ai comparé les vôtres au son de la trompette? Il y a donc là-dessous quelque signification singulière, de ces sous-entendus de langage que je n'entends pas? Ce qui m'arrive souvent. On donne dans le monde de doubles sens aux choses les plus simples, et qui n'est pas averti s'y trompe. Quand je vois rire, allons, je suis prise au piège : cela me donne à penser, mais rien qu'un moment, par surprise. A quoi bon s'arrêter sur des complications? »

Un mois avant son retour définitif au Cayla, elle formule enfin cette décisive profession de foi : « Le monde n'a rien de ce que je voudrais. Je le quitte aussi sans en avoir reçu l'influence, *ne l'ayant pas aimé*, et je m'en glorifie. Je crois que j'y perdrais, que ma nature est de meilleur ordre, restant ce qu'elle est sans mélange. Seulement, j'acquerrais peut-être quelques agrémens qui ne viennent qu'aux dépens du fond. Tant d'habileté, de finesse, de chatterie, de souplesse ne s'obtiennent pas sans préjudice. Sans leur sacrifier, point de grâce. Et néanmoins, je les aime : j'aime tout ce qui est élégance, bon goût, belles et nobles manières. Je m'enchante aux conversations distinguées et sérieuses des hommes, comme aux causeries, perles fines des femmes, à ce jeu si joli, si délicat de leurs lèvres dont je n'avais pas idée. C'est charmant, *oui, c'est charmant en vérité* (chanson), pour qui se prend aux apparences, mais je ne m'en contente pas. Le moyen de s'en contenter, quand on tient à la valeur morale des choses? Ceci dit dans le sens de faire vie dans le monde, d'en tirer du bonheur, d'y fonder des espérances sérieuses, d'y croire à quelque chose. Mmes de X... sont venues : je les ai crues longtemps amies à entendre leurs paroles expansives, leur mutuel témoignage d'intérêt et ce délicieux : *Ma chère*, de Paris; oui, c'est à les croire amies, et c'est vrai tant qu'elles sont en présence. Mais, au départ, on dirait que chacune a laissé sa caricature à l'autre ! Plaisantes liaisons! Mais il en existe d'autres, heureusement pour moi! » Voilà la note vraie : voilà

l'âme d'Eugénie tout entière avec ses furtives complaisances d'artiste née et ses fermes résistances de chrétienne, disciple de François de Sales. Certes, le monde l'a attachée, captivée par tout ce qu'il offrait de nouveau aux méditations de son pénétrant esprit, mais il n'a nullement « grisé » ce cerveau robuste, qui ne cessa jamais d'abriter une volonté en possession de son sang-froid.

Que nous apprend d'autre part le dernier *Memorandum* d'Eugénie sur ses relations avec Barbey d'Aurevilly? La dédicace en est chaleureuse, à coup sûr, presque autant que celles dont le Journal du Cayla nous a donné précédemment la surprise : « Vous voulez que j'écrive mes impressions, que je revienne à l'habitude de retracer mes journées : pensée tardive, mon ami, et néanmoins écoutée. Le voilà, ce memorandum désiré, ce de moi à vous dans le monde comme vous l'avez eu au Cayla : charmante ligne d'intimité, sentier des bois mené jusqu'à Paris. Mais je n'irai pas loin dans le peu de jours qui me restent. » Nous rencontrons encore des témoignages d'admiration affectueuse, corrigés d'ailleurs par des réserves nécessaires : « Le grand X..., vis-à-vis de vous, vous a trouvé bien aimable : vous étiez en verve ce soir, mais plus ou moins votre conversation abonde d'esprit, d'éclat, de mouvement. Elle monte, s'étend se joue dans mille formes, magnifique feu d'artifices. — Le beau parleur, a dit ce grand monsieur, en saluant la baronne qui a confirmé d'un sourire, ajoutant : — Ne croyez pas qu'il pense tout ce qu'il dit. C'était sans doute au sujet de saint Paul et pour écarter le soupçon d'hérésie que vous avez encouru en discourant mondainement sur cet apôtre. Que je voudrais aussi ne pas vous croire! »

C'est en effet, dans ces relations d'intimité confiante, la pierre d'achoppement que l'incrédulité de Jules, souci incessant de sa pieuse amie. Combien elle aimerait à se faire illusion sur ce point! « Qu'alliez-vous faire dimanche à Saint-Roch? Était-ce aussi pour vous y reposer? On a fait bien des investigations là-dessus : peine perdue! Que découvrir sur l'incompréhensible? Dieu seul vous connaît. Oui, vous êtes un *palais labyrinthe*, un dérouteur, et, sans ce côté qui vous liait à Maurice et où luit pour moi la lumière dans les ténèbres, je ne vous connaîtrais pas non plus : vous me feriez peur. Et cependant, vous avez l'âme belle et bonne, honnête, dévouée, fidèle jusqu'à la mort,

une vraie trempe de chevalier, et ce n'est pas seulement au dedans! » Enfin, à la veille même de leur séparation définitive, elle a cette originale image pour peindre leur amitié singulière : « Une femme a dit que l'amitié était pour elle un canapé de velours dans un boudoir. C'est bien cela, mais *hors du boudoir* pour moi, et haut placé sur un cap par-dessus le monde. Cette situation à part de tout me plaît! » Y a-t-il en tout cela rien qui dépasse la fraternité d'âmes, fraternité scellée sur un tombeau entre deux esprits de la plus ferme trempe intellectuelle?

Ce qui justifie au surplus les effusions que nous venons de rappeler, ce qui explique peut-être les illusions rétrospectives de Barbey quant aux sentimens d'Eugénie à son égard, c'est qu'elle dut s'appuyer sur lui avec plus d'abandon que jamais dans l'épreuve morale qu'elle traversa à la fin de l'été 1841. Sur ce point tout au moins, l'imagination de Barbey ne l'a point égaré et le dernier *Memorandum* semble confirmer son récit à Trébutien. En dépit des ratures que Mme de Maistre ne put se tenir d'y faire lorsqu'il lui fut soumis, on y voit se préparer la rupture cruelle que d'Aurevilly nous a révélée. On dirait au surplus qu'Eugénie l'avait dès longtemps pressentie, cette rupture, lorsqu'elle écrivait du Cayla à son amie : « S'il me fallait vous quitter! Il y a cent façons de se séparer sur terre : *Non que j'en aie aucune en vue*, mais tôt ou tard ne faut-il pas tout quitter?... Dieu me préserve de vos remords, de ceux que vous auriez si vous veniez à me nuire! Quel double malheur! »

Or voici qui semble présager ce malheur : « O fin de tout! écrit Eugénie le 17 septembre 1841, fin de toutes choses et toujours des plus chères, et sans causes connues souvent pour les sentimens du cœur, par je ne sais quel dissolvant qui s'y mêle. En s'unissant, il entre le grain de séparation. Cruelle déception pour qui croyait aux affections éternelles! Oh! que j'apprends! Mais que la science est amère! Qui me restera? Vous, ami de bronze. J'ai toujours cherché une amitié forte et telle que la mort seule la pût renverser : bonheur et malheur que j'ai eus, hélas! avec Maurice. Nulle *femme* n'a pu ni ne pourra le remplacer. Nulle, même la plus distinguée, n'a pu m'offrir cette liaison d'intelligence et de goûts, cette relation large, unie et de tenue. Rien de fixe, de durée, de vital dans les sentimens des femmes. Leurs attachemens entre elles ne sont que jolis nœuds de rubans. Je les remarque, ces légères tendresses dans toutes

les amies. Ne pouvons-nous donc nous aimer autrement?... Cela m'impatiente quand j'y pense et que vous avez au cœur une chose qui nous manque. »

D'autres remarques trahissent d'ailleurs une harmonie rompue et un jugement quelque peu aigri, car Eugénie songe sans nul doute aux deux petites filles jumelles de Mme de Maistre, qui grandissent depuis quelques mois sous ses yeux, lorsqu'elle écrit : « Rien ne me choque plus rudement que l'injustice, que j'en sois ou non l'objet. Je souffre d'une manière incroyable rien qu'à voir donner raison à un enfant qui a tort et *vice versa*... En général, nous sommes bien mal élevées, ce me semble : on ne cultive que nos nerfs et notre sensibilité, et, en sus, la vanité... Cela fait mal à voir. Pauvres petites filles! » La directrice n'est donc plus écoutée et, dans la dernière phrase échappée de sa plume, gronde la menace du lendemain : « J'ai puisé du calme et de la force à l'église pour soutenir un assaut accablant! »

VI

Mlle de Guérin dit adieu à Paris dans les premiers jours d'octobre 1841. Le père de Mme de Maistre, l'excellent M. de Sainte-Marie, venait de mourir, et cette circonstance servit la fugitive pour couvrir sa retraite, pour ensevelir dans le silence de son propre cœur la blessure qui venait de lui être infligée : « J'ai laissé Mme de Maistre pleurant la mort de son père, » écrit-elle à Mlle de Boisset; et, à Mlle de Bayne : « Ma pauvre amie la baronne est à peu près aussi morte que son père. Elle n'écrit plus : je n'ai de nouvelles que par sa mère, autre agonisante. » Mais les siens l'accueillent comme l'Enfant prodigue : « Le grand bonheur, l'ineffable bonheur, c'est l'inexprimable affection de mon père, de Marie (1), d'Erembert! » Un instant, elle a douté d'elle-même, ayant senti sous les fleurs la persistante âpreté de la lutte vitale, dans cette vie d'artifices savans à laquelle rien ne l'avait préparée. Elle va se reconquérir en reprenant l'existence étroite qu'elle a pratiquée de longue date : « Il y en a qui pensent que le monde m'a beaucoup changée, dit une lettre à la fidèle Louise. Ceux-là ne me connaissent pas du tout... S'il me venait Paris

(1) Marie de Guérin, sa sœur.

d'un côté, vous de l'autre, c'est bien vous que j'embrasserais. Le monde n'est pas si enchanteur que votre cœur! »

Par malheur, ce monde, violemment arraché de son âme, a laissé dans la plaie des débris qui n'en sortiront que lentement, au prix de nouvelles souffrances. Jules, son frère d'adoption, l'ami de bronze, fidèle jusqu'à la mort, qu'elle a placé tout d'abord à côté, puis au-dessus de Marie de Maistre dans sa confiance, Jules la délaisse à son tour aussi brusquement et de façon moins explicable encore. Il y a là pour nous, en effet, une seconde énigme psychologique que Barbey, en la posant devant nous, n'a pas mieux éclairée que la première. Nous l'avons dit, rien ne prouve qu'il ait eu part directe au conflit des trois cœurs de femmes dont il nous a révélé la déplorable issue. Prit-il pourtant, dès le lendemain, le parti de la baronne? Il est certain qu'il ne donna plus jamais de ses nouvelles à celle qu'il appelait la veille sa sœur d'adoption et dans la vie morale de laquelle il avait tenu pour un moment tant de place. Cruelle conclusion d'une aventure si chevaleresque à son origine et conclusion mal aperçue jusqu'ici parce que d'Aurevilly, publiant avec Trébutien les *Reliquiæ* d'Eugénie, en a écarté d'abord avec soin tous les passages où transparaissait sa désertion. Plus tard Trébutien, brouillé avec Barbey, rétablit ces fragmens dans l'édition des *Lettres* donnée par lui seul en 1862, mais il laissa en blanc le nom du coupable. L'attitude de Jules resta donc ignorée de maint lecteur, puisque le dernier et fort délicat analyste de la pensée d'Eugénie a pu écrire que son confident parisien ne cessa pas un instant de rester en communication avec elle et que, pour la pieuse fille, ce fut une consolation de suivre pas à pas les progrès religieux de son ami (1).

La réalité est bien plus amère. « *Elle et vous*, dit une note parisienne d'Eugénie, le 19 juillet 1841, il n'y a que deux personnes d'un je ne sais quel charme pour moi, bien durable et bien profond. » Il s'agit de Mme de Maistre et de d'Aurevilly. Moins de trois mois après, *elle* avait fait défaut : trois mois encore, et l'abandon de *vous* sera une chose consommée. En janvier 1842, Eugénie envoie à Barbey une notice généalogique qui fut publiée

(1) Les dates mêmes s'opposent à cette dernière hypothèse, car Eugénie est morte en 1848, et si Barbey se pose en catholique vers 1847, c'est une conversion de tête et de politique dont il s'agit à ce moment. Il lui faudra près de dix ans pour arriver, sous d'autres influences, à la pratique religieuse.

vingt ans plus tard par Trébutien en appendice aux œuvres de son frère. Il persiste à se taire. « Rien ne peut expliquer ce silence, écrit en juillet Mlle de Guérin à un autre ami de Maurice, demeuré plus fidèle au souvenir de l'écrivain disparu, sinon la mort de M. d'Aurevilly. » Mais voici qui est plus sévère et qui renie les complaisances passées : « Quoique *je n'aie pas plus goûté que M. Quemper certaines façons de penser de M. d'Aurevilly*, j'ai eu confiance en ses paroles. Je crois plutôt à sa mort. » Et cette incertitude montre à quel point toutes ses relations parisiennes sont désormais rompues!

Elle apprend qu'il vit cependant et elle soupire alors : « Incompréhensible conduite, je ne la juge pas, mais j'en souffre. J'avais compté sur les plus nobles promesses : je m'attendais à cette publication (des écrits de Maurice) comme au lever du soleil, et tout demeure sans effet sans que je sache pourquoi ; ceci n'est plus supportable! » A ce Quemper qu'elle sait en relations directes avec d'Aurevilly, elle écrit en 1843 : « Il n'y songe plus sans doute. Je ne m'explique pas cette conduite, et je ne m'exprimerai pas non plus sur cet ami de mon frère. Tout ce que je dirai, c'est que je veux absolument reprendre ces chers manuscrits. » Et, en 1845, elle conclut : « Rien n'explique le silence de celui qui s'en était chargé si exclusivement. Oh! que le monde est plein d'inexplicables choses! » N'avait-elle pas, dès le 2 novembre 1842, fête des Morts et jour natal de l'ami infidèle, noté sur le *Memorandum* même qu'elle rédigeait pour lui, avec quel élan de cœur! « Hélas! tout meurt : où est celui pour qui j'écrivais les lignes précédentes la précédente année. Où est-il? »

De ce silence inqualifiable, de l'échec de ses espérances au sujet des œuvres de Maurice, Trébutien dira nettement qu'Eugénie est morte : « Lorsque cette dernière illusion lui échappa, elle sentit que ses forces l'abandonnaient aussi ; elle cessa d'écrire : elle allait cesser de vivre! » Et Barbey lui-même, rédigeant la préface des *Reliquiæ*, enveloppe dans une image aux couleurs crues le demi-aveu de sa faute : « Des circonstances *inutiles à rappeler* suspendirent et semblèrent définitivement arrêter la publication. Dieu lui ôta donc sa suprême espérance, et ce fut, dans l'ordre des douleurs de cette âme, quelque chose de pareil à la séparation, avec le couteau, du fil de chair saignante qui relie au tronc la tête coupée par la hache. Le fruit

était mûr : il était cueilli : le doigt de Dieu, en s'y posant, le fit choir dans l'éternité. »

Comment expliquer l'inexplicable, répéterons-nous après Eugénie? Sans doute faut-il accuser avant tout cette vie de *ribaud*, dans laquelle d'Aurevilly se plongeait à cette heure même, pour quelques années, et dont il dira plus tard à Trébutien : « Au temps de mes *Memoranda* (1836-1838), je n'étais pas encore ce ribaud que l'on m'a vu depuis. C'est depuis que ma vie a traîné de ce côté indescriptible... qu'on m'a vu livré à toutes les horreurs d'une vie que j'ai tuée avant qu'elle ne me tuât... Le mondain, l'enragé, le *démoniaque* sont venus plus tard. » Quant à sa faute à l'égard d'Eugénie, il n'hésite pas à en faire pour son ami l'aveu sans détour : « Singulière fille, avec qui j'ai eu bien des torts! Des torts comme j'en avais avec bien des âmes à cette époque où j'étais comme un boulet de canon qui renversait tout ce qui était sur le chemin de la cible dans laquelle je tirais ou j'étais tiré par le diable. Quand je songe à tout ce dont j'ai abusé, j'en suis honteux, et cette honte est une furie ! »

Il faut s'empresser, en terminant, de reconnaître qu'il a fait beaucoup par la suite afin de réparer ses torts, puisque la réputation posthume d'Eugénie est en grande partie son œuvre. Son dernier mot sur Mlle de Guérin dans ces *Lettres à Trébutien*, — si souvent dépourvues de ménagemens pour elle en dépit des intentions apologétiques de l'auteur, — c'est que les écrits de cette « fille d'en haut » semblent « un flacon du sang d'une *sainte* coupé par des larmes de fée. » Cette fois, l'image est pleinement respectueuse et digne du modèle qui l'a inspirée. Nous fermerons donc sur cette impression d'apaisement le livre qui évoqua sous nos yeux tant d'orages et qui heurta des âmes généreuses, en de pénibles conflits.

ERNEST SEILLIÈRE.

LA
VIEILLE FRANCE MONASTIQUE
SES DERNIERS JOURS. SON ÉTAT D'AME
D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

I
LES RELIGIEUX

I

L'ancien régime légua à la Révolution l'institut monastique debout avec ses différens ordres, ses cadres et ses richesses. Depuis des siècles, il s'était greffé sur l'arbre de l'Église en ramifications innombrables; et, comme en elle tout prend le caractère de la pérennité, la plupart des fondations, quels que fussent les ravages des temps, avaient encore, en 1789, des représentans et des continuateurs. Elles étaient sorties à travers les âges des besoins particuliers de chaque époque, de l'inspiration hardie de saints et tenaces novateurs. Ces corps de volontaires créés par les circonstances avaient apporté une ardeur extraordinaire à remplir la mission, à livrer les combats qui les avaient fait naître, jusqu'au jour où, les conditions étant changées avec l'évolution de l'histoire, où, atteints eux-mêmes de relâchement, ils étaient devenus par leur inutilité et une opulence que ne justifiaient plus leurs services, une faiblesse pour la cause religieuse, après avoir été une force.

Ils étaient là au moment de la Révolution, tous ces témoins d'un passé qui ne fut pas sans gloire, ces survivans des troupes auxiliaires que l'Église avait jetées sur son passage dans sa course à travers les siècles. Quelle multiplicité d'appellations et de créations : Bénédictins, Augustins, Génovéfains, Barnabites, Théatins, Carmes, Capucins, Cordeliers, Récollets, Feuillans, Dominicains, Minimes, Picpuciens, Prémontrés, Mathurins, Chartreux, etc. Tous ces noms, sans parler ici des communautés séculières qui surgirent au XVIe et au XVIIe siècle, nous rappellent des règles, des vœux, des efforts, des vertus, des services, en un mot, des instituts dont chacun eut son caractère propre et son histoire. Les monastères de femmes présentaient la même diversité. En 1789, dans leur seul costume, image de l'esprit de chaque ordre, quelle variété depuis la robe de bure de la Clarisse jusqu'au manteau virginal de l'Annonciade, jusqu'à l'hermine de la chanoinesse, jusqu'à l'habit quasi pontifical de l'abbesse!

Tous les ordres que les temps avaient vus naître comptaient donc, en 1789, des disciples, témoins de l'antique fécondité de l'Église et persistant à se ranger autour d'elle comme une parure. Ils n'avaient pas pressenti ou du moins pas assez remarqué, dans l'ancien régime, l'orage qui allait s'amoncelant sur leur tête. Dans le cours du XVIIIe siècle, on les avait vus rebâtir leurs demeures sur tout le sol de la France avec un entraînement tenant de la frénésie, avec un luxe extraordinaire, parfois avec une mondanité déplacée. Il y avait à peine quelques moines chaque jour plus rares pour habiter ces palais. Un quart de siècle ne s'était pas écoulé depuis la réunion de la commission des Réguliers jusqu'à la Révolution ; et durant ce temps, de 1766 à 1790, il s'était opéré une énorme diminution constatée par les chiffres officiels. On comptait 26 674 religieux en 1770 et seulement 16 235 en 1790, soit une perte de 10 439 en vingt ans (1).

On a donné plusieurs raisons de ce dépérissement : la commande, le rôle de la Commission des Réguliers, l'édit du

(1) De 1766-1770 à 1790, l'ordre de Cluny a passé de 671 religieux à 301 ; l'ordre de Citeaux de 1 873 religieux à 1 624 ; la Congrégation de Saint-Maur de 1 917 à 1 652 ; les Cordeliers de 2 395 à 1 544 ; les Capucins de 4 397 à 2 674 ; les Récollets de 2 534 à 1 558 ; les Dominicains de 1 441 à 1 001 ; les Génovéfains de 662 à 567 ; les Chartreux de 1 004 à 821, etc. Arch. nat., DXIX, n° 10 à 12. — Biblioth. nat., man. français nos 13 857-13 858.

23 mars 1768 qui interdisait de recevoir des vœux avant vingt et un ans. Ces causes eurent incontestablement leur influence, mais n'expliquent pas à elles seules une pareille déchéance. La commande déjà ancienne n'avait pas empêché l'institut monastique de fleurir dans des temps antérieurs au XVIIIe siècle, et des ordres qui n'avaient jamais eu à en souffrir, tels que les Dominicains, étaient profondément atteints vers la fin de l'ancien régime. Le retard des vœux à l'âge de vingt et un ans n'aurait pas découragé une jeunesse à vocation sincère. Quant à la Commission des Réguliers, qui, établie en 1766, fonctionna plus ou moins jusqu'à la Révolution, son existence, son rôle furent possibles à cause de la décadence monastique bien plus qu'elle ne contribua à cette décadence elle-même. La vérité, c'est que les religieux étaient profondément atteints par l'esprit du siècle qui avait répandu la langueur, le découragement, parfois le dégoût et le doute dans les cloîtres, et, comme conséquence, la désaffection de la nation, la défiance du sentiment public à leur égard. Les couvens d'hommes tarissaient faute de recrutement. Leur tiédeur en écartait les âmes vaillantes, avides de sacrifice. Ils auraient eu besoin de réforme. Mais l'arbre monastique n'avait plus la vitalité qui avait permis à travers l'histoire de lui infuser par des greffes puissantes une nouvelle jeunesse. La sève semblait tarie. N'importe, le tronc avait poussé sur le sol de la France comme ailleurs des racines si profondes qu'il paraissait indestructible. Avec les fortes assises de leurs demeures, avec les titres de propriété enfermés dans leurs terriers, avec les bonnes lois défendues par des parlemens conservateurs, avec leur possession plusieurs fois séculaire, les moines paraissaient tranquilles, assurés du lendemain et tentés de s'abandonner, à leur manière, à cette joie de vivre dont parle Talleyrand. Rien ne paraît changé dans les traditions et le protocole. Mais ce qui est grave, c'est que l'opinion, elle, a changé à leur égard, l'opinion dont tout dépend à la longue, l'opinion qui les éleva jadis et qui va maintenant les détruire.

89 a sonné. La Révolution fera passer à toutes les institutions de France un examen redoutable. Ni dans les cahiers, ni dans les écrits de cette époque, nous ne trouvons contre les moines de véritables signes d'hostilité ni de haine. Ce qui est plus grave peut-être, c'est l'indifférence, et parfois le mépris, qui percent dans le sentiment public à leur égard. Ils étaient

dégénérés, et nul n'a dépeint cette déchéance avec plus de sincérité et d'éloquence que l'illustre auteur des *Moines d'Occident*. Ils étaient riches, et quelle tentation que leurs richesses pour une nation qui va se débattre dans des embarras financiers terribles ! Riches, ils semblaient en outre inutiles. Quel danger lorsque l'opulence paraît se doubler de la fainéantise ! En 1789, le reproche d'inutilité est dans toutes les bouches contre les moines. Fervens, ils auraient été peu appréciés d'une époque qui avait perdu la foi et la notion de l'ascétisme, à plus forte raison dégénérés. Décadence, richesses, inutilité, voilà les trois accusations lancées contre eux, les trois brèches par lesquelles vont passer leurs destructeurs. La philosophie avait apporté un quatrième grief. Protectrice et vengeresse de la nature, il s'agissait pour elle d'abolir les vœux qui étaient, à ses yeux, un outrage à la nature. Nous trouvons ces expressions dans la bouche de plusieurs constituans, tels que Garat et Barnave.

C'est dans ces conditions, dans cet état d'esprit, que l'Assemblée nationale aborda la discussion sur les ordres religieux. Notre intention n'est pas de rappeler longuement les débats parlementaires, ni les lois votées à leur sujet. Il s'agit ici d'une question moins connue et d'une étude plus intime. Nous voudrions, à l'aide de leurs propres écrits, de leurs lettres, de leurs paroles conservées pour la plupart aux Archives (1), pénétrer dans l'âme monastique et exposer la mentalité des couvens au moment où ils furent dispersés par la Révolution.

II

On peut dire en quelques lignes quelles mesures législatives furent prises par la Constituante à l'égard des corporations religieuses. Le 28 octobre 1789, ordre de suspendre « l'émission des vœux dans tous les monastères de l'un et de l'autre sexe. » Le 2 novembre, mainmise de la nation sur les biens ecclésiastiques, y compris ceux des communautés. Le 17 décembre, rapport de

(1) A peu près tous nos documens sont puisés aux Archives nationales, papiers du Comité ecclésiastique FXIX 596 à 612 : DXIX 1 à 30. Nous avons eu également sous les yeux nombre de monographies et d'histoires des diocèses sous la Révolution, par MM. J. Sauzay, Deramecourt, A. Durengues, Jules Lotn, abbé Le Sueur, Delarc, F. Saurel, abbé Blanchet, Torreilles, E. de Broglie pour Mabillon, Fleury, Gérin, P. Chapotin, Élie Rossignol, vicomte de Brimont, H. Duclos, abbés Dubois, Bauzon, L. Chaumont, Paul Muguet, etc.

Treilhard et, dans le cours des deux mois qui suivirent, discussion qui aboutit au décret du 13 février 1790 supprimant tous les instituts monastiques où s'émettaient les vœux solennels, permettant à tous les religieux et religieuses de quitter leur couvent, et ne conservant que quelques maisons pour ceux qui déclaraient vouloir persévérer dans la vie commune. Exception était faite pour les établissemens voués à l'éducation publique et à la charité qui étaient provisoirement maintenus. Enfin, les religieuses, bien que libres de quitter leur cloître, pouvaient continuer d'y vivre sans avoir à craindre, comme les religieux, d'être transplantées ailleurs. L'assemblée détermina, le 19 février 1790, le chiffre des pensions. Enfin, le 20 mars, fut voté un décret pour enjoindre aux officiers municipaux de se transporter dans toutes les maisons monastiques de leur circonscription. La facilité, la rapidité de ces destructions étonna les contemporains. « On souffle sur les corps réguliers, écrit alors un Dominicain, et ils vont disparaître comme la poussière. » « Il ne fallut qu'un jour, disait l'archevêque d'Aix, pour faire tomber ces grands établissemens qui, tels que leurs antiques édifices, semblaient avoir acquis par la succession des siècles une solidité que la main du temps ne pouvait plus détruire. »

Les débats de la Constituante, les lois votées contre les Congrégations avaient retenti dans tous les monastères du royaume. On s'y attendait à voir paraître à chaque instant les municipalités qui avaient reçu ordre de faire une enquête minutieuse dans les couvens, et d'ouvrir les portes à ceux qui voudraient en sortir. Le supérieur général des Cordeliers écrivait au comité ecclésiastique : « Les décrets déjà portés par l'auguste Assemblée nationale sur les ordres religieux ont jeté le découragement dans les cloîtres. Les individus sont inquiets; ils vivent dans la plus grande langueur, ne pouvant présumer ce qu'ils seront. »

A considérer la stabilité plusieurs fois séculaire et le silence de ces demeures, qui aurait pu prédire un tel événement? Ces abbayes que leur longue histoire, leur opulence, l'immensité de leurs bâtimens et de leurs domaines, leurs bienfaits, au besoin les menaces d'excommunication imposaient au respect de tous, les voilà menacées, envahies par des intrus. L'État, qui depuis le moyen âge consacrait de son autorité la législation canonique, et au besoin lançait sa maréchaussée aux trousses des rares déserteurs de la vie religieuse, l'État qui naguère retenait, rame-

nait les moines dans le cloître, maintenant les expulse. Les exécuteurs de ses volontés seront ces humbles officiers municipaux de village, hier encore serviteurs obscurs et tremblans du redoutable monastère, maintenant tout fiers, tout étonnés d'y entrer en maîtres et de parler haut. Disons-le cependant, le plus souvent ils remplirent leur mission avec une parfaite convenance. Ils n'étaient point hostiles à l'Église, ni à la religion. On en vit même se rendre tout d'abord à la chapelle du monastère avant toute opération, et commencer par une prière commune une mission qui était pourtant destructive.

Aucune municipalité, quelles que fussent les convictions de ses membres, ne songea à décliner les ordres de l'Assemblée nationale. Fait plus extraordinaire, presque aucun couvent d'hommes et de femmes, tant était intangible un ordre de la Constituante, ne pensa à fermer ses portes, ni à opposer une fin de non-recevoir à ses indiscrets visiteurs. L'attitude des Bénédictins des Blancs-Manteaux, à Paris, où dom Deforis, dom Brial protestent et font des réserves expresses, celle plus énergique encore des Carmes des Billettes, qui forcent les commissaires à enfoncer la sacristie, sont des exceptions extrêmement rares. Les enquêteurs demandent l'état des lieux, des biens, des revenus et charges de toute sorte. Les supérieurs apportent les livres, ouvrent leurs archives et produisent au grand jour une situation qu'ils avaient tenu de tout temps à envelopper de mystère. Il y a plus ; du temporel on passe au spirituel. Les interrogateurs, après avoir compté les rentes et mesuré les arpens de terre, veulent connaître l'état des âmes et dresser le bilan moral des monastères. On a forcé les barrières de la clôture ; on va franchir celle des consciences. Chaque religieux, chaque religieuse, sera interpellé sur ses sentimens les plus intimes, sur sa vocation, sur ses dispositions à y rester fidèle ou à l'abandonner. Les interrogés ne songent guère à qualifier cette intrusion d'insupportable. Presque aucun supérieur d'ordre n'intervient pour tracer une ligne de conduite, pour donner un mot d'ordre général de résistance ou de soumission. A peu près partout, c'est la soumission. Toutes les questions vont être posées et toutes obtiendront des réponses précises.

Suivons donc les municipalités dans leur enquête sur toutes les maisons religieuses des deux sexes. Aussi bien, les procès-verbaux de ces visites, conservés aux Archives nationales, consti-

tuent-ils un document unique et singulièrement révélateur de l'âme monastique à cette époque. Les officiers envoyés par la Constituante trouveront un grand contraste entre les couvens d'hommes et les couvens de femmes. Tandis que ces derniers sont très peuplés, les premiers d'ailleurs nombreux sont presque déserts, ce qui est un grand obstacle à la ferveur et à l'observance de la règle. Aussi, quelle différence dans le langage que les deux sexes vont tenir aux enquêteurs! Les religieuses, nous le verrons, furent admirables. Elles adressèrent aux inquisiteurs laïques des réponses vibrantes, des paroles sublimes qui nous remuent encore lorsque, en fouillant le passé, nous les entendons sortir tout à coup de la poussière où elles dorment depuis un siècle. Les religieux furent moins fermes, et ce n'est pas sans quelque déception qu'on les voit en majorité accueillir avec joie, parfois avec transport, les décrets qui leur ouvrent la porte du cloître.

Au demeurant, c'est toujours soumettre les hommes à une épreuve que de leur demander s'ils sont contens de leur situation, s'ils sont satisfaits de leur vie, que de les inviter à en changer, à la recommencer sous d'autres auspices, à l'engager dans d'autres voies. Il en est si peu qui puissent se vanter d'avoir rencontré le bonheur, ni même l'emploi de toutes leurs facultés! Et lorsque cet appel à la liberté, à la rupture de chaînes que l'expérience a peut-être trouvé lourdes, est une invite à participer au renouveau, à l'enivrement qui poussent toute une nation d'une impulsion irrésistible vers des rivages enchantés; quand on paraît appartenir à une institution vieillie, démodée, sur laquelle se déversent chaque jour le mépris et l'injure; quand on est à la fois condamné par l'opinion et par la loi, et qu'on n'a à opposer aux sollicitations et aux attaques qu'une âme alanguie, comment n'être pas tenté de s'affranchir, de se rajeunir, de prendre sa part de l'émancipation commune et des destinées nouvelles? Les moines ne cédèrent que trop à cette tentation.

III

A tout seigneur, tout honneur. Entrons tout d'abord, avec l'humble municipalité de Nuits, dans l'une des plus illustres maisons de la chrétienté, dans la fameuse abbaye de Cîteaux. Le premier mai 1790, à dix heures et demie du matin, les délé-

gués frappent à la grande porte, demandent l'abbé et, déjà commandant en maîtres, font sonner les cloches pour convoquer la Communauté, interroger les religieux et dresser l'inventaire. Extérieurement, rien ne paraît changé dans la situation et l'ordonnance du monastère. L'édifice impose par ses dimensions et sa majesté. On n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir partout les signes d'une vaste administration et d'une situation opulente. Dans le personnel, on distingue, en dehors du Révérendissime général abbé de Cîteaux, des dignitaires de marque, « le secrétaire pour les affaires étrangères, le secrétaire pour les affaires de France, un maître des hôtels, » les titulaires des offices claustraux et autres personnages dont la dénomination seule indique l'importance. Un religieux est « gouverneur du petit Cîteaux à Dijon, » un autre, « gouverneur du château de Gilly. » Au-dessous de l'état-major, un bataillon de frères convers, avec la charge et la qualité de menuisier, charpentier, charron, tailleur d'habits, apothicaire, forgeron, tapissier, jardinier, barbier, boulanger, serrurier, bourrelier, etc., pourvoient au fonctionnement temporel de l'abbaye. Chacun de ces ouvriers en chef commande à des subalternes. On nous dit, par exemple, le nombre d'enclumes qui retentissent sous le marteau du forgeron, le nombre de chariots, charrues, herses, civières, brouettes qui sont sortis des ateliers du charron. Ces grands établissemens sont restés depuis le Moyen Age de petites cités qui doivent se suffire à elles-mêmes, et confectionner dans leur enceinte tous les objets destinés soit à l'usage personnel des religieux, soit au fonctionnement d'une immense ferme. Au besoin, deux tuileries établies dans le voisinage fournissent les matériaux nécessaires pour réparer les brèches d'une maison qui devait être éternelle.

On ne paraît pas menacé d'y mourir de faim, ni de soif. Douze étangs nourrissent le poisson. Les quatre-vingt-quatre mères vaches qui paissent dans la prairie assurent une surabondante provision de lait. Le procès-verbal se complaît à énumérer les soixante-quatorze cochons et tous les animaux de la basse-cour. Les baux des fermes stipulent des envois réguliers en chapons, animaux gras, froment. On y constate « plusieurs milliers de mesures en blé, seigle, avoine. » Les crus les plus renommés de la Bourgogne, le clos Vougeot, le Chambolle, etc., fournissent au monastère un produit de choix. Nous doutons cependant que ce nectar eût l'efficacité du vin de Ranteil, au sujet duquel les

Cordeliers d'Albi avaient fait mettre sur leur cave cette inscription gasconne qu'on peut y lire encore :

Vinum rentale
Tollit peccatum mortale.

Bien que le clos Vougeot et le Chambolle, malgré leur réputation européenne, n'eussent pas une telle vertu, les moines de Cîteaux pouvaient s'en contenter. A côté de la cave était le bûcher entretenu par 6000 arpens de bois pour affronter sans crainte les rigueurs de l'hiver. Disons enfin que les 122000 livres de revenus de Cîteaux permettaient, bien que certains monastères du Nord de la France fussent encore plus riches, de soutenir un tel train.

Toutes ces propriétés étaient appuyées sur des pièces authentiques, conservées précieusement dans des archives rangées en onze armoires. Le procès-verbal fait observer qu'au moment de la visite, deux documens en avaient été soustraits pour soutenir un procès engagé par le cellérier avec l'assistance de deux avocats de Dijon, qui faisaient partie de son conseil. Ironie des événemens! On s'amuse à plaider à coups de parchemins et de textes de loi pour quelques arpens de terre au moment où le sol tremble, et va se dérober tout entier sous les pas de ses possesseurs.

Mais les ruines matérielles se réparent, les ruines morales sont plus lamentables. Dans les couvens, les âmes souffrent d'un mal plus grand que les atteintes à la propriété. Le procès-verbal de l'inventaire, fait à Cîteaux par la municipalité, relate avec une éloquence, une brutalité douloureuses, les déchéances, les dissensions qui minent l'ordre monastique. L'Abbé est en lutte ouverte avec ses subordonnés. L'un d'eux lui dit pendant l'enquête : « Sachez, monsieur, que nous ne vous reconnaissons plus pour supérieur. » Les religieux parlent « du régime intolérable sous lequel ils gémissaient, » au point que pour s'y soustraire, ils avaient appelé, un mois auparavant, le vicomte de Bourbon-Busset qui, non content de venir en personne, s'était fait accompagner d'un détachement. Le supérieur ainsi incriminé était le « Révérendissime » François Trouvé, âgé de soixante-dix-huit ans et Abbé général de Cîteaux depuis 1748. A son tour, il répond à ces accusations par des accusations.

Dans l'interrogatoire, l'Abbé avait déclaré vouloir rester au

monastère. Au contraire, sur quarante religieux, trente, c'est-à-dire les trois quarts, se disent déterminés à partir quand on leur aura assuré leur pension. Ce procès-verbal est très grave. Alors même qu'on ne le prendrait pas absolument à la lettre, en supposant dans la rédaction une certaine exagération et quelque malveillance, il est difficile de ne pas voir à Cîteaux les signes d'une décomposition monastique qui était malheureusement trop commune en France.

Si en quittant Cîteaux, nous entrons à Clairvaux, immortalisé par saint Bernard, nous n'y voyons rien qui puisse relever la gloire déchue de cet ordre. Là encore, comme à Cîteaux, nous trouvons intacte la situation matérielle la plus large, 133 826 livres 11 sols 6 deniers de revenus annuels, sans compter les redevances en nature. Une bibliothèque d'environ 19 000 volumes et 1 000 manuscrits y invitent toujours les moines à l'étude et à la science; mais leurs goûts sont ailleurs. Le luxe, l'amour du bien-être ont envahi cette maison. Beugnot nous décrit dans ses *Mémoires* la visite qu'il fit à l'abbaye à la veille de la Révolution. L'abbé était Dom Rocourt, homme de haute taille et de belle figure. Quand, après son élection, il fut présenté au roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette, frappée de son extérieur et de son aisance à porter le costume de son ordre, s'était écriée : « Ah! le beau moine! » Malheureusement, d'après Beugnot, l'intelligence n'égalait point chez lui la bonne mine. « Il menait grand train. Ses voitures étaient attelées de quatre chevaux avec piqueur en avant. Il se faisait donner du Monseigneur par ses moines et les gens de sa cour, et aussi par ceux en grand nombre qui avaient besoin de lui. Il gouvernait, despotiquement, je ne sais combien de couvens d'hommes et de femmes qui dépendaient de son abbaye. » Beugnot était tombé à Clairvaux le jour de la Saint-Bernard, grande solennité pour l'abbaye. L'abbé Maury devait prêcher le panégyrique.

Quelle eût été l'impression du fondateur si, secouant la pierre sépulcrale qui depuis six cents ans recouvrait sa tombe, il eût tout d'un coup fait apparition dans cette fête. De quel œil Bernard, qu'un historien de sa vie nous représente allant visiter les moissonneurs monté sur un âne, aurait-il vu son dernier successeur dans un char attelé de quatre chevaux? Lui, dont le corps fut exténué par tant de pénitences, aurait-il reconnu un moine de Clairvaux dans ce personnage au teint fleuri? Ce nom

même d'*Abbé*, si grand dans l'Évangile, *Abba pater*, et que la règle de saint Benoît avait élevé si haut, ne paraît plus suffire au supérieur du monastère qui se fait appeler *Monseigneur*.

Ce qui eût mis le comble à sa douleur, c'est que cette abbaye qu'il avait fondée et qui attirait de son vivant des légions de moines ne comptait plus que vingt-trois profès et dix frères. Qu'était devenue la vie religieuse dans cette maison qui avait étonné le monde par sa ferveur et les prodiges de ses pénitences? Il ne semble pas que les moines fussent très attachés à leur état, puisque, dans la visite faite par la municipalité en 1790, deux seulement, y compris l'abbé, déclarent vouloir rester. Tous les autres désirent profiter de la liberté donnée par l'Assemblée nationale. Deux, il est vrai, soumettent leur décision au jugement du Souverain Pontife.

En face de Cîteaux déchu nous aurions aimé à trouver dans l'ordre de Cluny, autrefois son rival en puissance et en vertus, la ferveur des anciens jours. Cluny était toujours debout, et il semble que cette maison célèbre fut protégée par son antique gloire. On se rappelait qu'au XIIIe siècle, il avait sous sa dépendance plus de 2 000 abbayes, prieurés, doyennés, paroisses, collèges ou monastères simplement associés. On savait par l'histoire que, sous saint Hugues et Pierre le Vénérable, l'abbaye ne comptait pas moins de quatre cents religieux, qu'elle était assez vaste pour loger à la fois le roi de France et le Souverain Pontife, qui s'y rencontrèrent plus d'une fois avec toute leur cour, sans que le recueillement de l'immense communauté et le silence du cloître eussent à souffrir d'un tel voisinage. On paraît y avoir gardé l'ancienne magnificence à défaut de l'ancienne austérité. A la veille de la Révolution, en 1788, le cardinal La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, nommé abbé commandataire de Cluny, s'y était rendu entouré de tous les chefs de l'ordre et d'un cortège triomphal. On lui avait apporté les clefs de la ville. Les plus hauts dignitaires du monastère avaient regardé comme un grand honneur d'assister le nouvel abbé cardinal avec les ornemens les plus magnifiques, avec les six jeunes nobles oblats qu'il était de règle d'y avoir toujours comme enfans de chœur et de maîtrise. Au sacré s'alliait le profane. Il y eut bals, spectacles, réjouissances de toutes sortes pour amuser la foule accourue de toutes parts. Le cardinal tint table ouverte

pendant quinze jours. Il le pouvait d'après le dicton qu'avaient répété les âges :

En tout pays où le vent vente
L'abbé de Cluny a rente.

On va vérifier la vérité de cet adage. Au moment de la Révolution, parmi les dignitaires, en dehors du prieur, du sous-prieur, du trésorier, du cellérier, nous trouvons le *censitaire*, chargé d'enregistrer les cens et les rentes. L'heure a sonné pour lui de rendre des comptes à d'autres qu'à ses supérieurs. Le 31 janvier 1791, la municipalité de Cluny se présente pour les demander au nom de la nation. Ils accusent, outre la dotation des religieux, pour la part de l'abbé, 200 000 livres de revenus. Cette somme ne prouve pas qu'il « eût rente en tout pays où le vent vente, » mais 200 000 livres de supplément étaient un chiffre, même pour un cardinal de La Rochefoucauld. S'il y avait quelque déchet sur les richesses d'antan, la perte était bien plus grave au spirituel qu'au temporel. Les quatre cents moines d'autrefois étaient à peine quarante dans l'immense édifice, et à la demande qui leur fut faite s'ils voulaient ou non persévérer dans leur état, deux seulement optèrent pour la vie commune.

VII

Cette attitude de grands monastères nous dit quel profond changement s'était opéré dans les dispositions de beaucoup de religieux. Sous l'ancien régime, la profession monastique était une renonciation complète à soi-même et à la société. Les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, atteignaient l'homme dans sa propriété, dans sa volonté, dans son corps, c'est-à-dire dans trois de ses libertés les plus chères. Lors de la discussion ouverte à ce sujet, on avait entendu à la Constituante des diatribes véhémentes contre ces engagemens qu'on qualifiait d'attentat aux Droits de l'homme.

Parmi ces droits, il y avait tout d'abord celui de posséder, auquel portait atteinte le vœu de pauvreté. A défaut de dotation territoriale, la Constituante assure une pension aux moines qui quittent le cloître. Ce mot de pension revient fréquemment dans leur correspondance, ou dans les réponses qu'ils font aux interrogatoires des enquêteurs. Jouir d'une pension, c'est avoir conquis

l'indépendance que donne l'argent, c'est prendre une assurance contre la pauvreté; c'est donc une dérogation, un manquement à ce vœu. On est un peu surpris d'entendre les Ordres mendians discuter dans cette circonstance solennelle non le principe, mais la quotité de la pension. La Constituante leur avait voté un chiffre moindre qu'aux religieux rentés. Ils s'en plaignent. Cordeliers, Minimes, Augustins, Dominicains, apportent un argument typique pour prouver qu'ils ne sont pas mendians, c'est le total très respectable des milliers de livres de revenu dont ils ont fait déclaration à l'enquête de 1790. L'instinct de la propriété est tel qu'à la longue il fait fléchir les inspirations primitives et les engagemens les plus solennels. Un léger changement à la règle et aux statuts met en paix les consciences et accommode les affaires humaines. Malheureusement, ces ordres religieux, en établissant par des chiffres qu'ils n'étaient pas mendians, qu'ils avaient de bonnes rentes, prouvaient d'autant mieux qu'ils n'étaient pas restés fidèles à l'esprit de leur institut, et indiquaient une des causes les plus graves de leur décadence. Dans la circonstance, il eût été plus fier, plus digne de leur glorieux passé, de maintenir le débat à la hauteur des principes et de parler plus de pauvreté que de bien-être.

On le voit, le vœu de pauvreté est en train de succomber. Le vœu d'obéissance va être atteint à son tour par la liberté reconquise. Liberté : ce mot magique ne retentit pas seulement dans les écrits publics et à la tribune de la Constituante; il est murmuré dans l'intérieur des cloîtres. Tout à l'heure, les religieux de Saint-Martin-des-Champs, en discutant le chiffre de la pension, parlaient aussi de la liberté dont l'indépendance financière est souvent une condition. Entendons encore le même cri : « Je soussigné, demande la liberté... Je soussigné, religieux minime, déclare vouloir profiter des avantages de la liberté... Nous soussignés, Carmes déchaussés de la ville d'Abbeville, déclarons vouloir quitter la vie commune et profiter de la liberté et du traitement ! » Ces formules reviennent assez fréquemment dans les déclarations des religieux. Elles sont parfois accompagnées de récriminations contre le passé. Un Cistercien remercie la Constituante d'avoir aboli « un régime féodal écrasant pour les subalternes. » Un ancien Bénédictin de Saint-Maur, à la fin de la Révolution, raconte sa vie. Il avoue qu'à l'user, il avait trouvé les engagemens contractés au-dessus de ses forces : *Tanto oneri*

ferendo impares. Il salue la liberté inespérée, tardive à son gré, qu'apporta la Constituante et qui vint le tirer de sa prostration : « *Venit tandem libertas, sed sera; respexit nos inertes; venienti occurrimus; suscepimus respicientem.* » Sa confession se déroule dans un latin cicéronien, virgilien, avouant les manquemens au vœu de chasteté comme aux autres, montrant du moins qu'à défaut d'un bon religieux, il avait été un bon professeur de rhétorique.

Par là, ces vaincus croient reprendre possession d'eux-mêmes. Ils rentrent aussi en possession de la société. On le sait, pour les moines dans l'ancien régime, la mort civile accompagnait la mort à eux-mêmes. Ils n'existaient plus comme citoyens. Ils n'existaient plus ni pour l'État, ni pour leur famille. Ils ne pouvaient ni tester, ni hériter. Or voilà que la Révolution vient tout d'un coup les tirer de ce tombeau légal. Chez un grand nombre, la surprise est celle de ressuscités. Le mot est dans la lettre de religieux qui remercient la Constituante de les avoir « ressuscités de mort à vie. » D'autres emploient un langage plus imprévu encore en exprimant leur joie « d'aller finir leurs jours *dans la patrie.* » Ils n'y étaient donc pas, dans la patrie? Cette expression ne se rencontrerait pas aujourd'hui sous la plume d'un moine. C'est qu'avant 1789 les vœux solennels, rompant de par la puissance publique tous les liens civils, le moine n'était en quelque sorte plus de ce monde. De là quand on discute à la Constituante la loi sur les ordres religieux, quand on plaide leur cause au nom des intérêts de l'instruction publique, les réserves formulées par Pétion, Barnave et Grégoire lui-même, qui demandent s'il convient, surtout avec la constitution nouvelle, de faire élever des citoyens par des éducateurs qui ne sont pas citoyens.

Mais l'objection d'ailleurs sans force, car la majorité des constituans avaient été élevés par des corporations, va tomber d'elle-même. Voilà que les moines morts au monde entendent déjà la voix du monde, qui, passant par-dessus les murailles du cloître, vient leur dire les prodigieux changemens accomplis par la Révolution et les faire tressaillir dans leur solitude. Beaucoup prêtent l'oreille et se laissent emporter dans l'enivrement universel. Ils sont vite montés au diapason de la nation. Ils parlent déjà en citoyens et en citoyens émancipés. Les religieux de l'abbaye de Fontenet écrivent à l'Assemblée nationale :

Nosseigneurs, des solitaires ignorés osent mêler une fleur à la couronne civique que la nation vous décerne. Nous partageons avec elle sa juste admiration et sa reconnaissance pour le zèle infatigable, le dévouement généreux avec lesquels vous continuez l'édifice de sa liberté et de son bonheur. Inspirés par l'amour de la patrie et la soif de la liberté, nous vous prions de recevoir nos propriétés, l'emploi jusqu'à présent inutile de nos facultés, de nos talens et de nos vies. Nous ne voulons plus vivre sous un régime absurde, inutile pour les autres, inutile et onéreux pour nous par l'oisiveté humiliante à laquelle il nous contraint sous un régime féodal écrasant pour les subalternes... Vous vous rappellerez, Nosseigneurs, que dans la société il n'y a de formes raisonnables que celles qui tendent à développer l'homme d'une manière utile pour ses semblables et pour lui-même, et vous nous accorderez la liberté de refluer dans la société, d'y porter le désir et peut-être le moyen de lui être utiles.

Nous venons d'entendre du fond des cloîtres un double appel : appel à la liberté de l'homme par l'abolition du triple vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, appel à la liberté du citoyen par la revendication de tous les droits du Français et du patriote. Ce langage, par le ton même et les expressions employées, indique que les sentimens monastiques étaient morts chez ceux qui le tiennent. Ces religieux qui trouvent leur genre de vie oiseuse, inutile aux autres et à eux-mêmes, ont perdu la mentalité qui les avait créés et fait vivre à travers les âges. Signe sensible du changement et du nouvel état des esprits, nous voyons dans quelques lettres envoyées par eux à la Constituante leur signature accompagnée de trois points dans un triangle, ce qui était l'indice de leur affiliation à la Franc-Maçonnerie.

Quand il en est ainsi, quand la foi, quand le cœur, quand la volonté ne ratifient plus les engagemens pris, les vœux prononcés devant Dieu et devant les hommes, le décret qui délie de toute obligation civile ne fait que ratifier officiellement et au for extérieur la sentence déjà portée au for intérieur. Pour les moines qui s'empressèrent de quitter le cloître, la Constituante ne faisait que libérer ceux qui s'étaient déjà libérés eux-mêmes. De nos jours, toutes les portes des cloîtres sont ouvertes, et personne, ou presque personne, ne veut les franchir. En dehors de la vocation et de la conscience, la volonté, satisfaite en quelque sorte de la liberté même qu'elle a de s'exercer, renouvelle au besoin, et très facilement, la profession de stabilité. Autrefois, la barrière légale élevée entre cette volonté et la liberté pouvait être pour elle une sorte de provocation à s'affirmer par le fait de l'obstacle

même opposé à ses mouvemens, et aussi une attraction de plus vers un monde qui, lui étant à jamais fermé, avait la double séduction du mystère et du fruit défendu.

VIII

Nous venons de parler des religieux que la Révolution trouva en trop grand nombre disposés à quitter le cloître; il ne faut cependant pas croire que la désertion ait été immédiate, ni même générale. Il ne suffisait pas d'ouvrir aux moines les portes des couvens pour les voir s'élancer en masse au dehors sur tous les chemins du siècle. Il semble même que, malgré une décadence trop réelle, la majorité pût être disputée en faveur de la fidélité au poste. On a beau être frappé de langueur et atteint par le souffle du dehors, on ne rompt pas du soir au matin des liens formés par la conscience, cimentés par l'habitude, consacrés par l'Église et par l'État. De fait, l'histoire doit enregistrer une époque de transition, et à côté des fuites et des adhésions précipitées que devait avoir préparées une longue attente, des hésitations, des surprises, des luttes, une certaine épouvante du changement de vie, des projets de réforme, des moyens-termes proposés pour ne pas mourir, et même, chez nombre de religieux dignes des temps héroïques, quelques accens sublimes.

On ne sera pas étonné de rencontrer un pareil ton chez les Chartreux, qui avaient gardé toute leur ferveur. Jusqu'à la fin de l'ancien régime, on ne put les accuser d'avoir fait mentir cet adage : *Carthusia numquam reformata quia numquam deformata.* Les trente-huit religieux qui appartenaient ou s'étaient réfugiés à la Grande-Chartreuse demandèrent à persévérer dans leur vocation et à garder leur monastère. Ceux de Paris occupaient au nombre de vingt-trois, à l'extrémité des jardins du Luxembourg, l'emplacement même que leur avait fixé saint Louis, il y avait plus de cinq cents ans. C'est à ce couvent que le roi de France avait fait demander la célèbre collection de tableaux de Le Sueur sur la vie de saint Bruno. Ce fondateur n'eut pas à rougir de ses disciples. De quel ton ferme, austère et pénétré, ils parlent aux députés de la Constituante.

Le but salutaire des grands travaux que vous avez entrepris, et que vous poursuivez avec tant de zèle et de constance, disent-ils, est d'assurer pour jamais le bonheur des Français; le nôtre, le seul qui nous reste, est d'a-

chever de mourir dans notre monastère. Ceux qui ne connaissent pas les douceurs de notre état, cachées sous l'apparence d'une vie austère, pourraient vous persuader que nous gémissons sous le poids des chaînes qui nous attachent, malgré nous, au service de Dieu, et qu'enfin nous ne sommes pas libres. Mais ils vous tromperaient. En effet, c'est bien volontairement, et sous la protection des lois que nous avons fait le sacrifice d'une liberté que nous avons crue dangereuse pour notre salut. C'est au tourbillon du monde et à l'esclavage des passions que nous nous sommes dérobés, pour vivre dans le calme de la solitude et dans la pratique des vertus évangéliques. Laissez-nous jouir, le reste de nos jours, de ce calme que nous aimons, et de ce bonheur que nous goûtons... Nous nous glorifions d'avoir pour fondateur saint Louis... C'est de la bienfaisance de ce pieux monarque que nous tenons l'emplacement où notre maison est située. En établissant si près de Paris une chartreuse, l'intention de ce prince religieux avait été d'en faire un spectacle permanent d'édification publique. C'est dans ce lieu qu'une infinité de saints religieux ont passé leur vie à prier, à lever au ciel des mains pures, pour la conservation de l'État, et à pratiquer, dans leurs cellules, des vertus paisibles, inconnues au monde. C'est là qu'ils sont morts; c'est là que nous voulons mourir. Ce lieu est notre patrie; nous l'avons adoptée, sous la garantie de la loi. Nous vous conjurons, au nom de Dieu tout-puissant, qui éclaire vos actions, de nous épargner le trouble et les embarras d'une translation, qui serait pour nous un exil affreux; nous ne l'avons pas mérité. Ne nous forcez donc pas à un tel sacrifice, qui nous rendrait malheureux et qui nous conduirait bien vite au tombeau.

Une même ferveur rapproche les Trappistes des Chartreux. La maison qu'avait réformée et illustrée l'abbé de Rancé au XVIIe siècle, à quelques lieues de Mortagne, comptait 53 religieux en 1790. Interrogés, quarante-deux déclarèrent vouloir mourir dans leur monastère, sous l'étroite observance; les onze autres, sans renoncer au cloître, se réservèrent de faire connaître leurs intentions. Le procès-verbal leur rendit hommage en ces termes :

A l'exception de cinq ou six moines qui nous ont paru d'un sens très borné, les religieux de chœur ont en général un caractère énergique et prononcé, que les jeûnes et les austérités n'ont point affaibli. La religion remplit leur âme tout entière. Chez quelques-uns, et ils sont faciles à reconnaître par les expressions de leurs déclarations, la piété est portée au suprême degré de l'enthousiasme. Les autres, en très grand nombre, sont pénétrés d'un sentiment de piété plus calme et plus touchant. Ceux-là nous ont paru aimer leur état du fond du cœur et y trouver une tranquillité, une sorte de quiétude qui, en effet, doit avoir ses charmes.

Qui entendre après les Chartreux et les Trappistes? Ne soyons pas trop exigeans; saluons au passage les déclarations coura-

geuses. Elles sont assez nombreuses chez les Capucins. Fondés en 1529 pour raviver une ferveur qui était en décadence chez les Cordeliers, ils eurent vite conquis une situation considérable par l'activité de leur zèle et l'austérité de leur vie. Jusqu'à la fin de l'ancien régime, ils furent de ceux qui avaient le mieux conservé les vertus monastiques, le mieux résisté au relâchement général. Très mêlés au peuple, ils avaient attiré l'attention des philosophes qui en firent le point de mire des attaques dirigées contre les religieux. Ce sont eux surtout qu'on mettait en scène dans les chansons égrillardes composées sous l'ancien régime et qu'on fredonnait encore au XIXe siècle. Ils payaient pour d'autres; et, sans prétendre que le scandale fût inconnu parmi eux, on peut dire qu'il y était rare. Brienne lui-même leur avait rendu témoignage dans la commission des réguliers.

Ils sont en général édifians. Seuls de tous les ordres, ils ont résisté à la tentation d'acquérir et de posséder. Ils sont pauvres, et ce qui n'est pas toujours la conséquence de la pauvreté, ils vivent pauvrement. Les enquêteurs envoyés par la Révolution dans leurs couvens y trouvèrent des bâtimens austères et un mobilier chétif. Les inventaires nous conduisent dans les différentes parties de la maison. La cuisine est peu garnie d'ustensiles. Dans les cellules, on signale « un lit de sapin, une table, trois chaises, quelques livres de dévotion, deux ou trois vases en terre, un crucifix, trois images... du papier. » A la cave, quelques petits tonneaux renfermant la quête de vendange et de vin faite dans le voisinage, mais rien qui ressemble au clos Vougeot, aux grands crus de Cîteaux. L'église est propre, mais modeste. Le jardin renferme le potager et quelques arbres fruitiers. Ils sont amis du peuple. Ils ont plus de souci des petits que des grands. Le ministère qu'ils exercent de préférence dans les campagnes, dans les paroisses de villes populeuses, pour aider, pour suppléer les curés, pour prêcher les missions, les carêmes, les mettent perpétuellement en contact avec la foule qui les aime.

Édifians, pauvres, amis du peuple, les Capucins remplissent, en outre, certaines fonctions qui demandent de la bonne humeur, qui frappent et leur concilient l'opinion. Ils sont aumôniers des hôpitaux, des prisons, des armées de terre et de mer, et aussi chargés d'éteindre les incendies. On cite leurs traits de courage, et probablement quelque chanson célébrant leurs actes d'héroïsme dut alors, comme aujourd'hui, rappeler aux

sympathies de la multitude ces pompiers en robe de bure.

Mais ces pompiers étaient de vrais moines qui, en grande majorité, voulaient rester moines. Les Capucins du couvent de Bazas écrivent, le 18 janvier 1790, pour dire « l'effroi et la consternation que leur inspirent les décrets de l'Assemblée. » Pourquoi vouloir les détruire? Le provincial des Capucins de la province de Champagne donne l'assurance que ce serait aller contre les vœux de son ordre. « La connaissance que j'ai, dit-il, de ses différens membres, au nombre de deux cents prêtres ou clercs profès et soixante-cinq frères lais en seize maisons, m'autorise à assurer que ce vœu (de rester dans leurs couvens) est celui de tous sans en excepter que dix ou douze au plus, lesquels ne donnant pas lieu d'être bien contens d'eux, peuvent peut-être désirer un autre état comme nous le désirerions à leur égard. » Le provincial parle avec sévérité de ces égoïstes, « aussi mécontens de leur état qu'on l'est de leur conduite et qui porteraient également partout dans la société civile comme dans le cloître l'inconstance et le mécontentement qui les ronge. » Il convient cependant que, si le costume est trop impopulaire, on pourrait le changer. Il en appelle du reproche d'inutilité au témoignage des évêques et des curés, qui peuvent attester les services rendus par les Capucins. Malheureusement, le supérieur qui plaide ainsi chaleureusement la cause de son ordre est obligé d'avouer qu'il est profondément atteint dans ses forces vives, qu'il ne se recrute plus, qu'il n'y a plus que des vieillards se traînant péniblement à l'office, et que, pour des causes diverses, dont la principale, dit-il, était l'édit de 1768, les cloîtres, ceux des Capucins comme les autres, marchent à la dépopulation.

La Révolution se chargea de précipiter leur mort. Elle avait contre eux un grief particulier, c'était leur mendicité. Situation singulière des moines à cette époque! Les uns sont condamnés comme trop riches, les autres, comme trop pauvres. Il est vrai que cette pauvreté se manifestait, chez les Capucins, sous une forme de quête qui répugnait, non seulement aux goûts aristocratiques de Voltaire, mais encore aux progrès de la civilisation et aux théories économiques qui étaient en train de remplacer les anciens dogmes. L'aumône aux Capucins avait beau être entrée dans les habitudes des bourgeois et même des paysans, les réformistes ne pouvaient apercevoir leur besace sans se voiler la face. Le XVIIIe siècle, qui faisait une guerre acharnée à la men-

dicité, pouvait-il la tolérer chez des prêtres et des moines? En 1789, les cahiers des trois ordres, ceux du clergé lui-même, se sont prononcés contre la quête des religieux mendians. Le tiers-état de Mantes a dicté d'avance par ces paroles la sentence de la Révolution : « Tout corps parasite doit être écarté d'une société bien réglée. » Les Capucins comprennent cet état de l'esprit public et la gravité de la situation. L'un d'eux, dans sa correspondance, avoue succomber sous les « traits du mépris, de l'insulte, des sarcasmes amers, des injures atroces auxquels l'expose son état de mendicité. » Un autre allant plus loin paraît avoir abandonné toute confiance dans l'avenir et la réviviscence de son ordre. Il laisse tomber de sa plume ces paroles qui sont comme un cri de désespoir et un glas funèbre : « Nous avons perdu l'espérance de nous régénérer, et un corps dans ce cas-là doit être anéanti. »

Anéantis, les Capucins vont l'être comme leurs confrères, et il semble qu'il soit plus facile d'abattre une institution qui paraît s'abandonner elle-même. Cependant, de tous les religieux, les Capucins furent peut-être les plus regrettés. Les pétitions, si rares pour les autres ordres, arrivent de bien des côtés à l'Assemblée nationale en faveur des disciples de saint François. Çà et là, on leur fait même l'honneur de craindre les incidens que peut susciter leur expulsion, et de redouter une émeute de la foule. Pour calmer cette opposition, on cherche à les discréditer ; on lance contre eux des pamphlets où est persiflée « la divine besace. » Bien que plus populaires, ils seront condamnés à partir comme leurs confrères, sans que leur disparition ait soulevé de grands mouvemens. Une fois sortis de leurs couvens, les différens membres auront les destinées les plus diverses. Comme l'a observé l'historien de l'Église de Besançon sous la Révolution, il régnait chez les Capucins une assez grande liberté d'allure pour que se dessinassent parmi eux des physionomies très dissemblables. « Des âmes très pieuses s'y trouvaient mêlées, sans rien perdre de leur sérénité, à un certain nombre de natures bohémiennes que le côté plébéien, précaire et aventureux de la vie des Capucins avait souvent séduites, et qu'une Révolution pouvait transformer à peu de frais en tribuns débraillés ou en prêtres de la liberté. Aussi vit-on sortir à la fois de la plupart de leurs couvens, des saints et des cyniques, des martyrs et des gueux. »

La cause des Dominicains était plus difficile à défendre auprès de la Constituante que celle des Capucins amis du peuple. Leurs constitutions libérales n'avaient point fait oublier leur ancien rôle d'inquisiteurs, dont ils se faisaient encore attribuer par le Roi le titre purement nominal, mais appointé, pour les deux provinces de Toulouse et de Carcassonne. Créés pour la parole, les Frères prêcheurs n'avaient fourni depuis longtemps aucun orateur illustre à la chaire chrétienne. Le renom de leurs théologiens ne dépassait guère l'enceinte de l'école; et de ce couvent de Saint-Jacques qui avait abrité dans ses murs Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, ne sortaient plus que des maîtres sans éclat, enfermés dans une tradition routinière et mal armés pour combattre les assaillans qui envahissaient l'Église. Constatation non moins grave, le relâchement, la mondanité avaient envahi les couvens de l'ordre. Des trois maisons qu'il avait à Paris, rue Saint-Jacques, rue Saint-Honoré et rue du Bac, cette dernière tenue en mains par le Père Général avait gardé une ferveur admirable; mais les autres étaient très relâchées.

Un mémoire nous décrit les « cheveux longs et frisés, les culottes de maroquin, les souliers bronzés, les manchettes, aumusses, le mépris des observances régulières, » qui s'étaient introduits au couvent de Saint-Jacques, abus d'autant plus dangereux que dans cet établissement accourait pour se former la jeunesse fournie par la province. Cependant, quand sonna la Révolution, le Père Faitot venait d'exercer dans cette maison une influence heureuse. Le couvent de la rue Saint-Honoré, qui devait abriter le fameux club des Jacobins, était aussi en décadence, au point que l'archevêque de Paris, M. de Juigné, avait refusé, faute de confiance, dans une lettre sévère, de donner des pouvoirs au nouveau supérieur, le Père Grandjean. Des dissensions intestines aggravaient le mal qui était un peu partout. De 1770 à 1790, l'ordre avait perdu en France près du tiers de ses sujets. Il ne se recrutait plus.

A la Révolution, qui se lèvera pour le défendre? Tout n'est pas perdu. Les religieux du couvent de la rue du Bac viennent unanimement de déclarer aux enquêteurs leur volonté de continuer la vie commune. A Saint-Jacques, pendant que les Pères conventuels se taisent, la jeunesse, qui a comme un privilège d'âge de ne douter de rien, va parler à l'Assemblée nationale

ns une pétition dont les paroles enflammées contrastent avec
béissance passive, l'inertie de tant de moines. Tandis que les
ıdians Dominicains de Bordeaux soupirent après le retour
ns le monde, et écrivent à la Constituante qu'ils attendent
lle avec impatience « l'entrée la plus triomphante dans le
nple de la félicité, où nous bénirons à jamais, disent-ils, les
ıveurs de la patrie, » ceux de Saint-Jacques signent une
resse toute frémissante d'enthousiasme pour leur vocation et
ur leur institut.

Il n'était pas possible que, dans cette vaste enquête où chaque
dre venait dire son avis et plaider sa cause, les religieux les
ıs anciens, les plus illustres de France, les Bénédictins, gar-
ssent le silence. Mais que pouvaient-ils dire? Raconter leur
stoire, leurs services et la ferveur d'antan, n'était-ce point
mander au passé un contraste avec le présent? Ils font cepen-
nt entendre çà et là un langage où l'on croit reconnaître la
ix des ancêtres. Du fond de la Champagne, les Bénédictins de
bbaye de Moutiers la Celle-les-Troyes expriment en ces termes
ırs angoisses : « Déchirés d'inquiétude, incertains et consternés,
ıus avons de la peine à nous persuader que les personnes les
us éclairées de la nation, qui travaillent à rendre à la France
splendeur, et à procurer à tous les citoyens la prospérité la
us grande, veuillent frapper d'anathème les sociétés religieuses,
ıancer un édit de proscription contre des corps qui ont tou-
urs été dévoués au bien général de l'État. Nous nous persua-
ons aisément que quelques jeunes religieux, dans le délire de
ıge, dans le feu des passions et par séduction, désirent la dis-
lution d'un état qu'ils ont embrassé. Mais les sollicitations du
etit nombre doivent-elles l'emporter sur la réclamation du plus
and? » C'était bien parler. Mais un tel accent dépassait de beau-
oup les sentimens de la masse des Bénédictins. Parmi eux, les
ernardins passaient pour les moines les plus dégénérés de
rance. La visite que nous avons faite à Cîteaux, à Clairvaux, ne
ous a pas édifiés. Les Clunistes, à en juger par l'état d'esprit
ue nous avons rencontré à leur maison mère, l'illustre abbaye
e Cluny, et aussi par le dépérissement de l'ordre qui en vingt
ns venait de perdre plus de la moitié de ses membres, — il est
rai qu'on leur avait défendu de recevoir des novices, — n'étaient
as non plus qualifiés pour vanter leur ferveur, ni leur fidélité
ux traditions de saint Hugues et de Pierre le Vénérable.

Contentons-nous d'interroger les Bénédictins de Saint-Maur.

Prononcer un tel nom, c'est rappeler une gloire acquise dans des travaux immenses en toutes les branches des connaissances humaines travaux qui, en immortalisant leurs auteurs, ont augmenté singulièrement le patrimoine intellectuel de la France elle-même. On sait que Saint-Maur avait rangé sous sa règle les abbayes les plus illustres: Corbie dans le Nord, Jumièges, Fécamp, Saint-Wandrille, le Bec, le Mont Saint-Michel, Saint-Étienne de Caen, dans la province de Normandie; Marmoutiers, Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, dans la province de France. Aucune de ces maisons n'égala l'activité féconde de Saint-Germain-des-Prés. Aujourd'hui encore, — et en 1789 ces souvenirs semblaient d'hier, — nous aimons à nous reporter par la pensée dans cette abbaye célèbre où Mabillon recevait la visite des deux Bénédictins laïques du Cange, Baluze, et aussi de Bossuet, de Fleury, du bouillant archevêque de Reims, Le Tellier, interlocuteurs de marque avec lesquels nous aurions voulu lier conversation au risque de les trouver trop savans. Heureux temps que celui où les questions d'érudition passionnent tant d'esprits, où les auteurs se connaissent, se consultent, se répondent à travers l'Europe dans cette langue universelle qui était encore le latin, où, par exemple, l'apparition du *De re diplomatica* dédié à Colbert par Mabillon excite parmi eux un tressaillement, et retentit comme un triomphe de la France, presque comme une victoire de Turenne et de Condé! L'impulsion est donnée, la tradition commence et va durer plus de cent cinquante ans. A Saint-Germain-des-Prés, le doux Mabillon, qu'on avait présenté à Louis XIV comme « le plus savant homme de son royaume, » et on aurait pu dire le plus modeste, a trouvé pour le former l'auteur du *Spicilegium*, Luc d'Achery, moine à ascétisme mélancolique. A son tour, il initiera à la science le bouillant Montfaucon, dont la pétulance et les saillies gasconnes feront reconnaître sous l'habit monastique l'ancien soldat de Turenne.

La congrégation de Saint-Maur était admirablement organisée pour suffire aux grandes tâches et aux longs labeurs. Ces savans moines avaient dans l'esprit le calme que donnent les convictions religieuses, dans le cœur la sérénité qu'assure le détachement de toute ambition et de toute gloire humaine. Étrangers à tous les bruits du dehors, habitant ces sommets élevés où dominent les nobles pensées et les ardeurs généreuses, ils n'avaient qu'un

double amour : Dieu et la science. Par un heureux accord, leur goût se rencontrait ici avec leur devoir. De là les prodiges enfantés par cette passion d'amasser et de livrer des trésors. Voyez-les : cette belle ambition leur fait entreprendre ce qu'ils appellent des *voyages littéraires*. Un Mabillon, un Montfaucon, un Martene parcourent la France, l'Italie, l'Allemagne, frappant aux portes des monastères, et de tous les dépôts précieux, copiant des chartes, relevant des inscriptions et alors, chargés de ce précieux butin, rentrant dans leurs solitudes plus heureux que les conquérans qui rapportent les dépouilles des provinces. On comprend ce qu'un tel labeur, poursuivi pendant des générations, peut amasser de richesses. Ces moines n'obéissent à aucune préoccupation d'amour-propre. Quand l'un d'eux, succombant à la tâche, la laisse incomplète, un autre se présente pour en prendre la suite, sans enlever au premier l'honneur de l'avoir entreprise. Dom Toustain meurt alors que le *Nouveau traité de diplomatique* a vu à peine paraître un volume : Dom Tassin, son continuateur, maintient son nom en tête de l'ouvrage, et rend à son collaborateur défunt le plus touchant hommage. Cette permanence d'un ordre qui se survit assure le succès de collections qui manifestement dépassent les forces d'un homme.

Mabillon, le plus grand nom de Saint-Maur, pose les bases de la critique historique dans son *Traité de diplomatique*, repris plus tard par Dom Tassin. Avec lui Dom Luc d'Achery, Dom Martene, Dom Bouquet, ainsi que, en dehors de la congrégation, du Cange et Baluze, débrouillent le chaos des chartes primitives, de nos vieilles annales, et établissent dans leurs vastes collections de documens comme les fondemens de notre histoire nationale. En même temps, la *Gallia christiana* des frères Sainte-Marthe, les *Annales de l'ordre bénédictin*, par Mabillon, l'*Histoire littéraire de France*, par Dom Rivet, éclairent des chapitres particuliers de cette histoire, tandis que Dom Clément jette une vive lumière sur la chronologie par son *Art de vérifier les dates*. A côté de ces travaux d'ensemble, les diverses provinces du royaume, les grandes abbayes, trouvent leur historien : Dom Lobineau. Dom Morice, Dom Taillandier, ont attaché leur nom à la Bretagne, Dom Plancher à la Bourgogne, Dom Félibien à la ville de Paris et à l'abbaye de Saint-Denis, Dom Bouillard à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Dom Vaissète à ce chef-d'œuvre qu'est l'Histoire du Languedoc. Ce n'est pas seulement

notre antiquité nationale, mais l'antiquité en général qui devient un vaste champ d'étude pour les Bénédictins. Là Montfaucon multiplie des travaux qui valent presque à son nom la gloire de Mabillon. D'un autre côté, Dom Ruinart, par ses *Acta martyrum*, Dom Martene, par ses travaux sur la liturgie, portent leurs recherches vers l'antiquité chrétienne.

Les Bénédictins, dans les champs multiples de leur activité intellectuelle, ne poursuivaient qu'une chose, la vérité. Hommes d'église, prêtres, moines, ils surent conserver une parfaite indépendance de jugement, sachant bien que la vérité seule pouvait servir la cause à laquelle ils avaient voué leur vie. Et c'est parce qu'ils furent vrais, sincères, que notre siècle d'érudition a consacré leurs œuvres, soit en profitant des lumières et des recherches qu'ils y ont accumulées, soit en continuant certaines collections que la Révolution était venue interrompre. Malheureusement, cette Révolution les avait trouvés dégénérés. Saint-Maur n'est guère connu du public que par l'éclat de ses immenses publications. On oublie que cet ordre avait fait revivre et maintenu pendant un siècle la ferveur de la règle bénédictine. Ces religieux avaient alimenté à la flamme de leurs convictions et des pratiques monastiques l'ardeur de leurs travaux scientifiques.

Un Bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, tronc dont s'était détaché Saint-Maur à l'aurore du XVIIe siècle, Dom Calmet, abbé et historien de Sénones, très connu par ses travaux d'Écriture sainte, avait composé pour lui cette épitaphe que les visiteurs de l'abbaye peuvent encore y lire : *Multum laboravi, multum scripsi, multum oravi. Utinam bene.* Qui pourrait désirer pour sa tombe une plus belle oraison funèbre? Étude, écrits, prière, et par surcroît la modestie qui s'ignore, quelle ambition digne d'un parfait Bénédictin ! Elle fut longtemps celle de Saint-Vanne et de Saint-Maur. Mais vers la fin de l'ancien régime, ces deux congrégations, cette dernière encore plus que l'autre, — la commission des réguliers le constate et tous les documens en font foi, — étaient en proie au relâchement, et à des dissensions intestines qui avaient miné sa vitalité. C'est de Saint-Germain-des-Prés qu'était sorti en 1765, au grand scandale du public, un manifeste des moines contre l'habit de leur ordre. La dynastie des grands savans semblait éteinte dans cette maison illustre. L'âge héroïque des vastes publications était passé. Cependant telle est la force de l'impulsion donnée et de la tradition sécu-

laire, que nous trouvons de divers côtés des Bénédictins occupés à de larges histoires provinciales dont plusieurs attendent encore leur publication. Dans Paris même, tandis que les grands noms font défaut à Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye des Blancs-Manteaux compte, au moment de la Révolution, des savans de marque, Dom Cognac, Dom Labat, Dom Malherbe, Dom Merle, Dom Deforis, connu par son édition des *Sermons* de Bossuet, Dom Clément, qui terminait l'*Art de vérifier les dates*, déjà très avancé par Dom Clémencet. Malheureusement, ce qui était plus atteint dans cet ordre que l'éclat des publications, c'était l'esprit monastique. Sur la fin de l'ancien régime, rien n'était plus facile que de trouver encore à Saint-Maur des archivistes et des bibliothécaires, on y trouvait moins de véritables moines.

Dans ces conditions, que va dire la Congrégation de Saint-Maur ? Si grand était encore son nom qu'elle avait le droit et le devoir de parler. Sa défense était tout indiquée. Elle tirait sa gloire de ses immortels travaux historiques. Il y avait trois grands intérêts que les ordres religieux pouvaient servir, et qui étaient encore appréciés par les membres incrédules de la Constituante : l'instruction publique, l'assistance et la science. C'est au nom de la science que Grégoire avait prononcé avec sympathie en pleine tribune le nom de Saint-Maur. C'est aussi au nom de la science que les Bénédictins de 1790 essaient de plaider leur cause. De la fameuse et opulente abbaye de Corbie, le prieur et les religieux, au nombre de vingt disposés à rester, envoient une requête dans laquelle ils ne vantent pas les devoirs de la vie monastique, à laquelle ils ne sont pas d'ailleurs tous fidèles, mais les services rendus par leur congrégation dans le passé et ceux qu'elle peut rendre encore dans le présent. Ils pensent qu'il faut plutôt prôner devant la Constituante leur vocation scientifique que leur vocation religieuse, et ils lui demandent de la maintenir et d'y encourager les talens qu'elle compte encore, et qui sont prêts à augmenter le trésor des connaissances humaines.

A Corbie, on défend la congrégation de Saint-Maur au nom de la science ; à Sorèze, collège célèbre, on plaide sa cause au nom de l'enseignement. De cet établissement, où vingt-cinq religieux sur vingt-sept, le supérieur Dom Desplaux en tête, déclarent vouloir rester, Dom Ferlus, alors professeur de rhétorique et d'histoire naturelle, plus tard, après la Révolution, le

grand ouvrier qui tirera Sorèze de ses ruines et lui communiquera une nouvelle vie, envoie le 20 octobre 1789 un des mémoires les plus intéressans, les plus éloquens qu'ait reçus le comité ecclésiastique. Lui aussi peint l'émotion produite par les décrets de l'Assemblée nationale, émotion qui devait être universelle dans l'ordre monastique.

Au milieu des espérances que font naître, dit-il aux Constituans, vos sublimes efforts pour opérer la régénération de l'État, au milieu de la joie qu'éprouve tout bon Français à la vue des pas que vous avez déjà faits vers ce but, il est, messeigneurs, une classe de citoyens justement frappés de consternation et de terreur; et tandis que tout citoyen lève fièrement la tête et s'enorgueillit d'être Français, il en est un grand nombre qui sont forcés de baisser les yeux et de rougir d'exister en France : ce sont les citoyens qui, sous la garantie des lois, aux invitations de la religion, dans l'espérance de servir la patrie dans ce court passage et de s'assurer un sort heureux dans un meilleur monde, ont embrassé l'état religieux.

Ferlus n'a pas l'intention de défendre les institutions monastiques en général « longtemps sacrées, dit-il, aujourd'hui trop méprisées. » Mais il en est une qu'il connaît, et dont il peut parler avec fierté et compétence; c'est sa congrégation. « Sachant, écrit-il, tout ce que peut mon corps, présumant tout ce qu'il veut, j'ose croire, messeigneurs, que je puis profiter de l'invitation que vous avez faite à tout citoyen de contribuer autant qu'il est en lui à ajouter quelques points à la masse de lumières dont vous aimez à vous environner. Un Bénédictin de Saint-Maur, instituteur de la jeunesse, peut avec quelque confiance faire entendre sa voix au milieu des Pères de la patrie.

Il est surtout une accusation que Ferlus tient à repousser avec une énergie particulière. Dans le cas où le plan qu'il propose serait rejeté, il fait cette adjuration aux membres de l'Assemblée nationale, qui tiennent en leurs mains le sort des congrégations et aussi, dans une large mesure, l'estime publique :

J'ose vous demander, moins comme une grâce que comme une justice, de préserver de cette tache d'inutilité, de ne pas *traiter comme inutiles* des religieux qui ont consacré leur vie, leurs travaux et leurs talens à servir la patrie en élevant la jeunesse. Le chef de notre école sera-t-il regardé et traité comme inutile, lui qui depuis trente ans soutient et dirige un établissement qui a servi de modèle, où se forment plus de quatre cents élèves, l'élite de la noblesse, à qui toutes les nations voisines ont constamment

confié une partie distinguée de leur jeunesse ? Serons-nous traités comme inutiles, nous qui depuis vingt-cinq, vingt, dix-sept, quinze années, concourons de notre mieux aux succès de notre école, et nous livrons, sans autre émolument que la gloire d'être utiles, à des travaux plus longs, plus pénibles que les mercenaires les mieux salariés, puisque j'ai pour mon compte quinze heures d'occupations par jour.

Ce langage nous plaît par une certaine allure hautaine que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer dans les requêtes généralement trop humbles adressées par les religieux à la Constituante vers cette époque. On sent vraiment parler un Bénédictin de Saint-Maur.

IX

Nous venons d'entendre les Bénédictins de Saint Maur. Arrêtons là notre enquête, et ne nous attardons pas à écouter de moindres personnages. Aussi bien est-elle suffisante pour nous édifier sur l'état d'esprit des Religieux à cette date historique. Nous avons trouvé de vastes abbayes en pleine décadence, grand nombre d'habitans n'attendant que l'ouverture des portes pour les franchir. Mais la désertion est loin d'être générale, et bien des volontés sont encore hésitantes. Dans les couvens plus modestes, la proportion des partans est moindre que dans ces grands monastères. D'ordinaire, à côté des moines qui se réjouissent, il y en a quelques-uns qui pleurent, et beaucoup qui ne peuvent contenir leur émotion à l'approche de la rupture qui se prépare. Certains ordres nous ont présenté des provinces presque entières restées fermes. Il n'est pas de corporation qui ne compte des maisons fidèles, pas de maisons dégénérées qui n'abritent quelque protestataire contre les mesures prises. Il se dégage sans doute des interrogatoires, par la mollesse et souvent par la lâcheté des réponses, une impression de dissolution de l'ordre monastique, mais aussi par le disparate, par l'imprécision de nombreuses déclarations, une constatation d'incohérence, d'incertitude en présence des événemens qui se précipitent et qui rencontrent des volontés mal affermies, inquiètes sur le parti à prendre, ballottées entre l'attrait de la liberté et le devoir de la vocation. A la Rochelle par exemple, nous trouvons cinq Dominicains qui optent tous pour leur maintien. Sur les sept Capucins, six persévèrent, un demande à ré-

fléchir. Sur huit Cordeliers, cinq se prononcent pour le *statu quo*, un sortira au moment du versement de la pension, un autre, vu l'incertitude de l'avenir, se retire; le dernier répond qu'il n'a pas de déclaration à faire. Sur les seize Récollets, huit s'en vont, trois restent, et cinq refusent de s'expliquer encore. Des six Augustins, un part, un demeure et les quatre autres sont trop indécis pour prendre un parti. Des cinq Carmes, trois passent la porte, un persévère, un ne sait encore ce qu'il fera. Comment se reconnaître dans ce gâchis, et comment tirer une conclusion? Dans ce département, il peut se dégager de ces chiffres une majorité pour la stabilité. Nous trouverions dans plusieurs diocèses des proportions encore plus grandes en faveur de la vie commune. A la date où nous sommes, au premier interrogatoire, notre impression est que, dans l'ensemble et pour la France en général, le nombre des restans balance celui des partans.

Ce qui, en dehors des chiffres à notre connaissance, nous confirme dans cette appréciation, c'est que la Constituante, ne jugeant pas sans doute suffisant le résultat de la première enquête, prescrivit six mois après un second interrogatoire, espérant bien que son insistance comminatoire vaincrait des volontés hésitantes et grossirait encore l'armée des déserteurs. Elle ordonnait que chaque religieux ou religieuse serait interpellé de nouveau sur son intention de rester ou de partir. Chaque maison devait contenir au moins vingt sujets et, pour atteindre ce chiffre, on réunirait au besoin des religieux de divers couvens, mais de préférence du même ordre. Ils se choisissaient un supérieur pour deux ans. Les religieuses qui avaient opté pour la vie commune élisaient de leur côté pour la même période, dans une assemblée présidée par un officier municipal, une supérieure et une économe. Il fallait que dans l'ordre ecclésiastique, comme dans l'ordre administratif et politique, l'élection fût désormais à la base de tous les pouvoirs. Il était dit que les pensions ne seraient payées qu'à partir du 1er janvier 1791. Les costumes particuliers de tous les Ordres étaient abolis. « Chaque religieux, disait le décret, sera libre de se vêtir comme bon lui semblera. »

Les calculs de la Constituante ne furent pas trompés. Six mois à peine s'étaient écoulés entre les deux enquêtes. Pendant ce temps, la pression, l'incertitude, les menaces, le spectacle des

destructions qui, en se multipliant dans l'Église et dans l'État, devaient à plus forte raison frapper l'ordre monastique, tout contribuait à décourager les âmes déjà moins résistantes. Le résultat fut une disproportion marquée entre les chiffres du premier et du second interrogatoire. Nombre de religieux et quelques religieuses, qui avaient tout d'abord dit vouloir rester, rétractent leur première déclaration et optent pour le départ.

L'article de la loi ordonnant l'entassement des religieux, même d'ordre différent, pour recueillir les débris des communautés et réunir au moins par chiffre de vingt ceux qui persévéraient dans leur état, était admirable pour décourager les meilleurs. Déraciner ainsi des moines, les enlever au milieu où s'est déjà écoulée une partie de leur vie et où ils comptaient mourir, les transplanter dans une autre maison qui leur était étrangère, les y empiler comme des invalides qu'on laisse s'éteindre avec d'autres internés qu'ils ne connaissent pas, qui servent le même Dieu sans doute, mais dont les goûts, les vœux, les règles, les costumes, les habitudes diffèrent des leurs; vouloir fondre ensemble des congrégations qui ne veulent pas se ressembler, qui n'ont les unes pour les autres ni inclination, ni tendresse, dont les statuts mêmes consistent à se diversifier, à se sanctifier, à servir l'Église à leur manière, qu'elles jugent meilleure ou plus à leur convenance, quelle ironie, quelle invention superbe pour les décourager tous, pour les annihiler, pour les ridiculiser! C'est bien l'impression que le décret de la Constituante fit à beaucoup de moines, qui, libres de persévérer dans leur couvent et dans leur règle, auraient renoncé à les quitter. Nombre d'entre eux nous disent leurs incertitudes, leurs angoisses, leurs luttes entre le désir de garder leur état et leur répugnance à le continuer dans une maison étrangère et sous une direction inconnue. Ne leur offrait-on pas moins un cloître qu'une prison?

Plusieurs déclarent nettement ne vouloir mener la vie religieuse que dans leur règle et avec leurs frères de vocation. « Je suis entré, écrit l'un d'eux, dans l'ordre de saint Dominique avec une sainte joie; j'y ai vécu avec la plus douce satisfaction, et, s'il ne reste pas tel qu'il est, je quitterai mon ordre, les larmes aux yeux, toujours dévoué à Dieu, à la nation et au Roi. » D'autres, qui ont affirmé persister dans leur état sans distinction ni réserve, y renoncent quand on leur indique la congrégation différente où il faudra se rendre. Il y a plus, on vit des monas-

tères désignés pour recevoir les débris d'autres couvens fermer leur porte en voyant apparaître les porteurs de costumes et de règles qui semblaient être une menace pour les leurs. A Paris, les Dominicains de la rue du Bac s'étaient même prononcés contre l'admission des membres de leur ordre appartenant à d'autres maisons : on ne tint pas compte de leur répugnance. Dans quelques diocèses, des religieux eurent le courage d'accepter la promiscuité, de se réunir et de nommer un supérieur pour continuer la vie commune. Mais ce fut la petite exception.

Nous voyons dès lors fondre et se dépeupler les congrégations monastiques. A ceux qui auraient gardé leur état, d'un côté, on a fait entrevoir, outre la défaveur des pouvoirs publics, le pêle-mêle d'un couvent nouveau genre, d'invention laïque, où tous les instituts, toutes les règles, tous les costumes formeront une bigarrure étrange. De l'autre, s'ils rentrent dans le siècle, ils retrouvent la liberté, une bonne pension qui assure leur vieillesse et qui est toujours bonne à prendre. Pour rassurer leur conscience, ne seront-ils point tentés de répéter le mot du Génovéfain Pingré : « Ce n'est pas nous qui quittons notre état, c'est notre état qui nous quitte? »

Plus résolus, plus fermement attachés à leur vocation, ils auraient déclaré hautement leur volonté d'y persévérer; ils auraient même subi pour un temps la fusion avec d'autres ordres, attendant les réparations de l'avenir. Ils n'eurent pas cet héroïsme. C'est que pour beaucoup la visite des enquêteurs, qui aurait dû avoir la signification douloureuse du *Frère, il faut mourir*, fut plutôt comprise dans le sens de *Frère, il faut vivre*. Ils veulent vivre, vivre dans le monde. Le mot de liberté est revenu fréquemment dans leurs déclarations. Les voilà qui franchissent le seuil, les voilà au grand air, les voilà libres et *dans la patrie*. Les cloîtres déjà si silencieux, si éprouvés par le manque de vocations dans l'ancien régime, se vident encore et, constatation triste, les rares religieux qui restent regardent parfois comme un soulagement, « cette évacuation salutaire, » ce départ de confrères dont la tenue et les impatiences séculières n'avaient déjà plus rien de monacal.

Il est à remarquer cependant que cet exode de religieux ne commença guère qu'à partir de 1791. Les couvens demeurèrent à peu près au complet jusqu'à la fin de 1790. Ceux qui avaient déclaré l'intention de rester ne pouvaient se hâter de sortir, ceux

qui avaient opté pour la rentrée dans le monde attendaient que la Constituante eût fixé leur situation matérielle. La loi portait que les pensions ne seraient payées qu'à la date du 1er janvier 1791. Cette époque une fois atteinte, les moyens d'existence une fois assurés et les mesures prises par la Constituante étant de plus en plus pressantes, les départs se précipitent. Il ne restera plus en France que les très rares couvens, comptant au moins vingt religieux soit anciens, soit nouvellement réunis pour obéir à la loi. Bientôt la Législative, par le décret du 4 août 1792, se chargera de disperser ces débris et de vider complètement les monastères.

Voilà les moines dehors. Où vont-ils? Parmi eux, ceux qui persévérèrent dans l'état ecclésiastique entrèrent en masse dans le clergé constitutionnel, qui eût été dans l'impossibilité de se recruter et de desservir les paroisses sans leur concours. On comptera beaucoup de religieux dans les sociétés départementales et communales, dans les clubs populaires qui pullulent sur toute la France.

Heureusement, une minorité fidèle offrait d'autres exemples. Plusieurs religieux, victimes expiatoires, moururent sur les échafauds pour leur foi. Beaucoup, après le départ forcé de leurs couvens, vécurent dignement dans le silence. Avant l'époque de la Terreur, on en vit même se grouper librement et, à défaut de monastère, se choisir une solitude pour y finir en paix, dans la prière, une douce intimité, des conversations saintes et le souvenir du passé. Quelques moines de la fameuse abbaye de Morimond essayèrent de garder la vie commune dans une campagne retirée. Quand la tourmente révolutionnaire fut calmée, on vit l'un d'eux, l'ancien prieur Dom Guérin, hanté par les vieux souvenirs et pris de la nostalgie de la vie religieuse, venir pleurer, nouveau Jérémie, sur les ruines de sa Jérusalem, élever une cabane sur l'emplacement même de l'ancien monastère, y réciter l'office cistercien, y dresser un autel rustique pour la célébration de la messe. On l'apercevait, le soir, errant comme une ombre mystérieuse à travers les décombres de l'abbaye, à genoux sur l'emplacement même de sa cellule et de sa stalle détruites, paraissant ainsi célébrer, en quelque sorte, les funérailles de Morimond et garder son tombeau.

Dans le diocèse de Laon, quand fut fermée l'abbaye de Cuissy, quelques Prémontrés fidèles se réunirent autour de leur

abbé vénéré, le Père Flamain, avec promesse de ne se séparer qu'à la mort. On chercha un endroit retiré, caché par le feuillage aux regards des humains. Cette petite thébaïde fut découverte à Trucy, village inconnu, abrité par une haute montagne, et dont le site rappelait Cuissy. Là ces moines, fermant l'oreille aux bruits du dehors, laissant à peine arriver jusqu'à eux l'écho lointain des tragédies sanglantes qui se jouaient dans leur patrie, assez heureux pour échapper dans leur retraite aux coups des envahisseurs qui les avaient chassés de leur première demeure, passèrent leurs dernières années à prier, à pleurer, à oublier, à espérer. Même aux yeux du monde, n'étaient-ils pas les vrais sages? La pensée de Dieu, la fidélité à leur vocation fit ainsi briller sur le couchant de leur vie un rayon de bonheur et de lumière qui ne manquait pas de poésie. Ils moururent l'un après l'autre dans leur sainte retraite, et, à chaque trépas, leur dépouille fut déposée auprès du corps de leur abbé qui semblait présider à leur sommeil éternel.

Que n'y eut-il plus de religieux capables de se montrer ainsi supérieurs à leur infortune, et de faire une belle fin à une institution qui fut si grande! Malheureusement, nous avons vu la majorité en proie à une langueur dissolvante, qui avait détendu les ressorts de la volonté et paralysé les fortes résolutions. Comme un trop grand nombre avaient perdu le secret de bien vivre, ils ne surent pas bien mourir. Une compensation se prépare. L'Église humiliée par les hommes prendra sa revanche avec les femmes. L'âme des religieuses va rendre un autre son que celle des moines.

Abbé A. Sicard

REVUES ÉTRANGÈRES

UN RECUEIL DE CONTES POPULAIRES IRLANDAIS

The Irish Fairy Book, par Alfred Perceval Graves, avec de nombreuses illustrations par Georges Denham, un vol. in-8, Londres, librairie Fisher Unwin, 1910.

Il y avait en Irlande un bel et admirable jeune homme appelé Donn-bo, qui était le plus parfait raconteur d'« histoires de rois » qui fût au monde. Il pouvait raconter un conte sur chaque roi qui avait régné en Erin, depuis la « destruction de Dind Righ » jusqu'aux rois qui régnaient dans son propre temps.

Une nuit, avant une bataille, les guerriers lui dirent : « Raconte-nous des histoires, Donn-bo ! » Mais Donn-bo répondit : « Pas un mot ne viendra sur mes lèvres cette nuit ; et, donc, il faudra que, pour cette nuit, le bouffon royal d'Irlande se charge de vous amuser ! Mais demain, à cette même heure, en quelque endroit que les combattans et moi nous trouvions, je leur raconterai des contes ! » Car les guerriers avaient dit que, si Donn-bo n'allait pas avec eux dans cette bataille, aucun d'eux n'y voudrait aller.

Et la bataille s'acheva ; et, le lendemain soir, à cette même heure, Donn-bo gisait mort, son beau jeune corps étendu en travers de celui du roi d'Irlande : car il avait péri en défendant son chef. Mais sa tête avait roulé au loin, parmi une touffe de roseaux qui croissaient sur le bord du fleuve.

Au festin de l'armée, cette nuit-là, un guerrier dit : « Où donc est Donn-bo, pour qu'il nous raconte les « histoires de rois d'Erin, » comme il nous l'a promis hier, à cette même heure ? »

Un vaillant champion des hommes de Munster répondit : « Je vais parcourir le champ de bataille, et le chercher ! » Et il s'enquit de Donn-bo parmi les vivans, mais ne le trouva point ; et puis il se mit à le chercher, çà et là, entre les morts.

Enfin il arriva à l'endroit où gisait le corps du roi d'Erin, et un autre

corps, jeune et beau, en travers de lui. Et tout l'air d'alentour retentissait d'un son bas et très doux, comme si des bardes et des poètes morts eussent murmuré de vieux contes à des héros morts. Et, par-dessus toutes ces voix, l'une d'elles s'élevait, faible et lente, qui était plus douce à entendre que toutes les autres musiques de la terre.

Cette voix était celle de la tête de Donn-bo. Le guerrier se baissa pour la ramasser.

— Ne me touche pas! dit la tête. Car nous sommes commandés par le roi des plaines du ciel pour divertir, cette nuit, notre seigneur, le roi d'Erin, qui repose là, à côté de nous; et bien que nous tous, pareillement, gisions ici sans vie, rien ne nous empêchera d'obéir à cet ordre. Ne me dérange pas!

— Mais c'est que les armées de Leinster te demandent, pour leur raconter des contes, comme tu l'as promis hier! dit le messager.

— Lorsque j'aurai fini ma tâche ici, j'irai avec toi! dit la tête. Mais ce sera seulement si le Christ fils de Dieu, en présence duquel je suis maintenant, daigne venir avec moi, et si, ensuite, tu me promets de me ramener à mon corps!

— Certes, cela sera fait! répondit le messager.

Et quand la tête eut cessé de divertir le roi d'Erin, il l'emporta vers les guerriers, qui, en le voyant, s'interrompirent de leur festin, et se groupèrent autour de lui.

— Nous as-tu rapporté quelque chose du champ de bataille? demandèrent-ils.

— J'ai rapporté la tête de Donn-bo! dit l'homme.

— Pose-la sur un pilier, afin que nous puissions la voir et l'entendre! s'écrièrent-ils tous.

Et puis ils dirent:

— Voilà qui n'est pas heureux pour toi, Donn-bo, d'être dans cet état, et toi le plus beau ménestrel et le meilleur en Erin! Mais à présent, pour l'amour du Christ, amuse les hommes de Leinster comme tu as amusé ton maître tout à l'heure!

Alors Donn-bo tourna son visage contre le mur, afin que les ténèbres fussent autour de lui, et il éleva sa voix dans la nuit tranquille; et le son de cette voix était si doux et si triste que les guerriers assis pleuraient à l'entendre. Et puis la tête fut ramenée auprès de son corps, et le col se rejoignit aux épaules, et Donn-bo fut enfin admis au repos suprême.

Telle est l'histoire de la *Tête parlante de Donn-Bo!*

Ce besoin de s'entendre raconter des « contes des rois d'Erin, » — ou bien encore d'ingénieuses histoires de *leprachauns*, qui sont des nains cordonniers, ou de *puckas*, gnomes à figures de bêtes dont Shakspeare s'est souvenu pour son personnage de Puck, — les compatriotes de Donn-bo ne l'éprouvent pas seulement lorsqu'il s'agit pour eux de combattre ou de mourir : en tout temps, le conte a été et demeure, chez eux, un élément indispensable de la vie quotidienne,

y tenant la même place qu'occupe la musique, par exemple, dans le travail comme dans les fêtes du peuple allemand. Disparu désormais de la plupart des régions de l'Europe, ce genre vénérable et charmant continue à vivre dans les villages catholiques de l'Irlande, après y avoir fleuri, au long des siècles, avec une richesse et une beauté poétique dont l'équivalent ne se rencontrerait, peut-être, que parmi les anciennes traditions de quelques races slaves. Mais il n'y a pas jusqu'aux paysans petits-russiens qui ne se soient, aujourd'hui, déshabitués d'un passe-temps que paraissent avoir définitivement remplacé, dans leur existence familière, les plaisirs plus actifs de la danse et du chant, pour ne rien dire de ceux du régime « constitutionnel : » tandis que le paysan irlandais, de nos jours comme au temps de Donn-bo, ne connaît pas de jouissance plus parfaite que la libre expansion du génie de conteur qui s'agite en lui. Récemment encore, dans la préface d'une très intéressante collection de *Contes Gallois* (1), M. Jenkyn Thomas nous apprenait que « la coutume de raconter des contes se trouvait maintenant à peu près éteinte au Pays de Galles : » en Irlande, cette coutume a conservé d'assez profondes racines pour que les deux tiers au moins des *Contes Irlandais* que vient de publier la même librairie nous soient présentés comme ayant été recueillis, à notre intention, de la bouche d'habitans de tel ou tel comté.

Aussi ne saurais-je trop louer l'intérêt et la portée instructive de ce volume nouveau, tout imprégné, en quelque sorte, d'une atmosphère vivante qui manquait malheureusement aux *Contes Gallois* exhumés naguère par M. Thomas, de même qu'elle fait toujours plus ou moins défaut à la précieuse série de contes de tous les temps et de tous les pays que découvre et « adapte » pour les enfans anglais, presque chaque hiver depuis bientôt vingt ans, l'inépuisable érudition « folkloriste » de M. Andrew Lang (2). Jaillissant tout droit des lèvres de paysans irlandais d'à présent, ces récits d'aventures héroïques ou burlesques nous parviennent avec une véritable fraîcheur d' « actualité, » comme si nous voyions devant nous, en les écoutant, le sourire, à la fois amical et plein de malice, qui les accompagne sur le bon visage épanoui du narrateur. Et s'il est toujours vrai, ainsi qu'on l'a dit, que

(1) *The Welsh Fairy Book*, par M. Jenkyn Thomas, avec des illustrations de Willy Pogany, 1 vol. in-8. Londres, librairie Fisher Unwin, 1908.

(2) *The Fairy Books Series, edited by* Andrew Lang. Londres, librairie Longmans and C°. — Cette nombreuse série, encore complétée par plusieurs volumes de *Books of Romance*, de *Books of Animal Stories*, etc., et délicieusement illustrée par M. H. J. Ford, constitue dès maintenant une véritable bibliothèque de contes et légendes populaires, ressemblant un peu à notre ancien *Cabinet des Fées*.

nul autre genre ne vaille le conte populaire pour nous permettre de saisir au vif l'âme et le cœur d'une race, combien cela est particulièrement vrai de contes populaires de l'espèce de ceux-ci, où le cœur et l'âme du paysan irlandais d'aujourd'hui se livrent à nous sans intermédiaire, — de contes où ce n'est pas seulement le sujet, mais en outre l'ordonnance, le langage, et l'accent de la voix, qui nous sont restitués dans leur réalité !

Ou plutôt, je serais tenté de dire qu'il n'y a précisément que cette « forme » des contes, cet appareil d'ornementation ajouté à leurs sujets par la fantaisie des conteurs, qui, dans un grand nombre des récits du recueil, ait de quoi nous renseigner sur les sentimens et le caractère de la race irlandaise. Car la lecture du volume de M. Alfred P. Graves m'a révélé, une fois de plus, un étrange phénomène dont je dois avouer que l'explication me paraît des plus difficiles, dans mon ignorance absolue de toutes les découvertes, anciennes ou récentes, de la science du « folklore. » Ayant pris l'habitude, depuis dix ans déjà, de lire à un enfant, année par année, les susdits recueils de contes publiés par M. Andrew Lang, j'avais été frappé de constater la ressemblance extraordinaire, — ou, plus justement, la complète identité, — de sujets qui se trouvaient provenir des races les plus diverses et les plus éloignées. Sans cesse, le *Livre Olive*, ou le *Livre Orange*, — car les volumes successifs de la série sont intitulés d'après la nuance de leur couverture, — ramenaient sous mes yeux les mêmes histoires que m'avaient contées, l'hiver précédent, le *Livre Violet* ou le *Livre Vert*, encore que les sources où avait puisé M. Lang fussent, tantôt, des mémoires d'explorateurs de la région du Zambèse, ou tantôt des recueils de contes espagnols ou bulgares. Et c'est une déception analogue que m'ont apportée maintenant, à leur tour, les *Contes Irlandais* de M. Graves. Au moment où j'espérais qu'un paysan de Ballinphuil ou de Connemara allait enfin m'offrir des histoires nouvelles, profondément différentes des sujets que m'avait ressassés la tradition des autres pays, force m'a été de reconnaître que ses *leprachauns* et ses *puckas* se conduisaient tout à fait de la même manière que les nains ou follets des contes allemands, russes, ou italiens !

Il y a surtout, ainsi, deux ou trois « schemas » d'aventures fabuleuses qui, reparaissant dans ce recueil, après m'être apparus dans une foule d'autres, me font désormais l'effet de constituer un mystérieux héritage poétique commun à toutes les races de notre humanité. Et plus constante encore, plus invariable et universelle que ces types de

contes, me semble être, d'une extrémité à l'autre du monde, ce que l'on pourrait appeler la consécration populaire du nombre « trois. » Que le narrateur dont on nous reproduit les paroles soit Allemand ou Patagon, Brésilien ou Serbe, Polonais, Sicilien, Bassouto, Japonais,— et combien d'autres races nous parlent, à côté de celles-là, dans les recueils de M. Lang ! — ou bien que nous entendions tel érudit gallois ou tel fermier irlandais, toujours le roi et la reine, le pêcheur et sa femme, auront trois fils, à moins qu'ils aient trois filles; et toujours le troisième enfant réussira où auront échoué les deux autres, et toujours ses épreuves, ses exploits guerriers, ses transformations, auront à se répéter trois fois avant que nous puissions passer à la suite de l'histoire. Coïncidence singulière, en vérité, si nous voulons admettre qu'elle dérive simplement d'un hasard; et que si, au contraire, nous préférons y voir le résultat d'une imitation, ne semble-t-il pas que le mystère s'épaississe encore, autour de cette hypothèse bizarre d'un conte primitif s'imposant, d'emblée et pour toujours, à toutes les races qui habitent la terre ?

Après quoi il convient de déclarer que le recueil nouveau des *Contes Irlandais* ne se compose pas uniquement de ces histoires « internationales, » et que parfois les sujets eux-mêmes y présentent une part très notable d'originalité, — par exemple dans un petit nombre de récits du genre « héroïque, » évoquant les combats ou la glorieuse mort de tels jeunes chefs qui équivalent, là-bas, à ce que représentent pour nous les chevaliers de la cour d'Arthur ou de Charlemagne. Déjà l'on a pu voir que l'histoire de la *Tête parlante de Donn-bo* n'avait que d'assez vagues rapports avec l'ordinaire des légendes « héroïques » des autres nations ; et non moins foncièrement « irlandais » apparaîtraient à coup sûr, s'il m'était permis d'insister sur l'innombrable détail de leurs péripéties , d'autres contes ou poèmes guerriers tels que l'*Arrivée de Finn*, la *Naissance de Cuchulain*, ou la *Poursuite du Gilla Dacker*. Aussi bien tout cela, soit que nous le lisions en prose ou en vers, est-il beaucoup plutôt des « poèmes » que des « contes, » avec une hauteur et une pureté d'inspiration lyrique, une beauté de langue, et souvent une certaine monotonie dans l'allure, qui diffèrent infiniment des qualités que nous montrent les récits voisins. Mais, sous cette diversité extérieure, je ne puis assez dire à quel point le recueil entier est animé d'un même esprit populaire, ni combien la plus parfaite fleur de l'âme irlandaise s'y laisse vraiment sentir et cueillir à chacune des pages, depuis les grands poèmes tragiques consacrés aux exploits de Finn ou de Cuchulain jusqu'aux

épisodes bouffons de la lutte séculaire des paysans de Kildare et des méchans *Puckas*.

Malheureusement, l'âme d'un peuple est chose trop complexe pour qu'on puisse tâcher à en saisir l'ensemble : sans compter que l'âme du peuple irlandais, en particulier, telle que nous la trouvons exprimée dans ses contes, me paraît bien dépasser encore celle des autres races par l'extrême diversité de ses vertus comme de ses défauts. C'est une âme à la fois simple et raffinée, volontiers excessive dans ses manifestations, et certainement la plus riche qui soit en contrastes moraux. Mais, entre tous les aspects qu'elle nous présente, il y en a deux, surtout, qui ressortent avec un relief singulier de la lecture du recueil de M. Alfred P. Graves : deux aspects que je vais essayer de définir brièvement, au moyen d'un petit nombre d'exemples tirés du volume un peu au hasard.

Le premier de ces traits caractéristiques de l'âme irlandaise est la prodigieuse fécondité de l'invention romanesque. On sait que le reproche le plus courant des Anglais à l'endroit de leurs voisins et éternels ennemis de « l'autre île » est d'avoir un profond besoin naturel de mensonge ; mais je crois bien que l'Irlandais le plus véridique, avec le tour d'esprit que nous révèlent ces contes de sa race, doit encore inévitablement sembler un menteur aux yeux de tout Anglais, tant est grande la différence de l'imagination, — ou plutôt du mécanisme intellectuel tout entier, — chez l'un et l'autre peuple. C'est de quoi l'on pourra se convaincre aussitôt en comparant, simplement, les contes irlandais du recueil de M. Graves avec les plus beaux contes de cette nation galloise qui passe cependant, elle-même, pour avoir gardé sans mélange l'ancien et vénérable trésor du génie celtique.

Impossible de concevoir une opposition plus marquée dans la manière de se représenter, de répartir, d'orner et d'exprimer les mêmes sujets. D'une part, chez le Gallois, une trame suivie et serrée, la précision narrative poussée jusqu'à la sécheresse, le souci scrupuleux de conserver à la fable une certaine apparence de réalité positive ; chez l'Irlandais, d'autre part, une fantaisie créatrice constamment en travail, un désir inconscient de varier et d'embellir les moindres épisodes, un merveilleux dédain de tout ordre logique qui, vingt fois, amène le conteur à changer tout à coup la direction que suivait l'histoire, mais toujours afin de revêtir celle-ci d'un surcroît d'émotion vivante et d'agrément poétique. Évidemment, nous avons là devant nous deux natures à jamais inconciliables, hors d'état de se comprendre

ou de s'apprécier l'une l'autre. Car tandis que l'une semble s'efforcer de réduire ses rêves aux proportions de la vie réelle, c'est comme si l'autre s'ingéniait à transformer sa vie en un long rêve léger et charmant, où toutes choses lui apparaîtraient baignées d'une même lumière d'irréalité.

Veut-on toucher du doigt cette différence foncière des deux états d'esprit ? Il y a, dans le recueil gallois de M. Jenkyn Thomas, un conte intitulé *Lowri Dafydd gagne une bourse d'or*. Cette Lowri Dafydd est une garde-malade galloise : elle vient d'arriver dans la maison d'une cliente, lorsqu'un beau cavalier s'approche d'elle, et lui ordonne de l'accompagner. « Elle monta derrière lui, et les voici allant, comme le vol d'une hirondelle, à travers Cwmllan, descendant par Nant yr Aran, et franchissant le Gader jusqu'à Cwm Hafod Ruffydd, avant que la pauvre femme eût même le temps de dire : Oh ! » Enfin le cavalier amène Lowri dans une magnifique maison, « éclairée de lampes comme elle n'en avait jamais vu. » La garde-malade est introduite dans une chambre à coucher, « qui surpassait en luxe et splendeur tout ce qu'elle avait jamais rêvé. » Elle y trouve une dame, la maîtresse de la maison, qui est malade, et attend des soins. Lowri demeure auprès d'elle jusqu'à sa complète guérison ; après quoi, le beau jeune homme lui donne une grande et pesante bourse, « avec ordre de ne point l'ouvrir avant son retour chez elle. » Et puis il commande à un serviteur de la reconduire par le même chemin. « En rentrant chez elle, la garde-malade ouvrit la bourse, et, à sa joie infinie, la trouva pleine d'or. Aussi vécut-elle heureusement de ce gain jusqu'à son dernier jour. » Voilà tout ; et le lecteur, effaré, se demande ce que peut avoir de mémorable une telle aventure, encore que l'illustrateur du conte ait essayé de prêter à celle-ci une couleur moins prosaïque en figurant Lowri et le jeune cavalier emportés dans les airs. Sans doute, l'intention du narrateur ancien était de faire entendre que cette maison où l'on avait conduit la garde-malade était une demeure mystérieuse, peut-être souterraine, ou du moins impossible à retrouver ensuite : mais son récit n'a pas un seul mot qui permette d'attribuer aux événemens l'ombre d'un caractère surnaturel ; et nombreux sont les autres contes du volume qui, de la même façon, ressembleraient plutôt à des faits-divers d'un petit journal. Or, voici maintenant un conte irlandais, le premier qui me tombe sous la main en ouvrant le recueil :

C'est d'abord l'aventure d'un roi qui, étant à la chasse, « rencontre un homme dont la tête passe à travers son bonnet, dont les coudes et les genoux passent à travers ses vêtemens, et dont les doigts

de pieds passent à travers ses bottes. » Cet homme se jette sur le roi, et lui arrache trois dents. Revenu chez lui, le roi appelle ses trois fils, Ur, Arthur, et Lawn Dyarrig, « qui tous trois étaient à l'école, ce jour-là, mais en sont revenus à la tombée du soir. » Après leur avoir raconté son aventure, il demande successivement à chacun d'eux : « Que ferais-tu à mon agresseur, si tu le retrouvais? » A quoi le fils aîné répond qu'il le ferait écarteler; et son père lui dit : « Tu es bien mon fils ! » Le second déclare qu'il le brûlerait vif, ce qui lui vaut le même compliment. Enfin Lawn Dyarrig, le troisième fils, se souvenant peut-être de la Cordelia du poète, se borne à répondre : « Si je retrouvais cet homme, je ferais de mon mieux contre lui, et je suis sûr qu'il ne tiendrait pas longtemps contre moi! » Mais le Lear irlandais, plus exigeant, — et plus stupide, — encore que son glorieux modèle, s'écrie que Lawn Dyarrig n'est pas son fils, et lui signifie d'avoir à disparaître aussitôt.

Le lendemain, les deux frères aînés se mettent en route pour aller voir le monde, sous prétexte de vouloir rapporter les trois dents de leur père. Lawn Dyarrig leur offre de les accompagner, en qualité de domestique; et ses frères y consentent, le jeune homme les ayant persuadés de l'avantage que la possession d'un valet ne manquerait pas de valoir à leur dignité. Ils arrivent, pour la nuit, chez une vieille femme qui leur apprend que l'homme qu'ils cherchent est le Chevalier Vert de la Vallée Terrible, et leur indique le moyen de l'atteindre. Sur quoi les voyageurs « divisent la nuit en trois parties, dont ils emploient la première à causer, *la seconde à se raconter des contes*, la troisième à manger, boire, et dormir avec de doux rêves. »

Le Chevalier Vert habite une vallée souterraine; et les trois frères parviennent enfin à l'entrée du puits qui leur permettra d'y descendre. Le conteur nous les montre alors, avec maints détails d'un naturel exquis, s'occupant à tresser la corde du puits, ainsi qu'un panier où ils s'assoiront. Puis le frère aîné se fait descendre dans la Vallée Terrible : mais à peine y a-t-il jeté un coup d'œil qu'il demande à remonter; et pareillement fait le second frère, non moins effrayé. C'est donc Lawn Dyarrig qui, seul, ose aborder le domaine du Chevalier Vert, emportant de ses frères la promesse qu'ils attendront à l'orifice du puits, pour le remonter sur un signal donné. Et combien je regrette de ne pouvoir le suivre alors, dans l'étonnante série de ses aventures, depuis l'instant où le voici frappant et assommant, tour à tour, trois cents guerriers avec le cadavre du plus fort d'entre eux, jusqu'à sa tragique rencontre avec le Chevalier Vert, qu'il réussit enfin à tuer après

trois jours de combat, et à qui il reprend les trois dents de son père! Mais l'épisode le plus gracieux de toute cette partie de l'histoire est la découverte que fait Lawn Dyarrig d'une belle jeune fille, longtemps gardée captive par le Chevalier, et qui, tendrement, remet à son sauveur une bague qu'elle portait au doigt, avant de se faire remonter dans le panier du puits. Sage précaution, assurément : car dès que les deux frères ont aperçu la jeune fille, ils se hâtent de retourner avec elle au château de leur père, laissant Lawn Dyarrig au fond de son trou.

Et le pauvre jeune homme erre tristement parmi les forêts de la Vallée Terrible, lorsqu'il rencontre un certain personnage que le conteur appelle : « le garçon Court-Habit. » Un dialogue s'engage, suivi d'une bataille, au sortir de laquelle Court-Habit, en échange de sa grâce, indique à son vainqueur un moyen de remonter à la surface de la terre. Et bientôt nous trouvons notre héros engagé au service d'un tisserand, qui l'emmène avec lui à la cour du roi, pour assister au mariage du fils aîné, Ur, avec la jeune fille jadis tirée du puits. Car le fils aîné, avant de rentrer au château, a arraché trois dents à un vieux cheval, et les a ensuite montrées à son père comme étant celles que le Chevalier Vert avait prises au vieillard. Cependant, il suffit à Lawn Dyarrig de montrer sa bague pour être reconnu de la jeune fille; après quoi il montre également, à son père, ses véritables dents. On pourrait supposer l'histoire finie : elle ne l'est point, au gré du paysan qui nous la raconte, avant que Lawn Dyarrig ait encore plus pleinement établi sa supériorité sur ses frères aînés. Si bien que nous voyons le jeune homme, à la dernière page, s'avisant d'éprouver sur la reine, sa mère, le pouvoir d'un certain talisman qu'on lui a donné; et force est enfin à la pauvre femme d'avouer que son troisième fils est le seul enfant qui soit né du roi son mari.

Mais comme ce résumé est peu fait pour donner une idée de l'allure du conte! Une fièvre d'invention toujours renouvelée; un mélange incessant d'aventures, extraites de vingt sources différentes, avec des allusions à l'entourage réel du narrateur, ou bien parfois avec des images qui jaillissent librement de sa fantaisie; une préoccupation manifeste d'animer de vie familière les personnages évoqués devant nous : tout cela s'unit pour changer ce conte banal en un long récit plein de couleur et de mouvement, un authentique morceau de « littérature » populaire. Et encore ce conte de *Lawn Dyarrig* est-il bien loin de tenir le premier rang, parmi les copieuses et folles histoires que nous racontent, à tour de rôle, des paysans irlandais de divers comtés. Quelques-unes d'entre elles, le *Cheval Rouge*, les *Animaux Reconnais-*

sans, la *Traite Blanche*, sont proprement des chefs-d'œuvre d'imagination poétique. Nous sentons qu'un peuple met ici tout son cœur, attaché depuis de longs siècles à ce genre du conte, comme d'autres le sont à la danse, au théâtre, ou aux *sports*.

Telle est donc l'une des qualités principales de l'âme irlandaise que nous révèle clairement la lecture de ces contes : une richesse infinie d'imagination qui s'étend à la réalité aussi bien qu'au rêve, et sans cesse aboutit à les confondre l'un et l'autre, prêtant aux caprices les plus singuliers la même importance et le même attrait qu'aux faits les plus sérieux de la vie personnelle. Mais, plus manifestement encore peut-être, et certes avec une originalité plus frappante pour nous, apparaît dans ces contes une autre qualité, d'ordre tout moral : la profonde et merveilleuse bonté du cœur irlandais. Non pas que, à ce point de vue comme à celui de l'intelligence, les aventures extravagantes qui se déroulent devant nous aient de quoi démentir la mauvaise opinion conçue, de tout temps, par le public anglais au sujet du caractère des habitans de « l'autre île : » car la bonté dont il s'agit ici n'est, en aucune façon, synonyme d'honnêteté, et souvent même s'accompagne, suivant l'habitude des contes populaires, d'une forte part de dédain à l'endroit des prescriptions de la loi morale. Trop souvent le héros dont on nous raconte les exploits a recours au mensonge pour assurer le succès de ses entreprises, sans compter que parfois celles-ci, guerrières ou civiles, attestent une ignorance fâcheuse du respect qu'il convient d'avoir pour le bien d'autrui. Aussi ne serais-je pas étonné que les jeunes lecteurs anglais du volume, après s'être cordialement amusés tout au long des pages, n'emportassent qu'une estime assez médiocre pour les princes ou paysans qu'ils y auront rencontrés; mais il n'en reste pas moins vrai que les moins scrupuleux de ces personnages se distinguent des types analogues dans les autres « folk-lores » par un charme tout exceptionnel de naïve, généreuse, et touchante bonté.

« Cette princesse avait le cœur tendre, tout comme le reste de nous ! » dit quelque part l'un des paysans dont on nous transmet les récits. Oui, il y a chez ces pauvres gens une « tendresse de cœur » dont on chercherait vainement un exemple dans toute l'œuvre des frères Grimm, ou dans d'autres recueils de contes de la plus « sentimentale » des races. Non seulement les héros des histoires familières ou comiques, tels que le Lawn Dyarrig de tout à l'heure, ne se fatiguent point de pardonner les injures qu'ils reçoivent: nous retrou-

vons la même indulgence et la même douceur jusque chez ces héros des légendes « épiques » qui, partout ailleurs, mesurent volontiers leur grandeur d'âme au nombre d'ennemis qu'ils ont tués de leur main. Voici, par exemple, qu'un jeune homme inconnu se présente devant le roi Conn, et lui offre de protéger son royaume contre l'assaut implacable d'un magicien qui, tous les ans, anéantit villes et villages par un enchantement mystérieux ! Et lorsque le royaume est enfin délivré, l'héroïque jeune homme se fait connaître : il est Finn, le fils du prince qu'a traîtreusement assassiné, naguère, Gaul Mac Morna, le ministre du roi. Et le roi partage son trône avec son sauveur, et Gaul Mac Morna s'incline devant celui-ci et lui rend hommage, et devient désormais son plus fidèle ami, sans que le poète ait songé un moment à tout ce qu'un tel pardon avait de pathétique et d'inaccoutumé. Ou bien, lorsque le même Finn a enfin retrouvé ce Gilla Dacker qui lui a ravi ses meilleurs guerriers, il suffit au ravisseur de lui proposer la paix pour qu'aussitôt le cœur de Finn s'émeuve de joie ; et toute la dernière partie du conte n'est employée qu'à célébrer les fêtes organisées en l'honneur de cette réconciliation qui, dans les autres « folk-lores, » aurait été tout au moins précédée d'une longue série de combats meurtriers (1).

Mais une des manifestations les plus touchantes de l'adorable « tendresse de cœur » du peuple irlandais se reconnaît dans le caractère et le rôle prêtés par lui à des esprits élémentaires, les *leprachauns* et les *puckas*, que ses contes nous font voir participant sans cesse à sa vie populaire. Ici encore, le contraste est complet entre les deux génies de l'Irlande et du Pays de Galles. Car ce dernier, lui aussi, comme toutes les races du Nord, réserve une part considérable, dans ses légendes, à toute sorte de nains habitant la terre ou les eaux ; et plus de la moitié des contes recueillis par M. Thomas sont consacrés à des exemples de la rancune implacable, ou parfois des lugubres et cruelles facéties de ces petits êtres. En Irlande, toute la malice des *puckas* se résume en quelques taquineries aussi inoffensives que plaisantes, soit qu'ils viennent manger le poisson de la femme d'un pêcheur, ou bien qu'ils obligent les invités d'une noce à poursuivre longtemps un *pudding* qui s'enfuit par les champs. Et encore le *pucka*

(1) Il serait bien curieux, par exemple, de comparer ces récits héroïques du recueil de M. Graves avec le très remarquable volume de *Contes Épiques* (librairie Fischbacher) où M. Henri de Curzon nous raconte, en une belle langue toute parfumée de fraîche poésie, les sujets de quelques-unes des plus fameuses épopées nationales de l'Inde et des races du Nord.

est-il, visiblement, l'incarnation du diable, toujours contrainte à disparaître devant un peu d'eau bénite ou un signe de croix : tandis que les véritables esprits souterrains sont les *leprachauns*, dont le naturel se traduit assez clairement par le nom de « bonnes gens, » que leur donnent souvent aussi les conteurs irlandais. Ceux-là n'interviennent jamais qu'en bienfaiteurs et amis, pour dispenser le paresseux d'un travail fatigant, pour indiquer au pauvre l'emplacement d'un trésor caché. Tout au plus exigent-ils que l'on n'abuse pas de leur complaisance, ainsi que l'a constaté certaine fermière. Cette dame, sollicitée par des « bonnes gens » de leur prêter une casserole, en avait choisi une qui avait besoin d'être rétamée, en déclarant à sa servante qu'elle espérait, par là, s'épargner une dépense de six *pence*, car les petits gnomes ne manqueraient point de lui rétamer sa casserole avant d'en faire usage. Mais voilà que, à trois reprises successives, la casserole restituée par les nains s'est obstinée à gâter les deux *pence* de lait que la dame y avait versés; et, à trois reprises, un éclat de rire, sortant du fond de la cheminée, est venu prouver que les *leprachauns* n'entendaient pas être mystifiés! Ils ont fait en sorte que la fermière perdît les douze sous qu'elle avait cru gagner; après quoi, la casserole est devenue excellente, rétamée par les « bonnes gens » pour durer désormais jusqu'à la fin des temps. N'est-ce point là vraiment une intervention délicieuse, dans sa simplicité? Et tout le livre est rempli de menus traits semblables; et personne, à coup sûr, ne saurait le lire sans y puiser une sympathie mêlée d'admiration pour un peuple de grands enfans qui, de page en page, nous y révèle à la fois l'étonnante liberté de sa fantaisie et toute l'innocence, la douceur, la bonté ingénue de son « tendre cœur. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre des députés s'est débarrassée du cauchemar que faisait peser sur elle le scrutin de liste avec représentation proportionnelle; mais l'opération a été aussi mal faite que possible. En toutes choses « il y a la manière, » dit un personnage de comédie dont le mot a fait fortune : la manière de la Chambre n'est pas de nature à augmenter sa considération. Pour se sauver de la représentation proportionnelle sans la désavouer trop formellement, car elle est populaire; pour se tirer d'un danger immédiat tout en se prémunissant contre une menace à venir; pour aller aux élections avec le scrutin d'arrondissement actuel, sans fermer la porte à la représentation proportionnelle qui paraît être la solution de demain, la Chambre s'est livrée à une série de désarticulations qui feraient honneur à nos clowns les plus réputés, et le gouvernement l'a aidée de tout son pouvoir dans ces exercices de haute ou de basse école, comme on voudra.

L'anarchie est d'ailleurs dans le gouvernement comme partout, au point qu'on a vu un ministre, M. Millerand, s'abstenir dans un vote où M. le président du Conseil avait posé la question de confiance. La fidélité gardée par M. Millerand à une opinion qu'il avait exprimée en dehors de la Chambre l'honore sans doute : il n'en est pas moins vrai que son abstention à un moment où l'existence du cabinet était en jeu est un spectacle rare et troublant. M. Briand, dans un de ses discours, a dit que la majorité radicale était « effilochée; » le ministère ne l'est pas moins. Dans le même discours, M. Briand s'est demandé s'il ne serait pas prudent, de la part des ministres, de ne parler désormais que devant la Chambre. C'était se raviser un peu tard. La vérité est qu'il n'y a aucun inconvénient et qu'il peut même y avoir des avantages à ce que les ministres parlent au Palais-Bourbon et ailleurs, à la condition de tenir partout le même langage; mais s'ils en tiennent, ici et là, de différens et

même contraires, cette cacophonie est incontestablement du plus mauvais effet. Où M. Briand a-t-il dit sa pensée véritable, à Périgueux ou au Palais-Bourbon? Tout porte à croire que c'est à Périgueux, et la Chambre ne s'y est pas trompée, car elle continue de garder rancune à l'orateur, malgré toutes les concessions qu'il a multipliées depuis. M. Briand fait tout ce qu'il peut pour effacer la première impression qu'il a produite; mais elle persiste, et de là vient la mauvaise humeur générale. Chacun est mécontent de soi et des autres, à l'exception pourtant des proportionnalistes déclarés, qui ont le droit de l'être seulement des autres, car, pour leur compte, ils n'ont pas varié un seul instant dans l'expression de leur pensée, et s'ils ont perdu la partie devant la Chambre, ils sont en passe de la gagner devant le pays. C'est pourquoi la majorité a pris la précaution de se réfugier dans un scrutin équivoque, afin de pouvoir dire sur le terrain électoral qu'elle a voté la réforme et qu'elle en a seulement ajourné l'exécution. La faire échouer tout en la votant, tel était le problème: la Chambre l'a résolu sans élégance.

Les défenseurs du scrutin de liste avec la représentation proportionnelle ont eu incontestablement tous les honneurs de la discussion. Rien n'égale l'indigence d'argumentation de leurs adversaires. Nous ne faisons pas d'exception pour M. Camille Pelletan, qui a paru mal à l'aise dans la thèse qu'il avait adoptée. Sans doute il n'a pas été au-dessous des autres, mais il a été au-dessous de lui-même, et il en a si bien eu le sentiment qu'il est allé demander du renfort à M. Combes. Celui-ci, du fond de sa retraite, lui a envoyé un télégramme dans lequel il conseillait à la Chambre de voter le scrutin d'arrondissement pur et simple. M. Pelletan en a lu le texte à la tribune avec la solennité que méritait un document venu de si haut. La majorité a couvert l'orateur d'applaudissemens. Il s'en est même peu fallu qu'elle n'ordonnât l'affichage de son discours; elle s'en est cependant abstenue au dernier moment. Peut-être a-t-elle pensé qu'elle avait eu tort, quelques jours auparavant, de faire afficher un autre discours, celui de M. Briand. Elle n'y avait vu d'abord qu'une chose, à savoir que M. le président du Conseil ajournait la réforme; elle s'était aperçue depuis qu'il y en avait quelques autres dont elle n'avait nullement lieu d'être flattée. On ne saurait trop se défier des discours des gens d'esprit: ils paraissent quelquefois excellens à première audition, et on y trouve ensuite, y regardant mieux, toutes sortes de pointes que le débit de l'orateur avait habilement dissimulées. Tel avait été le cas de M. Briand. Il y avait dans son discours,

par momens, des réminiscences de Périgueux ; cela était peu marqué, mais pourtant sensible ; M. le président du Conseil manifestait en somme peu d'estime pour la majorité sur laquelle il s'appuyait. En la qualifiant d'« effilochée, » il entendait dire qu'elle manquait de cohésion et n'était pas capable de se tenir convenablement sur le terrain électoral, si elle n'était pas soutenue par la charpente plus solide de l'administration préfectorale et sous-préfectorale dont les arrondissemens sont les cadres d'action naturels.

C'est d'ailleurs un singulier tableau de la France politique qu'a décrit M. Briand ! Est-il vrai, comme il l'a dit, que les partis d'opposition soient aujourd'hui puissamment organisés, qu'ils obéissent à une discipline très forte et qu'ils ont admirablement préparé leur mobilisation électorale ? Nous n'en croyons rien. En revanche, M. Briand a eu tout à fait raison dans ce qu'il a dit de la majorité ; elle ne se suffit pas à elle-même ; elle tombera en déliquescence, si le gouvernement ne met pas toutes ses ressources à sa disposition. Voilà pourquoi il faut conserver le scrutin d'arrondissement. Si M. Briand ne l'a pas expliqué aussi nettement que nous le faisons nous-même, il s'en est fallu de peu. Il a assuré que la réforme n'était pas mûre, que le pays n'y avait pas été préparé, qu'elle se produirait comme une surprise, qu'il fallait donner aux esprits le temps de s'y habituer, et aux partis « effilochés, » celui de resserrer les fils de leur trame. Les partisans de la représentation proportionnelle reconnaissent que tous les partis, — non seulement les partis gouvernementaux, mais les partis d'opposition eux-mêmes, — sont tombés dans un état de confusion et de désordre qui rend difficile le jeu normal de nos institutions ; mais le remède, à leurs yeux, est précisément dans la représentation proportionnelle, de sorte qu'ajourner la réforme est aggraver le mal. C'est à cette conclusion qu'aurait dû, lui aussi, aboutir M. Briand s'il avait été logique. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? C'est parce qu'il a craint d'être renversé. Nous n'entendons pas dire par là que M. Briand ait obéi à un égoïste calcul d'intérêt personnel ; mais il a cru qu'après avoir accepté la responsabilité du gouvernement, après avoir tenu un langage qui a été applaudi par beaucoup de bons citoyens, après avoir suscité d'assez hautes espérances, il ne devait pas s'exposer à butter contre la première pierre du chemin et à tomber. Serait-il tombé s'il avait défendu la représentation proportionnelle ? Le fait est douteux. En tout cas, s'il était tombé aujourd'hui, il se serait relevé demain, c'est-à-dire après les élections, avec une force nouvelle. Il a préféré vivre au jour le jour, et il vit ; mais

la base de son gouvernement reste chancelante. Avec des formes beaucoup plus douces et plus courtoises que celles de M. Clemenceau, il a donné à sa majorité la même impression que son prédécesseur, à savoir qu'il l'estimait peu. Médiocrité, indignité, impuissance de la majorité radicale, et néanmoins nécessité de situation pour le ministère de la faire vivre, de la faire sortir de nouveau du scrutin d'arrondissement avec les mêmes tares congénitales qu'autrefois, il y a tout cela dans le discours de M. Briand. Et la majorité en a sottement ordonné l'affichage ! Inadvertance un peu forte, car ce discours la déconsidère en même temps qu'il lui donne un certificat de vie.

La séance finale dans laquelle la représentation proportionnelle a été votée, puis rejetée, au milieu de manœuvres parlementaires où le pays aura de la peine à se retrouver, a eu lieu le 8 novembre et s'est prolongée jusqu'à 10 heures et demie du soir. La discussion étant enfin épuisée, quatre ou cinq députés radicaux-socialistes, braves gens sans malice, ont déposé des motions dont l'objet commun était de renvoyer le projet à la Commission. Il aurait été plus franc, plus loyal de le mettre aux voix et de le repousser puisqu'on n'en voulait pas. Mais qu'aurait dit le pays? Il ne fallait pas s'exposer à son mécontentement. Le procédé du renvoi, quoique détourné, était encore trop simple. En conséquence, les motions d'ajournement ont succombé sous le poids de très fortes majorités. Alors, le président a mis aux voix le passage à la discussion des articles, qui a été voté par 383 voix contre 143. La Chambre semblait donc accepter le principe de la loi, sauf à en discuter les détails d'application. Cependant on aurait eu tort de le croire, et on n'a pas tardé à s'en apercevoir. Non pas tout de suite : il y a eu encore deux votes : l'un, en faveur du scrutin de liste, a réuni 379 voix contre 142; l'autre, en faveur de la représentation proportionnelle, 281 voix contre 235. Encore une fois, la réforme l'emportait. Un grand trouble, ou du moins un grand bruit a suivi la proclamation du scrutin. Était-ce vrai? Était-ce possible? Il serait plus juste de demander : Était-ce sincère? Non, ce n'était pas sincère. La majorité, qui avait successivement voté les deux parties essentielles de la réforme, était décidée à voter contre l'ensemble. Elle voulait pouvoir dire aux électeurs qu'elle avait voté la réforme, mais que le gouvernement s'y était opposé pour de sérieuses raisons d'opportunité et qu'elle avait dû reculer. Aussi se tournait-elle, éperdue et confiante, du côté de M. Briand. Celui-ci a compris qu'il y avait là pour lui un moyen de rentrer en grâce : il s'est opposé au vote

de l'article premier dans son ensemble, et a posé la question de Cabinet, M. Charles Benoist et M. Sembat ont protesté avec force; ils ont brûlé, en faveur de la représenlation proportionnelle, les dernières cartouches. Le second a reproché à M. le président du Conseil, puisqu'il devait poser la question de Cabinet, de ne l'avoir pas fait plus tôt. Évidemment, cela aurait été plus digne, mais il s'agissait bien de dignité! La Chambre voulait voter la proportionnelle, et elle voulait en même temps que son vote restât platonique. C'est le fin du fin du gouvernement parlementaire, tel qu'on le pratique aujourd'hui : il y en avait ainsi pour tous les goûts. Résultat : l'ensemble de l'article premier, qui avait été voté en détail, a été repoussé par 291 voix contre 225. Quelle comédie! Nous doutons qu'elle augmente la considération de la Chambre. Le pays lui reprochera également son premier acte et son dernier. Le premier est le vote des quinze mille et la manière subreptice dont il a été escamoté. Le second est le vote contre la représentation proportionnelle et la manière oblique, détournée, louche, sournoise, mensongère, dont il a été émis. Dieu nous garde de rendre le gouvernement parlementaire responsable des dégradations qu'on lui inflige! C'est un noble gouvernement, et celui de tous qui offre le plus de garanties à un pays, mais à la condition qu'il y ait des partis constitués, organisés, disciplinés, et que chacun d'eux prenne loyalement la responsabilité de son opinion. De ce gouvernement nous n'avons que la caricature, des partis « effilochés » qui ne tentent rien pour se reformer, une majorité qui se cache pour faire ce qu'elle fait, un gouvernement désireux de bien faire, mais faible, qui s'arrête aux intentions et qui, après les avoir énoncées, s'applique à se les faire pardonner. Ce n'est pas ainsi qu'on marche vers la régénération et le progrès.

Un seul grand exemple a été donné dans cette législature : l'honneur en revient à M. Charles Benoist. Sans lui, il n'aurait pas été sérieusement question de la représentation proportionnelle : lui seul l'a mise en mouvement, en action, a fait campagne pour elle, a organisé à son profit une propagande dont les sceptiques souriaient au début, mais dont on voit aujourd'hui l'effet: l'opinion entraînée; la Chambre troublée, inquiète, incertaine; le gouvernement moralement conquis, divisé, hésitant; l'avenir assuré, autant du moins qu'il peut l'être chez nous. Comment M. Charles Benoist a-t-il fait ces demi-miracles? En s'adressant à l'opinion, où sont toutes les forces, et non pas à la Chambre, où sont toutes les faiblesses, et en mettant enfin la Chambre craintive et désorientée en face de l'opinion qui, ayant pris conscience d'elle-même, devient de jour en jour plus exigeante.

C'est un bon exemple, et c'est aussi la vraie méthode. D'autres ont parlé de réalisations; M. Charles Benoist a pris la grande route qui y conduit.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, fait allusion à une lettre que les cardinaux, évêques et archevêques de France ont adressée aux pères de famille au moment de la rentrée des classes, pour leur indiquer leurs droits et leurs devoirs au sujet de l'école où ils envoient leurs enfans. Il était facile de prévoir que la manifestation de l'épiscopat produirait une grande effervescence dans les milieux non catholiques, et qu'elle serait exploitée à la veille des élections prochaines dans un intérêt tout politique, ou plutôt tout électoral. Sans même attendre la lettre épiscopale, nous avions annoncé comme un fait à peu près certain que les radicaux chercheraient à masquer l'inanité et le vide de leurs programmes en cherchant à réveiller les passions antireligieuses et les luttes anticléricales. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Si les évêques s'étaient seulement inspirés des motifs d'opportunité, ils auraient ajourné leur avertissement aux pères de famille : ils ont cru préférable de le faire entendre au début de l'année scolaire, et peut-être ont-ils eu raison. A quelque moment qu'ils eussent parlé, ils auraient soulevé des tempêtes.

Les outres de l'École radical sont, en effet, tellement gonflées qu'il suffit d'une piqûre d'épingle pour en faire sortir la rafale. Elle fait rage en ce moment. On croirait, à lire les journaux radicaux et socialistes, et même à entendre M. le président du Conseil, que les évêques ont attaqué la République elle-même, et cela étonne toujours un peu, quelque vieille habitude qu'on ait de voir confondre la République avec toutes sortes de choses qui n'ont rien à faire avec elle. La nécessité de l'école laïque et neutre ne provient nullement de la République ; elle serait tout aussi grande sous une autre forme de gouvernement; elle est la même dans les pays monarchiques que chez nous, et elle y trouve la même satisfaction. Les évêques, s'ils ont attaqué l'école laïque, n'ont donc pas attaqué en elle la République. Mais ont-ils même attaqué l'école laïque? Lisons leur lettre. « Pères et mères, disent-ils, vous avez d'abord le droit et le devoir de choisir pour vos enfans une école où ils puissent être élevés comme vos croyances le réclament. » Les évêques ont raison de parler ainsi; mais la liberté qu'ils réclament pour les pères de famille catholiques, d'après le même principe, appartient aussi aux autres : ceux-ci ont un droit égal à pouvoir élever, ou faire élever leurs enfans conformément à leurs propres

croyances. La solution, si elle était possible, — malheureusement elle ne l'est pas, — serait d'avoir dans toutes les communes, ou dans tous les groupes de population importans, une école laïque et une école libre : alors, chacun serait libre d'envoyer ses enfans où il voudrait.

Les évêques, au cours de la partie doctrinale de leur Lettre, ont dit que l'Église condamnait l'école laïque et neutre dans son principe. C'est le droit de l'Église de penser ainsi, et c'est celui des évêques de le dire. M. Briand, dans un discours récent qu'il a prononcé à l'inauguration d'un nouvel hôtel de la Ligue de l'enseignement, s'est exprimé comme il suit : « L'école laïque est la pierre d'assise des institutions républicaines... C'est par l'école que se forme l'esprit républicain, que se forment les citoyens, les femmes de notre démocratie. C'est là l'espoir, la sécurité de l'avenir. Si nos adversaires arrivaient à affaiblir l'école, c'est la République elle-même qui serait affaiblie. » Après cela, comment pourrait-on reprocher aux évêques d'avoir dit de leur côté : « La construction d'une école catholique est aussi nécessaire que celle d'une église. Il importe peu d'avoir des églises quand elles restent vides, et les nôtres ne tarderaient pas à se vider si les écoles d'où l'enseignement religieux est banni continuaient à se remplir? » En conséquence, les évêques affirment que les pères de famille catholiques ont le devoir d'envoyer leurs enfans à l'école libre. O intolérance! s'écrie-t-on aussitôt. Pourquoi intolérance? N'est-il pas naturel que les évêques, s'adressant aux catholiques, leur recommandent l'école chrétienne? Mais, dit-on, ils condamnent l'autre. S'il la condamnent en effet dans son principe, combien de ménagemens n'y apportent-ils pas dans la pratique? Ils exemptent les pères de famille de l'obligation générale qu'ils ont énoncée, s'il doit en résulter « un grave inconvénient » pour eux ou pour leurs enfans, et, un peu plus loin, ils ajoutent en termes encore plus formels : « L'Église tolère qu'on fréquente l'école neutre, quand il y a des motifs sérieux de le faire. » Si c'est là de l'intolérance, c'est de l'intolérance tempérée. En réalité, les évêques demandent que l'école neutre soit vraiment neutre, et que l'enseignement qui y est donné par les leçons du maître ou par les livres qu'il met entre les mains des enfans ne porte aucune atteinte aux croyances religieuses. Voilà ce que dit leur Lettre, rien de plus, rien de moins.

Nous ne saurions trouver que ce soit trop exiger, puisque c'est ce que nous ne cessons de demander nous-mêmes. Les évêques n'ont garde de généraliser; cependant, ils disent que, dans beaucoup d'écoles,

la neutralité n'est pas observée, et, ne pouvant pas le prouver en citant des leçons orales qu'on déclarerait tout de suite avoir été mal entendues ou mal comprises, ils énumèrent un certain nombre de livres scolaires contre lesquels ils jettent l'interdit. Leur Lettre, dont on a fait et dont on continue de faire tant de bruit, ne va pas plus loin. Ce n'est pas la République qui y est en cause, ce sont certains livres, et dès lors toute la question est de savoir si ces livres méritent ou non le jugement sévère dont ils ont été l'objet. S'ils le méritent, si de mauvais livres ont été effectivement introduits dans l'école publique, non pas par suite d'un dessein prémédité des autorités universitaires auquel il serait absurde de croire, mais par suite d'une coupable négligence de leur part, il faut le dire, les évêques ont rendu un service. A qui? A l'Université elle-même qui, on peut en être sûr, sera désormais plus attentive et plus prudente. On pousse en ce moment des cris aigus contre les évêques, on déclare qu'on ne supportera pas leur tutelle sur les instituteurs, on s'indigne de leur audace, on se prépare à des représailles, on les annonce. Soit; mais, au milieu de tout ce tapage, on sent bien qu'une faute a été commise, et on s'arrangera sans doute pour qu'elle ne le soit pas de nouveau. Au surplus, qu'on le veuille ou non, les deux enseignemens se surveilleront l'un l'autre, et se feront valoir l'un au détriment de l'autre; on aura beau faire, on n'empêchera pas qu'il en soit ainsi ; et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, si cette surveillance réciproque ne dépasse pas la mesure des convenances, c'est-à-dire si elle s'inspire de la tolérance, car alors, les deux enseignemens ne peuvent qu'y gagner. M. Briand, dans le discours dont nous venons de parler, a dit : « Certains hommes allèguent des devoirs de conscience pour justifier leur appel à la désertion de l'école laïque. Mais je suis bien obligé de faire remarquer que l'école laïque n'existe pas seulement depuis que ce pays vit sous le régime de la Séparation; elle existait aussi sous le Concordat. Comment se fait-il que les adversaires de l'école laïque n'aient pas senti alors les suggestions de leur conscience? » M. Briand est-il sûr qu'ils ne les aient pas senties, ni suivies? Avant la Séparation, les évêques étaient gênés pour accomplir des actes collectifs, mais ils n'ont pas cessé de se préoccuper de l'école laïque; cela s'est vu sous la République, et aussi sous l'Empire, et si M. Briand veut bien remonter au règne de Louis-Philippe, qui s'est écoulé apparemment sous le Concordat, il y verra que les évêques d'alors ont mené contre l'école laïque un combat autrement vif, et nous ajouterons autrement injuste que celui de maintenant. Pourquoi? Parce qu'à cette époque existait

le monopole qu'on veut aujourd'hui rétablir comme une garantie de pacification. La pacification a été le résultat de la liberté de l'enseignement. Le jour où cette liberté a été limitée par la destruction des congrégations enseignantes et menacée dans son principe même, le combat a recommencé. Que M. Briand ne cherche pas ailleurs l'explication de ce qui se passe : elle est là.

Revenons à la vraie question : les livres dénoncés par l'épiscopat sont-ils répréhensibles? Nous avouons ne les avoir pas lus, mais un journal s'est chargé vaillamment de cette tâche, et ce journal n'est pas suspect, car c'est le *Temps*. Le *Temps* déplore, réprouve, condamne, foudroie la démarche des évêques; il y met par momens une rudesse qui doit réjouir la *Lanterne*. Il n'en a pas moins étudié avec impartialité les livres dénoncés, et voici le jugement qu'il en porte; nous nous ferions un reproche de ne pas citer textuellement : « Plusieurs nous ont paru faits de main d'ouvrier, exacts, mesurés, intéressans pour le jeune âge, éducatifs et respectueux à la fois de la tradition nationale comme de la conscience des enfans. Mais d'autres sont tendancieux jusqu'à l'intolérance... On connaît, en histoire, la manière. Elle consiste à faire dater la France de la Révolution et même de la Terreur, et même, en ces derniers temps, du bloc cher à M. Combes. Charlemagne et Louis XIV y sont traités de Turc à Maure; Napoléon y marche de pair avec Bazaine. C'est la plus partiale polémique mise à la portée des enfans de douze ans. Ici, l'on fait une large part aux luttes de classes pour aboutir à la question du patronat. Ailleurs, on prononce que la « France a perdu l'espoir et le désir même de la revanche, » ou, avec un rare esprit d'à-propos, que « les prêtres manifestaient leur intolérance en rendant obligatoire le repos du dimanche. » Quand le texte ne suffit pas à cette besogne, on utilise la gravure. Tels cours de morale et de lecture sont aussi, comme ceux des bons Pères, soigneusement expurgés. On les a débarbouillés des mots : Dieu, âme, croix. Et il n'est pas jusqu'à je ne sais quelle grammaire (ô ingénieuse intrépidité des philologues !) dont une nouvelle édition ne remplace *les croix des tombeaux* par un paradigme plus excellemment rationnel : *les feux des fourneaux*. Car ce savoir et cette morale primaires, du moins dans les livres dont il s'agit, sont tout relatifs et en un continuel devenir. Tel qui avait fait un récit de la mort de Bayard et l'avait illustré d'une image, la supprime dans la suite, et laisse en vente les deux éditions, l'une pour les patriotes et la seconde pour les hervéistes. Un autre qui, sous un ministère pacifiste, raye à la fin de son ouvrage les mots : « Vive la France ! » modifie

également sa conclusion de telle manière que, dans sa première édition, nous pourrons, devenant plus forts, « espérer fermement recouvrer les chères provinces que nous avons perdues, » au lieu qu'il nous suffira, dans la seconde, de contribuer, « comme l'ont fait nos pères, à la gloire et à la prospérité de notre pays, en même temps qu'au bonheur de l'humanité. » Et toutes ces variantes ou variations feraient sourire, si d'ailleurs les suites n'en étaient pas graves et si l'on n'y voyait à plein la passion ou l'inconsistance politique connivant aux habiletés commerciales. »

Nous n'avons pas l'habitude des longues citations, mais on nous pardonnera celle qui précède. Les premiers et les derniers traits relevés par le journal *le Temps* sont dirigés contre le sentiment patriotique; d'autres, entre les deux, contre l'idée religieuse. Eh bien! la cause est entendue. Les évêques ont raison, au moins contre quelques-uns des livres qu'ils ont dénoncés, et aucune diversion n'obscurcira cette vérité. On cherchera peut-être dans les livres scolaires catholiques, et on y trouvera des propositions qu'une saine critique ne saurait approuver; nous assisterons à un grand combat entre M. Homais et le Père Loriquet; mais, en somme, les instituteurs catholiques sont libres de choisir leurs livres comme ils veulent, et ils ne se vantent pas de faire œuvre de neutralité; l'Université a d'autres devoirs, et il semble bien qu'elle ne les a pas toujours remplis. Comment a-t-elle laissé se produire le désordre que les évêques ont dénoncé? Il y a, sur les livres employés dans nos écoles primaires, des organes de surveillance qui s'échelonnent depuis le canton et le département jusqu'à l'Académie. Les journaux ont énumère soigneusement ces conseils, mais ils ont ajouté qu'aucun ne fonctionne et que, en fait, chaque instituteur choisit les livres qui lui conviennent : les conseils superposés approuvent sans y regarder de plus près. Quand la surveillance n'est pas où elle doit être, il est naturel et inévitable qu'elle se produise ailleurs, chez le voisin, chez le concurrent : c'est une loi aussi sûre que celles de la physique, et l'indignation des radicaux et des socialistes n'y changera rien. On parle de reprendre et de faire voter des projets de loi, d'ailleurs fort mal faits, que le gouvernement a déposés autrefois pour garantir les instituteurs contre les plaintes des pères de famille. Nous en parlerons quand il en sera temps, bientôt sans doute; mais dès aujourd'hui nous pouvons dire que rien n'y fera et que, sous une forme ou sous une autre, toutes les fautes se paieront : aucune n'échappera à la publicité.

La note comique ne manque pas à cette affaire. Les instituteurs ont

une si faible confiance dans les lois tutélaires qu'on leur promet qu'ils ont résolu de se défendre eux-mêmes et qu'ils ont envoyé aux évêques des assignations à comparaître devant le tribunal correctionnel de l'arrondissement pour s'entendre condamner à payer chacun une indemnité pécuniaire de 5 000 francs aux instituteurs qu'ils ont diffamés. Les évêques leur ont causé un préjudice. « Ce préjudice consiste, disent-ils, dans l'atteinte portée au crédit et au prestige que doit posséder chaque instituteur au regard des enfans qui lui sont confiés et des parens de ces enfans. » En conséquence, à la lettre collective des évêques répond l'assignation de la Fédération des Amicales des instituteurs et des institutrices. Les évêques peuvent trembler, car à cette Fédération se rattachent, dit-on, 200 000 instituteurs. C'est un beau chiffre, mais ce n'est qu'un chiffre. Dans le discours auquel nous avons déjà fait quelques emprunts, M. Briand a raconté qu'à sa connaissance, des prêtres, dans les communes, n'avaient pas obéi sans tristesse à certaines injonctions : il est encore plus probable que beaucoup d'instituteurs qui sont des gens simples, modestes, appliqués à leurs devoirs, n'ont pas vu sans tristesse, ni sans confusion, à quelle œuvre on les associait. Si la Fédération des Amicales a 200 000 adhérens, la décision de poursuivre les évêques y a sans doute été prise par un Comité composé de quelques personnes. Mais qu'importe ? La question n'est pas là, elle est dans la prétention des instituteurs, ou du moins de quelques-uns d'entre eux, d'habiter un domaine supérieur où ils échapperaient à toute critique. La critique, elle est partout aujourd'hui ; elle coule à pleins bords, comme on disait autrefois de la démocratie ; elle ne ménage rien, on serait tenté de dire qu'elle ne respecte rien; nous vivons sous un régime de liberté presque absolue où chacun dit ce qu'il pense sur tout et sur tous. Les instituteurs seuls, gens susceptibles et chatouilleux, seraient-ils exceptés de cette règle générale, et quand on peut avec impunité attaquer nos lois, nos institutions, les personnes qui les représentent, n'y aurait-il de privilège que pour eux ? Faudra-t-il bientôt rétablir à leur profit la loi de lèse-majesté, ou peut-être la loi du sacrilège ? Sont-ils donc intangibles ? On les a un peu habitués à cette idée, en leur annonçant qu'on ferait pour les protéger des lois d'exception que, d'ailleurs, ils n'ont même pas pu attendre. Il est temps qu'ils descendent de l'empyrée où ils planent et qu'ils se remettent au niveau des autres humains. S'ils ne s'y remettent pas eux-mêmes, les tribunaux les y remettront. On peut discuter l'à-propos de la Lettre des évêques, mais elle n'attaque individuellement personne; elle est

modérée dans la forme et ne tombe certainement sous le coup d'aucun article du Code. Le bruit court que les auteurs des livres condamnés feront eux aussi un procès aux évêques. Pourquoi l'auteur d'un livre ou d'une pièce de théâtre n'en ferait-il pas à son tour au critique qui l'a malmené ? Où irait-on dans cette voie? Au ridicule, évidemment. Les instituteurs en ont ouvert la voie et l'ont parcourue d'un seul bond ; d'autres le feront à plus petits pas, si les premiers obtiennent gain de cause. Mais une pareille hypothèse ne mérite pas de nous retenir.

Non seulement il ne faut pas prendre au tragique, mais il ne faut même pas prendre au sérieux l'assignation de la Fédération des Amicales : il faut se contenter d'y voir un nouveau symptôme d'anarchie. L'Université n'est pas encore séparée de l'État, — bien que quelques-uns de ses membres commencent à agir comme un pouvoir autonome, — et si nous avions un gouvernement vigilant, ferme, énergique, ayant un peu du prestige que les instituteurs revendiquent ou, pour mieux dire, de l'autorité sur ses subordonnés, de pareilles excentricités ne se produiraient pas. Ce n'est pas devant les tribunaux qu'on peut discuter utilement de la valeur d'un enseignement; ils n'ont pas qualité pour en connaître; ils ne sauraient se substituer aux pères de famille auxquels les évêques ont fait légitimement appel, ou, pour employer un terme plus général, à l'opinion. C'est l'opinion qui jugera en dernier ressort, et les instituteurs n'auront peut-être pas à se louer beaucoup qu'on ait, devant elle, avec le retentissement du prétoire, épluché quelques-uns de leurs livres de classe. Mais ils l'auront voulu.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

GEORGE ANDERSON[1]

QUATRIÈME PARTIE[2]

X

Les jours s'écoulaient. Philippe, dans le confortable hôtel du Lac Louise, se remettait peu à peu de l'ébranlement général causé par son accident. Élisabeth, tout en le soignant avec tendresse, trouvait cependant le loisir de se promener, de faire des ascensions et de goûter dans tout son charme la beauté des Montagnes Rocheuses.

Delaine l'accompagnait d'ordinaire dans ces excursions; et elle l'acceptait volontiers. En son for intérieur, elle éprouvait quelque étonnement et quelque tristesse qu'Anderson les suivît si rarement dans leurs belles promenades de l'après-midi à travers les chemins de la forêt ou aux lacs supérieurs, quoique le programme de ces excursions eût presque toujours, — elle l'avait découvert, — été organisé par lui de Laggan et transmis par téléphone à la tenancière de l'hôtel, une Écossaise aussi aimable qu'entendue. Il lui semblait qu'après avoir promis de se joindre à eux, il s'était maintenant fait une règle de l'éviter et, de son côté, elle mettait son orgueil à ne laisser paraître aucun signe de mécontentement. Il avait vaguement parlé d' « affaires, » et il était certain qu'une fois, il s'était absenté trois jours pour aller à Saskatchewan à propos de la prochaine élection générale.

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1909.
(2) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre.

Par les journaux, les récits des voyageurs de l'hôtel, ou ceux des fonctionnaires du C. P. R. qui venaient par occasion au Lac Louise s'enquérir courtoisement des voyageurs anglais, Élisabeth se rendait un compte exact de l'estime dans laquelle on commençait à tenir Anderson. Il était déjà un personnage dans le Nord-Ouest ; on donnait comme sûres son élection et sa réussite au Parlement d'Ottawa. Ces prévisions semblaient fondées plus encore sur le caractère de l'homme que sur ses actes, quoiqu'en vérité le récit de la grande grève, telle qu'elle l'avait entendu conter à plusieurs reprises par des témoins, fût fort à son honneur. Durant des semaines, au milieu de milliers de terrassiers et de mineurs en révolte, — ceux-ci ayant fait cause commune avec les employés de chemin de fer, — il avait exposé sa vie avec une bonne humeur, une ardeur et une habileté qui avaient fini, dans une situation qui semblait désespérée, par forcer le succès, un succès qui avait eu pour résultat une étonnante manifestation de bon vouloir et de sentimens amicaux entre maîtres et employés, — surtout à l'égard d'Anderson, — et grâce à laquelle une amélioration générale s'en était suivie dans la vie industrielle du Nord-Ouest.

Le récit de ces événemens avait fait une vive impression sur Élisabeth. Mais pourquoi donc lui-même n'en parlait-il jamais? Sans doute il lui avait offert son amitié avec tous les droits qu'elle confère. Comment justifier autrement la scène qui s'était passée à Field, lorsqu'il avait dévoilé avec tant de rudesse les secrètes anxiétés qu'elle éprouvait pour Philippe? A ce souvenir son orgueil se révoltait encore, lorsqu'elle se rappelait ses pleurs et sa main tendue. Quelle complète humiliation! Encore s'il ne s'était agi que d'une relation indifférente de hasard! Mais non ce jour-là il avait réclamé les plus grands privilèges, en outre passant même les droits d'un ami, d'un véritable ami. Depuis lors, la façon d'être d'Anderson avait presque ravivé la colère bien naturelle qu'elle avait ressentie.

Des pensées de ce genre traversaient son esprit et parfois se trahissaient dans ses manières lorsqu'elle le rencontrait.

Anderson la trouvait plus réservée et remarquait qu'elle ne lui demandait plus aussi souvent de lui rendre de petits services. Il souffrait de ce changement, tout en reconnaissant qu'il en était cause, mais il ne modifia pas sa ligne de conduite.

Quand il leur faisait visite, il s'asseyait la plupart du temps

à côté de Philippe. Il avait acquis sur lui peu à peu une remarquable influence, moins par ses observations ou des actes déterminés, que par le sérieux et la simplicité de son existence, son mépris orgueilleux ou moqueur de certains vices ou faiblesses pour lesquels il était évident qu'il ne ressentait lui-même aucune tentation. Lorsque Philippe fut assez à l'aise avec le Canadien pour plaisanter son abstinence absolue de boissons alcooliques, il était très rare qu'Anderson prît la peine de se défendre; cependant, son amour farouche de l'indépendance morale, son aversion pour tout ce qui affaiblit ou asservit la volonté agissaient sur le jeune Anglais en dépit de lui-même. « Sur bien des choses il est un peu toqué, » disait avec vivacité Philippe à sa sœur. Malgré tout, la toquade faisait son effet. Heureusement comme consolation, ce toqué avait d'autres genres de toquades que Philippe appréciait davantage : la folie de la chasse et des ascensions, cette folie de l'homme qui ne craint pas le risque de se casser le cou pour éprouver les sensations violentes que lui offrent les Montagnes Rocheuses. Anderson l'avait distrait en lui narrant ses nombreuses aventures de chasse à l'ours et au bouquetin. Ce sont là, semble-t-il, les divertissemens ordinaires des jeunes ingénieurs dans les Montagnes Rocheuses. En comparaison, le « covert-shooting » anglais est un jeu d'enfans ; et Philippe cessa dès lors de se vanter de ses propres prouesses cynégétiques. Les récits d'Anderson, il les écoutait bouche bée, étendu dans sa chaise longue sous la vérandah, sa frêle et languissante personne enveloppée d'une couverture de coyote. Il était évident pour Élisabeth qu'Anderson de son côté s'était pris d'affection pour le jeune homme. Il n'y avait pas de peine qu'il ne se donnât pour lui, et peu à peu, en silence et par fierté, elle lui permit de moins en moins d'en prendre pour elle-même.

Une ou deux fois, les maladroites allusions de Delaine lu revinrent à l'esprit. Y avait-il vraiment quelque affaire privée qui pesât d'un grand poids sur l'esprit du Canadien? Elle se défendait de s'appesantir sur ce point, quoiqu'elle ne pût s'empêcher d'épier avec curiosité les relations des deux hommes. Elles étaient suffisamment polies, mais sans cordialité, et, une fois ou deux, elle soupçonna une entente secrète.

Delaine trouvait, lui, une sorte de triste satisfaction à voir la tournure que prenaient les événemens. L'intimité entre Anderson et lady Merton avait certainement été ébranlée ou

tout au moins n'avait pas fait de progrès. Était-ce la conséquence de ses propres avertissemens à Élisabeth ou des scrupules chevaleresques d'Anderson? Il l'ignorait. A chaque courrier, il écrivait à Mrs Gaddesden, discrètement sans doute, mais non sans lui souligner quelques détails significatifs; il rendait tous les petits services qu'il lui était possible de rendre, étant donné qu'il était venu au Canada comme un « Johnny Head-in-air, » laissant son esprit dans un autre hémisphère, et il laissait entendre qu'il devait quitter ses amis à Vancouver.

Dans leur association obligée pour les promenades à pied, à cheval ou en voiture, Élisabeth se montrait aimable et gaie, quoique souvent, et sans qu'il se l'expliquât, quelque chose de tranchant et de glacial dans son allure le maintint dans les bornes qu'il eût pu être tenté de franchir. Le résultat de tout cela, c'était que, chaque jour il devenait plus éperdument épris d'elle. Les calmes ambitions matrimoniales qu'il nourrissait à son départ d'Angleterre avaient fait place à d'autres sentimens, et tandis qu'il la suivait, — elle sur le dos d'un poney et lui à pied, — dans les sentiers de la montagne, la légèreté de sa svelte personne se détachant sur le fond splendide de sommets et de pins, le trouble envahit son être, il fit des retours sur lui-même, concentrant, sur lui seul et sa triste condition, l'attention que jusqu'alors il avait donnée aux charmes d'un monde extérieur, semé, pour lui faire plaisir, des trésors cachés de l'antiquité.

En attendant, la situation dans la cabane de Laggan paraissait s'améliorer de plus en plus. Mac Ewen avait tout à coup cessé d'être un malade difficile et rebelle : les prescriptions du docteur avaient été suivies; la jambe se guérissait rapidement, et il avait mis fin à ses menaces et à ses cajoleries, qui tendaient toutes à obtenir que Mrs Ginnell lui donnât à boire. Vis-à-vis de son fils, il restait généralement boudeur et dissimulé. Peu à peu, celui-ci en avait assez appris de lui pour s'être fait une idée assez claire de ce qu'avait été la vie de son père depuis l'époque du faux rapport de sa mort au Yukon : il entrevoyait que Mac Ewen avait mené une existence en marge de la civilisation, avec des coups de chance neutralisés par la boisson et des périodes de désespoir et peut-être de crime. Et aussitôt que son père fut assez bien pour marcher en boitant dans les sentiers de la vallée de Laggan, Anderson nota certains incidens qui prouvaient que

le vieillard, tout en jouant le rôle d'un étranger sans appui, avait des accointances parmi la foule de travailleurs de toutes sortes qui y passait constamment. Les attaches d'un *Trades Unionism* international l'expliquaient sans doute. Mais, dans le cas de Mac Ewen, la fraternité à laquelle il appartenait ne semblait comprendre que les plus dégradés et les plus tarés des émigrans.

Cependant, il montrait une surprenante docilité aux conseils d'Anderson. Toute conversation sur la mine de Nevada avait cessé entre eux comme d'un consentement mutuel. Anderson avait mis la main sur un jeune officier de l'Armée du Salut, de Vancouver, avec lequel son père avait consenti à aller habiter pendant six semaines, et les arrangemens ultérieurs avaient été remis à la fin de cette période. Il espérait pouvoir installer son père avant que lady Merton ne quittât le Lac Louise. Dans quelques jours maintenant, le wagon spécial reviendrait de la côte pour reprendre les voyageurs anglais.

La bonne humeur inattendue de Mac Ewen avait beaucoup adouci les sentimens d'Anderson à son égard. Tous les scrupules qui hantent une nature juste et consciencieuse s'éveillèrent en lui. Et sa religion évangélique, — car, tout en étant d'esprit libéral, il était fervent presbytérien, — exerçait aussi sur lui une secrète action. Était-il possible qu'il pût devenir l'auteur de la rédemption de son père? Cette pensée, cette espérance produisaient en lui des exaltations secrètes, — des élans de prière, — de mystiques souvenirs de sa mère, — qui projetaient comme un rayon lumineux sur cette période d'amère renonciation et de lutte volontaire avec lui-même.

Pendant les derniers jours de la quinzaine, en vérité, il ne croyait jamais faire assez pour son père. Il avait pris tous les arrangemens à Vancouver, — et l'avait amplement pourvu de vêtemens et des autres choses qui lui étaient nécessaires; il revenait de bonne heure pour lui tenir compagnie, fumer avec lui. Mrs Ginnell, quand elle entrait le soir dans la chambre, apercevait un spectacle touchant, quoique peu en rapport, à son avis, avec les mérites de créatures telles que Mac Ewen : — Le fils lisait à haute voix les journaux à son père, ou jouait aux dominos, ou simplement fumait en causant avec lui. Son rude bon sens populaire lui faisait croire qu'Anderson se nourrissait d'illusions; et elle souhaitait tout bas que, d'une manière ou d'une autre, il fût bientôt débarrassé du « vieux bandit » qu'elle méprisait.

Mais pour le moment, ces illusions étaient le soutien d'Anderson. Son imagination, à laquelle était refusée toute substance plus personnelle et plus passionnée, brûlait de l'ardeur de la rédemption d'un pécheur; elle se donnait toute à l'acquittement d'une dette morale.

C'était un mercredi. Après deux jours de brouillard et de pluie, le beau temps était revenu. Les trains circulant à travers le défilé amenaient déjà, par ces jours du début de juin, le premier flot de touristes en vacances venant de l'Eastern Canada et des États-Unis; les hôtels débordaient. Le lendemain, Mac Ewen devait s'embarquer pour Vancouver. Une lettre de Philippe Gaddesden distribuée le matin à Laggan avait amèrement reproché à Anderson de les négliger et de le laisser, lui en particulier, mourir d'ennui au milieu des glaciers et des touristes.

De bonne heure dans l'après-midi, Anderson prit à travers la montagne la route qui mène au Lac Louise. Il trouva les voyageurs anglais installés sous les pins au bords du lac, Philippe sommeillant à demi dans un hamac tendu entre deux arbres, tandis que Delaine lisait à Élisabeth un article d'une revue archéologique : « Quelques nouveaux éclaircissemens sur les Cippes de Palestrina. »

Lady Merton brodait. Anderson la trouva fatiguée. Le bruit retentissant de la voix de Delaine, les fréquentes citations latines dont il donnait en hésitant une traduction de son cru dans laquelle il paraissait interminablement enchevêtré, suffisaient, dans la pensée du Canadien, à expliquer cette lassitude, à laquelle contribuait peut-être aussi une forte chaleur d'orage. Élisabeth le reçut un peu froidement, et Philippe ne se réveilla que pour gémir :

— Vous avez été quatre mortels jours sans venir!

— Je me suis absenté. Je suis allé à Regina.

— A propos de politique? demanda Delaine.

— Oui; nous avons eu deux meetings et du tapage!

— Quel veinard vous êtes! tandis que nous avons été abrutis. Demandez à Élisabeth.

— Uniquement par suite du mauvais temps, dit Élisabeth négligemment. Nous ne voyions même pas les montagnes.

Mais pourquoi, tandis qu'elle prononçait ces mots, les joues d'Élisabeth s'empourprèrent-elles soudain? Anderson le comprit,

et cette rougeur lui fut une révélation : elle avait remarqué son absence, quoiqu'elle ne voulût pas l'avouer.

Delaine commença à interroger Anderson sur Sakatchewan. La conversation de l'Anglais tournait facilement au questionnaire, et plus d'une fois, son interlocuteur en avait été énervé. Aujourd'hui cependant, il se prêta patiemment à cette enquête, absorbé tout entier par une seule personne, qui était là tout près et pourtant si éloignée de lui.

Élisabeth portait une robe de toile blanche et un grand chapeau bleu pâle. Le mélange du blanc et du bleu avec ses cheveux bruns, la pâleur de son visage si pur, le ravissaient, l'enchantaient, comme aussi les mouvemens harmonieux de ses mains au travail, et l'empire qu'elle montrait sur elle-même était plus séduisant pour cet homme d'âge mûr que l'émoi involontaire d'une jeune fille.

— Holà ! Qu'est-ce que veut Stewart ? dit Philippe en se relevant dans son hamac. Le chasseur, qui l'avait accompagné lors de sa première et malencontreuse tentative de pêche, venait à eux. Le jeune homme, sautant à terre, jura qu'il pêcherait le lendemain matin quoi qu'Élisabeth pût dire, et il alla se concerter avec Stewart.

Elle le suivait des yeux avec un sourire attristé.

— Le mieux est de le laisser faire à sa tête, dit gaîment Anderson.

Puis, sans quitter sa place, il la contempla quelques instans sans être vu de personne, sauf de Delaine, qui, assis quelques mètres plus loin dans les mousses, en avait oublié pour un temps et Palestrina et ses cippes.

Soudain le Canadien s'avança.

— Avez-vous exploré là-bas ce sentier à mi-côte ? dit-il à lady Merton en désignant, sur la rive méridionale du lac, le beau promontoire de roches pourpres couvert de pins qui s'avançait en face du glacier.

Elle fit signe que non. — N'était-il pas encore trop tôt et ne faisait-il pas trop chaud pour marcher ? Anderson insista. — Le sentier était à l'ombre, et l'on était récompensé de l'ascension... Elle hésita, puis céda, et, d'un regard, invita Delaine à les accompagner. Il hésita à son tour, puis refusa en feignant une préférence pour l'*Archæological Review*. Resté seul, il les regarda monter les premières pentes du sentier, tandis que Philippe

flânait le long du lac, escorté du coureur de bois, coiffé d'un chapeau rabattu et guêtré de leggins, absorbé dans d'intarissables récits de truites et de perches.

Élisabeth et Anderson gravissaient une longue rampe à travers les bois de pins. L'air était tiède et parfumé. Sous les effets des rayons du soleil, la terre vaporeuse dégageait tous ses aromes, tous ses effluves, encore plus accablans dans les espaces découverts, mais qui pénétraient furtivement et se faisaient sentir aussi sous les ombrages. Lorsque s'ouvraient des échappées dans le vide ou l'éloignement des arbres, toute la splendeur du glacier apparaissait à leur gauche; mais ensuite, pendant de longs espaces, ils ne pouvaient que deviner sa présence à la faible lueur qui filtrait derrière le rideau des épaisses futaies de la forêt. Le sol était tapissé de bruyères et de mousses sous les pins; mais Élisabeth remarqua avec regret qu'il n'y avait pas de fleurs.

Anderson souriait.

— Attendez un peu, vous devrez faire des excuses aux Montagnes Rocheuses!

Il la regardait monter, et tant de charme et de vivacité s'épanouissaient sur ce délicat visage qu'il en tressaillit. Était-ce chez elle le seul effet de l'effort physique et du plaisir de grimper? Quant à lui, il dut faire appel à toute la puissance d'une volonté très forte pour reprimer le délicieux émoi de son cœur.

Élisabeth le questionna sur son voyage à Saskatchewan. Il lui décrivit cette ville florissante qu'il espérait représenter au Parlement, — et aussi le « rush, » l'élan irrésistible de ces vies nouvelles.

— Un dimanche, au matin, il n'y avait rien, — c'était la prairie nue; — le dimanche suivant, pour ainsi parler, la ville était complète avec son hôtel, son élévateur, sa banque, son église... Cela se passait, il y a dix ans. Puis le chemin de fer avait suivi. J'étais là lorsque arriva le premier train enguirlandé, paré de fleurs... Et, maintenant, il y a huit mille âmes. On a réservé le terrain pour un parc le long de la rivière; on a fait venir d'Angleterre un architecte de jardin pour l'arranger, on a fait pousser des arbres dans la prairie, on a bâti une grande école et une salle de concert; la municipalité a toutes les ambitions. Tout autour de la ville, les colons affluent. Les jours de marché, vous vous trouvez au milieu d'une foule de gens parlant

d'élevage, de récoltes, des derniers perfectionnemens apportés aux moissonneuses-lieuses et aux batteuses, comme font les fermiers de tous les pays. Mais nulle part dans le vieux monde on ne peut trouver une foule ainsi composée !

— Dans le vieux monde !... que vous ne connaissez pas, répliqua Élisabeth avec un fin sourire.

— Que je ne connais pas, répéta Anderson avec modestie, mais que je devine, et que je juge d'après vos dires. Où donc, en Europe, pouvez-vous éprouver la même sensation d'*immensité* que l'on ressent ici : avec l'espace sans bornes, le pouvoir illimité d'action ? Cela nous rend fous souvent, nous intoxique et tourne nos têtes. Il y a un germe de folie dans ce Nord-Ouest. J'ai vu des hommes en mourir. Mais c'est la nature qui est la magicienne, c'est elle qui prépare le philtre.

— Tout cela est très bien pour des hommes, et des hommes vigoureux, dit Élisabeth rêveuse. Mais je ne puis m'imaginer ce que peut être la vie des femmes en ce pays.

— Vous pensez à la fatigue, aux durs travaux domestiques?

— A l'hôtel, il y a quelques dames de la Colombie Britannique, notamment une mère et sa fille : elles sont dans une situation aisée ; cependant, la fille est mourante par suite d'excès de travail ! Le mari a une grande ferme pour l'exploitation des fruits ; mais on ne trouve pas de domestiques ; les fruits pourrissent à terre, et les deux femmes sont épuisées !

— Oui, dit Anderson gravement, ce pays produit la vie, mais aussi la dévore.

— Je demandais à ces deux femmes, — des Anglaises, — si elles désiraient revenir *at home* et abandonner tout cela. Elles me regardèrent avec mépris.

— Et vous?

Élisabeth soupira.

— Je les admire, mais pourrais-je les imiter? Je songe à notre demeure du Cumberland, à nos vieux serviteurs ; comme tout marche sur des roulettes, combien tout cela est beau et comporte de dignité : chacun restant à son poste ; pas de travaux pénibles, pas de désordre.

— C'est une dignité qui vous coûte cher, dit Anderson presque rudement, en changeant d'attitude. Vous lui sacrifiez des choses mille fois plus réelles et plus humaines.

— Croyez-vous? dit Élisabeth ; puis, baissant la voix : Chère,

chère Angleterre! Appuyée contre un arbre, elle s'était arrêtée pour reprendre haleine, et il vit qu'elle changeait d'expression comme si elle était en proie à une lutte intérieure.

Par la trouée des arbres qui s'ouvrait derrière eux, ils pouvaient voir le lac, l'hôtel, et, au delà, la vallée sauvage de Laggan. Pas d'autres signes de la civilisation dans cette vallée que la ligne du chemin de fer, pas une maison, pas un village en vue; et, à cette distance, la forêt semblait se continuer sans interruption jusqu'au pied des rochers et des pics neigeux où elle venait mourir.

Pour la première fois, Élisabeth était atteinte de nostalgie; pour la première fois, elle reculait devant cette terre nouvelle et indomptée où la Maison de Vie élevait seulement ses murs et la charpente de son toit, où tous les ornemens et le luxe restaient à ajouter. Elle songeait aux paysages anglais, aux bois et aux plateaux qui entouraient sa maison du Cumberland, à la vieille église, aux cottages enfouis sous la verdure, aux fermes couvertes de lichen, à toutes les générations d'êtres enfouies dans la terre comme les feuilles tombées des arbres à l'automne, aux esprits qui devaient flotter dans l'air, âmes de gentilshommes, de laboureurs et de fermiers, qui se perpétuaient dans les hommes et les femmes d'aujourd'hui, comme eux-mêmes revivraient dans ceux qui sont à naître. Son cœur allait à l'Angleterre, volait vers elle par-dessus les mers, comme si le remords eût renoué les liens d'une fidélité qui avait été ébranlée. Anderson le devinait à l'expression de ses lèvres entr'ouvertes, à son émoi, à la douceur mélancolique de son regard. Et son cœur se serra.

Ils reprirent leur chemin. La montée devenait plus raide. Le sentier était en partie taillé à vif dans le roc, et des racines d'arbres l'encombraient. Anderson tendait la main à Élisabeth pour l'aider, et elle y glissait volontiers ses doigts; son poids léger portait sur lui, et, à chaque pas, il éprouvait un mélange de délice et d'amertume.

— Un fameux effort! disait-il avec son sourire encourageant; mais vous serez récompensée.

La sombre forêt de pins soudain s'éclaircit. Élisabeth poussa un cri de joie. Ils étaient au sommet d'une prairie alpestre entourée de bois épais qui descendaient à leurs pieds jusqu'à un lac, à moitié caché dans l'ombre, à moitié rayonnant sous l'éclat du soleil. Au delà, de l'Ouest au Midi, un entassement sauvage de

pics accumulés. De légers vols de cumulus se succédaient dans le ciel et poussaient des vagues de couleur pourpre et bleue le long des masses montagneuses et dans les échancrures des forêts. La lumière qui tombait était d'or comme aussi la moitié du lac éclairée par le soleil; d'or également les faces orientales et les crêtes de cette multitude de cimes; tandis qu'au-dessus de la vallée, où courait la blanche fumée du train, étaient suspendues dans le ciel hyperboréen les neiges immaculées d'un monde de rêve, qui s'élevaient, s'élevaient toujours plus lointaines dans l'éther: Valhalla des anciens dieux de cette vaste terre; où l'on pouvait les deviner trônant encore, majestueux et invincibles.

A la vue des fleurs, Élisabeth resta muette d'admiration. Anderson l'avait amenée dans un parterre naturel d'une incroyable beauté. Écarlate et bleu, émaillé de pourpre, de perles et d'opales, de couleurs rouges et de gris lavande, — le champ de fleurs l'entourait; comme si Perséphone elle-même fût sortie subitement de l'ombre de ce frigide lac sans nom et que la terre nouvelle se fût transformée en flammes ardentes à ses pieds. *Painter's brush*, jacinthes et véroniques, *Gaillardias* brun doré, épervières argentées, ancolies jaunes et bleues, bruyères et plantes grasses, Élisabeth s'assit parmi elles dans une joie indicible. Anderson cueillit à pleines mains des ancolies, des campanules et des bruyères, et il en répandit tout autour d'elle, jusqu'à ce qu'elle l'arrêtât gentiment :

— Non! laissez-moi seulement admirer!

Élisabeth restait immobile et silencieuse, ses mains entourant ses genoux. Anderson prit place à côté d'elle. Parfum, couleur, chaleur, le tumulte et la fermentation d'une vie sans cesse renaissante et qui se suffit à elle-même, la fertilité et la générosité de la terre, tous ces élémens les pénétraient de leur philtre, opéraient sur eux leurs charmes anciens. Chaque souffle de la brise semblait une invitation et une caresse.

Maintenant elle le remerciait de l'avoir amenée là et faisait allusion au souvenir qu'elle en emporterait en Angleterre.

— Comme d'un spectacle que vous ne reverrez plus? — Il se retourna vers elle en souriant. Mais, derrière son franc et séduisant regard, il y avait quelque chose qui la fit trembler.

— Il est peu probable que je le revoie, dit-elle avec hésitation. Peut-être est-ce là ce qui le rend si,... si émouvant. Plus l'impression est fugitive, et plus on s'y attache.

Un moment, il resta silencieux, puis il dit brusquement :

— Et la conclusion, c'est que vous ne pouvez vous imaginer la vie au Canada?

Elle tressaillit.

— Je n'ai jamais dit cela, répliqua-t-elle, très émue. Je comprends très bien la vie au Canada!

— Mais votre pensée est que, pour les femmes, l'existence est trop dure dans le Nord-Ouest?...

— C'est parce que je la considère de mon point de vue anglais, dit-elle avec timidité. Je crains que la vie anglaise ne fasse de nous des faibles.

— Non!... non, pas vous! Toute vie qui vous semblerait digne d'être vécue vous trouverait assez forte. J'en suis convaincu.

Élisabeth sourit en haussant les épaules.

Il continua presque comme en un plaidoyer :

— Notre vie dans ce Nord-Ouest, — que vous aurez laissé bientôt si loin derrière vous, — exige des femmes de grands efforts et de grandes épreuves assurément ; mais elle porte en elle sa récompense. Leur place est grande parmi nous. Nous les écoutons pour tout ce qui concerne la famille et la patrie. Nous dépendons d'elles à l'intérieur et à l'extérieur : leurs maris et leurs fils les adorent.

Élisabeth rougit, mais elle lui repartit gaîment :

— En Angleterre aussi. Venez, et voyez!

— J'irai probablement en Angleterre au printemps prochain.

— Je croyais que vous seriez alors lancé dans la vie politique ici, fit-elle avec surprise.

— J'ai reçu une offre aussi flatteuse que tentante. Puis-je vous en faire part?

Un sourire sympathique et curieux fut sa réponse.

Il tira de sa poche une lettre du premier ministre du Dominion lui offrant une mission d'étude en Angleterre sur des questions concernant le travail et l'émigration. La lettre était particulièrement élogieuse pour un homme aussi jeune au début de sa carrière politique.

Élisabeth le félicita chaleureusement.

— Alors, vous viendrez chez nous?

Il rougit malgré lui.

—Vous êtes trop bonne, dit-il avec cérémonie. Comme vous le savez, j'ai tout à apprendre.

— Je veux vous montrer *nos* fermes, s'écria Élisabeth et toute notre chère vie décrépite, notre petit échiquier d'Angleterre !

— Comme vous êtes altières, vous autres femmes anglaises! dit-il avec humeur. Vous semblez humbles et, au fond, vous avez autant d'orgueil que Lucifer.

— Mais ce n'est pas mon orgueil uniquement. C'est aussi le vôtre, répliqua-t-elle très blessée. Nous sommes à vous et vous êtes à nous. Nous ne formons qu'un État, qu'une patrie.

— Non, trêve de sentimentalité. Nous avons un avenir qui n'est pas le même que le vôtre.

— Mais vous êtes fidèles? — Le ton était peiné.

— Le sommes-nous? Quel vain mot! Oui, nous sommes fidèles, comme vous l'êtes, — fidèles à un idéal commun, à une commune mission dans le monde.

— Liés aussi par le sang, — et par l'histoire? implora-t-elle d'une voix presque suppliante. Ce qu'il disait semblait jurer avec d'autres paroles qu'il avait prononcées auparavant et qui avaient fait vibrer son cœur d'une joie patriotique.

Il souriait de son émotion et de son reproche implicite.

— Oui, nous sommes associés, nous labourons dans le même sillon. Mais le Canada aura sa propre histoire, et vous ne devez pas essayer de l'écrire pour lui.

Leurs yeux se rencontrèrent : ceux d'Élisabeth brillant d'exaltation, tandis que dans les siens, une ombre de dureté révélait son âme de Puritain.

Alors, à la vision délicieuse de la jeune femme vêtue de blanc qui se détachait parmi les fleurs, dans ce cadre de montagnes barrant l'horizon, succéda un moment d'intolérable souffrance... Entre elle et lui, s'ouvrait l'abîme. Les vagues ondoyant sur la prairie aux couleurs chatoyantes, la course superbe des nuages, le rayonnement des neiges, l'ombre des vallées, tout s'anéantit. Il vit une petite chambre répugnante, les yeux rusés et la bouche bestiale de son père, son propre avenir tel qu'il serait désormais, brisé sous le poids de ce secret, — si vraiment c'était encore un secret, — et il se demandait s'il ne serait pas plus viril et plus sage de le dévoiler.

Le vent qui soufflait du Nord-Ouest commençait à devenir plus froid. Élisabeth, toute frissonnante, se leva.

— Ne pourrions-nous pas descendre rapidement? J'espère que M. Arthur aura fait rentrer Philippe.

Anderson quitta le Lac Louise vers huit heures et parcourut en hâte la route de Laggan. Son esprit était partagé entre l'amère douceur des momens qui venaient de s'écouler et les soucis d'ordre matériel que lui causait son père. Il restait encore des arrangemens à prendre. Il ne devait pas aller lui-même à Vancouver. Mac Ewen avait tardivement montré un impérieux désir de conserver son incognito ou ce qui en restait. Il ne voulait pas que son fils l'accompagnât. George pourrait le venir voir à Vancouver, et il serait bien temps de s'établir quand l'hiver commencerait. Ginnell, tenancier de la maison meublée, un robuste Irlandais de près de six pieds, était tout désigné pour faire le voyage avec Mac Ewen, l'installer auprès de ses nouveaux protecteurs, et payer toutes les dépenses nécessaires.

Anderson frappa à la porte de son père, qui lui dit d'entrer. Il trouva Mac Ewen marchant de long en large dans sa chambre, appuyé sur une canne et rejetant avec colère les chaises et les vêtemens hors de son chemin. La chambre était dans un désordre inqualifiable, et la rougeur et l'air exaspéré de celui qui l'habitait n'échappèrent pas à Anderson. Il pensa que son père se repentait déjà d'avoir consenti à se rendre à Vancouver, et il évita autant que possible toute explication. Mac Ewen se plaignit d'avoir été laissé seul, injuria Mrs Ginnell et jura qu'elle l'avait affamé et maltraité; puis, à l'étonnement d'Anderson, il éclata en reproches contre son fils, qui avait refusé de lui donner l'argent dont il avait besoin pour la mine et ruinait ainsi son dernier espoir. Anderson répondait à peine, mais ce qu'il disait était aussi modéré que possible. A la fin, le vieillard se laissa tomber sur son lit et son excitation fit place à un silence farouche.

Avant qu'Anderson quittât la chambre, Ginnell vint apporter les comptes de quelques menues dépenses. Anderson, debout et tournant le dos à son père, sortit de sa poche un portefeuille bourré de billets de banque. A Calgary, le jour précédent, un ami lui avait rendu un prêt de mille dollars. Il donna à Ginnell une certaine somme et lui parla quelque temps à voix basse, croyant son père assoupi, puis il le congédia et mit l'argent dans sa poche.

— Bonne nuit, père, dit-il debout près du lit.

Mac Ewen ouvrit les yeux.

— Eh ?

Les yeux que scrutait le regard d'Anderson n'étaient pas éteints par le sommeil, mais étranges et injectés de sang, et de nouveau George ressentit une angoisse d'impuissante pitié pour cette vieillesse misérable et déshonorée.

— Je suis sûr que vous vous trouverez bien à Vancouver, père, dit-il gentiment. Et moi, je m'y rendrai la semaine prochaine.

Son père grogna quelque inintelligible réponse. Comme Anderson quittait la chambre, il le rappela, et avec fureur :

— Vous êtes un maudit imbécile, George, de ne pas trouver de « galette. »

— Quoi ! pour la mine ? dit Anderson en riant. Oh ! nous en reparlerons à Vancouver.

Mac Ewen ne répliqua pas. Anderson sortit.

Anderson s'éveilla avant sept heures. L'aurore avait succédé au crépuscule presque sans obscurité et le soleil était déjà haut sur l'horizon. Il se leva et s'habilla en hâte. En entrant dans le couloir, il vit avec étonnement que, tandis que la porte de la chambre des Ginnell était encore close, celle de son père était grande ouverte. Il entra : la chambre et le lit étaient vides. Le contenu d'une malle, soigneusement préparée par Ginnell, le soir précédent, et presque entièrement remplie de vêtemens neufs, jonchait le sol. Mais, en revanche, les vieux vêtemens de Mac Ewen avaient disparu, ainsi que son fusil et son revolver, ses pipes et son tabac.

Anderson fit lever Ginnell. Ils fouillèrent la maison, les alentours... Mais en vain. En retournant dans sa propre chambre, Anderson remarqua un tiroir ouvert. Il y avait placé son portefeuille le soir précédent, mais sans fermer le tiroir à clef. Le portefeuille n'y était plus, et, à sa place, il trouva un papier malpropre :

« N'essayez pas de me traquer. Vous n'y gagneriez rien. Vous m'avez abandonné, et moi je vous lâche. Vous avez été un salaud pour cet argent. Aussi j'en ai pris un peu. Au revoir. »

Frappé au cœur, Anderson continua ses recherches dans les champs d'alentour. Il envoya Ginnell le long de la voie pour faire une enquête discrète. Il télégraphia aux personnes qu'il

connaissait à Golden, Revelstoke, Kamloops, Ashcroft, — mais sans résultat. Vingt-quatre heures, trente-six heures passèrent, — aucune nouvelle du fugitif.

Anderson était confondu et trompé, blessé à mort dans ses sentimens les plus intimes. Cette brutale évasion de son père, — ce vol, — cette lettre! — Le coup était rude!

La nuit du vendredi était venue et, toujours sans nouvelles, Anderson se trouvait dans l'hôtel du C. P. R., à Field. Il était au comble de la fatigue et de la dépression. Mais il avait été tout l'après-midi en communication téléphonique avec Delaine et lady Merton, au Lac Louise, au sujet de leur départ pour le Pacifique. Ils ne savaient rien et ne devaient rien savoir de son propre malheur; leurs plans ne devaient pas en être modifiés.

Il sortit dans cette nuit d'été pour respirer et se ressaisir. L'air était embaumé, les étoiles étincelaient. Sur une voie de garage près de l'hôtel, stationnait le wagon spécial arrivé de Vancouver le soir même et qui devait aller chercher à Laggan, le lendemain matin, les voyageurs anglais. Ils devaient le prendre lui-même à Field, au retour.

Il n'avait pu sauver son père, et ses généreux efforts avaient été vains. L'humiliation et le désappointement avaient étendu sur lui leurs sombres voiles. Passionnément, son âme tout entière s'élevait vers Élisabeth. Il ne pouvait prévoir toutes les conséquences de ce qui lui était arrivé. Cependant, il commençait à compter les heures qui le séparaient du moment de la revoir.

XI

C'était un jour d'averses et de nuages alternant avec de subits rayons de soleil et de larges trouées de bleu; un jour où des rideaux de brume semblaient percés comme les mailles d'un filet par les pics plus hauts des Montagnes Rocheuses et des Selkirks, et séparaient le domaine superbe des glaciers de la région des forêts.

Le wagon réservé descendait lentement, attaché à un train pesant, le défilé du Kicking Horse Pass. Élisabeth sur sa plate-forme enchantait ses regards une fois de plus de ce sauvage et grandiose paysage, de ces vallées et de ces sommets ignorés de l'homme, car seul quelque rare chasseur, au cours des siècles, les avait jusqu'alors franchis. Sa pensée rêveuse les comparait

aux Alpes où, de tout temps, l'homme a peiné et trouvé un abri, associé sa vie, — naissances et morts, amours et haines, — aux glaciers et aux forêts, tiré des vallées sa nourriture et atteint de cime en cime la limite des neiges, affirmant son pouvoir sur la contrée tout entière, à tel point que, dans l'évocation de notre souvenir, il se place au premier plan, et la nature au second. En Suisse, sa volonté et ses aspirations sont proclamées par la puissante voix qu'il a prêtée aux monts et aux fleuves, mêlés et liés à jamais à la destinée humaine; mais, dans les Montagnes Rocheuses et les Selkirks, l'homme ne compte pour rien dans le passé, et, sauf comme explorateur ou touriste, il ne comptera pas plus dans l'avenir. Ils ne seront jamais les témoins familiers de son travail, de sa prière, de son amour. Deux voies ferrées, il est vrai, les traverseront bientôt, reliant la vie des prairies à celle du Pacifique, mais ces étroits sentiers borneront aussi les limites de sa conquête. Et lorsque, l'été fini, les *Summer camps* (1) sont levés, les montagnes s'envelissent dans un hiver inaccessible et superbe; l'homme et ses œuvres disparaissent jusqu'à ce que les lacs se réveillent, et que tous les arbres bourgeonnent et refleurissent de nouveau. C'est ce qui leur donne leur étrange majesté et pare d'un charme à la fois enchanteur et dérisoire leur été si bref, leurs joyeux champs de fleurs, leurs buissons de rouges framboises et leurs parterres de fraises, leur infinité de lacs étincelans, comme leurs rivières écumantes, — rivières qui n'actionnent pas de moulins et n'illuminent aucune ville.

Mais si des comparaisons de ce genre viennent à l'esprit d'un voyageur averti, ce n'était cependant pas des montagnes que les plus profondes pensées d'Élisabeth étaient occupées. Son attention se portait plus vivement sur le chemin de fer lui-même et sur tout ce qui s'y rattache. Car cette ligne était la manifestation même de l'intelligence humaine; elle représentait le prix du combat acharné et victorieux, livré par l'homme à la nature farouche, — combat comme il en livrerait encore bien d'autres semblables dans les années à venir. Ces luttes, Anderson les lui avait rendues intelligibles. Elle examina curieusement les chantiers de construction du défilé : la nouvelle voie qui bientôt se substituerait à l'ancienne : les ponts, les tunnels, les pare-

(1) Installations provisoires des camps de touristes organisés dans quelques-unes des vallées avoisinant le C. P. R.

neige, — à l'aide desquels l'homme fait prévaloir sa puissance contre les forces physiques de cette nature sauvage. Le langage que lui parlait la grande ligne ferrée avait quelque chose d'humain, et parce qu'Élisabeth avait connu Anderson, elle comprit ce qu'il signifiait.

Comme sa vision du Canada s'était insensiblement transformée, ainsi, peu à peu, Anderson s'était transfiguré à ses yeux. Le Canada n'était plus un pur roman ou une féerie, Anderson n'en était plus simplement la pittoresque image. En réalité, il était un homme d'action en proie aux douleurs et aux passions de l'humanité, et les sentimens qu'il lui avait inspirés avaient déjà influé sur sa vie.

Arthur Delaine, c'était probable, avait voulu l'avertir qu'Anderson était tombé amoureux d'elle et qu'elle n'avait pas le droit de l'encourager. Ses pensées revenaient obstinément à cette dernière quinzaine, — les absences d'Anderson, — son parti pris évident de diminuer l'intimité qui s'était établie entre eux,... leur dernière promenade au Lac Louise ! Le souvenir de cette promenade faisait encore battre son cœur, enfin elle se l'avouait franchement ! Et maintenant, quand elle s'efforçait de regarder la vérité en face, elle était bien obligée de reconnaître dans l'attitude d'Anderson à son égard tous les signes d'une ardeur passionnée, non moins passionnément contenue et d'un trouble violent non moins violemment réprimé. Était-ce la crainte d'un échec ou le scrupule d'une admirable force de volonté ?

Pouvait-elle, *voulait*-elle épouser un Canadien ? C'était la question capitale, ou tout au moins inévitable, qu'elle voyait partout écrite autour d'elle sur les montagnes comme dans les forêts qu'elle traversait à toute vitesse. Pourrait-elle, ayant dès son enfance joui de tout ce qu'il y a de plus désirable et de plus délicieux dans la société anglaise, enchaînée comme elle l'était à ses grands intérêts, à sa classe dirigeante, et par cela même habituée à la luxueuse vie cosmopolite de l'élite européenne, saurait-elle s'arracher au vieux sol et à son cher entourage familial ? Avait-elle assez de « vitalité » pour être ainsi transplantée ? Ce n'est pas en ces termes qu'elle s'interrogeait, mais c'était le sens de son agitation et de sa détresse soudaines.

En levant les yeux, elle vit Delaine près d'elle. Eh bien ! c'était l'Europe, et à ses pieds ! Cette Europe que, depuis un

mois, elle ne cessait de méconnaître. La vie de « country-house, » si particulière à l'Angleterre, la société et les occupations artistiques, Londres dans la saison, Paris et Rome au printemps, l'influence politique et sociale,... tout cela était à sa portée... Elle n'avait qu'à étendre la main...

Sous la grâce de son sourire résigné une impression de tristesse la pénétrait, tandis qu'en apparence elle admirait le paysage, ou qu'elle babillait avec son frère et Delaine. Elle éprouvait de la colère et du mépris pour cet enthousiasme factice qui s'était emparé d'elle pendant son voyage. Quoi! assister aux luttes d'une nation qui naît comme à un simple divertissement, à une parade, à un spectacle, et reculer avec terreur à l'idée de prendre courageusement part au combat, comme un simple soldat, dans le rang, égal parmi ses égaux, et qui s'offre pour la vie et pour la mort!

Elle se détestait elle-même... Et pourtant!... pourtant!... Elle pensait à sa mère, si frêle, si raffinée, si artiste! et aux mille subtilités, aux charmes, aux exigences de ce monde qu'elle appréciait et dans lequel elle avait toujours vécu, à tout ce qu'il lui faudrait abandonner, si elle était sollicitée et si elle acceptait d'associer sa vie à celle d'un Canadien comme Anderson. Qu'adviendrait-il d'une telle aventure? Oser l'affronter, et s'effondrer dans le découragement et la lâcheté!

Bien souvent, et comme à dessein, Anderson lui avait parlé de la tâche que doivent accomplir les femmes au Canada, non sur le ton d'encouragement et d'optimisme de leur dernière conversation, mais avec une insistance brutale sur toutes ses difficultés rebutantes. Le confort essentiel et celui que procurent toutes les applications pratiques de la science y étaient assurés. Quant aux élégances et aux raffinemens de l'opulente vie anglaise, il n'y fallait pas songer dans une ferme de la Prairie! Une femme qui épouse un fermier canadien, de petite ou de grande condition, doit mettre la main à la besogne, coudre, faire la cuisine, le pain, tout ce qui soutient la vie animale de l'homme. On peut dans le Nord-Ouest faire exécuter de gros ouvrages par des gens à gages, mais le service ne devient supportable qu'à la condition que la maîtresse de maison y prenne une part active. En somme, c'est un retour à la vie primitive et aux antiques usages. Une femme ne compte dans la Prairie qu'autant qu' « elle surveille elle-même tous les dé-

tails du ménage et ne *mange pas le pain de la paresse* (1). »

Élisabeth tout à coup regarda ses mains posées sur ses genoux, ses mains inutiles et couvertes de bijoux! Avaient-elles jamais donné leurs soins à un enfant? à un mari?

Une vive rougeur perça sous son voile. Si le rôle de l'épouse dans son acception primitive est vital au Canada, quel n'est pas celui de la mère? « Croissez et multipliez; peuplez mes solitudes! » semble le cri de la terre elle-même. Au fond de son être s'agitaient des instincts et des élans de tendresse que la vie avait longtemps refoulés en elle. Elle était transportée, comme si quelque voix passionnée et cependant austère sortant du sein de la Terre et des Eaux fût montée jusqu'à elle.

— Il est là! s'écria Philippe en regardant à l'avant du train.

A la gare de Field, Anderson les attendait sur le quai. Un moment après, il était assis près d'Élisabeth sur la plate-forme du wagon, tandis que Philippe flânait sur le seuil, et que Delaine, conscient d'avoir accompli son devoir d'ami, se consacrait tout entier à la lecture d'un numéro de l'*Athenæum* qui venait de lui parvenir avec quelque retard.

Philippe l'accabla d'une quantité de questions sur la chasse au bouquetin dans les Montagnes Rocheuses. Anderson lui répondait, mais, comme Élisabeth s'en aperçut immédiatement, il avait perdu son entrain habituel. Il parlait avec effort en cherchant parfois ses mots. Elle ne put s'empêcher de le regarder d'un air investigateur, et Philippe lui aussi devina quelque chose d'anormal.

— Que vous est-il arrivé, Anderson? Vous semblez éreinté.

— J'ai été surmené, cette semaine, dit-il avec un brusque mouvement. Cela n'a pas d'importance. Mais regardez donc cette portion de la ligne!

Et comme ils descendaient l'interminable ravin qui va de Field à Golden en longeant le torrent dont le cours impétueux semblait menacer sans cesse le train glissant dans sa marche parallèle, Anderson fut leur cicerone. L'épopée du *Canadian Pacific Railway*, personne ne la connaissait mieux que lui, ne pouvait la rendre plus vivante.

Aussi, lorsqu'ils filèrent à toute vitesse à travers la vallée de

(1) *She looketh well to the ways of her household and eateth not the bread of idleness* (*Proverbes de Salomon*).

la Colombie, entre les Montagnes Rocheuses à leur droite et les Selkirks à leur gauche, ou qu'ils s'éloignèrent de la Colombie et que, sur les flancs des Selkirks, ils commencèrent à remonter la gorge couverte de forêts qui aboutit au Roger's Pass, Anderson parla d'abondance et bien, s'exaltant au plus haut degré à mesure qu'il parlait. Les espérances et les désespoirs, les épreuves et les ambitions des premiers explorateurs qui pénétrèrent dans cette farouche solitude, il pouvait les rendre avec une vérité saisissante, car, quoiqu'il fût d'une génération plus récente, la sympathie suffisait à les faire revivre dans sa pensée, et, s'il n'avait pas été un des constructeurs de la ligne, il avait du moins pris une part importante, exercé un rôle des plus actifs dans l'incessante surveillance qui la protège et la défend, jour par jour, été comme hiver, contre les attaques de la nature.

Delaine quitta le salon pour l'écouter. Philippe, sous le coup de son admiration pour son héros, restait silencieux et absorbé, contemplant les gestes et le visage du narrateur. Élisabeth était assise, les yeux fixés, loin d'Anderson, sur la longue vallée dans laquelle ils s'élevaient, s'élevaient toujours...

Elle écoutait, mais son cœur était plein d'anxiétés nouvelles. Que lui était-il arrivé ? Il était si changé ! Il parlait pour leur seul plaisir, et par un effort de volonté qu'elle devinait. Quand pourrait-elle le voir, seule à seul,... son ami !... qui visiblement souffrait ?

Ils approchaient des fameux ponts sur la longue montée. Yerkes traversa le wagon en courant pour leur montrer d'un geste important le point précis où la grande-duchesse s'était évanouie de frayeur. Séparés seulement de l'abîme par la grille de la petite plate-forme, ils franchissaient des précipices profonds de plusieurs centaines de pieds, au delà desquels on découvrait la vallée encore à mille pieds plus bas. Pas un sentier, pas une hutte. Depuis les plus sombres replis de la vallée, encombrant le torrent sous ses débris, l'impénétrable et ténébreuse forêt recouvrait tout, s'élevant sur les rampes abruptes jusqu'à la ligne étincelante des cimes.

— C'est un cauchemar ! dit Delaine involontairement en regardant autour de lui.

Élisabeth, les joues empourprées, se mit à rire. Une fois de plus elle ressentit une violente émotion à cette provocation de la nature. S'évanouir ! elle eût plutôt chanté ou poussé un cri de joie

A cette allégresse physique et mentale qui s'emparait d'elle, se mêla secrètement le premier frémissement de passion qu'elle eût jamais ressenti.

Anderson, après ce flux de paroles, était redevenu silencieux. Elle était vivement préoccupée de lui, de la beauté de ses traits, de certaines traces de lassitude et de souffrance que trahissait l'expression de son visage bronzé, et, en dépit de ces signes de souffrance et de lassitude indéniables, elle voyait bien qu'au milieu d'une tristesse qu'il ne pouvait cacher, il pensait toujours à elle comme elle pensait toujours à lui.

Le train montait toujours. A une hauteur terrifiante au-dessus de la vallée, il franchit le plus élevé des ponts, posé audacieusement sur une seule arche d'acier qui remplaçait les anciennes piles. Les rails étincelans, sans la plus étroite bande de mur ou de parapet, couraient dans le vide au-dessus d'une profonde crevasse de la montagne. Élisabeth, qui était assise à reculons, fit un brusque mouvement, se retourna, et s'appuya sur la petite grille pour regarder à l'avant du train et mieux voir le Mont Macdonald, ce géant, au pied duquel s'étend la Roger's Pass. Et comme son poids portait sur la fragile balustrade où, le matin même, une ferrure avait été réparée, elle se sentit fortement empoignée par le bras. Elle se retourna, effrayée.

— Je vous demande pardon! dit Anderson en souriant, mais plus pâle encore qu'auparavant.. Je n'ai jamais le vertige, mais...

Il ne termina pas sa phrase, et Élisabeth ne put trouver rien à dire.

— Qu'est-ce? Élisabeth n'a aucune peur, s'écria Philippe avec dédain.

— Voici la Roger's Pass, et nous sommes au sommet des Selkirks, dit Anderson en se levant. Le train stationnera ici une vingtaine de minutes. Désirez-vous marcher un peu?

Tout le monde descendit, excepté Philippe, qui se plaignit du froid, s'enveloppa d'une couverture et rentra dans le wagon en demandant à Yerkes de lui apporter une tasse de café.

Ils étaient arrivés sur le sommet, avec au-dessus d'eux les précipices du Mont Macdonald, qui se dresse perpendiculairement au-dessus de la ligne à près de cinq mille pieds. A cette

hauteur, l'air était glacé, et les nuages s'amoncelaient. Sur la droite, une succession de pics accumulés, tout semblables à ceux qui leur faisaient face de l'autre côté du défilé. Le ravin, superbement ténébreux, formait un gouffre d'ombre d'où émergeaient glaciers et parois de neige, que masquaient ou voilaient tour à tour les nuages chassés par le vent. Des pluies abondantes étaient récemment tombées dans le défilé. Le petit torrent sinueux et emprisonné dans l'étroite bande de terre dont la désolation indiquait l'altitude mugissait en inondant les herbages des marais et les arbrisseaux rabougris; et le bruit se répercutait sur les versans des montagnes qui s'élevaient, droites et proches, des deux côtés.

— Écoutez! s'écria Élisabeth, et elle restait immobile, son visage et sa robe légère battus par le vent.

Un bruit formidable qui n'était ni celui du tonnerre, ni celui du torrent, traversa le défilé. Un autre lui succéda. Anderson désigna du doigt les crêtes neigeuses du Mont Macdonald, et là, bondissant de glacier en glacier, ils virent des avalanches d'été descendre avec un grondement effroyable et s'engouffrer en tourbillonnant dans un féerique nuage de neige.

Delaine s'efforça, mais en vain, de persuader à Élisabeth de retourner au wagon. Lui-même y revint pour prendre un vêtement plus chaud. Restée seule avec Anderson, elle continua sa promenade.

— Les Montagnes Rocheuses étaient belles!... mais les Selkirks sont superbes!

Elle souriait en lui parlant, comme si elle lui eût dû des remerciemens à lui-même pour la splendeur environnante. Sa taille svelte semblait grandie par sa volonté énergique. La brume mouillait ses joues fraîches et ses cheveux; un voile bleu, auréolant son visage, flottait autour de sa tête et faisait ressortir l'éclat de ses yeux. Ceux qui avaient vu Élisabeth Merton en Europe l'eussent difficilement reconnue ici. Les effluves émanant de ces solitudes se confondaient avec son esprit, et en même temps que sa sympathie, sa beauté augmentait. Anderson la regardait de temps en temps dans l'enchantement et regrettait chaque minute qui s'écoulait. La tentation de lui confier son tourment augmentait. Mais comment et quand?

Il vit qu'elle l'examinait avec une expression anxieuse et pensive, les lèvres entr'ouvertes comme si elle allait parler.

Il s'approcha d'elle.

— Qu'y a-t-il? demanda-t-elle en regardant autour d'eux.

Ils étaient derrière la gare où le train attendait; pourtant, un bruit d'appels répétés parvint jusqu'à eux. Anderson distingua son nom et vit deux employés du chemin de fer qui avaient quitté la station et accouraient en toute hâte vers lui.

Une crainte soudaine envahit son esprit. Il étendit le bras comme pour empêcher lady Merton de le suivre et se dirigea de leur côté.

De la place éloignée où elle se trouvait, Élisabeth aperçut de nombreux voyageurs qui descendaient du train et se précipitaient sur les quais. Philippe lui-même se montra, et lui fit un geste de la main. Elle revint avec lenteur. Anderson avait disparu.

Elle trouva une foule de gens très animés au milieu d'un tumulte indescriptible. Delaine se précipita vers elle.

Elle apprit alors qu'un événement extraordinaire venait d'arriver. Le train qui les précédait immédiatement, composé d'« express cars » et de la malle-poste, mais qui ne contenait pas de voyageurs, avait été attaqué par une bande armée de détrousseurs de trains entre Sicamous-Junction et Kamloops. Pour briser la malle-poste, les voleurs s'étaient servis d'une charge de dynamite, qui avait détruit le wagon et endommagé la voie, assez sérieusement pour interrompre la circulation pendant quelques heures.

— Philippe vient d'ouvrir ce télégramme qui vous est adressé, dit Delaine en le lui remettant. — Le surintendant du district exprimait tous ses regrets de l'interruption de leur voyage, et les engageait à passer la nuit à l'hôtel à Glacier.

— Qui est à sept kilomètres d'ici, de l'autre côté du défilé, ajouta Delaine; est-ce assez contrariant!

— Un train attaqué, au Canada, — et sur le C. P. R.? — impossible! dit Élisabeth avec la plus vive surprise.

Un homme d'un certain âge, près d'elle, l'entendit et se retournant, le visage rouge de colère :

— Vous avez raison, madame! Ici, nous avons des lois pour nous protéger, et l'habitude de leur obéir. Nous ne pouvons tolérer les tours qu'ils jouent dans le Montana. On dit que les bandits sont en fuite. Si nous ne les attrapons pas, le Canada est déshonoré!

— Je vous apprends, Élisabeth, criait Philippe en se frayant un chemin dans la foule, qu'il y a eu des coups de feu. Il y a ici quelques policiers à cheval que nous avons pris à Revelstoke, afin qu'ils aident à attraper ces bandits. Je leur ai parlé. La police de Kamloops les a surpris au moment où ils faisaient un joli pillage,... des caisses pleines d'argent à destination de quelque banque de Vancouver. La police a tiré, les voleurs aussi. Un des agens est tué; un des voleurs aussi. Le reste s'est enfui. Qu'on nous laisse donc les aider à leur donner la chasse!

Les yeux du jeune homme brillaient de joie.

— S'ils ont quelque intelligence, ils mettront les « bloodhounds (1) » à leurs trousses, reprit le monsieur d'un certain âge avec férocité. J'ai moi-même aidé de mes propres mains à prendre un assassin de cette façon, l'été dernier, près de Arrow Lakes.

— Où est M. Anderson?

Cette question échappa à Élisabeth. Elle n'avait pas l'intention de la faire. Mais il était si étrange qu'il les eût laissés en plan dans un moment aussi critique...

— Prenez vos places! cria le chef de gare en fendant la foule sur le quai, le train ira seulement jusqu'à Sicamous-Junction. Les passagers qui désirent interrompre leur voyage trouveront toutes les facilités à la prochaine station de Glacier.

Les Anglais se hâtèrent vers leur wagon. Toujours rien d'Anderson. Yerkes seul put leur dire qu'il l'avait vu dans le cabinet du chef de gare avec deux agens de la police montée. Peut-être en était-il sorti, peut-être non : Yerkes avait été trop absorbé par tous les intéressans récits des nombreuses connaissances qu'il avait à la station ou dans le train, pour s'en occuper.

Le conducteur longeait la voie en fermant les portières. Yerkes l'interpella du wagon :

— Avez-vous vu M. Anderson?

L'homme secoua la tête ; mais un autre employé, qui se tenait près de là, courut au wagon réservé.

— Je regrette beaucoup, madame, dit-il à Élisabeth, qui était sur le seuil, mais M. Anderson n'est pas libre en ce moment; il voyagera avec les agens de la police.

Tandis qu'il parlait, une des portes de la gare s'ouvrit, et Anderson en sortit accompagné de deux constables de la police

(1) Limiers dressés à la chasse à l'homme.

montée et de plusieurs employés. Tous longèrent rapidement le train et se précipitèrent dans un wagon vide. Le train s'ébranla aussitôt.

— Qu'est-ce que ça signifie? dit Philippe stupéfait. C'est Anderson qui dirige la police maintenant!

Delaine, d'un air gêné, regardait Élisabeth.

En sa qualité d'ancien conseil et d'attaché au service de la compagnie, ayant des accointances étendues dans toute la population sédentaire ou nomade du district, il était fort naturel qu'Anderson fût consulté en une pareille circonstance. Cependant, l'attitude d'Anderson, qui n'avait pas une seule fois porté les yeux de leur côté en passant près du wagon, avait été pour Delaine un trait de lumière, et les plus étranges soupçons lui vinrent à l'esprit.

Élisabeth, silencieuse, regardait à l'arrière l'effrayant défilé, dont le train s'éloignait. Après avoir dépassé la ligne de partage des eaux, il descendait l'autre versant. Dans peu d'instans, ils allaient arriver à Glacier.

Ils se consultèrent rapidement sur la conduite à tenir et, comme on les y invitait, ils se décidèrent à y passer la nuit.

. . . . . .

Le train entrait en gare.

— Alors, tous les désagrémens! disait Philippe rebuté, pendant qu'ils se préparaient à quitter le wagon.

Tout en retirant les couvertures et les bagages du wagon, Yerkes, avec volubilité, commença à vanter les agrémens et les avantages de l'hôtel, ses guides suisses, et la distinction des voyageurs qui le fréquentaient. Mais personne ne l'écoutait, et chacun des trois voyageurs, lorsqu'ils se trouvèrent isolés, n'était préoccupé que de la recherche d'Anderson.

Enfin il accourut, — se hâtant à leur rencontre. Son regard, son visage décomposé donnaient l'impression qu'un malheur avait dû le frapper. Mais il ne leur laissa pas le temps de le questionner.

— Je pars, dit-il à Élisabeth. On prendra soin de vous ici. Je m'occuperai aussitôt que possible de tous les arrangemens de votre voyage. Mais, si nous ne nous retrouvons pas avant... peut-être...à Vancouver...

— Est-ce que vous allez faire la chasse aux voleurs? questionna Philippe, en le tirant par le bras.

Anderson ne répondit pas. Il se tourna vers Delaine, l'emmena à l'écart un moment.

— Mon père était parmi eux, dit-il, très calme. Il est mort. Voici une lettre où je vous ai prié de le dire à lady Merton.

On l'appela. Le train était déjà en marche; il sauta dans le wagon, et disparut dans le lointain.

XII

Lorsque Anderson arriva à l'embranchement de Sicamous, à proximité du joli lac Mara, la station et l'hôtel étaient encombrés d'une foule de gens, employés de toute sorte fort affairés, ou curieux très animés.

C'était au crépuscule d'un long jour d'été, et, dans les régions moins élevées, la chaleur avait été accablante. On voyait au loin vers le Nord se déployer la vaste nappe d'eau d'un lac beaucoup plus grand. Des bois de trembles et de peupliers de la Virginie croissaient au bord de ses rives marécageuses. Au fond de la coupe formée par les coteaux boisés, l'onde resplendissait sous les derniers rayons du soleil couchant et les premières lueurs de la lune qui se levait.

A la descente du train, Anderson trouva le surintendant du district, nommé Dixon, qui le connaissait un peu et le regardait avec une singulière insistance.

— C'est une bien mauvaise affaire ! Si vous pouvez y apporter quelque lumière, monsieur Anderson, nous vous serons particulièrement obligés.

Anderson l'interrompit :

— L'enquête aura-t-elle lieu ici ?

— Certainement... Les corps ont été apportés là, il y a quelques heures.

Et il désignait un hangar au delà de la station.

Ils s'y dirigèrent.

Le surintendant lui décrivait en détail l'attaque du train et les mesures prises pour assurer la capture des maraudeurs.

Anderson l'écoutait en silence.

L'affaire avait eu lieu de bonne heure le matin, mais, les fils télégraphiques ayant été coupés en plusieurs endroits de chaque côté de la ligne endommagée, les nouvelles exactes de ce qui était arrivé étaient parvenues à Vancouver à l'Ouest et à Gol-

den à l'Est, dans l'après-midi seulement. Tout le pays était maintenant en rumeur et une rigoureuse chasse à l'homme était organisée des deux côtés de la voie.

— Il n'y a pas de doute, l'affaire a été combinée par deux hommes du Montana, dont l'un a été certainement mêlé à l'attaque d'il y a quelques mois, et s'est soustrait à toute poursuite. Mais dans la bande, ils étaient, en tout, six ou sept, pour la plupart, à ce que nous croyons, de ce côté de la frontière. Le vieillard qui a été tué, — à ce mot, Anderson releva vivement les yeux sur celui qui parlait, — semble être arrivé du Névada. On a trouvé sur lui quelques coupures d'un journal de Comstock, avec une enveloppe qui portait votre adresse, comme je vous l'ai fait savoir à Roger's Pass. Ma description de cet homme vous a-t-elle permis de l'identifier? Il y a un détail que j'ai omis de vous signaler. Sa cheville droite est entourée d'un bandage, qui, sans aucun doute, a été posé par un chirurgien.

— Il n'y avait rien dans l'enveloppe? interrogea Anderson en éludant la réponse, en dépit de l'évidente impatience du questionneur.

— Rien.

— Et où est-elle?

— On l'a donnée au *coroner* de Kamloops, qui vient de débarquer à l'instant.

Anderson n'ajouta rien.

Ils avaient atteint le hangar que son compagnon ouvrit. Sur deux tables grossières montées sur des tréteaux reposaient deux corps recouverts d'un drap.

Dixon découvrit l'un des deux, et Anderson le considéra sans trahir aucune émotion. La mort avait accompli une fois de plus son étrange miracle d'ironie en donnant à ce déclassé, par une légère transformation, le visage d'un sage; les yeux clos lui rendaient de la dignité; la bouche muette semblait avoir perdu sa grossièreté.

Soudain, en face de ce silence de la mort, l'angoisse qui bouleversait Anderson se calmait.

— Où est la blessure? demanda-t-il en se penchant sur le corps.

— Ah! c'est une chose bien étrange! Il n'est pas mort de sa blessure!... une simple égratignure au bras, — et le surintendant désigna une déchirure à la manche du vêtement, — la cause de

sa mort est toute différente ; peut-être est-ce le saisissement ou un anévrisme du cœur. On fera probablement l'autopsie.

— Je doute que ce soit nécessaire, dit Anderson.

Dixon le regarda avec un étonnement non dissimulé.

— Alors, vous le reconnaissez?

— Je dirai au *coroner* ce que je sais.

Anderson cessa d'examiner le visage du mort et commença à son tour à questionner le surintendant : — Était-on certain que cet homme avait pris part à l'attaque du train et à la lutte contre la police?

Dixon ne voyait pas comment on pourrait avoir un doute à ce sujet. Les constables qui avaient surpris la bande encore occupée à piller le wagon-poste, le garde-frein qui avait réussi à s'enfuir et à aller donner l'alarme à Kamloops, se rappelaient avoir vu un vieillard à cheveux blancs, qui boitait visiblement, posté en sentinelle à l'arrière de la bande des pillards. Le premier, il l'avait avertie de l'arrivée de la police, il avait déchargé son revolver sur le plus rapproché des constables et l'avait manqué. Dans la fusillade qui avait suivi, nul ne savait exactement ce qui s'était passé. Parmi les assaillans, le constable Brown était tombé et, pendant que ses camarades tentaient de lui porter secours, les voleurs, dégringolant le bord escarpé de la rivière toute proche, s'étaient jetés dans le bateau qui les attendait et s'étaient enfuis. Le constable était mort : non loin de lui, sur l'herbe gisait aussi le vieillard inanimé. Mais lorsqu'on examina les corps, il fut établi que le constable avait été tué d'une balle dans la tête, tandis que l'autre n'avait que la légère blessure que Dixon lui avait montrée.

Anderson écouta ce récit sans parler, et après avoir jeté un long et dernier regard sur les traits rigides du vieillard, il replaça sur lui le linceul. Puis il se dirigea vers l'autre table ; il souleva le drap et découvrit le visage superbe d'un jeune Anglais du plus beau type, qu'il avait vu la semaine précédente à Regina, un élève sorti des écoles publiques, plein d'espoir dans son avenir, enthousiaste du Canada, et tout fier d'appartenir au corps d'élite où il venait d'être admis. Pour la première fois, Anderson laissa échapper un gémissement. Par quelle main ce meurtre avait-il été commis?

Ils quittèrent le hangar. Anderson demanda quel docteur avait été requis. Le nom qu'on lui donna était celui d'un méde-

cin de Kamloops qu'il connaissait et estimait. Il se dirigea vers l'hôtel pour le voir.

Pendant quelque temps, ils se promenèrent à pas lents le long de la voie. Entre autres faits, Anderson apprit par cette conversation qu'on avait télégraphié à la police du Nevada, qui envoyait deux constables pour assister les agens canadiens. On les attendait le lendemain matin : dès leur arrivée, le *coroner* devait commencer son enquête.

Lorsque Anderson à son tour eut mis le docteur au courant de ce qu'il savait, les deux hommes se quittèrent après s'être serré la main avec émotion et en silence, et aux curieux qui le questionnèrent, le docteur ne dit rien, sauf que M. Anderson donnerait son témoignage le lendemain; quant à lui, il n'était pas libre de divulguer ce qu'il avait pu apprendre.

Il était tard, Anderson s'enferma dans sa chambre d'hôtel. Parmi les groupes d'oisifs réunis au bar ou dans le voisinage de la station, l'agitation était vive, et les discussions allaient leur train. L'enveloppe adressée à Anderson, et son attitude depuis son arrivée sur la scène du drame donnaient lieu à toutes les conjectures.

Vers minuit, un train arriva de Field. Un commissionnaire frappa à la porte d'Anderson et lui remit une lettre apportée par le courrier. Après le départ du messager, Anderson s'enferma de nouveau et, un instant, considéra la lettre en silence. Elle était de lady Merton. Il l'ouvrit lentement, la mit sur la petite table de bois blanc où se trouvait la lampe à paraffine, et s'assit pour la lire.

« Cher monsieur Anderson, M. Delaine m'a transmis votre message et m'a lu quelques parties de la lettre que vous lui avez écrite. Je ne saurais vous dire combien nous sommes affligés, Philippe et moi, de votre grand chagrin. J'ai le cœur serré en pensant qu'alors que vous vous occupiez de nous avec tant de bonté, une aussi cruelle anxiété pesait sur vous. Oh! pourquoi ne m'avez-vous rien dit? Je croyais que nous étions amis... Et maintenant, quelle tragédie! C'est terrible, terrible! Votre père a été son pire ennemi... A la fin, la mort est venue,... et l'a délivré de lui-même. Ne peut-on trouver là quelque consolation? Et vous, vous avez essayé de le sauver... Je puis imaginer tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez eu le dessein de faire

pour lui... Tout cela n'est pas perdu, cher monsieur Anderson. L'amour et la pitié ne sont jamais perdus. Ils sont immortels, — car ils sont le signe de Dieu en nous. Ils sont le signe et le gage auxquels,.. sûrement,... sûrement, il répond de toute éternité.

« On attend ma lettre. Excusez-moi de son incohérence. Je vous demande de m'écrire si vous le voulez bien. Et quand reviendrez-vous auprès de nous ? Nous resterons encore deux ou trois jours ici, car Philippe s'est lié avec un inspecteur, qui a exploré les hauteurs et chassé le bouquetin. Il a résolu de faire une expédition avec lui, et j'ai dû télégraphier au lieutenant-gouverneur de ne pas nous attendre avant jeudi. Si vous pouvez revenir avant ce jour, vous nous trouverez encore ici. Je ne sais si je pourrai vous être utile ou vous apporter quelque consolation, mais, sincèrement, je voudrais essayer.

« C'est demain, m'a-t-on dit, qu'aura lieu l'enquête. Ma pensée ne vous quittera pas. Dès maintenant, vous avez arrêté un plan de conduite. Ce dont je suis assurée, c'est qu'elle sera noble et loyale comme vous-même.

« Je suis avec vous bien sincèrement.

« ÉLISABETH MERTON. »

Anderson pressa la lettre sur ses lèvres. Son optimisme et la consolante philosophie qu'elle contenait ne trouvaient pas d'écho dans son esprit. Mais ces lignes le charmaient parce qu'elles venaient d'Elle.

Il s'étendit tout habillé sur son lit et resta toute la nuit éveillé.

A neuf heures, le lendemain matin, l'enquête commença dans une salle de l'hôtel.

Le corps du jeune constable fut reconnu le premier : on ne put établir avec certitude par quelle main il avait été tué. Un des policiers avait vu le vieillard boiteux et aux cheveux blancs décharger de nouveau son revolver après avoir manqué son premier coup, mais plusieurs balles avaient été tirées, et personne ne pouvait affirmer d'où était partie la balle homicide.

La justice procéda à l'identification du voleur. Le *coroner*, — un rancher qui élevait les meilleurs chevaux du district, — fit appeler tout d'abord deux étrangers qui étaient arrivés du Sud par le premier train du matin. C'étaient les deux constables du Nevada. Ils avaient déjà examiné le corps et purent avec évi-

dence et sans la moindre hésitation établir que le vieillard était un nommé Alexander Mac Ewen, bien connu de la police du district des mines d'argent du Nevada comme un homme sans foi ni loi, et dangereux. A deux reprises, il avait fait de la prison, après avoir été l'associé du fameux Bill Symonds dans plusieurs affaires criminelles où tous deux avaient été inculpés de falsifications de *claims* et dans d'autres escroqueries du même genre. Le plus âgé des deux constables en particulier fit un portrait saisissant de la vie infâme et du caractère de l'homme, de la ruse avec laquelle il éludait la loi, de la cruauté sans pitié et de la haine avec lesquelles il s'était vengé dans des querelles particulières.

— Nous avons des raisons de croire, dit en terminant l'officier américain, que Mac Ewen n'est pas originaire des États-Unis. Nous croyons qu'il est venu de Dawson City ou des environs, il y a quelque dix ans, et qu'il a passé la frontière à la suite d'une mystérieuse affaire, — qui n'a pu être éclaircie, — la disparition d'un riche gentleman allemand, le baron von Aeschenbach dont on n'a plus retrouvé la trace... Nous n'avons pourtant aucune preuve que Mac Ewen ait commis ce crime et ne pouvons fournir à la justice aucune information sur l'origine non plus que sur les antécédens de cet homme. Mais nous sommes prêts à jurer que le corps que nous avons vu ce matin est celui de Alexander Mac Ewen, que nous avons suivi depuis plusieurs années, tantôt dans un chantier, tantôt dans un autre, des mines du district de Comstock.

L'officier de la police américaine reprit son siège. Tout le temps que dura la déposition du témoin, George Anderson, qui était assis à la droite du *coroner*, était resté le corps penché en avant, les yeux à terre, les mains jointes entre ses genoux. Il y avait dans la rigidité de son attitude quelque chose qui peu à peu captiva l'attention des assistans, comme si tout l'intérêt d'un événement, qui avait infligé un si vif affront à l'orgueil de la Compagnie du grand chemin de fer canadien, se fût concentré dans ce mutisme et sur ces épaules voûtées.

Le *coroner* se leva. Il exprima brièvement les remerciemens de la Cour aux autorités de l'État de Nevada pour avoir si promptement communiqué les informations qu'elles possédaient au sujet du nommé Mac Ewen. Il demanderait maintenant à M. George Anderson du C. P. R. s'il pouvait de quelque façon

aider le tribunal dans ses recherches. On avait trouvé avec étonnement dans les poches de Mac Ewen une enveloppe vide qui portait en toutes lettres l'adresse de M. George Anderson, Ginnell's Boarding House, Laggan, Alberta. M. Anderson pouvait-il apporter quelque éclaircissement à ce sujet?

Anderson se leva lorsque le *coroner* lui tendit l'enveloppe. Il la prit, la regarda, et la mit lentement sur la table. Il était parfaitement maitre de lui, mais un je ne sais quoi dans son attitude fit immédiatement cesser tout bruit dans cette salle comble et retint tous les yeux fixés sur les siens. A ce moment, le docteur de Kamloops l'examinait à distance avec ce sourire contraint d'un homme qui, malgré sa réserve, ne peut dissimuler une forte émotion. Dixon, le jeune surintendant, se penchait curieusement. Au fond de la pièce, un groupe de Japonais travaillant au chemin de fer, aux faces jeunes et rondes et aux yeux à moitié ouverts, fixaient, impassibles, la haute stature du Canadien aux beaux cheveux. Par les fenêtres ouvertes à cause de la chaleur, on apercevait le lac et la forêt, immuable arrière-plan du paysage canadien.

— Monsieur le *coroner*, dit Anderson, redressant sa haute taille, le nom de l'homme dont la mort amène cette enquête n'est pas Alexander Mac Ewen. Il est venu d'Écosse à Manitoba en 1869. Son nom véritable était Robert Anderson, et je... suis son fils.

Un « ah ! » de stupeur, qui trouva un écho dans la salle tout entière, échappa au *coroner*.

Sur une des petites tables de bois blanc appartenant au café et qu'on avait poussées de côté pour faire place aux sièges du tribunal se trouvaient deux journaux du matin : le *Vancouver Sentinel* et le *Montreal Star*. Tous deux contenaient de courts articles flatteurs sur la mission confiée à M. George Anderson par le premier ministre. « C'est une distinction tout à fait rare pour un homme aussi jeune, disait le *Star*, mais absolument justifiée par la valeur de M. Anderson. Nous lui prédisons un brillant avenir, qui lui fera autant d'honneur qu'au Canada. »

Plusieurs personnes, dès la première heure du matin, étaient allées porter leurs félicitations à Anderson sans le rencontrer. Et cet homme heureux, honoré !...

Dans leur désir de ne perdre ni un mot, ni l'ombre d'une expression sur le pâle visage d'Anderson, les assistans se pressaient les uns les autres.

Après une courte pause, comme pour se recueillir, celui-ci fit en quelques mots l'histoire de la vie de son père; il dit son existence dans la ferme du Manitoba, l'incendie et ses conséquences; la rupture entre Robert Anderson et ses fils. Il décrivit la lutte des trois jeunes gens dans la ferme, leur exode à Montreal en quête d'éducation et, plus tard, son propre séjour dans le Yukon où un faux témoignage l'avait convaincu de la mort de son père.

— Il y a quinze jours seulement, continua-t-il, mon père était venu à Laggan et, après m'avoir suivi depuis Winnipeg, il s'était fait reconnaître de moi. Il paraissait très pauvre et malade. S'il l'avait voulu, j'étais prêt à dire qui il était; mais cela ne parut point lui plaire. Il avait sans doute des raisons pour conserver son nom d'emprunt. Je fis pour lui ce que je pus. Des arrangemens avaient été pris pour qu'il vécût à Vancouver avec des personnes convenables. Mais, dans la nuit de mercredi dernier, il disparut de la pension où nous habitions tous deux, et plusieurs personnes ici présentes, — il regarda un ou deux visages de ceux qui faisaient cercle devant lui, — pourront témoigner que, depuis, j'ai fait pour le retrouver des recherches qui n'ont amené aucun résultat. Quant à démêler qui ou quoi l'entraîna dans cette horrible affaire, je ne le sais pas. La police du Nevada vous a informés qu'il était en rapport avec Symonds, — ce fait m'était totalement inconnu. J'avais remarqué, en quelques occasions, qu'il semblait avoir des accointances parmi les chemineaux qui se dirigeaient vers le district de Kootenay. Je puis seulement supposer qu'après le succès de ses entreprises dans Montana, l'année dernière, Symonds conçut le projet de tenter le même coup sur le C. P. R. et que, pendant la dernière quinzaine, il parvint de quelque façon à entrer en communication avec mon père. Il se peut que mon père ait envoyé de Laggan des informations qui ont servi aux plans de Symonds, — et qu'au dernier moment, il n'ait pu résister à la tentation de prendre part à l'action. Mais quant à cela, je l'ignore absolument.

Il s'arrêta, puis reprit, à voix basse et comme malgré lui :

— Je souhaite qu'il ne soit pas impliqué dans le meurtre du pauvre Brown. Il n'y a, — je crois, — aucune preuve pour l'en accuser. Je suis désireux de répondre de mon mieux à toutes les questions que la Cour voudra bien me poser.

Il s'assit, accablé et très pâle, mais très calme. L'assemblée le

considéra un moment, puis un murmure sympathique d'approbation courut dans la foule, — et vint jusqu'à lui.

Le *coroner*, qui était un vieil ami d'Anderson, s'agitait sans mot dire. Il ôta ses lunettes et les remit. Son long visage tanné, aux sourcils broussailleux et aux mâchoires puissantes, encadré de favoris blancs, décelait un trouble aussi grand qu'inhabituel. A la fin, il dit en toussant pour éclaircir sa voix :

— Nous vous sommes fort obligés, monsieur Anderson, de votre franchise envers la Cour. Il n'est personne ici qui ne prenne part à votre peine et ne désire vous offrir sa respectueuse sympathie. Nous vous connaissons, et nous savons ce que nous devons penser de vous. — Et, jetant un regard circulaire : Messieurs, — il parlait du nez, délibérément, — il me semble, que tel est votre avis?

Une acclamation unanime de gens profondément émus lui répondit.

Anderson, qui avait repris sa première attitude, ne parut pas s'en apercevoir, et le *coroner* continua :

— J'appelle maintenant Mrs Ginnell pour faire sa déposition.

L'Irlandaise se leva avec empressement. Ce qu'elle avait à dire retint l'attention. Cette personne maussade, mais au cœur bon, était partagée entre le désir de faire bonne justice des méfaits de Mac Ewen qu'elle détestait, et la crainte de froisser publiquement les sentimens d'Anderson. Sous sa rude apparence, elle cachait un peu de la délicatesse du sentiment celtique, et à peine avait-elle dévoilé quelques faits qui montraient l'astucieuse malhonnêteté du père, qu'aussitôt elle y opposait les touchans efforts du fils. Son récit terminé, il ne manquait plus rien au tableau.

Pendant ce temps, Anderson assis, impatienté et excédé, ennuyé de la loquacité de Mrs Ginnell, n'aspirait qu'à voir terminer sa déposition, car il avait une lettre à écrire à Ottawa avant le départ du courrier.

Le verdict rendu, le docteur et lui sortirent ensemble de la Cour. Les formalités nécessaires furent remplies, le cercueil commandé, et toutes les dispositions prises pour l'enterrement de Robert Anderson. Lorsque les deux hommes passèrent parmi les groupes de flâneurs qui, comme auparavant, fumaient autour de l'hôtel, toute conversation cessa, et tous les yeux sui-

virent Anderson. On éprouvait pour lui une sincère pitié, et chacun se demandait avec anxiété jusqu'à quel point cette révélation pourrait nuire à sa carrière politique et à son avenir.

L'enterrement de Mac Ewen eut lieu le soir même, assez tard. Un pasteur protestant vint dire sur la tombe une prière pour la rédemption du pécheur. Anderson ne la lui avait pas demandée, et son empressement officieux et sa lente et onctueuse prière firent sur lui une désagréable impression. Une demi-heure plus tard, il était à la gare, attendant le train pour Glacier.

Il y arriva aux premières lueurs de l'aurore d'un matin d'été. Sur le vaste glacier d'Illecillowaet des flocons de nuages roses flottaient dans l'atmosphère transparente sous le dôme bleu du ciel. Des brumes légères s'élevaient des forêts et du cours de la rivière. Au-dessus d'elles étincelaient les neiges éblouissantes, les stalactites de glace et les prismes cristallins de rochers dans la chaîne des sommets géans du Selkirk : — Hermit et Tupper, Avalanche et Sir Donadd, — entre lesquels s'ouvrait le défilé.

Le charmant hôtel, construit pour offrir au voyageur fatigué et à l'ascensionniste autant de confort et d'agrement que possible, s'éveillait. Un Japonais aux yeux lourds de sommeil conduisit Anderson à sa chambre. Il se mit au lit, aspirant au sommeil, et cependant incapable d'y parvenir. Une fois encore, il était sous le même toit qu'Élisabeth Merton, — et ce devait être la dernière! Il désirait ardemment sa présence, son regard, son serrement de main, et avec une égale intensité il redoutait de la voir. — Ce matin même, en tous sens, dans le Canada et les États-Unis, se répandrait la nouvelle du vol du train sur la grande ligne du C. P. R., et en même temps le « dramatique » récit où son père et lui étaient en cause, récit rendu plus dramatique encore par les reporters; et comme la nouvelle de la distinction où il avait été en cause, parue dans les journaux de la veille, avait fait de lui un homme en vue, l'événement avait sans doute été télégraphié à Londres et dans le reste de l'Europe. Il en serait de même pour l'attaque du train et la façon dont il se trouvait mêlé à l'affaire, en partie parce que c'était arrivé sur le C. P. R., mais surtout à cause du bruit fait sur son nom le jour précédent.

Il se sentit un homme déshonoré et avait déjà chassé toute pensée de carrière politique. Cependant, il réfléchissait, non sans honte pour lui-même, alors qu'il était couché là dans la lumière croissante du jour, à l'énorme différence qui distinguait ce lundi du lundi précédent. Son père était mort, et mort en commettant un crime. D'après tout ce qu'Anderson savait maintenant de son caractère, il avait prévu ce dénouement. Il est vrai que les détails fournis par la police du Nevada étaient nouveaux pour lui ; mais il avait toujours soupçonné quelque chose de ce genre. Si une telle parenté implique par elle-même la souillure et le déshonneur, la souillure et la dégradation avaient existé de tout temps, et la situation, considérée d'un point de vue philosophique, n'avait pas empiré par le fait de la catastrophe survenue entre cette semaine et la précédente.

Cependant, la situation était de toute évidence infiniment plus mauvaise ! Telle était « la chimère de la réputation, » la différence entre le connu et l'inconnu !

A neuf heures, un court billet lui fut apporté dans sa chambre.

« Voulez-vous déjeuner avec moi dans une demi-heure ? Vous me trouverez seule.

« E. M. »

Avant que l'horloge sonnât la demie, Elisabeth, prêtant l'oreille au moindre bruit, attendait déjà son hôte. Elle aussi était restée éveillée la moitié de la nuit.

Lorsque Anderson entra, elle vint à lui de son pas alerte et léger en lui tendant les deux mains, et il vit que ses yeux étaient remplis de larmes.

— Je suis bien désolée... bien désolée! fut tout ce qu'elle put dire.

Il la contempla et, se penchant soudain, il baisa les mains qu'elle lui avait abandonnées. Son expression était si triste qu'elle ressentit elle-même jusqu'au cœur l'humiliation et la détresse morale qui l'accablaient. Elle se rappela quel brusque avertissement, au commencement de leur intimité, il lui avait donné à propos de Philippe, combien elle avait été blessée par la force et la hardiesse même de son caractère ; et elle souffrait du contraste entre son audace d'alors et sa faiblesse d'aujourd'hui.

Elle le fit asseoir à côté d'elle, près de la large fenêtre de son petit salon, qui ouvrait sur la vallée sinueuse et d'où l'on pouvait voir les fameux lacets de la voie descendante du chemin de fer et les jeux de lumière et d'ombre sur la forêt. Et très doucement, très tendrement, elle lui fit faire en détail le récit de tout ce qui s'était passé.

L'accablement d'Anderson cédait sous l'influence de ce charme et de cette émotion contenue : bientôt il parla sans contrainte, en retrouvant peu à peu sa fermeté et sa liberté d'esprit accoutumées.

Elle s'aperçut en même temps du grand changement qui s'était opéré en lui. Ses secrètes tendances à la mélancolie, qu'elle avait discernées sous les dehors de sa volonté pratique et de son activité, se faisaient jour et semblaient l'envahir tout entier.

A la fin de son récit, il dit d'une voix basse et précipitée ces quelques mots qui lui en donnèrent la clé :

— J'ai fait ce que j'ai pu pour l'aider... mais mon père me haïssait. Il est mort en me haïssant. Rien de ce que j'ai fait n'a changé ses sentimens. Avait-il raison ? Quand, dans notre colère, mes frères et moi, nous avons voulu venger la mort de notre mère, avons-nous cause sa perte aussi,... en le précipitant dans le mal comme un désespéré? Étions-nous... étais-je,.. moi l'aîné,... responsable? Sa déchéance et sa mort sont-elles mon œuvre?

Il leva vers elle ses yeux lassés et implorans,... et Élisabeth se rendit amèrement compte de la torture violente qu'une telle question infligeait à un homme de sa trempe. Elle s'efforça de le raisonner et de le réconforter. Il paraissait s'y prêter et l'écouter,... mais, tout à coup, il l'interrompit brusquement comme pour changer de sujet.

— Et je l'avoue,... toute cette publicité est pour moi un terrible coup... C'est peut-être lâche, mais je ne puis la supporter. Je crois vous avoir dit que je possède des terres dans le Saskatchewan. J'irai m'y établir.

— Et vous abandonneriez votre situation, votre vie politique, s'écria-t-elle avec effroi.

Il eut un léger sourire, comme pour la consoler.

— Oui ; je ne manquerai à personne, et moi-même je m'en trouverai mieux. Je connais les blés et la terre. Ce sont des amis qui ne vous manquent jamais.

Élisabeth rougit.

— Monsieur Anderson !... vous ne devez pas renoncer à votre tâche. Le Canada a besoin de vous...

— Seule la nature de la tâche sera changée. On ne peut mieux servir le Canada qu'en défrichant sa terre.

— Vous pouvez le faire,... et d'autres choses encore. Je vous en prie,... je vous en prie,... ne prenez aucune résolution irrémédiable.

Penchée vers lui, ses yeux bruns supplians, elle posa doucement et timidement sa main sur la sienne !

Il était pénible à Anderson de l'affliger,... mais il le fallait.

— J'ai envoyé hier ma démission au Premier Ministre.

Une ombre passa sur le visage d'Élisabeth.

— Il ne l'acceptera pas !

— Il y est obligé, je le crois, répondit-il.

Elle le regardait, désespérée.

— Oh ! non. Vous ne devez pas faire cela,... vraiment, vraiment, vous ne le devez pas ! Ce serait une faiblesse,... pardonnez-moi !... indigne de vous. Ah ! vous ne pouvez pas savoir combien la sympathie de tous ceux qui vous connaissent, de tous ceux dont l'opinion vous importe...

Elle hésita, rougissante et très gênée à la pensée de la conversation qu'elle avait eue avec Philippe, la veille au soir. Anderson l'interrompit.

— La sympathie d'une seule personne m'est précieuse, dit-il d'une voix sourde. Mais même pour elle...

Les mains tendues dans un geste de supplication, elle implora.

— Même pour elle ?

Mais, sans y prendre garde, il se leva et sortit un moment sur le balcon comme pour admirer le vaste panorama. Puis, se retournant :

— Lady Merton, c'est inutile... Nous ne sommes pas... nous ne pouvons pas être... amis.

— Pas être amis ? répéta-t-elle avec un léger tremblement des lèvres... Je pensais que...

Sans faiblir, il abaissa son regard sur le visage levé vers lui. Le sien était suffisamment expressif. Elle détourna la tête, et, la respiration haletante, parla, vite et d'une voix entrecoupée :

— Moi aussi, je suis bien seule. J'ai besoin d'un ami que je

pourrais aider, et qui me soutiendrait. Pourquoi refuseriez-vous? Nous ne sommes plus tout jeunes : l'amitié commencée, nous pouvons la continuer. Depuis la mort de mon mari,... ma vie est sans but... Je reste insatisfaite et mécontente. Il y a tant de choses merveilleuses de par le monde, — et moi je demeure spectatrice inutile!... J'ai autant de fortune et de relations qu'on en peut désirer; ma vie se passe à voyager, faire des visites,... chercher la distraction,... et j'en suis si lasse! Le Canada a été pour moi comme une révélation de tout ce que la vie contient de force et de puissance... Ce vaste Nord-Ouest et vous-même qui me le faisiez comprendre...

— Chère lady Merton! — Sa voix était grave et très émue. — Et maintenant c'était lui qui pressait les mains qu'elle lui abandonnait. Elle continua du même ton doux et persuasif :

— J'ai compris ce que cela peut être... de contribuer à rendre l'existence meilleure... dans cette vaste et nouvelle contrée. C'est la tâche que Dieu vous a donnée, — une si noble tâche!... et, grâce à votre amitié, il me semblait que j'y avais une petite part, — ne fût-ce que par sympathie. Oh! non, vous ne devez pas l'abandonner,... vous ne devez pas vous retirer... à cause de ce qui est arrivé. Laissez-moi! — elle sourit, — je serai une bonne amie, vous verrez. Je vous écrirai très souvent, je discuterai, critiquerai, et j'exigerai beaucoup d'explications. Et vous viendrez chez nous.... vous ferez d'excellente besogne, vous aurez beaucoup d'amis en Angleterre. Toute votre force vous reviendra.

Il serra plus étroitement les mains d'Élisabeth.

— Combien c'est aimable à vous de me dire tout cela!... mais,... ne nous faisons pas d'illusions. Je ne pourrais pas être votre ami, lady Merton. Je ne dois plus ni revenir, ni vous voir.

Très pâle, les yeux dans ses yeux, elle demeurait silencieuse,... tandis qu'il continuait :

— C'est étrange de vous faire un pareil aveu et dans un tel moment, mais il me semble qu'il vaut mieux tout vous dire. J'ai eu l'audace de vous aimer; vous l'avez compris. Et si c'était de l'audace la semaine dernière, qu'est-ce maintenant,... maintenant que... Demandez à votre mère et à votre frère ce qu'ils en penseraient! dit-il brusquement et presque avec violence.

Il y eut un moment de silence.

Chacun de ces deux êtres, sous l'élan soudain et irrésistible

de l'amour ne voyait, ne sentait que ce que l'autre éprouvait. En lisant dans le regard passionné d'Anderson la souffrance de son renoncement, peu à peu les yeux d'Élisabeth se remplirent de larmes, qui ajoutaient encore à sa beauté. Malgré son trouble et son chagrin, un vif sentiment de joie triomphait en lui. Cette beauté délicate, cette vivacité, cette rare intelligence,... tout cela aurait pu être à lui !... Et cependant, l'abandon de son attitude n'était pas le simple abandon de l'amour ; il devinait avant qu'elle parlât qu'elle ne prétendrait pas ignorer les obstacles qui étaient entre eux et qu'elle ne s'opposerait pas à son abnégation en essayant de la briser avec un aveuglement juvénile. Il apprécia autant son cœur que son bon sens.

Elle s'éloigna, et avec un soupir :

— Ma mère et mon frère ne décideront jamais à ma place, — oh ! *jamais!...* Je déciderai moi-même. Mais ne parlons pas de cela aujourd'hui. Ne nous faisons aucune promesse téméraire. C'est à vous seul que nous devons penser,... à votre avenir... Et alors,... si vous ne me donnez pas, pour vous parler, les droits d'une amie,... vous serez cruel,... et vous descendrez dans mon estime.

Avec vivacité, elle rejeta sa petite tête en arrière. Dans ce geste, il vit la force de la volonté, et la sienne fut ébranlée.

— Comment serait-ce cruel? protesta-t-il. Vous ne devez pas être troublée par moi plus longtemps!

— Laissez-moi en être juge. Si vous persistez à abandonner votre situation politique, promettez-moi au moins de venir en Angleterre. Cela rompra le mauvais sort, fera diversion à l'affreux événement, et vous rendra du courage. Promettez-le-moi!

— Non, non!... vous êtes trop bonne pour moi, — trop bonne. Que tout finisse ici. C'est beaucoup, beaucoup mieux ainsi!

Alors elle fut un peu ébranlée.

Elle regardait autour d'elle comme une créature blessée qui cherche la délivrance. Ses lèvres tremblaient, et elle gémit plaintivement :

— J'ai tant aimé le Canada ! J'ai été si heureuse ici !

— Et maintenant je vous fais souffrir?... J'ai tout compromis.

— C'est votre malheur qui en est cause,... et parce que vous

voulez ruiner votre avenir. Promettez-moi une seule chose,... de venir en Angleterre ! Promettez-le-moi !

Il s'assit, calme et désespéré de tant d'insistance. Un long débat s'ensuivit, et il finit par céder. Elle n'osa pas insister sur sa mission ; mais il lui promit de séjourner quelque temps en Angleterre, l'hiver suivant ; et elle se contenta de cette promesse.

Élisabeth fit servir le déjeuner. Au cours de la conversation qu'elle mit autant que possible sur des sujets indifférens, le nom de Mariette fut prononcé : il était encore, semblait-il, à Vancouver. Élisabeth jeta sur Anderson un regard furtif et, comme par hasard et sans qu'il le remarquât, elle s'enquit du nom de l'hôtel qu'habitait son ami.

Au déjeuner aussi, elle décrivit, moitié gaiement, moitié tristement, la première et récente tentative de Philippe pour chasser le bouquetin dans les Montagnes Rocheuses, expédition dont il était revenu trempé avec un refroidissement, heureusement rien de plus ; mais le pauvre garçon devrait garder la chambre aujourd'hui.

— Je vais le voir, dit Anderson en se levant.

Élisabeth changea de couleur en le regardant.

— Monsieur Anderson, Philippe n'est qu'un enfant, et quelquefois un enfant étourdi...

— Je comprends, dit tranquillement Anderson après un moment de réflexion. Philippe pense que sa sœur a couru quelque danger. Qui l'en a averti ?

Élisabeth haussa les épaules sans répondre. Il remarqua sur son visage une certaine expression de dédain, qui était nouvelle pour lui.

— Je crois que je devine, dit-il. Après tout, pourquoi pas ? C'était tout naturel... Ainsi, M. Delaine est encore ici ?

— Jusqu'à demain.

— J'en suis content. J'aurai la satisfaction de lui donner l'assurance que son nom n'a pas été prononcé,... qu'il n'a pas été impliqué dans l'affaire.

Les lèvres d'Élisabeth se contractèrent un peu ; mais elle ne dit rien.

Anderson alla frapper à la porte de Philippe, tandis qu'Éli-

sabeth, restée en arrière et assez nerveuse, se demandait avec anxiété comment son frère se comporterait et ce qu'il allait dire. Elle était encore sous le coup de l'explosion de fureur du jeune homme, le soir précédent, quand, par suite d'une indiscrétion calculée de Delaine, l'idée lui était venue pour la première fois qu'Anderson s'était permis et se permettait encore d'élever ses ambitions jusqu'à elle.

— Ma sœur épouser un ingénieur des mines! — avec un ivrogne et un voleur pour père!... Par Jupiter! Quiconque oserait raconter de telles absurdités aurait affaire à moi! Élisabeth!... vous pouvez dire ce que vous voudrez; mais je suis le chef de la famille!

. . . . . .

Anderson trouva le chef de la famille au lit, environné de romans et d'une douzaine de volumes sur les grandes chasses dans les Montagnes Rocheuses. Philippe le reçut avec une mauvaise grâce et un embarras évidens.

— Je suis tout à fait peiné. Quelle sale affaire!... Durs momens pour vous,... naturellement,... très durs. J'espère qu'ils auront les hommes!

— Merci! Ils font de leur mieux.

Anderson s'assit à côté du jeune homme. Sa frêle apparence le frappa péniblement autant que le saisissant contraste entre sa faiblesse physique et l'entraînement de son imagination que trahissaient les livres de voyages et d'aventures amoncelés autour de lui.

— Vous avez été souffrant de nouveau? interrogea-t-il d'un ton affectueux et grave.

— Oh! seulement un stupide refroidissement. Élisabeth m'oblige à trop me couvrir. Tout le monde sait qu'il ne faut pas avoir trop chaud pour marcher.

— Resterez-vous encore longtemps ici?

— Pas moi! Que me font ces glaciers, ces montagnes et... tout le reste, si je ne peux chasser. Mais Élisabeth a seriné le docteur et il ne veut pas me laisser sortir avant trois ou quatre jours,... à moins que je ne rue dans mes brancards. Ce que je me promets bien de faire.

— Non, vous ne le ferez pas, par égard pour votre sœur. Je m'occuperai de tous les préparatifs.

Philippe ne répliqua pas. Il contemplait le plafond. Enfin il dit :

— Delaine s'en va. Il s'en va demain. Il porte sur les nerfs d'Elisabeth.

— Ne vous a-t-il rien dit de moi?

Philippe rougit.

— Eh bien! oui... il m'a parlé.

— N'ayez pas d'inquiétudes, Gaddesden. Un homme qui a mon histoire ne demandera pas votre sœur en mariage!

Philippe le regarda. Anderson s'assit avec calme. Ses traits portaient la trace de ses nuits de revolte et d'insomnie; mais il restait maître de lui, — Gaddesden en eut l'intuition, — plus qu'il ne l'avait jamais été.

Un mouvement de remords et d'affection mêlés à d'autres sentimens qui lui venaient de sa race remua le jeune homme.

— Je suis terriblement peiné.... vraiment,... dit-il gauchement, mais avec sincérité cette fois. Je suppose que cela ne fera aucune différence,... à votre égard,... que votre père... Allons! je ferais mieux de n'en pas parler. Mais, voyez-vous, Élisabeth peut épouser qui elle veut. Elle aurait pu se marier des masses de fois depuis la mort de Merton, si elle n'était pas un vrai glaçon. Elle a des tas d'argent et,... certes, je ne voudrais pas poser,... mais chez nous,... nous,... notre famille...

— Je comprends, dit Anderson avec quelque impatience. Vous appartenez à la haute société. Il y a longtemps que je le sais.

L'orgueil familial suggéra à Philippe cette pensée : « Mais alors, que diable! pourquoi!... » Puis il ajouta à haute voix avec quelque confusion : « Je dois vous paraître dégoûtant; » et, s'embourbant de plus en plus : « Mais voyez-vous... Allons!... il faut bien que je pense à ma sœur! »

— Je vois le wagon en gare, dit Anderson en marchant vers la fenêtre qui avait vue sur la voie ferrée. J'ai quelques mots à dire à Yerkes.

Le jeune homme le laissa partir en silence. Il se rendait compte du rôle médiocre qu'il avait eu dans leur conversation et qu'Anderson au contraire, sous le coup d'une si effroyable infortune, se comportait plus que jamais comme un héros.

. . . . . .

Anderson, en descendant l'escalier, rencontra Delaine qui le remontait, les bras pleins de livres et de brochures.

— Ah! comment allez-vous? Je viens d'apprendre à l'instant que vous étiez ici. Puis-je vous dire un mot?

A son tour, Anderson gravit l'escalier en silence, et les deux hommes s'arrêtèrent dans un corridor où il n'y avait personne.

— Je viens de lire le rapport de l'enquête, et je suis désireux de vous offrir ma sympathie et mes sincères félicitations pour votre très loyale conduite.

Anderson fit un mouvement. Delaine poursuivit précipitamment :

— Je désirais aussi vous remercier de ne pas avoir mêlé mon nom à tout cela.

— Il n'y avait nul besoin qu'il fût prononcé, dit Anderson froidement.

— Non certes,... non! J'ai vu aussi la nouvelle de la mission dont vous êtes chargé. J'espère que rien ne l'empêchera.

Anderson retourna vers l'escalier. Au seul aspect de Delaine, avec ses longs cheveux, sa mise recherchée, la bague antique de son petit doigt, le son efféminé de sa voix hésitante, il sentait grandir son antipathie, — son antipathie encore surexcitée par son état nerveux.

— Vous partez aujourd'hui? Par quel train? dit-il d'une voix indifférente, en se retirant.

Delaine fit une courte réplique, et s'éloignant à son tour :

« Oh! il se remettra vite. Ce ne sera pas long! pensait-il avec aigreur en se dirigeant vers sa chambre. Dans un pays comme celui-ci, on ne peut pas être trop difficile! » Il se réjouissait, à tous égards, d'avoir avant peu l'occasion de mettre Mrs Gaddesden sur ses gardes, car il se rendait directement dans le Cumberland.

« On me trouvera peut-être indiscret, — lady Merton m'a laissé voir clairement qu'elle me considère comme tel, — néanmoins je ferai mon devoir. »

Tandis que, debout au milieu de ses malles, il affolait son valet de chambre avec le nombre et la minutie de ses recommandations de vieille demoiselle, sa pensée se portait douloureusement sur l'échec de son propre voyage et sur l'incroyable folie d'une femme délicieuse.

. . . . . .

Delaine était parti. Et, pendant deux jours, Élisabeth consacra tout son temps à Anderson. En le faisant, elle eut l'étrange impression que la force de sa volonté inflexible d'ascète était entre eux, — comme une épée nue, — et les séparait plus encore que ses propres terreurs et ses hésitations. Mais elle s'était

imposé de le tirer du fond de l'abîme. Et dans leurs promenades à travers la montagne et la forêt sous les rayons du soleil d'été, ses idées saines et droites et la douceur de sa nature créaient une atmosphère spirituelle, aussi bienfaisante pour son compagnon que l'était celle des pins et des glaciers pour sa détresse physique.

Dans la soirée du second jour, Mariette arriva à l'hôtel. Anderson, qui venait de donner des ordres pour que le wagon spécial pût partir quarante-huit heures plus tard, le reçut avec surprise.

— Qu'est-ce qui vous amène ici?

— La conviction que, si je n'étais pas venu, vous commettriez une folie.

— Qu'entendez-vous par là?

— Que vous renonceriez à votre mission, ou que vous feriez quelque absurdité du même genre.

— J'y ai renoncé.

— Hum!... Et pas de réponse d'Ottawa?

C'était impossible, Anderson le lui fit remarquer. Aucune lettre ne pouvait arriver avant trois jours. Au reste, ce qu'il avait écrit était définitif, et il ne voulait pas revenir là-dessus.

Mariette l'emmena faire une promenade et, sans retard, combattit sa décision : Vos affaires privées n'ont rien à faire avec votre vie publique. Le Canada a besoin de vous. Vous devez marcher.

— Le Canada n'aura pas de peine à trouver un représentant qui lui fera plus honneur, répondit-il avec amertume. Les affaires personnelles d'un homme font partie de son bagage, elles ne doivent pas être de nature à compromettre sa mission.

Mariette discuta en vain.

Comme ils dînaient tous deux le soir avec Élisabeth et Philippe, on apporta à Anderson un télégramme du Premier Ministre. Il contenait un refus flatteur et péremptoire d'accepter sa démission : « Rien de ce qui est advenu n'affecte votre caractère public ou privé. Ma confiance reste la même. Le travail est ce qu'il y a de mieux pour vous, et l'opinion publique compte sur vous. Prenez le temps de réfléchir, et télégraphiez-moi dans deux jours. »

Anderson mit la dépêche dans sa poche et ne consentit qu'avec difficulté à la montrer à Mariette.

Mais dans le courant de la soirée, une nombreuse correspondance arriva : lettres de sympathie de vieux amis de Québec et du Manitoba, de collègues et de fonctionnaires, et même de terrassiers et d'employés du *Canadian Pacific Railway*, et de ses futurs électeurs du Saskatchewan, — qui avaient lu dans les journaux le rapport de l'enquête et la déposition d'Anderson. Pour une fois, le monde se ralliait à un homme de bien dans le malheur. Anderson en fut profondément touché.

Il passa une nuit presque entière sans sommeil, et lorsque, le lendemain matin, il rencontra Élisabeth sur son balcon, il lui dit avec un léger reproche en désignant Mariette en bas :

— C'est vous qui l'avez averti

Élisabeth sourit.

— Une femme connaît la limite de son pouvoir ! Il est plus difficile de résister à deux personnes qu'à une seule.

Pendant vingt-quatre heures, rien ne fut décidé. Les lettres continuaient à affluer. Mariette parlait à cœur ouvert et employait des argumens quelque peu dédaigneux, bien naturels à un homme qui n'envisage que le côté purement spirituel de l'existence ; mais Élisabeth agissait plutôt par ses regards et son attitude que par ses paroles.

Anderson résista aussi longtemps qu'il le put. Il était assailli par ce découragement que l'homme d'aujourd'hui éprouve si souvent à mi-chemin de l'existence, qui le fait douter de la vie même et de son propre pouvoir, et qui arrive à paralyser les meilleurs des esprits modernes.

A la fin, ses deux amis le tirèrent de là, — comme du feu.

Mariette lui-même dicta le télégramme au Premier Ministre, par lequel Anderson retirait sa démission. Et, tandis qu'Anderson fort abattu le portait à la poste, le Canadien Français et Élisabeth poussaient un soupir de soulagement.

— Je suis à bout de forces. Monsieur, vous êtes un excellent allié. — Et elle tendit la main à son partenaire. Mariette la prit et, s'inclinant avec l'air d'un *grand seigneur* de 1680 :

— La suite vous appartient, madame, — si réellement vous portez quelque intérêt à notre ami.

Élisabeth, quelque peu nerveuse, lui demanda ce qu'il voulait dire.

— Trouvez-lui une femme, — une femme digne de lui. Il n'est pas fait pour vivre seul.

Les yeux pénétrans de ce visage irrégulier, mais plein de distinction, scrutaient la physionomie de la jeune femme. Élisabeth souriante soutint son regard sans faiblir.

Une quinzaine s'écoula. C'était aux jours les plus chauds de juillet. Élisabeth et Philippe étaient sur le chemin du retour. Une fois de plus, le C. P. R., qui leur était devenu familier, les emportait au milieu des prairies pâlissantes à l'approche de la moisson, à travers les forêts de l'Ontario et la vallée d'Ottawa. Les blés se dressaient, droits et épais, sur cette terre sans limites; les plaines, dans leurs parures vertes ou dorées, s'étalaient riantes, frémissantes sous la voûte brûlante des cieux. Encore une fois, le grand spectacle canadien se déroulait de l'Ouest à l'Est, et les sentimens qu'Élisabeth éprouvait à cette vue n'étaient plus ceux d'une étrangère. Son existence était étroitement liée désormais à la vie canadienne, et, lorsque Anderson vint lui dire un rapide adieu à la gare de Regina, elle emportait avec elle le souvenir passionné de son visage comme la personnification et le symbole de tout ce qu'elle avait vu et senti.

Maintenant, ses pensées se tournaient vers l'Angleterre et vers la lutte qu'elle aurait à soutenir. Elle s'arma contre le vieux monde comme en face d'un ennemi. Mais elle sentait son esprit défaillir en songeant qu'en Anderson lui-même, elle trouverait son plus redoutable adversaire.

MARY A. WARD

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA
RÉVOLUTION FISCALE

C'est bien d'une Révolution qu'il s'agit. Un des principaux hommes d'État britanniques, lord Roseberry, ancien président d'un Cabinet libéral, n'a pas hésité à qualifier ainsi le projet de budget de M. Lloyd George. En France, l'impôt sur le revenu voté par la Chambre des députés et les droits de succession proposés au budget de 1910, par un ministre des Finances réputé, jadis, modéré, méritent la même qualification.

Les principes financiers établis par la Révolution française et qui ont dominé le XIXe siècle sont considérés comme caducs et abandonnés. La démocratie reprend à son compte le mot que le maréchal de Villeroy disait à Louis XV enfant : « Tout cela, sire, est à vous ! » Elle croit que, représentant ou censée représenter le peuple, tout lui appartient, qu'elle peut tout prendre, que les propriétés particulières, les successions n'existent que comme un don gratuit de sa part, toujours révocable, qu'elle se montre généreuse en en laissant quelque fraction aux intéressés. Elle tend à déplacer le poids de l'impôt pour en dégager de plus en plus la grande masse des citoyens et en écraser une élite réduite. L'argument irrésistible du ministre des Finances aujourd'hui, c'est que telle taxe ou telle surtaxe ne portera que sur un très petit nombre de contribuables : « Ils ne seront que 100 000 à en pâtir, ou même que 10 000 ; tous les autres seront exempts ; par conséquent la taxe ou la surtaxe est opportune et légitime : » voilà l'étrange langage qui, sur l'une et l'autre rive de la Manche, s'étale dans les projets de loi ou les

discours ministériels. Et ceux qui parlent avec cet inconscient cynisme croient être d'honnêtes et prévoyans hommes d'Etat.

Cette Révolution fiscale, qui est en train de s'accomplir simultanément en Angleterre et en France et qui, par la puissance de l'imitation, gagne d'autres pays, ne s'est révélée sous son aspect brutal que dans les trois dernières années. Il y en a eu, toutefois, des prodromes, un peu plus lointains, quoique assez récens encore ; ç'a été, en Angleterre, le vote en 1894 du tarif de droits progressifs élevés sur les successions, suivant la proposition de sir William Harcourt, alors chancelier de l'Echiquier dans un ministère libéral; et ce fut peu après, en France, le vote, dans des conditions plus modérées, mais qui devaient conduire à de prompts entraînemens, d'un tarif progressif pour les droits successoraux en 1901.

Ces brèches faites au principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt ébranlèrent singulièrement le régime financier que les législateurs de la fin du XVIIIe siècle et de tout le XIXe siècle avaient, avec tant de soin et de succès, élaboré. Il n'est pas superflu de rappeler ici les traits principaux de ce régime qui fournit aux Etats bien administrés d'abondantes ressources, qui maintint la concorde entre les citoyens et qui aida au prodigieux épanouissement de richesse et à l'élévation de toutes les classes de la population dont le XIXe siècle fut le témoin et le bénéficiaire.

I. — LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU RÉGIME FISCAL MODERNE

Le régime fiscal moderne, celui qui existait sans altération grave il y a vingt ans et qui existe encore, à l'heure présente, dans l'ensemble, quoique avec quelques regrettables altérations, en Angleterre et en France, se recommande par les traits suivans : la complète égalité des citoyens devant l'impôt, ce qui rend effective la célèbre formule qu'il n'y a d'impôt légitime que celui qui a été consenti par le contribuable ; l'impôt réel et impersonnel, c'est-à-dire portant sur les choses, sur les biens concrets, sans intrusion dans la vie du contribuable, dans ses affaires, dans sa situation spéciale, dans ses secrets ; le recours à des signes extérieurs, à des indices sagement et prudemment choisis et interprétés, pour taxer les revenus qui ne se dénoncent pas d'eux-mêmes ; l'emploi d'une partie des plus-values

d'impôts et du produit des conversions de dettes publiques à réduire graduellement les taxes les plus gênantes sur les consommations générales.

Toute la pratique financière du XIXe siècle s'est inspirée de ces principes. On était arrivé, en l'observant, dans l'Europe Occidentale à avoir un régime financier souple et solide, excluant l'arbitraire, largement productif, dont le rendement suivait de très près les progrès de la richesse publique et fournissait d'abondantes plus-values.

On peut dire qu'en France ce régime avait atteint un haut degré de perfection. Jusqu'en 1901, il n'avait pas subi d'altérations graves. Toutes les taxes directes étaient proportionnelles; l'une d'elles, cependant, la contribution personnelle et mobilière, admettait, à la base, des exemptions ou des réductions, dans les grandes villes, pour les petits ou les modiques revenus, mais ce n'était pas là une infraction formelle à la règle de la proportionnalité de l'impôt. L'exemption des tout petits loyers, ceux au-dessous de 500 francs à Paris et les réductions aux loyers de 501 à 1 100 francs, ne portaient que sur la moindre partie de l'ensemble de la matière imposable; ils étaient justifiés par les droits d'octroi qui, avant la réforme de 1897 dégrevant les boissons hygiéniques, étaient sensiblement plus lourds que depuis lors pour les petits contribuables; c'était une compensation équitable. Au-dessus de 1 100 francs, c'est-à-dire pour de beaucoup la plus grande partie de la matière imposable (1), la taxe était strictement proportionnelle.

On avait consenti, et cela avec une moindre raison, aux propriétaires parcellaires, en 1898, une immunité ou des réductions à l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, exemptant de toute taxe pour l'État les cotes de 10 francs et au-dessous et accordant des remises de moitié ou d'un quart à celles de 10 à 20 francs et de 20 à 25 francs. Cette mesure, qui représente pour le Trésor un sacrifice annuel de 15 millions, témoignait du désir d'alléger de plus en plus la charge des petits contribuables.

Les critiques que l'on pouvait et que l'on peut encore adresser à notre système d'impôts directs ne portaient que sur deux points et pouvaient aisément recevoir satisfaction : 1° les bases de plusieurs de ces impôts étaient trop anciennes et n'avaient

(1) Voyez la démonstration à ce sujet dans notre *Traité de la science des Finances*, 7e édition, t. Ier, p. 204.

pas été l'objet des revisions périodiques décennales que la loi avait d'ailleurs prévues pour plusieurs et qui n'étaient faites régulièrement que pour la contribution des patentes. Nous avions réclamé avec insistance durant trente ans et nous avions fini par obtenir en 1890, pour l'impôt foncier sur la propriété bâtie, une revision nécessaire et qui se montra productive; il eût fallu et il faudrait faire des revisions analogues pour l'impôt foncier sur la propriété non bâtie et pour la contribution mobilière qui est tenue au courant à Paris et dans diverses grandes villes, mais qui ne l'est pas dans les agglomérations de moindre importance et surtout dans les campagnes. En appliquant, conformément à l'esprit de l'institution et à la lettre même de la loi, des revisions décennales, on enlèverait toute force à la première critique que suscitaient et que suscitent encore les contributions directes françaises.

La seconde critique qui leur était ou leur est adressée, c'est que certaines branches de revenu d'origine nouvelle ou de forme spéciale échappent à leur prise, ainsi qu'à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Là aussi le remède est tout indiqué; c'est de créer quelques catégories nouvelles, ainsi qu'on l'a fait à différentes reprises, à la contribution des patentes, ou d'étendre l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières à divers revenus qui n'y sont pas assujettis. Ces extensions peuvent se faire, non seulement sans révolution, mais sans perturbation.

Il serait aisé ainsi de donner à notre système d'impôts directs les complémens et les rectifications nécessaires, ce qui, sans arbitraire ni inquisition, en rehausserait le caractère de justice et en accroîtrait l'élasticité et la productivité.

Quant à notre système d'impôts indirects, il n'a cessé, depuis le milieu du XIXe siècle, d'être l'objet d'importantes atténuations. La généralité de ces taxes a été sensiblement réduite. Il suffit de mentionner les dégrèvemens qui suivent: l'impôt sur le sucre, qui était de 54 francs par 100 kilogrammes avant 1860 et qui fut accru après la guerre de 1870-71, au point qu'il montait à plus de 73 francs en 1880, fut à diverses reprises abaissé depuis lors et ramené à 27 francs en 1903. On sait l'énorme réduction des droits sur les boissons hygiéniques, le vin ne payant plus à Paris actuellement que 1 fr. 50 l'hectolitre depuis l'importante réforme de 1897, au lieu de 18 francs qu'il payait auparavant et même de 25 francs qui fut le montant du droit avant 1880. Dès

le milieu du XIXe siècle, la taxe sur le sel avait été réduite de 30 centimes à 10 centimes le kilogramme et elle ne représente plus que 0 fr. 75 par tête. La taxe sur les transports de voyageurs en chemins de fer a été réduite d'environ moitié, avec une combinaison qui abaissa d'une manière particulière les prix des places en troisième classe. Enfin, c'est bien un dégrèvement populaire aussi que l'abaissement de la taxe postale à 0 fr. 10, ce qui fait que les postes, comme nous l'avons démontré bien des fois, si l'on se livre à une analyse exacte, ne rapportent plus rien à l'État et que ce service est fait par lui à prix coûtant.

Il s'est ainsi accompli, depuis le milieu du siècle dernier, et plus particulièrement depuis 1880, un effort soutenu pour réduire de plus en plus les impôts de consommation dans l'intérêt de la catégorie la plus nombreuse des contribuables.

Le régime financier actuel en France ne conserve que deux impôts indirects très productifs, et ils frappent des denrées, dont l'une est manifestement nuisible à l'individu et à la société, et dont l'autre soulève des contestations au point de vue de l'hygiène et n'a en tout cas aucun caractère de nécessité. Ce sont les droits sur l'alcool et sur le tabac, qui produisent au Trésor, l'un 340 millions environ et l'autre 400 millions nets, défalcation faite des frais de fabrication. L'on ne saurait critiquer ni l'une ni l'autre de ces taxes, qui sont justifiées par le caractère de superfluité et même, pour l'une tout au moins, de nocuité de la denrée taxée et qui devraient être maintenues, alors même que les besoins du Trésor ne seraient pas si pressans.

Le Français, qui ne boit pas d'alcool et ne fume pas, n'apporte qu'un tribut des plus légers aux contributions indirectes. On peut, sans doute, invoquer les droits de douane, à l'importation, dont le produit oscille autour de 450 millions de francs. Mais, d'une part, ces droits ne sont pas établis uniquement dans un dessein fiscal ; ils le sont aussi, et parfois surtout, en vertu d'un système économique que nous n'avons pas à examiner ici et qui prétend protéger le travail et par conséquent les travailleurs du pays ; et, d'autre part, depuis que la France, aidée surtout de ses deux colonies méditerranéennes, l'Algérie et la Tunisie, produit largement son approvisionnement de blé, les droits de douane ne frappent ou, du moins, n'atteignent aucun objet de stricte nécessité, et le blé, actuellement, ne subit, de leur chef, aucun renchérissement La situation de la population

française est, à ce point de vue, très différente de celle de la population allemande ou de la population italienne qui, incapables de produire sur leur sol leur propre nourriture, voient l'alimentation populaire considérablement renchérie par les taxes douanières.

Il ressort de ce rapide exposé que les vives attaques élevées, au point de vue de l'équité, contre le régime fiscal de la France, sont surannées; elles sont des réminiscences d'un état de choses très ancien et qui a disparu. Nous dressions, il y a déjà un quart de siècle, avec des documens précis en main, un tableau comparatif des impôts payés à Paris même par un ménage d'ouvriers et par un ménage opulent; il ressortait de ce rapprochement que le second payait à l'État, au département et à la Ville, presque le double de ce que payait le premier (1). Ce tableau a été souvent cité à la tribune du Parlement; il n'a été l'objet d'aucune contestation sérieuse. A plus forte raison, aujourd'hui que les droits sur le sucre ont été réduits de moitié, que les droits sur les boissons hygiéniques à Paris ont été abaissés de plus des neuf dixièmes, que la taxe postale a été diminuée d'un tiers, pour ne parler que des réductions les plus connues, est-il certain que la prétendue surcharge d'impôts pour les classes peu fortunées est un préjugé qui a ses racines dans un état social disparu. Il suffirait, par des opérations aisées, de mettre deux de nos contributions directes complètement au courant de certains faits nouveaux, pour que notre régime financier dût être considéré comme se rapprochant, autant que la complexité de la vie sociale moderne le permet, de la perfection.

Cette perfection fiscale, l'Angleterre du troisième quart du XIXe siècle se flattait de l'avoir atteinte. Avant la fâcheuse guerre de l'Afrique du Sud et avant la rivalité allemande pour la marine, le budget britannique apparaissait comme singulièrement simple, libéral et productif. On avait graduellement supprimé la plupart des impôts indirects et des droits de douane, qui avaient été, les premiers du moins, plus touffus en Angleterre, dans la première moitié du XIXe siècle, qu'en aucun autre pays. Il suffit de se reporter à un document financier anglais vieux de dix ou quinze ans. Tous les impôts indirects intérieurs avaient été abolis, à l'exception de ceux sur les spiritueux, sur la bière et sur la

(1) Ce tableau a paru dans la préface de la troisième édition (1883) de notre *Traité de la science des Finances* et il a été reproduit dans les éditions postérieures.

chicorée. L'impôt sur le sucre notamment n'existait plus. Quant aux droits de douane, ils ne portaient que sur une quinzaine d'articles ; les voici tous : le cacao, le café, la chicorée, les fruits secs (raisins de Corinthe, figues et pruneaux,) le thé, le tabac, le vin, la bière, le chloroforme, le collodion, l'éther et les objets dans la fabrication desquels entrait l'alcool, enfin les cartes à jouer pour tenir compte du droit de timbre sur le même article d'origine britannique. Voilà toute la nomenclature des droits de douane anglais en l'année 1893 (1). On voit que l'Angleterre avait presque réalisé le programme connu sous l'étiquette : « la table libre de toute taxe. » Il restait, à la vérité, les droits sur la bière, très modiques d'ailleurs, et sur quelques rares denrées coloniales.

Les taxes directes britanniques étaient, elles aussi, singulièrement légères. La principale, c'était l'*Income tax* ou impôt sur le revenu ; on sait qu'il est cédulaire, c'est-à-dire ne porte que sur les différentes sources de revenu, sans totalisation ; celle-ci peut être réclamée, toutefois, par le contribuable qui désire profiter de l'immunité complète accordée aux très petits revenus et des réductions consenties aux revenus moyens : l'immunité alors existait pour tous les revenus au-dessous de 150 livres sterling (3 750 fr.) ; elle a été portée depuis lors à 160 livres (4 000 fr.) ; quant aux réductions (*abatements*), elles étaient accordées alors aux revenus de 150 livres à 400 livres (10 000 fr.) ; elles ont été, depuis lors, considérablement élargies et s'appliquent maintenant aux revenus inférieurs à 700 livres (17 500 fr.).

Cet impôt britannique sur le revenu, jusqu'à un temps assez récent, était, d'ailleurs, singulièrement modique : pendant les cinq années écoulées de 1889 à 1893, il fut uniformément de 6 pence par livre, soit de 2,45 pour 100 en chiffres ronds ; en 1894, il fut porté à 7 pence, soit 2,85 pour 100 environ. Ajoutons pour compléter le tableau que les droits de succession, très divers alors et archaïques, grevaient, tous réunis, de 7 583 000 livres ou de 190 millions de francs la transmission des héritages, dont le montant était évalué à plus de 5 milliards 500 millions de francs ; le droit moyen, en ligne directe et en ligne collatérale réunis, était donc au-dessous de 3 et demi pour 100, perception assez notable, mais non écrasante.

(1) Voyez le *Statistical Abstract for the United Kingdom in each of the last fifteen years from 1879 to 1893*, p. 26 et 27.

Tel était le régime financier de l'Angleterre pendant la période que l'on peut appeler gladstonienne. C'était une sorte de paradis fiscal. L'importance des taxes locales, toujours très élevées dans la Grande-Bretagne et reposant presque uniquement sur la propriété foncière, jetait seule une ombre sur ce brillant tableau; elles s'élevaient alors à 715 millions de francs environ (28 308 770 livres en 1892). Mais c'était un chiffre relativement modeste si on le rapproche du niveau atteint depuis.

En définitive, l'homme riche ou aisé, durant cette ère gladstonienne, qui fut la plus brillante de la Grande-Bretagne, n'avait à acquitter que des taxes très modérées; quant à l'ouvrier, il ne payait quasi rien; il profitait de tout ce magnifique développement économique, sans y contribuer par aucun sacrifice sérieux. Un membre important et notable du parti libéral, qui fut ministre, M. Fawcett, faisait remarquer que l'absence pour eux d'impôts directs et la suppression de presque tous les impôts indirects, sauf ceux sur l'alcool et le tabac, faisaient que les ouvriers tempérans n'avaient aucun impôt à payer, qu'ils ne contribuaient en rien ou presque en rien aux charges publiques et que c'était là, chez un peuple libre et à suffrage étendu, un spectacle démoralisant, pouvant comporter des entraînemens aux dépenses injustifiées.

Cette réflexion est très juste. Il est permis de penser que, dans cette période qu'on peut presque aujourd'hui regarder comme idyllique, l'Angleterre eût agi sagement en conservant, à des taux très modérés, quelques taxes indirectes sur les denrées qui ne sont pas de toute première nécessité, sur le sucre par exemple, d'autant que, n'étant pas productrice de cette denrée, elle perçoit aisément, presque sans frais, un impôt de ce genre à la douane. Cela eût maintenu, dans la Grande-Bretagne, ce qui est nécessaire en tout pays, des taxes de peu de produit immédiat, mais en quelque sorte d'attente, en vue d'éventualités qui peuvent toujours se présenter chez les nations modernes, même les plus pacifiques et les mieux conduites. Son système fiscal en eût eu plus d'élasticité et de puissance virtuelle.

II. — LES CAUSES RÉELLES ET PRÉTENDUES DES DÉPENSES NOUVELLES

Ces éventualités sont survenues à partir de l'ouverture du XXe siècle; elles se sont présentées sous deux formes : un accrois-

sement soudain et notable des dépenses militaires, notamment des dépenses maritimes; puis, une catégorie de dépenses nouvelles, imprévues pour nos pères, inimaginées, et qui, si l'on n'y met ordre, arrêteront, par leur excès même, l'essor national : les dépenses dites sociales.

On a invoqué ces deux catégories, l'une d'augmentation, l'autre d'ouverture de crédits nouveaux, pour justifier la taxation révolutionnaire et spoliatrice qu'on est en train d'édifier en France et en Angleterre. Cette excuse ou ces circonstances atténuantes ne peuvent aucunement être admises par un observateur sérieux.

Il faut réfléchir, en effet, que si deux causes nouvelles de considérables dépenses de l'État ont surgi, il s'est présenté, d'autre part, comme compensations, deux causes puissantes, l'une d'accroissement de recettes, l'autre de réduction de dépenses. La première, ce sont les plus-values constantes d'impôts dues à l'essor même de la richesse publique. Ces plus-values qui, en certaines années, ont atteint ou dépassé en France 100 millions de francs, fournissaient une dotation plus que suffisante pour les extensions ou les améliorations utiles des services publics. L'autre cause bienfaisante, véritable aubaine pour les budgets des grands et vieux peuples endettés, ç'a été la baisse sensible du taux de l'intérêt, permettant d'emprunter à des conditions meilleures, de substituer des emprunts nouveaux moins coûteux aux emprunts anciens, ce qui constitue le mécanisme si efficace des conversions de dettes publiques. L'Angleterre y a toujours recouru avec décision dès le XVIIIe siècle ; la France, après quelques tâtonnemens et quelques hésitations, s'est décidée aussi à en faire un usage régulier et continu, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Il en est résulté, dans les temps récens, pour la Grande-Bretagne, les deux conversions successives des Consolidés Britanniques de 3 pour 100 en 2 3/4 en 1888 et en 2 1/2 en 1903, et pour la France les conversions successives en 1883, en 1894 et en 1902, des emprunts 5 pour 100 émis au lendemain de la guerre de 1870-71, aujourd'hui réduits en fonds 3 pour 100, ce qui, avec quelques autres opérations analogues secondaires, a procuré au budget français une économie annuelle de 136 millions.

Les finances françaises profitèrent encore dans les quinze dernières années d'une autre aubaine considérable qui eût dû

les mettre à l'aise et les rendre solides. L'essor des recettes des chemins de fer, grâce au progrès de la richesse publique, fit disparaître quasi complètement le lourd fardeau des garanties d'intérêts aux grandes Compagnies de chemins de fer, lesquelles, en 1893, avaient coûté au Trésor français 93 millions, et permit même des participations du Trésor aux bénéfices de l'une des Compagnies, celle de Lyon, et des reversemens par plusieurs autres, celles d'Orléans, de l'Est et du Midi, de partie des sommes avancées du chef de la garantie : c'est de plus de 100 millions par an que le Trésor se vit ainsi soit allégé, soit enrichi, par le seul développement du trafic des voies ferrées et, en y joignant le bénéfice des conversions de dettes, le bénéfice annuel pour lui ressort à 240 millions au moins.

Ainsi, l'État, s'il voyait ses dépenses s'accroître, bénéficiait aussi de ressources nouvelles, considérables : une administration vigilante et ordonnée eût dû faire aisément face aux premières avec les secondes.

Les dépenses nouvelles, que l'on invoque pour la justification ou l'excuse des déficits et des nouveaux impôts écrasans, n'ont, de leur côté, atteint le chiffre auquel elles s'élèvent aujourd'hui que par la légèreté ou les entraînemens des gouvernemens et des parlemens anglais et français.

Le gouvernement allemand est en partie, sans doute, responsable des exigences croissantes du budget de la marine ainsi que du budget nouveau des œuvres sociales : mais s'il a provoqué, dans ces deux directions, chez les peuples voisins ou rivaux, des dépenses considérables, il leur a donné aussi, même à ce sujet, des leçons de bon ordre qu'ils ont eu le tort de ne pas suivre. Dans son rapport général sur le budget de 1910, M. Doumer signale que le budget de la marine allemand monte à 504 millions de francs, le budget de la marine anglais à 886 millions et le budget de la marine français à 371 millions en 1910, — contre, pour celui-ci, 320 millions en 1908, — et cela, en ce qui nous concerne, « sans la mise en chantier d'aucune grosse unité nouvelle pour renforcer notre flotte ou simplement pour remplacer les unités vieillies, d'une valeur militaire insuffisante, qui ont été récemment condamnées ou qui méritent de l'être. » N'est-il pas évident que, si notre administration de la marine avait été, depuis un quart de siècle, vigilante et ordonnée, si elle n'avait pas été confiée à des hommes notoirement incompétens et négligens,

si, par une basse servilité démagogique, on n'avait pas laissé nos arsenaux tomber dans l'anarchie, notre marine ne serait pas dans le délabrement où elle se trouve et que, avec quelques dizaines de millions de dotation de moins, uniquement destinées aujourd'hui à réparer en partie les fautes du passé, elle serait dans un état plus digne de la France ?

Nous croyons que l'Allemagne, atteinte depuis dix ans de la mégalomanie navale, ne pourra pas développer davantage, comme elle en annonçait l'intention, son programme de constructions à outrance ; elle sera arrêtée par la résistance de la population aux impôts nouveaux, et par les succès électoraux des socialistes, vers lesquels se tournent, à titre de protestation, beaucoup plus que par conviction doctrinale, tous les mécontens. Le refus du vote d'impôts nouveaux, l'élection de candidats le plus nettement hostiles au gouvernement, ce sont les deux seuls procédés qu'ait un peuple pour arrêter les folies gouvernementales ; ce sont les deux freins légitimes et nécessaires ; les Allemands en usent avec raison ; il serait à désirer que les Français et les Anglais se missent à y recourir également.

L'Allemagne a inventé la politique sociale ; elle l'a fait, il y a un quart de siècle ; tous les peuples maintenant prétendent l'imiter ; mais ils l'imitent fort mal. Toute réserve faite sur le principe de ses assurances sociales obligatoires, on doit reconnaître que l'Allemagne a apporté un admirable esprit d'ordre et de mesure dans la création et le fonctionnement de ces organismes. Voilà un quart de siècle qu'ils fonctionnent, car ils datent de 1883 et de 1884. Or, l'Empire allemand s'est arrangé de façon que presque tous les frais en soient faits par les intéressés ; il n'y contribue lui-même que pour une somme des plus modiques, qui ne montait qu'à moins de 61 millions de francs (48 757 608 marks) en 1906 (1) et qui peut atteindre, pour l'année courante, 65 à 66 millions de francs. Voilà tous les sacrifices que fait l'Empire allemand pour l'ensemble de ses assurances ouvrières ; c'est de la philanthropie à bon marché, philanthropie intelligente d'ailleurs, puisqu'elle ne gaspille pas les deniers publics, qu'elle se contente de fournir des cadres et des règles aux intéressés, en leur allouant quelques subventions, très étroitement mesurées.

(1) *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, 1908, p. 318.

L'Angleterre et la France ont très maladroitement copié et copient encore de plus en plus maladroitement l'Allemagne, en quintuplant ou en sextuplant, dans des œuvres incohérentes, les sacrifices que fait celle-ci pour des œuvres bien combinées. Il suffit de citer notre prodigieuse loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards et aux infirmes, qui, avec d'énormes et souvent grotesques abus, coûte à la France 98 millions de francs, moitié plus que ce que l'Empire allemand, avec sa population de 60 pour 100 supérieure à la nôtre, dépense pour tout son faisceau d'assurances officielles variées. Il faut également mentionner le débat qui se poursuit au Sénat sur l'assurance obligatoire contre la vieillesse, laquelle coûtera à elle seule au Trésor plusieurs centaines de millions.

L'Angleterre, mais ce n'est pas là une consolation, agit, en cette matière, avec le même entraînement et la même étourderie que la France. Elle a voté sur les pensions ouvrières, sans aucune étude préalable, sans aucune base positive, en quelques séances, une loi qui lui coûte 220 millions par an et arrivera peut-être à 390; le ministère radical anglais annonce d'autres mesures, aussi peu étudiées et préparées, qui aggraveraient considérablement le fardeau.

Quand donc on vient dire que les dépenses nouvelles engagées par les gouvernemens et les parlemens sont imposées par la nécessité, on se trompe gravement ou l'on trompe le pays. Une grande partie de ces dépenses provient de la légèreté, du parti pris, des fantaisies, on peut dire aussi des marottes des politiciens qui jouent, sans y regarder, avec les deniers publics. Le rachat des chemins de l'Ouest, par exemple, ici en France, la proscription des congrégations et la fermeture de milliers d'écoles libres, qu'il a fallu remplacer par des écoles publiques coûteuses, entrent, sans parler d'un coulage permanent, pour au moins 80 millions dans l'accroissement des dépenses depuis dix années. La cause de ces dépenses parasites et du gaspillage quasi continu est l'abaissement du personnel gouvernemental et représentatif; le pouvoir, en partie par leur faute, est échappé aux classes réfléchies, économes et prévoyantes pour échoir à celles qui n'ont ni expérience, ni contrôle sur elles-mêmes, ni souci de l'avenir. Ce n'est pas toujours par le talent que les membres des gouvernemens actuels sont inférieurs à ceux des gouvernemens antérieurs, mais beaucoup plus par la conscience; ils dissertent

avec autant de faconde sur les choses publiques; mais ils n'ont cure que de l'heure présente et de celle qui la suit immédiatement; les événemens ou plutôt les incidens immédiats bornent l'horizon de leur pensée; la maxime : « Après moi le déluge, » est leur constant mot d'ordre; ils la raccourcissent encore en la ramenant non pas à la durée de leur vie, mais à celle de combinaisons gouvernementales ou parlementaires éphémères; ils comptent sur la conjoncture, sur l'imprévu, et aussi sur l'oubli rapide et l'indulgence populaire pour pallier les conséquences un peu distantes de leur faute. En un mot, l'homme politique a complètement disparu, et il n'y a plus que ce diminutif : le politicien.

III. — A QUI APPARTIENNENT LES SUCCESSIONS? LA CONFISCATION DES SUCCESSIONS PAR L'ÉTAT

Le politicien qui détient aujourd'hui le gouvernement et le parlement, dépensant en fantaisies ou en entraînemens sans compter, est obligé, de temps à autre, de chercher des ressources. Sa préoccupation constante, pour écarter de lui l'animadversion populaire, est de frapper, soit exclusivement, soit de beaucoup principalement, un nombre de citoyens qui soit en petite minorité. De là la généralisation pratique de l'impôt progressif, qui, jusqu'à un temps très récent, n'était guère qu'une thèse d'école; de là aussi les coups de massue successifs qui accablent les successions, du moins celles qui ont quelque importance. Le politicien obtient ainsi deux résultats : il se procure, en négligeant les répercussions possibles et les défaillances probables des taxes dans l'avenir, des rentrées immédiates; il satisfait aussi un sentiment mauvais qui est très répandu, qui a été en quelque sorte l'âme des démocraties antiques et de celles du moyen âge et qui aussi a causé leur chute, à savoir : l'envie.

La révolution fiscale dont nous sommes témoins a son point de départ, pour l'Angleterre, dans la loi de sir William Harcourt, chancelier de l'Échiquier libéral en 1894, introduisant l'impôt progressif dans les successions; elle a également en France son point de départ dans la loi qui introduisit chez nous l'impôt progressif dans les successions en 1901. Ce sont des ministres soi-disant modérés qui, sur l'une et l'autre rive de la Manche,

ont commis cette énorme faute de désigner les successions comme une proie facile et ample à l'envie populaire.

On a vu plus haut que, en Angleterre, en 1893, à la veille des mesures proposées par sir William Harcourt et qu'il fit adopter malgré une lutte très vive de l'opposition conservatrice, les droits sur les successions produisaient 7583000 livres sterling ou 190 millions de francs pour une annuité successorale qui était alors de 5 milliards 500 millions; la taxe moyenne s'élevait ainsi à 3 1/2 p. 100 environ. Les droits successoraux britanniques étaient très compliqués: ils tenaient en partie de la législation moyenâgeuse; d'autre part, grâce au régime assez fréquent des substitutions, une partie de la matière successorale échappait aux taxes. Il pouvait donc y avoir lieu à une réforme; mais l'on sait que, quand l'État se mêle de reformer en matière fiscale, il aggrave toujours la charge.

Les successions sont, sans doute, une base fiscale acceptable. Il est incontestable que l'État rend un service en assurant la transmission paisible des biens: il a donc droit à ce qu'on l'en recompense. D'autre part, les successions font apparaître, de la part des avares ou même des gens simplement très économes, des biens mobiliers qui, durant l'existence de ceux qui les ont amassés, ont pu, étant dissimulés, ne contribuer que peu aux charges publiques. A ces deux titres, quoi que le second soit plus exceptionnel que le premier, la dévolution successorale peut être imposée. Toutes les législations, cependant, ne l'ont pas admis; on sait que, à l'heure actuelle, en Prusse, il n'y a pas encore de droit sur les successions en ligne directe: les enfans sont considérés comme des sortes de co-propriétaires des biens du père et l'on ne s'est pas résolu encore à frapper la transmission de l'avoir de celui-ci à ceux-là.

Les droits sur les successions sont, néanmoins, très antiques: l'Empire romain les appliqua. On connaît la fameuse *vicesima hæreditatum*, ou perception du vingtième des héritages qui fut due à Auguste. Dion Cassius nous apprend que ces droits portaient sur toutes les successions, tous les legs, toutes les donations pour cause de mort, excepté sur les successions dévolues aux pauvres et aux parens les plus proches. Il semblerait, d'après cela, que celles en ligne directe devaient être exemptées. Pline, en tout cas, a plaidé la cause de leur exemption en des termes très remarquables et qui, après dix-neuf siècles, méritent d'être

reproduits. En parlant de cette *vicesima hæreditatum*, il s'exprime ainsi : « *Tributum tolerabile et facile hæredibus duntaxat extraneis, domesticis grave ;* tribut tolérable et facile pour les héritiers complètement étrangers, mais lourd pour les parens. » Et il ajoute : « aussi l'a-t-on imposé aux étrangers et en a-t-on exonéré les proches parens, *videlicet quod manifestum erat, quanto cum dolore laturi, seu potius non laturi homines essent distringi aliquid et abradi bonis, quæ sanguine, gentilitate, sacrorum denique societate meruissent, quæque nunquam ut aliena et speranda, sed ut sua semperque possessa, ac deinceps proximo cuique transmittenda cepissent ;* c'est pourquoi la taxe fut imposée à ceux-là (les étrangers), tandis qu'on en déchargea ceux-ci (les proches), parce que « il était manifeste avec quelle douleur ils auraient supporté ou plutôt ils n'auraient pas supporté qu'on enlevât et qu'on arrachât quelque chose au bien qu'ils avaient mérité par leur communauté de sang, de traditions divines et humaines et qu'ils avaient regardé toujours non pas comme des choses étrangères et objet d'espérance, mais comme leur appartenant déjà, comme toujours possédées par eux et devant être ensuite transmises au parent le plus proche. » C'est en ces termes frappans, décisifs, que s'exprime la sagesse antique ; c'est là aussi le principe de ce que, en notre droit, on appelle la saisine, de cette formule célèbre : Le mort saisit le vif, c'est-à-dire que la translation des biens du mort au parent le plus proche se fait d'elle-même, sans intermédiaire, sans investiture quelconque, fût-ce celle de l'État. Ce sont ces principes, consacrés par plus de vingt siècles de civilisation, malgré tant de péripéties sociales, que l'on prétend aujourd'hui supprimer.

Admettre un droit, quel qu'il soit, de succession en ligne directe, c'est déjà, on le voit, par cette opinion frappante des anciens et par l'exemple actuel de la Prusse, faire une concession sérieuse à l'État ; ce droit doit être maintenu dans les limites d'une très grande discrétion ; la contribution en ce cas doit être tout à fait légère. En ce qui concerne les successions dévolues à des étrangers, le droit peut être plus étendu ; mais il ne saurait être livré à l'arbitraire du gouvernement, à ses coups répétés et sans retenue ; il doit rester un impôt, un impôt sur les biens et, comme tel, avoir des limites analogues à celles où sont contenus les droits généraux sur le revenu et la fortune des vivans.

On peut soutenir et nous avons soutenu et soutenons (1), quant à nous, que les droits de succession, quels qu'ils soient, ne devraient jamais prélever plus d'une année du revenu des biens transmis. Autrefois, le revenu était d'environ 5 p. 100, parfois en matière commerciale de 6 p. 100. On ne s'était écarté que modérément de cette limite pour le fonctionnement de ces droits en France dans la première partie du XIXe siècle: les successions en ligne directe payaient 1 p. 100; celles entre frères et sœurs, oncles, tantes, neveux et nièces, 6 fr. 50 p. 100, celles entre grands-oncles, grand'tantes, cousins germains 7 p. 100; entre parens au delà du quatrième degré (c'est-à-dire plus éloignés que cousins germains) et jusqu'au douzième (limite des successions *ab intestat*), le droit était de 8 p. 100; entre personnes non parentes, il atteignait 9 p. 100; enfin, entre époux, il était de 3 p. 100. On voit que, en ligne directe, la perception était très discrète; elle restait encore modérée, quoique peut-être déjà trop forte, entre époux et entre collatéraux proches, frères et sœurs, neveux et nièces; si elle s'accentuait pour les autres cas, elle demeurait, même entre étrangers, dans les limites de deux années de revenu environ. A la suite de la guerre de Crimée, le Trésor ayant de grands besoins d'argent, éleva de 25 p. 100 (2 décimes et demi) tous les droits d'enregistrement; les droits sur les successions furent accrus d'autant et s'écartèrent de la modération primitive; cette surtaxe temporaire devint perpétuelle.

En Angleterre, comme en France, les droits sur les successions, quoique confus, étaient assez modérés, jusqu'aux profondes modifications que leur imposa sir William Harcourt en 1894. Une réforme, sans doute, eût pu être utile en supprimant les archaïsmes et en faisant disparaître les anomalies injustes; un léger relèvement uniforme des droits, quoique prêtant à la critique, eût pu être accepté. Mais le chancelier de l'Échiquier fit voter un tarif progressif des plus accentués, dépassant, dans ses degrés supérieurs et même moyens, les limites d'un impôt et aboutissant à une véritable confiscation.

Les Anglais ont deux droits distincts de succession qui, sauf en ligne directe, se cumulent: l'un est dit *Estate Duty* et porte sur la masse successorale sans considération de la personne

(1) Voyez notre *Traité de la science des Finances*, 7e édition, t. I, p. 715.

de l'héritier et du lien qui le rattachait au défunt. L'autre est appelé *Legacy and Succession Duty*, droit sur les legs et successions, et se joint, pour tous les héritages autres que ceux en ligne directe, au premier droit.

Le premier impôt successoral britannique, tel qu'il fut établi par sir William Harcourt en 1894, est progressif suivant l'importance de la masse successorale : les toutes petites successions, celles au-dessous de 100 livres sterling (2500 francs) sont exemptes de tout droit; pour les autres, l'*Estate Duty*, jusqu'aux accroissemens récens, variait de 1 à 8 pour 100, à savoir : 1 pour 100 jusqu'à 12500 francs; 2 pour 100 de 12500 à 25000 francs; 3 pour 100 de 25001 à 250000; 4 pour 100 de 250001 francs à 625000; 4 et demi pour 100 de 625001 à 1250000; 5 pour 100 de 1250001 à 1875000 francs, 5 et demi pour 100 de 1875001 francs à 2 millions et demi; 6 pour 100 de plus de 2 millions et demi à 3750000 francs; 6 et demi pour 100 de 3750001 à 6250000; 7 pour 100 de 6250001 à 12 millions et demi de francs; 7 et demi pour 100 de 12 millions et demi de francs à 25 millions, et enfin 8 pour 100 pour plus de 25 millions de francs. C'était là une taxation tout à fait draconienne : établir un droit de 4 et demi à 5 pour 100 sur les successions moyennes en ligne directe et de 7 à 8 pour 100 sur les grosses successions dans la même ligne, c'était considérer l'État comme une sorte de co-propriétaire des biens des particuliers.

Quand la succession s'effectuait entre collatéraux ou entre personnes non parentes, aux droits ci-dessus, constituant l'*Estate Duty*, se joignaient les droits suivans du *Legacy and Succession Duty :* 3 pour 100 entre frères et sœurs ou descendants d'eux; 5 pour 100 entre oncles et tantes ou leurs descendans; 6 pour 100 entre grands-oncles ou grand'tantes et les descendans d'eux; enfin 10 pour 100 entre parens plus éloignés ou non parens. Par la combinaison de ces deux droits successoraux, les taxes sur les successions, établies par sir William Harcourt, s'élevaient jusqu'à 18 pour 100.

Ce n'est plus là un impôt. M. Balfour, chef alors, comme aujourd'hui, de l'Opposition, demandait, dans la discussion dont ces droits furent l'objet, si l'on devait admettre que les particuliers, parens ou légataires désignés par le défunt, ne recueilleraient dans les héritages que la part que l'État daignerait leur laisser. C'est à propos également de ces droits formidables que,

avec grand'raison, dans ses *Systèmes généraux d'impôts*, M. René Stourm pose cette question : *A qui appartiennent les successions?* Nous la posons, nous aussi, et il importerait qu'elle fût résolue. Est-ce, — comme dans les pays musulmans, ce qui a été pour ces contrées la cause de l'arrêt de tout essor, — l'État qui est propriétaire éminent de tous les biens dont les particuliers ont de leur vivant la jouissance et qui, à son gré, peut s'en attribuer, lors de la mort du propriétaire transformé en une sorte d'usufruitier, toute la part qu'il juge bon de prendre, en laissant, par simple bienveillance ou par des considérations d'opportunité dont il est seul juge, le reliquat aux parens du défunt ou aux légataires qu'il a institués?

Il semble bien que ce soit la théorie qui tende à s'établir : autrement, on ne comprendrait pas ces prélèvemens scandaleux allant jusqu'à 18 pour 100, à plus forte raison les nouvelles surtaxes qui devaient postérieurement s'y ajouter. En adoptant, en 1894, ce tarif extravagant de droits successoraux, l'Angleterre faisait un grand pas, inconscient si l'on veut, dans la voie du socialisme. Aussi, nous faisons remonter la Révolution fiscale, chez nos voisins, à cette loi de 1894.

Telle est la force du *virus* de l'impôt progressif, quand on a eu l'imprudence de l'introduire dans une législation, qu'il ne peut rester longtemps stationnaire et qu'il s'accentue sans relâche, menaçant de dévorer toute la substance qui est soumise à ses prélèvemens et devant y arriver fatalement si on lui en laisse le temps. A peine arrivé au gouvernement, le ministère britannique actuel, dit libéral, mais en réalité radical-socialiste, remania le tarif progressif établi par sir William Harcourt en 1894 et y ajouta quelques degrés; l'*Estate Duty*, le premier des deux droits successoraux britanniques, celui qui frappe la masse successorale, sans considération de la personne de l'héritier et du lien qui le rattachait au défunt, s'arrêtait à 8 p. 100 pour les successions au-dessus de 1 million sterling ou de 25 millions de francs; on porta le droit à 10 pour 100, à 12 pour 100, à 14 pour 100, à 15 pour 100 pour les masses successorales graduellement plus élevées. C'est là, rappelons-le, le droit qui s'applique en ligne directe; il s'y joint, pour les collatéraux et les personnes non parentes, le second droit successoral britannique qui va jusqu'à 10 pour 100. Par le cumul de ces droits, la taxe successorale, depuis le mois d'avril 1907 et avant les aggrava-

tions du budget actuellement en cours de discussion, va donc jusqu'à 25 pour 100. Peut-on soutenir qu'un prélèvement pareil constitue un impôt? C'est manifestement une confiscation pure et simple.

Le budget de M. Lloyd George, qui soulève tant de débats, vient encore relever ces droits, ce qui confirme de nouveau l'observation que nous faisions tout à l'heure sur l'évolution du *virus* de l'impôt progressif. Comme il eût été trop choquant, dans l'état actuel des mœurs, d'élever davantage le maximum de 15 pour 100 de l'*Estate Duty*, conduisant, par sa combinaison avec l'autre droit successoral, à une taxation de 25 pour 100 pour le degré le plus élevé, on a renforcé la taxe pour tous les degrés moyens, à partir de 125 000 francs, de 1, 2, 3 ou 4 pour 100. Une succession de 1 million de francs, par exemple, paie maintenant 7 pour 100 en ligne directe, une de 2 millions et demi de francs paie 9 pour 100, une de 5 millions de francs 11 pour 100, et ainsi de suite; quand la succession va à des collatéraux ou à des non-parens, il s'y joint une autre taxe de 3, 5, 6 ou 10 pour 100 suivant les cas, ce qui rend plus fréquens les prélèvemens totaux de 15 à 25 pour 100. Ainsi se généralise la confiscation partielle. Cette mainmise de l'État sur les successions est-elle du socialisme? Un journal financier anglais ministériel niant que le budget de M. Lloyd George contînt aucune mesure socialiste, un de ses abonnés lui écrivit : « Si l'État mettait un impôt de 100 pour 100 sur les successions, admettriez-vous que ce fût là du socialisme? si vous l'admettez, à quel pourcentage vous arrêterez-vous pour reconnaître le caractère socialiste du prélèvement? » Quant à nous, nous n'hésitons pas : des taxes successorales de 15, 20 ou 25 pour 100, ont manifestement le caractère de confiscation; elles ne peuvent se justifier par aucune considération; et c'est là, à n'en pas douter, du socialisme.

En France on s'est mis en marche dans la même voie, un peu plus tard que l'Angleterre, à l'imitation de l'Angleterre et l'on est sur le point de la rattraper. C'est la loi de finances du 25 février 1901 qui, par l'initiative gouvernementale, a transformé chez nous le tarif proportionnel des droits en un tarif progressif : il parut d'abord modéré et acceptable, du moins en ligne directe; le maximum ne s'en élevait pour cette ligne qu'à 2,50 pour 100; il ne faut pas oublier que c'était le double de la taxe antérieure qui n'était que de 1,25 pour 100; entre époux,

en ligne collatérale et pour les non-parens la progression atteignait des taux tout à fait inacceptables : 7 pour 100 entre époux, 12 pour 100 entre frères et sœurs, 13,50 pour 100 entre oncles et neveux, 15,50 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux ou entre cousins germains, 17,50 entre parens au 5e ou 6e degré, c'est-à-dire cousins issus de germains, enfin 18,50 pour 100 entre parens plus éloignés et personnes non parentes. Tous ces derniers taux sont bien de la confiscation.

On ne s'en tint pas là ; toujours pour confirmer notre observation relativement à l'évolution rapide du *virus* de l'impôt progressif, on créa, par la loi de finances du 30 mars 1902, quatre nouveaux échelons où la taxation fut poussée jusqu'à 5 pour 100 en ligne directe, à 9 pour 100 entre époux, à 14 pour 100 entre frères et sœurs, à 15,50 pour 100 entre oncles et neveux, à 17,50 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux et cousins germains, à 19,50 pour 100 entre parens aux 5e et 6e degrés, enfin à 20,50 pour 100 entre parens plus éloignés et entre non-parens.

On ne saurait le répéter avec trop de force, ces prélèvemens arbitraires de 12, 15 ou 20 pour 100, n'ont d'aucune manière le caractère d'impôts ; ce sont des confiscations. L'État agit comme si les successions lui appartenaient, comme s'il pouvait les prendre tout entières, et, en réalité, il est en marche pour le faire. Au budget de 1907, le ministre des Finances proposait de relever de 10 pour 100 tous ces droits, sauf ceux s'appliquant aux très petites successions ; cela eût porté le maximum de la taxation à 28,60 pour 100. Un changement ministériel prévint cette nouvelle spoliation. Mais dans les récens budgets figure une nouvelle élévation de ces droits. M. Cochery proposait de porter le tarif jusqu'à 9 pour 100 entre père ou mère et fils ou filles, à 18 pour 100 entre grands-parens et petits-enfans, à 12 pour 100 entre époux, à 17 pour 100 entre frères et sœurs, à 18,50 pour 100 entre oncles et neveux, à 23 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux et cousins germains, à 26 pour 100 entre parens plus éloignés ou non-parens. La Commission du budget a reculé devant ces énormités en ce qui concerne la ligne directe ; mais elle a aussi relevé les tarifs. Elle en porte le maximum à 6 et demi pour 100 entre père ou mère et enfans, 7 pour 100 et 7,50 pour 100 entre grands-parens et petits-enfans, ou arrière-grands-parens et arrière-petits-enfans, à 12,25 pour 100 entre

époux, 18,25 pour 100 entre frères et sœurs, 23 pour 100 entre oncles et neveux, 26 pour 100 entre grands-oncles et petits-neveux et cousins germains, 29 pour 100 entre parens plus éloignés ou non-parens.

Et voici que l'on annonce, dans des discours faits par des membres relativement modérés de la Chambre, que tous ces droits devront être relevés de 25 pour 100 pour les retraites ouvrières; cela porterait le maximum à près de 9 pour 100 entre père et mère et fils ou filles, à plus de 15 pour 100 entre époux, à près de 23 pour 100 entre frères et sœurs, à 28,75 pour 100 entre oncles et neveux, à 36 un quart pour 100 entre parens éloignés ou non-parens. Le ministre des Finances, M. Cochery, parle déjà d'une nouvelle surtaxe d'un décime et demi, qui rapprocherait les droits de ces taux extravagans. On voit quelles étapes fait l'impôt progressif et à quels prélèvemens il arrive. En réalité, c'est le maintien de l'héritage qui est en question.

On tâche de réconforter les naïfs en leur disant : les taux les plus élevés ne s'appliquent qu'aux très grosses successions; ceux qui les recueillent ne sont pas intéressans. Il faudrait être bien imprévoyant pour admettre de semblables justifications ou même de semblables excuses. Si l'on trouve que l'État a le droit de prélever 30 ou 36 pour 100 d'une grosse succession, et que l'on insère ces droits dans le tarif successoral, la masse de la population qui juge qu'une somme de 1 million ou même de 500 000 francs, ou même de 200 000 francs, est une grosse succession, arrivera à demander que les mêmes taux soient appliqués à ces successions, que les personnes aisées considèrent comme moyennes, mais que la masse de la nation peut considérer comme importantes. On fera alors ce qu'a fait M. Lloyd George dans son budget de 1909-1910; on ne relèvera plus les taux maxima du tarif, ce qui produirait peu de chose, mais l'on appliquera ces taux aux successions moyennes après les avoir fait voter pour les successions exceptionnelles.

IV. — L'IMPOT GLOBAL PERSONNEL ET PROGRESSIF SUR LE REVENU CONCENTRATION DE LA TAXE SUR UNE PETITE MINORITÉ DE CONTRIBUABLES

On retrouve, dans les modifications qu'on est en train d'apporter à l'impôt sur le revenu en Angleterre et dans le projet d'impôt de même nature voté par la Chambre des députés

française, les mêmes traits que nous avons signalés dans les transformations récentes des taxes successorales : concentration de l'impôt, dans toute la mesure possible, sur une petite minorité de contribuables, qui ne trouve pas de défenseurs dans le Parlement et que l'on saigne à blanc; inquisition dans la vie familiale et journalière : ce sont bien là les caractères essentiels de la Révolution fiscale; il en résulte une taxation inique, oppressive, qui plonge dans le découragement la partie de la nation qui contribue le plus à la création du capital.

L'*Income tax* ou impôt britannique sur le revenu, tel qu'il fonctionnait en Angleterre jusqu'à la fin du dernier siècle et même jusqu'à l'avènement du ministère radical actuel ne prêtait pas à de très graves critiques. Ce n'était pas, on le sait, un impôt sur le revenu global; c'était un impôt cédulaire, portant sur les cinq principales sources de revenu considérées chacune isolément : la cédule A concernant les revenus fonciers; la cédule B, les revenus de l'exploitation agricole, distincts de la valeur locative de la terre ou du fermage : la cédule C, les revenus des fonds publics, nationaux, coloniaux ou étrangers; la cédule D, les revenus professionnels de toute nature, y compris les revenus industriels ou commerciaux et ceux des valeurs mobilières diverses; la cédule E, les traitemens des fonctionnaires publics.

Pour quatre de ces cédules, l'assiette de l'impôt est aisée, d'autant que pour l'exploitation agricole, cédule en soi peu importante et d'un très modique rendement, on admet certains forfaits; une seule cédule, la cédule D, concernant les revenus commerciaux, industriels et ceux des professions diverses, pouvait prêter à des difficultés. L'impôt britannique ayant écarté toute considération des signes extérieurs, force était bien d'avoir recours pour cette cédule isolée à la déclaration du contribuable. On avait entouré cette déclaration de toutes les garanties possibles : néanmoins, la cédule D a toujours été le point faible de l'*Income tax* et, selon nous, il eût été préférable de recourir, pour les revenus industriels, commerciaux et professionnels, aux signes extérieurs comme le fait notre contribution des patentes ou notre contribution mobilière.

Le public britannique s'était fait, toutefois, à l'obligation de la déclaration pour cette cédule D : le taux de l'impôt étant en général très léger et uniforme pour tous les contribuables, sauf l'immunité pour les très petits revenus et quelques réductions

pour les revenus modiques, on supportait cet assujettissement.

Le point capital, dans l'*Income tax* britannique, c'est que l'impôt n'était pas global; il portait sur les diverses parties du revenu; il n'était jamais totalisé; on ne cherchait pas à savoir le revenu d'ensemble du contribuable. Celui-ci, cependant, pouvait le faire connaître, s'il désirait profiter de l'immunité complète pour les tout petits revenus ou de déductions (*abatements*) pour les revenus modiques. Au-dessous de 4 000 francs de revenu total, on était, en effet, dégagé de l'impôt, et de 4 001 à 17 500 francs, on jouissait de la déduction de 4000 francs de revenu jusqu'à 10000 francs et d'autres déductions encore de moindre importance pour les revenus de 10 001 à 17 500 francs.

Ceux qui réclamaient ces déductions devaient naturellement démontrer qu'ils y avaient droit et, pour cela, faire connaître leur revenu total; mais c'étaient là des cas exceptionnels et où les déclarations spontanées n'avaient pas ou guère d'inconvéniens.

L'*Income tax* britannique n'avait aucun caractère progressif; il était, il est vrai, dégressif, en ce sens que les tout petits revenus, comme on l'a vu, en étaient indemnes et que les revenus modiques jouissaient de certaines modérations de la taxe. On ne fait, en général, aucune différence, entre l'impôt progressif et l'impôt dégressif : il y en a, cependant, une très grande et très nette. Nous l'avons maintes fois établie, et nous sommes étonné que les idées restent encore si confuses à ce sujet. L'impôt est dégressif quand c'est seulement la minorité de la matière imposable qui profite de dégrèvemens et que la majorité de la matière imposable est assujettie à un droit uniforme. Notre ancienne contribution mobilière était un exemple d'impôt dégressif. L'impôt est progressif, au contraire, quand la majorité de la matière imposable profite de dégrèvemens et que les taux élevés de l'impôt s'appliquent à des tranches de plus en plus minces (1). Si l'impôt dégressif est, dans certains cas, admissible, l'impôt progressif doit être toujours banni; c'est, en effet, un *virus* que l'on ne peut contenir, qui va toujours en se développant et qui, avec les plus frappantes iniquités, produit les perturbations les plus profondes.

Tel qu'il fonctionnait jusqu'à l'avènement du présent ministère radical, l'*Income tax* britannique était, en général, à des taux

(1) Voyez notre *Traité de la science des Finances*, t. I, p. 203 et 204.

très bas. On a vu que, dans la période gladstonienne, il n'était guère que de 5 à 6 pence par livre sterling, soit de 2 à 2 1/2 pour 100. On l'élevait notablement, mais passagèrement, dans les périodes de grands besoins nationaux. C'est ainsi que, pendant la guerre de l'Afrique du Sud (1899-1902), sous le dernier ministère unioniste, le taux en fut élevé successivement à 1 shilling, 1 shilling 2 pence et 1 shilling 3 pence par livre sterling, soit respectivement 5,6 et 6 1/4 pour 100. Mais ce taux, d'ailleurs uniforme pour tous les revenus, sauf les modérations indiquées ci-dessus, pouvait être considéré comme n'étant pas encore exorbitant, surtout en semblables circonstances, étant donné qu'il n'y a pas en Angleterre d'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, que l'impôt foncier d'État n'y existe quasi pas et que notre contribution mobilière y est inconnue. Aux taux ci-dessus, l'*Income tax* britannique était arrivé à produire 865 millions de francs en 1902-1903.

Le ministère radical actuel a apporté à l'impôt britannique sur le revenu une première modification qui parut équitable. On avait souvent demandé qu'il fût fait dans cet impôt une distinction entre les revenus personnels, provenant de l'activité du contribuable, revenus essentiellement précaires, et les revenus de capitaux qui offrent plus de permanence. Cette distinction était équitable. Le ministère britannique réduisit, dans le budget de 1907-1908, la taxe sur les revenus dits gagnés (*earned*) à 9 pence par livre sterling (3,70 pour 100), tandis que les autres revenus dits revenus non gagnés (*unearned*) étaient taxés à 1 shilling ou 5 pour 100 : cette remise ne fut accordée, toutefois, que pour les revenus gagnés de moins de 50000 francs. Cette limitation n'avait aucune raison d'être. La distinction entre les revenus provenant de l'activité personnelle ou les revenus temporaires d'une part et les revenus provenant de capitaux, d'autre part, était, au contraire, très légitime. Mais on ne peut assez blâmer les termes par lesquels la langue fiscale britannique désigne ces deux catégories de revenus; elle appelle revenus *gagnés* ceux qui proviennent de l'activité personnelle et revenus non gagnés (*unearned*) ceux qui proviennent de capitaux; or, dans la plupart des cas, ceux-ci sont tout aussi bien gagnés que les premiers : un homme qui a peiné toute sa vie pour se faire un capital et en toucher les revenus a tout aussi bien gagné ceux-ci qu'un homme qui n'épargne pas a gagné ceux que lui rapporte

annuellement sa profession et qu'il dépense. Il y a même plus de mérite dans le premier cas que dans le second, puisqu'il y a eu deux opérations pénibles et méritoires : il a fallu d'abord gagner le revenu, puis le consolider en le transformant en capital ; il est malheureux que la langue fiscale britannique jette ainsi le discrédit et la défaveur sur les revenus de capitaux.

Le nouveau budget de M. Lloyd George fait subir à l'impôt britannique sur le revenu une transformation complète. Il le rend progressif et, pour arriver à cette progressivité, il rend obligatoire, au gré de l'administration, la déclaration du revenu total. Il établit ce qu'il appelle la *supertax* et ce que M. Caillaux a nommé ici l'impôt complémentaire. Les personnes ayant de gros revenus, à savoir plus de 5000 livres sterl. ou de 125000 francs, seront atteintes par cette *supertax*. Le taux général de l'impôt sera de 1 shilling 2 pence, ou 5,90 pour 100; la *supertax* sera de 6 pence ou de 2 1/2 pour 100, à partir de 75 000 francs de revenu pour tous les contribuables qui ont un revenu de plus de 125000 francs. Nous négligeons certaines modalités accessoires. Ce qui a une très haute gravité, dans cette taxation, c'est moins encore le taux qui, pour les assujettis à cette *supertax*, dépassera 8 pour 100 pour les revenus élevés (on doit rappeler ici que les valeurs mobilières ne sont frappées d'aucune taxe spéciale en Angleterre) que la création d'une catégorie très peu nombreuse de contribuables qui sera livrée sans défense à tous les appétits du fisc. On calcule qu'il n'y a qu'une dizaine de mille personnes en Angleterre qui aient un revenu de plus de 125 000 francs. Ce sont dix mille victimes qui sont désignées pour supporter tous les excès présens et futurs de la taxation. Comment des surtaxes de ce genre portant sur d'aussi faibles couches de contribuables pourraient-elles être légitimes? Le grand principe moderne n'est-il pas que l'impôt doit être consenti par le contribuable? Et comment pourrait-on soutenir que de faibles catégeries de contribuables qui, à cause même de leur petit nombre, ne peuvent avoir de défenseurs au Parlement, consentent les taxes énormes sous lesquelles on les écrase? L'impôt ne peut être considéré comme consenti que quand il est uniforme pour tous les citoyens; il en résulte qu'un impôt progressif est au fond un impôt illégal, si l'on prend le terme de loi dans sa haute et philosophique acception.

L'impôt sur le revenu en France, tel qu'il a été proposé par

M. Caillaux et voté, avec encore de nombreuses déformations et aggravations par la Chambre des députés, est empreint des mêmes vices. Il les reproduit même avec des raffinemens, une inquisition plus cynique. L'impôt dit complémentaire, dans un pays à fortunes et à revenus disséminés comme l'est le nôtre, ne pouvait être rejeté sur les seuls citoyens opulens ; la productivité en eût été insuffisante. On l'applique à tous les contribuables ayant plus de 5 000 francs de revenus ; ces contribuables, d'après les statistiques fiscales, sont au nombre de 481 000 seulement sur plus de 20 millions d'adultes des deux sexes et 10 millions d'électeurs ; comme on admet, toutefois, des déductions assez amples pour les revenus de 5 001 à 25 000 francs, il en résulte que les principales rigueurs de l'impôt portent sur ceux qui ont un revenu supérieur à ce dernier chiffre : or, ils ne sont qu'au nombre de 50 000 environ ; voilà les victimes désignées aux appétits du fisc, aux caprices des Parlemens voulant multiplier les dépenses publiques. Où peut être le frein dans un pareil système ? Quelle sécurité peut avoir le contribuable appartenant à ces catégories ainsi choisies et mises en réserve pour être taxées à merci et miséricorde ? Ce sont des otages contre lesquels, à raison de leur petit nombre, on se croit tout permis. Tout témoigne que l'on est ici, comme pour les successions, dans la voie de la confiscation.

Un des traits les plus fâcheux des dernières années, c'est l'émulation qui s'est emparée des deux gouvernemens anglais et français en ce qui touche la fiscalité spoliatrice. M. Asquith, le chef du Cabinet britannique, déclarait, il y a un an ou dix-huit mois, que M. Caillaux était le ministre des Finances le plus génial du globe. Par un échange de courtoisie, M. Caillaux n'a cessé d'invoquer, à l'appui de ses projets, les exemples du Cabinet britannique. L'émulation entre ces deux gouvernemens pour l'application d'une fiscalité draconienne a été l'un des plus grands fléaux de ces dernières années et elle le reste encore, car elle survit au départ de M. Caillaux.

V. — MAINMISE PAR L'ÉTAT SUR LA PRÉTENDUE PLUS-VALUE NON GAGNÉE ET REVENDICATION PAR LUI DES BONNES CHANCES DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES ALÉATOIRES

Une des innovations de la fiscalité nouvelle en Angleterre

et, dans une certaine mesure aussi, en France, c'est la main-mise par l'État sur la prétendue plus-value non gagnée, *unearned increment*. Toute la première moitié et encore le troisième quart du XIXe siècle ont été remplis de discussions théoriques sur la plus-value spontanée du sol. C'était jadis une doctrine accréditée, que tous les progrès de la civilisation profitent au détenteur du sol et en enflent les revenus, sans aucun travail ni aucun mérite de sa part. On considérait que l'accroissement de la rente de la terre était fatal et devait être ininterrompu. Cette conception se rattache à ce que l'on appelle la loi de Ricardo, du nom de celui qui l'a formulée. Un certain nombre d'économistes, et parmi eux John Stuart Mill, en concluaient que l'État aurait le droit de s'approprier, aux dépens du propriétaire foncier, la rente du sol, à savoir tout ce qui, dans l'essor du revenu foncier, en dehors de l'intérêt des capitaux consacrés à la culture ou incorporés au sol, représentait l'effet du milieu social favorable.

A partir du troisième quartier du XIXe siècle, il fallut beaucoup rabattre de cette doctrine. Par la combinaison de circonstances diverses, notamment la concurrence des pays neufs et les progrès agricoles qui développent singulièrement la production, parfois au delà de la consommation comme pour le vin, le revenu et la valeur des terres en Angleterre, en Belgique, en France, là sous le régime du libre-échange, ici sous le régime de la protection, ont considérablement fléchi. Les propriétés agricoles assujetties à l'*Income tax*, impôt sur le revenu, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande en 1880, avaient une valeur locative de 69 548 796 livres sterl., soit en chiffres ronds 1 750 millions de francs; en 1906-1907, elles n'ont plus qu'une valeur locative de 52 053 135 livres, soit à peine un peu plus de 1 300 millions de francs (1); le déclin a donc été de 450 millions de francs, ou de plus du quart dans le dernier siècle écoulé. En France, les enquêtes agricoles ont constaté que, de 1880 à la fin du XIXe siècle, le revenu des propriétés rurales a baissé en moyenne de près d'un quart également, et M. Caillaux dernièrement signalait, comme une révélation fort heureuse des sondages qu'il a fait faire pour l'impôt sur le revenu dans une grande partie du territoire, cette constatation que, à cause d'un

(1) Voyez les *Statistical Abstracts for the United Kingdom*, celui de 1879-1893, p. 32 et celui de 1893-1907, p. 43.

certain relèvement récent de la valeur locative des terres dans un certain nombre de départemens, la moins-value du revenu agricole total de la France depuis 1880 ne dépasserait pas 10 p. 100. C'est là une appréciation optimiste ; elle laisse encore subsister une dépréciation considérable.

Les faits opposant, dans les circonstances récentes, à la doctrine de Ricardo et de Mill ou aux conséquences qu'on en tirait un flagrant démenti, témoignent ainsi que, en ce qui concerne l'agriculture, depuis un quart ou un tiers de siècle, le prétendu accroissement spontané du revenu, la plus-value non gagnée ou imméritée n'existe pas. Mais elle existe, assure-t-on, pour les terrains urbains et pour les mines.

Qu'il se soit fait avec les terrains dans les villes et avec les exploitations minières, qu'il continue de se faire même des fortunes où entrent pour une part, en dehors de la sagacité et du mérite du propriétaire, les circonstances extérieures, cela n'est pas contestable. S'ensuit-il que l'État puisse s'attribuer les plus-values de cette nature ? La question doit être plus générale ; elle se ramène à ceci : étant donné qu'il y a un grand nombre d'entreprises privées aléatoires, est-il juste et opportun que l'État revendique pour lui toutes les bonnes chances ou une grande partie des bonnes chances et laisse aux particuliers qui y sont engagés la totalité des mauvaises chances ? S'il y a, en effet, des terrains qui haussent de valeur, il se trouve, dans les villes qui déclinent ou même dans certains quartiers des villes les plus florissantes, comme celui du Palais-Royal à Paris, nombre de terrains perdant en une ou deux dizaines d'années la moitié ou parfois davantage de leur valeur. A côté de la plus-value dite imméritée, il y a la moins-value imméritée : l'État néglige celle-ci, mais il veut mettre la main sur celle-là. Et de même, à plus forte raison encore, pour les mines ; s'il y en a qui réjouissent leurs propriétaires par leur merveilleuse prospérité, il en est d'autres, en très grand nombre, en beaucoup plus grand nombre même, qui dévorent, sans rien rendre, les capitaux qu'on y incorpore. Si l'État veut s'approprier les bonnes chances en restant indifférent aux mauvaises, est-ce que l'équilibre des mobiles humains ne sera pas rompu ? Est-ce que les motifs à l'activité et à l'entreprise ne seront pas sensiblement atténués, aux dépens même du progrès social ?

M. Lloyd George, le chancelier de l'Échiquier, en faisant

voter par la Chambre des communes le budget de 1909-1910, ne s'est pas arrêté à ces inquiétantes questions. Il établit un prélèvement de 20 pour 100 sur l'augmentation de valeur des terrains qui sera censée provenir du milieu social (*increment duty*). Un prélèvement de 20 pour 100, cela n'a plus, à aucun degré, le caractère d'un impôt. Puis, pourquoi 20 pour 100 plutôt que 30 ou que 40? Les membres du *labour party*, parti dit du travail, déclarent que ce n'est là qu'un début, que les propriétaires devraient s'estimer trop heureux qu'on leur laisse encore 80 pour 100 et qu'ils ne doivent pas compter les conserver toujours. A chaque mutation et également au décès du propriétaire, on fera une expertise pour constater la plus-value et l'État prendra la part qu'il aura arbitrairement fixée. D'autres taxes, ayant un caractère analogue, sont établies par M. Lloyd George, sur les droits miniers. Que les revenus ou la richesse de cette nature paient des taxes analogues aux taxes générales établies sur la plupart des revenus, taxes soit annuelles, soit de mutation lors des changemens de propriétaires, cela est légitime; mais, qu'on les mette à part pour les accabler d'impôts exceptionnels et arbitraires, on a le droit de dire que c'est un pas marqué vers le collectivisme.

En France, on a esquissé, en ce qui concerne du moins les mines, des mesures analogues. On prétend augmenter dans des proportions énormes la taxe sur la superficie des mines, comme s'il y avait un rapport naturel entre la richesse et l'étendue, et on rendra ainsi inexploitables les mines médiocres. Il existait sur les mines une taxe très judicieuse, établie par la loi organique de 1808, c'est une redevance de 5 pour 100 sur le revenu net qu'elles donnent. Toutes les mines concédées en France depuis un siècle l'ont été sous ce régime. Or, M. Caillaux s'est avisé de rendre cette taxe progressive; la progression est comme la muscade; si on l'aime, on la met partout. La taxe sur le revenu des mines aurait désormais plusieurs taux; celui de 5 pour 100, considéré par les concessionnaires comme faisant partie de leur cahier des charges, ne serait plus qu'un minimum; le droit serait élevé à 20 pour 100 des bénéfices pour les mines rapportant plus de 10 pour 100 à leurs exploitans. Qu'on établisse cette taxation à l'avenir pour les nouveaux exploitans, on peut en avoir le droit; il reste à savoir si, par ce prélèvement excessif, on ne détournera pas les capitaux des entreprises minières, qui

comportent tant d'aléas fâcheux, particulièrement en notre France dont le sous-sol est beaucoup plus pauvre que le sous-sol de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, pour ne pas parler des États-Unis. Mais on prétend appliquer ce prélèvement de 20 pour 100 des bénéfices aux concessions déjà existantes, en accordant, toutefois, cette prétendue faveur que cette élévation du droit portera seulement sur l'accroissement des bénéfices au delà de ceux réalisés dans les années récentes. Il n'en est pas moins vrai que l'État viole ici manifestement la loi organique de 1808 et qu'on peut considérer cette mesure comme une infraction aux cahiers des charges des concessions.

VI. — AUTRES MESURES FISCALES RÉVOLUTIONNAIRES. LE FOISONNEMENT DES MONOPOLES D'ÉTAT. CONCLUSION

Nous aurions besoin de beaucoup trop d'espace s'il nous fallait relever et commenter toutes les mesures révolutionnaires que comporte la fiscalité en cours d'établissement et en projet. Dénonçons-en une qui ébranle tout notre droit traditionnel : c'est la suppression, en matière de succession, de ce qu'on appelle *la saisine*. Désormais, l'héritier naturel ne succéderait pas immédiatement et en quelque sorte automatiquement à son parent défunt. Il lui faudrait un jugement d'envoi en possession ; jusque-là, les choses resteraient en suspens ; il serait un étranger, un postulant à la succession et non pas un successeur. Tel était le projet de M. Caillaux et, d'après certains indices, il ne paraît pas certain que M. Cochery y ait complètement renoncé. M. Caillaux parlait aussi, sans encore le proposer, de l'inventaire obligatoire après décès. Certains projets d'initiative parlementaire, pour lesquels le gouvernement témoignait tout au moins de l'indulgence, sinon de la faveur, comme le projet Dumont, proposent des substitutions d'héritiers, au cas où un parent plus éloigné dénoncerait des fraudes en matière de droits successoraux commises par le parent le plus proche.

Un système de taxation qui suscite de pareils projets est manifestement condamné par la morale. Il l'est aussi par la politique, étant une excitation perpétuelle à la haine entre citoyens. On se flatte qu'il ne frappera lourdement que des catégories peu nombreuses de contribuables ; mais graduellement, on l'étendra à d'autres qui, aujourd'hui, s'en croient à l'abri. Dès que l'on aura

fait inscrire dans la loi un taux élevé ou des mesures draconiennes pour les gros revenus ou les grosses fortunes, on sera en état d'en demander graduellement l'application d'abord aux moyens, puis aux petits revenus, aux moyennes, puis aux petites fortunes. Le découragement et sa compagne l'apathie gagneront toutes les couches sociales qui constituaient la plus grande partie du capital et qui fondaient les entreprises. Les répercussions, non pas à la première heure sans doute, mais peu à peu s'abattront sur tout l'ensemble du pays.

De nouvelles prétentions singulièrement redoutables viennent de se faire jour dans le discours qu'a prononcé M. Cochery à la Chambre des députés le 18 novembre dernier. Il a d'abord déclaré qu'il était très regrettable que l'impôt sur le revenu n'existât pas, parce que toute difficulté financière serait supprimée, les Chambres n'ayant alors qu'à élever au niveau des besoins le taux de l'impôt. Voilà une déclaration réconfortante pour les malheureux contribuables assujettis à l'impôt complémentaire : ce sont eux qui pourvoiront, sans relâche, aux caprices et aux fantaisies du gouvernement et du Parlement.

Le discours de M. Cochery contient, en outre, deux révélations saisissantes : le ministre s'est montré partisan du monopole de l'alcool et du monopole des assurances, non sans laisser entendre que d'autres monopoles pourraient suivre. Ainsi, l'État qui ne sait pas maintenir l'ordre dans ses arsenaux, ni tenir en main son personnel des postes, qui laisse dans le honteux désarroi que l'on sait l'industrie des téléphones qu'il a monopolisée, se prépare à accaparer encore d'autres industries. Ce serait une occasion, non seulement de nouvelles perceptions fiscales, mais de nouvelles fournées de fonctionnaires. L'État monopoliserait les assurances : quelles garanties aurait l'assuré quand il faudrait régler un sinistre ? L'État serait large pour les « bons électeurs, » il serait très dur pour les mauvais « électeurs. » Il introduirait aussi dans ce service la progression. La seule ressource qui resterait aux gens sérieux, ce serait de s'assurer le moins possible. Mais l'État prétendrait fixer, sans doute, le montant de l'assurance de chacun. Les objections se pressent nombreuses aussi contre le monopole d'État de l'alcool

Voilà, cependant, les mesures qu'annonce pour demain M. Cochery. Son discours fait regretter M. Caillaux. Dieu nous garde des ministres anciens modérés ! Un ministre d'origine

radicale ou socialiste aurait moins d'empressement à formuler des projets de ce genre.

Il est encore temps de s'arrêter dans l'établissement de cette taxation révolutionnaire. Il faut renoncer nettement et définitivement à toute fiscalité de lutte de classes, à l'impôt complémentaire ici, à la *supertax* de l'autre côté de la Manche. Il faut écarter tout impôt progressif, le *virus* de la progressivité ne pouvant être contenu, une fois introduit dans le corps social. Il faut repousser toute constitution de monopole. Il faut enfin revenir, en les améliorant dans leur forme, en les tenant toujours au courant des faits nouveaux, mais sans en changer le caractère, aux impôts généraux, uniformes, portant sur l'ensemble des citoyens, et non sur quelques catégories spéciales, impôts essentiellement réels, en recourant, là où la complexité des conditions l'exige, à des signes extérieurs bien choisis, plutôt qu'à l'inquisition et aux primes à la dénonciation. On doit aussi refréner l'étatisme, dont le développement a été la cause principale de cette fiscalité révolutionnaire. C'est à ce prix seulement qu'on pourra jouir de la paix sociale, de bonnes finances à rendemens certains et croissans, d'une situation économique prospère et progressive.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

BARCELONE

I. — EXPLICATION LIMINAIRE

Précisément parce que j'arrive à Barcelone, je ne dirai rien ni des événemens qui s'y sont déroulés, l'été dernier, ni des mesures de rigueur que le gouvernement espagnol a cru devoir y adopter et qui ont soulevé un tel tapage dans la presse française et européenne. Personne, en Catalogne, ne m'a parlé de ces sujets, sans que je l'y eusse d'abord invité, et encore m'a-t-on répondu partout, — même dans les milieux socialistes et républicains, — avec cette réserve, ce flegme, cette pondération qui distinguent le caractère catalan. Tandis que, chez nous, toutes les cervelles étaient à l'envers, — là-bas, elles étaient bien tranquillement dans leur assiette. Sans doute, les Barcelonais ne se dissimulent pas la gravité de la crise dont tous ont eu à souffrir, mais ils la considèrent comme un simple accident, une perturbation inattendue et passagère dans la vie laborieuse de leur grande cité, qui en a vu bien d'autres!

Quand on prononce devant eux le gros mot de « révolution, » ils répliquent, en riant, que c'est à Paris et non à Barcelone que la révolution a eu lieu. Si l'on insiste, ils vous donnent à entendre que vous vous mêlez peut-être de ce qui ne vous regarde pas.

Oublions donc nos mouvemens d'humeur, nos indignations inconsidérées! Barcelone ne doit pas seulement nous intéresser parce qu'elle nous offre un cas horrifiant de pathologie anarchiste et qu'elle est devenue, bien malgré elle, la Ville des bombes; ni non plus parce qu'elle est à la fois socialiste, républicaine, régionaliste, conservatrice et même carliste. Tout cela est secon-

daire. La politique, à Barcelone comme ailleurs, est commandée par des questions d'un autre ordre qu'elle-même et qui la dépassent. Pour moi, ce qui m'y a frappé avant toutes choses, c'est la renaissance et l'affirmation triomphante d'une nationalité, l'éveil d'un esprit nouveau, qui se traduit par un déploiement colossal d'activité, par une recrudescence de richesse matérielle, par une foule de tentatives vigoureuses et passionnées en art, en science et en littérature. Et c'est cela surtout qui me semble valoir la peine d'être dit!

II. — LES AVENUES FRANÇAISES DE LA CATALOGNE

Différons encore un peu le plaisir de l'admiration.

Si Barcelone et la Catalogne espagnole nous paraissent si belles au premier aspect, c'est que nous y arrivons déjà émerveillés et préparés à nous émerveiller davantage par toutes les beautés françaises, qui s'échelonnent pendant des lieues entre le Rhône et les Pyrénées. Cette longue voie infléchie selon les sinuosités du rivage méditerranéen est la plus royale avenue qu'on puisse rêver pour une métropole. On se souvient, en les traversant, que nos provinces maritimes du Sud firent autrefois partie du royaume presque légendaire de Majorque. Aujourd'hui encore, ce royaume dispersé garde, à travers mille nuances diverses et parfois contraires, une unité de couleur qui réjouit les yeux de l'artiste et qui réchauffe les vieux espoirs aux cœurs des poètes patriotes.

Et pourtant, ce riche et joyeux Midi du Roussillon et du Bas-Languedoc n'est guère connu, en tout cas, il n'est guère apprécié de nos voyageurs et de nos écrivains du Nord, — de tous ceux qui ne savent pas combien la France est belle. Le touriste n'y sévit point. Égoïstement, je m'en réjouirais, si la volupté de partager mes émotions ne l'emportait sur les inconvéniens de promiscuités fâcheuses. Pour ma part, je l'aime mieux que la Provence : il n'en a pas l'âpreté, et il est moins fatigué par la description. Sous un soleil aussi doré, il est plus vert, plus plantureux, plus regorgeant, plus chaud, plus éclatant, plus dégagé d'horizon, plus robuste de contours.

Par-dessus tout, j'aime, au crépuscule, la mélancolie de ses eaux dormantes. La côte basse, sans cesse rongée par le flot, n'est qu'un vaste parterre d'eau, où se mirent, en reflets infinis

toutes les heures du jour. D'Aigues-Mortes à Elne, c'est une succession presque ininterrompue d'étangs aux noms sonores, qui caressent l'oreille et l'imagination : Maguelonne, Thau, Valcarès, Salses, Leucate, Sijan !... Les beautés essentielles qui font les grands paysages sont, ici, réunies: la mer, les lagunes, les montagnes, — de grandes surfaces lisses et miroitantes, où se joue et chante la lumière ! On voudrait s'arrêter, pour y surprendre d'insaisissables symphonies de nuances, dans un de ces villages de pêcheurs, petits îlots de cabanes bâties sur pilotis, dont les toits mornes émergent seuls dans la solitude des étangs. Le train va trop vite, — pas si vite pourtant que les dégradations de cette féerie lumineuse qui se renouvelle de minute en minute. Voici Leucate: à perte de vue, du côté des Corbières, la plaine d'eau est teinte d'une invraisemblable couleur orangée; là-bas, du côté de la mer, elle est d'un gris perleux, comme les Baltiques les plus livides. Le flot amorti bat doucement le bord vaseux, où l'écume saline se dépose en bulles neigeuses. Parmi les herbes tristes, les moisissures aquatiques, une barque à l'abandon reflète son image lugubre dans cette immensité ; et, bien au delà, tout au fond, derrière une mince bande noirâtre, une pellicule sablonneuse qui semble sur le point de se dissoudre sous l'assaut des vagues, — la mer blême et glauque, la mer méchante s'enfle tumultueusement vers le ciel. Plus rien: c'est la fin des terres, la grande désolation du vide et des espaces crépusculaires...

Le train passe, les lagunes s'éteignent, — et aussitôt recommence la gaieté des plaines et des collines vineuses: grasses contrées bucoliques, que relèvent le profil sévère de l'Aigoual et la chaîne violette des Cévennes. L'ardeur méridionale s'y marie à la fertilité du Nord. Comme dans la vallée du Pô, les sèves végétales ont, ici, un regorgement, et les verdures, un lustre incomparables. Les jeunes pousses des vignes y gonflent leurs vrilles écarlates parmi les clairs feuillages des platanes et des oliviers. L'acidité des verts septentrionaux s'y adoucit dans les ors et dans les bleus légers des ciels.

Et à cette magnificence de la terre s'ajoute la parure des villes. Quelle belle couronne murale le long de cette grande avenue maritime !... Nîmes, avec ses débris antiques et son étonnant jardin de la Fontaine, un peu cérémonieux et compassé, mais qui, dans le voisinage des arènes et des temples en

ruine, sous les parasols de ses pins et les aiguilles de ses cyprès, unit avec une telle sûreté de goût la pompe de Versailles à la pompe romaine! Aigues-Mortes la médiévale et son quadrilatère de remparts crénelés, sa lande marécageuse et désolée, — déjà si semblable d'atmosphère et d'aspect à ces villes d'Orient vers qui partaient les Croisés! Montpellier, avec sa cathédrale, ses vieilles rues noires et ses vieux hôtels, — la merveille de son Peyrou! Maguelonne et son abbaye! Cette, cité flottante, comme Venise, entre sa lagune, ses canaux et la mer! Béziers, hérétique et belliqueuse, qui dresse au sommet de sa colline son église farouche comme une forteresse! Narbonne, rude et violente, appesantie par son gros vin noir, avec son hôtel de ville moyen-âgeux et révolutionnaire, sa cathédrale inachevée, qui surgit comme une carcasse de navire, au milieu de ses maisons plates! Perpignan la Catalane, toute dorée et toute rose, parmi les verdures de sa riche plaine qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'un grand jardin d'abondance!

Je voue à celle-ci une dilection particulière. Je ne vois que Cette, qui, pour l'agrément des yeux, puisse lui être comparée. ... Cette! une Bruges du Midi! mais une Bruges vivante! toute bruyante des tonneaux qu'on roule et des lourds camions qui s'en vont vers le port, égayée par les vergues et les pavillons des navires, les sirènes des remorqueurs, qui filent entre la double rangée des maisons grises, — grises d'un gris vermeil, comme il sied à des maisons heureuses que le soleil visite chaque jour!... Du haut d'un de leurs balcons, assister à l'éveil de l'aube ou à la tombée de la nuit sur la lagune et les canaux, est un spectacle qui égale les plus amoureuses contemplations : caresse de l'âme et des sens, élans vers la beauté fugitive et inexprimable, angoisse devant le mystère de ce qui va naître ou de ce qui va mourir! Et, tandis que les chariots toujours en marche rebondissent sur le pavé et que le gaz des cabarets s'allume sous vos pieds, on est tout surpris d'être grave, le front pâlant et les mains glacées contre le fer de la balustrade, parce que la face incendiée des maisons grises s'est éteinte dans l'eau profonde et noire du canal, entre les quais rigides, qui fuient vers la mer et vers l'ombre immense...

Il ne faudrait pas aller d'une traite de Cette à Barcelone. Cet ensorcellement des eaux figées, où la vie se reflète silencieuse et lointaine, vous disposerait mal à comprendre les réalités trop

immédiates et la beauté un peu massive de la capitale catalane. Mais il y a une étape préparatoire : Perpignan forme la transition.

Je le confesse : la seule chose qui me déplaise de cette charmante ville, peut-être la plus originale de France, c'est son nom, qui évoque des consonances fâcheuses. Je voudrais le voir orthographié à la catalane : *Perpinyan*, comme on l'écrivait, autrefois et comme on l'écrit encore aujourd'hui, au delà des Monts.

Mais elle m'a toujours enchanté, parce qu'elle est restée elle-même, qu'elle a gardé sa physionomie ancienne, parce qu'elle offre des types, des costumes, une façon de vivre qui ne se rencontrent que là. Perpignan est active et commerçante. Du matin au soir, elle retentit du vacarme de ses chariots, qui véhiculent ses vins, des coups sonores des marteaux tapant sur ses foudres. Malgré l'opiniâtreté de son labeur et le sérieux de son caractère, elle est gaie, d'une gaîté épanouie, toujours égale, qui est bien moins une expansion brusque d'humeur, qu'une manière d'être. Et cette gaîté a produit les mœurs les plus pittoresques qui soient chez nous. Perpignan est la ville des muletiers et des gitanes, des espadrilles et des guitares, des diligences bariolées et des harnais éclatans. Elle est sensuelle et paradeuse. On y a le goût du plaisir. Je ne connais que deux villes, en France, qui aient une vie nocturne : Paris et Perpignan. Même à Marseille, passé dix heures, la Cannebière est un désert. A cette heure-là, Perpignan se promène sous les platanes de ses promenades, et, jusqu'après minuit, elle est attablée dans ses cercles et dans ses cafés.

Et puis enfin, Perpignan a la *Place de la Loge*, — un des endroits du monde les plus bizarres et les plus captivans que j'aie traversés : une rue plutôt qu'une place, un carrefour triangulaire, où se concentre, chaque soir, l'animation de la ville ! On s'y installe, comme au théâtre devant un décor de *Carmen* ou du *Barbier de Séville*. La toile de fond est formée par la Loge elle-même, l'ancienne Bourse des marchands, avec ses ogives, ses trèfles, ses balustres découpés à jour. Venise elle-même ne montre rien de plus parfait que ce pur joyau d'architecture hispano-mauresque. Sous l'éclairage factice des lampes électriques, dans le bleuissement de la pénombre, l'illusion d'un décor de comédie est complète. On regarde défiler les figurans de la pièce qui doit se jouer, en face, sous les arceaux

violemment éclairés de la Loge : et c'est le contrebandier espagnol, avec ses alpargates d'aloès, sa taillole bourrée comme une cartouchière et sa couverture sordide pliée sur l'épaule. Ce sont les gars du pays, balançant au rythme de la marche leurs courtes blouses aux plis nombreux et aux chamarres naïvement compliqués; puis, se déhanchant comme des Andalouses, les jolies filles aux cheveux ondulés sous la coiffe de dentelle, en jupe courte et souliers décolletés; puis, les mères, toutes vêtues de noir, figures archaïques qui, sous la mantille et même le fichu populaire, conservent quelque chose de la dignité castillane...

Mais il n'y a pas que cette étrange petite place à Perpignan. Sans doute, la vieille cité roussillonnaise, resserrée jusqu'ici dans son enceinte à la Vauban, n'a point, à l'exception de la Loge, de très beaux édifices. Et pourtant, sa cathédrale s'impose à l'attention, avec son immense nef unique, son retable et ses triptyques, ses tombeaux d'évêques, son clocher en ferronnerie ouvragée où les cloches se balancent à l'air, comme dans une cage fleurie Le clocher avait autrefois un étonnant carillon. J'entends encore, par les soirs d'été, cette salutation angélique de l'heure s'égrener, en un beau chapelet de notes cristallines, dans les ténèbres sonores de la rue Font-Froide, une rue à vieux logis, dont le silence glacial n'est rompu que de loin en loin, par le pas d'une dévote attardée, ou le heurt d'un lourd vantail qui se referme.

Est-ce la nonchalance méridionale, cet air de mollesse abandonnée, qui prête, ici, une grâce même aux choses les plus communes? Je sais, à Perpignan, une simple placette avec une fontaine ombragée d'un platane, tel coin de rue que surplombe, sous un échevèlement de glycines ou de vignes vierges, le pignon roussi d'un ancien hôtel, telle venelle montante, — qui vous obligent à vous arrêter subitement comme devant une vision d'art imprévue. Mais surtout Perpignan a le rose ensoleillé de ses briques, non pas seulement son Castillet, ce groupe de tours médiévales qu'on a détaché de ses anciens remparts, mais une foule de maisons particulières et jusqu'à des ruelles saupoudrées de poussière argileuse et qui éclatent comme des corridors sablés de corail entre les durs cailloux de la bordure et les crudités splendides des légumes entassés aux seuils des échoppes. Et il y a aussi les églises, — des églises qui, sans être extraordinaires, ont néanmoins un charme : Saint-Jacques,

Saint-Mathieu, Santa Maria la Real, que j'aimais, avant de l'avoir vue, à cause des sonorités tolédanes de son nom ! Sanctuaires ombreux et frais, où, dans une pénombre inquiétante, reluisent les dorures de reliquaires extravagans et monstrueux, où des madones pleureuses étalent, au pied de la croix, leurs robes de brocart plastronnées d'une étoile de glaives à la hauteur du corsage; où d'autres épongent leurs beaux yeux avec un mouchoir de dentelles soutenu par une petite main chargée de bagues. Et l'on y voit encore des Christ au Tombeau, entourés des Apôtres. Le Corps divin repose dans un vrai lit, sous une courtepointe tuyautée. La chevelure naturelle du Crucifié répand ses papillotes sur la blancheur fraîchement repassée d'un oreiller de batiste. Cette literie, ces cheveux, cette face livide, c'est effrayant comme la rencontre brusque d'un cadavre !...

On sort, dans le grand soleil de la rue: une affiche en couleurs annonce une course de taureaux pour le prochain dimanche. On va plus loin, vers les quartiers populaires. Des vendangeurs coiffés du bonnet national sont assis à la devanture des cabarets. Les mulets des attelages secouent les pompons rouges de leurs colliers et les résilles flottantes de leurs chasse-mouches... Si nous ne sommes pas précisément en Espagne, nous voilà, il me semble, dans une Catalogne déjà suffisamment catalanisante, pour que l'autre, celle au delà des Pyrénées, nous soit un peu moins étrangère.

Quand, à Perpignan, on a pris l'air de la Loge, parcouru les églises, respiré les parfums agrestes du faubourg Notre-Dame, on est mûr pour le voyage de Barcelone.

III. — BARCELONE, VILLE DE JOIE ET DE LUMIÈRE

A quelque moment qu'on y arrive, — de jour ou de nuit, — elle vous met tout de suite l'imagination en fête, par son extraordinaire intensité lumineuse.

Le soir, les incandescences des globes électriques remplacent celles du soleil. C'est un éblouissement tel que je ne l'ai éprouvé que là, à un degré semblable. Les électriciens de Barcelone sont certainement supérieurs aux nôtres, car nos grands boulevards sont moins brillamment éclairés que leurs *Ramblas*. Mais, plus encore que cette artère centrale, les rues adjacentes vous

fascinent comme des foyers de splendeur, qu'il s'agisse de la *Calle Fernando VII*, la grande voie commerçante de Barcelone, ou de rues plus modestes, comme la *Calle del Conde Asalto*, ou même de l'étroit couloir de la *Calle de Escudillers*. Celle-ci surtout est singulièrement attirante pour des yeux étrangers. Resserrée entre ses hauts murs, illuminée par des lustres en fer forgé et fleuronné, qui balancent, au-dessus du pavé, leurs feuillages, leurs pendeloques et leurs couronnes féodales, elle s'enfonce dans les ténèbres nocturnes, comme la nef d'une étrange basilique gothique, dont le chœur serait noyé dans l'ombre... Ces prodigalités d'éclairage déguisent-elles une intention symbolique? Les gens de là-bas, en déversant ainsi des torrens d'électricité sur leur ville, veulent-ils prouver au monde qu'elle est la Ville-lumière de l'Espagne? En tout cas, je crois deviner chez le Barcelonais qui débarque à Paris une impression absolument contraire à celle que je ressens, chaque fois que j'arrive à Barcelone. Lorsque, du fond de son fiacre, il voit s'espacer, le long de nos quais déserts, de misérables becs de gaz clignotant dans le brouillard, il ne peut que définir Paris : une ville arriérée, frigide et noire.

Barcelone est joyeuse, parce qu'elle est lumineuse. La lumière crée la joie. N'est-ce point ici, dans ce pays de soleil, qu'ils se sont avisés d'appeler le costume chatoyant de leurs *toreros* « l'habit de lumière? » Le joli nom! Et comme il évoque la silhouette soyeuse du gymnaste vêtu de reflets, qui bondit dans la grande lumière vespérale de l'amphithéâtre! Même les jeux cruels du sang, ils les veulent encore embellis et poétisés par la lumière. Que dis-je? Cet endroit banal qu'est un café, ils l'aiment, ils y vivraient sans ennui, parce que le café est un « lieu de lumière. » Nos gens du Nord qui se figurent ces endroits-là d'après les tabagies de nos faubourgs ne sauront jamais ce que signifie un café pour un Espagnol, ou même pour nos Méridionaux.

Les cafés sont la gaîté et la parure triviale de Barcelone. Il en est d'illustres dans le nombre, — dont les provinciaux rêvent au fond des casinos minables de leurs pueblos : le café Colón, le café Suizo, le café de Oriente, la Maison Dorée, le café de Novedades! J'en passe!... Il faut bien que le seul plaisir de la parade et la flânerie y retiennent les Barcelonais, car, à l'exception de la Maison Dorée et des Novedades, tous ces lieux publics sont, en

général, dénués de faste et d'attractions particulières. Les Novedades, près du théâtre du même nom, me représentent ce que j'ai vu de plus éblouissant, dans ce genre, à Barcelone : immensité des salles, éclairage aveuglant, peintures murales exécutées par des artistes du cru, et, tout au fond, dans un recul majestueux, comme un sanctuaire sans cesse occupé par les cérémonies du culte, un vaste fumoir, où quarante billards retentissent du choc perpétuel des carambolages. Les fidèles regorgent, débordent jusque sur la terrasse qui se développe en bordure le long du Paseo de Gracia. On y trouve à peu près toutes les classes de la population mêlées avec une belle franchise démocratique. L'ouvrier en espadrilles, le paysan en blouse s'y coudoient avec le petit employé, voire le bourgeois riche qui vient s'y asseoir pendant les entr'actes du théâtre. Les boissons qu'on y déguste ne sont pas précisément délicieuses, les dînettes de biscuits qu'on y fait sont plutôt frugales, et, à part les fanatiques du billard, on y joue très peu. Si l'on y reste, si l'on s'y éternise pendant des heures, ce ne peut pas être pour de grossières jouissances matérielles. On s'installe au café, parce qu'au sortir du chantier, du bureau, ou du logis malgracieux, on y goûte l'ivresse de vivre en splendeur. Oui ! je veux me le persuader, ils viennent ici pour l'unique volupté de la lumière ! Ils y sont comme en apothéose, parmi les fulgurations des lampes électriques, qui transfigurent les objets et qui font trembler les contours des visages plus pâles dans un nimbe de féerie.

Et c'est encore pour l'intensité de leur éclairage diurne ou nocturne, pour leur papillotement de couleurs chaudes, leur animation continuelle, que les Ramblas ont un tel caractère. Les Barcelonais les comparent volontiers à nos grands boulevards. Ils ont tort : leurs Ramblas ressemblent bien plus aux « Cours » de nos villes du Midi, avec leur chaussée médiane plantée d'arbres, où ne circulent que les piétons, et leurs deux allées latérales, qui sont réservées aux voitures. Le va-et-vient des foules, des tramways et des attelages y est, pour ainsi dire, ininterrompu. A sept heures du soir, la circulation y devient peut-être plus compacte qu'à Marseille, à la croisée de la Cannebière et du cours Belzunce, ou qu'à Paris, dans les carrefours les plus fréquentés de la Rive droite. C'est l'instant triomphal des Ramblas. Le mouvement s'apaise à l'heure du dîner, pour reprendre entre neuf et dix. Cela dure jusqu'après minuit. Vers

deux heures du matin, les fiacres et les tramways finissent par s'arrêter : il n'y a plus que de rares noctambules sous les platanes des avenues. A cinq, le tapage recommence. Et ainsi, les Ramblas ne connaissent jamais le vide et le silence.

Malgré leur vacarme, leur agitation incessante, leur apparence de banalité bruyante, elles ont pourtant un attrait original qui vous saisit aussitôt : cela tient-il à leurs éventaires de fleurs, à tous ces reposoirs parfumés, qui s'échelonnent depuis le Liceo jusqu'à la Place de Catalogne, dressant en gerbes, en bouquets, en éventails, les roses, les jasmins, les œillets, les glaïeuls et les tubéreuses, ou bien est-ce seulement à cause des jolis visages féminins qu'on y rencontre, surtout le soir, à l'heure où s'ouvrent les théâtres? La petite ouvrière, qui a peiné toute la journée, se montre alors en toilette de soirée, entre sa mère et son novio. Elle s'offre une place au spectacle, comme les riches : une robe de satinette blanche, une mantille de tulle sur des cheveux blonds, un teint de camélia, de grands yeux languissans et graves, il n'en faut pas davantage pour illuminer la vulgarité de la rue!... Mais il y a encore autre chose dans la physionomie et dans la séduction des Ramblas : elles sont purement catalanes, indemnes de rastaquouérisme et de toute contagion cosmopolite, au rebours de nos Grands boulevards. Et c'est pourquoi encore les Barcelonais se trompent, lorsqu'ils comparent ceux-là à celles-ci. Le touriste même n'y fait pas tache, car le touriste, comme les hiboux, ne hante que les ruines et les villes mortes. Quand on s'assied sur les Ramblas, à la devanture d'un de ces cafés si prodigues de lumières, ou mieux, sur les chaises d'une discrète horchateria, où l'on vous sert des boissons exquises, on n'y assiste point au morne défilé d'une mascarade internationale : on y voit passer un peuple, — un peuple tout entier : artisans, hommes de peine, bourgeois et grands seigneurs ! — et un peuple qui entend rester lui-même!

S'il est incontestable que ce peuple aime la joie, il faut avouer que c'est une joie très spéciale et qui peut-être nous ferait peur, à nous autres Français. En tout cas, la joie, chez les Catalans, semble une institution nationale. La « vida alegre » est un idéal qu'ils poursuivent avec obstination. Certains de leurs écrivains, réformateurs moroses, les en gourmandent. Rien n'y fait. Jouir de la vie, la prendre toujours par le bon côté,

telle est la pente naturelle de leur tempérament. Les étrangers en sont surpris, dès le premier abord. Ils ne s'expliquent pas un optimisme de cette trempe, qui ne se dément jamais, même au milieu des pires catastrophes. Eh quoi ! voilà une ville qui, depuis tantôt vingt ans, est terrorisée par les exploits presque quotidiens des anarchistes, et elle est joyeuse quand même !... En juillet dernier, ceux de nos compatriotes qui avaient été témoins des incendies et des assassinats révolutionnaires n'en pouvaient croire leurs yeux : les décombres des églises et des couvens saccagés fumaient encore, que les théâtres et les cafés, un instant fermés, rouvraient leurs portes devant un public aussi nombreux qu'insouciant. Les Ramblas avaient leur aspect habituel, comme si rien ne s'était passé. Récemment, pendant mon dernier séjour à Barcelone, j'entends tout à coup un bruit de détonation aux alentours de mon hôtel. Je me précipite dans la rue. Un rassemblement me coupe le chemin : garde civile, soldats d'infanterie, populaire en émoi ! Je demande à un badaud ce qu'il y a :

— Oh ! rien ! me dit-il, en riant : c'est une bombe ! Il n'y a que deux morts !

Ce rire, l'ironie énorme de ce : « Il n'y a que deux morts ! » me laissèrent dans l'effarement. Notez que les victimes étaient des enfans, dont une petite fille, qui avait été littéralement fendue en deux par l'explosion. On ramassait les morceaux. D'où il faut conclure que l'excès de l'horreur aboutit parfois au comique.

Tout de même, c'est un comique un peu féroce ! Je n'en veux rien induire touchant le caractère des Barcelonais. Il n'en est pas moins vrai que la gaîté catalane, comme celle des gens du Roussillon, comporte un fond de sérieux par où elle se différencie de la nôtre. Ils ont horreur des cris, des gesticulations, de la blague à la française. Ces hommes joyeux sont quelque peu flegmatiques : ils affectent même une certaine froideur, dans la conviction où ils sont d'être des hommes du Nord, comme qui dirait les Anglais de la Péninsule. Le mot *indecente*, très fréquent chez eux, a, sur leurs lèvres, sinon toutes les pudeurs, du moins toute la morgue du *shocking* britannique.

De sorte que leur gaîté est décidément très particulière. Dédaigneuse des éclats immodérés, elle est calme et abondante ; elle procède de la force et de l'équilibre raisonnable de leur na-

ture. Ils ont confiance en eux-mêmes, comme ils ont confiance dans la vie. De là, chez les Catalans, une disposition d'esprit que j'appellerais, sans trop forcer les termes, le sentiment de la gloire. Ils sont glorieux, non seulement de leur énergie et de leur activité, mais aussi de leurs personnes, de leurs costumes et de leurs corps. Ici, on ose s'habiller à sa fantaisie et sans crainte du qu'en-dira-t-on. On a l'air déluré, hardi, combatif des gens qui vivent au grand air. Nos Parisiens ont des mines chambrées qui m'affligent toujours, quand je reviens des pays méridionaux. En hiver surtout, ils me navrent, enveloppés qu'ils sont dans leurs lainages, comme des convalescens, avec leurs allures timides de gens qui sont peu sortis. Et, ce qui est désolant, surtout, chez les nôtres, c'est cet effroi maladif de dépasser l'alignement et de se faire remarquer. On dirait que, par une basse jalousie égalitaire, ils s'attristent de la splendeur d'autrui. Ils tremblent d'éblouir le voisin. A Barcelone, au contraire, le voisin veut être ébloui.

Sans doute, notre effacement systématique annonce plus de goût et une conception plus sage de l'univers. Nous pensons peut-être y tenir moins de place que ces robustes Catalans, et rien n'est plus conforme à la raison comme à la modestie. Mais ce sont là scrupules de vieilles gens. Des enfans vigoureux, qui ont foi dans leur vigueur et dans leur avenir, conçoivent toutes choses à la mesure de leurs appétits, de leurs ambitions et de leurs espérances. Et c'est pourquoi les Barcelonais, avec l'instinct de la gloire, ont la manie de la grandeur. Ils auraient inventé, au besoin, le style colossal. Qu'il y ait dans cette tendance beaucoup de puérilité, je le confesse volontiers. Moi-même, j'ai raillé ailleurs les Allemands d'aujourd'hui sur leur propension au *kolossal*. Ce qui excuse cet engouement pour l'enflure, c'est qu'il s'allie presque toujours à la force réelle. Tous les peuples, à leurs époques impériales, ont recherché la grandeur jusqu'à l'emphase. Nous en fîmes autant, sous Louis XIV et Napoléon. Versailles est colossal comme l'Arc de triomphe. Les Barcelonais qui visent à l'Empire, n'ont pas manqué d'obéir à cette espèce de loi historique. Quand il s'est agi d'agrandir leur ville, ils lui ont tracé un plan aussi gigantesque que strictement géométrique. La nouvelle Barcelone, — l'actuel *Ensanche*, — est déconcertante par l'ampleur et la longueur de ses avenues. Je songe, en écrivant cela, à ces interminables et uniformes boulevards qui s'intitulent

la *Rambla de las Cortes de Cataluña* ou la *Gran Via diagonal*. Lorsque, défaillant de fatigue, on y est parvenu au numéro 600, on souhaite, mais en vain, d'en voir le bout. Les passans y sont comme perdus. Si dense que soit la population de Barcelone (on prétend qu'elle s'élève à près de 700 000 habitans), il faudrait la tripler, pour animer un peu ces voies immenses. Toutes les autres constructions nouvelles sont à l'avenant : l'Université, les Docks, le Palais de Justice, la Plaza de toros. On n'a épargné pour ces bâtisses ni la pierre, ni l'espace. Barcelone y a gagné un très imposant aspect de grande capitale. Madrid a certainement une élégance et une distinction que sa rivale n'aura jamais ; elle possède aussi un plus grand nombre de beaux édifices (et encore je n'en suis pas bien sûr, car je n'y vois guère que le Palais-Royal qui soit tout à fait de premier ordre). Mais Barcelone écrase Madrid par sa richesse et son énormité.

Qu'on ne soupçonne pas dans ces lignes la moindre arrière-pensée de critique. Il sied même de le proclamer : cet effort des Barcelonais vers la grandeur ne va point sans un très louable souci d'art et d'embellissement. Leurs tentatives en ce sens valent ce qu'elles valent. L'essentiel est qu'ils s'y jettent avec une sorte de fanatisme patriotique. Ils ne comptent point sur l'État, ni même sur la municipalité pour embellir leur ville : les particuliers y travaillent de leur propre initiative. En faisant bâtir de fastueux hôtels, ils ont conscience d'augmenter la gloire de Barcelone ; ils se sentent solidaires de sa grandeur. Quelle différence encore avec nos villes françaises, où il faut toujours qu'un tyran dépensier intervienne pour y mettre un peu de beauté ! Que serait Marseille sans Colbert et Napoléon III, Nancy sans le bon roi Stanislas, Montpellier sans les intendans de Louis XIV ? Nos maisons bourgeoises et même aristocratiques préfèrent cacher leur opulence : le dedans en vaut mieux que le dehors. De là cet amusant préjugé, si répandu parmi les Méridionaux, que les Français sont des avares. Mais, au fond de cette mesquinerie apparente, il y a toujours la peur de se faire remarquer et, encore une fois, de dépasser l'alignement.

Combien les Barcelonais sont loin de pareilles inquiétudes ! Dans leur fureur d'embellissement, je ne les chicanerais que sur un point : l'imitation plus ou moins intentionnelle de Paris. Partout, à Barcelone, on se heurte à des réminiscences parisiennes. Ces réminiscences sont fort déplaisantes, comme tout

ce qui est pastiche ou contrefaçon. Dès longtemps, les Ramblas ont affiché la prétention d'imiter nos boulevards : prétention par bonheur impuissante ! Mais il y a pis : le parc et le *Salon de San Juan* sont très manifestement inspirés de nos Champs-Élysées. Il n'y manque même pas, au fond de la perspective, une velléité d'arc de triomphe. La *Plaza Real* est une réduction, d'ailleurs charmante, de notre jardin du Palais-Royal. Barcelone, comme Paris, a sa colonne de Juillet dans le monument de Colomb, sa Maison dorée, son chemin de fer de ceinture, son Montmartre (qui s'appelle le *Parallelo*), avec un petit *Moulin rouge*, où l'on chante en français et où des danseuses un peu lourdes s'évertuent à lever la jambe, probablement par chic parisien. Mais, grâce à la police, les jambes de ces demoiselles sont pudiquement engainées dans des pantalons à larges plis, — et ainsi la morale est satisfaite, sinon la couleur locale.

Hâtons-nous de le reconnaître : ce ne sont là que des fausses notes insignifiantes qui se perdent dans l'harmonie générale. Malgré leur zèle pour la bâtisse et pour l'embellissement, les Barcelonais ont su conserver à leur ville sa physionomie ancienne : ils l'ont agrandie et transformée, sans rien détruire de ce qui méritait de survivre. Et ainsi la Barcelone du passé est restée à peu près intacte au milieu de la ville moderne. Le contraste des époques et des styles ne compromet point l'unité de l'ensemble. Entre toutes ces formes disparates, le trait d'union, c'est toujours la lumière méridionale, qui baigne les surfaces et les arêtes vives et qui les revêt d'une même couleur d'or. Grâce à cet heureux privilège de l'éclairage, les objets et les constructions les plus dissemblables peuvent se juxtaposer sans se nuire. La pouillerie éclatante d'un quartier pauvre ne diminue point la magnificence ou la beauté d'une église ou d'un palais. Chez nous, il me semble que c'est le contraire. Les boutiques de charbonniers et de marchands de vins de la rue de la Parcheminerie, le pavé boueux et continuellement sali de détritus de nos Halles centrales, leurs pesantes arcatures de fer me gâtent, je l'avoue, les entours de Saint-Séverin ou de Saint-Eustache. A Barcelone, les échoppes les plus crapuleuses ne détonnent pas autour de Santa Maria del Mar.

C'est aussi que, dans les pays du Midi, l'art n'est jamais un luxe surajouté à la nature : il la continue, il est comme la floraison suprême de la vie ambiante. Notre art français, lui, a toutes

les délicatesses de la raison classique en face des réalités offensantes. Il les tient à distance, il les recule dans un majestueux lointain. Pour sentir cela avec une précision qui va jusqu'au malaise, il faut, comme moi, parcourir en étranger les beaux quartiers de Paris, les plus riches en belles œuvres décoratives. Comme tout cela est fin, élégant, nuancé et proportionné! Mais, en revanche, comme c'est à part, isolé de tout contact un peu rude, cérémonieux, et, si je l'ose dire, endimanché! Parmi ces superbes ordonnances d'un goût si sévère et si sûr, la moindre familiarité paraîtrait messéante. En nul endroit, on ne comprend mieux combien notre civilisation est un divertissement coûteux et mélancolique. Si l'on veut rentrer dans le courant de l'humble vie telle que le bon Dieu nous l'a faite, il faut descendre jusqu'aux faubourgs de la plèbe : alors, c'est la grossièreté toute pure. Je n'ai rien éprouvé de semblable ni à Barcelone, ni dans aucun pays du Sud. Là, devant tel jardin ou tel édifice fameux, il est impossible d'oublier que le peuple qui travaille et qui chante a fourni ses bras pour l'œuvre de beauté, et que l'art, avec tous ses raffinemens, n'est jamais qu'un repos entre deux tâches nécessaires du labeur humain.

Dans ce cadre familier et populaire de la vie méridionale, le passé lui-même semble plus vivant. Barcelone vous donne cette impression avec une force extrême. Cette ville à qui l'on a fait une réputation révolutionnaire est, en somme, une ville de tradition, qui se souvient encore d'avoir été la capitale d'un comté plus illustre que maint royaume. Virtuellement, le comté de Barcelone existe toujours. Tout est *comtal* dans cette cité d'industriels et de commerçans, depuis les cafés jusqu'aux bâtimens municipaux. La couronne à neuf pointes, symbole de cette antique souveraineté s'épanouit sur les lanternes de ses réverbères, comme sur les grilles de ses parcs. On y marche en plein moyen âge. Ce ne sont que meneaux, arcs-boutans et gargouilles Non seulement les reconstitutions modernes, les pastiches du xve siècle abondent dans les quartiers neufs, mais on ne peut faire un pas dans l'ancienne Barcelone sans tomber sur du gothique. La plupart du temps, ces vieux édifices sont de purs chefs-d'œuvre. L'hôtel de Centellas, Santa Maria del Pino, Santa Maria del Mar, Santa Ana, le Palais de la Députation provinciale, la Plaza del Angel, la cathédrale surtout, vous entretiennent dans une perpétuelle atmosphère moyen-âgeuse. L'Hôtel

de Ville lui-même, en dépit de sa façade rococo, dissimule un intérieur étonnamment médiéval. Dans cet *Ayuntamiento* où siège, paraît-il, une majorité républicaine, le mobilier et la décoration semblent faits pour des contemporains d'Isabelle la Catholique. Au fond de la grande salle des Séances, trône un portrait en pied d'Alphonse XII, archaïquement costumé en comte de Barcelone, cheveux longs, gonflés en touffes sur le cou, bliaut de satin, épée cruciale au côté, comme un don Jaime le Conquistador...

Où j'ai le mieux senti que le sang du moyen âge continue toujours à battre dans les artères de la grande cité, c'est au pied de la cathédrale, dans le *Patio de las Ocas*.

La cathédrale de Barcelone n'est pas, à coup sûr, une des plus prestigieuses que l'art du XIVe siècle ait produites, mais, dans cette Espagne où il y en a tant d'admirables, elle sait se faire admirer. Pourtant, on est moins sensible à la sveltesse de ses piliers, à l'horreur sacrée de ses ténèbres où brillent mille choses confuses et somptueuses, où rayonnent, avec tant de suavité, les plus merveilleux vitraux, qu'à la simplicité grandiose de son patio, le *Patio des Oies*, qu'ils nomment ainsi, sans doute, à cause des oies, blanches comme des cygnes, qui s'ébattent sur son bassin...

On vient de parcourir la grande ville bruyante et fumante de labeur, on a encore dans les oreilles le bourdonnement des rues populeuses, le halètement des machines, les coups de cloche des navires et les sifflets des locomotives, — et l'on tombe tout à coup dans cette oasis de recueillement et de fraîcheur. On a franchi un portail où s'inscrivent en relief des figures de saints. On débouche dans un cloître gothique flanqué de chapelles en plein air, où fument encore les cierges de la dernière messe; des mendians sont accroupis sous les arcades; des flâneurs arpentent les dalles en allumant des cigarettes; des ouvriers et des petits employés se reposent un instant sur les degrés des chapelles; des femmes et des jeunes filles en mantilles très simples, le rosaire enroulé autour du poignet, sortent de la cathédrale par la grande porte sombre qui s'ouvre sur le patio. Au centre, les feuilles vernissées des palmiers, des néfliers et des araucaries reluisent sous le soleil oblique : la surface glauque du bassin miroite en longs reflets, troublés soudain par les battemens d'ailes des oies qui s'ébrouent. Dans

un des angles, un jet d'eau à demi tari s'égoutte, au milieu d'une vasque lourde comme une meule et toute verdie de mousses aquatiques. Un grondement d'orgue s'échappe, de temps en temps, par les vantaux entr'ouverts du grand portail...

Ces psalmodies lointaines, ces verdures, ces images pieuses, ces bêtes domestiques qui ont leur basse-cour dans un coin du sanctuaire, les guenilles des mendians et les dorures des retables, les murs hospitaliers du cloître et les sculptures symboliques qui les recouvrent, tout cela compose une retraite si doucement murmurante, si parfaitement harmonieuse, si belle et si parlante pour l'esprit, qu'on resterait des heures à en savourer le charme. On se sent véritablement au cœur de la cité, au point vital où s'enfoncent ses racines les plus profondes. On a l'illusion que, depuis des siècles, rien n'y a bougé, que les choses se sont toujours passées ainsi ; que, depuis un temps immémorial, Barcelone qui travaille, qui flâne et qui prie vient ici se mirer dans l'eau bleue de ce bassin, où respire et resplendit toute la joie de sa lumière.

IV. — LE MANCHESTER ESPAGNOL

Barcelone, ville de joie et de lumière, est aussi une ville de sueur et de fumée. Si elle aime le loisir, elle sait le gagner vaillamment.

Les pamphlétaires qui dissertent *a priori* sur la paresse espagnole et qui en découvrent la cause dans le catholicisme, usent de mille argumens sophistiques pour expliquer et, en quelque sorte, pour excuser l'activité catalane. D'après eux, si les Barcelonais travaillent, c'est évidemment parce qu'ils sont républicains et libres penseurs. Et voilà pourquoi votre fille est muette! Que des écrivains à prétentions intellectuelles osent encore nous resservir cet argument de réunion publique, j'avoue que cela me passe!

Le catholicisme n'a rien à voir dans cette affaire. Quand les Espagnols ne travaillent pas, c'est qu'il n'y a personne pour les employer. Une telle inertie est malheureusement trop fréquente dans les régions pauvres de la Péninsule. Là, tout fait défaut : les ressources matérielles, les capitaux, l'initiative privée. On végète dans une médiocrité routinière et, en somme, fort plaisante, sans que la religion en soit le moins du monde responsable.

En réalité, sitôt que les Espagnols sont mis dans les conditions requises pour travailler, ils accomplissent des prouesses dont nos Français ne sont plus trop capables. Moi qui avais contre eux tous les préjugés anglo-saxons, j'ai dû maintes fois proclamer qu'ils sont des travailleurs infatigables et qui défient à peu près toute concurrence. Je les ai vus à l'œuvre en Algérie et dans leur pays même : ces hommes sont admirables d'endurance, d'énergie et de sobriété. Ce sont les jardiniers de Majorque qui ont créé toute la banlieue maraîchère d'Alger. Et ce sont, en grande partie, leurs compatriotes de Valence et d'Alicante qui ont transformé le Sahel et le Tell algériens en un immense vignoble. Pour défricher, pour moissonner et pour vendanger, nos colons sont obligés de recourir à eux : aucun Français ne voudrait accepter un travail aussi pénible et aussi peu payé. Même en Andalousie, la patrie classique de la paresse, ils se précipitent à la besogne, dès que le moindre appât de lucre leur est offert. Avec quel amour les mineurs d'Huelva collectionnent les beaux *sterlings* bien trébuchans, que la Compagnie anglaise leur verse chaque quinzaine! Ces joueurs de guitare ne boudent ni le pic ni la pioche, pour peu qu'ils aient avantage à prendre de la peine. J'ai vécu quelque temps dans un village perdu de la province de Valence : mes hôtes étaient assurément fort pauvres, mais je n'ai pas remarqué qu'ils fussent moins laborieux que nos paysans français. Ils étaient aux champs, du matin au soir. Avec des outils et des moyens de transport rudimentaires, ils se donnaient beaucoup de mal pour un chétif résultat. Si misérable néanmoins que fût leur vie, ils y gardaient une décence que l'on ne connaît plus guère dans nos campagnes.

Rude manœuvre, l'Espagnol se révèle, quand il le veut, un commerçant très entreprenant et très audacieux. Sans doute ses procédés de négoce sont un peu barbares et arriérés comme ceux des Levantins, — des Grecs, des Syriens, des Juifs et des Arabes. Nul ne s'entend comme lui à mettre une place en coupe réglée. C'est un négrier impitoyable qui a besoin d'être lâché dans la brousse coloniale, pour y pirater à son aise et y déployer toutes ses facultés. Mais, avec ses défauts, sa brutalité, sa ruse carthaginoise, ses instincts d'usurier (je parle surtout, ici, du colonial), il excelle à capturer les banknotes et à édifier des fortunes souvent fort imposantes.

Laissons les cas individuels. Il est certain qu'il ne manque

aux Espagnols, pris en bloc, que la volonté persévérante ou même l'occasion d'exercer leurs naturelles aptitudes à toutes les formes de la vie pratique. Rien ne le prouve mieux que l'extraordinaire développement industriel des provinces cantabriques (lesquelles, par parenthèse, sont parmi les plus catholiques de l'Espagne), et principalement l'activité de la Catalogne.

Le simple touriste en est frappé, bien avant d'arriver à Barcelone. Dès Granollers, les usines et les agglomérations ouvrières commencent à s'échelonner des deux côtés de la voie. Le soir et le matin, aux approches de la banlieue, on croise continuellement des trains d'ouvriers tout bruyans de clameurs et de chansons. C'est que la ville est ceinte d'une vaste zone de faubourgs où pullulent les ateliers et les manufactures : *Clot*, *San Martin de Provensals*, *Hostafranchs*, *la Corts*, *Sanz*, *Hospitalets*. La plupart des industries nécessaires à une métropole et à un grand port de mer y sont représentées : minoteries, sucreries, raffineries d'huiles, usines de produits chimiques, fonderies, ateliers de constructions. Mais tout cela est au second plan : Barcelone est un des premiers centres européens de l'industrie des cotons. Elle vit de ses filatures et de l'exportation de leurs produits. Les cotonnades catalanes circulent à travers toute la Méditerranée. Naturellement elles se vendent d'abord dans la Péninsule ; puis à Naples, en Sicile et dans toute l'Italie méridionale ; en Grèce, en Turquie et même en Asie Mineure. Par la modicité de leurs prix, elles concurrencent heureusement celles de Manchester et de Charlestown. On peut dire que, de Smyrne à Cadix, une bonne moitié du menu peuple est habillée par les filateurs de Barcelone.

Dans une de ces manufactures, j'ai assisté à la série des métamorphoses du coton, depuis l'état brut jusqu'au lustrage suprême qui lui donne le brillant du velours et de la soie. Avec des mouvemens doux et rythmés, des tractions légères comme le tact des doigts féminins, les lourdes machines d'acier exécutent non seulement les gros articles populaires, mais des étoffes plus luxueuses et relativement bon marché : des peluches, des satinettes, des velours ciselés dont la bigarrure ornementale et les couleurs vives exaltent les imaginations méridionales et levantines. Elles fabriquent même toute une draperie et toute une mercerie funéraire et sacrée, que je ne m'attendais pas à rencontrer là, après avoir vu tant de caisses de bobines, tant de

piles de tricots et de vulgaires bonneteries. Dans une salle à part, on me montra des oriflammes blasonnées de sacres-cœurs, des dessus d'autels avec le monogramme du Christ, des rubans historiés de têtes de morts, des couvertures blanches pour les cercueils d'enfans, — ces petits coffres ovales et capitonnés qui sont exposés aux devantures des magasins espagnols et qui ressemblent, de loin, à nos boîtes de marrons glacés. En me faisant parcourir ainsi la gamme complète de la fabrication, on entendait me prouver que l'industrie barcelonaise est à la hauteur des plus récens progrès et qu'elle est capable de tous les raffinemens.

Et l'on me convia à la même démonstration pour tout ce qui touche au logement, à l'hygiène et au confort de la population de travailleurs occupés dans la manufacture. On me conduisit aux entrepôts, aux salles de débit de la Société coopérative d'alimentation, qui a été fondée par les employés et qui est administrée par eux. On me promena à travers les rues de la colonie ouvrière. Je n'eus pas besoin d'être averti pour en remarquer le bon ordre et la propreté, — chose rare dans les villes espagnoles. J'admirai la maison du médecin, celles des ingénieurs et des contremaîtres, toutes bâties en modern-style et qui témoignent des plus louables velléités d'élégance. Je m'arrêtai devant l'église, le presbytère, les écoles. Enfin, je terminai par une visite au cercle des ouvriers. Je fus surpris de pénétrer dans un local entretenu avec un soin méticuleux et qui ne rappelle en rien les estaminets crottés de nos usines : salle de billard et de lecture, avec des crachoirs en verre disséminés le long des murs, salle de conférences, bibliothèque. Le petit nombre des volumes m'induisit à supposer que les délassemens intellectuels ne sont pas encore très en faveur parmi les clients du cercle. En revanche, le théâtre (car il y a aussi un théâtre!) me parut être l'endroit le plus vivant de cette agglomération. Il est très vaste : les deux mille habitans de la colonie y peuvent tenir sans trop d'encombre. Lorsque j'y entrai, des machinistes étaient en train de planter un décor pour la représentation du lendemain, qui était un dimanche. Nous nous reposâmes de cette édifiante tournée dans la salle de consommation, où l'on nous servit d'anodines limonades.

— Ici, me dit le surveillant qui m'accompagnait, ils ne connaissent pas l'alcool. Nous n'avons point d'ivrognes!

Je le crus sans peine : l'ivrognerie n'est point un vice espagnol

ni même catalan. Je n'ai vu d'Espagnols alcooliques qu'en Algérie. Encore avaient-ils pour excuse l'entraînement de l'exemple et la fatigue de métiers abrutissans.

Bien plus que cette sobriété de l'ouvrier, ce qui m'avait ému, au cours de cette visite, c'était la franchise et la candeur du regard chez tous ceux que j'avais dévisagés. J'y pensais encore dans la voiture qui me ramenait à la station prochaine, pour reprendre le train de Barcelone. Un gars de l'usine me servait de cocher. Nous ne pouvions pas causer, car il savait mal l'espagnol. Mais, du bout de son fouet, il me désignait les sites et les villages environnans, avec un rire de belle humeur et un empressement exempt de toute platitude : c'était vraiment une « bonne figure, » une figure de l'ancien temps, de l'époque déjà lointaine, où l'on ignorait la lutte de classes et où le serviteur n'avait pas appris à considérer le maître comme son ennemi. Ah! non, ceux-là n'ont pas la bouche amère, la mine suffisante et hargneuse de nos ouvriers parisiens!

Je m'empresse de reconnaître que cette colonie manufacturière est peut-être unique en son genre, que c'est, au pied de la lettre, un établissement modèle. Mais, comme il est dirigé par un des membres les plus influens du parti conservateur, il m'a semblé intéressant de constater qu'en pays d'inquisition, il y a des « rétrogrades » qui appliquent toutes les réformes sociales susceptibles d'être réalisées, sans éprouver, pour cela, le besoin de jeter la société par terre. J'ai retrouvé d'ailleurs, sinon les mêmes principes, du moins une pareille sagesse chez des socialistes barcelonais. Habitué que j'étais aux déclamations furibondes des nôtres, je n'en croyais pas mes oreilles, lorsque je les écoutai.

C'était dans une modeste imprimerie organisée, suivant l'idéal communiste, par un groupe d'ouvriers typographes. La politesse, le sérieux et la modération de ces hommes m'émerveillèrent. En ce moment-là, toute notre presse révolutionnaire retentissait des plus monstrueuses calomnies contre le gouvernement espagnol. Je m'attendais à ce que ces phalanstériens catalans fussent montés au même diapason : ils étaient très calmes. Ils me dirent : « Non! on ne torture pas à Montjuich. Vos journaux ont tort. Nous n'approuvons pas le gouvernement, mais nous sommes forcés de reconnaître que, dans cette affaire, il est correct!... D'ailleurs, en ce qui nous concerne personnellement, nous avons renoncé à la lutte violente. D'abord, notre

peuple n'est pas mûr pour la liberté. Et puis le socialisme de combat, toujours faussé par la politique, ne mène à rien. Nous autres, au prix des plus cruelles difficultés, nous avons créé une œuvre qui vit, qui nous fait vivre, qui a donné déjà des résultats inespérés... Venez voir notre petite maison ! » Alors avec un orgueil touchant, ils me montrèrent leurs ateliers. On fit fonctionner devant moi la machine Marinoni qu'on venait d'acheter. On me mit dans le creux de la main les lamelles de plomb des caractères, on m'exhiba des factures commerciales, des brochures, de gros livres de sociologie, voire des romans imprimés par le phalanstère, — et l'on me signalait avec insistance la qualité du papier, l'élégance de la composition, le tour artistique des en-têtes et des culs-de-lampe. Attendris devant leur œuvre, ils me disaient : « N'est-ce pas, que nous pouvons rivaliser avec les meilleures imprimeries de Barcelone ?... Mais vous n'imaginez pas le mal que cela nous a coûté, pour en arriver là ! » Sur quoi, ils m'apportèrent une jolie plaquette, où, dans un style naïf et gauchement emphatique, l'un d'eux a raconté les étapes de l'entreprise, les angoisses et les tribulations de la première heure. Je ne sais si je m'abuse et si l'on jugera ridicule le rapprochement ; mais, en parcourant ces pages si humbles et si vaillantes, si débordantes de foi dans un avenir de justice, je ressentis quelque chose de l'émotion qui m'avait soulevé jadis, en lisant le *Journal de Bernal Diaz*, ce soldat castillan qui suivit Cortez au Mexique et qui, rentré au logis, d'une plume familière et gaillarde, écrivit, pour ses compagnons de guerre, le récit de leurs batailles et de leurs souffrances communes.

Avec un peuple de travailleurs aussi actifs et aussi intelligens, il n'est pas étonnant que la Catalogne soit prospère. Il suffit du coup d'œil le plus rapide sur Barcelone, pour s'apercevoir de cette prospérité : les murs suent la richesse. Les Barcelonais se vantent d'ailleurs de nourrir tout le reste de l'Espagne avec les seuls impôts qu'ils paient au Trésor. En tout cas, les grosses fortunes abondent aussi bien dans la province que dans la capitale. Quelqu'un me disait : « Chez nous, on ne compte pas par *pesetas*, on compte par *douros*, comme en Amérique, par dollars ! » — Le fait est que les hôtels particuliers, les magasins et les cercles étalent une opulence extérieure qui annonce la présence ou la clientèle d'une aristocratie industrielle et financière des plus cossues. La pierre de taille, le fer et le bronze,

les cuivres ciselés, les matériaux, les métaux, les bois les plus rares, les meilleurs et les plus coûteux sont prodigués pour la bâtisse et pour l'ameublement. Et il n'est fantaisie architecturale que ces gens riches ne se permettent. Entre le faubourg de Gracia et le belvédère du Tibidabo, leurs villas se pressent, aussi nombreuses, aussi fastueuses et quelquefois d'un goût aussi déplorable que sur la Côte d'Azur.

Ce luxe des Catalans, par ce qu'il a de sérieux et de massif, rappelle beaucoup celui de nos Lyonnais. Ici comme là, pas de camelote ni de clinquant! Tout est de bon aloi, solide et fait pour durer! Avec quelle satisfaction d'amour-propre ils vous montrent leurs maisons, leurs cercles, leurs bâtimens publics! Le goût inné des Espagnols pour une pompe un peu voyante s'y allie avec un sens très subtil du confort moderne. Les cercles, même ceux de second ordre, sont mieux aménagés et décorés que ceux de nos grandes villes. Rien n'y manque pour la commodité ou l'agrément : ascenseurs, éclairage électrique surabondant, salles de bains et salles de douches, salons de coiffure et de décrottage, bibliothèques, fumoirs munis de sièges profonds comme des stalles de chanoines et monumentaux comme des fauteuils gothiques. Les salles de réunion, sous la profusion des velours et des dorures, ont l'air de salles du Trône. De lourds candélabres d'argent surchargent l'estrade présidentielle, qui, de loin, se détachant sur le fond versicolore des vitraux, vous apparaît coruscante comme un maître-autel de cathédrale. A l'*Ayuntamiento*, ils ont deux salles de séances, l'une pour l'été et l'autre pour l'hiver. L'installation, par son ampleur, est digne d'un parlement. Et je doute fort que le capitaine général ou le gouverneur de la Catalogne ait un cabinet aussi majestueux que l'alcade de Barcelone.

Quand on a recensé toute cette richesse, on ne s'ébahit plus, le lendemain, à la *Plaza de toros*, de voir les filles de l'aristocratie déployer, sur le rebord des loges, des châles de Manille, des tapis anciens de drap d'or ou de velours broché, qui feraient la joie d'un collectionneur ou l'orgueil d'un musée.

V. — VERS LA BEAUTÉ

Tout le monde se souvient de ces affiches qui, l'année dernière, couvraient les murs de Paris et qui servaient de réclames

à une exposition de peintres italiens. On y voyait un Centaure farouchement musclé bondir, les bras tendus, vers une forme féminine à demi émergée des nuages et couchée sur la ligne de l'horizon. La croupe bestiale de l'étalon offusquait d'abord le regard, qui remontait ensuite au torse viril, puis à la tête intelligente du Centaure, pour se perdre dans la lointaine vision de beauté suspendue aux arrière-plans. Cette image violente me hantait à Barcelone, lorsque, à chaque pas, je constatais l'effort de son peuple opulent, — un peu alourdi par son opulence, par la pesanteur de ses muscles et la congestion de sa robuste santé, — vers tout un idéal d'art et de civilisation intellectuelle.

Ces travailleurs, ces marchands et ces industriels veulent avoir leurs peintres et leurs sculpteurs, leurs architectes et leurs musiciens, leurs poètes, leurs romanciers et leurs savans. Barcelone entend bien devenir de plus en plus la capitale espagnole de l'Intelligence et de la Beauté. Écoutez plutôt, dans les cercles, les jeunes Catalans qui dissertent. De quel ton de dédain ils parlent de Madrid! D'après eux, Madrid est la ville des parlotes académiques, de la politique creuse, des frivolités mondaines ou sportives : automobiles, courses de taureaux, tournois parlementaires, telles sont ses occupations et ses plaisirs! tandis que Barcelone!...

En réalité, s'ils sont injustes pour les Madrilènes, ils ne se vantent pas eux-mêmes outre mesure. Il est incontestable que le Catalan, outre ses qualités pratiques, est fort heureusement doué pour l'art, la littérature et les sciences. Encore une fois, il a du sérieux, du poids, de la persévérance, voire de l'opiniâtreté. Et, avec cela, une facilité de virtuose, un sens extraordinaire de la couleur et de la somptuosité, enfin, une imagination exubérante. Il me semble retrouver dans ces dons, les caractères mêmes de la terre et de la race catalanes, celle-ci qui est âpre à la peine et aussi toute fondue en jouissance, l'autre qui est à la fois lumineuse et terne, regorgeante d'une matérialité un peu grossière et pourtant ennoblie et comme spiritualisée par le profil si beau de ses montagnes.

A côté de ces qualités, il faut bien avouer que les Catalans ont de graves défauts. Je connais mal leur prose et leur poésie locales. Mais ce qui m'a frappé, en général, chez leurs artistes, c'est tantôt un manque de culture fort préjudiciable à des talens très réels, tantôt (et le plus souvent) l'incertitude de leur goût,

et, particulièrement chez les peintres, un instinct d'imitation qui nuit beaucoup à leur originalité. Ces derniers sont perdus par leur facilité même et surtout par la fascination de Paris. Dès qu'un jeune homme s'est approprié quelques recettes de métier, il s'empresse de passer la frontière. Montmartre lui apparaît comme un Sinaï. Nos renommées les plus éphémères et les plus tapageuses lui en imposent. L'humanité, pour ses yeux naïfs, se restreint à la figuration de nos music-halls, de nos bars et de nos petits théâtres. Grâce à la virtuosité prodigieuse qu'il apporte de son pays et à son désir frénétique d'arriver, il réussit bientôt à faire plus « parisien » que les Parisiens eux-mêmes. Il se gâte avec le succès, il finit par sombrer dans l'illustration. Combien de pauvres diables d'artistes se plaignent de l'invasion, par les Catalans, des journaux illustrés! D'autres fois au contraire, ils se cantonnent chez eux, ils s'enferment dans les formules régionalistes les plus intransigeantes : n'auront de génie que ceux qui peindront les villages de la Catalogne, les rues, les places et les figures de Barcelone! Alors, c'est le réalisme étroit et tatillon de nos provinciaux hypnotisés par les théories félibréennes mal comprises, — ou bien, sous prétexte de traditionalisme, le pastiche élevé à la hauteur d'un dogme, des grands maîtres espagnols.

De tous ces artistes si remuans, si entreprenans, les plus audacieux et aussi, malgré toutes les réserves qui s'imposent, les plus originaux, sont peut-être les architectes. Cela tient sans doute à ce qu'ils ont d'excellens modèles sous les yeux, des modèles que chacun peut contempler dans la rue et qui exercent ainsi une sorte de contrainte salutaire sur les écarts de leur fantaisie. Au point de vue monumental, Barcelone présente trois types bien distincts : le moyen âge qui est tout à fait supérieur, le XVIIIe siècle, qui est bon, le modern-style, qui est, en général, détestable. Heureusement, pour les Barcelonais, que les théories du nationalisme catalan obligent les architectes à s'inspirer surtout du moyen âge, parce que ce fut l'époque de leur splendeur et de leurs libertés! Ils y ont obtenu un « style national, » qui n'est pas dépourvu de distinction et qui, en tout cas, me semble moins opprimant pour la vue que cet autre « style national » adopté depuis quelques années par les Italiens. Leurs promenades et leurs boulevards sont bordés d'hôtels et de maisons gothiques, qui, souvent, sont fort agréables à regarder.

Mais que dire du « modern? » Il s'épanouit avec une telle luxuriance, un si tranquille mépris de toutes nos règles et de toutes les habitudes de notre œil, avec une insolence si agressive, que l'on ne sait pas ce que l'on doit admirer le plus, de la sérénité des architectes qui osent de pareilles bâtisses, ou du stoïcisme des propriétaires qui se résignent à subir leurs caprices. Comme je m'en ébahissais devant un Barcelonais, il me répondit, non sans hauteur :

— Que voulez-vous ! Nous autres, nous ne sommes pas comme vous : nous avons beaucoup d'imagination !...

Certes, cela crève les yeux ! Il n'est que de s'arrêter un instant devant tel palais aristocratique, — douloureux produit d'une imagination monstrueuse. On y saisit l'application féroce, impitoyable, d'une esthétique démente qui s'obstine dans son erreur. Je plains les habitans de ces sinistres logis, où la pierre et le métal se combinent pour composer des façades de prisons ou des murs de forteresses. Hérissées de dards, de feuillages, d'artichauts, de lianes en fer forgé, elles épouvantent et repoussent le visiteur comme des coupe-gorge aussi dangereux qu'impénétrables. Il en est d'autres, immenses et très hautes, qui ressemblent à des cavernes de troglodytes, à des antres préhistoriques. Le portail est formé par deux bûches inclinées qui supportent un énorme tronc de chêne, manifestement déraciné par la main d'un géant, contemporain de l'âge de pierre. Les fenêtres, carrées ou rondes, sont des meurtrières ou des sabords, d'où l'on s'attend à voir sortir la crosse d'une arquebuse ou la gueule d'un canon. Mais il est trop facile de s'égayer aux dépens de ces méprises, souvent plus naïves que prétentieuses. Épargnons l'Arc de triomphe du *Salon de San Juan* et la colonne monumentale de Christophe Colomb. Avec des bouteilles de liqueurs ou des boîtes de conserves, les commis de la maison Potin se livrent quelquefois à des constructions de ce genre, pour l'ornement de leurs étalages et le ravissement de leur clientèle.

Parmi tant d'édifices baroques, il y en a un qui m'attirait, un peu comme le Catoblépas médusait le bon saint Antoine. Oui ! son énormité m'écrase, sa laideur puissante laisse mon jugement tout perplexe. C'est une colossale basilique en construction, qui s'appelle la *Sagrada Familia*. Glorifier la Sainte Famille dans un quartier d'ouvriers, rappeler ses vertus si éminemment sociales, offrir au peuple une image idéalisée de sa

propre vie, telle fut la pensée pieuse, très humaine, très généreuse et très moderne aussi qui inspira le fondateur comme l'architecte.

Évidemment, il y avait là matière à chef-d'œuvre. Avec beaucoup de talent, d'élévation, de simplicité de cœur et de foi, on pouvait faire quelque chose d'admirable. Or, la basilique n'est pas achevée, elle est réduite, pour l'instant, à l'abside et à l'un des portails du transept. Ce fragment n'en est pas moins colossal : il permet déjà de deviner l'ensemble. Si confuse et si pénible que soit l'impression produite, je n'ose pas dire que la tentative ait complètement échoué. Ce qu'on en voit vous désarme par l'ingénuité et la *démesure* de l'effort. On reste rêveur devant le spectacle pitoyable d'une volonté ainsi acharnée à créer du nouveau, tendue jusqu'au paroxysme et jusqu'au délire.

Pour ne rien dire des tours, — extrêmement imprévues et bizarres, surmontées vers le faîte d'une spirale de colonnes, qui « tournent comme un rébus autour d'un mirliton. » — la décoration du portail englobe, à elle seule, les trois règnes, le minéral, le végétal et l'animal, à croire que l'auteur a voulu y épuiser toutes les formes de la création. Des stalactites sont suspendues aux renflemens rocheux des frontons. Des palmiers déploient, en manière de cintre ou d'ogive, les éventails de leurs branches Des poulpes, des mollusques y nouent leurs anneaux, y traînent leurs masses gélatineuses. Çà et là, des coquillages entr'ouvrent leurs valves, des escargots se promènent, des grenouilles obèses crachent l'eau des gouttières. A ces bêtes aquatiques se mêlent les animaux de l'étable et de la basse-cour : le bœuf, l'âne, les poules, les canards et les oies. De grands chapelets de Lourdes, accrochés on ne sait comment, encadrent cette orgie d'histoire naturelle, où se détachent, par surcroît, des figures humaines et divines, des scènes évangéliques : le charpentier Joseph courbé sur son établi, la Fuite en Égypte, l'Ange du Jugement embouchant sa trompette, toute une sculpture simplifiée et paradoxale à la Rodin, — ou bien poncive et conventionnelle comme la statuaire de la rue Saint-Sulpice. Visiblement, l'architecte a tâché de symboliser la maison de Nazareth qui, sous les humbles apparences d'une masure d'ouvriers, contenait le maître de l'Univers et l'Univers lui-même vivant dans la Pensée du Verbe. C'est un tohu-bohu de cauchemar que le seuil de ce temple dédié à Jésus, Marie et

Joseph. Et c'est bien aussi ce que j'ai vu de plus fort, — je dirais volontiers de plus *raide*, — comme témoignage de l'imagination fougueuse des Barcelonais.

Leurs forgerons ont mieux réussi que leurs architectes. Là encore, les ancêtres furent pour eux d'utiles éducateurs. Pendant tout le moyen âge et la Renaissance, la Catalogne eut une serrurerie et une ferronnerie d'art, qui se soutinrent jusqu'en plein XVIIe siècle. Aujourd'hui encore, dans les musées, les édifices publics, les vieilles maisons du pays, on en peut admirer des échantillons, d'une beauté et d'une originalité singulières. Avec cette intelligence avisée qui les distingue, les Catalans du XIXe siècle ont entrepris de rénover cette industrie déchue, où leurs pères avaient excellé. Ils ont renoué sans peine la tradition : à présent, ils sont devenus de véritables virtuoses du fer, du cuivre et de l'acier. Ils fabriquent des lustres, des lanternes, des panneaux de portes, où les réminiscences médiévales s'allient fort habilement aux habituels procédés du modern-style. La richesse et l'ingéniosité de l'invention y confondent les timidités routinières de notre purisme. Mais, il faut bien en convenir encore une fois : tout autant que les architectes, — les serruriers et les forgerons catalans pèchent par la surcharge et la bizarrerie de leur imagination décorative. Regardez plutôt les réverbères du *Paseo de Gracia :* malgré l'intention évidente de les alléger et de les gracieuser par des courbes, des jours et des entrelacs, ce sont de formidables engins qui vous évoquent tout de suite les grues publiques de nos quais ou de nos ports de mer. Eh quoi ! une telle potence pour soutenir l'ampoule et le fil, délié comme un cheveu, d'une lampe électrique !... Au Tibidabo, dans la grande salle du restaurant, la moindre applique, le moindre portemanteau pousse une végétation ornementale si touffue, qu'il est impossible, au premier abord, d'en deviner l'usage. Devant ces becs d'éclairage, — qui ressemblent à des appareils à douches, à des tuyaux d'orgue, à des pompes aspirantes et foulantes, — on croirait que l'objectif de l'ouvrier, ç'a été précisément de vous empêcher de comprendre à quoi cela sert...

Débauche de mauvais goût ! diront les esprits chagrins. Soit ! Mais c'est un mauvais goût si joyeux, si vigoureux, qu'on est tenté de lui pardonner en faveur de son audace et de sa belle humeur. Comme le Centaure de l'affiche italienne, les Catalans.

dans leur poursuite de la beauté, se précipitent d'un élan un peu brutal vers l'objet de leur amour. J'aime mieux cette impétuosité sauvage que les pudeurs hypocrites de nos impuissances.

VI. — DES INTELLECTUELS QUI SONT INTELLIGENS !

La dispute est éternelle entre les livresques et les réalistes, entre ceux qui apprennent tout de la vie et ceux qui ne cherchent la science que dans les livres. Quelles que soient ses lacunes, la première de ces éducations est la seule vraie, la seule qui atteigne son objet. Ceux qui ont commencé par les livres, qui n'ont que des notions scolaires des choses, sont obligés de rejeter au moule toutes ces formules, dès qu'ils arrivent à l'âge mûr : elles sont des caricatures et non des images de la réalité. Heureux ceux qui peuvent continuellement soumettre leurs idées à la critique des faits et qui ne voient dans une théorie abstraite qu'un prétexte à de nouvelles expériences !

Tout en combinant les deux éducations, les Barcelonais, en général, commencent par les leçons de choses.

J'en eus l'impression très nette, en parcourant leur *Ateneo*, qui est d'abord un club très confortable et ensuite un des principaux centres intellectuels de la ville. J'y rencontrai des personnages qui, par leurs fonctions ou leur condition sociale, sont perpétuellement en contact avec tous les élémens actifs de la vie barcelonaise : des manufacturiers, des propriétaires, des directeurs de compagnies industrielles ou financières, des directeurs de journaux. Dans leur salle de conversation, décorée par les portraits des Catalans illustres, — véritable galerie des Ancêtres, — entre un moulage de la Vénus de Milo et de l'Apollon du Belvédère, l'un d'eux me disait : « Beaucoup d'entre nous ordonnent leur vie à l'américaine ! D'abord, ils ne se préoccupent que de travailler, de faire des affaires. Et puis, quand ils ont amassé une fortune, ils entreprennent de se cultiver. Notre cercle n'a pas d'autre but que de leur en fournir les moyens !

Effectivement, j'avais été surpris de l'importance de leur bibliothèque, où, avec une foule d'ouvrages techniques, figurent des livres de philosophie, de sciences exactes, de littérature, aussi bien les anciens que les modernes ; où une salle entière est affectée aux revues, — espagnoles, françaises, italiennes.

allemandes, anglaises et américaines, — des revues qui embrassent à peu près toutes les spécialités et toutes les branches du savoir humain, de sorte qu'on peut s'y tenir au courant de tout le mouvement intellectuel de la planète. Auparavant déjà, à la Chambre de commerce, j'avais été émerveillé de l'esprit d'initiative et de progrès qui y règne. Ils ont diligemment organisé un vaste service de statistique, de bibliographie industrielle, commerciale et législative. Ces régionalistes ne sont point encroûtés dans leurs traditions locales, ni confits dans l'admiration béate d'eux-mêmes. Tout ce que l'étranger a de bon, tout ce qu'on peut lui emprunter en fait de réformes et d'innovations pour la plus grande prospérité de Barcelone, y est soigneusement catalogué, étudié et discuté par les gens compétens. Car on ne se borne pas à bavarder ou à griller des *puros* dans ces cercles si bien aménagés pour les délices de la sieste. A partir de cinq heures, les salles de lecture sont pleines de clients très absorbés, qui lisent, qui prennent des notes, rédigent des articles ou des mémoires.

J'eus l'occasion de m'y entretenir avec le directeur d'un des principaux journaux conservateurs de la Catalogne. Nous parlâmes de la situation politique de la province et de la situation générale du royaume. Il m'en donna un résumé, et, à mesure qu'il parlait, j'avais la sensation de plus en plus précise de me trouver en présence de ce qui s'appelle « une tête bien faite, » où les idées et les notions concrètes, après avoir été dûment éprouvées, sont classées dans un bel ordre méthodique. A part, de temps en temps, une légère tournure oratoire dans les phrases (mais, nous autres Latins, nous sommes tous nés orateurs!) je ne remarquai en lui aucun des défauts qu'on reproche d'habitude à la presse espagnole : ni emphase, ni verbosité, ni développemens creux. C'était un esprit capable de généraliser, et de généraliser solidement. Je lus ensuite quelques-uns de ses articles. Je souhaite à nos grands quotidiens d'en publier souvent de pareils. Par l'abondance et l'étendue de l'information, la variété des connaissances, la multiplicité des points de vue et des termes de comparaison, par la hauteur et la sûreté du coup d'œil, ces articles étaient de petits chefs-d'œuvre du genre : à la fois très substantiels, très modernes, très suggestifs et très bienfaisans. L'auteur connaît certainement beaucoup mieux notre politique, notre littérature et notre sociologie que l'on ne

connaît chez nous la politique, la littérature et la sociologie espagnoles. Je me souviens, à ce propos, qu'il s'emporta contre un de nos démagogues les plus hirsutes, qui, pour lors, évoluait en Espagne et qui, sous forme d'impressions de voyage, remplissait la presse française de tous les étonnemens et de tous les préjugés de son ignorance : « — Votre gouvernement, me disait-il, devrait bien fonder des bourses d'études à l'usage de vos parlementaires, ne fût-ce que pour leur apprendre un peu de psychologie! » — Hélas! ce serait tellement inutile!

Est-il besoin d'ajouter que tous les journalistes barcelonais n'ont point la valeur de celui-là? Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans l'élite bourgeoise et même aristocratique, le goût de la culture intellectuelle est général. Les résultats sont divers, cela va de soi, suivant les tempéramens, le degré des aptitudes. Parmi ces hommes cultivés, il y a bien des utopistes, dont le langage naïf me rappelait celui de nos illuminés de 1848. Il y en a, par exemple, qui se promettent des merveilles de l'instruction laïque. Un républicain attaquait devant moi l'éducation des Jésuites, dénonçait avec d'âpres sarcasmes l'état précaire des actuelles universités espagnoles, — et il ne doutait point que la Péninsule tout entière ne dût être régénérée, lorsque enfin les professeurs auraient des « traitemens d'archevêques! »

— Mais, me disait-il, nous ne sommes pas des Jacobins féroces. Nous ne voulons rien brusquer! Le peuple n'est pas mûr!

Et, avec une bonhomie toute méridionale :

— Moi qui vous parle, je suis entrepreneur de bâtisses. Je connais mes hommes, je vis avec eux! Pour les élever, il faudra procéder très lentement!

« Je connais mes hommes! » Quel beau mot! Combien de nos industriels, ou de nos administrateurs en pourraient dire autant! Pour moi, cela me rassurait un peu sur les tendances des partis espagnols les plus avancés. Quel que soit l'étourdissement produit dans les consciences par une hasardeuse propagande révolutionnaire, ce contact assidu de l'élite avec la foule empêchera peut-être l'Espagne de commettre bien des sottises.

Je songeais en même temps à une visite que je venais de faire dans une usine des environs et dont le propriétaire, — un des plus fermes appuis du trône et de l'autel, — vit, une partie de la semaine, au milieu de ses ouvriers. Je revoyais son ancienne

maison familiale, un vieux mas catalan, dont la porte, modeste et basse, sous son cintre écrasé, est marquée au millésime de 1680. Mais l'antique logis a été remanié et modernisé. Les fils des lampes électriques s'épanouissent sous les feuillages en fer forgé des *faroles* et des bras-de-lumière qui éclairèrent autrefois les veillées des aïeux. Les carreaux d'argile du salon ont été recouverts de ces nattes moelleuses et si douces aux pieds qui tapissent les corridors de l'Escurial et du Palais d'Aranjuez. Des boiseries fraîchement peintes se déploient tout le long des murs. Cependant, la simplicité du manoir patriarcal a été respectée par l'héritier d'aujourd'hui. Quelques divans, des portraits de famille, une bibliothèque et un harmonium, c'est tout l'ameublement. Des livres anglais et français surchargent la table à écrire. Sur une étagère, un volume de Balzac voisine avec les *Pensées* de Pascal. Par les arcatures de la terrasse en loggia, on découvre la campagne, un calme paysage de verdures et de collines, d'une douceur à la Pérugin. Derrière, les cheminées de l'usine vomissent leurs fumées. Le vacarme assourdissant de machines à carder, à filer, à tisser, à lustrer, n'arrête pas jusqu'au soir...

Et j'enviais l'homme qui a la sagesse d'habiter là. Quel précieux commentaire l'enseignement d'un tel spectacle, dans une communion si intime avec les réalités les plus humbles, apporte sans cesse à l'enseignement de ses livres!

VII. — LA TÊTE DE L'ESPAGNE OU LA QUEUE DU ROUSSILLON?

Rien ne divise comme les idées. Au rebours de la foi, la raison est un élément de discorde.

Et c'est ainsi que les Catalans, qui sont les plus intellectuels de tous les Espagnols, sont aussi les plus divisés par la politique. Parmi tous les partis qui se disputent la province, il est incontestable que les républicains sont les plus nombreux, au moins à Barcelone et dans quelques villes industrielles. Encore sied-il d'ajouter que cette supériorité numérique est due, pour une bonne part, à l'afflux considérable d'étrangers qui s'établissent dans les centres ouvriers. La Catalogne est riche : on y accourt de tous les points de la Péninsule. Le député Lerroux, le célèbre agitateur barcelonais, n'est pas un naturel du pays : il serait, paraît-il, originaire de l'Andalousie, la nourrice des toreros et

des beaux parleurs. Comme dans nos grandes villes du Midi, il y a, à Barcelone, une formidable masse prolétarienne composée des ingrédiens les plus hétérogènes. Quoi qu'il en soit, ce parti a pour lui le nombre, avec le prestige de ses victoires électorales. Mais si sûr qu'il puisse être de sa force, il a dû, bon gré mal gré, se rallier au grand parti national catalan, qui domine tous les autres.

Les Catalans, en effet, se considèrent comme un peuple adolescent, dont la monarchie espagnole a brutalement arrêté la croissance. Ils ont une langue, une littérature, un tempérament et un caractère à part. Ils sont, disent-ils, les plus actifs, les plus riches, les plus cultivés et les plus intelligens. Leur capitale est en pleine prospérité. Ils représentent une force vive, la seule vraie force de toute l'Espagne, au milieu des autres provinces annihilées par l'action niveleuse du pouvoir central. En conséquence, ils revendiquent le droit de vivre et de s'administrer à leur guise.

Les plus exaltés s'en vont répétant : « C'est monstrueux ! Nous sommes un corps vivant lié à un cadavre !... Ah ! si nous étions libres, que ne ferions-nous pas ! » — Et ils vous développent tout un programme d'innovations et de réformes. On commencerait par déclarer Barcelone port franc ; on améliorerait les routes, on multiplierait les chemins de fer ; on réorganiserait la gestion des deniers publics, enfin on créerait des écoles, on inaugurerait un vaste système d'enseignement. Là-dessus, les Espagnols accusent les Catalans d'être des égoïstes et de mauvais patriotes. Et les Catalans de répondre : « De quelle patrie nous parle-t-on ? Nous n'avons rien de commun, ni pour l'esprit ni pour la race, avec les Espagnols ! Eux, ce sont des Sémites, des métis d'Arabes, de Maures et de Juifs (c'est ce qui explique, — ajoutent-ils plaisamment, — leur fanatisme et leur paresse !) Nous autres, nous ne connaissons pas d'autre patrie que la Catalogne ! » — Sans doute, ces têtes chaudes exagèrent. Mais lorsque, dans un pays, on en arrive à de pareils dissentimens, il est clair que l'unité nationale est en danger.

La situation est donc inquiétante. Il s'agit, ici, de tout autre chose que de la petite agitation littéraire et archéologique de notre Félibrige. Le mouvement catalan n'est pas seulement littéraire, il est social, politique et, par-dessus tout, national. Alors, où veulent-ils en venir ? Quel sera le terme de tout cela Vont-

ils, comme le proclament encore quelques énergumènes, se séparer décidément de l'Espagne? Tous les esprits sérieux répugnent à cette solution extravagante du séparatisme. D'abord, ils ne s'illusionnent pas sur les aléas d'une pareille aventure : ce serait la guerre inévitable, une guerre d'extermination, où le commerce et l'industrie de Barcelone risqueraient de sombrer. Ensuite, même en admettant l'hypothèse d'un arrangement à l'amiable, ce serait troquer la sujétion espagnole contre une autonomie précaire, sous le protectorat forcé d'une grande puissance. Quel État européen voudrait accepter une responsabilité pareille! Aux quelques exaltés qui caressent le rêve de rattacher à la France la Catalogne républicaine, les gens calmes répondent que la centralisation française exercerait sur la Catalogne une influence aussi funeste que sur nos provinces méridionales. Dans ce cas, — comme l'écrivait assez drôlement un de leurs publicistes, — ce ne serait pas la peine de renoncer à être la tête de l'Espagne pour devenir la queue du Roussillon!

Les Catalans sont trop pratiques et trop avisés pour ne pas sentir ce qu'il y a de chimérique et de déraisonnable dans l'idée séparatiste. Ils ont trouvé un moyen plus sûr et plus facile de se libérer. Étant « la tête de l'Espagne, » ils imposeront leur hégémonie à toute la Péninsule. Et c'est effectivement à quoi se réduit l'essentiel de leur programme politique. Ils le disent très haut : leur ambition est de *catalaniser* l'Espagne. Déjà Madrid est obligée de compter avec eux. Ils se flattent qu'aucune combinaison ministérielle, qu'aucun groupement parlementaire ne soit viable sans l'appui et l'assentiment des Barcelonais. Maintenant ils rêvent d'obtenir bien davantage. Pour cela, deux voies leur sont offertes : ou bien la pénétration pacifique, ou bien l'invasion révolutionnaire, les armes à la main. A la monarchie renversée succéderait une république fédérale, chaque province gardant son autonomie sous la haute direction des républicains catalans. Mais les modérés reculent devant la perspective d'une guerre civile. Ils comprennent combien la question ainsi posée est irritante et humiliante pour les autres Espagnols. Ils prétendent réussir par la persuasion et par la contagion de l'exemple. Ils s'évertuent à dépouiller l'hégémonie catalane de ce qu'elle peut avoir de blessant pour l'amour-propre de leurs compatriotes. Toutes les concessions possibles, ils les préconisent : on ne se séparera point! La Patrie est déjà assez réduite par la perte de

ses colonies. On ne bannira pas le castillan des écoles. Ce serait s'isoler de l'Espagne, qui est, en somme, leur meilleure cliente, — s'interdire toutes relations avec l'Amérique du Sud et les pays où le castillan est parlé. Mais, en employant tour à tour la propagande ou la force d'inertie, on résistera aux influences dissolvantes du régime centralisateur et l'on s'efforcera de convertir la nation à l'activité et à la mentalité catalanes. Le reste viendra par surcroît.

A cause de cette divergence des vues et des efforts, il est bien malaisé de prévoir, dès aujourd'hui, ce qui en résultera. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Catalans sont d'ores et déjà un peuple conscient de lui-même et qui, depuis un demi-siècle, suit un mouvement ascensionnel ininterrompu. Ils ont tout ce qui fait la force des peuples jeunes : la foi en eux-mêmes, la certitude que l'avenir leur appartient, le spectacle exaltant de leurs progrès. Souhaitons que, pour continuer leur marche en avant, ils ne mettent pas une confiance aveugle dans les formules miraculeuses des politiciens. Au fond, le peuple se moque de la liberté et de tout au monde, pourvu qu'on le conduise vers un but qui, de loin, prend, pour lui, les apparences d'un Paradis terrestre. Peu importe la rudesse du conducteur, s'il lui donne le pain avec la gloire. Mais qui conduira les Catalans?...

En attendant l'heure des grandes destinées promises, les plus sages sont d'avis qu'il est encore préférable de continuer à se ranger sous la bannière constitutionnelle de Sa Majesté Alphonse XIII, par la grâce de Dieu comte de Barcelone et roi de toutes les Espagnes.

LOUIS BERTRAND.

LA POLICE POLITIQUE

SOUS LA RESTAURATION [1]

I

L'ORGANISATION GÉNÉRALE
LA POLICE ET LE DUC D'ORLÉANS

Sous le premier Empire, la police politique, organisée ou pour mieux dire réorganisée par Fouché, a été un très actif instrument de gouvernement. Son histoire mystérieuse, maintes fois tragique, se déroule jusqu'à la fin du règne de Napoléon, en marge de l'histoire officielle. Elle en forme en quelque sorte l'envers et telle est la connexion entre les deux que, pour quiconque ne connaît pas les dessous de l'une, les péripéties de l'autre sont souvent incompréhensibles et demeurent inexpliquées [2].

Le rôle de cette police, sous la Restauration, fut tout autre. On ne relève à son compte ni des arrestations ténébreuses, ni des détentions arbitraires, ni des exécutions à peine précédées de simulacres de jugement. Elle ne pèse pas sur les décisions gouvernementales. Les épisodes sanglans qui assombrirent les débuts du règne de Louis XVIII, et qui constituent ce qu'on a appelé la Terreur blanche, se sont déroulés au grand jour. Les

(1) D'après des documens inédits. — *Copyright by* Ernest Daudet.
(2) Voyez notre ouvrage *la Police et les Chouans*, Plon.

coupables, ou soi-disant tels, ont eu des juges, et si les mesures et les condamnations qui frappèrent quelques-uns d'entre eux ne furent que le douloureux résultat des passions qu'avait déchaînées une suite d'événemens aussi lamentables qu'extraordinaires, s'il est juste que la postérité et même la plupart des contemporains n'aient pas ratifié ces sentences, on n'en saurait méconnaître la légalité. De 1815, date de sa réorganisation par les Bourbons, à 1821, date de sa suppression complète et définitive, la police politique n'a été, à vrai dire, et sauf en des cas exceptionnels, qu'un instrument d'information.

Toutefois, même réduite à ce rôle, elle n'en resterait pas moins une chose odieuse et sans excuses, si, pour expliquer son maintien pendant quelques années, sinon pour le justifier, on ne tenait compte à Louis XVIII des difficultés qui se dressèrent devant lui, dès son second retour en France en 1815. Ce sont ces difficultés qui, à tort ou à raison, lui firent conserver, au moins provisoirement, l'institution que lui léguait l'Empire : grâce à elle, il pourrait lire dans le jeu des ennemis de sa couronne et de sa maison comme dans celui des étrangers et de ces trop dangereux amis, anciens émigrés et ultra-royalistes, qui, sous prétexte de consolider le pouvoir royal, entendaient lui imposer leurs exigences et en faire l'organe de leurs folles revendications. Contraint d'abord de subir leur joug, mais ne le subissant qu'avec impatience, il voulait connaître leurs projets. Lorsqu'il se fut libéré de leur fatale influence en prononçant, le 5 septembre 1816, la dissolution de la Chambre introuvable, il fut plus intéressé encore à pénétrer leurs intrigues, à conjurer leurs attaques, à déjouer leurs menaces.

Il ne l'était pas moins à savoir ce que pensaient de son gouvernement les grandes puissances de l'Europe et s'il était vrai, comme le prétendaient les orateurs et les journaux de l'ultra-royalisme, qu'elles vissent avec regret les tendances libérales de ses ministres, l'appui qu'il leur donnait et sa ferme volonté de rester le fidèle et loyal observateur de la Charte. Ainsi s'explique le maintien de la police politique pendant une partie de son règne. Le rôle qu'elle joue peut être comparé à celui d'une agence secrète de renseignemens. Une étude sur cette police est le complément nécessaire d'une histoire de ces années troublées par la lutte violente qui s'engage, dès 1814, entre le parti de la Révolution et celui des émigrés et recommence avec plus d'âpreté

haineuse, au grand détriment de l'ordre, de la liberté et du repos public, quand se dénoue le triste épisode des Cent-Jours. C'est cette étude que j'ai depuis longtemps entreprise et dont je présente un fragment plus particulièrement consacré au rôle de la police politique française à l'égard des étrangers et des Français résidant hors de France.

I

On sait ce qu'était la France, lorsque, au mois de juin 1815, au lendemain de Waterloo, les Bourbons rentrèrent aux Tuileries. A peine délivrée de la première invasion, elle subissait les horreurs d'une invasion nouvelle, plus dévastatrice que l'autre. Les armées alliées se répandaient sur son territoire et occupaient Paris. Leurs canons remplissaient la cour du Carrousel, braqués sur le glorieux palais des rois. L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse arrivaient derrière leurs troupes victorieuses, annonçant déjà les conditions de la paix onéreuse et humiliante, qu'ils devaient nous imposer quelques semaines plus tard. Un général prussien était nommé gouverneur de la capitale, et les municipalités des arrondissemens étaient obligées de se soumettre à la surveillance d'officiers étrangers désignés par lui. Pour compléter cette mise en tutelle de Paris, les souverains alliés organisaient une police secrète placée sous la direction d'un Allemand, et leurs ambassadeurs, Pozzo di Borgo pour la Russie, le baron de Vincent pour l'Autriche, sir Stuart pour l'Angleterre, le comte de Goltz pour la Prusse recevaient la mission de se former en conférence, afin de veiller de près aux actes du gouvernement. La malveillance et les défiances de l'Europe se trahissaient non seulement dans ces mesures outrageantes, mais encore dans la dureté de l'exécution de certaines d'entre elles, à peine tempérée, en de rares circonstances, par l'intervention bienveillante de l'empereur Alexandre Ier.

En dépit des humiliations infligées à l'orgueil national, les royalistes avaient accueilli les étrangers comme des libérateurs et, par leurs flatteuses complaisances à leur égard, aussi bien que par leurs ardeurs vengeresses contre le parti vaincu, ils s'étaient attiré l'animadversion de l'armée et des masses profondes du pays. Ils n'en tenaient aucun compte. A la tribune de la Chambre, dans les journaux défenseurs de leur cause, dans les salons, ils

se répandaient en accusations, en invectives, en menaces, appelaient la foudre sur la tête des hommes politiques et des généraux auxquels ils imputaient le funeste retour de l'usurpateur, source des malheurs effroyables qui se déchaînaient sur la patrie. Cris de colère, excitations à la vengeance et à des châtimens implacables retentissaient de toutes parts, englobaient dans les mêmes fureurs les partisans de Napoléon et ceux de la Révolution, qui avaient voté la mort de Louis XVI.

Ces exigences de l'ultra-royalisme, qui allaient créer de si grands embarras à Louis XVIII pendant les années suivantes, et conduire, un peu plus tard, Charles X à sa perte, trouvaient déjà auprès de ce dernier prince qui n'était encore que Comte d'Artois, et auprès de sa belle-fille, la Duchesse d'Angoulême, des encouragemens et un appui. Les divisions auxquelles le pays était livré se reproduisaient dans la famille royale et obligeaient le Roi à se tenir en garde contre les menées occultes de son frère et de sa nièce.

Ce fut pis encore après la constitution du Cabinet Richelieu. Ce ministre et son collègue Decazes n'eurent pas de plus violens adversaires que les fanatiques qui s'agitaient autour du Comte d'Artois et leur reprochaient de ne pas vouloir mettre en pratique les doctrines ultra-royalistes. Cette hostilité contre toutes les tentatives de pacification et de rapprochement entre les factions rivales se manifesta dès le retour du Roi. L'envoi de l'armée impériale derrière la Loire ne fut pas seulement un acte de soumission à la volonté des alliés, ce fut aussi une satisfaction donnée au parti des ultras; de même, la mise à la demi-solde d'un si grand nombre d'officiers uniquement coupables d'avoir combattu pour la France sous le drapeau impérial; de même encore, l'ordonnance du 24 juillet 1815, qui proscrivit la plupart des notabilités révolutionnaires ou bonapartistes; de même enfin le bannissement des régicides que prononça la loi d'amnistie, en exceptant des mesures de clémence et d'apaisement qu'elle édictait, ceux d'entre eux qui avaient signé l'Acte additionnel ou accepté des fonctions publiques pendant les Cent-Jours (1).

(1) Article 7 de la loi du 12 janvier 1816. Je n'ai pu reconstituer le tableau du personnel des régicides tel qu'il existait à cette date. Mais le voici tel qu'il fut dressé à la fin de 1820: des juges qui avaient prononcé contre Louis XVI la peine capitale, 251 étaient morts; 104 n'avaient pas été atteints par la loi, ou avaient été

Ce que furent les conséquences de ces décisions arrachées à la faiblesse du gouvernement royal, durant ces heures calamiteuses, tous les historiens de la Restauration l'ont raconté, et il n'y a pas lieu d'en reconstituer le désolant tableau. Elles laissaient la royauté restaurée en présence de factions irréconciliables : d'un côté, les bonapartistes militaires et civils, qui ne pardonneront pas plus l'ostracisme dont ils ont été l'objet que les exécutions sanglantes dont les plus illustres d'entre eux ont été victimes ; de l'autre, les ultras qui s'exaspéreront de ne pouvoir faire triompher leurs vues et d'être frappés par l'ordonnance de dissolution ; entre ces deux camps ennemis, un centre que les élections tour à tour fortifient ou amoindrissent au gré des circonstances, et un ministère obligé de chercher une majorité tantôt à droite, tantôt à gauche, stigmatisé par la gauche quand il trouve cette majorité à droite, et honni par la droite quand il la trouve à gauche.

Ces difficultés s'annoncent dès que Louis XVIII a repris le pouvoir. La situation est tellement grave et troublée que l'opinion s'accrédite qu'il sera impossible aux Bourbons de continuer à régner. On va jusqu'à prétendre que les souverains alliés, après avoir favorisé la restauration de Louis XVIII, ont reconnu qu'il était incapable d'exercer sa fonction, qu'ils ont décidé sa déchéance et l'expulsion de sa famille, comme l'unique moyen de pacifier la France. D'après ces rumeurs que l'on croirait sans fondement si, parfois, l'attitude des prétendans qu'elles désignent ne les justifiait, l'empereur d'Autriche propose de mettre sur le trône son petit-fils, le roi de Rome, avec l'impératrice Marie-Louise comme régente. L'empereur de Russie songe, affirme-t-on, à son beau-frère, le prince d'Orange, héritier de la couronne des Pays-Bas. On insinue aussi que l'Angleterre pousse le Duc d'Orléans qui réside à Twickenham et qui compte à Paris des partisans. La Prusse semble ne pas se mêler à ces intrigues. Mais, le prince royal de Suède, Bernadotte, étonné qu'on n'ait pas songé à lui, se met en avant et fait agir sous main des agens qui lui sont dévoués. On dit qu'à défaut du prince d'Orange, le Tsar l'accepterait. Cependant, les Orléanistes croient que ce souverain lui préférerait leur candidat.

Ces informations étaient assurément aussi fragiles que contra-

l'objet de mesures de grâce ; 2 avaient disparu sans qu'on pût retrouver leurs traces, et 100 restaient encore exilés.

dictoires, au moins en ce qui touche les intentions des alliés : la preuve en a été faite depuis. Mais elles contribuaient à passionner les esprits, et à épaissir le mur d'inimitiés qui montait autour du trône des Bourbons. Pour que le trône pût le dominer, il fallait que le Roi étayât ses moyens de défense d'une surveillance incessante dont la police politique serait, il le croyait, l'instrument le plus efficace, en le tenant sans cesse informé des propos et des projets de ses ennemis et de ces étrangers dont la présence sur le territoire français affaiblissait son autorité, dépopularisait son gouvernement et constituait un outrage à son pouvoir. Cette surveillance était la condition nécessaire de sa sécurité. Elle devait s'exercer à l'extérieur sur les bannis, qui, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, commençaient à publier des pamphlets et des libelles séditieux et desquels on pouvait craindre des complots; sur Fouché, que la Légation de Dresde ne consolait pas de n'être plus ministre et qui s'y sentait menacé par la haine des royalistes; sur le Duc d'Orléans, qui s'obstinait à ne pas rentrer sans vouloir dire pourquoi; — à l'intérieur, sur les nombreux étrangers qui résidaient à Paris, sur les ambassades, sur les anciens serviteurs de Napoléon, que la proscription avait épargnés, mais dont il n'était que trop naturel de suspecter les sentimens, sur les chefs des ultras, sur Chateaubriand dont l'attitude était si souvent hostile, sur le savant Alexandre de Humboldt qu'on savait en relations avec les salons aristocratiques et qui peut-être ne s'y montrait pas favorable au gouvernement royal, sur tous les hommes enfin, les hommes de marque s'entend, qu'à tort ou à raison, on croyait plus ou moins inféodés à l'opposition.

La nécessité d'une police politique une fois démontrée, il n'y avait qu'à tirer parti de son organisation, telle qu'elle avait fonctionné sous l'Empire, en l'améliorant, en utilisant ses agens dont de gros traitemens assuraient la fidélité, et en se servant des instrumens qu'ils étaient accoutumés à manier. C'est ici qu'il y a lieu d'entrer dans le vif de cette organisation, résultat de l'expérience et où se confondent, dans un mouvement aussi régulier que celui d'une machine, les procédés les plus divers, dont les uns datent du règne de Louis XV, les autres des comités révolutionnaires, les derniers en date, de Fouché, passé maître dans l'art de gouverner un grand pays par des moyens de police.

Au sommet de ce ténébreux édifice, se place le Cabinet noir, dont le directeur des Postes gouverne le personnel, personnel de choix et de confiance, que nul ne connaît et qui travaille dans l'ombre. Ces messieurs sont chargés d'ouvrir les lettres particulières et, quand elles leur paraissent mériter d'être lues par le gouvernement, d'en prendre copie avant de les reexpédier ou de les détruire. Ce travail exige du tact, une connaissance parfaite des hommes et des choses du moment, et assez de sûreté de mémoire pour conserver le souvenir des écritures. A défaut de ces qualités et à moins que le nom du destinataire d'une lettre ne commande de l'ouvrir, c'est le hasard seul qui dicte le choix des commis et leur fait décacheter, par des moyens qui leur appartiennent, celle-ci plutôt que celle-là. Aussi sont-ils souvent déçus et obligés de la refermer après avoir constaté qu'elle ne contient rien d'intéressant. Mais, souvent aussi, ils sont payés de leur peine, non pas qu'ils aient découvert quelque secret dont la divulgation sera profitable à l'État, — de telles découvertes sont rares, l'existence du Cabinet noir étant trop connue pour qu'un homme politique confie à la poste les choses qu'il veut cacher; — mais parce qu'ils ont mis la main sur des aveux et des confidences de personnages haut placés, qui éclairent d'un jour inattendu des situations privées, des actes de vie intime, des liaisons que le monde soupçonne à peine ou même pas du tout.

C'est ainsi qu'ils apprennent un jour qu'un jeune Anglais, familier des salons ministériels, est l'amant de deux belles dames, l'une veuve dont il a un fils, l'autre, la femme d'un grand fonctionnaire, dont la réputation de vertu a toujours été inattaquée. Ils se sont sans doute extrêmement divertis en lisant, sous la même date, deux lettres adressées par ce don Juan britannique aux deux maîtresses qu'il trompe, lettres passionnées, destinées à les convaincre l'une et l'autre de l'ardeur de son amour. Ils savent de même qu'au retour d'un voyage, Chateaubriand, avant de rentrer à Paris, s'est arrêté à Versailles et y a donné rendez-vous à Mme Récamier. Ils apprennent aussi beaucoup d'autres petits secrets qui ne tirent leur intérêt que de la qualité des personnes qu'ils concernent. Rien qui touche à la politique dans ces lettres. Néanmoins, ils en prennent copie, convaincus qu'elles amuseront le Roi.

Ces copies, remises au directeur des Postes, sont examinées par lui. S'il les tient pour importantes ou amusantes, il les

transmet au ministre de la Police qui en fait son profit et les présente à Sa Majesté. Le rôle du directeur des Postes, en ces circonstances, est tel que sa fonction devient promptement une fonction politique. On estime qu'elle doit être exercée par un homme qui possède la confiance des ministres et pense comme eux. Aussi est-elle ordinairement attribuée à un député de leur bord, qui la quittera si le ministère est renversé et qui la conserve tant que le ministère reste debout. La nécessité pour le ministre de la Police d'être sûr du directeur des Postes s'impose depuis le jour où, en 1815, le personnage qui occupait alors la fonction, — c'était un ultra, — a été convaincu d'avoir, par des altérations perfides, changé le sens des lettres dont il envoyait les copies à son chef hiérarchique, et calomnié sous cette forme les signataires de ces lettres, considérés par lui comme des adversaires.

Malgré tout, cependant, il n'apparaît pas que le Cabinet noir soit d'une sérieuse utilité à la chose publique. Son fonctionnement n'en est pas moins maintenu, à titre d'outil d'information, bon à utiliser dans les heures de crise. Lorsque, en 1816, les événemens du Midi excitent une émotion générale; lorsque, la même année, la Chambre introuvable est dissoute; lorsqu'en 1818, le duc de Richelieu abandonne le pouvoir; lorsqu'en 1820, le Duc de Berry est assassiné, c'est par des lettres privées ouvertes à la poste que le gouvernement est informé de l'impression que ressent le pays et de l'influence que ces événemens sensationnels ont exercée sur l'opinion.

Mais le Cabinet noir ne suffit pas à l'éclairer. Toutes les lettres ne passent pas par la poste. Dans Paris, il est aisé de les faire porter d'une maison à une autre. Quant à celles qui vont dans les départemens ou en viennent, des occasions nombreuses permettent de les confier à des mains amies et sûres, ou encore de les expédier à de fausses adresses, sous le couvert par exemple des maîtres de poste, qui s'en font volontiers et à prix d'argent les entremetteurs. Qu'à cela ne tienne : on achètera les maîtres de poste; on entrera chez les particuliers; on corrompra leurs domestiques, on ouvrira leurs tiroirs; on videra jusqu'à leurs paniers et en épinglant sur des feuilles blanches les débris de papier qu'on y aura trouvés, on reconstituera les lettres dont ils avaient pris copie avant de les envoyer, ou celles qu'ils ont reçues et ensuite déchirées après les avoir lues.

Par ces procédés, la police est mise en possession de billets écrits à des hommes illustres par Mme Récamier, par la marquise de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, par la duchesse de Duras, par la marquise de Prie, par Mme de Rumford, par d'autres encore. Chateaubriand, qui sait à quoi s'en tenir sur ces procédés que nous considérerions aujourd'hui comme abominables, aura raison de railler dans le *Conservateur* « cette police qui vient s'asseoir à nos foyers avec une simplicité antique. » Il pourrait même s'en montrer plus courroucé, car nul n'en a été la victime au même degré que lui, si ce n'est Alexandre de Humboldt. Mais Humboldt l'ignore, tandis que Chateaubriand le sait. Il avait à son service un petit Breton, inculte et frais émoulu de son pays, auquel il accordait sa confiance. On a corrompu ce niais et il a ouvert aux policiers toutes les portes et tous les tiroirs de son maître, à qui il est ensuite venu, penaud et repentant, confesser sa mauvaise action.

Combien d'autres serviteurs auraient lieu d'en faire autant et, entre autres, ceux des ambassades étrangères et les courriers qu'elles emploient au transport de leurs dépêches! Étant donné l'objet de la police politique et le but qu'elle poursuivait, elle ne pouvait laisser les étrangers en dehors de son action. Aussi déployait-elle contre eux ses plus infernales ruses. Dès 1815, à la police secrète organisée par les gouvernemens alliés, le gouvernement français s'était hâté d'opposer une contre-police : elle fonctionna jusqu'en 1820, et ce ne fut d'ailleurs qu'un prêté pour un rendu, car ce qu'elle faisait à Paris pour s'éclairer sur les projets des puissances, on le faisait aussi, dans les autres capitales, pour surprendre les desseins du gouvernement français.

Il est cependant douteux que les agens étrangers qui, au dehors, s'efforçaient de pénétrer chez nos ambassadeurs se soient montrés aussi habiles que les nôtres à Paris. L'audace de ceux-ci ne connaissait pas de bornes. Leurs volumineux rapports en font foi; ils nous fournissent la preuve de leur infatigable activité. Elle tient vraiment du prodige. On aurait de la peine à y croire si l'existence dans nos archives d'un nombre considérable de papiers diplomatiques échangés entre les cours européennes et leurs représentans ne nous démontrait que, s'ils y sont, alors que telle n'était pas leur destination, c'est qu'on en a pris des copies. De 1815 à 1820, toutes les ambassades et légations sont étroitement surveillées. On entre chez le comte de Goltz, mi-

nistre de Prusse, comme dans un moulin; on copie sur la table de son cabinet ses dépêches les plus secrètes. Le 1er juillet 1816, un agent écrit : « Il a été de nouveau impossible de se procurer les rapports du comte de Goltz. Il vient de faire changer subitement les serrures des tiroirs du bureau où il les place. Pourtant, il ne laisse percer aucun soupçon contre les agens qui se procurent ces rapports. L'un d'eux, étonné d'une précaution si remarquable, a fait des questions à M. Wustrow, secrétaire de l'ambassade, qui lui a répondu que « le comte de Goltz avait reçu de Berlin l'avis de se tenir sur ses gardes, relativement à ses papiers secrets et qu'au temps où nous vivons, il fallait se méfier de tout le monde. »

Six mois plus tard, le 18 janvier 1817, les agens qui, durant cette période, ont très librement exécuté leur mission, se heurtent à de nouvelles difficultés. « On a, dit l'un d'eux, pénétré cette nuit comme les précédentes fois dans le bureau secret du comte de Goltz pour y chercher son dernier rapport du 15; mais, par extraordinaire, on ne l'a point trouvé. Les observateurs ont été réduits à copier seulement une partie des rapports du 1er et du 9, qu'on n'avait point encore donnés; ils espèrent avoir la suite pour demain et peut-être aussi le rapport du 15. » Le 19, ce rapport du 15 n'est pas encore retrouvé. Mais on met la main sur la minute définitive de celui du 9 dont on peut copier le texte intégral, « qui ne manque pas d'intérêt. » La note qui le constate se complète du renseignement suivant : « Hier, le comte de Goltz était chez lui avec le baron de Fagel, ministre des Pays-Bas, le conseiller Schoëll de la légation de Prusse et quelques autres personnes, s'entretenant très vivement des affaires de la France, disant qu'elle était de nouveau sur un volcan, que l'armée d'occupation devait se tenir bien sur ses gardes, que le général Ziethen avait reçu des avis importans pour la sûreté de son corps d'armée, que la population des Ardennes et de la Meuse était dans la plus grande exaspération contre les étrangers, et que tout semblait menacer d'une crise. L'un des observateurs, homme parfaitement sûr, a trouvé moyen d'entendre cette conversation qui a été fort animée. »

Il ne semble pas que les observateurs qui opéraient auprès des autres ambassades aient été aussi heureux que ceux qui assiégeaient la légation de Prusse. Tandis que nous avons sous les yeux la presque-totalité des rapports du comte de Goltz à sa

Cour, nous ne possédons, des autres chefs de mission accrédités à Paris, que des correspondances partielles, soit qu'ils se gardassent mieux que leur collègue prussien, soit que la surveillance dont ils étaient l'objet, péchât par le défaut d'audace et d'adresse.

En revanche, les dépêches qu'ils recevaient de leur gouvernement, celles aussi qui ne faisaient que traverser Paris pour aller dans d'autres capitales étaient soigneusement dépouillées. Grâce à la complicité des courriers grassement payée, la police pouvait en envoyer des copies au ministre des Affaires étrangères, et celui-ci les avait déjà lues quand les originaux parvenaient à leur destination. La correspondance de Metternich avec le prince Paul Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, celle de leurs secrétaires, les lettres privées qu'ils ont mises sous le couvert diplomatique pour en assurer la transmission, tiennent la plus grande place dans ces découvertes qui livrent pêle-mêle au gouvernement français des secrets d'État, des révélations plus ou moins futiles, des aventures plus ou moins scandaleuses de grandes dames étrangères, ou celles d'illustres comédiennes telles que Mlle Georges et Mme Bourgoin en représentation à Londres. Les épîtres amoureuses qu'à partir de 1818 échange avec Metternich la princesse de Lieven n'échapperont pas à ce mauvais sort et révéleront à l'improviste la liaison du chancelier autrichien avec l'ambassadrice russe.

L'activité de la police politique ne s'exerce pas seulement en France. En même temps qu'elle s'attache aux pas du personnel étranger, si nombreux à Paris tant que dure l'occupation, les proscrits qui se sont réfugiés en Angleterre, en Belgique, dans les Pays-Bas appellent son attention. Elle entretient des agens secrets à Londres, à Bruxelles, dans la Prusse rhénane. Elle se crée des relations parmi les bannis, achète les services de certains d'entre eux. A Londres, elle pénètre dans l'entourage du Duc d'Orléans, dans celui du Duc de Bourbon. Elle se tient partout à l'affût des nouvelles qui viennent de Sainte-Hélène, car l'Empereur, sur son rocher, reste l'épouvantail de l'Europe monarchique. En un mot, elle est partout, voit tout, s'initie à tout. C'est par centaines que, de tous les points où une opposition est à redouter, arrivent au ministre de la Police des rapports révélateurs, accompagnés le plus souvent de pièces à l'appui.

Ce qui n'est pas moins extraordinaire que tant de précieuses

découvertes et de dénonciations futiles ou calomnieuses, c'est qu'on soit parvenu à réunir assez d'agens pour suffire à cette immense besogne. Il est vrai qu'on les recrute un peu à la diable et au hasard, soit qu'ils viennent s'offrir spontanément, soit qu'ils se laissent séduire et corrompre. Aussi, en est-il qu'on tient en suspicion, tout en utilisant leurs services et qui, chargés d'espionner, sont surveillés à leur insu. Les renseignemens qu'ils donnent ne sont pas acceptés sans contrôle. Mais on le leur laisse ignorer, parce que, même quand on les soupçonne d'erreur ou de mensonge, il y a toujours quelque chose d'utile à tirer de leurs rapports

II

Ce n'est pas seulement par les agens que la police est informée des bruits plus ou moins sensationnels qui circulent à l'étranger; elle l'est aussi par les ambassadeurs de France à qui, pour ce qui concerne certains personnages et certains faits, les gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités, ne ménagent pas les communications utiles. A tout instant, de 1815 à 1818, le duc de Richelieu transmet au ministre de la Police les lettres confidentielles de ses représentans à Londres et à Vienne, ayant trait à Napoléon et aux individus que l'on croit être restés en relations avec lui. Quelques-unes de ces lettres, qui ne figurent pas dans la correspondance officielle, sont encore aujourd'hui intéressantes à lire, ne serait-ce que parce qu'elles démontrent à quel point les allées et venues des parens et des partisans de l'Empereur préoccupaient alors les gouvernemens européens.

Le 26 janvier 1817, le comte de Caraman, notre ambassadeur en Autriche, écrit au président du Conseil :

« Vous avez été instruit depuis longtemps, mon cher Richelieu, du mouvement que nous observions depuis qu'Eugène et Mme Hortense étaient en rapports. Le résultat des derniers renseignemens indiquait que le prince Eugène avait appelé près de lui un certain Mussitz, père de celui qui devait être chargé d'aller à Rome pour vendre des possessions qu'Eugène veut réaliser. Ce Mussitz est venu de France et a apporté des lettres qui ont été si bien reçues qu'elles lui ont valu une gratification de vingt-cinq louis. Mussitz a un fils à Vienne à qui il écrit un billet, daté d'Augsbourg, le 15 de ce mois, annonçant qu'il part

secrètement pour Strasbourg. Il demande que l'on ne dise pas où il est et que son fils lui écrive poste restante à Munich, où il sera incessamment de retour.

« Il n'y a donc nul doute que ce Mussitz ne soit l'entremetteur de la correspondance la plus intime d'Eugène, et quoiqu'il soit à présumer qu'il est déjà parvenu à Strasbourg et qu'il en est reparti, j'ai cependant cru à tout hasard qu'il était de mon devoir d'envoyer un courrier en toute hâte pour prévenir M. de Bouthillier (1), et si cet avis ne lui est plus utile dans ce moment, il le mettra en mesure de faire surveiller pour l'avenir : il serait possible que ce voyage se renouvelât ou que l'on puisse découvrir à Strasbourg à qui il a été adressé, ce qui pourrait mettre sur la voie. Enfin, il m'a paru si important de tenir le premier fil de la correspondance d'Eugène en France, que je n'ai pas hésité à faire cette expédition. Le prince de Metternich l'a approuvée et m'a donné tous les moyens de vous éclairer sur cet individu.

« Vous verrez que cette correspondance est suivie d'après ce qui a été publié dans les journaux et la vente du service d'argent que Bonaparte avait voulu faire. En examinant le ton des expressions dont on se sert, nous avons conclu, Metternich et moi, que ce ne pouvait être dicté que par quelqu'un assez familier avec Bonaparte, pour lui parler avec cette rudesse. Personne de sa famille ne l'oserait. Fouché l'aurait pu, mais n'est plus en mesure. Nous croyons donc que ce ne peut être que M. de Lavalette. Ses relations avec Wilson (2) lui donnent la facilité de s'en servir pour faire insérer ce qu'il veut faire parvenir quand et comme il le croit utile.

« J'ai demandé et j'ai obtenu du prince de Metternich de vous envoyer les rapports mêmes qui doivent être communiqués plus tard par M. de Vincent (3). Vous jugerez mieux l'intérêt des découvertes qui doivent nous diriger. Vous sentirez plus que jamais, mon cher Richelieu, la nécessité de nous occuper beaucoup et promptement du poste de Munich et d'y envoyer quelqu'un de très adroit et qui soit absolument étranger à notre mission. Vous voyez tout ce qu'il pourrait faire ; mais, en même temps, vous voyez combien le choix de cet agent est difficile et

(1) Chargé d'affaires en Bavière.
(2) L'un des complices de l'évasion de Lavalette.
(3) Ambassadeur d'Autriche à Paris.

doit être soigné, car il aura affaire à un homme très adroit et très réservé qui est Eugène et à un homme très fin, et très au fait de tous ces moyens, qui est Lavalette. Mais ce n'est qu'un motif de plus pour s'en occuper avec beaucoup de précaution. Le résultat est assez important pour ne rien négliger de ce qui peut y conduire.

« Vous voudrez bien, mon cher Richelieu, aussitôt que vous aurez tiré de ce que je vous envoie ce qui vous est nécessaire, remettre les originaux au général Vincent. J'ai répondu à Metternich de votre exactitude. »

Le 19 janvier 1818, lorsque le comte de Las Cases revient de Sainte-Hélène, son retour donne lieu à une lettre nouvelle de Caraman :

« Je vous ai écrit hier par la poste, mon cher Richelieu, mais j'espère que j'aurai encore le temps de vous écrire par le courrier autrichien qui part ce matin. Ce qu'il porte à M. de Vincent et dont vous aurez communication, mérite une attention toute particulière.

« Vous verrez par les confidences que l'agent de police autrichien a trouvé moyen de recueillir en conduisant et faisant jaser Pontowsky, que le départ de M. de Las Cases a été un jeu joué et concerté avec Bonaparte qui voulait avoir un homme de confiance sur le continent, et on a fait saisir un maladroit d'émissaire cousu de fausses lettres, de chiffres et de tout ce qui pouvait donner l'air de tentatives de relations coupables, afin de faire renvoyer de l'île le prétendu moteur de toutes ces trames ; et effectivement, on y est parvenu, puisque Las Cases est aujourd'hui à Francfort. Il n'y a donc aucun doute qu'il est l'agent intime de Bonaparte, qu'il est venu pour y rattacher tous les fils de cette infernale machine, que, sûrement, il a déjà établi des rapports avec tous ses amis et agens et, en un mot, que c'est l'homme le plus dangereux et le plus important à neutraliser autant que possible. On l'a laissé trop longtemps séjourner dans le lieu le plus central et le plus commode pour établir ses correspondances et monter ses machines.

« Il n'y a pas de doute qu'il est d'une très haute importance de l'en tirer au plus tôt et de le placer de manière qu'il ne puisse pas nuire, et je crois bien sincèrement que l'Autriche présente toutes les garanties que l'on peut désirer. On lui a envoyé les passeports pour s'y rendre et on lui a donné l'assurance qu'il

serait libre et point enfermé dans une citadelle. On a ordonné à M. de Wissemberg d'accélérer son départ et de le décider le plus tôt possible.

« Tout cela est le mieux du monde; mais je suis persuadé que Las Cases qui a établi ses relations à Francfort, qui y trouve sûreté, appui et facilités de tout genre, se gardera bien d'en partir et encore, peut-être, prendra-t-il le parti de passer dans les États voisins et peut-être de s'échapper et de disparaître. Sa femme est venue le trouver. Il l'a renvoyée en France et il attend son retour. Cette promenade n'est sûrement pas sans but; mais j'imagine bien qu'elle ne vous aura pas échappé et que l'on a pris toutes les précautions nécessaires pour être instruit de ses actions et même de ses projets. Mais enfin, elle va revenir et les passeports seront là; mais sous un prétexte ou sous un autre, il ne partira pas, et alors que fera-t-on?

« Ici, on me dit : nous pouvons le recevoir, le surveiller et le garder; mais nous n'avons aucun moyen pour l'enlever au territoire de Francfort si on l'y laisse et n'étant sur aucune des listes de bannissement ou d'exil, nous n'avons aucun droit de nous emparer de sa personne. On a refusé de le recevoir aux Pays-Bas et on l'a conduit en Prusse; on a refusé de le recevoir en Prusse et on l'a conduit à Francfort, parce qu'il a demandé d'aller en Autriche. Il reste à Francfort; il faut donc que le Sénat refuse de l'y laisser; il faut donc l'obliger à le lui refuser. Ici, l'on pense que, pour parvenir à ce but, il faut que le gouvernement français demande au Sénat l'éloignement de l'homme dangereux qui semble vouloir y fixer son domicile, et cette demande peut être appuyée par les ministres des cours alliées. »

Il résulte des lettres qu'on vient de lire que l'institution policière, organisée par le gouvernement français pour un but d'informations et de défense, n'était pas moins bien servie par les diplomates que par ses agens secrets. On est même enclin à se demander si le service des premiers ne lui aurait pas suffi, au moins pour l'étranger, et pourquoi elle avait mis en mouvement cette légion d'observateurs qui ne pouvaient être recrutés que dans les bas-fonds sociaux et dont les dires étaient si souvent inexacts.

Dans ce personnel créé en vue d'un espionnage permanent au dedans et au dehors, tout n'est pas de même valeur ni de même moralité. Il convient de le diviser en catégories et de ne

pas les confondre entre elles. Il serait de toute injustice de traiter avec un égal mépris tous les individus qu'employait le gouvernement. On ne peut assimiler ceux qui ne s'inspiraient que de leur dévouement aux Bourbons, de leur reconnaissance pour des faveurs qui leur avaient été accordées ou de l'espoir d'en obtenir de nouvelles et qui, dans leur correspondance, n'étaient que l'écho de propos recueillis çà et là, à ceux qui, par ruse, pénétraient chez les particuliers ou dans les ambassades, achetaient les domestiques et les bas employés, crochetaient les serrures et, sauf le coup de poignard, se conduisaient en tout et pour tout comme de parfaits brigands. Ceux-ci sont une écume sociale, un rebut. Leur nom ne nous est pas parvenu et ce n'est pas leur faire injure que de les supposer coupables des pires actions, moyennant paiement. De tous temps et dans tous les pays, les gouvernemens ont été contraints d'utiliser des gens de cette sorte.

D'autres sont d'un ordre plus relevé. Le fait qu'ils reçoivent un salaire pour les services qu'ils rendent, les circonstances qui les ont décidés à les offrir, leur passé, ne permettent pas de croire à leur désintéressement. Néanmoins, s'ils trahissent des confidences, il n'apparaît nulle part que leur trahison ait jamais eu des résultats fâcheux pour ceux dont ils ont dénoncé verbalement ou par écrit les propos à la police. Souvent même, leurs dénonciations sont accompagnées de commentaires bienveillans qui en corrigent les effets. Souvent aussi, ils sont d'utiles intermédiaires entre le gouvernement et les gens qu'ils espionnent.

On en peut citer d'autres qui ne sont pas payés et qui agissent uniquement par gratitude. Voici le propriétaire d'un grand journal anglais, qui est en même temps membre de la Chambre des communes, des lettres duquel la police fait le plus grand cas. Il est venu à Paris, recommandé au gouvernement par l'ambassadeur de France à Londres, afin de solliciter pour son journal des communications et des faveurs d'ordre purement professionnel. En retour, il offre d'y défendre les intérêts français. On lui accorde ce qu'il désire, à la condition qu'indépendamment des insertions auxquelles il s'engage, il enverra au ministre de la Police des notes confidentielles sur les hommes et les choses qu'il aura été à même d'observer. Le rôle, encore qu'il n'ait rien de glorieux, ne saurait cependant être comparé à celui des vils espions auxquels j'ai fait allusion plus haut. Quant à la police politique, elle était dans le sien en s'assurant le concours

d'un informateur aussi précieux et aussi bien placé que celui-là pour voir et savoir.

Il faut se rappeler en effet que la capitale de l'Angleterre de 1815 à 1818, fut le rendez-vous d'un grand nombre de Français. Indépendamment de Louis-Philippe d'Orléans, du Duc de Bourbon et des gens qui les entouraient, on y rencontrait, à côté des généraux Dumouriez et Danican, ces épaves des temps révolutionnaires, d'anciens officiers de l'armée impériale, d'anciens fonctionnaires de Napoléon et au-dessous d'eux, traînant la savate, toujours à court d'argent, cherchant à s'en procurer par des expédiens plus ou moins avouables, des individus notoirement tarés, qui vivent en eau trouble, assiègent l'ambassade de France de leurs offres de services, accablent de flatteries le Duc de Bourbon pour obtenir des subsides : ce sont les journalistes Peltier et Châteauneuf ; un sieur de Montbadon qui, en 1814, à Paris, a aidé au renversement de la colonne ; Dasies et Colleville, anciens complices de Maubreuil ; Fauche-Borel, le nommé Saint-Charles et sa femme, maîtresse de Dasies, intrigante éhontée, plus dangereuse encore que son mari et que son amant et enfin Maubreuil lui-même qui, après s'être évadé de prison, est venu grossir cette écume. Ces individus mériteraient d'être chassés du pays où ils ont cherché un asile ; il ne tiendrait qu'à l'Allien Office de les faire partir. Mais, pour des motifs qui nous échappent et qui témoignent, au moins en apparence, du désir de l'Angleterre de les avoir toujours sous la main, leur présence à Londres est tolérée. Ils bénéficient de l'extraordinaire bienveillance que professe le Cabinet britannique pour les ennemis des Bourbons. Force est donc à la police française de les surveiller et d'entretenir en Angleterre des agens à cet effet.

Parmi ces agens, qui presque jamais ne se connaissent ou qui s'accusen réciproquement des pires méfaits, il en est qui ne valent pas mieux que les plus dégradés de ceux qu'ils surveillent : tel ce comte de Beaumont-Brivazac qu'on a envoyé à Londres pour se débarrasser de lui à Paris et qui, jaloux de gagner son argent, complice trop souvent des individus qu'il dénonce, entasse rapports sur rapports, mensongers pour la plupart, rédigés au gré de ses passions, de ses haines, de ses intérêts. Naturellement, la police ne les lit qu'avec défiance. Parfois, cependant, elle y trouve des indications bonnes à suivre, ce qui explique

pourquoi elle maintient le personnage dans son emploi, bien qu'en juin 1817, il se fasse emprisonner pour dettes et qu'elle soit fixée sur sa vénalité.

Elle en emploie de la même espèce partout où sa surveillance doit s'exercer, à Paris, en Hollande, en Belgique et tous, les plus ignorans, les plus illettrés, aussi bien que les plus intelligens, ceux mêmes qui, par leurs relations, leurs amitiés, la nature de leurs services, méritent d'occuper dans cette étrange galerie une place à part, tous ou presque tous ont un passé véreux.

Ceci constaté, il est à peine nécessaire de mettre le lecteur en garde contre leurs dénonciations. On peut toujours craindre, en effet, que le mensonge n'y tienne plus de place que la vérité, et c'est surtout ici qu'il faut se rappeler que « parole de policier n'est pas parole d'évangile. » Comme ces dénonciations sont rarement signées, il est impossible de subordonner la confiance qu'il y a lieu de leur accorder à ce qu'on peut savoir du caractère de leurs auteurs, ni de les attribuer à celui-ci ou à celui-là. La sagesse commande donc de n'accepter les unes et les autres que sous bénéfice de vérification et de contrôle, de ne les prendre que pour ce qu'elles sont, à savoir un écho des passions et des conflits qui troublèrent si profondément la France pendant et après les Cent-Jours. Ce sont des *fiches*. Ces réserves faites, nous sommes plus à l'aise pour ouvrir tant de suggestifs dossiers, pour parcourir les pièces qu'ils renferment et arrêter au passage celles qui semblent dignes d'intérêt.

On a vu qu'en 1816, le parti bonapartiste, vaincu, mais non encore résigné à sa défaite, avait à Londres quelques-uns de ses représentans le plus en vue. Une liste sur laquelle chacun des noms qui s'y trouvent est l'objet de commentaires révélateurs, établit, en les précisant, la situation et l'opinion de ces personnages. La voici.

« M. de Bossi, ancien préfet de Bourges et de Saint-Lô, homme fin, mais peu actif. Vu son état maladif, il est peu répandu, joue le royaliste constitutionnel, mais n'en reçoit pas moins chez lui les plus fougueux bonapartistes; il est du reste modéré dans ses discours. Il loge Wardown Street.

« M. de Briqueville, gentilhomme normand, ex-colonel dans les Cent-Jours; il était en visite auprès de Lavalette une heure, dit-il, avant son évasion; exalté bonapartiste, incurable,

hardi et entreprenant ; n'ayant pas assez de moyens pour conduire une intrigue, mais bon pour l'exécution. Il est sans argent. Je n'ai pas encore pu découvrir l'objet de ses conférences fréquentes et secrètes avec M. de Lima. Il loge South Street Manchester Square.

« M. LE COMTE DE TURENNE, ex-maître de la garde-robe de Napoléon ; il est trop causeur pour qu'on lui ait rien confié d'important ; il n'agira pas à découvert, de peur de compromettre sa fortune. Il a beaucoup d'argent et est presque aussi répandu que M. de Flahaut. Pourquoi M. de Turenne veut-il aller en Italie en passant par Constance où est la reine Hortense? Il se plaint vivement du refus qu'a fait M. le marquis d'Osmond de viser son passeport pour l'Italie ; il part tout de même et se rend d'abord à Bruxelles par Ostende, à Aix-la-Chapelle, Francfort, Constance, Milan et à Florence. Il est bon de ne pas le perdre de vue. — Holborn Street.

« M. DUMOULIN, officier d'ordonnance de Bonaparte qui fut au-devant de lui, avant Labédoyère, négociant de Grenoble avant cette époque, républicain prononcé, disant beaucoup de mal de Napoléon (le pense-t-il ?). Ennemi déclaré des Bourbons, il a beaucoup d'argent, fait des affaires de commerce ; il a obtenu la permission signée du roi des Pays-Bas pour résider en Belgique, au cas que l'Allien bill le frappe. Il parle de suivre la même route que M. de Turenne au mois d'août. — Poland Street, 14.

« M. FISH BACK, Liégeois, ennemi prononcé des Bourbons, sujet prussien depuis la paix. Arrivé dernièrement de Bruxelles à Londres avec des lettres pour M. Colon, il retourne à Bruxelles et reviendra à Londres en juillet. Ce Fish Back est un enragé bonapartiste ; il porte la cocarde tricolore sur son gilet ; il a envoyé à New-York, lundi dernier, sept lettres dont il était porteur venant du continent. — Fenchurch Street, 35.

« M. HELLIER, de Caen, ancien officier sous Napoléon, bonapartiste prononcé, répandu dans les sociétés du commerce où il répète la leçon qu'on lui a faite le matin ; sans esprit, sans moyens, sans argent et par conséquent peu dangereux ; c'est pourtant ce même M. Hellier qui a escorté et embarqué le général Grouchy sur les côtes de Normandie. — In the City.

« Mme STOUPE, femme fort dangereuse, que je soupçonne agent de la faction d'Orléans, remplie d'esprit et de moyens ;

elle s'exprime avec feu et violence contre le gouvernement. Une de ses sœurs vient d'arriver d'Amérique et se rend en Belgique, pendant qu'elle (Mme Stoupe) va retourner à Paris; elle a loué, à M. Roux-Laborie, son ancien logement rue Saint-Dominique, 36. Les discours inconséquens de Mme Stoupe font une loi d'user envers elle d'une grande surveillance, et de la fouiller exactement à son arrivée à Calais; elle partira dans les premiers jours de juillet, du 4 au 10. — Frith Street, 53, Polio.

« M. Colon, chef d'escadron, bonapartiste forcené qui doit avoir changé de nom, car on l'a nommé devant moi M. Isoard. Il est très actif et dangereux sous tous les rapports. Je crois qu'il est natif de Beaucaire; il reçoit de France les plaintes des protestans bonapartistes. Il a des fonds à sa disposition et change de logement tous les huit jours.

« M. Schmidt, fils d'un colonel suisse au service de France, se disant Alsacien et étant né à Bérule (Aube). Il a servi dans les armées françaises et a été fait chevalier de la Légion d'honneur en Pologne. Prisonnier ensuite des Anglais, il a passé à leur service; il porte l'uniforme anglais et la Légion d'honneur; il annonce un bouleversement en France; il déclame hautement contre le gouvernement actuel. Il doit se rendre en France et doit même être parti; il débarquera au Havre. C'est un homme dangereux.

« La comtesse Pontowska. Le gouvernement français ferait bien de laisser rentrer cette insignifiante petite femme dans sa famille, si elle en a une. On blâme ici cette rigueur inutile, envers une femme de dix huit ans, sans esprit, sans moyens, qui paraît abandonnée par son prétendu mari qui est à Sainte-Hélène. Elle a été renvoyée de France par le commandant de police générale de Calais; elle est à la veille de tomber dans la misère. Les bonapartistes la représentent, dans le monde, comme une victime de la police. Cette petite dame n'aurait pas les moyens de seconder la plus mince intrigue. — Frith Street, 53, Soho.

« M. Goubeaud, ex-peintre du Roi de Rome, bonapartiste avéré; il ne saurait être dangereux, qu'en faisant des caricatures, et il n'en fera plus, ayant trop d'ouvrage pour perdre son temps. Il est très répandu à cause de son rare talent, fortement appuyé par ses nombreuses pratiques, et soutenu par le prince régnant pour lequel il a fait secrètement quelques portraits de

ladies. Son salon est tapissé des portraits de l'ex-impériale famille et il en a trois qui sont, m'a-t-il dit, la propriété de Buonaparte.

« M. Sandré. C'est un vrai séide de Napoléon. Je ne sais s'il est officier; mais il porte des moustaches; il vient de Dresde et de Berlin. Il est beaucoup avec le sieur Colon, et dit appartenir à la grande société des *Illuminés d'Allemagne*, et à la société des *Amis de la vertu* de Berlin; il fait un mystère de son logement.

« M. Février, agent secret de la faction. Il arrive de Paris avec un passeport en règle; il a été dépisté à cause de ses relations les plus intimes avec M. de Flahaut.

« M. Benjamin Constant. Il n'appartient pas, au moins je le crois, à la faction dont je viens de signaler plusieurs membres; mais il n'est pas douteux qu'il ne soit le point de mire d'une autre légion de mécontens. M. Constant paraît avoir le désir de rentrer en France. Si c'est de bonne foi, il a dû communiquer confidentiellement, et à qui de droit, la correspondance qu'il a reçue de Stockholm depuis dix à douze jours. S'il ne l'a pas fait, il doit juger lui-même que sa présence est au moins inutile en France. Il vacille dans sa conduite; il travaille à un ouvrage important et paraît tenir à des intrigues d'un autre genre. Mes observations sur ce chapitre ne sont pas assez mûres pour pouvoir hasarder une conclusion.

« M. Constant s'est fait présenter chez l'ambassadeur de Danemark. C'est un mauvais brevet de recommandation; je vous ai déjà dit que ce cercle, auquel l'ambassadeur n'a aucune part, réunit tous les Français d'un certain rang qui sont en opposition avec le gouvernement français, pour ne rien dire de plus. La femme était jadis une actrice que l'ambassadeur a épousée; elle ne jouit à Londres d'aucune considération.

« M. Carrère, qui a été employé dans les droits réunis de Hollande, a un frère à Paris, qui est marchand de nouveautés; il est d'Oléron, en Béarn, et a quitté Londres depuis quelque temps pour retourner à Paris. Cet individu était sans contredit l'un des plus fougueux bonapartistes qui fût à Londres; il écrit à ses collègues :

« M. de Flahaut est au premier degré des fashionables; c'est lui qui tient le haut bout et qui dirige les autres. L'Alien bill ne l'atteindrait pas sans inconvénient, ses protec-

tions sont trop puissantes; il continue à déchirer le gouvernement et la famille royale en attendant mieux. »

De la teneur de ces notes, il est aisé de conclure qu'elles ne dénonçaient à la police que des choses qu'elle savait déjà. Leur auteur ne voyait rien qu'en surface. De la vie des personnages dont il dénonçait les allées et venues, il n'avait pu observer que les apparences et le dehors, ce qui l'exposait à se tromper. Et il s'était trompé, en effet : le général de Flahaut, par exemple, n'était pas le bruyant adversaire qu'il montrait, « déchirant le gouvernement et la famille royale. » A cette époque, ce jeune et brillant soldat songeait à donner sa démission, à se fixer en Angleterre et à s'y marier. Il courtisait déjà la noble et riche héritière qu'il épousa l'année suivante. Dans ses lettres à sa mère, Mme de Souza, il se plaignait de la malveillance du marquis d'Osmond, l'ambassadeur de France, qu'il accusait de vouloir empêcher son mariage, et de le calomnier auprès du duc de Richelieu. Celui-ci d'ailleurs était fixé à cet égard, la correspondance de Flahaut ayant été ouverte à la poste, et n'ignorait pas que l'ambition du général, résolu à quitter l'armée, se bornait à être autorisé, une fois marié, à aller en France pour présenter sa femme à ses parens. Il y a donc lieu de penser que le rédacteur des notes qu'on vient de lire était un agent de bas étage et qu'on n'accordait qu'une confiance restreinte à ses rapports. Il semble, en revanche, qu'il en ait été tout autrement de celui ou de ceux qu'on avait chargés de surveiller le Duc d'Orléans.

III

A la fin de 1815, alors que, depuis plusieurs mois, les Bourbons étaient réinstallés aux Tuileries, Louis-Philippe d'Orléans n'avait pas encore manifesté l'intention de rentrer en France. Établi en Angleterre, il paraissait vouloir y rester et les démarches officieuses tentées auprès de lui en vue de presser son retour, n'aboutissaient pas. Le gouvernement, je l'ai dit, s'en inquiétait. Il s'en inquiétait d'autant plus que le parti qui s'était formé à Paris sur le nom du prince, le faisait figurer parmi les candidats à la couronne dont Louis XVIII, affirmaient les mécontens, allait être dépossédé. On racontait ouvertement que le ministre anglais, lord Castlereagh, avait fait faire au Duc d'Orléans des ouvertures positives, l'avait fortement pressé de

réintégrer le Palais-Royal, de se faire nommer chef de légion de la garde nationale, de provoquer alors un mouvement populaire qui serait soutenu par les Anglais et qui le mettrait sur le trône.

On ajoutait, il est vrai, que le prince avait énergiquement repoussé ces ouvertures et déclaré qu'il ne se prêterait pas à ce qu'on attendait de lui. Mais on objectait que sa sœur, Mademoiselle d'Orléans, n'approuvait pas ses scrupules. On parlait d'une lettre d'elle, où, après avoir exprimé les regrets que lui causait la décision de son frère, elle déclarait que l'Autriche et la Prusse consentaient au projet et qu'on espérait y amener la Russie. Elle témoignait du désir d'être tenue au courant des progrès du mouvement orléaniste en France ; elle promettait en retour d'informer exactement ses amis de ce qui serait fait en Angleterre pour le favoriser et, craignant que ses lettres ne fussent interceptées, elle envoyait à son correspondant un chiffre compréhensible pour lui seul. Le mot *mariage* signifierait *la grande affaire ;* la Russie serait *la pupille*, l'Autriche et la Prusse *les tuteurs*. L'observateur qui donnait ces détails reproduisait dans son rapport la phrase suivante qu'il prétendait empruntée à une seconde missive de Mademoiselle d'Orléans : « Il est plus question que jamais de mariage. On est parvenu à gagner la pupille et les tuteurs sont toujours très décidés. »

Ces rumeurs n'avaient pas paru à Louis XVIII mériter grand crédit. Mais, comme il lui revenait de tous côtés que le Duc d'Orléans ne se faisait pas faute de blâmer la politique du gouvernement ; comme, d'autre part, le nom du prince était devenu un drapeau pour un parti d'opposition et comme, enfin, sa persistance à ne pas rentrer témoignait d'une désapprobation formelle, quoique plus ou moins dissimulée, les vieilles défiances du Roi envers son cousin s'accrurent et se précisèrent. C'est en ces circonstances qu'au mois de décembre, deux lettres du Duc d'Orléans, adressées à un de ses amis à Paris et surprises par la police, lui révélèrent l'état d'âme du prince.

Dans la première, en date du 15, Louis-Philippe écrivait :

« Il est bizarre que, pendant qu'on a fait courir tous ces bruits sur mon retour, Mme la Duchesse d'Angoulême ait eu la bonté d'écrire à ma femme pour le lui conseiller de la manière la plus aimable et la plus pressante. J'ai aussi reçu une lettre de l'oncle de Raoul (?) qui ne m'avait pas écrit depuis Gand, et qui voudrait que je revienne. Tout cela joint à vos détails me

persuade qu'on le désire; mais je n'entends pas pourquoi, car on ne veut sûrement pas, à la Cour, se servir de moi plus qu'auparavant; et moi je ne voudrais pas servir tant qu'on ne révoquerait pas toutes les mesures anticonstitutionnelles qu'on a adoptées dernièrement. Je réclamerais la Charte qui est violée de toutes parts sans déguisement. Une course pour souhaiter la bonne année me paraîtrait ridicule; et, quant au motif d'empêcher qu'on ne me croie exilé, ma foi, c'est leur affaire et non la mienne. Dites bien cela à mon ami P... S'il y avait un bon motif, une utilité quelconque à ce que j'allasse, j'irais sur la tête; mais, en vérité, je ne vois rien de tout cela, et je vois le contraire. Toutes les troupes étrangères vont certainement quitter Paris. Je crains que ce ne soit pas pour longtemps; on ne déguise même guère cette intention: mais Dieu sait ce qui se passera en leur absence, et je crois que je ferai bien de me tenir hors de leur chemin. On ne veut rien de solide en France, et tout ce qu'on a dit à cet égard ne sont que des sornettes. Qu'ils y prennent garde, il y a des espions dans le monde, employés de tous côtés, pour tirer les vers du nez. »

La seconde lettre, datée du 25, confirmait la précédente :

« Quant au voyage, malgré les ordres du *Courrier*, je persiste à n'en pas être d'avis. Si les amis des ministres désirent que je revienne, j'y suis tout disposé; mais il faut faire autre chose que ce qu'ils font. Quand la conduite du gouvernement est telle que je dois être en opposition, j'aime mieux être absent. Pour que ma présence pût être utile, il faudrait deux choses: la première, que j'eusse part à la confiance du Roi; la seconde, que la conduite de son gouvernement fût de nature à ce que je pusse le seconder et le soutenir dans la Chambre: or, il n'est rien de tout cela, et mon séjour à Paris ne ferait que me placer en opposition avec le Roi et le parti dominant, m'attirer une guerre d'opinion dont je n'ai que faire, des attaques du parti dominant et toutes sortes de malignités. Je préfère rester dehors, tant qu'il n'y aura pas de motif impérieux à mon retour. Si le duc de Richelieu désire mon retour, il n'a qu'à redevenir constitutionnel, et j'arriverai avec grand plaisir. »

Bien que ce fût là le langage d'un désapprobateur, et non celui d'un prétendant, il parut nécessaire de redoubler de vigilance autour du Duc d'Orléans et de surveiller ses allées et venues. Pendant les mois d'avril et de mai 1816, les notes de

l'observateur attaché à sa maison sont aussi nombreuses que le plus souvent insignifiantes. Elles signalent les nombreux visiteurs que reçoit le prince : le duc de Kent, le marquis d'Osmond, le prince de Castel-Cicala, ambassadeur des Deux-Siciles, tout ce qui compte à Londres, ses relations suivies avec l'aristocratie anglaise, ses visites à Windsor, toutes choses qu'il est aisé d'expliquer, mais que l'agent, disposé au soupçon par métier, tient visiblement pour quelque peu suspectes. Il s'étonne notamment du zèle que met l'ambassadeur sicilien à communiquer au Duc d'Orléans les dépêches qu'il reçoit de Naples et paraît ignorer que la duchesse étant Napolitaine, il est tout naturel que ce diplomate soit empressé à lui apporter des nouvelles et des lettres de ses parens.

Le 13 avril, il annonce que l'ambassadeur a reçu de sa Cour un courrier extraordinaire. Les dépêches devaient être d'une très grande importance, suppose l'informateur, car, à leur réception, le prince de Castel-Cicala s'est rendu de suite à Twickenham, où il s'est entretenu, plusieurs heures, avec le Duc d'Orléans, « notre grand ami. » Il y a passé la journée, et n'en est parti qu'à dix heures du soir. « Notre grand ami, escorté par quatre domestiques bien armés, l'a accompagné jusqu'à deux milles au delà de Richmond, et il est revenu ensuite chez lui, à cheval, avec son escorte. Il était très gai, et pendant tout le chemin, il s'est entretenu très familièrement avec ses domestiques. »

Et à propos du duc de Kent, frère du prince régent, qui habite Kensington, le rapport, après avoir constaté qu'il va très souvent à Twickenham, ajoute :

« La maison du duc de Kent n'est aujourd'hui composée en partie que de domestiques français, tant à la cuisine qu'à la chambre, et même aux écuries. Parmi eux, se trouvent trois lanciers polonais qui ont servi en France sous Bonaparte. Ces domestiques se voient journellement avec ceux de notre grand ami ; ils tiennent entre eux les propos les plus inconsidérés et même les plus insultans contre la famille royale et surtout contre le Roi et Madame. Il est à présumer que les maîtres en doivent être instruits, ces discours se tenant dans les antichambres, les cuisines, et même dans les appartemens.

« Il y a toujours une correspondance très suivie entre notre grand ami et le comte de Liverpool (1) ; il y a eu la semaine

(1) Membre du Cabinet anglais.

dernière plusieurs exprès expédiés avec des lettres de part et d'autre. Le comte a annoncé dernièrement à la Chambre des Communes que quatre régimens de cavalerie anglaise quittaient la France pour se rembarquer sous le prétexte que le Roi ne payait pas exactement les sommes convenues pour leur entretien. Il a fait pressentir que, sous le même prétexte, le gouvernement pourrait retirer un plus grand nombre, même la totalité de ses troupes. D'un autre côté, je vous ai mandé que je tenais de bonne part que, dans le cas où il surviendrait des troubles sérieux en France, le gouvernement anglais n'était pas disposé à faire passer de nouvelles troupes sur le continent. La preuve en est qu'il retire déjà celles qui y sont. Ne serait-ce pas là l'effet d'un système arrangé pour diminuer les forces qui doivent protéger le Roi ? N'y aurait-il pas connexité ? Vous devez m'entendre. Je jette cette idée au hasard; je laisse à votre sagesse à décider. »

On voit la tendance de l'agent à incriminer les intentions du Duc d'Orléans, les actes les plus simples de sa vie privée. S'il achète trois chevaux du plus grand prix, alors qu'il en a déjà vingt-deux dans ses écuries et quatre voitures magnifiques, le tout à destination de France, n'est-ce pas qu'il forme quelque grand projet? Et puis, pourquoi tant d'exprès expédiés chaque jour et plusieurs fois par jour à Londres, à Kensington, à Windsor, chez de hauts personnages dont les réponses arrivent aussitôt ? Que signifie la joie extraordinaire qui règne dans cette maison jadis si triste? « Le prince lui-même est d'une gaieté frappante; il donne une nouvelle vie à tout ce qui l'entoure. » A cette joie, cependant, il y a une cause très naturelle que l'observateur oublie de donner. La Duchesse d'Orléans est heureusement accouchée d'une fille, et les parens sont follement ravis de cet événement qui leur vaut les félicitations de la ville et de la Cour.

Le 19 avril, c'est une autre antienne. Le *Morning Chronicle* publie une lettre de Paris dans laquelle on lit ce qui suit :

« Les alliés donnent en ce moment beaucoup d'inquiétude à la Cour, et d'espérance au peuple... Il est généralement reconnu que les souverains alliés, sentant l'impossibilité de maintenir sur le trône de France la famille régnante, sont d'accord pour l'en faire descendre ; ils ne diffèrent entre eux que sur la dynastie qui doit la remplacer. Le principe de la légitimité étant mis de

côté, et l'intérêt général ayant prévalu, chaque souverain présente son protégé : l'empereur de Russie réclame pour le prince d'Orange, celui d'Autriche pour le jeune Napoléon, et le Cabinet d'Angleterre pour le Duc d'Orléans. La famille régnante voyant une si forte opposition contre elle, de la part des alliés, cherche vainement à affirmer son parti. »

A en croire l'informateur, cette lettre a causé chez le Duc d'Orléans l'émotion la plus vive. On a envoyé chercher sur-le-champ, à Londres, nombre d'exemplaires du journal. Le prince en a fait lui-même la lecture à plusieurs personnes de distinction, qui étaient avec lui. Les aides de camp, les domestiques ont tenu cette feuille et la lisaient à l'envi. « Au Château, à Twickenham, à Richmond, elle a été le sujet de toutes les conversations de la journée. Elle a fait également une grande sensation dans Londres, surtout parmi les étrangers. »

Dans un autre rapport, rédigé à la même date, se trouvent non plus des insinuations, mais une dénonciation formelle et précise. Dans une maison dépendant de sa demeure, le Duc d'Orléans a fait établir une imprimerie. Deux ouvriers compositeurs, anglais, ne parlant pas le français, sans doute, pour que le secret soit mieux gardé, y impriment deux ouvrages français, dont l'un a pour titre : *Justification de Charles-Philippe d'Orléans* père du Duc, et l'autre : *Droits de la branche d'Orléans au trône de France* (1).

« On établit dans le dernier que si, après la naissance de Louis Quatorze, le cardinal Mazarin n'eût pas fait décider par la Faculté de médecine de ce temps-là qu'un enfant peut rester treize à quatorze mois dans le sein de sa mère, sans contrarier les lois de la nature, Louis XIV eût été déclaré illégitime, comme il l'était par le fait : que le trône de France eût été dévolu à la branche d'Orléans, enfin que les droits de cette maison sont les mêmes aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a cent cinquante ans. C'est Dumouriez qui est l'auteur de ces deux ouvrages qui sont dépendans l'un de l'autre. Le travail se fait dans le plus grand secret; personne que les initiés ne pénètre dans cette maison, et le valet de chambre est le seul des domestiques qui en soit instruit. C'est de la bouche même de ce premier valet de chambre que le jeune homme a appris, sous le secret, tous ces détails. »

(1) Toutes mes recherches pour retrouver ces ouvrages ont été infructueuses.

En dépit des préventions dont s'inspiraient ces rapports, et encore qu'à Paris on n'interprétât pas de la même manière que leur auteur les faits qu'il signalait, on crut nécessaire de s'assurer aussi positivement que possible de leur plus ou moins d'exactitude en ce qui touchait les dispositions du Duc d'Orléans. Le gouvernement recourut pour cela aux bons offices de deux personnages qui se vantaient d'être en possession de la confiance du prince. L'un était ce membre de la Chambre des communes auquel il a été fait allusion plus haut; l'autre était un général récemment mis à la retraite. Du premier, nous n'avons rien à dire; en étudiant ses relations avec la police, on peut se convaincre qu'il ne joua jamais qu'un rôle assez effacé. Mais il n'en va pas de même du second et, sans qu'il y ait lieu de le désigner par son nom, il mérite de retenir un moment l'attention.

Né noble, et néanmoins soldat de la Révolution, honorablement marié, son dossier conservé au Dépôt de la Guerre le signale comme ayant de beaux états de service, mais constate en même temps qu'il en a perdu le profit par son inconduite et les désordres de sa vie privée. Déjà, en 1813, il est déconsidéré, sans emploi, et les réclamations de ses créanciers achèvent de le faire mal noter au ministère de la Guerre. Il obtient cependant un commandement en province. Mais il est obligé d'avouer qu'il n'a pas le sou et ne peut rejoindre son poste : « Depuis deux mois, je n'ai pu exister qu'en vendant peu à peu mes effets. » Cet aveu lui attire de dures remontrances du ministre : « Je vous rappelle que des officiers qui ont tout perdu dans la dernière campagne sont néanmoins partis. Si vous ne partez pas, je me verrai obligé de vous rayer du tableau des généraux en activité. » Irrité par cette menace, il proteste : « Monseigneur, c'est pousser un homme d'honneur à la dernière extrémité et faire perdre à l'Empereur un sujet qui méritait un meilleur traitement. Je me regarde en ce moment comme dépouillé de mon grade et de ma décoration si Votre Excellence ne me met pas en mesure de pouvoir servir. »

Néanmoins, ce n'est qu'en 1814, au début de la Restauration, qu'il est replacé, ayant trouvé moyen de se faire recommander par le Duc d'Angoulême; ce qui ne l'empêche pas, au retour de l'île d'Elbe, de se rallier bruyamment à l'Empereur. Il demande à être nommé général de division, à être envoyé aux Colonies; commandeur de la Légion d'honneur, il voudrait être grand-

officier. On ne l'écoute pas. Le Roi revenu, ses sollicitations recommencent. Il se donne comme un fidèle sujet et se recommande de Talleyrand et de Wellington. Mais on est mal disposé pour lui, non seulement en raison de son attitude pendant les Cent-Jours, mais aussi parce qu'une pétition adressée par sa femme au Roi, à l'effet de solliciter un secours, vient de révéler que, malheureuses et abandonnées, elle et sa fille sont les victimes de l'inconduite de ce malheureux.

En janvier 1816, il n'est plus qu'une épave. Il avait été mis à la retraite par l'Empereur; malgré ses réclamations, on l'y maintient. C'est alors qu'il va offrir à l'ambassadeur d'Angleterre « de lui fournir des renseignemens. » L'offre est agréée. Mais, bientôt, la police avertie perquisitionne chez lui et chez sa maîtresse; ses papiers sont saisis; il est arrêté et détenu durant trois mois. Ses relations avec la police datent de là. Remis en liberté et inscrit au budget secret pour un traitement mensuel de trois mille francs (1), il rend compte des projets des ultras qui semblent n'avoir pas connu les péripéties de son existence antérieure. Il est en relations suivies avec Villèle et avec Corbière; il devient, en plusieurs circonstances, l'intermédiaire entre eux et les ministres, en vue d'un rapprochement qui, d'ailleurs, ne s'opère pas, par suite des exigences de la faction. Finalement, il recevra en 1818 un prix inespéré de ses peines; il sera nommé lieutenant général honoraire, distinction qui ne le tire pas de la situation misérable dans laquelle il se débat. Lorsqu'en 1843 il mourra obscur et oublié, on constatera qu'il a brûlé partie de ses papiers, vendu les autres, vendu aussi ses épaulettes, son épée et sa croix.

Il est extraordinaire qu'avec un passé tel que le sien, il ait pu se flatter d'être en relations confiantes avec le Duc d'Orléans. Il n'en est pas moins certain que la police ne mettait pas en doute ses dires, puisqu'il fut invité, en même temps que le membre de la Chambre des communes, — ils le furent à l'insu l'un de l'autre, — à voir le prince et à tâcher de surprendre sa pensée véritable. L'Anglais fut reçu à Twickenham le 5 mai

(1) Peu de jours après sa mise en liberté, il recevait une lettre du premier ministre anglais, lord Castlereagh, lui annonçant une gratification de 10 000 francs « pour vous indemniser des frais de détention. » Cette somme lui fut comptée par l'ambassadeur d'Angleterre, et il semble bien qu'il le fit savoir lui-même à la police comme gage de la sincérité des engagemens qu'il avait pris envers elle.

1816 et le général le 9 du même mois. J'ai sous les yeux les lettres que chacun d'eux écrivait à l'issue de l'audience et où il affirme répéter ce que lui a dit le Duc d'Orléans. Elles lui attribuent, sinon les mêmes propos, du moins les mêmes dispositions.

Vis-à-vis du visiteur anglais, le prince amené à s'expliquer sur ses intentions, a déclaré qu'il est de plus en plus résolu à ne prendre aucune part aux affaires de la famille régnante. Il est convaincu qu'en 1814 il lui eût été facile de monter sur le trône; mais il avait trouvé sage de se tenir à l'écart, tant que le souverain actuel serait vivant. Il persévéra dans cette attitude, bien que les ministres anglais lui aient insinué que sa présence serait très utile en France.

« Ici, continue le correspondant du ministre de la Police, Son Altesse fit entrer quelques particularités d'une conversation qu'Elle avait eue avec des princes, des premiers dans l'ordre de succession, dit qu'Elle avait franchement déclaré sa manière de voir, mais que ses opinions avaient été accueillies avec un dédain qui tenait presque de l'insulte; qu'Elle n'avait pu, dans de pareilles conjonctures, demeurer plus longtemps à Paris et s'était éloignée pour se soustraire à la jalousie que sa présence aurait excitée. »

Vis-à-vis du visiteur français, le Duc d'Orléans est plus explicite encore :

« Il m'a dit avoir reçu la veille des lettres de Paris, qui lui annonçaient les arrestations qui avaient eu lieu et que l'on faisait porter sur des partisans de la Maison d'Orange, qu'il espérait que cet événement tournerait à l'avantage de son propre parti qu'il croyait avoir été affaibli par les intrigues de celui d'Orange, surtout si, selon ce qu'il avait entendu dire, il est vrai que l'Autriche ne soutenait plus la cause de Napoléon II avec sa première ardeur; que, pour lui, il était bien décidé à ne pas s'aventurer en France, qu'il s'était servi de la mauvaise santé de son épouse comme d'un prétexte pour s'excuser de ce qu'il ne se rendait pas au mariage du Duc de Berry et qu'il continuerait de trouver toujours quelque raison pour rester en Angleterre; qu'il était bien convaincu qu'il ne serait point attenté à ses jours s'il allait à Paris; mais qu'il était probable que s'il y était une fois, il y serait retenu et empêché de retourner en Angleterre; qu'à l'égard de Sa Majesté Louis XVIII, il avait

pris la ferme résolution de ne pas agir contre lui en se mettant à la tête d'un parti pour le détrôner; mais qu'à l'égard des princes, sa complaisance n'irait pas si loin : qu'ils ne pouvaient espérer de jamais régner, que c'est avec peine que leur présence est tolérée, que si le Roi cessait de régner, c'est-à-dire qu'il fût détrôné ou terminât sa carrière, il saisirait sûrement l'occasion qui se présenterait; que, dans l'intervalle, il se trouvait très bien à sa place et qu'il saurait se tenir à l'écart du danger.

« Il a dit qu'on lui avait demandé quel conseil il pourrait donner au Roi dans les conjonctures présentes et s'il voudrait se mettre à la tête d'un parti pour le soutenir sur le trône; qu'à la dernière de ces questions il avait répondu qu'il ne voudrait point se mettre à la tête d'un parti pour la cause du Roi, parce qu'il serait certain d'être sacrifié s'il le faisait; qu'à l'égard des conseils qu'il aurait à donner, ils seraient de défaire tout ce qu'il avait fait, d'agir dans un sens tout à fait opposé à celui qui avait dirigé sa conduite jusqu'à ce jour, de renvoyer ses ministres et tous ses alentours, d'exiler les princes et surtout la Duchesse d'Angoulême assez loin de la Cour pour ne pas laisser entretenir le moindre soupçon de leur influence; mais qu'il conseillerait au Roi sur toute chose d'adopter la cocarde tricolore; qu'il pensait que si le Roi prenait ce parti, il ne lui resterait plus (à lui Duc d'Orléans) aucun espoir d'arriver au trône, pas plus qu'à tout autre prétendant, que les Français étaient *entichés* de la cocarde tricolore et qu'ils soutiendraient la cause de quiconque la leur rendrait; que cette mesure rendrait Louis XVIII vraiment roi de France, qu'elle lui concilierait tous les partis et qu'alors il pourrait mettre toute sa confiance dans la vieille armée française, qui se battrait pour sa cause contre l'univers entier et verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour lui; que si donc un danger pressant pour le royaume ou une heureuse inspiration des conseils du Roi venaient à rétablir la cocarde, ni lui (le Duc d'Orléans), ni personne ne pourrait entretenir le moindre espoir de succès; que les princes eux-mêmes y trouveraient leur sauvegarde, tant il considérait ces couleurs comme le signe de ralliement de toute la nation; qu'après cet objet viendraient des ministres responsables et une constitution établie sur des bases solides et libérales, que, tôt ou tard, le peuple obtiendrait et que, par politique, il vaudrait mieux lui accorder de bonne heure. »

D'après le rapport auquel sont empruntées ces citations, le

prince a ensuite exprimé le regret que le Roi se soit privé du concours du duc d'Otrante.

— Depuis le départ de ce ministre, dit-il, les affaires n'ont fait qu'empirer. Je le regarde comme le seul homme qui ait dans les mains le moyen de rallier les Français sous les bannières royales. On aurait dû le conserver à quelque prix que ce fût.

En finissant, il a témoigné la crainte d'une guerre prochaine dont la France serait la victime.

— La Prusse, a-t-il ajouté, veut la mettre au pillage, pour satisfaire sa haine et la rapacité de ses soldats. Le seul espoir qui nous resterait en cas d'une guerre nouvelle serait dans la Russie dont les troupes sont placées de manière à arriver les premières à Paris et pourraient, dès lors, en empêcher la destruction.

Il n'y a pas lieu de s'attarder à essayer ici de faire un départ entre ce qui dans ces lettres reproduit fidèlement l'opinion du Duc d'Orléans et ce qui l'exagère ou la dénature. On sait qu'en 1816 il désapprouvait les actes du gouvernement de Louis XVIII : par conséquent, ce qu'il en dit à son interlocuteur semble avoir été très exactement répété par celui-ci. Mais, que le prince ait poussé plus loin ses confidences ; que mesuré, réservé, prudent comme il l'était, il ait manifesté l'intention de chercher à s'emparer de la couronne à la mort du Roi et qu'il ait exposé avec tant d'abondance et de légèreté la conduite qu'il comptait tenir alors, voilà ce qu'on croira difficilement. Ce qui autorise plus encore le doute, c'est sa très correcte attitude envers Charles X jusqu'en 1830, et aussi, la bienveillance que celui-ci, depuis son avènement jusqu'à sa chute, ne cessa de lui témoigner. Tout porte donc à admettre qu'au moins sur un point, le zèle de ses interlocuteurs les a entraînés à dépasser sa pensée.

Ce fut sans doute l'opinion de Louis XVIII, car, en dépit des rapports et des lettres que je viens de citer, ses relations avec le Duc d'Orléans ne furent pas modifiées. Au mois d'avril de l'année suivante, le prince étant venu le voir, il le reçut avec bonté. Il écrivait ensuite à Decazes :

« J'ai vu M. le Duc d'Orléans. On ne saurait tenir un meilleur langage que le sien. Je lui ai conseillé de tenir une conduite fort mesurée, sur quoi il m'a assuré qu'il était très résolu

à se faire remarquer aussi peu que possible. Il n'ira point à la Chambre des pairs. Son projet est de rester peu de temps ici, d'y chercher une maison de campagne, vu que le Raincy est inhabitable, de retourner en Angleterre, de ramener sa femme faire ses couches qui doivent avoir lieu vers la fin de mai, puis d'aller faire un voyage à Naples pour tâcher de se faire payer la dot qui ne l'est pas encore. Tout cela est fort bien et n'en est pas moins sujet à observation (1). »

Il semble d'après cette lettre que Louis XVIII se soit moins défié du Duc d'Orléans lui-même que de la faction qui s'obstinait à le mettre en avant pour affaiblir et combattre le gouvernement royal. En tout cas, elle démontre que le Roi ne prenait pas au tragique les informations de l'agence politique de Londres et que, tout en les utilisant dans la mesure où ils devaient l'être, il savait quel cas il fallait faire des dires des gens de police. Il le savait d'autant mieux que l'émigration le lui avait enseigné au prix des plus douloureuses déceptions et des plus cruelles épreuves.

ERNEST DAUDET.

(1) A propos de l'entrevue du Duc d'Orléans avec Louis XVIII, le comte de Goltz écrivait, le 26 avril, au chancelier prussien, prince d'Hardenberg : « Le général Pozzo a eu, hier matin, un entretien avec le Duc d'Orléans, dans lequel celui-ci, après avoir exprimé sa satisfaction de la manière dont le Roi et la famille l'avaient de nouveau reçu, et du système auquel le Gouvernement s'est attaché, pour contenir les exagérés de tous les partis, lui a dit qu'il avait été bien aise de voir que l'effet de son dernier séjour à Paris avait été nul, qu'il soutiendrait toujours le Roi par ses propos et sa conduite dans la marche sage qu'il a adoptée, et qu'il ne se mettrait point en évidence ; mais que si S. A. R. Monsieur se compromettait, les regards de tous les individus inquiets et mécontens tomberaient toujours sur lui, sans qu'il puisse l'empêcher. »

LA
DOCTRINE VITALISTE DE LA VIE

A chacune des grandes étapes de la marche en avant de la biologie et de la physicochimie, la discussion s'est rouverte, souvent âpre et aiguë, entre les vitalistes et les non-vitalistes : les *vitalistes*, qui séparent complètement les êtres vivans des corps bruts et distinguent nettement les phénomènes et les lois biologiques des phénomènes et des lois physicochimiques ; et les *non-vitalistes*, pour lesquels il n'y a qu'une science, la physicochimie, dont la biologie est un chapitre, la transition étant continue et insensible entre les corps bruts et les êtres vivans, dont l'étude doit être confondue dans un *monisme* général.

Les merveilleuses découvertes de ces diverses sciences dans les derniers cinquante ans, loin d'éteindre la querelle et de faire naître la solution définitive et universellement acceptée, ont rajeuni et renouvelé les argumens et donné un regain d'actualité à la question.

Les affirmations monistes restent aussi absolues.

M. Le Dantec considère « comme démontré, » « dans l'état actuel de la science, » « que toutes les manifestations de la vie élémentaire des corpuscules vivans sont des manifestations de leurs propriétés chimiques, que leurs mouvemens sont dus à des réactions chimiques ; » et il conclut que, « dans ce qui frappe nos sens au cours de l'observation des êtres vivans, rien n'est en dehors des lois naturelles établies pour les corps bruts (chimie et physique). »

Contre cette assertion des non-vitalistes, je crois qu'il est *scientifiquement* permis de maintenir la vieille conception vitaliste de la vie.

Je ne prétends pas qu'il soit antirationnel de supposer qu'*un jour* on trouvera le moyen de passer d'un corps brut à un corps vivant et par suite d'unifier la biologie et la physicochimie. Je n'établis pas entre ces deux sciences la barrière définitivement infranchissable que j'admets entre la biologie et la morale ou la métaphysique. Mais je déclare et je vais essayer de démontrer que, *dans l'état actuel de la science*, la biologie ne doit pas être identifiée aux sciences physicochimiques, n'est pas un chapitre de la physicochimie. J'ajouterai même que les plus récens progrès de la science, loin d'infirmer cette conclusion, ont fourni de nouveaux et puissans argumens à la thèse vitaliste (1), en permettant de compléter et de mieux préciser les caractères qui différencient les êtres vivans des corps bruts.

Une première remarque est nécessaire pour dissiper, dès le début, un malentendu qui pèserait lourdement sur toute la discussion ultérieure.

Il ne faut pas chercher (et personne n'a jamais voulu donner) dans la doctrine vitaliste une *explication* ou même un *essai d'explication* des phénomènes vitaux. Il s'agit uniquement d'un *principe de classification* des sciences, principe contraire à celui des monistes, principe en vertu duquel on sépare les *phénomènes* biologiques des phénomènes physicochimiques, on leur découvre des *lois* différentes et on en fait l'objet de *sciences* distinctes : la biologie et la physicochimie.

Même réduit à ce rôle de principe de classification, le vitalisme reste important et utile.

La science tout entière n'est-elle pas faite de disjonctions et de rapprochemens, logiques et démontrés ? Œrsted et Ampère n'ont-ils pas fait faire à la science un progrès considérable et fécond, en rapprochant les phénomènes magnétiques des phénomènes électriques, sans avoir la prétention de donner l'explication des uns ou des autres ?

Deuxième remarque préliminaire : je laisserai constamment de côté et ne prononcerai plus les mots irritans et inutiles de *principe vital* ou de *force vitale*.

(1) Sur les diverses formes du vitalisme, jusqu'aux plus récentes (néovitalisme), voyez le beau livre de M. Dastre, *la Vie et la Mort*, dont la plus grande partie a paru dans la *Revue* et les Rapports de Reink et de Giard au IIe Congrès international de philosophie à Genève (1904).

En se reportant à l'époque où écrivait Barthez, je crois que, dans la pensée de l'illustre chancelier de l'Université de Montpellier, ces mots n'avaient pas d'autre sens que celui qui est donné aujourd'hui au mot *énergie*. Mais, comme on les a dénaturés par la suite, comme on a discuté la nature *ontologique* de ce principe, son identité ou sa confusion avec le principe de la pensée; qu'on a prononcé les mots d'*âme de seconde majesté* qui ont servi de prétexte aux quolibets et qu'on ne peut pas discuter avec et sur des plaisanteries; que tout cela est d'ailleurs questions de philosophie et querelles de philosophes, alors que je veux exclusivement rester sur le domaine de la biologie qui est le mien, — je préfère ne pas soulever la question de la *nature ontologique* du principe de la vie, et je préviens, une fois pour toutes, qu'on serait déçu si on s'attendait à trouver, dans cet article, des déclarations ou des applications de doctrines philosophiques.

Quoique j'aie mes idées personnelles (que je n'ai jamais cachées) en philosophie et en religion (ce qui me paraît être le droit et le devoir de chacun), cet article ne reflétera aucune doctrine de ce genre; si elles leur paraissent justes, mes conclusions pourront être adoptées par tous les lecteurs, quelle que soit l'opinion philosophique de chacun d'eux.

Cela posé, on peut dire que tout le monde est actuellement d'accord pour admettre que les *êtres vivans* présentent, *tant qu'ils vivent*, et *parce qu'ils vivent*, des caractères spéciaux qui les rapprochent des autres êtres vivans et les distinguent de leurs *cadavres* et des matières *brutes inorganisées*.

Certes on sait (et, quoique Claude Bernard ait, mieux que tous, démontré la chose, on peut bien dire qu'on le savait avant lui), on sait que les êtres vivans n'échappent pas aux lois physicochimiques : ce sont les mêmes matériaux qui constituent l'être vivant et la matière brute, ce sont les mêmes forces qui régissent l'un et l'autre. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a *quelque chose* qui distingue l'organisme *avant* la mort du même organisme *après* la mort.

Ainsi les physiciens connaissent très bien, sous le nom de lois de l'osmose, les règles en vertu desquelles deux solutions de richesse moléculaire différente, séparées par une membrane perméable, se mettent en mouvement l'une vers l'autre jusqu'à

ce que la richesse moléculaire soit la même des deux côtés de la membrane.

Dans l'intestin, les alimens digérés sont séparés ainsi du sang où ils doivent pénétrer par une membrane perméable; les lois de l'osmose devraient s'appliquer. Il n'en est rien. L'absorption du bol alimentaire par la paroi intestinale est vraiment un acte vital des cellules épithéliales de cette paroi; ces cellules s'emparent, par leurs prolongemens, semblables aux pseudopodes des êtres unicellulaires (amibes), des corpuscules graisseux, les prennent dans leur intérieur, les modifient et puis les rendent, de l'autre côté, dans la lymphe. Quand ces cellules sont détruites ou altérées par la maladie, l'absorption ne se fait plus et, en vertu des lois de l'osmose (alors appliquées), le courant s'établit en sens inverse, du sang vers l'intestin, où les liquides s'accumulent alors.

De même, « Chr. Bohr a étudié avec un soin extrême les échanges gazeux qui s'accomplissent entre l'air et le sang dans le poumon. Le mélange gazeux et le liquide sanguin sont en présence : une membrane mince, mais formée de cellules vivantes, les sépare. Cette membrane va-t-elle se comporter comme ferait une membrane inerte, dépourvue de vitalité, et suivant par conséquent les lois physiques de la diffusion des gaz? — Non ; elle ne se comporte point ainsi : les mesures les plus soigneuses de pressions, de solubilités, ne laissent point de doutes à cet égard. Les élémens vivans de la membrane pulmonaire interviennent donc pour troubler le phénomène physique. Les choses se passent comme si les gaz échangés étaient soumis, non pas à une simple diffusion, fait physique ayant ses règles ; mais à une véritable sécrétion, phénomène physiologique ou vital, obéissant à des règles, fixées aussi, mais différentes des premières (Dastre). »

A l'autre extrémité du cycle de la matière dans l'organisme, la démonstration du facteur vital est aussi évidente pour la sécrétion urinaire dans le rein.

Si le rein est un filtre, c'est un filtre *vivant*. Il élimine certains produits, comme l'acide hippurique, qui ne sont pas préformés dans le sang; il ne les laisse donc pas filtrer passivement, il les fabrique. Dans les matériaux du sang, il *choisit*, pour en débarrasser l'organisme, soit le sel (chlorure de sodium) soit l'urée; il *refuse* au contraire d'éliminer d'autres produits

comme le sucre normal du sang que les lois ordinaires de l'osmose devraient faire passer dans l'urine ; et, même pour la filtration de l'eau, le rein n'obéit pas aux lois de l'osmose et affirme ainsi, en tout, sa vitalité propre, agissante et effective.

De même, quand l'alimentation apporte au sang une grande quantité de sucre, après un repas de jour de l'an par exemple dans lequel on a mangé beaucoup de marrons glacés, si l'organisme obéissait aux seules lois physicochimiques, le sucre devrait s'accumuler dans le sang ; le sang devrait en contenir plus qu'à l'état normal ; le rein devrait éliminer cet excès, et on devrait devenir momentanément diabétique.

Il n'en est rien. L'organisme *règle* l'apport et la circulation du sucre *suivant les besoins* de sa consommation, de ses tissus et de leurs combustions. S'il en arrive en excès, comme après le repas de sucreries cité plus haut, certains organes (le foie surtout) transforment tout l'excédent de ce sucre actuellement inutile, le transforment en un sucre de réserve (glycogène) et le fixent dans leurs propres cellules et dans divers tissus. Plus tard, quand les besoins de l'organisme exigent une nouvelle quantité de sucre circulant, les tissus transforment de nouveau ce glycogène (sucre fixe de réserve) en glycose (sucre circulant de consommation). Et ainsi, la teneur du sang en sucre reste toujours la même, quoique l'apport des féculens et des sucres par les repas soit essentiellement intermittent et variable.

Voilà une série de phénomènes vitaux que l'on ne comprendrait absolument pas si on ne voulait appliquer à leur étude et à leur explication que les lois de la matière brute.

Il y a donc une différence entre les phénomènes physicochimiques et les phénomènes vitaux. Peut-on préciser et caractériser cette différence ?

L'ancienne formule reste toujours vraie : *chaque être vivant forme un individu qui naît, croît, se reproduit, décroît et meurt.*

L'*évolution* ainsi définie n'appartient qu'aux êtres vivans. On répète souvent le contraire ; mais l'assertion ne me paraît pas scientifiquement établie, pas plus pour les cristaux que pour les pierres.

Déjà Cardan disait au XVIe siècle : « Non seulement les pierres vivent, mais elles souffrent la maladie, la vieillesse et la mort. »

Développant ce mot, qu'il trouve juste, M. Thoulet dit, dans

une leçon sur « la Vie des minéraux : » « Le cristal tout formé semble quelquefois se douter qu'il existe un idéal, la symétrie parfaite, l'ellipsoïde du système cubique qui est une sphère; il le cherche, il s'en approche et, s'il ne peut y parvenir, il triche, il joue la comédie, il se déguise; tout comme, parmi les hommes, plus d'un s'efforce de jouer le personnage qu'il n'est pas. Le minéralogiste s'en tirera ou ne s'en tirera pas; les petits cristaux savourent en silence leur gloire usurpée et ne s'inquiètent guère du reste. »

Je ne me permettrai pas de suivre l'exemple de Naville qui qualifie de « bouffon » ce tableau « des cristaux volontairement déguisés » qui « se moquent des embarras du minéralogiste. »

D'un savant comme M. Thoulet l'étude est sérieuse; mais alors on ne peut considérer la chose que comme une allégorie, une comparaison et ceci est dangereux en science parce que certains peuvent prendre pour scientifique et démontré ce qui ne l'est pas. Ce passage amusant de M. Thoulet n'est pas scientifique, n'appartient en rien à la science positive. C'est de l'anthropomorphisme par en bas comme les positivistes reprochent tant aux métaphysiciens d'en faire par en haut.

La *reproduction* est aussi un des caractères spécifiques les plus nets de la vie et des êtres vivans : *omne vivum ex vivo*. Un individu vivant vient toujours d'un autre individu vivant.

Berthelot et tous les chimistes ont réalisé une série d'admirables synthèses. Mais toutes sont « inertes et mortes. » Comme M. Fonsegrive l'a dit très justement, « sans elles la vie ne peut être, mais avec elles seules elle ne peut se montrer. »

Jamais on n'a pu faire, avec des matières brutes, la synthèse d'un être vivant, quelque humble qu'on le suppose dans la série. On se rappelle l'inanité des récens et bruyans essais faits dans ce sens (1).

Il y a un demi-siècle, on croyait à la *génération spontanée* de quelques espèces inférieures : les expériences mémorables de mon maître Bechamp et de Pasteur ont définitivement ruiné cette hypothèse.

Où trouvera-t-on, dans les transformations de mouvemens physicochimiques, quelque chose qui ressemble à la génération?

(1) Sur cette question en général et plus spécialement sur les expériences de Leduc, voyez : *Peut-on produire artificiellement la matière vivante?* par le docteur L. Perrier, professeur à la faculté libre de théologie de Montauban.

En réponse à Descartes, qui assimilait les animaux à des machines, Fontenelle faisait remarquer qu'en mettant ensemble une machine-chien et une machine-chienne, il en naissait une autre petite machine ; tandis qu'en mettant deux montres à côté l'une de l'autre on ne les avait jamais vues se multiplier. C'est peut-être plus spirituel que profond ; mais il n'en est pas moins vrai que rien dans le monde minéral ne peut être raisonnablement comparé à la génération, fût-ce même la cristallisation.

Grâce à cette propriété, on peut dire que la fin de la vie n'est pas la mort ; *la vie ne meurt pas*. Seul, l'individu meurt et, avant de mourir, il s'est reproduit et *la vie continue* dans le nouvel être engendré. Pour le physiologiste et le médecin, la vie n'a pas de fin ; elle se continue, d'individu en individu, à travers les générations successives.

A travers cette perpétuité de l'espèce, l'individu lui-même se continue par l'*hérédité :* cette empreinte héréditaire qui, obscure mais déjà présente dans l'ovule, le développe et le dirige dans une voie donnée et fait reproduire à un individu le type de sa race et trop souvent la maladie de sa famille. C'est là un caractère qui achève de personnifier l'individu vivant en le prolongeant, pour ainsi dire, à travers le temps.

Et, avec le nouvel être qui naît, se ferme et recommence le *cercle de la vie*, semblable au serpent enroulé dont les extrémités se rejoignent et se continuent, qui n'a ni fin ni commencement, mais qui se perpétue dans une admirable pérennité.

C'est le cercle des coureurs lampadophores de l'antiquité, dans lesquels Platon, Lucrèce et... M. Paul Hervieu ont vu l'image même des générations de la vie : « chaque concurrent courait, sans un regard en arrière, n'ayant pour but que de préserver la flamme qu'il allait pourtant remettre aussitôt à un autre » et qui ne s'éteignait jamais.

L'être vivant est donc une unité à part, qui se distingue de toutes les autres unités vivantes et qui ne se noie pas, comme la matière brute, dans le monde inorganique ; celui-ci n'ayant d'unité que quand on prend l'univers dans son ensemble. Deux blocs de bois ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que deux morceaux d'un même bloc de bois, tandis que deux êtres vivans diffèrent entre eux du tout au tout ou au moins sont absolument distincts l'un de l'autre ; ce sont deux *individualités*.

A cette conception fondamentale de l'individualité et de l'*unité* de l'être vivant, on a objecté les faits de *division* spontanée ou expérimentale d'un individu en plusieurs. Ainsi Vulpian, citant les expériences de Trembley sur les polypes d'eau douce, ajoutait : « Pour nous, dire que le principe vital est divisible, c'est dire qu'il n'existe pas. » — Pourquoi ? c'est au contraire un des caractères spécifiques de l'être vivant de pouvoir ainsi donner naissance à plusieurs êtres vivans par des procédés divers de reproduction.

D'ailleurs l'unité vivante de chaque individu est faite d'une multitude d'unités vivantes *élémentaires*. L'homme est une somme d'unités vitales, a dit Virchow. La formule est vraie, si on ajoute immédiatement que cette somme harmonisée et unifiée forme à son tour un individu, une unité vitale plus élevée.

La *vie locale* de tous les élémens de nos tissus est absolument indiscutable; tous les phénomènes de nutrition, qui se passent dans nos tissus, peuvent être ramenés à cette vie locale. Ce qui a fait adopter à M. Bouchard « cette formule où se condense toute la pensée d'Aristote : la nutrition, c'est la vie. »

C'est par des actes de vie locale que l'oxygène de l'air absorbé dans le poumon passe dans le sang, se fixe sur les globules rouges qui le transportent dans les tissus où il va produire les combustions, faire naître de l'eau et de l'acide carbonique qui sont ensuite éliminés.

C'est par des actes de vie locale que l'énergie extérieure est accueillie par le système nerveux sous ses diverses formes de chaleur, lumière, son, est emmagasinée ou transformée dans les centres et de là est émise de nouveau sous forme de phénomène psychique ou moteur, de mot écrit ou parlé.

Toutes les fonctions de nos divers organes sont le résultat de cette vie locale : digestion, respiration, sécrétions externes et sécrétions internes... tout cela revient aux processus divers de vie locale. Si le pancréas par exemple déverse dans l'intestin grêle son suc qui peptonise les albuminoïdes, saccharifie les hydrocarbones et saponifie les graisses, et s'il déverse dans le sang son ferment diastasique dont l'absence fait apparaître la glycosurie, c'est par une action vitale locale, par la vie de ses élémens tissulaires.

Donc, dans l'unité vitale de l'individu humain, il y a une

multitude d'unités vitales élémentaires. Seulement, si chacun de ces élémens paraît vivre et vit pour son compte, ils sont tous reliés entre eux par une unité puissante; toutes les vies locales sont *solidaires* les unes des autres, leur fonctionnement est *coordonné* et *réglé par* et *pour* la vie de l'individu.

Ceci apparaît par exemple nettement pour l'appareil circulatoire.

On compare souvent le cœur à une pompe aspirante et foulante qui règle la circulation générale, alors que les petites artères, grâce aux muscles contractiles que contiennent leurs parois, seraient des robinets réglant les circulations locales.

Avec cette conception simpliste, quand un obstacle surgit dans la circulation, on prévoit seulement une augmentation de pression en amont et une diminution de pression en aval, comme dans la rivière, au milieu de laquelle on élève un barrage et dont la source ne modifie naturellement pas son débit en conséquence. En réalité, il en est tout autrement.

Dans l'appareil circulatoire vivant, le cœur, prévenu par le système nerveux de la présence de l'obstacle périphérique, modifie son fonctionnement, se contracte plus rarement et plus profondément, avec plus d'énergie, adapte son activité aux nécessités actuelles de la circulation. L'action vitale est réciproque entre le cœur et les vaisseaux; et ceux-ci à leur tour règlent leur résistance suivant l'impulsion cardiaque.

Ainsi sont assurés chez l'homme vivant : l'unité de la circulation, l'équilibre de la distribution sanguine, le niveau normal de la tension artérielle, en somme l'adaptation de la fonction circulatoire aux besoins actuels de l'organisme.

Comme autre exemple de cette unification des vies locales dans la vie totale de l'individu, je citerai la thermorégulation, cette nécessaire fonction qui permet aux animaux dits à sang chaud (c'est-à-dire à température constante, animaux homéothermes) de maintenir leur sang à une température toujours uniforme, au milieu d'oscillations thermiques extérieures qui dépassent parfois cinquante degrés.

Quand il fait froid, les vaisseaux de la peau se resserrent pour diminuer la déperdition de chaleur et les oxydations augmentent dans tous les tissus pour accroître la production. Quand il fait chaud au contraire, les combustions diminuent et surtout la dilatation des vaisseaux de la peau augmente, une sueur abon-

dante est sécrétée et s'évapore, et ainsi la déperdition de la chaleur est fortement accrue.

On remarquera que cet effet de la chaleur et du froid sur l'être vivant à sang chaud est précisément l'inverse de celui que les mêmes agens physiques produiraient sur un corps brut. Le froid extérieur refroidit le corps brut et échauffe l'animal vivant en lui faisant produire plus de chaleur; le chaud extérieur échauffe le corps brut et refroidit l'animal vivant en lui faisant perdre plus de chaleur.

Enfin je citerai encore, comme dernier exemple de ce fait, l'histoire curieuse du chlore et du sel marin dans l'économie et ce que l'on appelle l'équilibre osmotique du sang.

Dans des travaux très remarqués, M. Quinton a attiré l'attention sur la loi de *constance osmotique originelle*, analogue à la loi de constance thermique originelle.

Les animaux auraient commencé à vivre dans un milieu salin originel fixe, à 8 ou 9 de chlorure de sodium (sel marin) pour 1 000. A travers les temps géologiques entiers, les animaux qui ne vivent plus dans un milieu extérieur salé maintiennent *pour leur milieu intérieur* ce taux salin primitif de leur milieu extérieur originel, en vertu de cette *loi de la vie* : « En face des variations de tout ordre que peuvent subir au cours des âges les différens habitats, la vie animale, apparue à l'état de cellule dans des conditions physiques et chimiques déterminées, tend à maintenir, pour son haut fonctionnement cellulaire, à travers la série évolutive, ses conditions des origines. »

Quoi qu'il en soit de cette loi générale, qui reste une hypothèse explicative, un *fait* reste certain : le milieu intérieur de l'homme (sang et liquide interstitiel des tissus de nos organes) a un équilibre osmotique fixe, c'est-à-dire qu'il garde toujours la même force de diffusion et d'échange avec le milieu extérieur; il y a une fonction régulatrice de cet équilibre osmotique et, comme le chlorure de sodium est l'agent principal de cette régulation, la teneur en sel marin reste constante et fixe, quel que soit l'apport de ce sel par l'alimentation.

Si une alimentation plus salée ou même une injection d'eau salée apporte au sang plus de sel qu'il n'en faut pour maintenir sa tension osmotique normale, les élémens des tissus, dans leurs processus de vie locale, prennent ce sel autour d'eux ou à leur intérieur, le gardent en réserve, puis le donnent de nouveau au

sang, quand de nouvelles circonstances tendraient à faire baisser la tension osmotique au-dessous du chiffre normal.

Et ainsi le chlorure de sodium a une grande importance dans la vie, quoiqu'il circule sans être chimiquement modifié. C'est, dit M. Achard, une sorte de monnaie qui sert aux échanges de l'organisme comme le même sel marin sert aux échanges des caravanes.

On voit comment toutes ces vies locales concourent à la vie totale de l'individu et combien cette conception et cette étude des vies locales ne diminuent pas et corroborent au contraire, en la précisant, la notion de la vie de l'homme entier, de l'individu. C'est toujours l'*unum et plura* des Pythagoriciens ou plutôt l'*unum e pluribus*.

« Comment oser appeler unité, dit M. Le Dantec, un ensemble aussi complexe qu'un homme formé de plus de soixante millions de cellules appartenant à des types aussi différens? » C'est précisément là, *en fait*, une caractéristique de la vie : l'*unité fonctionnelle*, avec une extrême *complexité organique*.

La mort disjoint toutes ces parties, supprime l'unité; et le cadavre n'est plus que la juxtaposition, sans individualité, des soixante millions de particules matérielles qui le composent.

Ce qui caractérise la vie, c'est donc précisément de faire l'unité dans la complexité, de constituer un individu avec des particules disparates.

Cette influence de la vie générale d'un individu sur ses vies locales est si importante qu'elle s'exerce même sur la vie locale d'élémens transplantés d'un individu à un autre.

Vulpian avait objecté à la conception vitaliste les faits de greffe animale : la queue d'un rat, insérée par Paul Bert sous la peau d'un autre rat, s'y greffe et y vit; cette queue fait désormais partie de ce second individu, dont l'unité vitale s'assimile et dirige ces vies locales. Il en est de même des expériences dans lesquelles Ollier montre le périoste faisant de l'os quand il est inséré dans le tissu cellulaire sous-cutané.

Dans tous ces faits il n'y a rien de contradictoire à la doctrine de l'unité vitale de l'individu.

C'est la confirmation et la démonstration, tous les jours plus scientifiques, de ce passage de Claude Bernard : « En admettant

que les phénomènes (vitaux) se rattachent à des manifestations physicochimiques, ce qui est vrai, la question, dans son essence, n'est pas éclaircie pour cela. Car ce n'est pas une rencontre fortuite de phénomènes physicochimiques qui construit chaque être sur un plan et suivant un dessin fixes et prévus d'avance et suscite l'admirable subordination et l'harmonieux concert des actes de la vie. Il y a, dans le corps animé, un arrangement, une sorte d'ordonnance que l'on ne saurait laisser dans l'ombre parce qu'elle est véritablement le trait le plus saillant des êtres vivans... en sorte que si, considéré isolément, chaque phénomène de l'économie est tributaire des forces générales de la nature, pris dans ses rapports avec les autres, il révèle un lien général, il semble dirigé par quelque guide invisible dans la route qu'il suit et amené dans la place qu'il occupe. »

Voilà l'opinion du plus grand physiologiste du XIXe siècle : la biologie est bien une science à part; elle a pour objet l'étude des êtres vivans, l'évolution vitale, leur idée directrice, leur lien spécial... Cela n'appartient ni à la physique, ni à la chimie.

C'est donc toujours la vieille formule traditionnelle que l'on connaît depuis Hippocrate : *consensus unus*..., soigneusement maintenue et toujours enseignée dans notre vieille École montpelliéraine, au milieu des sarcasmes et des quolibets des autres écoles, des philosophes et des médecins (1).

On peut bien ajouter que tous les travaux récens n'ont fait que confirmer cette doctrine; ils l'ont même développée et précisée.

Car, de l'ensemble magnifique des travaux, dont Pasteur a été l'initiateur glorieux, est sortie la démonstration d'une nouvelle caractéristique de la vie, caractéristique qui est tout à fait de premier plan.

C'est la propriété que j'ai proposé d'appeler d'un seul mot : l'*antixénisme* ou fonction antixénique, c'est-à-dire la *lutte contre l'étranger*.

« Être, c'est lutter, a dit M. Le Dantec; vivre, c'est vaincre. » « Chacune des espèces successives que décrivent la paléontologie

(1) Broussais parlait des « tristes suppôts de la vieille école de Montpellier » et accusait Barthez de reporter la médecine « dans les nues. » Le système sanguinaire de Broussais est oublié depuis longtemps.... pour le plus grand bien des malades, et la doctrine vitaliste de Barthez et de l'École de Montpellier reapparaît, tous les jours plus scientifiquement défendable.

et la zoologie fut, dit M. Bergson, un *succès* remporté par la vie. » De même, pour chaque individu, la vie est une bataille dont l'issue n'est définitivement désastreuse pour le sujet que le jour de sa mort.

Les rapports de l'être vivant avec l'étranger ne sont cependant pas, nécessairement et toujours, des rapports de bataille, de lutte et de guerre. Dans le milieu extérieur, notre organisme prend constamment de la matière et de l'énergie qui sont indispensables à l'entretien et à l'accroissement de sa vie. Donc, d'abord il *vit de l'étranger*.

Mais, de ce même milieu extérieur, lui viennent des étrangers inutiles, *inassimilables*, nuisibles, qui ne portent dans l'organisme où ils pénètrent que des élémens de dissolution, de maladie et de mort. Contre ces étrangers, qui sont et restent toujours des étrangers hostiles et dangereux, l'organisme humain est merveilleusement armé.

Modèle naturel et prototype des sociétés humaines (famille, patrie), le corps humain a, pour se préserver des invasions étrangères, un corps de *police* merveilleusement organisé pour le *temps de paix*, c'est-à-dire de *santé*, et une *armée*, forte et disciplinée, pour le *temps de guerre*, c'est-à-dire de *maladie*.

L'étranger à combattre se présente sous deux formes : sous la forme d'*énergie* et sous la forme de *matière* (inorganisée ou vivante).

Contre l'énergie extérieure (lumière, son, chaleur), qu'il utilise largement, l'organisme est obligé de lutter pour en régler l'arrivée, pour l'emmagasiner, pour la dépenser au fur et à mesure des besoins, pour se défendre contre ses écarts brusques ou son intensité trop grande, pour modifier ses formes qui ne sont pas directement utilisables... Car c'est avec ces formes vulgaires de l'énergie qu'il fait les actes psychiques les plus élevés et les plus complexes.

Contre cette énergie étrangère et nuisible, l'organisme se défend surtout aux portes d'entrée.

C'est par le système nerveux que l'énergie pénètre dans notre économie sous forme de lumière, son, chaleur... et toutes vibrations perceptibles par nos nerfs. Si à une de ces portes sensorielles se présente tout d'un coup une trop grande quantité d'énergie, le corps humain se défend.

Ainsi, pour la *lumière*, si elle arrive trop intense et trop

brusque, les paupières se ferment automatiquement ou tout au moins la pupille se rétrécit (toujours par réflexe) à la façon d'un écran ou d'un diaphragme, et la lumière ne pénètre qu'en quantité beaucoup moindre.

Pour le *son*, il y a un appareil d'accommodation tout à fait semblable : le muscle du marteau, en se contractant, tend la membrane du tympan, la fait saillir dans la caisse et augmente la pression intralabyrinthique, tandis que le muscle de l'étrier, par sa contraction, produit un effet inverse : ainsi, à l'arrivée d'un son trop éclatant, l'oreille se défend et évite l'éblouissement auditif.

J'ai déjà parlé de la lutte contre la *chaleur* extérieure et de l'appareil thermorégulateur qui permet à l'organisme de se défendre contre les variations de température extérieure et de maintenir le sang et tout le corps au même degré thermique, en été comme en hiver, au pôle et à l'équateur.

Voilà bien des exemples d'*antixénisme vital contre l'énergie étrangère*.

Comme antixénisme contre la *matière*, j'ai déjà cité la faculté qu'a l'organisme de maintenir à un taux toujours le même la teneur de son sang en sucre, chlorure de sodium... Ainsi apparaît ce caractère essentiel de la vie : *fixité* du type de l'espèce et de l'individu et *effort* immédiat et continu de l'être vivant vers la reconstitution de ce type, toutes les fois qu'une circonstance quelconque en a troublé l'équilibre normal.

Mais bien plus importante, plus complexe et plus intéressante est la lutte de l'organisme contre la matière étrangère *vivante*, contre les germes vivans de madadies, contre les *microbes*. C'est là surtout qu'apparaît, intense et féconde, la fonction antixénique de l'homme vivant.

Il y a d'abord la *défense des frontières :* dans l'appareil respiratoire, dans le tube digestif, à la peau, dans tous les organes en contact avec le milieu extérieur et pouvant servir de portes d'entrée à l'étranger.

Normalement, l'air qu'on respire et que nous supposons chargé de microbes nocifs doit passer d'abord par les fosses nasales. Là, il trouve une filière étroite et tortueuse qui non seulement réchauffe cet air extérieur avant son entrée dans le larynx, les bronches et le poumon, mais encore le purifie.

Les microbes sont arrêtés sur les « saillies, les angles, les poils » qui sont dans le nez. Si, en effet, on fait agir sur un bouillon de culture stérile, d'un côté l'air avant son entrée dans le nez, de l'autre, l'air après sa circulation à travers les fosses nasales, on voit une grande différence entre les deux, au point de vue de la richesse microbienne.

De plus, le mucus, qui se trouve dans ces mêmes conduits, non seulement agglutine et retient les microbes, mais encore les altère, les détruit, ou au moins leur enlève leur activité nocive. La bactéridie charbonneuse devient incapable de tuer le cobaye quand elle a séjourné quelques heures dans le mucus (Charrin).

Si le microbe pénètre dans les bronches, il y est encore arrêté, par les cils vibratiles notamment qui sont à la surface; il est altéré ou détruit par les sécrétions bronchiques. Enfin le revêtement épithélial qui tapisse l'intérieur de l'arbre aérien empêche la pénétration des microbes dans la circulation.

Tyndall a constaté la pureté microbienne de l'air expiré et Gamaleia a montré que des microbes, déposés dans l'arbre aérien, restent latens et n'agissent que quand on a dilacéré la muqueuse et permis ainsi leur pénétration.

Si, au lieu d'aborder l'organisme par l'appareil respiratoire, le microbe cherche à pénétrer par le tube digestif (apporté alors par les alimens, comme le lait d'une vache tuberculeuse), il se heurte encore là à une série de moyens de défense, dont le tube digestif est hérissé dans toute sa hauteur, depuis la bouche jusqu'à la partie inférieure de l'intestin.

Partout il y a des glandes, comme les glandes salivaires, les glandes de l'estomac ou de l'intestin, dont la sécrétion balaie mécaniquement et entraîne jusqu'à l'extérieur les microbes nocifs et aussi les transforme, les altère, annihile leurs poisons. Partout il y a un revêtement épithélial étanche (tant qu'il est vivant) qui empêche les microbes de pénétrer dans la circulation.

La pénétration n'aura lieu que si le tube digestif est malade, si la résistance vitale est diminuée. La plupart des cas de fièvre typhoïde par ingestion d'huîtres proviennent de ce mécanisme: l'huître mauvaise détermine une entérite, et alors, l'intestin malade laisse pénétrer le bacille d'Eberth, agent pathogène de la fièvre typhoïde, que la même eau apportait sans dommage les jours précédens à un intestin sain et résistant et qui ne pouvait

pas pénétrer. Au même mécanisme appartiennent les rapports de fréquence si souvent constatés entre la fièvre typhoïde et les embarras gastro-intestinaux de l'été, spécialement dans les climats chauds.

Toujours à la frontière, si le revêtement extérieur (épithélium ou épiderme) est franchi, une première bataille se livre sur place et peut suffire à repousser ou à détruire l'ennemi par une lésion locale curable : enkystement ou suppuration. C'est ce qui arrive quand une piqûre anatomique s'épuise localement par un tubercule cutané.

Puis, si les frontières sont manifestement franchies, l'étranger rencontre les ganglions lymphatiques, qui livrent bataille, se tuméfient et peuvent arrêter l'invasion et limiter le mal.

Si cette barrière intérieure est vaincue, les microbes arrivent dans le sang et, de là, dans les tissus de nos divers organes. Là, ils sont retenus par le premier réseau capillaire qu'ils rencontrent; puis ils subissent le gros assaut des globules blancs du sang, leucocytes ou phagocytes (cellules blanches, cellules qui mangent). Tout le monde connaît bien aujourd'hui cette bataille qui se termine par la phagocytose des étrangers : une victoire à la façon des anthropophages.

Partout, dans le sang, dans la plupart de nos organes, il y a un grand nombre de ces cellules goulues qui dévorent d'autres élémens figurés, notamment les microbes.

Les leucocytes montrent même, dans cette lutte contre les microbes, un certain « flair. » Ils choisissent les microbes dangereux, à détruire; ils arrivent sur l'intrus, « s'en emparent, l'englobent par leurs pseudopodes et le noient dans leur masse, en se mettant à plusieurs s'il est trop gros; » puis, « le corps englobé se désagrège peu à peu et finit par disparaître entièrement; il a été mangé et digéré par les phagocytes. »

Les choses se passent, dit M. Bouchard, comme s'il s'agissait « d'animaux monocellulaires doués de la sensibilité gustative ou olfactive. »

M. Metchnikoff, qui a découvert cette phagocytose, nous apprend que MM. Duclaux et Roux trouvèrent d'abord ces doctrines (phagocytaires) « trop vitalistes et trop peu physico-chimiques. » Mais, ajoute-t-il, avec le temps, ils ont reconnu qu'il y avait du bien fondé dans les idées de leur collègue.

Ce n'est d'ailleurs pas là le seul moyen de défense employé

par les leucocytes contre l'étranger dans le torrent circulatoire.

Quand un microbe ou un élément cellulaire étranger (comme le globule sanguin d'une autre espèce animale) pénètre dans le sang d'un animal, les leucocytes de cet animal envahi sécrètent un *anticorps*, c'est-à-dire une substance qui agglutine et précipite d'abord les envahisseurs et les détruit ensuite. L'action de défense peut donc se passer *hors* du leucocyte dans le sérum (liquide du sang) comme *dans* le leucocyte (phagocytose).

Le sérum ainsi modifié par les leucocytes sous l'influence provocatrice des microbes devient toxique pour ces microbes. C'est ainsi que l'animal est *immunisé* contre cette maladie microbienne particulière.

Ce sérum de l'animal attaqué et immunisé acquiert donc et garde après la bataille des propriétés bactéricides ou cytotoxiques : l'animal est *vacciné* vis-à-vis des attaques ultérieures du même ennemi.

De plus, ce sérum injecté à un autre animal facilitera la bataille de celui-ci contre le même microbe et l'aidera à guérir s'il est déjà envahi par la maladie ou le préservera des atteintes ultérieures de la maladie, s'il n'est pas encore atteint.

Ainsi, dans le sang d'un cheval immunisé par Behring et Roux contre le microbe de la diphtérie, s'est développé un contre-poison (anticorps) qui, injecté à un homme menacé ou même atteint de diphtérie, aidera cet homme à soutenir victorieusement la lutte contre le bacille diphtérique, l'empêchera de contracter la maladie ou le guérira.

Le premier effet d'un sérum, ainsi immunisé, sur les microbes correspondans est de les précipiter et de les agglutiner, puis de les annihiler et de les détruire.

M. Pfeiffer injecte une culture de vibrion cholérique dans le péritoine d'un cobaye neuf; les microbes se multiplient rapidement et il survient une péritonite mortelle. Si le cobaye est immunisé ou vacciné contre le choléra, les microbes injectés perdent leur mobilité, leur forme allongée, se mettent en boules et ces boules mêmes ont de la tendance à se fondre, à se dissoudre dans le liquide avoisinant.

L'anticorps ainsi développé est spécial au microbe particulier qui l'a fait naître; il est spécifique. Dès lors, on reconnaîtra qu'un malade est atteint de fièvre typhoïde quand son sérum

précipitera et agglutinera les microbes de la fièvre typhoïde (bacilles d'Eberth) : c'est le sérodiagnostic de MM. Max Gruber et Widal.

Cette fonction du sérum est inséparable de la fonction des leucocytes, qui sécrètent l'anticorps en présence de l'étranger; et non seulement ces leucocytes combattent ainsi, par divers moyens, l'ennemi qui vient s'exposer à leurs coups; mais encore, dans certains cas, ils se portent en quelque sorte au-devant de l'envahisseur pour lui livrer bataille.

Dans les régions où il se produit une irritation microbienne, traumatique ou autre, les leucocytes affluent, traversent les parois des capillaires et combattent. S'ils sont battus et tués par les toxines microbiennes, ils forment le pus (les globules de pus sont des leucocytes ayant subi la dégénérescence graisseuse); s'ils l'emportent au contraire, ils se répandent à la surface de la plaie et contribuent à la formation de la cicatrice. Ils se comportent vraiment, dans le sang et dans les tissus, comme de véritables petits organismes analogues aux amibes; seulement, tous leurs actes de vie locale sont coordonnés, dirigés et gouvernés par l'idée directrice générale de l'individu et de sa défense antixénique.

La bataille que je viens de décrire est générale; elle se passe dans le sang et dans les tissus de tous nos organes.

Mais il y a des organes qui prennent spécialement une part plus active à la défense des points particuliers de l'organisme où la lutte est plus chaude et où les moyens de défense sont plus accumulés et plus efficaces.

J'ai déjà parlé des ganglions lymphatiques; il faut aussi nommer le foie, qui remporte, à lui tout seul, beaucoup de victoires partielles : il faut soixante-quatre fois plus de bacilles charbonneux pour tuer un lapin si ces bacilles passent par le foie que s'ils évitent cet organe (Roger).

On comprend ainsi pourquoi beaucoup de poisons sont moins dangereux quand on les ingère par le tube digestif (passage par le foie) que quand on les injecte sous la peau (sans passage par le foie).

Quand enfin la victoire de l'organisme est définitive, les débris des envahisseurs vaincus sont « boutés dehors » par les émonctoires, spécialement par le rein, dans cet acte solennel de la *crise* que les anciens avaient si bien étudié.

Et l'individu reste alors, non seulement maître du champ de bataille, mais encore souvent garanti par l'immunité contre de nouvelles invasions du même microbe.

Tout l'organisme intervient dans cette grande fonction antixénique, même le *système nerveux* dont je n'ai encore rien dit et qui est vraiment, dans cette bataille contre l'étranger, le directeur de la résistance et l'organisateur de la victoire.

On se rappelle ces deux sœurs soudées que le docteur Doyen sépara plus tard. Elles avaient été envahies par le bacille tuberculeux, alors que le sang circulait identique, de l'une à l'autre. Elles se défendirent cependant très inégalement contre le microbe : l'une était très profondément atteinte et a peu survécu à l'opération, tandis que l'autre était bien moins atteinte et a survécu plus longtemps.

Cependant, leur circulation était commune, le même sang circulait dans les deux ; il y avait des « ponts » vasculaires qui leur faisaient un seul milieu intérieur : c'étaient les mêmes leucocytes, les mêmes agens de bataille.

Pourquoi se sont-elles défendues si inégalement ? Parce que chacune avait un système nerveux propre, distinct de celui de l'autre. Elles avaient toutes deux les mêmes soldats et une armée égale à opposer au même ennemi. Ce qui différait de l'une à l'autre, c'est le général, le chef, le directeur de la manœuvre, le système nerveux.

Cet exemple fait bien comprendre le rôle du système nerveux dans l'antixénisme : il fait l'unité de la défense, il harmonise et unifie tous les efforts vers le but. Averti de l'arrivée de l'étranger sur un point, il prévient les autres parties de l'organisme, dirige et accumule les renforts sur les points attaqués et faibles ; il dilate les vaisseaux, accumule les leucocytes, arrête ou ralentit la circulation, comme Josué arrêtait le soleil, pour permettre à ses défenseurs d'anéantir tous les microbes ; puis il l'active pour balayer les cadavres et les survivans et ouvre enfin les émonctoires pour assurer la définitive évacuation du territoire par l'étranger.

C'est d'ailleurs là le rôle immense que joue le système nerveux pour *toutes* les fonctions de l'individu vivant ; c'est lui qui fait l'unité des vies locales et qui les systématise et les coordonne pour la vie générale. C'est le système nerveux qui pré-

vient le cœur et les vaisseaux des résistances périphériques ou des défaillances centrales et assure la solidarité de ces divers organes. C'est le système nerveux qui, suivant les besoins de l'organisme, règle la fixation en glycogène par le foie ou la mise en circulation sous forme de glycose des matières hydrocarbonées. C'est le système nerveux qui organise la régulation de la chaleur animale et maintient la fixité de la température comme la fixité de la tension osmotique du sang...

On comprend de plus en plus ce mot de Cuvier, cité par M. Bergson : « Le système nerveux est, au fond, tout l'animal; les autres systèmes ne sont là que pour le servir. »

De tout ce qui précède il résulte que l'antixénisme apparaît comme une des plus belles démonstrations, qui aient été données depuis longtemps, de la doctrine vitaliste de la *maladie* avec les vieilles notions de nature médicatrice, d'effort naturel et préservateur vers la guérison.

On ne peut plus définir la maladie par la lésion anatomique, comme l'a si longtemps soutenu l'école organicienne (dont l'enseignement a lourdement et longuement pesé sur l'École de Paris).

La maladie n'est pas assimilable à l'évolution du microbe sur le terrain humain, à la façon d'une graine qui se développe dans du terreau ou d'un œuf qui devient ver dans un fromage, comme on l'avait cru immédiatement après les découvertes de Pasteur.

La maladie est vraiment la bataille de l'organisme vivant contre le germe pathogène,

L'agent morbifique a pénétré dans l'économie, qui se défend et cherche à l'expulser. Le microbe provoque l'homme. Mais *c'est l'homme qui fait sa maladie*. La maladie est constituée par la vie de l'homme, modifiée par la présence du microbe et la bataille nécessaire.

Quand la crise se produit, quand l'élimination du microbe se fait, c'est l'organisme humain qui fait sa guérison. Et, si notre thérapeutique a facilité ce résultat, c'est en aidant l'homme dans la bataille ; les médicamens apportent à l'organisme humain des projectiles et des munitions contre les microbes. Mais ils ne font pas plus et, quand le malade guérit, c'est bien lui-même qui est l'auteur de sa guérison, comme c'est lui qui succombe, si le microbe est plus fort.

En somme, l'antixénisme est une des caractéristiques les plus nettes et les mieux démontrées de la vie et des êtres vivans.

Il semble que ce chapitre nouveau de physiologie creuse singulièrement le fossé qui sépare les phénomènes vitaux des phénomènes physicochimiques, la biologie de la physicochimie.

On ne conçoit pas une machine, quelque perfectionnée qu'elle puisse être, qui ait *en elle-même* une *force d'adaptation*, de régulation, de *défense* et une force antixénique semblables.

Mon maître M. Alfred Fouillée l'a dit excellemment : « Un chronomètre a beau être fait pour marquer l'heure future : aucun de ses mouvemens, à lui, n'enferme une finalité immanente ni ne tend à marquer l'heure. Il ne porte pas en lui-même un but qui se maintienne identique et suscite de nouveaux moyens quand les anciens manquent. Touchez à l'un quelconque de ses rouages, c'est fini ; l'heure ne sera plus marquée ; la roue qui tournait à gauche n'essaiera pas de tourner à droite pour continuer de poursuivre l'œuvre ; l'aiguille n'essaiera pas de s'appuyer sur un nouveau ressort pour pouvoir tourner. »

Rien, dans cette machine perfectionnée qu'est un chronomètre, ne rappelle cette action régulatrice, antixénique, thérapeutique, dont l'être vivant trouve le point de départ en lui-même.

Chez l'être vivant, continue M. Fouillée, la fin poursuivie reste la même, « alors que le mécanisme des moyens est altéré : le chronomètre *vivant* continue de tendre à l'heure future, alors même qu'on lui a enlevé plusieurs de ses ressorts ; il supplée à l'un par l'autre, comme si *le bien à venir* agissait sur lui par l'intermédiaire du bien et du mal présens. Dans le chronomètre, tous les mouvemens se déroulent et s'expliquent d'une manière adéquate, sans aucune considération de l'heure, tant du moins qu'on ne sort pas du chronomètre pour remonter à l'horloger. Au contraire, le besoin de vivre et de jouir, avec les mouvemens corrélatifs, existe dans l'être vivant, non au dehors, et y devient le générateur même des autres mouvemens. »

Voilà bien la caractéristique de la vie.

L'individu vivant porte en soi non seulement une activité propre, mais aussi un but précis à cette activité : le maintien et la défense de sa vie contre le milieu nocif et l'accroissement de cette vie jusqu'à la génération d'un nouvel être vivant, semblable à celui dont il est lui-même sorti.

Et ceci est vrai de tous les êtres vivans, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble. « Quelque petite qu'on suppose la quantité de vie obscure qui gît dans l'organisme rudimentaire, dit M. Liard, elle n'en manifeste pas moins un fait irréductible aux phénomènes inorganiques. » Si j'ai choisi mes exemples pour ma démonstration dans les termes les plus élevés de l'échelle vivante et chez l'homme, c'est que, toutes les grandes fonctions y étant différenciées, la constatation et l'analyse des phénomènes y sont beaucoup plus faciles que chez la plante ou l'animal monocellulaire, chez l'amibe dont tous les appareils sont réunis et confondus dans une petite masse unique de protoplasma.

Auguste Comte a très nettement exposé cette doctrine : « Le passage du monde inorganique au monde de la vie marque un point critique dans la philosophie naturelle... Dès que la vie apparaît, nous entrons dans un monde nouveau... Les phénomènes biologiques présentent un ensemble de caractères qui leur sont propres. La science positive qui les étudie a pour première obligation d'en respecter l'originalité... Avec la biologie, apparaissent nécessairement les idées de consensus, de hiérarchie, de milieu, de conditions d'existence, de rapport de l'état statique à l'état dynamique, d'organe et de fonction... Ici, à l'inverse de ce qui se passe dans le monde inorganique, les parties ne sont intelligibles que par l'idée du tout... Dans les sciences du monde inorganique, on procède du cas le moins composé aux cas plus composés; on commence par l'étude des phénomènes séparés les uns des autres; mais *les êtres vivans*, au contraire, *nous sont d'autant mieux connus qu'ils sont plus complexes*. L'idée d'animal est plus claire pour nous que celle de végétal. *L'idée des animaux supérieurs est plus claire que celle des animaux inférieurs*. *L'homme* enfin *est* pour nous *la principale unité biologique* et c'est d'elle que part la spéculation dans cette science. »

Voilà une proposition, bien remarquable, qui fera accuser Auguste Comte d'anthropocentrisme par les savans qui, comme M. Le Dantec, veulent au contraire commencer toujours l'étude par le bas de l'échelle, par les êtres dont la vie est tellement obscure et réduite qu'on se demande s'ils vivent ou non, ou tout au moins si ce sont des végétaux ou des animaux.

A ces savans, Auguste Comte répondait d'avance : « Dès qu'il s'agit des caractères de l'animalité, nous devons *partir de l'homme* et voir comment ils se dégradent peu à peu, plutôt que de partir

de l'éponge et de chercher comment ils se développent. *La vie animale de l'homme nous aide à comprendre celle de l'éponge; mais la réciproque n'est pas vraie.* »

En somme, Comte conclut que « nous ne saurions jamais rattacher le monde organique au monde inorganique que par les lois fondamentales propres aux phénomènes généraux qui leur sont communs ; » et il déclare « irréductible » le « caractère biologique » des « phénomènes de la vie. »

C'est la conclusion de M. Émile Boutroux : « Les lois zoologiques ne sont pas ramenées aux lois physicochimiques, » et de Renouvier : « L'aphorisme célèbre de Leibniz, *nisi intellectus ipse*, prononcé à propos de la réduction des idées aux sensations, est également vrai comme un *nisi ipsa vita* appliqué à la réduction de la physiologie au mécanisme. »

« Je suis, dit M. Bergson, *unité multiple* et *multiplicité une*... l'évolution de la vie dans la double direction de l'*individualité* et de l'*association* n'a rien d'accidentel. Elle tient à l'essence même de la vie. »

Rien n'est plus vrai.

Je l'ai dit plus haut pour les leucocytes, et cela peut se généraliser : chacun des élémens cellulaires de nos tissus forme une unité vitale; tous ces individus élémentaires, par leur association, forment l'homme, l'animal, la plante; ces nouvelles unités, à leur tour, s'associent et forment l'espèce, unité vitale supérieure. Enfin, le monde vivant tout entier (animaux et végétaux) a son unité bien remarquable et bien définie.

Le *cercle de la vie* individuelle a son complément dans le *cycle de la matière* à travers la totalité des êtres vivans.

Ainsi on sait que l'homme et les animaux tirent leur force et leur énergie des alimens hydrocarbonés, qu'ils brûlent et transforment en chaleur et en activité musculaire ; ce qui a fait dire que ces alimens sont des « accumulateurs d'énergie. » Mais, en dégageant et en utilisant ainsi cette énergie accumulée, les animaux détruisent ces hydrocarbones et ne rejettent dans l'atmosphère que de l'eau et de l'acide carbonique.

Comment, par quel mécanisme et dans quel lieu cette eau et cet acide carbonique prennent-ils, accumulent-ils de l'énergie et reforment-ils ces substances hydrocarbonées nécessaires à l'activité animale?

C'est le *monde végétal* et le *soleil* qui opèrent cette régénération nécessaire à la vie animale.

Les plantes à chlorophylle, exposées à la lumière, absorbent l'acide carbonique de l'atmosphère, fixent le carbone et forment l'amidon et les hydrocarbones que l'animal retrouve dans ses alimens. Ce *stade végétal* du *cycle du carbone* ne s'accomplit qu'*à la lumière* (dans l'obscurité, la plante fonctionne comme l'animal). Le stade de reconstitution utile pour l'animal est donc *la vie végétale à la lumière;* le grand agent de ce stade est donc le *soleil.*

Et ainsi le cycle du carbone apparaît comme formé de deux grandes périodes : 1° *Stade d'accumulation d'énergie :* sous l'influence de la lumière, les végétaux font avec l'eau et l'acide carbonique de l'atmosphère (aqueuse et aérienne) des hydrocarbones et de l'oxygène; 2° *Stade de libération d'énergie :* les animaux font avec l'oxygène et les hydrocarbones de l'acide carbonique et de l'oxygène. Dans ce second stade, l'énergie chimique est libérée, tandis que dans le premier elle était empruntée à la lumière solaire et accumulée. C'est ainsi que la force de nos contractions musculaires est empruntée au soleil par l'intermédiaire des végétaux vivans.

J'emprunterai le second exemple au cycle, à travers le monde vivant, de l'azote des matières albuminoïdes.

L'homme détruit les matières albuminoïdes comme il détruit les hydrocarbones. Comment ces albuminoïdes se reconstituent-elles?

Par l'intermédiaire des végétaux, de la terre, de l'air et des microbes (végétaux microscopiques) de la décomposition organique. Les microbes de la terre semblent être les premiers agens de la transformation de l'azote en produits (nitriques, ammoniacaux) qui sont ensuite transformés par les végétaux plus élevés en matières albuminoïdes. Certains végétaux (légumineuses) peuvent faire directement des albuminoïdes avec l'azote de l'atmosphère; mais ces végétaux portent, sur leurs racines, des microbes qui doivent collaborer à cette transformation.

Ces albuminoïdes végétales nourrissent les animaux qui en font les albuminoïdes animales, et l'homme emprunte ses albuminoïdes à sa double alimentation, végétale et animale.

Les produits de transformation intra-animale des albuminoïdes, l'urée par exemple, donnent du carbonate d'ammoniaque

et des nitrates, et le cycle recommence, les microbes de la putréfaction intervenant à leur tour... C'est comme pour les hydrocarbones, le cercle formé par les végétaux et les animaux : seulement ici, l'*air*, la *terre* et les *microbes* remplacent le soleil.

Ainsi s'affirme dans le monde vivant tout entier, pris dans son ensemble, le caractère qui apparaît en dernière analyse comme le caractère essentiel et primordial de la vie, partout où on la rencontre et quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente : *l'ordre dans le mouvement, l'unité de but et de fin dans la mobilité* (caractère à mettre à côté de *l'unité dans la complexité*, déjà étudiée).

« La vie en général, dit M. Bergson, est la mobilité même. » C'est parfaitement exact, à condition d'ajouter immédiatement que c'est une mobilité *ordonnée*.

La matière brute a bien son unité, son individualité si on veut, mais *dans l'immobilité*. Une pierre reste elle-même, un phosphate ou un chlorure reste lui-même, tant qu'il n'y a aucun changement en eux. Dès que les circonstances physicochimiques qui les ont produits et les maintiennent, changent, ils se transforment et deviennent une unité tout autre : carbonate, eau... Ces changemens exclusivement commandés par les circonstances physicochimiques extérieures n'obéissent à aucune direction autochtone, *endogène*, venue de l'intérieur du caillou lui-même.

Chez l'être vivant il en est tout autrement; tant qu'il vit, il change, il se transforme; c'est un mouvement continuel qui ne cesse qu'à la mort, et, si, au lieu d'envisager les individus, on considère le monde vivant tout entier, on peut dire que c'est le mouvement perpétuel. Mais ce mouvement n'est pas exclusivement commandé par les circonstances physicochimiques extérieures; il est réglé par une cause intérieure qui maintient l'unité de l'individu et la fixité de l'espèce à travers toutes ces mutations incessantes.

Voilà vraiment ce qui, en dernière analyse, spécifie l'être vivant et le distingue de la matière brute : *il est complexe et mobile, tout en restant un et individuel.*

Claude Bernard avait très bien reconnu et décrit cette caractéristique de la vie.

« La vie, dit-il, c'est une *idée;* c'est l'idée du résultat commun pour lequel sont associés et disciplinés tous les élémens anatomiques, l'idée de l'harmonie qui résulte de leur concert, de l'ordre qui règne dans leur action... Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physicochimiques, c'est la création de cette machine d'après une idée définie... Ce groupement se fait par suite des lois qui régissent les propriétés physicochimiques de la matière; mais ce qui est essentiellement du domaine de la vie, ce qui n'appartient ni à la physique ni à la chimie, c'est l'*idée directrice* de cette évolution vitale. »

Ailleurs : « Ici comme partout, tout dérive de l'idée qui seule crée et dirige; les moyens de manifestation sont communs à toute la nature et restent confondus pêle-mêle comme les caractères de l'alphabet, dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers... La force vitale dirige des phénomènes qu'elle ne produit pas. »

Et enfin : « Arrivés au terme de nos études, nous voyons qu'elles nous imposent une conclusion très générale, fruit de l'expérience, c'est à savoir qu'entre les deux écoles qui font, des phénomènes vitaux, quelque chose d'absolument distinct des phénomènes physicochimiques et quelque chose de tout à fait identique à eux, il y a place pour une troisième doctrine, celle du vitalisme physique, qui tient compte de ce qu'il y a de spécial dans les manifestations de la vie et de ce qu'il y a de conforme à l'action des forces générales. »

Ce qu'il y a de spécial à la vie et aux êtres vivans, c'est bien l'idée directrice, comme dit Claude Bernard, l'idée-force, dirait Alfred Fouillée, et cette idée directrice, c'est *l'idée de la conservation de la vie de l'individu et de l'espèce. Voilà ce qui fait l'unité de l'individu dans la complexité de son organisme et ce qui maintient sa fixité dans la mobilité de son fonctionnement.*

Cette conclusion conduit, comme à un corollaire tout naturel, à la proposition suivante qui exprime la thèse même indiquée en tête de cet article : il est scientifiquement permis, après les merveilleuses découvertes de la physiologie et de la physicochimie, de maintenir l'ancienne conception vitaliste de la vie, d'après laquelle les phénomènes vitaux ne peuvent pas

être identifiés aux phénomènes physicochimiques et la biologie doit être distinguée de la physicochimie.

Je ferai remarquer, en terminant, que je suis resté constamment sur le seul terrain scientifique sans aborder le terrain philosophique sur lequel je ne me serais reconnu ni solidité, ni compétence et je tiens bien à faire reconnaître que la *question scientifique du vitalisme est différente de la question philosophique.*

Le « point de vue de la philosophie, » dit M. Bergson, est « tout autre » que celui « de la science. »

Rien ne démontre mieux la vérité de ce principe que la lecture même du beau livre dans lequel M. Bergson a étudié « l'évolution créatrice. »

Au point de vue *scientifique*, l'éminent philosophe développe des idées très analogues à celles qui ont été exposées dans cet article. Il admet notamment et analyse le double caractère indiqué plus haut de la mobilité dans la fixité et de la complexité dans l'unité.

« Le corps vivant, dit-il, a été isolé et clos par la nature elle-même. Il se compose de parties hétérogènes qui se complètent les unes les autres. Il accomplit des fonctions diverses qui s'impliquent les unes les autres. C'est un *individu* et d'aucun autre objet, pas même du cristal, on ne peut en dire autant, puisqu'un cristal n'a ni hétérogénéité de parties, ni diversité de fonctions. » Il développe les raisons qui l'empêchent « d'assimiler l'être vivant, système clos par la nature, aux systèmes que notre science isole. » Il admet un « *élan originel* de la vie, passant d'une génération de germes à la génération suivante de germes par l'intermédiaire des organismes développés qui forment entre les germes le trait d'union... La vie est tendance, et l'essence d'une tendance est de se développer en forme de gerbe, créant, par le seul fait de sa croissance, des directions divergentes entre lesquelles se partagera son élan... » Il montre « chaque génération penchée sur celle qui la suivra... L'être vivant est surtout un lieu de passage, et l'essentiel de la vie tient dans le mouvement qui la transmet... »

Ceci suffit pour montrer qu'il n'y a pas de divergence sensible au point de vue scientifique, entre les idées de M. Bergson et la thèse développée dans cet article. Mais la partie la plus importante de l'*évolution créatrice* a trait au point de vue *philosophique*, et là, nous ne suivrons pas l'auteur ; et ne discuterons pas la finalité et le mécanisme, la signification de la vie...

En restant ainsi sur le seul terrain scientifique, je suis, beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, la tradition montpelliéraine et spécialement l'enseignement de notre grand Barthez.

Barthez, qui symbolise glorieusement notre vitalisme (comme sa statue garde la porte de notre École), Barthez n'a jamais voulu traiter que la question biologique, nous dirions aujourd'hui la question positive; il s'est toujours refusé à étudier la question métaphysique, laissant ce soin à d'autres.

Il ne pouvait d'ailleurs pas faire autrement. « Érudit de premier ordre, comme dit M. Dastre, collaborateur de d'Alembert pour l'Encyclopédie, » il a introduit la philosophie inductive dans la médecine. Cette méthode, dit Bouisson, « cette méthode rajeunie par Bacon, qui en avait fait un nouvel instrument de progrès, parut à Barthez le meilleur moyen de tirer la médecine du joug des théories où elle se débattait et de la remettre dans le courant naturel des progrès dont les sciences physiques et naturelles donnaient l'exemple. »

Une pareille méthode ne pouvait conduire qu'à des résultats expérimentaux, ne préjugeant rien des solutions métaphysiques possibles. La chose est bien mise en lumière dans le passage suivant de Barthez qui est capital et a en quelque sorte une valeur historique :

« La philosophie naturelle a pour objet la recherche des causes et des phénomènes de la nature, mais seulement *en tant qu'elles peuvent être connues par l'expérience*. L'expérience ne peut nous faire connaître en quoi consiste essentiellement l'action d'une de ces causes quelconques (comme par exemple celle du mouvement des corps qui est produit par l'impulsion) et elle ne peut manifester que l'ordre et la règle que suivent, dans leur succession, les phénomènes qui indiquent cette cause. On entend par cause ce qui fait que tel fait vient toujours à la suite de tel autre; ou ce dont l'action rend nécessaire cette succession, qui est d'ailleurs supposée constante... Dans la philosophie naturelle, *on ne peut connaître les causes générales que par les lois que l'expérience réduite en calcul a découvertes dans la succession des phénomènes*. On peut donner à ces causes générales, que j'appelle *expérimentales* et *qui ne sont connues que par leurs lois que donne l'expérience*, les noms synonymes et pareillement *indéterminés* de *principe*, de *puissance*, de *force*, de

faculté, etc. Toute explication des phénomènes naturels ne peut en indiquer que la *cause expérimentale*. *Expliquer* un phénomène se réduit toujours à faire voir que *les faits qu'il présente se suivent dans un ordre analogue à l'ordre de succession d'autres faits qui sont plus familiers* et qui, dès lors, semblent être plus connus... Dans toute science naturelle, les hypothèses qui ne sont pas déduites des faits propres à cette science et qui ne sont que des conjectures sur les affections possibles d'une cause occulte, doivent être regardées comme contraires à la bonne méthode de philosopher. »

Voilà en quelque sorte la profession de foi du vitalisme de Barthez; c'est le nôtre.

Ainsi compris, le vitalisme est une doctrine positive, biologique, laissant intacte et en dehors toute discussion métaphysique. Si les mots faculté, principe, force, sont parfois employés, c'est pour la commodité du langage, mais dans un sens *indéterminé*, non comme la désignation ontologique d'une *cause occulte*.

On peut rapprocher de ce passage de Barthez la phrase suivante de Claude Bernard : « L'obscure notion de cause doit être reportée à l'origine des choses... Elle doit faire place, dans la science, à la notion du rapport (1) et des conditions. Le déterminisme fixe les conditions des phénomènes... »

Voilà le vitalisme vrai, celui dont j'ai pu dire que le XIXe siècle l'avait conduit, de sa forme philosophique et synthétique personnifiée par Barthez et par Bichat, à sa forme expérimentale et analytique personnifiée par Laennec, Claude Bernard et Pasteur.

Dr Grasset.

(1) Dans un grand discours sur le principe vital (1792), Barthez dit: « La meilleure manière de philosopher, celle du moins qui peut être pour l'esprit un exercice utile, consiste à omettre l'essence des choses et à débattre les liens et les rapports des phénomènes. »

LA QUESTION POLONAISE

DANS

L'EMPIRE RUSSE

Il existe en Russie comme en Allemagne une question polonaise. Lors de la révolution, en 1905, elle s'est trouvée confondue dans toutes celles où s'agitait la Russie, mais elle s'en dégage de plus en plus et saisit l'attention publique et les gouvernemens intéressés. Les problèmes d'autonomie, de régime administratif et de culture sont discutés dans les Doumas, dans la presse et dans tous les foyers d'activité intellectuelle et politique, non seulement en Pologne mais dans tous les milieux slaves, en particulier dans des congrès pan-slaves à Prague (1908), à Pétersbourg (1909), où s'accuse un grand mouvement nouveau connu sous le nom de Néo-Slavisme et qui réunirait tous les Slaves contre les Germains. Il y a donc le plus grand intérêt à considérer avec autant de précision que d'impartialité l'état actuel des esprits, les positions diverses des partis, les thèses adverses, la valeur économique des forces en présence. Il s'agit là, en effet, d'abord de l'avenir de tout un pays quatre fois plus grand que la Belgique (dans sa plus petite évaluation), plaine fertile habitée par une race laborieuse, endurante et féconde, pays industriel en complète renaissance dont la production est devenue quinze fois plus considérable dans les cinquante dernières

années ; enfin, au lendemain de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, la solution de la question polonaise devient pour l'Europe celle dont dépend le plus le développement de la puissance allemande.

I. — LE POINT DE VUE RUSSE ET LE POINT DE VUE POLONAIS

En Russie comme en Pologne se sont formés depuis les événemens de 1904-1905 des partis à programmes minutieux très divers, qui ont leurs points de vue particuliers sur la question de la Pologne dans ses rapports avec l'Empire Russe, mais ont le plus souvent affecté de ne point se prononcer sur elle avec précision : jusqu'à cette année on l'a étouffée dans la Douma, non seulement dans la salle des délibérations, mais dans les couloirs, sous un silence sourd, ce silence glacial si pénible pour ceux qui ne sont point acclimatés à l'atmosphère du pays; la majorité, opportuniste, a évité de donner son sentiment, ne s'étant point arrêtée à un avis net, laissant aux circonstances prochaines la liberté de peser de tout leur poids sur son indécision. Il en importe davantage de considérer avant tout le sentiment général et instinctif, très puissant, qui s'est depuis lors accentué dans les masses touchant la nationalité.

Pour les Russes, à très peu d'exceptions près, la Pologne est et doit rester incorporée à l'Empire. En vain des organes officieux très sérieux ont pu lancer l'idée d'une cession à l'Allemagne, contre les milliards qu'on lui doit, de ce pays coûteux, toujours agité, difficile à défendre autant qu'à gouverner; en vain l'on peut répéter les propos d'Alexandre II (1) à ce sujet et leur rendre une valeur d'actualité au lendemain des désastres de Mandchourie, les Russes tiennent essentiellement à la Pologne. Ce n'est pas Pétersbourg, c'est Varsovie qui est leur vraie « fenêtre sur l'Europe. » Ils y viennent s'européaniser; elle est

(1) « Bien des Russes, et Alexandre II tout le premier, sentaient que la Pologne était pour leur patrie plutôt une source d'embarras qu'un principe de force. Beaucoup, encore aujourd'hui, comme Alexandre II le disait alors à Milutine, abandonneraient volontiers les Polonais à eux-mêmes, leur accorderaient sans peine une large autonomie, ou mieux une pleine indépendance, s'ils croyaient le petit royaume de Pologne assez fort pour vivre tout seul ou assez sage pour ne pas revendiquer, avec les anciennes limites de la République polonaise, des provinces intermédiaires qui, aux yeux des Russes, sont russes de nationalité. » Anatole Leroy-Beaulieu, *Un homme d'État russe* p. 163.

une sorte de Riviera administrative, fief et terre-promise pour tout le corps bureaucratique, une manière de Paris septentrional où, du Sud même de l'Empire, les femmes des fonctionnaires sont avides de venir prendre le chic de l'élégance et de la mode, s'y débarrassant vite des toilettes écharpées de rouge qu'elles arboraient à leur arrivée. Non seulement leur fierté martiale serait humiliée de l'abandonner, mais le sentiment religieux de l'élite théocratique et de la masse superstitieuse serait blessé, resterait inquiet. Interrogez aujourd'hui même des gens de culture moyenne et vous constaterez que depuis plusieurs siècles l'orthodoxe Russie est accoutumée à s'imaginer les Polonais comme « des diables » terribles, perpétuellement agités et querelleurs, libertins, papistes mi-païens mi-dévots dont l'indépendance serait un danger continuel pour la vraie foi à laquelle on a l'orgueil d'avoir élevé des autels à Varsovie : le pays de la Vistule est considéré dès lors comme une marche religieuse autant qu'une marche militaire. Les Polonais ne constituent point pour les Russes une nation distincte de la leur ; tout au plus représentent-ils une « nationalité, » terme très vague indiquant des *aspirations* indécises sur des points de langue et de religion, voire de self-government, pour une région géographique particulière de l'Empire. Il ne peut être question d'en tenir compte que pour modérer les dangers révolutionnaires et donner quelque satisfaction à l'opinion publique libérale de certains grands États européens. La question polonaise pour les Russes de tous partis n'est pas une question de nation, mais une « affaire » diplomatique.

Tout au contraire, les Polonais ont le sentiment plus vif que jamais d'être une nation au même titre que les Russes, envisagés presque par eux comme également soumis à un pouvoir étranger mi-allemand mi-asiatique. Ce sentiment a même pénétré, depuis trente ans, dans la masse du peuple des villes et des paysans autrefois indifférens : après 1863, Milutine, pour les russifier en les séparant à jamais des classes élevées, leur avait distribué des terres, mais, à l'inverse de ce qu'il avait calculé, depuis qu'ils sont propriétaires, ils sont devenus patriotes, ils s'adonnent à une culture séparatiste, lisent en grand nombre les romans historiques et les brochures nationales. Il y a aujourd'hui solidarité entre tous les Polonais. Le malheur, en les retrempant, les a rebaptisés frères chrétiens. De là une plus sub-

stantielle vigueur dans leur résignation, qui est toute de réserve au lieu d'être passive. Le pouvoir fort les ayant frappés durement, tous les Polonais se regardent comme affinés encore par l'aristocratie du martyre : les désastres et les désordres de l'Empire les ont confirmés dans l'idée qu'ils restent supérieurs en civilisation aux « moskals » et qu'ils finiront par triompher. Ils font valoir que plus d'un siècle de domination n'a pu étouffer ni corrompre leur patriotisme, affaiblir leur caractère, épuiser leur race; pour le surplus, leur esprit a évolué, surtout depuis 1863, est devenu positiviste et pratique de mystique et romantique qu'il était ; la fortune privée s'est accrue; la population se maintient vigoureuse et laborieuse. Ils pensent qu'en 1905, ils auraient pu reconquérir la liberté si l'Allemagne ne s'était montrés prête à envahir leur territoire et si leurs partis d'extrême gauche eux-mêmes ne s'étaient refusés, par solidarité avec ceux de la Russie, à tenter un mouvement insurrectionnel. Ils éprouvent pour le peuple russe des sympathies de fraternité slave, dans lesquelles entrerait plutôt de la condescendance affectueuse pour son infériorité intellectuelle qu'une prédisposition à se laisser russifier. Se rappelant qu'ils possédaient avant les Russes une littérature nationale, ils croient offrir un esprit plus mûr et plus érudit, apte aux souplesses de l'activité et de la diplomatie occidentales. Ils se reconnaissent des défauts de caractère et des vices politiques, enclins à la démagogie, dépensiers, brouillons, parfois viveurs, mais avec plus de mesure et de dignité que leurs voisins, plus équilibrés en un mot. Même dans la douleur publique, la mentalité du pays cependant plus âgé en civilisation ne s'est pas laissé corrompre comme celle de la Russie par la philosophie pessimiste allemande : la Pologne n'a toujours eu que des révolutionnaires, jamais de nihilistes. Ils sont persuadés que, dans l'état actuel des choses, Saint-Pétersbourg et Moscou ne peuvent se passer de leur concours, si le gouvernement veut sérieusement entreprendre la régénération économique de l'Empire et la reconstitution d'une armée solide en face du pangermanisme menaçant. Ils se tiennent donc prêts à donner, non leur soumission à une politique de russification, mais leur aide loyale en échange de concessions gouvernementales.

II. — LE TERRITOIRE. — L'AFFAIRE DE CHELM

On le voit, l'amour-propre national domine dans leur état psychologique. Chrétien-Errant, grand voyageur par les deux mondes (1), — et ce n'est plus seulement aujourd'hui l'aristocrate plus ou moins cosmopolite qui se déplace, mais l'intellectuel nationaliste, — le Polonais serait satisfait de dire à l'Europe : « Tout est loin d'être parfait en Pologne, mais les Russes aujourd'hui européanisés de la nouvelle ère constitutionnelle nous considèrent comme des frères ; ils n'osent pas rendre la liberté à notre pays, mais ils cessent de le frapper. » Il demande avant tout le maintien du *statu quo*, qu'on ne porte point de nouvelles atteintes à sa dignité, notamment qu'on laisse intactes les frontières du Royaume telles qu'elles ont été fixées par les traités de 1815.

Un grand nombre de Français ont de la peine à comprendre qu'un peuple qui se plaint d'être privé des libertés les plus élémentaires et de subir une persécution quotidienne, un peuple soumis depuis un demi-siècle et plus au régime niveleur de toute la Russie, attache tant d'importance à conserver une ligne de frontière qui n'existe au fond que « sur le papier » et pour le seul ministère de l'Intérieur, et qui, en fait, ne lui garantit rien, puisque de part et d'autre c'est le même régime, — en dépit de quelques petites différences de législation plus ou moins appliquée (2), — sous le pouvoir discrétionnaire de gouverneurs généraux à esprits et à programmes identiques. C'est que ce papier est un traité, si vieux qu'il soit, et les puissances ont beau se jouer avec désinvolture des vieux parchemins sur lesquels elles ont apposé leurs signatures, il peut arriver que, sous l'empire de circonstances nouvelles, ces documens reprennent de la valeur! Idéalistes plus pratiques qu'on ne le soupçonne, les Polonais tiennent à rester régis par le droit international européen qui leur a garanti leurs libertés et l'intégrité de leur territoire : leurs libertés ont pu être confisquées,

(1) Ils sont aujourd'hui 3 millions dans les Amériques, restés très polonais et organisant des caisses de réserve pour la libération de la mère patrie.

(2) Code Napoléon. Régime des hypothèques, organisation spéciale des communes et administrations municipales.

il dépend des événemens qu'elles leur soient progressivement rendues; une modification de frontières est plus grave.

Aussi l'affaire de Chelm est-elle venue, en 1909, agiter la Pologne plus profondément que cela ne s'était vu depuis longtemps, froissant à vif la susceptibilité nationale, provoquant une unanimité de sentimens qui ne s'était pas produite pendant les troubles de 1904 et de 1905. Le 26 janvier dernier, le conseil des ministres a décidé de présenter à la Douma un projet de loi pour détacher du « Royaume, » — terme désignant le territoire reconnu à la Pologne par les traités de 1815, — plusieurs districts orientaux (758 000 habitans) où il y a une forte minorité d'orthodoxes (310 000) anciennement uniates de race ruthène, et pour les réunir en un gouvernement dit de Chelm qui dépendrait directement du général gouverneur de Kiev. Depuis un siècle, la possibilité de cette amputation avait été envisagée plusieurs fois, mais aucun des tsars, pas même Nicolas Ier, ne s'était décidé à l'ordonner : tous les gouverneurs de Varsovie et agens spéciaux chargés d'étudier le projet (tel Milutine) s'étaient opposés à cette opération en déclarant « qu'elle ne ferait qu'exciter sans profit l'exaspération des populations (1), » en faisant ressortir qu'on offrait à la diplomatie prussienne l'occasion d'insister, comme en 1863, pour de nouveaux démembremens, de nature à faciliter des cessions de territoire. Un seul, le comte Schouvalof, sous Nicolas II (en 1895 et 1896), s'y est montré favorable. Comment le gouvernement a-t-il donc pu se laisser entraîner aujourd'hui à reprendre l'affaire? C'est que, depuis l'édit de tolérance d'avril 1905 accordant la liberté religieuse, les uniates (2), réunis de force et par le martyre à l'orthodoxie, sont rentrés en masse dans le catholicisme : on en a vu en quelques semaines 400 000 (dont 180 000 pour le gouvernement de Chelm) affirmer devant les autorités qu'ils voulaient ne plus être tenus pour orthodoxes. Le Saint-Synode n'a pu en prendre son parti. En vain le gouverneur général de Varsovie, Maximovitch, a-t-il reconnu « mensongères » les plaintes de l'évêque orthodoxe de Lublin sur le zèle du clergé catholique au lendemain de l'édit de tolérance : après le départ du ministre de l'Intérieur Dournowo, qui avait repoussé ses doléances, le Synode a agi sur le

(1) Ainsi s'est prononcé également le gouverneur actuel, général Skalon.

(2) Catholiques de rite grec uni, soumis au Pape qui tolère le mariage de leurs prêtres.

président du Conseil. La création du nouveau gouvernement de Chelm, en plaçant les anciens uniates sous le régime religieux de l'Empire, — non appliqué au Royaume, — lui permettrait d'interdire toute adhésion au catholicisme de ceux qui n'y sont pas encore retournés et des enfans nés des mariages mixtes. Elle permettrait même, selon le calcul des journaux vieux-russes, de ramener à l'orthodoxie 40 000 des récens convertis. Elle entraînerait également comme conséquence la suppression du polonais dans toutes les matières d'enseignement et la limitation des droits d'acquisition des terres Trois ministres se sont prononcés dans le Conseil contre le projet, et le président de la Douma le juge impolitique. Le club polonais de cette assemblée a déclaré qu'il démissionnerait si le projet était voté. Des manifestations se sont produites à l'hôtel de ville de Lwow et dans diverses villes d'Autriche-Hongrie.

Le peuple polonais se sent de ce fait touché dans son sentiment patriotique; il appréhende un précédent qui entraînera la Russie à déchirer morceau à morceau le territoire du Royaume; il s'estime insulté. Ne le frappe-t-on pas, ne le blesse-t-on pas en effet juste au moment où sa représentation vient de faire acte de modération, où, pour la première fois, ses mandataires ont publiquement renoncé à réclamer les provinces lithuaniennes, fondamental sujet de conflit? Non seulement ces provinces ne sont plus appelées polonaises, mais les Polonais se bornent à demander pour leurs concitoyens établis là l'égalité de droits civils; en outre ils ont décidé avec les Polonais élus députés à Wilno et en Ukraine, de ne point se réunir en un même club, malgré l'unité absolue de leurs vues; ils ont formé deux kolos distincts. Bien des patriotes les ont suspectés pour ce fait de trahison. Et voici que le gouvernement, au lieu d'apprécier dans leur décision une marque de déférence, semble vouloir y trouver une preuve de faiblesse et redoubler de rigueur.

III. — LA REPRÉSENTATION A LA DOUMA

Les Polonais tiennent beaucoup plus à conserver l'intégrité de leur territoire qu'à participer aux conquêtes démocratiques du peuple russe. Il ne leur importe d'aller à la Douma que pour y faire entendre leurs revendications nationales, nullement pour

se mêler aux luttes sociales de l'Empire dont, par politique, la représentation polonaise estime devoir se désintéresser. En 1906, à la première Douma, la Pologne, prenant à cœur de répondre avec zèle à l'initiative gouvernementale, — au point que dans certaines communes le chiffre des votans fut de 91 à 97 pour 100, — élut 36 députés, auxquels pouvaient se joindre 15 députés polonais de Lithuanie et d'Ukraine et 5 autres élus dans le reste de l'Empire. Le Tsar, par décision du 3 juin 1907, réduit ce nombre des deux tiers; ils ne sont plus que 11. En même temps, pour diminuer le nombre des députés polonais élus par la population des gouvernemens de la Lithuanie, de la Podolie, et de l'Ukraine, on y a changé le mode d'élection. Dans deux gouvernemens (ceux de Wilno et de Kowno), on a établi des députés spéciaux de la minorité russe (comme à Varsovie); dans les autres gouvernemens on a institué le suffrage d'après le scrutin « national, » mais c'est le gouverneur qui fixe les limites de chaque arrondissement, de sorte qu'il est devenu à peu près impossible d'élire des Polonais. Deux circonscriptions spéciales ont été créées pour les orthodoxes de la région de Chelm et de Varsovie où ils ne sont qu'une poignée de fonctionnaires. Cette mesure a paru peu regrettable aux esprits les plus modérés en Russie et aux personnalités européennes les plus soucieuses de voir se nouer quelque amitié entre Russes et Polonais. Elle ne pouvait qu'affliger ces derniers sans atténuer l'importance de leurs réclamations : le nombre de leurs représentans devant être toujours insuffisant à leur assurer la majorité dans tout débat sur l'indépendance, leur est indifférent.

Conformément au vote du Congrès des zemstvos russes qui s'était prononcé en 1905 par 168 voix contre 16 pour l'autonomie de la Pologne, ils ont demandé, dès la première Douma, la convocation d'une diète à compétence limitée siégeant à Varsovie, à laquelle seraient déférés le contrôle du budget local et l'organisation des écoles, — le pouvoir exécutif, les Affaires étrangères, l'armée, les douanes, la poste restant entièrement entre les mains des Russes. Sur ce point, tous les Polonais sont d'accord. Le parti socialiste comme les autres, malgré les objurgations de la social-démocratie allemande, réclame l'autonomie; il revendique même l'honneur d'avoir fait renaître les aspirations à cette autonomie. La division ne se produit que sur la fixation de programmes maximum et minimum : l'extrême-gauche (socia-

listes) déclare que l'autonomie ne peut être réalisée qu'avec l'indépendance; la gauche et la droite, — c'est-à-dire les *progressistes* (sorte de radicaux) fortement mêlés de juifs polonisés, les démocrates-nationaux (opportunistes), les réalistes (conservateurs organisés en parti d'affaires), — formant bloc contre les élémens révolutionnaires, considèrent comme une chimère dangereuse la poursuite de l'indépendance.

L'aristocratie, qui se rattache pour une bonne part aux réalistes, a rédigé un programme de « politique d'intérêts, » répudiant tout séparatisme comme funeste à la Pologne parce qu'il aurait pour effet, — d'accord avec les social-démocrates allemands, — de rétablir la barrière douanière entre l'Empire Russe et le Royaume. L'industrie polonaise, qui a pour débouché des territoires de l'Empire, serait ruinée de ce fait; l'agriculture seule bénéficierait de la main-d'œuvre inoccupée; mais, selon les économistes, la plus-value de la propriété agricole la ferait monter au maximum à 200 millions de roubles; tandis que la diminution des richesses placées dans l'industrie (500 millions) serait considérable; la concurrence allemande mettrait sur le pavé 150 000 ouvriers. Le Zollverein avec la Russie lui est au contraire précieux pour la Pologne : depuis vingt-cinq ans, plus les Russes accomplissaient des progrès en Asie, plus les industriels polonais effectuaient d'affaires; en cinquante ans l'industrie polonaise a plus que décuplé. En conséquence, la noblesse et la bourgeoisie capitalistes veulent un régime loyaliste, analogue à celui de la Galicie autrichienne, et sont irréductiblement hostiles aux révolutionnaires. Les chefs du parti national-démocrate, — le plus considérable, — sont en général d'accord avec les réalistes sur ce point.

La majorité effective de la Pologne se rallie donc à ce programme d'autonomie non séparatiste : organisation du crédit pour l'amélioration de l'agriculture, d'une action collective avec les Russes pour éliminer les fabricans allemands du grand marché russe, organisation des cartels et des trusts de l'industrie nationale pour qu'elle reste maîtresse du marché. A la Douma, c'est cette opinion qui est exclusivement représentée par le club polonais qu'on a caractérisé « groupe des autonomistes, conservateur au point de vue social; » on ajoute généralement « qu'il sert plutôt les intérêts des agrariens polonais; » mais il défend aussi ceux des ouvriers des villes dont les salaires dépendent de

l'écoulement des produits manufacturés. Les paysans, qui auraient avantage à voir le déplacement de la richesse se faire en faveur de la propriété agricole, sont en général ignorans de la question : ils attachent beaucoup moins d'importance à l'autonomie qu'à l'emploi de la langue maternelle dans les écoles et les communes et votent de cœur pour les agrariens. On peut donc dire que le pays légal est sincèrement pour l'union douanière avec la Russie, pour l'entente économique nécessitant le loyalisme politique. Un régime de persécution trop déprimant pour ses forces productives peut seul le détourner de ce programme, car le Polonais est aujourd'hui avant tout positif.

L'habileté du club polonais, à la Douma, est de présenter cet accord économique avec les Russes comme un abandon des revendications d'indépendance, comme une concession ; — et devant un grand nombre des électeurs, c'en est d'ailleurs une réellement, si l'on tient compte du sentiment de la nation. En retour, il demande un *self-government* limité, terme moyen entre le régime communal d'Allemagne et celui d'Angleterre, voire restreint au régime de zemstvos que la Russie proprement dite possède depuis plus de trente ans. De 1905 à 1908, ces députés étaient tellement persuadés des avantages qu'il y avait pour la Russie à le leur octroyer en échange de leur loyalisme actif devant le danger allemand et le danger révolutionnaire, qu'ils avaient les plus grandes espérances de l'obtenir ; et ils menaient dans le pays une campagne violente contre les révolutionnaires qu'ils taxaient d'antipatriotisme, comme aptes exclusivement à provoquer la rupture entre les Russes et les Polonais et le maintien de l'état de siège. Mais aujourd'hui, ils n'ont guère plus d'espoir ; ils ne caressent plus les illusions, — qui étaient générales et très vives dans tout le pays après l'entrevue de Revel, — que le gouvernement impérial sentirait l'opportunité et l'urgence d'une atténuation du régime en Pologne. Ils sont déconcertés devant les partis d'extrême-gauche qui reconquièrent le terrain perdu dans l'esprit public, et d'autant plus facilement que le maintien de la politique répressive apparaît à tous dû à la pression allemande. Tout au plus espère-t-on encore obtenir, peut-être, pour les villes des conseils municipaux, pour les campagnes des zemstvos où des privilèges seraient garantis aux orthodoxes. En 1904-1905, les communes avaient élu leurs secrétaires, inauguré la discussion des budgets et voté toutes l'introduction de la langue

polonaise dans les livres de mairie : un ordre ministériel les y autorisa pour une partie des actes, mais cela même, on ne croit plus pouvoir le garder longtemps. Le découragement est général, très favorable à la renaissance des sociétés secrètes qu'avait à peu près dissipées l'espoir d'une autonomie même fort limitée. Les activités intellectuelles qui désiraient s'employer au développement de la culture polonaise sont rejetées vers la politique, le plus souvent vers la politique révolutionnaire. Tous les partisans de l'entente loyale sont portés à démissionner : le président du club polonais de la Douma s'est déjà retiré en 1908, ses collègues se tiennent prêts à suivre son exemple cette année ; dans le Conseil de l'Empire aussi, un dernier projet de loi qui réduit encore les droits électoraux des Polonais ayant été adopté, des démissions ont été offertes. On s'achemine vers une grève de députés.

Elle ne serait point de leur part une bouderie puérile : la situation devient trop ingrate pour eux. Ils ne veulent pas paraître plus longtemps aux yeux de l'Europe participer à un pouvoir législatif qui n'accorde aucune atténuation de régime à leur pays, puisqu'ils n'obtiennent même pas, comme toutes les minorités parlementaires des autres États, un certain nombre de concessions honorifiques. Ce sont en général des gens très froids, un peu compassés et raidis, de cet aspect sévère qu'une dignité naturelle impose aux représentans d'un peuple qui vit sous des lois d'exception, prompts cependant à la cordialité, toujours prêts à se donner immédiatement et entièrement à une tâche de collaboration dévouée dès qu'on la leur offrira, vivant donc dans une expectative fatigante. On voit tout de suite dans leurs traits une patience dramatique, une résignation contractée ; leur visage est sans lumière : c'est que, très laborieux, ils sont réduits à une desséchante inutilité, et il n'y a peut-être pas de consomption plus épuisante que celle de parlementaires patriotes réduits à une impuissance solennelle. Très intelligens et vifs, ils doivent s'astreindre à des discours secs, courts, extrêmement modérés, sans éclat, dans une Douma étrangère, devant une gauche gênée, une droite méfiante, une extrême-droite implacable, une extrême-gauche hostile.

IV. — LE NÉO-SLAVISME

Cette question politique de l'autonomie polonaise fut le sujet fondamental des premières et des dernières délibérations du Néo-Slavisme, grand mouvement de race qu'il faut définir ici avec précision selon les conditions historiques où il se détermina. Son premier congrès a été tenu à Prague en 1908, au lendemain de l'entrevue de Nicolas II avec Édouard VII : il était caractérisé comme un mouvement *nouveau* fort différent du panslavisme et qui, dans une certaine mesure, s'y opposait, tout en réunissant les mêmes nationalités et en utilisant l'ancienne organisation de celui-ci. Le panslavisme, avant tout orthodoxe, était anti-européen; le néo-slavisme est exclusivement anti-germanique : le premier, même au lendemain de Sadowa, se faisait par une émulation en quelque sorte « cordiale » avec le développement panprussien ; le second est en rivalité et même en hostilité avec ce développement. Seuls, s'abstinrent d'assister au Congrès les Ruthènes de Galicie, parce qu'ils sont germanophiles, et les Polonais de Posnanie, en raison de leur situation dans l'Empire des Hohenzollern.

Le mot de panslavisme est entré dans l'histoire européenne en 1830 pour désigner la tendance des populations de race slave « à se grouper en un seul corps politique sous la tutelle ou domination de la Russie (1), » religieuse autant que politique. Cette confédération suscitée par le parti orthodoxe clérical était dirigée contre l'Autriche-Hongrie; aussi le premier congrès des Slaves de cet empire à Prague, en 1848, fut-il rapidement dissous. En 1867, ils allèrent manifester à Moscou contre le Dualisme; mais la proclamation du régime constitutionnel n'en avait pas moins porté un coup mortel au Panslavisme qu'acheva de ruiner, chez les Ruthènes de la Galicie orientale, parmi lesquels Moscou faisait sa plus active propagande, la politique d'orthodoxisation brutale envers les Ruthènes de l'Ukraine russe.

Cependant le panslavisme avait exercé une puissance considérable d'attraction sur divers de ces groupes slaves, chez qui la solidarité ethnique, accrue par un instinct de sociabilité supé-

(1) L. Leger, *Grande Encyclopédie.*

rieur à celui des Anglo-Saxons et des Latins, est parfois aussi forte que le patriotisme de nationalité, quand les libertés essentielles ne sont pas trop brutalement opprimées. Alors, pendant longtemps, les rigueurs de l'autocratie déconcertèrent toute idée de confédération slave, une telle confédération, même exclusivement spirituelle, ne pouvant se réaliser qu'en assurant l'hégémonie de l'élément russe, le plus important de beaucoup. De 1905 à 1908, les exécutions ne faisaient pas trêve à Varsovie ou à Lodz; mais, au lendemain de la loi prussienne sur la propriété en Posnanie, une haine si profonde et si véhémente de l'Allemagne s'est accentuée dans le cœur des Polonais du Royaume et du Duché, qu'elle a atténué le ressentiment soulevé par la dureté moscovite. Tous les esprits se sont trouvés favorables à une entente slave contre le germanisme si vigoureusement actif et provocant, dût-elle servir Pétersbourg. Au fond, même chez des socialistes, nous avons constaté des prédispositions à quelque complaisance pour le Tsar, par esprit de réaction contre l'Allemagne et ses fonctionnaires.

Cet état d'âme, qui persiste malgré tout, présente à l'étude un grand intérêt. A Vienne, à Cracovie, à Lemberg, à Zakopane, à Varsovie, à Posen, à Berlin, nous nous sommes entretenus avec les représentans des classes et des professions diverses : nous avons été continûment frappés d'une indulgence relative pour le gouvernement russe et de la haine, — opiniâtre et méthodique chez les esprits les plus indisciplinés, — pour le gouvernement prussien. L'aristocratie riche, elle aussi, malgré l'aisance avec laquelle elle évolue entre les stations élégantes de l'Italie et de la France et la mentalité cosmopolite qui est ainsi déterminée chez elle, concentre avec âpreté son patriotisme à détester en Allemagne un autocratisme à esprit de fonctionnaire tatillon, à procédés de tabellion spoliateur : il y a évidemment pour un gentilhomme, surtout pour un gentilhomme polonais, quelque chose de plus agaçant à être exproprié administrativement qu'à être emprisonné et déporté, ce qui laisse encore du terrain à la poésie des évasions. A Varsovie, c'est l'état de siège; à Posen, c'est l'obsession : extorsions, amendes, tracasserie incessante et savante, injure quotidienne. Avec abondance les chefs et *businessmen* du parti réaliste, dédaignant les autres questions, nous documentent sur l'ingérence des Allemands en Russie, en Galicie, — où ils suscitent

le mouvement ruthène, mouvement de paysans anarchistes et d'intellectuels illettrés, contre la civilisation polonaise, fine, généreuse et largement humaine, — à Vienne où ils ont réussi à faire condamner l'illustre Sienkiewicz dans un procès inique intenté par quelques étudians qui l'accusèrent d'avoir calomnié « leur groupement. » Un des poètes les plus brillans de Cracovie, l'éloquent Rydel, noble esprit à la Gœthe, fervent de la beauté antique et des mœurs idylliques, ramène sans cesse la conversation sur la pédantesque bureaucratie de Berlin, la lourdeur teutonique, la laide et prétentieuse civilisation de la Germania. Il ne songe point sans horreur aux victimes de Novi Swiat, aux étudians arrêtés pour avoir eu chez eux des brochures socialistes et exécutés après deux ans de détention sans interrogatoire, après une instruction d'*une heure*. A Praga une jeune dame bien connue de toute la Pologne pour l'admirable dévouement avec lequel elle s'est consacrée à défendre et à soutenir les prisonniers, nous déclare, tout en consolant des mères qui attendent depuis un an le jugement de leurs fils, qu'elle aime mieux habiter la Pologne russe, où la mort peut vous frapper chaque jour, que la Posnanie, où c'est l'étouffement lent et inévitable, l'enlizement dans la germanisation.

Ce qui indigne et navre le plus les Polonais, c'est que l'Allemagne, par des procédés minutieux et merveilleusement méthodiques, menace à Posen *la nationalité dans l'ensemble de la race :* à côté d'un tel danger, peu importe le sacrifice de milliers de vies dans la capitale et à Lodz ; la nation polonaise y survit, dix fois plus forte et consciente qu'au temps de son indépendance. Percevant ce *sentiment* quasi unanime et en tirant parti avec un sens politique très habile, en 1907 un professeur russe prit l'initiative de convoquer un congrès slave, et un cercle important de Pétersbourg, composé en majorité des membres du parti gouvernemental des Octobristes, envoya en Autriche un délégué pour inviter les Slaves de l'empire des Habsbourg à une conférence préliminaire où serait discutée la question même du congrès. Puis les Tchèques, envahis par les Allemands qui, au moyen d'associations enserrantes, les dépouillent de leurs propriétés, les enveloppent de banques et d'usines par un système de conquête capitaliste, et veulent même adultérer leurs universités, ont fait appel aux Polonais des trois Polognes. Après s'être allié adroitement les Croates-Slaves, les Serbes et les Bulgares,

ils ont invité chez eux les délégués des minorités d'Allemagne et des majorités russes et les ont convoqués tous à fonder avec solidité le Néo-Slavisme. Prague a réuni, en juillet 1908, les délégués élus de toutes les nationalités slaves: notamment, pour les Russes, le prince Lwof, le comte Bobrinsky, M. Maklakof, auxquels se joignit bientôt le frère de M. Stolypine; pour les Polonais de Russie, M. Dmowski, le comte H. Potocki, Chylinski; pour les Tchèques, MM. Kramarz, Grek.

Tous arrivaient d'accord sur l'urgence : « 1° de réagir contre l'expansion pangermaniste depuis la Baltique jusqu'à Constantinople; 2° de contrecarrer l'influence allemande sur la Russie et l'Autriche. » Ils se proposaient une étroite alliance intellectuelle et plus tard politique entre les divers groupes slaves contre le germanisme, qui ne se borne pas à gouverner despotiquement les races qu'il a soumises, mais les dépossède, envahit économiquement les pays voisins, s'infiltre dans la bureaucratie de l'Empire russe et s'y cantonne pour favoriser le développement de la civilisation allemande au détriment des Slaves, suscite enfin contre ceux-ci d'autres petites nationalités en entretenant en Europe une campagne de calomnies à laquelle sont affiliés des écrivains de la notoriété de Biörnson. Il s'agissait d'organiser l'alliance des Slaves pour la défense de la langue tchèque en Bohême et de la langue polonaise dans l'ancien royaume et le grand-duché de Posen, en montrant aux Russes l'intérêt qu'ils y avaient, car les Polonais reconnaissans n'hésiteraient point, en cas de guerre, à oublier leurs vieux griefs et à employer tous les moyens pour combattre l'ennemi commun.

On proclama préalablement le but pacifique de cette entente entre « consanguins, » fondée sur une absolue égalité de droits et le respect réciproque des individualismes nationaux. Le leader tchèque, docteur Kramarz, ayant rappelé que le différend polono-russe était le principal obstacle à l'organisation de la question slave et affectait la cause commune d'un énorme préjudice, M. Dmowski déclara que, combattant sur leur territoire pour sauvegarder leur développement national, les Polonais ne faisaient pas dépendre de cette lutte leur attitude dans la question slave; ils étaient même prêts à s'entendre avec les Ukrainiens, malgré l'assassinat du gouverneur de la Galicie comte Potocki. Au nom de la délégation russe, M. Krassowskiy promit qu'elle s'efforcerait de faire disparaître tous les obstacles

qui jusqu'alors avaient barré la route au développement national des Polonais. Ceux-ci acceptèrent « le principe de l'union avec l'Empire russe, en se conformant aux besoins généraux de l'État. » Le célèbre professeur de l'université de Cracovie Marian Zdziechowski parla en russe en l'honneur de l'idéalisme russe. On jeta les plans d'une exposition panslave à Moscou en 1905, d'une banque slave, d'une confédération de journalisme slave. Dans les fêtes des sokols, des délégués furent couverts de fleurs et portés en triomphe. Le comte Bobrinsky, député russe, décida que l'on devait redemander à la Douma l'autorisation de restaurer les sokols polonais. Le docteur Grek, dans un toast au leader Maklakow, affirma que le génie slave qui avait rapproché Pouchkine de Mickiewicz unirait, après les poètes, les hommes d'action. A l'issue du Congrès, les députés russes, comte Brobrinsky, MM. Girickiy et Lwof et le général Wolodimirof, se rendirent à Cracovie et à Léopol où des banquets furent donnés en leur honneur : le général y but à la prospérité de la Pologne et le comte Bobrinsky s'écria : « Ceux qui comprennent le mal que nous nous faisons et que nous nous sommes fait sont de plus en plus nombreux parmi nous. Notre malentendu actuel doit se changer en amitié réciproque. » La presse fut presque unanime à exprimer sa sympathie chaleureuse. Le concours, l'entente slave étaient assurés, semblait-il, pour longtemps dans l'enthousiasme, — inimaginable pour ceux qui n'en ont pas vu l'expression, — qu'a suscité dans l'Europe centrale l'entrevue du roi d'Angleterre et de Nicolas II. Depuis la guerre d'Orient, elle fut le plus grand événement qui passionna l'âme slave et l'enhardit aux vastes espérances.

Mais le sentiment, et si l'on veut l'instinct de race, n'a pas été et ne reste point le seul instigateur du néo-slavisme. La solidarité ethnique, fraîchement cimentée entre Polonais et Russes, n'est pas assez unanime et profonde pour qu'il doive en résulter immédiatement rien de durable sur quoi l'on puisse fonder quelque politique nouvelle, sur quoi même les héritiers des idées d'Alexandre III puissent restaurer une politique slave. Les affaires de Serbie même, devant lesquelles, malgré tout, les Galiciens et la plupart des Varsoviens restent indifférens ou gênés, ne pouvaient suffire à resserrer le néo-slavisme, à lui donner de la validité. Il a son fondement le plus sérieux dans la conscience des nécessités économiques nouvelles qui résultent

de la guerre russo-japonaise et de la façon dont les Allemands les envisagent.

V. — LA PÉNÉTRATION ALLEMANDE EN RUSSIE : LES INTÉRÊTS RUSSES

Les Russes ont constaté les fautes du régime autocratique et les difficultés extrêmes d'une réfection complète de l'Empire. Après Moukden, ils ont compris qu'il fallait limiter leurs ambitions et leur effort, restreindre en Europe la sphère de leur activité, pour concentrer leurs entreprises dans les régions maritimes du Sud, leurs ressources et leur crédit ne permettant plus les mêmes dépenses qu'autrefois. Ils ont plus que jamais besoin du concours loyal, et zélé, des Polonais devant le péril allemand.

Déjà les lois pour l'expropriation des Slaves dans l'Allemagne orientale les ont vivement touchés. Président et vice-présidens de la Douma, légistes, universitaires, aristocrates ont protesté contre elles avec véhémence : « La société russe est émue et indignée par une pareille tentative ! » s'est écrié le prince Dolgoroukoff. Ils voient dans les dernières mesures de la politique prussienne « une phase de la lutte engagée par le pangermanisme contre les Slaves,... l'engloutissement des populations slaves par la race germanique. Le germanisme n'est fort que par les divisions intestines de la famille des Slaves. »

Sur le territoire russe même, le péril grandit. Tout d'abord, le nombre des Allemands augmente rapidement dans des proportions effrayantes. Dans le Royaume, il a passé de 278 900 en 1863 à environ 500 000 en 1904, à 607 840 en 1908 ; à Lodz seulement s'en massent 125 000. Dans les gouvernemens voisins de Pologne, ils sont près de 150 000, plus de 300 000 dans les Provinces Baltiques. Au total, plus de 2 millions dans l'ensemble de la Russie occidentale. Il convient de considérer la proportion avec la population globale : 41 pour 100 dans certaines communes ; et plus encore avec la population russe : 21 Allemands pour 1 Russe dans le gouvernement de Plocz, 40 pour 1 dans celui de Kalisz, 54 pour 1 dans le gouvernement de Piotrkof. Ils sont presque tous protestans, évangélisés par des pasteurs impérialistes. Le tiers accomplit le service militaire en Prusse, et même ceux qui sont naturalisés Russes conservent leur nationalité allemande en vertu d'une loi votée à Berlin en 1892.

Ils développent une vie allemande intensive, possédant des écoles en langue allemande, où l'instituteur allemand, soutenu par le *Schulverein*, célèbre les offices les jours de fête. Dans les maisons de style saxon où les ustensiles mêmes viennent de Berlin et de Dantzick sur les bateaux de transports prussiens de la Vistule, s'érigent les portraits de l'Empereur, de l'Impératrice et des princes allemands. On leur facilite les voyages vers la Sprée, on leur envoie des journaux prussiens, qui attisent leur ferveur combative. Ils entretiennent des théâtres, tels que celui de Lodz, beaucoup plus prospère que le théâtre polonais, grâce aux subventions. Cette seule ville a trois publications allemandes, dont deux quotidiennes.

Les journalistes russes ont révélé à quel point ils étaient l'objet de la sollicitude pangermaniste, notamment des deux associations *Gustav Adolph Verein* et *Allgemeiner Deutscher Schulverein zur Erhaltung des Deutschthums im Auslande*. Sous cette action, toute une troupe d'associations hakatistes a surgi à Lodz; elles réclament pour leurs concitoyens la plus grande partie des écoles au détriment des Slaves, bien que les Allemands forment seulement le quart de la population, et aient élevé un lycée national : « Nous nous adressons, dit la circulaire, à toutes les fabriques et à toutes les firmes de la patrie allemande, pour obtenir leur concours, qui apportera aussi un grand profit à l'industrie de l'Empire allemand, puisque cet établissement scolaire est destiné à servir exclusivement la culture allemande et le développement économique allemand. » En plein territoire russe fut fondée l'« Union de propagande allemande en Pologne russe » sur l'appel du pasteur Pulsa, « prédicateur de la circonscription militaire de Varsovie. » L'organe des hakatistes silésiens, *Schlesische Zeitung*, a pu se féliciter de ce que les sociétés purement tudesques se multipliaient à Lodz : 8 chorales, 4 gymnastiques, 3 vélocipédiques, Union des commerçans allemands, Union professionnelle allemande de l'industrie textile, Union des ouvriers et patrons allemands qui a introduit la répartition des caisses scolaires d'après les nationalités, grande union scolaire, société de secours pour les Allemands de la Confédération, en tout une trentaine d'associations auxquelles l'Empereur fait envoyer par le consul général « une collection de chants populaires allemands pour les chœurs d'hommes, collection éditée sur la recommandation de Sa Majesté l'Empe-

reur et Roi » et transmise par « Son Excellence le ministre prussien des cultes. » A Bielostock, un organe spécial pangermaniste pour les ouvriers, *Die Wahrheit*, distribué gratuitement, prépare l'opinion des classes laborieuses à l'occupation éventuelle par l'Allemagne d'une partie du territoire actuel de l'Empire russe ; on peut en donner cet extrait : « Il est inutile de rêver à l'autonomie des Polonais. Le projet allemand d'expropriation a été déjà adopté ; nous ferons bien de l'oublier et de chercher notre salut dans l'industrie. C'est par ce moyen que nous pourrons dominer la Russie, mais il nous faut de l'intelligence et des précautions. »

Les *Preussische Jahrbücher* prédisent avec le professeur Roschen, le conseiller de gouvernement Red, Martin, la conquête de la Russie occidentale, et le professeur Karl Jentsch recommande, pour que cette conquête soit pacifique, l'envoi de 10 millions de colons germains. En attendant, les Allemands qui habitent la Russie sont visités par des missions de la *Preussischer Kriegerverein* portant sur la poitrine des insignes avec des croix noires et l'inscription *Für Gott, Kaiser, Vaterland;* l'une d'elles eut pour chef le général prussien Spitz. « Parmi les « Kriegers, » se trouvaient des généraux, des colonels, des majors, des capitaines de marine, des correspondans et des rédacteurs des journaux les plus hakatistes, des *landraths* prussiens. Ainsi que l'a annoncé le *Kurjer Warszawski*, les chants et les clameurs des Allemands faisaient trembler les murs de Ciechocinek. Pendant le dîner, on chantait l'hymne national allemand : *Heil dir im Siegeskranz*. Cette excursion fut accueillie avec des ovations par les autorités locales. »

On comprend que les journalistes russes se soient émus. Après le *Kraj* de Saint-Pétersbourg, les *Saint-Pétersburskiia Wiedomosti* du prince Uchtomski, l'organe de Gringmuth, *Moskowskiia Wiedomosti*, ont dénoncé l'action souterraine des Prussiens dans l'Empire. En même temps, le journal progressiste *Siewodnia* découvrit que « dans les postes officiels les Allemands constituaient une proportion de 80 pour 100 dans toutes les situations supérieures, dans l'armée, dans la marine, dans le gouvernement même, c'est-à-dire dans le cabinet ministériel. » Dans la *Novoié Wremia* du 15 février 1909, Mienszykof lança un appel, attribuant « les insuccès de la diplomatie russe à ce fait que la composition du personnel du ministère des Affaires étrangères

n'est pas russe, et il fit remarquer que, sur 648 employés de ce ministère, 529 portent des noms étrangers, principalement allemands. » Les publicistes russes établissaient que les colonies allemandes s'échelonnaient, par une sorte de plan de guerre, le long des voies de communication et se resserraient en masses compactes autour des forteresses : tout autour de Dubno, citadelle de 4 000 hommes de garnison, est installée presque toute une voïvodie allemande, composée de 307 000 âmes. Autour de la forteresse de Kowno, dans l'arrondissement de Kowno et dans les arrondissemens voisins, résident 15 000 colons allemands; entre les forts, le camp et le pont du chemin de fer, sur le Niemen, sont dressées une dizaine de fabriques appartenant à des Allemands, qui sont même sujets de l'Empire allemand; les terrains autour de Kowno et de la forteresse sont acquis par des Allemands. On notait, d'autre part, que chaque année des officiers allemands faisaient des tournées parmi les colons : les autorités militaires découvraient parmi ceux-ci une association d'espions; le général Kaulbars trouva un jour de manœuvres dans le moulin à vent d'un meunier toutes les pièces démontées d'un pont militaire. Une association de Lodz, l'*Association allemande de tir* pour l'exercice du tir à la carabine, l'entraînement à la marche, l'acquisition de réserves d'armes et de munitions, entretient un vrai corps de francs-tireurs.

Sous Alexandre III le général Kosicz avait établi une carte spéciale des résidences allemandes qui détermina l'Empereur à des mesures restrictives contre les Allemands (oukases de 1887, 1888, 1892). Aujourd'hui, comme l'ont dit des députés russes à la Douma (1909), la police, inintelligente, favorise les menées pangermanistes. Le professeur russe Pogodine signale dans le *Riecz* que, si les sokols polonais sont suspendus, les associations gymnastiques allemandes ont été honorées de complimens du général gouverneur. Alors que les chants patriotiques polonais sont interdits, les *Wacht am Rheine*, *Deutschland über Alles* retentissent avec force sur le territoire russe. Les autorités locales accueillent avec des ovations les expéditions des hakatistes. On condamne les journaux polonais qui réclament la lutte contre le germanisme. La direction de l'instruction publique propose l'introduction de la langue allemande dans les écoles privées à la place du polonais. Et cependant, les comités slaves de Moscou et de Pétersbourg peuvent s'alarmer de ce que, à

Lodz, une grande partie de la population slave se germanise dans les usines allemandes, des ouvriers polonais n'y parlant plus que l'allemand. Dans certains villages, les deniers Polonais entretiennent des écoles allemandes où les enfans n'apprennent que l'allemand.

Dans toute l'Ukraine et la Lithuanie, l'action germanique s'affirme plus nettement anti-russe, n'ayant point à se dépenser autant contre le polonisme. L'Allemand ne parlant qu'allemand, les Slaves apprennent sa langue avec haine, mais ardeur, la masse par nécessité commerciale, l'élite dans l'ambition de conquérir, avec la culture, la méthode; les étudians vont poursuivre leurs études à Berlin, Breslau, Heidelberg. Selon un grand nombre de publicistes, à l'heure actuelle, la Prusse dépense ses ressources diplomatiques et financières à fortifier le séparatisme petit-russien, notamment en subsidiant les Mazeppins et les Stundistes.

Les inconvéniens que comporte pour la Russie même l'asservissement de la Pologne ressortent des événemens récens. Non seulement, comme l'ont montré les *Pétersburskia Wiedomosti*, le système de Katkof, limitant les droits des Polonais pour l'acquisition des terres en Lithuanie, n'a contribué qu'à livrer aux Prussiens à bas prix les propriétés, à leur faciliter les coudées franches dans le territoire de l'Empire sur la route de la capitale; mais des millions ont été engloutis dans la police répressive qui eussent pu servir en Russie aux réformes intérieures. La Pologne, au lieu de fournir à Pétersbourg des hommes d'État et notamment des financiers aussi habiles que les Dunajewski dont Vienne sut tirer si bon parti, ne lui prête que des caissiers et des ingénieurs. Or il apparaît qu'elle eût pu effectivement contribuer à l'organisation « occidentale » de l'Empire, « l'Intelligence, » comme on dit là-bas, y étant plus abondante qu'en aucune autre région et rompue entièrement aux méthodes d'Occident. Le prince Volkonsky, vice-président de la Douma, a vanté « l'aptitude des Polonais au service de l'État et leur bravoure sur le champ de bataille. »

Peut-être même la Russie n'aurait-elle pas été vaincue en 1904 si, après 1863, elle avait eu l'habileté de traiter la Pologne comme l'Autriche traita la Hongrie écrasée après l'insurrection: des révolutionnaires polonais n'ont-ils pas été les premiers à

faire valoir quel précieux contingent de forces militaires supérieures, bien *européennes*, elle lui eût donné? « D'une part, écrit le général L. Mierolawski, la discipline du travail collectif qui, de temps immémorial, a transformé toute commune slave en dépôt de colonie militaire; de l'autre, cette éducation latine qui tient l'intelligence du paysan polonais constamment entr'ouverte et éveillée, tout concourt à faire des multitudes aussi solides qu'impétueuses d'entre la Baltique et la Mer-Noire, la population la plus promptement militarisable de l'Europe : persévérance slave et vivacité latine. »

Ainsi est-on arrivé à envisager, non sans doute la possibilité prochaine, mais l'idée d'une décentralisation qui s'inspirerait du système appliqué par Beust en Autriche-Hongrie au lendemain de Sadowa. Il serait plus que téméraire de parler de dualisme, quoique l'inégalité même des populations, — les Polonais sont à peine plus nombreux que les Magyars dans un empire beaucoup plus considérable, — le rende peu dangereux. Mais le Tsar sait qu'ils montreraient, dans le Royaume et dans les provinces annexées, le même zèle que les Hongrois contre les Allemands : or l'autorité a bien assez de russifier les Tartares, les Bachkirs, les Kirghizes et les Sartes, pour ne point parler des Arméniens, des Géorgiens et des tribus caucasiques; les provinces non russes constituent la moitié de l'État : c'est là qu'il siérait de diviser les difficultés pour régner.

VI. — L'OPINION POLONAISE ET LA POLITIQUE DES PARTIS

De leur côté, les Polonais, quelque défians qu'ils soient, n'éprouvent point à l'égard du néo-slavisme les mêmes craintes qu'à celui du panslavisme. Ils pensent qu'après la guerre d'Extrême-Orient, la politique russe a dû se modifier en Europe dans ses vues et dans ses procédés. C'est ce qui a autorisé avec plusieurs autres le président du club polonais à la Douma à prêter son concours sous certaines réserves au néo-slavisme : « Nous sommes, a dit M. Dmowski, à un tournant de l'histoire de notre nation, » nous n'avons plus à lutter également contre les deux empires, mais « notre tâche principale est à l'Ouest, dans la défense contre le germanisme. » Et les députés de Varsovie ont fait acte de loyalisme : « Le mouvement polonais ne tend pas

à une insurrection armée ; *au contraire* il lutte pour la reconnaissance de son individualité dans les trois États. » « Nous n'exigeons qu'une chose, a dit encore M. Dmowski à la troisième Douma, c'est que l'on envisage la question polonaise exclusivement au point de vue des intérêts bien compris de l'État russe. » Non seulement les députés de Varsovie ont voté avec le gouvernement dans la question agraire, capitale pour lui, sans rien demander en échange, mais ils n'ont revendiqué qu'une autonomie polonaise limitée, conciliable avec la puissance russe qu'ils proclament nécessaire pour faire face à la puissance allemande; et le budget de la guerre a été voté grâce à leurs voix. Il leur est arrivé dans le vote du budget de se trouver dans la situation de groupe central pouvant faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre : ils ont servi alors la politique de M. Stolypine et dans la troisième Douma se sont rapprochés des Octobristes au lieu de s'allier aux Cadets qui leur avaient fait tant d'avances. Ils n'ont jamais voulu se mettre en avant, chaque fois que leur intervention « aurait enlevé à la lutte son caractère de conflit entre la nation russe et sa bureaucratie. » Dans les provinces annexées, les membres du Conseil d'État (tous Polonais) ont signifié par écrit leur fidélité au Tsar.

Comme ses représentans, le peuple a donné sans cesse des preuves de sa sagesse depuis l'avènement même de Nicolas II. Une délégation polonaise déposa alors une couronne sur le tombeau d'Alexandre III; les deux gouverneurs généraux Chouvalof et le prince Imeretinsky reçurent des témoignages de sympathie de la part de l'aristocratie; on organisa pour le couple impérial, venu à Varsovie en 1897, une réception enthousiaste. On voulut perpétuer le souvenir de cette visite, et on réunit, par voie de souscription dans le Royaume, un million de roubles pour un but qu'on laissa au monarque le soin de désigner lui-même : il le consacra à la fondation d'une école polytechnique russe à Varsovie. En 1905, la modération des Polonais a enlevé à la Prusse l'occasion de jouer au gendarme à Varsovie.

Les principaux écrivains ont eu l'attitude la plus correcte, romanciers ou historiens, de Sienkiewicz à l'éminent professeur de Cracovie Marian Zdziechowski : celui-ci a publié un livre si pénétrant et si impartial que les conclusions en sont pleinement approuvées par des Russes comme le prince Troubetzkoï. Dans l'ensemble, les intellectuels polonais n'ont pas moins peur

que les Russes de la poussée des Allemands sur Varsovie, et ils se rappellent les études diplomatiques où Klaczko (1) établissait que, lors de la dernière insurrection, Bismarck avait évoqué la possibilité de laisser chasser les Russes de Varsovie pour y entrer ensuite, promettant que « au bout de trois ans tout serait germanisé. » C'est seulement depuis 1909 qu'un revirement dont il faut bien parler aussi s'est produit chez un grand nombre, dans la déception de voir que le gouvernement ne desserrait point l'étreinte, et nous avons entendu récemment un des plus importans écrivains polonais déclarer qu'il préférerait voir Varsovie tomber sous la tyrannie plus civilisée de Berlin. L'économiste W. Studnicki insiste sur le danger qu'il y a pour la mentalité polonaise à rétrograder vers l'Orient sous un régime qui supprime l'instruction et n'accorde aucune législation régulière ; il signale surtout l'influence déplorable des littérateurs anarchistes russes beaucoup trop lus dans les lycées de Pologne. Autant vaut, se dit-on enfin, être gouverné par Berlin et directement, puisque l'autorité de la police russe s'aggrave encore des inspirations de la Wilhelmstrasse. En juillet 1909, on commente en ce sens dans la capitale les propos tenus par Guillaume II dans sa récente entrevue avec le Tsar sur le yacht *Standart :* il aurait par deux fois exposé son opinion sur les Polonais, félicitant M. Stolypine de sa politique intérieure touchant « cette population agressive avec qui il faut agir très sévèrement, » et revenant au dîner sur la nécessité de « ne s'approcher jamais des Polonais sans rien avoir en mains, mais toujours muni d'un bâton, sans quoi on serait exposé à être piqué par leurs aiguillons hérissés. »

VII. — LA POLITIQUE GERMANOPHILE ET LA POLITIQUE NATIONALE A PÉTERSBOURG

Un observateur aussi impartial que M. A. Leroy-Beaulieu déclare qu'on a peine « à s'expliquer la politique russe en Pologne autrement que par le désir d'être agréable à Berlin. » M. Maxime Kowalewsky n'hésite point à dire : « La politique antipolonaise

(1) Voyez les remarquables études de Julian Klaczko publiées dans la *Revue* de 1860 à 1880.

de l'ancien régime en Russie a toujours été fomentée par la Cour de Berlin et cela depuis le règne de Frédéric II. » Un député à la Douma, le P. Obrinsky, explique que « la restauration de la Pologne épouvante la Prusse parce qu'elle fermerait à l'Allemagne l'accès des mers méridionales. » Sans trop s'arrêter à de telles déclarations qu'inspirent des événemens récens, on comprend l'importance que la question a pour la Wilhelmstrasse où survit la tradition bismarckienne. En matière de politique étrangère, Bismarck, dans ses *Mémoires*, se préoccupait avant tout de savoir « si la Russie pencherait vers la fraternité russo-polonaise dans un panslavisme anti-allemand, ou vers l'entente réciproque de la Russie et de la Prusse... Pour l'avenir allemand de la Prusse, l'attitude de la Russie est, dit-il, une question de grande importance. La politique polonophile de la Russie était bien faite pour réveiller les sympathies franco-russes, contre lesquelles les efforts de la Prusse étaient dirigés depuis le Traité de Paris, et dans un certain cas précédemment ; l'alliance favorable aux Polonais entre la Russie et la France était dans l'air avant la Révolution de Juillet ; elle aurait placé la Prusse d'alors dans une position difficile. Il est de notre intérêt de réagir contre le parti qui, dans le Cabinet russe, adopte la direction polonaise, cette direction fût-elle même celle d'Alexandre. »

Il convient aujourd'hui à l'Allemagne d'exciter la Russie contre la Pologne et de détourner l'Autriche d'un accord avec la Russie à l'instigation des Slaves de Cisleithanie (selon le projet Kramarz indiqué à Pétersbourg en 1907) : ceux-ci ne doutent point que ce ne soit dans cette intention qu'elle a poussé M. d'Ehrenthal à opérer la réunion de la Bosnie et de l'Herzégovine, « faite de manière à exciter la plus grande irritation possible. » Depuis l'application du suffrage universel (1907), qui peut devenir plus effective encore par la répartition égalitaire des sièges, la majorité slave est plus puissante dans l'empire des Habsbourg : or elle incline à se concerter avec la Hongrie, — de plus en plus hostile aux Allemands et cordiale pour la France, — en vue de calculer une entente austro-franco-russe, objet suprême du néo-slavisme. Si problématique que puisse être pareille combinaison, elle préoccupe certains esprits.

La conférence néo-slaviste, tenue à Saint-Pétersbourg en mai-juin 1909, a été tiède : on y était généralement inquiet et découragé. Les Polonais s'y sont rendus pour protester

contre l'affaire de Chelm. Après que le Tchèque Klofatsch eut signalé la défaite de la Russie dans l'affaire des Balkans et établi qu'elle était mal armée contre le Drang, M. Kramarz constata qu'à Pétersbourg on n'avait rien entrepris depuis le congrès de Prague dans le sens de l'entente et expliqua que c'était pour cette raison que les Slaves d'Autriche n'avaient pas fait opposition au gouvernement au sujet de la Bosnie. Le député russe Lwof déplora l'attitude du gouvernement; MM. Maxime Kowalewsky, représentant de la culture russe, Fedorof, Milioukof, Pogodine, Rodiczef parlèrent contre le panslavisme qui ne saurait plus être un vrai slavisme et soutinrent que les néo-slavistes, malgré « la trahison » de Chelm, étaient en majorité. Tous furent d'accord qu'il dépendait de la Russie que le néo-slavisme se fît pour elle. On fixa en Bulgarie le prochain congrès. La conférence fut franchement loyaliste envers le tsarisme et antibureaucratique (1).

Il est clair que la division en Russie sur la question de Pologne se fait et s'accentue entre la bureaucratie et la représentation nationale. La bureaucratie, composée en grande partie d'Allemands, maintient à Varsovie l'état de siège sous le nom de *défense renforcée* et persécute les conservateurs nationaux-démocrates au moment même où ils luttent vigoureusement contre l'anarchie; les membres influens des divers partis de la Douma s'irritent contre l'ingérence de la Wilhelmstrasse dans les affaires intérieures de l'Empire. « Nous ne pouvons annoncer en Pologne l'accomplissement des réformes indispensables sans voir aussitôt l'Allemagne intervenir, » se sont écriés MM. Maklakof et Milioukof. « Affaiblir l'élément polonais en Pologne, c'est faire le jeu du germanisme. Le fortifier au contraire, c'est élever contre le germanisme un boulevard nécessaire. La Nation et la Douma l'ont compris. » Quelques jours après l'acquiescement de la Russie à l'annexion de la Bosnie, le comte Bobrinsky, leader de la droite modérée, est monté à la tribune pour dénoncer le péril allemand en Pologne, parlant de l'Allemagne comme d'un État hostile. Le prince Volkonsky, vice-président de l'assemblée, et plusieurs de ses membres ont décliné l'invitation de l'ambassadeur d'Allemagne à une soirée.

(1) Des fêtes tchéco-polonaises furent ensuite organisées par M. de Zwan et le prince Lubomirski à Varsovie ; dans un grand enthousiasme populaire elles ont resserré les liens politiques des deux nationalités autrefois hostiles.

De telles manifestations arrivent à leur heure pour dissiper entre Slaves les malentendus qui ne sauraient être que provisoires. Tandis en effet que les étudians tchèques, slovènes et serbes abandonnent de plus en plus les universités impériales, en Galicie, le mouvement anti-russe reprend presque toute sa force; dans le Royaume, pendant la crise récente, la population se promettait de coopérer à l'invasion autrichienne si elle se produisait, sans prévoir qu'elle pût être accompagnée d'une invasion allemande. Le néo-slavisme, qui était en 1908 une arme merveilleuse entre les mains des Russes, se retourne contre eux. En définitive, l'Allemagne pousse en même temps Pétersbourg à s'aliéner à jamais les Polonais, — suscitant contre ce mouvement areligieux les antipathies du Saint-Synode dont l'ancien panslavisme était clérical, — et Vienne a su se les concilier. Le panslavisme, ayant depuis trente ans perdu tout terrain en Autriche à cause des mesures dictées par le Synode en Ukraine, Berlin s'ingénie à en provoquer une renaissance pour compromettre et discréditer le néo-slavisme. Ainsi, grâce à l'habileté de la Wilhelmstrasse et à la condescendance des bureaux de Pétersbourg pour ses avis, le néo-slavisme est-il détourné de sa première inspiration et entraîné à s'accomplir contre la Russie comme le panslavisme avait été organisé contre l'Autriche-Hongrie. Mais, dans le conflit entre la bureaucratie et la Douma il semble que celle-ci doive triompher : les députés russes espèrent voir bientôt le gouvernement prendre de nouvelles résolutions. Déjà les affaires de Serbie ont eu pour effet de faire appeler au ministère de la Guerre le général Soukhomlikof dont le dévouement à la Triple Entente ne peut pas être suspecté; et l'envoi à Constantinople d'un ambassadeur actif « vraiment russe, » M. Tcharykof, n'est pas moins significatif. Il serait superflu de parler de l'opinion. Elle est tout entière pour la Douma contre la bureaucratie.

Au cas où la Douma aurait raison contre la bureaucratie, il est certain que le conflit actuel entre Polonais et Russes s'apaiserait. Certes, les espérances ne renaîtront point très vives à Varsovie, mais les esprits se détendront, s'occuperont à des calculs; on y accordera du crédit au régime parlementaire, d'autant plus même qu'il est mitigé et qu'on n'a plus à redouter le communisme agraire de la première Douma. On y sait que la troisième est foncièrement russe; mais avant tout, on ne le répétera jamais

assez, ce que la Pologne la plus irrédentiste redoute à Pétersbourg, ce n'est point la politique qui sert les intérêts russes, mais celle qui sert les intérêts allemands. Enfin elle a un culte classique pour le parlementarisme, et les lois de l'État russe votées par des députés convoqués par le Tsar lui paraîtront toujours plus douces que celles que rédige une bureaucratie recrutée dans la féodalité tudesque des Provinces Baltiques.

De la solution du conflit entre la bureaucratie, — plus ou moins germanisée, — de Pétersbourg et la Douma essentiellement russe dépendent non seulement celle d'importantes questions diplomatiques, mais de graves affaires intérieures qui, sans être le sujet de cette étude, doivent être énumérées ici en raison de leur répercussion sur les affaires extérieures. On s'est demandé dans toute l'Europe russophile si l'administration locale de Varsovie s'était préoccupée de réconcilier par quelque bienveillance ou quelque souplesse les esprits que la politique générale, subordonnée à la diplomatie, a inquiétés, angoissés, si elle avait su mettre « le gant de velours » sur « la main de fer, » si enfin elle avait suivi les prescriptions libérales du Manifeste constitutionnel du Tsar.

On constate au contraire que les Polonais sont plus strictement que jamais éloignés des fonctions publiques, même des chemins de fer et de la gestion de leurs théâtres, au détriment des finances de l'Empire. Cependant, l'impôt du sang n'a jamais été payé plus largement par les Polonais, qui furent des héros en Mandchourie, et pour l'ensemble des contributions leur quote-part monte presque au double de celle des autres; la contribution foncière y est huit fois plus forte que dans l'Empire. Les Juifs paient, outre les mêmes impôts que les chrétiens, celui de résidence (hors du territoire juif), celui des cierges destiné à l'entretien des écoles juives, celui de panier (taxe sur la viande qu'ils consomment) destiné primitivement au culte et servant maintenant aux dépenses publiques. Les indemnités *promises*, — comme lors de l'établissement du Monopole en 1897, — n'ont pas été versées, ce qui a ruiné 400 000 personnes.

Cependant sur des recettes ainsi réalisées, sur 135 millions d'impôts (au lieu de 31 en 1873), 40 tombent dans le trésor impérial, 48 comblent les dépenses de l'armée et de la dette, 47 sont laissés dans les pays pour les besoins du gouverne-

ment (1). Là-dessus les sommes prélevées pour l'Instruction publique sont minimes : moins du dixième de ce que l'on dépense pour la police (gendarmerie non comprise). L'État dépense 4 kopecks par habitant, alors qu'en Russie même il compte de 9 à 30 kopecks. Le budget pour le Royaume est seulement de 6 millions de roubles, tandis qu'il est de 178 en Galicie, dont la population est moins forte. L'Assistance publique est nulle, le Crédit agricole paralysé, l'enseignement technique presque interdit. La Pologne, qui pourrait fournir les plus grandes ressources à l'Empire, est épuisée par le régime que lui impose la bureaucratie et qu'on appelle là-bas « le régime allemand, » ce qui n'est point sans inquiéter ceux qui s'intéressent aux finances russes.

Non seulement le pays est obéré et mal exploité, mais les ressources intellectuelles, qui sont partout le plus précieux capital, sont inutilisées, détournées de toute application pratique, confinées. Les Polonais réclament le droit à une culture nationale, en faisant valoir non seulement des sentimens patriotiques, mais des besoins économiques. Tous les partis le sollicitent, même les réalistes tels que MM. Spadowicz et Piltz qui préconisent la plus entière soumission, et tous sont d'accord pour demander l'autonomie de l'instruction publique avant celle de l'administration. La Russie ne peut « s'obstiner à refuser aux Polonais ce qu'elle-même a eu l'honneur d'obtenir à tant de sujets chrétiens de la Porte. » Un gouverneur général, le prince Imertynsky lui-même, a écrit qu'on n'obtiendrait rien si l'on défendait à l'enfant de parler sa langue maternelle et si on le forçait à n'apprendre que le russe. En outre, sous la pression de la Censure, « l'Intelligence » qui ne demanderait qu'à s'employer à l'exploitation la plus rationnelle des richesses nationales, est rejetée aux partis désespérés. Des écrivains d'un talent puissant et fécond (2) ont dû se réfugier en Galicie, qui est devenue le cerveau centralisateur de la Pologne, ce qui est cause que, par le système de la

(1) Sur tous ces points il est important de lire l'ouvrage de M. Roman Dmowski, *La Question polonaise*, Colin, 1909, que vient de traduire M. Gasztowtt.

(2) Il n'y a encore aucun livre d'ensemble sur la magnifique littérature contemporaine des Polonais, sur les Kraszewski, les Sienkiewicz, les Prus, les Jez, les Swientochowski, les Zeromski, les Reymont, les Orszeszko, les Rodiziewicz, les Siervozeski, les Wyspianski, les Danilowski, les Kosprowicz, les Tesmayer, etc. Sur la littérature antérieure on doit lire le beau livre récent, si élevé et si érudit, de M. Gabriel Sarrazin, *les Grands poètes romantiques de la Pologne;* Perrin.

censure encore, l'unité de la Pologne est logiquement déterminée à se réaliser contre le tsarisme au bénéfice de l'Autriche-Hongrie. Il faut tout l'instinct de solidarité slave pour faire contrepoids à cette influence de milieu; mais combien de temps l'instinct pourra-t-il résister à la politique? Il ne semble pas qu'il y ait intérêt pour la Russie à tenter l'expérience.

Cette étude ne comporte point de conclusions. Non seulement elle est une simple exposition des faits, mais jamais la situation n'a été plus complexe et n'a donc offert plus large champ aux interprétations différentes. En effet, la politique des nationalités a vieilli sans être entrée dans le droit international; cependant, jamais les consciences et les solidarités de nationalité n'ont été plus vives; elles sont même l'objet de cultures rationnelles méthodiques, ce qu'elles n'étaient pas dans la première moitié du XIXe siècle, époque des insurrections de Grèce, d'Italie, de Hongrie et de Pologne. L'esprit d'indépendance y devient une force moins explosive, plus constante. Les États dominans conçoivent donc souvent l'espérance de la régulariser, de l'endiguer, de l'assoupir. Quel programme la Russie adoptera-t-elle vis-à-vis de la Pologne? L'histoire des cinquante dernières années établit seulement que, jusqu'ici, les compromis ont pu rallier à la fois le zèle des masses polonaises et l'opinion de l'Intelligence russe, que les systèmes absolus, — pour les Polonais, insurrection en faveur d'une indépendance, pour les Russes, répression sans pitié, — n'ont jamais produit de résultats durables. Les Polonais ont persévéré plus d'un siècle à attester qu'on ne pourrait anéantir leur nationalité qu'en les exterminant tous. Ils ont d'autre part accepté qu'on limitât à l'autonomie la plus restreinte l'exercice de cette nationalité, faisant simplement dépendre de la largeur de l'autonomie la valeur de leur concours. Le principal et le plus urgent pour les Russes est de calculer quelle collaboration ils désirent obtenir d'eux pour la défense et l'exploitation intensive de l'Empire.

MARIUS-ARY LEBLOND.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Chiquito*, scènes de la vie basque en quatre tableaux; paroles de M. Henri Cain, musique de M. Jean Nougués. — Théâtre de l'Opéra : *l'Or du Rhin*, de Richard Wagner. — Charles Bordes.

Rien n'est plus près d'un chef-d'œuvre que le livret de *Chiquito*. L'auteur aurait aussi bien fait, peut-être mieux, de l'appeler : *En marge de Ramuntcho*. Du commencement à la fin, le drame côtoie le roman célèbre, et voisine, ou communique, avec lui. L'action se passe aux mêmes lieux, elle a même sujet. Les personnages sont de condition pareille. Quelques variantes, pas plus que le grossissement du théâtre, ne suffisent à rompre une constante analogie. Ici, le nom de la jeune fille, Pantchika, diffère peu, si j'ai bonne mémoire, de celui que portait là-bas la mère du jeune homme. Sa mère, à elle, a conservé, dans le livret, le caractère détestable que, dans le livre, elle montrait déjà. Le frère, de favorable qu'il était aux amours de sa sœur, leur est devenu furieusement, et jusqu'au crime, contraire. Le dénouement enfin, mortel et non plus monastique seulement, ne s'en produit pas moins dans le couvent aux blanches murailles, parmi les religieuses aux voiles blancs. Ainsi les changemens, encore une fois, ne sont, ou peu s'en faut, que des échanges. Pourtant, nous ne voulons parler ni de pastiche, ni de contrefaçon, ni, bien que nous soyons en pays frontière, de contrebande. L'homme de théâtre, que Pierre Loti ne sait ou ne daigne pas être, et l'écrivain qu'est M. Cain se révèle ici; bien plus, n'étant point un débutant, il s'y reconnaît tout de suite et toujours.

Premier tableau. Paysage basque, non loin de Saint-Jean-de-Luz : une lande inégale, semée d'arbres trapus, à la tête coupée, aux grands

bras en désordre, étendus vers de montagneux horizons. Deux chèvres passent d'abord, que leur chevrier suit en chantant. Survient Chiquito, puis Pantchika, son amie, portant des fleurs qu'elle suspend aux pieds d'une Madone, fixée elle-même au tronc d'un chêne. Bientôt, l'un près de l'autre assis, les amoureux se rappellent et nous racontent leurs amours, leurs chagrins aussi, car la mère et le frère de Pantchika veulent pour elle un plus riche fiancé que Chiquito, le pauvre « pelotari. » Propos accoutumés, baisers et sermens d'être unis, fallût-il pour cela fuir ensemble, là-bas, « aux Amériques, » au pays du rêve éternel des fils aventureux de la vieille Euskarie.

Second acte. Au village, un dimanche. Dans le fond, le porche de l'église et la « place » du jeu de pelote à côté. Sortie des vêpres, aux accens inévitables de l'orgue ; seconde rencontre des fiancés et nouvel entretien d'amour, que vient rompre Eshkerra, le frère mauvais et brutal. Une querelle, puis une bataille s'ensuit entre les deux jeunes hommes. Un vieux du pays, l'oncle de Pantchika, je crois, les sépare. Plutôt que le couteau, pour une plus noble lutte, qu'ils prennent donc la balle et le gantelet d'osier. Mais, dans la main traîtresse d'Eshkerra, la balle même sera meurtrière. Il vise à la tempe son ennemi ; l'abat d'un coup terrible et s'enfuit ; non pas toutefois sans que Pantchika, folle de douleur, et qui le vit frapper, ose le dénoncer devant tous.

Fugitive à son tour, — c'est le troisième acte, — elle revient au maternel logis. Eshkerra n'y a point reparu. Mais le voici qui rentre, farouche, le cœur encore gros de sa haine plus forte que la mort. En famille, comme tout à l'heure en public, Pantchika de nouveau l'accuse et le maudit. Cynique, il finit par avouer son crime, par s'en vanter même, lorsque des pas, des cris se font entendre. La foule et les gens de justice (un maire et deux gendarmes) ont poursuivi le meurtrier. Il se cache, et sa mère, interrogée, refuse de répondre. Sa sœur, elle aussi, commence par se taire. Mais une ruse, infaillible et classique, renouvelée du *Cid* et de *Francillon*, va triompher de son silence : « Chiquito n'est plus, — Misérable ! » s'écrie l'amoureuse, et d'un geste involontaire autant qu'irrésistible, elle désigne la cachette d'Eshkerra. On le saisit, on l'emmène, et la mère, qui n'aimait que son fils, le venge, en mettant à la porte sa fille, par laquelle il fut livré.

Quatrième tableau. Pantchika, de désespoir, a voulu « se périr. » Sauvée des eaux, portée au couvent voisin et croyant son Chiquito mort, elle va mourir elle-même. Ce ne sera pas, vous le devinez, sans l'entrevue et le duo suprême, après les ménagemens d'usage, avec les réminiscences obligées, les rêves d'avenir, et ce « mieux, » tradi-

tionnel aussi, qui toujours précède la crise finale. Chiquito s'est éloigné. Les religieuses qui veillent l'agonisante, la veillent fort mal : ce sont des religieuses de théâtre. Tandis qu'en lui tournant le dos, elles s'absorbent dans leurs oraisons, la moribonde a rendu le dernier soupir. Une de leurs compagnes, revenant du jardin, la voit sans mouvement et les appelle : « Mes sœurs, il faut prier pour la pauvre Pantchika, » et les fleurs destinées à l'autel tombent, doucement, sur la funèbre couche.

Je ne saurais trouver grand'chose à dire ni pour ni contre la musique de M. Jean Nougués. Ennuyeuse, elle ne l'est pas; laide, ou mal faite, pas même. Elle aurait plutôt le caractère, moyen, de l'insignifiance et de l'inutilité. Généralement banale et tout extérieure, elle effleure le sujet, la situation, le personnage, et ne fait jamais que les effleurer. L'apparence lui suffit, la première venue, et la plus légère. Violente, ne fût-ce qu'énergique, est-elle capable de l'être? En tout cas, elle n'en trouve pas ici l'occasion, des scènes comme l'arrestation, au troisième acte, étant de celles qui non seulement prêtent le moins à la musique, mais lui répugnent le plus. Ailleurs, dans les passages de lyrisme pur, ceux qu'elle a, pour le coup, pouvoir et mission de faire siens, je reconnais volontiers que la musique de *Chiquito* ne contredit nulle part au sentiment et à la vérité. Je regrette aussi que nulle part elle n'y pénètre et n'y ajoute.

Encore une fois, elle s'arrête, cette musique, à la surface de la vie et des choses. Au lieu du sens intime, elle se contente d'exprimer les dehors et les alentours, par des moyens trop faciles, par des signes sans importance comme sans originalité. Mme Carré (Pantchika) n'a qu'à paraître au premier acte, sous le soleil de mai, les bras chargés de fleurs, pour que la plus sentimentale, la plus faussement « poétique » effusion de violoncelles, et de violons ensuite, lui fasse un déplorable cortège. Les duos d'amour mêmes ne s'élèvent guère au-dessus du style de la romance dialoguée ou du couplet à deux voix. Un entr'acte (simple mélodie ou mélopée de violoncelle encore) a paru d'un sentiment plus sincère et plus profond. Certain morceau d'opérette, et, comme tel, assez réussi, détonne au milieu du sombre troisième acte, dont on avait espéré sans doute qu'il éclaircirait la noirceur. Dans la blancheur, au contraire, des scènes finales, un thème basque, d'une suavité triste, et dont M. Pierné, musicien de *Ramuntcho*, tira si bon parti l'an passé, ne s'accorde pas mal avec l'atmosphère où il flotte et se répand.

Le meilleur tableau des quatre pourrait bien être le second. De

menus détails n'y sont point insipides : ne fût-ce que le bref dialogue, de quelques mesures à peine, entre deux jeunes spectatrices de la partie de pelote. On y croit presque ressentir l'impression d'un autre, celui des deux bohémiennes, au dernier acte de *Carmen*, devant l'entrée de la *plaza*. Les danses surtout ne manquent pas d'agrément et de vivacité. Que dis-je, elles sont presque trop vives, et je crains que les danseurs, indigènes pourtant, n'en aient dû forcer, pour l'effet théâtral, et le caractère et le mouvement. Ceci nous amène à la question de la couleur et de la vérité locales, de l'idée ou de l'image sonore que ce drame et cette musique devraient donner et ne donnent pas, ou donnent mal, de ce pays. Nous le connaissons bien, car il est à demi nôtre, et presque nulle part, hormis dans le décor, nous ne l'avons ici reconnu. Ce ne fut point d'abord à l'accent. Les noms de là-bas se prononcent d'autre sorte. Et puis quelques traits, quelques touches, soi-disant caractéristiques, n'ont paru que posées ou plaquées au hasard. Ainsi, vers la fin du premier acte, les amoureux murmurent l'un après l'autre, en se signant, la formule traditionnelle qu'ils espèrent graver un jour au seuil ou plutôt au front de leur demeure : « Cette maison a été bâtie par Chiquito, pour y vivre avec Pantchika son épouse. *Ave Maria.* » Cela se lit, en effet, là-bas, au-dessus des portes anciennes. Pourquoi donc a-t-il semblé qu'ici, passant des vieux linteaux de pierre sur les lèvres pourtant souriantes et mélodieuses de Mme Carré, ces mots dégénéraient de leur grandeur et de leur gravité? Pourquoi n'a-t-on plus trouvé qu'un effet de théâtre, et d'opéra-comique, une formule affectée et mièvre, dans cette dédicace ou cette consécration, religieuse et domestique à la fois, des antiques foyers?

Le musicien, pourtant, n'a pas négligé le soin de l'exactitude. A travers son ouvrage, on entend plus d'une fois un thème « authentique » passer. Mais cela ne suffit pas et ne saurait suffire. Ce qu'il faut et faudra toujours, je ne sais plus quel artiste russe autrefois l'a compris et l'expliquait en ces termes, à propos de la musique de sa patrie : « Il ne s'agit pas de transporter dans une œuvre un chant populaire, mais de quelque chose de bien plus difficile : en le copiant, ou sans le copier, il faut refaire en soi le procédé suivant lequel, durant le cours des siècles, toute la musique populaire a été créée par ses auteurs inconnus. »

Que ce soit par la musique indigène ou par une autre, « refaite » en quelque sorte, à l'image de la première et devenue sa sœur, le musicien de *Chiquito* n'a pas su rendre l'aspect, ou le visage, et moins

encore l'âme du pays basque. Il en a manqué, trahi le caractère dominant, fait de gravité, de froideur austère et souvent de taciturne tristesse. Pour être vraiment basque, pour l'être à fond, ou au fond, cette musique est trop dépourvue de calme d'abord, et puis, excusez le paradoxe apparent, de silence. Elle se donne trop de mouvement, elle fait trop de bruit, et par là surtout, elle n'est pas ressemblante.

La patrie de Chiquito inspira déjà plus d'une œuvre musicale. On pourrait citer une *Rapsodie basque*, du pauvre Charles Bordes, et le drame lyrique, les *Trois vagues*, qu'il laisse inédit et même inachevé; plusieurs pièces curieuses de Mme Ducourau-Petit, une rapsodie encore, jouée dernièrement aux Concerts-Chevillard, de M. Philip, enfin et surtout la délicate et poétique partition de M. Gabriel Pierné pour le *Ramuntcho* de Pierre Loti. Mais l'impression la plus vraie et la plus vive de là-bas que les sons m'aient donnée, je la dois peut-être à certaine page de la *Habanera*, le drame lyrique de M. Laparra que l'Opéra-Comique a représenté pendant l'avant-dernière saison. Dans cet ouvrage, espagnol d'ailleurs, espagnol du Nord, il y avait, au début du troisième acte, une brève échappée, où le pays basque, familier et cher à l'auteur, se faisait reconnaître sûrement de ceux qui le comprennent et qui l'aiment. Peut-être avez-vous oublié la sinistre aventure. Ramon a tué Pedro, son frère, à cause de Pilar, que l'un et l'autre ils aimaient. Après quelques mois, Pilar, ne soupçonnant pas en Ramon le meurtrier, est devenue sa femme, et le funèbre anniversaire les trouve tous deux, elle mélancolique, lui farouche, dans le cimetière et sur la pierre même du tombeau. Pour guérir le chagrin qui la dévore, elle parle à Ramon, l'innocente Pilar, de quitter leur patrie et d'aller vivre ensemble « chez les Basques heureux, » sous des cieux étrangers et plus doux.

Et quand nous serons vieux, chère âme,
Toujours amans, toujours ainsi,
Là-bas, dans un pays très calme,
Nous irons nous reposer, dis.

Ouvrez la partition à cette page, à ces mots, et les notes évoqueront pour vous le pays. Comment? Par des traits sobres, mais choisis : d'abord un prélude d'orchestre, en accords tranquilles et lents, diatoniques, vaguement religieux et coupés çà et là de silences. La voix féminine s'y unit bientôt; sur les harmonies austères elle pose doucement ses notes graves, monotones, les mêmes souvent, souvent interrompues aussi. De tout cela, ou plutôt du peu qu'est cela, s'exhale un

calme, une sérénité triste, une paix sérieuse et tendre, le sentiment enfin que le pays basque exprime et communique entre tous, de la solitude et du lointain et, dans l'espace comme dans la durée, de je ne sais quel recul mystérieux.

Tenez, tandis que j'écris, je revois la colline où j'ai passé tout un jour de l'automne, un tiède après-midi de dimanche. Sous de grands arbres, qui s'effeuillaient, parmi les tombes abandonnées, une chapelle est dédiée à la Vierge secourable, à Notre-Dame de Socorri. De temps en temps un pèlerin franchissait le mur bas de l'enclos : un homme au dur visage, une femme, une petite fille, encore vêtue des couleurs de l'été. A travers les barreaux de bois qui ferment le sanctuaire, ils offraient à la Madone des vœux, des cierges et des fleurs. Dans le recueillement de la saison et de l'heure, afin de ne le point rompre, les voix, comme les pas, se faisaient légères et furtives. Des mains ouvertes de la vierge en argent debout sur l'humble porche, la bénédiction semblait descendre avec plus de mélancolie encore que de douceur. En face de nous, la montagne étalait au soleil couchant ses flancs robustes et sauvages. Tout était solitaire et pur, mais sérieux, presque sévère. En regardant, j'écoutais. Des chants, des accords me revenaient à la mémoire. C'étaient ceux-là, ceux-là seuls que je viens de vous dire, et le pays et le peuple basque, les êtres et les choses que je voyais dans les formes et les couleurs, je les entendais, je les reconnaissais dans les sons.

Vous savez que la *Tétralogie*, ainsi qu'on l'appelle communément, n'est en réalité qu'une trilogie, avec un prologue. Ce prologue, nous avons fini, tandis que peut-être nous aurions dû commencer, par l'entendre. Mais non, les choses, à les bien considérer, sont mieux de cette manière. Ce renversement a ses avantages, sa logique même, et *Rheingold* est venu prendre dans notre connaissance, — du moins dans notre connaissance officielle, à l'Opéra, — la place dernière, en clef de voûte, que, dans la construction de l'immense édifice, Richard Wagner lui donna.

L'*Or du Rhin*, tout entier, action et personnel, appartient à l'ordre mythologique : seuls y paraissent les dieux et les déesses, les ondines, les géans et les nains. Les simples mortels, fût-ce les héros, n'y figurent point. Quant au sujet, pris au sens concret et matériel i. pourrait se définir à peu près ainsi : la mise en circulation ou dans le commerce, tantôt par le vol et le meurtre même, tantôt par des opérations plus régulières, de l'or, puis de l'anneau fait avec cet or, dont le

cercle étroit enferme et rassemble en quelque sorte le vaste poème wagnérien.

Au sein du fleuve leur père, les trois filles du Rhin s'ébattent en chantant. Elles cachent parmi les ondes l'or pur, innocent tant qu'il restera sous leur garde; or magique aussi, qui donnera le pouvoir à qui, l'ayant su ravir, en forgera l'anneau, pourvu seulement que le ravisseur abjure et maudisse l'amour. Alberich, nain hideux, que tourmente la convoitise de l'or, finit par le saisir et profère le serment impie. Le bruit de son larcin bientôt arrive jusqu'aux dieux. Ceux-ci, présentement, se voient réclamer par un couple fraternel de géans, Fafner et Fasolt, le prix du *burg* céleste, le Walhalla, que les deux énormes maçons viennent de construire pour eux. Et ce prix, convenu d'ailleurs, n'est autre que la belle et douce Freia, déesse de l'amour. « Plus d'amour, partant plus de joie. » Wotan, qui ne l'ignore pas, Wotan, le maître de l'Olympe scandinave, retarde le plus possible la livraison et cherche le moyen, si j'ose ainsi parler, de substituer au paiement en nature un règlement en espèces. Le subtil et perfide Loge, le petit dieu de la flamme, qui médite en secret la perte de ses collègues, survient dans le conseil, dans la querelle aussi, car les géans perdent patience et s'irritent. L'amour, au dire de Loge, a bien son charme. Rien sous le ciel et sur la terre n'est égal ou comparable à l'amour. Quelqu'un pourtant lui préféra l'or et la toute-puissance. C'est Alberich, et Loge vient au nom des Ondines le dénoncer et prier Wotan de le punir.

Déjà, par les discours du rusé compère, un vague désir s'est insinué dans l'âme des géans et dans celle du dieu. Rêveur et troublé vaguement, Wotan, que Loge accompagne, ira surprendre et saisir au fond du Nibelheim Alberich, possesseur de l'or et forgeron souterrain de l'anneau. Le Nibelung, dépouillé à son tour, rejettera sur le dieu la malédiction éternellement attachée au joyau funeste. Maintenant, pour le rachat de Freia, voici que les trésors, volés une fois de plus, s'amoncellent aux pieds et jusqu'au front de la déesse. Comme solde de sa rançon, les géans exigent même l'anneau que Wotan porte à son doigt. Averti par une voix prophétique, le dieu le leur abandonne. Eux, de se le disputer aussitôt. Fafner, d'un coup de massue, assomme son frère et s'enfuit, emportant la bague de malheur.

Le soir vient, un soir orageux d'abord, mais que bientôt l'arc-en-ciel éclaire. Aux feux du couchant resplendit la citadelle divine et, tandis que les filles du fleuve redemandent, lointaines et plaintives, l'or sacré, l'or chéri, pour elles seules sans menace et sans péril, on

voit sur l'arc aux sept couleurs, comme sur un pont de lumière, marcher vers le Walhalla, derrière Wotan pensif, le cortège des dieux.

Voilà les faits, qui ne sont rien. Quant au sens, à l'esprit, on l'a dégagé, développé trop souvent, pour qu'il soit désormais étranger à personne. Nul ne saurait plus demander, en parlant de l'immense poème issu de la préface grandiose : « Qui racontera sa génération ? » mais plutôt : « Qui ne l'a pas racontée ? » On connaît jusqu'au moindre rapport que soutient, avec une telle suite, un tel commencement. On avait déjà mesuré le tronc de l'arbre et compté ses rameaux ; on en découvre aujourd'hui les racines. Philosophie, religion, morale, sociologie et le reste, l'exégèse a pu trouver de tout, sinon tout trouver en un sujet et autour d'un sujet qui se définirait assez bien, à la manière de Nietzsche : le conflit éternel entre la volonté de puissance et la volonté d'amour. Le *Rheingold* ouvre le débat : après les incidens ou les péripéties de la *Walkyrie* et de *Siegfried*, il sera clos par la *Götterdämmerung*. Inutile de montrer, après tant d'autres, que, d'un bout à l'autre du quadruple drame, le principal personnage, le plus agissant, et celui par qui sont « agis » tous les autres, c'est Wotan. Quelqu'un l'a dit, l'*Anneau du Nibelung* est le drame ou la tragédie de la pensée de Wotan. Voilà pourquoi dans le *Rheingold*, sur le seuil et comme à la base de la tétralogie, Wotan occupe la première place et semble accaparer l'action tout entière. Enfin, dans l'ordre de la musique, autant que dans celui de la poésie et du drame, *Rheingold*, excusez le jeu de mots, est un véritable « exposé des motifs. » La musique ici, dit fort bien M. Chamberlain, après et d'après Wagner, « crée plastiquement les thèmes élémentaires, qui deviennent, en s'individualisant de plus en plus dans leur développement, les supports des tendances passionnelles du drame dans toutes ses ramifications, et des caractères qui s'y manifestent. » D'où l'intérêt particulier qu'il présente, intérêt « primordial » et correspondant, en sens inverse, à celui que possède la *Götterdämmerung*. La première partie du *Ring* est une annonce, la dernière une synthèse. Celle-ci nous procure un plaisir de mémoire, nous devons à l'autre la joie d'une surprise et d'une révélation.

Tâchons de les entendre, ces motifs, comme s'ils nous étaient nouveaux, en tâchant d'oublier ou d'ignorer aussi leurs fonctions et leur mission future, leurs développemens et leurs métamorphoses à venir. Sous leur forme élémentaire, en eux-mêmes, en eux seuls, ils ont déjà le caractère, la force, ou la grâce, et la beauté. Sans doute, et M. Chamberlain encore l'a fait justement remarquer, « dans l'*Or du Rhin*,

la parole joue un rôle prépondérant. » On y converse, on y « cause » volontiers, et la « causerie » wagnérienne, ici comme ailleurs, ne saurait toujours passer pour un modèle de concision et de vivacité. Le fil en est un peu long, un peu lourd; il arrive qu'il traine, s'embrouille ou se noue. Mais, dans *Rheingold* aussi, l'épisode ou l'effusion lyrique est fréquente, et souvent un motif unique suffit, tant il a d'ampleur et de vertu créatrice, à la constituer. « J'aime beaucoup l'*air* de Loge, » disait à Bayreuth, en 1876, un des premiers auditeurs de l'ouvrage. Il aurait dit tout à fait bien s'il eût qualifié non pas d'*air*, mais seulement de *lied*, le fragment le plus mélodique et le plus exquis du récit du jeune dieu.

Plus bref, et de beaucoup, tel autre thème, celui de la forge par exemple, nous apparait tout de suite comme une figure sonore originale et significative, avant, bien avant que nous ne puissions prévoir quelle symphonie le premier acte de *Siegfried* en doit sortir un jour. Mais surtout la première et la dernière scène de l'ouvrage sont d'une largeur, d'une liberté, d'une magnificence extraordinaires. Ajoutons que la beauté de l'un et de l'autre tableau consiste moins dans la combinaison que dans l'unité, moins dans l'enchevêtrement de nombreux motifs que dans le développement d'un thème unique. C'est même une des raisons qui donnent à l'introduction comme à la conclusion de *Rheingold* un caractère, en quelque sorte classique, d'assurance, de certitude, que la musique de Wagner ne possède pas toujours au même degré.

Une autre cause expliquerait peut-être cette impression de sécurité, ce plaisir sans trouble et sans défiance qu'à l'audition comme à la lecture de l'*Or du Rhin* nous avons plus que jamais ressenti. Gounod disait un jour qu'il aurait voulu se bâtir une cellule dans l'accord parfait. Le Wagner de *Rheingold* s'y est construit plus d'un palais, et merveilleux. Le célèbre prélude est le premier, château d'eau véritable, château sous les eaux, demeure de cristal où se jouent en chantant les divines nageuses.

Tout le monde connait, et depuis longtemps, la composition de ce prélude. En bas, tout en bas, sur le fond même du fleuve, se pose d'abord la tonique; la dominante bientôt s'y ajoute, puis la médiante, et voilà l'accord parfait constitué. Le morceau tout entier sera formé de ces trois seules notes, mais sous combien de formes diverses, dans un ordre que de fois changé! Il en faut premièrement observer la disposition rythmique, à six-huit; elle produira l'image sonore du courant et de la fluidité. Puis, la même figure, répétée à différens niveaux,

imitant la superposition des couches liquides, ajoutera la sensation de la profondeur à celle du mouvement. Bientôt, aux notes essentielles, employées seules d'abord, viendront s'agréger les notes de passage; mais elles ne feront qu'effleurer les premières, et celles-ci continueront de marquer la mesure et de régler en quelque sorte la fuite des eaux. Les valeurs maintenant se divisent, les croches se changent en doubles; variante nouvelle, par où s'accroît encore l'impression du glissement et de la vitesse. Le rideau se lève, et les trois Ondines commencent de chanter. La première note que pose la voix de l'une d'elles est la première aussi qui soit étrangère à cet accord parfait tenu depuis si longtemps. Sans violence, rien que par une touche délicate autant qu'imprévue, elle en rompt un instant le charme, mais ce n'est que pour l'imiter ou le reproduire, et, de l'*appoggiature* légère, un nouvel ordre d'harmonies, parfaites toujours, naît et se reforme aussitôt. D'un bout à l'autre de la scène, il en sera constamment ainsi. Presque partout s'enchaîneront, se fondront les unes dans les autres les consonances pures et les accords inaltérés. La rayonnante apparition de l'or en réalisera pour ainsi dire la suprême perfection. Les mêmes notes sonneront la claire fanfare du métal qui va s'embraser. Et quand il brillera, quand il brûlera, perçant de son éclat aigu les ondes qui ruissellent autour de lui sans l'éteindre, enivrées alors et triomphantes, les agiles gardiennes lanceront sur les notes invariables, par degrés, et jusqu'à la tonique supérieure, leurs cris d'enthousiasme et d'amour. Hélas! la menace, puis l'attentat consommé d'Alberich troublera ces fraternels concerts. Pourtant, la douleur même des Naïades ne jettera pas le désordre en leurs chansons harmonieuses, et plus tard, bien plus tard, quelques accords mineurs, mais parfaits comme ceux qui fêtaient la présence et la pureté de l'or, en pleureront la profanation et la perte.

Ur-Melodie, mélodie primitive, j'en sais plus d'une qui mériterait aussi bien que la première, celle du prélude, d'être appelée ainsi. Nombreux sont les thèmes de *Rheingold* constitués par les élémens de l'univers sonore qu'on peut nommer essentiels, puisqu'il n'est rien dans la musique entière qui ne vienne de cette origine, l'accord parfait, et ne retourne à cette fin. C'est un accord parfait dont la voix de Loge, vantant les délices d'amour, égrène, en un ton clair, les notes cristallines. Accord parfait, dans une des dernières scènes, l'appel de Donner aux nuées, aux vapeurs de l'orage. Accord parfait, quelques pages plus loin, la gracieuse invitation de Froh, mettant l'arc-en-ciel, comme un pont, ou comme une avenue

d'honneur, à la disposition des dieux. Enfin, il existe dans le *Rheingold* un motif, et de première importance, à la fois correspondant et contraire au motif du prélude, se partageant pour ainsi dire avec celui-ci l'organisme ou l'économie entière de l'ouvrage. Admirable d'ampleur et de sérénité, ce n'est plus seulement un accord parfait, mais une longue série d'accords parfaits qui le constitue. A peine est-il besoin de le nommer et vous avez déjà reconnu le thème du Walhalla. Dès la seconde scène, il succède et s'oppose par tous ses élémens, par le rythme, la tonalité, le mouvement, les timbres, aux thèmes divers du tableau précédent. Après l'impression de l'inconsistance et de la légèreté, d'un glissement et d'un ondoiement perpétuel, il nous donne la sensation de l'aplomb, de la masse, et, pour toujours aussi, de la stabilité. Là-bas, tout se dérobait; tout se tient ici. Mais tout également se dresse, car autant cette musique s'appuie, autant elle s'élève, et, des fondations jusqu'au faîte, par degrés, par étages sonores, elle érige devant nous l'édifice entier.

Il remplit, ce thème du Walhalla, toute la dernière scène, l'épilogue, à peine inférieur à celui de la *Walkyrie*, où la partition de l'*Or du Rhin* trouve son couronnement et son apothéose. Et si, comme nous l'avons dit, la conclusion de l'œuvre, à certains égards, s'éloigne des prémisses, à d'autres elle s'y rapporte et s'y rattache. Différens, jusqu'à l'antithèse, par la forme ou la figure des sons, par le mouvement et la direction des lignes mélodiques, les deux épisodes musicaux tirent de l'ordre harmonique un élément et même une substance commune. Cela suffit pour qu'ils se répondent, pour que réciproquement ils se confirment, pour qu'ils enveloppent tout le sujet, tout le tableau, des profondeurs du fleuve au sommet de la montagne, d'une atmosphère et d'un sentiment unique, fait de calme, d'assurance et de sérénité.

Telle n'est pas toujours, on le sait, l'action du génie de Wagner. Et même on a pu dire, en langage métaphysique, que ce génie a pour objet ou pour domaine l'être moins que le devenir. Mais, dans la musique de l'*Or du Rhin*, nous aurons cette fois-ci reconnu le principe ou la vertu contraire, admiré ce qui demeure, au lieu de ce qui passe, et ce qu'il y a, non pas de mobile et de changeant, mais de permanent et de fixé.

L'interprétation de l'*Or du Rhin*, dans l'ensemble, est satisfaisante. Un peu confus et pâteux au commencement, l'orchestre a montré plus tard de la discrétion, de la finesse et de la légèreté. Ces dons ne sont pas tout à fait ceux de M. Van Dyck. Lorsqu'il joue le rôle de Loge, on peut le regretter. On ne s'imagine plus Wotan, à l'Opéra,

que « sous les espèces » de M. Delmas. J'ai beaucoup aimé les trois jeunes personnes aquatiques pour la justesse et la fraîcheur de leur voix. Alberich est mieux que passable et Mime est excellent. Médiocre a paru le décor montagneux, mais charmant le décor fluvial, où j'aurais seulement souhaité que l'or, au lieu de luire à peine, resplendît.

Tout à l'heure, en passant, nous avons nommé Charles Bordes. Cela ne saurait suffire à son mérite, non plus qu'à nos regrets. On donne, vous le savez, on prodigue même aux musiciens le titre de maître. Il en est un autre, plus humble, mais plus beau, celui de serviteur. Nous en voulons saluer ici le grand et noble artiste qui vient à peine de mourir.

Son œuvre est connue, mieux que cela, populaire. Tout le monde sait quelle part fut la sienne dans la création, puis dans la direction et le développement des *Chanteurs de Saint-Gervais*, cette parfaite maîtrise, et de ce Conservatoire indépendant, la *Schola*. Après un long et dur labeur, quand la maladie et l'infirmité le frappèrent, très jeune encore, Bordes ne se rendit et ne se retira pas tout entier. Désormais, à de moindres travaux, il n'apporta pas moins de courage. Tout pouvait décliner en lui, hormis l'enthousiasme et l'amour. Jusqu'à la fin, avec ce double levier, il se flattait de soulever le monde. Au fait, n'était-ce pas un monde, auquel il avait rendu, naguère, le mouvement et la vie? Que savait notre génération, du moins par expérience, des anciens maîtres de la polyphonie religieuse, les Roland de Lassus et les Palestrina, les Victoria et les Josquin de Prés, avant que nous les annonçât leur jeune précurseur! Leurs voix heureusement, que la sienne avait réveillées, ne résonnèrent pas dans le désert. On accourut en foule, on s'émut à des accens nouveaux. Pour rétablir dans ses droits, dans sa dignité, dans sa gloire, une catégorie, — et laquelle! — de l'idéal sonore, il avait suffi qu'un modeste maître de chapelle osât un jour étendre la main.

Que de nobles signes, le plus souvent religieux, cette main traça dans l'air! Messes et motets, oratorios et cantates, combien de chefs-d'œuvre inconnus, oubliés, ne la vit-on pas guider et soutenir! Rien n'échappait à l'universelle curiosité de Bordes, pas plus qu'à sa généreuse sympathie. Rien, si ce n'est lui-même, et lui tout entier, son talent d'abord, et ses intérêts bien davantage. Encore une fois il avait choisi pour devise le beau mot de Kundry : « *Dienen*, servir. » Ainsi, de sa mission, vraiment apostolique, le détachement fut la première

vertu. L'idéalisme en était une autre. Ce qu'il souhaita laisser et ce qui gardera sa mémoire, ce n'est pas tant des œuvres, malgré le mérite, quelquefois éminent, des siennes, qu'une influence, un souffle, un esprit.

Nous nous souviendrons également de son âme. Nulle ne fut plus haute, plus simple et plus pure, maîtresse à la fois plus forte et plus douce du corps diminué, douloureux, qu'elle anima jusqu'à la fin. Jusqu'à la fin aussi, par une grâce précieuse, l'artiste aura vécu de ses rêves. Rêves toujours de beauté, jamais de richesse et d'honneurs. Pauvre entre les pauvres, Bordes l'était avec délices, avec fierté même, sans l'être avec orgueil. Que dis-je ! il trouvait moyen de l'être avec magnificence et, comme on dit, « le meilleur » de son gain ou de ses recettes, le devenait aussitôt de sa charité.

Daigne là-haut, parmi les maîtres qu'il a servis et glorifiés, le maître des maîtres l'accueillir ! On l'a couché sous la terre natale. J'aurais aimé qu'il reposât plus près de nous. Dans son école peut-être, au milieu de ses compagnons et de ses disciples? Mais non, plutôt à Saint-Gervais, dans son église, pleine encore des harmonies qu'il y avait réveillées et qui flotteraient, à jamais, sur son tombeau.

CAMILLE BELLAIGUE.

P.-S. — Nous avons analysé dans la *Revue* du 15 octobre dernier un livre intitulé *Trouvères et Troubadours* et publié dans la collection : *Les Maîtres de la Musique* (Félix Alcan, éditeur), sous le nom de M. Pierre Aubry. A propos de cet ouvrage et sur la question de la propriété littéraire, un différend s'est élevé entre M. Jean Beck et M. Pierre Aubry. M. Jean Beck nous informe et nous prie de vouloir bien annoncer que la cause, portée devant une commission d'arbitrage, a été jugée, à l'unanimité des voix, contre M. Pierre Aubry. Il a même été décidé que la première édition de l'ouvrage serait retirée du commerce et que la seconde porterait toutes les rectifications exigées et obtenues par M. Jean Beck.

C. B.

ESSAIS ET NOTICES

VISAGES D'ASCÈTES (1).

Dans la dernière note de son *Port-Royal*, Sainte-Beuve signale une lacune au merveilleux tableau qu'il vient de tracer de la vie religieuse au XVIIe siècle : nous connaissons les âmes, il nous manque de voir les visages. Grâce à M. Augustin Gazier, l'homme de France qui sait le mieux son Port-Royal, cette icoconographie, dont Sainte-Beuve avait conçu le plan, nous la possédons désormais : c'est un recueil modèle, où le savant éditeur s'est plu à nous faire part, non seulement des trésors de sa pieuse érudition, mais des richesses uniques de ses collections port-royalistes. M. André Hallays s'est chargé de l'introduction : l'auteur de tant de pages pénétrantes sur Port-Royal était le guide tout désigné de ce nouveau pèlerinage. Enfin, l'exécution matérielle du livre est digne des grands souvenirs que l'on voulait commémorer. Nous avons maintenant le Port-Royal complet, extérieur et intérieur, avec ses apparences visibles autant qu'avec sa physionomie morale. C'est un des épisodes les plus originaux de notre histoire qui ressuscite à nos yeux. Les choses reprennent leur vie et leur actualité. Et peu à peu on voit s'évoquer le cadre et les acteurs de ce grand drame d'idées...

On nous fait connaître d'abord l'intimité du monastère. Deux pieuses filles, deux artistes amies de Port-Royal, devinant l'arrêt de mort qui menaçait la chère maison, prirent soin d'en fixer les traits et d'en sauver le souvenir. Suivons-les ; visitons, tel qu'on le voyait à la

(1) *Port-Royal au XVIIe siècle.* Images et portraits, avec des notices historiques et iconographiques par M. Augustin Gazier. Préface de M. André Hallays. Paris, Hachette, in-folio, 1909.

veille de sa ruine, ce petit monde anéanti. Entrons dans l'église sombre de Robert de Luzarches, au sol pavé de tombes; jetons un regard sur l'autel que décore la *Cène* sévère de Philippe de Champagne; puis, la clôture franchie, pénétrons dans le chœur où chantent, blanches et droites devant leurs stalles sculptées, les quatre-vingts religieuses. Après les vêpres, suivons la procession des nonnes, faisant le tour du préau du cloître jonché de roses, chacune tenant un cierge en main, dans la lente psalmodie des proses et des hymnes. Puis, c'est l'assemblée du chapitre, et l'admirable concile de ces robes candides, signées d'une croix de sang, sous le voile aux ailes noires; ce sont les exercices de la communauté, l'ordre et le silence du réfectoire, le long corridor des dortoirs, avec ses devises sépulcrales sur le linteau de chaque cellule, les offices charitables de l'infirmerie, de la lingerie, ceux de la porte où se fait, dans le large panier tenu par deux valets, la distribution du pain aux mendians. Une autre page nous montre la récréation, où les moniales filent en cercle sur les bancs de la « Solitude, » à l'ombre d'un petit bois, arrosé d'un ruisseau, et que domine un Calvaire. Et tout autour, ce site charmant, demeuré, lui, presque intact, où Racine enfant rêva ses premiers vers. Certes, ce sont de médiocres gravures que celles de Magdeleine de Boulogne et de Magdeleine Hortemels : pourtant il s'en dégage un parfum que n'ont pas beaucoup d'œuvres plus adroites et plus ambitieuses. C'est la mélancolie des choses qui vont mourir.

Il ne faudrait pas croire le XVIIe siècle inaccessible à cette sorte d'émotions. On n'a pas attendu Chateaubriand pour comprendre et goûter la poésie du christianisme. Ces âmes cloîtrées connaissaient le génie des cloîtres. Je n'évoquerai pas les divins chœurs d'*Esther* à propos de ces naïves images. Mais comment ne pas rappeler ces expressions touchantes de la sœur Anne-Eugénie qui, en regardant le ciel au-dessus du dortoir, « s'imaginait, dit-elle, qu'il y était plus serein qu'ailleurs; » qui, en ses jours d'abattement, se sentait « toute ravie » en apercevant les étoiles, et ne résistait pas à la « douce harmonie » que faisait, dans le vallon, la palpitation des trois cloches de Port-Royal?

L'essentiel du livre, c'est l'admirable répertoire de portraits qu'il nous offre : il y a là, en trois cents figures, l'annuaire complet de Port-Royal, tout ce qui se meut, vit, intrigue, combat, dispute, agit ou s'agite pour ou contre, partisans, adversaires, amis ou ennemis, hommes et femmes, clercs et laïcs, évêques, papes, princes, gens d'épée ou de robe, tout ce qui, de près ou de loin, dans un sens

ou dans l'autre, se trouva mêlé à cette extraordinaire aventure religieuse. C'est, en un mot, la société entière du grand siècle. Mme de Sévigné y figure éblouissante, à cause de son goût pour les écrits de Nicole, — elle voulait en faire « un bouillon, » — de son admiration pour M. d'Andilly, et de la lettre charmante où elle appelle Port-Royal « le séjour des anges sur la terre ; » le grand Condé, pour sa réplique à La Feuillade, qui menaçait de couper le nez à tous les jansénistes : « J'espère, monsieur, que vous ferez grâce à celui de ma sœur; » le poète Chapelain, parce que M. de Saci estimait sa *Pucelle;* le médecin Gui Patin, quoique sentant le fagot, parce que les Jésuites étaient sa bête noire, et qu'il jubilait des bottes que leur portait Arnauld. Les titres de chacun sont scrupuleusement pesés selon l'équité port-royaliste. De là un classement assez inattendu. Les premiers sont les derniers. Un simple jardinier, comme l'excellent M. Charles, précède des bienfaiteurs comme le duc de Luynes. Le Roi se perd au loin dans la foule. Et ce changement d'optique ou cette interversion de rôles n'est pas le trait le moins piquant de cette immense comédie humaine, qui embrasse tout le siècle et l'engage de gré ou de force dans les vicissitudes d'une querelle monastique.

A vrai dire, ce sont uniquement les personnages de Port-Royal que nous cherchons dans cette galerie. Ils sont là tous, ou presque tous, moins un petit nombre dont il a été jusqu'ici impossible de découvrir le portrait. Quant aux principaux, pas un ne manque; et quelques-uns des plus considérables s'y retrouvent en plusieurs états, et comme en diverses épreuves, données successivement par l'âge, ou par la vision de différens artistes. C'est ainsi que nous avons Pascal, dans le précieux croquis du juriste Domat, à l'âge où, à Clermont, avec « des barres et des ronds, » le merveilleux enfant inventait la géométrie; puis, dans la splendide planche d'Edelinck, fiévreux, moite, le front brûlant et dénudé, l'œil plein d'éclairs; et enfin, mort, dans la rigueur maigre et livide du plâtre, masque saisissant de César ennuyé, avec sa moue de paix, de satiété et de dédain. Il arrive ainsi que nous trouvions le mot de caractères difficiles. Tout le monde connaît, au musée de Versailles, le magnifique Saint-Cyran de Philippe de Champagne : on n'oublie plus, pour l'avoir vue une seule fois, cette tête d'un volume énorme, posée, presque sans cou sur le rochet empesé, et toute compliquée et embrouillée de rides : tête admirable de médecin, d' « Hippocrate spirituel, » comme la définit Sainte-Beuve, une de ces têtes, ajoute-t-il, « qui ne trouvent leur beauté qu'en tournant au vieillard. » Sainte-Beuve igno-

rait le portrait anonyme de Magny-les-Hameaux : un Saint-Cyran de trente-cinq ans, jeune, en costume d'abbé, au teint mat, enflammé d'amour et de passion, une des plus belles figures qu'un artiste puisse rêver pour un type d'apôtre, d'enthousiaste ou de martyr. Cette nouvelle image explique ce personnage à double fond, « plus dangereux que six armées, » disait de lui Richelieu, et cette puissance magnétique, royale et enivrante qu'il exerçait presque toujours sur quiconque l'approchait. Le visage hermétique, broussailleux, aperçu par Champagne, ne nous donne que le sondeur de reins et le directeur de consciences; mais l'autre visage émergeait parfois sous son nuage, et alors éclataient, comme dit Lancelot, ces « rayons de sainteté qu'on ne pouvait soutenir » et qui faisaient qu'on croyait voir « un nouveau Jean-Baptiste dans le désert. »

De telles figures expliquent la place, en apparence démesurée, que Port-Royal occupe au XVIIe siècle. Sa cause pouvait être médiocre et ses idées étroites; mais quelle tension d'énergie et quelle grandeur de caractères! Nulle école ne fut plus féconde en âmes originales. « Qui ne connaît pas Port-Royal, a-t-on dit, ne connaît pas l'humanité. » On comprend que Sainte-Beuve ait choisi ce groupe singulier comme centre d'études, et se soit proposé pour objet cette description d' « une tribu, d'une race sainte. » Et à cet égard, si son dessein était de faire faire un pas à la psychologie, de distinguer et de classer les âmes par espèces, et d'essayer, en quelque sorte, l' « histoire naturelle des esprits, » le présent recueil de M. Gazier devient le complément indispensable de son livre : il s'y adapte, non comme une simple illustration pittoresque, mais comme un véritable atlas d'anatomie ou de biologie morales. Rien de plus curieux que de vérifier ou de contrôler l'une par l'autre la page d'analyse écrite et le document du peintre ou du graveur. On admire une fois de plus le diagnostic du psychologue, et ce don, qu'il ne partage peut-être avec personne, de rendre les nuances les plus fugitives de la vie. On distingue les confesseurs, les pénitens, les solitaires. Voici le doux Singlin, le « pur vicaire, » l'Éliacin de Port-Royal; voici M. de Barcos, neveu de Saint-Cyran, — le portrait même de l'oncle, moins la flamme et l'onction, en qui tout est ingrat, dont chaque geste est une maladresse, — tête brouillonne avec on ne sait quel pauvre air de vieille fille ; c'est le délicieux M. Hamon, le maître de Racine, l'âme la plus franciscaine, le poète de Port-Royal, avec sa longue figure souriante et ingénue, ses longues mèches, ses longs doigts, et son regard où flotte un émerveillement comme dans celui de La Fontaine ; c'est le souffreteux, l'inquiet et le timide Nicole,

l'ami du grand Arnauld, son satellite et sa victime, ayant peur de son ombre, et qui se trouva, sans savoir comment, embarqué en pleine mer et en pleine tempête, lui qui ne passait pas la Seine sans emporter deux calebasses pour surnager en cas de naufrage.

Mais un groupe s'enlève avec un relief incomparable : celui de la dynastie Arnauld. Qui donc a dit que le Jansénisme n'était que le démêlé personnel de la famille Arnauld et de la Compagnie de Jésus ? Abbesses, religieuses, prêtres ou solitaires, ils furent, à Port-Royal, quinze ou seize du même sang ; on y voit se rejoindre trois ou quatre générations : ils forment bloc. Solide race de roche auvergnate, tous avocats, soldats, — l'aïeul, au XVIe siècle, cumulait les deux rôles ; et c'est merveille de voir se perpétuer ou alterner, à travers les individus, le double trait du grand ancêtre, parlementaire et combatif. Comme document de zoologie morale, et comme étude de permanence ou de variation du caractère dans l'espèce, peu de cas se présentent dans des conditions plus favorables que cette grande race bourgeoise et historique. La plupart des personnages nous sont connus par les portraits des deux Champagne. En tête, la grande abbesse, la Mère Angélique de Saint-Paul, celle par qui tous les autres vinrent à Port-Royal : une figure carrée, les traits un peu hommasses, trônant sur son fauteuil de paille, auquel elle ne s'appuie ni du dos ni des bras, ferme, calme, assurée, et faite pour servir d'assise, comme un roc sur lequel on peut fonder sans crainte et qui défiera les orages. C'est elle qui fait comprendre le mot de Royer-Collard : « C'étaient des gens avec qui on savait sur quoi compter. » Le même type viril se retrouve, avec quelque chose de plus revêche, dans son aînée Mme Le Maître ; avec quelque chose de plus fondu, de plus aimable et de plus gras, dans sa cadette la Mère Agnès. La figure la plus féminine de cette race héroïque, la seule, semble-t-il, qui ait eu ce qu'on peut appeler de la grâce, c'est l'humble, docte et prudent Le Maître de Saci, avec sa longue tête de chèvre un peu camuse, ses manières d'acolyte, son infini effacement, — celui dont le dernier souffle, en rendant l'âme, fut : « O bienheureux Purgatoire ! » « Victoire ! Victoire ! » s'écriait au contraire sa tante, la sœur Anne-Eugénie, gagnant sa mort comme une bataille, et expirant comme un triomphe.

On ne peut les énumérer tous. Mais il faut dire un mot du plus célèbre, le dernier des vingt enfans de M. Arnauld l'avocat, celui qui concentre et résume toutes les forces de la race, et qui, pendant plus de quarante ans, incarne presque à lui seul la cause du jansénisme : Antoine Arnauld, le grand Arnauld. Pour celui-là, — quand on

évoque sa vie battue et tourmentée, passée toute d'exil en exil, à lutter et écrire du fond de l'ombre et des retraites ; quand on connaît ce tempérament de polémiste et de « lion, » dont chaque instant fut une action, ce jouteur qui argumenta sans trêve ni découragement, rebelle, opiniâtre, invulnérable, infatigable, et qui, lorsqu'on lui conseillait de désarmer un moment, répondait : « Nous aurons l'éternité pour nous reposer. » — c'est une surprise que de voir son admirable portrait. Ce grand athlète, c'est donc cette petite figure noiraude, avec sa pelisse élimée de docteur sur sa poitrine chétive ; et cette main fluette qui tient quelques secondes sa plume suspendue, est-ce celle d'où partirent des coups si redoutables ? Le regard surtout est captivant ; un regard long, profond, chargé de mélancolie, et qui vous considère avec accablement. L'ensemble respire un air à la fois de candeur et d'inexprimable douceur. Rien de plus émouvant.

Et peu à peu, à mesure qu'on entre davantage dans l'intimité de ces portraits, une figure se dégage et une pensée vous enveloppe : c'est celle du portraitiste, Philippe de Champagne. D'autres ont travaillé ou peint pour ces messieurs : son neveu Jean-Baptiste, encore si mal connu, ne lui est peut-être pas beaucoup inférieur. Lui seul pourtant reste lié indissolublement au souvenir du monastère. Il est le peintre de Port-Royal. M. André Hallays l'a dit, dans son introduction, avec son tact exquis, sa sûreté de goût, de science et de critique : c'est qu'il existait une sorte de convenance intime entre le talent du peintre et la nature de ses modèles. Il était fait pour eux, comme ils l'étaient pour lui. C'est là un de ces cas de prédestination ou d'harmonie préétablie qui se rencontrent quelquefois dans l'histoire de l'art, et dont les résultats sont toujours les œuvres les plus rares. Mais il y a plus, et il faudrait, si on en avait le temps, écrire l'histoire de sa « conversion. » Elle serait, il est vrai, presque toute à deviner ; on ne peut qu'entrevoir les choses : des œuvres de la jeunesse du maître, presque tout a disparu. Il ne se montre guère à nous que mûr, dans son arrière-saison, aux environs de la cinquantaine, passé l'heure de l'expansion et de l'éclat, comme dans le beau portrait du Louvre, grave, mâle, adouci par les derniers rayons du jour : ainsi que pour tant d'autres à Port-Royal, c'est une de ces vies dont on ne connaît bien que l'automne et le soir.

C'était un Flamand de haute taille et de grande santé, de caractère placide et de flegme imperturbable, avec une sensibilité discrète qui se trahissait peu et s'enveloppait de pudeur. Il avait eu quinze ans de grande célébrité. Sous Louis XIII, il avait été le plus fécond et le plus

en vue des peintres de la Cour. De ses travaux d'alors, de toute son œuvre d'apparat pour les souverains et les ministres, dans les châteaux et les palais, au Luxembourg, à Rueil, au Palais-Cardinal, rien ne subsiste plus, hormis de rares et splendides portraits : ceux de Richelieu, par exemple, sont des pages somptueuses, d'une opulence de vie et d'une sonorité inconnues à l'école française. Puis il avait éprouvé de grands malheurs. Des chagrins domestiques l'engagent à une demi-retraite. A trente-six ans, il perd sa femme. De ses trois enfans, il ne lui reste qu'une fille. Cette fille, pensionnaire à Port-Royal, se fait religieuse. Son père ne la suivit pas; il ne se mêla pas aux pénitences des solitaires; mais son cœur, si je puis dire, prit le voile avec son enfant. Il s'écarta du monde sans ostentation. On voyait régulièrement aux séances de l'Académie, dont il était un des « anciens, » ou membres fondateurs, sa stature corpulente et son majestueux visage. Il habitait sur la montagne Sainte-Geneviève, la paroisse janséniste de Saint-Jacques du Haut-Pas, quartier de collèges et de couvens, plein de jardins et de silence, où il respirait plus à l'aise, et où la vie se rythmait au son des Angelus. Là, il méditait ses grandes pages savantes et austères. Et de temps en temps, il se divertissait à faire des paysages.

Plus tard, il se retira à l'ombre de Saint-Gervais, dans l'étroite rue des Écouffes; lieu plus sombre, plus étouffé, qui allait à cette fin d'existence veuve et en grisaille. Il était si religieux qu'il refusa de peindre un dimanche une postulante qui devait prononcer ses vœux le lendemain. Souvent il allait voir sa fille à Port-Royal. Dans les allées du parc, il causait longuement avec M. Hamon ou M. de Saci, qui l'entretenaient de son art, et qui l'estimaient pour sa science et pour sa piété. Tout, en lui et autour de lui, portait une ombre janséniste. Sa servante, en mourant, légua ses économies à Port-Royal. Pour lui, le nécrologe le résume en deux mots : « Philippe de Champagne, bon peintre et bon chrétien. »

Telle est l'initiation qui fit de cet étranger, de ce grand coloriste, le peintre incomparable de la plus sévère des familles religieuses. Il était humble ; peu créateur, il avait le goût de la réalité. Dans le tableau de *Rébecca* de son maître Poussin, il regrettait l'absence des chameaux d'Eliézer. Pour sa part, il n'omettait pas, dans son *Ève pleurant la mort d'Abel*, le chien qui vient flairer le cadavre de son maître. Ces traits faisaient dire qu'il avait conservé de la lourdeur de son pays. Mais par là il était un portraitiste irréprochable. Port-Royal a toujours eu le goût des souvenirs et des reliques. On se rappelle M. Le Maître tranchant les mains au cadavre de Saint-

Cyran. Le portrait devenait ainsi une forme de la piété. Cette piété, Champagne l'éprouvait tout entière. Il était de la famille morale de Port-Royal. Pour traduire, et le plus souvent de souvenir, ces graves et austères visages, nul ne pouvait le remplacer, ni prendre, comme lui, le ton de la maison. Sa palette se réduit : des noirs, des blancs, des gris, en composent toute la gamme. Rien pour l'imagination, hormis le jeu délicat de ces harmonies amorties et contrites, de ces tons presque immatériels. Il n'est pas jusqu'aux leçons classiques de Poussin, dont la contrainte, qui lui fut tant de fois une gêne, ne serve alors le réaliste d'une manière imprévue, en lui faisant écarter tout détail accessoire, et en concentrant tout l'effort sur les traits du visage. Mais, dans ces peintures sans luxe, faites de nuances neutres et mélancoliques, s'exprime toute la tendresse d'une âme pieusement émue. Et le jour où la fille du maître, paralysée depuis deux ans, fut subitement guérie à la suite d'une neuvaine, ce jour-là, le croyant trouva dans son cœur paternel le sujet de cette page vraiment inexprimable, où deux religieuses en prières, en robes blanches, dans une cellule blanche, pâles sous leur voile noir, transparentes d'une lueur du dedans comme une double lampe d'opale, conçoivent l'espérance d'on ne sait quoi de surnaturel.

Il est étrange que l'art, pour lequel Port-Royal professait tant de dédain, soit le seul héritage qui en subsiste aujourd'hui. Sa rhétorique est peut-être la seule partie encore vivante de sa doctrine : le mépris de la beauté serait-il donc la première condition pour réaliser la beauté ? L'absence de virtuosité, l'horreur de tout charlatanisme, la crainte d'exagérer, ou de faire paraître plus de sentiment qu'on n'en a, sont toujours des leçons excellentes. En posant le naturel comme règle du style, ces ascètes en ont donné la seule formule qui ne soit pas mensongère. N'avoir pas plus d'esprit qu'il n'y en a dans les choses, ne pas feindre le talent qu'on n'a pas, rester sincère avec soi-même, c'est toute l'esthétique de Racine, de Pascal : c'est, dans ses portraits, celle de Philippe de Champagne. Et s'ils nous touchent, c'est pour avoir été, dans toute l'acception du mot, comme ils s'intitulaient eux-mêmes, des « amis de la vérité. »

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il y a, semble-t-il, dans l'histoire de nos ministères successifs, quelque chose de permanent, ou du moins quelque chose qui se renouvelle dans des conditions analogues. Le ministère Clemenceau, dès le lendemain de sa formation, a été en butte aux attaques des radicaux, qui ont essayé de le renverser et qui, ayant échoué dans leurs tentatives, ont fini par se soumettre en rongeant leur frein. Il en est de même pour son successeur. Bien accueilli par le pays, M. Briand l'a été assez mal par la Chambre, et on s'est demandé s'il résisterait aux premiers assauts qui lui seraient livrés. Les conspirateurs qui travaillaient contre lui étaient les mêmes radicaux et socialistes avec lesquels M. Clemenceau s'était déjà trouvé aux prises. Il a essayé de les désarmer en prenant, à leur profit, la défense du scrutin d'arrondissement, et il y a réussi dans une certaine mesure. Cependant les défiances persistaient. Une coalition d'intérêts menacés s'était formée, et ses ramifications s'étendaient très loin, à travers les partis les plus variés. On avait préparé des motions qui avaient pour objet de repousser en bloc, sans même les discuter, sous la forme dédaigneuse d'une sorte de question préalable, les impôts nouveaux demandés par M. le ministre des Finances pour mettre le budget en équilibre. Le gouvernement aurait abdiqué toute dignité s'il avait accepté un vote de ce genre; aussi était-il résolu à en demander le rejet et à poser la question de confiance. C'est là-dessus qu'on espérait le renverser.

M. Cochery avait eu pourtant ce qu'on appelle une bonne presse, lorsque, pendant les vacances, il avait établi, d'accord avec la Commission compétente, les bases du budget de l'année prochaine. On avait rendu justice à la probité d'esprit et au courage moral avec lesquels il avait mis le pays en face de la réalité budgétaire, c'est-à-

dire en face d'un déficit de 200 millions qu'il avait annoncé la volonté de combler au moyen d'un même chiffre de recettes. Le pays doit, en effet, s'accoutumer à la pensée que, quand on fait des dépenses, il faut les payer. En principe, M. Cochery était inattaquable; mais, en fait, on ne peut proposer des impôts nouveaux sans menacer, et même sans atteindre des intérêts qui sont souvent respectables, et on s'expose à provoquer contre soi une levée de boucliers. C'est ce qui est arrivé à M. le ministre des Finances. Pensez donc! il demandait une portion notable de ses recettes à diverses denrées alimentaires, dont la plupart sont liquides. Toucher aux marchands ou aux débitans de vin et de liqueurs est la témérité suprême sous un régime comme le nôtre. Pourtant cette partie du budget de M. Cochery n'est pas la plus critiquable; celle qui se rapporte à l'augmentation des droits successoraux, déjà si démesurément accrus dans ces dernières années, l'est beaucoup plus. Mais les héritiers éventuels ne sont pas organisés en corporation; ils ne sont pas syndiqués; le jour où ils toucheront leur héritage est incertain; ils sont frappés les uns après les autres, à des intervalles parfois très éloignés, et non pas tous en même temps; le mal que fait une mauvaise loi successorale n'est donc pas senti tout de suite, tandis que le tort fait aux débitans de boissons est immédiat et frappe la collectivité tout entière, lorsqu'on élève la taxe qu'ils doivent payer. Aussi une grande agitation s'est-elle produite parmi eux. Les députés des grandes villes, comme M. Georges Berry, ou ceux des régions viticoles, comme M. Lasies, ne pouvaient pas y rester indifférens. MM. Berry et Lasies ont été les auteurs d'une des motions dont nous avons parlé plus haut, qui avaient pour but de rejeter en bloc et sans phrases inutiles les impôts imprudens de M. Cochery, et c'est sur ce terrain que les ennemis avoués ou inavoués du ministère se sont donné rendez-vous. Le gouvernement a senti la nécessité de manœuvrer. M. le ministre des Finances a continué de déclarer qu'il n'admettrait pas le rejet de ses impôts dans les conditions sommaires que proposaient MM. Berry et Lasies; il demandait, il exigeait que ses impôts fussent discutés un à un, annonçant toutefois qu'il les défendrait sans amour-propre d'auteur, et qu'il était prêt à y renoncer, à la condition qu'on en trouvât d'autres pour les remplacer. Que voulait-il, en effet? L'équilibre du budget. Si l'on assurait par d'autres moyens que les siens, il n'y ferait pas d'objections. Cette attitude du gouvernement était habile sans doute, mais ce n'était pas une solution : elle reculait seulement la difficulté. On ne pouvait pas renverser un ministère qui demandait que, conformément à la méthode habituelle, la

Chambre commençât par discuter et par voter les dépenses, étant entendu qu'elle restait parfaitement libre de ses votes lorsque viendrait la discussion des recettes. Aussi, avant même que le débat fût ouvert, savait-on que la motion de MM. Lasies et Georges Berry serait retirée par leurs auteurs. La bataille était ajournée.

Le débat, dans ces conditions, avait perdu son intérêt. M. le président du Conseil et M. le ministre des Finances ont cherché à le lui rendre, en y faisant entrer des questions inopinées, et ils n'y ont d'ailleurs que trop bien réussi. Nous ne parlerons pas à ce point de vue du discours de M. Cochery, M. Paul Leroy-Beaulieu l'ayant fait dans une autre partie de la *Revue*. Quant à M. Briand, il n'a à peu près rien dit du budget; son intervention a été toute politique; on a vu tout de suite qu'il cherchait une diversion, et il l'a fait avec plus d'adresse parlementaire que de hauteur d'esprit. Pour tout dire en un mot, il s'est mis exactement au niveau de la Chambre. Limitant le champ d'action de celle-ci au peu de temps qui la sépare des élections, il lui a conseillé de se cantonner étroitement dans trois questions : le budget, les retraites ouvrières et la défense de l'école laïque. Ce dernier trait était le trait essentiel, celui sur lequel comptait M. Briand pour lui ramener la majorité, devenue un peu indocile à sa houlette. Il a annoncé que la Chambre serait prochainement mise à même de voter des lois de défense, et il a adressé quelques fières paroles à la Droite qui protestait, en lui disant : « Nous entrerons dans vos écoles, etc. » Le gouvernement n'a pas besoin de lois nouvelles pour entrer dans les écoles libres; les lois anciennes lui en donnent le droit, elles lui en imposent même le devoir, et c'est sa faute s'il n'a jusqu'à présent, ni usé de l'un, ni rempli l'autre. A la vérité, l'exercice de son droit a des limites : veut-on les déplacer et les étendre? La surveillance du gouvernement sur les écoles libres a pour objet unique de constater que l'enseignement qui y est donné est conforme aux lois et à la morale : pour tout le reste, l'enseignement est vraiment libre, et vouloir le rendre semblable à celui des écoles officielles serait une insupportable tyrannie. L'école libre, faut-il le répéter? n'est pas une école neutre comme celle de l'État; elle est fondée sur un principe différent, et la liberté de tous est le résultat de la juxtaposition de ces deux sortes d'écoles, les pères de famille pouvant confier leurs enfans à l'une ou à l'autre à leur choix. Qu'a donc entendu dire M. Briand lorsqu'il s'est écrié : « Nous entrerons dans vos écoles? » On se le demande. Veut-il obliger les écoles libres à donner le même enseignement que les écoles laïques, ce qui les rendrait inutiles? Pousse-t-il

jusqu'à ce point l'amour de l'uniformité ? On a peine à le croire, mais il faut voir. M. Briand a déjà fait beaucoup de concessions à la majorité; il lui en fera peut-être d'autres. N'a-t-il pas eu l'air de croire que l'école laïque était sérieusement menacée par les évêques? Mais il se trompe s'il espère arrêter le cours naturel des choses avec des lois, quelles que soient ces lois. Les évêques continueront certainement de protester contre les mauvais livres scolaires. Nous ne connaissons qu'un moyen de mettre fin à la campagne dont les journaux radicaux et radicaux-socialistes font tant de bruit : c'est que l'Université surveille mieux à l'avenir les livres employés dans les écoles primaires. Eh quoi ! dira-t-on, les évêques pourront-ils exercer leur censure sur nos livres scolaires, et faudra-t-il s'incliner devant l'interdit qu'ils auront prononcé contre eux ? Est-ce admissible? Est-ce tolérable ? A cela nous répondrons que si le mal dénoncé par les évêques n'avait pas existé, leur dénonciation n'aurait produit aucun effet; et si plus tard, tombant à leur tour dans l'excès, ils dénoncent et condamnent des livres innocens, ils perdront l'avantage qu'ils ont obtenu cette fois. Il y a, en tout cela, une question de mesure qui n'a qu'un seul juge, l'opinion. Les évêques relevent de l'opinion, l'Université aussi, le gouvernement de même : personne aujourd'hui ne peut se mettre au-dessus d'elle, et il est dans sa nature de désapprouver finalement toutes les exagérations et toutes les calomnies. L'émoi aurait été beaucoup moindre dans le monde radical et radical-socialiste si on n'y avait pas senti que, par sa négligence, l'Université s'était mise dans son tort. Les évêques en ont profité. L'adversaire s'étant découvert, ils l'ont touché. Le remède, pour l'avenir, est dans l'Université elle-même, et nous sommes convaincu qu'elle le sent bien. Elle aurait tort de trop compter sur des lois protectrices que les radicaux feront pour prolonger l'agitation anticléricale jusqu'aux élections, dans leur intérêt beaucoup plus que dans le sien. Ses destinées sont entre ses mains : c'est à elle d'y veiller. Quant aux dispositions, que prennent les évêques, elles n'ont rien d'illégal, ni d'excessif, les évêques ayant toujours dit qu'ils n'attaquaient pas l'école laïque en elle-même, et qu'ils se contentaient de dénoncer quelques livres au nombre desquels il y en a incontestablement de mauvais.

Néanmoins, on a crié très haut que l'école laïque était en danger et que tous les républicains devaient voler à sa défense. Il faudrait le faire sans nul doute, si le danger était réel; il faudrait le faire, même si on n'était pas républicain, car l'école laïque et neutre est nécessaire : mais nous n'apercevons pas le péril dont M. Briand s'est montré

si ému, et nous avons beaucoup de peine à croire qu'il l'ait aperçu lui-même. En réalité, il a voulu donner des gages aux radicaux et aux socialistes prêts à foncer sur lui et il a employé pour cela le plus vieux, mais le plus sûr de tous les moyens, qui était de crier à sa manière : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Ce cri de guerre n'a pas perdu son efficacité ; il suffit de le pousser pour rallier du monde autour de soi. Combien de fois n'avons-nous pas vu un ministère aux abois, ne sachant plus comment se tirer d'affaire et prêt à succomber, restaurer sa situation comme par enchantement rien qu'en criant : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » même lorsqu'il n'y avait pas de cléricalisme, même lorsqu'il n'y avait pas d'ennemi de ce côté. Le procédé est classique, et si nous nous étonnons que M. Briand y ait recouru, c'est seulement parce qu'on attendait de lui du nouveau. Faut-il renoncer à cette illusion ? Le parti radical et radical-socialiste, en marchant l'épée haute sur M. Briand, le fera-t-il rompre et rompre encore jusqu'à ce qu'il ait été ramené à la vieille ornière et qu'il y soit tombé ? Ce serait dommage.

Parmi les travaux que M. le président du Conseil a recommandés à la Chambre comme devant suffire à son activité jusqu'aux élections prochaines, figure la loi sur les retraites ouvrières. Le Sénat en a entamé la discussion, qui ne marche pas très vite, bien qu'il s'y applique avec un grand zèle ; mais cette loi, même aujourd'hui que la Commission spéciale l'a étudiée et remaniée avec l'attention la plus sérieuse, est néanmoins si pleine d'imprevu, qu'à chaque détour de la discussion, elle apparaît sous un autre jour et que tout est à recommencer. « Vingt fois sur le metier remettez votre ouvrage, » disait Boileau : si on avait fait de son temps des lois sur les retraites ouvrières, il n'aurait pas dit vingt, mais quarante, mais cinquante fois, sans être sûr d'arriver jamais à la perfection. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, pour ceux qui ne sont pas versés dans les mathématiques supérieures, est la facilité avec laquelle les chiffres changent, quelquefois du tout au tout, lorsqu'on les regarde sous un angle nouveau. C'est une fantasmagorie toujours mouvante. On a bien tort de croire qu'il y a quelque chose d'absolu dans les mathématiques : rien, en réalité, n'est plus flexible qu'un chiffre, si ce n'est deux, et comme il y en a beaucoup en cause dans la question des retraites ouvrières, ils plient dans un sens, ils plient dans l'autre, comme un champ de blé mûr sous le vent. Les merveilles que nous avons déjà vues, dans cet ordre de phénomènes, nous inquiètent au

sujet de ce que coûtera la loi. Nous aurons très vraisemblablement les mêmes déceptions que pour la loi sur la vieillesse, et nous plaignons M. Cochery, ou ses successeurs, lorsqu'ils auront à trouver des ressources pour mettre en équilibre les budgets de demain, ou d'après-demain.

Car la loi sera votée par le Sénat à une forte majorité, peut-être même à une quasi-unanimité comme elle l'a déjà été par la Chambre; ce vote est devenu une obligation politique, à la suite de toutes les promesses qui ont été faites et de toutes les fautes qui ont été commises depuis l'origine jusqu'à maintenant. La grande faute est, de la part des mutualistes, de n'avoir pas protesté tout de suite, et avec plus de rigueur, contre l'accaparement que l'État devait, par la loi sur les retraites ouvrières, exercer sur leur clientèle. Peu d'œuvres, dans ces dernières années, ont fait plus d'honneur à ceux qui l'ont entreprise que celle des sociétés de secours mutuels. Peu, par conséquent, étaient plus intéressantes que celle-là, et plus dignes d'être encouragées, soutenues, aidées. Nous sommes très loin de dire qu'il n'y avait rien à faire pour assurer des retraites aux ouvriers. On nous dispensera de rééditer ici les phrases auxquelles un pareil sujet prête abondamment : l'utilité, la nécessité des retraites ouvrières est incontestable, et l'intervention du législateur était légitime, non pas pour confisquer l'institution au profit de l'État, mais pour la consolider, l'étendre, la développer entre les mains des mutualités. L'œuvre aurait sans doute été plus lente, mais elle aurait été meilleure et moins coûteuse, et elle aurait eu l'avantage d'enseigner vraiment la prévoyance aux ouvriers au lieu de la leur imposer. Malheureusement, l'État, en France, a une tendance naturelle à étendre la main sur tout ce qui réussit et à en faire sa chose, tendance sciemment ou inconsciemment collectiviste, qui conduit toutes les initiatives privées à s'engloutir en fin de compte dans le même gouffre, ou, si l'on veut une métaphore plus noble, à se perdre dans la même mer. Seulement, ici, ce ne sont pas les fleuves qui vont à la mer, mais la mer, mais l'État qui va aux fleuves pour les absorber. Et puis, nous avons un ministère du Travail : il faut bien qu'il justifie son existence en faisant converger à lui tout le travail national. Telles sont les causes principales qui ont agi sur cette question des retraites ouvrières, et l'ont fait peu à peu dévier du droit chemin.

Lorsque le Sénat a nommé la Commission spéciale qui devait étudier le projet de loi, il y a fait entrer une forte majorité d'adversaires de l'obligation, et cette majorité a persisté longtemps. Tout tournait,

en effet, autour de ces deux points à l'antipode l'un de l'autre : prévoyance libre ou prévoyance obligatoire. Le gouvernement était pour l'obligation. La Commission a subi ses assauts et les a repoussés; elle s'est dérobée à ses insinuations, plus redoutables encore que ses assauts; on ne saurait contester qu'elle n'ait fait une belle et longue défense; mais, tout d'un coup, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, elle a cédé. Elle a admis l'obligation, premier succès pour le gouvernement, qui lui permettait d'en attendre plusieurs autres. Évidemment, les forces de la Commission s'étaient usées dans sa résistance : elles étaient à bout. Nous n'avons pourtant pas besoin de dire que sa majorité, qui compte quelques-uns des hommes les plus distingués du Sénat, ne s'est pas convertie à l'obligation sans se rendre compte qu'elle faisait un grand et dangereux sacrifice, et sans entourer le nouveau projet de toutes les garanties possibles; mais les garanties possibles sont peu de chose, et nous craignons fort qu'elles ne se montrent dans l'avenir impuissantes. Sur certains points, l'accord s'est donc fait entre la Commission et le gouvernement, sur d'autres, les dissidences ont persisté. Voici un exemple de ces dissidences. Sans entrer dans le détail infini du problème, contentons-nous de rappeler que les retraites auxquelles les ouvriers auront droit à soixante-cinq ans se composent de trois élémens : le versement opéré par l'ouvrier lui-même, le versement opéré par le patron, enfin la contribution de l'État. Dans le système du gouvernement, le patron et l'ouvrier versent également la somme de neuf francs; dans celui de la Commission, l'ouvrier verse six francs et le patron neuf. La Commission a maintenu ses chiffres, et elle a bien fait. Pour certains ouvriers qui gagnent strictement de quoi vivre et faire vivre leur famille, six francs sont une somme élevée. D'autres, au contraire, peuvent, sans se mettre à la gêne, faire un versement plus considérable; mais rien ne les empêchera de le faire; à côté du versement obligatoire, il y a le versement facultatif, et le but que se propose la Commission est de rendre plus facile et plus fréquent ce dernier, le seul qui procède de la prévoyance libre. La Commission espère que la moyenne des versemens ouvriers sera de neuf francs, et peut-être même supérieure à ce chiffre.

Sur un autre point, le désaccord a disparu. La Commission proposait que chaque année, ou même chaque mois, l'ouvrier opéât la totalité de son versement, tandis que le patron commençait par ne verser qu'une fraction du sien, et même une fraction assez faible, puisqu'elle devait être au début du dixième : le complément venait en-

suite par des échelonnemens successifs. Dans un autre système, patrons et ouvriers devaient opérer chaque année l'intégralité de leur versement. On a dit au Sénat, — c'est M. Ribot qu'il l'a fait le premier à la tribune, — qu'il serait impossible d'expliquer aux ouvriers, naturellement ombrageux et soupçonneux, le motif d'une différence qui serait à leurs yeux une grande injustice, et cette observation a paru convaincante. Le motif était cependant des plus sérieux. La différence initiale correspondait à deux systèmes différens dans le traitement qu'on appliquerait aux versemens : ceux de l'ouvrier devaient être capitalisés à son nom pour constituer, en ce qui le concerne, le capital de sa pension; ceux du patron devaient être distribués au fur et à mesure des besoins qui, à l'origine, étaient faibles et allaient ensuite en augmentant. Si on exige le versement immédiat du patron comme celui de l'ouvrier, on est conduit à les capitaliser tous les deux. La Commission avait reculé devant cette double capitalisation qui entassera dans les caisses de l'État, lorsque la loi sera en pleine activité, une somme de 12 milliards. On comprend que cette perspective l'ait inquiétée; elle nous inquiète aussi; elle a inquiété M. Ribot qui, en se ralliant au système du double versement intégral et de la double capitalisation, a fait des réserves sur l'administration de cette somme énorme et a demandé qu'elle fût remise en partie, sous certaines garanties, à des associations libres qui pourraient en faire des placemens plus libres aussi que ceux auxquels l'État se condamne. Les syndicats eux-mêmes pourraient exercer cette administration. On parle toujours de les rendre propriétaires, on ne le fait jamais; il y aurait là une occasion dont il conviendrait de profiter. Cette partie du discours de M. Ribot est celle que nous avons préférée, parce qu'elle corrige un peu la première, dans laquelle l'orateur, en se déclarant partisan de l'obligation qu'il avait combattue jadis, semblait pencher vers l'étatisme dont il a finalement essayé d'atténuer l'excès. Le motif principal qui a porté M. Ribot à demander le versement immédiat pour le patron aussi bien que pour l'ouvrier et la double capitalisation de ces versemens, est que, d'après ses calculs, ce système permettrait d'augmenter assez sensiblement la pension de l'ouvrier, conséquence qui a séduit tout le monde. Toutefois, M. Ribot a laissé entendre que cette augmentation ne rendrait pas la loi plus coûteuse, ce qui, après vérification de ses calculs par le ministère du Travail, ne s'est pas trouvé tout à fait exact. Mais le ministère du Travail, avons-nous besoin de le dire ? n'a pas reculé devant un supplément de dépense, surtout lorsqu'il était proposé par M. Ribot. Un autre orateur,

M. Touron, a suggéré à son tour un procédé particulier et, cette fois, plus économique pour le versement des patrons. La Commission a demandé à revoir tous ces calculs, à examiner tous ces systèmes qui naissaient sous ses pas à mesure que la discussion se prolongeait, et celle-ci s'est trouvée de fait suspendue. Au moment où nous écrivons, nous ignorons encore dans quelles conditions elle sera reprise.

Cette discussion a d'ailleurs été très sérieuse et très brillante : elle fait honneur à la haute intelligence pratique du Sénat plus peut-être qu'à son caractère, car, sur bien des points, on sent qu'il cède sans conviction, parce qu'il croit ne pas pouvoir faire autrement. La Commission, la première, a beaucoup cédé, mais on ne saurait trop louer le labeur patient auquel elle s'est vouée : la loi est sortie de ses mains infiniment moins mauvaise, moins informe, moins extravagante qu'elle n'était venue de la Chambre et ce résultat est dû en très grande partie à son président et à son rapporteur, M. Cuvinot. La Commission des finances, elle aussi, a donné avec beaucoup de prudence son avis sur les conséquences de la loi ; elle l'a fait par l'organe de M. Ferdinand-Dreyfus, nouveau venu au Sénat, qui y a pris tout de suite une place distinguée. Quant aux autres orateurs, en dehors de M. le ministre du Travail qui a parlé, il faut le reconnaître, avec talent, convenance et adresse, nous ne pouvons pas les citer tous ; mais il en est trois qu'on ne saurait oublier, ce sont MM. Ribot, Audiffred et Touron.

M. Ribot a fait comme toujours un très grand effet, qui, pour quelques-uns de ses collègues, n'a pas été exempt de surprise. Ils ne s'attendaient pas à le voir se rallier au principe de l'obligation et même pousser le ministère et la Commission en avant : le premier avait plutôt besoin d'être retenu. M. Ribot a annoncé l'intention de collaborer avec le gouvernement dans l'œuvre sociale qu'il a entreprise et dont la loi sur les retraites ouvrières n'est qu'une des manifestations, non pas la seule. La péroraison de son discours, d'une inspiration très élevée et prononcée avec une émotion que le Sénat a partagée, a été couverte d'applaudissemens. Elle le méritait par son éloquence ; mais le principe de la liberté dans la prévoyance, déjà bien malade avant ce discours, en a reçu un coup dont il ne se relèvera pas, et celui de l'obligation en a acquis une force nouvelle. Avec un courage moral auquel on ne saurait trop rendre hommage, M. Audiffred a pris la défense d'une cause évidemment vaincue, mais qui n'en est pas moins bonne ; il a montré que la liberté a produit en Belgique des résultats excellens et importans ; c'est à elle qu'il aurait fallu recourir au moyen des mutualités ; on aurait beaucoup mieux fait par là l'éducation de

l'ouvrier; on aurait atteint le but un peu plus lentement peut-être, mais mieux. M. Touron est un industriel; il en a l'esprit pratique, le langage net et ferme, la compétence qui s'impose; il a de plus du talent et une énergie de diction où l'on sent une conviction forte. Il a été l'orateur de la Commission dont il a défendu l'œuvre, en faisant toutefois les sacrifices nécessaires, par exemple au sujet des versemens partiels des patrons. Adversaire de l'obligation, mais sentant bien qu'elle serait votée, il s'est efforcé de la réduire au minimum et de laisser, dans le cadre étroit et rigide de la loi, une petite place à la liberté. Il a fait, lui aussi, une vive impression sur l'Assemblée.

On en est là. La discussion, qui a déjà pris une dizaine de séances, n'est pas près de finir; elle sera certainement très longue, car les amendemens abondent. Le Sénat est d'ailleurs décidé à ne pas se presser. Pourquoi le ferait-il? Il a de bonnes raisons pour étudier la loi sur les retraites ouvrières avec tout le soin qu'elle mérite; et d'ailleurs la Chambre, qui, elle, en a de beaucoup moins bonnes pour cela, ne se presse nullement de voter le budget. On marche lentement vers un ou plusieurs douzièmes provisoires, ce qui sera d'un bien fâcheux effet à la veille des élections.

La place nous manque aujourd'hui pour parler comme il conviendrait de l'Angleterre et de l'épreuve angoissante qui se prépare pour elle. Lorsque nous avons entretenu pour la dernière fois nos lecteurs du budget de M. Lloyd George, la discussion n'en était pas encore terminée à la Chambre des Communes, et, au milieu des bruits contradictoires qui couraient, il était impossible de savoir ce que ferait la Chambre des Lords. On a cru assez longtemps que, en dépit du langage véhément, violent, passionné, que les deux partis tenaient l'un contre l'autre, leurs chefs chercheraient un terrain d'entente et qu'ils le trouveraient. On disait même discrètement que le Roi désirait une transaction, prémisse d'une détente. Mais, en écoutant les orateurs qui, surtout du côté ministériel, provoquaient et injuriaient leurs adversaires à la façon grandiloquente des héros d'Homère, il était difficile de croire que ces pronostics optimistes se réaliseraient. Ce n'est pas habituellement avec de pareils procédés et un pareil langage qu'on va à la conciliation. La Chambre des Lords a été placée dans l'alternative de se soumettre ou de se démettre, avec une arrogance offensante qui aurait fait de sa soumission une abdication et une humiliation. On l'a provoquée, on l'a mise au défi de rejeter le

budget, on a déclaré qu'on désirait qu'elle le rejetât afin de pouvoir entamer contre elle une campagne de révolution politique, destinée à compléter la révolution fiscale dont le budget était l'instrument. C'est un ministre d'une incontestable originalité que M. Lloyd George. Nous en avons connu d'autres qui présentaient, eux aussi, des lois fort dangereuses, soit dans le domaine financier, soit dans d'autres : lorsqu'on s'en inquiétait, lorsqu'on s'en alarmait, ils prenaient à cœur de rassurer l'opinion et de désarmer leurs adversaires, en prouvant, — ils l'essayaient du moins, — que leurs projets étaient beaucoup plus bénins qu'on ne le supposait, qu'il n'en résulterait nullement les conséquences qu'on en craignait, que les mêmes choses s'étaient faites ailleurs et y avaient été inoffensives. Il y a toute une série d'argumens, bons ou mauvais, qui sont d'usage constant en pareil cas. Loin de s'en servir, M. Lloyd George, merveilleusement aidé dans cette tâche par le vitupératif M. Winston Churchill, a renchéri sur tout ce que craignaient, sur tout ce que redoutaient ses adversaires, en s'efforçant de les épouvanter et de les maltraiter encore davantage. On l'a toujours vu le poing tendu ; on a quelquefois entendu sortir de sa bouche le langage de la pure démagogie. S'il a voulu convaincre les Lords que la menace, pour eux, était encore plus grande qu'ils ne l'avaient cru, qu'il soit satisfait, il y a réussi. Pour qu'un homme aussi maître de lui que lord Lansdowne, le leader du parti conservateur à la Chambre haute, se soit résolu à courir l'aventure dans laquelle il a engagé son parti, il faut que de bien puissantes considérations l'y aient déterminé. Les plus graves sont assurément dans les conséquences prochaines et lointaines qu'aurait le budget de M. Lloyd George, mais il est permis de croire que l'attitude prise par le gouvernement libéral contre la Chambre des Lords y a été aussi pour quelque chose. La Chambre des Lords a été mise dans l'impossibilité de reculer.

L'amendement de lord Lansdowne, — c'est ainsi qu'on a appelé la motion qu'il a faite, — est d'une rédaction très habile. Lord Lansdowne ne propose pas purement et simplement le rejet du budget ; il demande seulement à la Chambre des Lords de dire qu'elle ne peut pas le voter sans que le pays l'ait approuvé. Il s'agit donc d'un appel au pays ; à lui de prononcer ; s'il le fait en faveur du budget, la Chambre des Lords s'inclinera. La forme est donc sauvée ; malheureusement, le fond est ici plus sérieux que la forme, et il n'est pas douteux que, si le parti libéral triomphe aux élections, s'il y a un vrai et incontestable succès, la poussée de démagogie déchaînée par le ministère actuel

[illegible] la Chambre haute, à [illegible] les [illegible] chez sa défaite. Cette perspective est de nature à troubler les esprits les plus impassibles.

On comprend qu'un homme comme lord Cowper [illegible] que, après avoir fortement blâmé le budget [illegible] à Cardiff, il ait annoncé que cependant, il s'abstiendrait de voter. Il faut dire aussi que lord Kimberley est libre-échangiste, que la [illegible] bannière annoncée par les conservateurs n'a rien de plaisant [illegible] ni l'enthousiasmer. Quant à lord Rosebery, son attitude, après son [illegible], est plus difficile à expliquer. Nul n'a [illegible] plus vivement le budget dans un des premiers et des plus [illegible] qui ont été tenus en province au commencement de la campagne. A la vérité, il n'a pas causé, il n'a pas [illegible] ce que devait faire la Chambre des lords, mais on a cru à un moment que sa réserve avait pour objet de laisser à Lord Lansdowne [illegible] qui lui appartenait. Lord Rosebery a fait entendre à la Chambre des Lords un nouveau discours contre le budget, non moins [illegible] que le premier, après quoi il a annoncé que le jeu était trop [illegible] et qu'il ne voterait pas l'amendement Lansdowne. C'est la [illegible] de lord premier ordre que lord Rosebery, [illegible], [illegible] ordinaire prédominance de l'esprit critique sur [illegible] la faculté de se déterminer et d'agir. Particulièrement lord Rosebery qui, après avoir attaqué le budget, a annoncé en bon [illegible] qu'il voterait l'amendement. D'autres, comme le marquis de [illegible] et le duc de Marlborough, n'ont pas été moins résolus, et, [illegible], le résultat du vote n'est pas douteux : la Chambre des Lords a une majorité contre le budget non moins forte que celle de la Chambre des Communes en sa faveur. Le renvoi de la question devant le pays est certain. La dissolution de la Chambre des Communes est prochaine. La campagne électorale peut être considérée comme ouverte. La prévision humaine voit facilement et distinctement jusqu'ici, mais [illegible] plus loin, et bien hardi qui hasarderait une prédiction quelconque. L'Angleterre est en marche vers l'inconnu.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA BARRIÈRE[1]

PREMIÈRE PARTIE

Sur la pelouse rectangulaire et longue, roulée, taillée en brosse, où vingt parties de tennis venaient d'être jouées à la fois, deux équipes seulement, huit jeunes hommes, huit jeunes filles, continuaient de lutter et de se disputer la victoire dans le *tournament* de Westgate on Sea. Des équipes, en vérité. Aucun terme ne convenait mieux que celui-là à ces groupemens que l'habileté sportive avait formés, à ces amateurs de la raquette et de la balle que, dans l'ordinaire de la vie, la fortune distinguait d'avec les professionnels, mais qui leur ressemblaient à cette heure, par la précision et la vigueur des mouvemens, par l'absorption de l'esprit dans l'effort physique, l'oubli de toute coquetterie et de toute politesse vaine. Ils jouaient avec le sentiment passionné qu'donne un art longtemps étudié. Chez eux, l'orgueil d'un coup heureux, l'appréhension, le dépit, l'admiration jalouse, le désir de vaincre, dominaient l'instinct même de la jeunesse. Pas un mot n'était échangé. A l'ouest de la prairie, assemblé dans une allée, le long de la haie, un public assez nombreux, choisi, presque entièrement féminin, regardait. C'étaient quelques grandes dames qui avaient leur habitation aux environs, des baigneuses installées pour l'été dans les villas de la côte, de vieilles filles pauvres, errantes et dignes, comme il en abonde en Angleterre, et qui venaient de Westgate, de Birchington, de Minster, de Deal, d'autres coins encore de ce Kent

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1909.

réputé pour son climat tiède et pour son air excitant et léger Toutes ces personnes avaient été présentées les unes aux autres, soit qu'elles fussent des invitées, soit qu'elles fissent partie du club de tennis de Westgate. Elles formaient un groupe fermé, lié par un rite, une sorte d'aristocratie passagère où beaucoup d'entre elles étaient fières de se montrer. Le ton de la conversation était enjoué. Les jeunes filles et les joueurs qui avaient été éliminés du tournoi s'arrêtaient un moment, et se mêlaient à cette petite cour mondaine, où une femme surtout était entourée, adulée et comme royale. Puis, ils se dirigeaient vers une cabane située au milieu du rectangle, que divisait une haie de fusains, et autour de laquelle étaient disposées des tables pour le thé.

— A tout à l'heure, lady Breynolds?... Je suis sûre, chère lady Breynolds, que Réginald va gagner!...

Assise dans un fauteuil de jardin, habillée d'une robe de serge bleue très serrée, qui faisait valoir sa taille demeurée mince, les cheveux encore châtain blond et séparés en bandeaux, mode de coiffure qu'elle avait adopté dans sa jeunesse, et qu'elle n'avait jamais changé, les traits du visage parfaitement réguliers, cette grande femme était grande dame, non pas sans le savoir, mais sans s'y appliquer. Bien qu'elle approchât de la cinquantaine, elle demeurait belle et intéressante à regarder, exemplaire parfait d'une race, d'un milieu, d'une influence consciente d'elle-même et acceptée. Son visage, peu mobile, avait une expression réservée, et l'on devinait que la maîtrise de soi, la réflexion, l'exacte bienséance, le sentiment du rang, — non pas l'orgueil, ni la vanité, mais le sentiment de la hiérarchie, — formaient chez elle une habitude de toute la vie. Son accueil n'était pas sans grâce. Elle avait dû avoir dès la jeunesse cette jolie façon d'incliner la tête, et d'arrêter, sur celui qu'elle saluait, ce regard attentif et rapide qui signifiait : « Vous êtes reconnu ; votre nom, votre famille, les conversations échangées il y a huit jours, deux mois, trois ans, cinq ans, tout cela est inscrit dans l'honorable mémoire de Cecilia Fergent, lady George Osberne Breynolds. » Avec quelques dames, qui avaient mis leur chaise près de la sienne, en demi-cercle, et qui pouvaient se croire, en ce moment, de son intimité, elle se montrait gaie et vraiment jeune encore. Elle causait avec vivacité. La belle droiture de sa vie riait dans son rire. Conversation banale d'ailleurs, et qui avait pour sujet tout ce monde passant des promeneurs. Parfois,

souvent même, lady Breynolds regardait son fils, qui ne la regardait jamais, absorbé par la passion du jeu où il voulait vaincre. Alors, les deux yeux d'un bleu si clair, auxquels des cils très menus ne faisaient point d'ombre, ces yeux dont le regard était tout d'un jet, tout d'une coulée, s'emplissaient d'une admiration vive, intrépide et maternelle. Ils finirent même par ne plus quitter le carré d'herbe où Réginald disputait la suprême partie contre un élève de Cambridge. Les spectateurs se taisaient au bord de la pelouse; des ombrelles se relevaient, des bustes se tendaient en avant. Des femmes, une à une ou se donnant la main, s'avançaient pour mieux voir, et passaient entre les filets tendus, sans hâte pour ne rien troubler, graves, le cœur battant. Quelques joueurs novices, assis sur l'herbe, les coudes sur les genoux relevés, le menton dans les paumes des mains, avaient les lèvres pincées par l'émotion et le front barré par une ride. On entendait nettement le bruit de détente des raquettes frappant les balles. Une automobile passa au large, sur la route, et son ronflement grossit, diminua, fusa et s'éteignit sans que personne eût tourné la tête. Tout à coup des cris de victoire s'élèvent, clairsemés parce que le lieu est « select; » on agite les mains en l'air; des amis traversent la pelouse au galop de course, d'autres au grand pas militaire.

— Bien joué! Bien joué, Réginald!

Personne n'est plus occupé à causer, à boire le thé, personne ne somnole. Un homme rassemble toute l'attention éparpillée. Il est le héros. Les joueurs et les joueuses du club, leurs amis et amies, le considèrent avec émotion. Son nom est prononcé par tous ceux et toutes celles qui n'ont pas voulu crier : « Réginald! » Quelqu'un dit : « Il me rappelle le jeu de l'honorable Alfred Lyttelton, autrefois. Même souplesse. C'est dommage qu'il appartienne à l'armée des Indes. Il deviendrait champion. » Lui, à peine la dernière balle lancée, entendant : « Hurrah! » il a eu un sourire bref et plein, une sorte de remerciement à la vie, à la lumière du printemps, à l'air qui vient tout vierge de la mer, par-dessus la barrière de petits sapins, de fusains et de lauriers; il a cherché, un instant, autour de lui, la jeune fille qui lui a servi de second, bien inférieure, évidemment, mais de bonne volonté, adroite, aimable, il l'a remerciée d'un geste de la main, et aussitôt après, le visage redevenu grave, Réginald Osberne Breynolds a rapidement saisi la veste que lui tendait

un collégien émerveillé. Par-dessus la chemise, il a endossé un vêtement de flanelle ample, rayé noir, jaune et rouge ; il a resserré la ceinture de soie noire qui retenait le pantalon de flanelle blanche, et à pas allongés, entouré d'une douzaine de jeunes gens et de jeunes filles qu'il dépassait d'une demi-tête, il est venu saluer sa mère. Il a serré la main que celle-ci lui tendait, il a mis, dans son empressement à saisir cette main et à la lever jusqu'à la hauteur du cœur, dans la pression respectueuse de ses doigts, dans la durée de cette caresse, dans son regard très fier, très heureux, il a mis ce qu'il avait à dire. Elle, de son côté, n'a pas donné souvent un *shake hand* aussi énergique. Mais le visage n'a reflété que le sentiment qu'il est permis de laisser voir à la foule, que la fierté d'avoir un fils très beau et très fêté, et elle a simplement dit :

— Mon cher enfant, je suis bien contente que vous ayez gagné ! Je suis fière de vous !

Et le jeune homme, reprenant sa souple et longue allure, s'est dirigé vers la cabane, là-bas, le long de la haie de fusains. Lady Breynolds s'est levée, a fermé son face-à-main d'écaille qu'elle a passé à sa ceinture, a fait un signe des yeux à quelques intimes, et, prenant congé des autres, escortée d'une partie de sa cour, elle s'est mise à marcher lentement, vers les tables de thé.

Autour des tables, les joueurs étaient déjà groupés, quatre ou six ensemble. Les jeunes filles servaient le thé ; les jeunes gens, depuis qu'ils avaient laissé tomber la raquette, commençaient à s'apercevoir qu'ils avaient de jolies voisines. L'heure du dîner n'étant pas venue, ils échappaient encore à l'étiquette, ils étaient moins des hommes du monde que des camarades de sport, libres de s'asseoir de travers, les jambes croisées ou étendues, le buste renversé sur le dossier du fauteuil, ou bien penché en avant ; de se taire ou de parler ; de partir sans prendre congé. Aucun d'eux ne témoignait un zèle excessif de conversation. Ils restaient graves avec nonchalance ; ils écoutaient les joueuses coiffées de bérets, et répondaient d'un mot juste, drôle, chuchoté le plus souvent, et qui faisait rire tout le cercle ; ils laissaient s'agiter les femmes, créatures faibles et nerveuses, qui diminuent toujours le sérieux d'un sport, et dont le vrai rôle est de charmer les vainqueurs. Pas de galanteries trop directes, d'ailleurs ; pas de phrases étudiées à l'adresse d'une voisine. Mais si l'une des jeunes filles, un peu jolie ou d'allure hautaine,

levait les bras pour rattacher ses cheveux, vantait le jeu d'un partenaire ou d'un adversaire, ou s'approchait pour tendre une assiette de gâteaux ou de toasts, alors un éclair passait, dans les prunelles de ces jeunes léopards aux aguets.

— Je pense, Réginald, que vous avez félicité Mlle Marie Limerel? Elle a très bien joué.

Et comme Réginald répondait, simplement, sans le moindre pathétique : « Oh! yes! » lady Breynolds, ne jugeant pas que la louange fût assez complète, ajouta :

— Oui, très bien, très bien.

— Comme une Anglaise, madame? dit une voix d'un beau timbre, souple, presque basse, où la nuance d'ironie était indiquée à peine, tandis qu'éclataient la jeunesse, la gaieté saine, l'aisance d'un esprit exercé et prompt.

C'est peu de chose que la musique de quatre mots. Mais une âme peut s'y révéler harmonieuse et maîtresse.

Réginald qui causait avec son ami Thomas Winnie, — un lourd garçon, coiffé d'une casquette à carreaux, visage de palefrenier sans avenir et esprit scientifique tout à fait éminent, — jeta un regard sur sa mère, assise à la droite de la table, puis sur Mlle Limerel assise à gauche. En passant de l'une à l'autre, ses yeux ne changèrent pas d'expression. Ils n'exprimaient que l'attention rapide d'un homme qui est obligé de répondre et veut se montrer bien élevé.

— Pas mieux qu'une Anglaise, dit-il ; autrement, mais très bien, en effet.

Et il se pencha vers son ami, auquel il racontait des incidens de la vie de garnison aux Indes. On entendit quelques mots : « J'avais acheté à un coolie, pour presque rien, un gros chien pariah jaune, difficile à apprivoiser... » Une jeune Anglaise redemanda du thé. Deux jeunes gens vinrent prendre congé de lady Breynolds. L'officier ne fut plus mêlé à la conversation générale, souvent brisée, qui se tenait autour de la table.

La lumière faiblissait à peine et s'attardait dans le ciel, car on était à la fin du printemps. Mais ses rayons venaient obliquement et ne touchaient plus que la pointe des vagues de la mer, la courbe des collines, les branches des arbres, le dos élargi d'une haie où frissonnaient des feuilles nouvelles. Les jeunes filles qui se levaient, dans cette coulée ardente du soir, si elles étaient blondes, devenaient subitement couleur d'or, et elles

riaient en se détournant. Mlle Limerel, s'étant dressée pour prendre un sac, sur le dossier d'un banc voisin, fit trois pas, la tête et les épaules baignant dans cette nappe de soleil couchant. Lady Breynolds, qui n'était pas artiste, mais qui était facile à amuser, malgré son air majestueux, dit :

— Oh ! regardez ! La brune Mary transformée en Vénitienne ! Vous êtes étrange ainsi. N'est-ce pas, Dorothy ?

Oui, la couleur de ces cheveux traversés de soleil était extraordinaire, mais l'admirable, c'était autre chose : c'était l'harmonie du geste, la souplesse de la taille qui se dressait et se penchait, des épaules, des bras tendus, l'espèce de consentement de tout le corps pour exprimer, dans le plus simple mouvement, la grâce d'un être fier et d'une race vieille et fine. Personne n'en fit la remarque, même tout bas, bien que plusieurs eussent senti le charme. La jeune fille à laquelle s'adressait lady Breynolds, une Anglaise d'une vingtaine d'années, qui avait des yeux de gazelle rêveuse, un teint d'orchidée rose, mais qui venait de jouer cinq parties de tennis avec une fougue et une endurance extrêmes, Dorothy Polly, à demi couchée dans le fauteuil d'osier, la nuque appuyée, répondit dédaigneusement :

— Je ne trouve pas que cette étrangeté lui aille bien.

— Vous êtes difficile !

Marie Limerel paraissait avoir, en effet, une chevelure de pourpre. Elle avait des cheveux d'un châtain sombre et secrètement ardent, d'un ton de vieux cœur de noyer, relevés en couronne, un peu ondés, et que la lumière transperçait et changeait en or rouge ; on l'eût dite coiffée de fougères d'automne ou d'algues marines. Ce ne fut qu'un moment. La jeune fille se courba de nouveau en riant, les yeux tout éblouis, et, pour dire adieu, pour serrer les mains tendues, resta volontairement dans la nappe d'ombre que la haie projetait sur la pelouse.

Réginald se leva, quand Mlle Limerel salua lady Breynolds, et, avant de lui serrer la main, enleva prestement la minuscule casquette de laine rayée qui faisait partie de la tenue de sportsman, et qu'il ne quittait que par égard pour les usages français.

— A demain soir, dit-il. *Good bye!*

Trois ou quatre autres *good bye* partirent du groupe ; d'autres des groupes voisins, et tel est le pouvoir d'une certaine grâce, qu'il y eut une accalmie, un silence dans la bande diminuée des buveurs et des buveuses de thé, qui accompagnèrent du regard,

avec des pensées différentes, Mlle Limerel, retournant à Westgate. Elle était assez grande, sans égaler pourtant la haute taille de lady Breynolds. A l'angle de la cabane, elle tourna, s'inclinant sans s'arrêter devant quelques personnes qui lui faisaient un signe d'amitié. La flamme du jour et sa joie avaient quitté les arbres. On vit encore un peu de temps Mlle Limerel s'éloigner et diminuer dans la clarté sans éclat, le long de la haie ; on vit sa nuque mince, d'une blancheur mate et dorée comme un pétale de magnolia, la courbe ferme de sa joue, sa main qui tenait la raquette et jouait avec elle. La jeune fille marchait vite. La richesse de son sang, l'affinement de sa race, la décision de son esprit, étaient inscrits dans le rythme de sa marche. Elle disparut, au bout de la pelouse, là où l'avenue tourne entre les massifs. Quelques joueurs s'attardèrent encore auprès des tables desservies. Mais le nombre en fut bientôt très restreint. Réginald et son ami demeurèrent, même après que lady Breynolds, qu'un valet de pied était venu prévenir, eut quitté le terrain du club. Les deux jeunes hommes causaient librement, ou plutôt, l'un parlait, et l'autre écoutait avec une passion contenue et sans geste. Thomas Winnie se bornait à encourager son ami d'un « yes » approbatif, ou à jeter une interrogation. Il écoutait, les yeux baissés, le visage congestionné, tant son imagination, peu exercée, peinait pour suivre le récit. Par momens, son émotion s'exprimait en mouvemens brefs du menton et des lèvres, tirés en bas par un mors invisible. Rarement il levait les paupières, et on aurait pu voir alors son admiration, son amitié dévouée, à la vie et à la mort, pour ce Réginald, assis sur le même banc à dossier, et qui disait ses souvenirs de l'Inde, d'une voix ferme, la tête haute, les yeux clairs à l'horizon.

— Alors, ç'a été rude ?

— Très rude. J'étais envoyé, seul officier blanc, avec un détachement du 16e Rajput Regiment, pour faire une reconnaissance dans les hautes vallées qui sont à l'extrémité de la province d'Assam. Le pays était entièrement ignoré, magnifique, terrible aussi, à cause des pluies qui ont l'air de vouloir fondre la montagne, et des peuplades mongoles, qui sont d'une extrême cruauté, ennemies de l'Angleterre, ennemies des Hindous, ennemies entre elles. Région de jungle et de forêts, région des lianes, du caoutchouc, du camélia, du laurier, de la végétation à feuilles coriaces et luisantes. Je m'avançai dans cet inconnu, et, après

trois semaines, je pus établir un camp, pour reposer mes hommes, sur une éminence autrefois fortifiée, au milieu d'une vallée ronde comme une cuve et peu boisée. Un des côtés de cette sorte de réduit de guerre était formé de blocs massifs d'un édifice ruiné, temple sans doute, et les trois autres côtés, que je fis réparer, étaient défendus par des pieux fichés en terre, et des troncs d'arbres reliés par des lianes. Au bas coulait un torrent. Nous avions eu des alertes jusque-là, mais depuis le jour où nous avions pris possession de cette position abandonnée, aucun incident. Les rapports signalaient quelques huttes seulement, le long du torrent, et des indigènes isolés, qui avaient fui à la vue de nos soldats. J'en profitai pour explorer les environs. Je laissai le commandement de mes trente hommes à un sous-officier, un certain Mulvaney, qui porte justement le nom d'un des héros de Kipling.

— Ah! oui, Kipling : a-t-il été là?

— Non, personne que moi n'y a pénétré. Accompagné de deux hommes, j'allai devant moi, en chassant; je traversai un col de montagnes, et je descendis dans une vallée bien plus vaste, peuplée, en partie cultivée, où je fus accueilli par un Européen, un missionnaire qui vivait là, depuis vingt ans, sans que personne, du moins dans l'Assam, s'en doutât.

— Anglais?

— Non, Français, et de l'Église romaine. Il avait civilisé une population de plusieurs milliers d'hommes; il avait construit une église, tracé des routes, défriché un large espace autour du village; il était le chef, non seulement de fait, mais de droit, reconnu par les populations voisines, que ses hommes avaient repoussées par la force. C'était un homme très grand, très maigre, il avait une longue barbe brune, grisonnante. Je passai deux jours avec lui, non pas sous son toit, car il logeait dans la plus pauvre hutte de tout le village, mais chez un habitant riche, et puis, dans la jungle. Ah! la belle chasse qu'il me fit faire! Je ne sais pas, mon cher, si vous avez entendu parler de ces chasses où les rabatteurs, portant chacun un panneau de filet, se répandent sur une circonférence immense, et, marchant tous vers le centre, arrivent à former une véritable clôture, un parc où toutes sortes de bêtes sont enfermées. L'arche de Noé! Nous étions postés à l'unique ouverture par où le gibier, repoussé pas les cris, les filets, et les drapeaux des traqueurs.

pouvait fuir. Et, en vérité, nous n'avions que le temps de prendre des carabines chargées et de faire feu : bêtes féroces et pauvres rongeurs effarés, bêtes souples, bêtes hurlantes, bêtes qui se dressaient contre nous et bondissaient, tous les pelages, toutes les ailes coulant comme une rivière...

— Il tirait, lui aussi?

— Sans manquer un coup de carabine. J'ai vu des cerfs et des loups-cerviers, des lièvres et un tigre que j'ai tué, moi qui te parle ; j'ai vu des renards, des sangliers, tous les oiseaux des herbes ; j'ai vu aussi deux hommes, qui s'étaient glissés jusqu'à nous, et qui se levèrent, à trois pas dans la jungle. S'ils avaient voulu !... Mais j'étais protégé. Ce fut un plaisir royal, que peu de grands chasseurs ont connu ou connaîtront... Mais deux jours après !

— Une chasse plus sérieuse, n'est-ce pas?

— Terrible ! Je regagnai mon poste. Il était temps. Toute une peuplade s'était réunie, en arrière, et se préparait à nous attaquer. L'attaque eut lieu, en effet : nous fûmes enveloppés par des ennemis plus féroces que les bêtes que je venais d'abattre. Pendant deux semaines, nous avons tenu dans ce blockhaus, abrités derrière des troncs d'arbres ou des pierres disjointes. Nous avions contre nous la saison chaude, la soif, la faim, l'attaque répétée d'ennemis nombreux, agiles, et je voyais venir la dernière heure, quand un matin, une troupe d'alliés inespérés se jeta sur les barbares et pénétra jusqu'à nous, ayant à sa tête l'abbé, que j'avais reconnu à sa taille et à ses gestes. Il amenait avec lui des vivres. Je lui dois d'être ici. Mais quand j'ai voulu le remercier, je me suis heurté au refus le plus singulier que j'aie éprouvé dans ma vie.

— Que lui proposiez-vous?

— Ce qu'il aurait voulu. J'ai parlé d'indemnités.

— Eh bien !

— Il a ri. J'ai parlé de faire un rapport à mes chefs, d'obtenir une récompense pécuniaire, une lettre officielle du gouvernement anglais. Il est devenu grave, et il a dit : « Non, monsieur, aucun honneur pour moi. » Je lui ai proposé de signaler sa belle action au gouvernement français ; alors, il m'a mis la main sur le bras, il m'a interrompu rudement, et il avait des larmes en même temps dans les yeux... Nous voyez-vous, tous deux, dans une sorte de niche, réduit à chauves-souris, creusé au sommet

d'un temple si vieux que les blessures de la pierre ne se distinguaient plus des sculptures; nous voyez-vous, assis, les pieds pendant au dehors, dominant tout le creux de la vallée d'où montait une odeur de fleur et de pourriture? Nous étions les chefs. J'étais dans la joie de la délivrance; mes soldats chantaient sous les arbres, à cinquante pieds plus bas. Ils se turent, parce que l'heure de manger était enfin venue, et j'avais devant moi la nuit bleue commençante. Je me sentais une si grande reconnaissance pour ce sauveur si brave, si courageux, si dénué de toute ambition, que je fus offensé de ses refus, et que je le pressai, parlant de mon honneur qui ne permettait pas que le salut de mes hommes et le mien fût considéré comme peu de chose; je m'emportai; je dus lui dire des mots qui le froissaient. Quand j'eus fini, il me dit : « C'est bien, vous m'obligez à la confession la plus cruelle. Je l'ai méritée. Gardez-moi le secret de mon nom. Voilà vingt ans que je vis parmi ce peuple, et j'espère mourir à son service. Mais, avant de venir aux Indes, pendant plusieurs mois, en Europe, j'ai été un prêtre indigne; j'ai péché contre les vœux de mon sacerdoce. Toute ma vie depuis lors est une expiation. Vous comprenez, maintenant, jeune homme, que je ne veux pas diminuer la rigueur de cette pénitence; que ce que vous me proposez va contre mon salut. Laissez-moi vous dire adieu. Vous ne pourrez plus vous souvenir de moi sans vous souvenir de ma faute, et vous m'avez contraint, à jamais, à garder de la confusion, plus que de l'orgueil, du service que je vous ai rendu. C'est bien ainsi. Adieu. » Et il repartit, le lendemain, sans que je l'eusse revu. Je vous avoue, mon ami, que je suis resté très fortement impressionné par cette rencontre.

— Qu'est-ce qu'elle prouve? Que les romains ont des prêtres qui ne peuvent tenir leurs vœux.

— Elle prouverait plutôt le contraire, puisque de telles expiations suivent la faute, et qu'elles sont volontaires. Non, vous ne me comprendrez pas. Il faudrait avoir vu ces yeux que tant de larmes avaient lavés et creusés. C'étaient comme les galets au bord des cavernes où la mer a passé. J'étais devant un mystère de purification. Je me sentais infiniment au-dessous de cet être renouvelé. Je voyais quelque chose de plus héroïque et de plus émouvant que l'innocence : le pardonné. J'avais envie de m'agenouiller, de lui demander de me bénir.

— Lui, un sacrilège!

— Qui est celui qui n'est pas un repenti?

Le visage carré de l'ami de Réginald fut secoué par un rire bref et sans gaieté. Un peu de flamme passa, dans l'ombre des sourcils.

— Vous plaisantez, je suppose?

— Non.

— Je ne vous croyais pas poète à ce degré-là, Réginald! Et qu'est-ce que vous avez fait? Avez-vous plié les genoux, devant ce prêtre?

— Non, j'ai dit une prière, avec lui.

— Laquelle? Je serais curieux de le savoir.

— Je ne sais plus... Il y a de cela quinze mois, et, depuis lors.

— Eh bien? depuis lors?

— J'ai des idées que je n'avais pas.

Thomas Winnie se tut un long moment. Il était peiné, mécontent, humilié un peu, et cependant, toute l'amitié de ces deux jeunes hommes s'était avivée dans leur dissentiment même. Il chercha une formule, eut de la peine à la trouver, et, tendant la main :

— Il y a des accidens de voyage. Vous êtes ici pour vous en remettre. Ça passera. Combien de temps encore avant de retourner aux Indes?

— Cinq mois. Peut-être obtiendrai-je un supplément de congé.

L'ami dut songer que cinq mois étaient un remède. Il n'avait pas à s'immiscer plus avant dans les secrets de la liberté d'autrui. Il ajouta seulement :

— Moi, je déteste leur prêtraille.

La poignée de main la plus énergique qu'ils se fussent jamais donnée, ils l'échangèrent un peu plus loin, à l'entrée de Westgate, car chacun d'eux était invité à dîner, ce soir-là, dans une maison différente. Il faisait un commencement de nuit, mais très claire, et l'ombre était scintillante, et les nuages allongés au-dessus de la mer charriaient encore un peu de lumière. Peut-être étaient-ce les vagues, partout soulevées par le vent frais, qui rejetaient à la nuit tant de rayons brisés.

Marie Limerel était rentrée chez elle, c'est-à-dire dans la villa très modeste, — un seul étage élevé sur un rez-de-chaussée,

un minuscule jardin devant, un carré de gazon tondu en arrière, — que sa mère avait louée, pour huit guinées par semaine, dans Westgate bay avenue. Elle était montée dans la principale chambre qu'allongeaient un peu les bow-windows ouvrant sur la rue, et elle avait trouvé sa mère qui retirait d'un placard, et étalait sur le lit, avec une complaisance tendre, une robe de mousseline blanche. La pensée maternelle, qui modelait si souvent le visage de Mme Limerel, qui le faisait grave, inquiet, rêveur, s'épanouit en douceur lorsque Marie entra.

— Bonjour, maman! Vous avez vu la petite au couvent?

— Oui.

— Va bien?

— Parfaitement.

— Pauvre chou! Je l'ai abandonnée aujourd'hui. Tiens! vous avez une lettre?

— Assez curieuse.

— De qui?

— Ton oncle.

— Ah!

Marie embrassa sa mère, et lui tendit l'enveloppe qu'elle avait aperçue en entrant, sur la table de toilette. Toutes deux, elles s'assirent, d'un même geste souple, serrées l'une contre l'autre, sur le divan recouvert de cretonne, tout près de la fenêtre. Le bec de gaz, allumé au-dessus d'elles, en arrière, éclairait les pages blanches, et laissait dans une demi-lumière, qui les rendait presque du même âge, le visage de la mère et celui de l'enfant. Elles ne lurent pas tout de suite.

— Félicien est reçu, dit la mère.

— Ah! tant mieux!

— Le premier au concours.

— Que je suis contente pour lui! Il a tant travaillé pour entrer dans cette carrière diplomatique! Mon oncle a tant fait de démarches, tant invité à dîner!

— S'il n'avait fait que cela! Hélas! il a aussi tant changé d'opinions!

— Que voulez-vous? maman, il essayait d'être différent de lui-même pour servir son fils... A présent, il me semble qu'on vient de m'annoncer que « l'opération a parfaitement réussi. » Je ne suis pas ravie, mais je suis contente. Vous ne le croyez pas

Mme Limerel rabattit sur ses genoux la main qui tenait la

feuille de papier, et considéra un instant sa fille, le temps infiniment court qu'il faut à une mère pour lire sur le visage de son enfant; puis, ayant acquis la certitude qu'elle cherchait, et dissipé un doute, elle sourit. Elle n'avait gardé de son bonheur passé que cette manière tendre de sourire à ses deux enfans. Elle aurait pu être encore très jolie, si elle l'avait voulu. Mais elle ne le voulait plus. Elle n'était jeune que pour Marie et pour Édith.

En ce moment, la parenté était éclatante entre l'enfant et la mère. Ces deux fronts droits, si purs et si fermes, enveloppés de cheveux sombres, qu'elles relevaient presque de la même façon, et qui avaient des reflets en spirale, d'un or profond, comme des traînées de sève; ces beaux sourcils étroits dont l'arc était parfait; ces dents d'un émail laiteux; cette blancheur de teint où le sang n'affleurait nulle part et se devinait partout riche et ardent; cette bouche fine, spirituelle, florentine par la courbe nette et longue, parisienne par le retroussis naturel, aux deux coins, et ces cous menus, aisés, et cette souveraineté d'un regard qui n'est jamais sans pensée : que de signes qui affirmaient, sous les ressemblances physiques, le partage des mêmes dons de l'esprit et de la même sensibilité! La jeune fille était cependant beaucoup plus robuste que sa mère, et elle était plus grande, bien que, assises et pressées l'une contre l'autre, elles parussent en ce moment presque de la même taille.

— Eh bien? dit Mme Limerel, pourquoi ne lis-tu pas?

La jeune fille ne changea pas d'expression; aucun mouvement ne modifia l'harmonie de son visage au repos, mais quelque chose de la lumière intérieure qui l'éclairait se retira, et ce fut comme lorsque la mer quitte une plage. Elle dit :

— Je devine.

— Tu attendais cette lettre?

— Non, simplement elle ne m'étonne pas.

— Il est question de toi, en effet.

Marie se mit à lire, vite, la lettre où son oncle, M. Victor Limerel, donnait d'abord des détails sur les santés qui lui étaient chères, la sienne, celles de sa femme, de son fils, et sur le concours pour les carrières diplomatiques et consulaires, où Félicien Limerel venait d'être classé premier. Les yeux devinrent alors plus attentifs, et firent plus lentement le chemin qui les menait et les ramenait d'un bord à l'autre des pages. « Félicien est donc un homme à présent, continuait M. Limerel; il a un métier, la

jeunesse, toutes les aptitudes qui peuvent assurer le succès; nous sommes disposés, moi et sa mère, à le laisser se marier. Il a toujours déclaré qu'il se marierait dès qu'il serait sorti de la période des examens. Nous y voici. Qui épousera-t-il? Vous pensez bien que je m'en suis déjà préoccupé, et que notre embarras n'est que celui du choix. Je souhaite, je veux qu'il fasse un beau mariage, et vous me connaissez trop bien pour croire que j'hésiterai à définir l'expression. J'entends par là un mariage très riche, qui réunira, en outre, bien entendu, les conditions de monde et d'honorabilité que nous pouvons exiger, mais très riche. J'ai trop travaillé pour ne pas vouloir cette récompense de ma vie : le bonheur de mon fils. Ma femme, je ne vous le cache pas, serait moins exigeante que moi; c'est une sentimentale. Que n'êtes-vous à Paris, ma chère Madeleine? Je serais heureux de causer avec vous de cette question grave, et de faire appel à votre raison si droite. Nous ne sommes pas d'accord, bien souvent, sur des points de détail, mais je suis certain qu'au fond vous serez ici de mon sentiment. Vous avez trop d'expérience, vous avez trop d'affection pour Félicien, pour que je doute, un seul moment, que votre conseil, éclairé et désintéressé, ne me seconde dans cette circonstance. Il aura beaucoup d'influence sur l'esprit de ma femme. Il en aurait aussi peut-être sur celui de mon fils. Quand revenez-vous? J'espère que vous ne vous éterniserez pas au bord de la mer anglaise? Rassurez-moi là-dessus, et dites notre meilleur souvenir à mes nièces, qui doivent être roses à l'envi l'une de l'autre. Six semaines de Westgate! Reconnaîtrons-nous encore Marie après ce long séjour? etc. »

— Eh bien! qu'est-ce que tu penses?

— Que mon oncle est un homme d'affaires, qui, comme tel, se croit toujours très fort, et croit les autres très naïfs. C'est cousu de fil et même de cordonnet blanc.

— Dis toute ta pensée, que je voie si nous devinons la même chose?

— J'en suis sûre. On essaye de marier Félicien, mais mon cousin ne montre pas d'enthousiasme pour la jeune fille très riche que lui présente mon oncle. Il fait des objections, et on compte sur vous pour les réfuter. Il aime ailleurs, c'est infiniment probable.

Mme Limerel mit la main sur le bras de Marie; leurs yeux se rencontrèrent, et leurs âmes mêmes.

— Marie, Félicien ne t'a jamais dit qu'il t'aimait?

— Jamais nettement. Avec les cousins, on ne sait pas, au moins pendant longtemps. C'est une espèce à part, entre frères et amoureux. Il a toujours été très affectueux avec moi. Quand nous sommes parties, il était très triste, et c'est pour cela que je crois qu'il m'aime.

— Son père a l'air de le croire aussi.

— Évidemment.

— Eh bien! petite, si Félicien te disait qu'il t'aime, est-ce que... est-ce que tu l'épouserais?

La jeune fille se leva. Elle était délicieuse d'émotion et de jeune gravité, de trouble avoué et combattu tout ensemble. Elle imaginait cette scène, elle entendait les mots de tendresse, et elle voyait le visage mince, étrangement inquiet, de l'homme qui les disait. Mais une puissance souveraine luttait contre ces apparences. Quelque chose de très fort, de très subtil, de très noble, disait d'autres mots, et dans l'âme jeune allait encore plus avant. Marie répondit :

— Il y aurait une question bien grave entre nous.

La mère fit un signe d'assentiment. Elle devait avoir une confiance entière dans la droiture et l'énergie de cette fille de vingt ans ; elle devait être de celles à qui peu de paroles suffisent, parce qu'une longue habitude de penser en commun les explique et les garantit, car elle ne chercha pas à interroger au delà. Elle dit simplement :

— Eux et nous, est-ce bien une famille que nous formons? Nous nous recevons, nous dînons les uns chez les autres, mais nous ne nous entendons sur rien d'essentiel. Le bruit des querelles est supprimé, mais le malaise, l'argument, le reproche ne sont-ils pas vivans au fond de chacun? En vérité, nous sommes liés par les convenances, c'est-à-dire par la puissance des autres sur nous. Je crois qu'après un certain nombre d'années, toute famille s'est accrue de quelques amis qui sont devenus des parens, et se diminue de quelques parens, qui deviennent des relations.

L'appel du petit gong japonais pendu dans le vestibule, et que rudoyait une cuisinière irlandaise, venue de Londres, fit descendre dans la salle à manger Mme Limerel et sa fille.

Pour la première fois depuis trois ans qu'Édith était pensionnaire, elles avaient loué une villa, elles faisaient un séjour à Westgate. La raison qui avait déterminé Mmes Limerel à faire

cette dépense révélait une habitude de compter, et de « raisonner son plaisir, » qui est un trait de la vieille bourgeoisie de France. Mme Limerel, devenue veuve à vingt-huit ans, — son mari, capitaine d'artillerie, avait été tué par une explosion, dans l'incendie d'une usine de pyrotechnie, — était revenue, de la ville méridionale qu'elle habitait alors, à Paris, où elle avait été élevée, où elle avait presque tous ses parens et toutes ses relations. La fortune, non pas grande, mais suffisante, qu'elle possédait, lui avait permis de vivre largement, de donner beaucoup, plus tard de recevoir un peu, et de conserver le seul luxe qu'elle eût regretté : une voiture. « L'équipage, » comme disait M. Victor Limerel, grand amateur d'automobiles, passait comme un souvenir dans les rues de Paris, et ceux qui le voyaient devaient songer à quelque douairière, ample et poudrée, que n'était pas du tout Mme Limerel. C'était un coupé de bonne fabrique, capitonné de soie grenat, et traîné par une jument gris pommelé, qui n'avait jamais eu de poulain, mais si maternelle d'œil, d'allure, de ventre et de croupe, qu'on la déclarait nécessairement poulinière, quand on l'apercevait dans les rues, sur les boulevards, trottant de l'avant, galopant de l'arrière, saluant en mesure, de son encolure puissante, Paris indifférent. Or, au commencement de l'année, la poulinière s'étant couronnée, Mme Limerel s'était décidée à la vendre; elle avait vendu aussi le coupé grenat, licencié Joseph, et déclaré à Marie : « Petite, je prendrai désormais des fiacres, et nous ferons des voyages. »

Le voyage à Westgate, la location de la villa de Westgate bay avenue inauguraient le régime nouveau.

Après le dîner, les deux femmes voulurent se promener, et, comme elles faisaient presque chaque soir, gagnèrent le bord de la mer. La petite ville qui n'a point de pauvres, et qui écarte systématiquement le peuple des trains de plaisir, s'assoupissait dans la paix soigneusement entretenue dont elle vit, comme d'autres vivent du bruit. Les avenues, plantées d'arbres et bordées de maisons basses, n'avaient guère de passans. Mais presque partout, au milieu de chaque habitation, les grandes baies avançantes du salon, toutes leurs glaces baissées et comme dépolies par l'écran des stores, luisaient d'une lueur de veilleuse. Là chaque famille achevait le rite du dîner, en prenant du café et en consultant le journal. De loin en loin, au coin d'une rue, un terrain rectangulaire et tout en herbe rase, avec une mince

plate-bande de fleurs, comme un liséré, le long des murs. L'air venait du large. Il était frais, il avait une verdeur agréable, une saveur piquante, remontante et grisante. De grandes écharpes de brume, verticales, et qu'on aurait dites suspendues aux étoiles, balayaient de leurs plis extrêmes, silencieusement, la terre et la mer qui était unie.

Mme Limerel et Marie gagnèrent la route qui suit la côte, et qui monte, depuis la plage jusqu'à Ledge Point, entre de belles villas et les pelouses plantées de massifs de fusains. Elles aimaient ce haut observatoire au-dessus de l'estuaire de la Tamise. A des distances inappréciables, dans les brumes, sur le gris lamé des courans qui aiguisent les proues, des navires étaient assemblés, invisibles : flottes du roi, flotte de pêcheurs, cargos qui attendaient l'heure pour se diriger vers Chatham, ou vers Londres. Une grappe de faibles étincelles remuait dans les ténèbres. Seules, elles indiquaient qu'il y avait là des bateaux, des hommes, la vie. Tout en arrière, les lampes électriques des quais de Margate illuminaient une mince surface de la mer et un palais fantastique, dont les colonnes, les fenêtres, les dômes étaient en feu, et semblaient flotter sur les eaux. Mme Limerel avait coutume de penser tout haut quand elle se promenait avec Marie. Leur intimité parfaite laissait à chacune la liberté des mots, des gestes, des jugemens, par où s'affirmaient deux natures voisines, mais non semblables. Elles se comprenaient à merveille, et les silences ne les séparaient pas.

— Je suis lasse du confortable anglais, Marie ; ces gens-là recherchent trop leurs aises.

— Peut-être, mais nous les voyons à la retraite ou en vacances, ici. Il faudrait les voir au travail pour les juger. Ils ont gagné audacieusement ce qu'ils dépensent en rentiers égoïstes. Tenez, je suis entrée, hier, avec Dorothy, chez Mrs Milney... Vous voyez là-bas, la belle villa de briques dont les cheminées sont blanches,... et j'ai compris l'origine de ce luxe.

— La *business*, comme toujours...

— Oui, mais à Honolulu. Le petit salon est tapissé de belles aquarelles qui représentent les exploitations de la famille Milney. Le vieux Samuel, que nous voyons, chaque après-midi, partir avec son groom pour les terrains de golf, dépense dans le sport les restes d'une vigueur qui a résisté trente ans à la vie de planteur océanien ; deux de ses frères sont encore là-bas, et John

Prim, le neveu, va partir... Ils mangent, mais ils ont fait la chasse, la chasse dangereuse souvent.

— Tu les aimes, avoue-le donc !

— Je les comprends, ou du moins je commence à les comprendre, ce qui n'est pas la même chose, maman.

— Plus que moi.

— Vous ne jouez pas au tennis, et vous refusez des thés. Moi, je vais partout, et je m'y habitue très bien, à cette liberté-là.

— Et eux, les Anglais, comment les trouves-tu ?

— Pareils à nous.

— Ne fais pas de paradoxe, ma petite : tous les livres que j'ai lus disent le contraire. Pareils à nous !

— Avec des habitudes qui diffèrent, oui. Parmi les hommes surtout, j'ai reconnu plusieurs Normands, ce qui n'est pas étonnant ; plus de Gascons que vous ne le croiriez ; des Auvergnats ; peu de gens de l'Ile-de-France, mais quelques-uns. Un Anglais de bonne famille et qui est sorti de l'île, c'est souvent un beau type d'homme.

— Ah ! Marie, que je te sens Française, quand je te vois au milieu d'eux !

— Et moi donc !

— Pas autant que moi, j'en suis sûre ! Moi, je pense avec délice à notre appartement de l'avenue d'Antin ; je rêve d'entendre passer le tramway de Montrouge.

— Le rêve sera vite réalisé : nous allons partir. Moi, je regretterai un peu tout ceci ;... voyez...

Elles étaient arrivées à la pointe de Ledge, là où la route tourne et descend. La seconde plage de Westgate, celle qui est à l'ouest, et les autres qui suivent en festons, découpant les falaises crayeuses, fuyaient en lignes à peine dessinées par le clair des étoiles. Le roulement de la mer montante emplissait la nuit, et courbait en mesure les herbes des talus. Mme Limerel fit un geste de la main, désignant ces belles villas, bâties en retraite le long de la pente.

— Le plus intéressant, partout, ce sont les âmes. En découvres-tu, toi qui joues et qui causes depuis six semaines avec tout ce monde d'Anglais et d'Anglaises désœuvrés ?

— J'en devine quelques-unes.

— C'est beaucoup. Par exemple ?

— La petite Dorothy. C'est clair comme une fontaine.

— Qu'est-ce que cela durera ? Et puis ?

— Réginald Breynolds.

— Oh ! celui-là, un cow-boy bien élevé ! Il a été merveilleux, m'as-tu dit, cette après-midi. Mais tu crois que c'est une conscience ? Tu es sûre ?

— Tourmentée, maman.

— Oh ! mademoiselle ! Est-ce qu'il vous a fait des confidences ?

Un rire léger répondit d'abord. Puis les lèvres qui ne mentaient pas reprirent la courbe longue accoutumée.

— Il faudrait qu'il fût bien malheureux pour se confier à une femme. Nous n'avons échangé que des balles de tennis. Cependant, j'ai su par Dorothy qu'il était mal avec son père, ou du moins qu'il y avait eu des scènes très vives entre eux.

— Et la cause ? Tu la sais ?

— Religieuse.

— Toujours. Plus tu vivras, plus tu reconnaîtras que la lutte la plus âpre, dans le monde, n'est pas pour l'argent, mais pour ou contre les âmes. Je me dis souvent qu'il n'y a pas eu d'époque plus théologique que celle-ci, plus travaillée, dans les profondeurs, par les courans qui se contrarient ou se côtoient. Où est la famille qui a la paix complète, religieuse ou irréligieuse ?

— C'est vous, moi et Édith.

— Pauvre chérie ! Elle dort déjà, à cette heure-ci.

— Pas encore, voyez : les fenêtres sont encore éclairées.

Mme Limerel et Marie avaient traversé la ville, à cette extrémité ouest où elle a peu d'épaisseur, et elles revenaient par la route qui franchit la ligne du chemin de fer, et que bordent des terrains gazonnés, loués pour le sport. Au delà, loin encore, sur le ciel pâle, se levait la longue silhouette du pensionnat et du couvent des Oiseaux, maison de France en exil ; puis, c'était une grande bâtisse de brique rouge, une pension anglaise ; puis des lignes d'arbres faisant draperie, et qu'on aurait pu prendre pour une forêt si, parmi les hachures sombres, çà et là, une lucarne n'avait lui, un reflet, un rayon, indiquant une habitation cachée dans les parcs.

— Un autre regret, disait Marie, c'est de quitter Édith en quittant Westgate. Elle sera délicieuse, cette petite.

— Je le crois. Elle est habituée maintenant. Elle comprend que nous achetons très cher, au prix d'une souffrance, toi et

moi, l'abri qu'elle a ici, l'air qu'elle respire, la pleine santé de son âme et de son corps. Oui, cette Édith menue, longue et blonde...

— Tandis que je suis menue, longue et brune.

— Elle ressemble à ton père. Et toute rousselée.

— Tiens! la lampe s'éteint. Édith dort entre les rideaux blancs.. Mère Noémi doit passer, comme une petite ombre aux pieds de feutre, et regagner sa chambre... Édith bien-aimée!

La lueur pâle qui barrait la façade, au deuxième étage et au premier, avait disparu. La pensée d'Édith demeura entre la mère et la sœur aînée qui rentraient, calmes, dans la nuit tendre. Elles s'aimaient d'un amour presque égal, l'une étant mère, et l'autre n'ayant pas encore d'amour.

Le lendemain soir, vers quatre heures, dans le bel éclat adouci d'un jour qui avait été clair depuis l'aube, dans le silence alangui d'un dimanche anglais, une automobile vint prendre les deux Françaises, à la porte de leur villa, et les emmena dans la direction du sud. Mme Limerel, en souvenir de « l'équipage, » recommanda au chauffeur d'aller lentement. A peine trois quarts d'heure de voyage, sur de belles routes étroites : d'abord, un plateau cultivé, presque sans arbres, dont les pentes lointaines, de deux côtés, s'abaissaient vers la mer; puis une dépression du sol, de grands espaces d'herbes divisés en pâtures par des lignes de fil de fer et de poteaux, chenal abandonné anciennement par l'Océan aux graminées; enfin des collines solidement nouées les unes aux autres, quelques-unes boisées, d'autres labourées et où le vent, passant sur les guérets en arc, lève de la poussière comme sur le dos des houles. La limousine, arrivée au bas d'une de ces collines, s'engage dans un chemin montant que bordent des tailles clairsemées; elle entre sous la futaie, passe devant une porterie plus moussue que la forêt, et plus humide; elle roule sur le sable fin, dans le demi-jour des branches, et, subitement, une maison apparaît, au fond d'une grande clairière verte qu'enveloppent des futaies houleuses et bleues : un quadrilatère de murs en brique, très ajourés par les fenêtres, très estompés par les coulures de pluie, et que dominent des tours carrées, rouges aussi, trois sur chaque façade, plus hautes d'un étage, et crénelées à leur sommet qui est en pierre blanche. Douceur des pierres anciennes et des lointains boisés! Joie étonnée des yeux,

qui reçoivent tout à coup la lumière des hauteurs! C'est Redhall. L'automobile vient se ranger devant le perron; Mme Limerel et Marie traversent le vestibule, puis la galerie, qui ressemble à une serre où il y aurait des tableaux anciens et des bibelots au lieu de fleurs. Elle n'est séparée des pelouses que par de larges vitrages, tantôt de verre blanc, tantôt de verre coloré, fragmens de verrières gothiques. On voit, très loin, un groupe de joueurs de golf, à la lisière des bois, à l'entrée large d'une ligne. Quelqu'un joue du piano, dans le salon, une médiocre musicienne: les doigts sautillent et l'air est tout à fait pauvre. Le valet de chambre ouvre la porte, et la musique continue un moment, et Dorothy se dresse et se retourne. Elle est plus rouge que si elle venait de gagner le « tournament » de tennis. « Oh! Mary! oh! madame Limerel! Je joue si mal! » Elle accourt, elle embrasse son amie française, elle donne la main à Mme Limerel. Son corsage blanc est remonté, et ses cheveux ont l'air de vagues qui déferlent.

— Et je suis seule! dit-elle. Tout le monde est dehors: lady Breynolds doit se promener aux environs du lac, avec Mr et Mrs Hunter Brice, et Mrs Donald Hagarty; sir George montre ses chiens à Fred Land.

— Ça doit amuser Mr Land!

— Oh! quelle chose l'amuse et quelle chose l'ennuie vraiment?

— Ses confrères.

— Peut-être. Mr Robert Hargreeve, Cuthbert Hagarty jouent au golf avec les deux filles de Mrs William Hunter Brice. Et je suis ici. Voulez-vous que nous rejoignions ceux qui se promènent?

Elles sortirent, par l'une des portes vitrées de la galerie, tournèrent la façade nord de Redhall, passèrent le long du saut-de-loup qui défend, de ce côté, le jardin de fleurs des Breynolds, puis s'engagèrent parmi les châtaigniers géans, contemporains du château, et elles descendirent, ombres menues et sans bruit, perdues dans le grand espace, sous les arbres qui avaient été plantés pour ne croiser leurs branches qu'après deux siècles. Les feuilles de l'an passé achevaient de mourir, rassemblées par le vent, moulées par l'hiver sur la surface de l'avenue verte, où elles demeuraient blondes. Mme Limerel marchait entre les deux jeunes filles. Elles prirent la première allée qui coupait la châtaigneraie et qui s'enfonçait, en ligne courbe, dans les futaies de chênes. En un quart d'heure, elles étaient auprès de

lady Breynolds, qui avait voulu venir jusque-là pour voir le progrès de ses rhododendrons. Celle-ci, du haut de la berge, montrait le lac, en forme d'ellipse, autour duquel les rhododendrons s'étageaient en houles, en gradins inégalement épais, mais sans brisure. Ils avaient étouffé toute autre végétation. Ils enserraient l'eau verdâtre des plis soulevés de leurs feuilles et du fouillis de leurs racines où les renards sont à l'abri.

— Malgré le soleil de ces jours derniers, pas une pointe violette encore! En juin, et même à la fin de mai quelquefois, à l'époque où nous sommes, c'est une vision de paradis, ces pentes toutes violettes, cette eau, ces futaies qui font cadre, et le ciel au-dessus.

— Je suis sûr que l'Inde n'a pas de merveille égale, dit Mr Hunter Brice, personnage athlétique, qui traînait la jambe en marchant, et que ce rappel de goutte empêchait de se livrer à d'autres sports que la promenade... Je trouve que notre ami Réginald n'a pas une admiration assez vive... Il est muet aujourd'hui.

— Oh! il a ses jours, répondit lady Breynolds; il admire, il aime ce coin du parc...

Mais en disant cela, elle éprouvait sûrement quelque ennui, car la physionomie, devenue sérieuse, ne répondait plus au ton de la phrase. Cette femme, si bien habituée au commandement de soi-même, n'était pas parvenue à se faire obéir de tout son corps à la fois, et la voix avait suivi l'ordre, tandis que le visage exprimait une souffrance. Heureusement, Mme Limerel arrivait. Une voix de fauvette en fête, celle de Dorothy, faisait se retourner lady Breynolds, qui reprit aussitôt la complète maîtrise de ses nerfs, et accueillit Mme Limerel et Marie avec sa belle courtoisie simple, qui plaisait comme une œuvre d'art et comme une attention.

— Nous avons le temps de faire avant le dîner le tour des futaies. Si Mme Limerel ne craint pas la marche, partons. Je vais vous montrer mon troupeau de bœufs d'Écosse et mes antilopes.

Dorothy retint Marie par le bras, et, montrant Réginald, qui remontait la berge du lac, parmi les rhododendrons, elle dit, assez haut:

— Vous serez peut-être plus heureuse que moi, Marie : je n'ai pas pu dérider Monsieur, depuis ce matin.

Elle murmura, à l'oreille de son amie :

— Il y a sûrement quelque chose de grave dans cette mai-

son. Réginald est malheureux. Et moi, voyez-vous, il ne me croit pas assez sérieuse pour se confier à moi... Bonjour, Hamlet! Je vous amène une belle étrangère, qui est digne de connaître les tristesses du royaume de Danemark.

Réginald serra vigoureusement la main des deux jeunes filles, et offrit à Dorothy une branche cueillie à la cime d'un arbuste, et qui portait, la première de toute l'immense bordure, une fleur non épanouie, pareille à une pomme de pin toute ponctuée de flammèches pourpres. Déjà Mrs Hunter Brice, qui avait deux filles, se détournait pour voir quelle petite comédie de jeunesse, amoureuse peut-être, se jouait derrière elle. Dorothy partit en courant pour rattraper le groupe des promeneurs. Et Réginald demeura en arrière, avec Marie.

— Je serais content de causer avec vous, en effet.

Marie ne répondit pas. Mais elle se mit à marcher à côté de Réginald, lentement, sur la terre sablonneuse et légère de l'avenue. Le groupe formé par lady Breynolds, Mme Limerel, Mr et Mrs Hunter Brice, Mrs Donald Hagarty et Dorothy, était déjà à la distance où un chasseur ordinaire ne tire plus un perdreau. Elle regardait la nappe des eaux, vivantes de reflets et de vent, dont elle s'écartait peu à peu, et que voilait l'épaisseur grandissante des futaies. Réginald se tenait à sa gauche, et assurément ce n'était pas de sa voisine qu'étaient occupés ses yeux, qui semblaient suivre, dans le lointain et en avant, un de ces songes tristes qui passent toujours là-bas, un peu au-dessus de la terre. Marie ne pouvait deviner quelle souffrance il allait lui avouer, mais le don inné de la pitié, la crainte de ne pas savoir répondre, une gratitude qui était plus grande que le reste, formaient son émotion et occupaient tour à tour son esprit. Réginald croisa les bras, geste qui lui était familier quand il discutait, et il dit :

— Thomas Winnie n'est pas venu, aujourd'hui.

Cela signifiait, et Marie le comprit aussitôt : « Thomas Winnie aurait reçu mes confidences, s'il avait été ici. Je vous parle, à vous, parce qu'il n'est pas près de moi. » Elle répondit, sans qu'il se fût expliqué davantage :

— Il est votre ami le meilleur.

— Oui... Il s'est passé quelque chose de grave, ici, ce matin.

— Quoi donc?

— J'ai refusé d'aller à l'office avec ma famille

Marie leva les yeux vers son compagnon de promenade. Depuis qu'il avait commencé de parler, tous les traits de cette figure d'homme, si régulière au repos, s'étaient ramassés et durcis. Il regardait maintenant à terre.

— Pardonnez-moi. Je ne comprends pas pourquoi cela est grave. Nous sommes obligés, nous catholiques, d'aller à l'église chaque dimanche, mais vous ne l'êtes pas, vous, d'aller au temple.

— Sans doute ; mais mon père voulait. Je n'ai pas voulu.

— Et alors?

— Nous étions déjà en lutte, depuis un temps. Il est autoritaire. C'est son caractère, et son droit, d'ailleurs. Je ne l'accuse pas, croyez-le...

Il marcha plusieurs pas, sans achever sa pensée, puis il dit :

— La mésintelligence, l'incompréhension entre nous s'est aggravée. Le moment approche où je serai en demeure de céder ou de rompre.

— Vous craignez qu'il ne revienne sur ce sujet?

— Pas de la même manière. Il ne se répète jamais. J'ai peur que ce soir, dimanche, il ne se passe autre chose.

— Mais, que puis-je faire pour vous?

Il répondit, d'un ton mécontent, et la tête tournée vers les broussailles de gauche :

— Je ne demande jamais conseil, veuillez en être sûre, j'aime à agir par moi-même, sous ma responsabilité. Et cela est bien ainsi. Mais la difficulté où je me trouve est nouvelle pour moi... Votre avis me servirait peut-être...

Marie eut un geste de doute, la main levée, effaçant les mots.

— Pourquoi pas votre mère?

— Elle ne comprendrait pas.

— Miss Violette Hunter Brice, qui me semble sérieuse, ou Dorothy Polly, que vous connaissez d'enfance?

— Non. Je vous ai choisie parce que vous avez une conscience lumineuse.

Il eut une espèce de rire intérieur, qui ne modifia pas l'expression du visage, mais qui changea le ton de la voix.

— ... Et aussi parce que vous nous quitterez, et que cette faiblesse ne me sera pas rappelée.

Elle sourit, d'un sourire léger, qui ne dura pas.

— Bien, dit-elle, vous pouvez me parler.

Mais Réginald avait eu tant de mal à se décider à prendre

conseil, et conseil d'une femme, qu'il ne dit rien, et continua de marcher jusqu'à un banc de bois placé au carrefour de quatre avenues de la futaie. Il s'assit, et Marie se mit à côté de lui. Les avenues étaient désertes, descendantes tout autour, et la brume, toujours voisine en pays anglais, effaçait vite les lointains, sauf en avant, où la lumière des espaces libres, le reflet des prairies ensoleillées, pénétrait sous les voûtes, et dorait les feuilles. Il se courba, les deux mains appuyées sur ses genoux. Il était ainsi plus petit qu'elle, qui demeura droite. Et elle attendit, priant pour ne pas se tromper.

— Voici, dit-il, comment cela est venu. J'ai été élevé ici, d'abord. Mon père, très rude comme il convient à un homme, mais plus peut-être qu'il ne convient à un père, — je vous demande pardon de vous exprimer cette pensée; ne croyez pas que je veuille manquer de respect, mais il faut que vous compreniez; — ma mère, très tendre, mais occupée par ses devoirs de maîtresse de maison, d'une maison ancienne; des domestiques stylés à la manière d'autrefois, mais presque tous indifférens à tout, sous l'appareil de la déférence; des fermiers qui sont de simples entrepreneurs, qui n'ont rien de cet attachement pour le sol que vous devez croire, vous autres Français, une vertu très répandue dans nos domaines féodaux : tel a été le milieu de ma petite jeunesse. Je ne parle pas de mon frère, qui n'est venu au monde qu'au moment où je quittais Redhall. Dans ce monde de vieille Angleterre, et aussi dans l'autre domaine de mon père, la terre du Lancashire, j'ai eu la formation première d'un lord du XVIIIe siècle : le cheval, le bain, le jeu, les psaumes. Religieusement, j'ai été voué à l'exactitude dans les rites de la religion anglicane, et à la détestation, non pas de toute autre religion, mais du catholicisme. Mon père et ma mère laissaient faire, simplement, pour moi, ce qu'on avait fait pour eux. Ils eussent approuvé qu'on me donnât, comme un de mes premiers livres de lectures, le *Book of martyrs*, de Fox; ils eussent renchéri, de très bonne foi, sur les commentaires que faisait ma gouvernante, essayant de m'expliquer la *Story of liberty*. Je ne sais pas si vous connaissez ces deux livres?

— J'ai vu le premier sur des tables; je ne sais que le nom du second.

— Tous deux représentent les catholiques comme des hommes sanguinaires, persécuteurs, dangereux, vraiment barbares. L'*His-*

toire de la liberté est une longue accusation contre eux. Bien que je fusse très jeune, j'avais parfaitement commencé à haïr les catholiques. Mon père, d'ailleurs, ne prononçait ce mot qu'avec mépris. Il disait « la sanguinaire Mary. » Je m'étonnais de voir que nous avions à la maison une lingère irlandaise. Et, comme elle était très bonne avec moi, et depuis de longues années au service de ma mère, je m'imaginais qu'elle était bien heureuse d'avoir fui son pays de misère et d'horreur. Entre elle et une négresse achetée sur un marché d'esclaves et amenée en Europe, il y avait, dans ma pensée d'alors, une grande ressemblance de destinée.. Je m'excuse de vous dire ces idées d'enfant. Je suis venu de l'injustice ; j'entends d'une injustice involontaire, d'une grande prévention contre les idées catholiques. Mon père est demeuré tel qu'il a toujours été.

— Et lady Breynolds ?

— Ma mère aussi ; mais elle n'a pas le même caractère. Je l'ai fait souffrir, cela est sûr, mais devant mon père, elle prend ma défense. Elle vit en souriant au monde, avec le drame de ma vie au fond du cœur... Tenez, en ce moment, là-bas, si elle a rencontré la harde de cerfs, elle les montre, elle dit : « Voyez, nous avons reçu les premiers animaux, il y a dix-sept ans, de notre ami lord Llandovery ; » elle pense, au fond de son cœur : « Quel doute affreux ! Réginald contre son père, contre le passé de la race ! Est-ce possible ? » Elle souffre, elle ne me comprendrait pas ; elle me pardonnerait plutôt. Je lui ai échappé bien jeune, à treize ans, quand il a été décidé que j'irais à Eton. J'étais déjà depuis longtemps résolu à être soldat, quand j'ai dit : « Je veux être officier. Je veux me battre, je veux traverser l'Afrique comme Stanley. » Mon père approuvait. Ma mère essayait d'être aussi fière que lui ; elle l'était avec beaucoup de peine.

— Je la comprends.

— Vous voyez donc que j'ai eu la mère la plus droite, la plus affectueuse, mais que la séparation a eu lieu trop tôt pour que l'intimité s'établît entre nous sur des questions de conscience, à supposer même que cela pût s'établir. Tout le reste a été commun : j'ai deux cents lettres de ma mère. J'ai été la plus tendrement suivie de ses relations, son orgueil, plus d'une fois sa joie. Le travail intérieur que je vais vous dire est demeuré mon secret.

Marie vit passer très loin, dans la clarté des prairies, le groupe des promeneurs et des promeneuses qui revenaient sans

doute vers le château, et elle étendit la main comme pour dire : « Pourquoi n'êtes-vous pas ici, vous à qui cette âme angoissée devrait appartenir ? » Puis le bras retomba lentement, et elle ne parla pas.

— Pendant mon séjour à Eton, et un peu plus tard quand je fus à l'École militaire de Sandhurst, j'ai eu des heures de foi très vive. Les êtres jeunes aspirent à Dieu. J'entendais quelquefois les discours des meilleurs pasteurs de l'Église officielle, et d'autres aussi. J'y trouvais de l'éloquence, et des pensées élevées; mais je constatais que la vie du Christ sur la terre ne se rapprochait pas de moi, que rien ne me la faisait imitable et voisine. Je vivais moralement sur les principes que j'avais entendu développer et que j'avais vu appliquer chez nous, il est juste de le dire, et dont le principal était : « Chercher la vérité; suivre la vérité; s'attacher à la vérité. » Ces belles formules ennoblissaient ma volonté, mais je les sentais vagues, imprécises. Je me demandais : « Où est la vérité, puisque je n'agis pas toujours comme les autres? Puis-je en tout la déterminer? Elle ne peut recevoir de moi son caractère, et ce n'est donc que ma bonne foi, et sans doute mon aveuglement qui est mon principe? » Je souffris, par momens, dans ma raison, et aussi dans mon cœur, comme je vous l'ai dit, parce que le modèle divin ressemblait trop à une idée, et n'était pas assez un ami présent.

— C'est beau, ce que vous dites.

— Ne vous hâtez pas de me juger, car vous seriez déçue. Je suis entré dans une église catholique, pour la première fois, à Farnborough, qui est près de Sandhurst, et pour la première fois j'ai vu des religieuses catholiques à l'hôpital italien de Queen's Square : des grandes cornettes...

— Des filles de la charité de Saint-Vincent?

— Oui. Et ce qui m'a le plus ému, ce sont les religieuses, parce qu'elles étaient naturelles dans la pureté et dans la charité. Elles n'avaient pas la préoccupation de paraître virginales : elles l'étaient; ni dévouées de tout leur être au service des pauvres malades : elles l'étaient. Les chants de votre Église, et la discipline que j'apercevais en toute chose, que je savais être identique par toute la terre, m'ont donné l'impression d'une organisation très grande, très forte, dont je ne faisais pas partie. Vers cette même époque, pendant les vacances de l'École militaire, j'ai lu des livres de controverse, surtout de ceux qui ré-

futent l'erreur romaine. Ils ne m'ont pas tiré de l'angoisse, aussi tenace que les fièvres des pays d'Orient. Je suis parti pour rejoindre mon régiment aux Indes, mon régiment blanc, vous comprenez? Et un an après, j'obtenais mon « transfert » dans un régiment indigène, ce qui avait toujours été mon désir. Eh bien! j'ai eu là, sans doute, beaucoup de fortes journées d'action, sans une idée ou un rêve. Mais j'ai eu tant d'heures inactives aussi, toutes de souvenir, de méditation! Vous ne sauriez imaginer quelle a été la plus torturante préoccupation de mon esprit; vous avez vécu dans la quiétude de la foi...

— La paix, oui; la quiétude, non. Ce n'est pas de notre temps.

— Je veux dire que rien ne vous a paru digne d'être sérieusement défendu, parmi les idées qui fondent votre croyance. Une jeune fille, chez vous surtout, reçoit sa foi toute faite, et n'en change pas.

— Vous vous trompez : si elle en change moins que les hommes, c'est qu'elle la connaît mieux, et qu'elle la défend mieux.

— Alors, vous soupçonnez l'état d'une âme qui ruine elle-même la foi qui lui a été transmise. Je m'efforçais là-bas, dans la jungle, et dans les montagnes infestées d'ennemis sauvages, de me faire une opinion sur le point qui a été tant débattu entre vous et nous, sur votre dogme de la présence réelle. Cela me semble être le cœur, anémié ou chaud, de la religion. J'étais très ému de ce fait que pas une de nos Églises n'enseigne la présence réelle. Certains fidèles y croient. Mais il n'y a point d'enseignement de cette doctrine; et cependant, je lisais dans saint Jean : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui. » Je lisais dans l'apôtre Matthieu, vous vous souvenez : « Le pain que je donnerai pour la vie du monde est ma chair. » Mon angoisse était grande. Pourquoi retrancher ces textes? Comment les expliquer autrement que par la présence réelle? J'en arrivais, peu à peu, à ce dilemme qui a occupé mon esprit, l'a troublé, l'a brisé pendant des mois de solitude : si le catholicisme n'est pas la vérité, toutes les Églises chrétiennes sont fausses, à plus forte raison; tout le christianisme est une illusion de centaines de millions d'hommes, parce qu'il m'apparaissait, ce catholicisme, non comme l'objet de ma foi, mais comme la perfection certaine du christianisme, son maximum d'énergie, son maximum dans la familiarité divine, son achèvement et sa fleur.

— Avez-vous prié, pour que Dieu vous aidât?

Réginald répondit, après un moment d'hésitation :

— Oui, mais je n'ai pas votre croyance. Dieu n'a pas répondu. J'ai détruit la foi que j'avais, et je ne l'ai pas, l'autre. Il m'est impossible de me considérer comme faisant partie de la communauté religieuse dans laquelle j'ai été élevé, et, en même temps, si je songe à ce que je viens de nommer la perfection du christianisme, à votre foi romaine, toutes les images, toutes les défiances, toutes les imprécations dont j'ai été pénétré, surgissent et revivent. Et, — je vous fais mes excuses de vous dire cela, mais il faut que vous connaissiez mon état d'esprit, — je me demande si le signe de la croix n'est pas le signe de la Bête; je pense à la Babylone corrompue; je vois se dresser le fantôme de la *Scarlet woman;* je récite de mémoire l'apostrophe de George Borrow, le distributeur de Bibles, dans un autre livre de ma jeunesse, *The Bible in Spain*, quand il dit : « Pape de Rome! Je crois que vous êtes aussi méchant que jamais; mais vous n'avez plus de puissance. Vous êtes devenu paralytique, et votre massue a dégénéré en béquille. » Puis je m'effare, je m'épouvante, en songeant que peut-être les hommes ont enduré tant de souffrances, soutenu des guerres, bravé des haines, accepté des humiliations, obéi, aimé, levé les yeux au ciel, pour une illusion magnifique et vaine... Pardonnez-moi mon langage...

Les lèvres sérieuses, les lèvres qui avaient déjà remué tout bas, dirent simplement :

— Je prierai pour vous.

Il ne s'occupait pas d'elle, mais de lui-même. Elle tenait la place de Thomas Winnie, et sa qualité de femme, son âge, son charme ne changeaient ni le cours des pensées de cet homme troublé d'une inquiétude supérieure, ni leur logique, ni leur expression âpre. Cependant, quelque sensibilité profonde s'émut en lui, — sensibilité religieuse aussi, — quand Marie Limerel eut dit : « Je prierai. » Il répondit, le regard encore tout plein de ses pensées en détresse :

— Je vous suis très reconnaissant, oui, très. Et, à présent que vous connaissez que je ne fais plus partie de l'Église de mon père, ni même d'aucune Église, donnez-moi le conseil. Supposez que ce soir, ou demain, peu importe, mon père me demande d'affirmer par un mot, ou par un geste, que je suis encore attaché à cette Église, que devrai-je faire? Où est la loyauté?

Il attendit, s'écartant un peu pour mieux voir le profil recueilli de cette jeune fille qui allait juger, et ces lèvres qui allaient prononcer un arrêt. Elles s'ouvrirent, et elles dirent :

— Pourquoi ne pas vous abstenir, puisque votre conscience vous a déjà dicté cette solution-là, ce matin?

— Ce serait la rupture définitive avec mon père. Il ne comprendra pas, il ne pardonnera pas mon insubordination.

— Votre liberté.

— Oui, ma liberté. Mais elle lui paraîtra un aveuglement, une ingratitude. Et moi, je n'aurai pas même la joie d'avoir sacrifié un bien tel que l'affection de mon père à une vérité dont je serais convaincu. Je serai celui qui dira : « Je ne vois pas la vérité où vous croyez la voir, et je ne la vois pas ailleurs. » N'est-ce pas rude, cette attitude que rien de positif ne commande?

— Vous avez l'obligation, avant tout, de ne pas mentir.

— C'est juste.

— Moi, je ferais comme je vous ai dit.

Réginald se tut un moment, et dit, lentement :

— Je le ferai.

Il demeura un peu de temps le regard fixé à terre, puis le visage se détendit, par ordre d'une volonté qui avait repris sa hardiesse. Réginald se leva, et sa voix sonna sous les arbres.

— Nous aurons manqué le thé, et je vous fais bien mes excuses. Revenons vite. Misses Hunter Brice avaient tellement le désir de vous connaître! Elles m'en voudront. Elles vont m'accabler. Et il y en a une qui doit être une personne vindicative : miss Violette ressemble à une fée...

— Vraiment?

— A une fée enveloppée dans le nuage des tulles changeans. Vous verrez...

Par l'avenue, sous les dômes aigus des chênes, les deux jeunes gens revenaient vers le château. Ils essayaient d'oublier, en reprenant la conversation du monde, les mots si intimes et si nobles qu'ils venaient d'échanger, le sujet émouvant dont leur esprit ne pouvait encore se déprendre. Ils marchaient vite; ils exagéraient l'admiration que leur causait le soir tombant; ils tâchaient de rire, et toutes ces paroles vaines, et ces gestes, et ces éclats inutiles, tout cela voulait dire : « Nous sommes désormais redevenus étrangers. » Ils ne pouvaient cependant plus l'être, tout à fait, l'un pour l'autre.

Personne ne fut surpris de l'absence prolongée de Marie Limerel. Il y eut quelques présentations, car les joueurs de golf étaient rentrés. Le thé avait été servi, et les domestiques enlevaient et rangeaient, le long des murs, les petites tables encore chargées de *buttered toasts*, de *muffins*, de sandwiches, et de tous les *tea-cakes*, au carvis, au chocolat, au madère, au sherry. On commença de causer, mais la conversation fut vite interrompue par l'entrée du maître de la maison et de Fred Land. Mrs Donald Hagarty demanda :

— Est-ce que, par hasard, sir George a osé soutenir son vieux paradoxe, que le Kent est un pays favorable à la chasse au renard ?

— Non, je deviens vieux, je me range.

— Je suis sûre, du moins, que vous avez présenté vos chiens comme supérieurs aux meilleures meutes du Kent et du Sussex, à l'East Kent, à la Tickham, à la meute célèbre de lord Leconfield? Oui, n'est-ce pas? Avez-vous convaincu notre ami ?

— Lui? Il comprend tout, et il n'aime rien.

— Excepté les livres ?

— Les siens!

La voix du vieux gentleman farmer, rouillée par la brume, la pipe et le porto, riait encore, bonnement, en cascade discrète, lorsque les fortes lèvres d'orateur de Fred Land répliquèrent :

— Pas même. Je ne me relis pas, de peur de me trouver illisible. La pensée n'est qu'un moment, que le moment d'après recouvre : tombeaux qui se superposent. Je vous assure, mon ami, que je considère un de mes livres comme une chose beaucoup moins importante que la recette d'un gâteau pour le thé, que j'aurais eu le bonheur d'apprendre à lady Breynolds.

En parlant, le célèbre professeur de l'Université de Londres s'inclinait et fermait les yeux, mais sa tête magnifique ne se modelait jamais entièrement selon les mots qu'il disait, et toujours quelque trait du visage, soit le regard, soit les lèvres, soit les plis du front, abritait une pensée autre, une réserve, une contradiction, une indifférence, un mépris. Qui le voyait avait le sentiment d'une puissance grande et mal connue. Il avait dans le port de la tête, dans le modelé impérieux des arcades sourcilières et du front, dans le large nez, dans le désordre des cheveux en couronne, quelque chose du lion. Son large masque rasé était si dominateur, si exceptionnel d'intelligence et de

force, qu'on oubliait de regarder le corps qui portait ce chef monumental. Et ce corps était de moyenne taille, un peu gros, épaissi par l'âge, sauf les mains fines, minces et blanches, si jolies encore qu'il les ornait l'une et l'autre d'une bague précieuse. Avec lui, sir George faisait le tour de l'hôte, dans le salon où ses invités étaient maintenant au complet. Il ne donnait pas l'impression de profondeur, mais d'une vigueur de corps entretenue jusqu'à la limite où elle devient surprenante, d'un esprit caustique, pratique, pour qui la politesse est un office, une charge héréditaire, le premier sport de noblesse, et qui s'en acquitte avec l'aisance des longues habitudes, et le regret léger de ne plus être au plein air. On ne remarquait point en lui ce quelque chose de ralenti dans la parole ou dans le geste, qui est la marque de la mort. Il était habillé d'un complet de grosse laine verdâtre, veston, gilet, culotte, qu'il appelait son armure, et chaussé de brodequins à clous. Des bandes de laine chamois serraient ses mollets nerveux, qu'on voyait frémir d'un petit tremblement à chaque pas qu'il faisait, comme les jambes d'une bête de sang dont on modère l'allure. Il s'arrêta, un instant, à l'angle du salon, devant Réginald, et, d'un regard, avec un orgueil secret, il mesura cette haute stature de son fils.

— Qu'avez-vous fait, cet après-midi ? Je ne vous ai pas vu ?

— Je me suis promené avec Mlle Limerel.

— Vous ne pouviez mieux faire.

Il continua son inspection mondaine, trouvant un mot de plaisanterie facile et un peu distante toujours, pour les deux filles de Mrs W. Hunter Brice, qui causait du Labour party avec Fred Land résigné; pour Mrs Donald Hagarty, couperosée, solitaire, et souriant à tous les mots qu'on lui disait; pour ses amis qu'il plaisanta plus librement, le maigre Robert Hargreeve qui professait le tamoul et parlait mal l'anglais, en bégayant; pour le jeune Cuthbert Hagarty, fiancé depuis quelques jours, et qui écoutait une conversation sévère bien qu'animée, entre son père, membre des Communes, libéral, et le vieux W. Hunter Brice, protectionniste, tory, guerrier et administrateur de deux compagnies de chemins de fer. Sir George prit part à la discussion, non seulement sans effort, mais avec plaisir. On le vit au feu de son regard. C'était un combatif, un entêté, et vraiment un homme complet dans un mérite borné. Il avait vingt ans de plus que lady Breynolds. On eût dit que sa tête était de marbre

blanc, coloré d'un peu de rose aux lèvres et de beaucoup de bleu pâle par les veines saillantes du cou, du front, des tempes dégarnies. Physionomie bourrue, autoritaire, impatiente : un nez comme une figue, gros du bout; une bouche tirée en bas, et des plissures nombreuses, des moulures, des bourrelets mobiles dans la peau flasque sous le menton; un collier de barbe courte rejoignant les cheveux en couronne, jaunes et blancs, plantés en houppes, et, sous les sourcils très longs, très fournis, deux petites perles bleues, frémissantes, vibrantes, vernies souvent par une larme qui ne tombait jamais, et qui était de vieillesse et non d'attendrissement. Ses amis disaient de lui : « Quand sir George mourra, l'Angleterre perdra le plus Anglais de ses fils. » Il était de la vieille Angleterre, attaché à tout usage, à son rang, à son Église, parce que tout cela, pour lui, faisait partie de la Constitution. Le « plus vieux que lui » le dominait Il refusait une nouveauté, dès qu'elle lui semblait opposée à cet ensemble, et l'épithète de national lui suffisait pour ne pas examiner les raisons qu'on invoquait autour de lui contre ce qu'il avait vu faire ou penser. Son amitié était fidèle, son inimitié également. Personne, dans sa maison, ne discutait ses ordres, ou ne s'avisait même de se les faire expliquer, car il pardonnait les négligences, mais non l'indiscipline, les protestations, les observations, ce qu'il nommait la révolte. Sa confiance dans son pays était d'ailleurs sans bornes et émouvante. Lisant chaque jour le *Times*, afin de mieux connaître toutes les supériorités de l'Angleterre, et le progrès de l'Empire dans le monde, il refusait, d'ordinaire, de reconnaître les fautes de son parti, ou de son pays. Quand, par exception, il apercevait une fissure du temple, il la bouchait aussitôt avec un aphorisme, et disait : « Je n'ai aucune crainte, aucune ; le peuple, ici, a du bon sens. » On ne l'avait jamais vu pleurer. Dans les quelques circonstances douloureuses qu'il avait traversées, mort de sa mère, — la vieille femme était morte à Redhall, — maladie grave de lady Breynolds après la naissance de son second fils, sir George s'était enfermé dans ses appartemens, il n'avait parlé à personne, et quand il était sorti enfin, on avait remarqué qu'il avait changé, maigri, pâli, et que la souffrance morale, par conséquent, avait prise sur ce cœur très caché.

Le soir tombait. A travers les baies du salon, on voyait, sur les cimes et sur les lisières des futaies, le reflet fauve du soleil.

Lady Breynolds se leva, et les invités montèrent dans les chambres qui leur avaient été désignées, pour se reposer et s'habiller. Quelques minutes avant huit heures et demie, ils traversèrent de nouveau la galerie illuminée, et se réunirent dans le salon, les hommes en habit, les femmes en robe ouverte, et, sans doute, toutes les robes n'étaient pas à la dernière mode de Paris; miss Violette Hunter Brice avait jugé bon de s'envelopper dans les plis mousseux d'une écharpe de tulle de soie vert d'eau, qui criblaient de reflets ses épaules, son cou, sa longue figure blonde, et qui lui donnaient une ressemblance voulue avec les fées et les héroïnes de l'imagerie romantique; sa mère exhibait des manches trop bouffantes; mais, si le goût n'était pas toujours parfait, les toilettes, les bijoux, les coiffures avaient quelque chose de personnel et d'habituel; les hommes portaient le frac noir avec la même aisance que la veste de sport, et leurs pantalons, un peu courts sur leurs souliers découverts, laissaient voir des chaussettes de nuances nouvelles dont il était évident que plusieurs d'entre eux étaient fiers. Le puissant M. Fred Land, lui-même, n'avait point dédaigné d'appliquer son intelligence à ces menus détails de sa tenue d'homme du monde. Il avait dû dormir. Son visage, qui n'était jamais vide de pensée, semblait avoir fait son plein d'expression, de malice, d'ironie, de grognerie, d'humour et de paradoxe. Comme un manomètre, il indiquait que l'esprit était sous bonne pression. L'honorable Donald Hagarty arriva le dernier, un peu rouge, suivant sa femme qui se mordait les lèvres de confusion, et les serrait jusqu'à les réduire à l'état de petit noyau. Le steward se présenta, entre les deux battans de la porte qu'un valet de pied venait d'ouvrir, et les invités, traversant la salle où l'on servait chaque jour le premier déjeuner, se rendirent dans la grande salle à manger.

Marie, placée à l'un des bouts de la table, entre Cuthbert Hagarty qui parlait peu et le maigre bibliothécaire Hargreeve, que l'écharpe verte de miss Violette Hunter Brice attirait et rendait loquace, eut le loisir d'observer, et elle le fit en songeant aux confidences qu'elle avait reçues. Depuis le moment où Réginald l'avait quittée, en rentrant de la promenade, il ne lui avait pas adressé la parole, et ne s'était plus même occupé d'elle. Elle l'apercevait, devant elle, à l'autre extrémité de la table, causant avec Dorothy Polly. Il ne semblait ni inquiet, ni même distrait. Il parlait avec cette gravité tranquille, cette im-

passibilité apparente qui est un résultat de l'éducation anglaise, et considérée comme une preuve de maîtrise de soi-même; il avait l'air, penché vers sa voisine, d'une grande puissance qui met sa force au service d'une petite principauté, qui condescend à écouter, à dire une partie infime, mais précieuse, de ce qu'elle pense; puis, tout à coup, la jeunesse détendait ce masque d'homme; pour un mot, une idée, un souvenir, elle accourait, elle passait sur cette bouche solide qui devenait fine, songeuse; elle passait dans les yeux bleus, qui s'ouvraient plus largement, et, tantôt rieuse, tantôt impatiente, contredisante, elle donnait son complément de vie et de beauté à ce visage si nettement sculpté. En vérité, Réginald était un des trois hommes de forte personnalité assis autour de la table. Les deux autres étaient son père et Fred Land. Son père, qui mangeait copieusement et avec allégresse, entre deux bouchées levait sa tête menue, mal commode, impérieuse, relançant d'un mot sans profondeur, mais bien trouvé, chacun des convives, comme il faisait, à cheval, au milieu de sa meute, quand il malmenait un piqueur. Fred Land, muet pendant le premier service, entretenait sa voisine, la belle Mrs W. Hunter Brice, d'un sujet qui l'intéressait sûrement lui-même, puisque tout l'intéressait, et il était prêt, on le devinait au regard vif qu'il promenait autour de la table, à saisir ou à provoquer l'occasion de parler pour tous. Il représentait le tempérament impérialiste; tandis que sir George était, comme les sociétés du pays, « limited, » d'une nature aussi passionnée, mais plus insulaire et réduite, en toute chose, à des vues plus étroites.

— Certainement, lady Breynolds, dit le bibliothécaire Hargreeve, et ses longues dents demeurèrent à nu pendant plus de deux secondes, comme s'il plaisantait; certainement, le livre de M. Demeter Keiromenos sur les écrivains grecs contemporains est un livre estimable.

— Épithète pauvre, dit Fred Land, mais juste.

— Écrit en anglais? demanda sir George.

— Pas encore.

— Alors, j'attendrai pour ne pas le lire. Eh! eh! que pensez-vous de ce temps perdu? Les affaires pourraient aller aussi bien qu'elles vont, si toute cette littérature n'existait pas.

— Platon l'avait dit pour les poètes, répliqua Fred Land. On peut le répéter pour les critiques de M. Keiromenos. Il y a des

pays trop petits pour nourrir une littérature. La Grèce contemporaine en est un. Mais l'art en général, cher sir George, c'est la première force d'un État, avant l'armée, avant la marine, avant le commerce. Aucun État n'est tout à fait grand, s'il n'a reçu d'un art ses lettres de civilisation. Il y a des lords parmi les nations, sir George, et des baronets, et des gentlemen, comme il y a des porteurs de fardeaux et des cokneys.

— Vous croyez au pouvoir des écrivains?

— Si je n'y croyais pas, je ne serais pas l'un d'eux.

— Bien répondu! Mais alors, pourquoi les attaquez-vous? Pas un de nos romanciers, j'en suis sûr, n'a trouvé grâce devant vous.

— Parce que je les aime, sir George. Je les avertis, je leur donne de bons avis gratuits; je suis le *whip* de leur corporation. D'ailleurs, je ne les critique pas tous. Vous exagérez mes mérites.

Plusieurs voix de femmes protestèrent. En riant, lady Breynolds jeta deux noms; miss Violette Hunter Brice trois; la petite Dorothy un. Et ce fut un moment de grande satisfaction pour Fred Land, que rien ne réjouissait plus que le témoignage de son impopularité. Il répéta les noms, lentement, comme s'il goûtait et savourait ses victimes.

— Il se pourrait, fit-il. J'avoue que chacun de ceux-là n'a guère eu à se louer de moi.

— Que leur reprochez-vous? demanda Hargreeve. Plusieurs ont du style, un style aisé...

— Ils écrivent comme ils parlent, n'est-ce pas? Et c'est une bonne manière, en effet, quand on ne parle pas mal, mon cher...

Pendant que toute la table écoutait, le critique improvisa un paradoxe amusant sur la prose anglaise, « langue de sport et langue d'affaires, où presque rien ne résonne plus de la musique du vers, » puis, s'interrompant au milieu d'une période, et redevenant grave tout à coup:

— Tenez, vous demandez ce que je reproche à ceux-là? Eh bien! je souhaiterais qu'ils vissent mieux nos périls!

— Parce que?

Les domestiques mettaient sur la table les assiettes de vieux Chine rapportées par un ancêtre de sir George, et un des trésors de Redhall.

— Parce que, sir George, nous sommes touchés par l'esprit de sédition.

Le baronet se mit à rire, à petits coups, et il arrêta ses deux perles bleues dans la direction de Fred Land.

— Adam l'était déjà. Tranquillisez-vous. Nous ne sommes pas, comme nos voisins, — je vous demande pardon, madame, — des esprits de peu d'équilibre. J'ai toujours eu confiance dans le bon sens du peuple anglais, et je n'ai jamais été trompé. Quelle nouveauté si grande apercevez-vous? L'agitation des masses, je l'ai toujours connue, plus ou moins. De quelle espèce est-elle donc pour que vous la croyiez nouvelle?

— Elle n'est plus pour le bien-être seulement, dit Hargreeve.

— Elle est politique, dit Fred Land.

— Elle est aussi religieuse, dit une voix.

Tout le monde se tourna vers Réginald Breynolds. Il ne songeait pas à plaire ou à paraître brillant; il était sur la défensive, impassible et le front un peu haut, les yeux devant lui, cherchant qui le contredirait, comme il eût attendu une balle au jeu, avec la même tension d'esprit, et de tout le buste penché en avant. Sir George fit une moue dédaigneuse.

— Quelle sottise dites-vous, Réginald? Les ouvriers ne s'agitent pas pour un *Credo*. Le shilling tient la place d'honneur, en tout cela. Je ne comprends pas.

— Je ne parle pas des revendications populaires, d'ordre économique ou social, pour lesquelles j'éprouve une sympathie naturelle...

— Pas moi! Naturelle! Si elle l'était, je la partagerais!

— Si vous lui permettiez de s'expliquer? interrompit lady Breynolds.

— Il y a autre chose, reprit la voix un peu frémissante de son fils, un désordre, un élément mauvais, qui fermente plus ou moins partout. Il est chez nous aussi. Je le vois. C'est la conjuration contre les âmes, l'effort pour les tirer toutes en bas, la colère contre celles qui montent, ce que je nomme la Révolution essentielle. Je pense quelquefois que si l'Angleterre est attaquée, c'est à cause de l'Hostie qu'elle voit déjà se lever sur les collines...

— Poète! interrompit Fred Land; vous êtes poète, et la poésie mène loin!

— Jusque-là, elle était laissée à sa torpeur. Mais elle avance dans le divin. Les sacremens s'y multiplient. Et la guerre est

commencée à la grâce qui la pénètre. Voilà ce que je crois.

— Il n'est pas poète, mon cher, dit sir George s'adressant à Fred Land ; il est fou. Dites-moi, Réginald, serait-ce le papisme que vous appelez divin ?

— J'ignore de quelles vérités l'entière vérité est faite, et j'ignore son nom. Mais certaines choses auxquelles je n'avais pas pris garde, je les vois à présent. Pour moi, la question religieuse prime tout, non seulement en droit, mais dans la vie universelle, dans celle de chacun. Lui, toujours Lui, injurié, nié, adoré ! Jamais Il n'a été plus présent dans le monde. Le nom de Jésus-Christ est moins souvent prononcé qu'à d'autres époques ; il est sous-entendu dans les moindres actes, il est là, en amour ou en haine. Ne croyez-vous pas que ce drame nouveau du Calvaire doive s'achever par la Résurrection glorieuse ?

La bravoure de ce jeune homme, qui parlait selon son âme inquiète, était si simple, elle se produisait dans un domaine où les convives l'avaient si fréquemment rencontrée, qu'ils écoutèrent gravement, plus ou moins remués. Marie Limerel aurait voulu qu'il la regardât, en ce moment, et qu'il comprît combien elle l'approuvait. Mais il avait achevé sa réponse, et s'était remis à causer, sans le moindre trouble apparent, avec Dorothy Polly.

Fred Land, qui avait peu de goût pour les controverses religieuses, s'était penché, lui aussi, vers sa voisine. Sir George se borna à dire :

— Il aurait fait un pasteur excellent, ne trouvez-vous pas ?

Mais le ton avec lequel il disait cela prouvait que la contrariété était vive, le ressentiment très profond. L'effort commun ne parvint pas à ramener la banalité première des conversations. Sir George se hâta, plus que d'ordinaire, d'interroger du regard lady Breynolds ; le maître et la maîtresse de maison se levèrent ensemble. Toutes les femmes se levèrent aussi de table, et, conduites par le baronet, quittèrent la salle à manger. Les hommes, debout, regardaient ces toilettes en mouvement, qui se rassemblèrent en grappe lumineuse, près de la porte, et disparurent. Sir George revint à sa place. Les domestiques apportèrent une bouteille de porto, et la boîte d'argent où étaient empilées, dans des compartimens égaux, les cigarettes d'Égypte, de Turquie et de Russie, — l'heure du cigare ne devant venir que beaucoup plus tard.

Les verres furent remplis, les invités se rapprochèrent de sir George, les voix prirent immédiatement un autre ton, le ton majeur des hommes qui sont délivrés d'une contrainte, et qui n'oseraient pas le dire, et qui affirment cependant de quelque manière leur satisfaction. Fred Land redoutait-il l'humeur de son hôte? Cherchait-il à distraire les esprits d'une querelle entre père et fils, dont il devinait, mieux que personne, que la violence s'accroîtrait dans le silence? Il se hâta de taquiner Robert Hargreeve, à propos de certaines révélations scandaleuses qui avaient paru dans les journaux. On assurait que la moralité des étudians, ici et là, dans certains collèges célèbres, avait singulièrement diminué. Le bibliothécaire prit aussitôt la défense des collèges; l'honorable Donald Hagarty, son fils qui venait d'achever ses études, Mr W. Hunter Brice qui avait été, — il y avait longtemps, — un brillant élève d'Eton et d'Oxford, protestèrent également. Réginald écoutait, comme ceux qui suivent leur propre pensée, en ayant l'air de goûter ce que disent les autres, tandis qu'ils reçoivent seulement les sons et laissent tomber le sens. Sir George, droit, le dos appuyé au dossier de sa chaise, regardait obstinément, devant lui, sur la table, ce gobelet de cristal, coloré de rouge, de fauve et de feu par le vin, et de vingt étoiles tremblantes par la flamme des bougies. Contrairement à tous les usages, il se recueillait à la fin du repas. Tout à coup, quelqu'un le vit prendre le verre, et, d'un mouvement rectiligne et rapide l'élever à la hauteur des yeux. Et ce quelqu'un pâlit. C'était Réginald. Sir George dit:

— C'est aujourd'hui dimanche, et, selon le vieil usage d'Angleterre, entre amis, je porterai deux santés.

Il s'arrêta un instant. Sa main ne tremblait pas plus que celle d'un jeune homme. Il reprit:

— *Gentlemen, the King!*

Tous les gobelets, pleins de porto, répondirent, et formèrent une couronne portée par sept bras d'hommes, sept bras d'Anglais loyaux. Les convives burent d'un trait, et, sur un signe, les domestiques remplirent encore les verres. D'un geste plus lent, sir George leva de nouveau son verre, et il dit, avec une force plus grande, chaque mot effaçant au passage les rides de sa mâchoire et les rejetant jusqu'aux joues:

— *And now, the Church!*

Cette fois, tous les gobelets répondirent, moins un. Tous,

moins un, furent levés en l'honneur de l'Église d'Angleterre. Et sir George n'approcha pas son verre de ses lèvres, et il continua de le tenir haut, et de regarder en avant, mais tout son esprit, tout son sang se jetaient à droite, du côté où était le convive qui n'avait fait qu'allonger la main, et n'avait pas touché son verre. Plusieurs, qui avaient commencé de boire, s'arrêtèrent. Il n'y eut que le vieux W. Hunter Brice qui but jusqu'au fond, et qui dit : « Excellent ! » mais d'un ton si bas, que le mot tomba comme mort sur la table, dans le silence. Tout geste cessa. La petite face pâle de sir George était devenue livide. Au bout de son bras, la liqueur fauve commença de trembler, et deux gouttes tombèrent. Alors il abaissa le bras, posa le verre sur la nappe, et sans baisser la tête, il ferma un moment les paupières. Tous, précautionneux ou hardiment, ils regardaient Réginald Breynolds, son visage jeune, que la volonté rendait impassible, et la main allongée sur la nappe et qui demeurait entr'ouverte, arrêtée dans son élan, les doigts prêts à se replier sur la tige de cristal. Le baronet ne se détourna pas. Il se dressa debout, repoussa la chaise violemment, et dit :

— Rentrons !

Mais aussitôt, il se ressaisit. Il songea qu'il manquait aux convenances, passa la main sur son front, et essaya de sourire.

— Pardon, mes amis, dit-il, j'oubliais que vous n'avez pas fumé.

Il prit une allumette, et, l'ayant frottée sur une plaque de grès, l'approcha de la cigarette que son plus proche voisin tenait entre les doigts. Il y eut un grand silence. Quelques bribes de tabac flambèrent. L'ami ne porta pas la cigarette à ses lèvres. L'allumette s'éteignit. Tous les hommes se levèrent alors

René Bazin.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA FANTAISIE SUÉDOISE

SELMA LAGERLÖF

Un écrivain suédois qui admirait, autant qu'il le redoutait, le sens critique des Français, me disait : « En France, vous écrivez pour des ennemis ; en Suède, nous écrivons pour des amis. » Il aurait dû ajouter : « Et surtout pour le meilleur de nos amis qui est nous-même. » Les écrivains suédois ne s'adressent point à un public qui les chicane sur la qualité de son plaisir et dont l'esprit mondain aiguise le jugement et souvent émousse la sensibilité. Ce sont des isolés qui, en charmant leur solitude, distraient des solitaires. Leur génie grandit seul sur les bords d'un lac désert. L'eau lui renvoie l'image de ses fleurs La terre résonne d'un bruit sourd et doux au choc de ses fruits mûrs. Il se voit et s'écoute longuement au milieu du silence.

Quand je passai à Falun, je visitai Selma Lagerlöf (1). Sur la place, où aboutissent des rues interminables de pignons bas et rouges, elle habitait le plus bel appartement de la ville, qu'elle avait loué, me dit-elle, à très bon marché, parce que personne dans le pays ne possédait de rideaux assez grands pour les fenêtres. Elle y vivait retirée au fond de ces larges pièces, dont la clarté des jours de neige amortissait le luisant de leurs parquets, songeuse, et les trois quarts du temps étendue sur un canapé. Le silence qui l'entourait, la vieille place dominée par le

(1) Selma Lagerlof a publié *La Légende de Gösta Berling* (1891) ; *Les Liens Invisibles* (1894) ; *Les Miracles de l'Antechrist* (1897) : *Les Reines de Kungahalla* (1899) ; *La Légende d'un Vieux manoir* (1899) ; *Jérusalem* (1901-1902) ; *Les Légendes du Christ* (1904) ; *Le Voyage merveilleux de Nils Holgersson* (1906-1907).

clocher en cuivre de la reine Christine, et que sillonnaient parfois sur leurs patins muets des ombres d'enfans, sa mère très âgée dont les pas s'étouffaient au seuil de sa chambre comme au seuil d'un laboratoire magique, tous ces détails, et d'autres encore, concouraient à me donner l'impression d'une solitude qui s'offre à elle-même des divertissemens inépuisables. L'auteur célèbre et populaire de *Gösta Berling*, des *Liens invisibles*, de *Jérusalem*, n'éprouvait aucun désir de suivre dans le monde le sillage de son œuvre. Elle fuyait les réceptions flatteuses. Elle se dérobait aux invitations enthousiastes. C'était moins par modestie ou par timidité que pour ne pas interrompre la musique qu'elle jouait à ses rêves. Cette musique, cet accompagnement mystérieux d'une âme qui s'amuse, nous ne l'entendons point mais nous en soupçonnons le rythme au pas capricieux de ses récits. Elle forme autour de son œuvre comme un horizon chantant dont le bruit ne vient pas jusqu'à nous, mais d'où s'élance la divine fantaisie.

Selma Lagerlöf est la reine de la fantaisie, dans un pays dont l'imagination n'a jamais eu la puissance qui ne s'acquiert que sous l'armure de la discipline, et que sa sincérité a toujours rendu inhabile aux prestiges étourdissans de la rhétorique. Chez nous, la fantaisie n'est qu'un des travestis brillans et légers du bon sens le plus aimable et de la raison la plus fine. Nous sommes logiciens comme le diable; mais il ne nous déplaît pas de déguiser notre logique en folie. Choisissez les œuvres les plus aériennes du génie français : un conte ou une fable de La Fontaine, une comédie de Marivaux ou de Beaumarchais, un roman de Voltaire, le théâtre de Musset, les petites nouvelles de Daudet, et pesez ce qu'elles renferment de volonté, de maîtrise, de dialectique, de calcul dans les proportions et dans les effets, et, si j'ose dire, « de plus lourd que l'air. » C'est à la fois exquis et solide. Comme l'écrivain connaissait bien son public! Alors qu'il semblait n'obéir qu'à son humeur capricieuse, il sentait mille regards arrêtés sur lui. Son ingénuité n'était qu'une malice dont il savait que nous ne serions pas dupes, mais dont il était sûr que nous lui serions reconnaissans. Il ne se met jamais dans son œuvre au point de s'y confondre. Avant tout, il s'efforce de plaire et subordonne son plaisir à celui des autres. Voulez-vous de la vraie fantaisie, de la fantaisie prime-sautière et sauvage? Vous en trouverez chez le plus germanique et le moins équilibré

de nos Romantiques, chez le pauvre Gérard de Nerval; mais les feux follets n'en sont peut-être que les lueurs vacillantes d'une raison qui s'éteint.

Le Suédois demande à ses romanciers de lui conter des contes plus étranges ou plus divertissans que ceux qu'il se conte à lui-même pendant la monotonie de ses hivers et l'insomnie de ses étés. Il n'exige ni rapidité, ni sobriété, ni aucune de ces qualités que réclament les gens pressés par la vie ou les gens qui ont hâte d'avoir lu pour discuter sur ce qu'ils viennent de lire. Dans son existence si pauvre d'événemens, il n'a besoin ni des simplifications de la logique, ni de ses rigoureuses vraisemblances. Il adore l'inattendu, la sensation vive, le mystère, le surnaturel qui flotte sur la nature comme les elfes du brouillard, les aventures dans des forêts que personne n'a foulées, la poésie des égaremens à travers les marécages au bout desquels on retrouve enfin le bon chemin du foyer. Mais, peu soucieux de vérité générale, il tient beaucoup aux vérités particulières. Il admet les rêveries les plus folles, pourvu qu'elles lui apportent dans les plis de leurs voiles l'odeur de sa terre et qu'elles en laissent tomber des souvenirs précis de sa vie quotidienne.

Sous le chaume de Löfdala, le grand violoniste Lilliécrona, dont l'humeur nomade et fantasque a fait naguère le désespoir de sa femme et de ses enfans, est revenu parmi les siens (1). Au dehors, les rafales soulèvent des colonnes de neige qu'elles entraînent au milieu des champs dans une ronde vertigineuse. Mais lui, assis au coin du feu sur un escabeau tout luisant d'usure, tour à tour conteur et musicien, devant sa maisonnée attentive et ravie, il court les aventures et galope à travers le monde jusqu'aux étoiles. « Et toute la vie devenait haute, belle et riche, au rayonnement de cette seule âme. » Il semble qu'en écrivant ces mots Selma Lagerlöf ait elle-même défini son influence de bienfaitrice. Elle a enrichi, embelli, exhaussé la vie intérieure de sa grande maisonnée nationale. Mais, sur le vieil escabeau des sagas, tenez pour certain qu'elle jouit encore plus du plaisir qu'elle se donne que de celui qu'elle épanche autour d'elle. Dépositaire par un décret providentiel de la fantaisie suédoise, elle en vit d'abord, et tout son art en est imprégné; puis, comme elle est moraliste, elle en a compris au point de vue

(1) *L'Hôte de Noël* dans le Recueil des *Liens invisibles*.

moral les dangers et les vertus, si bien que nous pouvons suc cessivement étudier ce que doivent à cette fantaisie et son œuvr d'artiste et sa conception du monde.

*
* *

Son œuvre lui doit des défauts qui ne sont pas plus marqué chez elle que chez la plupart des écrivains suédois, mais que l voisinage de beautés supérieures fait ressortir davantage : un composition molle et lente, une complaisance exagérée pou certains *leit motiv*, dont je dirais qu'ils ressemblent à de accords de musicien négligemment plaqués dans les intervalle de l'inspiration, un manque de perspective, une abondance qui au lieu de se resserrer vers la fin du récit, se répand et s'enliz comme si elle s'embarrassait de tous les détails qu'elle n'a p déposer au cours de son voyage. Selma Lagerlof n'embrasse pa de vastes ensembles ; elle les divise et les morcelle. Ses roman ne sont que des séries de nouvelles qui peu à peu s'organisen en roman. Elle y laisse toujours des portes entr'ouvertes par o se glissent de nouveaux personnages ; et, sitôt qu'une nouvell figure se montre, elle paraît s'y attacher au point d'en oublie les autres. Il n'est pas rare qu'elle rencontre d'admirables idée poétiques : il est plus rare que l'idée maîtresse se dégage de so récit sans être légèrement déformée ou obscurcie par des idée parasites.

Deux condamnés ont gagné la forêt (1) : l'un, paysan riche qui a assassiné dans un banquet un moine insolent ; l'autre, fil d'un naufrageur et d'une sorcière, accusé d'un vol dont il pris la responsabilité pour sauver son père et tromper le bour reau. Ces deux hommes se réunissent, habitent la même ca verne, veillent réciproquement sur leur vie. Le fils de la sor cière est un païen ; il connaît le Christ et les Saints, mais comm on connaît les dieux d'un pays étranger. Son ignorance de tout idée morale effraie son compagnon qui, touché de l'admiratio qu'il lui inspire, entreprend son éducation religieuse et dress devant ses yeux l'image d'un Dieu juste et vengeur. Il en résult que le néophyte conçoit l'horreur du crime dont son évangélist a ensanglanté ses mains. Il voudrait sauver l'âme qui a éclair la sienne et ne rêve plus qu'affreuses expiations pour celui qu

(1) *Les Proscrits* (*Liens invisibles*).

lui a révélé les tortures de l'Enfer. Mais il ne voit qu'un moyen de lui assurer le salut éternel : c'est de le trahir; et, obligé de se défendre, il finit par le tuer. « Je l'ai tué parce qu'il m'apprit que le fondement sur lequel repose le monde s'appelle la Justice ! »

Je comprends que ce sujet ait tenté Selma Lagerlöf; mais encore fallait-il se décider entre les différentes idées qui pouvaient en ressortir. Voulait-elle nous prouver qu'un homme qui s'est mis hors la loi n'a pas le droit de prêcher le respect de cette loi, ou que, s'il le fait, il tord lui-même la corde autour de son cou? Voulait-elle nous montrer qu'une religion, enseignée brutalement à des êtres mal préparés, les jette de leur amoralité inoffensive dans toutes les perversions du fanatisme? Ces deux idées ne s'excluaient pas; mais elles ne s'affirment pas assez nettement pour qu'à travers les visions charmantes et les longs épisodes de son récit nous en suivions la marche, et pour qu'aux dernières lignes nous ne demandions pas avec une sorte d'inquiétude ce qu'il signifie. Est-ce une attaque contre la religion qui corrompt la nature? Est-ce une amère raillerie contre la conception de la justice qui fait d'un innocent sauvage un délateur et un criminel?

Jamais ces pensées révolutionnaires n'ont effleuré l'âme de Selma Lagerlöf. Sa fantaisie l'emporte : voilà tout. Lorsque nous essayons de juger des œuvres étrangères, nous devons nous défier de la logique à laquelle nous avons accoutumé de tant sacrifier. Dans les reproches que je lui adresse, je crains d'en apercevoir l'ombre étroite et rigide. En tout cas, les inégalités de son art tiennent à la nature même de la fantaisie, souverainement indépendante, irrégulière et individuelle. Et, par le privilège des plus heureux génies, il lui arrive de choisir des sujets où ses défauts deviennent des qualités. S'agit-il de ressusciter la vie légendaire d'une vieille province ou de suivre à travers la Suède un enfant qui chevauche des oies sauvages? La mollesse de sa composition n'est plus qu'une habile souplesse; la lenteur de son récit lui donne un charme odysséen ; ses redites, l'accent sincère des vieilles sagas; le manque de perspective, l'attrait naïf et somptueux de l'art décoratif. Son habitude de découper une histoire en scènes et en tableaux indique moins un procédé artistique que la marche naturelle et impressionniste de la fantaisie. Ses contes fabuleux n'atteignent pas en perfection

littéraire la *Légende de saint Julien l'Hospitalier;* mais ils ne trahissent jamais le laborieux effort qui consiste à suppléer aux intuitions de la rêverie par les déductions de l'intelligence. Ses nouvelles modernes en reçoivent une grâce poétique, un peu lointaine, comme si nous reconnaissions tout à coup nos contemporains transformés en personnages de vitraux. C'est bien à des vitraux que me fait songer l'œuvre de Selma Lagerlöf. Que le ciel de Suède me paraît charmant en se teignant de leurs couleurs : ciel d'hiver où elles allument des reflets d'aurore boréale; ciel de sous-bois qu'elles illuminent d'apparitions fantastiques; ciel d'été dont elles concentrent les lueurs irréelles sur de réelles figures!

Mais l'éclairage du Midi ne leur convient pas. La fantaisie de Selma Lagerlöf perd à voyager, sauf peut-être quand elle retrouve aux carrefours de Jérusalem la trace des paysans suédois. Je n'aime ni les *Miracles de l'Antechrist*, où elle s'est flattée de peindre la Sicile et les Siciliens, ni ce qu'elle a rapporté de l'Italie. Si j'en avais le loisir, cette partie de son œuvre m'offrirait cependant un curieux sujet d'étude; car j'essaierais d'y préciser ce qui, dans l'esprit méridional, reste fermé aux esprits du Nord, et d'y montrer combien toutes les documentations, et même la connaissance intellectuelle d'un pays, sont insuffisantes quand on veut en tirer un roman, c'est-à-dire une œuvre vivante qui, en sa qualité d'œuvre vivante, doit plonger dans l'instinct. Selma Lagerlöf, malgré sa bienveillance, n'a guère compris que la gesticulation et l'exubérance de paroles des Méridionaux; et elle n'en a guère fait que des fantoches. Si elle a su, dans une page des *Miracles* assez puissante dresser le personnage du Pape, probablement de Léon XIII, elle a faussé dans une de ses *Nouvelles* celui de sainte Catherine de Sienne (1).

Étrange contresens! Les hagiographes et la correspondance de la Sainte lui fournissaient sa matière. Un jeune homme de Pérouse, accusé d'avoir mal parlé du gouvernement de Sienne, est condamné à mort; et, dans la prison, où son désespoir use ses griffes sur des pierres insensibles et sur des gens plus insensibles que les pierres, il demande qu'on lui amène la jeune fille dont la réputation de sainteté remplit déjà toute la ville. Elle vient, l'apaise, obtient de lui qu'il se confesse et communie, lui

(1) *Sainte Catherine de Sienne* (*Reines de Kungahalla*).

promet de l'assister jusqu'au bout de la terrible épreuve. En effet, elle lui tient la tête au moment où le bourreau frappe. Le sang rejaillit sur sa robe. Mais, à cette minute tragique, Jésus lui apparaît, qui recueille dans son flanc ouvert l'âme du supplicié; et, au retour de cette exécution, elle dicte pour son confesseur Raymond de Capoue une lettre dont je doute qu'on trouve l'équivalent dans toute la littérature mystique. Jamais le mystère de la Rédemption par le sang n'a inspiré une plus ardente frénésie d'amour et, si j'ose dire, un plus sublime enivrement. « Mon père, j'ai reçu une tête dans mes mains, et j'en ai ressenti une douceur que le cœur ne peut comprendre, la bouche raconter, l'œil voir, l'oreille entendre (1)... »

Cette sainte fille, née peuple et robuste, et qui, avant de se macérer dans les pénitences et de s'épuiser dans les jeûnes, « prenait facilement sur ses épaules la charge d'un cheval et la portait en montant très vite deux grands escaliers (2), » cette prodigieuse visionnaire, d'une étonnante lucidité, dont la parole tendre ou rude et toujours décisive se gravait du premier coup dans les âmes et s'inscrivait au livre d'or de la langue italienne, s'est changée, sous la baguette de Selma Lagerlöf, en une petite personne menue, une petite vierge bavarde qui raconte au misérable condamné ses visions et son mariage mystique avec Notre-Seigneur. « C'était la dernière nuit du carnaval. Les balcons semblaient des cages bariolées accrochées aux murs des grands palais... Je vis une verte prairie où la mère de Dieu était assise parmi les fleurs; et, sur ses genoux, Jésus jouait avec des lys... » Cette prairie-là, ne la cherchez pas autour de Sienne: vous la rencontrerez en Dalécarlie, pour peu que vous suiviez les petites paysannes illuminées qui sortent du prêche. Le dernier jour du Carnaval, où, selon le récit qu'elle en fit plus tard à Raymond de Capoue, s'accomplirent ses noces, Catherine ne vit point de prairie; mais le Christ entra dans sa chambre avec la Vierge, saint Jean l'évangéliste, saint Paul, saint Dominique, et le prophète David, « qui tirait de sa harpe des sons d'une extrême douceur » Et ce fut un tableau comme celui où les peintres siennois nous peignent le Couronnement de la Vierge.

Certes, je ne conteste point à un romancier le droit de modifier

(1) *Lettres* de Sainte Catherine, traduites par E. Cartier (t. II. Lettre CXLIII).

(2) *Vie de Sainte Catherine de Sienne*, par le B. Raymond de Capoue (livre I, ch. x).

la vérité historique et d'en soumettre les élémens aux jeux de son inspiration. Mais je me demande pourquoi Selma Lagerlöf, qu'on ne peut accuser de mièvrerie, et chez qui, au contraire, la sensibilité féminine se relève d'un goût nettement marqué pour les brutalités audacieuses, a ici rapetissé et comme affadi un sujet dont la beauté dramatique, et, même à ne le regarder que par son côté profane, dont la couleur barbare devaient séduire en elle l'héritière des vieilles sagas scandinaves. Notez qu'on la sent très sincèrement touchée de la légende qu'elle a lue et qu'elle a vue peinte dans les églises de Sienne et dans la maison de Sainte Catherine. Mais je crois que les gens du Nord sont souvent tentés d'affaiblir jusqu'à la puérilité le caractère méridional, comme ils sont toujours portés à représenter le catholicisme sous des formes enfantines. Ils ont le sens du mystère, mais non du mystère qui se cache derrière des apparences harmonieuses et éclatantes. Le mystère est pour eux inséparable de l'indécision et du crépuscule.

J'entends ce que Selma Lagerlöf me répondrait. Pourquoi voulez-vous que je me forme de Sainte Catherine l'idée que vous vous en formez logiquement d'après ceux qui l'ont connue? Les héros n'ont-ils pas cet avantage que notre fantaisie peut s'en façonner des représentations aussi diverses que nous différons nous-mêmes les uns des autres, sans qu'on puisse dire, si toutefois nous sommes émus d'un sincère amour, qu'aucune d'elles soit fausse? Ne sont-ils pas la substance merveilleuse dont nous alimentons notre vérité intérieure et dont nous faisons, les uns de la douceur, les autres de l'énergie? Exigez-vous du soleil qu'il produise les mêmes effets sur tous les êtres qui se réchauffent à sa lumière? J'ai besoin que ma Sainte Catherine ressemble un peu aux petites filles de mon pays. Elle est aussi vraie que votre Siennoise, puisque mon cœur reçoit d'elle un égal bienfait... Mais, au lieu de me répondre, Selma Lagerlöf me renverrait sans doute à son beau conte d'*Astrid* (1).

Le vieux barde Hjalte entretient pendant des jours et des jours une jeune princesse d'Upsal et sa jeune esclave du roi de Norvège, Olaf Haraldson. Toutes les deux recueillent les mots de Hjalte « comme s'ils étaient des fils de soie; » et chacune d'elles dans sa pensée en tisse « comme un gobelin brillant »

(1) *Astrid* (*Reines de Kungahalla*).

une image du Roi. La princesse le voyait haut et couronné, assis sur un trône que soutenait un Troll dompté. Un manteau rouge brodé d'or lui descendait des épaules aux pieds. Il avait dans sa main, non une épée, mais de Saintes Écritures. Blanc comme de la cire, son visage luisait encadré de longues boucles. La paix et la piété resplendissaient dans ses yeux. Un éclat surhumain rayonnait de cette pâle figure. « Mais Astrid, la blonde esclave, qui avait éprouvé le froid et la faim et supporté bien des peines, et qui pourtant remplissait la maison de son rire et de sa gaîté, s'imaginait le Roi tout autrement. Chaque fois qu'on parlait de lui, elle croyait voir le fils du bûcheron qui, le soir, sortait de la forêt la hache sur l'épaule. « Je te vois ! Je te vois si bien ! disait Astrid à l'image. Tu n'es pas haut de taille, mais large d'épaules, et souple et léger. Quand tu as passé toute la journée dans l'obscurité des bois et que tu atteins la route, tu te mets à rire et à sauter, et le dernier bout du chemin, tu le fais en quelques bonds... Je te vois ! Tu as un visage blanc et rose et une ligne de taches de rousseur à travers le nez. Dès que tu aperçois ta cabane, tu lèves ton bonnet, tu découvres ton front. Ne conviendrait-il pas à un roi, ce front-là? Ne pourrait-il pas, ce front-là, porter le heaume et la couronne ?... » Si le barde Hjalte avait vu ces deux images, sûrement il les eût louées l'une et l'autre. Toutes deux ressemblaient au Roi, eût-il dit, car c'est le privilège du roi Olaf d'être un jeune homme dru et gai en même temps que le héros de Dieu ! »

Il ne nous convient pas d'être moins sages que le barde Hjalte. J'avouerai seulement que je préfère la fantaisie de Selma Lagerlöf quand elle se déploie dans les horizons familiers de sa terre natale. Je l'aime surtout, cette fantaisie si légère, lorsque je la sens nourrie de réalité.

Dans sa nouvelle *Les Proscrits*, Tord le meurtrier regarde ses mains comme pour y chercher les chaînes qui l'ont traîné jusqu'au meurtre de son ami. « Mais ces chaînes étaient forgées de rien, du jour vert dans les roseaux, du jeu des ombres dans les bois, du chant de la tempête, du bruissement des feuilles et du charme des rêves. » Il en est de même des chaînes dont Selma Lagerlöf nous captive. Élevée au milieu des lacs et des forêts dans la petite ferme où elle logea plus tard son violoniste Lilliécrona, je ne dirai pas qu'elle aime la nature en tant que cet amour suppose chez l'artiste une exploitation très consciente et

très savante du paysage. Mais la nature continue d'agir en elle et de se mêler indissolublement à tous ses sentimens et à toutes ses pensées. Les bois, les eaux dormantes, les vents, les fleurs, les pierres sont la trame éternelle où courent ses rêves. Elle ne peut les en séparer et ne s'arrête point à la décrire. J'ai visité les communes dalécarliennes et vermlandaises qui furent le théâtre de ses principaux personnages; et j'ai senti fortement qu'ils n'avaient pu vivre que là. J'en reconnaissais les paysages pour les avoir vus renversés dans le miroir de leurs songes. En ce sens, sa fantaisie, toute personnelle qu'elle soit, le serait moins que l'imagination de George Sand et de nos Romantiques qui s'écartent à chaque instant du groupe de leurs créatures et jouissent seuls, en poètes et en peintres, des accidens de la route. Selma Lagerlöf ne le fait presque jamais. Il n'existe à ses yeux aucune démarcation tranchée entre le monde conscient et le monde inconscient. L'homme et la nature échangent perpétuellement des reflets et des signes. « A travers l'espalier des roses grimpantes, j'apercevais le petit lac qui reposait et clignotait vers le soleil. Il était trop petit et trop bien encadré pour se gonfler en vraies vagues; mais, à chaque frisson sur sa face grise, des milliers d'étincelles jaillissaient et scintillaient comme si ses profondeurs étaient remplies d'un feu qui ne pouvait s'échapper. Notre vie d'été lui ressemblait, tranquille, immuable; mais, au moindre petit coup de vent, quel scintillement et quel éclat (1) ! » Ce n'est ici qu'une comparaison; mais cette continuelle et instinctive assimilation de nos sentimens et des aspects de la nature justifie le titre de *Liens invisibles* que porte un de ses recueils, et finit par nous pénétrer d'une sorte d'animisme universel où la pensée devient un paysage et le paysage une pensée. Je ne connais pas d'auteur scandinave qui ait rendu d'une manière aussi vivante et aussi spontanée les intimes relations de l'esprit et des choses.

Cependant elle semble souvent, et jusque dans ses récits les plus graves, s'abandonner à des souvenirs personnels et au caprice de sa rêverie. Mais elle s'est si profondément identifiée avec ses personnages qu'alors même qu'elle parle en son propre nom, ce sont encore leurs idées qu'elle exprime et leurs obscures sensations. Voici un vieux pêcheur qui, à la suite d'un rêve, se croit

(1) *Parmi les Roses grimpantes* (*les Liens invisibles*).

obligé de se remarier et qui se rend à la ville pour y publier ses bans (1). Le chemin passe à travers des pâturages marécageux et des prés salés où le vent s'amuse. Une légende prétend que les habitans du hameau de pêche sont si riches qu'ils pourraient le couvrir sur toute sa longueur de belles pièces d'argent. Au souvenir de cette légende, la fantaisie de la conteuse appareille et s'élance, pavoisée de flammes légères. « Le charme étrange que cela donne au sentier! Brillant comme le ventre d'un poisson, tout en écailles blanches, il serpenterait entre les touffes de careiche et les flaques d'eau d'où monte le coassement mélancolique des rainettes. La pâquerette qui décore cette terre abandonnée de l'homme se mirerait sur des monnaies polies, et, de leurs épines tendues, les chardons les protégeraient. Quelle résonance y prendrait la voix du vent quand il joue dans les tiges de roseaux et dans les fils du téléphone!... » Le passage est d'une vivacité et d'une fraîcheur salines. Nous emboîtons allégrement le pas du vieux Mattson. Mais il sait la légende aussi bien que nous; et, si Selma Lagerlöf jette au milieu de son récit cette jolie strophe lyrique, ce n'est pas uniquement pour son plaisir. Elle ne fait que traduire la songerie confuse du bonhomme, « qui eût sans doute éprouvé quelque douceur à poser ses lourdes bottes de mer sur de l'argent sonore. »

Je définirais volontiers sa fantaisie une sympathie délicieusement agile. Elle s'insinue dans les cœurs les plus noués, dans les esprits les plus durs, comme dans les choses les plus vulgaires, et les échauffe jusqu'à en volatiliser la poésie secrète. Elle n'a point d'ironie; mais elle se permet l'humour qui se distingue de l'esprit en ce qu'il n'implique de notre part aucune supériorité sur ceux dont nous nous égayons. Son humour est à base de gravité morale. Les infirmités du cœur humain n'excitent pas plus sa verve que les infirmités du corps. Mais elle sourit des ridicules qui sont comme les ombres de nos vertus; elle en croque les gestes fantasques et l'allure bizarre sur la route qu'éclairent tour à tour l'honnête soleil et le malicieux clair de lune.

Ce qu'elle aime surtout, c'est le contraste si suédois de la mobilité de la vie dans l'immobilité des vieux usages. Les rites où, depuis des centaines d'années, les paysans canalisent leurs

(1) *Le Portrait de la Mère* (*Liens invisibtes*).

sentimens et leurs pensées, lui causent un plaisir dont elle renouvelle sans cesse, et toujours avec le même bonheur, l'expression pittoresque. Elle en comprend l'importance et la valeur. Elle admire dans ces immuables existences l'empreinte des vertus fossiles que les siècles y ont déposée. Une jeune femme a été abandonnée par son mari. Le bruit s'en répand. Aussitôt les voisines se rassemblent chez elle; et une scène s'organise dont les détails sont réglés de temps immémorial. La jeune femme, toute à son deuil, ne doit s'occuper de rien. Elle se tient au milieu de la cuisine, blonde et douce « avec sa grâce de colombe. » Une voisine empressée vaque aux soins du ménage, apporte les tasses, met du bois sur le feu, découpe la pellicule de poisson séché dont on éclaircit le café, pleure un peu et s'essuie les yeux. « Les bonnes femmes du quartier s'étaient assises le long du mur. Leurs mains rudes reposaient tranquillement sur leurs genoux. Leurs visages hâlés se creusaient de rides profondes. Leurs lèvres minces et pressées se fermaient obstinément sur leurs gencives dégarnies. *Elles savaient comment il faut se conduire dans une maison que le malheur a frappée et veillaient à ce qu'on observât dignement les bienséances. Elles célébraient comme un office ou comme un jour férié l'abandon de cette pauvre femme qu'elles avaient le devoir de consoler* (1). » Un sourire passe évidemment sur les lèvres de la conteuse; mais elle se garderait bien d'égratigner d'une facile moquerie ce respect des bienséances, cette salutaire contrainte qui donne plus de noblesse à nos douleurs et à nos joies. On sent que, si elle était là, elle n'agirait pas autrement que les bonnes femmes du quartier, dont l'attitude impersonnelle représente ce que la sagesse humaine a d'impersonnalité et semble associer à l'infortune de l'individu la sympathie des générations antérieures.

Non seulement elle connaît, pour les avoir pratiquées, toutes les coutumes qui nouent ainsi le passé au présent et qui font de la Suède un pays de traditions persistantes; mais elle n'ignore aucun des chemins rapides ou détournés par où l'on pénètre dans l'esprit des humbles, car elle est humble elle-même, en ce sens que ses plus beaux dons d'artiste ne sont que des facultés populaires portées jusqu'au génie. Consultez les annales de la charité : vous y constaterez que toutes les belles œuvres ont été

(1) *Un Roi déchu* (*Liens invisibles*).

créées par des pauvres qui savaient mieux que personne les besoins des pauvres et qui étaient plus riches que personne en amour de la pauvreté. Selma Lagerlöf adore les légendes, non comme nos artistes littéraires qui en font une exposition de miniatures et de joailleries. Elle les adore comme les enfans, comme les bonnes femmes, comme les plus simples d'entre nous, pour leur grande générosité et pour leurs miracles de justice. Rien, dans ce genre, ne me paraît plus fastidieux que l'affectation de l'ingénuité et les jeux élégans du pastiche. L'auteur pense-t-il que je m'intéresserai à des choses dont ses artifices et ses coquetteries m'avertissent qu'il s'estime très détaché? Et, s'il se propose de m'administrer une leçon de morale, qu'ai-je à faire de tout ce bric-à-brac d'insincérité? Il ne me traite ni en enfant, ni en égal. Je conviendrai pour lui plaire que ses phrases sont jolies, qu'il a du style et surtout des lettres. Mais je veux que l'auteur d'histoires fabuleuses y apporte ce que j'appellerai la bonne foi de l'imagination, qu'il me mette en communion d'esprit et de sentiment avec ceux qui y ont cru ou qui peuvent y croire, et qu'il n'y cherche pas une misérable occasion de dépenser beaucoup d'esprit pour nous prouver que les saints et les martyrs n'en ont pas.

Quand je lis Selma Lagerlöf, les légendes me sont racontées de la même façon que les gens du peuple me les raconteraient, s'ils avaient *le don*. Je les vois avec leurs yeux; et il se trouve que je ne les ai jamais mieux vues. Plus tard j'en jouirai littérairement. Elles n'ont d'abord excité en moi que le fonds commun d'imagination et de sensibilité d'où sont sortis, depuis trois mille ans, les chefs-d'œuvre populaires. Dès les premiers mots, je suis pris. Les débuts de ses romans et de ses nouvelles sont des jaillissemens de verve heureuse et dramatique. Ses personnages se pressent et s'agitent, tous distincts, tous vivans. Entre mille détails, elle choisit ceux qui donnent la vie et qui, toujours très simples et en petit nombre, ne sont guère plus analysables que le mystère de la vie. Ils se gravent aussi bien dans la mémoire de l'enfant que dans celle de l'homme mûr. C'est une attitude, un geste, un mot, qui éclate au milieu du récit fantastique, comme la parcelle brillante de vérité dont nous fascine un doux mensonge, et qui offre à la croyance du lecteur la réalité terrestre dont elle a besoin pour s'enraciner. Un chasseur de l'ancien temps découvre sous une grotte sauvage une

belle fille endormie, que la montagne semble mettre à ses pieds comme un très noble et très riche présent (1). Sera-t-elle sa femme ou son esclave? Il décide qu'elle sera sa femme; mais il se dit qu'une fois chrétienne et civilisée, elle rougirait au souvenir de sa nudité, et, avant de l'emporter, il l'enveloppe de sa pelisse d'ours... « Comme il poursuivait sa route, il sentit qu'on soulevait son chapeau aux larges bords. La jeune fille, réveillée et tranquillement assise dans ses bras, voulait voir qui l'emportait. Il allongea le pas et ne dit rien. *Elle dut remarquer que le soleil lui brûlait le front; car elle tint le chapeau comme un écran; mais elle ne le lui reposa point sur la tête et, muette, elle continua de contempler son visage...* » Je goûte infiniment cette fantaisie qui, à travers les aventures les plus chimériques, garde toujours les mouvemens vrais et la simplicité gracieuse de la nature. Ses personnages ne se guindent pas dans la fixité hiératique où, par une imitation assez niaise de la gaucherie des Primitifs, tant d'écrivains de ce genre immobilisent les leurs, persuadés que c'est ainsi qu'on fait du naïf et du vieux. Ils ont la souplesse et la variété, les alternatives de brusquerie et de douceur des êtres réels. Elle ne renchérit pas sur le sombre éclat des scènes barbares : elle les affronte sans faiblesse; je retrouve même en sa peinture des passions la rudesse paysanne et impulsive des âmes scandinaves. Mais je retrouve surtout et partout le détail de terroir, si savoureux et si topique. Un jeune roi chevauche le long des prés salés par un jour brumeux d'automne. Jamais sa jeunesse et sa royauté ne lui ont paru plus mornes et plus grises que sous cette grise humidité qui le transit jusqu'à l'âme. A ce moment, il s'engage dans une grande prairie. « Si c'eût été la saison printanière, il y aurait vu paître des troupeaux de vaches et de moutons; mais aujourd'hui la prairie était déserte et boueuse... » Sous l'habit de ce roi suédois, reconnaissez le paysan. De beaux troupeaux paissant une belle prairie : voilà qui dissipe les humeurs noires et qui réconforte le cœur des jeunes hommes!

Mais Selma Lagerlöf sait que le lecteur n'aime et ne retient que ce qu'il achève lui-même de créer. Les descriptions implacablement exactes ressemblent aux jouets d'un mécanisme parfait dont les pauvres riches tuent l'imagination de leurs enfans. Elle

(1) *La Saga de Réor* (*Liens invisibles*).

mêle, avec un tact infaillible, les traits précis qui stimulent notre faculté créatrice aux traits généraux et volontairement vagues qui lui permettent de s'exercer. Ce mélange d'exactitude et d'indécision, ces coups de lumière dans un crépuscule vaporeux, font d'elle une puissante évocatrice de fantômes. Lorsque Sigrid la Superbe aborda à la cour du saint roi Olaf, tous les dieux du paganisme scandinave y rentrèrent avec elle. La nuit de son arrivée, le passeur d'Elfbacken fut plus occupé qu'il ne l'avait jamais été. Coup sur coup, on le hélait de l'autre rive : il y allait et ne voyait personne; mais il entendait des pas autour de lui, et son embarcation s'emplissait au point qu'elle menaçait de couler. C'étaient les Lutins et les Gnomes qui revenaient en Norvège. L'œuvre de Selma Lagerlöf est comme le bac de son passeur d'Elfbacken, chargée d'invisibles et de revenans que nous entendons glisser et dont nous sentons le poids sur notre cœur. Lorsqu'ils prennent une figure, rien à mon avis ne surpasse dans ces récits leurs surprenantes apparitions. Selma Lagerlöf les revêt d'une chair qui n'est plus qu'une pâleur phosphorescente; elle leur prête des mouvemens aussi précis que les nôtres, mais qui en diffèrent par leur silence et leur flexibilité; elle nous donne la sensation de l'air impalpable et froid qui les enveloppe. Et ce n'est point par des mots qu'elle obtient ces effets; c'est uniquement par la persistance et la sincérité de sa vision.

Sa longue nouvelle, *L'Argent de Monsieur Arne*, dont les premières pages sont remplies d'une mystérieuse épouvante, nous raconte l'histoire d'un assassin aux pas duquel s'attache l'ombre de la jeune fille qu'il a égorgée, une ombre transparente et grise qui flotte le long des chemins de neige et qui se penche vers lui comme pour lui parler à voix basse. Elle le suit partout, sans haine, sans désir de vengeance, mais *obligée de le faire*, avec la lassitude d'une âme épuisée et altérée de sommeil. Quelle admirable trouvaille, qui individualise un fantôme! L'idée de cette morte, ne poursuivant son meurtrier que pour obéir à une loi plus forte que lui et plus implacable qu'elle, nous saisit par son étrange beauté. C'est ainsi qu'on rajeunit de vieilles histoires. Un matin, l'hôtesse de la taverne, où le misérable fréquente, voit à sa porte une jeune fille en robe grise, les yeux baissés, les bras serrés autour du corps, les traits fins et diaphanes comme le cristal, et qui lui demande de servir chez elle. L'hôtesse la conduit dans une petite pièce éclairée

seulement d'une lucarne qui donnait sur la salle commune. La jeune fille y entre aussi doucement et silencieusement que dans la tombe. « Elle resta là toute la journée, ne parla à personne, ne toucha pas à la nourriture placée devant elle. On n'entendit aucun bruit de vaisselle. Chaque fois que l'hôtesse tendait sa main vers la lucarne, elle recevait des plats, des gobelets et des tasses absolument nets; mais, quand elle les prenait, ils étaient si glacés que la chair de sa main en semblait entamée. Elle frissonna et se dit : « C'est comme si je les prenais de la main même de la mort. » Ce spectre glacial, incolore et charmant, qui rôde dans le réalisme pittoresque d'un petit port danois du XVIe siècle bloqué par les glaces, et qui frôle des bourgeois cossus, des pêcheurs en guenilles et des grands seigneurs aux pourpoints bouffans et aux chapeaux à plumes, me produit à la longue une indéfinissable impression de malaise et d'angoisse. Je ne voudrais pas écraser Selma Lagerlöf sous des comparaisons ambitieuses ; mais j'éprouve quelque chose de semblable devant le Christ des Pèlerins d'Emmaüs où Rembrandt, selon l'expression de Fromentin, a rendu ce je ne sais quoi d'un vivant qui respire et qui, certainement, a passé par la mort. D'ailleurs, pourquoi reculer devant ces rapprochemens lorsqu'ils nous aident à classer les esprits en de grandes familles? On peut appliquer à la fantaisie de la romancière scandinave ce que le même Fromentin disait du clair-obscur chez le peintre hollandais, « qu'il ajoute un attrait aux beautés morales et donne une grâce aux spéculations de la conscience. »

L'art dont Selma Lagerlöf évoque les morts et les fantômes ne lui est point inutile quand elle nous peint les âmes qui, dans leurs crises, sont, elles aussi, pleines de tombeaux entr'ouverts et de revenans mélancoliques ou impérieux. A la lueur des mots qui sont alors échangés, les traits du caractère se détachent comme des arêtes de montagne au milieu du brouillard. Nous devinons la masse de sentimens, de réflexions, de douleur et d'instinct qui sont en dessous et que nous n'avons pas besoin de mesurer plus distinctement. En voulez-vous un exemple ? L'enfant des Sander vient de mourir (1). C'est l'heure du déjeuner. Le maître de forges est assis dans sa salle à manger où il mange seul, selon son habitude. Sa femme est là qui pleure. On parle

(1) *L'Épitaphe* (*les Reines de Kungahalla*).

de l'enterrement, et, tout à coup, Sander dit à sa femme : « Je ne veux pas que cet enfant-là soit mis dans mon tombeau. » « A ces mots, les yeux d'Ebba devinrent subitement secs. Toute sa petite forme se rapetissa de peur, et un tremblement la saisit : « Que dis-tu ? que dis-tu ? » — « Ça me gêne. Père et mère y reposent. Le nom de Sander est sur la pierre. Je ne veux pas que l'enfant y soit. » — « Ah ! c'est ça que tu as trouvé ! dit-elle en frissonnant. Je savais bien que tu te vengerais un jour ! » Il rejeta sa serviette, se leva de table, et se dressa devant elle large et haut. Ce n'était nullement son intention de faire passer sa volonté par beaucoup de paroles... « Je ne cherche pas le moins du monde à me venger, dit-il sans élever la voix. C'est simplement que je ne peux pas souffrir cette chose-là. » — « Tu parles comme s'il ne s'agissait que de le changer de lit ! Puisqu'il est mort, peu lui importe. Mais moi, je serai une femme perdue. » — « J'y ai songé ; mais je ne peux pas. » — « Alors, pourquoi m'as-tu pardonné ? » gémit-elle... »

Connaissez-vous beaucoup de dialogues qui éclairent en moins de mots une situation plus dramatique et deux caractères plus tranchés ? J'ai là tout ce qu'il me faut pour reconstruire tout un passé. L'homme, le maître, est taciturne, inébranlable, orgueilleux et dur, mais dur sans méchanceté. Il a pardonné, parce qu'il n'a pas voulu s'avouer atteint et aussi parce que son sentiment à l'égard de la femme se complique d'une indulgence méprisante pour sa faiblesse et pour ses défaillances. Mais, durant cinq ou six ans, le cruel souvenir l'a rongé ; et, maintenant que l'enfant adultérin est mort, sa volonté se cabre devant l'horreur d'imposer ce mensonge à ceux qui dorment dans son tombeau de famille. Il a consenti par orgueil à mentir aux vivans. Dût son foyer en être éclaboussé, il ne peut pas mentir à ses morts. Quant à la femme, j'ignorerai toujours les circonstances de sa chute. Ce n'est pas la faute qui nous intéresse, c'est le chemin qui y mène et celui qui en sort. Rien que son attitude, ses larmes, son effroi, son cri, m'indique suffisamment sur quels sentiers de ronces et de misère ses petits pieds ont couru. Elle était honnête et sentimentale ; sa tendresse l'a égarée ; son honnêteté l'a reprise ; et comme toutes les femmes pour qui l'oubli est si facile, elle ne demandait qu'à oublier. Aimait-elle son enfant ? Je n'en sais rien, et peut-être n'en sait-elle rien elle-même. Mais elle tient à la considération ; elle tremble à l'idée du

déshonneur qu'elle a côtoyé et dont la peur rétrospective double sa terreur présente. Le pardon distant de son mari l'a moins rassurée que ne l'eussent fait de la colère et des coups. Elle m'apparaît dans cette maison froide comme une pauvre petite loque solitaire et frémissante.

Dirai-je que Selma Lagerlöf s'élève souvent jusqu'à cet art sobre, dépouillé, d'une intensité si profonde et d'un sous-entendu si riche? Elle s'y élève quelquefois. Et de tous les traits que lance un artiste, il suffit, pour lui mériter la gloire, que quelques-uns vibrent au cœur noir de la cible.

*
* *

Parmi les personnages de Selma Lagerlöf, je n'en vois qu'un seul qui lui inspire une véritable répulsion. Ce n'est pas un criminel. Elle n'excuse pas les criminels ; elle ne les idéalise pas ; mais d'ordinaire, ceux qu'elle nous présente ne le sont que par hasard et sous une telle impulsion qu'ils éveillent en elle un sentiment de pitié et parfois même un intérêt romantique. Ce n'est pas un de ces maniaques sombres et méchans, comme elle nous en a peint dans sa *Légende de Gösta Berling;* car, si méchans qu'ils soient, elle ne peut s'empêcher d'admirer les inventions dont ils ont diversifié les jours ternes et gris de l'existence ; elle sait gré à Barbe-Bleue des cauchemars qu'il lui a donnés. Ce n'est pas un faible ni un pusillanime : elle est trop femme pour maltraiter la faiblesse, et trop intelligente pour demander à des âmes chétives un impossible effort. On la sent toujours prête à examiner gravement les sophismes dont se paient nos petites lâchetés. Elle les remue d'un doigt délicat et d'un œil attentif, comme si elle espérait y découvrir une bonne raison d'indulgence ou de bienveillance; — et elle l'y découvre quelquefois. Non; le seul personnage qui trouve moyen de la rendre ironique et presque aussi cruelle qu'un de nos romanciers réalistes, c'est un beau jeune homme sage, raisonnable, pratique, dont la dignité est aussi raide que son faux-col, les sentimens aussi empesés que les deux coques de sa cravate, les idées aussi correctes que les poils de ses favoris blonds, l'esprit aussi nu que son menton rasé. Il appartient à « la populace bien élevée » d'Ellen Key. Il dénigre tout ce qui sort de la règle. S'il veut épouser la fille d'un boulanger, une exquise petite créature qui a plus de fantaisie dans l'ombre des cils que lui dans toute

sa personne, c'est beaucoup moins par amour que par infatuation de soi-même. Il s'admire d'aimer au-dessous de lui; et il se flatte qu'on lui en sera toujours reconnaissant. Il est sot, mais d'une sottise qui ne va pas sans vilenie, car sa présomption recouvre une telle absence de dignité et une si misérable défiance de la vie qu'il n'attend son bonheur que de l'aumône dédaigneuse d'un parent riche. Selma Lagerlöf a horreur de ces natures ingrates dont on ne saurait pas plus tirer un éclair de poésie qu'une goutte de sang d'un animal empaillé. Elle méprise et déteste les êtres incapables d'ajouter, ne fût-ce qu'un liard, au trésor d'imaginations sur lequel vit l'humanité.

Nous possédons un royal pouvoir, celui de transfigurer, par la magie de notre rêve, et sans la défigurer, la réalité qui nous entoure. Cette réalité n'est jamais mauvaise en soi, puisqu'elle offre toujours à ceux qui l'observent et qui l'approfondissent des élémens dont il leur est permis de composer du bonheur ou, à défaut de bonheur, une mélancolie très douce, supérieure à la joie. La beauté de l'existence, c'est d'abord d'exister. L'optimisme se fonde sur le miracle de la vie. Le vieil ermite Hatto, enragé contre la méchanceté des hommes, conjure Dieu de les anéantir (1). Il a fait vœu de tenir son bras tendu vers le ciel du matin au soir jusqu'à ce que le destructeur de Sodome et de Gomorrhe exauce sa prière. Et son bras est noueux, ridé, sec et gris comme une branche de saule; mais il ne s'incline pas au vent du désert; et de petites bergeronnettes, trompées par l'apparence, sont venues nicher dans cette main stable et pleine d'anathèmes. Leur activité, leur patience, leur amour et les premiers pépiemens du nid vont insensiblement toucher le cœur du féroce ennemi des hommes. La merveille de la vie éclose entre ses doigts convertira sa haine en pitié, sa pitié en tendresse. Il n'insulte déjà plus les femmes qui lui apportent des figues et du lait ; et ces femmes qu'il épouvantait commencent à lui sourire. Il comprend maintenant que Dieu puisse ne pas haïr les créatures qui sont toutes blotties dans sa main puissante.

Cependant le vieil Hatto ne s'était point forgé l'illusion des vices et des cruautés dont pâtit la société humaine. Les hommes travaillent souvent à justifier ses imprécations. Alors qu'il tenait dans sa paume ouverte et sous ses doigts recourbés le nid des

(1) *Le Nid de Bergeronnettes* (*Liens invisibles*).

bergeronnettes, un épervier fondait du haut des airs, et le rugueux cénobite n'eut que le temps de le saisir avec son autre main libre et de lui tordre le cou. Pourquoi la nature elle-même nous propose-t-elle à chaque instant l'exemple de la rapacité, du meurtre et de l'injustice? Selma Lagerlöf n'aborde point l'insondable problème du mal dans l'univers. Elle se remet à Dieu de nous en fournir, le jour qui lui conviendra, l'explication tant désirée. Ce qu'elle nous répète, c'est qu'il nous a départi la force de surmonter toutes les embûches du désespoir.

Du temps que Jésus et Judas étaient encore enfans, ils s'amusaient un jour devant leurs maisons voisines à façonner des oiseaux dans la souple et molle argile que leur avait donnée le potier d'en face (1). Mais les oiseaux de Judas étaient mal faits et ne lui disaient rien, tandis que Jésus entendait les siens lui raconter des choses admirables de leur pays imaginaire. Le soleil brillait dans de petites flaques d'eau entre les pavés inégaux de la rue. Jésus y plongea la main et la passa tout humide sur ses oiseaux de terre qui en gardèrent des reflets de diamant. Judas essaya de l'imiter; mais le soleil glissait entre ses doigts, et, furieux, il piétina ses oiseaux, puis se mit à briser ceux de Jésus. Et Jésus en larmes s'écriait : « Envolez-vous donc! Envolez-vous! » Les oiseaux s'envolèrent... Nous aussi, nous pétrissons dans l'argile; mais cette argile nous parle-t-elle au cœur? Sommes-nous capables de la peindre avec un rayon de soleil et de lui communiquer le souffle de la vie? Tout est là. Nous le pouvons, grâce à l'amour et à la fantaisie.

Quand, après avoir publié des nouvelles et des romans qui assuraient sa gloire en Suède et commençaient à répandre son nom à travers l'Europe, on apprit que Selma Lagerlöf préparait lentement un ouvrage pour les Écoles Primaires, quelques-uns de ses amis ne cachèrent pas leur surprise. Ils attendaient un nouveau chef-d'œuvre; et voici qu'elle entreprenait un livre d'enfant, une espèce de géographie de la Suède, qui, par son sujet même, ne semblait point destiné à sortir des frontières. Mais elle ne se préoccupait que de l'intérêt des petites âmes suédoises. *Le merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède* n'enseigne pas seulement, aux enfans, la faune, la flore, les ressources et les beautés de leur pays; il leur révèle combien tout ce qu'ils

(1) *A Nazareth* (*Légendes du Christ*).

voient autour d'eux, à leurs pieds ou sur leur tête, contient de poésie mystérieuse, et mérite leur amour, et réserve à leur fantaisie d'intarissables richesses. Selma Lagerlöf est comme le gardien légendaire du mont Kullen qui, certains jours, laisse la montagne s'ouvrir et en découvre aux yeux des passans les veines d'argent et d'or. J'envie pour les écoliers de France un livre conçu dans cet esprit et que sa valeur littéraire rende du soir au lendemain parfaitement classique. Mais je doute un peu qu'il reçût l'approbation de nos illustres pédagogues. Nous élevons la jeunesse dans le goût des vérités tangibles. Nous ne voulons pas en connaître d'autres. Que nous sommes austères ! La science, j'entends la science officielle, a dressé ses batteries autour de nos écoles primaires et de nos collèges. Défense aux oiseaux d'argile de parler et de s'envoler ! Il est nécessaire et hautement moral que l'enfant sache tout de suite qu'ils ne sont que de la poussière inanimée et de quoi cette poussière est faite. On traite l'imagination en ennemie, car elle a créé les dieux, paraît-il, et elle pourrait y revenir ou en créer encore. Mais elle se rit de ses iconoclastes en les forçant, sur le champ de bataille où ils la combattent, d'ériger cette monstrueuse et puérile idole qu'ils nomment l'Infaillible Raison.

Si Selma Lagerlöf choisit ses personnages de préférence parmi les paysans, les pêcheurs, et les petits de ce monde, c'est précisément parce qu'ils ont conservé plus intacte la faculté de croire et de projeter sur la réalité les rayons colorans de leur fantaisie. Elle écrit aussi pour des gens que presque rien ne distrait de leur solitude et que tout ramène aux sortilèges de la vie intérieure. J'ai interrogé plus d'un habitant de ces déserts du Nord et de ces bourgades dispersées à travers la forêt et la plaine. Ce qu'ils redoutent aux approches de l'hiver, c'est bien moins la tempête et les grands froids que l'inexorable isolement, la monotonie des jours si peu distincts des nuits, le brouillard d'ombre qui s'infiltre jusqu'à leur âme et, l'une après l'autre, en éteint toutes les lumières. Passe encore s'ils ont une famille ou si, de temps en temps, un mendiant nomade vient frapper à leur porte. Mais la vieille Agneta de Selma Lagerlöf restait seule et vivait au flanc d'une montagne dont la neige blanchissait les crevasses et les dents pointues (1). Comme il n'y avait personne

(1) *La Vieille Agneta* (*Liens invisibles*).

sur la vaste terre à qui sa vie pût donner de la joie, son cœur s'engourdissait, et son esprit s'épouvantait à l'idée que les damnés, suivant une ancienne croyance, enduraient leur supplice sur les glaciers éternels qui surplombaient sa cabane. Mais un jour elle a vu leurs ombres infatigables chassées et torturées par le vent ; et la compassion l'a envahie pour ces pauvres morts qui ne demanderaient qu'un peu de chaleur. De l'instant où ce sentiment est entré dans son âme, l'horreur de la solitude en est sortie. Elle filait péniblement à la quenouille sa vie quotidienne. Désormais elle doublera sa tâche avec allégresse, afin de pouvoir entretenir, durant toutes les nuits, dans la première pièce de sa maison grande ouverte, le feu des trépassés. Superstition grossière, dirait la Raison, inutile charité ! Il n'y a pas de charités inutiles. Ce sont ces feux-là qui attiédissent la froide atmosphère du monde. Entre l'âme de la vieille Agneta, qui triomphe de son épouvante et qui s'exténue à soulager les damnés, et celle d'un martyr de la science qui s'est dévoué au bien de l'humanité, avons-nous le droit d'établir des degrés de perfection ? Qui sait si le martyr de la science n'a pas obéi à des visions aussi chimériques que la superstitieuse bonne femme du fjell suédois ?

Les solitaires ne sont pas les seuls pour qui l'illusion soit aussi nécessaire que le pain de chaque jour. D'ailleurs, on rencontre dans la société des hommes des solitudes aussi effrayantes que sous les forêts et au pied des montagnes. L'Impératrice Marie-Thérèse est venue visiter les Flandres Occidentales et le pauvre peuple des dunes (1). Toute la journée, elle a vu des ports ensablés, des marais mal desséchés, des cabanes déchiquetées par la tempête, des églises englouties. Les hommes découragés n'osent plus braver les flots, tant ils ont peur que leur naufrage n'entraîne la ruine irrémédiable de leur famille. L'un d'eux fait-il un héritage ? Il abandonne les travaux commencés pour ne pas y aventurer son cher argent. Découvre-t-on un banc de morues ? Ceux qui l'ont découvert, d'amis qu'ils étaient, deviennent ennemis acharnés. L'Impératrice comprend qu'il leur faudrait quelque chose sur quoi compter, et qui ne s'épuisât pas, et que nul ne pût découvrir. Elle les réunit et leur annonce qu'elle a décidé de leur laisser son trésor à la con-

(1) *Le Trésor de l'Impératrice (les Reines de Kungahalla).*

dition qu'on lui promette de ne l'ouvrir qu'après avoir consulté le peuple tout entier et seulement au cas où la misère serait trop forte. Elle exige que chacun d'eux lui jure de ne pas chercher à savoir qui le détient; et, s'ils ne l'ont point employé, ils le légueront à leurs descendans. De ce jour, les habitans des dunes n'ont cessé de creuser et de bâtir. A chaque phare qu'ils ont érigé, à chaque port qu'ils ont curé, à chaque digue qu'ils ont construite, ils se sont dit : « Si notre propre argent ne suffit pas, nous recourrons à notre gracieuse Impératrice. » Mais leur propre argent a toujours suffi. Nul n'a vu ce trésor, sauf les matelots en perdition, car il flotte devant eux sur les vagues comme un signe qu'ils ne doivent point désespérer dans la mort pour leur femme et pour leurs enfans. C'est, disent-ils, une imitation de la cathédrale de Vienne en or pur. Sur ses côtés toute l'histoire de l'Impératrice est gravée dans l'albâtre le plus transparent. A la pointe des quatre tourelles étincellent les quatre diamans que l'Impératrice arracha de la couronne du Sultan turc... Telle est la parabole que le Père Verneau a racontée aux mineurs en grève de Charleroi dans un sermon où, sous peine de tumulte, il s'était engagé à ne nommer ni Dieu, ni la Providence. Ils en ont compris le sens ; et son évêque, qui l'a mandé pour l'entendre de sa bouche, le félicite ; mais, au moment de le congédier, il l'arrête : « Dites-moi, Père Verneau, ce trésor?... Il existe?... » Et le Père Verneau lui avoue que c'est un petit coffre aux montures de fer, que le curé de Blankenberghe tient en sa garde, et où il peut y avoir « vingt beaux thalers à l'effigie de Marie-Thérèse. »

Supposez cette nouvelle traitée par Anatole France, et qu'il en fasse un chef-d'œuvre comme son *Procurateur de Judée*. J'ignore s'il y mettrait plus d'art que Selma Lagerlöf et s'il la composerait d'une façon très différente. A vrai dire, je ne le crois pas. Elle n'en changerait pas moins de sens et de figure. Nous devinerions, sous cette prose voltairienne où a passé le romantisme, le sourire du philosophe pour qui toute religion n'est qu'une mystification et qui en considère les humbles dupes du haut de son indulgente ironie. Je serais étonné qu'il ne prêtât pas un peu de ses sentimens d'encyclopédiste affiné à son Impératrice Marie-Thérèse, et que son Père Verneau ou son curé de Blankenberghe ne nous apparût pas avec la bouche riante, les yeux vifs et les trois mentons de l'abbé Jérôme Coignard. Car enfin, cette

Impératrice ne s'est-elle pas divertie de la crédulité humaine? Ne spéculait-elle pas sur la naïveté des pauvres gens qui s'imaginaient qu'elle se dépouillerait de son trésor? Selma Lagerlof ne nous autorise pas un instant à la juger ainsi : elle est trop convaincue que les mensonges bienfaisans ne sont que des intuitions du cœur et comme les jeux divins de l'éternelle vérité. Son Impératrice est restée longtemps à genoux dans l'église, suppliant Dieu qu'il lui permît de secourir les habitans de la côte; et, quand elle leur a parlé, ses larmes se sont mêlées aux leurs. C'est à son insu, « grâce à la sagesse impériale déposée dans son cœur de Régente, » qu'elle a réussi au delà de ce qu'elle avait espéré. Quant au Père Verneau, un petit moine desséché, mal tenu, mal rasé, j'avoue que le fond de sa pensée m'échappe. Lorsque l'évêque, d'abord amusé de son aveu, se reprend et s'écrie : « Ose-t-on comparer un pareil coffret à la Providence? » je ne saisis pas exactement l'accent dont il répond avant de se glisser hors de la chambre : « Toutes les comparaisons pèchent. Monseigneur, toutes les pensées des hommes sont vaines. » Nous pourrions discuter sur l'état d'esprit du Père Verneau. Qu'est-ce à dire, sinon que Selma Lagerlof, entraînée par sa fantaisie créatrice, donne souvent à ses personnages, d'un geste ou d'un mot, la profondeur énigmatique de la vie?

Les mêmes réflexions s'imposent, mais avec plus de force, si l'on songe à sa nouvelle intitulée *L'Oncle Ruben*. Un enfant de trois ans s'endormit un jour sur un perron de pierre, attrapa un refroidissement et mourut. La mère en conçut un de ces chagrins qui défient le temps; et aucun de ses autres enfans ne fut jamais plus présent à sa pensée que le petit Ruben. Ni ses frères, ni ses sœurs ne pouvaient s'asseoir sur un escalier ou sur une balustrade, qu'elle ne leur rappelât sa mort; et, son image grandissant avec eux, ils la parèrent de toutes les vertus qui justifiaient à leurs yeux la préférence de leur mère. Quel merveilleux enfant il devait être pour que la mère l'aimât ainsi! Ils comprenaient qu'ils ne pourraient ni l'égaler ni le remplacer. Toutefois ils s'y efforcèrent; et, lorsque la mère les quitta, le petit Ruben était devenu pour eux le symbole de la vie honnête et laborieuse, de la piété filiale et du touchant souvenir des années difficiles. « Ce fut sous cette forme qu'il glissa dans la vie de ses neveux et nièces. L'amour maternel l'avait rendu grand, et l'action des grands hommes s'exerce de génération en génération »

Mais les neveux et les nièces eurent maille à partir avec l'oncle Ruben. L'exemple de ce maudit oncle s'interposait toujours entre eux et leur plaisir favori. Impossible de descendre l'escalier à califourchon sur la rampe : l'oncle Ruben en était mort. Impossible d'escalader les chariots à foin, de ramer dans la barque, de pêcher à la ligne, de se balancer au-dessus de l'eau : l'oncle Ruben était mort partout. Ah, comme ils se fussent révoltés de bon cœur contre sa tyrannie ! Mais, lorsqu'ils eurent des enfans, ils commencèrent aussitôt à tirer parti de l'oncle Ruben. Et ces enfans, moins crédules aujourd'hui, peuvent se demander si le fameux oncle n'est pas un mythe. Au fond, ils restent aussi convaincus de sa grandeur que les générations précédentes. Un jour viendra où ces blasphémateurs feront un pèlerinage à la vieille maison et restaureront le vieux perron de pierre. Ils auront à leur tour senti la nécessité du grand homme.

Il suffirait d'un rien pour que ce joli conte s'aiguisât en facétie maligne et subversive. Si nous revisions le procès des grands hommes, combien d'Oncles Ruben compterions-nous? Rappelez-vous la page célèbre de Renan au sujet du roi David. « L'humanité croira à la justice finale sur le témoignage d'un bandit qui n'y pensa jamais et de la sibylle qui n'a point existé. *Teste David cum Sibylla.* O divine ironie ! » Qu'importe ? dirait Selma Lagerlöf. Plus vous rabaisserez historiquement les oncles Ruben, plus j'exalterai la vertu de l'amour et de l'imagination. S'ils ne sont que les créations de notre fantaisie, respectons dans leur personne imaginaire les plus nobles idées que nous ayons conçues. Ce que nous cherchons en eux, soyons fiers de l'avoir trouvé en nous. Quand donc les hommes comprendront-ils qu'en mutilant leurs dieux ils se diminuent eux-mêmes ? Le culte de la vérité commande-t-il un pareil sacrifice ? Mais l'action que ces puissans fantômes ont exercée sur nous, le bien qu'ils nous ont fait, la force qu'ils nous ont inspirée, les progrès que nous leur devons, tout cela constitue une vérité qui, elle aussi, a ses droits et mérite notre déférence. S'ils sont appelés à mourir, ils mourront d'eux-mêmes, le jour où ils auront épuisé tout ce qu'ils avaient en eux de réalité féconde. Mais sachons que ceux qui prendront leur place ne seront comme eux que des incarnations de nos rêves. Le scepticisme s'en amuse parce qu'il ne se joue qu'à la surface des choses. S'il descendait plus profondément, il se heurterait à une telle vérité d'amour qu'il s'évanouirait.

L'imagination vivifiée par la tendresse mène le monde. Les erreurs dont on l'accuse ne retombent que sur notre égoïsme. Selma Lagerlöf nous met en garde contre l'exemple des rêveurs qui se prennent pour objet et pour fin de leurs rêves. Si elle ne leur est pas trop sévère, — car tout lui semble préférable à la sécheresse et à la stérilité des êtres sans poésie, — elle ne nous dissimule ni le mal qu'ils se font, ni celui qu'ils font aux autres. Elle veut qu'on soit avant tout, — et l'expression est charmante en suédois, — un homme de la vie, *livetsman*, c'est-à-dire un homme qui n'esquive aucune responsabilité, qui ne se dérobe à aucun devoir, qui agisse vaillamment et qui embellisse la réalité non seulement par ce qu'il y ajoute de son âme, mais encore plus par ce qu'il en dégage de beauté mystérieuse.

Elle n'ignore pas le danger que courent les imaginations des solitaires ! Les aurores boréales et les soleils de minuit ont aussi leurs Tartarins ; et le Per Gynt d'Ibsen, débarrassé de l'obscure complexité où le grand dramaturge du Nord nous a moins prouvé la profondeur que la confusion de ses idées philosophiques, nous en présente un admirable type. Plus fréquent en Norvège qu'en Suède, Selma Lagerlof devait cependant le rencontrer, et à peu près dans la même classe sociale (1). C'est un pauvre matelot, dont sa mère dira que tout enfant il était plus beau, plus blanc que les autres, un fils de prince né par hasard sous un toit de chaume, sur une côte sablonneuse et plate. On le tient dans le pays pour un menteur invétéré. Il n'a cependant aucune intention de tromper. Il imagine, et vit au milieu de ses richesses imaginaires comme un dormeur que le bruit des lazzi ne réveillerait pas. Il est brave. Il ne rechigne ni à la peine, ni au péril ; mais son esprit ne consent jamais à toucher terre. Il épousera, loin de son hameau, une jeune fille séduite par cette distinction naturelle qui donne à ses grossiers vêtemens l'apparence d'un déguisement, et par les descriptions de son opulente demeure et de sa noble famille. Il l'emmène, et, tout le long du voyage, il lui verse sans scrupule l'ivresse de ses fictions dont il ne sent pas qu'elles deviennent criminelles. On arrive enfin ; et les voici qui cheminent à travers les chardons et les sables, elle d'abord déçue, puis inquiète, puis épouvantée, lui désormais silencieux, tous deux inégalement victimes d'une imagination qui ne s'est

(1) *La Femme du Pêcheur* (*les Liens invisibles*).

jamais appuyée sur la réalité, ni inspirée d'un véritable amour. L'aventure finit dans la brume d'une vie qui sombre. Comme toujours, le héros français, comparé au héros suédois, garde l'avantage de la sociabilité. Il n'y a point de trébuchet où saignent les âmes dans les mirages de notre Tartarin! La *galejade*, en émigrant vers le Nord, ressemble au coucou des superstitions scandinaves qui, après avoir chanté le printemps, se métamorphose, aux premiers froids d'automne, en épervier sinistre.

Certes, l'imagination est redoutable quand on s'abîme en elle et qu'on se désintéresse de tout ce qui n'est pas soi! Plus que le bonheur, le malheur doit craindre l'égoïsme. Mais que faire contre le désespoir où nous jette la mort d'un être aimé? Que direz-vous à cette jeune femme qui vient d'apprendre le naufrage du mari qu'elle adorait (1)? Elle erre le long des remparts démantelés de Visby, son étrange ville natale, une ville tout en ruines, aussi belle qu'une nuit de tempête, aussi sauvage et aussi muette que si les débris en avaient émergé du fond de la mer où dorment les villes englouties et les marins noyés. Lui direz-vous comme les cloches de la cathédrale qu'elle entend sonner : « Tu es ici dans la ville du souvenir. Nul n'a besoin d'endurer la souffrance. Apprends des pierres elles-mêmes à écarter la réalité. » Mais ce n'est pas impunément qu'on s'évade de la vie réelle. Le rêve qui nous isole est un mauvais rêve où la folie se tient embusquée. Ne trichons pas avec la douleur. N'en faisons ni une vanité morbide, ce qui est abominable, ni un refuge chimérique en dehors de l'espace et du temps. Il ne faut pas plus nier la mort qu'oublier les morts. Si l'idée de la douleur nous terrifie, c'est que nous ignorons ce que renferme la douleur et ce qu'elle développe en nous d'énergie morale et de pitié pour les autres. Nous ignorons ce que Lamartine appelait *sa vertu-divine*.

Savez-vous comment la jeune veuve de Visby a été sauvée de la démence qui rampait dans son ombre? Les flots ont apporté au rivage un petit coffre où son mari déposait les lettres qu'il lui écrivait chaque jour et qu'il ne pouvait lui envoyer. Comme elle refusait de les lire pour ne pas déranger les plis du songe irréel où elle avait roulé son âme, sa mère irritée les a jetées au

(1) *Dans Vineta.*

feu. Ah, quel cri ! Le cri d'une hypnotisée qui sort de sa léthargie sous la morsure d'une souffrance aiguë ! Tu ne fermeras plus les yeux à la réalité. Tu ne diras plus que ton mari n'est pas mort. La flamme qui consume ses dernières paroles t'a enfin éclairé son cadavre. Tu verseras des torrens de larmes à la pensée que jamais, jamais, tu ne connaîtras le contenu de ces lettres. Mais tu leur dois plus que leur lecture ne t'eût donné, plus qu'il n'eût osé l'espérer lui-même s'il avait eu, en les écrivant, le pressentiment de sa fin prochaine. Le vent qui en balaie les cendres t'ouvre le chemin des rêves illimités et sains; car maintenant, tu vas passer d'innombrables heures à les reconstituer dans ton imagination ; et tu seras bien forcée d'échapper à toi-même pour entrer dans la pensée du mort. Il te souviendra qu'il aimait son équipage et qu'en prévision d'un naufrage il a dû te recommander les enfans, les femmes, les parens de ses matelots. C'était « un homme de la vie, » lui ! Tous les nobles mouvemens qu'étouffait ton cœur trop lâche pour accepter l'épreuve, tu en liras l'expression impérative dans les flammes de ton foyer. Et l'on pourra dire de toi ce que Selma Lagerlöf dit d'une de ses autres héroïnes, d'une mère qui a perdu son enfant : « Le chagrin qu'elle craignait tant jadis n'est pas ce qu'elle supposait... Le chagrin, *c'est de pénétrer dans l'être intime du disparu, de le comprendre enfin ; et ce chagrin-là est pour elle une richesse.* »

Ces derniers mots achèvent de nous préciser la philosophie de Selma Lagerlöf. Jamais l'optimisme suédois n'a plus tendrement étreint la vie humaine. Dans chaque page qu'elle écrit, elle se donne à nous. Son œuvre n'est que le don multiplié d'une âme. A-t-elle souffert? Ressemble-t-elle au personnage de son *Roi déchu*, qui a reçu de sa souffrance cachée la faculté merveilleuse d'émouvoir les cœurs, en la faisant parler, gémir, et pleurer dans les créations de sa fantaisie? « Il livrait son secret et tout de même ne le livrait pas. » Elle ne nous livrera pas autrement les siens, s'il est vrai, comme elle en est persuadée, qu'on n'a plus rien à dire aux hommes lorsqu'on n'a plus rien à leur déguiser et que la douleur sans pudeur ne nourrit pas le génie. Elle élargit tous nos sentimens, soit par le mystère dont elle les remplit, soit par les échos infinis qu'ils répercutent en nous. L'amour se glisse dans l'âme d'une jeune fille, « avec le froissement et le bruissement furtif d'un Troll qui

traverse la sombre forêt nocturne. » Au premier baiser d'amour, le jeune homme entend bourdonner à ses oreilles les grandes cloches de la Noël et de Pâques; et la paix sainte et profonde des dimanches descend en lui. Elle opère le même miracle que la gracieuse Impératrice Marie-Thérèse. Il se peut que plus d'une de ses nouvelles ne soit qu'un petit coffret aux montures de fer; mais elle a si bien su solliciter notre imagination que nous le refaisons nous-mêmes d'albâtre et d'or. « Les vingt beaux thalers » qu'elle y a enfermés deviennent un inépuisable trésor, parce qu'elle les a baignés de ses larmes.

Le plus puissant génie du monde ne parviendra jamais à guérir nos misères. Nous ne demandons à ceux qui assument la tâche de nous distraire ou de nous instruire que d'utiliser nos énergies secrètes et de nous rehausser à nos propres yeux. La petite Paméla de Richardson disait: « S'il ne s'agissait que de sauver ma vie, je ne voudrais exposer qui que ce fût au monde pour une pauvre et indigne créature comme moi; mais mon âme est d'aussi grande importance que celle d'une princesse. » Quand un romancier s'est pénétré de cette vérité sublime, il peut, sans crainte d'éclaboussures, s'aventurer parmi toutes les laideurs de la vie et en affronter les vulgarités les plus rebutantes. Son optimisme sera peut-être ébranlé. Il en éprouvera peut être le défaut et l'amère impuissance. L'humanité lui réserve des spectacles de dénuement et de détresse, de plate détresse, tels que les larmes tarissent et que l'imagination se dessèche. Pourtant, si dénués, si misérables que nous soyons, il y aura toujours une heure où nous nous égalerons aux plus grands. Je ne crois pas que Selma Lagerlöf ait lu Schopenhauer; mais que son optimisme résolu se rencontre un instant avec le pessimisme de ce maître du désenchantement, cela ne serait pour déplaire ni à l'un ni à l'autre. Dans son chapitre sur l'*Ordre de la-Grâce*, le philosophe allemand développe cette pensée que « chaque cas de mort nous paraît une sorte d'apothéose ou de canonisation. » Voici la traduction de la même pensée dans une nouvelle de Selma Lagerlöf, mais touchée de sa fantaisie et rendue légère :

« Si vous mourez dans la commune de Swartsiœ, vous savez que vous aurez une bière pareille à celle de tous, une honnête bière noire comme celle où le juge et le commissaire de police furent enterrés l'an passé, car c'est le même menui-

sier qui fait toutes les bières, et il n'a qu'un modèle. Vous savez aussi que vous serez conduit à l'église sur une voiture de charge qu'on aura peinte en noir. Vous n'avez pas à songer aux panaches: on ne les connaît point. Mais les chevaux, vous le savez, auront des linges blancs attachés aux harnais; et l'on vous mènera aussi lentement et aussi solennellement qu'un paysan... Les gens du village se réuniront autour de vous, et toutes les femmes tiendront leur mouchoir à la main. Personne ne pleurera. Les mouchoirs resteront pliés, et on ne les mettra point devant les yeux. On pleurerait si c'était l'usage; mais ce ne l'est pas. Vous comprenez que, s'il y avait beaucoup de chagrin et beaucoup de larmes devant un cercueil, ce serait pénible pour celui qui n'est regretté de personne. Ils savent ce qu'ils font à Swartsiœ!... Vous serez enterré un dimanche, de sorte que vous aurez autour de vous toute la commune, et la jeune fille avec laquelle vous dansiez à la dernière veillée de la Saint-Jean, et l'homme avec lequel vous échangiez des chevaux à la dernière foire. Et le maître d'école sera là qui s'occupait de vous, lorsque vous étiez un petit garçon, et qui vous aura oublié, bien que vous ne l'ayez pas oublié; et le vieux député qui jamais autrefois ne daignait vous saluer... Soyez certain que tous les paroissiens vous accompagneront au cimetière. *Et notez qu'ils auront tous l'air petit et pauvre. Un seul est grand et vénérable, vous dans votre bière, vous qui êtes mort.* Les autres se lèveront le lendemain pour les pesantes et grossières besognes. Ils seront assis dans leurs vieilles cabanes et porteront de vieux vêtemens rapiécés. Ils souffriront encore et seront opprimés et humiliés par la pauvreté. Mais vous, vous n'aurez plus jamais besoin d'examiner si le col de velours de votre pardessus commence à blanchir sur les bords. Vous n'aurez plus jamais besoin de faire à votre foulard le pli qui en cache la coupure. Vous n'aurez plus jamais besoin de prier les marchands de campagne de vous laisser leurs marchandises à crédit. Et, en vous accompagnant, chacun se dit qu'il vaut mieux monter vers le ciel sur les nuages blancs du matin que d'éprouver la vie aux nombreuses peines... (1). »

J'ai été, sinon le premier, du moins un des premiers à parler

(1) *Les Deux frères* (*Reines de Kungahalla*).

de Selma Lagerlöf en France. Bien des exemples m'ont averti que notre amour-propre est trop intéressé aux découvertes que nous faisons ou que nous croyons faire pour que nous ne soyons pas tentés de les exalter outre mesure. Je me suis plus d'une fois demandé si je n'exagérais pas l'originalité charmante et forte de ma romancière suédoise et si je n'embellissais point son œuvre de toutes les impressions poétiques que j'ai ressenties en Suède et que je n'ai pas su exprimer. Me trompé-je en pensant que cette seule page, après tant d'autres, mettrait un écrivain hors de pair? Suis-je dupe d'un mirage en y admirant une fantaisie où s'illumine la morne réalité, comme dans une pure lumière un pauvre visage en pleurs? Et, si la supériorité de l'artiste se marque à la façon dont il traite les lieux communs, n'y a-t-il pas là un art qui rajeunit un thème éternel par la précision du détail et l'émouvante sincérité du cœur? Et songez que je n'ai encore rien dit de son chef-d'œuvre, *Jérusalem*, qui nous expliquera plus tard un des côtés les plus importans de la Suède religieuse... Si je me trompe, j'ai la consolation de me tromper avec tout un peuple, et même avec l'Académie suédoise ,qui vient enfin de lui décerner le prix Nobel de Littérature.

Le 10 décembre 1903, j'assistais à Stockholm au banquet qui suit la proclamation des lauréats. Ce fut à ce banquet, présidé par le futur roi de Suède, que je rencontrai pour la première fois Selma Lagerlöf. J'osai prédire à cette magicienne qu'elle occuperait bientôt la place où, après notre cher Sully Prudhomme et Mommsen, Björnson, ce soir-là, se carrait en triomphateur. Je vis un joyeux éclair traverser ses grands yeux d'un bleu si profond et si pur. Le 10 décembre dernier, il y a cinq jours, la prédiction de ses amis s'est réalisée. Je ne crois pas qu'elle ait fait à l'illustre assemblée un aussi beau discours que Björnstjerne Björnson. Elle n'a point d'éloquence. Mais que sa voix ait été jusqu'au fond de tous les cœurs suédois, ah! de cela je suis bien sûr...

André Bellessort.

LA QUESTION ALBANAISE

Après un an, les conséquences pernicieuses de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine ne sont pas épuisées. La crise aiguë s'est dénouée, mais elle a laissé derrière elle des amours-propres blessés, des intérêts lésés, des ambitions déçues. On discute encore — tout récemment dans la *Fortnightly Review* — sur les circonstances et les responsabilités, et le débat fait recette dans la presse européenne. Nicolas II et M. Isvolski, allant d'Odessa à Racconigi, font un immense détour par l'Allemagne et la France, pour éviter le territoire austro-hongrois; ils fraternisent avec le roi Victor-Emmanuel et M. Tittoni; M. Nathan, maire de Rome, naguère grand maître de la franc-maçonnerie, est appelé à présenter ses devoirs au tsar de toutes les Russies. Ainsi se manifeste la persistance des ressentimens issus de l'annexion de la Bosnie. Entre l'Autriche et la Russie, la mésintelligence, née des événemens de l'année dernière, a remplacé l'entente qui a si longtemps assuré la tranquillité des Balkans et de l'Europe; tant qu'elle durera, il y aura péril pour la paix.

Alliées, mais non pas amies, l'Autriche et l'Italie s'irritent en face l'une de l'autre et arment sur terre et sur mer. Entre elles, le champ de bataille militaire serait dans le Trentin et dans le Frioul, mais le champ de bataille diplomatique et économique est dans l'Empire ottoman, en Albanie. Le véritable objet de leur antagonisme est moins l'irrédentisme, que la prépondé

rance dans l'Adriatique. La récente manifestation du général Asinari di Bernezzo à Brescia a été officiellement désavouée par le gouvernement, mais elle a traduit tout haut ce que, dans l'armée et dans une bonne partie du public, chacun pense tout bas. Ici encore, il y a, pour l'avenir, sujet d'appréhensions.

Ressentimens austro-russes, antipathies austro-italiennes donnent à l'entrevue de Racconigi tout son sens et toute sa portée. On y a parlé, entre très hauts personnages, des questions balkaniques; rien n'a été écrit, mais on a été d'accord sur le principe d'une politique de *statu quo* et d'expectative. Dans le train qui emportait, entre Modène et Chambéry, le Tsar, M. Isvolski et M. Pichon, le même sujet a été abordé, avec le même esprit. Et voici que, dans la péninsule, M. Pachitch se félicite publiquement de l'entrevue de Racconigi et que le tsar des Bulgares, se souvenant à propos de son goût très vif pour les plantes des hautes montagnes, vient faire une ascension en Serbie; il y rencontre le prince héritier; des paroles cordiales sont échangées. Quelques semaines plus tard, le roi Ferdinand visite à Belgrade le roi Pierre. Un rapprochement se prépare entre les deux pays : il suffit, pour en apprécier toute l'importance, de se rappeler le rôle de la Bulgarie dans la crise bosniaque.

En Turquie la déposition d'Abd-ul-Hamid n'a pas terminé la Révolution. Le plus difficile n'est que commencé : l'organisation du régime nouveau, la réalisation des prémisses incluses dans la proclamation de la Constitution. Les Jeunes-Turcs font de louables efforts, mais ils ont devant eux une tâche difficile qu'ils ne sauraient achever en un jour. Ils se heurtent à une double résistance : résistance des masses, ignorantes et routinières, aux réformes hâtives; résistance des élites, saturées d'abstractions, à la leçon des faits. C'est encore, pour les grandes puissances, une question de savoir si le nouveau régime parviendra à s'établir solidement en Turquie, ou si, au contraire, il précipitera l'Empire ottoman dans une série de crises qui rouvriront la question d'Orient. Dans ce doute, qui pour les uns est une crainte et pour les autres une espérance, les États européens préparent leurs moyens d'action et orientent leur politique.

Mésintelligence entre l'Autriche et la Russie, rivalité entre l'Italie et l'Autriche dans l'Adriatique, avenir de la Jeune-Turquie, c'est en fonction de ces trois séries de faits, d'ailleurs

connexes, que la question albanaise prend toute son importance. Pour tous les États balkaniques, la destinée future de l'Albanie est un problème capital : le sort de la Macédoine en dépend. Longtemps silencieuse et ignorée, l'Albanie entre aujourd'hui dans la politique européenne. Quelle place y tiendra-t-elle ? C'est ce qu'il nous a paru opportun d'étudier.

I

Des plaines du Vardar à l'Adriatique, de la Thessalie au Monténégro, l'Albanais est maître par le droit du premier occupant et par le droit du plus fort. Par la race, par la langue, par les croyances, par les mœurs, il se distingue et se sépare des autres peuples de la péninsule ; il a son individualité bien tranchée. Il confine vers le Sud aux Hellènes, vers le Nord et vers l'Est aux Slaves, mais nulle part il ne se confond ni avec les uns, ni avec les autres; il lui arrive d'assimiler, de gré ou de force, ses voisins, mais il ne se laisse pas assimiler par eux : il les méprise. Qu'il soit grand vizir à Stamboul ou berger dans les solitudes du Pinde, le Skipetar — c'est ainsi que lui-même se nomme — est un aristocrate, un homme libre, un noble. Le Bulgare, dans les plaines de la Macédoine, se courbe sur son sillon et laboure la terre du Turc; l'Albanais, lui, est le roi des montagnes; chasseur, pasteur, soldat ou brigand, il dédaigne le travail assidu, obligatoire, qui fait de l'homme un esclave; il entend n'obéir qu'à ses coutumes et ne relever que de son fusil. Son rôle historique est en rapports étroits avec sa nature et sa nature avec celle de son pays.

Les montagnes d'Albanie et le peuple qui les habite forment entre l'Adriatique et l'Orient ottoman un écran opaque, impénétrable. D'Otrante ou de Bari, pour parvenir en Macédoine, il faut contourner la triple fourche de la Grèce ! Sur tout le littoral turco-albanais, pas un bon port n'est aménagé, pas une route ne s'enfonce vers l'intérieur. Si, au contraire, nous nous reportons aux temps antiques, que voyons-nous? Sous les empereurs, l'Adriatique est le centre du monde romain; ses rivages se couvrent de villes florissantes; Pola, Salona, Dyrracchium, et tant d'autres dont les ruines attestent la splendeur, sont les ports d'où partent des routes qui vont vers le Danube, vers le Bosphore, vers Athènes; la circulation et le trafic y sont intenses;

d'une rive à l'autre, de nombreux bateaux sillonnent l'Adriatique. En choisissant, pour y construire son palais, la plage où est aujourd'hui Spalato, Dioclétien non seulement se ménageait une retraite agréable sous un climat délicieux, mais il s'installait dans un poste d'observation parfaitement choisi, en face de l'Italie, à la porte de l'Orient et du monde hellénique. La voie Égnatienne, de Dyrracchium à Thessalonique, resta, durant toute l'histoire romaine, la grande route de l'Orient. Après Dioclétien et la séparation des deux empires, l'Adriatique déchoit de sa splendeur. Les Avares ravagent l'Illyrie, détruisent Salone; les Slaves s'installent sur la rive orientale de l'Adriatique, descendent jusqu'en Grèce. Ravenne aux temps byzantins, plus tard Venise, tiennent le sceptre de l'Adriatique; mais les Vénitiens sont des commerçans, non des conquérans; ils s'établissent sur les côtes, mais ils ne se hasardent guère dans l'intérieur. Entre la péninsule balkanique et l'Italie, le schisme élève une barrière plus infranchissable que les montagnes; désormais les deux pays évoluent séparément et vont se différenciant de plus en plus. Lorsque, au slavisme et à l'orthodoxie byzantine, vient se superposer l'Islam, la divergence devient de l'hostilité. L'Adriatique cesse d'être une individualité vivante, reflétant sur ses deux rives la même civilisation; elle devient une frontière: au lieu de réunir, elle divise. Les flottes de la chrétienté et celles des Turcs s'y entre-choquent. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les ports turcs de la côte albanaise sont des repaires de pirates. Pour l'Italien, pour l'Occidental, au delà de l'Adriatique, derrière les falaises accores qui bordent sa rive orientale, commence le pays de la Croisade et des Capitulations. Aujourd'hui, Avlona, Durazzo, sont des ports sans commerce parce que l'arrière-pays est sans routes. San-Giovanni-di-Medua, où doit aboutir le chemin de fer du Danube à l'Adriatique, n'est qu'une baie marécageuse et pestilentielle. La Bojana est ensablée; seuls les petits bateaux peuvent à grand'peine remonter jusqu'au lac de Scutari. Si, tout au fond du grand couloir Adriatique, Trieste, Fiume, Venise, ne servaient pas de débouché au trafic d'une grande partie de l'Europe centrale, l'Adriatique serait une mer morte.

Du merveilleux belvédère du Monténégro, si l'on embrasse d'un coup d'œil l'horizon du Sud et de l'Est, on n'aperçoit, dorées par le soleil, qu'une indéfinie succession de chaînes qui entassent leurs blanches murailles entre la vallée du Vardar et

l'Adriatique dans laquelle elles viennent tomber en falaises abruptes. Mais, si épais, si chaotique qu'il soit, il n'est pas de massif de montagnes qui n'offre des coupures par où les routes et les chemins de fer puissent se glisser. Ces passages naturels existent à travers l'Albanie : ils étaient connus des Romains. De Durazzo à Salonique la grande voie naturelle par Okrida et Monastir, ou par le Sud du lac d'Okrida et Florina, n'offre pas de grandes difficultés. L'obstacle, entre l'Adriatique et la Macédoine, ce n'est pas le rocher, c'est l'homme : c'est l'inertie turque et le particularisme albanais.

Seul peut-être de tous les peuples d'Europe, l'Albanais a traversé l'histoire et est resté semblable à lui-même. Il est un descendant des anciens Pélasges, dont les Grecs n'étaient eux-mêmes qu'un rameau descendu vers le Sud; avant qu'il y eût une histoire, il était déjà fixé dans ses montagnes. Les poèmes homériques font son portrait, qui n'a guère changé. Achille, avec sa bravoure brillante et un peu fanfaronne, avec son caractère obstiné et vindicatif, est bien le prototype des Albanais d'aujourd'hui. Alexandre le Grand est aussi un Albanais; pour l'élève d'Aristote, le grec est la langue de la haute culture et de la politesse; mais dans l'emportement de ses colères il revient au vieux parler national. Plutarque, dans son récit de la mort de Clitus, nous dit qu'Alexandre, transporté de rage, sort de sa tente et apostrophe ses serviteurs « en langue macédonienne. » Cette langue ne pouvait être, disent les savans, que le vieil idiome des Pélasges dont l'albanais actuel, avec des infiltrations de mots slaves, turcs et grecs, est une survivance.

Sur les pas d'Alexandre et de ses successeurs, les bataillons albanais foulent les vieux empires de l'Asie. Déjà, les montagnes de l'Épire et de l'Illyrie remplissent leur fonction historique : elles sont un réservoir qui laisse couler son trop-plein d'hommes vers les riches plaines d'alentour. Avec Pyrrhus, roi d'Épire, les Albanais font trembler Rome. Lui vaincu, l'Épire et l'Illyrie sont soumises aux Romains; pendant plusieurs siècles, la race albanaise vit dans les cadres de l'administration et de la paix romaines. L'Illyrie n'a plus d'histoire particulière, mais les hommes qui y naissent sont renommés pour leur énergie un peu brutale, leur aptitude à la guerre et aux fonctions publiques. La montagne est sillonnée de routes; des colonies latines y sont établies, signe certain que le particularisme des

autochtones survivait à l'occupation romaine. Ces colons latinisèrent les plaines et les vallées labourables, et ce sont leurs descendans qui, sous le nom de Valaques, habitent encore sur les flancs du Pinde et parlent une langue d'origine latine très voisine de celle des Roumains. Mais, au plus épais des forêts albanaises et sur les inaccessibles plateaux, les coutumes anciennes se transmettaient, et quand, après la longue paix romaine, la guerre et l'anarchie reparurent dans la péninsule, l'Albanais se retrouva tel qu'il était jadis, avec son organisation sociale particulière, ses coutumes déjà séculaires et son tempérament héréditaire.

Le flot des Slaves, au moyen âge, vient battre le pied des monts albanais, les entoure, les pénètre en quelques endroits, mais finalement s'arrête sans les avoir submergés. Au jour de Kossovo, les Albanais sont avec le sultan Mourad et l'aident à écraser leurs ennemis serbes. Mais quand le Turc prétend, à leur tour, les soumettre à sa loi, il les trouve unis, pour lui résister, sous la bannière vingt fois victorieuse de Georges Castriot que les Turcs appellent Scanderbeg, le bey Alexandre. Dans les plus humbles chaumières d'Albanie, le nom du héros « soldat de Jésus-Christ, prince des Albanais et des Épirotes, » en qui s'incarne l'esprit de résistance nationale à l'oppression étrangère, est vénéré ; ses exploits sont le thème d'innombrables rhapsodies que les aèdes populaires chantent aux jours de fête, dans la montagne, autour du foyer. Scanderbeg mort, les Turcs, maîtres des villes, des marchés et des plaines, obtiennent enfin la soumission de l'Albanie, mais ils ne la réduisent pas à merci; elle accepte des suzerains, non pas des maîtres. Pour échapper au joug, un flot d'émigrans albanais se dirige, à cette époque, vers l'Italie méridionale et la Sicile où, encore aujourd'hui, leurs descendans se reconnaissent entre eux et n'oublient pas leur origine ; plusieurs des hommes qui ont marqué dans l'histoire de l'Italie contemporaine, — tel Francesco Crispi, — sont les petits-fils de ces émigrés. Ceux qui restent, les Sultans ont la sagesse de ne pas les pousser à bout ; ils se contentent d'une soumission nominale, et pourvu que l'Albanais ne soit pas trop turbulent et fournisse des auxiliaires volontaires à leurs armées, ils ne cherchent pas à l'assimiler. Ils obtiennent pourtant de lui l'acte essentiel qui l'incorpore à la vie de l'Empire : la majorité des Albanais devient musulmane.

Les grands propriétaires, les chefs de clans, ont donné l'exemple ; ils sont devenus musulmans pour garder leurs fiefs. La masse a suivi. Comme la plupart des peuples montagnards, l'Albanais, étant peu cultivateur, vit de l'État ou du riche protecteur : il a, d'instinct, la conception de la clientèle. L'État, chez les Turcs, c'est l'Islam. L'Albanais adopta l'Islam pour pouvoir servir les Khalifes. Son tempérament aristocrate ne pouvait s'accommoder d'être confondu avec le *raïa ;* musulman, il garda son fusil, symbole de sa noblesse et de sa liberté, instrument de ses vengeances de famille, gardien sacré de son honneur. « Là où est le sabre, là est la foi ; » c'est un dicton utilitaire que l'Albanais a mis en pratique et qu'excuse, chez lui, le besoin de vivre. Un changement de religion est, pour lui, un acte de politique alimentaire et un sacrifice fait au maintien de coutumes sociales qu'il regarde comme le fondement et la sauvegarde de son individualité nationale. La vie du montagnard est dominée par des questions d'existence ; il lui faut, pour subsister, trouver par son industrie les ressources qu'un sol trop maigre ne suffit pas à procurer à lui et à sa famille presque toujours nombreuse. Alors l'homme des montagnes descend vers les villes ; intraitable chez lui, il devient merveilleusement maniable parmi les citadins ; il s'adapte à tous les genres de vie, pourvu qu'il y trouve à gagner ; habile à se pousser vers les honneurs et vers la fortune, il est homme de résolution et homme de ressources ; il a l'instinct profond de la solidarité, de l'entr'aide entre compatriotes. Et si parfois sa conscience est dans la nécessité de faire quelques concessions à son ambition, il s'en console en pensant au jour où, revenu dans ses montagnes, il reprendra, dans la maisonnette de ses pères, le cours interrompu des traditions antiques qu'il n'a jamais oubliées, ni reniées. Condottiere au service de qui le paye, ministre ou portefaix, général ou simple soldat, le montagnard fait deux parts de sa vie et de son cœur. Il sert avec loyauté et fidélité le chef à qui il a engagé ses services, mais, au fond de son souvenir, aux pires comme aux plus brillantes fortunes, survit l'amour de la petite patrie, de la vallée natale dont les âpres rochers limitent l'horizon, de l'humble village, de la chanson entendue dans les veillées d'hiver, du clan originel et des arrière-cousins demeurés au pays. C'est la source de poésie et d'idéalisme où le montagnard se retrempe au cours de sa vie utilitaire et « gaigneuse ; » c'est

là qu'il vient se reposer après la rude bataille qu'il mène au loin pour vivre et pour s'enrichir.

La conscience religieuse de l'Albanais est plus complaisante en apparence qu'en réalité ; il reste, au fond du cœur, attaché aux vieilles pratiques traditionnelles, aux antiques croyances qui forment le fond religieux de son âme nationale. L'Albanais, surtout quand il est dans les villes, fait les gestes d'un musulman fidèle; mais, illettré, il ignore le Coran; sa religion reste un bizarre mélange de christianisme et d'islamisme; il révère saint Georges et saint Nicolas, et si le mollah ne sait pas les paroles qu'il faut pour guérir son enfant malade, il le porte chez le moine ou chez le prêtre du voisinage. Il garde des prénoms chrétiens et porte des médailles avec la croix. Presque tous les Albanais musulmans sont affiliés à la secte très curieuse des *Bektachis*. Ceux-ci représentent, dans l'Islam, la tolérance, presque le scepticisme ; leur religion devient une sorte de philosophie humanitaire qui regarde comme superflues les pratiques rituelles et qui ne tient pour essentiel que le fond de théisme et de charité humaine qui se retrouve à la base de toutes les religions élevées. L'Albanie a produit des hommes d'État et de grands généraux ; elle n'a donné de saints à aucune religion.

Passé maître en bravoure comme en intrigues, l'Albanais fait brillante carrière au service des Sultans de Stamboul. Il gouverne l'Empire, au XVIIe siècle, et lui redonne le lustre de la victoire avec la dynastie des grands vizirs Köprilu. Avec Ali de Tebelen, il tente de fonder un État turco-albanais en Épire. Avec Mahmoud, il écrase la révolte grecque. Avec Mehemet-Ali, il galvanise l'Égypte et manque de s'asseoir sur le trône des Khalifes. Avec Ferid Pacha, il était, hier encore, grand vizir. Abd-ul-Hamid a des ménagemens tout particuliers pour les Albanais; il s'entoure d'une garde albanaise dont la présence au Palais assure aux Arnaoutes des montagnes toutes sortes de faveurs et d'impunités. Ils remplissent l'armée et les fonctions publiques. Chez eux, leur obéissance est purement nominale; on ne leur demande ni impôt ni service militaire régulier; les fonctionnaires qui sont censés les gouverner n'osent pas sortir des villes, parfois pas même de leur *konak*. Les Albanais sont les favoris de l'ancien régime turc, et ils en abusent. Lorsque éclatent les troubles de Macédoine, ils se font les auxiliaires de la politique d'Yildiz ; ennemis séculaires tant des Serbes,

qu'ils travaillent depuis longtemps à « albaniser » par la terreur, que des Bulgares et des Grecs, ils profitent des troubles pour usurper, avec la complicité des autorités ottomanes, de vastes étendues de terres. Quand Hilmi Pacha inaugure, dans les vilayets macédoniens, les réformes réclamées par l'Europe, de Yildiz un ordre vient de laisser les régions peuplées d'Arnaoutes en dehors du contrôle européen. Tandis que Serbes et Bulgares, Turcs, Grecs et Valaques s'entre-détruisent avec une rage indicible, l'Albanais, lui, chemine peu à peu, s'avance jusque dans les plaines du Vardar. Telle vallée, comme celle de Kalkandelen comptait, il y a quatre ans, un quart de population albanaise et trois quarts de Bulgares ; aujourd'hui, les proportions sont inversées. Bulgares et Serbes reculent devant l'Albanais. La Vieille-Serbie, autrefois toute peuplée de Serbes, est albanisée ; Ipek, qui fut le siège du patriarcat serbe, est une ville en majorité albanaise ; albanaise aussi, Okrida qui fut le siège d'un Empire bulgare. Grâce à son fusil, l'Albanais s'adjuge les terres qui sont à sa convenance et, comme dans le conte du Chat botté, il ne lui en coûte guère pour arrondir ses domaines. Serbes, Bulgares, Grecs, Valaques, ont versé des flots de sang pour la Macédoine ; si l'ancien régime turc eût duré quelques années encore, la majeure partie de la Macédoine serait devenue albanaise. Même aujourd'hui, le seul excédent des naissances donne encore aux Albanais une force d'expansion qui n'est pas sans inquiéter leurs proches voisins. Heureusement, beaucoup d'Albanais émigrent aux États-Unis ; ils y vivent par groupes, conservant leur langue nationale, ils y ont des clubs, des journaux ; mais ils ne renoncent pas à revenir au pays où ils rapportent de l'argent et des idées nouvelles.

L'étrange force de résistance qui a permis à ce peuple de traverser les siècles en gardant toujours son caractère et son individualité lui vient de la persistance de son organisation sociale et de son droit coutumier transmis par tradition orale, de génération en génération, tel qu'il était aux premiers temps de l'histoire. Ces coutumes sont celles des peuples montagnards et pasteurs, tels que la Bible ou Homère les décrivent ; elles ont été souvent étudiées, et nous ne pouvons ici qu'en indiquer quelques-unes. Les Skipetars, comme autrefois les Écossais, vivent organisés en tribus et en clans ; la base de l'organisation sociale est la famille ; le clan est la famille agrandie. La terre appartient souvent à des

beys, véritables seigneurs féodaux, et elle est cultivée par des familles de colons dont le chef répartit les besognes agricoles et pastorales entre les membres. L'autorité appartient à un conseil de chefs de famille qui rendent une justice arbitrale en se conformant aux coutumes. Deux curés mirdites ont recueilli, il y a quelques années, les coutumes de leurs tribus (1). On y trouve la pratique du levirat qui existait chez les Hébreux, c'est-à-dire l'obligation pour le frère d'épouser la veuve de son frère mort sans enfans; la preuve faite devant le tribunal arbitral par serment des parties, assistées de cojureurs; la fraternité factice, institution complémentaire de la paternité adoptive; enfin et surtout la « vengeance du sang, » avec le système des compositions comme dans l'ancien droit germanique. La pratique régulière, obligatoire, des vendettas, tient une très grande place chez les Arnaoutes et exerce une influence souveraine sur leur vie et leurs mœurs. Le sang versé ne s'efface que par du sang; celui qui a un meurtre à venger est déshonoré, tant qu'il n'a pas tué le meurtrier ou un homme de sa famille ou de sa tribu; mais dès qu'il a « repris le sang, » il devient un héros que l'on honore et dont on célèbre la vaillance jusqu'à ce qu'il tombe lui-même victime de la même loi de talion; et ainsi, de « sang » en « sang » et de vengeance en vengeance, les deux familles, les deux tribus s'exterminent jusqu'à ce que quelque autorité respectée, généralement les prêtres, impose la « bessa, » liquidation générale des vendettas par paiement de compositions en argent par les familles des meurtriers. On présume que 70 pour 100 des hommes, en Albanie, périssent de mort violente.

On voit tout ce qu'un pareil régime peut entraîner de désordres et d'insécurité et quel parti des maîtres adroits en peuvent tirer. C'est en exploitant ces haines invétérées de famille à famille, de tribu à tribu, que les Turcs ont obtenu de l'Albanie une obéissance relative. Tosques contre Guègues, chrétiens contre musulmans, Arnaoutes contre Hellènes et Serbes, l'histoire de l'Albanie est remplie de ces luttes qui divisent les indigènes pour le plus grand profit de l'Osmanli. Dans cet émiettement de la race et dans ces querelles intestines s'usent les énergies du peuple albanais; mais vienne un péril commun, l'unité se fera, les divergences seront oubliées, les vendettas suspendues : une nationalité albanaise apparaîtra.

(1) Voyez Dareste. *Les anciennes coutumes albanaises.* Extrait de la *Nouvelle Revue historique au Droit* (Larose, éditeur).

II

La grande vague des résurrections nationales qui, au XIXe siècle, a mis en branle tout l'Orient balkanique, ne pouvait pas indéfiniment battre, sans y pénétrer, les hautes falaises de l'Albanie ; si isolée que l'aient faite le manque de routes et l'absence d'une langue écrite, elle ne pouvait pas rester sourde au fracas des batailles que les peuples chrétiens de la péninsule livraient pour leur délivrance. Dans ces luttes, nous trouvons presque toujours l'Albanais musulman aux côtés du Turc ; souvent même, nous y voyons l'Albanais chrétien : c'est que le Serbe, au Nord, et parfois le Grec, au Sud, sont les ennemis naturels de l'Albanais ; il les redoute plus que l'Ottoman qui ne se soucie pas de troubler sa demi-indépendance et qui n'a pas cherché à s'établir dans ses montagnes. Cependant, dans la guerre de l'indépendance hellénique, les héros Albanais se distinguent au premier rang : Marco Botzaris, ancien officier du régiment albanais de Napoléon, Condouriotis, Kolocotronis, et tant d'autres, sont des Albanais. Chaque fois que le Turc tente d'empiéter sur le particularisme albanais, de faire de la centralisation, le montagnard se dresse et frappe. A Souli, les Albanais chrétiens orthodoxes, hommes, femmes, enfans, se précipitent dans l'abîme plutôt que d'abjurer et de se soumettre au tyran Ali, pacha de Janina. Ce fameux Ali et, à la même époque, Mahmoud, pacha de Scutari, sont l'un et l'autre des Albanais ; ils cherchent à tirer parti des sentimens autonomistes de leurs compatriotes pour former à leur profit des principautés indépendantes. L'époque du Tanzimat, où les Turcs tentent d'organiser un gouvernement à l'européenne et d'établir une administration uniforme et centralisée amène des troubles très graves en Albanie. En juin 1830, Mehemed Reschid Pacha attire les chefs Tosques à une conférence à Monastir et les fait traîtreusement massacrer. Ce sauvage attentat est le signal d'une série d'insurrections qui, jusqu'à la fin de la guerre de Crimée, agitent toute l'Albanie. Enfin la grande crise de 1878 à 1880 montre l'Albanie, tout entière unie pour tenir tête à l'Europe, finissant par imposer, à force d'obstination, sa volonté aux grandes puissances. Rappelons brièvement l'histoire de ces événemens : ils constituent, pour l'avenir, un précédent.

Le vaillant petit peuple monténégrin avait pris, comme allié de la Russie, une part active à la guerre contre les Turcs : en récompense le traité de San-Stefano lui assura un large accroissement de territoire ; le Congrès de Berlin, tout en réduisant beaucoup sa part, surtout du côté du Sandjak de Novi-Bazar, lui laissa, tout le long de sa frontière méridionale, une longue bande de territoire qui, par Antivari, lui assurait l'accès de la mer et lui donnait la ville de Podgoritza et les districts de Plava et de Gussinié. Ce sont des Albanais qui, en majorité, peuplent les territoires ainsi annexés. Dans la douzième séance du Congrès, le second plénipotentiaire ottoman, Mehemet Ali, fit insérer au procès-verbal une observation dans laquelle il demandait « que, pour agrandir le territoire actuel du Monténégro, il ne lui soit concédé que des contrées dont les habitans sont de la même race et, pour la plupart, de la même religion que les Monténégrins ; il regarde comme une injustice l'annexion au Monténégro de territoires habités par des Albanais musulmans ou catholiques. » Les hauts diplomates qui, sous la férule de Bismarck, procédaient au découpage des territoires et à la répartition des âmes, tenaient pour négligeables les volontés des peuples. Mais les peuples, cette fois, étaient décidés à se défendre eux-mêmes. Lorsque les Monténégrins s'adressèrent aux Turcs pour demander l'exécution du traité de Berlin, ce furent les Albanais qui se chargèrent de répondre. Quand, pour donner à l'Autriche et à la Russie un semblant de satisfaction, les Turcs envoyèrent, comme commissaire pour la délimitation de la frontière, ce même Mehemet-Ali qui, au Congrès, avait protesté contre le démembrement de l'Albanie, il fut massacré avec son escorte à Diakova (6 septembre 1878). A l'instigation secrète des agens du gouvernement ottoman, une *Ligue Albanaise* se forma pour s'opposer à la mutilation de la terre albanaise au profit du Monténégro et de la Serbie au Nord, de la Grèce au Sud. Le Comité central fut constitué le 1er juillet 1879 à Prizren ; trois comités siégeant à Prizren, à Scutari et à Argyrocastro surveillaient chacun l'une des trois frontières menacées. La Porte donna des armes, des munitions, des vivres, de l'argent ; mais le mouvement, une fois déchaîné, dépassa bien vite les bornes où le gouvernement de Constantinople aurait souhaité le contenir. Sous les auspices de la Ligue, une véritable Albanie indépendante s'organisait, administrait elle-même le pays, levait les

impôts et refusait de reconnaître les engagements pris vis-à-vis de l'Europe par le Sultan. Celui-ci, à son tour, se prévalait auprès des gouvernements européens d'une résistance qui se disait impuissant à briser. La question de l'exécution du traité de Berlin, arrêtée par la résistance des Albanais, troublait toute l'Europe et faisait éclater au grand jour les graves dissidences que l'autorité de Bismarck avait étouffées à Berlin. La résistance des Albanais mettait les puissances signataires dans l'alternative de laisser se manifester la fragilité de leur œuvre à peine achevée, ou de recourir à une coercition militaire; les Russes la souhaitaient, mais les Autrichiens et les Italiens la redoutaient, les uns, en raison des difficultés qu'ils rencontraient en Bosnie-Herzégovine, les autres, par crainte d'une action autrichienne sur les côtes albanaises de l'Adriatique. Le Cabinet de Rome suggéra une combinaison. En échange des districts de Plava et de Gussinié, d'autres territoires, situés au Nord de Scutari et occupés par des tribus albanaises catholiques, seraient donnés au Monténégro. Le Sultan consentit, mais non les Albanais; les tribus catholiques, se joignant en masse aux musulmans déjà soulevés, occupèrent fortement les cantons menacés et, quand un corps monténégrin se présenta pour les occuper, il fut accueilli à coups de fusil et repoussé.

A la Porte, les Albanais signifièrent qu'« ils se regardaient comme délivrés de toute fidélité envers le gouvernement ottoman, puisqu'ils n'étaient plus ses sujets, et qu'ils défendraient les montagnes pour leur propre compte et pour obtenir leur indépendance. » La situation devenait de plus en plus compliquée. Gladstone poussait à une intervention armée; lord Fitzmaurice, à la Conférence de Constantinople, demandait que l'Europe reconnût aux Albanais une demi-autonomie. Dans cet embarras, la conférence de Berlin, alors réunie pour s'occuper des frontières de la Grèce, décida que le Monténégro, au lieu des territoires dont la Porte ne voulait ou ne pouvait pas lui faire remise, recevrait le district maritime de Dulcigno. Aussitôt les Albanais en armes se portent sur le point menacé, occupent fortement Dulcigno et mettent l'Europe une fois de plus en présence de la même alternative : ou une capitulation ridicule en face de la Turquie et des Albanais, ou une intervention armée avec toutes les complications qui en pouvaient résulter. Des navires de guerre des grandes puissances vinrent croiser devant Dulcigno

nis avec l'ordre de ne pas tirer un coup de canon et de ne pas débarquer un homme; en même temps, à Constantinople, les ambassadeurs insistaient avec menaces pour que Dulcigno fût remise aux Monténégrins; l'Angleterre proposait l'occupation du port de Smyrne. Le Sultan prit peur et céda (9 octobre 1880); un commissaire ottoman fut envoyé sur les lieux avec quelques bataillons. Les Albanais ne résistèrent pas: à Dulcigno, ils se sentaient loin de leurs montagnes, exposés au canon du large; ils se retirèrent, et, après un court combat, les Dulcignotes se soumirent; les Turcs entrèrent dans la ville qu'ils remirent aux Monténégrins (26 novembre). Ainsi, deux ans durant, la ténacité des Albanais avait tenu en échec l'Europe, et finalement, elle lui imposait une importante modification au texte solennellement adopté par le Congrès de Berlin.

Durant la crise de 1879-1880, les Albanais prirent conscience de leur unité et de leur solidarité nationale en face du péril extérieur. Le souvenir de la Ligue domine l'histoire contemporaine de l'Albanie; c'est un exemple qui serait suivi le jour où, de nouveau, la conscience d'un péril commun viendrait émouvoir les montagnards. Dans la Ligue, les tribus entraient sans distinction de religion. « Dieu a fait les nations avant les religions, » disait, en 1892, une proclamation adressée par les Valaques du Pinde aux Albanais: la Ligue de 1879 en avait été une première démonstration par les Albanais eux-mêmes. Depuis le temps de Scanderbeg, qui, lui aussi, fut le chef d'une ligue albanaise, pareil événement ne s'était pas produit.

Le conflit de nationalités qui, depuis 1902, a mis aux prises, sous les yeux des Albanais, et souvent à leur profit, les divers éléments de la population macédonienne, a contribué à développer chez eux le sentiment de leur unité nationale. Le mouvement valaque roumanisant, suscité, parmi les Valaques du Pinde, par Apostol Margarit, avec les subsides du gouvernement roumain, trouva un appui dans l'élément albanais. Plus cultivés, plus informés de la politique européenne, les Valaques roumanisans devinrent, pour les Albanais, au milieu desquels ils mènent, dans les montagnes, la même vie pastorale et agricole, des initiateurs, des guides; on parla de « la nation albano-valaque, » héritière des antiques Pélasges; on fraternisa dans la haine de l'hellénisme et du slavisme, et dans la fidélité au Sultan de Constantinople. Ce fut sous cette influence que les

Albanais, qui furent jadis les plus héroïques défenseurs de l'indépendance hellénique, achevèrent de devenir les ennemis déclarés des Grecs dont ils redoutent, depuis le Congrès de Berlin, la propagande et les revendications en Épire. Un comité albanais fut fondé à Bucarest et subventionné par le gouvernement roumain; on vit apparaître des écoles albanaises, des journaux albanais. Une élite albanaise s'est ainsi peu à peu formée, et elle a développé dans la masse du peuple le sentiment national, et, comme les linéamens d'un futur État albanais paraissaient se dessiner, on vit surgir des prétendans au trône d'Albanie. Un prince Albert Ghica, de la grande famille roumaine des Ghica, dont un ancêtre fut appelé en Roumanie par le grand vizir Mehemed Köprilu, Albanais comme lui, fait en Albanie de la propagande autonomiste; il signe des proclamations à la nation albanaise au nom de « l'assemblée nationale albanaise et du comité national pour la renaissance albanaise. » D'autres se recommandent de la grande et populaire figure de Scanderbeg : tel, M. Aladro Castriota, ministre plénipotentiaire honoraire d'Espagne, riche négociant en vins de Xérès, qui cherche à faire valoir des droits à l'héritage du héros, répand, avec ses libéralités, des proclamations, des drapeaux et cherche à grouper un parti autour de son nom. M. Giovanni Castriota Scanderbeg, marquis d'Auletta, Napolitain de distinction, est, dit le journal *Il Momento* de Turin, qui publiait naguère une interview de lui, « le seul direct et véritable descendant du héros national albanais; » il se montre plus discret et s'abstient d'intrigues et de manifestes.

Mais si la nation ou la confédération albanaise doit un jour naître à la vie politique, on peut prédire qu'elle n'ira pas chercher son chef au dehors; elle choisira un héros national, un nouveau Scanderbeg ou le descendant respecté d'une des familles féodales du pays. Peut-être une tribu plus puissante et qui aura conservé plus intactes les mœurs du passé et le fanatisme de l'indépendance deviendra-t-elle, sous la direction de son chef héréditaire, un noyau de coagulation autour duquel viendront se constituer les autres cellules de la confédération albanaise. Une tribu albanaise paraît plus particulièrement préparée à ce rôle : c'est celle des Mirdites.

III

Parmi les Guègues, farouches et misérables habitans des montagnes qui couvrent la Haute-Albanie, il n'est pas de population plus farouche ni plus misérable que les Mirdites; il n'en est pas non plus chez qui la fierté nationale, la passion de l'indépendance, l'attachement au sol et aux vieilles coutumes aient gardé plus de vitalité : plus un pays est pauvre, plus énergiquement ses habitans s'y attachent et le défendent. Les Mirdites ont leurs demeures dans les pittoresques vallées qui, au Sud et à l'Est du lac de Scutari, s'étendent jusqu'aux approches de la frontière monténégrine; leur centre est au village d'Orosi, où réside leur chef religieux, l'abbé mitré. Les Mirdites sont catholiques romains; ils le sont devenus, d'orthodoxes qu'ils étaient, au temps d'Innocent IV, et ils le sont restés grâce aux efforts des Franciscains vénitiens et à leurs relations avec l'Italie et la papauté. Mais ni les efforts du clergé, ni la vertu de l'Évangile n'ont pu les amener à renoncer à « la loi des montagnes, » que Lek Dukadgin, le héros compagnon de Scanderbeg, a établie à leur usage et qui n'est que la codification des très antiques coutumes des montagnards, dont l'origine se perd dans la nuit des temps homériques. Attachés aux formes et aux rites du catholicisme, dont la valeur métaphysique et la portée sociale leur échappe, ils le sont davantage encore à leur fusil et à la loi immémoriale, forme rudimentaire de justice par le talion, qui veut que le sang ne puisse être effacé que par le sang. L'abbé mitré n'a ni abbaye, ni diocèse, mais il est le chef religieux des Mirdites (1); nommé lui-même par le Saint-Siège, il nomme les curés de village dont l'instruction rudimentaire suffit à un troupeau plus ignorant encore. On croit souvent que tous les Albanais catholiques sont des Mirdites, il n'en est rien; les Mirdites ne comptent que 15 000 individus, tandis que le total des catholiques albanais dépasse 130 000 (2). La Mirditie est divisée en 5 baïraks ou bannières

(1) Depuis 1888 le clergé mirdite est sous la dépendance directe de l'abbé et échappe à la juridiction de l'évêque d'Alessio.

(2) Vilayet de Scutari 115 000, de Kossovo (Uskub) 12 000, de Janina 3000. Les Albanais catholiques ont gardé quelques pratiques rituelles de l'Orient, telles que la communion sous les deux espèces. En Epire, où l'Albanais est en contact avec

(Orosi, Spacci, Cumeni, Dicri, Paridi) dont les trois premières forment la Mirditie proprement dite; en temps de guerre cinq bannières d'Alessio se joignent aux Mirdites. Deux mille montagnards des environs de Diokova reconnaissent aussi l'autorité du chef des Mirdites.

Si peu nombreux que soient ses habitans, la Mirditie tient une place importante dans la politique balkanique; elle le doit surtout à sa religion. Petit noyau perdu entre la masse orthodoxe du Nord et la masse musulmane de l'Est, les Mirdites sont, dans toute la péninsule, les seuls catholiques indigènes; il était naturel qu'ils attirassent l'attention du Saint-Siège et des puissances catholiques, l'Italie, l'Autriche et la France. Les Mirdites ont un chef héréditaire qui, avec le titre de prince, exerce sur les différens clans (1) une autorité patriarcale et étend son influence sur une grande partie de l'Albanie du Nord. Les Turcs, ayant conquis, à grand'peine, les villes et les vallées de l'Albanie, n'eurent garde d'user leurs forces à soumettre un pays où il n'y avait rien à gagner que des coups; ils laissèrent aux Mirdites leurs princes, de la famille des Doda, qui descend du fameux Lek Dukadgin, le Lycurgue de cette constitution primitive. Le premier de cette dynastie qui exerça son pouvoir sur les Mirdites fut, au XVIIe siècle, Marko Gion. Son descendant, Bib-Doda, joua un certain rôle dans les affaires balkaniques au temps de la guerre de Crimée; il mit sur pied 2 000 hommes qui tinrent en respect les Monténégrins; à la demande du maréchal Pélissier, Bid-Doda fut fait pacha et général de brigade. A partir de cette époque, les Doda invoquèrent souvent la protection de la France qui ne leur fit jamais défaut. Un consul de France, M. Aubaret, fut le conseiller de Bib-Doda qui, lorsqu'il mourut en 1868, l'institua son exécuteur testamentaire et plaça ses enfans sous la protection de la France. Prink-Doda, son fils, aujourd'hui prince des Mirdites, n'avait alors que neuf ans; avec l'appui du consul de France, son cousin Dhone fut désigné pour

l'hellénisme, beaucoup d'Albanais suivent l'orthodoxie grecque. Au nord du Char-Dagh vivent d'autres Albanais patriarchistes; ce sont des Serbes qui, pour échapper au fusil de l'Albanais, se sont eux-mêmes albanisés. Le nombre total des Albanais est d'environ un million et demi. Il n'y a jamais été fait de recensement.

(1) La Mirditie a une organisation oligarchique par clans. Les anciens des villages forment un petit corps élu qui règle les litiges d'après la « loi des montagnes; » les chefs de bannières forment un conseil supérieur présidé par le chef suprême des Mirdites.

exercer l'intérim du gouvernement pendant la minorité; mais il se laissa séduire par l'or et les promesses d'Essad Pacha, vali de Scutari et chercha, à son instigation, à supplanter son pupille; il accepta le titre de *caïmakan* qui faisait de lui un simple fonctionnaire ottoman; le pays fut occupé par les troupes turques et les anciens privilèges des Mirdites déclarés abolis. Alors l'ambassadeur de France intervint et Essad Pacha reçut l'ordre d'évacuer la Mirditie. Tandis que le jeune Prink-Doda était retenu à Constantinople, où il vivait des subsides de la France, le pays était en proie au désordre, aux vendettas et à la misère. Enfin les événemens de 1876 ramenèrent Prink-Doda à Scutari et, au Congrès de Berlin, la France et l'Autriche, d'un commun accord, intervinrent en faveur des Mirdites. Le treizième protocole porte que « les populations mirdites continueront à jouir des privilèges et immunités dont elles sont en possession *ab antiquo*, » et il relate la déclaration des plénipotentiaires turcs : « la Sublime-Porte compte ne faire pour le moment aucun changement dans la situation de la montagne mirdite. » Ainsi, la demi-indépendance des Mirdites et le droit pour la France et pour l'Autriche d'intervenir en leur faveur ont un fondement juridique. Mais la tradition de confiance et de protection qui unit la France et les chefs des Mirdites n'a pas pour origine notre « protectorat catholique. » En Albanie, en vertu des traités intervenus au XVIIIe siècle entre la Turquie et l'Autriche, confirmés par la circulaire de la Propagande de 1888, c'est à l'Autriche qu'est dévolu le « protectorat. » Ainsi, de par les traités, l'Autriche a le « protectorat, » et, de par la tradition et l'usage, la France a la protection.

Les Mirdites, en 1879, entrèrent dans la Ligue albanaise de Prizren, et nous avons vu comment le mouvement, d'abord favorisé par la Porte, ne tarda pas à prendre un tel caractère et une telle intensité qu'on en fut alarmé à Constantinople. Le 13 décembre 1880, Dervish Pacha invita Prink-Bib-Doda à venir le voir et le fit arrêter et conduire à Constantinople. Abd-ul-Hamid le traita avec honneur, et, fidèle à sa politique, lui offrit les plus hautes fonctions, telles que, en 1888, le gouvernement du Liban; en 1905, il le nomma général de brigade et son aide de camp; mais il refusa toujours de le laisser retourner parmi ses montagnards. Cette captivité déguisée et dorée, dans un palais où la soumission même n'était pas une suffisante

garantie de sécurité, ne prit fin qu'avec la révolution de juillet 1908. Les Mirdites, privés de leur prince, envoyaient adresse sur adresse à Constantinople pour demander qu'il leur fût rendu et, en attendant, ils ne permettaient pas aux *caïmakans*, nommés par la Porte, de pénétrer dans leur pays. Parfois les autorités turques, profitant d'un jour de marché à Scutari, emprisonnaient quelques-uns des chefs de la montagne, mais aussitôt les Mirdites interceptaient la route de Prizren et il fallait relâcher les otages. Si le gouverneur tentait d'envoyer des bataillons dans la montagne, le consulat de France ne manquait pas de s'y opposer. La Mirditie restait donc indépendante de fait : un cousin de Prink-Doda, Marco Gion, cherchait, avec l'appui secret du gouvernement ottoman, à s'y créer une influence aux dépens de son parent ; mais l'autorité réelle appartenait au chef religieux des Mirdites, l'abbé d'Orosi, Mgr Primo Docchi.

Mgr Docchi est un Mirdite ; mais son éducation romaine et cléricale a adouci et comme estompé la fougue et l'âpreté naturelles de son tempérament montagnard. Aux États-Unis, où il vécut à l'époque où les défiances d'Ab-ul-Hamid lui interdisaient la terre natale, il prit contact avec le pays de la liberté religieuse et du *self help*. De caractère énergique et d'esprit très subtil, souple par politique et tenace par nature, cultivé, disert, Mgr Docchi dénote, dans toute sa personne, l'étrange alliage de civilisation italienne et catholique et d'atavisme albanais. Dans sa maison de Scutari, où j'ai eu l'honneur de l'entretenir, parmi les objets pieux et les beaux livres, l'ancien secrétaire du cardinal Agliardi, avec sa soutane boutonnée de rouge et son camail à rubans violets, aurait tout à fait la tournure d'un prélat romain, n'était la forte moustache brune qui ombrage ses lèvres. A cheval, sur les sentiers de la montagne ou dans son village d'Orosi, botté et armé, sa physionomie se transforme : il rappelle ces évêques du moyen âge, conducteurs de peuples, chefs religieux et nationaux, inhabiles aux distinctions savantes entre le spirituel et le temporel, mais également capables, selon l'occurrence, d'argumenter dans un concile, de brandir l'épieu contre l'ours ou le sanglier, de conduire leurs ouailles à la bataille ou de les gouverner dans la paix.

Le prince des Mirdites, Prink Pacha Bib-Doda, a aujourd'hui cinquante ans ; de caractère doux, libéral, ami des lettres et pacifique, il n'a qu'une passion, que son long exil n'a pas

émoussé, c'est l'amour de sa montagne et de ses Mirdites. Il exerce sur son peuple une autorité patriarcale, mal définie, mais incontestée et toute-puissante; son prestige s'étend sur toutes les tribus catholiques et même sur quelques tribus musulmanes. Loyal vis-à-vis du Sultan, il sera le fidèle auxiliaire du gouvernement Jeune-Turc tant que celui-ci respectera les traditions et l'autonomie partielle de la Mirditie. Prink-Pacha est un ami fidèle de la France, protectrice désintéressée de sa famille et de son peuple.

Tels sont les Mirdites : jamais peuple plus infime ne tint une place si considérable dans la vie politique de l'Europe. La Mirditie est, dans la sauvage Albanie, le conservatoire des traditions et des mœurs nationales ; elle a son organisation sociale et ses chefs qui sont les premiers personnages de l'Albanie ; elle se réclame de puissantes protections européennes ; elle semble prédisposée à devenir un foyer de vitalité nationale albanaise.

IV

Avant qu'éclatât la révolution jeune-turque de juillet 1908, il existait un mouvement national albanais ; il se manifestait sous des formes diverses, confuses et parfois contradictoires, qui décelaient cependant le cheminement de l'idée d'indépendance. Au printemps de 1908, dans la région d'Argyrocastro et de Chimara, en pays tosque, des bandes se forment et répandent le portrait de Scanderbeg et des proclamations timbrées de l'aigle albanais à deux têtes ; ces bandes sont surtout formées de musulmans, mais on y voit aussi des chrétiens valaques roumanisans ; elles s'attaquent aux « Grecs albanophrones, » qu'elles contraignent à se déclarer Albanais. Les Turcs et les Grecs attribuent cette agitation nationaliste aux intrigues bulgares et autrichiennes ; ils citent comme preuve le journal albanais la *Drita* qui préconise une entente avec les Slaves. On signale sur les côtes des débarquemens d'armes et le passage d'agens suspects que l'on dit tantôt au service des prétendans, Aladro ou Ghica, tantôt à la solde de l'Autriche ou de l'Italie. Les Albanais, eux, affirment que leur mouvement n'est pas dirigé contre les Turcs, et qu'il s'agit seulement d'obtenir une reconnaissance de la nationalité albanaise sous la forme linguistique et littéraire. Intrigue italienne, entre-croisant ses fils avec l'intrigue autri-

chienne, propagande du clergé catholique scutarin et des clergés orthodoxes grec, serbe, bulgare, missions des sociétés bibliques américaines, menées des prétendans, propagande roumaine, bandes de diverses nationalités sur les confins de la Macédoine : telle était la confusion où s'agitait l'Albanie au moment où le Comité U. et P. fit éclater la révolution.

Un sentiment commun unissait les Albanais et les Jeunes-Turcs : l'horreur des « réformes, » dirigées par un état-major d'officiers et d'agens européens. On sait aujourd'hui que ce fut l'entrevue de Revel, où le Tsar et le roi d'Angleterre s'entendirent sur un projet de réformes nouvelles à introduire en Macédoine, qui décida le Comité de Salonique à une action immédiate. Une grande réunion d'Albanais en armes fut tenue le 25 juillet à Ferizovich, à l'instigation de Chemsi Pacha, commandant de la division de Mitrovitza, homme de confiance du Sultan; mais les délégués du Comité réussirent si bien à retourner les esprits que la réunion devint une manifestation en faveur de la Constitution et envoya au Sultan la dépêche qui contribua beaucoup à sa capitulation. Quelques jours après, Chemsi Pacha, condamné par le Comité, était assassiné à Monastir. Un seul bey albanais, Issa Boletine, qui avait été comblé de bienfaits par Abd-ul-Hamid et qui en recevait une pension mensuelle de 50 livres, essaya de protester; on couvrit sa voix et plus tard, comme nous le verrons, les Jeunes-Turcs lui firent payer cher son attitude.

La Constitution, les montagnards albanais ne savaient guère ce que c'était ! Mais les officiers jeunes-turcs échauffèrent leur patriotisme, surexcitèrent leurs passions xénophobes; ils leur représentèrent la Constitution comme le seul moyen d'empêcher l'exécution du programme de Revel et de mettre fin à l'immixtion de l'Europe dans les affaires de l'Empire ottoman ; la Constitution, ce serait le retour à la loi du Chériat, le respect assuré des coutumes nationales, la libre ouverture d'écoles albanaises ! Plus tard, les Albanais s'aperçurent qu'on les avait leurrés de promesses fallacieuses et que la Révolution avait un caractère turc nationaliste et centralisateur; aussi, en général, accueillirent-ils avec faveur le mouvement contre-révolutionnaire du 13 avril 1909. Mais, dans les premières semaines, l'enthousiasme fut général : Constitution et attachement aux coutumes, à la langue et aux privilèges albanais ne faisaient qu'un dans l'esprit

simpliste des Arnaoutes. Tandis qu'à Salonique et à Constantinople, le Comité U. et P. proclamait qu'il n'y avait plus, dans l'Empire, ni Turcs, ni Bulgares, ni Arméniens, ni Albanais, ni musulmans, ni chrétiens, mais seulement des citoyens ottomans, fidèles au Sultan et à la Constitution, libres et égaux en droits, à Tirana et à Elbassan, des réunions nationalistes proclamaient que l'albanais devait être la langue officielle de l'Albanie, réclamaient l'ouverture d'écoles albanaises et distribuaient des livres en langue albanaise imprimés à Sofia. En novembre, sur l'invitation du club albanais de Salonique, des délégués des Albanais musulmans et chrétiens des vilayets de Salonique, Monastir, Kossovo et Janina se réunissaient en congrès à Monastir pour y discuter l'adoption d'un alphabet albanais. Deux opinions s'y trouvèrent en présence : les uns préconisant le maintien de l'alphabet latin déjà en usage et les autres demandant l'adoption de l'alphabet turc. La réunion se prononça pour l'alphabet latin, les caractères turcs étant insuffisans pour rendre certains sons albanais. Depuis lors, Midhat bey, directeur des affaires politiques du vilayet de Salonique et neveu du célèbre lexicographe et écrivain Samy bey Fracheri, publie un journal et une revue en langue albanaise imprimés en caractères latins.

A Scutari, à la nouvelle de la proclamation de la Constitution, des bandes de montagnards descendirent dans la ville, tirant des coups de fusil en l'air, criblant de balles les cheminées; pendant vingt jours dura cette inquiétante saturnale; les balles, par miracle, ne blessèrent, par ricochet, qu'une seule personne. Seuls, dans l'allégresse générale, les Mirdites s'abstinrent : ils attendaient le retour de leur prince. On régla toutes les « questions de sang ; » une « bessa » générale fut proclamée. Mais, le 26 août, un incident survint : dans un meeting, le capitaine jeune-turc Kiazim bey ayant dit que tous les raïas étaient désormais des Ottomans, un publiciste albanais musulman nationaliste, Dervish-Hima, l'interrompit : « Les Albanais, s'écria-t-il, ne sont qu'Albanais et ils ne seront satisfaits que quand ils seront libres dans l'Albanie libre, au milieu de la confédération des États balkaniques indépendans sous la suzeraineté du Sultan ! » Le lendemain, les autorités firent arrêter l'imprudent ; les musulmans scutarins, l'accusant de connivence avec l'Autriche, Mgr Docchi et le clergé, demandaient sa tête; il fallut le faire conduire à Salonique pour y être jugé loin de leurs fureurs.

Le retour de Prink Pacha, le 19 septembre, apaisa momentanément les esprits; il arrivait, après avoir conféré à Salonique avec les chefs du Comité Union et Progrès, comme le porte-parole du nouveau régime. Sa première visite fut pour le consul de France, M. Ferte; puis il partit pour la Mirditie avec Kiazim bey, pour y faire prêter serment à la Constitution; mais il refusa d'accepter le titre et les fonctions de commissaire : on ne devient pas sous-préfet quand on est prince héréditaire! Cet acte décisif donna aussitôt à son loyalisme jeune-turc son véritable caractère. Dans les premiers jours d'octobre 1908, la vallée de San Paolo, près d'Orosi, retentit du bruit des acclamations et de la fusillade. Toute la population mâle de la Mirditie fêtait son chef. A sa demande, en présence de deux officiers du Comité, les Mirdites prêtèrent serment à la Constitution; aucune allusion ne fut faite à la question du service militaire, ni à l'abolition de la « loi des montagnes; » la suspension de toutes les vendettas fut jurée jusqu'au mercredi saint de l'année suivante. Prink Pacha continua son voyage triomphal par le district de Croya dont les quatre tribus ne consentirent à jurer fidélité au nouveau régime qu'entre ses mains. L'influence et la popularité de l'héritier des Bib-Doda, vivante incarnation de la patrie et des coutumes albanaises, allaient grandissant non seulement parmi les catholiques des tribus et de la ville, mais jusque parmi les musulmans de la montagne. Les campagnards venaient lui soumettre leurs litiges plus volontiers qu'aux autorités ottomanes. A ces hommages à sa haute autorité morale répondaient les défiances haineuses des musulmans de la ville; ils craignent que le nom de Prink Pacha ne puisse un jour rallier et coaliser toutes les tribus de la Haute-Albanie. En novembre, le Comité panalbanais de Constantinople, à l'instigation du Comité jeune-turc, adressa un appel à la population pour l'inviter, en face de l'agitation monténégrine et serbe, à ressusciter la Ligue albanaise de 1879; trois mille musulmans se firent inscrire, mais les catholiques s'abstinrent. La popularité même de Prink Pacha, malgré la loyauté de son attitude, le rendait suspect au Comité et, par un naturel retour, cette suspicion blessait le prince des Mirdites dont la situation, entre le particularisme nationaliste de son peuple et la politique centralisatrice des Jeunes-Turcs, devenait de plus en plus difficile.

Aux élections, en décembre, deux députés musulmans furent

élus, quoique, notoirement, les catholiques fussent en grande majorité; mais le Comité refusa d'accepter comme candidats les drogmans des consulats d'Autriche et d'Italie et déclara qu'il n'admettrait que des candidats sans attaches avec l'étranger. Un vif mécontentement s'ensuivit parmi les catholiques. A la fin de décembre, des délégués du Comité U. et P. vinrent à Scutari faire une conférence sur la Constitution; l'un d'eux, un hodja, nommé Veledan effendi, parlant dans la grande salle de la Médersé, déclara que l'État doit être neutre en matière religieuse et professer un respect égal pour l'Évangile et pour le Coran : il fut hué, houspillé par les musulmans comme par les catholiques.

En janvier, un nouveau vali, Bedri Pacha, fit son entrée à Scutari; conciliant dans les formes, mais très résolu à ne pas faire de concessions au particularisme et à l'anarchie, il s'attacha à maintenir l'ordre dans la rue et veilla strictement à l'interdiction de porter des armes dans la ville ; malheureusement son programme excellent, — relèvement moral et économique par des écoles et des routes, — est, faute d'argent, resté jusqu'ici à peu près lettre morte. Au moment de la tentative contre-révolutionnaire du 13 avril 1909, les hodjas excitèrent le peuple contre les Jeunes-Turcs, mais les montagnards restèrent immobiles, indifférens à tout ce qui ne touche pas directement leurs privilèges et leurs coutumes. Mais la déposition du Sultan et surtout l'exécution d'Albanais compromis dans l'affaire d'avril, comme Halil-bey, de Kraina, souleva une indignation très vive dans tout le pays et particulièrement à Scutari, citadelle du fanatisme musulman. L'effervescence grandit encore quand, au milieu de juin, Bedri Pacha convoqua les chefs de quartiers et annonça qu'il allait être procédé au recensement. Les catholiques restèrent muets, mais les musulmans déclarèrent que leurs coreligionnaires n'accepteraient jamais une mesure où ils voyaient le prélude du service militaire obligatoire et des impôts nouveaux, c'est-à-dire la fin de leurs privilèges. Le vali les exhorta à obéir d'abord à la loi et ajouta que, s'ils donnaient cet exemple, des tempéramens pourraient être apportés dans l'application. Parmi les musulmans, deux tendances se manifestèrent : les uns, intimidés par les expéditions de Djavid Pacha, inclinaient à la soumission ; mais d'autres, fanatisés par les hodjas, criaient qu'ils recevraient à coups de fusil les agens

chargés du recensement; leurs chefs demandèrent son appui à Prink Pacha qui répondit loyalement que, quant à lui, il soutiendrait le gouverneur. Les canons de la forteresse furent braqués sur les quartiers musulmans; un hodja et un bey furent arrêtés, et les musulmans, intimidés, se soumirent. En même temps, les tribus catholiques de Sciala, Sciasti, etc., adressaient au vali une pétition, que l'on disait rédigée par Mgr Miédia, coadjuteur de l'archevêque de Scutari, alors en tournée dans la montagne; elle a le mérite de bien poser la question. « Si le nouveau régime n'est pas une fiction, disait-elle, nous sommes prêts à rentrer dans le droit commun; nous acceptons l'impôt, le service militaire, mais à la condition que les musulmans de Scutari y soient soumis également et que le système du « bulukbachi » et du « serguirdeh » musulman, consécration de l'inégalité des droits entre les deux religions, soit aboli et que chaque tribu choisisse ses magistrats. Si l'ancien régime doit, sous un nouveau nom, rester en vigueur, nous réclamons, comme il est juste, le maintien de nos immunités. » Tel est, en effet, le dilemme en face duquel, dans toute l'Albanie, se trouvent les Jeunes-Turcs : s'ils réalisent l'égalité réelle des droits entre les diverses confessions, ils risquent de mécontenter la majorité musulmane; s'ils ne le font pas, ils donnent aux redoutables montagnards une raison valable de ne pas se plier au droit commun.

En Épire, malgré les efforts de Nazim Pacha, nommé vali en janvier dernier, la situation est devenue de plus en plus difficile. Les Grecs, malgré la fraternité proclamée dans la Constitution, sont restés les ennemis acharnés des musulmans; ils comptaient, aux élections, obtenir cinq députés; ils n'en eurent que trois, dont deux à Janina; l'un d'eux fut le fameux Ismaïl Khemal bey qui devint président de l'Union libérale et joua le rôle considérable que l'on sait dans le coup d'État du 13 avril. Les musulmans, quoique moins nombreux, obtinrent quatre députés. Dans les campagnes, le nationalisme albanais ne cesse de faire des progrès; il s'associe, de plus en plus, au mouvement valaque, et s'oppose à l'hellénisme. La dîme ne rentre pas; la famine, le brigandage, les bandes grecques, désolent les campagnes. Les Tosques, réunis en congrès à Tepelen, à la fin de mai, ont formulé leurs revendications et pris conscience de leur force. Ismaïl Khemal bey, après l'entrée à Constantinople de l'armée de Macé-

doine, s'enfuit à Corfou et de là en Europe occidentale, puis il revint à Janina où son influence est très grande et d'où il entretient des intelligences dans toute l'Épire et l'Albanie; entre les Tosques et les Jeunes-Turcs l'entente est virtuellement rompue. Les fonctionnaires ottomans, pris entre l'irrédentisme grec et le nationalisme schkype, sont dans une situation très difficile; hors des villes, leur autorité est à peu près nulle.

Dans le vilayet de Monastir, la propagande albanaise, à la suite du congrès linguistique dont nous avons parlé, devint très active. Des agens parcouraient les campagnes, engageant les paysans à réclamer l'enseignement de l'albanais dans les écoles et l'usage de l'albanais dans les mosquées ; les membres albanais du Comité jeune-turc appuyaient eux-mêmes cette propagande. A Koritza, les paysans chassent le gouverneur parce qu'il n'est pas Albanais; à Koritza et à Castoria, ils exigent l'usage de l'albanais dans les tribunaux. Un rapprochement s'opère entre les élémens bulgares, albanais et valaques pour faire front ensemble contre l'hellénisme.

Dans le Nord, dans la région de Mitrovitza, de Prizren et d'Ipek, les événemens prirent une tournure plus grave : ce fut la guerre. Dans ces contrées sauvages, où ne pénètrent ni les Européens, ni même les fonctionnaires turcs, le mécontentement suivit de près la réunion de Ferizovich : la révolution n'était pas ce que les Arnaoutes avaient cru, ce qu'on leur avait fait croire. Ils envoyèrent, dès le 1er septembre, une députation à Salonique pour y signifier leurs exigences : ils voulaient la conservation de leurs privilèges, la cessation du contrôle européen, l'interdiction aux non-musulmans et surtout aux Serbes de porter les armes, aucun changement dans la condition des femmes, la création d'écoles albanaises payées par le gouvernement, enfin le retour à la loi religieuse (le Chéri). Entre de pareilles revendications et le programme du Comité, la contradiction était flagrante. Les Jeunes-Turcs engagèrent Djavid Pacha, commandant de la division de Mitrovitza, à faire, en forces, une démonstration dans la montagne. Nous avons vu qu'à la réunion de Ferizovich, un bey, Issa Boletine, s'était montré irréductiblement opposé aux desseins du Comité ; on résolut de l'en punir, de mettre fin à ses menées anticonstitutionnelles et de lui reprendre le domaine (*tchiflik*) que le sultan Hamid lui avait indûment octroyé. Un bataillon, avec deux canons, alla détruire son *coulé*

(maison forte), situé à deux heures au Nord de Mitrovitza et saisir son *tchiflik*. Lui-même s'enfuit, blessé, et se réfugia dans la Luma novembre 1908 ; là, dans ces montagnes sauvages, à portée de la frontière monténégrine, il travailla à organiser un parti pour marcher sur Mitrovitza. Djavid Pacha le prévint ; il se mit en route à la fin de mars avec quatre bataillons, deux escadrons et 16 pièces de canon et il vint incendier le village où s'était réfugié Issa ; dans la région d'Ipek, 98 *coulés* furent jetés bas, et Djavid Pacha publia un ordre interdisant de les reconstruire avec tours et créneaux : ainsi, sous couleur de poursuivre un bey réactionnaire, les Turcs s'attaquaient à toute la féodalité albanaise. Dans une troisième campagne, l'été dernier, Djavid Pacha promena ses troupes à Diakova et dans le pays des Malissores, exigeant le désarmement, imposant, outre la dîme, une contribution supplémentaire de deux dixièmes et demi pour l'armée et les écoles. Le 17 août, 3 000 Albanais, réunis à Ferizovich pour protester contre ces nouveaux impôts, furent dispersés à coups de canon. En septembre, Djavid s'enfonça dans les montagnes de la Luma, sous prétexte que les Lumiotes refusaient de se rendre sans armes au marché de Prizren. Mais, cette fois, les montagnards étaient résolus à une résistance acharnée ; les femmes et les enfans furent envoyés en sûreté à Hassi, et tous les hommes valides restèrent, le fusil à la main, derrière leurs rochers. On était au 25 septembre : Djavid Pacha, après un vif combat et le sac de quelques villages, prétexta le froid et ramena ses troupes à Mitrovitza. Ces expéditions, conduites « à la turque, » avec pillages et viols, dans un pays qui, le premier, avait acclamé le régime nouveau et qui n'avait pas donné de suffisant prétexte à une pareille répression, ont laissé dans toute l'Albanie de profondes rancunes. Tout récemment, des ingénieurs français, chargés d'étudier le tracé de la ligne Danube-Adriatique, ont dû rebrousser chemin. Toute la montagne, d'Ipek à Dibra, est debout, altérée de vengeance, prête à la lutte.

De tous les récens incidens, le plus significatif a été la réunion de Dibra, le 27 juillet dernier. Les Comités albanais des vilayets de Macédoine ayant décidé de tenir à Dibra une réunion générale, la première depuis celle de 1908 à Ferizovich, le Comité Union et Progrès chercha à la faire tourner à son avantage, en lui donnant un caractère d'intérêt non plus seulement albanais, mais général. Sur ses instances, toutes les communautés macé-

doniennes furent invitées à s'y faire représenter. Dans le vilayet de Kossovo, les Serbes de tous les *cazas* envoyèrent des délégués; les Bulgares, excepté ceux de Köprilu et de Kotchana, s'abstinrent. Le Comité députa Niazi bey, le héros de Resna, avec quelques officiers. La musique de l'école des arts et métiers d'Uskub fit le voyage, donnant par sa présence à la réunion une consécration presque officielle. Un programme, préparé par les soins du Comité, fut d'abord adopté, mais ensuite l'assemblée élabora des articles complémentaires qui constituaient un acheminement vers une autonomie, sinon catégoriquement demandée, du moins virtuellement établie ; elle demandait : dans les nominations de fonctionnaires, la préférence pour les candidats indigènes, le droit pour chacune des confessions d'avoir des écoles nationales et de célébrer les offices religieux dans la langue nationale, la création d'écoles dans lesquelles l'instruction serait donnée en albanais, la construction de voies ferrées et de routes, la convocation annuelle, dans une ville macédonienne désignée par le sort, d'une session du *Congrès ottoman albanais d'Union et de Constitution.*

Des multiples faits que nous venons de citer, une impression générale se dégage. Albanais et Jeunes-Turcs n'ont pas compris de la même manière la révolution à laquelle les uns et les autres ont participé; entre eux l'accord n'a vraiment existé que sur un seul article : dehors les étrangers ! Sur tous les autres points l'antinomie est profonde, radicale, et, à mesure que se développent les conséquences de la révolution, elle va s'accentuant. Un peuple de pasteurs et de chasseurs, vivant dans ses montagnes, sous un régime patriarcal et féodal, sans instruction, sans littérature, sans routes, ne peut être transformé en quelques jours, par la magie des mots et la vertu d'une constitution, en une démocratie égalitaire et parlementaire. « Beaucoup ébranlent les montagnes par un seul mot, » dit un proverbe tosque; encore faut-il que ce mot retentisse dans les cœurs, qu'il soit intelligible à ceux qui l'entendent. « Constitution, obéissance à la loi » n'ont pas de sens pour la masse albanaise attachée à ses coutumes, à ses chefs, à ses prêtres, à sa conception séculaire de l'honneur et du droit. Les abstractions jacobines, le philosophisme sentimental et l'égalitarisme naïf dont se leurre l'imagination des Jeunes-Turcs, sont inadaptables à des cerveaux albanais. Les Jeunes-Turcs vivifient ces vieilles défroques

du vocabulaire quatre-vingt-neuviste par un patriotisme ardent et, parfois aussi, par un sens politique très avisé et très opportuniste. Mais, en Albanie surtout, l'application intégrale et immédiate de leur programme législatif et gouvernemental les conduirait à de très graves mécomptes. Ici, la tradition vivante est aux prises avec l'esprit de système. Pour lutter contre des coutumes si anciennes qu'elles sont pour ainsi dire incorporées à la race, la raison toute seule, si infaillible qu'on la suppose, n'y suffit pas, il y faut le temps. Le vrai progrès ne s'impose pas avec de la force, il s'insinue avec des bienfaits.

Un Jeune-Turc nous disait un jour: « En Albanie, nous abattrons la féodalité des beys, et toute la masse du peuple sera pour nous. » Illusion encore ! Les montagnards vivent en bonne intelligence avec leurs beys; beaucoup sont propriétaires; tous ont des droits de pacage; ils n'aspirent pas à un régime social différent; mais ils sont invinciblement attachés à leurs coutumes traditionnelles. Le régime nouveau se présente à eux sous la forme du service militaire et de l'impôt : ils le repoussent. Si les Jeunes-Turcs heurtent de front les passions particularistes des Albanais et prétendent leur imposer immédiatement le progrès d'après leurs formules, ils se trouveront bientôt acculés à une guerre de montagne où ils useront leurs forces pour un succès douteux. Seule une tactique patiente peut conduire à de bons résultats. La première œuvre à entreprendre est la construction des routes et des chemins de fer à travers l'Albanie; il faut créer des débouchés nouveaux, mettre des outils aux bras qui portent le fusil. L'Albanais est pauvre; repas albanais, en Macédoine, signifie diète : il faut l'enrichir en le faisant travailler. L'Albanais émigre ou bat l'estrade: il faut le retenir en l'aidant à mettre en valeur ses forêts, ses pâturages et à vendre les produits de son industrie. L'Albanais est ignorant : il faut lui donner des écoles, lui permettre d'y enseigner et d'y apprendre sa langue, pourvu qu'en même temps il y apprenne la langue de l'Empire. Avant de rien exiger de l'Albanie, il faut lui donner beaucoup. Si cela paraît indispensable, on pourra protéger les routes, dominer les massifs les plus sauvages par de petits fortins. On disait l'été dernier, à Scutari, qu'une commission allait s'occuper de mettre en valeur les belles forêts albanaises pour procurer du travail aux montagnards et qu'elle commencerait par revendiquer pour l'État tout ce que les vil-

lages ne pourraient pas prouver, par des titres, leur appartenir. Voilà un exemple topique d'une excellente intention aboutissant à une mesure détestable, car les villages n'ont pas de titres; leurs droits sont traditionnels, séculaires : y toucher brutalement serait soulever des colères et créer des misères.

L'Albanie bien gouvernée peut devenir, pour la Turquie d'Europe, une précieuse réserve d'hommes, de richesses et d'énergie ; mal gouvernée, elle est peut-être l'obstacle sur lequel viendra se heurter et se briser l'œuvre des Jeunes-Turcs. L'Albanie est, dans la Turquie d'Europe, le centre de la résistance musulmane à la poussée chrétienne. On a pu dire, avec quelque exagération d'ailleurs, que le Turc n'est que campé en Europe ; mais l'Albanais, lui, est autochtone. L'esprit nationaliste s'est beaucoup développé, nous l'avons vu, en ces dernières années ; il n'est pas encore devenu un esprit séparatiste ; la majorité musulmane est fidèle au Commandeur des Croyans. Mais déjà, un peu partout, parmi les catholiques du Nord ou les Tosques hellénisés, des esprits plus hardis, des jeunes gens élevés en Autriche ou des émigrés revenus d'Amérique, rêvent l'organisation de l'Albanie en une sorte de Confédération, sur le modèle de la Confédération suisse, ou à l'image des anciens clans écossais. La Mirditie serait le premier noyau du futur État qui, lui-même, serait un des membres de la Confédération balkanique, — un rêve elle aussi, mais qui hante des esprits de plus en plus nombreux. Une Albanie indépendante deviendrait la pierre angulaire d'une telle Confédération ; mais sa naissance serait probablement aussi le prélude de l'expulsion des Turcs d'Europe.

Or, l'avenir de l'Albanie ne se décidera pas seulement entre Albanais et Turcs, et c'est à quoi ceux-ci feront bien de prendre garde : l'Europe, et plus particulièrement l'Autriche et l'Italie, sont, au premier chef, intéressées dans la question.

V

Etre maître d'une route, au point de vue militaire, ce n'est pas seulement occuper la vallée où est tracé le chemin, c'est surtout tenir les hauteurs qui la dominent. Le maître de la route de Salonique, c'est le maître de l'Albanie. Depuis que l'Autriche a des visées sur la route de Salonique, elle a une politique en Albanie. A plus forte raison ne peut-elle se désinté-

resser des rives de l'Adriatique, la seule issue maritime qu'elle possède. Le comte d'Æhrenthal, en renonçant à user des droits que le traité de Berlin donnait à l'Autriche-Hongrie dans le sandjak de Novi-Bazar, a déclaré à maintes reprises que, par cet acte, il avait entendu marquer la limite méridionale que la frontière de l'Empire ne dépasserait pas. Il convient de l'en croire. Mais ces déclarations doivent évidemment s'entendre d'une politique de conquête, non d'une politique d'influence. Jamais l'activité des agens autrichiens en Albanie n'a été plus grande que depuis l'annexion de la Bosnie. Par le Monténégro, les Russes ont, au Sud de l'Autriche, un allié dont le rôle, en cas de conflit, ne serait pas négligeable. Mais les Albanais du Nord et, particulièrement, les Albanais catholiques, sont, depuis des siècles, les ennemis des Monténégrins : en cas de guerre austro-russe, les bandes de montagnards albanais, en se jetant sur le Monténégro, pourraient le paralyser. La tendance générale de la politique autrichienne a été de faire durer l'anarchie albanaise, d'opposer la masse amorphe de l'Albanie à l'expansion serbe, sans cependant favoriser le développement du sentiment national albanais. Elle s'est opposée à l'extension des « réformes, » commencées en Macédoine, aux vilayets albanais et même à l'ancien sandjak de Novi-Bazar; elle semble avoir vu sans regret l'extermination des Serbes de la Vieille-Serbie par les Arnaoutes. C'est surtout dans la région de Scutari, parmi les tribus catholiques, que la propagande autrichienne a été active; son meilleur instrument a été le clergé.

Si l'on excepte quelques-uns de ses chefs, élevés en Italie, comme Mgr Docchi, ou en Autriche, le clergé indigène est ignorant et n'a qu'une autorité restreinte; l'influence dominante appartient aux réguliers. Les Franciscains étaient en Bosnie dès le XIVe siècle; de là ils se sont étendus en Haute-Albanie où ils ont obtenu de Mahomet II un firman spécial souvent renouvelé par ses successeurs. Ils ont eu des martyrs : Ferdinand d'Abbisola et Jacques de Sarnano, empalés par le pacha de Scutari plutôt que d'abjurer, Antonio de Sorante, pendu à Curza. Au XVIIe siècle, au moment des grandes victoires du prince Eugène, les Franciscains se firent les collaborateurs de l'œuvre de reconquête autrichienne; ils sont restés fidèles à cette tradition; la plupart d'entre eux sont des Albanais que l'Autriche fait élever à Salzbourg. Mais, à partir de 1842, les Jésuites vinrent « par-

tager la moisson d'un grain qu'ils n'ont pas semé. » Plus spécialement préoccupés des intérêts religieux, les Jésuites prennent leur mot d'ordre à Rome; les Franciscains le reçoivent de Vienne. Dans les écoles franciscaines, on n'enseigne que l'albanais, dans celles des Jésuites, même dans celles que subventionne l'Autriche, on apprend l'italien, mais non l'allemand. En juin 1908 paraissait, dans un journal albanais publié à Raguse sous les auspices du consulat autrichien de Scutari une diatribe contre le clergé albanais et surtout contre les Jésuites que l'on accusait de favoriser la propagande italienne aux dépens de l'Autriche. Les agens autrichiens les trouvent, en effet, moins dociles à leurs inspirations que les Franciscains. Ceux-ci exaltent le patriotisme albanais pour l'opposer à la poussée slave; un poète franciscain, le Père Georges Fishta, « le Tyrtée albanais, » a chanté, dans des poèmes qui sont édités en Autriche, les grandes luttes des Guègues contre les Monténégrins; on a remarqué que sa muse a été particulièrement inspirée l'année dernière, au moment où l'Autriche annexait la Bosnie. L'Autriche exerce, en Albanie, le « protectorat » catholique; elle en fait un instrument de sa politique, et ses consuls persécutent les prêtres et les évêques suspects d'italianiser. Dernièrement, l'archevêque albanais d'Uskub, résidant à Prizren, Mgr Troksi, a dû donner sa démission à la suite d'une campagne menée contre lui à Rome par les Autrichiens; il a été remplacé par Mgr Miédia, coadjuteur de l'archevêque de Scutari.

Par le canal du clergé, l'or autrichien se répand sur la pauvre Albanie; dans un pays où une pièce d'or est une fortune, les libéralités autrichiennes ont fait beaucoup de riches. Chez les musulmans, là où ne pénètre pas le clergé catholique, l'Autriche envoie des savans. Un géographe hongrois, le baron Nopéa, a visité en détail toute l'Albanie du Nord, s'arrangeant pour perdre en route les gendarmes chargés de l'escorter et laissant derrière lui, pour les moindres services, des pourboires princiers. M. Kral, tout récemment encore consul général d'Autriche à Scutari, avait lui-même un goût prononcé pour la géologie; il allait souvent, sans escorte, parcourir les villages de la montagne, surtout dans la direction des frontières monténégrines. D'ailleurs, ni les agens autrichiens ne se cachent de distribuer de l'argent, même aux plus hauts personnages albanais, ni ceux ci d'en recevoir : l'Albanie est si pauvre! L'Alba-

nais accepte de toutes les mains, mais il ne se vend à personne. C'est un consul d'Autriche qui s'écriait, dans un jour de découragement : « Rien ne saurait satisfaire les exigences insatiables de cette race et de ses pasteurs ! » Tout l'or de Vienne ne parviendrait pas à dissiper les antipathies qu'inspire aux Albanais la raideur bureaucratique des agens autrichiens, ni la défiance qu'a fait naître, surtout chez les musulmans, l'annexion de la Bosnie. N'exagérons rien cependant ; plusieurs tribus Malissores sont devenues de véritables bandes au service de l'Autriche : sur un signe de son consul, 3000 montagnards pourraient descendre dans la ville et commencer une rébellion, si la politique de Vienne en avait besoin. A la fin de décembre 1908, dans une réunion tenue dans la montagne, sous la présidence de Prink Pacha, on parla de la guerre qui paraissait alors menaçante. Les Mirdites et les Kthellas se déclarèrent prêts à marcher, sous les ordres de leur chef, contre l'ennemi de l'Empire ottoman, quel qu'il fût ; mais les Malissores s'écrièrent qu'en aucun cas ils ne se battraient contre les soldats de leur père et bienfaiteur l'empereur François-Joseph ! Dans son numéro du 2 septembre, la revue militaire autrichienne *Danzer Armee Zeitung* conseillait d'organiser une sorte de légion albanaise sur le modèle de la légion étrangère française, qui servirait d'instrument pour le triomphe de la politique autrichienne dans les Balkans et pour la marche sur Salonique.

Ainsi, la politique officielle de l'Autriche est toute de « pénétration pacifique, » d'influence commerciale ; mais, sur place, elle a des agens trop zélés ou moins discrets ; c'est là ce qui, en Italie, provoque tant d'inquiétudes.

Même aux plus beaux temps de la Triple Alliance, la question balkanique et, plus particulièrement, la question albanaise ont été, entre Vienne et Rome, une source de difficultés, un objet de négociations difficiles. On s'entendit sur la base du *statu quo* et, si un jour il devenait impossible, sur l'autonomie fondée sur le principe de la nationalité : c'était réserver, le cas échéant, l'indépendance de l'Albanie. A l'entrevue de Venise, en 1904, entre M. Tittoni et le comte Goluchowski, il fut question de la délimitation éventuelle de l'Albanie ; l'Autriche reconnut qu'une partie des vilayets de Monastir et de Kossovo en devrait faire partie. Ces précautions ne suffisaient pas à dissiper les alarmes des Italiens. L'importance capitale de la question d'A

banie leur apparut de plus en plus à mesure que leur renaissance économique et maritime leur rendit confiance en l'avenir de leur pays. « Les intérêts et les droits de l'Italie dans l'Adriatique, disait le 8 juin 1901 M. de Marinis, futur ministre des Affaires étrangères, dépendront de l'avenir de l'Albanie. Celui qui sera en possession du port de Avlona, deviendra le maître incontesté de l'Adriatique. » A mesure que les Italiens perdaient leurs espérances d'expansion en Afrique, le littoral albanais, qui fait face à leurs côtes, prenait à leurs yeux plus d'importance, et ils s'efforçaient avec succès d'y développer leurs intérêts.

Au contraire de l'Autriche, l'Italie souhaite la formation d'une Albanie forte et autonome, qui, espère-t-elle, lui emprunterait sa civilisation. Le commerce de l'Italie dans les ports albanais, le nombre et le tonnage de ses bateaux ont beaucoup augmenté ; ils restent cependant très inférieurs aux chiffres correspondans du commerce autrichien. Beaucoup d'entreprises italiennes se sont fondées dans les ports de la côte : les petits bateaux du lac de Scutari appartiennent à une compagnie italienne. Dans les écoles italiennes, le mot d'ordre est de développer le patriotisme albanais. Dans le vilayet de Janina surtout, les progrès de l'influence et des intérêts italiens sont considérables ; ils alarment les Grecs, si bien que les Italiens redoutent une entente entre Vienne et Athènes. En juin 1906, le *Courrier des Balkans*, qui paraît à Rome, lança un « canard » sensationnel, le texte d'un traité secret entre l'Autriche et la Grèce pour un partage d'influence en Albanie ; le Skumbi aurait marqué la limite des sphères d'influence, et, en cas de dislocation de l'Empire ottoman, la frontière des zones annexées ; l'Italie aurait été exclue ; le journal faisait appel à son intervention pour sauver les droits des Albanais. Si invraisemblable qu'elle fût, cette nouvelle souleva une vive émotion en Italie.

Les projets de chemins de fer, dont on a tant parlé après le discours du baron d'Æhrenthal, en janvier 1908, firent éclater avec plus d'évidence encore les divergences d'intérêts entre les deux alliées. L'Italie est d'accord avec la Serbie pour favoriser la construction de la ligne du Danube à l'Adriatique qui ouvrirait à son commerce de nouveaux débouchés ; elle désire la réalisation de tous les projets de chemins de fer ou de routes qui rouvriront les voies par où passèrent, jadis, le commerce et les armées de Rome. L'Autriche, au contraire, n'a pas intérêt au dé-

veloppement des ports de l'Adriatique; sa pénétration, à elle descend du Nord et se dirige vers Salonique; elle coupe, à angle droit, la direction des intérêts italiens.

Constatant cette rivalité, cette divergence d'intérêts qui va toujours s'envenimant, le baron de Chlumecky (1) se demande « si l'Albanie finira par devenir, pour les deux alliées, un nouveau Sleswig-Holstein. » A certaines heures, on pourrait le croire : une dangereuse agitation serait, dit-on, préparée en Albanie pour le printemps prochain; l'Autriche et la Bulgarie chercheraient à provoquer des troubles pour en profiter. Sans ajouter à ces noires prévisions plus de foi qu'il ne convient, il faut reconnaître que, dans l'Europe tranquille de cet hiver, la question albanaise reste un élément d'inquiétude. Les Albanais sont mécontens, troublés, et si les ministres du Sultan ne prennent pas tous les ménagemens nécessaires, une crise pourrait éclater dont le régime jeune-turc aurait beaucoup à souffrir. La France, amie des Jeunes-Turcs et protectrice des Mirdites, est bien placée pour donner aux uns et aux autres des conseils de prudence dont l'Europe devrait lui être reconnaissante, car l'Europe entière, l'Autriche et l'Italie surtout, ont le plus grand intérêt au maintien de la paix dans les Balkans. Il faut laisser du temps à la réorganisation ottomane; et il arrivera de deux choses l'une : ou bien les Jeunes-Turcs échoueront dans leur œuvre, et la poussée des nationalités disloquera l'Empire ottoman en Europe; dans ce cas, l'Albanie ne pourrait que constituer un État autonome qui entrerait dans la confédération balkanique qui ne tarderait pas à se former; ou bien la Turquie deviendra un État vraiment européen, bien policé, jouissant d'une réelle égalité entre les diverses races et les diverses confessions, sillonné de routes et de chemins de fer; et alors l'Albanie trouvera, dans l'Empire ottoman, son développement normal. Pénétrée peu à peu par la civilisation européenne, elle évoluera; mais elle gardera son originalité; elle restera la vieille terre des Pélasges, mère des héros.

René Pinon.

1 Leopold Freiherr von Chlumecky : *Œsterreich-Hungarn und Italien*. Leipzig et Vienne, 1907.

GEORGE ANDERSON[1]

DERNIÈRE PARTIE[2]

XIII

— Quelles nouvelles des chasseurs, Wilson? Ne doivent-ils pas bientôt revenir?

— C'est la fin de la dernière battue, madame. Faut-il servir le thé?

Mrs Gaddesden fit un signe d'assentiment; puis, quittant son fauteuil, elle se dirigea vers la fenêtre pour essayer de découvrir dans le paysage d'hiver Philippe et ses compagnons de chasse. Elle entendit seulement le bruit de quelques coups de feu éloignés partant à sa droite derrière un bouquet d'arbres du jardin, qui lui dérobaient la vue des chasseurs. Mais elle distingua deux silhouettes qui marchaient de long en large sur la terrasse de pierre et qui se détachaient dans les dernières lueurs du soleil de novembre. C'était Élisabeth, accompagnée d'un homme grand et anguleux, à la tournure originale, un ami Canadien arrivé le matin même, M. Félix Mariette, de Québec, qui, au dire d'Élisabeth, venait pour assister à un congrès catholique à Londres. Mrs Gaddesden était avertie qu'il était un Ultramontain, et que le mot « Empire » ne devait pas être prononcé devant lui. Élisabeth s'était entendue avec un propriétaire catholique du voisinage, qui devait, le lendemain dimanche, conduire

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1909.
(2) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre, et 1er décembre.

le Canadien en automobile à la messe à quinze milles de là. Et Mrs Gaddesden, Anglicane tiède, qui ne fréquentait l'église de sa paroisse que dix ou douze fois l'an, avait été frappée de ce fait. L'air était glacé et pénétrant. Que ces fourrures seyaient donc bien à Élisabeth ! Comme sa svelte personne était élégamment drapée dans sa zibeline, un des premiers cadeaux du pauvre Merton. Le regard maternel s'arrêtait complaisamment et avec orgueil sur la grâce des mouvemens et de la démarche de sa fille. « Elle est toujours si distinguée, » se disait-elle, puis elle se souvint qu'Élisabeth détestait particulièrement cette épithète. Néanmoins Mrs Gaddesden savait très bien ce qu'elle entendait par là; et, comme chaque fois qu'elle pensait à sa fille, elle se désespérait en comparant ce qu'elle aurait pu faire de sa vie et ce qu'elle en faisait actuellement, ou ce qu'elle menaçait d'en faire.

Et tout cela à cause de ce voyage au Canada ! Ce désastreux voyage au Canada !

Et, tandis qu'elle regardait les deux promeneurs, les souvenirs de Mrs Gaddesden se reportaient à la visite d'Arthur Delaine, au commencement d'août, trois semaines avant le retour d'Élisabeth, lorsqu'il lui avait révélé avec tant de circonspection et d'hésitation quel était l'homme qui avait pris une si étrange influence sur sa fille. Delaine, trouvait-elle, avait parlé avec la plus grande générosité d'Élisabeth et de sa propre déception et avec beaucoup de bienveillance de ce M. Anderson.

— Je ne sais rien contre lui personnellement, rien ! Il est sans doute un très estimable garçon avec exactement le genre d'habileté qui le fera réussir au Canada. Lady Merton, j'imagine, vous aura tenue au courant des déplorables événemens auxquels il s'est trouvé mêlé ?

Mrs Gaddesden se rappelait sa réponse : certainement, Élisabeth lui avait raconté toute cette histoire, au moins ce qui concernait M. Anderson. Et elle désignait du doigt les lettres éparses à côté d'elle.

— Mais vous ne pouvez pas supposer, avait-elle ajouté avec indignation, qu'Élisabeth songe jamais à l'épouser !

— Cela, ma chère vieille amie, c'est à sa mère d'en juger, avait répliqué Delaine, non sans une nuance de dépit. Ce que je puis vous affirmer, c'est que lady Merton s'intéresse à ce jeune homme et qu'il est fort occupé d'elle.

— Elisabeth... s'exiler au Canada!... s'enterrer dans la Prairie!... Quand elle pourrait avoir tout ici,... tout ce qu'il y a de mieux,... à ses pieds. C'est inconcevable!

Delaine en convenait, et tous deux s'accordaient à déplorer les bizarreries de la vie. — Mais vous la sauverez! Vous lui montrerez combien il serait absurde, plus qu'absurde, criminel, de persister dans sa folie!

Après quoi, il était parti, non sans tristesse, pour assister à un congrès archéologique à Berlin, et passer l'automne en Italie; et, peu de semaines après, Mrs Gaddesden avait vu revenir sa chère Élisabeth plus pâle et plus mince qu'auparavant, mais tout à fait, tout à fait inexplicable!

Quant au sauvetage indiqué, Mrs Gaddesden ne fut pas autorisée à le tenter. En premier lieu, parce qu'Élisabeth avait nié qu'elle eût besoin d'être sauvée.

— Ne croyez rien du tout, ma chère maman, de ce qu'Arthur Delaine peut vous avoir dit! Je me suis fait un véritable ami d'un homme remarquable, et je reste en correspondance avec lui. Il doit venir à Londres en novembre, et je lui ai demandé de venir nous voir ici. Vous ne manquerez pas d'être très bonne pour lui, mère chérie,... aussi bonne que vous le pourrez,... car il a subi de rudes épreuves... Il a sauvé la vie de Philippe,... et c'est une personnalité supérieure!

Après ces brèves explications, elle s'était empressée d'aborder toute sorte de sujets, sauf celui qui l'intéressait le plus. Mrs Gaddesden évoquait la gracieuse figure de sa fille, assise sur le lit où elle-même était couchée, chantant les louanges du Canada,... sa délicate chevelure brune éparse sur ses épaules, ses yeux étincelans d'enthousiasme patriotique. Mais, chaque fois que Mrs Gaddesden avait tenté de pénétrer plus avant dans l'esprit de sa fille, elle s'était heurtée à une barrière infranchissable. Élisabeth l'embrassait plus tendrement comme si elle souffrait elle-même de ses propres réticences, mais elle ne disait rien. Mrs Gaddesden ne pouvait que constater avec chagrin qu'un grand changement s'était opéré dans celle qu'elle aimait le plus au monde; mais sans en deviner les causes, ni prévoir les conséquences.

Philippe... hélas! ne lui avait pas été d'un grand secours à ce sujet!

— Ne vous cassez pas la tête, mère! Anderson est un bon

camarade mais il n'épousera pas Élisabeth. Il se rend bien compte qu'il n'est pas à la hauteur.... et c'est vrai! Que diable! il y a des limites. Mais c'est un très brave garçon. Il n'est pas de ceux qui vont là où on ne les appelle pas. Laissez Élisabeth tranquille, chère maman,... ça passera... Il convient d'être aimable avec lui, lorsqu'il viendra et même fameusement aimable, à mon avis,... car il m'a sauvé la vie!

Assurément, il fallait être aimable! On avait attendu avec anxiété les nouvelles de la traversée et du débarquement d'Anderson. Depuis trois jours, il était à Londres et avait présenté les lettres qui l'accréditaient au Ministère du Commerce et des Colonies et, après plusieurs entrevues et pourparlers préliminaires avec les ministres, il allait arriver à Martindale pour y passer la semaine avant la petite conférence à laquelle étaient conviés des représentans anglais et coloniaux.

Mrs Gaddesden avait lu dans plusieurs journaux les articles qui lui étaient consacrés et dans lesquels il était question de lui dans le milieu parlementaire comme d'un personnage de marque. Elle avait une grande impatience de le voir, et elle l'avait manifestée beaucoup plus qu'Élisabeth. Quel calme avait montré celle-ci dans ces derniers jours! circulant dans la maison, légère, silencieuse, et les yeux sourians comme quelqu'un qui ménage ses forces en se préparant à une ordalie.

Qu'allait-il arriver? Dans son impatience, Mrs Gaddesden ne pouvait conserver son calme qu'avec peine. Mais elle s'était bien gardée d'en dire un mot à Élisabeth. Dans une demi-heure, peut-être moins, il serait là. Un automobile avait été envoyé à la gare de la petite ville voisine, à quinze milles de là, pour attendre l'express. Dans le crépuscule ensoleillé, Mrs Gaddesden regardait autour d'elle, cherchant à s'imaginer quelle impression Martindale et ses habitans produiraient sur le nouveau venu.

La pièce où elle se tenait, pièce de grandeur moyenne, connue depuis la fin du XVIe siècle sous le nom de Salon Rouge, tendue de cuir de Cordoue repoussé, était remplie de choses rares et magnifiques, de cabinets d'ébène, de fines laques, des tapis orientaux les plus rares, de chaises sculptées et de luxueux sofas. De-ci de-là, disposés dans l'ombre avec sobriété, comme avec une sorte de dédain de tout étalage vulgaire, l'œil était frappé par le reflet de quelque objet en vieil argent, en cristal de roche ou en agate, bibelots collectionnés et mis là depuis cent cinquante

ans, — par un Gaddesden amateur, au goût rare, — et qui occupaient encore leurs places primitives. Un plafond de stuc à caissons portait une reproduction de la rose des Tudors. En face de Mrs Gaddesden, le mur était orné d'un miroir rond, dans lequel elle voyait se refléter son image, et d'un beau portrait d'homme, coiffé d'une toque de velours, sur fond vert, signé d'Holbein. Sur le manteau sculpté de la cheminée portant la date de 1586 resplendissait un des plus célèbres portraits de Romney : une jeune fille en noir avec laquelle Élisabeth Merton avait une curieuse ressemblance. Des chrysanthèmes blancs et jaunes jetaient une note gaie parmi toutes les richesses de la pièce, et la lumière de l'unique lampe auprès de laquelle Mrs Gaddesden s'était assise avec sa broderie, se mêlant à la lueur orangée qui pénétrait du dehors à travers les fenêtres ouvertes, ajoutait un effet de couleur harmonieux à la splendeur de cette pièce d'une extraordinaire beauté à laquelle avaient concouru le travail du temps et les efforts de douze générations.

Par la fenêtre, Mrs Gaddesden pouvait voir à sa droite et à sa gauche les ailes Nord et Sud de cette belle demeure, les grandes pelouses descendant vers les méandres de la rivière qui serpentait à travers le parc, l'église recouverte de lierre au milieu des arbres, les bois lointains et les cultures, enfin, à l'horizon, la ligne empourprée des montagnes. Tout comme dans l'intérieur de la pièce, le paysage s'estompait dans une harmonie parfaite sous une douce lumière. Pas une note discordante, pas une ligne heurtée,... la durée et la dignité, la richesse et la considération : Martindale exprimait tout cela. Les Gaddesden avaient dédaigneusement et par deux fois refusé la pairie. A leurs yeux, être M. Gaddesden de Martindale était suffisant; un duché n'y eût rien ajouté. Et le pays entier où ils étaient établis depuis des siècles partageait cette opinion. On avait même jusqu'à un certain point désapprouvé les succès financiers du père de Philippe. Il est vrai que les rentes des Gaddesden n'avaient cessé de diminuer; mais, quoique devenu commerçant, le comté ne voyait pas sans déplaisir l'intrusion du négoce sur le vénérable et traditionnel territoire de Martindale.

La petite lady qui était maintenant et qui resterait, jusqu'à la majorité et au mariage de Philippe, maîtresse de Martindale, était une délicate, douce et timide personne qui, sans avoir l'intelligence de sa fille, ne manquait pas de caractère. Dans son

for intérieur, elle s'était souvent trouvée gênée par la majesté de ce qui l'environnait. Lorsque Philippe se marierait, elle n'aurait aucune peine à se retirer dans le douaire, à la lisière du parc. En attendant, elle faisait de son mieux pour maintenir les anciens usages. Mais si quelquefois Martindale lui paraissait une lourde charge, si elle le trouvait trop ancien, trop grand, trop riche, trop parfait, quelle impression ferait-il sur un jeune Canadien venu de la Prairie et qui, jamais, n'avait foulé le sol de l'Angleterre?

. . . . . .

Soudain un bruit de pas dans le hall. La porte du salon fut ouverte par Philippe, et une troupe d'hommes entrèrent. L'un d'eux, aux fraîches couleurs, et aux cheveux gris, s'avançait en premier.

— Eh bien! Mrs Gaddesden; nous voici tous de retour, Philippe nous a fait passer une excellente journée!

Dans le groupe qui le suivait, le gérant de Martindale, deux petits propriétaires du voisinage, un homme bruyant au large front qui, malgré ses knickerbockers, était apparemment un clergyman, à en juger par sa cravate blanche, un adjudant de la garnison et deux jeunes gens de belle mine, anciens camarades de Philippe à Eton.

Élisabeth et Mariette entrèrent à leur tour, et une cousine des Gaddesden, une miss Lucas, se glissa à leur suite dans le salon. C'était une jolie jeune fille, vêtue d'une savante *demi-toilette* de mousseline blanche, et les jeunes chasseurs, Philippe à leur tête, formèrent immédiatement un cercle autour d'elle, comme des abeilles autour d'une fleur. Il était clair que Philippe faisait grande attention à elle, et, tandis qu'il riait, la taquinait et flirtait avec elle, il perdit successivement les couleurs momentanées que lui avait données l'exercice et devint fort pâle.

Mariette examinait les uns et les autres avec une curiosité à peine déguisée. C'était la troisième fois qu'il venait en Angleterre et il s'y sentait toujours en pays étranger. Ce personnage ainsi guêtré qu'il voyait là-bas était probablement un *pasteur*... Quel grotesque!... Et pourquoi cette jeune demoiselle était-elle en robe de soirée, tandis que lady Merton, qui avait ôté ses fourrures, se montrait dans le plus simple costume de « tweed? »

Le vieux monsieur au teint coloré à côté de Mrs Gaddesden

était, lui avait dit lady Merton, le lord lieutenant du comté et, au même instant, elle les présentait l'un à l'autre : « M. Mariette, Lord Waynflete. »

— Enchanté de vous voir, dit celui-ci avec affabilité, en tendant la main à Mariette. Quelle belle place le Canada est en train de prendre ! Je pense y envoyer mon troisième fils.

Mariette s'inclina.

— Il sera le bienvenu.

— Je crains qu'il n'ait pas assez de tête pour réussir ici,... — mais peut-être que dans un pays nouveau...

— Il pourra s'en passer?... Oui, c'est l'opinion générale, répliqua Mariette avec le plus grand sang-froid.

Lord Waynflete le considéra un moment avec surprise et retourna vers la maîtresse de la maison. Mariette rejoignit Élisabeth pour le thé. Celle-ci le nomma à la jeune fille en blanc, qui le regarda avec enthousiasme, et aussitôt laissa la bande de jeunes gens pour s'occuper de cet étranger à figure maigre et qui portait des lunettes.

— Vous êtes catholique, monsieur? lui demanda-t-elle avec vivacité. Combien je vous envie ! *J'adore* l'Oratoire de Saint-Philippe ! Lorsque nous sommes en ville, j'y vais toujours au Salut..., à moins que maman n'ait besoin de moi à la maison pour verser le thé. Connaissez-vous le cardinal C...?

Elle prononça le nom d'un cardinal archevêque de Westminster.

— Oui, mademoiselle, je le connais fort bien. Je viens de passer quelque temps chez lui.

Elle battit des mains, en s'écriant :

— Comme c'est intéressant ! Je le connais un peu. N'est-il pas gentil ?

— Non, dit Mariette résolument, il est magnifique ; c'est un saint, un savant..., tout ce qu'on voudra..., mais pas gentil.

La jeune fille fut d'abord un peu démontée, puis, furieuse, et après quelques minutes de conversation, elle revint vers les jeunes gens, tournant délibérément le dos à Mariette.

Il lança un regard à moitié contrit, à moitié ironique à Élisabeth, dont le visage exprimait l'amusement, et s'assit derrière elle dans un coin d'où il pouvait observer sans parler. Sa vive intelligence lui permettait de juger les gens au premier abord : les deux jeunes propriétaires ruraux qui se sentaient

gênés dans le salon de Mrs Gaddesden, embarrassés de leurs tasses à thé, et conversaient à voix basse jusqu'à ce qu'Élisabeth fût venue à leur secours et les eût, à leur grande satisfaction, appelés auprès d'elle ; le régisseur qui aidait lady Merton à recevoir et à servir le thé, Philippe et un autre jeune héritier, fils, comme il l'apprit, d'un pair du voisinage, qui flirtaient avec la jeune fille en blanc ; et un troisième jeune prétentieux étudiant d'Eton, qui montrait ostensiblement que les dames l'ennuyaient et se distrayait en fumant des cigarettes en compagnie de l'adjudant dans un coin éloigné. Enfin les regards du Canadien s'arrêtèrent sur le *pasteur*. Figure intelligente après tout ; froide, fine, avec une lueur de spiritualité. Bientôt Mariette, le pasteur, — dont le nom était Everett, — et Élisabeth entamèrent une conversation, et Mariette s'aperçut que, sous un air de bonhomie, Everett était aussi fin observateur que lui-même.

— Vous nous étudiez avec soin? dit Everett en souriant. Eh bien ! ce n'est pas facile de nous bien connaître.

— Seriez-vous une grande nation, si c'était facile?

— Peut-être non. L'Angleterre en ce moment est un palimpseste, l'écriture nouvelle recouvre partout l'ancienne. Cependant, le parchemin n'a pas changé, et la vieille écriture existe néanmoins, tandis que vous, *vous* écrivez sur un vélin tout neuf.

— Mais en nous inspirant du vieil idéal ! dit Mariette avec un éclair dans ses yeux noirs. L'Église,... l'État,... la Famille ! qu'il y a-t-il d'autre à écrire?

Les deux hommes se rapprochèrent et continuèrent une conversation animée. Élisabeth, seule pour un moment derrière la table à thé, entendait bourdonner à ses oreilles un murmure confus que dominait le rire joyeux du lord lieutenant, mais sa pensée tout entière était attentive à saisir le son d'une voix, le bruit d'un pas qu'elle attendait. A travers la pièce, ses yeux rencontrèrent ceux de sa mère, et elle comprit que son impatience était partagée.

. . . . . .

— Mère, voici M. Anderson !

Philippe entrait tout joyeux, escortant son hôte.

Le salon, qui était maintenant éclairé, aussi brillamment par la vive lumière des lampes que par la flamme du foyer, sembla rempli de monde aux regards éblouis d'Anderson. Il fut accueilli par une aimable dame aux cheveux gris qui ressem-

blait étonnamment à un visage qu'il connaissait, puis sa main serra celle d'Élisabeth. Ils échangèrent maints lieux communs sur son voyage, le nouvel automobile qui l'avait amené, la fraîcheur du soir. Mariette lui fit un amical signe de tête, puis il fut présenté à plusieurs hommes qui le saluèrent avec raideur et à une jeune fille, qui sourit négligemment sans cesser de s'occuper de Philippe penché sur le dos de sa chaise.

Élisabeth lui désigna un siège à côté d'elle et lui offrit du thé. Ils parlèrent un peu de Londres et de ses premières impressions, et entre temps il cherchait à retrouver dans la femme qui lui parlait celle qu'il avait quittée au Canada. Quelque chose était changé ! Cette personne réservée et plutôt froide n'était pas l'Élisabeth des Montagnes Rocheuses. Il l'observait, tandis qu'elle s'occupait de ses autres invités, il remarqua son air détaché et sa gaieté malicieuse en s'adressant aux jeunes gens, son ton amical avec le pasteur et l'aimable déférence qu'elle témoignait au lord lieutenant. Il semblait qu'elle était bien plus que sa mère la maîtresse de la maison, qu'elle en était l'âme, et que tout se rapportait à elle.

Il y eut quelque agitation dans le salon. Lord Waynflete demandait sa voiture.

— N'oubliez pas, chère lady, que vous inaugurez le nouvel Hôtel de Ville mercredi prochain, dit-il en s'approchant d'Élisabeth.

Elle haussa les épaules :

— Mais vous faites le discours !

— Pas du tout. Ce qu'ils désirent avant tout, c'est vous entendre. Et il y aura foule.

— Élisabeth n'est pas orateur pour deux sous ! dit Philippe avec une bienveillance toute fraternelle. N'est-ce pas, Lisa?

— Je ne peux pas le croire, dit lord Waynflete ; mais peu importe. Tout ce qu'on demande c'est qu'un Gaddesden dise quelque chose... Ah ! Mrs Gaddesden, comme le Romney est merveilleux ce soir !

Tourné vers la cheminée, les mains sur les hanches, il admirait la peinture bien éclairée.

— Est-ce une aïeule ? demanda Mariette à Élisabeth.

— Oui. Elle eut trois maris, et on la soupçonne d'avoir assassiné le quatrième, dit Élisabeth ironiquement.

— Quoi qu'il en soit, c'est une fort jolie femme, reprit lord

Waynflete. Et comme vous êtes sa vivante image, lady Merton, vous feriez mieux de n'en pas dire de mal. — Élisabeth prit part au rire qu'elle avait provoqué à ses dépens, et le vieux lord se tourna vers Anderson.

— Cette maison renferme des trésors, monsieur Anderson, et je vous engage à les examiner, car d'ici à quelques années, les radicaux nous auront tout enlevé. Vous êtes de Manitoba? Ah! vous n'êtes pas encore troublés par les socialistes ; mais vous en aurez... vous en aurez!... Ça pullule comme des rats dans du blé. Ils abattraient le vieux drapeau, s'ils le pouvaient. Mais vous nous aiderez à le maintenir flottant. Les colonies sont notre espoir, — nous comptons sur les colonies!...

Le beau vieillard leva la main dans un geste oratoire et promena un regard circulaire sur l'assistance comme un homme pour qui parler en public est une seconde nature. Anderson fit un geste d'assentiment, car on ne lui demandait pas de réponse. Mariette un peu en arrière observait l'orateur d'un air égayé et moqueur.

— Votre voiture est là, lord Waynflete, dit Philippe, mais je ne vois pas pourquoi vous vous en iriez.

— Mon cher ami, il faut que j'attrape le train de nuit. Il y a demain un débat des plus importans à la Chambre des lords.

Et, s'adressant poliment au Canadien : — Vous savez sans nul doute que nous avons une session d'automne. Avec ces gouvernemens radicaux, nous en aurons bientôt une chaque année.

— Quoi! l'*Education Bill* encore demain, dit Everett. Qu'allez-vous en faire?

Lord Waynflete toisa dédaigneusement son interlocuteur. Il n'approuvait pas beaucoup les ecclésiastiques sportsmen, et les opinions d'Everett étaient trop libérales pour lui plaire. Cependant il se laissa entraîner, et bientôt le salon retentit du bruit d'un vif débat sur quelques-uns des brûlans problèmes qui s'agitaient entre l'Église et l'opposition. Lord Waynflete cessa d'être simplement banal et courtois. Dans la discussion il fit preuve de beaucoup de finesse, de clairvoyance et d'intelligence politique. Type de l'Anglais aristocrate et de l'Anglican sincère, il traitait des sujets avec lesquels il était familiarisé depuis l'enfance avec une autorité et sur un ton que tous dans le salon, — sauf les deux Canadiens, — acceptaient sans contrôle. Il était véritablement le *leader* de ces gentilshommes propriétaires ruraux ou

soldats ; ils aimaient à l'entendre discourir, et il discourut jusqu'à ce que le son de la pendule l'interrompit soudain.

— Il faut que je parte. Oui, c'est l'*Église*, — l'*Église*, à laquelle nous devons penser, — l'*Église* pour laquelle nous devons combattre ! — Car,... que serait l'Angleterre sans l'*Église ?* — je vous le demande. Au revoir, — au revoir !

— Il parle de l'*Anglican Establishment*, murmura Mariette. Quel drôle de vieillard !

Le pasteur l'entendit, et, avec un clignement d'yeux, il lui proposa de visiter la fameuse bibliothèque de la maison.

Les invités se dispersèrent. Élisabeth elle-même avait accompagné lord Waynflete pour lui dire quelques mots au sujet de l'inauguration de l'Hôtel de Ville, et Anderson resta seul.

Il examina le salon, les tableaux, les boiseries, se dirigea vers la fenêtre entr'ouverte, regarda au dehors le crépuscule étoilé et le paysage baigné d'ombre. Il y avait des lumières dans l'église, illuminant les vitraux des fenêtres ogivales, et des corneilles volaient en tournant au-dessus de la vieille tour.

Tandis qu'il restait là, debout, à contempler, l'adjudant rentra pour chercher son chapeau.

— Tout cela est bien vieux, n'est-ce pas? dit-il avec courtoisie en voyant que l'étranger admirait la vue. Il faut espérer que Philippe le gardera bien.

— Il paraît l'aimer beaucoup.

— Oh, oui ! mais il faut être quelqu'un, avoir les reins solides pour garder cela. Ils ont d'ailleurs assez d'argent, ils sont tous riches, et ils se marient richement.

Anderson murmura quelque chose d'inintelligible, et le jeune homme s'éloigna.

. . . . . .

Un peu plus tard, Élisabeth et Anderson étaient assis dans le Salon Rouge. Mrs Gaddesden, après avoir adressé quelques mots insignifians au nouvel arrivant, était sortie, prétextant des lettres à écrire. La jeune fille en blanc, très entourée dans le hall, flirtait tout à son aise. Philippe aurait bien voulu être du jeu; mais sa mère, effrayée de sa pâleur et de la fatigue causée par la chasse, l'avait obligé à prendre un bain chaud et à se reposer avant le dîner. De telle sorte qu'Élisabeth et Anderson étaient seuls.

Élisabeth restée avec Anderson ne savait comment diriger la

conversation. Elle était sous le poids d'une oppression qu'elle ne pouvait vaincre. Les lettres qu'il lui avait adressées avant de s'embarquer au Canada étaient écrites avec le naturel et l'abandon de la franche amitié, mais sans que le mot d'amour s'y trouvât jamais. Quel changement le contact du sol anglais, la vue de Martindale avaient-ils donc opéré en lui? Il parlait volontiers de la première partie de sa mission, de la cordialité qu'il avait trouvée chez les hommes d'État anglais et de ses impressions la première fois qu'il avait assisté à une séance de la Chambre des Communes. Mais ses manières étaient contraintes. Ce qu'il disait aurait pu s'adresser à n'importe qui et, plus il parlait, plus Élisabeth se sentait paralysée. Elle devenait de plus en plus pâle. Cette antique demeure avec ses splendeurs et ses trésors, tout cet entourage du passé semblait s'effondrer sur eux et les engloutir. Elle s'était fait un plaisir d'enfant, — mêlé cependant de quelque appréhension, — à l'idée de montrer à Anderson sa vieille maison qu'elle aimait et tous ses souvenirs de famille. Et, maintenant, elle se rendait compte tout simplement des obstacles que la fortune et la race mettaient entre eux. Son enthousiasme naturel qui avait pris son libre essor au Canada était ici comme un fleuve endigué qui disparaît dans un gouffre souterrain. Il avait été facile au Canada de jeter un défi au Vieux Monde, d'échapper à tous ses appels, à toutes ses exigences, au sort enfin que jette un vieux milieu sur tous ceux qui y sont nés.

— Je ne resterai pas plus d'un mois ici, disait Anderson, parce que je suis attendu à Ottawa.

Il lui donna des détails sur une nouvelle affaire dont il s'occupait : la mise en valeur d'une vaste région de la Peace River, au nord d'Edmonton. Il lui conta son voyage du mois d'août à travers ce beau pays, lui décrivant ses fleuves superbes, ses forêts et ses lacs merveilleux, ses colons isolés qui attendaient qu'un gouvernement secourable et non tyrannique vînt les aider à poser les premiers jalons de la civilisation, établissant des communications par bateaux ou par chemins de fer entre leurs *settlements* ou encourageant de nouveaux colons à exploiter la fertilité de la terre.

Et tandis qu'il parlait, elle le revit soudain redevenir lui-même, l'Anderson qui avait voyagé avec elle à travers la Prairie; l'Anderson dont les regards avaient plongé dans ses yeux à la Roger's Pass. Il semblait vieilli et amaigri, il avait quelques

cheveux blancs, et les traces de souffrance et de fatigue qu'on remarquait en lui étaient comme la patine que le temps apporte à quelque bel édifice. La maturité était venue sans que la force fût diminuée.

Et toujours pas un mot sentimental ou même d'intimité, rien qui répondît au cri de son âme.

Quand vint l'heure de s'habiller pour le dîner, elle le conduisit au delà du hall, à l'escalier intérieur dont la fameuse rampe, d'une extrême finesse, était un des premiers travaux de ferronnerie exécutés en Angleterre, puis à l'étage supérieur à travers des corridors sans fin, vieux et obscurs, mais encombrés de portraits et de meubles anciens. Anderson regardait autour de lui avec étonnement.

— Quelle admirable demeure!

— Trop ancienne! dit Élisabeth avec vivacité, puis se reprenant : Pourtant nous l'aimons ainsi, et nous n'avons pas l'impression d'étouffement que vous devez éprouver.

Il sourit sans répondre.

— Avouez que vous étouffez,... depuis que vous êtes en Angleterre?

Il respira longuement, rejetant sa tête en arrière, d'un geste qui amusa Élisabeth et les fit rire tous deux.

— C'est vous-même qui m'avez averti que tout cela me paraîtrait petit. De si petits champs, — de si petites rivières, — de si petits voyages! Et ces villes immenses les unes sur les autres! Ne vous sentez-vous pas écrasée?

— Vous avez déjà le mal du pays!

— Non, non... protesta-t-il. — Mais ses yeux démentaient ses paroles. Et le cœur d'Élisabeth se serrait de plus en plus.

De nouveaux invités vinrent passer le dimanche. Deux hommes politiques, un journaliste, un poète, quelques dames, un jeune lord S..., qui venait d'hériter d'un des plus anciens marquisats d'Angleterre...

Élisabeth avait choisi ses hôtes de telle sorte qu'Anderson y pût trouver quelque plaisir, et celui-ci ne démentit pas la haute idée qu'elle avait de lui. Il s'exprimait bien et avec modestie; et depuis quelque temps la société anglaise s'est montrée si sympathique envers le Canada et les Canadiens, que malgré l'ignorance colossale que manifestaient souvent les invités de

Mrs Gaddesden au sujet du Dominion, il ne régnait aucune froideur dans la réunion. Lord S... confondait le Lac Supérieur avec le Lac Ontario et était persuadé que le Mackenzie passait à Ottawa. Mais il fut assez bon pour dire qu'il aimerait beaucoup mieux aller au Canada que dans ces « assommans pays étrangers. » Comme il était un beau et bon garçon, Anderson le traita comme il avait traité Philippe au Lac Louise, et dans l'après-midi du dimanche, il parla de sport et de grande chasse, de telle sorte qu'il eut le plus grand succès au fumoir.

Malheureusement, Philippe n'était pas là pour l'entendre. Surmené par la chasse, il avait pris un refroidissement, le docteur avait été appelé, et Mrs Gaddesden ne pensait guère à ses hôtes du dimanche. Élisabeth fut un peu réconfortée en voyant que, dans le courant de la journée, Anderson retrouvait, sans y prendre garde, la même familiarité amicale qu'au Canada, tenant compagnie à Philippe, l'égayant et le plaisantant, le décidant à suivre les conseils du docteur, encourageant sa mère, apportant à tous aide et soutien et faisant sur chacun, à Martindale, la même impression qu'Élisabeth avait éprouvée, cinq mois auparavant, dans l'hôtel des Montagnes Rocheuses.

Dès le dimanche soir, l'hostilité et la défiance de Mrs Gaddesden avaient fait place à une véritable sympathie, et, avec ses façons timides et embarrassées, elle le pria de faire un tour de promenade avec elle. Alors, au grand étonnement de son compagnon, elle lui ouvrit son cœur et lui confia ses inquiétudes au sujet de son fils, dont la santé, les imprudences et l'entêtement à imiter, dans sa manière de vivre, les hommes bien portans causaient à sa fille et à elle les plus vives alarmes. Anderson plaignait sincèrement la pauvre mère, et il était lui-même réellement préoccupé de Philippe, dont l'état lui semblait avoir considérablement empiré depuis son voyage au Canada. Sa sollicitude et l'intérêt qu'il lui témoignait allèrent droit au cœur de Mrs Gaddesden.

Comme ils revenaient à la maison, elle reprit vivement, ne pensant qu'à son fils dans son égoïsme maternel : — Notre jeune homme a besoin d'une consultation. Nous irons à Londres la semaine prochaine passer quelque temps avant Noël. J'espère que nous vous y trouverons.

— Oui, dit Anderson lentement et d'une voix troublée, après un moment d'hésitation ; oui, j'y serai encore à ce moment.

Mrs Gaddesden se souvint alors avec un nouvel émoi qu'il était un autre sujet d'inquiétude. Aucune allusion n'avait été faite à Élisabeth. Et elle se consola vite en songeant que le pauvre garçon devait savoir maintenant combien son espoir était vain. Il n'y avait aucun motif de ne pas l'accueillir comme un véritable ami de la famille, aussi bien de Philippe et d'Élisabeth que d'elle-même.

. . . . . .

Cette nuit-là, entre minuit et une heure, Mrs Gaddesden fut éveillée par sa femme de chambre. Philippe avait besoin d'un certain médicament qui, pensait-il, était dans la chambre de sa mère. Celle-ci passa en hâte une robe de chambre et fit de vaines recherches. Elle pensa qu'Élisabeth se souviendrait peut-être de l'endroit où on l'avait mis, et elle se précipita chez elle. Lady Merton occupait à l'extrémité du corridor une chambre et un boudoir dans lequel Mrs Gaddesden pénétra aussi doucement que possible pour ne pas effrayer sa fille.

A peine était-elle entrée et eut-elle fermé la porte derrière elle, guidée par la lueur encore vacillante du foyer, qu'un bruit venant de l'autre chambre l'arrêta.

Élisabeth? — Élisabeth souffrait?

Mrs Gaddesden resta clouée sur place par la surprise et l'angoisse. Élisabeth sanglotait? Une seule fois, Mrs Gaddesden avait entendu de semblables plaintes, c'était la nuit où la nouvelle de la mort de Francis Merton était arrivée à Martindale, et la mère attribuait les pleurs de sa fille encore plus au regret de ce que son jeune mari aurait pu être pour elle qu'à ce qu'il avait été réellement. Élisabeth était sensible à la pitié, et tout autre noble sentiment l'émouvait facilement. Mais ce désespoir caché, ce violent chagrin!...

Dans son saisissement, Mrs Gaddesden était incapable de faire un mouvement, et ses larmes débordantes roulaient sur ses joues. Toute sorte de conjectures assaillaient son esprit. Qu'est-ce qui pouvait encore attrister son Élisabeth si tendre, si éprouvée? Enfin, elle sortit sans bruit de la pièce et, après avoir fait quelques pas dans le couloir pour retrouver son sang-froid, elle revint frapper craintivement à la porte de sa fille, qui parut, le visage à peine distinct à la lueur du feu sous la masse épaisse de ses cheveux bruns.

XIV

Quelques jours plus tard, les Gaddesden étaient à Londres. Installé dans une maison de Portman Square, Philippe allait plus mal et était en proie à un sombre découragement qui déchirait le cœur de sa mère. Elle en attribuait la cause au caprice qu'il avait éprouvé pour Alice Lucas, la jeune fille qui avait inutilement essayé d'attirer l'attention de Mariette, sans qu'il cherchât à la rencontrer, car il fuyait au contraire toute société, sauf celle d'Anderson. Tout un étage à la maison de Portman Square avait été affecté à son usage. On essayait divers traitemens et, dès qu'il serait en état de supporter le voyage, sa mère devait l'emmener dans le Midi. Pour le moment, il ne prenait de plaisir qu'à recevoir les visites d'Anderson. Or ces visites n'étaient pas fréquentes, car le travail imposé aux membres de la conférence était considérable, et, les séances terminées, ils devaient encore consacrer beaucoup de temps à leur correspondance et aux interviews. Quand, le matin de bonne heure, avant que le travail de la journée ne commençât, ou bien à l'heure qui précède le dîner et quelquefois même assez tard dans la soirée, Anderson venait bavarder avec le jeune malade, il ne manquait pas de descendre quelques instans dans le salon; et toujours son cœur battait plus vite lorsqu'il cherchait à découvrir dans l'ombre de la grande pièce si une seule ou si deux personnes s'y tenaient. Invariablement, il y trouvait la discrète petite Mrs Gaddesden, vêtue d'une robe de dentelle à traîne, assise en l'attendant, avec une broderie sur les genoux : et lorsqu'il apparaissait, elle se levait avec empressement pour aller au-devant de lui semant sur son passage ses soies, ses ciseaux, son mouchoir. Cette scène se répétait chaque jour immuablement suivie des mêmes excuses embarrassées; elle devint caractéristique pour Anderson. La vieille dame agissait sous l'impulsion du moment sans faire attention à ce qu'elle jetait par terre. Mais l'impulsion était cordiale et les excuses sincères.

Philippe était ici, comme au Canada, le prétexte des relations assidues avec Anderson. Sa faiblesse et les exigences qui en résultaient avaient attaché le Canadien à leur char, à Londres comme dans les Montagnes Rocheuses, — *mutatis mutandis*. Une semaine n'était pas encore écoulée que Mrs Gaddesden

était entièrement sous sa dépendance, simplement parce que sa société plaisait à Philippe, qui témoignait toujours sa joie de le voir. Elle était torturée entre le souvenir des sanglots d'Élisabeth et son parti bien arrêté de faire tout ce que désirait Philippe, fût-ce l'impossible. Les fils doivent passer avant les filles, telle a été la philosophie des mères depuis l'origine du monde. Elle se désespérait à la pensée qu'Élisabeth avait pu donner son cœur, et elle s'accordait avec Philippe à trouver que ce mariage n'était ni convenable, ni même acceptable. Elle eût souhaité, autant pour Élisabeth que par égard pour la famille, tenir à distance cet impossible prétendant; mais il était là comme implanté dans leur existence, et de plus en plus elle contribuait elle-même par ses faibles efforts à l'y implanter plus encore. Elle tentait parfois de s'en expliquer avec Philippe, mais Philippe ne voulait rien entendre. Ce n'était pas seulement la force physique et morale émanant d'Anderson qui apportait un stimulant à cette débile existence, mais aussi l'éloignement maladif manifesté par Philippe pour ses occupations et ses amis qui assuraient à Anderson une autorité si prépondérante, qu'il en était lui-même troublé et embarrassé. Si ce n'avait été pour Philippe, Portman Square ne l'eût vu que rarement. Élisabeth en avait la cruelle certitude, quoique sa mère ne s'en doutât que vaguement. Mais si le maladif engouement de Philippe pour son nouvel ami primait tout, c'est que, sans se l'avouer, et surtout sans l'exprimer, chacun gardait au fond du cœur le même pressentiment, la même redoutable crainte.

Et cet engouement d'un malade, hélas! était surtout de l'égoïsme! Philippe avait quelque chose de cette intuition rapide, qui rendait Élisabeth si charmante, et qui était chez elle la source des émotions les plus nobles. La première fois que Delaine avait fait allusion à un attachement entre Anderson et sa sœur, mille impressions fugitives que Philippe avait lui-même éprouvées lui avaient permis de vérifier l'exactitude du fait, et n'avaient fait qu'augmenter sa colère. Et, plus tard, lorsque Anderson lui avait dit : « Un homme qui a mon histoire ne demandera pas votre sœur en mariage. » Philippe avait parfaitement compris que, sans « son histoire, » la demande eût été faite. Il n'ignorait donc pas qu'Anderson, — si déraisonnable et si présomptueux que cela fût, — était épris d'Élisabeth. Et ses propres observations l'avaient

éclairé sur les sentimens d'Élisabeth. C'était vraiment surprenant, et il souhaitait, comme il le disait à sa mère, que « tout cela fût bientôt fini; » mais, fini ou non, il ne pouvait se passer d'Anderson, puisque Anderson était là. Il les réunissait constamment sans se soucier des conséquences, confiant dans la parole d'Anderson et incapable de résister à un impérieux besoin de réconfort et de distraction.

Les jours se succédaient, jours si remplis d'émotions pour Élisabeth qu'elle ne pouvait les combattre que par un effort de volonté et beaucoup d'empire sur elle-même. Philippe s'intéressait à tous les commérages mondains; sa mère et sa sœur les lui rapportaient du dehors. Élisabeth, pour lui plaire, allait donc dans le monde comme à l'ordinaire et cachait le trouble de son cœur du mieux qu'elle pouvait. Dans les milieux mondains et même politiques, elle s'occupait beaucoup d'Anderson et de Mariette. Elle avait de l'influence et elle en usait. Les deux amis virent s'ouvrir toutes les portes, même les plus fermées, et furent entraînés dans la société de Londres comme dans un courant de sympathie. Mariette, malgré tout, restait un spectateur sceptique et courtois, mais dédaigneux de toutes les avances qui lui étaient faites directement ou indirectement par les Anglais.

« Vos coutumes, pensait-il, ne sont pas les nôtres, votre idéal n'est pas le mien. Plaise à Dieu qu'il ne le devienne jamais! semblait-il dire constamment, mais nous sommes comme des bœufs attelés sous le même joug et creusant le même sillon. De grâce, pas d'effusion! mais pas non plus de mauvais vouloir! Loyaux? Autant que vous le serez vous-mêmes. Ah oui! suffisamment! — aussi longtemps que vous n'exigerez pas que notre loyauté nous soit nuisible. Ne soyez pas assez fous pour espérer que nous prenions grand intérêt à votre impérialisme... Mais nous marchons droit... Laissez-nous tranquilles,... et tout ira bien. »

Telles étaient les impressions que trahissait l'attitude du sympathique, original et ironique Mariette. Londres tombe généralement dans les bras de ceux qui la raillent, et Mariette, avec son catholicisme militant et son dédain de ce qui constitue notre suprême idéal, devint à la mode. Quant à Anderson, son contact avec les ministres et les hommes d'affaires n'avait fait que développer en lui ses qualités naturelles d'homme d'action. Là où l'inébranlable confiance d'une société fondée sur l'idée protestante irritait profondément Mariette, Anderson trouvait

au contraire le terrain propice à l'éclosion de toutes les forces de son intelligence. Il fut à la hauteur de sa tâche et donna l'impression d'un homme d'avenir aux personnages d'élite qu'intéressaient les relations entre l'Angleterre et le Canada. Et comme il arrivait souvent qu'Élisabeth et lui fussent invités à la même table, elle constatait, avec une satisfaction mêlée de tristesse, les transformations qu'une plus large expérience apportait en lui. Et même sa tragique histoire ne faisait qu'ajouter à la sympathie générale qu'il inspirait. Les mères qui ne pensaient pas qu'il pût être un parti pour leur fille, racontaient, à voix basse, sa malheureuse origine, tout en se montrant les plus empressées à l'inviter à dîner.

Durant ce temps, l'existence n'était pour Élisabeth qu'un long débat, qui parfois la laissait, le soir, exténuée et sans ressort. Ce n'était plus une souffrance de même nature que celle qu'elle avait éprouvée à leur première rencontre à Martindale, quand elle avait vu ses vagues espoirs et sa tendresse si longtemps contenue se briser contre sa mâle et inflexible volonté. Elle le comprenait mieux, toute femme aimée ne devine-t-elle pas, en dépit de tous les déguisemens, l'amour dont elle est l'objet? Avec aucune autre femme, il n'avait le ton et l'expression qu'il avait en lui parlant, et dans le silence des heures d'insomnie, elle évoquait le souvenir de leur conversation à l'hôtel de Glacier, de l'aveu de son amour comme aussi de sa résistance à toute idée d'un mariage possible.

Oui, il l'aimait, et le soin même qu'il mettait à fuir les occasions de continuer, de reprendre ou d'augmenter l'intimité d'autrefois était la preuve la plus éloquente de cet amour. De plus, il avait les meilleures raisons de penser qu'elle aussi l'aimait, comme elle s'en rendait passionnément compte, et que, sans les obstacles qui s'étaient mis entre eux, il avait cause gagnée. Mais tout de même, l'avenir était encore obscur.

Élisabeth reconnaissait à de nombreux signes que la profonde humiliation infligée à l'orgueil d'Anderson à Sicamous, l'avait blessé au cœur. D'autres pouvaient oublier; lui se souvenait. En outre, le sentiment de sa responsabilité, — partielle tout au moins, — dans les fautes et la dégradation de son père, dont il lui avait parlé à Glacier, s'était profondément ancré en lui. Sa mélancolie et son pessimisme s'en étaient accrus, et l'inclinaient à repousser toute jouissance personnelle pour se consacrer

exclusivement aux intérêts publics et aux responsabilités qui s'y rattachent.

Et ces dispositions s'étaient, sans doute, encore développées, par la constatation de la place que tenaient les Gaddesden dans la société anglaise. Il n'osait et ne voulait pas demander à une femme appartenant à cette élite, maintenant qu'il comprenait de quels privilèges cette élite jouit, d'y renoncer en échange de ce qu'il pouvait lui offrir. Il se savait aimé de ce cœur généreux, et ne voulait pas faire appel à sa générosité. Il avait l'intention arrêtée de disparaître aussi promptement que possible et de ne plus se mêler à la vie de lady Merton, avec l'espoir chevaleresque qu'elle se marierait dans « son monde, » et l'oublierait. En fait, il subissait une torture morale capable de l'amener à sacrifier son amour, comme il avait déjà voulu se sacrifier lui-même pour racheter les fautes de son père, et cela au risque d'en faire souffrir Elisabeth autant que lui-même.

Élisabeth avait plus ou moins deviné tout cela, et elle se demandait comment elle pourrait sortir de cette situation. En même temps qu'elle jugeait Anderson digne d'obtenir sa main, s'il le voulait, elle se persuadait que, pour vaincre sa résistance, elle devait prendre sur elle de lui donner une preuve de son attachement en faisant appel à son amour à lui. Une femme connaît son pouvoir. Élisabeth était parfois tentée de tout brusquer et, en provoquant cette passion qu'elle devinait, de l'amener, qu'il le voulût ou non, à ses pieds.

Mais elle hésitait. Elle redoutait d'assumer la responsabilité de leur avenir à tous deux.

Pouvait-elle s'engager ainsi pour la vie entière sans faiblesse et sans regrets?

Elle envisagea froidement le tableau de la vie anglaise avec son luxe compliqué, l'accumulation dans un espace restreint de tous les raffinemens qui flattent l'âme ou les sens, la place considérable qu'elle s'est acquise dans la civilisation européenne, où l'art et la littérature sont semblables à des fleuves qui ont leurs sources dans les profondeurs insondables de la vie. Serait-elle capable, elle, dont chaque fibre vibrait sous l'influence de l'atmosphère ambiante, elle qui, jusqu'alors, — sauf en de courts momens de révolte, — avait été si heureuse et avait tant joui de tout ce qui l'entourait, pourrait-elle s'y arracher, laisser tout cela derrière elle et se conformer à une vie si différente sans

perdre de sa personnalité tout ce qui fait la valeur d'un être humain ?

Elle s'était déjà posé cette question presque dans les mêmes termes à l'ombre des Montagnes Rocheuses ; mais la résoudre à Londres lui paraissait autrement difficile et angoissant. N'était-ce pas en quelque sorte le problème de la femme moderne, jalouse, — comme ne le fut jamais la femme dans l'histoire du monde, — de sa propre individualité? Si Élisabeth, dans l'idéale pureté de ses sentimens exaltés, se préoccupait de cela, c'était surtout dans l'intérêt de celui qu'elle aimait, qui ne pouvait et ne devait éprouver aucune déception en l'épousant.

Au commencement de décembre, elle avait été conviée à un dîner, dans une des plus grandes maisons de Londres. Anderson y assistait aussi. C'était dans une salle fameuse par sa décoration due entièrement au pinceau de Van Dyck que ce dîner avait eu lieu, et il réunissait ce qui ne se peut rencontrer qu'à Londres, puisqu'en Angleterre seulement on trouve une société à la fois assez homogène et assez indépendante pour en fournir les élémens. Dans cette maison aussi, les meilleures traditions de l'ancien régime prévalaient encore, et ses réunions rappelaient, grâce aux efforts persistans de la maîtresse de maison, les beaux jours de Holland-House et de lady Palmerston. A ses petits dîners, qui étaient l'objet de bien des ambitions mondaines, elle n'admettait que des gens qui avaient une valeur personnelle. Les Ducs n'y étaient pas plus appréciés que d'autres, mais comme la plupart des « vingt-huit » étaient alliés à cette famille, et que certains ducs sont agréables, ils y étaient conviés à leur tour. Les membres du Cabinet, les vice-rois, les ambassadeurs, se rencontraient avec les gens de lettres et les hommes d'affaires ; quelque chose du vieux temps persistait réellement dans ces réunions. Il ne suffisait pas d'« être en vue » pour recevoir une invitation, même si l'on passait pour « amusant. » La maîtresse de maison, grande et belle personne d'aspect juvénile, de vive intelligence, douée d'ailleurs d'une extraordinaire expérience de la vie, créait autour d'elle une atmosphère à l'image de sa propre personnalité, à la fois dédaigneuse et enthousiaste ; froide et passionnément éprise de toutes les choses intellectuelles. Dans ce milieu d'élite et d'émulation, chacun donnait la mesure de lui-même. La conversation y était intéressante, mais ni le violoniste en vogue, ni la plus brillante

étoile de la danse n'y servaient d'intermèdes. Et si les toilettes et les bijoux des femmes représentaient l'excès du luxe d'une somptueuse capitale, il arrivait parfois qu'une petite jeune fille, en robe défraîchie, captivât tous les regards par son entrain et son charme. Élisabeth, vêtue de blanc et parée de riches joyaux qui lui venaient de sa mère, avait été placée entre le maître de la maison et un ex-vice-roi des Indes. Anderson, de l'autre côté de la table, pouvait juger de son animation et des hommages dont elle était l'objet. Ceux qui la connaissaient de longue date s'accordaient à penser que, si elle avait toujours été d'un commerce charmant, lady Merton, par suite d'une cause inconnue, était encore d'une beauté plus rayonnante! Quels changemens s'étaient opérés dans ses traits délicats? Sa finesse et sa réserve étaient les mêmes, mais comme animées par une flamme intérieure.

Élisabeth rivalisait avec le vice-roi, qui était un fort brillant causeur accoutumé à être adulé par les femmes. Elle ne le flatta pas, et il en fut réduit à faire lui-même les avances qu'il attendait généralement des autres.

Ce succès attira sur elle l'attention de plusieurs personnes voisines d'Anderson. Cet ex-vice-roi était célibataire et l'un des grands « partis » du moment. Que pouvait-on souhaiter de mieux que de voir lady Merton l'emporter sur d'innombrables intrigantes?

Après dîner, Élisabeth attendait Anderson dans la splendide galerie de l'étage supérieur où les invités à la soirée commençaient d'affluer, tandis que l'orchestre se faisait entendre. A son arrivée, elle joua comme à l'ordinaire son rôle de fée protectrice, le présentant aux uns et aux autres, appelant l'intérêt sur lui et sur sa mission, quand elle pensait que cela pouvait lui être utile. On savait qu'elle l'avait connu au Canada et qu'il avait été secourable à son pauvre frère malade. On n'en cherchait pas plus long, car l'idée qu'elle avait des raisons personnelles de s'intéresser à lui ne fût venue à personne.

— Je me sauve, dit Anderson en s'approchant d'elle, j'ai promis à Philippe d'aller le voir, et demain, je crains d'être trop occupé.

Puis il ajouta que, d'après ses dernières informations, la conférence se terminerait plus tôt qu'il ne l'avait supposé, et que, devant retourner à Ottawa sans délai pour faire son rapport

au ministère canadien, il avait l'après-midi même arrêté son passage sur le prochain paquebot.

Il se troublait tout en parlant, tandis qu'Élisabeth ne voyait, n'entendait que lui, tout en constatant l'émotion qu'il ne parvenait pas à dissimuler.

Elle lui répondit avec beaucoup de calme qu'elle ne tarderait pas à le rejoindre à Portman Square, et il partit. Peu de minutes après, lady Merton prenait congé et apparaissait dans la galerie circulaire qui court le long du beau hall à l'italienne au centre de l'hôtel. Des centaines d'invités étaient penchés sur la balustrade de la galerie pour voir le va-et-vient des hôtes sur l'escalier de marbre.

— Quelle jolie créature! dit un vieux général, en regardant la légère silhouette de la jeune femme. Vous savez qu'elle est des Gaddesden de Martindale. Comment reste-t-elle veuve?

Tandis qu'elle descendait de marche en marche comme en un rêve, les yeux fixés sur la foule qui remplissait cette artistique demeure, Élisabeth ressentait le dernier choc qui, dans l'esprit, met fin tout à coup à de longs et obscurs débats.

Un instant elle contempla la scène animée qui se déroulait sous ses yeux, l'éclat de la lumière électrique, les tapisseries des murs, l'élégance des hommes et des femmes : puis tout s'effaça et devant elle reparurent la prairie, la terre verdoyante et sans limite dans un mirage de soleil et d'eau; les blanches fermes dispersées çà et là et, au-dessus, l'immense dôme céleste parsemé de légères bandes de nuages accusant la profondeur de l'azur que fermait à l'horizon une ligne de pics neigeux. Son âme prenait son essor, elle croyait sentir sur ses joues le vent frais de la prairie, et les battemens plus rapides de son cœur répondaient à l'appel de cette terre lointaine, — patrie d'Anderson, — à sa vie plus simple, à sa destinée inconnue.

Pourtant, elle ne renonçait à aucune de ses vieilles habitudes pas plus qu'à la fidélité à sa patrie. Pour l'ancienne et pour la nouvelle, elle se sentait le même amour filial. Mais comment tout cela finirait-il, elle ne s'en rendait pas compte exactement. Elle savait seulement qu'elle ne redoutait plus rien; que sa volonté était formelle et que, si les événemens et George Anderson s'y prêtaient, elle partagerait sa vie.

. . . . . .

. . . . . .

Au bas de l'escalier, le visage maigre de Mariette avec ses lunettes la tira de son rêve. Il venait d'arriver.

— Comment! vous partez d'aussi bonne heure? lui dit-il d'un ton de reproche.

— Il faut que je voie Philippe avant qu'il ne se couche.

— Anderson aussi manifestait la même intention.

— Oui, répondit vaguement Élisabeth, se sentant rougir sous le regard fixé sur elle.

— Connaissez-vous ses projets? reprit Mariette en l'attirant à l'écart à l'abri d'un massif de fleurs. Nous partons la semaine prochaine. Vous avez été, madame, notre bon ange, notre providence. Vous l'a-t-il dit? Tout de même, « ma collègue, » vous m'avez un peu désappointé.

Le regard d'Élisabeth évitait celui de son interlocuteur, qui continua:

— Nous nous sommes mis d'accord à Glacier, n'est-il pas vrai? sur ce qu'il était utile de faire pour notre ami. Ne le niez pas. Je vous l'ai exposé, et vous avez consenti. En ce qui me concerne, je suis certain d'avoir fait tout ce qui dépendait de moi. Et vous, madame?

Il se tenait près d'elle, les poings sur les hanches, dans la posture d'un don Quichotte. Élisabeth, jouant de l'éventail, lui riposta en riant :

— Bonsoir, inquisiteur!

— Bonsoir, mais encore un mot. Anderson a réussi à Londres, vos hommes politiques parlent bien de lui. Il sera le champion de l'Angleterre, de l'Empire britannique, ce que je ne serai jamais, mais à la condition qu'il soit heureux et que le feu dont il brûle soit alimenté... Ne pensez-vous pas qu'il y ait là un devoir patriotique à remplir? — Et Mariette lui donna une énergique poignée de main en la regardant de son air fin et narquois; mais soudain son visage prit cette expression de gravité et d'autorité si caractéristiques du penseur et du croyant qui, jusque dans ses gestes et dans toute son attitude, reste, naturellement, le confesseur, le directeur, puisqu'il envisage toutes choses *sub specie æternitatis*. Élisabeth, à ces paroles, rougit, puis pâlit et ne répondit que par une légère pression de ses doigts dans la main qui retenait la sienne. L'ex-vice-roi, resplendissant sous les insignes de l'Ordre de la Jarretière, traversait le hall. Il aperçut Élisabeth, s'approcha d'elle avec empressement, réclamant le

privilège de la conduire à sa voiture. Mariette, après les avoir vus s'éloigner, monta l'escalier en souriant.

En route, la jeune femme se sentit prise d'inquiétude au sujet de son frère. — Comment s'occupait-elle autant d'elle-même, alors que Philippe était malade et en danger? Comment accueillerait-il la nouvelle du départ précipité d'Anderson?

Dès son retour, elle apprit du maître d'hôtel assoupi que Mrs Gaddesden était dans le salon, et que M. Anderson était encore avec M. Philippe à l'étage supérieur. En la voyant entrer, Mrs Gaddesden accourut au-devant d'elle en gémissant:

— Oh! Lisa! Lisa!

Effrayée, Élisabeth la prit dans ses bras.

— Est-il plus malade, mère?

— Non. Du moins, Barnett m'affirme que l'état n'a pas empiré; mais il s'est mis dans la tête aujourd'hui qu'il ne guérira pas. Il me l'a dit aussitôt après votre départ. Barnett n'a pas réussi à le rassurer, et il a fait demander maître Robson.

Robson était le notaire de la famille. Les deux femmes se regardèrent, pâles de désespoir. Elles atteignaient à cet instant où, en face de la gravité de la maladie, les illusions de l'affection s'envolent, tandis qu'apparaît l'inexorable.

— Il aura le cœur brisé, si M. Anderson s'en va, murmura la pauvre mère. Je ne voulais pas qu'il montât chez Philippe ce soir; mais Philippe a entendu son coup de sonnette et l'a envoyé chercher.

Elles s'assirent l'une près de l'autre, la main dans la main, veillant et écoutant. Mrs Gaddesden, dans ses lamentations, murmurait des mots entrecoupés sur cette maladie qui lui semblait avoir élevé comme un mur infranchissable entre le passé et le présent. Élisabeth l'écoutait. Dans la demi-obscurité de la pièce, les diamans de sa coiffure et les reflets du satin de sa robe brillaient dans l'ombre, tandis que ses larmes coulaient silencieusement sur ses joues. Un pas se fit entendre, et Anderson entra.

— Il désire vous voir, dit-il à Élisabeth, et je crois qu'il faut que vous montiez.

Un jet de lumière électrique l'éclaira et laissa voir son air sombre et sa violente émotion.

— C'est votre départ qui le désespère? demanda Élisabeth en tremblant.

Anderson, sans répondre à sa question, répéta avec insistance :

— Il faut que vous montiez, — mais!... je ne le crois pas plus mal.

Élisabeth s'éloigna précipitamment, et Anderson s'assit près de Mrs Gaddesden pour causer avec elle.

. . . . . .

Philippe, lorsque sa sœur entra dans sa chambre, était assis dans un fauteuil près du feu. Son aspect était effrayant. Il était si maigre et, quoique si jeune d'apparence, si semblable à quelqu'un que la mort va frapper, que sa sœur, terrifiée, courut à lui.

— Philippe, mon cheri! Mon très cher Philippe, pourquoi m'appelez-vous? pourquoi n'êtes-vous pas endormi?

Elle l'embrassa sur le front, et prit sa main qu'elle caressait avec tendresse contre son visage.

— Je ne suis pas endormi, parce que j'ai réfléchi à un grand nombre de choses, dit le jeune homme avec fermeté. Asseyez-vous près de moi, je vous prie, Élisabeth. Depuis quelque temps, je sais à quoi m'en tenir sur mon état, et ce soir, j'ai forcé Barnett à l'avouer. Je n'en avais rien dit ni à vous, ni à mère; enfin, en deux mots, Lisa, je ne guérirai pas. C'est une folie de le croire... Mon cœur est détraqué.... et je vais mourir.

Elle protesta en pleurant, mais avec impatience il lui demanda de conserver son calme.

— J'ai quelque chose à vous dire,... quelque chose d'important. Ne vous en froissez pas, Élisabeth... Je ne guérirai pas, je vous le dis et, si je ne suis pas majeur, cependant je remplace mon père. Je suis le chef de la famille, et j'ai le devoir de penser à vous et à mère, n'est-ce pas?

Le contraste entre le ton d'autorité, — l'écho des pensées ancestrales et instinctives qui l'agitaient, — et la faiblesse du pauvre enfant était tragique. Il continua sans vouloir être consolé.

— Eh bien! j'ai un grand tourment dont je ne voulais pas vous parler non plus qu'à maman, avant d'avoir bien réfléchi; mais, maintenant qu'Anderson vient de me dire tout à coup que son départ est décidé, regardez-moi, Élisabeth! J'ai parlé à Anderson. Vous savez qu'il vous adore?

Élisabeth fit un violent effort pour se contenir et, rapprochant son visage de celui de son frère, dit simplement :

— Oui, mon cher Philippe, je le sais.

— Et savez-vous aussi qu'il m'a promis de ne pas demander votre main?

— Non pas précisément, répondit Élisabeth avec surprise; mais je m'en suis doutée.

— Eh bien! il l'a promis, repartit Philippe avec force. Je lui avais dit tout ce que j'en pensais là-bas dans les Montagnes Rocheuses, et il l'a parfaitement compris. Et je suis certain qu'il n'en aurait jamais dit un mot sans mon autorisation. Aujourd'hui... j'ai changé d'avis.

Élisabeth, malgré ses larmes, ne put retenir un sourire. Avec quel dédain amusé n'aurait-elle pas accueilli cette allusion à la *patria potestas* sortant de la bouche d'un frère bien portant! Son pauvre Philippe!

— Mon pauvre chéri! Qu'avez-vous dit à M. Anderson?

— Je lui ai dit,... et il hésita,... Je lui ai dit,... enfin ça ne fait rien,... il sait ce que je pense de lui. Peut-être que si je l'avais connu plus tôt, c'eût été différent. Mais il ne s'agit pas de ça; il s'agit de vous et de lui, car, vous le savez, Élisabeth, vous êtes joliment emballée aussi!

Élisabeth appuya sa tête sur son frère sans répondre. Il reprit :

— Je lui ai dit aussi que j'ai changé d'avis, que j'espère bien qu'il vous demandera en mariage; que je sais qu'il vous plaît, mais qu'il ne doit pas songer à vous emmener au Canada; que c'est une folie à laquelle il ne faudrait pas penser... Il faut qu'il s'installe ici. Vous avez beaucoup d'argent, et quand je ne serai plus là, vous en aurez encore plus. Naturellement, Martindale sera à d'autres, mais je suis sûr qu'Anderson aura soin de mère autant que vous-même.

Il y eut un silence,... puis Élisabeth murmura :

— Et qu'a-t-il répondu?

— Il a refusé! s'écria le jeune homme en s'agitant avec colère.

Élisabeth releva la tête; un éclair de joie illuminait son visage.

— Et qu'attendiez-vous d'autre, mon cher Philippe?

— J'attendais qu'il eût le sens commun! dit le pauvre garçon. Comment peut-il demander à une femme comme vous d'aller vivre avec lui dans la Prairie! Est-ce assez ridicule! Il peut

entrer dans la politique anglaise,... s'il lui faut de la politique, mais pourquoi ne se contenterait-il pas de votre fortune pour vivre?... tout le monde fait ça!

— Avez-vous bien compris ce que vous exigiez de lui, Philippe?

— Certainement, je l'ai compris. Et pourquoi pas?... Qu'est-ce que le Canada comparé à l'Angleterre?... En voilà un qui a de la chance!... Il peut devenir ce qu'il voudra ici! J'aimerais mieux être balayeur des rues en Angleterre que...

— Philippe, mon enfant chéri! reposez-vous, couchez-vous, implora sa mère en entrant dans la chambre de son pas léger et précipité. Il va être une heure! Élisabeth ne devrait pas vous faire parler ainsi.

Elle lui souriait, le menaçant du doigt, s'efforçant de lui cacher son émotion; mais son fils lui demanda vivement:

— Est-ce qu'Anderson est parti, maman?

— Non, répondit Mrs Gaddesden en hésitant; mais il n'a pas besoin de vous parler ce soir, Philippe, et ne le demande pas.

— Dites-lui de monter, répondit Philippe impérieusement. Je veux leur parler à tous deux.

Mrs Gaddesden protesta en vain. La mère et la fille, bouleversées, se consultèrent du regard. Enfin, Élisabeth dit à son frère:

— J'appellerai M. Anderson, Philippe; mais, si nous vous prouvons que ce que vous demandez est impossible, vous nous promettrez de vous coucher tranquillement et d'essayer de dormir. Cela brise le cœur de maman de vous voir vous exciter ainsi.

Philippe fit un signe de tête. Ses joues étaient empourprées par la fièvre, et ses mains s'agitaient nerveusement dans l'effort qu'il faisait pour se contenir.

Élisabeth descendit quelques marches et appela Anderson, qui sortit du salon en toute hâte et la vit, toute pâle et très calme, penchée sur la rampe.

— Voulez-vous remonter un moment près de Philippe? lui dit-elle, et elle ajouta avec grâce: — Il m'a dit ce qu'il vous a proposé.

Anderson était en proie à une émotion si violente qu'il ne put dire un mot... Il saisit la main d'Élisabeth et y posa ses lèvres.

Elle lui sourit: — Tout s'arrangera! — et elle ajouta en soupirant: — Mais mon pauvre Philippe!

Ils revinrent auprès du jeune malade qui s'écria despotiquement:

— George, je désirais vous revoir pour vous convaincre... Il n'y a pas de temps à perdre. Vous savez ce que chacun sait, que je vais de plus en plus mal,... et tout reste en suspens; c'est mon devoir de décider...

Élisabeth l'interrompit.

— Mon pauvre chéri!

Elle était appuyée sur la chaise de son frère, et Anderson, près de la cheminée, regardait d'un autre côté. L'intimité ou plutôt ce qu'avait de solennel cette chambre de malade à cette heure avancée de la nuit pénétrait Élisabeth d'une émotion qui, si profonde qu'elle fût, la délivrait d'un amer souci.

— Mon Philippe chéri, ce n'est pas à M. Anderson de vous répondre, mais à moi. S'il abandonnait son pays, pour être plus heureux, ou même par amour, je ne pourrais l'épouser, car je ne l'aimerais plus.

Anderson se retourna, toujours silencieux. Elle était venue se placer entre lui et Philippe. Sa jeunesse, sa toilette et ses diamans s'alliaient étrangement avec la passion exaltée qu'exprimaient ses yeux brillans et sa voix résolue.

— Et vous le savez, Philippe, j'aime George Anderson!

Anderson saisit la main qu'elle lui abandonna en souriant, et elle poursuivit:

— Je l'aime, à cause de son dévouement à son pays, où je l'ai vu pour la première fois, où je l'ai connu parmi ses compatriotes! Non! cher Philippe, il se doit au Canada, à cette grande nation qui se fonde. Sa destinée est là, personne ne peut l'y remplacer, et ni vous ni moi ne devons l'en détourner. — Les regards du frère et de la sœur se croisèrent. Elle continua d'un ton moins sérieux: — Et comme ni vous ni moi ne pourrions réussir à l'en détourner, il est inutile d'en parler.

Philippe, l'air soucieux, portait ses regards de l'un à l'autre.

Ils restèrent tous silencieux quelques instans. Alors, le jeune homme parut reconnaître que ses efforts avaient été inutiles, et quoique sa faiblesse lui interdît de les renouveler, il résista au désir de sa mère de mettre fin à la scène.

— Tout ça est très bien, Lisa, dit-il enfin; mais, qu'est-ce que vous allez faire?

Élisabeth retira sa main de celle d'Anderson.

— Ce que je vais faire? Attendre! tout simplement. En disant ces mots, ses lèvres tremblaient et, pour cacher son émoi, elle s'assit de nouveau dans la petite chaise basse auprès de son frère, en se couvrant le visage des deux mains.

— Attendre? répéta Philippe dédaigneusement. Attendre quoi?

— Attendre, jusqu'à ce que vous et maman vous soyez de mon avis; et plus faiblement, elle ajouta : — Jusqu'à ce que M. Anderson...

La voix lui manqua. Anderson, immobile et penché vers elle, restait attentif à chacun de ses gestes, à chacune de ses paroles.

— Jusqu'à ce que M. Anderson, reprit-elle enfin, soit,... eh bien!... soit... assez brave pour se fier à une femme!... et, mon Dieu! — puis, perdant tout son calme et, le rire alternant avec ses larmes, — ... soit assez habile pour lui épargner de le demander en mariage de cette abominable façon!

Elle se leva d'un bond. Anderson eût voulu la prendre dans ses bras, mais, d'un regard étincelant, elle l'arrêta au moment où il s'approchait d'elle. La pauvre Mrs Gaddesden gémit :

— Lisa! Vous ne nous quitterez pas!

— Jamais! mère chérie, à moins que vous ne me renvoyiez, ou que vous ne vouliez venir avec moi. Et maintenant, ne croyez-vous pas, mon bien cher Philippe, que vous pourriez nous permettre d'aller nous coucher? Vous n'êtes pas aussi malade que vous le dites, vous savez, et, mère et moi, nous partirons bientôt avec vous dans le Midi.

Elle s'approcha de lui et l'embrassa sur le front. Philippe s'était radouci; l'excitation et la mélancolie qui l'animaient tout d'abord avaient fait place à une sorte de satisfaction enfantine et même d'espièglerie; il oublia la majesté de son rôle, et son esprit léger et changeant suivit un autre cours.

— Élisabeth, savez-vous que vous vous êtes jetée à la tête d'Anderson?

— Si je l'ai fait, c'est votre faute!

— Mais il n'a pas dit oui.

Avant qu'Anderson pût protester, Philippe reprit triomphalement :

— Il ne peut pas dire oui, tant que je ne lui aurai pas rendu sa parole!... Eh bien! George, je vous la rends; mais à une condition: c'est que vous retardiez d'une semaine votre départ, et que vous reveniez aussitôt que vous pourrez. Et, pardieu! je pense que vous me devez bien cela.

Anderson acquiesça en souriant.

— Et maintenant que vous en avez fini avec votre assommante Conférence, vous pourrez venir me voir, et parler affaires avec moi demain, après-demain, tous les jours, n'est-ce pas, Élisabeth? Quand vous serez mon beau-frère, je vous laisserai avec plaisir vous débrouiller à ma place avec ces vieux abrutis d'hommes de loi, et, dès maintenant, ça va m'être joliment commode.

Il s'enfonça dans son fauteuil avec un long soupir, et ses paupières se fermèrent. Chacun comprit qu'il avait fait allusion à son testament. Mrs Gaddesden, consternée, le visage tout bouleversé, l'embrassa. Élisabeth prit le bras de sa mère et l'emmena, tandis qu'Anderson sonnait le domestique.

Peu d'instans après, ayant laissé Philippe tout remonté et beaucoup mieux, Anderson descendit l'escalier sombre.

Sur le seuil du salon, une forme blanche se dessinait... Alors la passion d'Anderson si longtemps contenue et combattue, reprit tout son empire. Il s'élança vers elle. Elle recula, la respiration lui manquait, et, dans l'obscurité de la pièce solitaire, elle tomba dans ses bras.

Sous l'ivresse de cette étreinte, tout se confondit et se transforma. Les hésitations, les doutes, tout ce qui pesait sur sa volonté, les tristesses et les humiliations du passé, les hésitations et les difficultés du présent, tout cela fut rejeté au loin comme indigne de la femme aimée. Elle lui confiait son sort et, hardiment et loyalement, il acceptait la tâche. Il avait refusé l'apanage qui lui était offert parce qu'il s'était voué à la grandeur de sa patrie. Elle l'aimait pour ce dévouement; il n'avait donc qu'à y persister pour mériter et garder le don qu'elle lui faisait. Il devait oublier toutes les inégalités sociales qui les séparaient. Ce qu'elle lui avait donné, elle l'avait supplié de le prendre. Et maintenant qu'il l'avait accepté, elle s'appuyait sur lui comme une faible femme, et elle constatait, dans son joyeux émoi, qu'il ne s'excusait plus de son amour ou des tristesses passées et qu'il consentait enfin à devenir son époux et le maître de sa vie!

ÉPILOGUE

Quelques mois après ces événemens, sur un lac d'une région du centre des Montagnes Rocheuses septentrionales jusqu'alors inconnue, si ce n'est de quelque trappeur indien et, — dans une très petite étendue, — de quelques explorateurs blancs, le soleil éclairait un bateau monté par deux personnes, Anderson et Élisabeth. Il y avait à peine vingt-quatre heures qu'ils étaient arrivés en ce lieu à la suite d'une longue expédition pour laquelle il avait fallu deux guides *voyageurs* métis, seize chevaux et tout l'attirail nécessaire au campement. Aucun être civilisé n'avait auparavant foulé les étroites rives du lac; seul, quelque chasseur indien à travers la marche des siècles avait peut-être contemplé la magnificence du spectacle qu'offraient ces forêts et ces eaux, ces pics et ces rochers, ce mélange de soleil et d'ombre, l'horreur de leurs tempêtes et les charmes de leurs étés.

Maintenant Anderson et Élisabeth étaient là! — premiers envahisseurs d'une nature inviolée, premiers pionniers d'une longue suite de voyageurs et d'admirateurs.

Tout ce jour d'été ensoleillé s'était passé en pirogue à explorer sur la vaste nappe d'eau les vertes baies, à s'avancer très loin au fond d'une anse merveilleuse et sinueuse, qui semblait se perdre elle-même dans l'entaille d'une superbe montagne boisée, dont les glaciers plongeaient et les cascades cristallines se précipitaient dans l'onde étincelante. Ils se dirigeaient lentement vers le petit promontoire où leurs deux guides avaient dressé deux tentes blanches, d'où la fumée d'un feu montait dans l'air du soir.

Le coucher du soleil embrasait les cimes dentelées et neigeuses qui fermaient le lac vers l'Est. Le rose du ciel se reflétait dans le lac, marbré çà et là par les nuances lumineuses brunes ou les bleus glacés de l'eau, tandis que, dans ses plus grandes profondeurs, parmi les ondoiemens de rayons colorés, on distinguait la froide et brillante image des neiges éternelles et des forêts déclives qui semblaient glisser dans l'infini. On entendait dans l'air quelques chants d'oiseaux, — le cri de l'engoulevent d'Amérique; au loin sur le lac, un vol épais de canards sauvages formant une ligne noire contre la pâle bande du ciel, s'élevait au-dessus de l'embouchure d'une rivière garnie de roseaux.

Anderson et Élisabeth étaient arrivés maintenant tout près du bord dans un endroit où la foudre et les orages avaient ravagé les pins en laissant une échancrure où le soleil pouvait pénétrer. Élisabeth, dans l'enchantement, désignait les couches de fraisiers sauvages qui rougissaient les pentes émaillées de myrtilles et d'asters pourpres ou bleus. Cette solitude était pleine de vie. Au loin, on apercevait surgissant au-dessus du lac paisible les andouillers d'un élan qui nageait. Anderson explorait le bord du lac avec sa jumelle, il indiquait les troncs d'arbres arrachés qui décelaient le passage des ours bruns ou gris; il reconnaissait aussi les empreintes du lynx ou du renard sur le sable jaune et dru.

Comme ils dépassaient une petite crique, ils découvrirent un groupe de daims qui étaient descendus se désaltérer.

Leur approche ne les troubla pas; ils relevèrent la tête, qui se détacha dans la lumière rouge, et peut-être parce qu'ils voyaient l'homme pour la première fois, ils ne prirent pas la fuite. Anderson arrêta la barque, — et tous deux contemplèrent avec ravissement leur corps léger, la noblesse de leur encolure, le sable brillant à leurs pieds, l'eau brune au premier plan, la forêt à l'arrière.

Élisabeth poussa un joyeux soupir et se retourna de nouveau pour contempler la gloire mourante du lac, et les nuages orageux entassés au-dessus de la forêt.

— Où sommes-nous exactement? dit-elle. Relevez le point!

— Nous sommes à environ 70 milles au Nord de la principale ligne du C. P. R., et environ 30 ou 40 milles de la ligne projetée du Grand-Tronc, dit Anderson. Hâtez-vous, chérie, de donner un nom à votre lac!... car beaucoup nous suivront.

Élisabeth le nomma : — *Lac George*, — à cause de son mari, car n'était-ce pas son sens de la topographie, son habileté à se reconnaître au milieu des ingénieuses complications d'une vingtaine de renseignemens indiens, qui les avaient conduits à la fin sur les hauteurs du Pisgah où sa splendeur d'argent avait été découverte pour la première fois? Mais ce nom fut immédiatement repoussé par Anderson : il déclara que, puisqu'un autre lac George, fameux et historique, existait déjà sur le continent Américain, il était préférable que cette magnifique nappe d'eau, qui plus tard serait fréquemment visitée, reçût la dénomination de *Lac Élisabeth;* ainsi se trouvaient réalisées les ambitions

qu'Élisabeth avait tout d'abord exprimées à Philippe aux premiers jours de leur voyage au Canada.

Hélas! — pauvre Philippe! La robe de serge noire d'Élisabeth et le ruban noir de son chapeau blanc étaient les signes extérieurs de la douleur qu'elle gardait au plus profond de son cœur affligé. Après ses fiançailles avec Anderson, son frère avait vécu quatre mois, restant toujours, en dépit de l'optimisme des médecins, sous cette obsession de sa mort prochaine qui avait déterminé son changement soudain d'attitude envers son ami canadien. Au mois de janvier, Anderson les avait rejoints à Bordighiera et, là, après plusieurs alternatives d'espoir et de crainte, une brusque attaque de pneumonie avait tranché prématurément le fil de cette vie à peine commencée. Quelques semaines plus tard, sur les instances de Mrs Gaddesden, qui s'était installée à Gênes près d'une sœur cadette à laquelle elle était tendrement attachée, le mariage eut lieu en toute intimité, et Élisabeth, très triste et fort pâle, avait été emmenée par son mari dans quelques villes italiennes qui lui étaient chères et où depuis longtemps elle avait éprouvé chaque année de vifs enchantemens. A Rome, à Florence, à Venise, elle avait dû nécessairement faire violence à son chagrin, quand ce n'eût été que pour montrer aux yeux novices et pénétrans d'Anderson ce qu'il y avait à voir et pour répondre à ses remarques inattendues. Il contemplait dans un respectueux silence Bellini et Tintoret,... mais les progrès industriels du Nord de l'Italie, les grèves des *braccianti* dans les plaines du centre, la misère de la Sicile et du Sud, c'étaient là tout autant de problèmes dans lesquels il se plongea bientôt profondément; il apprenait l'italien afin de les mieux comprendre.

Puis ils retournèrent auprès de Mrs Gaddesden, et allèrent remettre Martindale à son nouveau possesseur. Car le domaine revenait à un cousin. La mère douce et inoffensive de Philippe se déchargea sans regret de ce splendide fardeau et se dirigea vers la petite maison basse où croissait la mousse à côté de Bassenthwaite Lake, pour y pleurer son fils unique. L'épanouissement de la vie d'Élisabeth, ses lettres et surtout la perspective de ses visites, étaient les seuls motifs de courage et de résignation qui lui restassent. L'affection de Philippe pour Anderson, la mort de son fils dans les bras du jeune homme, le lui avaient encore rendu plus cher, et, en mars, elle s'était séparée d'Élisabeth

et de son mari en leur promettant formellement qu'elle irait chez eux à l'automne et passerait l'hiver au Canada.

C'est alors qu'Anderson et Élisabeth étaient partis en toute hâte vers l'Ouest pour s'occuper des élections générales. Anderson fut élu, et pendant deux ou trois mois passés à Ottawa, il initia Élisabeth à la politique canadienne, à ses principaux intérêts, à ses jeunes espoirs nationaux : même après Londres et même pour une Londonienne, ces questions offraient un intérêt d'actualité et même de poésie, qui l'attachait à la vie simple de la capitale naissante du Dominion. Mais par-dessus tout, c'était à l'Ouest qu'allaient leurs préférences et, lorsque le Parlement fut en vacances au commencement de juillet, ils s'empressèrent de fuir vers les bâtimens de leur ferme qui s'élevaient sur un des affluens du Saskatchewan. En attendant que la maison fût en état et avant les labours d'automne, ils étaient partis pour les Montagnes Rocheuses, afin de satisfaire un ardent désir d'Élisabeth : aller, au delà des sentiers battus, surprendre l'inconnu. C'était là qu'elle demandait de passer leur lune de miel. Jamais plus ils ne pourraient réaliser un pareil projet, absorbés comme ils le seraient bientôt par les occupations et les exigences de la vie.

Après un mois de voyage d'aventure au delà de tout pays civilisé, ils se trouvaient au cœur même de la région sauvage de Manitou ou Grand Esprit, et le teint blanc et rose d'Élisabeth, l'éclat de ses yeux montraient assez combien le charme du dieu avait opéré...

Le soir était venu. Le frugal repas, préparé par un des deux Indiens métis, et dévoré joyeusement en commun parmi les lits d'orchis et d'astragales, fut bientôt achevé, et les deux époux reprirent leur barque pour aller encore au large du lac, — car les bords en étaient trop boisés pour être praticables à pied, — afin d'attendre le lever de lune sur cette terre mystérieuse.

Et tandis qu'ils voguaient ainsi, la main dans la main, parlant peu, mais rêvant beaucoup, — les secrètes pensées d'Anderson évoquaient l'année écoulée et l'incroyable fortune qui lui avait donné Élisabeth.

Il ressentait encore par momons les profondes atteintes de son pessimisme et de son ancienne tristesse. Pourrait-il la

rendre heureuse? Dans l'intimité du mariage, il se rendit parfaitement compte de tout ce qui avait contribué à former cette âme subtile et délicate : les influences d'une culture et d'une tradition qu'il avait ignorées jusque-là, mais que son amour pour Élisabeth lui avait fait comprendre. Il se sentait, à beaucoup d'égards, inférieur à elle, et il passait par de cruelles perplexités lorsqu'il lui semblait qu'il était inévitable qu'elle dût se fatiguer de lui. Mais lorsque ces pensées l'assombrissaient, son caractère viril réagissait bientôt. Patriotisme et passion, — un orgueil profond et simple, — l'arrêtaient et combattaient son doute. Elle était encore supérieure à l'idée qu'il s'était faite d'elle. Sa sauvegarde et celle d'Élisabeth, c'est qu'elle avait l'âme poétique! Elle avait vu dès le commencement le Canada et Anderson à la lumière de son imagination; et cette lumière ne lui ferait plus jamais défaut, car elle provenait de la loyauté et de l'ardeur de sa nature même; ainsi, Élisabeth se représentait un monde selon son idéal : le Canada et Anderson suffisaient à remplir sa vie morale.

Tout cela, il le comprenait non sans quelque crainte, il l'en remerciait en lui témoignant plus d'adoration et en devenant moins pessimiste. Par amour d'elle, il était prêt à faire mille choses auxquelles il n'avait jamais songé, — lisant, s'informant et observant, élargissant sans cesse le cercle de son expérience. Car si le Nouveau Monde personnifié par Anderson agissait sur Élisabeth, — l'Europe, grâce à Élisabeth, exerçait une action sur lui. Et ainsi, leurs deux vies se pénétraient, et cette assimilation même les rendait aptes à comprendre bien des choses!

Il semblait que la lumière d'or ne pût mourir sur ce lac, quoique le solstice d'été fût déjà depuis longtemps passé. La lune flottait maintenant au milieu des eaux et, en regardant glisser sa lumière changeante sur les pics de neige septentrionaux, Élisabeth et Anderson parlaient des immenses régions inexplorées, là-bas, au fond des lacs et des vallées qui ne figuraient sur aucun plan, des rivières qui, depuis le commencement des âges, n'avaient déployé que pour les cieux leur solennelle beauté ; ils parlaient encore de cette activité spontanée, de ce tumulte de vies humaines, — prospecteurs, terrassiers, *lumbermen* qu'on commençait à entendre le long de l'étroite bande

de terres défrichées par où la nouvelle ligne du Grand-Trunk Pacific allait percer bientôt les solitudes, ajoutant un autre anneau à la chaîne des mondes. Plus avant encore vers le Nord se porta leur imagination, franchissant solitude après solitude, désert après désert, — jusqu'à ce qu'elle atteignît le Yukon et s'arrêtât sur l'homme, le chercheur d'or, dominant maintenant une terre hostile et redoutable qui avait vaincu, torturé et asservi des milliers d'êtres avant d'être domptée à son tour.

Enfin, — par un retour heureux, — leur pensée revint aux prairies, à leur immensité féconde, au *rush* qui entraîne les peuples de l'Est au Sud.

— Lorsque nous serons vieux, dit Élisabeth en glissant sa main dans celle d'Anderson, peut-être notre courage nous abandonnera-t-il? A l'heure présente, rien ne m'effraie de l'immensité de ce mystère. Je sens en quelque sorte une force insolente, surhumaine!... comme si moi,... oui, moi-même, je pouvais conduire une charrue, moissonner le blé, descendre les rapides, « attraper les bouquetins par les cornes et envoyer ma lance jusque dans le soleil! »

— Avec cette main-là? dit Anderson, en regardant avec un sourire la petite main qu'il tenait dans la sienne.

Mais Élisabeth n'y fit aucune attention ; seulement, elle glissa son autre main, comme elle avait fait la première, dans celles d'Anderson.

— Mais cependant, lorsque viendront la faiblesse et la fin, tout cela n'apparaîtra-t-il pas terrible pour moi? Subitement... ne désirerais-je pas ardemment être dans quelque vieux, vieux coin d'Angleterre ou d'Italie, et sentir tout près de moi des murs clos, de petites pièces obscures, de chères rues étouffantes et familières que des milliers et des milliers de pieds ont foulées avant moi?

Anderson lui souriait. Il avait dirigé leur barque dans une anse verte tapissée d'une étroite prairie entre l'eau et la forêt. Ils amarrèrent leur bateau, et Anderson trouva un banc de mousse sous un grand pin dont la foudre, lors d'un récent orage, avait arraché une grande branche, laissant sur le tronc saignant une profonde blessure.

Élisabeth se blottit contre lui. Anderson, le bras autour de sa taille, tout grisé par le charme de sa svelte beauté qui captivait son cœur, répondait à son étreinte avec l'ardeur simple et naturelle de la jeunesse. Les lieux communs de la passion, —

ses folles promesses, — sa confiance aveugle, sa joie tremblante, est-il d'autre voie où puisse cheminer l'amour? Élisabeth et Anderson s'y engagèrent comme tant d'autres avant eux.

Six mois après, par un clair soir d'hiver, Élisabeth était debout dans le salon de la ferme de Saskatchewan. Elle regardait au dehors l'immense étendue de neige gisant en couches molles sous un pâle ciel verdâtre où les nuages du crépuscule commençaient à s'amonceler. Le pays au-dessous d'elle dévalait abruptement vers une large rivière gelée sur laquelle marchait pesamment un attelage de chevaux traînant une voiture. La chaleur montait en vapeurs légères autour des corps des chevaux et des hommes. Sur une route conduisant à la rivière glissait un traîneau dont les sonnettes tintaient dans l'air calme et pur. A gauche, les immenses granges de la plantation et, plus loin, les vastes étables basses avec un groupe de *Shorthorns* et d'*Herefords* debout devant la porte ouverte. Le regard se posait agréablement sur la blancheur de la neige, les tons orangés ou écarlates des bouquets d'arbres, sur une note de rouge cramoisi çà et là, sur les roseaux languissans pointant à travers la neige ou sur le délicat arrière-plan de quelques arbres plus élevés, — la « ceinture de protection » de la ferme, — qui se dressaient sombres et élancés dans l'azur.

Dans le salon crépitait un grand feu de bois, qui répandait sa clarté sur les murs blancs, décorés d'estampes, de gravures; ces objets familiers restaient encore les compagnons d'Élisabeth au cœur même de la prairie comme ils l'avaient été à Martindale. Cette pièce, la simplicité même, était cependant pleine de charme avec sa bure bleue, ses sièges vert pâle et ses tapisseries. A l'extrémité de ce salon, un rideau à demi relevé laissait voir la salle à manger où le feu pétillait aussi, avec une grande table dressée pour le thé, son parquet nu de bois poli et quelques gravures sur les murs.

La voiture qu'Élisabeth avait vue sur la rivière approchait de l'habitation. L'homme qui la conduisait, un robuste garçon aux beaux cheveux blonds, souleva son chapeau en la voyant à la fenêtre. Elle répondit à son salut en souriant. C'était Édouard Tyson, un des deux mécaniciens qui l'avaient conduite ainsi que Philippe dans le Kicking Horse Pass. L'autre aussi, son com-

pagnon, était là au milieu des bestiaux élevés dans la ferme. Ils étaient devenus les régisseurs et les associés d'Anderson dans sa ferme de douze cents acres, dont 300 seulement avaient été défrichés. Le reste était encore la prairie vierge où pâturaient en grand nombre des chevaux et des bêtes à cornes. Les deux hommes de North Country avaient tout organisé pendant les absences d'Anderson au Parlement, et étaient aussi résolus que lui-même à en faire une ferme modèle, centre de science expérimentale et de progrès pour un district encore éloigné et peu peuplé. Un des deux frères était marié et vivait dans une petite maison de bois, sorte d'annexe qui s'appuyait au corps principal de la ferme. L'autre était à la tête du « bothy, » — ou maison meublée pour les hommes à gages, — un grand bâtiment bas dont l'on pouvait apercevoir, au delà des étables, les riantes fenêtres garnies de rideaux blancs.

Tandis qu'elle regardait la blancheur infinie du paysage de la ferme, au-dessus duquel les nuages du coucher du soleil se superposaient maintenant en des lignes rouge et or s'élevant par rapides degrés au faîte de la splendeur et s'entr'ouvrant pour laisser voir un ciel plus lointain et d'un bleu immaculé, Élisabeth pensait tristement que bientôt leur vie dans la plantation prendrait fin. Ils devaient être la semaine suivante à Ottawa, pour l'ouverture de la session ; Anderson avait de nombreux projets parlementaires ; d'importans travaux pour la province avaient été entrepris par lui et, dans le travail général de la politique du Dominion, il allait se trouver entraîné à y prendre une part active. Mais tout ce temps-là, sa pensée et celle d'Élisabeth appartiendraient à la terre et aux problèmes qu'elle fait naître : le vrai Canada, le Canada captivant était dans les solitudes. Pour Anderson qui, pendant de si longues années, en qualité d'explorateur ou d'ingénieur, s'était mesuré avec la Nature, opposant à ses forces sa volonté dans une lutte farouche et simple, les fastidieuses et lentes méthodes de la politique moderne n'étaient pas faciles à s'assimiler. Il devait les apprendre ; il les apprenait ; et l'avenir lui réservait probablement un grand rôle politique. Mais, malgré tout, il revenait toujours avec joie à sa plantation de Saskatchewan, et il la quittait à contre-cœur.

— Si seulement je n'étais pas si riche ! pensait Élisabeth avec un cuisant regret. Chose véritablement étrange ! dans ce pays de fortunes rapides, quoique modestes encore, avec toute

sa richesse, la jeune Anglaise regardait souvent d'un œil d'envie ses voisins, qui s'étaient élevés par leur labeur dans le pays même; qui avaient acheté le droit de cité au Canada par de rudes travaux poursuivis et des privations subies pendant des années. Il lui semblait quelquefois qu'elle était plutôt la bru que la fille de ce cher pays nouveau, en dépit des sentimens de tendresse qu'elle lui portait.

Et cependant, l'argent avait joué là son rôle habituel. Il avait permis à Anderson de se lancer dans l'exploitation de cette immense ferme de près de deux milles acres, d'y entreprendre les meilleurs travaux sur une base d'association à bénéfice, de parquer des troupeaux de magnifiques bestiaux dans ces prairies, de faire l'élevage de chevaux et d'établir sur les confins e la plantation une grande fruiterie, qui constituait déjà une attraction pour les colons. L'argent avait encore permis à Élisabeth de donner une aide efficace à la jeune Université de Strathcona, qui était juste sur la frontière de l'Alberta même et lui permettrait peut-être de fonder dans la propre capitale de leur province, à Regina, une école normale primaire pour les apprentis de fermes, — garçons et filles, exacte reproduction, dans l'Ouest, du collège de Sainte-Anne, — ce merveilleux établissement pour la pratique de tous les arts utiles dont une généreuse initiative a doté la province de Québec. Elle avait le projet d'installer en pleine campagne un hôpital, — assurément bien nécessaire, — pour la petite ville de Donaldminster, et dans lequel les épaves de cette grande armée d'émigrans qui affluaient dans le pays pourraient trouver asile.

Son cœur était vraiment plein de projets charitables. Au milieu de cette communauté naissante, la jeune femme, malgré sa richesse et sa haute éducation, se préoccupait, avant tout, de l'existence matérielle dans ces fermes dispersées; elle songeait au dur travail des femmes, aux gais enfans aux joues roses. Son ambition était de vivre parmi eux, de se faire aimer,... d'inspirer la confiance,... de se rendre utile.

En attendant, sa maison était comme « un temple de paix laborieuse. » Élisabeth était une femme de la prairie comme ses voisines. Il est vrai qu'elle avait amené avec elle du Cumberland un des jardiniers de Martindale avec sa jeune femme et sa sœur, et les deux femmes de North Country se partageaient avec leur maîtresse l'ouvrage de la maison jusqu'à ce qu'Anderson trouvât

quelqu'un d'autre pour remplacer le mari dans l'exploitation d'une partie de sa propriété. Il régnait dans la ferme une atmosphère d'amicale égalité. Élisabeth, qui avait été elle-même quelques semaines à Sainte-Anne, — pour faire son éducation de ménagère, — se faisait gloire de sa laiterie, de son pain, de ses volailles. On aurait pu la voir, par cet après-midi d'hiver, dans sa robe noire, avec son tablier blanc et sa capeline, se glisser dans la cuisine derrière la salle à manger, préparer au four la cuisson des petits pains écossais, surveiller la préparation du dîner, serrant les provisions et bavardant avec les deux femmes aux yeux clairs qui l'aimaient et ne l'auraient laissée pour rien au monde abuser de ses forces!

A présent, elle était à la fenêtre, guettant la venue d'Anderson.

La route de Donaldminster à Battleford passait devant la maison au milieu de la plantation. Elle y voyait s'avancer lentement une voiture couverte traînée par de misérables chevaux, à l'arrière de laquelle était empilé ce qui composait le mobilier. A l'avant, un homme courbé était assis, et l'on pouvait entrevoir dans l'obscurité de la voiture une autre forme humaine. Tout cet ensemble donnait une grande impression de pauvreté et d'infortune, et Élisabeth le considérait avec intérêt.

Tout à coup la voiture s'arrêta brusquement devant la barrière de la ferme, et l'homme en descendit avec difficulté, les membres évidemment engourdis par le froid.

Élisabeth attrapa un manteau de fourrure et courut à la porte.

— Pourriez-vous nous donner un abri pour la nuit? dit l'homme tout interdit. Nous avions pensé arriver à Battleford, mais le petit est malade et ma femme meurt de froid... Nous ne vous gênerons pas, et pourvu que nous puissions seulement nous chauffer un peu...

Et, sous ses sourcils, il jetait un regard sur Élisabeth, sur le beau feu flambant et sur tout le confort de cette nouvelle ferme; et cependant, malgré sa confusion, il avait une certaine confiance. Il en appelait à cette hospitalité homérique fort en honneur parmi les fermes du Nord-Ouest.

En cinq minutes, les chevaux furent à l'écurie, l'homme assis auprès du feu de la cuisine, tandis qu'Élisabeth s'occupait de la femme et de l'enfant. Les nouveaux venus formaient un

trio pitoyable. Ils arrivaient d'un district situé à quelque cinquante milles plus au Sud et se dirigeaient vers le Nord où ils pensaient trouver un abri momentané chez des parens. La mère était une jeune femme de vingt ans, usée déjà par les durs travaux et les privations. Le père, un cultivateur anglais, avait pris une concession ; mais, en dépit de l'aide d'un gouvernement paternel, il n'avait pas été capable de remplir ses obligations légales, et sa ferme avait été confisquée. Il y avait, dans son cas, une histoire de fièvre typhoïde et, comme Élisabeth l'eut bientôt deviné, quelque peu d'ivrognerie.

Dans les deux premières années de sa vie au Canada, l'homme avait travaillé comme fermier pendant l'été et flâné à Winnipeg, pendant l'hiver. C'était là qu'avait commencé sa démoralisation et, comme on l'avait dit à Élisabeth, « l'ombre du Vieux Monde semblait s'être étendue sur le radieux paysage canadien. » N'étaient-ce pas les mêmes misères, les mêmes faiblesses, les mêmes problèmes et les mêmes vices que dans les villes ?

Son cœur se serra un instant... à peine le temps de provoquer une souriante réaction. Non !... au Canada, l'homme aura encore de l'espace pour travailler... il n'est pas encore étouffé dans le fourré croissant des intérêts.

Elle attendait qu'Anderson rentrât et réconfortait la mère, qui se réchauffait. La pauvre femme regardait avec étonnement la jolie pièce spacieuse en présentant à la flamme ses mains noueuses et déformées par le travail. Élisabeth tenait son bébé maladif, le berçait en chantant, tandis qu'au-dessus une des deux femmes du Cumberland aux bons yeux préparait un bain chaud et allumait du feu dans la chambre des hôtes.

— Quel âge a-t-il ? demanda-t-elle.

— Treize mois.

— Vous devriez le sevrer. Ce serait meilleur pour vous deux.

— J'ai essayé de la faire manger comme nous, mais elle a failli mourir.

— Je crois bien ! dit Élisabeth, riant et indignée à la fois ; et elle commença à indiquer la manière rationnelle de nourrir les enfans et de leur donner des soins, pendant que la mère restait assise, trop abattue et désespérée pour y faire grande attention. Élisabeth lui remit le bébé dans les bras et s'en alla chercher du thé chaud, du pain et du beurre.

— Dois-je vous accompagner et prendre ce qu'il faut dans la cuisine? dit la jeune femme en se levant.

— Non, non, restez où vous êtes! cria Élisabeth. Et elle rapportait un plateau chargé lorsque Anderson la surprit...

— Chérie... c'est trop lourd pour vous!... Que voulez-vous faire de cela?

— La femme que voici a faim, et il y a un homme là, — elle désignait la cuisine, — qui a besoin d'être sermonné. Un cas désespéré! Ainsi, vous feriez mieux d'y aller et de voir ce qu'il en est!

Elle riait tout heureuse, et il lui prit un baiser en saisissant le plateau.

La jeune femme assise devant le feu se leva de nouveau dans son étonnement de voir ce bel homme aux larges épaules apporter le thé!... Anderson avait marché tout le jour à travers la neige peu épaisse pour s'occuper de l'approvisionnement d'eau dans une partie éloignée de la plantation.

Il avait le teint animé par l'exercice, et la force physique qui paraissait émaner de sa personne intimidait la malheureuse.

— Où alliez-vous? dit-il avec bonté, en déposant le thé auprès d'elle.

La jeune femme intimidée raconta son histoire. Anderson se rembrunit.

— Bien! je vois que je ferais mieux d'aller causer avec votre mari. Mrs Anderson prendra soin de vous.

Élisabeth prit le bébé, pendant que la femme mangeait péniblement, trop fatiguée et trop accablée pour manger avec appétit.

Lorsqu'elle la vit un peu réconfortée, Élisabeth l'emmena, ainsi que le bébé, à l'étage supérieur.

— Je n'ai jamais vu quelque chose de pareil à ce que je vois par ici! s'exclama la jeune femme en regardant la salle de bain garnie de carreaux blancs.

— Oh! cela devient tout à fait commun! dit Élisabeth en riant. Voyez comme l'eau est chaude et agréable! Baignerons-nous le bébé?

Maintenant, le bébé était chaudement emmailloté dans les bras de sa mère, habillé de vêtemens qu'Élisabeth avait, au haut de l'escalier, tirés d'une sorte d'armoire à l'usage des voyageurs. Elle invita la mère à prendre elle-même un bain tandis qu'elle essayait de faire avaler quelque nourriture au bébé, dans

une cuiller, et une demi-heure après, ils étaient tous deux au lit dans la riante chambre d'ami. Les cheveux roux dénoués de la jeune mère formaient une masse splendide sur les blancs oreillers, tandis qu'une étrange expression, comme d'une émotion qui prendrait un libre cours après une longue contrainte, transformait sa figure émaciée.

— Nous ne savons comment vous remercier, — dit-elle d'une voix haletante. Nous étions à bout. Tom ne voulait demander à personne de nous aider. Nous n'avions plus que quelques shillings,... nous pensions, à Battleford, vendre ce qui nous restait... peut-être ça nous aurait-il tiré d'affaire! — Elle regardait Élisabeth, les yeux pitoyables et pleins de larmes.

— Eh bien! nous verrons cela! dit Élisabeth en la bordant. Personne ne doit mourir de faim dans ce pays. M. Anderson trouvera peut-être quelque chose. Dormez; nous nous occuperons de votre mari.

Anderson, l'air perplexe, rejoignit sa femme dans le salon. L'homme était une malheureuse créature, sur laquelle il était évident que la boisson avait déjà fait son œuvre.

— Aidez-le à se relever, disait Élisabeth. Vous avez besoin d'un homme de plus dans le *bothy*.

Elle s'assit auprès de lui pendant qu'Anderson, les jambes étendues devant le feu, réfléchissait. De nombreuses pensées traversaient son esprit attristé par le souvenir de son père.

Il en fut tiré par le sentiment qu'Élisabeth paraissait fatiguée. Aussitôt, il devint très tendre et plein des attentions les plus délicates. Il la fit s'étendre sur une chaise longue à côté du feu et lui donna à lire quelques lettres importantes d'Ottawa, ainsi que les journaux anglais.

Des soucis matériels dont ils avaient été jusqu'alors occupés, leur conversation passa aux affaires nationales et impériales. Ils les discutaient sur un ton d'égalité et de camaraderie, chacun y apportant ce qu'il devait à son expérience et à ses observations différentes.

— Dans une quinzaine, nous serons à Ottawa! dit en soupirant Élisabeth.

Anderson sourit en entendant sa voix plaintive.

— Chérie! Est-ce un si grand malheur?

— Non, j'apporterai autant d'ardeur que d'autres lorsque je m'y trouverai. Mais nous sommes si heureux ici!

— Est-ce vrai? bien vrai? dit Anderson en lui prenant la main et en la pressant contre ses lèvres.

— Oui, murmura-t-elle, oui, mais ce sera encore plus vrai l'année prochaine!...

Ils se regardèrent avec amour. Anderson s'inclina et l'embrassa dans une longue étreinte.

On l'appelait au dehors pour donner quelques ordres.

Élisabeth restait étendue, rêvant au passé et à l'avenir. Au-dessus d'elle, une pauvre mère et son enfant dormaient dans la chaleur de l'abri qu'elle leur avait procuré. Mais le souci qu'elle avait pris d'eux berçait sa tendresse et vivifiait son propre espoir. Elle s'était donnée à un homme qu'elle adorait, et toutes ses pensées se concentraient désormais sur l'enfant qu'elle attendait. Elle tremblait parfois en songeant à la complexité des liens mystérieux qui rattacheraient au passé l'âme qui allait naître. Mais cette crainte n'était qu'éphémère. Elle faisait bientôt place à la foi profonde et idéale que l'enfant d'Anderson, dans ses bras, serait l'héritier des deux mondes, le gage de cette sympathie qui l'avait à jamais attachée au Canada bien avant son mariage, de l'enthousiasme qu'elle éprouvait pour la beauté du pays et l'indépendance de la vie canadienne.

MARY A. WARD.

(*Traduction de* B. DE MARMÉE.)

LA
VIEILLE FRANCE MONASTIQUE

SES DERNIERS JOURS, SON ÉTAT D'AME

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

II[1]

LES RELIGIEUSES

VII

Lorsqu'on passe des religieux aux religieuses en étudiant leur état d'esprit au moment de leur suppression, on dirait qu'il s'agit d'un autre temps et d'un autre pays. Autant le langage, l'attitude des moines nous ont paru trop souvent flottans et relâchés, autant les paroles et les résolutions qui nous viennent des couvens de femmes sont fermes et courageuses. Quelle différence de ton et de vibration !

Les religieuses protestent en masse contre la dispersion qui les menace. Nous allons les entendre affirmer avec un accent extraordinaire qu'elles sont libres, qu'elles sont heureuses, que leur état fait leur bonheur, qu'elles l'ont embrassé de plein gré, et que la seule pensée de le quitter est pour elles une tristesse mortelle Il y a dans leur profession de foi, dans l'expression de leurs désirs, dans leur volonté de persévérer, dans leurs adjurations à l'Assemblée nationale, une sincérité, une énergie, un élan et aussi une angoisse qui nous émeuvent encore.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

Cette vaste enquête qui, dans la pensée de quelques législateurs philosophes, devait apporter la délivrance à tant de victimes cloîtrées, provoqua, au contraire, une explosion de confidences où se révèle avec un relief singulier la mentalité des religieuses au moment où elles vont être dispersées par la tempête révolutionnaire. Ce testament, qu'on les amène ainsi à formuler à la veille de les frapper, se recommande par la variété et la vérité des témoignages qu'il apporte, par la noblesse, par la sublimité des sentimens qu'il exprime. Il n'a pas manqué, dans l'histoire, des monastères dont les austérités, la ferveur, racontées au public, ont édifié la postérité. Il s'agit ici, non de quelque exception, mais de l'universalité des couvens de femmes (1) de toute une grande nation. Et dans cette nation il s'agit du siècle de Voltaire et de Diderot, de l'époque même où la Révolution, imbue de leurs principes, va disperser les religieuses sous prétexte de les libérer. Cette Révolution leur demande à toutes de faire parler leur conscience, de raconter leur âme, de dire par écrit l'état de leurs sentimens intimes. Par le fait même qu'elle leur montre grande ouverte la porte de leur cellule, elle les invite assez nettement, et au besoin en paroles, en actes, à la franchir. Or, il suffit de parcourir les déclarations de ces milliers de femmes pour assister à une explosion de protestations, de supplications, de professions de foi et de stabilité des plus énergiques. A lire ces pages, toutes frémissantes encore de l'émotion qui les inspire, il n'est pas possible de n'être point frappé de la vitalité d'une Église dont la sève religieuse semblait tarie, et qui savait donner, en 1789, à une légion de créatures humaines tant d'idéal, tant de résolution, tant de pureté, tant de bonheur.

Ces réponses, cette statistique tranchent donc la question soulevée alors. Y avait-il dans les couvens de nombreuses vocations forcées ? Qu'il s'en rencontrât quelques-unes, nos documens en font foi ; mais le chiffre en est si minime que les religieuses volontaires nous apparaissent la presque-unanimité. Encore peut-on dire que, pour les repentantes, le tort de l'ancien régime fut moins de les avoir fait entrer par force que de les empêcher de sortir. Il peut arriver qu'à la longue, l'expérience

(1) Nous n'avons point à parler ici des chanoinesses, d'ailleurs généralement recommandables. Ce n'étaient point des religieuses, mais des dames appartenant à des chapitres demi-séculiers.

du cloître et la pratique des vœux amènent une lassitude, un dégoût même, que n'avait pas fait pressentir le noviciat, et qui prouvent qu'on n'est pas fait pour la vie religieuse. Le remède à cette situation, qui est, de nos jours, la liberté de partir, avec l'assentiment toujours facile de l'autorité ecclésiastique, était beaucoup moins pratique dans l'ancien régime, où l'Église et l'État faisaient bonne garde à la porte des monastères.

Malgré cette différence de législation, les cas de stabilité forcée étaient très rares. Aujourd'hui, comme autrefois, le monde s'étonne de ces existences mystérieuses qui se déroulent dans le cloître, en dehors des lois communes, et paraissent trouver le bonheur en l'absence de tout bonheur. On ignore trop ce que peuvent, après une première décision prise, l'exemple, la règle, la distribution d'une journée tout orientée vers le ciel, bientôt l'habitude, pour affermir une vocation, pour acclimater une âme dans la solitude, pour l'y tenir en haleine par l'entraînement incessant des exercices de piété. On oublie que le sentiment religieux tient lui aussi au fond de notre nature, qu'il peut s'alimenter, croître jusqu'à l'exaltation, procurer un enivrement divin qui dépasse toutes les joies de la terre. Et comme, à la différence des affections humaines qui résistent difficilement à l'épreuve du temps et de l'expérience, qui à l'user rencontrent trop souvent la déception là où elles croyaient trouver l'idéal, comme ici la poursuite du cœur s'adresse à un époux céleste trop présent pour laisser ce cœur sans consolation, trop lointain aussi et trop parfait pour qu'il n'y ait pas toujours place pour l'attraction, pour l'ascension vers l'inconnu et l'infini, il s'ensuit que des existences presque séculaires peuvent se dérouler dans un perpétuel *sursum corda* qui frise le perpétuel bonheur.

Dans ces conditions, si l'ouverture des couvens put paraître, sous la Révolution, libératrice aux hommes qui ne demandaient qu'à partir, quelle épreuve, quelle cruauté ce sera pour les femmes qui y trouvaient la paix et le bonheur, qui en avaient fait le lieu, le foyer de leur vie, que de les inviter, que de les contraindre à en sortir, que de les arracher à leurs douces habitudes, à leur existence discrète, à cette atmosphère tout imprégnée de divin qu'est le cloître, pour les jeter tout d'un coup en plein vent du siècle, dans tous les bruits du dehors, dans les agitations, les combats, les dangers d'un monde qui ne les connaît pas et qu'elles ne connaissent pas, où elles risquent

d'apparaître gauches, inexpérimentées, étrangères, et aussi dénuées, abandonnées. Ces considérations n'avaient pas échappé pendant la Révolution aux défenseurs des Congrégations religieuses, et nous devons les avoir présentes à l'esprit pour comprendre leurs déclarations.

Prêtons un instant l'oreille à ces voix étrangères à toutes les passions humaines, et qui vont nous faire entendre du fond de leurs cloîtres un langage supérieur à celui de la terre.

On ne s'étonnera pas de constater tout d'abord dans les couvens des alarmes et une émotion extraordinaires. Bien qu'à cette époque, on ne jouît pas des moyens d'information rapides que nous ont donnés le télégraphe et les chemins de fer, les premières mesures prises par l'Assemblée nationale n'avaient pas tardé à porter dans le cloître l'anxiété et la désolation. Qu'on n'oublie pas qu'on n'avait pas encore connu les bouleversemens que notre France traverse depuis plus de cent ans, et qu'on entrait en toute sécurité dans les monastères avec la double protection que leur assuraient l'Église et l'État. Comme l'écrivent les religieuses de Fontevrault, du diocèse de Riez, elles se croyaient dans leur « cloître à l'abri des Révolutions. » Et voilà qu'arrivent jusqu'à leur solitude des nouvelles de plus en plus sinistres et qui les bouleversent. Les décisions de la Constituante causent aux Clarisses de Pont-à-Mousson de « cruelles incertitudes qui nous rendent, disent-elles, la vie plus pénible que la mort. » On laisse encore ces sœurs dans leurs couvens, mais on a suspendu l'émission des vœux. Des novices qui étaient à la veille de les prononcer ne cessent de pleurer et parlent d'envoyer une adresse à l'Assemblée nationale.

Mesure plus grave : des profanes, des agens municipaux, investis d'un mandat de la Constituante, vont bientôt se présenter à la porte du cloître que la clôture rendait jusqu'alors inviolable, que nul ne franchissait sans la permission de l'évêque. Ils vont venir enquêter, faire à la fois l'inventaire des corps et des âmes. Les communautés de femmes se prêtèrent aux investigations des municipalités avec la docilité que rencontrèrent partout les pires mesures de la Révolution. Nous trouvons à peine quelques cas de résistance.

Une altière supérieure, la prieure de Fontevrault à Blessac, qui signe de Courthille de Saint-Avit, malmène, dans une lettre à la Constituante, « son maire qui ne sait point écrire et encore

moins lire. » Aussi a-t-elle dédaigné « ce fantôme de municipalité qui n'a ni registre, ni greffier, ni secrétaire » pour faire sa déclaration à la municipalité d'Aubusson. Elle obéissait donc, tout en choisissant ses interlocuteurs. On nous signale encore l'abbesse des chanoinesses nobles de Baume, Mme de Laubespin, qui, forte d'une connaissance approfondie des lois nouvelles, experte dans la procédure, faisant, à l'occasion, appel au département contre le district, à l'Assemblée nationale contre le département, bataille pied à pied contre un implacable avocat du cru, un certain Blondeau, et sauve jusqu'en 1792 la liberté de son église, le mobilier de l'abbaye, les vases sacrés du temple, les charmantes maisons de chanoinesses vivement convoitées par la bourgeoisie de Baume. Cette stratégie, ces fins de non recevoir sont des exceptions très rares

I

Dans cette enquête sur les sentimens des religieuses, faisons les honneurs aux Carmélites qui comptaient soixante-cinq monastères placés sous la juridiction de la Congrégation de France, et douze sous la juridiction de l'Ordre. De quel ton les trente-sept carmélites de Pontoise disent aux inquisiteurs leurs angoisses et leur inébranlable résolution de persévérer dans leur vocation.

Ah ! Messeigneurs, s'écrient-elles, de pauvres Carmélites accoutumées à la retraite, au silence, à la tranquillité d'une vie qui fait notre bonheur, nous qui aimons notre état, qui en chérissons les saintes austérités, nous voir obligées de quitter nos pieux asiles, et de nous retrouver au milieu du monde où tout est étranger pour nous ! Ah ! cette pensée nous pénètre, nous mine et nous consume. A peine pouvons-nous parler les unes aux autres. Chaque exercice de communauté, en nous réunissant, renouvelle nos peines et nous fait sentir plus vivement le malheur de la funeste séparation que l'on nous fait craindre. L'appréhension de ce terrible malheur nous suit partout. Cette funeste idée interrompt le peu de sommeil que la nature accablée nous force de prendre. C'en est donc fait, nous disons-nous quelquefois les unes aux autres, c'en est donc fait. La sainte union qui, jusqu'alors, a fait nos délices, va être rompue et détruite. Cette maison, où nous tâchions de couler dans l'innocence des jours tranquilles, va donc être pour nous une maison étrangère. Ce temple, cet autel, nous n'aurons plus la liberté d'y porter l'hommage de nos vœux et de nos prières. Qu'avons-nous fait et quels crimes peuvent nous avoir mérité une calamité si accablante ? Avons-nous manqué un seul jour de prier pour le bonheur et la

prospérité de la nation, pour le salut du chef et des membres qui la composent?... La tristesse nous accable, et nous protestons devant Dieu, devant Celui qui nous jugera toutes, que, si l'on nous annonçait la mort, nous serions bien moins sensibles à cette nouvelle qu'à la crainte de la séparation funeste dont l'on nous menace.

A cet exposé déchirant succède cette adjuration suppliante :

De grâce, Messeigneurs, que notre triste situation touche vos âmes. Plusieurs parmi nous ont plus de cinquante années de religion, d'autres quarante, trente, etc. Un grand nombre sont infirmes et n'ont de forces que ce que leur en donne le zèle d'une règle qu'elles aiment et qu'elles chérissent. Et où irons-nous donc? où iront ces pauvres Carmélites qui ont vieilli sous le joug de la sainte religion; que feront-elles dans ce monde dont elles ne savent plus ni les usages, ni les manières, ni le langage? Ayez pitié de nos cheveux blancs, de nos infirmités, de notre sexe et de notre cruelle position. Nous nous jetons toutes à vos pieds, nous réclamons votre humanité, et nous vous invoquons avec confiance comme nos protecteurs et nos pères. Une fois assurées de passer le reste de nos jours dans notre sainte maison, sous les auspices de votre bonté, nous prierons sans cesse le ciel pour nos tendres bienfaiteurs et nous le conjurerons de bénir vos travaux. Nous sommes dans cette maison trente-sept. Chacune d'entre nous, Messeigneurs, voudrait, s'il était possible, en se prosternant à vos pieds et en les arrosant de ses larmes, intéresser votre sensibilité, vous exprimer la douleur profonde que lui cause la crainte de la destruction de sa maison.

Il fallait citer cette déclaration tout entière, tant elle est sincère, pénétrante, angoissée. D'un ton plus calme, mais avec une conviction égale, les Carmélites de Reims disent à l'Assemblée nationale : « Nous sommes heureuses et contentes autant qu'on peut l'être sur la terre. Il n'en est aucune parmi nous qui ne se félicite tous les jours d'avoir consommé son sacrifice. S'il le fallait, toutes le recommenceraient avec plus d'empressement que la première fois, parce qu'elles connaissent par leur propre expérience combien le joug du Seigneur est doux. » Leurs pensées célestes ne les empêchent pas de prier pour les représentans de la nation, afin, disent-elles, que « leurs travaux tournent au vrai bonheur de la France. » Les Carmélites de Salins ont dans leurs paroles un accent encore plus moderne, et qui devait plaire à la Constituante. Leur désintéressement et leurs aumônes nous font espérer, écrivent-elles à Treilhard, « que l'auguste Assemblée nous accordera le bonheur de vivre et de mourir dans notre chère solitude. Et puisque son but est de rendre l'humanité

libre, je puis vous assurer, Monseigneur, que nous ne trouvons point de plus grande liberté que dans les doux liens qui nous attachent à Dieu dans notre état. Soyez persuadé que nous offrons sans cesse nos vœux au Seigneur pour qu'il répande ses bénédictions sur les représentans de l'auguste Assemblée, qui sont les libérateurs du peuple français, et qui seront les nôtres, s'ils nous conservent dans notre état, bonheur que nous désirons de tout notre cœur et que nous sommes prêtes de signer avec notre sang, s'il le fallait. » Saintes filles qui donnent du Monseigneur à Treilhard, qui s'essayent à parler le langage du temps et traitent même les députés de libérateurs du peuple français! Ces formules visent au succès de leur demande, à la sauvegarde d'une vocation qui leur est plus chère que la vie.

Les Carmélites que nous venons d'entendre ont parlé surtout de leur bonheur, des délices que l'Époux céleste leur fait goûter dans leur solitude. Celles du couvent de Pamiers s'attachent particulièrement à affirmer qu'avec le bonheur elles trouvent dans le cloître la liberté qu'elles désirent, la liberté de l'âme, d'une âme maîtresse d'elle-même par la renonciation au monde. « Non, disent-elles à la Constituante, ne nous regardez pas comme des esclaves. La servitude n'est point faite pour des âmes qui ont rompu les chaînes dont les mondains gémissent. La soumission et l'obéissance sont adoucies par tant d'onction et de charité qu'il nous est infiniment plus doux d'obéir que de faire notre volonté... Il y a dans notre communauté des professes de cinquante à soixante ans, à qui cette longue durée ne paraît qu'un instant. Nous vivons dans une concorde délicieuse... et comme nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme..., dans la pratique austère de l'abnégation nous goûtons le centuple que Jésus-Christ, notre adorable époux, a promis à ses disciples. » Quelle défense des vœux religieux! Quel contraste entre cette affirmation du bonheur, de la liberté trouvée dans l'obéissance, et le besoin d'émancipation humaine, d'attrait vers le dehors que nous avons rencontré chez tant de moines d'alors!

Il semble, qu'après avoir entendu les Carmélites, tout langage doive paraître froid. Et cependant, les autres religieuses tiennent à dire leurs sentimens, et trouvent pour les exprimer des paroles enflammées. Les Sœurs de la Visitation demandent de « vivre et mourir dans l'état saint et heureux que, disent-elles, nous avons embrassé sans contrainte, que nous exerçons avec

zèle et qui fait l'unique bonheur de nos jours. » Des femmes moins exclusivement livrées à la contemplation que les Carmélites, plus mêlées à l'éducation et aux œuvres, sauront trouver, elles aussi, les plus beaux accens. Les Ursulines de Nantes protestent devant « Dieu qu'elles préféreraient la mort à la violence qui les arracherait à leur chère solitude, et que leur esclavage prétendu leur est infiniment plus cher que la liberté qu'on leur offre dans le monde. » Entendons les Ursulines de Quimper. « Non seulement, disent-elles, il n'en est aucune qui éprouve du regret de son état et en regarde les engagemens comme une servitude; mais toutes préféreraient la mort à la nécessité qu'on leur imposerait de rentrer dans le monde. Elles ne connaissent d'autre bonheur sur la terre que la paix du cœur, l'innocence de la vie, les agrémens d'une société douce, la nécessité et les moyens de se rendre utiles. Elles trouvent tout cela dans leur retraite et elles s'en contentent. Ainsi, la seule liberté qu'elles désirent est de vivre et mourir dans un état qu'elles ont embrassé sous la protection des lois, d'y continuer leurs soins à la jeunesse, et d'y perpétuer l'œuvre importante de l'éducation, en perpétuant leur communauté. Voilà toute la récompense qu'elles attendent en ce monde de leurs travaux et qu'elles osent se promettre de la justice de l'Assemblée nationale. » En entendant ces déclarations, comment n'être pas touchés de si beaux sentimens, d'ambitions si nobles et si simples? Aura-t-on le courage de troubler dans leur vie heureuse et sainte ces douces créatures qui mettent leur bonheur à élever l'enfance, à servir Dieu et à s'aimer les unes les autres?

Un ordre qui, comme les Ursulines, tenait un très grand nombre de maisons d'éducation en France, les religieuses de Notre-Dame, nous apporte avec la même énergie les mêmes déclarations. « Nous craindrions moins la mort que notre destruction, » disent celles de Bayeux. Et le langage des cinquante-huit religieuses de Notre-Dame de Limoges : « Notre institut est laborieux, mais nous l'aimons : il fait notre bonheur; nous sacrifierions notre vie plutôt que d'y renoncer. Nous prenons le ciel et la terre à témoin que c'est l'expression des sentimens de nous toutes, oui, absolument toutes. Nous le signerions de notre sang, s'il le fallait. » Le couvent des religieuses de Notre-Dame de Nancy, l'un des plus anciens de l'Ordre, ne veut le céder à aucun autre. Là aussi, chacune proteste qu'elle préfére-

rait la mort » à la perte de son état, aux douceurs d'une solitude d'autant plus à désirer que, par un effet de la grâce, par une protection spéciale de la mère de Celui qui gouverne les empires, des quarante personnes qui forment la maison, il n'y en a pas une qui ait une volonté à soi. Toutes s'accordent tellement que c'est le même esprit, un même cœur qui les anime, les dirige et toujours au but de leur institution. »

Encore quelques témoignages qui s'imposent pour montrer qu'un sentiment général fait parler ici les religieuses. Aussi bien regretterions-nous de ne point entendre les hospitalières de Carhaix nous dire : « Nous chérissons nos chaînes et elles sont indissolubles; » les hospitalières d'Harcourt s'écrier : « Nous portons toutes le fardeau avec joie; et un des premiers désirs de notre cœur est de rester dans l'état où Dieu nous a appelées. Le changement dans notre état serait pour nous une révolution mortelle et à laquelle nous préférerions le tombeau; » — les Augustines de Toulouse affirmer avec force : « Nous baisons nos chaînes, nous les chérissons, et ne les changerions pas contre toutes les couronnes de l'univers; » — les Capucines de Paris attester avec non moins d'énergie : « Les liens qui nous attachent à de saints devoirs nous enchaînent au bonheur. La seule idée de voir ces liens rompus ou même relâchés est pour nous désespérante. Nous ne croirons jamais que vous, Nosseigneurs, qui êtes chargés de procurer la félicité de tous les citoyens, vous ne nous réserviez à nous que l'infortune. Et quelle infortune! La mort nous serait moins cruelle; » et enfin cette fière déclaration des Annonciades de Rodez : « Les regrets et les remords ne suivent que les liens tissés par la crainte. Mais nous, libres dans notre choix, nous n'avons obéi qu'à l'impulsion de notre conscience. La main qui nous a guidées vers le cloître a su verser pour nous sur ce séjour la consolation et la paix. Ce que nous avons fait, nous le ferions encore. Nos vœux librement prononcés ont eu Dieu pour objet et la loi pour garant. Le Ciel les a reçus, la terre les a justifiés : voilà nos titres, voilà les chaînes sacrées qui nous lient. Vous ne les briserez pas, Nosseigneurs, pour nous rendre la liberté, vous ne voudrez pas nous ôter celle d'en faire le sacrifice. »

Les paroles qu'on vient d'entendre expriment les sentimens de la presque-unanimité des religieuses. Nous devons cependant faire mention des exceptions très rares qu'ont enregistrées les

déclarations. Elles nous apportent des aveux où les quelques plaignantes mettent leur dégoût du cloître, et les conséquences parfois peu honorables qui en furent la suite, sur le compte d'une vocation forcée, soit que les faits fussent réels, — et il y eut certainement des exemples, — soit qu'elles voulussent diminuer leur responsabilité.

Née, écrit l'une d'elles, le 22 juillet 1769, je fus admise, le 9 octobre 1787, au nombre des religieuses bénédictines de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte, au diocèse de Laon, où depuis ce temps je n'ai cessé de soupirer après la dissolution des maisons religieuses. Le Ciel, en permettant que la foudre révolutionnaire pulvérisât tous les cloîtres, a paru exaucer une partie de mes vœux. Aussi, dès que le tocsin de la liberté a sonné, je fus une des premières à en profiter, et au mépris de mes engagemens les plus sacrés, je me revêtis de toutes les livrées de la mondanité, sans attendre les ordres du chef suprême de l'Église qui pouvait seul me diriger dans cette horrible tempête. Comptant pour rien le vœu de pauvreté, je me suis soumise à toutes les formes vexatoires qu'il a plu aux chefs du brigandage national d'inventer pour torturer les consciences, et j'ai reçu sans aucun scrupule la pension accordée aux ex-religieuses. Il ne manquait plus pour consommer mon apostasie que de m'engager sous les lois de l'hymen; j'en ai eu la pensée et le désir, et je l'aurais fait, si je n'en eusse été empêchée par la crainte de perdre des protecteurs qui, malgré mes principes irréligieux, n'ont cessé de m'être favorables. Pourquoi faut-il que je sois réduite à maudire le jour qui a é lairé ma prise d'habit et la solennité de mes vœux religieux? car je ne puis dissimuler que je suis du nombre des malheureuses victimes que des parens avares et intéressés ont sacrifiées à leur orgueil et à leur ambition. Je n'ai point eu dans le temps la force de déclarer au directeur de ma conscience la répugnance que j'avais pour le saint institut qu'on voulait me faire embrasser, et j'ai eu la faiblesse d'émettre des vœux contre lesquels mon cœur réclamait, en même temps que ma bouche les prononçait...

Ce langage ardent, presque emporté, est bien d'une religieuse fugitive qui est passée par la Révolution et en a gardé l'empreinte. L'exemple en est très rare; aussi les enquêteurs y attachent d'autant plus de prix, comme le prouve un incident comique. Au couvent des Ursulines de Château-Gontier, une sœur, nommée Moreau, déclare vouloir sortir et entrer le jour même, comme pensionnaire, chez les Dames hospitalières de Saint-Julien de la même ville. Aussitôt le procureur instrumente pour qu'il soit donné avis de ce grand événement à l'Assemblée nationale. Sans perdre de temps, interrompant l'interrogatoire des autres religieuses, « le maire, les officiers

municipaux et le procureur, précédés des gardes du corps municipal, conduisent, dit le procès-verbal, la dame Moreau » au couvent qu'elle a choisi pour sa retraite. Les sœurs « assemblées capitulairement » décident de la recevoir, et son ancienne supérieure est condamnée à lui servir une pension pendant trois mois, en attendant le jugement de la Constituante sur cette grave affaire.

II

Les religieuses viennent de déclarer en masse qu'elles veulent rester fidèles à leurs vœux et continuer à vivre en communauté. Il ne suffisait pas d'affirmer hautement cette résolution ; il fallait, pour la rendre pratique, obtenir de l'Assemblée nationale qu'elle respectât leur liberté et le fonctionnement des couvens. Elles les savaient menacés. Aussi ne se contentent-elles point d'exprimer leurs volontés, leurs préférences; elles essaient de gagner leur cause auprès de l'Assemblée nationale. Nous voyons défiler une à une les plaidoiries où chaque ordre se fait connaître et tente d'assurer sa conservation par l'exposé des services qu'il peut rendre. Situation étrange! Il est dans les habitudes d'humilité des religieuses de laisser ignorer aux autres, et presque à elles-mêmes, le bien qu'elles font. Les voilà amenées par les circonstances, et par le sentiment de leur propre conservation, à le proclamer hautement.

Parmi elles, les dames du plus grand nom ne dédaignent pas de prendre la plume, d'intervenir et de faire appel à toutes les lumières et à toutes les protections, pour essayer le sauvetage de leur institut. Une Montmorency-Laval, prieure d'une maison de Notre-Dame, écrit à Treilhard, et lui demande formellement quelle est la voie à suivre :

Nous sommes, lui dit-elle, dans une peine que je ne puis vous exprimer, monsieur. Il paraît que l'on va détruire une partie des maisons religieuses selon le décret de l'Assemblée nationale. J'ai recours à vos bontés et à votre protection pour que nous n'ayons pas le malheur d'être du nombre. Nous sommes toutes seules et dans un coin où nous ne gênons rien, et nous sommes dans la disposition de nous rendre utiles à tout ce que l'on jugera à propos, pourvu que l'on nous conserve dans notre maison qui fait le bonheur de notre vie. Est-il possible que, dans un moment, monsieur, où on ne parle que de liberté et de rendre tout le monde heureux, nous en soyons seules exclues? Nous ne sommes ni riches, ni pauvres;

nous n'avons pas un plus grand terrain que le nécessaire. Dites-moi ce qu'il faudrait faire pour parvenir à n'être pas détruites. Voilà toute notre crainte. Nous ne vivons pas d'inquiétude. Je connais assez votre bon cœur pour ne pas douter, monsieur, que vous avez pitié de notre situation qui est bien dure, je l'avoue.

Voilà une prieure, une Montmorency-Laval, qui prend le parti de s'adresser nettement aux législateurs, au rapporteur, et qui ne craint pas de vanter le bon cœur de Treilhard. Cet exemple n'est pas unique. Nous avons déjà entendu les Carmélites de Pontoise, de Salins, implorer les députés de la Constituante, les traiter de bienfaiteurs et de pères, de libérateurs du peuple français, les conjurant de les sauver. La supérieure des Carmélites de Chaumont, après avoir dit sa ferme espérance que les noms de ses dix-neuf religieuses « sont écrits dans le livre des élus de Dieu, » ajoute : « L'on sait avec quel zèle sainte Thérèse, notre fondatrice, nous a recommandé de prier pour les besoins de l'Église et de l'État. Maintenant qu'ils sont plus pressans, nous redoublons nos prières et nos vœux. » Une Ursuline, écrivant à l'Assemblée, dit sa confusion de porter ses « faibles pensées dans l'Océan des lumières. »

On prie pour les députés, on les appelle Messeigneurs. La religieuse qui tient la plume au nom des Ursulines de Montbrison qualifie les législateurs de la Constituante de « pères du peuple, héros de la nation, » et même de « destructeurs du despotisme. » Il eût fallu aux députés un cœur bien dur pour n'être pas sensibles à de telles épithètes proférées par des bouches virginales. Une grande dame, qui avait pu apprendre la langue politique à l'école de son parent, M. de Montmorin, alors ministre des Affaires étrangères, la sœur de Montmorin, abbesse de la fameuse abbaye de Jouarre, fondée au vi^e siècle et restée célèbre par ses démêlés avec Bossuet, écrit au comité ecclésiastique combien il lui en coûterait de quitter cet illustre monastère peuplé de cinquante religieuses dont elle est abbesse depuis cinquante ans. Elle se fera un devoir de mériter la protection de la Constituante où réside, dit-elle, « le pouvoir législatif. » Elle supplie l'illustre assemblée de regarder cette maison comme un « asile national qui n'aura d'autre ambition que de remplir les vues de la nation. » Voila dans la bouche d'une religieuse de marque un langage d'une parfaite orthodoxie parlementaire. D'autres sœurs s'essaient au jargon du temps et au langage

civique. Les Dominicaines de Paris déclarent qu'elles ont cherché à être utiles, « persuadées de ce principe que, pour être religieuses, on ne cesse pas d'être citoyennes, de prendre un vif intérêt à tout ce qui regarde l'État. » Les Augustines de Toulouse écrivent : « Nous n'avons pas, en quittant le monde, perdu les sentimens de vraies citoyennes. » Citoyennes elles sont, citoyennes sont leurs élèves. « Nous enseignons gratuitement tous les jours, disent les Ursulines du diocèse de Langres, plus de 250 citoyennes de la ville. » Dans la bouche des religieuses de Notre-Dame, à Saint-Junien, les écolières sont aussi de « jeunes citoyennes. » Ne sourions pas ; l'instinct de la conservation est toujours puissant. Ces expressions naïves, ces tentatives de langage civique nous rappellent que nous sommes en 89. Les religieuses de Notre-Dame, établies à Ligny, parlent même de l'Être suprême.

III

Mais ce ne sont pas ces formules qui pourront les sauver. A une époque qui voulait tout regénérer, tout rebâtir sur d'autres plans, et débarrasser l'État des institutions surannées, il fallait montrer qu'on pouvait entrer sans détonner dans l'organisation nouvelle, et surtout qu'on pouvait être utile. Les religieuses de tous ordres ont affirmé avec une énergie singulière qu'elles étaient heureuses dans leur état. Il s'agissait de prouver à des esprits prévenus que cet état pouvait aussi contribuer au bonheur des autres. Chacun de ces ordres, qui prêche l'humilité aux religieuses en particulier, qui leur recommande d'ignorer leur mérite, est amené à faire l'exposé, nous allions dire l'étalage de ses bienfaits. Ces mémoires coordonnés, condensés, seraient la meilleure oraison funèbre des couvens sur le point de disparaître. Ils présentent des témoignages authentiques, établis sur des faits. Nous avons trouvé peu de différence dans les protestations des religieuses demandant à rester, parce que l'expression de ce désir ne peut guère changer de formule. L'exposé de leurs services offre plus de variété, à cause de leur diversité même et de la différence des instituts. Et cependant dans ce plaidoyer, envoyé par chaque communauté à l'Assemblée nationale, que de considérations passées sous silence dans la conviction qu'elles ne seraient pas comprises !

On peut ranger en trois classes les communautés de femmes avant la Révolution et même depuis : les unes, plus contemplatives, vouées plus particulièrement à une vie de méditation et de prière; d'autres, joignant à leurs exercices de piété la grande mission de l'enseignement; les autres enfin, s'occupant spécialement de charité et d'œuvres hospitalières.

La cause de la première catégorie était plus difficile à plaider auprès de l'Assemblée nationale, et même de l'opinion publique bien peu préoccupée d'ascétisme en cette fin du XVIIIe siècle. Aussi les Carmélites ne s'avisent pas d'entretenir Treilhard, Mirabeau, ni même Talleyrand ou Sieyès, des châteaux de l'âme de sainte Thérèse, ni des questions de haute mysticité familières à leur institut, et qui avaient entretenu une polémique immortelle entre Bossuet et Fénelon. Une vie faite tout entière d'immolation, de contemplation, de prière, ne pouvait être comprise d'une époque qui prétendait ramener le paradis sur terre, qui ne voulait travailler que pour les hommes avec les hommes, qui ne parlait que de raison, de nature, de régénération politique et sociale.

Les Visitandines, qui occupaient en France cent quarante-six monastères, chiffre considérable, sont plus à l'aise que les Carmélites pour parler à la Constituante. Elles signalent sans doute les moyens de sanctification qu'elles offrent aux personnes du monde dans un ordre moins rigoureux que bien d'autres, la tranquille retraite que les veuves peuvent trouver dans leur asile. Mais elles insistent plus encore sur le service qu'elles rendent à l'éducation publique par leurs nombreux pensionnats. Celles de Nancy se flattent même de « former des citoyennes. »

L'éducation, voilà la grande mission qu'on peut surtout, en 1789, confier ou plutôt maintenir aux religieuses comme aux religieux. Voilà le grand service qu'elles peuvent rendre à la nation, et qui peut les sauver elles-mêmes. De nos jours, c'est pour avoir été enseignantes que les communautés ont été proscrites par un État jaloux de son influence, avide de monopole, impatient de marquer de son empreinte, d'élever d'après son idéal toutes les générations. La Révolution connaîtra ces ambitions. Sa pensée évoluera de 1789 à 1792. Mais pour le moment, sur ce point, elle n'est pas hostile à l'intervention du clergé. Elle est d'ailleurs plus préoccupée de questions politiques et sociales que de questions pédagogiques. L'action de l'Église et

de la religion était encore si prépondérante dans les écoles, les collèges, qu'on n'avait pas songé sérieusement à en exclure ni l'une ni l'autre. La Constituante avait assez à faire à fonder la liberté et l'ordre nouveau, sans aller compliquer hâtivement cette grande œuvre d'un bouleversement dans l'éducation publique. Les cahiers de 89 parlaient beaucoup de confier l'enseignement aux congrégations. Les congrégations saisissent avec empressement cette planche de salut, et le salut ne pouvait être que là. La faveur avait abandonné les ordres où l'on paraissait s'enfermer dans une solitude égoïste, et s'y occuper exclusivement de son propre salut sans penser à autrui. Les évêques eux-mêmes le constatent et semblent marcher avec l'opinion. M. de Boisgelin déclare qu'il faut viser l'utilité publique. « Ce n'est plus le temps, dit-il, où la nation peut se contenter de vertus oisives. Ces vertus ne doivent être le partage que d'un petit nombre d'hommes solitaires. Mais les hommes assemblés doivent ressentir les intérêts de tous les hommes, et chacun doit subir la loi sociale qui devoue tous les citoyens au service de la patrie. » C'était inviter assez nettement, — et l'archevêque d'Aix le dit expressément, — religieux et religieuses à se vouer tout entiers aux deux services publics de l'éducation et de la charité. Les congrégations le comprennent.

Nous avons entendu Ferlus exposer, au nom de la Congrégation de Saint-Maur et des Bénédictins de Sorèze, ce qu'ils faisaient et plus encore ce qu'ils comptaient faire pour l'enseignement. Parmi les religieuses, deux ordres surtout, qui tenaient avant la Révolution une foule d'écoles, les Ursulines et les Sœurs de Notre-Dame, racontent les immenses services qu'elles rendent à l'instruction primaire et secondaire, pensant que ce plaidoyer vaudra à leur institut de continuer à vivre et à faire du bien. L'ordre des Ursulines, créé en Italie, au xvie siècle, par la bienheureuse Angèle Mérici, implanté en France au commencement du xviie siècle par Mlle L'Huillier de Sainte-Beuve, qui fonda le premier monastère au faubourg Saint-Jacques, n'avait pas tardé à essaimer dans notre pays. En 1790, elles étaient au nombre de neuf mille dispersées dans trois cent cinquante maisons. D'après un vœu particulier ajouté aux trois autres, elles s'engageaient à faire l'éducation des filles. Leur pratique constante était d'ouvrir un pensionnat payant et, avec le profit retiré, avec leurs dots et quelques dons, de tenir, dans une dépendance

de la maison, des écoles gratuites pour le peuple. Les religieuses de Notre-Dame, fondées au commencement du XVIIe siècle par le bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, en Lorraine, et d'un autre côté de la France par la bienheureuse Jeanne de Lestonnac, marquise de Montferrand, étaient établies d'après les mêmes principes, et faisaient également vœu d'ajouter à leurs pensionnats des écoles gratuites. Au moment de la Révolution, les religieuses de Notre-Dame avaient quatre-vingt-dix monastères disséminés en France, en Allemagne, en Hongrie. Les diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié en comptaient seize.

Pendant deux siècles, le XVIIe et le XVIIIe, les Ursulines et les religieuses de Notre-Dame, établies d'après ces règles, furent les grandes institutrices populaires. Laissant à d'autres ordres la direction de couvens célèbres, où se portaient la haute aristocratie et les princesses de la famille royale, elles multiplièrent sur tout le sol du pays les pensionnats, les classes élémentaires, et furent, avec les Sœurs de charité, les véritables maîtresses d'école de l'ancienne France.

Nous ne pouvons pas donner ici, même en résumé, l'exposé de ces lettres, de ces mémoires qui arrivent de tous les points du pays, et dont les indications fourniraient un appoint important à l'histoire de l'Instruction publique avant la Révolution. D'ailleurs, les Ursulines, les Sœurs de Notre-Dame, les Sœurs de Charité, qui tenaient un grand nombre d'écoles, n'étaient pas les seules à remplir cette mission. L'instruction primaire des villes et des campagnes n'étant pas assurée comme de nos jours par un recrutement civil, les évêques, qui eurent jusqu'à la Révolution un si grand rôle en matière d'éducation, faisaient de tous côtés appel au zèle des religieuses et les poussaient vers l'éducation. Nous trouvons parmi les sœurs enseignantes qui écrivent à la Constituante, outre les Visitandines, les Sœurs de la Présentation, les Sœurs de Saint-Augustin, etc., qui tiennent des pensionnats, les Bénédictines, les Clarisses mitigées ou Urbanistes, les Dominicaines, les Filles de la Providence, les Filles de la Foi, les Sœurs de Sainte-Élisabeth, les Dames noires, l'ordre du Verbe incarné à Lyon, l'ordre de l'Union chrétienne, etc. Les communautés qui n'ont point encore fait d'enseignement sont prêtes à s'y livrer, sentant bien que cette œuvre, si utile à la jeunesse, peut être aussi pour elles une défense. Les Annonciades de Pont-à-Mousson se déclarent disposées, d'après le désir

des habitans, à élever les jeunes filles, bien que le but de leur institut soit de méditer et observer les dix vertus de la Sainte-Vierge. Dans le diocèse de Meaux, l'abbaye de Faremoutiers, ordre de Saint-Benoît, s'engage à s'occuper, à l'avenir, d'enseignement. C'était là le salut, du moins la meilleure planche de sauvetage dans le naufrage qui menaçait l'institut monastique. Tous ces ordres vantent la gratuité de l'instruction qu'ils donnent, et on est frappé de voir combien ce principe était inscrit dans les habitudes, sinon dans les lois, avant la Révolution. A la gratuité s'ajoute çà et là la fourniture des livres et même une part de la subsistance.

Avec l'éducation, la charité est le grand service public que les religieuses rappellent pour demander leur conservation. On sait que là aussi, comme dans l'enseignement, l'intervention de l'Église était prépondérante et le concours des communautés d'une capitale importance. Les Augustines tenaient un grand nombre d'hôpitaux. Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avaient déjà mérité cette désignation populaire de Sœurs de charité par leur admirable dévouement aux pauvres. En dehors de ces congrégations, d'autres ordres moins connus prenaient parfois dans l'exercice de la bienfaisance en province une importance considérable, telles les Sœurs hospitalières de Saint-Charles, dont le chef-lieu était à l'hôpital général de Nancy, et qui comptaient 311 professes et 64 maisons répandues dans les diocèses de Nancy, Saint-Dié, Toul, Metz, Verdun, Trèves, Strasbourg, Langres, Châlons, Reims et Besançon. « Leurs fonctions, disait leur mémoire, sont de soulager et de servir les pauvres dans les hôpitaux, maisons de charité et dans les maisons mêmes des pauvres. » C'était là encore une communauté puissante. Combien d'autres groupes de religieuses à rayonnement local répandaient dans les campagnes, dans les petites villes, les bienfaits d'un dévouement acquis à toutes les misères !

C'est avec une agréable surprise qu'en parcourant les dépositions des Sœurs vouées au service des pauvres, on trouve déjà dans l'ancien régime des œuvres qu'on pourrait croire de fondation plus récente. Ainsi, ce n'est pas le XIXe siècle qui a inauguré l'hospitalité de nuit. Les Hospitalières de Saint-Gervais, ordre de Saint-Augustin, rue Vieille-du-Temple, nous apprennent qu'elles ont « deux salles d'hôpital dans lesquelles elles reçoivent les pauvres passagers pendant trois nuits seulement, après leur

avoir servi un souper à discrétion. Le nombre des pauvres passagers, année commune, s'élève de 15 à 16 000. » Dans l'année dernière, 1789, disent-elles, le nombre des « soupers » a été de 32 328. Nous avons pu les servir « sans avoir sollicité ni reçu aucun secours du gouvernement et sans avoir dérangé l'usage dans lequel nous sommes de payer nos fournisseurs tous les quartiers. »

Aux soins du corps s'ajoutait, sous l'ancien régime, une grande sollicitude pour les maladies morales. Les religieuses hospitalières de Notre-Dame du Refuge, de Nancy, racontent en ces termes ce qu'elles font : « La fin de notre institut est de servir de retraite et de refuge aux personnes du sexe qui se dérangent ou se sont dérangées. Elles y sont reçues lorsqu'elles s'y présentent volontairement ou de concert avec leur mari, ce qui arrive quelquefois, ou qu'elles y sont envoyées par des ordres supérieurs émanés des souverains ou des tribunaux de justice, après assemblée des familles, ou par les pères et mères en forme de correction paternelle lorsqu'il s'agit de filles mineures. » Les Hospitalières de Notre-Dame du Refuge de Rouen exposent avec un grand bonheur d'expression et un vrai sens psychologique le but de leur œuvre et le résultat qu'elles obtenaient dans l'ancienne France.

Cette communauté depuis son établissement a rempli finalement, disent-elles, le vœu de son institution et a contribué par son utilité à conserver l'honneur de bien des familles. Elle forme *un milieu nécessaire entre ces couvens qui consacrent uniquement leurs soins à l'éducation des jeunes personnes du sexe, et ces maisons de force et de correction destinées à punir la débauche.* Dans les premières, la prudence et la religion défendent d'admettre aucune personne notée ou même simplement suspecte. Dans les autres, on n'y entre qu'accompagné de l'opprobre, et un séjour de deux heures y devient la flétrissure de toute la vie. L'Institut du Refuge est pour de jeunes personnes dont les unes, après quelques égaremens qui sont souvent le malheur des occasions, se déterminent à retourner à Dieu et cherchent un asile contre leur propre faiblesse, les autres auxquelles on n'a quelquefois à reprocher que des démarches imprudentes ou des liaisons suspectes, mais qui pourraient avoir des suites dangereuses, y sont placées par leur famille pour prévenir de plus grands écarts, rompre des intrigues, arrêter les effets de la séduction, faire reprendre le goût de la vertu, et laisser évanouir des bruits dont naîtrait bientôt la perte entière de la réputation. Ces jeunes personnes, qu'il est si essentiel de soustraire pour quelque temps à l'occasion et aux dangers, seraient perdues pour les mœurs et pour la société, si on ne pouvait leur procurer d'autres asiles que des maisons de force. Elles en trouvent un dans la maison de refuge. Là, retirées dans un quartier

isolé, continuellement surveillées par deux religieuses, elles n'ont aucune communication avec les autres habitans de la maison, pas même à l'église. Leur état, leur condition, sont le plus souvent ignorés de leurs propres compagnes. Un nom supposé voile leurs écarts et assure leur secret; et nombre de familles, aussi distinguées par la naissance qu'illustrées par des services rendus à l'État, ont dû souvent à la sagesse de ces précautions la conservation de leur honneur, la réputation de leurs filles et la jouissance d'un nom sans reproche.

Quelle dextérité de main devait apporter dans sa mission délicate la supérieure qui l'expose en termes si heureux et avec une observation si pénétrante!

L'austérité de vie des Dames du Refuge de Rouen était déjà un grand exemple qui devait faire impression sur leurs pénitentes. Les officiers municipaux signalent dans leurs procès-verbaux des chaises en paille, des tabourets en bois et des cellules « au lit infiniment médiocre. » Nous trouvons ces maisons dans plusieurs villes. De nos jours on s'occupe avec une louable sollicitude de rendre la santé du corps aux victimes de la débauche. Aux âges de foi, comme au XVIIe siècle, date de ces fondations qui subsistèrent jusqu'à la Révolution, on pensait aussi à l'âme. On s'occupait de refaire les consciences en même temps que le sang. Les dames du monde de la plus haute naissance aimaient à venir dans ces couvens aider les religieuses à purifier les cœurs souillés. Détail touchant : il n'était pas rare de voir des pécheresses régénérées par le repentir prononcer des vœux, et se faire religieuses dans la maison où elles avaient reconquis le pardon de Dieu et l'estime des hommes.

Ce qui devait, semble-t-il, achever d'assurer aux Hospitalières la bienveillance de la Constituante, c'est que bien souvent elles ajoutaient le bienfait de l'instruction à l'exercice de la charité. On sait comment les Filles de Saint-Vincent-de-Paul, instituées surtout pour les pauvres, furent amenées à tenir des écoles. La Congrégation de Saint-Charles de Nancy avait fait de même. « Les Sœurs, dit en propres termes leur rapport, ont aussi des écoles chrétiennes et gratuites pour les jeunes filles pauvres des lieux où elles sont établies. » Dans les petites villes, dans les campagnes, combien de communautés modestes où d'humbles sœurs remplissaient avec un zèle admirable cette double mission dont l'intérêt est éternel pour tous pays : instruire la jeunesse et secourir la misère!

Chaque communauté de religieuses plaide sa cause à sa manière. Celles qui n'ont pas le service de l'enseignement, ni celui de la charité à faire valoir trouvent, au besoin, dans leur histoire, des titres à la reconnaissance publique qui parlent en leur faveur. Les Bernardines de Saint-Antoine-des-Champs lès Paris connaissent leurs annales. Elles exposent que c'est à leur maison « que le faubourg Saint-Antoine doit son existence, que c'est sur ses terres qu'il s'est érigé, que c'est sous sa sauvegarde qu'il s'est si prodigieusement peuplé en artistes de tous genres, à la faveur d'une franchise dont elle avait la propriété et dont elle leur a laissé très gratuitement l'exercice, franchise que l'abbaye a défendue tant de fois à ses frais contre les attaques multipliées des communautés et maîtrises de Paris. » Par ce moyen, et par des « aumônes journalières, » notre maison est parvenue à soutenir « un nombre infini de familles et à les sauver des horreurs de l'indigence. » Les Sœurs ne peuvent dissimuler, disent-elles, « l'attachement extrême qu'elles ont pour ces pauvres habitans, et qui est tel que, quelle que puisse être leur existence future, si les religieuses restent parmi ces infortunés, elles sauront encore leur tendre une main secourable. » Il est douteux que le faubourg Saint-Antoine sache de nos jours, et ait su en 1789, ce que le quartier et son industrie doivent à un couvent de Bernardines.

L'abbaye du Paraclet, illustrée par Héloïse et Abélard, tenta de se sauver en se plaçant sous leur patronage. Le monastère avait été bâti sur le territoire de Quincey près de Nogent-sur-Marne. Au moment de la Révolution, la vingt-neuvième abbesse depuis le moyen âge était Marie-Charlotte de Roucy, de la famille de La Rochefoucauld, d'après une tradition deux fois séculaire. Le voyageur anglais Cranfurd, visitant le Paraclet en 1787, fut frappé, en entrant dans le parloir de l'abbesse, d'y voir plusieurs portraits gravés d'Abélard et d'Héloïse. En cette fin du XVIIIe siècle, mieux valait pour se concilier une protection temporelle, de tels tableaux que les images saintes répandues dans les couvens. Héloïse et Abélard : ces deux noms touchèrent le district et le département, que l'invocation de sainte Thérèse et de sainte Chantal eût laissés froids. L'abbesse, pour sauver sa maison, avait songé à l'offrir comme refuge pour les passans malades. Le procureur syndic crut mieux faire. « Héloïse et Abélard, dit-il à l'Assemblée administrative, reposent dans votre départe-

ment, et des vierges fondées par cette femme étonnante gardent la cendre des deux amans. Les voûtes du Paraclet retentissent encore, dans le silence des nuits, de ces cantiques que la religion inspirait à l'amour malheureux. Tout respire dans ces lieux saints les élans de ce cœur sensible et de cette âme ardente, qui ne vit rien dans la nature à substituer à son amant que son Créateur. Héloïse s'y retrace à chaque pas, et quel sera l'homme assez froid pour aller disperser cet établissement que défend un charme secret composé de ce que la religion a de plus imposant, l'amour, de plus tendre, la sensibilité, de plus affectueux? Qui oserait attrister l'ombre d'Héloïse? » Hélas! le comité ecclésiastique de la Constituante, moins sensible que le procureur syndic, eut ce courage. Malgré la vive opposition des habitans, le Paraclet fut condamné. Les cendres d'Abélard et d'Héloïse furent placées dans un cercueil commun et transportées à l'église de Nogent. Le curé intrus, Mesnard, prononça un discours et mit sur le cercueil une couronne de fleurs avec une pièce de vers anacréontiques. Les religieuses vouées à l'amour divin avaient été sacrifiées. Un illustre souvenir de l'amour humain évoqué pour la circonstance ne put sauver le Paraclet de la ruine.

IV

Dans leur requête à la Constituante, les religieuses font ressortir un argument qui, dans leur pensée, devait avoir une certaine influence. Leurs informations et, au besoin, leur psychologie, leur avaient appris qu'une des grandes raisons qui poussaient la Constituante à supprimer les Ordres religieux, c'était de s'emparer de leurs biens. Or, en général, — la constatation en fut faite en pleins États généraux, — les couvens de femmes n'étaient pas riches; beaucoup même étaient très pauvres. On ne s'étonnera pas de rencontrer cette pauvreté chez les Clarisses, dont le fondateur François d'Assise en avait fait la grande règle de son Ordre. Un trait particulièrement touchant est à signaler chez les Clarisses anglaises réfugiées à Rouen. Leur dénuement était tel que, lorsque le pain venait à manquer, elles sonnaient leur cloche. A ce signal, on voyait accourir les Sœurs tourières de la Visitation, établies dans le voisinage, qui apportaient des provisions. A Amiens, les enquêteurs apprennent chez les Clarisses avec quelle obstination le couvent, qui datait de quatre cents

ans, avait maintenu la règle de pauvreté. A l'époque de Law, un bourgeois richissime, qui avait sa sœur parmi les religieuses, avait voulu absolument leur assurer une fondation territoriale. Sur leur refus obstiné, il avait fait entrer par le tour dans la maison la somme respectable de cent mille écus. Ce trésor, qui aurait ébloui des yeux moins tournés vers le ciel, n'eut pas le temps de s'installer et dut repartir rapidement pour se disperser sur les œuvres de la ville et du diocèse. Avec un pareil état d'esprit, on comprend que ces religieuses aient été appelées dans le langage populaire *les pauvres Clarisses*. Certes, ce n'est pas le procès-verbal dressé par les enquêteurs de 1790 qui peut faire mentir cette appellation. A Rouen, on signale dans leurs cellules « une paillasse, deux couvertures, plus un réveil » pour l'office de nuit; au réfectoire des cuillers et fourchettes en bois. Le mobilier des Carmélites n'est pas plus riche. Constatation du procès-verbal : dans les trente-trois cellules, un lit formé de trois planches sur deux tréteaux, deux couvertures, une petite table, trois tableaux en papier; au réfectoire, « meubles de bois et en terre. »

Combien d'autres couvens, sans présenter le dépouillement complet de ces Ordres particulièrement austères, vivaient pauvrement! Quand on étudie, en particulier, le budget de misère des Sœurs enseignantes dans les petites villes et dans les campagnes, on est frappé des prodiges d'économie et d'industrie qu'il leur faut accomplir pour arriver à donner l'instruction sans presque rien demander aux familles qui leur envoient leurs enfans.

Elles pensent que le *res angusta domi*, que leur dénuement les défendront peut-être contre les appétits d'une assemblée qui, quoi qu'elle en dise, songe plus, en supprimant les couvens, à remplir sa caisse vide qu'à libérer des esclaves. Elles savent, elles ont entendu dire par des orateurs de la Constituante que la fortune des ordres monastiques sera la grande cause de leur perte. Alors elles exposent la véritable situation qui, pour beaucoup de religieuses, est la pauvreté. Les Sœurs de Notre-Dame établies à Saint-Léonard près Limoges le disent nettement. « *Notre maison*, écrivent-elles à la Constituante, *ne peut enrichir l'État*. Elle ne possède aucun bien fonds. Tout notre revenu est celui de nos dots; il est modique, puisque, nos charges payées, il ne nous reste que 2677 francs pour nourrir et entretenir cinquante-huit religieuses. Elle ne peut l'appauvrir, puisque le

revenu administré avec économie suffit à notre frugalité. » Avec les ressources les plus limitées, elles élèvent de soixante à soixante-dix pensionnaires, et, dans leurs classes des externes, de cent à cinquante élèves.

En face du scandale d'abbayes de moines opulentes et vides, voilà d'humbles filles qui ne coûtent pas un centime à l'État, qui vivent de rien et qui font des prodiges dans deux services publics de capitale importance. L'État, la Constituante, ou les Assemblées qui suivront, vont-ils avoir la cruauté de leur montrer la reconnaissance de la France en les expulsant?

Tous les ordres monastiques viennent de défiler devant les municipalités et, par les procès-verbaux dressés, par leurs mémoires, devant la Constituante. Chacun d'eux a exprimé ses sentimens, ses vœux avec sincérité, parfois avec angoisse; chacun d'eux a vanté les services qui pouvaient le mieux lui attirer la bienveillance d'une assemblée souveraine. Ils sentaient qu'elle tenait leur sort entre ses mains. Le langage tenu a toujours été calme, modéré, plutôt humble. Nous y aurions voulu de temps en temps plus de crânerie. Nous aurions aimé entendre ces religieux, ces religieuses revendiquer plus souvent, plus hautement comme un droit, au nom des principes tout frais encore de 1789, la faculté de vivre comme ils l'entendaient, réunis ou séparés, au lieu de paraître la solliciter comme une concession et une faveur. Au demeurant, le ton modeste, convaincu, des religieuses était bien fait pour gagner leur cause, si elle avait pu l'être. Mais elles parlaient à des juges décidés à abattre toute corporation, à piller l'Église pour remplir le Trésor vide, à faire passer dans les lois les idées du XVIIIe siècle. Comment n'être pas battu, quand on a contre soi la politique, la philosophie et la finance, ayant à leur service la force?

V

La Constituante n'a pas tardé à faire comprendre aux religieuses le cas qu'elle faisait de leurs plaidoiries. Le second interrogatoire ordonné par elle leur a dit assez clairement qu'elle n'était pas contente des résultats du premier, et qu'elle voulait des déclarations de départ. Quelques sœurs intimidées ont été jusqu'à parler dans son sens et à rétracter leur précédente résolution. On comprend l'influence d'un magistrat sur une Sœur

timide qu'il fait comparaître devant lui en secret, sans témoins, toute tremblante, pour lui signifier qu'elle est libre de partir, pour lui expliquer les avantages qu'elle a à le faire, les dangers qu'elle encourt en persistant. Malgré cette pression, la généralité des religieuses resta inébranlable. Sur ce point, les chiffres de la statistique, sans être complets, sont assez nombreux pour nous apporter une preuve mathématique.

On leur fait expier cette fidélité par mille tracasseries, en attendant qu'on les expulse. Pour ne pas quitter leur couvent, elles se soumettent aux lois de la Constituante qui ne blessent pas leurs consciences. Elles vont jusqu'à accepter de refaire, d'après la loi, en présence de l'officier municipal, l'élection pour deux ans de la supérieure. C'était chez elles un pieux usage de renouveler leurs vœux à la fête de la Présentation, le 21 novembre. Des districts leur interdirent, dès 1790, cette cérémonie, invoquant le décret de l'Assemblée qui avait supprimé les vœux. Comment s'étonner de cette intrusion dans la vie intérieure des couvens, lorsqu'on voit des municipalités faire défense aux prêtres d'être encensés au service divin, sous prétexte que l'encens n'était dû qu'à la divinité?

L'affaire du costume créa plus de difficultés que celle des vœux. Nous avons vu que la Constituante avait légiféré sur ce point comme sur tant d'autres. C'était là soulever pour le présent et pour l'avenir une question délicate, dont la solution dépend des temps et des lieux. Faut-il, au point de vue catholique, demander toujours et quand même la conservation du costume religieux? En particulier, au sujet des ordres plus ou moins mêlés à la société, n'y a-t-il pas quelque inconvénient pour des hommes appelés à vivre avec les hommes à s'en distinguer par un habit qui peut être une barrière autant qu'une sauvegarde? Peut-il y avoir pleine communication entre deux interlocuteurs, si un vêtement extraordinaire vient avertir le civil que celui qui le porte doit avoir une façon toute spéciale de penser et d'agir? Sans trouver dans la diversité du costume, comme le diront avec une emphase ridicule certains orateurs de la Révolution, un « attentat contre l'unité du contrat social, » ne fait-il pas à la longue disparate sur le plan égalitaire d'une démocratie niveleuse? Dans cet ordre d'idées, ne pourrait-on pas appeler en témoignage l'exemple même des fondateurs les plus illustres, un François d'Assise, un Vincent de

Paul qui, en choisissant la robe de bure du Franciscain, la robe grise des Sœurs de charité, devenues aujourd'hui un costume d'un autre âge, avaient voulu tout simplement prescrire pour les deux sexes le vêtement du peuple au XIIIe et au XVIIe siècle? Pour arriver plus facilement à ce peuple, ne conviendrait-il pas de s'habiller comme lui?

Par ailleurs, l'autre thèse, la thèse de la tradition a pour elle des argumens de marque. Sans doute l'habit ne fait pas le moine, mais, pour les religieuses surtout, pour elles et pour ceux qui les regardent passer, il est l'enseigne, on pourrait dire le drapeau de leur ordre, un signe sensible et comme un mémorial de leurs vœux, de leurs vertus et de leurs bienfaits, un appel incessant au respect des autres et d'elles-mêmes. L'accoutumance les amène assez vite à le considérer comme une partie intégrante de leur vocation. Le public à son tour, — je ne parle pas ici des accoutremens excentriques, — serait un peu déconcerté de les voir autrement. Qu'on regarde flotter au front de la Sœur de charité ces deux ailes d'ange qui se balancent sur sa cornette, qu'on aperçoive la mise plus simple, mais plus sévère encore, de la petite Sœur des pauvres, on a tout de suite l'apparition de douces et pures existences consacrées tout entières par amour de Dieu au service du prochain. Le vêtement civil peut abriter autant de dévouement et autant de vertus, mais il parle moins éloquemment à celui qui le voit et à celui qui le porte.

La question, dont il faut abandonner la solution à la sagesse de l'Église, était encore trop récente au début de la Révolution pour être tranchée dans le sens de l'abandon de l'habit religieux. L'évêque de Clermont, M. de Bonal, avait déclaré à la tribune de la Constituante qu'il ne quitterait sa soutane qu'avec la vie. Quel scandale n'avait point causé, en 1765, le manifeste des Bénédictins de Saint-Germain des Prés contre le costume de leur ordre! Ce ne sont point les religieuses qui auraient pris une telle initiative. Leur attitude au cours de la Révolution le prouve. Le décret de la Constituante rendait facultatif le port de l'habit religieux. Des administrations, dépassant la pensée du législateur, voulurent y voir une défense et signifièrent aux intéressés d'avoir à le quitter.

Les religieuses ne pouvaient apporter un grand empressement à en changer. Il faudra pourtant y venir, malgré leur répugnance, si elles veulent avoir la paix et se maintenir dans les

établissemens dépendant des municipalités, tels que les hôpitaux. Les Sœurs de Saint-Charles préférèrent abandonner leur costume que leurs malades. Les Sœurs de Charité elles-mêmes, malgré leur attachement à la cornette, viendront à composition. Nous le constatons à Agen, Montpellier, Amiens et de divers côtés. Au demeurant, leur transformation n'est pas scandaleuse. On nous les montre dans les hospices conservant « avec une coiffe d'artisane, une guimpe noire et un tablier blanc sur leur robe noire. » Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Doullens ne voulurent faire aucune concession. En novembre 1793, elles portaient encore leur habit et refusaient absolument de le quitter, ce qui les fit jeter en prison par la Commission révolutionnaire.

Fait plus grave que les tracasseries sur le vêtement, les municipalités, les districts, se montrent plus exigeans que la Constituante pour le serment à la Constitution civile du clergé, et, sans qu'aucun article de loi les y autorise encore, s'avisent, en diverses provinces, de vouloir le faire prêter par les religieuses. Ce serment, qui devait couper en deux l'Église de France, troublera profondément les couvens. Les sœurs, que le texte de la loi ne pouvait atteindre, furent de divers côtés invitées à le prêter par des pouvoirs locaux malveillans, auxquels leur fonction d'éducatrices et d'hospitalières fournissait un prétexte de les traiter comme des fonctionnaires publics. Leur refus fut spontané et à peu près universel. Nous trouvons çà et là quelques exceptions que leur singularité même fait remarquer et raconter par les Mémoires du temps. Une religieuse du prieuré de Prouillan, près de Condom, a mérité le surnom de *missionnaire de la Constitution* par l'ardeur avec laquelle elle y adhère et la défend. Dans le diocèse de Perpignan, Sœur Marie d'Astros avait déclaré au commissaire « qu'elle ne voulait point obéir à la Constitution. » Le lendemain, cédant à d'autres influences, elle écrivit au département que sa déclaration était l'effet « d'un premier mouvement, » que depuis « le calme de son esprit avait amené la réflexion, que la Constitution ne contenait rien contre sa conscience et contre la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle elle voulait vivre et mourir... La voix du civisme, disait-elle, s'est fait entendre à mon cœur, elle a désapprouvé une conduite si contraire à mes sentimens. » Toutes ses compagnes furent d'un autre avis et refusèrent le serment.

Les meneurs durent se consoler, par la chaleur de ces adhésions, de leur rareté même. Non seulement les religieuses ne veulent pas jurer, mais elles refusent tout contact avec les jureurs et le clergé constitutionnel. Comment pourtant se passer de prêtres? Il leur en faut pour les offices, la messe, les confessions. Leurs évêques, leurs curés officiels sont maintenant, de par la loi, des constitutionnels. De quel œil ces ministres, auxquels on ferme les portes des cloîtres et des consciences, dont on paraît se garer comme de pestiférés, doivent-ils voir cette abstention, cet ostracisme, qui leur envoie en plein visage l'injure du dédain et du manque de confiance! Quel levain de dépit, et peu à peu de vengeance, a dû fermenter dans le cœur d'hommes ainsi éconduits!

L'attitude des foules catholiques qui, chassées par leurs convictions des églises tenues par les prêtres constitutionnels, se portent dans les chapelles des couvens où se sont réfugiés les prêtres réfractaires, va achever d'envenimer la situation et exciter encore les passions contre les couvens eux-mêmes. De tous côtés on les accuse d'être devenus des foyers de fanatisme. Le langage à l'égard des religieuses, jusqu'ici tempéré par un ton de modération, de sympathie, prend une allure plus vive, où les expressions dictées par la colère, parfois l'injure, ont remplacé le respect. Un défenseur de la Constitution dénonce « ce qui se passe dans l'enceinte des monastères qui subsistent encore... Entendez, dit-il, les éclats scandaleux qui retentissent au milieu de ces cloîtres dont le fer défend l'entrée au reste des humains, parmi un sexe que la nature forma pour la douceur. Ces colombes, qui n'auraient dû que gémir sur les maux que l'aveuglement dans les uns, l'opiniâtreté dans les autres, suscitent dans l'Église de Jésus-Christ, comment se sont-elles changées en furies?... Le silence de leurs retraites est interrompu par le bruit des factions... On y épouse des partis... On s'y jette par caprice dans des querelles de dogme ou de discipline sans avoir un fil pour se diriger dans ce labyrinthe. »

Nous connaissons maintenant l'attitude de la Constituante à l'égard des ordres religieux. Au moment où elle fait place à la Législative, la destruction est très avancée. Les vœux solennels sont supprimés. Tous les couvens avec leur mobilier ont été mis sous séquestre. Tous leurs biens sont confisqués. Les religieux en minorité qui ont déclaré vouloir continuer la vie com-

mune, ont dû se grouper par vingt dans une promiscuité déplaisante qui leur rend la persévérance difficile. Les religieuses sont encore presque toutes dans leur cloître, éplorées sans doute. effrayées de l'avenir, éprouvées par de rares défections, troublées dans leurs habitudes et l'observation de leurs règles, tracassées sur leur costume, sur le serment, affamées par la suppression de leurs ressources, mais toujours résolues et fidèles. La loi, moins impitoyable pour elles que pour les religieux, n'avait pas exigé leur transplantation dans d'autres maisons. Enfin, la Constituante avait déclaré ne vouloir rien changer pour le moment à l'égard des ordres voués à l'instruction publique et à la charité.

VI

La Législative va achever l'œuvre de destruction de la Constituante. Quand la royauté allait être abolie et le clergé proscrit, comment aurait-on épargné les débris de l'ordre monastique? Nous avons déjà vu les rapports des autorités avec les religieuses s'aigrir de tout l'attachement de ces dernières aux prêtres réfractaires, de leur opposition aux constitutionnels. La situation ira empirant très rapidement avec le cours des événemens et les incidens de chaque jour. La Législative vient, le 15 août 1792, de décréter un nouveau serment, le serment de liberté et d'égalité, et en a fait une condition absolue du paiement de la pension. Les religieuses étaient sur un terrain solide en refusant le serment à la Constitution civile du clergé condamné par l'autorité légitime. Malheureusement, beaucoup d'entre elles se croiront obligées de rejeter aussi le serment d'égalité et de liberté. L'élan vers la résistance était donné. Déjà tant de décrets portés coup sur coup avaient à ce point désorienté, martyrisé ces pauvres Sœurs, les plaçant chaque jour en face d'une nouvelle ruine et d'une nouvelle exigence, qu'une défiance naturelle entretenue par tant de blessures devait les mettre en garde contre les mesures de la Révolution. Le débat soulevé autour du serment d'égalité et de liberté divisera les hommes, les théologiens les plus graves. Il faudra tout le calme, tout le coup d'œil d'un abbé Emery, d'un abbé Bausset, pour distinguer nettement la religion de la politique, et affirmer hautement qu'on pouvait le prêter sans manquer ni à Dieu, ni à soi-même. Comment des femmes

timorées, mal informées, poussées par leur élan et la délicatesse de leur conscience à aller au delà par crainte de rester en deçà du devoir, auraient-elles pu prendre une solution calme et uniforme là où leurs conseillers étaient eux-mêmes extrêmement divisés? Aussi, tandis que la résistance à la Constitution civile du clergé fut à peu près unanime chez les religieuses, leur attitude à l'égard du serment de liberté et d'égalité fut l'anarchie comme chez le clergé. Dans le même diocèse, la même ville, le même couvent, nous les voyons, par les procès-verbaux des interrogatoires qui nous ont été conservés, voter, qui pour, qui contre le serment, formant ainsi deux groupes différens, et troublant la parfaite unité de leur attitude religieuse par la divergence de ce qu'on pourrait appeler leur attitude politique. Cette diversité de conduite dut amener entre elles plus d'une contestation. Celles qui avaient cru pouvoir prêter le serment reçurent souvent de leurs compagnes réfractaires, des prêtres mêmes, des réprimandes qui les jetèrent parfois dans l'anxiété, et amenèrent chez quelques-unes la rétractation repentante d'une faute qu'elles n'avaient pas commise.

La Législative s'autorisa de ces retours et de ces refus pour redoubler de violence. Nous voyons mander, interpeller ces pauvres filles tremblantes, hésitantes entre les scrupules de leur conscience et la pression qu'on veut exercer sur elles, les jeter même en prison, les faire paraître en public, et les mêler à des scènes grotesques dont leur faiblesse et leur sexe auraient dû leur épargner l'odieux. Ces difficultés, ces luttes hâteront la proscription complète des religieuses. Le 4 août 1792 est voté un décret portant que toutes les maisons occupées par les congrégations des deux sexes seront évacuées et mises en vente. Exception est faite en faveur des « religieuses consacrées au service des hôpitaux et autres établissemens de charité, à l'égard desquels il n'est rien innové. »

Voilà donc un nouveau pas dans l'œuvre de la destruction monastique. Ces ordres que la Constituante, retenue par une modération relative et par un certain respect de la liberté, n'avait pas osé anéantir, qu'elle avait laissés réunis par vingt, si c'étaient des religieux, ou à leur guise et dans leurs couvens, si c'étaient des religieuses, les voilà cette fois nettement et brutalement dispersés par la Législative. Hommes et femmes devront être partis au 1er octobre 1792.

On aura remarqué que le décret du 4 août 1792 n'exceptait pas de la destruction les communautés régulières enseignantes. C'est que la pensée de la Révolution a évolué en matière d'éducation comme en tout le reste. L'instruction publique, qu'on semblait pendant trois ans avoir abandonnée à l'Église, soit qu'on jugeât son influence morale et religieuse utile à la jeunesse, soit plutôt qu'on n'eût pas d'autres maîtres que les siens, va être de plus en plus revendiquée comme un service public ne dépendant que de l'État. Les anciens instituteurs, fatalement mêlés à la question de serment à la Constitution civile du clergé, sont suspects de manquer de civisme; et puis la Révolution serait heureuse, impatiente de confier à des hommes nouveaux le soin de réaliser un idéal nouveau d'enseignement. L'impulsion était donnée. Le décret du 18 août va compléter et aggraver celui du 4 août. Toutes les communautés séculières, sans en excepter les enseignantes et les hospitalières, étaient désormais supprimées comme les congrégations régulières. L'expulsion des dernières religieuses est imminente.

Avec quelle douleur elles vont quitter leurs pieuses retraites! Dans une maison du Nord, les Clarisses, auxquelles on ne peut rien prendre que la liberté de prier Dieu entre quatre murs dénudés, ne s'expliquent pas pourquoi on les chasse, et tentent, le 10 septembre 1792, un dernier effort auprès des officier de la municipalité par cette lettre touchante:

Messieurs, écrit la Supérieure, je ne peux pas vous exprimer l'excès d'angoisse où nous met la signification que nous reçûmes hier de votre part. Il nous serait moins rigoureux qu'un glaive coupât le fil de nos jours que de franchir l'affreux pas de notre clôture. Que les maisons religieuses qui ont des fonds, soient supprimées, l'Assemblée nationale en a, dites-vous, besoin, cela s'entend; mais nous qui ne pouvons lui en donner, n'en ayant pas, et ne souhaitant rien plus que de demeurer dans notre humble état de pauvreté, de quelle ressource pouvons-nous être à la Nation, sinon d'offrir continuellement nos faibles prières à l'Être suprême, à cette fin de lui attirer les grâces dont elle a besoin. C'est ce que nous nous efforçons de faire, Messieurs. Soyez-en, s'il vous plaît, persuadés, en particulier pour vous tous qui êtes nos bienfaiteurs et envers qui nous avons tant d'obligations, s'il vous plaisait nous accorder la faveur que nous sollicitons avec toute l'instance dont nous sommes capables. Nous vous offrons, Messieurs, à donner le loyer de notre maison; nous nous contenterions, s'il le fallait, de pain et d'eau pour donner le tribut à la Nation. De grâce, Messieurs, ne nous fermez pas les entrailles de votre miséricorde. J'ose humblement l'espérer.

C'est une requête à émouvoir les cœurs les plus durs. Mais le temps n'est pas à la commisération. Les récits des témoins oculaires nous font assister à la séparation. Nous y voyons parfois des religieuses tout en larmes se tenir embrassées, et ne pouvoir en quelque sorte se résoudre à quitter ces asiles bénis où elles avaient fait vœu de vivre et de mourir. Ce spectacle déchirant attendrit plus d'une fois les contemporains. Ils se demandaient quelle raison de salut public pouvait commander ces exécutions qui brisaient des vies paisibles, et troublaient les consciences à de telles profondeurs. Il leur fallut bien partir, car ceux qui les plaignaient se contentaient de gémir. Où vont-elles? Dans les directions les plus diverses. Un certain nombre partent pour l'étranger, puisque aussi bien le pouvoir n'avait pas tenu compte de cet appel adressé par les Carmélites de Gray à l'humanité des législateurs : « Les députés d'une nation généreuse ne voudront pas réduire des Françaises à la dure nécessité d'implorer la pitié des nations voisines, et de leur demander un asile que leur aurait refusé leur ingrate patrie. » Ce furent, parmi les religieuses contemplatives, les Carmélites qui fournirent le contingent le plus important, et d'ailleurs très réduit, à l'émigration. Par leur genre de vie, qui était déjà la mort au monde, par la nature de leurs vœux, elles portaient en quelque sorte toute leur vocation en elles-mêmes, et pouvaient la réaliser en quelque pays que ce fût. Les Sœurs plus mêlées à la société, dans le double apostolat de l'éducation et de la charité, devaient avoir plus de peine à quitter des œuvres qui tenaient aux entrailles du sol, et ajoutaient autant de liens à ceux qui les rattachaient à la France. Aussi les partantes furent le très petit nombre. La très grande majorité ne passa pas la frontière. La plupart rentrèrent dans leur famille ou se fixèrent près de leur couvent avec l'intention d'y rentrer, tantôt isolées, plus souvent vivant ensemble par groupes de trois ou quatre, ce qui leur permettait d'observer leur règle, et même de recevoir la visite de leurs supérieures. Les Sœurs hospitalières, qu'on ne pouvait pas remplacer, étaient restées à leur poste à titre individuel plus longtemps que les autres. Les administrateurs avaient souvent fermé les yeux sur le refus de serment. On en trouve encore dans les hôpitaux jusqu'en 1793 et 1794. Mais, à la demande des représentans envoyés en mission, la Convention finit par sévir. La loi du 3 octobre 1793 les proclama déchues de leurs fonctions et de leur pension de

retraite. Le 21 décembre, nouveau décret qui, sans les condamner à l'exil, les déclare suspectes, et les fait arrêter. Beaucoup furent jetées en prison, parfois dans leur ancien monastère. Dans la seule ville de Tours on en vit enfermées jusqu'à trois cents. Après la tourmente, les hospitalières seront les premières rappelées par les municipalités et, sous le Consulat, le ministre Chaptal fera officiellement l'éloge des Sœurs de Charité.

En attendant, il faut traverser la Révolution. A tous les dangers qui les menacent vient s'ajouter la misère. La Constituante ne s'était pas montrée généreuse envers les religieuses. Au lieu de fixer pour leur pension une somme déterminée comme pour les moines, elle avait décidé que les communautés dont les revenus dépassaient un certain chiffre subiraient une réduction, tandis que les plus pauvres seraient pensionnées d'après leurs anciens revenus, ce qui était condamner ces dernières à l'indigence. Le pire, c'est que ces pensions, même établies parcimonieusement, ne furent guère acquittées. Le refus opposé par le grand nombre au serment de liberté et d'égalité fournit un prétexte pour ne leur rien donner. Elles n'avaient aucune provision pour l'avenir. Après le premier inventaire fait par les municipalités, tous les biens des couvens avaient été mis sous séquestre, ce qui avait été déjà une cause de ruine pour ces couvens mêmes, leurs débiteurs, leurs tenanciers, s'autorisant du nouvel état de choses pour ne rien payer. Quand sonna l'heure de la dispersion définitive, on n'avait laissé aux religieuses expulsées qu'un peu de linge et le pauvre mobilier de leur cellule. Elles ne pouvaient aller bien loin, ni richement avec ce maigre viatique. Aussi de divers côtés c'est la détresse. Nombreuses étaient les maisons dont on pouvait dire comme des Bernardines de Pontarlier dans une requête au département : « Elles sont réduites à la dernière misère. Il faut que nous-mêmes boursillions au-jour le jour pour les empêcher de mourir de faim. » Et deux semaines après : « Pour le coup, si vous ne nous envoyez pas une ordonnance de paiement pour nos Bernardines, la place n'est plus tenable. Nous sommes persuadées qu'elles n'ont rien à mettre sous la dent. »

N'importe, ce n'est pas la perspective de la misère qui avait empêché ces saintes filles de faire leur devoir. Elles sortent de leurs couvens avec la pauvreté, mais aussi avec une conscience pure, souvent avec Dieu lui-même. Dans une abbaye du diocèse

de Bourges, quand toutes ses compagnes expulsées furent dehors, une religieuse, Mme de la Saigne Saint-Georges, plus heureuse qu'Énée emportant des ruines de Troie les dieux de la patrie, sortit au milieu des sentinelles respectueuses, le Saint-Sacrement dans ses mains, tenant plus précieux un tel trésor que toutes les richesses du monastère. Au couvent des Clarisses de Marseille, leur pieuse sollicitude au sujet du Saint-Sacrement fut marquée d'un incident. La dernière religieuse qui franchit le seuil recommandait tout en larmes au chef qui dirigeait l'expulsion de faire venir un prêtre pour mettre les hosties en lieu sûr. « Je suis prêtre moi-même, » répondit-il. C'était un chanoine de Saint-Victor qui avait prevariqué.

Les voilà donc, lancées dans le monde et les hasards d'une Révolution terrible, avec la faiblesse de leur sexe, avec le deuil de leur vocation, la blessure faite à leur conscience, avec l'incertitude du lendemain, la perspective de la misère et d'un avenir d'autant plus menaçant que leur caractère même les désigne d'avance aux coups des persécuteurs. « Jamais on ne croira ce que nous avons eu à souffrir pendant la Révolution, » dira plus tard l'une d'elles. Il n'est point d'Ordre qui n'ait fourni des victimes. Dans ces exécutions, le massacre des Carmélites de Compiègne a eu un retentissement tout particulier. Mais combien de religieuses eurent le même héroïsme! A Rouen, une Visitandine convoquée devant le tribunal révolutionnaire répond pour elle et ses compagnes au juge qui lui demande : « Citoyenne, avez-vous fait des vœux? — Oui, et si nous ne les avions pas encore prononcés, nous monterions à l'instant sur ces toits pour en rendre témoins et le ciel et la terre. » Les paroles, les faits de ce genre remplissent les chroniques locales.

A côté de cette attitude sublime, il y aurait lieu de signaler, comme une ombre très légère au tableau, la défaillance des rares religieuses qui furent infidèles à leurs devoirs. L'histoire, parfois aussi indiscrète que le roman, pourrait les suivre dans leur naufrage à l'aide des papiers du cardinal Caprara. Il est toujours dangereux d'arracher à leurs habitudes certaines natures, d'ailleurs très droites, qui seraient restées irréprochables à l'ombre du cloître, et d'exposer à tous les vents du siècle des fleurs habituées à vivre en serre chaude. Les lettres adressées à Caprara, véritables confessions où la contrition répare déjà la faute, racontent le naufrage de plusieurs existences que la vague

ramenait sur le rivage meurtries, flétries, désenchantées, mais repentantes, suppliantes, implorant la clémence du légat du Pape pour leur concilier la miséricorde de Dieu et l'estime des hommes. Ces rares défections ne peuvent ternir la gloire des communautés de femmes telles que nous les a montrées la Révolution. Il semble même que leur exemple, en nous rappelant que leurs compagnes fidèles étaient aussi des créatures humaines, qu'elles n'avaient pu se maintenir à ces hauteurs sans élan et sans combat, donne plus de prix encore à leurs vertus. Des deux groupes, quel est celui qui eut la meilleure destinée? L'un, très peu nombreux, vient de succomber à des affections humaines, dont plusieurs coupables; l'autre, formé de l'immense majorité, a répété avec une religieuse du Nord, Marie-Félicité Salis : « J'ai fait, il y a vingt ans, ma profession en connaissance de cause dans toute la joie de mon cœur. Présentement que j'ai éprouvé de toute manière la fidélité, l'amour, la magnificence même de mon époux Jésus au delà de ce que je pouvais penser et espérer, je voudrais avoir dix mille vies pour les lui sacrifier de nouveau et consacrer à son service. » Celle-là et la presque généralité de ses compagnes n'avaient pas voulu, comme quelques fugitives, changer d'époux. On peut affirmer sans crainte qu'avec l'honneur le bonheur fut à elles, et que par leur conduite les communautés de femmes, sous la Révolution, écrivirent pour l'Église catholique une des plus belles pages de son histoire.

En pleine tourmente, quand déjà l'attitude des religieuses est assez prononcée pour marquer leur résolution, leur fermeté inébranlable, un juge autorisé entre tous, M. de La Luzerne, évêque de Langres, leur rend cet éclatant hommage que doit ratifier la postérité :

Vierges chrétiennes, dont le courage héroïque vient de donner au ciel un si beau spectacle, à la terre de si grands exemples, nous avons entendu l'impiété, du lieu élevé où elle proclamait le schisme, se vanter que vous seriez ses premières conquêtes; nous la voyons aujourd'hui frémir de l'impuissance de ses efforts et de l'anéantissement de ses espérances. Tandis que tout tremblait, que la terreur imprimée par ses premiers succès glaçait tous les esprits, Dieu s'est montré comme aux jours de l'établissement de sa religion. Il a choisi ce que le monde a de plus faible, pour confondre ce qu'il avait jamais eu de plus fort. Femmes aussi fortes que la célèbre libératrice de Béthulie, vous êtes comme elle la gloire de Jérusalem; vous êtes l'honneur de votre peuple. Puisque vous avez su donner aux hommes

les exemples de courage que vous auriez dû recevoir d'eux, et que votre cœur n'a point failli, la main du Seigneur vous a confortées, et vous serez bénies dans tous les siècles de l'Église.

VII

L'esprit de destruction qui vient de s'acharner contre les religieux, les religieuses, et les a dispersés sans pitié sur tous les chemins du siècle, s'attaque déjà aux maisons qui les ont abrités. Les édifices qui échapperont à la ruine passeront à des services séculiers. Aujourd'hui même, après plus de cent ans, on montre à chaque pas dans les villes, jusque dans les campagnes, les bâtimens d'anciens couvens où l'État, les communes se sont installés. Ministères, préfectures, mairies, bibliothèques, collèges, écoles, casernes, prisons, granges, que sais-je? voilà ce que sont devenus ces monumens élevés pour la prière. Les profanes y sont entrés gaiement, gratuitement, les trouvant bons à prendre, dédaigneux de la foi qui les avait suscités, mais exigeant que toutes ces constructions de religieux et religieuses, dont on ne voulait plus pour le soin des âmes, servissent du moins à abriter les corps.

L'énumération d'anciennes abbayes, d'anciens couvens sécularisés, serait plus longue, si le marteau démolisseur ne s'était chargé, sous la Révolution, d'en diminuer le nombre. On n'avait pas attendu les derniers décrets d'expulsion générale votés par la Législative pour commencer la pillerie des maisons religieuses, surtout des monastères réguliers généralement plus riches. Les histoires locales nous montrent de divers côtés les paysans avides se ruant à la curée, abattant les arbres, renversant les bornes, entrant dans l'intérieur par les portes ouvertes et ressortant les mains pleines. Les administrations s'emparent de ce qui a échappé au pillage. Les meubles sont vendus à vil prix, les calices, l'argenterie, envoyés à la Monnaie, les cloches affectées aux fonderies de canons, les livres attribués aux bibliothèques publiques. Dans plusieurs villes, comme à Rouen, les tableaux devaient constituer le fonds le plus précieux du musée provincial. La déprédation ne s'exerce pas seulement dans les grands monastères, et c'est aussi dans les couvens plus modestes des communautés régulières ou séculières, où la piété, le goût, un art nulle part plus inventif, plus ingénieux qu'en France,

avaient multiplié, semé de toutes parts des chefs-d'œuvre décrits par les inventaires, et dont la perte irréparable fut un amoindrissement pour notre pays.

On ne se contente pas du mobilier. On s'en prend aux murs. Les municipalités, en entrant dans les abbayes et les couvens, avaient trouvé presque partout les édifices neufs que les ordres religieux, remplaçant les anciens avec un zèle plus ardent qu'éclairé, avaient élevés au cours du XVIIIe siècle sur tout le sol de la France. A Cluny, le prieur dom Dathoze, commençant, en 1750, la reconstruction du cloître, avait dit : « Je bâtis, il est vrai, mais cent ans ne se passeront pas avant que notre maison ne soit détruite. » C'était là une de ces prophéties auxquelles ne croient guère ceux mêmes qui les font. Aucun contemporain ne l'eût prise au sérieux. On construisait, on construisait toujours. Plus d'un de ces bâtisseurs eut le sort de M. de Ballivière, abbé commandataire de Royaumont, qui terminait à peine un superbe palais florentin lorsque la Révolution lui ferma la porte au moment d'y entrer. A sa place, les enquêteurs y pénètrent. Après les enquêteurs, ce sont là et ailleurs les démolisseurs qui se présentent. De sorte que pour nombre de ces monumens, la page d'histoire qui annonce leur construction se confond presque avec celle qui raconte leur destruction.

A Royaumont, dont nous venons de prononcer le nom, la belle église élevée par Pierre de Montreuil, sous saint Louis, condamnée à la ruine comme tant d'autres, résista longtemps aux coups des démolisseurs. Les vandales en vinrent à scier les colonnes qui supportaient la voûte. Une forte traction fut alors pratiquée sur les chaînes de fer reliant les piliers, et un craquement sinistre indiqua l'effondrement du colosse que six siècles avaient respecté. A Morimond, il fallut employer la poudre pour faire sauter la grande tour qui avait résisté à tous les efforts des vandales, et s'obstinait à rester debout comme un obélisque au-dessus des ruines. Le fracas de sa chute retentit dans tout le Bassigny comme le dernier écho de la grande voix de Morimond expirant. A Corbie, après avoir abattu la maison abbatiale, les bâtimens conventuels et le cloître, après avoir profané le cimetière pour s'emparer du plomb des cercueils, c'est encore pour le plomb qu'on s'attaquera aux couvertures des terrasses de l'église. Les voûtes mises à découvert s'effondreront dans une immense ruine, et là comme ailleurs, quelques vieux pans de

murs, quelque porte monumentale, diront seuls à la postérité ce que fut la splendeur de ce monastère.

L'une des dévastations les plus lamentables fut la ruine de Cluny. La perte de l'église, la basilique de Saint-Hugues, qui était de proportions immenses et, avec ses tours, ses cinq nefs, ses trois cents vitraux, un véritable chef-d'œuvre de l'architecture bourguignonne, une gloire pour la France, doit surtout laisser d'amers regrets. Les témoins oculaires nous ont laissé le récit de ce vandalisme qui enrégimente jusqu'à deux cents démolisseurs, abat les statues, les tableaux, les croix, ravage les chapelles, descend péniblement les cloches de leurs hauteurs sublimes, recule devant l'opposition sourde de l'opinion pour reprendre après l'accalmie son œuvre sauvage. On nous dépeint archives, chartes, bulles des papes, documens sacrés que l'on conservait avec un soin jaloux depuis des siècles, parchemins précieux, missels enluminés avec le dévouement, la patience de la sainteté et quelquefois l'inspiration du génie, tout cela gisant pêle-mêle à terre, et foulé par le passant, par l'indifférent visiteur, avec les grossiers débris qui tombent des murailles; à la longue, les quatre murs s'effondrent eux-mêmes avec fracas, par suite de l'indifférence d'un gouvernement pourtant réparateur qui n'a pas trouvé quelques milliers de francs pour désintéresser les démolisseurs. Pour perpétuer la mémoire de cet attentat, des vestiges de la grande abbaye sont restés sur les demeures qui naquirent d'elle. Dans d'humbles maisons, des parchemins employés aux plus vils usages, que le flot destructeur y apporta, et jusque sur de pauvres murs de ferme ou de grange, des pierres sculptées, des chapiteaux, racontent au passant ce que fut la splendeur artistique de Cluny, la pillerie des habitans et la frénésie de la Révolution. C'en est fait. A la ruine des âmes que nous avons constatée dans tant de monastères célèbres, viennent de s'ajouter les ruines matérielles et des démolitions furieuses. C'est au point que le voyageur a aujourd'hui de la peine à trouver l'emplacement d'abbayes illustres dont l'histoire a traversé les âges. Il semble que la Révolution ait voulu ensevelir à jamais l'ordre monastique sous les décombres des murs qui l'avaient abrité pendant des siècles.

A. Sicard.

POÉSIES

SOCRATE

La nef sacrée était enfin rentrée au port ;
De beaux enfans, heureux de revoir leur patrie,
Dansaient vêtus de blanc sous la treille fleurie
Où l'arome du myrte errait, suave et fort.

Jour de fête ! et pourtant, des hommes sur le bord
Du Céphise, en pleurant marchaient par la prairie,
Une femme frappait sa poitrine meurtrie,
Et le cygne au vallon chantait un chant de mort.

L'Hymette se couvrait d'ardentes violettes,
Le soleil fugitif, s'attardant sur les crêtes
Du mont Parnès, ensanglantait tout l'horizon.

Mais une aube plus haut se levait solennelle,
Car ce soir-là, Socrate, ayant bu le poison,
Montait plein d'espérance à la vie éternelle.

LES TÉMOINS

Soldats qui reposez dans les sillons, tandis
Que les clairons joyeux proclament la victoire
Sans réchauffer vos cœurs à jamais refroidis,

Que vos noms doivent luire aux pages de l'histoire
Ou sombrer dans l'oubli, pour vous sonne le glas ;
Vous êtes la rançon, l'offrande expiatoire.

D'autres obtiendront seuls le prix de vos combats:
Le peuple émerveillé, les routes pavoisées,
La patrie en émoi, vous ne les verrez pas,

O braves endormis sur vos armes brisées,
Fronts sanglans recouverts par le jeune gazon,
Pleurés chaque matin par les blanches rosées!

Et vous dont le génie éclaire l'horizon,
Navigateurs luttant contre flots, vents et nues,
Pour agrandir un peu notre étroite prison,

Vous dont la mer cruelle aux rives inconnues,
But de vos longs efforts, a jeté sans honneur
Les vaisseaux éventrés et les dépouilles nues;

Vous tous que le destin a frustrés du bonheur
Pour lequel vous aviez immolé votre vie :
Vous qui vous consumez dans un ingrat labeur,

Qui tombez épuisés et l'âme inassouvie,
Laissant sur le chemin pour ceux qui vous suivront
Le fruit de vos travaux, l'objet de votre envie;

Sages à la parole ardente, au regard prompt,
Qui réveilliez le peuple assoupi dans les fêtes,
Et qu'ont récompensés plus d'un sanglant affront!

Nobles héros brisés par d'injustes défaites,
Voyans qui, dans la nuit étouffant vos sanglots,
Criiez : Le jour va poindre !... On vous raillait, prophètes,

Veilleurs qui signaliez le phare aux matelots:
A l'heure dite, elle a paru, l'aube annoncée,
Mais son premier rayon a lui sur vos yeux clos.

J'écoute vos soupirs, vous hantez ma pensée,
Humbles martyrs dont nul n'a sondé les douleurs,
Dont la foi généreuse en vain s'est dépensée;

Vous fûtes les plus purs des saints et les meilleurs
Peut-être, vous dont tous ignorent le supplice,
Dont les tombeaux cachés n'ont ni palmes ni fleurs,

Je vous proclame heureux pour votre sacrifice,
Accompli dans l'angoisse et dans l'obscurité,
Je vous salue au nom divin de la justice,

Vaincus d'un jour, témoins de l'immortalité!

EN NOVEMBRE

Au cloître Notre-Dame et sur les quais du Louvre,
Le feuillage qui tremble a la couleur de l'or;
Que m'importent le ciel éteint, le vent qui mord
Et le brouillard dont l'eau fugitive se couvre?

Voici déjà les fins cristaux que le gel ouvre
Sur les gazons flétris. L'été splendide est mort,
Mais comme un martinet rapide, au prompt essor,
Mon âme vole et devant moi l'horizon s'ouvre...

L'Orient refleurit : au-dessus des palmiers,
S'élève palpitant un essaim de ramiers,
Lys ailés tournoyant dans l'air aromatique.

Je vais loin de la nuit brumeuse de l'hiver,
Entre les hauts piliers d'un temple au blanc portique,
Contempler le sourire infini de la mer.

L'ADIEU

Le soir viendra, soir de ma vie ardente et brève;
Malgré le beau soleil, déjà je le pressens:
Il me faudra bientôt m'éveiller de mon rêve.

La brume sur les flots monte comme un encens;
Vous remplissez mon cœur d'une secrète angoisse,
Charmes des bois jaunis et des jours finissans.

Se peut-il que déjà l'ombre effrayante croisse?
Une étrange splendeur plane dans l'air plus frais,
L'herbe sèche frémit sous mon pied qui la froisse.

Je veux jouir encor de vous, plaines, forêts
Où magnifiquement l'été chante ses psaumes,
Blonds coteaux couronnés de pins et de cyprès;

Je veux que les jardins me versent tous leurs baumes,
Et que mes sens joyeux s'exaltent, embrasés
Par le feu des couleurs vives, des forts aromes.

Vous avez consolé mon cœur des vains baisers,
Souffles subtils venus des hauts sommets, haleines
Des vergers mûrissans sous les cieux apaisés!

Vous qui fûtes témoins de mes vœux, de mes peines,
Printemps épanouis dans les chemins déserts,
Sources pures tendant vers moi vos coupes pleines,

Rendez jusqu'à la fin mes regrets moins amers.
De vous j'attends la joie encor, ô nuits clémentes
Aurores et couchans qui jouez sur les mers!

Que de fois, clairs vallons où fleurissent les menthes,
J'ai cherché votre asile! Avec vous j'ai frémi,
Vagues et rocs géans fouettés par les tourmentes,

Et mon sommeil fut doux près d'un lac endormi;
Astres pleins de pitié, chants de l'onde, vous êtes
Pour moi le regard même et la voix d'un ami.

Il me faudra pourtant vous délaisser, retraites
Des bois et des ravins. O changeantes saisons,
Je n'assisterai plus éblouie à vos fêtes!

Mais quand mon corps, au temps des belles floraisons,
Redeviendra poussière et que mon âme libre
Aura fui pour jamais vers d'autres horizons,

O vous à qui mon cœur tenait par chaque fibre,
N'effacez point mes pas, pleurez mes yeux fermés,
Que longuement en vous mon dernier adieu vibre,

Souvenez-vous de moi qui vous ai tant aimés!

TRÉSORS ENSEVELIS

Au sein de la forêt profonde, pleine d'ombre,
Dans l'Océan plaintif, les lacs silencieux,
Des trésors inouïs, des richesses sans nombre,
Des joyaux purs et précieux
Reposent loin de tous les yeux.

Connaissons-nous, malgré nos peines et nos courses,
Chaque herbe salutaire au philtre exquis et fort,
Le nombre et le pouvoir mystérieux des sources,
La fleur d'espérance qui dort
Sous les feuilles de l'été mort?

Lorsque la mer splendide à nos pieds se déroule,
Songeons-nous, enivrés de soleil et de vent,
Aux biens vite engloutis qu'abandonne à la houle
Le vaisseau qui va dérivant,
Perdu sur le gouffre mouvant?

Savons-nous ce qui gît sous le voile de l'onde,
Cloches d'argent, galions d'or, perles sans prix,
Flottes, palais, cités où vécut tout un monde,
Jardins où des récifs fleuris
Veillent autour de corps meurtris?

Une nuit seulement, à Noël, chaque année,
Les mystères du sol, des vagues et des bois
Resplendissent soudain dans l'ombre illuminée
Pour celui qui chante à mi-voix
Une prière d'autrefois.

Sous la flamme des yeux, le sourire des bouches,
Cachant tant de désirs, d'indicibles regrets,
Les cœurs sont plus profonds encore et plus farouches,
Ils recèlent d'autres secrets
Que l'Océan et les forêts.

Combien de beaux espoirs, de douleurs magnanimes,
D'héroïques amours, de souvenirs joyeux
Sont enfouis dans leurs insondables abîmes,
Spectres muets, mystérieux,
Attendant un rayon des cieux!

Que ne sais-je le chant qui dissipe les ombres
Pour voir s'illuminer en vous chaque repli
Sous la clarté divine, âmes riches et sombres,
O cœurs fermés où dans l'oubli
Un trésor est enseveli!

L'EAU VIVE

J'ai découvert sur les sommets, dans la bruyère
Et l'herbe, l'eau qui chante, intarissable, et luit;
Je l'ai prise, contrainte à traverser la nuit,
Et j'entendais gronder sa force prisonnière.

Maintenant, au sortir de l'aqueduc de pierre,
Elle jaillit limpide avec un joyeux bruit
Sur la route qui loin de la montagne fuit,
Sur le sol altéré qui s'effrite en poussière.

Ainsi fait le poète : il va par les hauteurs
Conquérir le trésor que Dieu donne aux chanteurs;
Il y trouve l'idée errante, il la captive.

O voyageur, bénis en buvant dans ta main
Celui dont le labeur capta la source vive
Qui brille fraîche et claire au soleil du chemin.

MÉTAMORPHOSES

Amoureuse Biblis qui te fondis en pleurs,
Voici les premières chaleurs,
Et près de ta source, je rêve :
La brise dans les pins murmure un nouveau chant,
L'or du couchant
Luit sur la grève.

Tu chantes aussi, toi, belle eau vive, et tu ris;
Tes maux anciens sont-ils guéris
Par une espérance divine?
Le fier laurier qui fut Daphné fleurit vermeil
Quand le soleil
Vers lui s'incline.

Écho dans les rochers, Syrinx dans les roseaux,
Entonnent avec les oiseaux
Un hymne de jeune allégresse;
La saison vient où les amantes d'autrefois
Trouvent des voix
Pleines d'ivresse.

Les vœux déçus sont transformés en frais parfums,
En brume les regrets défunts,
Les lèvres closes en corolles;
Ce sont partout soupirs ardens, furtifs frissons,
Folles chansons,
Tendres paroles.

Et moi, lorsque l'amour profond, silencieux,
Qui n'a resplendi qu'en mes yeux,
Dans l'ombre m'aura consumée,
Serai-je cygne blanc, source aux limpides pleurs,
Rosier en fleurs,
Vaine fumée?

Palpiterai-je encor d'un mal délicieux,
M'exhalerai-je vers les cieux,
Grain d'encens ou goutte de baume?
Près de celui qui me fut cher, reviendra-t-il
Errer subtil,
Mon doux fantôme?

Comme un souffle, un arome, un rayon passager,
Pourrai-je fuir d'un vol léger
Vers lui, sans mériter nul blâme,
Et sur sa bouche harmonieuse enfin poser
Dans un baiser
Toute mon âme?

VÉGA.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Sire*, comédie en cinq actes, par M. Henri Lavedan. — Odéon : *Comme les feuilles*, comédie en quatre actes de G. Giacosa, traduit de l'italien par Mlle Darsenne.

Dans ses dernières pièces, M. Henri Lavedan avait témoigné de belles ambitions et il les avait en grande partie réalisées. Le *Marquis de Priola* est une étude de caractère des plus remarquables. *Le Duel* est un noble conflit d'idées. Nul doute que M. Lavedan ne revienne prochainement à un genre qui lui a valu les succès les plus honorables de sa carrière. En attendant, il n'a voulu, cette fois, que nous donner une comédie agréable et divertissante. *Sire* est, comme on dit pour les œuvres moindres que les peintres envoient au Salon, une carte de visite. Je me hâte de constater que la pièce a brillamment réussi, qu'elle plaît, qu'elle émeut, qu'elle amuse, et même que le second acte y est un long éclat de rire. Cela dit, je serai plus libre pour présenter, au cours de mon analyse, quelques remarques ou quelques réserves intéressant la littérature.

M. Lavedan a tiré sa pièce d'un roman qu'il avait écrit voilà déjà plusieurs années. Je ne prétends nullement poser en principe qu'on ne doive jamais faire passer un roman à la scène. *Le Divorce* de MM. Paul Bourget et Cury était tiré d'un roman, et c'est un des chefs-d'œuvre du théâtre récent. Mais il ne s'ensuit pas non plus que tout roman distingué puisse devenir une pièce de théâtre. Je me suis bien gardé de relire le roman de M. Lavedan ; cela nous est défendu : les auteurs veulent que nous arrivions devant leur œuvre théâtrale l'esprit net et sans nous embarrasser d'un constant parallèle entre le livre et la comédie qui en est sortie. Ils ont raison. Seulement, nous ne pouvons supprimer de notre mémoire jusqu'aux traces qu'y a laissées une

lecture ancienne. J'avais conservé le souvenir de *Sire* comme d'un roman très distingué. Il y est question d'une vieille demoiselle, fidèle au culte de Louis XVII, persuadée que le fils du Roi martyr n'est pas mort, travaillée de l'idée qu'un jour elle pourra le contempler. Pour contenter sa douce manie, des amis compatissans s'avisent d'un moyen de comédie. Elle veut voir Louis XVII; ils lui font voir Louis XVII. Et la vieille légitimiste s'agenouille devant un comparse habilement costumé, comme devant la royauté française elle-même, toute la royauté légitime et malheureuse. Après quoi, elle vit contente, à moins qu'elle ne meure de joie, ou encore que désabusée elle ne revienne à la raison... Cela était gracieux et suranné, comme un air d'autrefois; vieillot, falot et charmant comme un pastel demi-effacé. L'œuvre était courte, indiquée d'un crayon qui n'appuyait pas. Était-il possible de l'étendre en cinq actes, au jour cru de la scène, sans lui faire perdre ses nuances délicates et ses subtiles demi-teintes? Même après expérience, et malgré toute la sûreté de main de l'auteur, je n'en suis pas entièrement convaincu.

En appliquant à un mince sujet les mêmes procédés dont ses grandes comédies lui ont fait une habitude, M. Lavedan se condamnait à d'inévitables longueurs. L'art des préparations veut qu'on ne nous laisse rien ignorer des personnages, de leur situation respective, de leurs antécédens et de leur milieu. Nul détail n'est superflu qui par la suite pourra servir à éclairer l'action et à la rendre vraisemblable. A le prendre par ce biais, *Sire* est une merveille d'agencement logique et de combinaisons méthodiques. Tout le premier acte est un acte d'exposition précise et minutieuse. La garde, la lectrice, le docteur, l'abbé viennent successivement et abondamment nous renseigner sur le « cas » de Mlle de Saint-Salbi. Cette vieille demoiselle jouit d'une santé excellente et d'une constitution robuste, au point que, relevant à peine d'une fluxion de poitrine, elle peut sortir le 21 janvier, dans la matinée, sans qu'il y paraisse. Pareillement elle possède une pleine lucidité d'esprit et juge de toutes choses avec beaucoup de bon sens. Sur un point seulement elle déraisonne. Elle croit que Louis XVII n'est pas mort au Temple. (Mais, au fait, je me demande si c'est là un signe suffisant de déraison. Il me semble que la « question Louis XVII » fait encore l'objet de controverses entre savans historiens qu'on ne songe pas à enfermer pour cela.) Elle espère qu'elle ne mourra pas avant d'avoir, de ses yeux, vu le prince. C'est de cette idée fixe que le docteur et l'abbé veulent la guérir. C'est pour la guérir qu'ils se livreront à une mystification

laborieuse... Cette mystification, j'estime qu'il eût fallu nous y jeter d'emblée, sans nous donner le temps de la réflexion. Au contraire, parmi les lenteurs de ce premier acte, nous avons tout le temps de réfléchir. Et en réfléchissant, nous songeons : « Pour excuser cette supercherie, il faudrait qu'elle fût exigée par un intérêt indiscutable. Mais cette vieille demoiselle vit très doucement entre ses femmes et quelques familiers qu'une bonne table ne laisse pas indifférens. Voilà une existence calme, réglée, heureuse. De quel droit ce brouillon de docteur et ce niais d'abbé viennent-ils la troubler? Mlle de Saint-Salbi attend l'arrivée de son prince. Combien cela est précieux dans la vie d'attendre quelqu'un ou quelque chose et de se créer ainsi une raison de vivre!... » Non, le mal ne nous apparaît pas avec un caractère de gravité. Non, le remède ne nous semble pas imposé par une nécessité impérieuse. Nous restons de sang-froid. Au lieu d'entrer dans la machination et de nous en faire complices, nous nous tenons en dehors, nous la jugeons. Mauvaises conditions pour accepter une farce, et une farce frisant l'indélicatesse.

Donc, on fera surgir un Louis XVII en chair et en os devant Mlle de Saint-Salbi. Qui en jouera le personnage? Un certain Denis Roulette se rencontre à point. Il est horloger de profession, mais comédien de vocation. Ce joyeux drôle est l'homme de la situation, l'envoyé de la Providence. Le second acte, où l'on nous introduit dans sa mansarde, est de beaucoup le meilleur de la pièce. Il a ce mérite essentiel d'être d'une belle franchise de ton. C'est un acte de farce savoureuse. Nous sommes en 1848, et une société secrète, la Main Rouge, vient initier Denis Roulette aux devoirs du parfait insurgé. Il y a une tirade qui rappelle un peu *Rabagas;* mais le souvenir est de ceux qu'il faut bon évoquer. La scène est d'un comique irrésistible. Tel est l'effet du mouvement au théâtre : nous ne songeons pas un seul instant que cette scène est un hors-d'œuvre. Elle nous amuse ; nous ne discutons pas. Et après que la Main Rouge a exigé de notre bohème le serment à la République, voici qu'on vient lui proposer d'être, pour un jour ou pour une heure, le fils de Louis XVI! Le contraste est ingénieux et il a excellemment porté.

Le troisième acte met Mlle de Saint-Salbi en présence de Denis Roulette, si bien costumé et grimé que la vieille demoiselle, pour soupçonneuse qu'elle soit, n'évente pas la supercherie. Mais maintenant qu'elle a vu son prince, elle ne veut plus le laisser partir. Elle tient à le garder, elle l'installe chez elle... C'est ici que la pièce rebondit, suivant l'expression consacrée. Nous pensons plutôt qu'elle dévie. Elle

se fait morose et chagrine, comme toute plaisanterie qui se prolonge. Comment se peut-il qu'un écrivain ultra-parisien, tel qu'est M. Lavedan, n'ait pas senti qu'il fallait s'arrêter là ? Les agenouillemens de Mlle de Saint-Salbi devant Denis Roulette ne nous font pas rire. La dévotion à une idée, même à une chimère, quand elle atteint à ce degré, commande le respect. Nous avons d'ailleurs bien de la peine à admettre qu'une personne, même au pouvoir de l'idée fixe, quand elle a chez elle un Denis Roulette, n'ait pas vingt fois par jour la sensation qu'elle héberge un goujat au lieu d'un prince. Et nous éprouvons une sorte de révolte à l'égard du subtil docteur et de l'ingénieux abbé qui laissent aussi grossièrement bafouer leur vieille amie. La farce, devenue décidément trop profitable au farceur, se change en escroquerie. Cela est si frappant que M. Lavedan, pour soulager la conscience du spectateur, a senti le besoin de dire son fait à ce fantoche. Il place une tirade indignée dans la bouche de Léonie, une grisette qui a de beaux sentimens, comme c'est l'usage. Et la Révolution de 1848 ayant éclaté sur ces entrefaites, Denis Roulette meurt en héros. Dirai-je que cet héroïsme si soudain nous a trouvés un peu incrédules? M. Maurice Donnay nous a informés, ces jours derniers, que « le cinquième acte est mort. » Je regrette que cet événement ne se fût pas encore produit quand M. Lavedan écrivait sa pièce. Le cinquième acte en est le moins bon. Il contribue à alourdir une œuvre déjà trop grave, trop savante, où l'on n'eût voulu trouver que légèreté, insouciance et jeunesse, avec un brin de folie.

M. Huguenet, qui dessine avec tout le pittoresque souhaitable le personnage de Denis Roulette, nous a beaucoup amusés dans les trois premiers actes; il est visiblement gêné dans les deux derniers où le dessin du rôle, plus incertain, devient parfois déconcertant. Mme Pierson est excellente, cela va sans dire; toutefois, elle ne nous donne guère l'illusion d'être la croyante mystique, la dormeuse éveillée que fut, en son vivant, Mlle de Saint-Salbi. Mlle Lecomte est une Léonie très gracieuse, quoique toujours trop maniérée. Les autres rôles sont très convenablement tenus.

L'Odéon vient de jouer, dans une bonne traduction de Mlle Darsenne, l'œuvre la plus connue et la plus applaudie de Giuseppe Giacosa : *Comme les feuilles*. C'est une excellente « comédie bourgeoise » qui s'inspire des sentimens les plus élevés; c'est en même temps un tableau émouvant et animé des mœurs actuelles. Avec une incontestable puissance de réalisation scénique, l'auteur nous présente une famille, appar-

tenant au monde de la finance, que la ruine a touchée. Tandis que la catastrophe réveille l'énergie du père et le courage de la fille, dont la volonté est mieux trempée, elle achève de décomposer les âmes inconsistantes du fils et de la belle-mère. Les premiers font face à l'orage, les autres s'en vont « comme les feuilles » que le vent emporte. Ceux-là sortiront vainqueurs de la crise, ceux-ci y perdront les derniers vestiges de leur honneur et de leur dignité.

Ce thème a l'avantage de différer sensiblement de ceux qu'on nous offre d'habitude. Giacosa l'a traité en dramaturge consommé, qui sait nouer et résoudre une action compliquée, en même temps qu'en observateur pénétrant et respectueux du vrai ; c'est avec éloquence et vigueur qu'il s'exprime à travers des personnages pittoresques et vivans. L'œuvre est claire et bien ordonnée, d'après une formule qui ne diffère pas essentiellement de celle de nos meilleurs écrivains de théâtre. Bien qu'elle date déjà de dix ans, elle n'a rien de suranné.

Un peu surpris au début par ce qu'il y a d'insolite dans cette chose inattendue qu'est une « pièce honnête, » le public a été bientôt saisi par la force des situations et la vive précision du dialogue : il lui a fait grand accueil. On ne rencontre pas tous les jours, au théâtre non plus qu'ailleurs, des gens qui ont la force morale de remonter une pente facile à descendre. Ceci nous change de beaucoup de spectacles et nous gagnons au change.

Mise en scène avec soin, la pièce de Giacosa est bien jouée par ses principaux interprètes. M. Vargas met de l'humour et de la vivacité dans le rôle de l'homme d'action, peut-être un peu trop donneur de bons conseils. Le rôle de Nennele, qui est considérable, est tenu par Mlle Sylvie avec goût et distinction. Nous nous réjouissons qu'on ait pu applaudir à Paris l'œuvre maîtresse d'un écrivain de talent, — dont le talent avait sa source dans l'honnêteté de l'homme.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN PRINCE « PHILOSOPHE »
LE DERNIER ROI DE POLOGNE

The last King of Poland, par R. Nisbet Bain; un vol. in-8°, Londres.

Tout le monde connaît le *Gâteau des Rois*, cette admirable composition où Moreau le Jeune, en 1773, a représenté la Grande Catherine, Frédéric le Grand, et Joseph II d'Autriche, — ce dernier sensiblement plus « petit, » — procédant au premier partage de la Pologne. Autour d'une carte de ce royaume, étalée devant eux, le Roi et l'Empereur se tiennent galamment debout, tandis que, vis-à-vis d'eux, l'Impératrice est assise sur un trône que soutiennent des aigles: et tous trois, chacun à sa façon, désignent la portion du « gâteau » qu'ils ont l'intention de se faire offrir. Les visages, en vérité, ne sont pas aussi ressemblans qu'on les souhaiterait, du moins par comparaison avec les portraits originaux des modèles : mais les gestes ont une exactitude historique et psychologique que tous les documens publiés depuis lors s'accordent à confirmer, nous prouvant ainsi la merveilleuse pénétration morale de l'un des plus parfaits illustrateurs qu'il y ait eu jamais. Le rôle principal, dans la tragi-comédie qui se joue sous nos yeux, le rôle de l'initiateur et du metteur en scène, revient incontestablement à Frédéric II : ayant posé sa lourde épée sur le royaume déjà entamé, le héros de Rosbach se penche en avant vers ses deux complices, comme pour leur conseiller de passer outre aux derniers scrupules qui leur resteraient. Son voisin l'Empereur, au contraire, tout en appuyant fortement ses longs doigts

crochus sur les régions convoitées, détourne la tête et serait manifestement heureux de pouvoir se cacher, avec une expression à la fois sournoise et timide qui convient le mieux du monde à ce type singulier d'intrigant vertueux; et plus fidèlement encore le dessinateur a saisi la véritable attitude de la « Sémiramis du Nord, » qui, une main ouverte en signe d'ouverture de cœur et de loyauté, s'adresse à un quatrième personnage, debout non loin d'elle, et sans doute réussit à lui persuader que c'est par amitié pour lui qu'elle va, tout à l'heure, l'alléger d'une bonne part de son fardeau royal. Car Moreau, comme l'on sait, a introduit dans sa composition un autre « roi, » qui n'assiste pas avec le même plaisir au morcellement du « gâteau » polonais. Il met bien les doigts, lui aussi, sur la carte que ses compagnons sont en train de se partager : mais nous devinons que son désir serait de la leur reprendre, tout de même qu'il s'efforce convulsivement, de son autre main, à assurer sur sa tête une couronne qui menace de tomber au moindre faux pas. Et déjà l'étreinte de sa main se desserre, sur la carte. Tout entier au souci passionné de conserver sa couronne, bientôt le pauvre roi aura lâché le « gâteau; » et Frédéric et Joseph pourront y découper librement les grosses tranches qu'ils se sont choisies, pendant que Catherine, de son côté, transportera sur son cœur la belle main qu'elle tenait ouverte, et se félicitera, devant ses amis les « philosophes » parisiens, du précieux service qu'elle aura rendu à son ancien amant Stanislas-Auguste, devenu maintenant son frère en « philosophie » comme en royauté.

Oui, tout cela nous a été figuré par l'artiste tel exactement que nous le décrit, après maints autres, le nouveau livre anglais de M. Nisbet Bain. Mais il y a, parmi les illustrations de ce livre, la copie d'une estampe du dessinateur polonais J. E. Nilson qui, de la manière la plus surprenante, nous montre une composition presque entièrement pareille à celle de Moreau, et que pourtant Nilson se fait fort d'avoir, tout ensemble, « inventée et gravée. » Même ordonnance générale, même emplacement des quatre personnages, même figure allégorique d'une « gloire » s'envolant pour révéler au monde le scandaleux forfait : malgré son *fecit et excudit*, Nilson, trop évidemment, s'est borné à reproduire le dessin de Moreau. Seules, les physionomies des quatre souverains sont beaucoup plus conformes à leurs traits authentiques; et si celles des trois complices traduisent, néanmoins, les mêmes sentimens que leur a prêtés l'illustrateur français, le visage et toute l'attitude du roi Stanislas-Auguste se trouvent, ici, conçus tout différemment. Au lieu de se résigner à sacrifier la moitié de son royaume pour

avoir le droit de garder sur sa tête sa chère couronne, le monarque polonais de la gravure de Nilson, vu de face et nu-tête, lève noblement la main vers le ciel, comme pour le prendre à témoin de l'indigne spoliation qui lui est infligée.

Suivant toute probabilité, c'est là une « adaptation » polonaise de l'œuvre de Moreau, commandée par Stanislas lui-même, que la piteuse posture à lui assignée par le maître parisien n'aura pas empêché d'apprécier tout ce que le célèbre *Gâteau des Rois* avait de remarquable, au double point de vue politique et professionnel. Quoi qu'il en soit de son origine, le dessin de Nilson, pour nous donner un Stanislas-Auguste tout contraire de celui de Moreau, n'en renferme pas moins, lui aussi, une certaine dose de vérité documentaire. Assurément, le désir forcené de conserver sa couronne a conduit ce malheureux prince, tout au long de ses trente-cinq années de règne, à accepter pour soi-même et pour son royaume les traitemens les plus mons trueux, et parfois même dans des conditions où sa lâcheté était bien près de toucher à la trahison ; assurément, M. Nisbet Bain est en droit d'affirmer que personne, dans toute l'histoire, n'a aussi honteusement consenti à l'un de ces « grands refus » jadis condamnés par Dante au plus ténébreux des cercles de l'Enfer : mais, avec tout cela, il est également hors de doute que cet homme, trop attaché à son vain titre de roi, a toujours entretenu l'illusion de n'user de ce titre que pour le service d'une patrie sincèrement aimée. Plus d'une fois, dans l'intervalle de ses accès de frayeur affolée ou de vil abandon, le pitoyable trembleur de l'image de Moreau a bravement revêtu, devant ses sujets et devant l'histoire, l'attitude de protestation généreuse qui se manifeste à nous dans l'estampe de Nilson.

Stulta mens nobis, non scelerata fuit, « nous avons péché par sottise, non par scélératesse : » ces mots de l'un des chefs de la Confédération de Targowice, organisée contre le roi Stanislas-Auguste, me sont revenus sans cesse à la mémoire, comme s'appliquant au Roi lui-même autant et plus qu'à ses ennemis, pendant la lecture de l'excellent ouvrage de M. Nisbet Bain, où, pour la première fois, je trouvais un récit impartial et complet des actes du plus méprisé des souverains polonais. Les compatriotes de Stanislas-Auguste ont, à coup sûr, des motifs légitimes de maudire sa mémoire : car il est trop certain que, volontairement ou non, sa présence sur le trône de Pologne a beaucoup contribué à la perte de l'héroïque nation qui, déjà, ne l'avait accepté pour roi que sous la contrainte d'une armée étrangère. Mais un

historien anglais n'était point tenu aux mêmes préventions; et lorsque M. Bain, avec une conscience et une science exemplaires, dégage de tous les documens historiques contemporains la figure véritable de cet homme néfaste, force nous est de mêler à notre mépris un peu de pitié, en constatant qu'un grand nombre des fautes de Stanislas-Auguste lui sont venues des circonstances extérieures, et de son éducation et de son caractère, comme aussi du temps où il a vécu, plus encore que d'une volonté expressément criminelle. Le prince qui, à deux reprises au moins, en 1768 et en 1792, s'est rendu coupable d'un reniement sans excuse n'était pas, au fond du cœur, le traître misérable qu'on pourrait supposer : il n'était qu'un pauvre homme dépouillé, par la « philosophie, » des principes d'action qui avaient autrefois compensé l'ignorance, la rudesse, l'absolue incompétence politique de ses pères ; et toujours, jusque dans ses momens de pire ignominie, « il a plus péché par sottise que par scélératesse. »

Le manque d'argent, cette maladie nationale de sa race, a également joué un rôle considérable dans les défections que ses compatriotes ne finiront jamais de lui reprocher. Quand son ancienne maîtresse et sa zélée protectrice Catherine, en 1764, lui a envoyé un cadeau de 100 000 ducats, pour la complimenter d'une élection qui, elle-même, n'avait été qu'un gage touchant d'amitié de la tendre princesse, Stanislas n'a pu lui offrir en échange qu'un panier de truffes ; et jusqu'au bout le nouveau roi devait se trouver ainsi dépourvu d'argent, malgré d'importans revenus qui fondaient dans ses mains aussitôt touchés. Comment aurait-il osé résister aux ordres les plus humilians de l'Impératrice, alors que, non content de recevoir d'elle des secours incessans, il ne s'arrêtait point d'emprunter de fortes sommes à ses ambassadeurs? Pour la fameuse visite de Mme Geoffrin à Varsovie, c'était Repnine qui avait eu à lui avancer 20 000 ducats, sans compter bien d'autres occasions de petits services analogues. Repnine était-il, ensuite, remplacé par Volkonsky, immédiatement Stanislas demandait à ce dernier de lui prêter 10 000 ducats; et la même aventure se renouvelait d'année en année, persistant à travers les nombreux changemens des diplomates que Catherine députait à la Cour de Pologne. En 1790, Stanislas devait cinq millions de florins à un banquier hollandais, et la même somme environ à son banquier de Varsovie, Tepper, qui bientôt allait payer d'une faillite désastreuse l'honneur d'avoir eu pour client le plus fastueux des rois de l'Europe. Et peut-être le « grand refus » dont je parlais tout à l'heure, — la honteuse

répudiation par Stanislas-Auguste des efforts héroïques de ses défenseurs en juillet 1792, — aurait-il du moins été retardé, ou bien se serait-il accompli dans des conditions plus honorables pour son souvenir, si sa femme « morganatique, » Mme Grabowska, et tout son entourage ne lui avaient point représenté l'indigence où le réduirait sa fidélité à la cause nationale.

Un exemple curieux de l'extravagant désarroi financier qui régnait en permanence dans le « Versailles des bords de la Vistule » nous est fourni par l'aventure du bibliothécaire et « lecteur » suisse Reverdil, mandé à Varsovie en 1766, et destiné à y demeurer vingt ans parmi toute sorte d'incidens tragico-comiques. « Enfin, je vous tiens! » s'était écrié Stanislas dès qu'il avait aperçu son nouveau « lecteur: » et le fait est qu'il allait « le tenir » opiniâtrément, et pour l'employer aux besognes les plus imprévues. Après un premier échange de complimens, le Roi avait fait subir à Reverdil un long et minutieux examen sur sa connaissance de la langue anglaise : à tel point que le « lecteur » s'attendait déjà à se voir congédié, faute de posséder suffisamment les secrets d'une langue dont pas une fois, dans la suite, lui et son maître ne devaient se servir. Mais non : Stanislas, au bout de l'examen, s'était montré si satisfait qu'il avait promis au jeune Suisse un supplément de quatre ducats par mois, pour lui permettre de pousser plus à fond ses études anglaises.

Le véritable emploi réservé au « lecteur » de Stanislas-Auguste était, en réalité, d'épouser les maîtresses du Roi, après que celles-ci avaient cessé de plaire. C'est ainsi que, dès l'année suivante, Reverdil avait eu à se marier avec une demoiselle Marianne-Constance L., qu'il avait, d'ailleurs, immédiatement expédiée en Suisse, dans son village, faute d'avoir les moyens de la nourrir chez lui. Huit ans plus tard, c'était une autre amie du Roi, ornée de l'inquiétant prénom de « la petite Dalila, » que le malheureux bibliothécaire avait dû accepter pour compagne, en échange de la précédente, dont un divorce l'avait délivré. « Mon second mariage, — nous dit-il, — qui était entièrement, de ma part, un acte de politesse, bien loin de me devenir profitable comme je l'avais espéré, ne fut rien qu'une source infinie de contrariétés. » Le pauvre homme n'osait point sortir de chez lui, n'ayant plus d'habits convenables à se mettre sur le dos, mais surtout craignant la rencontre de ses créanciers. De temps à autre, il est vrai, son maître le gratifiait de magnifiques cadeaux, tels qu'un « cabinet » contenant la collection complète des médailles frappées en son honneur. « Mais observe-t-il pitoyablement, de quel plaisir pouvait être pour moi un

pareil objet, lorsque c'était d'argent que j'avais besoin? » Quant à la « bibliothèque » confiée à sa garde, on ne saurait imaginer les ennuis perpétuels qu'elle lui valait. D'abord, un bon nombre des armoires n'avaient plus de clefs; en second lieu, le Roi et tous ses amis s'étaient accoutumés à venir prendre des volumes au hasard, ce qui dépareillait toutes les séries; enfin, une commission nationale réclamait à Reverdil le catalogue des ouvrages de la bibliothèque, tandis que l'infortuné ne parvenait point à obtenir une table pour y dresser ses listes, ni des chandelles pour l'éclairer durant son travail. Cette question des « chandelles, » notamment, était une occasion continue de querelles et d'embarras pour le bibliothécaire du roi de Pologne. Aussi comprendra-t-on le soulagement que reflète l'amusante confession de Reverdil lorsque, après vingt ans de cette vie misérable, un riche négociant américain lui propose d'entrer à son service comme secrétaire. « Dorénavant, en tout cas, je touche des gages, et pourrai vivre d'eux! » nous dit-il, visiblement un peu effaré de la perspective d'être admis à « toucher » autre chose que de belles promesses, et de ne plus se trouver réduit à « vivre de l'air du temps, » en compagnie des ex-favorites de son royal patron et ami.

Encore cette incapacité foncière de Stanislas à avoir de l'argent est-elle alors, je le crains, une faiblesse trop communément « polonaise » pour qu'on ait le droit de la lui reprocher comme un défaut personnel; et sa réputation ne serait point ce qu'elle est, si l'histoire de sa vie ne renfermait que des traits pareils à ceux que nous font voir ses relations avec Reverdil. Par malheur, il y avait en lui d'autres faiblesses, autrement fâcheuses. « Ma position est si terrible que je suis obligé de sacrifier l'honneur au devoir! » Maintes fois cet aveu singulier se rencontre dans ses lettres à Mme Geoffrin : et c'est un aveu que n'auraient point fait les Polonais même les plus insolvables des générations précédentes, avant que la « philosophie » eût instruit les hommes à mettre le « devoir » au-dessus de l'« honneur. » Aussi bien, me semble-t-il que les historiens n'ont jamais suffisamment exposé la part de responsabilité qui revient à la « philosophie, » dans les fautes comme dans les quelques mérites très réels du dernier roi de Pologne.

Non pas que celui-ci ait donné autant de satisfaction à ses anciens maîtres parisiens que ses illustres rivaux en libre pensée, Catherine de Russie et le Grand Frédéric : hélas! il n'avait pas les mêmes moyens de les satisfaire, qui consistaient à leur offrir, en hommage, d'abondantes pensions. Il n'y a pas jusqu'à l'expédition, toute « philo-

sophique, » de Mme Geoffrin à Varsovie qui n'ait finalement échoué, — la bonne dame n'ayant point réussi à obtenir, des sujets de son auguste « fils, » qu'ils s'accordassent pour « extirper la plus horrible superstition, » ainsi que l'avait recommandé Voltaire en propres paroles (1). Mais, à l'inverse de ces faux « philosophes » qu'étaient une Catherine ou un Frédéric, n'encourageant la lutte contre la « superstition » qu'en dehors des limites de leurs territoires, le pauvre Stanislas s'était livré tout entier aux doctrines recueillies jadis dans le salon de la rue Saint-Honoré, et les avait sincèrement admises au plus secret de son cœur. Ce n'était point par simple concession à la mode qu'il avait installé, à la place d'honneur de son cabinet, un buste de Voltaire, sur le socle duquel il avait fait graver ces trois vers ingénus :

Depuis que j'ai écrit,
On lit, on vit,
Et l'on tolère davantage.

Si bien que le pauvre roi, en effet, « lisait » et « tolérait » plus que ne l'avaient fait ses prédécesseurs ; et s'il ne « vivait » pas plus pleinement qu'eux, du moins était-il plus attaché à la vie et se rendait-il mieux compte de ses raisons de vivre. L'horreur et la crainte du « fanatisme, » qu'il professait en toute occasion, avaient inconsciemment détruit, dans son âme, l'une des plus précieuses vertus de sa race : la préférence accordée à l'honneur sur tout le reste des choses, y compris la vie même. Cette différence nous apparaît très éloquemment dans la comparaison de Stanislas-Auguste Poniatowski et de son neveu Joseph, le héros des campagnes napoléoniennes, qui n'était qu'un soldat, et avait conservé intactes les « superstitions » séculaires de l'âme polonaise. Et c'est parce qu'il ne croyait plus ni à la religion de l'honneur, ni à aucune autre, c'est parce qu'il avait appris à apprécier par-dessus tout l'importance d'une vie éminemment limitée et mortelle, que cet homme de nature généreuse, ne manquant point de courage devant le danger, a pu s'abaisser à l'un des actes les plus lâches de toute l'histoire : au moment où la Pologne, enfin régénérée et unie pour la défense de ses libertés, comptait sur lui pour la conduire au triomphe suprême heureusement préparé par les exploits merveilleux de son neveu Joseph et de Kosciusko, il l'a soudain reniée et vendue, en adhérant au programme d'une « confé-

(1) On trouvera un très fidèle et pittoresque récit du voyage à Varsovie de Mme Geoffrin dans l'ouvrage excellent du marquis de Ségur : *le Royaume de la rue Saint-Honoré* (librairie Calmann-Lévy, p. 242 et suiv.).

dération » expressément formée contre lui par des adversaires qu'il savait être des instrumens aux mains de la Russie!

Il a fait cela, nous le savons, par besoin d'argent, et par peur de perdre sa misérable couronne, dont toute sa « philosophie » n'était point parvenue à lui ôter le goût puéril. Mais ce n'est point chose impossible que, même à cette heure décisive de sa carrière, il ait encore gardé l'illusion de « préférer le devoir à l'honneur. » Peut-être s'est-il dit, une fois encore, que sa soumission aux volontés de Catherine lui permettrait d'opérer, dans un royaume de plus en plus réduit, les réformes qu'avait toujours rêvées son cerveau d'utopiste,— nous rappelant un peu le célèbre prisonnier qui, dans la tour de Pise, dévorait ses enfans pour leur conserver un père. Il est sûr que, toute sa vie, ce mauvais roi a honnêtement désiré le bien de son peuple, sauf à le sacrifier lorsque ses propres intérêts le lui commandaient. Et l'ouvrage de M. Nisbet Bain nous fournit des exemples nombreux non seulement de sa remarquable intelligence politique, qui ne saurait être niée, mais aussi des services qu'il a rendus à la civilisation polonaise, durant les périodes où il sentait sa couronne assurée sur sa tête. Si la grande majorité des Polonais, en 1792, se trouvaient d'accord pour vouloir sauver leur pays, s'ils disposaient d'une armée organisée et l'employaient à soutenir une « constitution » libérale et viable, les démarches assidues de leur roi n'avaient pas été sans contribuer à ce résultat. Les acclamations dont ils avaient salué Stanislas-Auguste, après le patriotique « coup d'État » du 3 mai 1791, avaient été aussi légitimes que devaient l'être leur mépris et leur haine des années suivantes.

« Le temps lui a manqué, nous dit son biographe, pour réaliser ses projets, et il n'avait pas non plus la stabilité de caractère qu'aurait exigée leur réalisation : mais ses projets, en soi, étaient bons, et auraient mérité de réussir... Par-dessus toutes choses, il voulait rendre la Pologne forte et indépendante; mais il prévoyait que la poursuite de cet objet devait être, tout ensemble, graduelle et secrète. Une période préliminaire de dépendance à l'égard de la Russie lui apparaissait comme pouvant devenir une période de discipline et de renaissance intérieure. » Personne n'avait mieux vu, ni plus courageusement exposé les suites funestes de cette alliance éphémère avec la Prusse qui, dans l'esprit de ses promoteurs allemands, n'était destinée qu'à attirer sur la Pologne le mauvais vouloir de la Russie. Et quant aux améliorations pratiques introduites, sous le règne de Stanislas, dans

les mœurs comme dans le mécanisme administratif de la vie polonaise, ses compatriotes eux-mêmes sont forcés de convenir que sa « philosophie, » jointe à sa naïve ambition de popularité, auraient eu des conséquences tout à fait excellentes à ce point de vue, si la même main qui essayait de panser les blessures de la nation n'avait point fini par lui infliger une plaie mortelle.

Mais la conclusion qui ressort le plus vivement, du livre nouveau de l'auteur anglais, ne concerne point la personne de ce malheureux prince, à jamais exclu de notre sympathie par son « grand refus » de 1792. Derrière lui, à toutes les pages du livre, c'est la nation polonaise tout entière que nous découvrons, avec des qualités qui, elles, rachètent amplement les défauts qu'elles accompagnent. Jamais, peut-être, la nature véritable de cette nation ne s'est mieux déployée que durant la crise tragique de son histoire, où l'imminence du danger lui a permis de prendre conscience de soi-même et de mettre au jour les élémens les plus cachés de son être intime. Et certes, parmi ceux-ci, aucun n'a plus de quoi nous émerveiller que la vitalité profonde d'une race qui, naguère encore, semblait vouée à une mort certaine, sa force prodigieuse de résistance et d'évolution.

« Certes, — nous dit un des meilleurs historiens français de cette période, — si le coup fatal avait été porté à la Pologne un demi-siècle auparavant, sous Auguste III, il en serait advenu d'elle ce qui, peu d'années après, advint de Venise. Mais désormais le germe de la vie avait refleuri en Pologne (1). » En un demi-siècle, cette nation que l'on croyait morte avait réussi à redevenir l'une des plus vivantes de l'Europe, et cela, dans les conditions les plus défavorables, avec un trésor à peu près vidé, sous une occupation continue de troupes ennemies. « J'ai la certitude, — affirmait le prince Adam Czartoryski, — que la Pologne, en 1792, aurait pu être sauvée, si le Roi avait eu assez de courage pour monter à cheval, et assez de grandeur d'âme pour préférer son pays et son honneur à sa couronne et à son bien-être. » Il faut voir, dans le livre de M. Nisbet Bain, avec quelle rapidité singulière s'est accomplie cette renaissance, et par quel véritable miracle, notamment, une armée invincible est sortie de terre, pendant les quelques semaines qui ont suivi l'adhésion de Catherine à la funeste Confédération de Targowice.

Et plus encore nous émeut, dans le récit de ces quelques semaines

(1) *La Pologne*, par Charles Forster, 1 vol. in-8; Firmin Didot, 1840.

de luttes héroïques, l'admirable bravoure de ce peuple ressuscité, son désintéressement magnanime, la beauté poétique de son mépris de la vie. Les figures des chefs, en particulier, se dressent devant nous avec un relief incomparable : des chefs improvisés, et déjà en pleine possession de tous les secrets de la guerre ; toujours prompts, il est vrai, à se juger sévèrement les uns et les autres, mais sans que leur opinion de leurs collègues ou de leurs supérieurs les empêche de donner le plus touchant exemple d'unité dans l'action et d'obéissance. Je ne dirai rien de Kosciusko, que son génie et l'élévation presque surhumaine de ses sentimens ne permettent point de considérer comme un simple représentant du caractère de sa race : celui-là, trop peu connu aujourd'hui de ses compatriotes eux-mêmes, appartient à l'espèce, tout exceptionnelle, de ces grands hommes qui dépassent les limites historiques de leur temps et de leur milieu. Mais il y a, à côté de lui, d'autres personnages plus « représentatifs, » tels qu'un Joseph Poniatowski, en qui j'aurais aimé à dégager quelques-unes des plus nobles vertus de la nouvelle génération polonaise, formée sous la double influence des « lumières » modernes et du séculaire idéal chevaleresque de ses ascendans. Quelle simplicité, quelle modestie, quelle instinctive élégance aristocratique chez ce vainqueur de Zielence qui, après la bataille où il n'a point cessé de se tenir à la tête de son armée, reporte sur ses compagnons tout l'honneur du succès, et avoue que celui-ci aurait été plus complet, si une prudence exagérée ne l'avait pas empêché de garder l'offensive ! Et lorsque la honteuse défection du Roi son oncle l'a contraint à abandonner la lutte, sans autre perspective pour lui-même désormais, que la misère et l'exil, comme sa nature tout entière se traduit à nous dans la lettre qu'il écrit à Stanislas-Auguste :

Toute faiblesse de votre part à l'égard de nos ennemis serait la plus grande torture qu'il vous fût possible d'infliger à ceux qui aiment votre personne et votre bon renom. Sire, daignez vous rappeler que vous êtes roi ! Daignez vous rappeler que vous êtes responsable de votre honneur devant toute la nation... Vous vous trouvez, à cette heure, entouré d'hommes ou trop faibles ou trop lâches pour vous présenter les choses sous leur vrai point de vue ! Mais daignez croire à la sincérité de *mon* cœur, daignez écouter la voix de la vérité au moins de *ma* bouche ! Je vous aime, vraiment, plus que ma vie : mais votre honneur, votre réputation me sont plus chers encore que vous-même. Si vous sacrifiez ces trésors inestimables, que vous restera-t-il qui vaille d'être conservé?... Certes, il faut être bien lâche et bien méprisable pour se laisser aveugler par une ombre vaine d'autorité, et obtenue d'une bande de traîtres qui l'ont, eux-mêmes, usurpée !

Hélas! l'homme à qui s'adressait cette objurgation pathétique avait, précisément, « l'âme assez lâche et misérable » pour tout sacrifier à « une ombre d'autorité; » mais le fait qu'il ait consenti à un tel sacrifice après avoir reçu la lettre qu'on vient de lire n'en demeure pas moins l'un des témoignages les plus accablans que puisse élever, contre lui, l'histoire de son peuple. Son ancienne maîtresse Catherine ne s'était pas trompée sur lui lorsqu'elle avait affirmé, jadis, à Frédéric II que le nouveau roi de Pologne était, en toute manière, « la créature qui répondait le mieux à leurs intérêts. » La dure épreuve du métier royal s'offrait à lui, décidément, dans des conditions trop au-dessus de ses forces. On l'a parfois comparé à Charles Ier d'Angleterre, ou à son contemporain Louis XVI: mais combien ces deux fils ou petits-fils de rois se sont montrés différens, par leur attitude devant le malheur, d'un monarque improvisé tel que celui-là, se cramponnant à son trône ainsi qu'un parvenu à son coffre-fort!

Une communauté d'infortune, seule, unit le dernier roi de Pologne à ces deux autres victimes de la royauté; et peut-être même l'échafaud de Charles Ier ni celui de Louis XVI n'ont-ils pas de quoi nous apitoyer autant que le long martyre qui a clos l'aventure déplorable de Stanislas-Auguste. A peine celui-ci a-t-il lâchement abandonné la cause de ses défenseurs, en 1792, que déjà Catherine exige de lui une honte nouvelle : elle ordonne qu'il se rende à Grodno, pour y présider une Diète qui aura à voter le second morcellement du royaume. En vain le pauvre roi proteste qu'il « aimerait mieux mourir au fond d'un cachot, » que d'admettre le partage exigé; en vain il allègue toute sorte d'excuses pour être dispensé du voyage de Grodno, invoquant sa vieillesse, ses rhumatismes, le mauvais état des routes, le manque d'argent: l'ambassadeur russe lui promet que l'Impératrice, s'il consent au départ, lui paiera ses dettes, et le malheureux finit par consentir, en présence d'une offre qui, toute sa vie, a exercé sur lui un pouvoir absolu. A Grodno, ordre de signer un manifeste convoquant la fatale Diète, — de le signer exactement à la date du 3 mai, anniversaire de cette Constitution patriotique autrefois préparée par Stanislas lui-même, et dont il s'agit maintenant d'effacer les clauses. Stanislas résiste, se débat, puis se résigne de nouveauà obéir, dans un torrent de larmes.

Impossible de rien imaginer de plus navrant que tout ce séjour du Roi à Grodno, où sans cesse les représentans de Catherine s'amusent à le faire tomber plus bas, aux yeux de ses sujets comme à ses propres

yeux. Il est entouré d'espions qu'on l'oblige à garder près de lui. Complètement dépourvu d'argent, il ne vit que de la générosité de l'ambassadeur russe, avec la perspective continuelle de mourir de faim, si sa conduite a le malheur de déplaire à ce personnage. Et ainsi la farce monstrueuse se poursuit, jusqu'au jour où l'ambassadeur, en menaçant d'exiler tous les membres de la Diète et de confisquer leurs biens, obtient enfin qu'ils paraissent eux-mêmes proposer et effectuer, sous la conduite de leur roi, le démembrement de leur patrie.

En 1794, Stanislas continuait de régner sur ce qui restait de l'ancienne Pologne : mais personne, désormais, ne s'apercevait plus de son existence. Lorsque la nation entière se souleva, pour tenter un suprême et magnifique effort, lui seul ne se rendit aucun compte de ce qui se passait autour de lui : tout au plus dut-il comprendre qu'il aurait très probablement été fusillé ou pendu, en compagnie de plusieurs autres Polonais trop amis de la Russie, si le dictateur Kosciusko n'avait daigné le prendre sous sa protection. Et puis, quand Souvarof eut noyé le glorieux soulèvement dans des flots de sang, le misérable roi reçut définitivement de Catherine l'ordre d'abdiquer, la Pologne ayant dorénavant cessé d'être un royaume. Il pleurait si fort, en signant son abdication, et sans doute se tenait si solidement attaché à son trône que le prince Repnine fut forcé de le prendre dans ses bras pour l'en faire descendre. Depuis lors, successivement à Grodno et à Pétersbourg, l'ex-roi ne fut plus qu'un corps sans âme, tâchant à tuer ses heures dans de longues lectures de ses maîtres les « philosophes, » entrecoupées de non moins interminables parties de billard. Et l'on raconte que, au moment où une attaque d'apoplexie vint l'achever, à soixante-six ans, le 12 février 1798, il avait commencé à essayer d'une distraction nouvelle, pour se consoler de la perte de sa chère couronne : toute la semaine précédant sa mort, il avait travaillé à dresser enfin un catalogue de sa bibliothèque, — ce catalogue qui naguère pendant vingt ans, avait été l'angoisse et le cauchemar du bon Reverdi !

T. DE WYZEWA.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

L'année qui s'achève aura vu s'accomplir dans le ciel, sur la terre et sur l'onde, ou plutôt dans le domaine de l'air, des neiges immaculées ou des glaces du pôle, quelques-unes des explorations les plus intrépides, des découvertes les plus hardies, et aura résolu des problèmes qui semblaient au-dessus des efforts humains. Ces audacieuses tentatives font l'originalité de maints récits ou livres fraîchement éclos, — c'est le cas de le dire, — originalité incomparable, puisqu'elle a pris naissance dans l'infini et vit de l'inconnu. De toute la distance qui sépare le drame de la réalité, elles dépassent les inventions imaginaires, qui pâlissent, s'éteignent ou sombrent à mesure que la vision s'élève. Quelle œuvre d'imagination pourrait être comparée à ce qui est, à ce qui se découvre aujourd'hui, et se maintenir à une pareille hauteur? Seule, peut-être, parmi toutes celles qui ont acquis une popularité durable, *Don Quichotte*, qu'il faut bien nommer quand on parle d'héroïsme et d'abnégation, de ces cœurs généreux qui se tournent vers les lointains du passé et les nobles perspectives de l'avenir. L'œuvre touchante et sublime de Cervantes, qui restera toujours le privilège d'une élite, n'aura-t-elle pas, plus qu'aucune autre, contribué à entretenir le culte de l'idéal? Livre à la fois consolant, amer et doux, il n'y a guère de misanthropie plus riante et de plus gaie, et les coups redoublés du malheur n'ont pu dompter la liberté, ni éteindre la lumière de cette âme magnanime et ardente. Don Quichotte a fait école chez tous ces vaillans qui partent à la conquête de l'espace et des mondes et qui, pour subir parfois l'insuccès, ne connaissent pas la défaite. Si le maigre hidalgo, si généreux, si courtois, appuyé sur les étriers de l'amour et de la valeur, revenait aujourd'hui chevaucher par les chemins, le regard perdu dans les cieux étoilés, il y verrait, tels des goélands ou des albatros, planer ces grands oiseaux qui volent et virent avec un bruit plus strident et plus formidable que celui des

moulins à vent. Dans ces invincibles champions de l'air il reconnaîtrait les siens, et, loin de combattre ces nouveaux Chevaliers de la Blanche Lune, immobile sur la pauvre Rossinante, et dressé, la lance en suspens, *telum imbelle sine ictu*, il envierait leur sort ; il les regarderait monter dans l'azur, à jamais inconsolable de n'avoir pas pu prendre son essor avant eux. Car de tous les rêves fous qu'il rêva, aucun ne fut aussi fou, — et ce rêve est devenu une réalité.

Avant de lire le récit de leurs exploits, il est juste de se souvenir des siens ; on doit un salut à ce paladin d'un autre âge, mais dont la jeunesse est éternelle comme la fleur du génie. *Don Quichotte* (1) offre un thème inépuisable d'inspirations pittoresques à la fantaisie de l'artiste. Nous ne pouvons que répéter, pour ce nouveau volume, les éloges qui s'adressaient au premier et redire ce que nous avons déjà dit de cette édition de luxe et des deux cent soixante compositions de Daniel Vierge, qui font revivre à nos yeux les aventures du Chevalier de la Triste-Figure, les scènes les plus piquantes et les paysages les plus pittoresques, si colorés et si vivans, de ce livre immortel qui résume tout ce que l'Espagne du XVIe siècle eut d'excellent et tout son cycle héroïque.

Ceux qui, l'autre soir, à la Sorbonne, ont entendu sir E. H. Shackleton raconter lui-même, au prix de quelles fatigues, de quelle endurance et de quelles épreuves, il parvint à moins de quarante-cinq lieues du Pôle Sud, avec trois de ses compagnons du *Nimrod*, n'oublieront jamais cet émouvant exposé, fait avec tant de naturel dans un langage si simple et relevé d'une pointe d'humour. Le bel ouvrage qu'édite la librairie Hachette contenant le journal détaillé de cette expédition *Au Cœur de l'Antarctique* (2), est de ceux qu'on lira avec passion. Lorsque sir E. H. Shackleton eut combiné tous ses plans avec le plus grand soin et d'après l'expérience qu'il avait acquise, soit au cours du voyage de la *Discovery*, soit dans l'organisation des expéditions de secours du *Terra Nova*, du *Morning* et de celle qui a été envoyée par l'Argentine à la recherche de Nordenskjold, le *Nimrod*, un vieux « phoquier » de Terre-Neuve, partit de Cowes, le 7 août 1907, avec la mission composée de douze membres. Après une traversée de 29 600 kilomètres, le *Nimrod* mouillait à Lyttelton le 23 novembre, et, le 1er janvier, quinze poneys de Chine, douze chiens, des moutons embarqués, il se mettait en route vers la Terre du Roi Édouard, naviguant dans la mer de Ross, comme dans les canaux d'une Venise de glace au milieu d'une succession

(1) (2) Hachette.

d'*icebergs* tributaires de 25 à 45 mètres de haut, tandis que, sous le choc du sillage, les *icebergs* dérangés laissaient tomber d'énormes pans en bruyans éboulemens. L'expédition passa l'hiver de 1908-1909 sur les bords du *Sound Mc Murdo*, à 32 kilomètres au Nord des quartiers de la *Discovery*. En automne, une escouade, dans l'île de Ross, fit l'ascension du Mont Erebus, et en releva les différens cratères, garnis à l'intérieur de lits de gros cristaux de feldspath et de pierres ponces. Au printemps et durant l'été 1909, trois groupes rayonnèrent de la station. Le premier se dirigea vers le Sud et parvint à la latitude la plus méridionale que l'on ait jusqu'ici atteinte ; le deuxième gagna, ce qui n'avait pas encore été fait, le pôle magnétique austral, et le troisième explora les chaînes de montagne situées à l'Ouest du *Sound Mc Murdo*. L'escouade du Sud, composée de quatre hommes, Shackleton, Marshall, Adams, Wild, planta le pavillon britannique au 88° 23′ de latitude Sud, à 169 kilomètres du Pôle Sud, sur une plaine de neige à plus de 3000 mètres de hauteur, et par un froid de 30 degrés. Elle constata en outre l'existence d'une immense chaîne de montagnes. Mais la vaste étendue de glaces flottantes, en passant le cercle polaire, aurait été morne, si elle n'avait été animée par le pétrel antarctique aux zones brunes et blanches, le pétrel des neiges d'un blanc pur, les phoques et surtout par la multitude des pingouins se tenant sur le bord des icebergs, et qui représentent ici la civilisation. Par leur conformation générale, leur physionomie triangulaire et problématique, les Pingouins-Empereur ressemblent à des caricatures de l'espèce humaine. On les dirait vêtus d'un domino ou d'une sortie de bal de carnaval. Ils ignorent ce que c'est que l'altruisme : ils sont bavards, curieux, et très cérémonieux. Ils viennent de loin observer un automobile ou un homme. Les chiens excitaient particulièrement leur intérêt. Depuis leur première visite, il en venait des troupes tous les jours. Quand deux de ces troupes se rencontraient, elles se saluaient et échangeaient force civilités de l'aile et du col, puis chacun s'en allait, l'un suivant l'autre, tantôt d'un air dégagé, tantôt grave et avantageux en barytonnant, et en dodelinant de la tête. Les Empereur font des cérémonies remarquables, lorsqu'ils rencontrent d'autres Empereur, des hommes, ou des chiens. Avec des allures furtives, ils volent les pierres de leurs voisins pour faire leur nid. Ils aiment mieux les voler que de se donner la peine de les chercher, et, quand ils sont pris sur le fait par un pingouin honnête, ils font semblant de ramasser une miette ou une crevette imperceptible. Ils ont des jeux variés ; ils font du toboggan. Ils montrent un véritable instinct social et, semblables à de simples humains qui

considèrent les pingouins comme des hommes d'une espèce plus petite, ils semblent regarder les hommes comme des pingouins d'espèce plus grande, très indiscrets d'ailleurs de venir dans leur île mettre à leur tour du noir sur du blanc quand ils pouvaient si bien rester chez eux.

A l'opposé du monde antarctique, presque en même temps, Peary et Cook poursuivaient avec succès leur *raid* au Pôle Nord, qui livrait son secret. D'autre part, l'œuvre accomplie par le capitaine Roald Amundsen : la reconnaissance de la route maritime si longtemps cherchée vers le Pacifique et la Chine et doublant l'Amérique par le Nord : *le Passage du Nord-Ouest* (1), plaçait ce navigateur au rang des plus grands explorateurs et continuait le cycle des voyages extraordinaires accomplis par les Norvégiens dans les régions arctiques.

A l'heure même où d'intrépides explorateurs dépassaient, vers les Pôles, les limites qui semblaient infranchissables, d'autres navigateurs, — des navigateurs aériens, — les Wright, les Bleriot, les Latham, les Henry de la Vaulx, les Santos-Dumont, les Farman, le comte de Lambert, prenaient en quelque sorte possession de l'atmosphère et s'élevaient au-dessus de la mer et sur l'horizon, tandis que des perspectives infinies s'ouvraient devant eux au génie de l'homme.

C'est un autre genre d'intérêt qui charmera les lecteurs de *la Ville au Bois dormant* (2), alerte et spirituelle relation de la course en automobile qu'accomplit le Duc de Montpensier à travers la Cochinchine et le Cambodge, ce voyage extraordinaire qui a ouvert la route à travers la forêt vierge et la brousse, vers Angkor la Mystérieuse. Le volume contient de très curieuses gravures d'après les photographies de l'auteur. L'agréable récit de *la Promenade autour du monde* (3), rapidement menée par le chevalier Ivan de Sch[illegible] à la suite de S. A. I. le Grand-Duc Boris de Russie, n'est pas moins [illegible]austré. — *Ma mission en Éthiopie* (4) (1901-1903) consacre la [illegible]oire de l'œuvre accomplie par Jean Duchesne-Fournet, de cet explorateur que la mort frappa en pleine jeunesse. *Le Thibet dévoilé* (5) de Sven Hedin, est plein d'imprévu.

Le goût de plus en plus prononcé du public pour les tableaux de maîtres, qui se manifeste par le succès des Rétrospectives et autres expositions d'art, est un signe des temps. C'est afin de répondre à ce culte nouveau que des éditeurs, bien connus pour le luxe de leurs publications, continuent d'enrichir leurs collections déjà si précieuses des œuvres des grands peintres de toutes les écoles, comme *la Peinture au XIXe siècle* (6), — *Raphaël* (7), — *Titien* (8) de M. Georges Lafenestre.

(1) Hachette. — (2-3) Plon. — (4) Masson. — (5) Hachette. — (6) Ernest Flammarion. — (7-8) Hachette.

Parmi les ouvrages qui sont le plus habilement illustrés avec autant de magnificence que de recherche, il faut mettre au premier rang les livres sur *Nattier* (1), et sur Perronneau, deux des portraitistes qui triomphèrent à l'exposition de la rue de Sèze comme aux Cent Pastels, et une somptueuse monographie sur Carpaccio. Entreprise par M. G. Ludwig, mort en 1905 avant qu'elle fût achevée, et par M. Pompeo Molmenti, qui put mener à terme le travail si brillamment commencé, elle est un modèle de critique d'art et de consciencieuse recherche, et la traduction, qui en était attendue depuis plusieurs années, ne peut manquer d'être accueillie avec une faveur très méritée.

Mais entre Nattier qui nous fait pénétrer dans l'intimité de ces femmes exquises, nonchalamment étendues sur de vaporeux nuages gris et rose, avec des poses gracieuses et révélatrices dans leur abandon plein de promesses, et *Jean-Baptiste Perronneau* (2), ce portraitiste doué de tant de sensibilité, plus chaud et plus sobre, plus naturel et plus expressif, dont le dessin est également spirituel et serré, la couleur riche, radieuse et variée, quel contraste dans un même siècle ! En 1908, l'Exposition des Cent Pastels, organisée au profit de la *Société française de secours aux blessés militaires*, ne réunissait pas moins de 33 pastels de Perronneau. Qui ne se souvient d'un portrait d'enfant vêtu d'une veste en velours vert céladon, avec un gilet semé de fleurettes roses, des portraits du comte de Bastard, de ceux de M. et de Mme Olivier, de M. La Fontaine, du *Portrait de Jeune homme aux trois roses*, les cheveux poudrés, le toupet en « vergette » frisé à marteaux, les yeux d'aigue-marine exprimant la mélancolie, vêtu d'un habit rose « velours de pêche, » avec un col de velours noir, un jabot de fine dentelle attaché sur le tour de cou de linon blanc, portant à la boutonnière trois roses thé ; de la *Comtesse de Corbeau Saint-Albin*, dans une robe décolletée en carré, le « corps » bleuté, un « parfait contentement » en ruban de même ton, se prélassant sous la modestie de dentelle ? Cette exposition assura le triomphe complet de Perronneau, dont les pastels peuvent supporter la comparaison avec ceux de La Tour. L'excellente étude de MM. Léandre Vaillat et Paul Latour de Limay contient les résultats d'une vaste et consciencieuse enquête sur la vie et l'œuvre de Jean-Baptiste Perronneau.

De tous les peintres du XVe siècle aucun ne sut mieux que *Carpaccio* (3) exprimer la vie vénitienne dans toutes ses manifestations, à cette époque même où les peintres deviennent en quelque sorte les

(1) Manzi et Joyant. — (2) Frédéric Gittler. — (3) Hachette.

historiens de la vie intense des temps les plus glorieux de la République, où les Vivarini, les Jean Bellini écrivent l'histoire avec le pinceau au Palais des Doges, représentant les batailles, les victoires, les solennités des fêtes, les guerriers qui marchaient aux côtés des magistrats et des dignitaires. La vie artistique de Vittore Carpaccio, — ont écrit MM. Pompeo Molmenti et C. Ludwig, les érudits et pénétrans critiques d'art qui ont publié sur le peintre de la légende de *Sainte Ursule*, l'étude à la fois la plus complète et la plus exacte, — est comprise entre 1490 et 1520. Le talent de l'artiste apparaît dans tout son éclat dans les dix premières années du Cinquecento. Dans la dernière partie de sa vie, il travailla pour Trévise, Capodistria, Pozzade, Chioggia, où l'on n'avait pu encore connaître et apprécier le faire large et hardi de Giorgione et de Titien, accueilli déjà avec tant de faveur par la Capitale. Au XVIe siècle, le nom de Carpaccio semble être tombé dans l'oubli, et, dans les siècles qui suivirent, on ne fut pas plus juste pour lui. Aujourd'hui, on a compris la grandeur de l'artiste qui s'élève entre les deux périodes glorieuses de la Renaissance vénitienne et on apprécie à sa valeur ce doux peintre si séduisant, sa richesse merveilleuse d'imagination pittoresque, dans ses tableaux aux vibrantes couleurs, aux costumes étranges, qui reflètent l'image même de la cité merveilleuse et mystérieuse, — de la Sérénissime qui inspire l'effroi avec l'enchantement, — et, comme un astre au déclin, semble plus grand et jette un éclat plus glorieux avant de s'abîmer dans la mer d'azur « au sourire sans nombre. »

Ainsi que la Venise de Carpaccio, miroir de ce que fut la ville des Doges, alors à l'apogée de la beauté, que tout concordait à rendre parfaite, — où le mouvement des peuples, la diversité et l'éclat des costumes étaient en harmonie avec le coloris de la pierre et de l'eau, et dont plus d'une merveille aujourd'hui disparue ne se retrouve que sur la toile, — c'est aussi l'Égypte ancienne et telle qu'elle était encore, il y a cinquante ans, dans toute sa splendeur arabe et musulmane, que l'on trouvera évoquée dans cette nouvelle édition du bel ouvrage de M. Arthur Rhoné : *l'Égypte à petites journées* (1), complété à la suite de plusieurs voyages accomplis en des temps où la terre des Pharaons offrait encore des aspects intacts et déroulait en paix son histoire à travers ses sites, ses monumens et ses ruines. Hélas! il en est de l'Égypte comme de tant d'autres pays, et l'on entend encore l'éloquent appel et la plainte amère de Pierre Loti sur la *Mort de Philæ* (2)!

(1) Société générale d'éditions et Henri Jouve. — (2) Calmann-Lévy.

Elle apparaît ici dans sa grandeur et sa beauté hiératiques, et telle que le savant voyageur la vit au début du règne d'Ismaïl Pacha, quand Auguste Mariette vivait retiré dans son musée de Boulak, aujourd'hui disparu; alors qu'une excursion au Serapeum de Memphis récemment découvert, à travers les steppes de *l'Amenti*, ou un voyage dans la Haute-Égypte gardaient le caractère d'une sorte de pèlerinage sacré: un passé de plusieurs centaines de siècles renaissait à la lumière qui pénétrait pour la première fois les hypogées et éclairait le *Livre des Morts*, — cette curieuse confession négative à Osiris, — et les papyrus des dynasties millénaires.

Mais si l'on veut une sensation exacte de l'*Égypte d'hier et d'aujourd'hui* (1) où se heurtent deux civilisations extrêmes et exclusives, — les chats liturgiques et les dogues anglais, — les voir surgir l'une et l'autre sous l'éblouissement de la lumière ardente et dans la transparence de l'atmosphère où flambent ses couleurs éclatantes et vibrent ses ombres si chaudes, qui s'opposent et se mêlent dans une exquise harmonie, on la trouvera en admirant les quarante-quatre planches en couleurs d'après les aquarelles de M. Walter Tyndale. Le choix des sujets, la vérité du sentiment et la merveilleuse intensité de coloris avec lesquelles il les a rendus, sont d'un artiste de grand talent. Tout lui est une occasion de célébrer les formes et les couleurs. Qu'il parcoure les villes mortes, les temples et les hypogées, avec leurs *doubles*, « ces anges gardiens; » qu'il nous montre le Ramesseum, les Colosses, les Pharaons memphites, baignés d'aurores roses et comme aériennes, Khnum, Kepr, Ra, dans la Tombe de Séti Ier à Thèbes; Louqsor, le Temple de Ramsès III à Médinet-Habu; qu'il nous promène dans le Vieux-Caire, au hasard des rues, en nous faisant voir El-Gamalyeh, l'intérieur de la Mosquée Bleue, — on ne peut se lasser de regarder ses peintures en écoutant ses intéressans récits.

Partout le temps a fait son œuvre, ruinant ou détruisant les cités antiques et comme tant d'autres avant elles, après Thèbes et Memphis les *Villes de l'Afrique du Nord* (2), la Carthage punique et la Carthage romaine. Les plus célèbres de celles qui demeurent se transforment sous la poussée et selon les nécessités des générations modernes. Paris et Rome même, les deux plus illustres, les deux capitales aux Sept Collines, ne sont pas épargnées. Et cependant, ceux qui luttent pour assurer la conservation des vestiges des siècles, préserver et maintenir les témoins de son histoire, les édifices qui sont sa gloire et

(1) Hachette. — (2) Henri Laurens.

sa parure, deviennent chaque jour plus nombreux. Pour la sauvegarde des monumens de Paris dans l'intérêt de sa beauté, aucun appui n'aura été plus précieux, aucune collaboration ne deviendra plus utile que celle qu'apporte si généreusement l'œuvre entreprise par l'éditeur des *Richesses d'art de la Ville de Paris* (1), dont les publications *les Galeries d'Europe* (2), *les Maîtres contemporains* (3), *les Grands artistes* (4), *les Villes d'art* (5), *l'Art à l'étranger* (6), ont tant contribué à répandre la connaissance des arts en général et à en développer le goût. C'est encore une heureuse idée qui a donné naissance à cette précieuse collection, dont M. Fernand Bournon avait tracé le cadre et qu'il avait inaugurée par son beau travail : *La Voie publique et son décor* (7), le dernier ouvrage qu'il ait écrit après une carrière si féconde dans le domaine particulier de l'histoire parisienne, où il a dépensé la plus charmante érudition, servie par une plume élégante.

Aucuns monumens ne contribuent plus à la beauté de Paris, à la grandeur de la vieille France, que ses antiques cathédrales et ses vieilles églises, qui n'ont jamais été plus menacées. Malgré les outrages des temps, la destruction systématique de la Révolution et le vandalisme moderne, beaucoup de monumens religieux du moyen âge et de la Renaissance sont encore debout. Tous les styles y sont représentés depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVIe. Chaque pierre de ces vénérables édifices porte le témoignage du passé : sa voix se fait entendre sous les voûtes de nos grandes basiliques aussi bien que dans les plus humbles chapelles. Elles font partie du patrimoine de la France, dont elles sont inséparables et, quoi que dépouillées d'une partie de leurs tombeaux, tableaux ou objets d'art, elles contiennent encore des merveilles. L'ouvrage de M. Amédée Bonnet, *les Édifices religieux* (8), destiné à nous faire mieux connaître les beautés architecturales et les richesses artistiques de ces églises du moyen âge et de la Renaissance doit aussi servir à les protéger, à les préserver, par patriotisme ou par goût, si ce n'est par esprit religieux. Et n'est-il plus temps de rappeler la part de gloire dont la France est redevable à tant d'hommes, maîtres d'œuvre, architectes et constructeurs, — méconnus tout autant que le furent longtemps *les Peintres de manuscrits* (9), souvent parce qu'ils ont voulu l'être, — et qui devraient être célèbres. M. Henri Stein, arrachant le voile dont les artistes du moyen âge ont pris plaisir à cacher leur personnalité, a condensé en un volume très documenté, illustré de planches hors texte : *les Architectes des cathédrales*

(1-2-3-4-5-6-7-8-9) Henri Laurens.

gothiques (1), tout ce que l'on sait aujourd'hui de ces architectes si admirablement inspirés qui s'appellent Pierre de Montereau, Jean de Dammartin, Robert de Coucy, Villard de Honnecourt, Jean d'Orbais, Robert de Luzarches, Jean de Chelles, Étienne de Bonneuil, etc.

Comme ils sont groupés dans la Cité, on peut grouper ici tous les monumens que nos ancêtres ont pieusement élevés autour de l'antique Lutèce, leur histoire et leur architecture ayant beaucoup de points communs. A l'histoire de Paris se rattache l'histoire de son Université. Nul n'était plus qualifié que M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, pour nous faire connaître cette *Université de Paris* (2) dans le passé et le présent, pour nous introduire dans le Palais de la nouvelle Sorbonne, dans ses laboratoires, et nous initier à la vie de chacune de ses Facultés qui rappellent les *Sept Arts libéraux* de l'antique Université du moyen âge, avec cette différence entre autres, qu'elle était bien un État dans l'État et que, si les troubles étaient les mêmes, défense était faite au Prévôt de Paris de mettre la main sur un écolier.

A l'art et à l'histoire de notre pays comme aux richesses d'art de la Ville de Paris se rattachent les belles collections du *Petit Palais*, que M. Henry Lapauze nous présente dans un intéressant ouvrage, en une suite de belles reproductions. La plupart des œuvres d'art du *Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris* (3) proviennent de dons ou de legs, — comme les salles Dutuit, — ce qui le distingue de la plupart des musées qui se sont enrichis des dépouilles opimes ou par la spoliation, et de toutes ces prisons de l'art qui font penser au mot du chansonnier du « Chat Noir : » « Tout va bien : les hôpitaux sont pleins. » Il y a juste sept années que le *Petit Palais* a été inauguré, et depuis, il s'est enrichi dans une telle mesure que l'on peut affirmer que jamais musée moderne ne connut fortune pareille. Qu'est-ce qui pourrait intéresser davantage les Parisiens que toutes ces œuvres dues à la générosité des collectionneurs et des artistes et qui constituent ce musée moderne? C'est l'histoire de sa formation, et de toutes les acquisitions qui lui donnent sa physionomie personnelle et son relief, que l'on trouvera dans ce beau livre où tout est nouveau et original, texte et illustrations, et qui contient plus de 250 reproductions. La nouvelle édition des *Rives de la Seine à travers les âges* (4) de F. Hoffbauer ne sera pas moins bien accueillie, ainsi que *la Forêt de Fontainebleau* (5) de Émile Michel.

Comme Paris a Saint-Germain-des-Prés, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, Bordeaux se glorifie de Sainte-Croix, de Saint-Seurin, de

(1-2) H. Laurens. — (3) Lucien Laveur. — (4) Félix Juven. — (5) Hachette.

Saint-André, où s'épanouissent l'art roman et l'art gothique du XIe au XVe siècle, ce siècle qui vit aussi, dans la capitale de la Guyenne, le triomphe de l'Église de plus en plus puissante, plus étroitement que jamais unie à la vie de la cité. Alors le chanoine Vital de Carle fonde l'hôpital Saint-André ; sous l'archevêque Pey-Berland, s'organise l'Université bordelaise. Les deux chapitres ornent avec une profusion inouie l'intérieur de Saint-Seurin et de Saint-André. C'est l'époque des chapelles luxueuses, aimables et fleuries, consacrées à la Vierge : le type le plus parfait est, à Saint-Seurin, la chapelle de Notre-Dame de la Rose, écrit M. Paul Courteault, l'historiographe de *Bordeaux à travers les siècles* (1), qui a consacré un savant travail, beaucoup plus complet, plus précis, plus solide que tout ce qui avait été fait jusqu'ici pour glorifier le passé de Bordeaux.

« Beau prince autant qu'il y en eust au monde, » les chroniqueurs, les ambassadeurs, les contemporains le répètent à l'envi en parlant de *François Ier* (2). Lorsque, peu de jours après la mort de Louis XII, il fit à Paris son entrée solennelle, l'ambassadeur de Marguerite d'Autriche, décrivant toutes les somptuosités du cortège, ajoutait : « Après, le Roy armé sur son cheval barde, tout accoustré en blanc et en toile d'argent, et ne se tenoit point dessous le pale (le dais), mais faisoit rage sur son cheval qu'estoit toujours en l'air et le faisoit bon voir et y avoit tout plain de bons chevaux et de bons chevaucheurs, qui faisoient merveilles à ce monstrer devant les dames (3). »

C'est le roi chevalier portant beau, de haute taille et d'une allure élégante avec un peu d'affectation, tel qu'il se présente dans certaines miniatures, tantôt revêtu de la robe aux fleurs de lys, tantôt d'un pourpoint de soie blanche, brodée de perles et ornée de joyaux, ou d'un vêtement rouge, or et vert bordé de fourrure, tantôt à cheval, avec la belle armure ciselée et rehaussée d'or que l'on connaît, brave, passionné pour la lutte, la chasse, les apertises d'armes, recherchant la guerre, grand dans la victoire et dans la défaite, caracolant dans les tournois ou faisant le galant avec les dames qui inspiraient sa poésie ; aimant à charmer sa Cour en parlant politique, art, littérature, sciences ; le Roi plein du sentiment de l'honneur, sans la vertu, comme on l'entendait alors, incapable de se posséder, inconstant, égoïste et insaisissable, et qui semble se jouer au milieu des difficultés les plus graves, comme si la devise de ses armes, la Salamandre au milieu des flammes, « *Nutrisco et extinguo*, je m'en nourris et je les éteins, » était

(1) Féret et fils, Bordeaux. — (2) Boivin. — (3) Voyez l'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse (Hachette).

la devise de sa vie, — enfin c'est le Roi et le règne tels qu'ils sont restés dans l'imagination populaire qu'on retrouve dans le récit simple, sobre et élégant de M. G. Gustave-Toudouze et les compositions si variées, si pleines de mouvement, de vie et d'entrain de A. Robida.

Dans les souvenirs du passé, *les Légendes de Provence* (1), par M. J. Charles-Roux méritent une place d'honneur pour le charme du récit comme pour le luxe du livre et des 400 dessins originaux.

Après avoir naguère dans un volume fort apprécié raconté aux petits Français leur histoire nationale, Mme de Moussac, dans un beau livre, présenté par le marquis de Ségur, a écrit pour eux *l'Histoire d'Angleterre* (2). On ne lira pas sans fruit et sans plaisir la captivante suite d'aventures, de drames, de tragi-comédies dont fourmille le passé de la Grande-Bretagne.

L'étude la plus instructive que l'on puisse faire de l'histoire de France par le texte et par l'image qui en est à chaque page ici le vivant commentaire, on la trouvera dans l'*Histoire de France* (3), dont la librairie Larousse publie le tome Ier, *des Origines à 1610*, — aussi complète et aussi sobre que l'exécution en est parfaite et qui nous fait pénétrer dans l'intimité de notre pays, en nous montrant dans 960 reproductions photographiques tous les faits, les hommes et les événemens importans de notre pays. *La Hollande illustrée* (4), également enrichie de centaines de gravures, se distingue par la belle exécution.

M. Armand Dayot, poursuivant son œuvre de reconstitution historique par l'image, n'a eu que l'embarras du choix pour son magnifique album sur *Louis XIV* (5).

L'esprit malicieux et ironique, aussi ancien en France que l'esprit chevaleresque et peut-être plus indigène, a inspiré au Moyen âge le long poème d'un caractère gai et railleur connu sous le nom de *Roman de Renart* (6), qui est visiblement une satire véhémente et malicieuse de toutes les classes de la société féodale. Les grands et le clergé, le Pape et l'Empereur, les rois comme les princes, les bourgeois comme les vilains y font piteuse mine sous la figure d'animaux dont chacun est le type d'un personnage ou d'une fonction sociale. Le goupil s'appelle *Renard*, et le renard, c'est la malice, l'hypocrisie, l'esprit vicieux sous toutes ses formes : hypocrisie, adresse, ruse, mensonge, aux prises avec la force brutale incarnée dans *Isengrin* (le loup), voilà le spectacle qui se déploie dans le *Roman de Renart*. A côté d'eux s'agitent *Noble* (le lion), le Roi par excellence, *Belin* (le mouton), ou

(1) A. Lemerre, Paris. — A. Rey, Dijon. — P. Ruat, Marseille. — (2) Mame. — (3-4) Larousse. — (5) Ernest Flammarion. — (6) Laurens.

la sottise naïve, *Brun* (l'ours), la brute stupide, *Tibert* (le chat), *Chantecleir* (le Coq), etc. Tous ces animaux, lointains ancêtres français de *Bagheera*, la panthère noire, de *Baloo*, l'ours, de *Kaa*, le sage python, d'*Akela*, le grand loup gris solitaire, de *Shere Kan*, le tigre, du *Bandar Log*, le peuple singe, rappelleront aux jeunes lecteurs les *Livres de la Jungle*, et la fantaisie de Rudyard Kipling renouvelée de notre poésie satirique. Mais ce poème, populaire dans la France du XIIIe siècle, n'était pas entré jusqu'ici dans la littérature enfantine. Elle est bien faite pour elle, cette adaptation de M. L. Tarsot comme aussi l'interprétation de M. A. Vimar, l'artiste à la verve aussi féconde que brillante et d'une inspiration toujours nouvelle.

Parmi les œuvres d'imagination qui prouvent des aspirations généreuses, répondent à une recherche de l'idéal et sont relevées par l'originalité de l'invention, par une observation fine et délicate et par le charme du style, il suffit de signaler celles d'écrivains dont nous n'avons pas à faire l'éloge ici : les *Contes Choisis* (1), de M. Paul Bourget, — *la Peur de vivre* (2), de M. Henry Bordeaux, — *Pages Choisies* (3), de M. Ernest Daudet, tous ces récits publiés par les éditeurs R. Roger et F. Chernoviz, — *Ma Tante Giron* (4), de M. René Bazin, qui a pour cadre merveilleux le Craonais, cette région qui tient à la fois de la Bretagne et de la Vendée, — *Damaris l'Athénienne* (5), par M. Henri Guerlin, où l'intrigue la plus dramatique se déroule au temps de saint Paul en pleine décadence athénienne, — *Où le grain tombe* (6), où se trouve évoquée la parabole évangélique, ces trois volumes de la maison Mame avec les illustrations de G. Dutriac, — *Histoire d'une petite fille d'il y a Cent ans* (7), par Mme Cremnitz, — *les Récits pour les Jeunes filles* (8) et ceux tirés du *Petit Français* (9), de la librairie Armand Colin, comme ceux de la *Bibliothèque illustrée d'éducation et de récréation* (10), — *en France et en Amérique* (11), qui comprend, sous ce titre, *Geneviève Delmas*, *Pierre Casse-Cou*, *Yette* et la *Rose Blanche*. Nous avons plus d'une fois ici même loué la sûreté de goût, l'imagination brillante de Th. Bentzon, la grâce spirituelle et le charme attachant de ses romans, dont les lecteurs de la *Revue* appréciaient tant l'originalité et l'observation pénétrante, et qui, par les qualités de simplicité, de naturel, d'émotion vraie et de douce moralité, qu'ils laissent percer sous la délicatesse du sentiment, sont tout à fait ce qui convient aux enfans, — pour ne pas dire un mot des *Contes de tous les pays* (12) et pour ne

(1-2-3) Roger et Chernoviz. — (4-5-6) Alfred Mame. — (7) Juven. — (8-9) Armand Colin. — (10-11-12) Hetzel.

pas souhaiter que ses *Souvenirs d'enfance* soient bientôt publiés comme le plus bel hommage qui puisse être rendu à la femme de lettres d'un esprit si élevé, si droit, si fine et si bonne, qui ne ressemblait à aucune autre, ainsi qu'il apparaîtra une fois de plus en lisant ces pages exquises, et pour le plus grand honneur de sa mémoire.

Dans les récits d'aventures excentriques ou de voyages extraordinaires, nous n'avons pas besoin de faire longuement ressortir tous ceux de la collection Hetzel, où Jules Verne est représenté encore cette année par les *Naufragés du Jonathan* (1), d'analyser la *Course au Radium* (2), de M. Paul d'Ivoi, — *Le Renard de la mer* (3), par Georges G. Toudouze, — *Maître Juponnet cambrioleur* (4), de MM. Chemilly et Paul de Maurelly, — la *Découverte du docteur Faldras* (5), par M. O. de Fraynel, — la *Perle de sang* (6), de M. E. Salgari, — *l'Aviateur du Pacifique* (7), par le capitaine Danrit. — *les Premiers exploits de Sherlock Holmes* (8), de Conan Doyle ; — *Buck, histoire d'un chien de l'Alaska* (9), par Jack London. Comme à l'ordinaire, l'intérêt résulte d'une heureuse combinaison de l'élément scientifique et de l'imagination, faite avec tant d'art qu'on ne sait plus où finit la fiction, où commence la réalité.

Dans ce genre et parmi les œuvres d'une fantaisie charmante, *Tiarko, le chevrier de Napoléon* (10), de M. Jules Chancel avec les compositions de R. de la Nézière, la *Lionne de Clisson* (11), par Pierre Maël.

Dans cette littérature où tout se place, l'histoire et la légende, mais surtout les inventions étranges, et qui se recommande par une brillante imagination au service de beaux sentimens, un tour ingénieux et que nous ne pouvons analyser parce qu'ils sollicitent le lecteur par l'attrait de l'imprévu : *Le dernier des Castel-Magnac* (12), de H. de Charlieu, — *Le Vieux tzigane, ou Une idylle aux Carpathes* (13), de Léo Claretie, — *L'Enfant de la falaise* (14), de Mme Augusta Latouche, — *Poucette* (15), de Pierre Maël, — *Le Ballon Fantôme*, de M. Jacques des Gachons (16), — *Les Mangeurs de sable* (17), par H. Leturque, — *Le Fils du gamin de Paris*, par Louis Boussenard (18).

Les amateurs de livres où l'élément scientifique se mêle à l'étude de la nature et qui donnent des enseignemens présentés avec savoir et agrément ne sauraient les trouver dans de meilleurs ouvrages que *la Terre qui tremble* de M. Stanislas Meunier (19), — *la Route de*

(1) Hetzel. — (2) Boivin. — (3) Hachette. — (4) Delagrave. — (5) Boivin. — (6) Delagrave. — (7) Flammarion. — (8-9) Félix Juven. — (10) Charles Delagrave. — (11) Roger et Chernovicz. — (12) Hachette. — (13) Roger et Chernovicz. — (14) Charles Delagrave. — (15) Hachette. — (16) Mame. — (17) Boivin. — (18) Jules Tallandier. — (19) Charles Delagrave.

l'air (1), — *le Royaume de l'air* (2), de M. de Saint-Fégor, — *l'Aviation* (3) du malheureux capitaine Ferber. — *En vacances : A la Montagne*, — *Au bord de la mer* (4), par MM. A. Dauzat et Loudemer.

Dans les albums dont la diversité des sujets appelle la diversité des interprétations et qui attestent l'entrain, l'abandon, la fécondité et la libre recherche de nos illustrateurs, citons : *les Héros comiques* (5), avec le texte de M. Émile Faguet et les dessins de Job, — *Dites-nous votre fable* (6), pour la poésie de M. Alfred Theulot et l'illustration de Benjamin Rabier, — *les Exploits de Cracambole* (7) de G. Le Cordier, illustré par R. Giffey, — *les Merveilleuses aventures d'Archibald* (8), par Harry Rountree et S.-R. Hamer, — *le Roman du Renard* (9), — et *Chantecler* (10), illustrés par Benjamin Rabier.

Pour ceux qui ont le goût des choses militaires quel souvenir évoquera ce seul titre : *la Défense de Paris* (11), de M. Jules Mazé qui décrit les combats de la défense de Paris et les luttes engagées contre l'envahisseur par les armées du Nord, des Vosges et de l'Est. Quelle plus haute leçon pourrait-on imaginer que celle que nous rappellent les *Exploits héroïques de nos soldats au Maroc* (12) de H. Cordonnier, les *Notes et souvenirs d'un ancien marsouin* (13), en Cochinchine et au Cambodge ?

Tous ces souvenirs de la Défense Nationale, ces grands faits de l'histoire élèvent naturellement la pensée vers les choses surhumaines, la sainteté du sublime, et, dans le désarroi des consciences, quelles plus belles pages pourrait-on soumettre aux méditations de la jeunesse que celles qui retracent, dans leur belle simplicité, ces apostolats, ces vies édifiantes, si remplies de grands exemples, *Vers Jérusalem* (14), — *Sur les chemins de Compostelle* (15), — *Saint François d'Assise, sa vie et son œuvre* (16), de Johannes Jœrgensen, — *la Bienheureuse Jeanne d'Arc* (17), de M. E.-R. Vaucelle et *Sur les pas de Jeanne d'Arc* (18), — *Aux pieds de Jeanne d'Arc* (19), par M. Daniel de Laffotte, souvenirs d'un pèlerin qui eut le bonheur d'assister, à Orléans, aux fêtes commémoratives des 29 avril et 8 mai 1429 et, à Rome, à la glorification de la bienheureuse, — la Sainte nationale, — dont le lys a refleuri sur un sol jonché de débris.

J. BERTRAND.

(1) Hachette. — (2) Felix Juven. — (3) Berger-Levrault. — (4) Hetzel. — (5) H. Laurens. — (6) Boivin. — (7) Delagrave. — (8) Alfred Mame. — (9-10) Librairie illustrée Jules Tallandier. — (11) Mame. — (12) Roger et Chernoviez. — (13) A. Leclerc. — (14-15) Mame. — (16) Perrin. — (17) Mame. — (18-19) Marcel Marron, Orléans.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'association et le syndicalisme semblent devoir être à bref délai les deux pôles du monde moderne; le mouvement qui porte les citoyens à s'associer et les ouvriers à se syndiquer est si rapide qu'on se demande, en présence de toutes ces forces qui s'organisent, ce que deviendra bientôt celle de l'État. L'État et le gouvernement qui le représente ne sont forts, en effet, que par une organisation dont ils avaient jusqu'ici le monopole. Les forces numériques dont ils disposent sont faibles, si on les compare à celles de la multitude des citoyens; mais, en fait, elles ont été prépondérantes dans le passé parce que les citoyens étaient dispersés et sans cohésion entre eux, tandis que le gouvernement était une association de fonctionnaires. Ceux-ci étaient organisés, hiérarchisés, disciplinés, et obéissaient à des chefs qui, par cela même, étaient très puissans. Il semble que l'avenir doive être différent. Les fonctionnaires continuent bien d'être une association, mais cette association vise à devenir indépendante, avec des lois, des règles, enfin un statut pour les personnes qu'elle se donnera à elle-même, et qu'elle imposera à l'État découronné. C'est à cela que nous marchons à grands pas. Les fautes et les négligences des uns, l'audace grandissante des autres, les transformations profondes qui se multiplient autour de nous, tout nous pousse dans le même sens. Le gouvernement, débordé, ne sait que dire, ou du moins ne sait que faire : il hésite et tâtonne. En attendant, le mouvement se précipite, et le Comité d'études des associations de fonctionnaires vient de s'ériger en Fédération nationale.

Un fait pareil mérite plus d'attention que beaucoup d'autres don on s'occupe davantage. Il est d'ailleurs parfaitement logique et devait se produire un peu plus tôt ou un peu plus tard. L'État, aujourd'hui, n'a plus foi en lui-même; il se laisse discuter, attaquer, entamer de

toutes parts. Le gouvernement, qui est son organe, tombe de faiblesse en faiblesse, de capitulation en capitulation. Les droits des citoyens se dressent devant lui, contre lui, avec une arrogance croissante, comme s'ils étaient les seuls respectables. Le jour où un ministère, après avoir fait des réserves de principe sur la légitimité des syndicats d'instituteurs, a toléré la survivance de ceux qui existaient jusqu'au moment où une loi organique réglerait définitivement la question, il a été facile de prévoir ce qui arriverait bientôt. Le seul moyen de parer au danger aurait été de faire tout de suite la loi dont on a beaucoup parlé, et qui aurait donné aux fonctionnaires un statut garanti contre les caprices et les passe-droits. Mais rien de tel n'est venu, et on peut, en parodiant un mot célèbre, dire du gouvernement actuel qu'il a toujours été en retard d'une idée, d'une année et d'une loi. Ses hésitations et son inertie ont laissé le champ libre aux autres. Il s'était donc formé un Comité d'études des associations de fonctionnaires, qui s'était précisément donné pour mission de préparer un projet ou un contre-projet de loi destiné à entrer dans la discussion parlementaire au même titre que celui du gouvernement, ou même à un titre supérieur, car les fonctionnaires ont la prétention de savoir ce qui leur convient beaucoup mieux que personne. Le Comité d'études a fait jusqu'à présent peu parler de lui : on pouvait croire que, pour répondre à son nom, il étudiait, il travaillait; en réalité, il était en butte à des suggestions de plus en plus actives qui, après avoir usé les résistances ou s'en être débarrassé, ont transformé subitement sa physionomie. On a appris un jour qu'il avait vécu sous sa première forme, sous sa première dénomination, et qu'il était devenu désormais une Fédération nationale de tous les fonctionnaires. Nous avons parlé de résistance ; il y en a eu, en effet, de très honorables et qui se sont montrées finalement irréductibles. Le président même du Comité d'études, M. Demartial, a donné sa démission et il a été suivi dans sa retraite par plusieurs autres. La majorité qui s'est prononcée pour la transformation du Comité en Fédération n'a pas été forte ; mais elle est restée maîtresse du terrain, et il faudrait le pire des aveuglemens, celui qui ne veut pas voir, pour méconnaître les dangers de l'opération.

Ces dangers, la Fédération nationale s'est appliquée à les dissimuler, à les masquer, en se donnant des statuts d'une apparence modérée. De quoi s'agit-il, à l'entendre? De créer modestement « un organisme permanent capable de défendre tous les intérêts généraux des fonctionnaires. » Mais comment les défendra-t-il?

La Fédération s'interdit le recours à la grève, et nous en prenons acte. Nous serions toutefois bien surpris si elle respectait longtemps l'interdiction qu'elle s'impose à elle-même. Une Fédération nationale est un organisme trop puissant pour les intérêts auxquels elle prétend s'appliquer : la tentation d'user de toute sa force sera dès demain très grande, et elle grandira de jour en jour à mesure que la défaillance du gouvernement deviendra plus apparente. Il y aurait quelque naïveté à croire qu'en de certains momens la Fédération ne mettra pas en œuvre toutes ses ressources. Son nom même est une menace, et elle le sait bien; elle ne se l'est pas donné en vain ; elle ne l'a pas adopté sans intention. Le passé suffit d'ailleurs à nous instruire de l'avenir. Lorsque le Comité d'études s'est formé, ses organisateurs ont pris soin de rassurer l'opinion sur son objet, et la démission que viennent de donner quelques-uns d'entre eux montre que ceux-là du moins étaient sincères. Mais que penser des autres? Par malheur, ce sont toujours les plus violens qui l'emportent et les plus modérés qui disparaissent.

Il est à craindre que l'histoire de la Fédération nationale ne soit celle du Comité d'études et que, au prix d'une seconde épuration, si elle est nécessaire, le nouvel organisme ne manifeste à brève échéance le caractère révolutionnaire qui est le sien. Dans cette situation, que fait le gouvernement? Il parle, il parle bien même, il n'agit pas. Il lui est, à la vérité, difficile d'agir. La première chose qu'il aurait à faire serait de demander aux Chambres de mettre en tête de leur ordre du jour le projet de loi sur le statut des fonctionnaires; mais l'état des travaux parlementaires, la discussion du budget au Palais-Bourbon, celle des retraites ouvrières au Luxembourg, ne le permet pas. Cela prouve une fois de plus qu'on ne rattrape pas le temps perdu. Pourtant, le mal s'aggrave. Il atteint des couches administratives qui en étaient, jusqu'ici, restées indemnes. Les gardiens de la paix de la ville de Paris sont mécontens et s'agitent. Ils se sont récemment réunis au nombre de deux mille pour s'occuper, eux aussi, de leurs intérêts professionnels. La réunion a, d'ailleurs, été tranquille : on a lieu de le supposer sans toutefois pouvoir l'affirmer, car elle a été secrète, et les gardiens de la paix n'ont donné que peu de renseignemens sur ce qui s'y est passé. Ils se sont plaints, semble-t-il, de deux choses : d'abord de la dureté de leur service quotidien, ensuite des conditions futures dans lesquelles devraient être réparties les sommes versées par les particuliers pour des services payés. Une circulaire leur avait inspiré des craintes sur ce dernier point; elle a été retirée le

matin même du jour où la réunion a eu lieu. Au reste, les motifs de cette réunion ont ici un intérêt secondaire; c'est la réunion elle-même qui importe; c'est le procédé nouveau au moyen duquel les gardiens de la paix, conformément à la mode du jour, cherchent à faire prévaloir leurs exigences. Ils ne se sont encore organisés ni en association, ni en syndicat; mais, d'après le renseignement qu'un d'entre eux a donné à un journal, ils ont nommé deux délégués par arrondissement et les ont chargés de rédiger le texte de leurs revendications. Ils convoqueront ensuite les camarades à un nouveau meeting, ou même à une réunion publique à laquelle les conseillers municipaux seront invités et où ils saisiront de leurs griefs la population parisienne. Que devient la discipline avec ces mœurs nouvelles?

Le gouvernement s'en est préoccupé. A la suite de leur meeting, les gardiens de la paix avaient envoyé une adresse de dévouement au Président du Conseil et au préfet de police. C'est fort bien, évidemment; mais ni le Président du Conseil, ni le préfet de police n'ont trouvé dans cette manifestation platonique une garantie suffisante: aussi ont-ils profité de la réunion, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, de l'Assemblée générale de la Société amicale de la Préfecture de police, pour faire entendre aux gardiens de la paix des paroles de bienveillance mêlées de sages conseils. Tout le monde sait que M. Lépine est aimé de son personnel. Les gardiens de la paix voient en lui, non seulement un chef, mais un ami; il est toujours à côté d'eux au moment du danger; il a déjà fait beaucoup pour améliorer leur situation. La brève allocution qu'il a prononcée a été bien accueillie et applaudie; mais c'est surtout M. le Président du Conseil qu'on attendait.

Il a eu, à son tour, un succès très vif, ce qui n'étonnera personne, car jamais sa parole souple, enveloppante, caressante, câline même, ne s'était mise plus en frais pour charmer un auditoire qui n'était pas habitué à l'entendre. La manière dont il a parlé de leur mission aux gardiens de la paix les a certainement flattés. « Votre tâche, leur a-t-il dit, est plus difficile que jadis. Nous sommes dans une société de citoyens libres, qui dressent le front vers le progrès, qui se lèvent fièrement pour le réclamer, qui souvent exagèrent le geste dans leurs réclamations. Vous vivez dans ce bouillonnement, et vous avez la mission d'assurer la paix et la sécurité. Quelles qualités de tact et d'énergie vous devez montrer! Vous devez contenir et réprimer, mais dans un sentiment de liberté: aussi ceux que vous empêchez de commettre des actes qu'ils regretteraient ne vous en gardent pas rancune.

Vous êtes les gardiens de la paix dans une république de liberté et de progrès social. Votre mission même s'élargit, car vous collaborez avec ceux qui veulent plus de bien-être. Sans la police, en effet, pas de liberté. Le progrès ne se réalise ni dans le désordre, ni dans la violence, mais dans le calme et la sécurité. » Les gardiens de la paix n'avaient pas encore été à pareille fête; ils apprenaient sur eux-mêmes des choses auxquelles ils n'avaient jamais pensé ; ils se sentaient les ouvriers du progrès social ; la langue dorée de M. le Président du Conseil s'employait à les élever très haut à leurs propres yeux. Tout cela, pourtant, n'était qu'un exorde par insinuation, et M. Briand avait encore autre chose à dire à ses agens. « Aujourd'hui, leur a-t-il dit, toutes les catégories de citoyens s'organisent, s'unissent pour affirmer leurs revendications, pour les faire triompher... Vous avez des droits comme tous les citoyens et vous voulez en user. Vous êtes aussi des fonctionnaires. D'autres fonctionnaires se groupent, s'associent pour affirmer leurs desiderata et les faire réussir. Il y a tout de même entre les citoyens entièrement libres et les fonctionnaires une petite différence. Quand il n'y a que sa personnalité en jeu, le citoyen a droit à toute la liberté : l'abus qu'il en fait ne porte préjudice qu'à lui-même. Mais quand à cette personnalité vient s'adjoindre une autorité spéciale qu'il tient de la nation, il n'a plus le droit de faire les mêmes gestes; il est tenu à plus de tact, de mesure, de discrétion dans l'usage de ses droits. S'il commet un abus, il porte atteinte à la dignité de sa fonction et à son intérêt particulier. S'il ne comprend pas cela, il n'est pas un bon fonctionnaire, il n'est pas digne de la confiance que la nation a mise en lui. Votre situation est encore plus délicate : vous êtes fonctionnaires et soldats. Il y a pour vous une nécessité de discipline sans laquelle vous perdez votre autorité et la sympathie de la population... » Voilà, évidemment, ce que M. Briand tenait surtout à faire entendre aux gardiens de la paix : il y a mis beaucoup de précautions et de ménagemens ; il a terminé par de vagues promesses : on améliorera la situation de ces utiles serviteurs ; on se montrera généreux pour eux dans toute la mesure où le budget le permettra ; on leur demande seulement un peu de patience. Ils ont fort applaudi : reste à savoir ce qu'ils feront demain. S'ils lisent les journaux, comme tout le monde, ils savent ce que M. le Président du Conseil lui-même pense des paroles qui ne sont pas suivies par des actes, et ce sont des actes qu'ils attendent. Consentiront-ils à les attendre longtemps?

Nous avons fait une longue citation du discours de M. Briand, parce qu'il est typique : il montre l'attitude adoptée par le gouvernement à

l'égard des fonctionnaires qui s'organisent fortement à côté de lui. Cette attitude est un peu flottante; elle manque de précision, peut-être de fermeté. Entre les autres citoyens et les fonctionnaires, il y a, dit M. Briand, une « petite » différence. Est-elle donc aussi petite que cela? La vérité est qu'elle est grande, mais que le gouvernement s'applique à la diminuer, afin de pouvoir conclure que les fonctionnaires, qui ont d'ailleurs les mêmes droits que les autres citoyens, doivent seulement être plus mesurés dans leurs gestes, avoir plus de tact, faire preuve de plus de discrétion. Ce sont là des conseils de morale plutôt que des prescriptions professionnelles et disciplinaires. La vraie question est de savoir dans quelle mesure les fonctionnaires ont le droit de se syndiquer ou même de s'associer à l'encontre des pouvoirs publics, et cette question ne saurait être résolue par de simples discours, quelque éloquens, quelque adroitement nuancés qu'ils puissent être. C'est pourquoi l'avenir continue de nous inquiéter. Sans admirer le gouvernement parlementaire tel qu'il est aujourd'hui pratiqué, nous tenons à son principe, avec l'espoir qu'échappant un jour aux mains des radicaux, il passera dans d'autres qui sauront en restaurer la dignité. Mais l'œuvre de réparation sera bien difficile, si tous les pouvoirs publics ont été étouffés entre des organismes devenus plus puissans qu'eux. Au lieu de la représentation du pays par un parlement élu, on aura bientôt celle des diverses professions qui, après s'être rendues indépendantes, dicteront, chacune en ce qui la concerne, la loi que des Chambres subalternisées n'auront plus qu'à enregistrer.

La Fédération nationale des fonctionnaires a décidé, au moins pour le moment, qu'elle ne se rattacherait pas à la Confédération générale du Travail. A quoi bon, en effet? N'est-elle pas elle-même une autre Confédération générale d'une certaine sorte de travail qui ne peut s'arrêter sans suspendre la vie du pays? Ces deux grandes puissances, qui paraissent s'ignorer aujourd'hui, s'entendront très vite lorsqu'elles y auront intérêt. De toutes les révolutions que nous voyons se faire ou se préparer autour de nous, il n'y en a peut-être pas de plus grave. Ne pouvant rien pour les enrayer, nous en aurons du moins indiqué le caractère et signalé le danger.

A mesure que les élections approchent, tout le monde s'apprête pour y jouer un rôle, et rien n'est plus légitime; mais c'est une question de savoir quelle est la meilleure tactique à observer pour les partis et les groupemens divers qui existent dans le pays. Parmi ces

groupemens, un des plus considérables est l'Église, rendue à la liberté par sa séparation d'avec l'État. Elle commence à s'agiter à la recherche du meilleur usage qu'elle peut faire de cette liberté. Est-ce de constituer les catholiques en parti, à l'imitation de ce qui s'est fait ailleurs? N'est-ce pas plutôt de prendre comme ils sont les partis déjà existans et d'appuyer ceux de leurs adhérens qui tiennent à la liberté de conscience sous toutes ses formes et se montrent fermement résolus à la défendre? Il y a là deux systèmes différens, dont chacun peut être bon suivant les temps et les lieux, mais aussi peut être mauvais, et ce n'est pas un motif, parce qu'un de ces systèmes a réussi quelque part, pour l'appliquer partout. On sait, par exemple, ce qu'a fait le parti catholique en Allemagne, sous la direction de chefs habiles et énergiques; son histoire est inséparable de celle de l'Empire; il a fait reculer Bismarck et a gardé son indépendance à l'égard des gouvernemens successifs. Mais on se tromperait fort si on croyait que le même système d'action peut être importé en France et qu'il y obtiendrait le même succès. A chaque pays convient une tactique particulière : et même, dans un pays déterminé, il peut y avoir intérêt à appliquer, suivant les endroits, une tactique différente. Il semble toutefois que, en France, l'homogénéité du pays conseille d'en adopter une seule et d'en faire la règle générale.

Ces réflexions nous sont inspirées par la polémique, — il faut bien employer ce mot, — qui s'est élevée entre Mgr Germain, évêque de Toulouse, et Mgr Turinaz, évêque de Nancy, au sujet de la meilleure organisation à adopter. Elle a été vive et n'est probablement pas finie. Nous ne rechercherons pas, ce n'est pas notre affaire, si elle a toujours été inspirée par la charité évangélique; mais il n'est pas douteux que les deux prélats ont poursuivi avec un zèle égal ce qu'ils considèrent comme le bien de l'Église. Faut-il regretter qu'ils ne soient pas d'accord? Faut-il leur conseiller de se tourner au plus vite vers Rome et de solliciter une parole du Saint-Père devant laquelle ils s'inclineraient? Non. Il ne s'agit pas ici d'un point de doctrine, ni même d'une question de discipline, mais d'un de ces problèmes d'ordre politique et électoral que la parole divine n'a pas soustraits aux disputes des hommes, et qu'il serait dangereux de vouloir leur enlever. Si un conseil venait de Rome à ce sujet, la plupart des catholiques s'y soumettraient peut-être; mais les catholiques, en tant que tels, ne sont pas la majorité électorale, ou du moins ils ne sont la majorité que dans un très petit nombre de circonscriptions : dans toutes les autres, une intervention de ce genre produirait un résultat

contraire à celui qu'elle se serait proposé. Un dissentiment entre les évêques est à quelques égards regrettable; c'est là cependant une condition de la vie dans la liberté, et la soumission à une règle venue du dehors risquerait d'avoir des conséquences plus regrettables encore, parce que, si elle unissait les catholiques, ce qui même n'est pas certain, elle mettrait la division tout autour d'eux et les isolerait. Or ils ont besoin, à peu près partout, du concours des « libéraux et des honnêtes gens de tous les partis. »

Nous empruntons ces termes à Mgr Turinaz. Les journaux ont fait connaître ce qu'on en pense à Rome. On ne les y a pas désapprouvés; on s'est contenté de dire qu'un appel spécial aux « libéraux » n'était pas indispensable, les libéraux étant déjà compris dans les « honnêtes gens de tous les partis. » Mais cela n'est pas bien sûr, et cette réserve, qui y a été faite, montre seulement qu'à Rome les mots de liberté et de libéral ne sont pas ceux qui plaisent le plus. Si nous avions une crainte à exprimer, ce serait plutôt au sujet de la convenance des mots : « les honnêtes gens de tous les partis. » Nous nous rappelons un temps où un parti n'a pas tiré grand avantage de s'être intitulé celui des honnêtes gens : il y a heureusement des honnêtes gens partout, et on peut blesser ceux qu'on a l'air d'exclure. Au surplus, ce sont là des détails sur lesquels il n'y a pas lieu d'insister. Les termes dont s'est servi Mgr Turinaz n'ont soulevé aucune protestation. On s'est contenté de voir dans l'initiative qu'il a prise le désir de constituer, non pas un parti catholique spécifique, mais une union d'hommes empruntés à tous les partis. La tendance de Mgr Germain est différente ; nous disons sa tendance, parce qu'il a protesté contre quelques-unes des conséquences qu'on a tirées de son projet. Il semble bien, cependant, avoir eu l'intention de constituer un parti catholique qui marcherait à la bataille politique sous la direction de ses pasteurs, et, à supposer que ce soit vraiment là son dessein, il est impossible de ne pas dire que, dans les circonstances actuelles, l'application en serait périlleuse. Si elle ne l'est pas dans le diocèse de Toulouse, c'est que la situation de ce diocèse est très exceptionnelle. Dans la grande majorité du pays, un parti qui irait aux élections sous la seule bannière catholique, portée par les curés et par les évêques, froisserait des susceptibilités très vives et courrait à un échec certain. La politique, chez nous, doit être chose purement laïque : c'est sur le terrain de la laïcité et de la liberté, en invoquant le droit commun qui leur appartient comme à tout le monde, que les catholiques ont chance de combattre utilement. La majorité des évêques l'ont compris, car cin-

quante-cinq d'entre eux se sont ralliés au projet de Mgr Turinaz. Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, a été particulièrement explicite. Ce prélat ne plaît pas à tout le monde; on ne saurait toutefois lui refuser une intelligence politique déliée et un sens des réalités très exercé. Il a envoyé à Mgr Turinaz son adhésion la plus complète, en affirmant qu'une tactique différente de celle qu'il conseillait ferait pénétrer le clergé dans l'arène des partis, et serait une « tentative désastreuse pour la religion : » elle aboutirait inévitablement, dit-il, à un « seize-mai religieux. » On ne saurait rien dire de plus fort, ni sans doute de plus juste. Les préventions anticléricales sont encore trop ardentes dans ce pays pour qu'on puisse les y aborder de front. Si le temps peut arranger bien des choses, c'est à la condition qu'on lui laisse faire son œuvre d'apaisement. La constitution d'un parti catholique, qui se jetterait hardiment dans la mêlée électorale, aviverait les passions au lieu de les calmer.

Il convient aussi que les catholiques sachent se limiter, se borner, et qu'ils ne demandent pas aux candidats libéraux pour lesquels ils seraient disposés à voter, de prendre des engagemens dont la réalisation, à supposer qu'elle soit jamais possible, ne le serait qu'à très longue échéance. A chaque jour, à chaque législature suffit sa peine. Les catholiques sont aujourd'hui irrités et blessés de toutes les épreuves qu'on leur a infligées; ils sortent d'une lutte inégale tout frémissans d'indignation; on comprend que leur premier mouvement soit pour demander d'un seul coup toutes les réparations auxquelles ils estiment avoir droit. Mais d'aussi brusques changemens à vue sont rares dans l'histoire politique, et il est invraisemblable que les élections prochaines en amènent un. Il faudra se tenir pour très heureux si la situation actuelle est améliorée, ou même si elle est seulement détendue. Pour cela, les catholiques n'ont qu'un bien à revendiquer, un bien qui leur est strictement dû, la liberté de conscience sous toutes ses formes, dont une des principales est la liberté d'enseignement. Cette dernière liberté est menacée aujourd'hui. Si le parti radical et radical-socialiste n'était pas retenu par des difficultés matérielles, c'est-à-dire financières, elle serait probablement supprimée: en tout cas, elle aurait à soutenir un terrible assaut. Qui sait si cet assaut n'aura pas lieu dans la Chambre prochaine, ou si, à défaut d'une attaque directe, la liberté d'enseignement ne sera pas l'objet de travaux de siège, de travaux d'approche, destinés à faciliter plus tard l'enlèvement de la position? Là est le vrai péril. Personne ne songe à porter atteinte à l'exercice du culte. M. le Président du Conseil,

dans un discours qu'il a prononcé récemment à la Chambre à propos de ce qui reste du budget des Cultes, s'est félicité d'avoir maintenu les églises ouvertes, et a donné l'assurance qu'elles le resteront. Le gouvernement évitera avec le plus grand soin toutes les apparences de la persécution. Mais, pour ce qui est de la liberté de l'enseignement, c'est autre chose. Il y a, dans le parti radical une poussée très rigoureuse contre cette liberté; la défense de l'école laïque sert aujourd'hui de prétexte à un mouvement agressif qui sera porté sur le terrain électoral aussi loin que possible et qui, s'il est suivi d'un certain succès, se prolongera sur le terrain parlementaire avec un surcroît d'énergie. Les catholiques doivent tourner de ce côté leur principale préoccupation.

L'erreur de quelques-uns d'entre eux est de vouloir faire entrer dans les programmes électoraux de demain l'ouverture de négociations avec le Pape, la restitution des biens qui leur ont été enlevés, etc. Nous n'en sommes pas là, et, à supposer que l'avenir se plus favorable, nous n'y arriverons pas d'un seul bond. Que les catholiques s'appliquent aujourd'hui à conserver les libertés qui leur restent et à les développer peu à peu. Avant tout, il faut vivre : *primo vivere*. Le reste appartient à un avenir encore indéterminé.

La chute du ministère Giolitti, en Italie, n'a pas été précisément une surprise. Depuis quelque temps déjà, on le savait ébranlé, et on se doutait que M. Giolitti aimerait mieux s'en aller spontanément, que d'attendre un vote formel de la Chambre contre lui. Il a gouverné pendant trois ans; il a fait les élections dernières, dans ces conditions, un ministère s'use toujours un peu. M. Giolitti est un trop fin manœuvrier parlementaire pour ne l'avoir pas reconnu. Il a senti s'opérer autour de lui la raréfaction des moyens de gouvernement, et il a pensé que le moment était venu pour l'habile homme qu'il est de prendre un peu de repos dans la retraite, ou peut-être seulement d'y reprendre des forces. Il a donné sa démission.

La nomination d'une Commission défavorable à ses projets financiers lui a servi de prétexte. Un ministre, chez nous, ne s'en fait pas sur une simple indication de ce genre, et, s'il en était autrement, les crises ministérielles y seraient beaucoup plus fréquentes qu'elles ne le sont. Il arrive souvent, en effet, qu'à la Chambre ou au Sénat, une Commission soit élue avec une majorité contraire à un projet du gouvernement; mais on discute, on cause, on se fait des concessions mutuelles, les choses s'arrangent à la longue, et si elles ne s'arrangent

pas devant la Commission, le gouvernement se rappelle qu'il n'est en somme responsable que devant la Chambre. N'en est-il pas de même en Italie? M. Giolitti est-il vraiment parti devant l'opposition accidentelle d'une commission financière? Non : sa chute a des causes plus anciennes et plus sérieuses. L'usure de son gouvernement s'était déjà manifestée avant les vacances. Les conventions qu'il avait préparées avec les compagnies de navigation avaient rencontré des difficultés à propos inextricables. Le gouvernement dispose d'une vingtaine de millions qu'il attribue à une compagnie chargée de pourvoir en retour aux services postaux. La compagnie pourvue était la *Navigazione generale*, à laquelle, à l'expiration de son contrat, le gouvernement a voulu substituer le *Lloyd Sabaudo*. La première a son centre à Palerme et à Naples, la seconde a le sien à Gênes : on aperçoit tout de suite le conflit des intérêts régionaux, et on sait combien les conflits de ce genre sont vifs en Italie. Le déchaînement a été tel contre le ministère, lequel on reprochait de n'avoir pas procédé par le système de l'adjudication, que M. Giolitti a retiré son projet. Au mois d'octobre dernier, la convention a été mise au concours, mais le résultat n'a pas été plus satisfaisant : les sociétés de navigation ayant formé plusieurs groupes, les armateurs du Midi se sont trouvés adjudicataires des lignes du Nord, tandis que les armateurs du Nord l'étaient des lignes du Midi, le mécontentement, au lieu de diminuer, a augmenté. A l'ouverture de la session, M. Giolitti, qui le sentait gronder autour de lui, a cherché une diversion : il a déposé des projets financiers imprévus, dont l'un diminuait de 40 millions les droits d'entrée sur le sucre et l'autre établissait un impôt progressif sur les revenus supérieurs à 5 000 francs. De pareils projets, par le temps qui court, ne dénotent pas une grande originalité d'invention. Il est douteux que M. Giolitti y ait vu pour lui un moyen de salut, bien que les journaux qui le soutenaient aussitôt tout de suite qu'il y avait eu là, de sa part, un trait de génie qui lui amènerait tout le monde. Son but semble avoir été plutôt d'embarrasser son successeur. L'opposition contre ses projets a été très aiguë : elle s'est manifestée par la nomination de la Commission dont nous avons parlé. Aussitôt M. Giolitti a remis sa démission au Roi qui l'a acceptée et a fait appeler M. Sonnino dont le nom était déjà sur toutes les lèvres.

En dépit de cette désignation quasi universelle, M. Sonnino a eu beaucoup de peine à constituer son ministère : on s'est même demandé un moment s'il y parviendrait. M. Giolitti conservait dans la Chambre un groupe important sur le concours duquel on ne pouvait pas

compter d'une manière ferme et durable : aussi M. Sonnino a-t-il essayé de composer un ministère de concentration avec des élémens variés allant de la droite libérale à la gauche démocratique. Il aurait désiré y faire entrer deux hommes considérables appartenant à ce dernier parti, MM. Martini et Finocchiaro-Aprile; mais le premier, auquel il avait offert le ministère de l'Instruction publique, a exigé que le programme ministériel comprît la laïcisation immédiate des écoles publiques, et le second qu'il comprît une réforme relative au mariage civil qui devrait désormais précéder le mariage religieux. Ces réformes sont réalisées chez nous, mais elles ne sont peut-être pas mûres en Italie : en tout cas, elles n'auraient pas été acceptées par la droite libérale dont M. Sonnino regardait le concours comme nécessaire. Dans ces conditions, MM. Martini et Finocchiaro-Aprile ont retiré leur adhésion à M. Sonnino, dont la situation a paru quelque peu affaiblie. Pourtant, il a dans son ministère des hommes comme M. Luzzatti, l'amiral Bettolo, M. de Guicciardini, dont le concours est une force. Il a confié au dernier le portefeuille des Affaires étrangères que M. Tittoni ne pouvait pas conserver après la démission de M. Giolitti. Tel qu'il est, le ministère Sonnino s'appuie sur une base assez large; l'expérience seule montrera si elle est aussi solide qu'elle est étendue; mais ce n'est certainement ni le talent, ni l'expérience, ni la notoriété qui manquent aux nouveaux ministres. Ils feront demain connaître leur programme, et nous leur souhaitons de trouver dans la Chambre une majorité qui ne se contente pas de l'approuver, mais leur permette de l'exécuter.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-QUATRIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages

George Anderson, deuxième partie, par Mrs Humphry WARD. . . . . .

Au couchant de la Monarchie. — VI. La disgrace de Turgot, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 4

La Crise de l'État moderne. — La corporation et l'ancien régime. — Formation de la classe ouvrière, par M. Charles BENOIST, de l'Académie des Sciences morales. 7

Michel de Bourges, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. . . . 10

Les Grèves et l'Inscription maritime, par M. J. CHARLES-ROUX. 13

Notes d'une voyageuse en Turquie (avril-mai 1909). — V. Quelques figures de femmes turques. — Dernier soir de Turquie. — Le retour. — Mitylène, par Mme Marcelle TINAYRE. 14

Ce qui constitue la supériorité d'un navire aérien, par M. le commandant Paul RENARD. 18

Le rôle politique et les survivances de la compagnie secrète du Saint-Sacrement, par M. Alfred REBELLIAU. 20

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 22

Livraison du 15 Novembre.

George Anderson, troisième partie, par Mrs Humphry WARD. 24

L'Évolution des dépenses privées depuis sept siècles. — II. La nourriture, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. 28

Les Erreurs sociologiques et morales des démocraties, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 31

Pages

L'ŒUVRE LITTÉRAIRE ET SOCIALE D'ISRAËL ZANGWILL, par M. AUGUSTIN FILON. 347

GOTHARD ET SIMPLON, A PROPOS DES DEUX CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE 1909, par M. JEAN BRUNHES. 373

EUGÉNIE DE GUÉRIN ET JULES BARBEY D'AURLVILLY, A L'OCCASION D'UNE SOLENNITÉ LITTÉRAIRE, par M. ERNEST SEILLIÈRE. 396

LA VIEILLE FRANCE MONASTIQUE, SES DERNIERS JOURS, SON ÉTAT D'AME, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS. — I. LES RELIGIEUX, par M. l'abbé A. SICARD. . 424

REVUES ÉTRANGÈRES. — CONTES POPULAIRES IRLANDAIS, par M. T. DE WYZEWA. 457

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Décembre.

GEORGE ANDERSON, quatrième partie, par Mrs HUMPHRY WARD. 481

LA RÉVOLUTION FISCALE, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 529

BARCELONE, par M. LOUIS BERTRAND. 564

LA POLICE POLITIQUE SOUS LA RESTAURATION. — I. L'ORGANISATION GÉNÉRALE. — LA POLICE ET LE DUC D'ORLÉANS, par M. ERNEST DAUDET. 596

LA DOCTRINE VITALISTE DE LA VIE, par M. le professeur GRASSET. 629

LA QUESTION POLONAISE DANS L'EMPIRE RUSSE, par MM. MARIUS et ARY LEBLOND. 658

REVUE MUSICALE. — *Chiquito*, A L'OPÉRA-COMIQUE; — *L'Or du Rhin*, A L'OPÉRA; — CHARLES BORDES, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 688

ESSAIS ET NOTICES. — VISAGES D'ASCÈTES, par M. LOUIS GILLET. 701

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Décembre.

LA BARRIÈRE, première partie, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française. 721

LA FANTAISIE SUÉDOISE. — SELMA LAGERLÖF, par M. ANDRÉ BELLESSORT. . 761

LA QUESTION ALBANAISE, par M. RENÉ PINON. 792

GEORGE ANDERSON, dernière partie, par Mrs HUMPHRY WARD. 827

LA VIEILLE FRANCE MONASTIQUE, SES DERNIERS JOURS, SON ÉTAT D'AME, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS. — II. LES RELIGIEUSES, par M. l'abbé A. SICARD. 872

POÉSIES, par VÉGA. 909

REVUE DRAMATIQUE. — *Sire*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *Comme les feuilles*, A L'ODÉON, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 916

REVUES ÉTRANGÈRES. — UN PRINCE « PHILOSOPHE ». — LE DERNIER ROI DE POLOGNE, par M. T. DE WYZEWA. 921

LES LIVRES D'ÉTRENNES, par M. JOSEPH BERTRAND. 933

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française 947

Paris. Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 49315.